TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased,
Bound, Aug. 1900.

38612.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CLVI. — 1er NOVEMBRE 1899.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

LXIXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUANTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1899

Tufts 3/n

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

38612.

LA FRANCE

ET

LA QUESTION D'EXTRÊME-ORIENT

Depuis des siècles, la Chine vivait isolée, enfermée dans ses traditions et dans la contemplation de sa grandeur passée, fière de son immobilité et dédaigneuse des « barbares d'Occident. » La civilisation moderne, bruyante, expansive, conquérante par nécessité économique, venait se heurter aux portes hermétiquement closes du Céleste Empire; elle envahissait l'Inde, elle entamait l'Indo-Chine, elle pénétrait par le nord jusqu'aux rives du Pacifique, elle transformait en quelques années le Japon; les races européennes peuplaient le monde; l'Amérique et l'Océanie s'animaient d'une vie nouvelle; l'Afrique allait livrer ses secrets; mais la Chine restait vierge de tout contact étranger: il semblait que le peuple le plus anciennement civilisé dût être aussi le dernier à adopter les procédés et les modes de la civilisation nouvelle. Sa vie économique, tout interne, ne lui faisait point une loi de l'exportation et de l'échange avec l'étranger; elle se suffisait à elle-même, à peine effleurée par les caravanes mongoles ou les vaisseaux anglais. Grouillant et pullulant comme une race de fourmis, les Célestes vivaient d'une vie très intense, cultivaient leurs champs, trafiquaient entre eux par leurs fleuves, leurs canaux et les restes de leurs routes; ignorans du monde extérieur, ils ne souhaitaient pas d'être connus de lui; le mystère de leur âme restait, comme leur langage, impénétrable et intraduisible aux Occidentaux. Il fallut des coups de canon pour que les Européens pussent enfin, en certains points, s'accrocher, pour y faire du commerce, aux flancs de l'immense empire, où, jusque-là, quelques

missionnaires chrétiens avaient seuls eu l'audace, souvent mortelle, de s'introduire.

La force des choses devait à la fin rompre ces barrières et faire cesser cet isolement. Les nations européennes, industrielles et commerçantes, que les besoins de leur existence obligent à chercher toujours des marchés nouveaux, devaient fatalement désirer d'ouvrir à leur négoce ce centre incomparable de production et de consommation. Brusquement, avant que les travaux d'approche des Occidentaux fussent achevés, les victoires du Japon, dans la guerre de 1894-1895, posèrent devant le monde la question d'Extrême-Orient et mêlèrent le Céleste Empire à la vie politique et économique universelle. Du coup, les affaires de Chine passèrent au premier plan des préoccupations des gouvernemens.

Pays surpeuplé, riche, producteur et commerçant, la Chine n'est pas et ne peut pas être une terre de colonisation. L'action des grandes puissances ne saurait y ressembler à ce qu'elle a été dans les solitudes de l'Australie ou dans l'Afrique noire. Une exploration comme celle de Stanley, une expédition comme celle du Dahomey ou de Madagascar, ne seraient point ici de mise : tout l'effort des étrangers se résume en une conspiration générale pour obtenir la plus grosse part des bénéfices de la mise en valeur de ce monde nouvellement ouvert à leurs convoitises Ils n'ont ni l'ambition de conquérir ou de peupler la Chine, ni la noble passion de la civiliser ou, — si l'on met à part l'œuvre des missionnaires, — de la christianiser; ils cherchent avant tout, par l'introduction des procédés de l'Occident, à stimuler sa production naturelle, à augmenter ses besoins pour augmenter sa puissance de consommation, à mobiliser ses ressources économiques pour les lancer dans le torrent toujours grossissant de la circulation universelle de la richesse.

Ni la passivité des populations, ni la mauvaise volonté des mandarins, ni l'hostilité des lettrés, ni l'amas des vieux préjugés, n'empêcheront l'œuvre colossale de s'accomplir : comme la coquille qui a laissé glisser la pointe d'une lame entre ses valves entre-bâillées, la Chine aujourd'hui ne saurait plus se refermer. Malgré son incuriosité de tout ce qui n'est pas elle-même, elle est entraînée dans un tourbillon irrésistible, elle est saisie par cette fièvre d'activité créatrice qui est le caractère même des civilisations modernes. Elle n'est point conquise par des armées : les États qui entendent commercer avec elle, même malgré elle, et

qui ont occupé sur ses bords quelques « points d'appui » pour leurs escadres ou quelques forteresses pour leurs soldats, ont surtout pris ces précautions militaires parce qu'ils se jalousent entre eux et se défient les uns des autres. Elle n'est pas non plus séduite par une culture dont elle ne comprend pas la supériorité. Le spectacle auquel nous assistons est tout autre : c'est la Chine envahie par les capitaux étrangers en quête d'un intérêt qui dépasse le modeste 3 pour 100 de nos rentes sur l'État; c'est la Chine ouverte aux procédés et aux outils de la civilisation occidentale, transformée par les banques, les chemins de fer, les exploitations minières : la Chine s'ouvre à l'argent et aux machines. Russes, Anglais, Français, Allemands, Américains, Japonais, Belges, Italiens, dans l'œuvre de la mise en valeur de tant de richesses improductives, aspirent au rôle lucratif de directeurs et de courtiers; ils veulent être les agens et les premiers bénéficiaires d'une transformation économique que les Chinois n'ont pas désirée, mais dont, peut-être, ils sauront profiter.

Dans le recul de l'histoire, cette éclosion d'une Chine nouvelle, au contact longtemps évité de la civilisation européenne, apparaîtra comme le fait capital de la fin de notre siècle; lorsque se développeront les révolutions économiques et politiques qui sont en germe dans cette métamorphose de l'antique Cathay, on appréciera quelle place occupe dans l'histoire du monde ce fait sans précédent que, chez nous, on semble à peine apercevoir.

Notre France a été en Extrême-Orient, selon la tradition de son histoire, une initiatrice : la première, avec l'Angleterre, elle a noué des relations avec la Chine; elle y a assumé la protection des missionnaires et obtenu l'ouverture de ports de commerce. Elle gouverne à ses portes un empire de vingt millions d'âmes, elle est devenue une puissance asiatique : elle ne saurait rester indifférente à cette grandiose préparation d'avenir qui s'élabore dans le monde jaune. Nous avons, dans l'Empire du Milieu, une influence à conserver et à agrandir, un rôle glorieux d'éducateurs à soutenir; nous avons aussi une part de bénéfices à tirer du nouvel essor économique qui s'annonce. Quelle est, à l'heure actuelle, notre situation en face de la question d'Extrême-Orient, dans quelles voies s'est engagée notre politique et dans quel sens il convient d'orienter nos efforts, c'est ce que nous voudrions ici tenter de dégager. Aussi bien est-ce pour notre destinée dans le monde une question vitale, car c'est dans le partage actuel des

territoires, des influences et des sources de richesses du globe tout entier que se préparent des lendemains de prospérité et de puissance pour les nations qui seront, aux siècles prochains, les directrices de la vie civilisée et les protagonistes de l'histoire humaine. La France doit à elle-même et à son passé d'être l'une de celles-là.

I

Le coup de force de Kiao-tchéou ouvre une crise décisive dans l'histoire de la question d'Extrême-Orient. Commencées avec la guerre sino-japonaise, les premières péripéties du grand drame politique qui se joue autour de la Chine sont closes : nous assistons au second acte (1). Si les personnages restent les mêmes, leurs attitudes changent; ils se conforment au cours nouveau qu'a donné aux affaires l'ordre inattendu de l'empereur d'Allemagne aux marins de l'amiral Diederichs et leur débarquement sur le territoire du Chan-toung (17 novembre 1897). Cette prise de possession violente, en pleine paix, d'un morceau de l'une des dix-huit provinces, modifia les élémens du problème et la situation respective des grandes puissances vis-à-vis du Céleste Empire : la politique française, comme les autres, en ressentit les effets et s'en trouva troublée.

Depuis qu'avec la Russie et l'Allemagne, la France avait arrêté la marche victorieuse des armées japonaises et sauvé l'intégrité de l'Empire du Milieu, elle exerçait, à côté de son alliée et d'accord avec elle, une influence prépondérante à la cour de Pékin. Les trois puissances qui s'étaient concertées pour donner aux Japonais le « conseil amical » d'évacuer le Liao-toung, avaient acquis, de ce fait, un très utile ascendant sur le gouvernement chinois; il était, dans une certaine mesure, leur client, en tout cas leur obligé, et l'on savait au besoin lui rappeler les services rendus. Si cet heureux accord se fût prolongé, la Russie, la France, l'Allemagne, auraient pu devenir les éducatrices d'une Chine régénérée et présider à la lente évolution qui, d'un pays fermé, fait un domaine ouvert à l'activité européenne. L'Angleterre portait la peine des

(1) Nous renvoyons, pour toute la période de la guerre sino-japonaise jusqu'à l'affaire de Kiao-tchéou, à notre article *Qui exploitera la Chine?* (*Revue* du 15 septembre 1897). On se reportera aussi aux articles de M. Pierre Leroy-Beaulieu (*Revue* des 15 novembre 1898, 1er janvier, 1er mars et 1er septembre 1899).

fluctuations d'une politique dont, à Pékin comme à Tokio, on avait, pendant la guerre sino-japonaise, pénétré le double jeu; l'on savait faire entendre au Tsong-li-Yamen qu'il ne pouvait, en bonne équité, traiter avec la même faveur la Russie, l'Allemagne, la France, qui avaient sauvé la Chine, et la Grande-Bretagne qui l'avait abandonnée à l'heure du péril. Mais, des trois grands États, dont l'entente faisait la force, l'Allemagne manquait en Extrême-Orient d'un point d'appui territorial; tandis que son commerce ne cessait de s'accroître, elle ne possédait pas un pouce de sol : sur les rivages chinois, ses vaisseaux et ses marchands étaient, si l'on ose dire, en l'air. La Russie et la France, au contraire, appuyées sur leurs empires de Sibérie et d'Indo-Chine, marchant d'ailleurs d'accord dans la ferveur d'une alliance nouvelle, étaient en mesure d'exercer sur le gouvernement impérial une sorte de protectorat moral. Il était légitime que l'Allemagne pût occuper, hors de la Chine proprement dite, une colonie ou un port, et sans doute il eût été facile de trouver au problème une solution amiable; mais l'empereur Guillaume II préféra faire seul un coup d'éclat : il saisit le prétexte de l'assassinat de deux missionnaires allemands du vicariat du Chan-toung méridional, dont une négligence de notre gouvernement avait laissé échapper (en 1887 et en 1891) le protectorat religieux, pour s'emparer de la belle rade de Kiao-tchéou, sur la côte Est de la presqu'île du Chan-toung, cette Bretagne chinoise, et pour y planter solidement « le bouclier orné de l'aigle impériale. »

La gravité de l'acte de Kiao-tchéou ne pouvait échapper à personne : c'était la Chine, la vraie Chine des dix-huit provinces, entamée; c'étaient surtout des procédés nouveaux et funestes introduits dans la politique extrême-orientale. L'Allemagne, en se taillant elle-même sa part, en montrant comment on peut abuser de la faiblesse du gouvernement de Pékin, créait un déplorable précédent. Si ces erremens fâcheux étaient suivis, le partage de la Chine commencerait, et c'est l'une des puissances garantes, en 1895, de son intégrité qui, en 1897, aurait donné l'exemple de la spoliation. A Paris, l'on mesura toute la portée dangereuse de l'acte de l'empereur allemand; mais l'Angleterre, gagnée, après l'entrevue du prince Henri de Prusse avec les ministres de la reine, par des concessions dans une autre partie du monde, interrompit brusquement ses protestations d'abord très vives; quant au tsar, il fit, sur l'invitation du gouvernement

chinois, occuper par son escadre la baie de Port-Arthur, d'où elle pourrait surveiller et au besoin arrêter les progrès inquiétans des Allemands : en réalité, sous couleur de sauvegarder l'intégrité de la Chine, les Russes s'emparaient d'une proie longuement convoitée et s'installaient enfin dans ce golfe du Pe-tchi-li où tendait, depuis si longtemps, tout l'effort de leur politique.

Bref, l'Europe acceptait le fait accompli : le principe de l'intégrité du Céleste Empire sembla ne plus survivre que dans l'hypocrisie des formules diplomatiques; derrière les « cessions à bail » ou les « concessions temporaires, » l'acte de Kiao-tchéou apparaissait avec sa brutalité guerrière et donnait aux avantages réclamés par les Européens le caractère de véritables conquêtes. C'était bien cependant de points d'appui stratégiques et de bases territoriales pour le commerce qu'en réalité il s'agissait; mais, malgré tout, une politique nouvelle prévalait: comme dans l'Orient musulman, « intégrité » paraissait devenir synonyme d'égalité dans la spoliation.

Chacun voulut sa part, chacun menaça le Tsong-li-Yamen, s'il se montrait récalcitrant, d'une visite de cuirassés ou d'un débarquement de marins. De « compensations » en « compensations, » les Allemands occupèrent pour 99 ans le territoire de Kiao-tchéou (traité de Pékin, 6 mars 1898); les Russes obtinrent la cession à bail de Port-Arthur, de Talien-ouan et le droit de relier ces ports au Transsibérien (traité du 15-27 mars 1898). Puis les Anglais, pour calmer l'opinion publique très excitée, se firent accorder, dans les mêmes conditions, Wei-hai-wei (4 avril 1898); la France enfin (traité du 5 avril) demanda la baie de Kouang-tchéou-ouan et des concessions de chemins de fer, qu'une seconde convention, après l'assassinat du P. Berthollet, vint compléter (7 juin); en réponse, la Grande-Bretagne se fit encore céder, en face de Hong-kong, l'important territoire de Kao-loung (9 juin). Ainsi, chacun à l'envi s'efforçait d'arracher à la faiblesse de la Chine des concessions de toute sorte : et le jeu continua par une demande de l'Italie ! Par une étrange et habile antithèse, seul, le vainqueur de 1895, le Japon, n'exigea aucun territoire; il évacua Wei-hai-wei sans difficultés, pour le remettre aux mains des Anglais : c'est de l'avenir qu'il attend les fruits de sa modération.

La politique inaugurée à Kiao-tchéou ne pouvait guère être favorable à la France. L'Allemagne, qui avait paru, dans l'inter-

vention de 1895, comme entraînée dans le sillage de l'entente franco-russe, affirmait avec éclat qu'elle entendait se réserver un premier rôle indépendant. Le voyage retentissant du prince Henri de Prusse, sa réception particulièrement flatteuse au Palais montrèrent qu'il s'élevait à Pékin une influence nouvelle, rivale des plus anciennes. L'Angleterre, du même coup, reprenait la position que ses hésitations de 1895 lui avaient fait perdre : réconciliée avec l'Allemagne, elle enlevait avec elle l'émission très disputée d'un emprunt chinois ; elle la laissait agir à sa guise dans le Chan-toung, satisfaite de briser cette entente russe-française-allemande, — inquiétude perpétuelle de la Grande-Bretagne, — que les événemens avaient faite dans ces lointains parages. La force des choses nous conduisait dans une voie qui n'était point la nôtre ; « nous appréhendions plus qu'aucune autre puissance d'ouvrir la question chinoise (1), » et, malgré nous, elle était ouverte ; notre prudence même, « le principe éminemment conservateur qui nous guidait, » nous plaçaient dans un état momentané d'infériorité ; nos demandes se produisirent les dernières et furent les plus modérées. Depuis l'intervention de 1895, nous avions, en Chine, avec les Russes, exercé sur la marche de la politique une action directrice ; nous étions réduits, après Kiao-tchéou, à suivre un élan que nous n'avions pas donné ; nos avis étaient moins écoutés au Tsong-li-Yamen, et, malgré la concession du chemin de fer Pékin-Han-kéou, que nous obtenions pour un syndicat franco-belge, notre influence à Pékin faiblissait.

Lorsqu'il apparut que notre dignité nous obligeait à réclamer la concession d'un port, ce fut la baie de Kouang-tchéou-ouan, voisine du Tonkin, qui fut choisie. Elle s'enfonce dans les terres, à l'est de cette péninsule du Lei-tchéou qui s'avance dans la mer à la rencontre d'Haï-nan et ferme à l'orient le golfe du Tonkin. Au point de vue commercial, cette rade n'a qu'une valeur insignifiante ; mais, au point de vue stratégique, la position a son prix. La baie qui, dès les premiers mois de 1895, avait été étudiée par le *Lutin*, est assez profonde pour les grands bâtimens ; plusieurs passes, très sûres quand on les a une fois reconnues, y mènent. Kouang-tchéou-ouan est un poste de grand'garde en avant du Tonkin ; il en protège les avenues, il menace la grande voie commerciale de Hong-kong à Singapour ; il pourra être un

1 M. Hanotaux à M. le baron de Courcel, 20 mars 1898. *Livre jaune*, n° 62.

excellent refuge pour des torpilleurs, qui s'avanceraient de là jusque dans les parages de Hong-kong et se retireraient sans danger, en se glissant le long de la côte parmi le dédale des îles. En plantant son drapeau sur cette position, la France, — ainsi que l'avait fait dans le nord la Russie, — a voulu surtout marquer, comme par un jalon, que tout le pourtour du golfe du Tonkin rentre dans sa « sphère d'activité » et qu'elle n'y admettrait l'intervention d'aucune puissance étrangère. Déjà nous avions obtenu (15 mars 1897) une « déclaration » du Tsong-li-Yamen portant que jamais l'île d'Haï-nan ne serait aliénée sous quelque forme que ce fût au profit d'une puissance quelconque. En même temps que la baie de Kouang-tchéou-ouan nous était cédée à bail pour 99 ans, une « déclaration » analogue nous fut accordée pour les trois provinces qui avoisinent le Tonkin (Yun-nan, Kouang-si, Kouang-toung) (1).

L'occupation de Kouang-tchéou-ouan et les « déclarations d'inaliénabilité » caractérisaient notre politique en Extrême-Orient: conserver notre influence à Pékin à titre d'amis du Fils du Ciel, de gardiens de son indépendance et de l'intégrité de ses États; obtenir, grâce à cette intimité, la sécurité de nos frontières et des avantages qui nous permissent de promouvoir et de diriger, dans les provinces méridionales de l'Empire, un développement économique dont nous serions les premiers à profiter, telles en apparaissaient les maximes essentielles.

Selon les pays et les circonstances, les mots changent de sens et les formules de contenu. En Afrique, les « sphères d'influence » ont été délimitées par des traités entre les gouvernemens européens, et la démarcation de ces zones a abouti à un véritable partage du continent noir. Rien de pareil en Asie: une analogie apparente a pu causer des méprises; on a parlé trop tôt du « partage de la Chine, » comme si l'on « partageait » un empire de 400 millions d'hommes avec autant de facilité qu'un Sahara! On nous accuse volontiers de vouloir nous approprier des morceaux de l'Empire du Milieu et c'est à nous que l'on fait allusion lorsqu'on dénonce « la politique égoïste » de certaines puissances (2). Il y a là une confusion, peut-être voulue, qu'il importe de dissiper. Ces déductions trop hâtives reposent uniquement sur les « dé-

(1) Déclaration du 10 avril 1898. *Livre jaune*, n° 65, annexe 2.

(2) Lord Charles Beresford, *The break-up of China*. Londres et New-York, Harper, 1 vol., 1899 (p. 439).

clarations d'inaliénabilité. » Celles-ci n'ont pas le même sens selon qu'on les regarde du point de vue chinois ou du point de vue européen. Lorsque, pour la première fois, le prince Kong entendit formuler une pareille exigence à propos d'Haï-nan, il répondit que l'île, faisant partie intégrante du territoire chinois, jamais le gouvernement ne pourrait avoir l'idée de la céder à qui que ce soit et qu'il ne comprenait pas pourquoi nous désirions en recueillir l'assurance officielle; mais, « étant données les relations étroites d'amitié et de bon voisinage que la France entretient avec la Chine, » le Tsong-li-Yamen consentit purement et simplement à constater que l'île est et restera chinoise. Ces actes ne concèdent donc aucun droit d'aucune sorte à la puissance à qui ils sont adressés; ils sont avant tout une affirmation du principe de l'intégrité du Céleste Empire. Mais, vis-à-vis des autres nations qui ont en Chine des intérêts, ces déclarations ont une portée tout autre; elles signifient que la France, par exemple, n'admettrait pas qu'une puissance quelconque occupât un territoire, soit dans l'île d'Haï-nan, soit dans les provinces contiguës au Tonkin, et qu'elle serait prête, le cas échéant, à donner son appui au gouvernement chinois pour en interdire l'accès. M. de Bulow, au Reichstag, a parfaitement défini cette politique (1). « On a parlé du partage de la Chine, a-t-il dit. Un tel partage ne sera jamais en faveur auprès de nous. Tout ce que nous avons fait est de prendre nos précautions pour que, quoi qu'il arrive, nous ne restions pas les mains vides. Le voyageur ne peut décider quand le train partira, mais il peut faire en sorte de ne point le manquer quand il partira. Tant pis pour les retardataires. Mais nous ne désirons pas un partage de la Chine et je ne crois pas que ce partage soit imminent... Nous ne voudrons jamais être un brandon de discorde, mais nous ne jouerons pas le rôle de Cendrillon. » Nous aussi, nous avons tenu à être prêts si le train vient à partir... L'intégrité de la Chine reste garantie; juridiquement, les cessions à bail ne l'ont pas entamée; mais chacune des grandes puissances a voulu marquer à quelle part, dans l'éventualité d'un partage, elle prétendrait.

S'il était nécessaire de déterminer, dans le sud de la Chine, une région où nous pourrons exercer plus spécialement notre action et développer notre commerce, il serait fâcheux de devenir

(1) Déclaration de M. de Bulow, 27 avril 1898. *Blue Book* de 1899, n° 64.

nous-mêmes les dupes de la « politique des sphères d'influence, » de nous cantonner dans une action provinciale et de négliger de faire sentir à Pékin l'influence que légitiment les services rendus et nos bonnes relations avec le gouvernement impérial. La Chine reste et doit rester ouverte au commerce international; nous y avons des intérêts considérables dont nous devons prendre à cœur la sauvegarde et le développement; des maisons françaises y ont obtenu des concessions de chemins de fer, de mines; des ingénieurs français y dirigent des travaux, y organisent des exploitations, y reconstruisent l'arsenal de Fou-tchéou; nous avons de gros capitaux engagés dans la ligne de Pékin à Han-kéou, exécutée par un syndicat franco-belge. Nos nationaux ont droit à des places dans l'administration des douanes, dans celle des postes quand elle sera définitivement organisée. Nous avons donc, en Chine, des intérêts généraux sur lesquels il est indispensable de veiller comme sur nos intérêts locaux dans le Sud. Il semble malheureusement que, depuis deux ans, nous ayons laissé échapper des occasions de manifester notre force à Pékin: lors de la fameuse révolution de palais de l'automne 1898, toutes les grandes puissances ont, avant nous, fait entrer dans la capitale des marins chargés de garder les légations; sous les yeux des Orientaux, qui jugent tout par les apparences, un tel retard a été regrettable. Enfin, notre prestige a été imprudemment engagé dans l'affaire de Chang-hai.

Les difficultés actuelles à Chang-hai sont un épisode de l'histoire déjà longue de l'établissement des concessions européennes. En résumer les phases, ce serait les dénaturer: on peut les suivre, à défaut d'un *Livre jaune*, dans le *Livre bleu* de 1899.

Les Anglais depuis 1844, les Français depuis 1849, ont obtenu du gouvernement chinois des concessions de terrains à Chang-hai (1). Le régime des deux concessions, identique à l'origine, fut modifié par le fait qu'en 1863, les Anglais s'entendirent avec les Américains, installés à côté d'eux depuis 1849, pour donner à leurs territoires une administration commune et pour y admettre les nationaux de toutes les « puissances à traité. » Il existe donc, à côté d'une concession française indépendante et autonome, une concession anglo-américaine cosmopolite qu'administre une commission présidée par le doyen du corps consulaire, même

(1) Voyez l'étude de M. le capitaine de frégate Prosper Giquel : *la Politique française en Chine depuis les traités de 1858 et de 1860* dans la *Revue* du 1er mai 1872.

lorsqu'il se trouve être Français. La cause première du conflit actuel est dans cette différence de régime. Trouvant leur avantage à pratiquer la « politique de la porte ouverte ! » les Anglais ont, de leur plein gré, renoncé à leurs prérogatives originelles et maintenant ils considèrent comme « préjudiciable aux intérêts britanniques » que nous ayons, nous, conservé notre situation privilégiée (1). — L'augmentation du commerce amena le besoin urgent d'étendre toutes les concessions, la nôtre comme le *settlement* anglo-américain : en mars 1896, un projet d'agrandissement général de tous ces territoires, préparé d'un commun accord par les ministres des puissances intéressées, fut présenté au Tsong-li-Yamen. Les négociations traînaient en longueur, mais l'entente subsistait entre les représentans étrangers, quand un incident vint provoquer les difficultés qui sont encore pendantes. A l'intérieur de la concession française, la corporation des marchands de Ning-po possédait un cimetière; l'on y déposait les cadavres en attendant qu'on les embarquât pour les rendre à leur terre natale; c'était pour notre établissement un voisinage infect et dangereux, mais toucher à un cimetière, en Chine, où le respect superstitieux des morts est le fond de la religion populaire, c'est un véritable sacrilège. En mars 1898, la municipalité française prévint les gens de Ning-po d'avoir, dans un délai de trois mois, à enlever les tombes et les cercueils et à nous abandonner le terrain; puis, le délai passé, elle fit, sous la protection des marins de l'*Éclaireur*, démolir le mur du cimetière (16 juillet). Une émeute éclata, il y eut des morts et des blessés; les boutiques se fermèrent et tout le mouvement des affaires se trouva du coup paralysé. La sédition fut vite apaisée par l'intervention des gros négocians de Ning-po, mais les suites de la précipitation de la municipalité française furent des plus fâcheuses. Tandis que le *settlement* anglo-américain a reçu l'agrandissement dont il avait besoin, nous attendons encore pareille satisfaction et nous n'avons même pas tranché la question du cimetière. Avec une mauvaise volonté persistante, avec un parti pris « peu amical » de faire échouer nos efforts, la diplomatie britannique a agi contre nous auprès du Tsong-li-Yamen et du vice-roi de Nankin ; et chaque fois que, de concessions en concessions, nous avons cherché à arriver à une solution, les Anglais, plus exigeans à mesure que

(1) *Blue Book*, n° 319.

nous semblions fléchir, ont fait rejeter nos revendications. En vain le gouvernement français admit-il progressivement à peu près toutes les prétentions britanniques : le *Foreign office* continua de se dérober, sous prétexte que « les garanties offertes pouvaient être retirées (1). » Le 3 décembre, notre consul étant allé à Nankin pour s'aboucher avec le vice-roi, deux bâtimens anglais, bientôt rejoints par un troisième, vinrent mouiller devant la ville « pour donner un appui moral au vice-roi dans sa résistance aux demandes françaises (2). » Et l'amiral lord Charles Beresford qui, au cours de sa mission commerciale, se trouvait, comme par hasard, à Nankin, faisait, lui aussi, de son mieux pour démontrer au mandarin « que nos demandes étaient exorbitantes (3) » et pour l'encourager à ne pas céder. « Pressez le gouvernement chinois, télégraphiait lord Salisbury à sir Claude MacDonald, le 9 décembre, de refuser l'extension de l'établissement français à Chang-hai, mais d'offrir à la place une augmentation de l'établissement international dans lequel les demandes françaises de terrains pourront trouver satisfaction (4). » Ainsi, ce que le gouvernement britannique voudrait nous dénier, c'est le droit même de garder notre concession autonome !

Il est triste d'avoir à insister sur cette affaire de Chang-hai : elle révèle un certain affaissement de notre crédit, elle provoque des comparaisons fâcheuses entre notre prestige après Shimonosaki et aujourd'hui. L'enchaînement naturel des événemens a sans doute contribué à ce recul de notre autorité, mais il faut bien dire aussi que les hommes y ont leur part de responsabilité. Le manque de continuité dans la direction supérieure, les changemens trop fréquens du titulaire du poste si difficile de ministre à Pékin, ont contribué à cette diminution passagère de notre influence dans le Céleste Empire. Habiles à exploiter toute fausse manœuvre, nos rivaux surent nous dépeindre aux yeux des Chinois comme les pires des agresseurs, des violateurs de cimetières. Très adroitement, ils surent renverser les rôles : affectant le plus grand zèle pour les intérêts des Fils du Ciel, ils excitèrent les autorités contre nous, protecteurs traditionnels de l'Empire. — Mais il faut bien voir aussi, qu'aujourd'hui moins que jamais,

(1) Lord Salisbury à sir Claude Mac-Donald, 9 décembre 1898. *Blue-Book*, n° 416.
(2) Le *Foreign office* à l'*Amirauté*, 21 décembre. *Blue Book*, n° 437.
(3) *The break-up of China*, p. 110.
(4) *Blue Book*, n° 416. Cf. n°s 370, 384, etc.

quand le partage du monde s'achève et que sur tous les rivages du globe les mêmes rivalités sont en présence, il n'existe, dans le domaine de la politique extérieure, de questions isolées. Affaires de Chine, affaires d'Afrique, affaires d'Europe, ne sont pas dans la réalité classées et séparées comme dans les cartons verts d'un bureau ministériel, elles ont les unes sur les autres des réactions fatales. Partout dans le monde il y a eu, après l'évacuation de Fachoda, un fléchissement de notre prestige. La concordance des dates suffit à établir une corrélation évidente entre les événemens qui ont mis en cause notre influence sur les bords du Nil, à Mascate, et sur les rives du Fleuve Bleu. Le Tsong-li-Yamen connut, sans doute par des avis habilement exagérés, les affaires du Soudan : le Chinois, respectueux de la force et tremblant devant les puissans, s'enhardit très vite avec les faibles ; le mauvais vouloir du gouvernement du Fils du Ciel dans l'affaire de Chang-hai n'a peut-être pas d'autre origine.

Si l'on a pu croire à Pékin à une éclipse partielle de la puissance française, le remède est de prouver notre force ; c'est la tâche qui s'impose d'abord à notre politique. Nous avons fait en Extrême-Orient assez de sacrifices d'hommes et d'argent pour y prétendre à l'un des premiers rôles, car les droits et les intérêts des peuples ne se mesurent pas seulement au nombre de tonnes de marchandises qu'ils importent ou exportent, mais à la somme de prestige et d'autorité qu'ils ont su acquérir. Toute notre histoire en Extrême-Orient, tout le passé de nos relations avec la Chine, tout ce qui forme dans ces lointains parages notre patrimoine moral est pour nous un titre aussi sérieux et peut-être plus durable à l'exercice d'une légitime influence que la statistique des douanes et le nombre des navires de commerce. Parmi ces forces, impondérables, mais parfois décisives, dont nous disposons dans l'Empire du Milieu, l'une des plus précieuses et des plus vivantes est le protectorat des missions catholiques.

II

L'histoire de l'établissement et du développement des missions catholiques dans l'empire chinois, sous l'égide du protectorat français, a été faite ici même (1). L'affaire de Kiao-tchéou

(1) *Les Missions catholiques en Chine*, par *** (15 décembre 1886). — *La Politique*

a démontré avec une si frappante évidence aux plus prévenus de quelle importance politique sont nos privilèges religieux qu'il n'est plus besoin d'y insister. Mais, au point de vue catholique comme au point de vue français, une situation nouvelle résulte d'un récent décret du gouvernement de Pékin : il nous faut esquisser les conséquences politiques de cet acte impérial.

Le décret du 15 mars 1899 (1) reconnaît que la religion et le culte catholique sont répandus dans toutes les provinces de la Chine, et, pour prévenir les conflits et assurer la bonne harmonie entre la population et les chrétiens, il fixe la manière dont les rapports officiels s'établiront entre les fonctionnaires impériaux et les missionnaires. Il s'agit, en somme, d'une sorte de « décret de Messidor, » qui assigne aux ministres de la religion catholique un rang dans la hiérarchie chinoise, qui les assimile, au point de vue du protocole, à des catégories déterminées de mandarins. Pour qui sait que les questions de forme et de cérémonial sont souvent, en Chine, les plus essentielles et toujours les plus épineuses, l'importance de la décision récente du gouvernement ne fera aucun doute : elle équivaut réellement à une reconnaissance officielle du catholicisme dans l'empire. Les évêques sont déclarés « égaux en rang et en dignité aux vice-rois et gouverneurs, » ce qui apparaît comme une marque de très haute estime ; les vicaires généraux et les archiprêtres « aux trésoriers et aux juges provinciaux et aux intendans ; » les autres prêtres « aux préfets de première et de deuxième classe, » etc. Les formalités d'étiquette ainsi réglées par avance, les missionnaires des différens degrés de la hiérarchie sont « autorisés à demander à voir » les fonctionnaires chinois de dignité correspondante et à traiter avec eux, à l'amiable, les affaires religieuses ; les mandarins sont invités à « négocier sans retard, d'une façon conciliante, et à rechercher une solution. » — S'imaginer que les prêtres catholiques jouiront du jour au lendemain d'une sécurité complète, que les difficultés seront toujours réglées dans un esprit de concorde, ce serait mal connaître la Chine ; les ordres de la capitale parviennent lentement dans les provinces de l'immense empire et ils y sont exécutés plus lentement encore : les apôtres du christianisme se heurte-

allemande et le protectorat des missions catholiques, par *** (1er septembre 1898), spécialement le § 3.

(1) On en trouvera le texte en appendice dans le livre de M. E. Bard, *les Chinois chez eux*, Armand Colin, 1899, in-12.

ront encore souvent aux résistances locales, aux préjugés invétérés, à l'hostilité traditionnelle des mandarins et des lettrés; mais le décret impérial n'en est pas moins, au seul point de vue de la religion et de la civilisation, un très grand acte dont on ne saurait sans témérité préjuger aujourd'hui les conséquences possibles. Peut-être, dans les temps futurs, le décret du 15 mars 1899 apparaîtra-t-il comme l'une des grandes dates de l'histoire de l'humanité civilisée.

C'est une vérité banale de constater que, partout dans le monde, une longue collaboration historique a rendu inséparables les intérêts de la France et ceux de l'Église catholique. Le nouvel acte du gouvernement chinois, si favorable aux missions, est, du même coup, un succès pour la diplomatie française : il suffirait, pour en être certain, de constater avec quelle mauvaise humeur les journaux étrangers en ont accueilli l'annonce. C'est surtout à l'influence de Mgr Favier, des Pères Lazaristes de Paris, évêque de Pékin, qu'est dû le beau résultat qui vient d'être obtenu; mais on est heureux de reconnaître qu'il a rencontré dans les représentans de la République française un appui vigoureux et efficace. Après M. Gérard, qui avait su porter si haut le prestige de la France, la tâche de protéger les missions catholiques échut à M. Stephen Pichon; échappé à l'atmosphère viciée du parlement et animé du souci patriotique de ne laisser péricliter entre ses mains aucune partie du patrimoine national, l'ancien député de Paris a mis au service du protectorat français les ressources d'un esprit souple et d'un caractère énergique : c'est lui-même, comme représentant de la puissance protectrice du catholicisme en Chine, qui, par une circulaire aux évêques, leur a notifié officiellement l'heureux changement survenu dans la situation du clergé catholique. — Le décret du 15 mars est en effet gros de conséquences pour l'influence française. En cas de difficultés graves, y est-il dit, survenues « dans une des provinces quelle qu'elle soit, » et qui n'auront pu être réglées d'un commun accord entre les missionnaires et les mandarins, « l'évêque et les missionnaires du lieu devront demander l'intervention du ministre ou des consuls de la puissance à laquelle le pape a confié le protectorat religieux. » Tels sont les termes du décret : ils contredisent l'idée de la nationalisation des missions; ils constatent officiellement, en prescrivant aux missionnaires de s'adresser non pas aux représentans de leurs gouvernemens respectifs, mais à

« la puissance » protectrice, que le régime du protectorat est et reste la forme des rapports entre l'État chinois et l'Église catholique. La puissance, à laquelle fait allusion le texte, n'est pas plus explicitement désignée; mais, en vertu des traités conclus avec le gouvernement chinois, confirmés par une longue pratique et par de très nombreux témoignages de la gratitude de la Propagande et des missionnaires eux-mêmes, c'est la France qui a, dans les quarante vicariats apostoliques de l'empire, — sauf un seul, — la charge de défendre les intérêts religieux. Si l'on se souvient des événemens de Kiao-tchéou, de la manière dont la mission allemande de Mgr Anzer, obéissant à des suggestions directes de Berlin, a pu jadis se soustraire à la tutelle du ministre de France pour se placer sous la protection de l'Allemagne, on comprendra mieux la genèse et la portée de l'acte négocié entre Jong-lou et Mgr Favier. L'agression brutale qui a fait tomber Kiao-tchéou aux mains des Allemands a profondément blessé l'amour-propre chinois; et il ne serait pas étonnant que le gouvernement de l'impératrice douairière ait cherché, en accordant satisfaction aux désirs depuis longtemps poursuivis des missionnaires, à prévenir le retour de pareils attentats et à empêcher les différends religieux de servir de prétexte à un démembrement de l'empire. A la lumière des faits, le décret du 15 mars prend donc une valeur nouvelle : il apparaît bien comme une confirmation implicite des « positions acquises » et des « prérogatives » qu'ont values à notre nation « son attachement au catholicisme et l'héroïsme de ses missionnaires. » Jamais d'ailleurs nos « prérogatives » n'ont été plus vraiment « la consécration des services rendus par la France dans le monde aux intérêts religieux (1). » — « Je ne crois pas, pouvait écrire M. Dubail, notre chargé d'affaires à Pékin, qu'à aucun autre moment, le protectorat religieux ait été aussi solidement établi en Chine et ses résultats aussi efficaces (2). »

Dans le Céleste Empire, les actes législatifs, comme les traités,

(1) Il est intéressant de trouver, avec une affirmation nouvelle et un souhait « d'affermissement des liens qui rattachent la France au Saint-Siège, » une constatation des « prérogatives » de notre protectorat dans les discours officiels échangés entre Mgr Lorenzelli et M. le Président de la République, lors de la cérémonie de remise des lettres de créance du nouveau nonce (21 juillet 1899). C'est à ces deux harangues qu'appartiennent les expressions que nous plaçons entre guillemets. Les premières sont empruntées à Mgr Lorenzelli; les suivantes, ainsi que celles que nous reproduisons dans cette note, ont été prononcées par M. Loubet.

(2) M. Dubail à M. Hanotaux, 12 sept. 1897. *Livre jaune*, n° 54.

n'ont de valeur réelle et d'effet que celui qu'on sait leur donner : le décret du 15 mars, émané de la volonté impériale, pourrait être annulé par un caprice de cette même volonté ; il peut aussi rester lettre morte et ne pas recevoir d'application : il ne produira tous ses résultats que si une puissance extérieure intervient pour en garantir l'exécution. Le Saint-Siège, pouvoir moral et matériellement désarmé, ne saurait donc aujourd'hui, — même si les bonnes dispositions actuelles du gouvernement chinois et la multiplication des conversions devenaient pour le Souverain Pontife un motif de reprendre d'anciens projets et d'établir à Pékin une délégation apostolique comme il en existe une à Constantinople, — se passer, dans cet Extrême-Orient où la force seule est respectée, au milieu du conflit des convoitises politiques et économiques, du concours d'une nation catholique disposant de cuirassés et de soldats. Ainsi restent liés, par une étrange fatalité historique dont nous sommes les bénéficiaires parfois peu reconnaissans, les intérêts du catholicisme et ceux de la France. Il n'est pas indifférent pour l'avenir qu'au moment où les puissances du capitalisme forment des syndicats pour l'exploitation du Céleste Empire, la France seule garde, au milieu du déchaînement des appétits, l'honneur de poursuivre une politique en partie désintéressée et reste seule à faire, parmi les rivalités nationales, œuvre supranationale. Et, à l'heure où la vieille Chine s'ouvre aux idées nouvelles, comme aux marchandises et aux machines européennes, à l'heure où le levain de la parole évangélique paraît commencer à soulever quelque peu la pâte inerte du monde jaune et où lentement les antiques préjugés semblent ébranlés, à l'heure enfin où « une autre Chine (1) » va peut-être s'élever sur les ruines de l'ancienne, c'est une grande force pour nous d'avoir là-bas, par le concours traditionnel du Saint-Siège et du gouvernement français, la garde des intérêts religieux et que de longs services et un dévouement continu fassent espérer à la France de devenir, à l'instant décisif, comme la marraine de la Chine régénérée.

III

Notre tradition politique, militaire, religieuse et nos intérêts économiques nous imposent le devoir d'exercer à Pékin, sur la

(1) C'est le titre d'une brochure très intéressante de Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Tche-kiang (Abbeville, Paillart, 1897).

vie générale de l'Empire, l'influence convenable à notre situation de grande puissance. Mais, d'autre part, la France a assumé la tâche de gouverner, aux portes de la Chine, une colonie qui est en même temps un vaste empire : de là résulte pour nous la nécessité d'une double action politique et économique, dont les deux termes, s'ils se sont parfois contrariés au temps de la conquête, se doivent aujourd'hui compléter et entr'aider ; notre politique provinciale au sud n'est pas en contradiction avec notre politique générale à Pékin : l'une doit être comme l'application de l'autre.

Le Tonkin a une valeur propre, qu'il doit à son sol, à son sous-sol, à l'industrie de ses habitans ; et il a une valeur relative, qu'il tient de sa situation géographique et de ses rapports avec les pays voisins. Déjà, quand les premiers pionniers de la domination française, Doudard de Lagrée, Francis Garnier, Dupuis, s'enfoncèrent vers les contrées presque inconnues du Yun-nan, ils cherchaient une route de pénétration vers le Céleste Empire : c'est plus encore comme une sorte d'antichambre de la Chine méridionale que pour ses richesses propres qu'ils préconisèrent l'occupation du Delta et de la vallée du Fleuve Rouge. Pendant la longue période de conquête et de pacification, des nécessités de défense militaire nous obligèrent à traiter l'empire chinois en ennemi ; des Célestes par centaines filtraient à travers nos frontières mal définies et entravaient tout essai de colonisation. Aujourd'hui, la situation a changé : tandis que nos officiers, les Galliéni et les Pennequin, purgeaient le pays des bandes de pirates et fermaient toutes les issues par où elles pouvaient s'introduire au Tonkin, notre diplomatie, mettant à profit les services rendus en 1895, réglait la délimitation des frontières et obtenait du gouvernement chinois qu'il contribuât lui-même à empêcher les bandes de malfaiteurs armés de se recruter et de se réfugier sur son territoire (1). La pacification achevée, l'essor économique a commencé. C'est désormais dans un nouvel esprit qu'il convient d'envisager la question des rapports entre notre colonie et la Chine. Elle n'est plus une ennemie, elle est une voisine riche et commerçante. En cherchant à déterminer quelle doit être la règle de nos relations avec elle, ce n'est plus des souvenirs de la période de combat qu'il nous faut inspirer : il suffit d'étudier, sans

(1) M. Gérard à M. Hanotaux, 13 mai 1896. *Livre jaune*, n° 26.

parti pris et sans dogmatisme, les conditions actuelles de la vie et du développement économique de l'Indo-Chine et d'appliquer la politique qui paraîtra le mieux adaptée à la réalité complexe des choses.

Une colonie comme le Tonkin a, pour ainsi dire, une double vie. Elle est en relation avec la mère patrie qui l'a conquise, qui l'administre, et qui, en échange de ses sacrifices et de ses dépenses, a le droit de se réserver certaines prérogatives. Les possessions lointaines d'une nation comme la France, qui ne vit pas exclusivement d'exportation, sont destinées avant tout à constituer avec la métropole un tout économique capable, autant que possible, de se suffire à lui-même. Il apparaît donc, à ce point de vue, tout d'abord indiqué de développer dans notre Indo-Chine la production des denrées que la France consomme et qu'elle est obligée de demander à l'étranger; il serait souhaitable, par exemple, que notre domaine d'Extrême-Orient pût nous fournir tous les articles que nous achetons dans les ports du Céleste Empire ou des pays voisins : thé, riz, poivre, jute, cannelle, huiles et vernis végétaux et surtout soies. Encourager avec discernement les cultures appropriées à la nature du climat et du sol et, en même temps, aux besoins de la métropole, faciliter l'exportation des produits coloniaux en France par des tarifs de douane bien calculés, c'est sans doute le meilleur moyen d'augmenter les échanges entre notre colonie et la mère patrie et de faire de l'une le complément économique de l'autre.

Mais l'Indo-Chine n'est pas seulement une colonie située aux extrémités les plus lointaines du continent dont la France occupe la pointe occidentale; elle a aussi sa place dans le monde de l'Extrême-Orient. L'Europe n'est plus le centre unique de l'activité civilisée, de l'industrie et du commerce; il se produit par toute la terre, grâce à la diffusion universelle de nos instrumens et de nos procédés, comme une décentralisation de la vie. Il y a une vie et une circulation extrême-orientales dont l'intensité va chaque jour croissant : l'Indo-Chine est appelée à prendre sa part du mouvement général d'échanges qui grandit sur les rivages de cette Méditerranée que Formose, comme une Sicile, sépare en deux bassins. Autour de ces mers, comme autour d'une place de marché, les grandes nations commerciales ont dressé leurs comptoirs : les Allemands sont établis aux Mariannes et aux Carolines, les Américains aux Philippines, les Anglais à Bornéo

et à Hong kong; les Russes sont installés au nord, les Japonais au centre. Notre empire asiatique occupe, sur ces rivages si disputés, une place enviée : il est dans la nature des choses qu'il participe au trafic de ces lointains parages. Un pays peuplé de 20 millions d'habitans, domaine d'une race industrieuse et laborieuse, contigu à un immense foyer de production, entouré de colonies européennes prospères et commerçantes, a des rapports économiques nécessaires avec ses voisins. La situation et les conditions d'existence de l'Indo-Chine sont bien loin de ressembler, par exemple, à celles de notre Sénégal : la Chine n'est pas un Sahara, ni même un Soudan; elle est au contraire une source incomparable de richesses naturelles et beaucoup de produits de notre colonie y pourraient trouver un débouché proche et avantageux. Le moment semble venu, sans oublier jamais les intérêts généraux de la France, de ne plus nous replier craintivement sur nous-mêmes et de faire avec la Chine cette « soudure commerciale » dont la mission lyonnaise a préparé les moyens.

L'exemple du commerce du riz est topique. Le riz est la principale richesse agricole des parties humides de l'Indo-Chine française; les ports du Tonkin et surtout la Cochinchine en exportent chaque année des quantités considérables à destination des marchés chinois. C'est une excellente culture, qu'il serait très utile de nous appliquer à développer par un bon système d'irrigations; car l'Empire du Milieu, avec son immense population et ses famines effroyables, est et sera presque indéfiniment acheteur de riz. Le sucre annamite, exporté par Tourane, trouve en Chine son débouché. A Hong-kong ou à Canton vont la cannelle de l'Annam, le cunao du Tonkin, les bois du haut fleuve; les huiles à laquer ne trouvent guère de vente qu'en Chine. A Hong-kong encore, les charbons de Hon-gai et de Ké-bao ont, mélangés à la houille japonaise et transformés en briquettes, un marché avantageux. Ainsi, une grande partie des produits de notre colonie asiatique sont assurés, en Chine, d'un débouché que les ports trop lointains de France ne sauraient leur offrir. De même à l'importation : il faut distinguer entre les catégories de marchandises. Malgré les tarifs protecteurs, les filés de coton venus de France peuvent difficilement lutter avec les articles indiens, tandis qu'au contraire, pour les tissus, cotonnades et toiles de lin ou de chanvre, les envois de France sont en progrès. Les soies du Tonkin sembleraient devoir trouver dans notre région

lyonnaise un excellent débouché : elles n'y arrivent qu'en quantités insignifiantes, malgré un droit de 100 francs par 100 kilos sur les soies grèges exportées ailleurs qu'en France ou dans nos colonies; et, si l'on en croit les conclusions de la mission lyonnaise, ce système aurait pour effet de diminuer très sensiblement les exportations du Tonkin vers Canton, sans réussir à augmenter les envois vers la France.

Mais tout, en ces matières délicates, est une question de mesure et d'espèces particulières ; les règles d'application pratique varient avec les conditions géographiques, politiques, économiques. Il reste acquis cependant qu'une partie du commerce tonkinois et cochinchinois ne peut se faire qu'avec la Chine. Que l'on cherche à développer autant que possible les échanges entre nos possessions d'Extrême-Orient et la métropole par une combinaison bien appropriée de tarifs de douane, rien de mieux ; mais il faut en même temps permettre à notre colonie de profiter du contact de l'immense marché qui est à ses portes.

Ce même esprit de prudence et d'opportunité devrait régler nos rapports avec les Célestes qui vivent ou trafiquent dans nos possessions. Le Chinois est, pour le moment, indispensable à l'activité commerciale en Extrême-Orient ; il est l'intermédiaire presque obligé des transactions. Mais il faut prendre des précautions contre lui; s'il rend des services comme courtier, il serait fâcheux qu'il devînt le maître, qu'il eût le monopole de certains commerces. Aujourd'hui, tout ou presque tout le trafic du riz, de la soie, de la cannelle, du sucre est aux mains de Célestes qui en recueillent le profit. Le gouvernement colonial bénéficie des droits de douane à la sortie, mais c'est tout l'avantage qu'en retirent nos compatriotes. Le Chinois est envahissant : si on le laisse faire, il finira par tout accaparer (1). Il y a là un véritable danger, contre lequel il est nécessaire de nous prémunir.

Le commerce de l'Indo-Chine avec l'Empire du Milieu est encore peu considérable (2), mais il ne saurait manquer d'atteindre rapidement à une haute prospérité, si nous savons faire du Tonkin, de la Cochinchine, du Cambodge, de l'Annam, des pays de pro-

(1) Une usine d'égrenage de coton, montée au Cambodge par des Français (maison H. Blum et Cie) a été récemment achetée par un syndicat chinois.

(2) La moyenne du commerce de l'Indo-Chine avec la Chine a été, pendant la période 1891-95, de 60 millions de francs en moyenne et le chiffre s'est élevé, en 1895, à 86 millions, dont 40 millions pour le riz de la Cochinchine. (Louis Raveneau : *La Chine économique*, dans les *Annales de Géographie*, 15 janvier 1899, p. 73.)

duction intense, capables de fournir à la mère patrie les produits d'Extrême-Orient et surtout d'alimenter les marchés chinois. La réalisation de cette prospérité économique est soumise à des conditions extérieures à la colonie elle-même : elle suppose l'adoption et l'application d'une politique commerciale mûrement étudiée, soucieuse de s'adapter à la réalité complexe des faits, nettement déterminée dans sa ligne, mais consciente de la variété des cas particuliers, souple, et pour ainsi dire « opportuniste, » et surtout pratiquée avec cette continuité et cette persévérance sans lesquelles il n'est de succès ni dans la bataille politique, ni dans la concurrence économique.

IV

Le Tonkin est, par sa position géographique, le débouché naturel de toute une région du Céleste Empire : la voie du Fleuve Rouge, qui trace une ligne presque droite depuis le Yun-nan jusqu'à la mer, est la route la plus courte entre les hauts plateaux du sud-ouest chinois et les ports de la côte. Trois provinces sont les voisines immédiates de nos possessions : le Kouang-toung, le Kouang-si et le Yun-nan (1).

La géographie et la politique, en nous faisant les voisins de la Chine par le sud, ne nous ont point favorisés. Du côté où il confine aux possessions françaises, l'empire chinois se hérisse d'un réseau enchevêtré de montagnes qui servent de support à de hautes plaines peu fertiles et peu habitées. La prodigieuse masse des plateaux du Thibet, compactes et de structure simple, qui élèvent leurs immenses solitudes glacées à la hauteur du Mont-Blanc et qui poussent leurs arêtes au delà de 8 000 mètres, semble, en se prolongeant vers l'Est, se désarticuler; elle se creuse de sillons étroits et profonds, de longues cassures qui disloquent l'amas colossal et où coulent, proches les uns des autres par leurs sources, tous ces grands fleuves de l'Indo-Chine et de la Chine dont les embouchures s'espacent sur des milliers de lieues de côtes, depuis les deltas de l'Iraouaddy et de la Salouen jus-

(1) Sur toutes les questions économiques concernant la Chine méridionale et ses relations avec le Tonkin, on consultera les très remarquables publications de la Mission lyonnaise (*La Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, 1895-1897, avec cartes, plans et gravures. Lyon, A. Rey et Cie, 1898, in-4°. — *Rapport général sur l'origine, les travaux et les conclusions de la Mission lyonnaise*, présenté par M. H. Brenier, directeur de la Mission, Lyon, A. Rey et Cie, in-4°).

qu'à l'estuaire du Hoang-ho. Sur tout l'orient du Thibet, sur tout le sud de la Chine, les rameaux détachés de l'énorme plateau, comme d'une main aux multiples doigts, s'épanouissent en éventail, tantôt rampant jusqu'à la mer en chaînes allongées et minces, tantôt s'élargissant en plateaux comme celui du Yun-nan, ou encadrant des plaines merveilleusement riches et fertiles comme celles de Se-tchouen. C'est au pied méridional de ce formidable empâtement de montagnes que le Fleuve Rouge étale son delta; mais, tandis que le plateau se termine sur le Yang-tsé et sur les vallées de la Birmanie par des falaises à pic, il tourne ses pentes les plus accessibles du côté du Fleuve Rouge. Interposé comme un gigantesque tampon entre notre domaine et la riche vallée du Yang-tse, le Yun-nan est la forteresse naturelle où s'est arrêtée la domination des Célestes. Qui est maître de cette citadelle commande toute la Chine méridionale, la haute vallée du Yang-tsé et le cours supérieur de tous les grands fleuves qui descendent au sud ou à l'est vers l'Indo-Chine ou vers la Chine; de là l'importance capitale du Yun-nan au point de vue du commerce comme au point de vue politique ou militaire; s'il tombait entre les mains d'une puissance européenne, toute sécurité disparaîtrait pour le Tonkin: sa respiration serait coupée.

Le Kouang-toung s'étend le long de la mer en une longue bande côtière. Tout l'orient, arrosé par le bas Si-kiang, a son centre vital à Canton et dans la ville anglaise de Hong-kong; la partie occidentale seule est voisine de nos possessions et entretient avec elles des relations suivies par le port très fréquenté de Pakhoï. Séparé de la mer par le Kouang-toung, le Kouang-si est une province montagneuse, pauvre, mal peuplée. La branche supérieure du Si-kiang arrose quelques cantons moins hérissés de hauteurs, mieux cultivés, qui sont dans la zone économique de Canton et qui y envoient, par Ou-tchéou, leurs marchandises. La vallée du Yeou-kiang, parallèle à la frontière du Tonkin, est étroite, inculte, coupée de massifs montagneux, parsemée çà et là de rares bourgades peu commerçantes, dont la population vit, sans besoins et sans activité, sur un sol sec et ingrat. Nan-ning-fou, avec ses 60 000 habitans et son commerce annuel d'environ 16 millions de francs, est le plus grand centre de la région; c'est un relais important sur la route commerciale de Pakhoï au Yun-nan. Une partie des marchandises, descendant des hauts plateaux, suivent en effet le cours du Yeou-kiang par Pé-sé et Nan-ning, jusqu'à ce qu'elles

aient atteint le méridien de Pakhoï; là, les jonques (1) débarquent leur chargement qui, en dix ou douze jours, est transporté par terre jusqu'au port. Pakhoï est donc, dans la région voisine du Tonkin, le point de concentration des importations et des exportations, la tête de ligne de la route chinoise du Yun-nan (2).

Le Yun-nan n'est pas l'Eldorado que parfois l'on se figure; mais il renferme des richesses naturelles, agricoles et minières, qui, exploitées et développées, fourniraient les élémens d'un trafic considérable. Son climat, peu agréable à cause de la violence des vents, est tempéré et sain; sa situation géographique, à la rencontre des routes d'expansion française et anglaise, fait de la « question du Yun-nan » l'une des plus graves de la politique asiatique. La province compte environ une dizaine de millions d'habitans; mais la population est toute concentrée dans quelques vallées fertiles et bien arrosées. Le sol, dans ces cantons privilégiés, donne deux récoltes par an : l'une de fèves, de blé et surtout d'opium, que l'on appelle « le petit printemps; » la seconde ne fournit que du riz; c'est le « grand printemps. » Les musulmans ont introduit sur les plateaux l'élevage du bétail; mais c'est dans les mines surtout qu'est l'espoir économique du Yun-nan. Les dernières explorations, notamment celles de la mission lyonnaise, ont constaté, dans le sous-sol, la présence de grands amas de plomb argentifère et de cuivre, de gisemens de fer, d'étain, de zinc, de mercure, de sel; enfin, presque partout on a signalé des couches de houille. Étudiées et mises en exploitation par des compagnies dirigées par des Européens, ces mines pourraient fournir à l'exportation, par les voies terrestres ou fluviales, un chiffre considérable de tonnes de métal.

On trouve donc au Yun-nan les promesses d'un brillant essor économique; mais tout le commerce de la province ne se dirige pas vers le golfe du Tonkin, soit par la voie du Fleuve Rouge, soit par la branche occidentale du Si-kiang : la région du nord-est, au point de vue commercial, est une dépendance du Se-tchouen. Au sud-ouest, dans la région montueuse qui sépare le Mékong des

(1) Sur 500 jonques qui, d'après M. Brenier, passent annuellement à Pe-se, deux dixièmes seulement descendent le fleuve jusqu'à Canton.

(2) Le trafic de Pakhoï, évalué de 15 à 17 millions de francs, est en voie continuelle d'accroissement. Pakhoï est le centre de rayonnement commercial d'où dépendent, outre une partie du Kouang-si et une bande étroite du Kouang-toung, la région orientale du Yun-nan et un riche canton du Koui-tcheou, autour de Ganchouen et de Houang-tsao-pa. — Les importations sont doubles des exportations.

vallées birmanes, une bonne partie du trafic se dirige vers Bahmô et le bassin de l'Iraouaddy; enfin, quelques caravanes circulent entre Se-mao et Xieng-mai, à travers les États Shans. Mais, pour tout le centre et l'est de la province, la ville de Mong-tsé est le grand marché distributeur où arrivent les marchandises importées et où se concentrent celles qui sont destinées à l'exportation. Notre diplomatie en a obtenu l'ouverture et un consul français y réside.

Le trafic du Yun-nan et des régions qui avoisinent nos possessions avec le golfe du Tonkin se fait, en résumé, par deux grandes voies : celle du Yeou-kiang (branche occidentale du Si-kiang) et celle du Fleuve Rouge (1). Attirer ce commerce vers nos ports a été le but de notre politique; c'est en demandant des concessions de chemin de fer qu'elle a cherché à l'atteindre. Déjà, dans le traité de paix du 9 juin 1885, apparaissait le souci de la pénétration dans la Chine du sud-ouest; et lorsque, après l'intervention de 1895, la France entama à Pékin des négociations en vue d'obtenir des garanties de sécurité pour les frontières du Tonkin et des facilités nouvelles pour le commerce, il fut entendu que « les voies ferrées, soit déjà existantes, soit projetées, en Annam, pourraient, après entente commune, et dans des conditions à définir, être prolongées sur le territoire chinois (2). » C'est en vertu de ce traité que la Compagnie de Fives-Lille demanda l'autorisation de continuer, sur 70 kilomètres, jusqu'à Long-tchéou, la ligne tonkinoise de Phu-lang-thuong à Langson. Après de longues négociations dilatoires, d'autant plus difficiles qu'il fallait établir une jurisprudence, la Compagnie obtint enfin, le 5 juin 1896, la signature d'une « concession de construction et d'exploitation à forfait, au compte et au risque de la Chine, pendant une durée de trente-six ans, pouvant elle-même être prolongée ou renouvelée. » Le premier pas, le plus difficile, surtout en Chine, était fait.

Un an après, comme compensation à l'ouverture du Si-kiang accordée aux instances des Anglais, il fut convenu (3) qu'après l'achèvement du tronçon de Long-tchéou, si la Compagnie de Fives-Lille avait « convenablement réussi, » le gouvernement

(1) Voir *Rapports commerciaux de la mission lyonnaise*, p. 200.

(2) Paragraphe 2 de l'article 5 de la convention complémentaire du 20 juin 1895. L'historique de cette question des chemins de fer jusqu'à la concession de la ligne de Long-tchéou est résumé d'une façon saisissante dans une lettre de M. Gérard à M. Hanotaux (9 juin 1896). *Livre jaune*, n° 27.

(3) Convention du 12 juin 1897. *Livre jaune*, n° 50, annexe, n° 2.

chinois s'adresserait à elle pour le prolongement de la voie ferrée « dans la direction de Nan-ning et de Pé-sé. » Le même acte diplomatique stipulait que l'administration impériale exécuterait les travaux nécessaires à l'amélioration des routes fluviales et terrestres qui conduisent du Tonkin à Yun-nan-fou; « faculté sera donnée, était-il dit encore, d'établir une voie de communication ferrée entre la frontière de l'Annam et la capitale provinciale, soit par la région de la rivière de Pé-sé, soit par la région du haut Fleuve Rouge. » Enfin, après le meurtre du père Berthollet, au Kouang-si, le gouvernement français reçut du Tsong-li-Yamen l'assurance formelle que « seule la compagnie française ou franco-chinoise pourra construire tous chemins de fer ayant Pakhoï pour point de départ (1). » Ainsi nous disposions de toutes les principales voies de pénétration vers le Yun-nan; nous avions, pour ainsi dire, un choix de chemins de fer; l'important était de se décider pour l'un ou pour l'autre et de commencer en hâte les travaux, car les Chinois, gens pratiques, sont étonnés de toutes ces demandes qui souvent restent sans effet; lorsqu'ils auront vu achever l'une des lignes et qu'ils en auront compris l'utilité, il sera beaucoup plus facile d'obtenir d'eux des avantages nouveaux.

La ligne de Pakhoï à Nan-ning est évidemment la moins urgente. Il nous suffit pour le moment d'avoir pris, en quelque sorte, une assurance contre l'immixtion possible d'une puissance étrangère dans le golfe du Tonkin, et d'être sûrs que, si une voie ferrée doit partir de Pakhoï, elle sera française ou franco-chinoise. — Au contraire, la Compagnie de Fives-Lille pousse les travaux de la ligne de Lang-son à la frontière et à Long-tchéou; mais il a fallu d'abord refaire l'ancienne voie; elle n'avait que $0^{m},60$ de largeur, on lui donne 1 mètre; si, dans un avenir que l'on peut entrevoir, nos chemins de fer annamites se relient aux grands réseaux chinois, il faudra, par une troisième transformation, adopter l'écartement normal. C'est ainsi que nous entendons les économies! — Long-tchéou n'est qu'une bourgade de 5 000 habitans, dont le trafic insignifiant ne saurait assurer à notre chemin de fer un fret suffisant; c'est jusqu'à Nan-ning qu'il faut nous hâter de pousser la ligne nouvelle. Là seulement il sera possible d'opérer, au profit de nos ports tonkinois, une dérivation du courant commercial qui suit le Yéou-kiang. Mais

(1) M. Pichon à M. Hanotaux. *Livre jaune*, n° 73 (28 mai 1898).

autant il est nécessaire d'atteindre perpendiculairement la route commerciale du Yun-nan à Pakhoï, autant il serait imprudent de la doubler parallèlement d'un chemin de fer entre Nan-ning et Pé-sé; nous risquerions de faciliter ainsi, au profit de Pakhoï, une concurrence dangereuse à la route plus directe du Fleuve Rouge (1). Cette dernière voie est en effet, pour l'avenir du Tonkin, la plus avantageuse. La rivière elle-même paraît à peu près inutilisable pour la grande navigation, à cause des rapides qui l'obstruent; ses eaux seront sans doute plus précieuses pour l'irrigation que comme « chemin qui marche; » mais c'est en remontant la vallée du Fleuve Rouge que le gouvernement de l'Indo-Chine a entrepris de conduire une ligne ferrée jusqu'au cœur du Yun-nan. Le projet, entrevu par les Doudard de Lagrée et les Dupuis, est, on le sait, en voie de réalisation. Une loi votée par le parlement français, sur les instances de M. Doumer, a autorisé l'Indo-Chine à contracter un emprunt de 200 millions pour l'exécution de tout un programme de voies ferrées dans la colonie. Le succès de la première émission, l'activité que l'on déploie, le récent voyage du gouverneur général à Yun-nan-fou, sont de bon augure pour la réussite prochaine de nos projets de pénétration. La voie future s'élèvera sur les plateaux par la vallée d'un petit affluent de gauche du Fleuve Rouge, passera un peu au nord de Mong-tsé et atteindra enfin Yun-nan-fou.

C'est un fait d'expérience courante que le trafic d'une voie ferrée est toujours supérieur au trafic des routes qui, avant la création de la ligne nouvelle, en tenaient lieu. Pareille fortune arrivera sans doute à nos lignes du Tonkin. Les provinces qui avoisinent nos domaines ne sont ni les plus fertiles, ni les plus commerçantes du Céleste Empire; elles ne sont pas susceptibles, comme la vallée du Yang-tsé, d'un développement économique presque indéfini; mais il ne faut pas oublier qu'il y a moins de trente ans, lors de la grande révolte du sud-ouest, il a péri, par la guerre ou les massacres, 12 à 15 millions d'hommes, dans les seules provinces du Yun-nan, du Kouang-si et du Koui-tchéou. Tout a été ravagé, les mûriers ont été coupés, les villes démantelées. La repopulation et la reconstruction se font peu à peu :

(1) A lord Salisbury, qui lui demandait son avis sur la concession éventuelle à la France d'un chemin de fer de Pakhoï à Nan-ning, sir Claude Mac Donald répondait, le 20 mai 1898 : « Il ne gênerait pas les intérêts anglais, mais au contraire les favoriserait. » (*Blue Book*, n° 122.)

déjà le Yun-nan est beaucoup plus riche et plus prospère qu'au temps où M. Rocher le décrivait (1); après l'horrible saignée, la Chine du sud-ouest renaît.

L'ouverture de voies de communication nouvelles hâtera certainement le renouveau économique de ces malheureuses provinces; des besoins, jusqu'ici inconnus, naîtront de la possibilité même de les satisfaire. Les indigènes de la région travaillaient seulement assez pour subvenir aux nécessités de chaque jour et leur naturel désir de gain n'osait pas se risquer à un trafic lointain, dont le mandarin eût recueilli tout le profit. Les capitaux étrangers, engagés dans des entreprises dirigées par des Européens et exécutées par des Célestes, viendront transformer cette contrée, développer ses ressources cachées et ses énergies latentes. La disposition topographique du pays nous garantit que le Tonkin profitera de cet essor commercial de l'avenir; les rapports intimes entre le Yun-nan et la basse vallée du Fleuve Rouge sont dans la nature des choses : nul doute qu'ils deviennent de plus en plus fréquens, si nous combinons notre système de droits de douane de manière que la voie directe ne soit pas plus coûteuse que la route par Pé-sé et Nan-ning, plus longue et soumise aux *likins*.

En même temps que les rails s'élèveront sur les hauts plateaux, il sera nécessaire d'organiser l'exploitation des mines; les houillères donneront au chemin de fer le combustible et les gisemens métalliques lui fourniront le chargement de ses wagons. Il appartient aux Français de rendre à l'exploitation les gisemens abandonnés et d'ouvrir les autres : les traités nous en concèdent le droit. La déclaration du 12 juin 1897, confirmant et précisant la convention du 20 juin 1895, stipule que, « dans les trois provinces du Kouang-toung, du Kouang-si et du Yun-nan, le gouvernement fera appel, pour les mines à exploiter, à l'aide d'ingénieurs et d'industriels français. » Si les traités suffisent à créer un droit, le nôtre est indiscutable; mais, en Chine surtout, les conventions ne valent guère que par l'usage que l'on en sait faire : le Tsong-li-Yamen, impuissant à résister, finit toujours par accéder à toutes les demandes, mais compte sur les circonstances pour ne pas exécuter ses promesses; volontiers même, il accorde la même chose à deux puissances différentes, trouvant son avantage

(1) Em. Rocher. *La Province chinoise du Yun-nan*. Paris, 1872, 2 vol. in-8°, carte.

à susciter des jalousies dont il sait très habilement profiter.

Qu'il s'agisse de mines ou de chemins de fer, le plus sage est de ne pas nous endormir sur la foi des textes et des signatures. Pour que nos droits ne puissent être contestés ni par les Chinois, ni par nos rivaux européens, il est nécessaire d'abord de les exercer : en Chine, c'est la politique des résultats qu'il faut résolument adopter. Les Allemands, dans le Chan-toung, en ont donné un exemple saisissant; ils n'ont toléré aucune concurrence étrangère pour les voies ferrées ou les mines; mais ils ont l'énergie de se mettre eux-mêmes à l'œuvre sans retard et de prouver par l'effet la validité de leurs droits. Ainsi devons-nous faire : nous avons besoin d'une politique ferme, qui garde avec vigilance les positions acquises et en conquière de nouvelles; mais nous manquons surtout d'hommes énergiques et de capitaux audacieux pour mettre tout de suite à profit les avantages obtenus par nos diplomates ou les terres conquises par nos soldats. Sachons donc défendre nos droits, mais sachons aussi en user. A ce prix est la prospérité et l'avenir de notre empire asiatique.

V

Mais la vraie Chine, avec ses millions d'habitans et ses immenses ressources naturelles, ce n'est ni dans les plateaux du Yun-nan, ni dans les enchevêtremens montagneux du Kouang-si qu'il la faut chercher : ce sont les bastions du Céleste Empire, mais le foyer intense de la vie n'est pas là. Le centre d'attraction du commerce et de la population, le point de convergence des grandes routes naturelles, c'est la vallée du Yang-tsé. Pour participer à l'essor écomonique de l'empire, il faut atteindre l'artère qui lui porte la vie et la fécondité, il faut parvenir au Fleuve. Là, en quelque point de son cours, est l'aboutissement nécessaire de notre pénétration; notre réseau ferré ne saurait avoir pour point final une bourgade perdue au milieu des montagnes du sud-ouest, il faut que l'une de nos lignes, s'enfonçant à travers les plateaux et les chaînes, aille chercher l'aliment nécessaire à sa prospérité jusque sur les rives du grand fleuve où pénétrera bientôt par le nord la ligne de Pékin à Han-kéou, reliée au Transsibérien, et où parviennent par l'est les bateaux anglais, allemands, japonais. Le terme naturel de nos voies tonkinoises n'est pas l'énorme agglomération de villes et d'hommes qui se presse autour de Han-

kéou ; ce centre incomparable d'activité économique est trop loin de nos frontières et nous y serions devancés : c'est vers le Se-tchouen qu'il faut tourner nos efforts.

Le Se-tchouen est comme le vestibule de la Chine en avant du Thibet : blotti au pied de l'énorme entassement des plateaux, il a une bonne partie de son territoire couverte des rameaux détachés de la masse ; mais plusieurs affluens du Fleuve Bleu ont fertilisé de leur limon de belles plaines, parsemées de collines. Rien ne manque à la richesse naturelle de ces cantons favorisés qui entourent Tchoung-king et Tchen-tou. Le sous-sol abonde en charbon, en fer, en sel ; la terre, d'une fécondité merveilleuse, produit le riz, l'opium, le coton, le thé, le tabac, l'indigo, le chanvre ; l'arbre à laque et le mûrier poussent partout (1) ; du Thibet arrivent par caravanes le musc, les peaux, les laines. Tant d'avantages naturels ont fait du Se-tchouen l'une des provinces les plus peuplées de l'Empire du Milieu. Près de 40 millions d'hommes se pressent sur les terroirs les plus fertiles et la densité de la population y atteint 175 habitans par kilomètre carré. Mais à ces richesses accumulées, à cette foule d'hommes entassés et pullulans, il manque une issue commode vers l'extérieur. Le Yang-tsé n'est navigable pour les jonques qu'à partir de Souifou ; les routes de terre sont longues et à peine praticables. Le jour où le Se-tchouen communiquera plus facilement avec le reste du monde, son activité productrice et son besoin d'échanges grandiront dans des proportions impossibles à prévoir. L'industrie, déjà établie à Tchoung-king, prendra son essor, favorisée par l'abondance des matières premières et par le bon marché des salaires (35 à 40 centimes par jour, y compris la nourriture). Le Se-tchouen est affamé dans les années de disette de riz ; il en absorberait des quantités énormes, s'il était en relations rapides avec un pays producteur. Si notre grande voie tonkinoise venait plonger par ses racines dans cette contrée fabuleusement riche, elle lui apporterait, avec les procédés et les capitaux du dehors, le riz nécessaire à sa faim, les machines et les outils indispensables à la mise en œuvre de toutes ses ressources ; elle serait son plus court débouché vers la mer.

(1) Le Se-tchouen — pour donner seulement un chiffre — produit annuellement, d'après l'estimation des spécialistes de la mission lyonnaise, 2 400 000 kilogrammes de soie valant 25 millions de francs et pourrait en produire pour plus de 70 millions.

De Yun-nan-fou, un chemin de fer peut, en se tenant sur les plateaux et en passant par le grand centre de Pi-tsié, dans le Koui-tchéou, parvenir, par une voie à la vérité difficile, mais enfin praticable, jusqu'à Soui-fou ou à Lou-tchéou, à l'embouchure de l'une des rivières qui descendent de la région de Tchéntou et arrosent, à l'est et à l'ouest d'une chaîne peu large, les plus fertiles campagnes du monde. Si nous le voulons avec énergie et persévérance, et surtout si nous sommes décidés à nous mettre à l'œuvre sans retard, nous pouvons relier à notre empire d'Asie l'un des plus riches marchés de toute la Chine.

Pour nous, Français, le nœud de la question d'Extrême-Orient est sur le Yang-tsé, au Se-tchouen. Pénétrer dans cette grasse province, c'est aussi l'ambition des Anglais; ils y convoitent pour leur industrie un débouché encore inexploré, une terre encore vierge à exploiter; surtout, peut-être, ils espèrent trouver au Se-tchouen le point par où, de la vallée du Yang-tsé, devenue, comme une autre Égypte, une dépendance de l'empire britannique, ils rejoindront, par delà les montagnes, leurs colonies de la Birmanie et de l'Inde. Des bouches du Fleuve Bleu jusqu'à Aden et à Ceylan, l'Asie deviendrait anglaise!

Mais la nature, avant les hommes, a posé, à l'encontre de cette envahissante ambition, des obstacles terribles. Par trois points, par Koun-lon sur la Salouen, par Bahmô et par MyitKyina sur l'Iraouaddy, les lignes anglaises de Birmanie aboutissent ou vont aboutir jusqu'au pied des montagnes; mais partout elles se heurtent à d'énormes murailles, à des chaînes de 4000 mètres, séparées par des vallées profondément encaissées, auprès desquelles paraissent médiocres les pentes que nous avons à escalader pour sortir du Tonkin. L'impossibilité de faire parvenir une voie ferrée sur les plateaux du Yun-nan, en franchissant les vallées de la Salouen et du Mékong, semble presque démontrée; mais l'intérêt de la Grande-Bretagne est si grand et si évident qu'elle n'est pas découragée par ces difficultés extraordinaires. Créer des débouchés nouveaux, c'est la loi de sa vie économique : quelles que soient les dépenses, elle peut les supporter; quelles que soient les difficultés, l'art des ingénieurs peut les vaincre. Le nouveau vice-roi des Indes, lord Curzon, dès sa nomination, prescrivait de pousser activement les travaux des chemins de fer birmans. Prenons donc garde, malgré tout, de nous laisser devancer à Yun-nan-fou.

Repoussés à l'ouest par la nature, les Anglais tentent de pé-

nétrer dans le haut Yang-tsé en remontant son cours : de tout le bassin du Fleuve, ils veulent faire leur lot dans le partage des influences en Chine. Le procédé que les « impérialistes » préconisent est simple et déjà connu, c'est « l'égyptianisation : » du Fleuve Bleu on veut faire un autre Nil, de Chang-hai une nouvelle Alexandrie, plus commerçante encore et plus populeuse que l'ancienne; le chemin de fer, prolongé par un service de bateaux, irait de l'extrémité du Dekkan aux rives de la mer de Chine, comme, en Afrique, il ira du Cap au Caire. Ces projets grandioses transparaissent à chaque page du livre qu'au retour de sa tournée commerciale, vient de publier le contre-amiral lord Charles Beresford. Sans doute, il tient encore pour la « porte ouverte : » ne faut-il pas que les produits anglais pénètrent partout dans l'Empire du Milieu? mais, comme la politique de la porte ouverte a reçu quelques accrocs, comme le « cas épreuve » de Niou-tchang a déçu les prétentions britanniques et que, nous non plus, nous ne sommes pas disposés à nous plier à toutes les volontés des « jingoes, » lord Charles Beresford (1), et, avec lui, tout le parti impérialiste, incitent le gouvernement à une occupation effective de la vallée du Yang-tsé ; sous prétexte d'y établir l'ordre et d'y faire la police, on insinue qu'un service de canonnières anglaises pourrait être établi sur le fleuve, « comme sur le Nil, » et qu'il faudrait réorganiser l'armée chinoise avec des officiers et des cadres anglais. N'est-il pas, en effet, « inutile, comme le dit lord Charles Beresford, que la porte soit ouverte, si le désordre est dans la chambre? » Puis, comme en Égypte, on provoquera quelques troubles pour faire durer l'avantage de la répression; les négocians britanniques, les sujets de la reine, s'installeront de-ci de-là, on invoquera le devoir de les protéger, et peu à peu l'immense vallée du Yang-tsé se trouvera, sans secousses, passée sous le protectorat de Sa Majesté britannique. Après l'Inde et l'Égypte, la Chine sera sous la griffe du léopard.

Déjà la presse batailleuse et les paladins de « l'impérialisme » protestent à grand fracas, dès que la France obtient la moindre concession de mines ou de chemins de fer ; ils réclament des

(1) Ouvrage cité, notamment au chapitre *Observations*. On trouvera des suggestions analogues dans le livre de A.-R. Colquhoun : *China in transformation* (Londres et New-York, Harper, 1898, in-8°), notamment p. 339, 378. — Cf. l'article cité ci-dessus de M. Louis Raveneau. — Cf. également un article du capitaine Yunghusband, dans la *Contemporary Review* d'octobre 1898.

compensations, ils prétendent nous exclure de la vallée du Yang-tsé. Pour fonder leur droit, ils font grand état des « déclarations d'inaliénabilité ; » ils savent bien cependant qu'elles n'auront jamais d'autre portée que celle que les chancelleries européennes voudront bien leur prêter. Les Anglais ont obtenu du Tsong-li-Yamen une « déclaration » portant que jamais aucun territoire du bassin du Yang-tsé ne serait aliéné ; mais nous avons obtenu un acte analogue pour les trois provinces qui nous avoisinent, et cependant les Anglais y réclament les mêmes droits que nous ; ils ont même, dans l'une d'elles, occupé Kao-loung ; pour le Yun-nan et le Kouang-toung, le *Foreign office* peut exhiber, comme nous, une « déclaration. » Il est donc bien évident que ces formules diplomatiques n'ont pas d'autre portée que d'affirmer l'intégrité du Céleste Empire.M. Brodrick, qui ne paraît pas partager l'ardeur belliqueuse de lord Charles Beresford et qui l'en raillait finement à la Chambre des communes, rappelait, dans un récent discours, que la convention anglo-française du 15 janvier 1896 garantissait aux deux puissances signataires les mêmes avantages dans les provinces du Yun-nan et du Se-tchouen : ce qui serait accordé à l'une le serait, par le fait même, à l'autre. Nous pouvons donc, aussi bien que nos voisins, demander une concession de chemins de fer au Yun-nan ou au Se-tchouen. Ne nous laissons pas détourner de notre but par des fantômes de « déclarations, » car l'Angleterre n'a aucun privilège exclusif dans la vallée du Fleuve Bleu. C'est en vain que les « impérialistes » ont essayé de tirer de la dernière convention anglo-russe une confirmation de leurs prétendus droits : c'est donner aux textes un sens complaisant. Les Russes ont obtenu dans le nord l'avantage qu'ils souhaitaient pour leurs chemins de fer, ils ont à peu près exclu les Anglais de la Mandchourie ; en revanche, ils se sont engagés à ne pas demander de concessions dans le bassin du Yang-tsé, où ils n'ont, en effet, aucun intérêt et où leurs marchandises sont assurées de pénétrer par la ligne franco-belge. Ni de cette convention, ni d'aucun autre acte diplomatique, les Anglais ne sauraient arguer pour s'attribuer un droit exclusif quelconque sur une partie quelconque de la vallée du Fleuve Bleu.

Quelles que soient d'ailleurs les couleurs dont l' « impérialisme » voudrait voiler ses convoitises, il apparaît assez clairement que, des Indes à la mer de Chine, nous sommes menacés de l'établissement d'un grand empire britannique. Malgré les décla-

rations pleines de bon sens et de modération de M. Brodrick, en réponse au « discours belliqueux » de lord Charles Beresford (1), ce danger est réel, parce que la politique de la Grande-Bretagne est envahissante par nécessité économique. Mais, par la fatalité de notre destinée, ici comme en Afrique, la route de l'expansion française coupe à angle droit celle de l'expansion anglaise. Ou notre empire asiatique sera confiné dans le sud, sans issues vers les parties riches de la Chine, ou nous pénétrerons les premiers jusqu'au Se-tchouen et d'abord à Yun-nan-fou, où notre voie croise celle des Anglais. Si nous ne savons pas employer toute notre énergie à n'être pas devancés à ce carrefour stratégique et commercial où est la clé de l'arrière-pays tonkinois, nous aurons trouvé Fachoda au milieu de la Chine. Après l'empire de l'Afrique, l'empire de l'Asie sera à la Grande-Bretagne. La question d'Afrique est réglée contre nous : si nous n'y prenons pas garde, il en sera bientôt de même de la question d'Extrême-Orient.

VI

La France a, vis-à-vis de la Chine, une double tradition politique; les événemens qui en composent la chaîne peuvent au premier abord sembler contradictoires : nous avons, avec les Anglais, ouvert la Chine au commerce et à la civilisation européenne; nous avons seuls la charge de protéger les catholiques sur son territoire; en 1895, nous avons sauvé son intégrité et nous l'avons, depuis, respectée; mais, en même temps, nous avons conquis et organisé, aux portes du Céleste Empire, une grande et belle colonie, nous sommes devenus par terre les voisins des Chinois et nous avons dû vider avec eux quelques différends; des intérêts nouveaux sont venus s'ajouter à ceux que nous avions déjà dans l'empire; une politique provinciale s'est greffée sur notre politique générale. Mais, en dépit de quelques apparences, la double série de nos intérêts et de nos droits peut se concilier et nous inspirer une méthode générale d'action en Chine, qui soit à la fois avantageuse à la France, soucieuse des droits des autres, respectueuse aussi de cette personnalité historique, malgré tout imposante, qu'est l'Empire du Milieu. C'est au nom des intérêts chinois bien compris que nous avons demandé et obtenu des concessions de mines

(1) Discours du 9 juin 1899.

et de chemins de fer; et c'est au nom des bonnes relations traditionnelles entre le gouvernement de la République et celui du Fils du Ciel que le Tsong-li-Yamen nous les a accordées. S'il y a là, à vrai dire, une formule diplomatique, il y a aussi une vérité. Sans parler du prestige dont nous avons toujours joui à Pékin et que le malentendu de Chang-hai n'a pas pu sérieusement entamer, sans insister de nouveau sur l'autorité morale et l'influence effective que nous assure le protectorat du catholicisme, nous avons en Chine de grands intérêts matériels, et le chiffre de nos échanges y est, par ordre d'importance, le second. Que l'amiral à qui l'Angleterre confie en Extrême-Orient des missions commerciales affirme, s'il le veut, « que la France et la Russie n'ont aucun trafic avec la Chine (1), » les statistiques suffisent à démentir ces exagérations voulues et les faits se chargent de faire comprendre aux Célestes quelle différence il faut faire entre les Français et les Russes, par exemple, dont les entreprises et les travaux sont conformes aux besoins les plus évidens de l'Empire du Milieu, et d'autre part ces Anglais et ces Américains, qui parlent de fonder un immense *trust* pour l'exploitation générale de la Chine, qu'ils traitent comme un placer aurifère ou un gisement de houille.

L'intégrité de la Chine, seul moyen de prévenir l'explosion belliqueuse des convoitises rivales, a toujours été l'une des règles de notre politique en Extrême-Orient. Même après l'occupation de Kiao-tchéou et de Port-Arthur, l'expédient des cessions à bail a maintenu le principe de l'intangibilité des dix-huit provinces. Mais il ne faut pas nous dissimuler que, malgré les formules habiles et quoiqu'on ait « sauvé la face, » on parle de plus en plus du partage de la Chine. Comme les Européens, une fois installés sur les côtes de l'Inde, ont été amenés peu à peu à la soumettre tout entière, de même, peut-être, les circonstances et l'incurable faiblesse du gouvernement entraîneront-elles, petit à petit et sous couleur d'organisation et de mise en valeur, une véritable conquête du Céleste Empire. Si cette éventualité se produit, nous savons où devront s'exercer nos revendications.

Nous voulons, nous aussi, « la porte ouverte » en Chine; et, pour nous servir des termes mêmes qu'employait récemment M. Brodrick caractérisant la politique anglaise, « nous ne voulons pas perdre notre temps et notre énergie en luttes stériles avec

(1) Discours du 9 juin aux Communes.

d'autres puissances qui poursuivent la même grande œuvre que nous (1). » Malheureusement, toutes les paroles des hommes d'État et des écrivains britanniques ne sont pas empreintes d'un bon sens aussi rassurant : c'est de la politique « impérialiste » que vient, en Chine comme en Afrique et dans le monde entier, le péril présent. Malgré ses prétentions et les chiffres enflés de son commerce, l'Angleterre comprend qu'elle manque en Chine d'un point d'appui territorial : de là ses efforts pour rejoindre la vallée du Yang-tsé à la Birmanie, de là sa jalousie envers la Russie, qui est chez elle, et envers la France, qui s'est créé en Indo-Chine un empire. Le commerce britannique lui-même ne gardera pas la situation prépondérante qu'il a acquise en un temps où presque seul il recherchait la clientèle de l'Extrême-Orient. Les statistiques peuvent faire illusion, car elles comptent à l'actif de l'Angleterre tout le trafic de Hong-kong, qui est en réalité un dépôt international. Le commerce anglais l'emporte encore sur tous les autres; mais la prodigieuse croissance des exportations américaines, et, dans une moindre proportion, japonaises, est une menace inquiétante pour sa prépondérance. Il est fatal que le Japon, les États-Unis, les Indes, devenus des pays producteurs d'objets fabriqués, supplantent sur les marchés d'Extrême-Orient les articles britanniques. On retrouve cette inquiétude très nettement sentie au fond des tentatives des Anglais pour accaparer, avec la vallée du Yang-tsé et d'autres provinces encore, tous les grands centres de production et de consommation du Céleste Empire. Au besoin, l'heure venue, et pour sauvegarder les intérêts des commerçans du Royaume-Uni, l'on saurait bien « fermer la porte » aux marchandises étrangères et réserver aux seuls sujets de la Reine les bénéfices de l'exploitation de la Chine.

Voilà le danger qui, véritablement, menace l'empire chinois et les intérêts européens. Si les conseils de « l'impérialisme » l'emportent, si l'Angleterre ne peut se passer de ces nouvelles Indes que seraient la vallée du Yang-tsé, il faudra, pour parer à ce péril plus grave que le danger japonais, recourir à la politique de 1895 : l'entente des puissances continentales de l'Europe pour résister aux envahissemens de la Grande-Bretagne est le seul remède contre l'impérialisme conquérant. Si les grandes puissances consument leurs forces en querelles intestines, si elles ne s'ap-

(1) Discours du 9 juin en réponse à lord Charles Beresford.

pliquent pas à développer en paix leur prospérité économique, elles s'apercevront un jour, qui est peut-être proche, qu'elles ont été peu à peu évincées par la Russie, à moitié asiatique, par les États-Unis, riverains du Pacifique, et surtout par le Japon. Tandis que les nations occidentales cherchent à se tailler, dans la riche dépouille, leur part, les Japonais font entendre doucement à Pékin qu'eux seuls sont les vrais amis du Céleste Empire, qu'eux seuls n'ont pas cherché à le démembrer; leurs projets ont subi un échec lors de la dernière révolution de palais qui a détruit le parti des réformes, favorisé et conseillé par le marquis Ito, mais leur œuvre n'est pas morte. Le jour est peut-être moins éloigné qu'on ne le croit où la Chine, en partie régénérée, en tout cas dotée des instrumens de nos civilisations, écoutera avec sympathie les suggestions des Japonais et appliquera avec eux, au profit du monde jaune, une nouvelle doctrine de Monroë. L'immense Chine réserve peut-être des surprises aux imprudens qui l'ont éveillée de son sommeil.

Il faut, quoi qu'il doive advenir, bien voir que la question d'Extrême-Orient a pris dans la politique générale l'une des premières places, bientôt peut-être la première. Toute la politique russe de ces dernières années a ses raisons d'être en Extrême-Orient, et la politique anglaise pivote autour des deux grandes questions du Nil et du Yang-tse. C'est en Extrême-Orient que, pour la première fois, l'alliance franco-russe s'est manifestée pratiquement; c'est là aussi que, pour la première fois depuis 1870, la France et l'Allemagne ont ostensiblement marché d'accord. Peut-être faut-il voir dans l'intervention commune de 1895 un indice et un précédent, car l'allure des affaires européennes tend aujourd'hui à se régler sur les fluctuations des intérêts coloniaux. S'il est vrai que l'aurore de nouvelles conjonctions politiques a lui sous le ciel d'Extrême-Orient, il est certain aussi que des complications y peuvent surgir qui déchaîneraient jusqu'en Europe de terribles conflits : peut-être l'ancien monde verra-t-il des querelles, nées sur les bords du Fleuve Bleu, venir troubler la vieillesse des nations occidentales, comme, il y a quelques années, les cendres impalpables épandues dans les airs par le Krakatoa vinrent, elles aussi, du lointain Orient, troubler, jusque sous les climats d'Europe, la sérénité radieuse de nos couchers de soleil.

René Pinon.

LA FAILLITE MAYARD

RÉCIT DE LA VIE D'AFFAIRES

PREMIÈRE PARTIE

I

— Allô, allô.

— Qui parle?

— Le greffier du tribunal de commerce. Est-ce vous, Peulvey

— Oui, que désirez-vous?

— Le tribunal vient de déclarer une grosse faillite, les *Docks Vinicoles*. Vous êtes nommé syndic... Comme, précisément, le principal créancier se trouve dans mon cabinet, vous feriez bien de venir... Le failli est en fuite, et il va falloir prendre certaines mesures... urgentes.

— Mais certainement. J'arrive. Merci!

M. Peulvey, un homme entre deux âges, très barbu, assez fort, un peu l'air d'un contremaître de fabrique, boutonna sa redingote, prit son chapeau, le brossa minutieusement; puis il rangea quelques papiers et s'en fut fermer sa caisse restée entr'ouverte.

Le syndic marchait d'un pas allègre, la tête haute, l'air satisfait. On était en juin, et c'était la première faillite sérieuse qui lui advenait depuis le commencement de l'année. Jusque-là, rien que de pauvres liquidations d'épiciers, de merciers ou de débitans. Celle-ci ferait compensation...

Et puis il allait, pendant quelque temps, diriger en maître une très importante exploitation, chose toujours intéressante. Car,

bien sûr, les créanciers tiendraient à ce qu'on s'efforçât de garder la maison ouverte afin de conserver la clientèle. Et il se répétait : « *Docks Vinicoles, Docks Vinicoles!...* »

— C'est drôle, fit-il, je connais assez bien mon Beauvais, mais je n'ai jamais entendu parler de cet établissement. Ce doit être au delà du chemin de fer...

Dans le bureau du greffier, un homme âgé, replet, à perruque trop blonde, à joues molles, était en train d'exposer d'une voix dolente combien son cas était malheureux, tandis que, nonchalamment assis de travers, le greffier, un petit ventru, souriant, de gros sourcils très noirs, la barbe et les cheveux blancs, l'air gouailleur, une cigarette aux lèvres, dodelinait de la tête, murmurait des « oui, oui, parfaitement, » mais, en réalité, songeait bien plutôt à certaine partie projetée pour le lendemain chez un notaire de Senlis, dont la cave passait pour la meilleure du département. Ce créancier bavard, qui ne voulait pas s'en aller, l'assommait, et c'était surtout afin d'en être débarrassé que le greffier avait téléphoné au syndic.

Aussi, dès que celui-ci parut, le greffier :

— Monsieur Sandgrain, de Bordeaux, maître Peulvey ! M. Sandgrain est l'un des principaux créanciers des Docks.

— 27 000 francs ! soupira M. Sandgrain.

— J'avoue, fit le syndic, que cette maison m'était totalement inconnue. Où est-elle donc installée?

— Rue du Cordier, monsieur. Une vaste construction nouvelle, en briques rouges et grises...

— Ah! oui! je vois ça, derrière le manège, un peu plus loin qu'un maréchal... Attendez donc!... Est-ce que la façade n'est pas ornée de statuettes?... Tiens, j'avais cru que c'était une maison religieuse... Alors, c'était au contraire...

— *Au contraire* est dur, mon cher Peulvey, fit le greffier. Songez que monsieur, lui aussi, est dans les vins.

— Ah ! monsieur le greffier... Certainement l'état de marchand de vins est honorable, mais enfin, avouez que... il était bien difficile de deviner, en passant par là,... que ces statuettes dans des niches... ces hauts murs austères...

— J'avoue tout, mais, croyez-moi, ne perdez pas de temps, laissez monsieur, qui doit reprendre le train de trois heures sept, vous raconter ce qu'il sait. C'est fort curieux... Il paraît que ces Docks Vinicoles sont une société à la tête de laquelle se trouve,

ou plutôt se trouvait avant sa fugue, un nommé Mayard, le type de flibustier le plus audacieux... Quant à moi, je vous laisse, je suis attendu par le président. Au revoir, messieurs!

Le syndic avança un peu la chaise et se mit à prendre des notes sur son carnet.

— Je vous écoute, monsieur Sandgrain.

— Voici, monsieur le syndic, tout ce que je sais. *Docks Vinicoles* n'est que l'étiquette. La raison sociale est *Constantin et Cie*. Constantin, savez-vous qui c'est? Tout simplement... le garçon de cave! autrement dit un homme de paille, un prête-nom. Mayard, qui a sans doute de bonnes raisons pour cacher son vrai nom, — très probablement, c'est d'après des renseignemens que je viens de recevoir de Belgique...

— Et ce Mayard est en fuite?

— Oui. Un de ses charretiers l'a dénoncé comme ayant truqué toute une série d'énormes foudres, précédemment remplis d'alcool, mais qui ne contiennent plus que de l'eau... Le système est ingénieux... Il y a tout un attirail de tuyaux de caoutchouc pour aller de la bonde au robinet d'en bas... Avec deux ou trois litres d'alcool, on jouait le tour à la régie. Bref, Mayard, apprenant, par des intelligences qu'il a su acheter, qu'on allait le coffrer, s'est hâté de disparaître. Il a dû passer la frontière. Je doute que vous réussissiez à mettre le grappin dessus. Au surplus, que vous le pinciez ou non, qu'importe! Ce que nous désirons, nous les créanciers, c'est une bonne réalisation du gros stock qui se trouve dans les magasins, ou déposé aux Entrepôts généraux.

— Et quelle valeur attribuez-vous à ce stock?

— Aux Entrepôts, j'estime qu'il y en a pour 22000 francs. Ce sont surtout des vins d'Espagne, mais warrantés, et la somme prêtée doit balancer la valeur de réalisation. Donc presque rien à revenir par là. En revanche, rue du Cordier, il pourrait bien y avoir dans les 110000 à 115000 francs de liquides divers.

— C'est énorme, fit le syndic, qui ouvrait des yeux émerveillés. Je vais m'informer tout de suite si les assurances-incendie sont en règle...

— C'est vrai, sapristi, si ça brûlait!... je n'y songeais pas!

— C'est là une de nos grosses responsabilités, — un incendie survenant avant que les polices ne soient transférées à la fail-

lite, et, alors, devant le sinistre, des compagnies de mauvaise foi se dérobant!... Enfin, je suis content de voir que j'ai sous la main un actif sérieux... Et maintenant, le passif, en soupçonnez-vous l'importance?

— Trois cent mille environ.

— Bigre!... Enfin on pourra peut-être encore distribuer 25 pour 100. C'est joli, après tout, par le temps qui court.

— Hélas! j'ai bien peur que vous ne donniez ni 25, ni 15, ni 10!

— Et pourquoi donc?

— Il y a un gros créancier... qui prétend tout absorber par privilège.

— Qui ça? Le propriétaire?... Il n'a droit qu'à ses loyers de l'année en cours, plus une année d'indemnité.

— Je le sais de reste... je suis assez souvent pris dans de mauvaises affaires pour cela... Mais il y a un autre privilège, quand il s'agit d'un commerce de liquides. Il y a la régie!

— Eh bien?... Comment pourrait-il lui être dû une grosse somme?

Le créancier fit la moue. Il semblait trouver son interlocuteur peu intelligent.

— La régie, monsieur, est créancière de tout ce dont Mayard l'a frustrée par ses sorties clandestines des alcools qui existaient, ou étaient censés exister dans les grands foudres. Vous savez que les marchands en gros ne paient les droits qu'au fur et à mesure de leurs livraisons à la clientèle. Le recensement des *existences* constate de temps en temps le chiffre des liquides sur lesquels les marchands n'ont point encore acquitté les droits. Par exemple, chez Mayard, le recensement de janvier constatait 200 hectolitres d'alcool. La fraude est découverte. Aussitôt nouveau recensement et le montant des existences tombe à 160 hectolitres. Cela fait 40 hectolitres, devant aussitôt les droits à 2 fr. 40 par litre, soit 9600 francs. Il y a de plus une forte amende. Bref, pour des causes diverses, la régie nous réclame 18000 francs.

— On la paiera... puisqu'on ne peut faire autrement... et il restera encore de la marge...

— Malheureusement, elle a tout saisi, il y a deux jours. Elle a affiché la vente pour lundi, la vente aux enchères, la vente devant la porte... J'étais à Bordeaux, quand j'ai reçu une dépêche de mon placier, et je suis accouru aussitôt. C'est moi qui ai provoqué la mise en faillite, dans l'espoir que le syndic qui

serait nommé par le tribunal, prenant rapidement l'affaire en main, trouverait une combinaison pour éviter cette vente qui serait désastreuse. Si la régie vend, il n'y aura pas même de quoi payer les 18 000 francs de droits!

— Vraiment?

— Devant la porte, sur saisie, les liquides se vendent en général fort mal! Vous aurez quelques feuillettes prises par de petits « mastroquets », ou par les rares rentiers des alentours qui se trouvent avoir besoin de vin. Mais il y a là plus de cent barriques, mon cher monsieur.

— Et le commerce de gros?

— Le gros, par système, n'achète presque jamais aux ventes publiques, pour bien des raisons, qu'il serait trop long de vous expliquer. Donc, pas d'illusion! Si la régie poursuit sa vente, elle prend tout.

— Mais, voyons, il faut empêcher cela. Vous êtes, dites-vous, gros créancier?

— Oui, 27 000!

— Eh bien! qui vous empêche de payer la régie. Nous vendrions ensuite le stock par petits lots, à l'amiable.

— Malheureusement... je ne le puis pas.

— Pourquoi?

— Eh! répliqua aigrement M. Sandgrain, vous en parlez bien à l'aise, mais 20000 francs ne se trouvent pas dans le pied d'un cheval, et moi, qui ai tout mon capital en mouvement, je ne saurais distraire une aussi forte somme de ma circulation... C'est bien plutôt *vous* qui devriez faire cette avance.

— Moi?... Moi, syndic, une avance pareille? Mais on n'a jamais vu cela.

— Eh bien! on le verrait,... Et pourquoi pas?... Est-ce défendu par la loi?... A Bordeaux, nos syndics, j'en suis persuadé, font des avances. Sans découvert, pas de commerce possible, et, en somme, on fait du commerce, quand on gère une faillite!... Naturellement, si vous ne possédez pas les 20000 francs, n'en parlons plus, mais, si vous avez, sinon de l'argent, au moins des titres sur lesquels vous puissiez emprunter, il me semble tout indiqué...

— C'est tellement en dehors de nos habitudes!

— Comme vous voudrez... Au surplus, votre intérêt est lié au nôtre... Quand la régie aura tout pris, il ne vous restera, comme à nous, que vos yeux pour pleurer, tandis que, si vous aviez rendu

à la faillite ce service hors ligne, j'aurais été le premier à demander au président du tribunal de doubler vos émolumens... Vous allez perdre là de 4000 à 5000 francs, au bas mot.

Le syndic, tout songeur : — Ne serait-ce pas plutôt à la collectivité des créanciers de faire les fonds? Groupez-vous, messieurs!

— Mais vous savez bien que je ne les ai pas sous la main, les créanciers. Il y en a à Bercy, à Bordeaux, à Cette, à Alicante!... Le temps de correspondre avec eux, et tout sera nettoyé!

— En ce cas, je crains bien...

— Voyons, monsieur le syndic, murmura Sandgrain dont la voix se mouillait, je vous en prie. Faites un effort; sauvez-nous!... Vous ne courez aucun risque, aucun! Et je serais venu de si loin, je me serais adressé à votre digne président afin qu'il choisisse le syndic le plus actif! Car c'est lui qui m'a dit tout de suite : « Je vous donne Peulvey. J'en ai de plus forts en droit, mais, lui, je n'en connais pas de plus débrouillard! sans compter que, sous des dehors calmes, c'est un homme qui se passionne pour sa tâche. Et puis adroit, plein de ressources. »

On est toujours sensible à de tels complimens. Peulvey se mit à rire : — Trop galant, le président, mais franchement...

— Voyons, promettez-moi tout au moins d'y réfléchir.

— Oh! quant à cela, monsieur Sandgrain, je vous promets de piocher la question. Mais enfin... Peut-être... nous verrons...

— Je vous remercie....Et maintenant un dernier mot : vous avez dans cette maison Constantin un garçon précieux, c'est le voyageur, cette bonne bête de Gresloud... Vous connaissez au moins de réputation Gresloud?... Quoi? Vous n'en avez jamais entendu parler? Mais c'est un type extraordinaire... Le jobard le plus jobard qu'il soit possible! Mayard lui a pris son argent, sa femme, tout, et Gresloud a dit *amen*.

— Quel homme est-ce donc?

— Un faible et un niais, pas de caractère. Avec cela, une humilité à vous tendre l'autre joue si vous le souffletiez. Il avait autrefois une assez gentille affaire près d'ici, à Raucourt. Un beau jour, sans qu'on ait jamais compris pourquoi, il a installé à sa place ce fameux Mayard qui sortait on ne sait d'où... Il a accepté de le servir, de n'être plus que son employé : voyez-vous ça!... Non, on n'est pas idiot à ce point! Le plus curieux, c'est qu'il possède la plus belle clientèle religieuse du département.

Le syndic, l'air absorbé, tortillait les pointes d'une barbe déjà grisonnante.

— Tiens, mais alors... il me vient une idée à propos de ce Gresloud. Il a sans doute des fonds d'engagés dans l'affaire des Docks? Il est créancier lui-même?

— Certainement, et gros créancier. Le principal même... sauf à voir, fit M. Sandgrain, si cette créance est régulièrement inscrite sur les livres, car, sans cela...

— Eh bien! je le fais venir. Je lui montre que, si je n'obtiens pas d'un négociant de la place qu'il prenne tout le stock à bon prix, les créanciers n'ont aucun dividende à espérer. Or, une seule considération pourra déterminer un achat aussi important, c'est la perspective de s'attacher Gresloud. Si cet homme est, comme vous me le dites, un placier hors ligne, on va se le disputer avec acharnement, au grand profit de ma faillite.

— Maître Peulvey, fit M. Sandgrain en lui serrant les deux mains avec effusion, vous avez là une idée géniale!... Votre président vous jugeait bien... Je cours chez Gresloud et je me charge de le décider; mais, de grâce, faites plus... Avancez les 20000 francs!

— Eh bien! c'est possible...

— Ah! monsieur le syndic, vous pouvez compter sur toute notre reconnaissance... Je vous jure...

— Ne jurez pas, fit Peulvey avec un sourire tranquille, — car, voyez-vous, dans une faillite, syndic et créanciers ne sont jamais longtemps amis, — mais envoyez-moi Gresloud le plus tôt possible.

II

Le lendemain, le syndic venait à peine de descendre à son cabinet et commençait à dépouiller son courrier, quand sa porte s'ouvrit doucement, et un homme parut, qui se tint à distance dans la posture la plus humble. Il murmura seulement, du ton de quelqu'un qui implore, ces trois mots : « Je suis Gresloud. »

Le syndic l'examina. L'homme pouvait avoir entre quarante-cinq et cinquante ans. Il était tout mince, fluet, le cou grêle, la tête petite, les épaules tombantes; et puis des yeux bleus, candides, un peu étonnés, des yeux de bon petit enfant, mais avec quelque chose de triste et de las qui était presque touchant.

— Monsieur Gresloud?... Veuillez donc vous asseoir. Vous semblez intimidé?

— Ah! fit le visiteur, se laissant tomber dans un fauteuil, une main devant les yeux, je suis bien malheureux.

— Vous perdez beaucoup dans la faillite Mayard?

— Tout ce que je possédais, tout!... Et s'il n'y avait que l'argent! reprit-il sourdement, avec un accent si douloureux, que Peulvey, peu impressionnable de son naturel, en fut tout saisi. Même le syndic devina soudain que cet homme, qui passait pour avoir abdiqué toute sa personnalité entre les mains d'un autre, devait être un bien singulier bonhomme. Alors il déposa sa plume, se croisa les bras, puis, se tournant à demi sur son fauteuil :

— Racontez-moi donc comment vous avez connu Mayard. J'ai besoin de tout savoir.

Gresloud restait comme indécis, toujours avec son air morne. Enfin, il soupira:

— Mais... me croirez-vous?... C'est bien... étrange, ce que j'aurais à vous dire... Et du reste, sais-je bien moi-même ce qu'a été ma vie depuis qu'un autre s'est... emparé de moi?...

— Emparé?

— Oui! Voici trois ans que je suis un corps sans âme. Je ne m'appartiens plus, j'appartiens à Mayard... Oui, monsieur, je vous assure que c'est vrai. Aujourd'hui, grâce à ce qu'il est loin, je recouvre ma liberté; mes bras et mes jambes peuvent se mouvoir comme je le veux... Ma langue peut exprimer ma pensée, mais tout cela, je n'aurais pu le faire, il y a huit jours, car Mayard était alors mon maître... mon maître absolu.

— Que me contez-vous donc là? voyons!

— Vous ne me croyez pas, fit tristement Gresloud. Et cependant comment expliquer que j'aie pu livrer tout à cet homme, ma maison, ma fortune, — si j'avais continué à être moi-même?

— Monsieur, je ne dis point que je ne vous crois pas, seulement... je suis un peu... abasourdi, de prime abord. Enfin, continuez. Alors, — selon vous, — c'est une espèce de... pas grand'-chose que ce Mayard.

— Le dernier des misérables, monsieur; mais, moi qui vous déclare cela en ce moment, — parce que cet homme dont je ne peux même pas prononcer le nom sans trembler, est très loin, sans doute en Angleterre, — je vous tiendrais demain un tout autre langage... s'il revenait... Et, à la pensée que Mayard pou-

vait revenir, Gresloud se mit à frissonner des pieds à la tête.

— Voyons, voyons, remettez-vous.

— J'ai... peur.

— Peur de quoi, de qui?

— ... De lui... peur qu'il ne reparaisse... Alors que deviendrai-je, que deviendront mes pauvres enfans, ma femme? Le malheureux baissa la tête et se couvrit le visage de ses mains.

— Votre femme? Savez-vous qu'on raconte... de singulières choses... Il est impossible que vous n'en sachiez rien.

— Oh! de grâce, monsieur!... Eh bien! non, je ne le crois pas, je ne veux pas... ce serait horrible! Et, dans un sanglot : — Mon Dieu, mon Dieu, m'avez-vous donc abandonné à ce point?...

Il y eut un long silence.

A la fin, le syndic, qui était resté songeur, reprit doucement:

— Si vous le voulez bien, revenons à la question. Précisez-moi *où* et *quand* vous avez connu Mayard.

— A quoi bon? soupira Gresloud, vous diriez de mon récit qu'il est invraisemblable.

— Parlez et je vous croirai. Vous m'inspirez confiance.

— Eh bien! monsieur, voici mon histoire. Je suis un pauvre garçon, pas intelligent, sans volonté, surtout sans défense... Je n'ai jamais pu lutter... Ma mère, que j'ai perdue, il y a douze ans, fut veuve de très bonne heure. C'était une femme douce, charitable, dont la maison était la maison du bon Dieu. A Feuquières, où nous habitions, tous les malheureux venaient chez nous du matin au soir, sûrs de ne jamais repartir les mains vides. D'une grande piété, elle passait une partie de sa journée dans l'église... Elle m'a appris à ne songer qu'à une seule chose (ici Gresloud devint très rouge), à mon salut... Comme elle, j'étais souvent en prières... A Raucourt, où j'habitais naguère avec ma petite famille, je ne manquais jamais d'aller matin et soir m'agenouiller devant l'autel de...

— Est-il bien indispensable, mon bon monsieur Gresloud, de me narrer tout cela?

— Hélas! oui, c'est indispensable... Je ne suis pas comme les autres. Il faut que vous connaissiez les détails de ma vie.

— Mais voyons, on me disait que vous étiez un placier remarquable, faisant beaucoup d'affaires. Alors, nécessairement, il vous fallait voyager... car ce n'est pas dans les églises que...

— Monsieur le syndic, oui, c'est vrai, j'ai fait beaucoup d'af-

faires depuis trois ans, mais par force, malgré moi, parce que Mayard m'y contraignait... sans cela, j'aurais toujours eu assez pour mes besoins. Ma mère m'avait laissé une gentille aisance, et je n'ai ni goûts luxueux ni désirs de dépense...

— Bref, quand avez-vous rencontré Mayard ? à quelle occasion ?

— Il y a trois ans. A Raucourt, mon magasin se trouvait en face d'une vénérable église consacrée à saint Wast, un saint évêque qui...

— Bon !... arrivez aux circonstances de la rencontre.

— Tous les jours, vers sept heures, ma journée achevée, j'allais passer quelques instans dans une petite chapelle latérale, tandis que tintait l'angelus. Là, je me sentais heureux. Jamais on ne voyait d'étranger dans l'église à pareille heure ; en tout cas, j'étais toujours seul dans ma petite chapelle.

Ce jour-là, c'était en été, au mois d'août, je m'en souviendrai toujours, le 23 août. Il avait fait étouffant toute la journée, et il me sembla, en pénétrant dans cette chapelle à demi obscure, éprouver une sensation de fraîcheur qui m'emplit de plus de gratitude encore envers le créateur. Aussitôt je me jetai à genoux, le remerciant des bénédictions qu'il me prodiguait sans cesse.

Je priais depuis quelques instans avec ferveur, quand, très près de moi, j'entendis un bruit singulier. Je relevai la tête. A trois pas, un homme que je n'avais pas même entendu venir, gisait, tout de son long, sur la pierre qu'il baisait en pleurant.

Saisi de pitié, je quittai vivement mon banc, j'allai à ce malheureux, et, lui touchant l'épaule : « Mon frère, qu'avez-vous ? Dites-le-moi... Confiez-moi votre peine. Peut-être pourrai-je la soulager. » Sans détourner la tête, l'homme sanglota désespérément : « Personne, sur terre, ne peut plus rien pour moi. Dieu m'a maudit... Tout à l'heure, je vais me tuer ! Je viens lui en demander pardon avant ! — Vous tuer, malheureux ! Vous tuer, mais c'est un crime abominable que le suicide... Et puis, vous vous condamnez aux peines éternelles... Non, non, vous ne ferez pas cela, je vous consolerai. — On ne peut consoler ma peine ! — Si ! je serai pour vous comme le bon Samaritain ; prenez mon bras, venez dans ma demeure, mon frère. »

L'homme ne se fit guère prier. Il me suivit. Il dîna à ma table, il coucha sous mon toit... Deux mois après, hélas ! ce misérable était mon maître, maître de tout... Il gouvernait ma maison. Je devins... son employé...

— Et où couchait-il ?

Gresloud, en balbutiant : — Chez moi... dans la chambre d'ami.

— Et vous ?

— ... Dans une petite chambre, en haut.

— Bien, continuez... Alors vous avez été son employé, après lui avoir cédé votre maison. Je sais cela. Vous a-t-il payé un prix d'achat ?

— Non, monsieur, il n'avait rien, mais il a reconnu me devoir 80 000 francs.

— Vous étiez bien avancé !... Est-il permis de se laisser rouler ainsi !... Et quels appointemens vous donnait-il ?

— Je n'en avais pas. Oh ! je vous parais bien sot !... Que voulez-vous ?... Je lui rendais compte de toutes les dépenses de mes tournées et il me les remboursait, mais rien de plus. Souvent même, il me retenait dix sous, un franc que, selon lui, je n'aurais pas dû dépenser.

— Ah çà ! mais, voyons, il n'y a pas d'ascendant moral qui suffise à expliquer une pareille sujétion. Vous étiez la chose de cet homme, il vous annihilait... Et cependant, pour faible que vous soyez, vous n'êtes pas inintelligent ?

— Il allait jusqu'à me battre, monsieur... Et je le laissais faire.

— Et il vous prenait l'affection de votre femme, sous vos yeux, sous les yeux de vos enfans... Et vous ne disiez rien ?

Gresloud murmura, les yeux levés au ciel :

— Je ne pouvais pas.

— Mais on peut quand on veut, que diable !... Vous êtes inouï de me raconter tranquillement des énormités pareilles... Alors, il lui suffisait de vous dire : « Fais ceci, fais cela... » Et vous obéissiez au doigt et à l'œil.

— Il employait des moyens...

— Quels moyens ?

— Des moyens... diaboliques !

Gresloud, en disant cela, semblait en proie à une telle frayeur que le syndic resta béant.

— Lesquels ?

— ... Il m'*hyp-no-ti-sait !*

— Vraiment ? Qu'est-ce que vous voulez dire ?... Comment le savez-vous ?

— Bien des gens me l'ont affirmé... Monsieur le curé de Saint-Wast tout le premier ; car ce digne prêtre n'a jamais été la

dupe des simagrées de Mayard... Il le détestait, le tenait le plus possible à distance, sans cependant oser lui interdire l'église, par crainte du scandale, tant ce Mayard est violent. Le vieux docteur Roger, qui est mort l'an dernier, lui aussi me l'a dit. Il eut même un jour une scène avec cet homme !

— A quel propos ?

— Le docteur savait que Mayard me dépouillait peu à peu. Justement je venais de vendre une petite ferme sur les confins de l'Aisne, à Marolles, et Mayard allait partir en toucher le prix à ma place. Alors, le docteur, rencontrant cet homme, — ça me fait mal de prononcer son nom, — lui fit de sévères reproches...

— Et Mayard, bien sûr, ne répondit que par un haussement d'épaules.

— Oui... Alors le docteur déclara à cet homme qu'il m'hypnotisait pour me voler et qu'il allait le faire arrêter. Je crois que M. Roger vit même à cet effet le procureur de la République, mais celui-ci ne voulut ou n'osa rien faire.

— N'osa, dites-vous?

— Hélas ! monsieur, vous savez que les magistrats ne font plus grand'chose, maintenant, en faveur de ceux qu'on appelle des cléricaux... Et puis, Mayard possédait en haut lieu de puissantes protections... J'ai toujours pensé qu'il avait pris part à quelque grand crime et que ses complices, de gros personnages de la finance ou de la politique, le protégeaient... Comment expliquer autrement qu'à certaines heures de crise, il ait pu obtenir en quelques jours d'assez forts subsides, sortant on ne savait d'où ? Il s'en allait à Paris et revenait, vingt-quatre heures après, le portefeuille bourré de billets de banque...

— Alors, le docteur n'a rien fait d'autre pour essayer de vous sauver?

— Si, un jour, il est allé voir le préfet, lequel est tout-puissant, comme vous savez. Il lui a raconté que Mayard m'appliquait les pouces sur l'estomac, me faisait des passes, m'appuyait les doigts sur les tempes, me fixait dans...

— Qu'avez-vous donc? Vous semblez tout étourdi...

— Oh ! rien que d'y penser, rien que de me rappeler que j'étais hier encore entre les mains de cet homme, j'en suis... (Il soupira douloureusement) comme si j'allais... m'évanouir.

— Dieu merci, c'est bien fini... Et d'ailleurs, si ce chenapan reparaissait, je suis là, moi, pour vous défendre. Continuez !

— Ah! merci, monsieur, vous me réconfortez en m'offrant votre protection. Vous, il ne vous hypnotiserait pas, je l'espère.

— Et qu'a répondu le préfet, quand M. Roger est allé le voir?

Le préfet s'est mis à rire. Il ne niait pas qu'on pût... *hypnotiser*, puisqu'il avait assisté à certaines expériences au théâtre et dans les villes d'eaux; mais il considérait cela comme étant une sorte de prestidigitation où, disait-il, la complaisance des sujets joue un rôle prépondérant.

Le docteur n'a donc rien obtenu, et je n'ai pas été délivré du misérable, que je qualifie de bourreau... parce qu'il est loin, mais que j'appellerais... mon bienfaiteur, s'il était ici.

Gresloud avait prononcé ces derniers mots avec un accent déchirant.

— Quoi! vous en êtes là, malheureux! Mais agit-il sur vous même à distance?

— C'est selon, dit tout bas Gresloud; quand il est dans une maison, je lui obéis, même s'il se trouve à un autre étage que moi.

Gresloud s'arrêta, poussa un soupir, puis il reprit : « Ah, si je pouvais seulement rester huit jours sans subir ses... ses... passes, je crois que je lui échapperais à jamais. Car je me sauverais bien loin.

Il y eut un silence. Le syndic reprit en caressant sa barbe :

— Et savez-vous quelque chose de son passé?

— Très peu. Un jour qu'il était gris, — Mayard boit beaucoup, il a une passion pour le champagne, — il m'a avoué avoir été changeur, puis receleur de titres en Allemagne, puis correspondant à Paris de ces filous de Barcelone qui offrent de soi-disant trésors cachés contre envoi d'une petite somme.

— A-t-il été condamné?

— Oui, je le crois. Il a même dû se sauver du bagne en Prusse.

— Et quel est son vrai nom?

Gresloud parut tout interloqué :

— Je ne sais pas, murmura-t-il.

— Vous ne savez pas? Allons donc, vous le savez; mais il vous aura formellement interdit de le dire jamais?

Gresloud eut un geste découragé.

— Je ne sais pas...

— Allons, quittons le rétrospectif... Vous avez dû recevoir la visite de M. Sandgrain?

— Oui, j'ai causé avec ce monsieur, il m'a exposé votre plan.

— Acceptez-vous d'entrer comme voyageur dans la maison qui achètera le stock?

— Certainement, monsieur le syndic, j'accepte, puisque vous pensez que je dois le faire.

— Alors, c'est parfait. J'espère même traiter sans rabais, ce qui ne se voit jamais. Il est vrai que vous êtes, dit-on, un voyageur incomparable.

— On est trop bienveillant pour mes modestes mérites, fit Gresloud, tandis qu'un sourire furtif éclairait sa pauvre figure poupine et décrépite.

III

Le syndic s'attela vivement à sa tâche. Il se procura, par un emprunt sur titres, les 20 000 francs réclamés par la régie, laquelle dut lever sa saisie. Dès lors, maître de la situation, il se mettait en rapport avec les deux ou trois négocians de la place qui lui semblaient le plus à même de traiter l'achat du stock. Quatre jours après, l'affaire était enlevée. M. Battandier, de la maison Battandier, Vigreux et Cie, aux premiers mots de Peulvey, l'interrompait : « Mon cher, topez-là. A la condition expresse d'avoir Gresloud, j'accepte vos liquides à prix de facture, sauf pour les articles avariés, que je prendrai à dire d'expert. Dès demain, je vous verse un acompte de 30 000 francs et le reste dans un mois. »

A la nouvelle de ce succès, qui courut rapidement la ville, la face des créanciers s'épanouit d'aise.

Aussi, dès leur première réunion au Tribunal, dans la salle des faillites, — il y avait là au moins soixante-dix créanciers, — l'un des principaux, M. Tuffay, banquier, prit la parole, et, en termes gracieux, choisis, — il se piquait d'être très homme du monde, — remercia, au nom de la collectivité, l'honorable syndic, qui, par la hardiesse de son initiative, l'ingéniosité de ses combinaisons, l'activité de ses démarches, avait réussi à réaliser l'actif dans des conditions absolument inespérées. Sur tous les bancs de la salle, ce furent de chaleureux applaudissemens.

Mais le banquier n'avait pas fini. Il reprit : — J'ai commencé par le plus facile de ma tâche, par des complimens, mais je me vois forcé, bien à contre-cœur, d'aborder un ordre d'idées tout différent. Ici, nous allons peut-être nous trouver en désaccord,

M. Peulvey et moi. En effet, des quelques mots que j'ai échangés tout à l'heure avec M. le syndic, il semblerait résulter qu'il se refusera à contester la créance de M. Gresloud. Or, le passif est déjà de 220000 francs *sans lui;* si l'on admet Gresloud, cela fait 330000. Dès lors, le dividende se trouve réduit d'un bon tiers. Eh bien! moi, je vous le déclare, messieurs, je m'opposerai de toutes mes forces, de toute mon énergie, à ce que Gresloud vienne en concours avec nous. Il n'assiste pas à la réunion, ce monsieur, mais, s'il y assistait, je lui dirais tout net les raisons qui me font repousser énergiquement sa créance.

— Très bien! firent de confiance plusieurs créanciers, qui trouvaient excellente toute prétention tendant à accroître leur dividende. Cependant le syndic souriait d'un air un peu contraint.

— Messieurs, fit-il, vous approuvez... tout simplement, permettez-moi de vous le dire, parce que vous avez avantage à ce que M. Gresloud soit écarté, sans quoi vous attendriez de connaître les raisons juridiques de M. Tuffay. Or, ces raisons, il me les a exposées, et, je l'avoue, elles ne m'ont pas convaincu.

— Nous n'avons pas besoin de donner de raison, vociféra d'une voix rauque un gros homme bouffi, à face luisante, les yeux injectés, qui était assis au premier rang. Nous trouvons qu'un Gresloud, complice d'un Mayard, est indigne d'entrer en concours avec nous.

— Voyons, messieurs, observa le juge-commissaire, M. Oursel, — grand, mince, figure sévère, parole lente et grave, qui, jusqu'ici, n'avait semblé prêter qu'une oreille assez distraite à ce qui se disait, — il faut que la discussion reste courtoise. M. Tuffay va nous donner ses motifs, puis M. le syndic présentera ses critiques. Je vous en prie, n'oublions point que nous sommes dans l'enceinte du tribunal... Monsieur Tuffay, vous avez la parole!

Le banquier, sans se presser, reprit alors en ces termes :

— Messieurs, il y a, comme on dit, *fagot* et *fagot*... Nous qui, étrangers à l'entreprise de Mayard, lui avons vendu du vin ou escompté du papier, devons seuls être considérés, c'est au moins ma prétention, comme des créanciers, tandis que cet hurluberlu, — passez-moi le mot, — qui, un beau jour, cède gratis son entreprise à un Mayard, l'installe chez lui, voyage pour lui, celui-là n'est plus, ce me semble, qu'un associé, qu'un commanditaire déguisé. Il sera aisé d'établir qu'il faisait bourse commune, — et le reste, — avec Mayard. Qu'il continue, et que, tant que nous

ne serons pas désintéressés il renonce à émarger à la caisse de la faillite. Voilà tout ce que j'avais à vous dire.

— Messieurs, répondit le syndic, avec un air de bonhomie un peu affecté, je vous assure qu'il m'est personnellement indifférent que M. Gresloud soit ou ne soit pas admis comme créancier, mais laissez-moi vous faire observer qu'il ne faut pas prendre vos désirs pour des réalités. Sans doute, il y aurait grand profit pour la collectivité, pour ce que la loi appelle *la masse*, à ce que la plus grosse créance se trouvât écartée, mais encore ne pouvez-vous obtenir ce résultat que par des voies légales. Or, il faut bien reconnaître que l'honorable M. Tuffay ne nous pas indiqué de *moyen juridique*. Si M. Gresloud plaide demain pour se faire admettre, le tribunal, très probablement, lui donnera gain de cause, attendu que la qualité d'associé qu'on veut lui attribuer n'est pas de celles qui se présument. Il faut un acte pour l'établir. Où est cet acte d'association? En équité, vous avez peut-être raison, mais, légalement, je ne crois pas, sauf à étudier plus complètement la jurisprudence, que votre système ait chance de réussir.

Un vague grognement fut la réponse des créanciers. On lançait au syndic de mauvais regards, on le menaçait sourdement. Le juge-commissaire alors crut devoir prononcer quelques mots afin de détourner l'orage : — Messieurs, vous pouvez compter que je note vos observations et prendrai votre vœu en sérieuse considération. Je puis vous assurer, dès aujourd'hui, que la créance de Gresloud ne sera point acceptée sans un débat approfondi. Messieurs, la séance est levée.

Sans chercher à surprendre ce qui se disait dans les groupes qui stationnaient sur les trottoirs du Palais, le syndic rentra tranquillement chez lui. Peulvey avait un heureux caractère. Il savait que la vie d'affaires est ainsi faite, qu'elle implique toujours la lutte contre quelqu'un. Il savait aussi que le métier de syndic est bien, de tous, celui où l'on est le plus exposé à d'âpres conflits. C'est d'abord le failli qui vous exècre, parce que vous devenez son maître; ce sont les créanciers, aigris par la perte qu'ils viennent de subir, qui récriminent sans fin contre les mesures, quelles qu'elles soient, que va prendre celui qui personnifie à leurs yeux à la fois leur débiteur et la loi, cette loi qu'ils trouvent toujours mal faite. Un syndic est pour eux le vivant symbole de leur infortune présente, comme de tous leurs

mécomptes passés. Et puis, la plupart cherchent à obtenir secrètement de lui quelque petit avantage, quelque privilège aux dépens de la masse. Que le syndic écarte leurs prétentions, ils gémissent. Ils crieront demain, s'ils voient quelque autre obtenir ce qu'eux-mêmes ont vainement sollicité, et alors ne se poseront même pas la question de savoir si celui-là avait plus de titres qu'eux. Ils marmotteront « qu'il y a des malins qui savent la manière d'amadouer les syndics. »

Comme le disait Peulvey à sa femme, alors que, tout en dînant, il lui racontait les menus incidens de son après-midi :

— Dans notre « fichue » carrière, on a toujours des aboyeurs à ses trousses; il faut s'être fait un épiderme bien épais, et l'on ne sent plus la dent des roquets qui veulent vous mordre les mollets.

— Mais, mon ami, s'il y en a de tout à fait enragés dans la bande, si le juge-commissaire est mou?

— Eh bien! ma petite, alors, on est mal pris... C'est une fonction qui ne me paraît pas, à beaucoup près, assez protégée, étant donné qu'elle est d'intérêt public... Aussi, vois-tu, fit-il avec un gros rire, quand nos fillettes seront grandes, je ne les marierai pas à des syndics. Bah! au demeurant, moi, je trotte avec ça comme à vide... je n'y penserai même plus demain; je me replongerai dans mes chiffres, dans mes bouquins de droit, et j'oublierai leurs grincemens de dents... N'importe, c'est curieux de voir une réunion de créanciers commençant par des éloges enthousiastes à un homme et finissant par des huées! Quelle comédie!

IV

— Monsieur! fait, avec un air de mystère, le clerc entrant dans le cabinet de Peulvey.

— Quoi, mon ami?

— Y a là un individu qui demande « après » vous... Il est très sale et a une vilaine tête. Faut-il dire que vous ne pouvez pas recevoir?

— Bah! quand il serait horriblement laid, ça n'est pas défendu!

— Oh! monsieur, si vous voyez, quels yeux il a! Ah! sapristi, j'aimerais pas à le rencontrer au coin d'un bois.

— Faites entrer tout de même.

— Je laisserai la porte entre-bâillée alors...

— Du tout, Gilbert, vous la fermerez complètement...

Le clerc ressortit. Presque aussitôt, on l'entendit dire en gromelant : — Vous pouvez entrer!

Le regard aigu et dur, la face blême, les cheveux et la barbe assez ras, comme si, tondus de près, ils repoussaient depuis peu, un homme entra, qui marcha droit sur le syndic.

Celui-ci n'eut besoin que d'un coup d'œil pour deviner qui c'était.

— C'est vous le failli?

— Oui, c'est moi, fit l'homme d'une voix tonnante, c'est moi qui viens reprendre *mon bien!*

Le syndic avait pâli : « Diable, se disait-il, voilà qui débute mal! »

— Je viens, reprit l'homme qui se tenait tout contre lui, — à ce moment, le syndic remarqua qu'il avait une profonde cicatrice à la joue droite, — je viens me faire *restituer!* Sa voix devint plus rauque, plus menaçante.

Bientôt il se mit à marcher à reculons jusqu'au coin de la pièce, puis, brusquement, il revint, bras levés, hurlant : « Rendez, rendez, rendez tout!... »

« Ah çà! se disait Peulvey, est-ce que cet individu est fou? »

Mais en même temps il se sentait gêné, oppressé, tout mal à l'aise. L'œil de Mayard ne le quittait pas et cet œil devenait formidable. Bientôt le failli se baissa, approchant sa figure de celle du syndic, au point que leurs yeux n'étaient plus qu'à quelques centimètres. Soudain l'homme projeta en avant ses mains aux doigts ouverts, effleurant ainsi le visage de Peulvey. Celui-ci, maintenant, semblait cloué sur place, presque sans forces, comme si une langueur se fût épandue par tout son être.

Mais cela ne dura qu'un instant. Par un énergique effort, le syndic reprit possession de lui-même. Il se leva en sursaut :

— Espèce de canaille, ah! vous essayez de m'hypnotiser... comme l'autre... Bas les pattes, ou je cogne... Allons, vous voyez bien que votre coup est manqué!... Tout de même, c'est un peu fort!

A l'instant même, la figure de Mayard changea. Il prit un petit air doux, baissa la tête et, avec des larmes dans la voix :

— Je suis un névrosé, pardonnez-moi, je ne sais pas me dominer, il faut m'excuser...

Bourru, le syndic l'interrompit :

— Et maintenant, pourquoi êtes-vous revenu?

— Ah! mon pauvre monsieur, on n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers...

— Je connais la phrase... Ça a déjà été dit!...

— ...et je souffrais trop là-bas.

— Où ça?

Mayard hésita, puis, très bas :

— A l'étranger.

— Ça n'est pas vrai? Vous reparaissez parce qu'il y a deux jours, le directeur des contributions a dit tout haut dans ses bureaux qu'il ne vous poursuivrait pas, estimant qu'il valait mieux ne pas ébruiter les procédés de fraude dont vous étiez l'inventeur... Et, comme vous avez des intelligences dans la place, on vous a averti. Alors, quittant votre cachette, — car vous n'étiez nullement à l'étranger, sans quoi vous n'auriez pas eu besoin de vous faire raser cheveux et barbe, — vous êtes reparu... Mais pourquoi diable rapprochez-vous votre chaise? Qu'est-ce que c'est que ces effets de main que vous tentez encore?... Éloignez-vous. Ah çà! est-ce que vous auriez l'impudence de songer encore à m'infliger vos passes, espèce de gredin? Vous voyez bien que vous n'avez pas l'ombre d'action sur moi!...

L'homme obéit et se leva pour écarter sa chaise, mais en se retournant il eut un sourire, le sourire de quelqu'un qui semble se promettre une revanche.

— Allons, votre vrai nom?... vite!

— Michel Mayard.

— Votre vrai nom?

— Mon vrai nom? fit l'autre, un peu troublé.

— Oui, celui sous lequel vous avez déjà été condamné!... Allons, vous voyez bien que je sais tout... Mais je vous préviens qu'en cas de fausse déclaration, je vous fais arrêter, moi! Vous n'ignorez pas qu'un failli qui prend la fuite est un gibier de prison. Vous êtes en cas de banqueroute, tout simplement.

L'homme parut perplexe. Il grogna à demi-voix :

— C'est singulier!... Comment le sait-il?... Puis, se décidant : Mon vrai nom est Michel Dupasseur, dit Dumoulin... Mais, quant aux condamnations dont vous parlez, elles ne signifient rien. Celle à un an de prison, j'avais été victime d'une abominable erreur. C'est pour cela que je n'ai pas voulu rester là-bas. Mes ennemis avaient glissé dans mon dossier des pièces fausses et...

— Une histoire à dormir debout... C'est entendu, tous les condamnés sont innocens. Mais les foudres remplis d'eau?

— Ah! gémit Mayard, toujours la fatalité s'acharnant contre un infortuné. Des apparences trompeuses... Si vous saviez ce qui m'est arrivé !

— J'écoute. Qu'est-ce que vous allez encore inventer?

Le failli, la mine contrite, continua en larmoyant :

— Je n'invente rien... J'ai eu des employés qui m'ont dévalisé... Un matin, rentrant de voyage, — car j'étais toujours en route, je travaillais comme un esclave, — je m'aperçois que, la nuit précédente, un misérable a ouvert les robinets de deux énormes fûts, pleins d'alcool à 80°. Ils sont vides. Les dix mille litres qu'ils contenaient ont été se perdre dans une vieille citerne grillée dont l'ouverture est à ras du sol. Pensez quel désastre pour moi!... Du moment que je ne pourrais plus représenter l'alcool à la régie lors de son prochain recensement, il me faudrait lui verser plus de 20 000 francs de droits.

— Pour qui me prenez-vous?... La vérité, c'est que vous aviez depuis longtemps fait sortir vos alcools la nuit par deux complices qui les portaient chez une femme Vachon, où l'on vient même d'en retrouver. Ils ont avoué. Leur aveu signé est entre les mains de la régie !

Un moment déconcerté, Mayard reprit d'un air navré, une main sur son cœur et le bras tragiquement tendu vers le ciel :

— Oh ! monsieur le syndic, je vois que vous êtes prévenu contre moi. Dès lors, il est bien inutile que je continue de vouloir me justifier... Et cependant, hier soir, j'étais chez un avocat renommé, très honnête, Me Reymoussin... Vous le connaissez?

Le syndic, à ce nom, fit la grimace, puis, répondant à la question :

— Évidemment, tout le monde le connaît.

— Eh bien ! Me Reymoussin m'a écouté, lui, sans se fâcher, sans me menacer. Je lui ai tout dit, et, en partant, il m'a serré la main et m'a dit textuellement : « Mon cher monsieur Mayard, je vois que vous avez été surtout malheureux. L'avocat est le défenseur né des malheureux. Comptez sur mon concours le plus dévoué... »

— Vraiment ?... Ah!... Il vous a dit cela ?... Et combien a-t-il fait payer ce petit compliment ?

Mayard hésitait. Ses mains se crispaient. On put croire qu'il

allait se livrer à quelque violence. Ses yeux papillotèrent. Enfin il reprit :

—... Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai son appui.

— Ah ! goguenarda Peulvey, mes félicitations !... Pourtant, voyons, Reymoussin n'est pas précisément un clérical, lui ?

— Je le sais. Seulement c'est un honnête homme, plein de cœur, qui...

Le syndic trahit, malgré lui, un haussement d'épaules moqueur, mais Mayard continua :

—... a bien compris que j'étais sincère dans ma foi et que c'est pour elle qu'on me persécutait... J'ai des ennemis implacables parmi les libres penseurs...

— Ne jouez donc pas la comédie ! Ne vous posez donc pas en champion persécuté des idées religieuses ! Que vous en ayez imposé à quelques naïfs par toute une misc en scène effrontée, c'est possible, mais Me Reymoussin n'est pas de ceux-là... Allons, voici qu'il est bientôt midi... Revenez à trois heures rédiger votre bilan. J'ai encore à vous entretenir de bien des choses ; notamment, je dois vous mettre au courant des réalisations que j'ai effectuées.

Mayard s'était levé, et, très humble, l'échine basse, il semblait tout oreilles.

Au moment de se retirer, il joignit les mains et, avec des larmes dans la voix : — Je comprends mon malheur, monsieur le syndic ; je suis un homme tombé, et tombé bien bas ; je vous appartiens ; sans votre bienveillance je puis être arrêté... Je vous demande pardon de l'avoir oublié tout à l'heure et vous supplie de ne pas me juger sur... sur mon triste passé... Croyez que vous aurez mon concours absolu... Il reste à faire des recouvremens, je vous y aiderai.

— C'est votre devoir !

—... Seulement, par pitié, ne me faites pas jeter en prison ! Je vous le demande à genoux. Et il fit le geste de se prosterner.

— Je vous promets volontiers de ne réclamer du parquet aucune mesure de rigueur.

— Ah ! merci, fit Mayard, dont la figure s'illumina soudain. Et avant que le syndic eût pu l'en empêcher, il lui baisait chaleureusement les mains, puis il s'enfuyait en s'essuyant les yeux.

. . . . . .

. . . . . .

— Le petit-clerc est-il là ? fit le syndic, qui regardait l'heure à sa montre.

— Non, monsieur Peulvey, il est parti au greffe.

— Eh bien, Gilbert, courez vous-même chez M. Oursel, le juge-commissaire. Dites lui que le fameux Mayard est retrouvé; que je serais très heureux s'il voulait bien se trouver là tantôt quand le failli sera à l'étude. Le maître clerc paraissant un peu surpris, Paulvey reprit : Il le faut! Le gaillard me paraît s'être procuré à prix d'argent de tels appuis que je ne saurais m'entourer de trop de précautions. Aussi serais-je fort aise que mon entretien de tantôt avec cet homme eût un témoin sérieux! Dites bien au juge qu'il y a là une circonstance toute spéciale... sans quoi je ne me serais jamais permis de le relancer ainsi.

Et, en remontant son escalier, Peulvey murmure : « Je ne sais pas pourquoi, mais, tout le temps que ce gredin est resté dans mon cabinet, j'avais beau prendre ma grosse voix, je me sentais gêné... Quel regard fascinateur vous a ce misérable!... En Italie on se signerait devant lui en disant qu'il a le mauvais œil! »

V

M. Oursel, tenant à être ponctuel, arriva un peu avant l'heure indiquée, si bien que Peulvey n'était pas encore rentré.

Le clerc expliqua à M. le juge-commissaire que son patron, à peine Mayard sorti, avait été tout à coup pris de la crainte que cet individu n'essayât de crocheter les serrures des magasins. Qu'une fois entré, le gredin fît par méchanceté couler les alcools à la rue, et l'actif des créanciers disparaissait. Alors, sans même prendre le temps de déjeuner, M. Peulvey avait sauté dans un fiacre avec un serrurier, et couru faire apposer, sur les portes des caves, de grosses serrures de sûreté renforcées de verrous et... Gilbert s'interrompit juste a ce moment, car Mayard entrait dans l'étude, le chapeau sur la tête, l'air crâne. Il sifflotait un petit air. Quand le clerc lui eut dit devant qui il se trouvait, Mayard, arrondissant l'échine avec une prestesse de clown, se confondit en excuses auprès de M. le juge-commissaire. Et il recommença ses protestations du matin. Nul plus que lui ne serait dévoué aux intérêts des créanciers.

— Je veux le croire... mais sera-ce sans arrière-pensée? Je vous préviens que je suis très sceptique. Je ne juge les gens qu'aux actes.

— Oh! monsieur!

— Au surplus, dit M. Oursel, puisque vous êtes, en ce moment, si bien disposé, asseyez-vous là, dans l'étude; vous trouverez dans le coin vos registres de commerce. Rédigez-moi votre bilan, c'est-à-dire l'état détaillé de votre actif et de votre passif, et signez. Je tiens à ce que vous signiez.

Mayard parut n'avoir pas bien compris. En fait, il essayait de peser en lui-même le pour et le contre de cette signature: refuser, c'était s'exposer à une arrestation; mais écrire ce bilan... Si cela comportait acceptation de la faillite? Hum!... C'est qu'il n'entendait pas du tout l'accepter! Ah! mais non!

Il balbutia d'un air niais qu'il ne savait pas trop comment on dressait un bilan.

— Vraiment?... C'est singulier pour un commerçant! Eh bien! il va vous être remis un modèle, fit le juge sèchement... Mais, d'ailleurs, voici votre syndic qui rentre... Bonjour, maître. En votre absence, j'expliquais au failli, qui disait l'ignorer, comment on établit un bilan.

— Pour un homme qui, entre autres métiers, a été agent financier, ricana le syndic, cette ignorance est bizarre... Allons, Mayard, restez là. Écrivez ce qu'on vous demande. Dès que ce sera fait, apportez-moi votre travail. Je vais, pendant ce temps, m'entretenir de votre affaire avec M. Oursel.

Dix minutes plus tard, le clerc frappait à la porte et faisait entrer Mayard. Celui-ci ne disait mot; il avait sa mine la plus éteinte, la tête affaissée sur le côté, baissait les yeux. Il refusa par humilité la chaise qui lui était indiquée et resta debout, plongé dans une rêverie morne, bien que, par momens, certain regard qu'il lançait vers le coffre-fort du syndic témoignât qu'il s'intéressait encore à de certaines choses.

M. Peulvey, prenant le bilan qui lui était présenté, se mit à le lire tout haut :

ACTIF

Recouvremens à effectuer sur divers	3 200 fr.
Marchandises en magasin, estimées	105 000 »

— Alors, fit le syndic, suspendant sa lecture, alors vous estimez que vos liquides ne valaient que 105 000 francs? C'est bien entendu?

L'œil de Mayard trahit une inquiétude. Hein? Est-ce que cette question aussi cachait un piège?

— Eh bien, répondez!

— Mais, murmura enfin Mayard,... quel prix en avez-vous donc obtenu?

Le syndic sourit:

— 108 000 francs!

— Vraiment!... 108 000 francs. C'est extraordinaire... Oh! je n'espérais pas un tel résultat... Mais alors, reprit-il vivement, c'est peut-être que je m'étais trompé; peut-être valaient-ils davantage. J'en aurai oublié dans mes calculs, sans quoi vous n'en auriez pas tiré pareille somme... C'est vrai, je me souviens qu'il y en avait bien davantage... Je vais changer le chiffre... L'émotion m'avait troublé la mémoire et, mes livres n'étant pas au pair, je ne savais pas exactement...

— Vous ne changerez rien du tout, dit froidement le juge-commissaire. Votre syndic a fait une réalisation merveilleuse. Le succès de cette vente est dû à l'habile combinaison qu'il a imaginée de vendre en quelque sorte Gresloud avec les marchandises. Il a mis votre voyageur dans le lot, ce qui a doublé la valeur du stock.

— Quoi! Gresloud ne serait plus libre? demanda Mayard, qui fronçait le sourcil... Oh! oh!... Voilà qui ne me convient guère.

— Comment dites-vous cela? il ne vous *convient pas* que Gresloud se soit prêté à sauver les intérêts de vos créanciers?... Mais ne prenez donc pas ce ton arrogant, s'il vous plaît, fit le juge.

Mayard baissa la tête sans répliquer.

Le syndic avait repris sa lecture. Arrivé à la nomenclature du passif, en tête duquel figurait Gresloud, il s'arrêta:

— Celui-là, je dois vous l'annoncer, sera contesté. Certains créanciers, qui connaissent votre ancien patron devenu votre voyageur, comptent le décider à renoncer de lui-même à sa créance et à s'abstenir de produire aux affirmations.

— Oh! par exemple! Et de quel droit? Gresloud, murmura-t-il d'une voix qui tremblait de colère, Gresloud ne renoncera jamais. Vous entendez, *jamais!*

— Pourquoi?

— Parce que je ne le veux pas.

— Mais s'il veut, lui?

— Lui! reprit Mayard en gouaillant, lui!... Mais *ça* n'existe pas, Gresloud. Gresloud, c'est moi! — Tandis qu'il parlait, les muscles de ses mâchoires se tendaient, et il arpentait la pièce à

grands pas. — Gresloud, je le mets dans ma poche... Et vous voudriez que j'accepte qu'il renonce!... Plus souvent, ah! nom de D...!

— Hum! fit en riant le syndic, pour un soi-disant dévot, vous avez des jurons... risqués!

Mayard haletait de fureur. Il se voyait au pouvoir de gens qui se moquaient de lui. Allait-il pouvoir se dominer? Soudain, comme s'il comprenait que la patience allait lui échapper, il demanda à partir, ne se sentant pas bien.

— Vous pouvez vous retirer, fit le syndic... Mais il faudra revenir, tous les matins, vous mettre à ma disposition.

— Soit! dit-il, en faisant claquer rageusement la porte derrière lui.

Restés en tête à tête, le juge-commissaire et le syndic échangèrent leurs impressions. Elles étaient sévères pour le banqueroutier. M. Oursel déclarait tout net que jamais face humaine ne lui avait paru refléter une convoitise aussi basse, quand le clerc, poussant la porte sans bruit, entra sur la pointe des pieds. Il avait une mine bouleversée :

— Oh! monsieur! oh! monsieur! oh!... si vous saviez!

— Quoi?

— A la porte de l'étude, dans l'escalier, Mayard s'est trouvé en face de... Gresloud. Il a aussitôt... pris celui-ci par le bras, l'a adossé contre le mur sur le palier, sans que Gresloud ait osé souffler mot... Et il le tient. Il lui appuie les pouces sur les tempes... et lui frotte les paupières... On l'entend dire : « Tu feras ceci... Tu diras cela... Je le veux! »

— Le misérable! s'écria Peulvey, avec un violent coup de poing sur la table. Eh bien! mon ami, allez vite, prenez Gresloud par le bras et amenez-le-nous ici, *seul*... Dites à Mayard de disparaître et promptement. Allez! Eh bien! monsieur Oursel, le voilà l'hypnotisme auquel vous ne croyiez pas... Je parie que le Gresloud que nous allons voir ne ressemble guère à celui qui hier encore me contait les infamies de Mayard... Mais le voici, attention!

A ce moment, traîné par le clerc, un être falot apparut. On eût dit un cadavre, tant sa face, ses mains étaient exsangues. Il s'affala dans le fauteuil et laissa tomber sa tête sur le côté. De ses yeux mi-clos, on ne voyait plus que le blanc.

— Je le maintiens, dit le syndic, qui s'était levé; sans cela, il tomberait en avant. — En effet, Gresloud était courbé en deux,

plié, comme écrasé. M. Oursel lui adressa la parole. Alors l'autre se mit à geindre sans rien dire de compréhensible. Il semblait d'ailleurs souffrir cruellement.

— Gresloud, intima le juge, dites la vérité. Tout à l'heure, Mayard vous a donné un ordre. Quel était cet ordre? Répétez-le!

L'homme poussa un long et faible gémissement, si faible qu'on le perçut à peine. Sa tête oscilla d'un côté, puis retomba de l'autre, mais aucune parole ne sortit de ses lèvres. Le juge répéta sa question avec plus d'énergie. Toujours même mutisme, même accablement.

— Ah çà! mais, fit le syndic, dormez-vous?

Toujours pas de réponse.

— Monsieur le juge-commissaire, vous qui ne croyiez pas qu'on pût ainsi dominer un homme, le réduire à n'être plus qu'une loque, je suis bien aise que vous ayez été témoin de cette scène. Moi, elle ne m'apprend rien, car ce malheureux m'avait prévenu que, si jamais son persécuteur reparaissait, les choses se passeraient de la sorte.

— Oh! si la justice fait son devoir, Mayard sera demain en prison.

— Eh! malheureusement, le lâche crime qu'il a commis, qu'il vient de renouveler encore sous nos yeux, n'est pas catalogué par le Code... Il restera impuni.

Il y eut un silence. Gresloud restait toujours aussi anéanti. Alors, d'une voix toute changée, d'une voix presque craintive, le syndic reprit :

— Et dire, monsieur Oursel, que s'il a plu à Mayard de donner l'ordre à cet homme de nous brûler la cervelle!...

Le juge était resté tout pensif. Il se leva, s'approcha de Gresloud et lui prit la main. Mais il la sentit glisser dans ses doigts, inerte et froide. Alors il lui releva la tête, contempla ses traits et resta navré devant l'expression d'infinie souffrance que reflétait ce pauvre visage.

— Le malheureux nous entend peut-être, murmurait le juge. Croyez-vous qu'il se rende compte de son état?

— C'est bien possible!...

— Mais qu'allez-vous faire de cet homme, s'il reste ainsi?... Voulez-vous essayer de le réveiller? J'ai lu, je crois, qu'il faut leur souffler sur les yeux, leur taper dans les mains... Là!... voilà qui est fait!... Ça commence .. Il revient à lui... Eh bien! c'est

fini... Allons, monsieur Gresloud, nous voici tout à fait ranimé, n'est-ce pas? Ça va mieux? marchez un peu!... C'est cela!... Racontez-nous donc maintenant avec qui vous causiez tout à l'heure à la porte de l'étude?

— Moi?... Mais... avec... personne.

— Comment, avec personne!... Vous causiez avec Mayard.

— Non!... Je...

— Vous causiez avec Mayard, je vous ai vu!

Gresloud secouait la tête, puis, tranquillement, il dit :

— Vous vous trompez, monsieur; il n'y avait personne à la porte.

— Allons, c'est complet! fit M. Oursel. Décidément, mon pauvre homme, vous êtes bien à plaindre, bien à plaindre!

Il ajouta en sourdine, tandis que Gresloud sortait en titubant :

— Comment tout cela finira-t-il? J'en suis encore abasourdi. Adieu, maître Peulvey... Tâchons d'oublier le désolant spectacle que nous venons d'avoir sous les yeux... Ce serait à n'en plus jamais dormir... Sapristi, mais vous-même que je croyais plus solide, vous êtes tout défait, mon cher syndic!...

— Oui, je l'avoue, ça m'a... secoué.

— Je comprends que sur le moment...

— Ah! quand je songe que Mayard, qui est capable de tout, a pour allié cet indigne avocat, Reymoussin, le type de l'homme sans scrupules, l'auxiliaire indiqué de tous les chantages, j'en arrive à trembler, fait Peulvey. Sans compter que, demain, mon tour peut venir d'être hypnotisé, et alors...

— Que dites-vous là? un être de volonté comme vous n'a rien à craindre.

— Dieu veuille que vous disiez vrai, monsieur le juge-commissaire!

VI

Maître Reymoussin s'excusait d'avoir obligé Peulvey à se déranger :

— Mais, mon cher syndic, les règlemens de notre ordre sont formels. Ils nous interdisent tout déplacement, excepté quand c'est un magistrat qui nous mande près de lui, et je vous assure que, pour mon compte, j'observe fidèlement toutes leurs prescriptions, même celles, un peu surannées, avec lesquelles nombre

de confrères en prennent trop à leur aise... Asseyez-vous donc. Fumez-vous? Non? Eh bien! vous avez tort.

Lui-même, ayant allumé un cigare, allongea son grand corps sur un sopha si bas qu'il se trouvait presque au ras du sol; là, couché sur le dos, les jambes ouvertes, il commença tout de suite, d'une voix dont les éclats faisaient trembler les vitres :

— Moi, voyez-vous, je suis comme Gambetta, ça m'excite l'imagination, la fumée de tabac. Je fume pour m'inspirer, pour trouver des mots, et les mots me donnent des idées.

Puis il lâcha un gros rire sonore :

— C'est drôle, n'est-ce pas?

Comme le syndic se taisait, goûtant médiocrement un début dont le sans façon lui semblait d'autant moins naturel que jamais les deux hommes n'avaient sympathisé, Reymoussin comprit la nécessité de brusquer :

— Voici, mon cher, pourquoi je vous ai prié de passer, c'est à propos de... de cette... à propos de l'affaire Constantin et Cie, ou plutôt Mayard.

—... Ou encore Dupasseur ou Dumoulin, car il a un choix de noms.

Maître Reymoussin feignit de n'attacher aucune importance à un aussi mince détail. Cependant, il se releva un peu sur le coude afin d'être plus à l'aise pour observer le syndic bien en face :

— J'ai longuement conféré avec mon client. Je vous dirai d'abord, quelque prévention que vous puissiez garder sur son compte, qu'à mon sens, il faut reconnaître, en somme... qu'il n'est pas le premier venu. Vous souriez, mais je vous assure que Mayard a fait et pourra faire encore de grandes choses. Vous le jugez mal. Pour moi, il a le génie des affaires... Bien entendu, dans son passé, je n'approuve pas tout, mon cher maître,... et d'ailleurs, ce passé ne me regarde pas... J'estime, au surplus, qu'un peu d'indulgence aux fautes d'autrui ne nous messied pas. Nul n'est parfait ici-bas! Hum!... je disais donc... Oui, je disais que l'impression que me produit cet infortuné, plus je l'étudie, — et je crois me connaître en hommes... Vous allez dire que cette impression est optimiste... Eh! que voulez-vous?... la vérité est du côté des optimistes, a dit Guizot, — j'ai l'impression qu'il a été généralement mal compris. Ainsi, il se plaint que vous ayez été dur pour lui, trop dur... Depuis une quinzaine qu'il va chez

vous, tous les matins, il se désole que son syndic ne semble pas... comment dirai-je?... faire suffisamment la part des circonstances. Qui vous dit que vous n'avez pas devant vous une victime de certaines fatalités? Que, riche hier, très pauvre aujourd'hui, il ne puisse redevenir très riche demain?...

— Cela m'est égal. Je ne mesure pas ma considération à la fortune des gens.

— Sans doute... mais enfin... Et à quoi la mesurez-vous, au surplus?

— A leur honnêteté, à leur rang social, à l'estime dont ils jouissent auprès de ceux qui les ont connus... Or, votre homme est un aventurier; il a été condamné nombre de fois.

— N'exagérons pas!... Deux fois, dont une ne compte pas, et même...

— Il serait sur la route du bagne en ce moment, sans l'impardonnable sottise de la régie, qui a eu peur de lui.

Reymoussin, piqué, secouait la tête comme un cheval que les mouches harcèlent. Il devint cramoisi, eut un geste d'impatience, et l'on put croire qu'il allait se fâcher, mais il se contint :

— Enfin, il est ce qu'il est. Nous différons dans nos appréciations, voilà tout. Vous, vous êtes très sévère, — vous avez sans doute le droit de l'être? — Moi, plus pénétré de ce qu'il y a d'inévitable dans les défaillances de l'être humain en général... Ah! je ne veux pas vous faire la leçon... Passons!... Au surplus, maître Peulvey, nous parlons affaires, nous devrions pouvoir causer sans arriver à des mots aigres...

— Pour mon compte, je ne demande pas mieux, mais il me semble que c'est vous...

— Eh bien! laissez-moi vous dire, non plus les griefs de Mayard contre vous, mais les espérances qu'il a formées, ses projets de relèvement... Mon client veut d'abord faire opposition à sa faillite, puis traiter avec ses créanciers et reprendre les affaires. Mais, avant de se mettre en campagne, il voudrait savoir s'il doit vous considérer comme... disons le mot, comme un ennemi?

— Ennemi? Vous m'assuriez tout à l'heure que nous parlions affaires. Que vous ne feriez pas de personnalités. Donc mettons que vous avez voulu dire seulement adversaire. Adversaire?... peut-être, cela dépendra, car pourquoi le serais-je de parti pris?

— Mais, dame, parce qu'il ne veut rien moins, mon cher maître,

que vous ôter de la bouche... *la bonne galette!* Voilà, en langage vulgaire, mais précis, la raison pour laquelle il redoute que vous n'entraviez ses efforts.

— Vous auriez dû lui montrer qu'il se méprenait sur mon compte et, d'ailleurs, se trompait en droit. Aujourd'hui, en effet, pour avoir, non sans peine, réalisé l'actif, j'ai droit à des honoraires, et ces honoraires me restent acquis, que la faillite suive son cours ou qu'elle soit rapportée. Au reste, j'ai la prétention que, même si mon intérêt avait été contraire...

Reymoussin souriait doucement. Il murmura :

— L'intérêt est la commune mesure des actions humaines, vous le savez.

— Sapristi, il y a aussi, ce me semble, le sentiment du devoir professionnel, sans parler de la conscience!

— Soit! il y a la conscience. Ce n'est pas moi qui vous contredirai, continuons. Il aspira une bouffée de tabac, puis, la chassant avec force, il reprit : Mayard, — à qui je m'intéresse, — prétend faire annuler le jugement qui a fait de lui un paria, qui l'a mis en faillite. Vous n'êtes pas son adversaire, dites-vous. Parfait! Alors comment doit-il s'y prendre?

— Vous le savez aussi bien que moi. Il faut apporter à la Cour toutes les quittances des créanciers. Ce ne sera pas facile... Le passif est considérable.

— Nous le paierons.

— Vous le paierez?... Fichtre! et avec quoi donc, sans indiscrétion?

— Tout simplement... avec l'argent qui est entre vos mains, avec le produit de la vente de nos marchandises.

— Impossible! Pour que la Cour rapporte la faillite, il faut qu'au préalable, vous ayez les quittances; et, jusqu'à l'arrêt de la Cour, je ne puis pas me dessaisir de l'argent.

— Eh! qu'à cela ne tienne! Nous expliquerons le cas aux créanciers, nous leur remettrons des billets payables un mois après l'annulation de la faillite...

— Et ils accepteront?

— Oui, car nous leur offrirons en plus une excellente signature, caution de cette promesse.

— Quelqu'un de solvable?

— Très solvable, ayant du bien au soleil!

— Étrange!... Après un silence, le syndic reprit, en fixant

l'avocat : Alors... c'est vous, sans doute, qui procurez à Mayard cette signature?

— Peut-être que oui, fit l'autre, qui, un peu mal à l'aise devant cette question, se levait pour aller allumer un nouveau cigare : — Mon cher, que diriez-vous d'un verre de vieille eau-de-vie fin-bois?... Non?... Je vous assure pourtant que vous n'en goûterez pas souvent d'aussi bonne... On n'en fait plus dans les Charentes... Et maintenant, voyons, mon bon,... car enfin, entre gens de la basoche, on ne se mange pas, on s'entr'aide, donnez-moi un conseil... J'en ai besoin, car, je ne le vous cache pas, je suis dans l'affaire, j'engage même certains fonds dans l'entreprise...

— Je m'en doutais depuis quelque temps. Eh bien! je vous déclare que, si vous faites la folie de vous lier d'intérêt avec cet homme, vous êtes mal engagé; il vous roulera, il vous fera chanter. Il est dangereux!

Reymoussin, comme s'il n'eût rien entendu, semblait être resté à contempler la cendre de son cigare. Il murmura, suivant son idée : — ... Un conseil, dis-je, d'homme pratique, d'homme habitué aux mauvaises affaires... un conseil de syndic. Je voudrais savoir si, selon vous, des créanciers, à qui l'on propose un dividende de vingt du cent pour céder leur créance, estiment, en général, que c'est suffisant, ou s'il faut dépasser ce taux de vingt. C'est tout ce que je désire savoir. Question de pratique, comme vous voyez!

— Mais, mon pauvre ami, fit Peulvey avec un haussement d'épaules, on ne pose pas des questions pareilles!... A moins d'être dix fois... naïf!

— Allez toujours, je ne suis pas susceptible. Enfin, supposez que nous ayons fait la proposition des vingt pour cent...

— La réponse des créanciers dépendra des espérances que leur auront fait concevoir et l'examen du bilan et les divers renseignemens qu'ils auront pu se procurer. Or, il ne leur sera pas difficile d'apprendre que, si je continue mes opérations, je distribue au moins trente-cinq pour cent.

— Trente-cinq!... si Gresloud renonce à sa créance, mais ça n'est pas fait... Nous nous y opposerons.

— Vous n'avez pas qualité pour vous y opposer. D'ailleurs, qu'il renonce ou non, je ne crois pas, toute réflexion faite, que Gresloud soit admis; le juge-commissaire est intraitable sur ce point. J'ai trouvé hier un arrêt de la Cour de Paris qui permet-

trait d'écarter Gresloud. En ce cas, un dividende d'au moins trente-cinq pour cent est certain.

Reymoussin semblait assez dépité. Il murmura d'un ton âpre :

— C'est votre appréciation. Ce n'est point la nôtre. En tout cas, je suppose, — écoutez bien ceci, — que nous adressions aux créanciers une circulaire destinée à les décider... J'espère que vous n'allez pas contrecarrer nos efforts? — Vivement il ajouta, voyant le syndic froncer le sourcil : — En somme, mon cher, Mayard défend son honneur.

— Honneur!... Allons donc! Mayard veut faire un bénéfice sur sa faillite...

L'avocat s'était levé; il semblait agacé et arpentait son cabinet à grands pas. Il resta un instant sans rien dire, puis, résolument, car son parti était pris, maintenant, il ne reculerait pas :

— Bénéfice n'est pas le mot, monsieur le syndic, articula-t-il en détachant tous ses mots. Vous raisonnez toujours comme si Gresloud n'avait droit à rien. Or, cet homme a mis des fonds dans la maison. Donc Mayard peut, en toute conscience, reprendre indirectement ce que les créanciers essaient de lui arracher...

Je dis *lui*, puisque Gresloud et Mayard ne font qu'un.

Au surplus, là n'est pas la question. La chose pour laquelle un entretien d'homme à homme était indispensable, — la seule chose que je voulais savoir clairement de vous, — c'est si nos projets se heurteront à votre hostilité.

Reymoussin s'était arrêté devant le syndic et le regardait en se croisant les bras.

— Ma conduite, repartit Peulvey d'un ton glacial, sera ce qu'elle doit être. Je ne ferai d'ailleurs rien sans m'inspirer des conseils de mon juge-commissaire. M. Oursel est une belle et haute intelligence, une conscience droite... Quant à nos dispositions, je vous préviens que, lui et moi, depuis que nous avons assisté à certaine scène où ce malheureux Gresloud hypnotisé...

— Allons donc, interrompit brusquement Reymoussin, en voilà une histoire! est-ce qu'on peut hypnotiser les gens malgré eux? Vous voyez que vous avouez vos préventions...

— Ce ne sont pas des préventions. Mayard est un coquin, et, s'il essaie d'exploiter ses créanciers,... je l'en empêcherai, car c'est mon devoir.

— Exploiter!... quel langage!... Alors, ricana Reymoussin

qui s'emportait peu à peu, alors vous voulez, vous cherchez la guerre?... Prenez garde, elle pourra... coûter cher.

— Des menaces?... Je croyais être entré chez un avocat... Je vous salue!

En descendant l'escalier, Me Peulvey se reprochait sa vivacité. Il n'aurait pas dû en venir à une rupture. « Enfin, se dit-il, ce qui est fait est fait. Il y aura grand vent, mais je tâcherai qu'il ne m'enlève pas mon chapeau... Je tâcherai aussi que ma femme ne se doute pas de tous mes ennuis... Elle, si impressionnable, s'en rendrait malade. Toutes les fois qu'elle apprend que j'ai dû me brouiller avec quelqu'un, elle en est désolée... Ah! quel vilain métier tout de même! »

VII

Pas distinguée, pas jolie, mais très bonne, très femme d'intérieur, Mme Peulvey élevait parfaitement ses quatre enfans, — un cinquième était attendu. — On ne lui connaissait que des amis; il est vrai que sa franche bonne humeur savait venir à bout des plus revêches dispositions des gens.

On la savait aussi des plus charitables. Bien qu'elle eût peine à trouver dans sa journée quelques instans de liberté, Mme Peulvey s'était mise une des premières à la tête d'une société de secours, *la Prévoyance maternelle*, et son dévouement à cette œuvre était si complet qu'on l'avait investie du difficile service des enquêtes à domicile. Chaque premier et troisième mardis du mois, elle présentait un rapport, et l'assemblée statuait ensuite sur les allocations à accorder.

Ce mardi-là, Mme Peulvey, arrivée un peu en retard, vit avec surprise que la réunion paraissait très clairsemée. D'ordinaire on était au moins dix à douze, souvent davantage. Aujourd'hui, bien que l'ordre du jour fût assez chargé, on se trouvait, elle comprise, cinq en tout : trois vieilles demoiselles, venues un peu par désœuvrement et qui n'occupaient guère dans la société qu'un rôle de figuration, puis Mlle Paris, la sœur du curé de Saint-Nicolas, personne remuante, vive, la langue bien pendue. Mlle Paris, aujourd'hui, représentait seule le bureau. Chose singulière, aucune des absentes n'avait pris la peine de s'excuser, ainsi qu'on le faisait d'habitude. Cette abstention, se demanda Mme Peulvey, serait-elle voulue, concertée?... Y aurait-il quelque bouderie là-des-

sous?... quelque jalousie contre elle? Mais alors, à propos de quoi?...

Mon Dieu, ne serait-ce par hasard à elle-même qu'on en voudrait?... Mme Peulvey n'osa rien dire, mais quand la séance, expédiée très vite, eut été levée, elle s'arrangea pour faire route avec Mlle Paris, et alors, timidement, s'informa si par malechance elle ne serait pas la cause...

— Oh! non, fit la bonne âme, non, madame, je n'ai rien entendu qui vous concernât personnellement.

— *Personnellement?*... Que voulez-vous dire, mademoiselle?... cela concernerait donc quelqu'un des miens... De grâce, expliquez-vous?...

La vice-présidente murmura quelques mots évasifs, histoire de se faire contraindre à parler. Alors elle finit par dire qu'en raison même de l'importance du rôle de Mme Peulvey dans la société, quelques-unes de ces dames avaient été très ennuyées d'apprendre que certaines rumeurs... rumeurs bien fâcheuses... couraient... Vous savez, en province, à Beauvais surtout, le moindre bruit...

— Mais sur qui, mademoiselle?

— Faut-il vous le dire?... J'aurais d'autant plus souhaité vous ménager les émotions... pénibles, que votre position... Enfin, puisque vous l'exigez... vous l'auriez d'ailleurs toujours su... Eh bien! voilà : il court des bruits sur monsieur votre mari, relativement à une affaire dont il est chargé... Ces bruits, évidemment injustes, — qui donc est à l'abri de l'injustice? — ne tendent à rien moins qu'à le représenter — ah! vraiment, je devrais me taire...

— Parlez, je vous en supplie!

— Comme un homme peu délicat...

— Oh! mademoiselle, est-ce possible!... si vous le connaissiez, si vous saviez...

— J'en suis persuadée, madame, mais le monde est si méchant!

— Et de quelle affaire parle-t-on?... Est-ce d'une faillite?

— Oui, de celle de ce M. Mayard, un homme sur lequel les avis sont partagés.

— Un individu qui, sous des dehors religieux, n'est qu'un chevalier d'industrie.

— Chère madame, c'est possible, mais laissez-moi vous le

demander : êtes-vous bien à même de vous exprimer avec impartialité, sur le compte d'un homme que monsieur votre mari combat?

— Mais, mademoiselle, je vous jure que je ne savais pas qu'il y eût lutte entre eux... si mon mari vraiment combattait cet homme, je le saurais... Enfin, soupira-t-elle, qu'est-ce qu'on lui reproche? Se plaint-on seulement de ce qu'il soit... mal disposé?

Mlle Paris s'interrompit, puis, reprenant brusquement :

— Eh bien, madame, je n'irai pas par quatre chemins. On dit tout net que M. Peulvey aurait trouvé dans les magasins pour 200 000 francs de marchandises et n'en aurait fait que 90 000 francs. Il est vrai que l'acheteur était un de ses bons amis.

— C'est tout? demanda Mme Peulvey, très pâle, affectant le calme, mais déjà la tête perdue.

— Eh! eh!... chère madame, fait la vieille fille de sa voix aigrelette, il me semble à moi que c'est bien suffisant... Qu'est-ce que vous voudriez donc qu'on dît de plus?... Sur ce, me voici devant ma porte, je vous demande la permission... A moins que vous ne me fassiez l'honneur d'entrer?

— Non, non, merci, mademoiselle, je rentre.

— Alors, chère madame, à l'avantage!...

La malheureuse femme, hors d'état de dominer son trouble, rentra chez elle toute malade. Elle qui ne soupçonnait même pas que l'affaire Mayard eût présenté de graves difficultés! A l'origine, en effet, son mari lui avait raconté, comme une histoire amusante, la vie très mouvementée de cet aventurier, l'impudence avec laquelle il avait fait main basse sur la fortune de ce niais de Gresloud. Mais, depuis lors, Peulvey ne lui en avait plus ouvert la bouche. Pourquoi? Est-ce que, par hasard, il aurait senti qu'il avait quelque chose à se reprocher? La malheureuse femme en arrivait à douter de son mari, ne devinant pas que c'est justement des affaires les plus pénibles que les maris n'aiment pas à s'entretenir le soir, au foyer de famille. Et en effet Peulvey, après les tracas et les ennuis d'une longue journée, voulait avant tout son repos. Voilà pourquoi il s'était tu. D'ailleurs, il y a tant de choses qui s'arrangent!

Sans doute, lorsqu'il commença à prévoir que Mayard et Reymoussin allaient lui livrer assaut en essayant de provoquer un

gros scandale au Palais, il aurait dû prévenir sa femme, mais il préféra se taire à cause de l'état de celle-ci. D'ailleurs, trop droit et trop simple pour concevoir la possibilité de certaines fourberies, il ne songea pas que la bande pourrait bien s'y prendre de telle sorte que Mme Peulvey serait tout de suite avertie.

Cependant, si cruelle que fût sa souffrance, la jeune femme eut le courage, à l'heure où le syndic arriva pour dîner, de prendre son air enjoué de tous les jours. Le mari ne s'aperçut de rien. Il causa tranquillement de la chute prochaine d'une forte maison de farines, qui venait d'être protestée; tout l'après-midi, à la bourse des grains, on ne s'était pas entretenu d'autre chose.

Ensuite, le repas achevé, il joua gaiement avec ses enfans, surtout avec le petit Jean-Pierre, un amour de bébé. Ce ne fut qu'après que tout ce petit monde fut endormi que Mme Peulvey dit à son mari, qui déjà tout somnolent parlait de monter se coucher, combien l'avait alarmée la brusque révélation faite le jour même par Mlle Paris.

Aux premiers mots, le syndic dit, en haussant les épaules :

— Bah! ma bonne petite, va, tu peux dormir tranquille, il n'y a rien, absolument rien. La réalisation que j'ai faite est inattaquable; les créanciers réunis l'ont acclamée. Ils m'ont félicité. Eh! parbleu, on peut toujours clabauder. Comment empêcher deux drôles de préparer leur mauvais coup en jurant à tout venant que le syndic est un fripon? Bah! autant en emporte le vent... Les gens ont quelque bon sens... Ils demanderont des preuves... Si quelques cervelles naïves se sont laissé « emballer, » pas un homme d'affaires ne suivra le mouvement. Est-ce que quelqu'un de posé a jamais pris au sérieux les accusations d'un Reymoussin?

Cependant, comme il voyait de grosses larmes rouler le long des joues de sa femme, Peulvey, plus ému qu'il ne voulait l'avouer :

— Dis-moi, chère amie, bien exactement, sans rien omettre, tout ce qu'on t'a dit.

Mme Peulvey reproduisit mot pour mot l'entretien qui venait d'avoir lieu.

— Eh bien! fit le syndic, je ne puis que te répéter que je n'ai rien à craindre, n'ayant rien à me reprocher. Et, sur ce, allons nous coucher.

Il passa une très mauvaise nuit.

Rien à se reprocher, c'était rigoureusement exact. Rien à craindre, c'était autre chose !... Car enfin, il avait en face de lui, — c'était certain, — des adversaires capables de tout pour arriver à leurs fins. Reymoussin, comme Mayard, jouaient leur va-tout dans l'aventure. En cas d'échec, ce qui les attendait, c'était la grande culbute.

Mais, par exemple, il ne comprenait pas leur façon de procéder. Pourquoi, au moment même où les deux compères négociaient avec les créanciers, s'attaquaient-ils au syndic? Quelle maladresse de s'exposer à ce que lui, Peulvey, poussât ceux des créanciers qu'il avait dans la main à refuser les propositions de Mayard! « Et cependant, se dit-il, ces gens-là savent ce qu'ils font et calculent leurs moindres actions. Ils ont un plan. Ils ne m'attaquent pas avec tant de violence sans y avoir réfléchi...

« Enfin, conclut-il, espérons ! J'ai un solide juge-commissaire, et Reymoussin, s'il se découvre trop, se fera sabrer par le conseil de l'ordre. Et puis tout a une fin ! Ces vagues rumeurs qui tendent à faire de moi un filou, il faudra toujours bien arriver à leur donner une formule précise, les étayer de preuves, avant de les produire à la barre du tribunal; et, ce jour-là !... »

Le lendemain matin, Peulvey recevait un mot, fort courtois d'ailleurs, par lequel M. le président Olivier priait le syndic Mayard de vouloir bien venir conférer avec lui. Peulvey changea de figure en lisant cette lettre. Il eut le pressentiment de quelque chose de mauvais, car il savait le président l'homme le plus aimable, mais aussi le plus inconsistant du monde, toujours enclin à donner tort à quiconque devenait pour lui une source de soucis.

VIII

Bien que placé à la tête du tribunal de commerce, M. Olivier, chose singulière, n'était pas commerçant, ou plutôt n'en avait que l'étiquette. Il possédait bien quelque part un bureau avec une plaque portant : *A. Olivier, mèches et poudres de mines*, même deux employés; mais dans ce bureau on ne le rencontrait jamais. Impossible du reste, où qu'on l'abordât, de causer affaires avec lui; on l'eût importuné. Avant tout, c'était un gentleman et un artiste. Il n'eût pas admis qu'on s'y méprît. Ses collections de

gravures anglaises du dernier siècle valaient, dit-on, plus de deux cent mille francs. Elles étaient célèbres. On venait de Londres admirer ses estampes, bien que la plupart fussent assez légères. Rien n'amusait même davantage M. Olivier que d'apprendre que l'amateur distingué, venant d'outre-Manche solliciter l'honneur de visiter ses collections, était quelque clergyman. En ce cas, M. Olivier, narquoisement, installait son Anglais devant le plus libre de ses cartons, — un certain carton rouge, — et Dieu sait ce qu'il recélait dans ses flancs, le carton rouge!

Au demeurant, M. Olivier était le type de l'homme heureux. Riche par héritage, il avait vu prospérer toutes les entreprises auxquelles il s'était intéressé. Son commerce allait tout seul. Il vendait à une douzaine de gros cliens très sûrs, faisait peu d'affaires, mais eût été désolé d'en faire davantage. Pour se désintéresser aussi entièrement de sa maison, M. Olivier ne s'occupait pas davantage du tribunal, qu'il présidait depuis tantôt deux ans. Encore une année, et il céderait la place à un autre, non sans que sa boutonnière, déjà lisérée de rouge, se garnît de la rosette, et cette perspective ne contribuait pas peu à le tenir en belle humeur.

Gracieux, souriant, il accueillait tout le monde avec la même bienveillance élégante, le même air détaché, les mêmes façons de grand seigneur plein de condescendance; car il était immuablement de l'avis de son interlocuteur, au moins pendant la durée de leur entretien. Si par hasard M. Olivier se trouvait avoir déjà pris parti dans la question, il l'avouait tout de suite très gentiment, d'un air badin. Sa phrase s'achevait sur quelque trait spirituel. Puis M. Olivier tournait court : « Au surplus, cher monsieur, que les choses se passent ainsi ou autrement, je ne m'opposerai en rien à ce que vous pouvez désirer. » Généralement on le quittait enchanté : « Quel homme délicieux! »

Oui, délicieux, mais le plus sec égoïste qui se pût imaginer, n'ayant jamais d'autre préoccupation que celle de ses aises et de son bien-être; mou au point de ne trouver jamais d'énergie que pour se débarrasser vite de quiconque menaçait sa quiétude de dilettante indolent.

Tel était l'homme à qui la loi avait confié, bien au-dessus des juges-commissaires, la haute mission d'être le protecteur des syndics de Beauvais, celui à qui il allait incomber de défendre *résolument* Peulvey dans sa lutte contre la bande Mayard.

Peulvey trouva le président courbé, une loupe à la main, sur une aquatinte de Hogarth, pièce très rare, paraît-il, et qu'un marchand d'Amsterdam venait de lui adresser. Le président était tout frétillant. Il se frottait les mains avec ravissement. Bien sûr, il allait conclure l'achat! Cependant il posa sa loupe, prit un air grave, et, ayant attendu que le syndic se fût assis dans un excellent fauteuil en vieil aubusson.

— Eh bien! cher maître, comment allez-vous? Parfait!... A propos, que se passe-t-il donc? fit M. Olivier de sa voix au timbre presque criard, avec le ton chantant de l'homme qui s'écoute. Figurez-vous... C'est incroyable... On me rebat les oreilles de racontars ridicules... Figurez-vous, que, l'autre jour, mais oui, je ne me trompe pas, c'était à la soirée du général, M. Lescot, le procureur de la République, m'entraîne dans un coin afin de me mettre, disait-il, au courant d'un tas de choses soi-disant suspectes... Il s'agissait de vous... On vous accuse, — ah! ils n'y vont pas de main morte, — on vous accuse, mon cher, d'avoir *panamisé* cent mille francs dans la faillite d'un nommé Mayard, oui, Mayard... Qu'est-ce que c'est que ça, Mayard?

Et le président pinça la lèvre d'un air à la fois précieux et dégoûté, tout en reprenant sa loupe pour regarder à nouveau son estampe.

— ... Un chevalier d'industrie, monsieur le Président. Mayard a eu la vie la plus accidentée... Est-ce que M. le juge-commissaire ne vous a pas encore entretenu de cette faillite?

— ... Possible!... possible!... Oui, il me semble... affaire singulière, parfaitement!... M. Lescot aussi m'en a touché quelques mots... Tant de sortes de moyens pour essayer de faire croire aux personnes religieuses qu'il avait des appuis... Oui... mais je crois que, sur le moment, j'avais écouté tout cela assez distraitement... comme on lit un article de journal... Ça ne me tou... ou plutôt ça ne touchait pas le tribunal; mais aujourd'hui... ma parole, on dirait que ça tourne au vinaigre, cette affaire de liquides... Il paraît que Reymoussin, l'avocat-tribun, le Danton de Beauvais, notre futur député, protège fort ce Mayard...

Le président, tout en affectant beaucoup de légèreté, guettait le syndic du coin de l'œil. Cette affaire, dès lors qu'elle menaçait de faire quelque bruit, l'ennuyait, le dérangeait. Il se voyait déjà taxé de négligence dans la surveillance des faillites. Aussi avait-il redouté un moment de surprendre chez Peulvey quelque inquié-

tude; car enfin, d'ordinaire, il n'y a pas de fumée sans feu. Quand il vit le syndic garder tout son calme et lisser tranquillement sa barbe, il vit qu'il s'était mépris et s'empressa alors de déclarer hautement que, pour lui, ces rumeurs n'étaient, évidemment, que de viles calomnies.

Peulvey, qui s'était rendu compte des hésitations de son président et reconstituait assez bien son état d'âme, eut un sourire triste :

— Mon Dieu! monsieur le Président, si j'étais un fripon, je vous déclarerais tout de même que ma gestion est irréprochable. Donc, mes protestations ne comptent guère; d'un autre côté, mon passé d'honnête homme ne prouve pas que je n'ai point, cette fois, trahi l'honnêteté ; aussi je me tais. Je me bornerai, connaissant votre sagacité, à vous faire observer certaine chose à laquelle n'ont pas fait attention tous ces jeunes, tous ces poussins du Palais qui propagent étourdiment les méchans bruits que le grand coq de la basse-cour leur distribue.

— Et c'est?... demanda, en relevant la tête, le président dont l'attention n'avait pas sommeillé une seconde.

— C'est que, pour que j'aie palpé un pot-de-vin dans cette vente, il m'eût fallu, de toute nécessité, au moins deux complices ?

— Deux?... Mais le négociant acheteur suffit, à ce qu'il me semble.

— Et le juge-commissaire ?... Il y a sa signature sur toutes les pièces de cette affaire. Or, a-t-on jamais vu des juges signant de confiance tout ce qu'on leur apporte, sans rien examiner, même quand il s'agit de 100 000 francs ?

— Hé, hé !... quand il s'agit de 100 000 francs?... peut-être pas, car c'est une grosse somme ! Je vous assure pourtant que moi, quand j'étais juge, je ne demandais pas beaucoup d'explications à mes syndics... Ma foi ! non... Je m'en rapportais à eux, je signais les yeux fermés... Je trouvais à cette manière de procéder un double avantage : d'abord, j'évitais de me mêler de ces difficiles procédures des banqueroutes, auxquelles je ne connais goutte ; ensuite, ne me mêlant de rien, je laissais au syndic sa pleine responsabilité... A chacun sa besogne, et à chaque besogne, un seul homme. Et puis, qu'est-ce que c'est, au fond, que notre surveillance, alors que vous ne nous montrez, messieurs les syndics, que ce que vous voulez bien ?

— Mais permettez, monsieur le Président, permettez ! fit

Peulvey scandalisé, permettez !... Cette surveillance est fort sérieuse en fait, toutes les fois que le juge ne s'y... comment dirai-je ?... ne s'y... soustr...

— Ne s'en évite pas l'ennui, fit le président, toujours gracieux et expert en euphémismes.

— ... Elle est tout ce qu'il y a de plus efficace. Pas une opération sans une ordonnance du juge...

— Oui,... oui,... soit !... en théorie...

— En fait aussi, au moins dans *mes* faillites, au moins dans la faillite Mayard, je vous jure, monsieur le Président, que rien n'a été fait qu'après que nous nous fûmes concertés,... M. Oursel et moi. Il a tout su, il a tout vu.

Le président hochait la tête d'un air approbateur.

— Parfait !... En ce cas, à quoi riment ces haineux propos ?...

— Reymoussin a un énorme intérêt dans l'affaire. L'immeuble de Mayard est maintenant à lui ; il vient de l'acheter 38 000 francs, et je crois que, pour le déterminer à cet achat, le failli lui a promis six mille francs de loyer. Seulement Reymoussin ne tient pas encore ses six mille francs... Il lui faut, pour cela, l'annulation de la faillite. Donc il a commencé à négocier, par l'entremise de son beau-père, avec les créanciers, pour obtenir quitus de ceux-ci, moyennant un billet de Mayard avalisé par ledit beau-père.

— Le beau-père de qui ? de Me Reymoussin ? Allons donc !

— Oui.

— Quoi ! un avocat ? Ce n'est pas possible, vous devez faire erreur, cher maître ! Et le président eut un beau geste de révolte.

— Non, monsieur le Président. Reymoussin, c'est notoire, est cousu de dettes. Il plaide beaucoup, mais, pour une affaire sérieuse, combien de « drogues ! » En revanche, chez lui, l'on boit et l'on mange d'une façon effrayante. Bref, il doit, depuis longtemps, à tous ses fournisseurs. Actuellement, il est à bout d'expédiens. Il rêvait depuis longtemps un grand coup qui rétablirait ses affaires. L'occasion se présente. Il risque le tout pour le tout. Sa conception est d'ailleurs absurde. On n'a jamais vu un immeuble, coûtant trente-huit mille francs, rapporter six mille francs de rente. Mais ce phraseur pompeux est, au dire de ses confrères, le cerveau le plus nuageux, le plus chimérique qu'on puisse

imaginer. Par instans, on se demande s'il a bien sa raison... Après dîner, il ne l'a pas toujours : il a déjà, dit-on, frôlé de près une radiation du barreau.

— Vilain monsieur! Eh bien! expliquez-moi comment le succès de Mayard est indispensable à son avocat. Mettons que leurs négociations avec les créanciers aient échoué. *Quid?*

— Si elles échouent, Mayard ne peut se rétablir, l'immeuble reste vacant, d'autant plus qu'il est sur une hauteur, et que jamais aucun entrepositaire ne sera assez niais pour aller jucher ses magasins au sommet d'une côte que les camions ne peuvent gravir.

— C'est juste ! De sorte que l'échec de Mayard serait un désastre personnel pour son avocat ; sa ruine définitive ?

— Parfaitement.

— Mais pourquoi échoueraient-ils ? Qu'est-ce qui leur manque ?

— De l'argent.

— Bon ! Je comprends maintenant. Ne sachant où trouver les quelques billets de mille qui leur sont indispensables, ils espèrent vous décider à les aider. Est-ce bien cela ?

— C'est cela ! de la menace, de l'intimidation...

— Hum !... Ils se contenteraient peut-être de l'abandon de vos honoraires... qui doivent être assez rondelets, n'est-ce pas ? ou d'une partie au moins. Et, ma foi ! — à première vue, — s'il n'y avait que cela... Ne pensez-vous pas ?... la tranquillité du tribunal... la vôtre...

— Comment !... s'exclama le syndic avec indignation.

— Mais oui, ce serait un sacrifice qui assurerait votre repos.

Peulvey eut peine à se contenir.

— Monsieur le Président, laissez-moi vous dire, — respectueusement, — vous parlez à l'aise de *quelques mille francs...* Moi, j'ai des charges. J'aurai bientôt cinq enfans. Mon métier est de gérer des faillites... J'ai un bureau, des clercs, je paie patente... Je me donne tout entier à cette besogne fastidieuse, ingrate, souvent peu rémunératrice (car le nombre des faillites sans actif s'accroît tous les jours). Or, en voici une importante, où j'ai fait, — à mes risques et périls, — de grosses avances qui l'ont sauvée, car, sans elles, tout l'actif était absorbé par la régie, et vous voulez que j'abandonne mon légitime salaire ? Ah ! j'en tombe des nues !

— Sans doute, votre gestion a été remarquable, je vous rends

cet hommage... Ces avances... j'en ai entendu parler... Parfait... mais enfin !... mon cher maître... D'abord vous en avez été remboursé. Par conséquent, c'est fini !... Et puis, votre repos, la tranquillité du tribunal, notre désir à tous d'éviter un scandale qui vous nuirait, car un scandale éclabousse toujours... tout cela, mon bon ami, et vous savez la sympathie que j'ai pour vous, pour vos confrères, tout cela ne devrait-il pas vous engager dans la voie des concessions? Les concessions, je ne connais que cela !... Arrangez cette affaire... Allons! c'est entendu, je compte sur vous... Soyez conciliant... Transigez! Vous n'y perdrez rien, je vous revaudrai cela. Les occasions ne nous manquent pas, que diable!

En quittant le président, Peulvey murmure avec consternation :

— Et ce n'est que le commencement ! Dire que le jour où ces gredins-là lui auront persuadé que sa rosette dépend de leurs intrigues, il se tournera brutalement contre moi... Il me sacrifiera sans broncher! Enfin, qui vivra verra; mais, dussé-je l'avoir aussi pour adversaire, je ne céderai pas!... N'importe, reprit-il, il ne faut pas se le dissimuler, ça va mal!

MASSON-FORESTIER.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

MADAME DE STAËL

ET

LA RÉPUBLIQUE EN 1798

« Les premières et les plus pures espérances de la réforme sociale n'eurent jamais de plus éloquent interprète que Mme de Staël : ses écrits intéressent le présent et l'avenir. »

Ce jugement de Villemain s'applique à l'ensemble de l'œuvre de Mme de Staël; mais il convient surtout aux pages inédites que nous présentons aujourd'hui au public, et qui est intitulé : *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France.* Cet ouvrage, presque entièrement rédigé, est contenu dans un manuscrit de 297 feuillets légué à la Bibliothèque nationale, en 1882, par Mme Ch. Lenormant. Les quarante-deux premiers feuillets ne présentent que des fragmens incomplets, plus ou moins développés, qui ne se rapportent pas tous au même sujet. Mais, à partir du feuillet 43, l'œuvre commence et se continue sans interruption. Elle est divisée en chapitres, qui ont chacun leur objet propre; elle a pour épigraphe ces mots, tirés de la *Vie d'Agricola* de Tacite : *Pauci, ut ita dixerim, non modo aliorum, sed etiam nostri superstites sumus, exemptis e media vita tot annis, quibus juvenes ad senectutem, senes prope ad ipsos exactæ ætatis terminos per silentium venimus.* Comme il est facile de s'en apercevoir à la lecture, ce livre a été écrit après le coup d'État du 18 fructidor, et les élections de l'an VI, pendant l'expédition d'Égypte, probablement dans les derniers mois de l'année 1798,

ou tout au commencement de 1799. Les événemens qui se précipitèrent ensuite et le coup d'État de Brumaire empêchèrent sans doute Mme de Staël de publier l'ouvrage : désormais, il était sans objet : la république et la liberté avaient succombé.

Du moins, c'est l'honneur de Mme de Staël et de son groupe politique d'avoir tenté de fonder en France un régime social sur les plus nobles conquêtes de la Révolution : les idées de droit, de justice, de tolérance et de liberté. A cette époque, la foi républicaine de Mme de Staël était profonde et sincère, enthousiaste même. Elle avait momentanément renoncé à son ancien idéal d'une royauté constitutionnelle à la mode anglaise; elle comparait irrévérencieusement ce genre de gouvernement à l'antique machine de Marly, compliquée et bruyante. Son ami Benjamin Constant n'avait pas peu contribué sans doute à lui démontrer la « nécessité de se rallier au gouvernement actuel, » et elle s'y était ralliée avec une ardeur incroyable. Mais elle était persuadée, non sans raison, que les institutions avaient devancé les mœurs. « Le grand malheur de la Révolution de France, écrit-elle, c'est qu'elle a devancé les lumières d'un demi-siècle. » Et, courageusement, elle s'était mise à la tâche : elle rêvait de donner à la France ce qui lui faisait le plus défaut, un esprit public. Dans une société profondément bouleversée, secouée par de fréquentes convulsions, oscillant entre les deux extrêmes, l'esprit réactionnaire et l'esprit terroriste, dont l'un eût voulu tout anéantir du présent et l'autre faire table rase du passé, elle conviait tous les honnêtes gens, tous les écrivains, tous les politiques à s'unir dans une œuvre commune, qui était d'aider un grand peuple à poursuivre l'apprentissage de la liberté. Quelques mois avant le coup d'État de Brumaire, elle essayait de sauver les conquêtes républicaines par l'esprit républicain, sans le secours du despotisme. « Il presse, il presse extrêmement, s'écriait-elle avec angoisse, que les républicains changent de système. » Et, traçant à grands traits un large tableau des maux dont souffrait la France, elle en indiquait les causes et les remèdes.

I

Il s'agissait tout d'abord de « terminer la Révolution, » c'est-à-dire de mettre un terme à l'état révolutionnaire, à l'emploi de l'arbitraire et de la force. Notons, en passant, cette erreur com-

mune à Mme de Staël, à Benjamin Constant et aux libéraux de cette époque, que la Révolution doit appartenir désormais au passé, qu'elle est un fait délimité dans ses conséquences et qui n'a plus à s'étendre. Mieux instruits par l'histoire de ce siècle et de ses révolutions successives, nous croyons au contraire que la Révolution française a une portée beaucoup plus grande, et que la période révolutionnaire de la fin du siècle dernier n'est que le prologue d'un grand drame social, que nous voyons tous les jours se dérouler sous nos yeux. Là est l'erreur de Mme de Staël, erreur inévitable peut-être, la Révolution française étant telle que l'histoire du passé n'offre rien d'analogue. Mais, avec cette restriction l'idée de Mme de Staël était juste; il fallait faire cesser l'état révolutionnaire, mesurer des yeux le chemin parcouru, rétablir l'empire des mœurs et des lois.

Le premier principe qu'il était nécessaire d'observer pour mener à bien l'œuvre de réconciliation et de paix sociale, c'était la tolérance politique. La France était toute saignante encore et meurtrie de ses luttes intestines; elle implorait la trêve des partis. Il importait de donner de la République une définition si haute et si large qu'elle pût rallier à elle tous les citoyens : « Quiconque, dit Mme de Staël, ne veut ni royauté, ni hérédité quelconque, admet pour base de toute constitution l'égalité politique et la représentation nationale, est républicain français (1). »

Donc, point d'intransigeance et de raideur jacobine, point de fanatisme politique, pas de vaine superstition des formules. « Quand cessera-t-on de porter dans les discussions politiques cette intolérance religieuse mille fois plus redoutable que l'ancien fanatisme? Lorsque jadis on déclarait criminel quiconque ne croyait pas à telle ou telle explication de la Grâce ou de la Trinité, beaucoup d'hommes désintéressés de ces questions oiseuses pouvaient vivre en paix dans leur famille et dans leurs relations domestiques. Mais, lorsque vous transportez le despotisme de la foi dans les discussions politiques qui touchent aux intérêts de tous les hommes, dans les opinions qui, sujettes à l'empire des circonstances, deviennent un crime aujourd'hui, tandis qu'hier elles étaient commandées, je ne sais quel est l'asile assez obscur, le nom ignoré, les facultés immobiles qui peuvent mettre à l'abri de l'inquisition révolutionnaire. »

(1) *Des circonstances actuelles...* (feuillet 159).

L'esprit qu'il fallait combattre et qui était le plus opposé à la tolérance, c'était l'esprit jacobin et terroriste, c'est-à-dire l'esprit de despotisme et de violence. La Terreur avait retardé le progrès des idées républicaines plus que cent ans de royauté. Cette âpre intolérance était plus faite pour effrayer que pour séduire. Elle s'était répandue de nouveau sur la France au lendemain du 18 fructidor. Le Directoire, effrayé de son succès, essayait en vain de retenir ses alliés de la veille. Tout était pour eux objet de soupçon et de méfiance : ils traitaient Mme de Staël d' « intrigante déhontée, » et son ami Constant de « jeune énergumène (1). » Ils n'avaient à la bouche que les mots de proscription et d'exil. En vain, dès 1796, Benjamin Constant signalait cette singulière disposition d'esprit de « ceux qui croient avoir bien mérité de la République, quand ils lui ont fait un ennemi de plus. » En vain, dans son discours du 9 ventôse an VI, au cercle constitutionnel, il s'élevait avec une sévère éloquence contre ces derniers vestiges de l'esprit terroriste et la crainte qu'il inspirait : « Aujourd'hui, disait-il, que tout fanatisme est éteint, que la fatigue a brisé tout enthousiasme, et que le terrorisme est frappé de l'impuissance inséparable de la fausseté, nous le craignons, comme lorsqu'il était appuyé d'une conviction profonde, fort de l'impétuosité d'un premier réveil et de quatorze siècles de souffrances! » Les plus implacables adversaires de la tolérance, c'étaient les revenans des clubs robespierristes, et leurs jeunes adeptes, les pâles adolescens « qui, pour avoir mis en antithèses quelques phrases d'atrocité, se disent les nouveaux Tacites des Tibères nouveaux. » C'étaient eux qui maintenaient la tyrannie des mots et des formules, qui attisaient la violence et la haine. Sous prétexte que la République était en péril, ils faisaient bonne garde aux frontières, surveillaient les émigrés, dénonçaient les suspects. Ils regrettaient en leur cœur le Comité de Salut public et la Constitution de 93. Au fond, ce qu'ils représentaient, c'était l'esprit ancien, le fanatisme et l'intolérance ; la vertu des temps nouveaux, n'était-ce pas la tolérance, celle qui naît de l'étendue de l'esprit et des lumières, la « seule qui serve à ramener les hommes à l'opinion qu'on veut leur faire adopter? »

Cette idée de tolérance, si chère à Mme de Staël, elle l'avait héritée des philosophes du XVIIIe siècle. Mais elle proclamait

(1) *Lettre d'un Républicain du département de la Gironde à un de ses amis à Bordeaux*, an VI.

aussi la nécessité d'une autre vertu sociale qui lui appartenait en propre, dont elle trouvait la source dans son cœur de femme généreuse et facile à émouvoir par la vue des souffrances humaines. Cette vertu, c'était la pitié. La République ne pouvait s'établir en France qu'en effaçant le souvenir des discordes civiles, en faisant appel non seulement à la raison humaine, mais encore à la fraternité, à la sympathie, à la miséricorde, aux plus nobles sentimens de l'âme. Pendant le règne de la Terreur, sentant tout sombrer autour d'elle, Mme de Staël s'était rattachée désespérément à l'existence par l'ardente pitié que lui inspiraient les victimes. Au risque de sa liberté, de sa vie même, elle s'était ingéniée à arracher à l'échafaud le plus qu'elle avait pu d'existences humaines : Mathieu de Montmorency, Jaucourt, du Chayla, la princesse de Foix, d'autres encore lui devaient la vie. Rentrée en France après Thermidor, elle avait continué ses généreuses intrigues. Dénoncée en pleine Convention par Legendre, elle s'était de nouveau réfugiée en Suisse. Incorrigible, au lendemain du 18 fructidor, elle intriguait derechef, sauvait, avec l'appui de Chénier, l'honnête Dupont de Nemours, se jetait aux pieds du général Lemoine, enlevait de vive force la grâce de Norvins de Monbreton. Suspecte à ses amis de la veille, contrainte encore une fois de s'exiler, elle ne cessait de plaider la cause de l'humanité : « La passion de mon âme, — écrit-elle dans l'ouvrage qui nous occupe, — c'est la pitié... Il est un point sur lequel les républicains ont bien fait de n'avoir pas de confiance en moi, c'est lorsqu'il s'agissait d'une mesure de rigueur quelconque ; mon âme les repousse toutes, et mon esprit venant au secours de mon âme m'a toujours convaincue qu'avec un degré de génie de plus, on arrivait au même but avec moins d'efforts, c'est-à-dire en causant moins de douleurs (1). »

Cette pitié, qui est chez Mme de Staël élan de cœur, lui semble aussi, à bon droit, en 1798, une nécessité politique. Ne faut-il pas panser les plaies de la France qui saignent encore, pratiquer l'oubli et le pardon ? La vraie égalité, c'est l'égalité devant la douleur. Des Français souffrent hors de leur patrie un mal pire que la mort, l'exil : il faut abaisser devant eux les barrières du pays, réconcilier l'ancienne France et la nouvelle, pacifier les esprits et les cœurs. Nul n'a parlé plus éloquemment que

(1) Feuillet 129.

Mme de Staël des souffrances de l'exil; nul n'en connaissait l'amertume autant qu'elle, la perpétuelle exilée, qui devait en épuiser plus tard toutes les douleurs.

« Les Français, dit-elle, ne peuvent exister que dans leur patrie. Leurs défauts et leurs qualités les éloignent de tous les autres peuples. Ils ne savent que leur langue, ils ne conçoivent que leurs habitudes. Le beau climat, cette société facile, ce pays que la nature a doué, tout les rappelle dans leur séjour natal. Ils n'ont pas comme les anciens ce sévère amour de la patrie dont ils avaient fait leur première vertu; mais ils ne peuvent pas vivre ailleurs, et ce besoin de tous les instans est bien aussi de l'amour. Il faudrait élever des échafauds sur toutes les frontières pour empêcher les bannis de revenir, il faudrait en préparer pour ceux qui les cacheraient (1). »

Sans doute, un retour en masse de l'émigration royaliste eût présenté bien des dangers. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que le véritable intérêt de la République n'était pas d'allonger les listes de proscription. La surveillance des frontières était très difficile, les émigrés parvenaient à rentrer malgré les édits. Mieux valait prévoir, comme le voulait Mme de Staël, le jour prochain où les rigueurs de la loi s'adouciraient au nom de la pitié et de l'intérêt de la patrie. L'événement lui donna raison, et les nombreuses radiations que fit le premier Consul ne furent pas une des mesures les moins efficaces pour ramener la paix intérieure.

Mais la tolérance et la pitié ne sont rien, si la justice ne les accompagne. Elle est le complément nécessaire et le couronnement des deux autres vertus. Elle est la loi morale qui régit les sociétés et la condition même de leur existence: « C'est au nom de la justice, écrivait M. Necker, c'est pour la protéger, pour la défendre, que les gouvernemens ont été institués. » Le règne de la justice, voilà bien l'idéal de Mme de Staël; et, si elle a l'horreur des moyens révolutionnaires, c'est qu'ils personnifient le triomphe de l'arbitraire et de la force. La fameuse maxime : *Salus populi suprema lex esto*, lui semble odieuse et tyrannique. Elle est en morale franchement individualiste; sacrifier l'unité à la collectivité lui paraît monstrueux. Elle s'écrie avec Rousseau : « La liberté d'une nation ne vaut pas la vie d'un homme innocent. »

(1) Feuillet 171.

Et cette idée l'obsède tellement qu'elle l'inscrit au revers du feuillet qui porte le titre de son nouvel ouvrage. Elle la médite, elle s'en imprègne, elle choisit cette ligne pour l'écrire à Ermenonville sur la tombe du philosophe. « Il est permis, dit-elle, je dirai plus, il est ordonné à une femme de n'avoir pas un cœur plus audacieux qu'un philosophe. » Donc, tout la persuade que la justice est le premier besoin de l'homme : son propre cœur, ceux qu'elle aime, J.-J. Rousseau, l'idole de sa jeunesse, M. Necker l'idole de toute sa vie.

La justice règne-t-elle en France? — En aucune façon, répond Mme de Staël. De quelque côté que l'on se tourne, partout on voit l'arbitraire et la violence. On n'est plus assuré du respect des lois. Or, il faut en premier lieu garantir la vie et la liberté des citoyens; il faut renoncer au détestable sophisme qu'on appelle raison d'État. M. Necker n'a-t-il pas écrit dans son *Cours de Morale religieuse:* « Jamais la justice n'est en contradiction avec l'intérêt de l'État, et jamais l'intérêt de l'État n'est en contradiction avec la justice ? » Donc, plus de jugemens sommaires, plus d'exils, plus d'exécutions que la simple raison d'État autorise. L'idée de justice jointe à la pitié explique les témoignages de sympathie que Mme de Staël prodigue aux victimes du 18 fructidor; elle est toujours du côté des victimes. Cela fait honneur à ses sentimens de femme plus qu'à sa logique; car elle a proclamé, quoi qu'elle ait dit plus tard, la « nécessité (1) » du 18 fructidor; il n'y avait pas d'autre moyen, suivant elle, de sauver la République, que de violer la Constitution. Au fond, cela est bien un peu contradictoire; un accroc à la légalité en autorise d'autres; et voilà le règne de la justice compromis! Puis, on n'a jamais vu les victimes d'un coup d'État accepter leur sort sans protester; d'où la nécessité des proscriptions et des exils. Mais une contradiction n'est pas pour embarrasser Mme de Staël, et, au nom de la justice, elle repêche, comme dit Talleyrand, ses amis qu'elle a noyés la veille.

La vérité est qu'au moment où écrit Mme de Staël, l'arbitraire est installé et règne en maître. L'histoire de France, depuis le commencement de la Révolution jusqu'au 18 brumaire, n'offre qu'une série de coups d'État successifs : ainsi, peu à peu, on avait détruit dans les esprits la notion de la justice et le respect de la

(1) Feuillet 141.

loi. Mais jamais gouvernement n'avait donné un exemple plus scandaleux de la violation des lois, que le gouvernement du Directoire. Depuis Fructidor, il vivait d'expédiens, pratiquant la politique de bascule, qui est la politique des faibles et des indécis, s'appuyant, un jour, sur les modérés par crainte des jacobins, et le lendemain, sur les jacobins par terreur des royalistes. Il protège d'abord Mme de Staël, puis il la chasse, parce qu'elle le compromet aux yeux des violens. Il ferme tantôt les clubs royalistes et tantôt les clubs jacobins, supprime les journaux des deux partis, déporte les rédacteurs, imprimeurs et propriétaires. Il était encouragé dans cette voie par les Conseils, puisque, avec leur complicité, il cassait, le 22 floréal, au mépris de la Constitution, l'élection d'environ 60 députés régulièrement nommés par le peuple.

Bref, les mots de *loi* et de *justice* n'avaient plus en France de signification exacte, et il pressait, il « pressait extrêmement, » comme le dit Mme de Staël, que l'on changeât de conduite. A la même époque, Benjamin Constant s'alarmait avec raison d'un tel état de choses. L'arbitraire, « ce genre de mort de toutes les institutions, disait-il, se glisse sous différens noms dans toutes les formes du gouvernement; il se prévaut de toutes les apparences du danger; il s'autorise de toutes les frayeurs du peuple; il profite surtout de l'indolence des gouvernans. Comme il leur offre un moyen plus facile de trancher la difficulté présente, ils n'aperçoivent pas dans ce moyen le désordre de l'avenir. Pour sortir de l'embarras d'un moment, ils immolent la garantie, la garantie, cette condition par laquelle seule les hommes ont accepté les entraves de l'état social (1). » Nobles et éloquentes paroles, qui dénonçaient la maladie mortelle de la République, l'anarchie, qui mène droit au despotisme.

Il était donc indispensable de rétablir dans les esprits la notion de la justice; il fallait que la République fût pénétrée elle-même de cet esprit de justice, si elle voulait vivre, car c'était au nom de la justice que s'était faite la Révolution. Mme de Staël n'admettait aucune exception; en effet, dit-elle, « dès qu'on admet des exceptions légitimes aux lois de la morale naturelle, *dans quel vague effrayant n'est-on pas lancé!* » Elle se refuse à reconnaître deux morales, l'une à l'usage des politiques, l'autre à l'usage des individus. Pour elle, les vertus politiques ne diffèrent point des autres vertus.

(1) Discours prononcé au Cercle constitutionnel du Palais-Royal le 9 ventôse an VI.

Sans doute, elle exagère; ceux que nous nommons les grands politiques, un Richelieu, un Bismarck, ne peuvent prétendre à la sainteté. Mais cependant, par exemple, les fondateurs de l'unité nationale n'ont-ils pas, à un degré éminent, la vertu qui fait les martyrs et les saints : l'entier dévouement, l'esprit d'abnégation et de sacrifice? En ce sens, il est vrai de dire avec Mme de Staël que les vertus politiques « sont une application nouvelle du dévouement de soi-même, » et « qu'elles créent des devoirs nouveaux. » Ces vertus sont plus nécessaires encore dans un gouvernement républicain que dans un gouvernement monarchique, puisqu'il s'agit d'assurer, non les avantages ou la gloire d'un homme ou d'une classe privilégiée, mais le bonheur du peuple. Donc, Montesquieu a raison : la vertu est, quoi qu'on dise, le principe des républiques; et la première de toutes les vertus aux yeux du peuple est la justice. La loi étant maîtresse absolue, les citoyens n'ont d'autre garantie que le respect de la loi. Une république qui persiste dans la voie de l'illégalité et de l'arbitraire, prononce elle-même son arrêt de mort.

Le respect des opinions, c'est-à-dire la tolérance, le respect de la vie humaine et de la souffrance, c'est-à-dire la pitié, le respect de la loi morale et de la loi écrite, c'est-à-dire la justice, tels sont les trois principes qui doivent fonder la République en France. Ils ne sont pas énoncés aussi nettement dans l'ouvrage de Mme de Staël, mais ce sont bien eux qui l'animent : ils en sont le souffle, ils en sont la vie.

II

Il faut que la nation tout entière soit pénétrée de ces principes. Une grande besogne reste à accomplir : rallier l'opinion, créer l'esprit public, asseoir les institutions républicaines sur des mœurs républicaines.

D'abord, l'opinion. Elle est incertaine, chancelante; elle hésite entre la liberté et la tyrannie. Elle est vaguement inquiète et mécontente, point assez satisfaite pour accepter franchement la République, point assez violentée pour se révolter ouvertement contre elle. D'ailleurs, elle est fatiguée de l'instabilité, devenue sceptique et passive, ce qui est la pire des dispositions dans une république. Elle préfère le repos à la liberté; et le gouvernement, qui n'a pas su se l'attacher, erre dans la nuit, effrayé de sentir autour de lui le vide et le silence.

« Cette masse, qu'il est bien tentant d'opprimer (1), tant elle s'y prête de bonne grâce, pèse cependant à la longue dans un même sens, et du moment qu'il y a du calme, que tout danger est passé, murmure tout bas une sorte d'opinion publique... Il faut absolument que le vainqueur se l'attache, car le vaincu, se flattant toujours de la conquérir, recommencera ses efforts dans l'espoir de la soulever. Voici l'opinion de cette masse. Elle est assez éclairée par les écrivains et par la Révolution pour ne se soucier en aucune manière de la royauté; mais elle n'est point assez enthousiaste pour vouloir de la République au prix de la tranquillité. Elle ne se soucie point des castes privilégiées, parce qu'elle n'en est pas et qu'elles ne lui ont fait aucun bien. Mais elle ne les hait point assez pour vouloir qu'on les persécute, parce qu'elle sait bien que la persécution trouble le repos de ceux mêmes qui ne sont ni persécutés ni persécuteurs, et *cette masse de la nation veut le repos avant tout*. L'agriculture, le commerce, la dette publique, les impôts, la paix et la guerre, voilà ce qui l'occupe, parce qu'elle n'a qu'un désir, l'aisance et la tranquillité. Les individus de cette masse ne se battront pas pour obtenir la tranquillité, parce que les hommes paisibles sont incapables de ce calcul, qu'ils ne sortiront pas du repos du jour par la crainte du lendemain. Mais, si vous ne le leur donnez pas, ce repos, si vous ne leur en assurez pas la durée, ils seront inquiets, mécontens, et, quoique aucun signe hostile ne le prouve, le voyageur qui traversera ce pays sentira que son gouvernement n'est pas établi, que rien n'y est fondé, que personne n'y calcule sur l'avenir, que rien de volontaire ne se passe entre les gouvernés et les gouvernans, que les partis peuvent tous spéculer sur la nation sans qu'elle s'y oppose, ni ne s'y prête. Le gouvernement est, pour ainsi dire, effrayé de ne pas rencontrer d'obstacles, *comme, en marchant dans la nuit, on a peur de sentir le vide;* il voudrait qu'une résistance attestât la vie, qu'une opposition prononçât le nombre des amis, et mît en mouvement des volontés quelconques. C'est une funeste disposition que celle-là dans une république. Elle est coupable dans les gouvernés, et les gouvernans doivent réunir tous leurs efforts pour la vaincre. »

Cette page, d'une analyse si pénétrante, indique exactement le mal dont souffre la France en 1798. Le diagnostic de Mme de Staël

(1) Feuillets 196 et 197.

est si juste que nous le retrouvons dans les rapports adressés au comte de Provence, quelques années plus tard, par ses agens de Paris. « Il n'existe, disent-ils, d'opinion publique dans un pays que lorsque la masse des citoyens éclairés est réunie dans la même pensée et tend vers le même but; toutes les fois qu'il n'y a unité ni dans les vues, ni dans les intentions, il se forme des partis et des fractions de parti, mais il n'y a pas réellement d'opinion. C'est précisément la situation où se trouve la France en ce moment. » Cependant, ces lignes sont de l'année 1802, et il fallait que le mal fût bien profond pour que, trois ans après l'époque où Mme de Staël l'avait signalé la première, dans la période la plus brillante du Consulat, la nation en fût encore affectée.

Mais, s'il n'y avait pas d'opinion en France, c'est qu'il n'existait pas d'esprit public; et, sans esprit public, il n'était pas possible de fonder en France un gouvernement libre. Il fallait donc créer de toutes pièces cette force morale. Le grand malheur de la République, c'est qu'elle avait précédé en France l'esprit républicain. « L'esprit de 1792 était en accord avec une monarchie tempérée et non avec une république. » Et Mme de Staël ajoutait, dévoilant toute sa pensée : « Il faut que les écrivains pressent le pas de l'esprit humain pour lui faire rejoindre la République qui l'a devancé. »

Aucune parole plus juste n'a été prononcée en ce siècle; personne n'a vu plus nettement que l'éducation de la démocratie restait à faire, que le gouvernement républicain ne vivrait en France qu'à la condition qu'elle fût faite, que c'était un devoir impérieux, pour tous ceux qui écrivent et qui pensent, de guider les pas de la démocratie chancelante vers la justice et la liberté. Oui, il fallait, suivant la forte expression de Mme de Staël, « *jeter des torrens de lumière* sur les principes et leurs applications; » il n'y avait pas d'autre remède possible aux « effrayans abus de la Révolution. » Loin de chercher un secours en arrière, il fallait le chercher devant soi, opiniâtrément; et à cette quête ardente de l'esprit humain, elle conviait tous ceux qui sont grands par l'esprit et la pensée, les philosophes, les poètes, les orateurs. C'était à eux d'enseigner au peuple ses devoirs et ses droits, ses devoirs plus encore que ses droits, de chasser l'esprit de violence et de fanatisme, de lui apprendre la tolérance et la pitié, de lui apprendre aussi la liberté, dont il ne connaissait que le pâle fantôme. Les artisans de cette grande œuvre sociale, ce n'étaient pas

seulement les hommes politiques et les orateurs, c'étaient aussi les savans, et la plus illustre de leurs assemblées, l'Institut de France. C'était d'eux que devait partir « l'impulsion de l'esprit national. » Ils avaient pour mission de conserver les vrais principes de la Révolution de France. Ils représentaient la plus haute puissance morale de la nation; ils étaient comme la garde et le rempart de la cité, ἕρυμα τῆς πόλεως, disait le vieil Eschyle en parlant de l'Aréopage. Et Mme de Staël citait avec enthousiasme l'exemple de Bonaparte, qu'elle admire à cette époque sans réserve, et qui, en se faisant recevoir de l'Institut, avait « montré à l'opinion publique sa véritable route. »

Mais, comme Mme de Staël le fera remarquer bientôt dans son livre *De la Littérature*, c'est moins aux sciences positives qu'à la philosophie, qu'à la littérature qu'il appartient de diriger l'esprit public. En effet, les sciences positives sont indépendantes des idées morales; elles détournent de l'étude de l'homme et des passions; elles s'accommodent fort bien du despotisme, qui leur assure le loisir et la paix. Au contraire, la philosophie, l'éloquence sont propres à former l'âme de la nation; elles sont, suivant la belle expression du livre *De la Littérature*, « la véritable garantie de la liberté. » C'est la raison pour laquelle Bonaparte préférera toujours les savans aux littérateurs; c'est aussi pourquoi Mme de Staël donne le premier rang aux lettres. Dans un temps où elle ne soupçonne guère l'ambition de Bonaparte, elle proclame bien haut la nécessité pour la démocratie de prendre pour guide la philosophie et l'éloquence. En cela, elle est le vrai disciple des Encyclopédistes, elle suit l'esprit de la Révolution. Celle-ci est l'œuvre des littérateurs bien plus que des savans : Plutarque a plus d'action sur ses grands hommes que Buffon et d'Alembert.

La philosophie apprendra aux générations nouvelles à ne reconnaître d'autre guide que la raison. N'est-elle pas en effet la « raison généralisée? » Mais il est nécessaire qu'elle s'appuie sur l'observation et sur l'expérience : sans quoi, elle n'est maîtresse que de fausseté et d'erreur. N'est-il pas curieux de voir Mme de Staël exprimer la même horreur que Bonaparte pour l' « idéologie, » le jeu puéril et dangereux des idées vaines qui s'élèvent dans les airs comme des bulles de savon? « La métaphysique tirée des objets positifs, la généralisation des idées exactes est le plus beau travail dont l'esprit humain soit susceptible; mais

la métaphysique du vague n'est qu'un écart de l'imagination (1). » Bonaparte aurait souscrit à ces paroles. Il eût assurément moins goûté l'éloge que Mme de Staël fait de l'éloquence. Elle a magnifiquement parlé, dans le livre *De la Littérature*, de cet art merveilleux qui anime les idées, les transforme en images sensibles et vivantes, en accords harmonieux, qui pénètrent jusqu'aux profondeurs les plus secrètes de l'âme. Mais la première ébauche de ces pages, nous la trouvons dans le livre *Des Circonstances actuelles :*

« L'éloquence consacrée à la défense des grandes vérités est encore un grand pouvoir en France. Il faut que cette éloquence adopte pour but les résultats du calcul. Mais quelle puissance l'âme, le caractère qui se peint dans les mouvemens oratoires, ne donnent-ils pas à la vérité ! C'est la vie de la pensée que l'éloquence. Elle fait passer les idées dans le sang, elle transforme en impulsion électrique la conviction du raisonnement, l'analyse du devoir, et, ramenant l'homme à sa nature physique, non pour l'avilir, mais pour l'enflammer, elle fait battre son cœur, couler ses larmes, elle lui inspire le courage, la vertu, le dévouement de soi-même comme des mouvemens involontaires qu'aucune réflexion ne pourrait avilir. Heureuse la France, si ces talens vainqueurs reparaissent encore à la tribune ! Qui peut s'élever au sommet de l'éloquence sans parler le langage de la justice et de la pitié ? Le mensonge, la cruauté s'épuisent en froides exaltations qui ne remuent que l'air agité par les gestes et les cris, imitateurs impuissans des sentimens et des idées (2). »

Créer en France la grande éloquence parlementaire, chasser la phraséologie des clubs et des journaux jacobins, « remettre la vérité dans la langue des sentimens, » tel était le but que Mme de Staël proposait aux efforts des écrivains et des orateurs. Non seulement l'esprit public, mais encore la langue française, jadis si noble et si pure, avaient été trop longtemps empoisonnés par le sans-culottisme révolutionnaire. « D'un bout de l'Europe à l'autre, vous entendrez : *Citoyens, le fédéralisme lève sa tête hideuse; l'anarchie est prête à nous dévorer ; le monstre du royalisme va nous y précipiter ; les aristocrates, ces vampires du peuple, etc., etc.* » Était-ce là ce style « noble, élégant, harmonieux et qui produit en nous la sorte d'ébranlement qu'un beau jour, un air pur, un

(1) Feuillet 206.
(2) Feuillet 205.

soir tranquille font éprouver aux âmes en harmonie avec les merveilles de la création ? » Cette éloquence nouvelle, Mme de Staël, pénétrée de l'esprit républicain, l'apercevait clairement, avec la pleine conscience du grand rôle qu'elle pouvait jouer dans les destinées de la liberté. Par delà les siècles passés, elle retrouvait l'esprit des républiques antiques, de la Grèce et de Rome, où l'éloquence inspirait les grandes pensées et les nobles actions, où la vie était concentrée sur la place publique, d'où elle s'élançait, débordante et tumultueuse, par la bouche de ses tribuns et de ses orateurs.

Mais l'éloquence ne règne plus seule en souveraine. Une grande révolution s'est accomplie depuis les temps anciens : l'imprimerie, le livre a fait son apparition dans le monde. Plus sûrement que l'éloquence, le livre donne à la pensée des ailes. « Je fais bien plus de cas des baïonnettes que des livres, disent certains hommes qui ont intérêt à ne pas croire à l'ascendant de la pensée. Et moi, je crois, dit Mme de Staël, que, depuis l'imprimerie, les écrits ont sur les baïonnettes l'influence qu'avaient jadis Démosthène, Cicéron sur la place publique d'Athènes et de Rome (1). » Pour former l'esprit public, il faut donc proclamer la liberté de la presse, qui est le plus puissant moyen d'arrêter l'oppression et de propager les lumières.

Mais la liberté de la presse, ce n'est pas pour Mme de Staël, comme pour nous, la liberté des journaux; c'est la liberté du livre. Elle distingue soigneusement l'une de l'autre, et, loin d'admettre que la liberté absolue des journaux soit le plus sûr garant de la vraie liberté, elle voit en elle l'agent du plus odieux despotisme. C'est comme « sauvegarde contre la tyrannie » qu'elle réclame pour le gouvernement le droit de surveiller les journaux, de les suspendre provisoirement, de mettre les scellés sur les presses, d' « enlever leur arme à ceux qu'il croit perturbateurs de l'ordre public. » Ces mesures d'assainissement sont du ressort de la police. Libre ensuite aux journaux de faire appel aux tribunaux du pays.

Assurément, cette attitude surprend un peu de la part de Mme de Staël. Elle s'explique pourtant par des raisons historiques et logiques.

En premier lieu, il est certain que les attaques dirigées, sous le

(1) Feuillet 198.

Directoire, par les journaux royalistes et jacobins contre Mme de Staël lui causèrent de très vives souffrances. La presse royaliste l'accusait de favoriser les républicains, et les jacobins lui savaient mauvais gré de sa modération et de la pitié qu'elle témoignait aux victimes. Non seulement on incriminait sa vie publique, mais sa vie privée n'échappait pas à ses accusateurs. On lui reprochait sans cesse sa qualité d'étrangère : c'était le grief ordinaire. De quoi se mêlait cette Genevoise ? « Qu'elle retourne à son Léman ! » Ce mot de Napoléon se trouve déjà dans les journaux de 1798. On la traitait de *femme furie*. Le *Journal des Hommes libres*, interprète des plus purs sentimens jacobins, raillait agréablement les relations qui existaient entre Benjamin Constant et la « grosse baronne. » Constant, ce *tigre sous un extérieur froid*, prononçait-il un discours au Palais-Royal ? On y reconnaissait l'inspiration de la *bien-aimée baronne*, de la *plus parfaitement bonne des femmes*. Et les anecdotes graveleuses du dictionnaire de Bayle entraient en scène, l'histoire de Combabus et de Stratonice, par exemple. On sommait le Directoire d'expulser l'intrigante ; le Directoire obéissait docilement aux journaux, car il en avait peur et faisait ce qu'ils voulaient, en attendant qu'il les supprimât et déportât leurs rédacteurs, un beau jour, par caprice. Mme de Staël était invitée à partir pour Coppet, et le journal exultait, paraphrasait les vers de Catulle ! « Pleurez, grâces, pleurez, amours !... » L'intrigante, l'espionne, la femme furie avait purgé de sa présence le sol de la patrie. Mais les calomnies pour cela ne cessaient pas ; elles allaient leur train. S'imagine-t-on l'état d'esprit de Mme de Staël tremblant à chaque instant de se voir déshonorée ? Peut-être ces attaques furent-elles cause de la séparation qui intervint, cette année 1798, entre elle et le baron de Staël, qui venait d'être nommé de nouveau ambassadeur de Suède auprès de la République française. Pleine d'angoisse, elle écrivait :

« Quel repos, quel bonheur un tribunal quelconque peut-il rendre à une femme que les journaux ont attaquée ? Peut-être que sa famille est à jamais troublée, que son époux a perdu son estime pour elle, qu'un homme qui l'aimait s'est éloigné d'elle, parce qu'elle avait perdu ce charme touchant d'une vie obscure, tout entière consacrée à l'objet qui en reçut le don. Enfin, savent-ils, ces malheureux calomniateurs, jusques à quelle profondeur ils bouleversent l'existence ? Ils accusent d'une opinion cruelle une

âme douce, ils ne font souffrir que les cœurs qu'ils devraient ménager; ils n'atteignent pas les caractères trempés dans le Styx; ils ne blessent que quand ils sont injustes; les coupables ne les sentent pas... Que peut une malheureuse femme dont on suppose tout, parce qu'on n'en sait jamais rien, dans laquelle on voit successivement, comme dans les nuages, tout ce que l'imagination se crée, inconnue à ceux qui la jugent, soupçonnée d'être partout d'autant plus qu'on ne peut la trouver nulle part, ne pouvant se défendre contre les chimères de toutes les ambitions qui la craignent, parce qu'elle ne les sert pas, assez célèbre pour faire peur et n'ayant aucun moyen de défense, redoutée comme un homme, inutile comme une femme, ne pouvant être oubliée dans aucune retraite, parce que les soupçons totalement imaginaires s'exercent également dans toutes les situations? Si vous fuyez, c'est pour conspirer de loin; si vous revenez, c'est pour agiter de près. On vous croit de tous les partis, parce que vous ne pouvez en servir aucun, et votre existence est une espèce de problème que chacun veut expliquer à sa manière (1). »

Voilà quels étaient les griefs personnels de Mme de Staël contre les journaux. Mais ils ne sont que le point de départ d'une argumentation très serrée, où les adversaires de la liberté des journaux pourraient aujourd'hui encore trouver des armes.

Le journal ne peut être comparé au livre, tout d'abord parce que le livre n'est que la manifestation d'une pensée isolée, tandis qu'un journal, des souscripteurs, sont une sorte d'association dans l'État, et tombent, par conséquent, sous le coup des lois qui régissent les associations. Donc, si vous n'admettez pas le droit d'association, il est parfaitement absurde d'admettre la liberté de la presse. Le raisonnement est irréfutable. Il est si juste, que de très bons esprits de notre temps, qui ne connaissaient pas ce livre de Mme de Staël, ont reproduit à leur insu cet argument. « Nous réclamons la liberté d'association, ont-ils dit, au nom de la liberté de la presse; l'une ne va pas sans l'autre. » Pareillement, d'autres réclament pour les journaux des lois restrictives au nom des lois qui restreignent le droit d'association. Ils ont raison, chacun à leur point de vue, et c'est le mérite de Mme de Staël d'avoir démontré cette vérité la première.

Le journal ne peut être comparé à un livre, parce que le rôle

(1) Feuillets 127, 128.

du livre est de propager les idées; celui de la presse est d'agiter avec les faits. En d'autres termes, un journal est un acte public, annonçant les événemens publics, pouvant induire les citoyens en erreur, et, comme tel, il doit être placé sous la surveillance immédiate du gouvernement. « Dans un pays bien gouverné, ne réserve-t-on pas à l'autorité publique seule le droit d'afficher sur les murs, le droit de proclamer dans les rues les événemens et les lois? Cela s'appelle-t-il violer la liberté de la presse ou celle de la parole? » Donc, Mme de Staël réclame pour l'État le droit de contrôle; les journaux n'imprimeront, ne publieront que les nouvelles qu'il autorise. Soit, mais qui ne voit les conséquences d'un droit aussi exorbitant? Il faut supposer l'État bien vertueux ou bien naïf, pour croire qu'il n'abusera pas du droit que vous lui conférez de supprimer les nouvelles qui lui déplaisent. Fatalement, il donnera à sa police le mot d'ordre admirable que Napoléon donnait à la sienne: « Toutes les fois qu'une mauvaise nouvelle est douteuse, ne pas la laisser publier, parce qu'elle est douteuse; quand on en a vérifié l'exactitude, ne pas la laisser passer davantage, parce quelle est de nature à faire tort au gouvernement. » L'idée de Mme de Staël est proche parente de celle de Napoléon. Franchement, les « communiqués » officieux, si imparfait que soit ce moyen d'éclairer l'opinion, sont encore préférables.

En troisième lieu, il y a entre le livre et le journal la même différence qu'entre le livre et la pièce de théâtre. L'action du livre est lente; celle du théâtre est vive, immédiate, à cause du rassemblement qui se trouve au spectacle et du jeu des acteurs. Un courant électrique s'établit dans la salle; l'individu n'est plus isolé, il fait partie d'une foule, il est agité d'autres sentimens, d'autres passions, qui sont les sentimens et les passions de la foule. Il en est de même du lecteur qui attend chaque matin son journal avec curiosité, crainte, espérance. Cet homme n'est plus « un homme; » il est devenu foule, il a l'âme des cent mille abonnés de son journal, il communie avec eux tous les jours, il vibre à l'unisson. Il subit une action vive et continue que n'exerce pas le livre. Ce citoyen est un danger pour l'État; il faut que l'État le surveille, ou, ce qui revient au même, qu'il surveille son journal, comme il surveille le plaisir que l'on goûte au théâtre. Il est absurde de soumettre les pièces à la censure et de n'y pas soumettre les journaux. Le gouvernement doit avoir le droit de

suspendre un journal, comme il interdit une pièce de théâtre, qui lui paraît contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Il reste aux journalistes la ressource de s'adresser aux tribunaux et de plaider contre le gouvernement, « comme en Angleterre, comme en France on plaidait contre le roi. »

Voilà la théorie que soutient Mme de Staël dans le livre *Des Circonstances actuelles*. Assurément, elle étonne de la part d'une femme qui a toute sa vie combattu la tyrannie sous toutes ses formes et défendu la liberté. Mais la contradiction n'est qu'apparente; c'est au nom de la liberté qu'elle parle; c'est en son nom qu'elle condamne une autre liberté qui n'est que la contrefaçon de la première : la liberté de la diffamation, de la calomnie et de l'outrage. N'oublions pas que l'idée première du livre de Mme de Staël est la nécessité d'apprendre au peuple français l'usage de la liberté. La violence et le fanatisme devaient à la longue corrompre, désorganiser l'esprit public ; le premier devoir de l'État était donc d'exercer une sage tutelle sur l'opinion et sur les mœurs. D'ailleurs, Mme de Staël ne faisait qu'exprimer dans son ouvrage la lassitude générale et le besoin d'autorité que ressentaient tous les esprits. Depuis le 18 fructidor, tous les journaux étaient, comme le demandait Mme de Staël, soumis à la surveillance du Directoire, pouvaient être supprimés du jour au lendemain par un simple arrêté. En vain, le député Berlier, soutenu par Lucien Bonaparte, avait proposé aux Cinq-Cents de retirer ce droit au pouvoir exécutif. Tout ce qu'il avait pu obtenir, c'était que la mesure serait rapportée au bout d'un an. Muni de cette arme terrible, le Directoire frappait, exilait, déportait, par caprice, par terreur, s'enfonçait d'un degré de plus chaque jour dans l'arbitraire. Médiocre apprentissage de la liberté!

La vérité est que les lois spéciales sur la presse n'ont jamais été faites qu'au détriment de la liberté. Les intentions de Mme de Staël étaient excellentes, les moyens qu'elle indique d'un succès fort douteux. Paul-Louis Courier a montré plus tard avec esprit que la limite était bien faible, qui séparait le livre du pamphlet; et si vous arrêtez le journal, de quel droit laisserez-vous circuler le pamphlet? En somme, cette conception du journal soumis au contrôle de l'État nous mène tout droit à la presse du Premier Empire, au *Moniteur Officiel* chargé de renseigner le peuple français sur ses destinées. Était-ce là ce que voulait Mme de Staël? Non, assurément. Avec la liberté des journaux avait péri aussi

celle du livre : car, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, il est impossible de séparer nettement leurs deux fortunes. Nous sommes de l'avis de cet « homme d'esprit » que cite Mme de Staël et qui prétendait « qu'il ne fallait pas de lois sur la liberté de la presse, mais que les lois sur la calomnie, sur l'avilissement des autorités constituées, sur la provocation au pillage, à l'assassinat s'appliquaient à la presse, comme à la parole, comme à toutes les manières de communiquer une pensée coupable ou d'exciter à une mauvaise action. » Cet homme d'esprit avait raison; ce qui était le plus nécessaire à la France de 1798 ce n'était pas une loi sur la presse, mais un gouvernement fort et décidé à appliquer les lois : cela ne veut pas dire un gouvernement tyrannique, les gouvernemens faibles étant souvent les plus tyranniques, parce qu'ils ne vivent qu'à la faveur des expédiens et de l'arbitraire. Enfin, ce qui était encore plus nécessaire, c'était une réforme des mœurs. Celle-là, les Parlemens ne peuvent la décréter. Elle est la résultante à la fois des actions publiques et privées; elle est le travail lent et mystérieux des années, le produit de l'accord et de l'harmonie de toutes les forces de la nation entre elles. Les meilleures lois sont impuissantes sans les mœurs : *Quid leges sine moribus?* Il fallait donc chercher, pour les guérir, les plaies secrètes que la France portait en elle.

III

Deux phénomènes, ou plutôt deux tendances frappent Mme de Staël, quand elle examine la situation morale de la France en 1798 : c'est, d'une part, l'esprit de violence, que représente surtout à ses yeux l'esprit militaire, et, d'autre part, l'esprit matérialiste.

Sans doute, on ne craignait guère à cette époque qu'un général victorieux confisquât à son profit les libertés publiques. Le Directoire même ne prenait ombrage de la popularité de Bonaparte, que parce qu'elle faisait ressortir davantage sa propre impopularité. Mais personne ne soupçonnait le républicanisme de celui qui avait sauvé la République une première fois au 13 vendémiaire, et une seconde fois au 18 fructidor, par l'entremise d'Augereau et de ses troupes. Les journaux jacobins célébraient à l'envi le héros de la campagne d'Italie, qui avait assuré à la République le bienfait d'une paix glorieuse, *l'intègre, le vertueux*

Bonaparte; en ce moment même, il apparaissait du fond de l'Orient, environné d'une gloire nouvelle. Mme de Staël elle-même ne tarissait pas d'éloges sur *le guerrier intrépide, le penseur le plus réfléchi, le génie le plus extraordinaire* que l'histoire eût encore produit; elle le comparait à Alexandre et à César, s'indignait qu'une mesquine condition d'âge pût lui interdire d'être élu au Conseil des Anciens : « Quel républicain, s'écriait-elle, n'aurait pas regretté que l'intrépide et généreux Bonaparte n'eût pas atteint quarante années? »

Il semblait donc à Mme de Staël, comme à tous ses contemporains, que la République n'eût rien à craindre d'un général victorieux. Ce qui contribuait encore à la rassurer, c'était l'esprit des armées, foncièrement républicain à cette époque; elle pensait qu'elles ne serviraient jamais la cause de la tyrannie. D'ailleurs, la plupart des officiers ne devaient-ils pas leur grade à la Révolution? Qui ne se rappelait les adresses enflammées, envoyées au Directoire par les armées du Rhin et d'Italie, assurant le gouvernement de leur civisme et de leur inébranlable dévouement à la liberté. A chaque fête républicaine, comme à l'anniversaire de la mort du « tyran Capet, » c'étaient de nouvelles lettres des généraux, annonçant que les soldats avaient célébré dignement ce beau jour et juré aux tyrans une haine éternelle !

Mais, si elle ne doutait pas de la loyauté des armées républicaines, elle avait deviné, avec une perspicacité singulière, le danger que l'état de guerre permanent faisait courir, sinon à la République, du moins à l'esprit républicain. L'inflexible discipline, nécessaire dans les camps, l'habitude d'obéir sans jamais discuter, de sacrifier les individus à l'intérêt général, de trancher tout par la force, lui semblaient contraires à l'esprit démocratique. L'esprit de conquête même, dont ces armées étaient animées, mettait en péril la liberté : elles ne défendaient plus, comme jadis, le territoire de la République contre les rois; elles envahissaient à leur tour, elles opprimaient au nom de la liberté les nations voisines. N'avaient-elles pas, tout récemment encore, sous prétexte de défendre les Vaudois, pénétré en Suisse, pillé le trésor de Berne? En vain Mme de Staël avait protesté, en vain elle avait supplié Bonaparte; celui-ci s'était contenté de répondre vaguement qu'il « fallait aux hommes des droits politiques! » Et il avait semblé à son interlocutrice que le canon était un moyen par trop sommaire d'inculquer aux Suisses la notion de ces droits. Enfin, elle

s'inquiétait de l'*esprit de corporation*, qui est l'esprit même de l'armée, qui fait sa force, mais qui la porte à se séparer du pouvoir civil, à se constituer comme un État dans l'État. C'est sous l'empire de tels sentimens qu'elle écrivait les lignes suivantes :

«... Rien n'est plus digne d'admiration que les succès des armes, que la valeur invincible des généraux et des soldats; mais *rien n'est plus contraire à la liberté que l'esprit militaire.* Une guerre longue et violente est à peine conciliable avec le maintien d'une constitution quelconque; et tout ce qui assure les triomphes de la guerre est subversif du règne de la loi. L'enthousiasme d'une révolution ajoute extrêmement sans doute à la bravoure des soldats. La liberté succède à la guerre qu'on soutient pour elle, mais elle n'en est jamais contemporaine. L'esprit militaire est conquérant, la liberté est conservatrice. L'esprit militaire explique tout, marche à tout par la force; la liberté n'existe que par l'appui des lumières. L'esprit militaire sacrifie les hommes, la liberté multiplie leurs liens entre eux. L'esprit militaire fait haïr le raisonnement comme un commencement d'indiscipline; la liberté fonde l'autorité sur la conviction. Enfin les armées, quoique composées de citoyens, prennent toujours à la longue un esprit de corporation qui les rend semblables à toutes les armées du monde. En effet, la plus grande analogie des hommes entre eux, c'est leur intérêt. Dans tous les siècles, dans tous les pays, une confédération de prêtres a donné des résultats pareils; dans tous les siècles, dans tous les pays, les armées auront le même esprit, quoique leur but diffère. Celles de France ne serviront jamais la cause de la tyrannie, mais elles en aimeront toujours les moyens, et l'armée qui se bat pour la liberté doit avoir, pour triompher, des mœurs et des idées despotiques. »

Donc, l'esprit de violence et de tyrannie gagnait la nation par l'esprit militaire. Il s'insinuait peu à peu dans les cerveaux grisés des fumées de la gloire. Ce qui frappe le plus l'imagination de la foule dans les succès des armes, ce ne sont pas les vertus par lesquelles ils s'obtiennent, l'énergie, l'abnégation, le sacrifice de soi-même; c'est bien plutôt le triomphe de la Force, qui réveille en elle les instincts ataviques, sommeillant au fond de l'être. Il semble que l'homme ait dressé en son cœur un autel aux vieilles divinités eschyliennes, Bia et Kratos, et qu'il brûle de leur sacrifier de nouvelles victimes.

Mais, si l'esprit militaire, si la politique d'expéditions et de

conquêtes devait amener la ruine de la liberté, il existait un autre danger, plus grand encore, qui menaçait la France : c'étaient les progrès du matérialisme.

Le sentiment de l'instabilité des choses, le bouleversement des fortunes, les grandes catastrophes révolutionnaires, les persécutions contre le catholicisme, avaient fait table rase dans l'âme française. Au premier enthousiasme pour la liberté, avait succédé une sorte d'apathie morale et d'indifférence pour tout ce qui n'était pas jouissance immédiate et moyen de s'enrichir. On n'avait plus qu'un désir, qu'une espérance : faire fortune, amasser, par tous les moyens possibles, légitimes ou non, une somme d'argent que l'on pût mettre à l'abri des accidens des révolutions :

« L'unique intérêt des hommes en France, dit Mme de Staël, c'est d'acquérir une somme d'argent disponible. On les voit tous s'agiter, comme dans un vaisseau qui fait naufrage, pour saisir une planche qui transporte l'individu à terre, quoi qu'il arrive de l'équipage. On se défie les uns des autres, on ne se rend aucun service, on se sépare le plus qu'il est possible dans ses discours comme dans ses actions de tout autre que soi-même, tel qu'un infortuné, luttant seul contre les flots, craint qu'un de ses compagnons, s'accrochant à lui pour se sauver, ne l'entraîne au fond de la mer. Il n'existe plus dans les rapports privés aucune hypocrisie, même de langage. L'intérêt personnel est si violemment exalté par tous les genres de terreur dont il se compose, que parler de vertu, de sacrifice, de dévouement, produit pour ainsi dire l'effet de la pédanterie en d'autres temps (1). »

L'argent devenait la première, la seule puissance de ce monde. C'était la conséquence assez inattendue d'une révolution, dont les débuts avaient été si purs, et qui paraissait se soucier beaucoup plus des droits de l'homme que de ses intérêts matériels. Les privilèges de la naissance ne contre-balançaient plus ceux de la fortune ; tout un peuple se ruait à la conquête de l'or. Le Directoire donnait l'exemple : quoi de plus vénal qu'un Talleyrand, un Barras? Les fournisseurs des armées, comme le financier Ouvrard, amassaient des millions. Bonaparte lui-même, l'homme qui a le mieux compris l'esprit de son temps, n'a-t-il pas dit : « Il n'y a qu'une chose de vraie en ce monde : acquérir toujours plus d'argent et plus de puissance. » On avait détruit la seule force qui

(1) Feuillet 230.

pût lutter contre l'avidité, l'égoïsme, la soif inextinguible des jouissances : le sentiment religieux. C'était la conséquence fatale des persécutions exercées contre les ministres du culte, de la suppression des cérémonies religieuses, de la fermeture des églises. Il semblait qu'on eût enfermé la France sous la cloche de quelque vaste machine pneumatique, et qu'on eût fait le vide. Deux sentimens avaient disparu : le loyalisme envers le roi, l'obéissance envers l'Église. Qu'avait-on mis à la place? La foi républicaine, l'ardent amour de la liberté? Quand l'ennemi foulait le sol de la patrie, cette fièvre généreuse avait soutenu les âmes. Maintenant qu'elle était tombée, et que renaissait la sécurité des frontières, régnait seul l'âpre et triste désir des jouissances, l'individualisme forcené, l'*égotisme*.

Il fallait donc restaurer l'idée religieuse; le salut était à ce prix. Nulle idée n'était plus chère à Mme de Staël. Elle était pour elle une sorte de tradition, de legs de famille. Petite-fille de pasteur, élevée par une mère très pieuse, elle était aussi toute pénétrée des leçons de M. Necker. On sait le fétichisme dont elle entourait son père. Or M. Necker professait que l'idée religieuse est la base nécessaire de toute société et qu'elle est indispensable au bonheur de l'homme. Dès la veille de la Révolution, en 1788, il avait développé ce principe dans son livre *De l'Importance des opinions religieuses*. Le spectacle de la tourmente révolutionnaire n'avait fait qu'affermir ses convictions. Au fond de sa retraite de Coppet, l'ancien ministre de Louis XVI, penché sur sa Bible, préparait son *Cours de morale religieuse*, qui devait paraître en 1800. Nul doute qu'il n'eût sur ce point avec sa fille de fréquens entretiens. En ce moment aussi, l'ami de Germaine Necker, Benjamin Constant, revenu de son athéisme, était frappé de l'abaissement moral de la France; il commençait d'écrire le grand ouvrage de toute sa vie, le livre *De la Religion*, qui ne vit le jour que sous la Restauration. Il était encouragé dans son labeur par Mme de Staël: ces deux nobles esprits s'excitaient, s'enflammaient de toute l'ardeur de leurs convictions. Vers la même époque, un jeune émigré obscur, mélancolique et rêveur, méditait, dans sa mansarde de Londres, le livre qui devait rendre son nom à jamais illustre. Ces trois grandes figures, Mme de Staël, Benjamin Constant, Chateaubriand, nous apparaissent, à l'aurore de ce siècle, dans l'œuvre de reconstitution morale de la France.

Mais, tandis que Chateaubriand représente le côté catholique

dans cette résurrection des idées religieuses, Mme de Staël et Benjamin Constant sont tout nourris de l'esprit protestant. Quatre ans avant le Concordat, Mme de Staël déclare impossible le rétablissement de la religion catholique en France, parce qu'elle est « renversée par la mémoire de la Saint-Barthélemy et des dragonnades. » En bonne calviniste, — c'est ainsi qu'elle s'exprime, — elle propose d'établir une religion d'État, qui sera la religion protestante. Plus tard, une des causes de sa haine contre Napoléon, c'est qu'il a trompé ses plus chères espérances en reconnaissant officiellement la religion catholique comme celle « de la majorité des Français. » Mais, à part cela, l'idée de Mme de Staël est bien la même que celle de Bonaparte : il faut rétablir la religion pour restaurer les mœurs et pour affermir l'État social.

Donc, Mme de Staël se livre à un plaidoyer en règle en faveur du protestantisme. D'abord, il faut une religion que tous puissent admettre, ignorans et savans. Rien n'est plus « détestable » que cette assertion, qu'une religion est nécessaire pour le peuple. Une erreur ne peut être bonne pour une classe de la société. Mais, pour que cette religion soit acceptée de tous, la première condition est qu'elle ne choque point les principes de la raison, qu'elle réduise le dogme au minimum, qu'elle mette au premier rang la morale ; il faut aussi qu'elle ne rappelle point les souvenirs odieux de la tyrannie. Pour tous ces motifs, dit-elle, nous écarterons la religion catholique ; d'une part, elle s'appuie trop sur la croyance aveugle et les mystères, et, d'autre part, son sort est lié trop intimement à celui de l'ancienne monarchie. Et voilà supprimés d'un trait de plume tout le passé catholique et l'âme de la vieille France !

Mais il est une autre raison encore, toute politique, qui, suivant Mme de Staël, doit décider les républicains à adopter le protestantisme comme religion d'État. Par l'organisation même de leur culte et de ses ministres, par les luttes qu'ils ont soutenues contre les catholiques, les protestans prétendent être les vrais défenseurs de la liberté et de l'égalité. Leur religion, devenue religion d'État, sera la plus formidable machine de guerre que l'on ait encore inventée contre le catholicisme et son alliée la tyrannie. « Je dis aux républicains, écrit Mme de Staël, qu'il n'existe que ce moyen de *détruire l'influence de la religion catholique*. La classe sans fortune ira dans les églises dont elle ne sera point forcée de payer le ministre. Si vous n'en salariez aucun,

elle se décidera par l'habitude. Ce que tous les hommes accordent aux idées religieuses soit pour l'éducation de leurs enfans, soit dans leurs maladies, soit à l'époque de leur mort, peut se diriger vers un culte devenu le plus facile, le plus à portée d'eux... Alors l'État *aura dans sa main toute l'influence du culte entretenu par lui*, et cette grande puissance qu'exercent toujours les interprètes des idées religieuses sera l'appui du gouvernement républicain (1). »

On ne peut s'empêcher de penser, en méditant l'histoire de ce siècle, que les idées de Mme de Staël ont fait une singulière fortune : il faut chercher dans les raisons qu'elle donne, et non ailleurs, l'explication des sympathies, secrètes ou avouées, que le régime républicain nourrit à l'égard de la religion protestante. Nous estimons, quant à nous, qu'il n'est pas si facile que se l'imagine Mme de Staël, de rayer d'un pays, par un simple décret, les antiques croyances et les traditions des ancêtres. Ce que la Terreur n'avait pu faire, le Directoire, à plus forte raison, eût été impuissant à l'accomplir. Si le Concordat de Bonaparte réussit, c'est qu'il trouvait dans le sol de la nation les profondes racines du vieil arbre, qui ne demandaient qu'à jeter des pousses nouvelles et de vigoureux rameaux. Dans les villes, sans doute, à Paris surtout, on semblait avoir oublié assez vite les pratiques du culte; mais le souvenir des pieuses cérémonies de l'Église catholique était encore vivace au cœur du paysan : pendant tant de siècles, les cloches avaient annoncé l'heure de son baptême, de son mariage et de sa mort! Quelques années de révolution n'avaient pu briser le fin réseau de sentimens qui tenait son âme captive.

Mais, surtout, nous n'admettons pas l'idée de Mme de Staël, parce que nous sommes convaincus que l'esprit religieux n'a pas de plus grand ennemi qu'une religion d'État, quelle qu'elle soit, dont le sort est lié intimement à celui d'un régime politique. Mme de Staël le reconnut plus tard. Renfermée au fond de son hôtel, en entendant le bruit du canon qui annonçait le départ de la pompe consulaire pour l'église Notre-Dame, elle pleura. Derrière les glorieux régimens qui ouvraient la marche, derrière les carrosses de l'ancienne cour où se prélassaient les consuls, avec les mêmes cochers sur le siège, les mêmes valets de pied marchant à côté des portières, elle entrevit sans doute par la force

(1) Feuillets 227, 228.

de l'imagination les « 40 000 prêtres » que, disait-elle, le tyran allait avoir à son service. Et désormais, mieux instruite, repentante, elle exprima cette pensée qu'on peut adopter sans réserve :

« L'une des principales causes de ce funeste résultat (l'irréligion des Français), c'est que les différens partis ont voulu toujours diriger la religion vers un but politique ; et rien ne dispose moins à la piété que d'employer la religion pour un autre objet qu'elle-même. »

IV

Il fallait compléter la réforme morale par une réforme politique. Les lois ne sont rien sans les mœurs, cela est vrai ; mais les mœurs ont besoin du recours des lois, et de la plus haute de toutes, de celle qui régit l'État, de la Constitution.

Aux époques troublées de ce siècle, les mêmes phénomènes reparaissent : quand il règne dans le pays un malaise indéfinissable, quand l'opinion publique et le gouvernement paraissent en désaccord, on s'en prend à la Constitution. La vérité est que, depuis la chute de l'ancien régime, la société moderne n'a pas encore trouvé d'assiette fixe ; le terrible esprit de nouveauté, dont parle Napoléon, ne cesse de parcourir le monde. En 1798, pour la quatrième fois depuis sept ans, la France était en mal de Constitution. Celle de l'an III avait, il faut l'avouer, un grave défaut : elle ne permettait ni au gouvernement de se défendre, ni à l'opposition de vaincre sa résistance ; elle enfermait l'un et l'autre dans une impasse dont personne ne pouvait sortir. « Si la Constitution, disait Barras, eût suffisamment armé le Directoire exécutif du droit de dissoudre la Chambre, nous n'eussions pas été réduits à défendre les lois par la force des armes. » Mme de Staël avait reconnu cette nécessité, mais, loin de s'associer aux rancunes et aux représailles des Jacobins, son esprit généreux s'élevait au-dessus des partis dans l'intérêt de la nation, et, dédaigneux de la basse vengeance, cherchait à dégager des récens événemens une leçon pour l'avenir : « Tant qu'on ne verra jamais dans une crise en France, dit-elle, que le moyen et la nécessité de punir tels ou tels hommes, les crises politiques ne seront jamais que des affaires de parti, qui coûteront beaucoup de sang et de larmes, mais ne feront jamais qu'exciter beaucoup de passions sans offrir aux hommes ce qui seul peut les calmer, un état sup-

portable et l'impossibilité d'en acquérir un meilleur. Il faut qu'une pensée féconde en résultats utiles suive ou précède une bataille politique pour qu'elle change rien à la position respective des deux partis (1). »

Il n'y avait d'autre remède à la Constitution que de changer celle-ci. Il fallait que le Directoire eût le droit de dissoudre le Conseil des Cinq-Cents et d'en appeler à une nouvelle élection du peuple. C'est ce que Mme de Staël nomme le *veto suspensif* et ce que nous appelons le droit de dissolution, tel qu'il a été introduit dans la Constitution de 1875. Le pouvoir exécutif continuait à être confié à un Directoire composé de plusieurs membres, « parce qu'en France tout homme qui ne serait pas roi ne serait pas souffert seul à la tête du gouvernement, et que tout homme qui y serait souffert voudrait devenir roi. » Voilà pour le gouvernement.

Que sera la représentation nationale?

Avec une netteté de vues et un sens politique vraiment remarquables, Mme de Staël pose en principe d'abord que la démocratie française n'est pas une vraie démocratie. Il n'a pu exister de démocraties effectives que dans les petites républiques de l'antiquité. Mais, dans un état social, où le peuple délègue son autorité à des représentans, J.-J. Rousseau l'a dit, le peuple n'est pas le maître véritable. Il s'agit donc, non pas d'instituer le pouvoir populaire, mais de dresser « un tableau réduit selon les proportions du grand ensemble de l'opinion publique. » Ce tableau, ce sera la représentation nationale.

Deux écueils dangereux menacent le régime parlementaire. Il faut éviter que Charybde et Scylla ne nous engloutissent. Le premier, c'est la présence des factions au sein du Parlement, l'esprit de coterie et d'intrigue, mis au service des intérêts privés et des petites ambitions; alors, la volonté du peuple n'a plus d'interprète; le Parlement a tranché les liens qui l'unissent à la nation; il semble qu'il soit à lui-même sa propre raison d'être, et de ce jour la tyrannie d'une oligarchie commence. Le second écueil, c'est le trop grand nombre des députés, qui engendre la confusion et le chaos : « L'esprit du système représentatif, dit très justement Mme de Staël, c'est que la volonté du peuple, autrement dit les intérêts de la nation soient tous défendus et protégés, comme

(1) Feuillet 141.

si la nation elle-même pouvait le faire en se réunissant sur la place publique. Ce n'est donc pas par la proportion variable des députés, proportion qui dépend toujours de la grandeur du pays, ce n'est pas à cette proportion, dis-je, que tient le système représentatif... Vous ne rendriez pas un grand pays plus libre en doublant le nombre de ses représentans : vous établiriez la confusion, les factions, la division dans son corps législatif, et, comme tous ces malheurs amènent le despotisme, en ayant augmenté la proportion des députés, vous auriez détruit l'objet de la représentation, c'est-à-dire que *la volonté du peuple aurait cessé d'avoir des représentans dans le corps législatif.* » Il faut donc réduire le nombre des députés, et par cela même vous aurez réduit l'esprit de faction qui anime une assemblée trop nombreuse.

N'est-il pas intéressant de voir qu'en 1798, les maux dont souffrait la République naissante étaient ceux-là mêmes dont nous nous plaignons aujourd'hui? Et faisons-nous autre chose que d'exprimer, cent ans après Mme de Staël, les critiques qu'elle adressait déjà au régime parlementaire de son temps?

Mme de Staël admet la nécessité de deux Chambres, répondant à deux grands courans, à deux tendances qui se partagent le monde : le besoin d'acquérir et celui de conserver : « La génération au milieu de la vie, la génération qui débute dans la carrière, les esprits innovateurs, les caractères tranquilles se partagent tous entre ces deux intérêts. » Le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens représenteront ces deux tendances. On respectera la liberté des élections, car c'est « l'arche du Seigneur du gouvernement représentatif. » Les Cinq-Cents seront élus par le peuple. Quant au Conseil des Anciens, il devient, dans la pensée de Mme de Staël, une institution destinée à fixer l'esprit républicain en France; il doit jouer le rôle du pouvoir modérateur dans l'État et défendre la liberté contre les entreprises de la tyrannie. Il se compose de membres nommés à vie, sans condition d'âge; les « amis des idées nouvelles, » les savans, les « guerriers fameux » y prendront place. Comme devait l'être le Sénat de Napoléon, il sera le refuge des anciens révolutionnaires assagis, à qui l'on donnera « une place honorable » dans l'État et qui deviendront les plus fermes soutiens d'un régime où ils trouveront honneurs et profit. C'est ainsi que Napoléon, reprenant l'idée de Mme de Staël, fit des anciens conventionnels, qui avaient voté la mort du roi, des préfets, des conseillers d'État, des sénateurs;

doués d'un caractère audacieux, ayant appris à connaître les hommes, ils furent les exécuteurs incomparables des pensées du maître, et, par crainte du retour de la royauté, ils servirent fidèlement sa fortune.

En dernière analyse, ce qui ressort du livre de Mme de Staël, c'est qu'il importe qu'un gouvernement démocratique mette en œuvre toutes les forces vives du pays. Une république qui devient la propriété exclusive d'un parti marche droit à sa perte; elle conduit à l'anarchie et au despotisme : car, au sortir de l'anarchie, le despotisme donne l'illusion de la liberté, et il assure du moins l'ordre matériel. C'est pour avoir méconnu cette vérité que la République succomba. Elle succomba aussi parce qu'il y avait divorce entre le gouvernement et la nation, et que l'opinion n'était plus représentée par le Parlement. Elle succomba enfin parce qu'elle avait trop de fois méconnu l'essence du gouvernement républicain, qui est le respect de la loi, parce que l'arbitraire et la violence exerçaient leur tyrannie souveraine. C'était ce que Mme de Staël avait prévu, quand elle parlait de la nécessité de « terminer la Révolution. » Elle sentait qu'il n'y avait rien d'assuré, rien de stable en ce pays, qu'on avait tout détruit, institutions, croyances religieuses et morales, sans rien fonder à la place.

Il est interessant de voir que les mêmes problèmes, qu'agitaient en 1798 les amis sincères de la liberté, nous préoccupent encore aujourd'hui : le désaccord des institutions et des mœurs, la question de la liberté de la presse, l'éducation de la démocratie, la réforme de la Constitution. Qu'avons-nous fait depuis cent ans? Que nous reste-t-il à faire? Il semble que, pendant ce long espace de temps, nous ayons bien peu appris, et que nous nous retrouvions presque à notre point de départ. Méditons avec quelque humilité les paroles de Mme de Staël; elles renferment, avec des idées contestables, de grandes et importantes vérités. Elles partent d'une âme généreuse jusque dans ses erreurs, qui eut, plus qu'aucun de ses contemporains, l'instinct des temps nouveaux et nous apparaît infatigablement tournée vers l'avenir.

PAUL GAUTIER.

LES PRISONS DE L'ART

Ce sont les musées.

Jamais on n'en vit tant bâtir, pour tant d'objets, ni de tant de sortes. On en fait d'immenses pour y dresser des moulages de cathédrales et on en fait de tout petits pour y aligner des poupées. On en fait pour y mettre des tableaux contemporains, comme la *Tate Gallery* et on en fait pour y mettre des bronzes d'il y a deux mille ans, comme le musée Cernuschi. On en fait pour y mettre des ustensiles, comme le futur Musée des Arts décoratifs et on en fait pour y mettre des dieux comme le Musée Guimet. On en fait pour y mettre des panetières provençales, comme le *Museon Arlaten* et on en fait pour y loger des porcelaines de la famille verte, comme le Musée d'Ennery. On y trouve des vertugadins comme dans le Musée des Passions humaines, à Florence, et on y trouve de vénérables affiches ou des télégraphes surannés, comme dans le Musée du vieux Montmartre, à Paris. On fait encore des Musées pour y mettre de vieux habits héroïques et des canons démodés, comme le Musée de l'Armée et on en fait pour y mettre des tableaux statistiques comme le Musée social. On en fait même pour ne rien ou presque rien y mettre, comme le Musée Galliera. — Mais, d'ordinaire, ce sont les œuvres d'art qu'on y renferme, les plus belles et les plus dignes d'être vues qu'on peut trouver.

Tout le monde s'y prête. Jamais les collectionneurs n'ont plus volontiers regardé leurs propres galeries comme de futurs musées. Jamais on n'a légué à l'État ou aux villes tant de maisons qui, du vivant même de leurs hôtes, avaient pris la forme d'un temple du Beau. On bâtit un musée aujourd'hui dans le même esprit qu'autrefois un hôpital, une église ou un monastère.

Lorsque, au soir de la vie, les vainqueurs de l'âpre lutte industrielle et sociale se demandent par quoi ils embelliront leur victoire et en répandront quelques effets sur la foule, ce qui se dresse devant eux, c'est la vision d'un musée. Lorsqu'il y a quelques années, le vieux prince sans enfans, sans trône et sans épée, debout sur la terrasse de sa demeure, cherchait ce qui pouvait le mieux perpétuer sa mémoire, il trouvait que c'était de changer son château en musée. Et voici que partout les châteaux sont devenus des musées. Le Louvre est un musée. Versailles est un musée. Fontainebleau est un musée. Chantilly est un musée. Cette idée hante aussi les âmes collectives. Les municipalités qui ont trop d'argent, — et même celles qui n'en ont point assez, — rêvent de musées gigantesques accaparant tous les trésors d'art d'une province, — comme le Palais des Papes à Avignon, — et vers où se dirigeraient en pèlerinage les foules du siècle nouveau. Les villes montrent aux étrangers leurs musées avec autant d'orgueil que leurs hôpitaux ou que leurs hospices. Et, de même qu'en bâtissant des hospices, elles croient avoir résolu le problème de la justice sociale, de même, en bâtissant des musées, elles croient avoir sauvé la beauté dans le monde.

Voilà une tendance bien caractéristique de l'esprit contemporain. En voici une seconde :

Pendant qu'on bâtit des musées, on détruit des œuvres d'art. On jette bas des monumens, parfois des quartiers entiers dans les cités qui furent contemporaines des siècles de beauté. On dénoue leur ceinture, comme à Avignon. On éventre leurs remparts, comme à Antibes. On menace leurs ponts, comme à Lucerne. On disperse les nymphes de leurs fontaines, comme à Nuremberg. On complote de combler leurs canaux, et, en attendant, on enfume leurs ponts, comme à Venise. On brise leurs mosquées, comme en Égypte. On renverse leurs palais et l'on défonce leurs jardins, comme à Rome. On mutile leurs couvens, comme à Toulouse. On fauche leurs églises, comme à Montmartre ou à Creil. On empiète jusque sur leurs tombeaux, comme à Arles. Florence même, Florence qui consolait de tant d'attentats géométriques les artistes des deux hémisphères, Florence voit tout un plan de *Riordinamento* et de *Sventramento* s'étaler sur les tables de ses conseils!... Là, une voie, droite comme une épée, traverse le cœur même de la ville, trouant les palais de guingois, coupant les vieilles artères vitales du moyen

âge, secouant ou ébréchant, sur son passage, les *loggie*, les créneaux de la place San Biagio, de la maison des Giandonati, du palais di Parte Guelfa, fauchant les tours...

A ces nouvelles, la démocratie bat des mains. Cela sonne à ses oreilles comme une victoire. C'est une victoire, en effet, sur le respect, sur le passé, sur tout ce qu'elle ne peut empêcher d'avoir été avant elle, mais ce qu'elle peut du moins empêcher de lui survivre; victoire sur les hommes qu'elle n'a pas élus et les choses qu'elle n'a pas votées. Pendant la nuit, fameuse en Avignon, où tomba la porte l'Imbert, à la lueur des torches, en toute hâte, quelques heures seulement après l'arrêté du maire décrétant sa ruine, une foule enthousiaste acclama les ouvriers de cette destruction et le chef élu qui venait y présider.

Ce ne sont là que quelques exemples, et pris dans quelques pays. Mais le courant de *Sventramento* est universel. A chaque heure qui sonne, on peut dire qu'il s'accomplit ou qu'il se trame, sur quelque point du globe, quelque chose contre sa beauté. Et si l'on a pu calculer, de certains grands capitalistes, que, chaque matin, ils se réveillent plus riches en capital, sans avoir rien fait que de durer une nuit de plus, on peut dire, au rebours, que par le mouvement naturel du progrès, chaque soir, le soleil se couche sur des cités moins belles que les cités qu'il a le matin même éclairées.

Deux courans traversent donc le monde : l'un pour la beauté dans les musées, l'autre pour la laideur dans la vie. Au fond, c'est le même et il n'y a entre les deux aucune contradiction. Ils coexistent dans les mêmes âmes. Ils vont au même but, comme ils sont nés de la même idée sur le rôle de l'art. Et cette idée, toute-puissante en ce moment, est telle qu'il la faut dénoncer hautement, s'il en est temps encore, comme la plus fausse qui soit dans son principe et la plus funeste dans ses applications.

I

Ces deux tendances sont sœurs. Il y a quatre ans, au mois de septembre 1895, on vit, dans la même ville d'Avignon, le même conseil municipal, présidé par le même maire, prendre, presque dans la même séance, deux résolutions en apparence inconciliables : il résolut, d'abord, de démolir les pittoresques remparts de la ville, du côté sud, et ensuite de chercher six millions pour

transformer le Palais des Papes en un musée de la chrétienté. L'un de ces projets était mesquin et facile, l'autre grandiose et ardu. Un seul fut exécuté : ce ne fut pas le grandiose, mais il fut sincèrement désiré. Il l'est encore. Car les mêmes hommes qui trouvent nécessaire d'abattre ces belles pierres jaunes, posées par les Papes et célébrées par Stendhal, n'estiment pas superflu de fonder un musée nouveau. Les mêmes économistes qui reprochent à l'art d'entraver l'expansion de la ville en lui gardant sa couronne de mâchicoulis, sont prêts à endetter celle-ci de six millions pour lui faire une collection de vieilles chasubles. Et, dans ces deux résolutions, en apparence contradictoires, ils sont animés par une même idée d'ordre, — qui est de ne pas laisser l'art encombrer la rue, mais de le mettre à sa place, où iront le chercher les gens qui croient en avoir absolument besoin : au musée.

Le même souci tient tous les destructeurs de beauté, quelque part qu'ils « travaillent. » A Arles, on a détruit les maisons qui plongeaient dans le fleuve, afin de tracer des quais rectilignes. On y a encore détruit, par les bruits de la terre et par les fumées du ciel, le charme des tombeaux vides des antiques Alyscamps. Mais, en revanche, on y fonde un *Museon Arlaten* pour y renfermer les choses pittoresques de la vie populaire. A Florence, en 1888, la commission de *Riordinamento del centro della città*, après qu'elle eut visité les maisons de la rue des Apothicaires et décidé leur disparition, décréta toutefois qu'on enrichirait de leurs photographies les archives communales. Aujourd'hui, lorsqu'un parti florentin demande qu'on rase le vieux et bizarre palais *dell' Arte della Lana*, qu'un arc-boutant joint mystérieusement à Or San Michele, que dit-il pour nous consoler? Il dit qu' « on en fera une reproduction dans une autre partie de la ville! » Quand on a détruit le *Mercato Vecchio* et tout ce qui avoisinait la vieille église de Saint-André, on a pompeusement créé, au musée de Saint-Marc, une salle de souvenirs de fresques, de plafonds, de cheminées, d'écussons tirés des maisons du xve siècle. De même qu'à Bruxelles, si l'on a rasé, en 1577, l'ancien palais des ducs de Brabant, on en a tenté, deux cents ans après, une restitution, de même on a soin, aujourd'hui, de reproduire à huis clos ce qu'on a supprimé dans la rue. En Suisse, les hôtels expulsent les chalets, mais, quand on a ruiné les chalets de la montagne, on en reconstruit tout un quartier à l'Exposition de

Genève. A Paris, après avoir renversé, au siècle dernier, la Bastille et la rue Saint-Antoine, on a cru devoir en restituer des effigies au Champ-de-Mars, en 1888, et l'on nous promet pour l'an 1900, sur les berges de la Seine, une parodie du vieux Paris qu'on a jadis démoli avec enthousiasme. Ainsi, détruisons-nous nos vieilles demeures séculaires, quittes, cent ans après, à en tenter quelque incertaine et coûteuse « restitution, » pour que les foules viennent goûter des « apéritifs » très nouveaux sur des escabeaux très rétrospectifs.

Sans doute, on entend, çà et là, des protestations. A Florence, notamment, une clameur, grossie par la clameur des artistes du monde entier, a retenti contre les projets en cours d'embellissement destructif. Une ligue s'est formée de Florentins passionnés pour la beauté de la fleur du val d'Arno, sous le titre d'*Associazione per la difésa di Firenze antica.* Mais à ces protestations on répond quelque chose d'apparence très logique : ou ces vieilleries sont dignes d'être conservées, leur dit-on, ou elles ne le sont pas. Si elles ne le sont pas, qu'importe qu'on les détruise? Et si elles le sont, quoi de mieux que de les abriter dans un musée? D'ailleurs, qu'est-ce qui est menacé dans cette Florence que vous prétendez défendre, et pourquoi tout ce bruit? Pourquoi ces dix mille signatures de princes, d'évêques, de romanciers et de tribuns, protestant contre notre voirie municipale et que vous êtes allés chercher jusqu'aux confins de la civilisation, depuis les autorités du Massachusetts jusqu'à celles de la Tasmanie?... Est-ce qu'il est question de détruire un seul des monumens qui font la gloire de notre ville à l'étranger? Est-ce qu'on touche au Palais Vieux, au Palais Pitti, à Sainte-Marie-Nouvelle, au Dôme? Regardez donc le plan que vous attaquez... Il ne touche même pas au *Ponte Vecchio,* pourtant si étroit et si incommode! Il respecte tout ce que les guides montrent aux touristes, et, quand il sera exécuté, non seulement l'itinéraire des *Cook's tours* ne sera pas entravé par les démolitions nécessaires, mais, en traçant des voies plus droites et plus larges d'un monument à l'autre, nous permettrons aux étrangers de tout voir en moins de temps... Que prétendez-vous encore? Qu'il y a de jolis détails architecturaux dans les maisons de la place San Biagio... Quoi donc? Cet écusson sur le *palazzo dei Canacci*, ces moulures?... Et là-bas, au *palazzo di Parte Guelfa*, cette colonnette de la *loggetta del Vasari?*... Et, dans le *borgo San Jacopo*, quelques mâchicoulis?... Eh bien! on

les sauvera! On tirera de la masse informe de ces vieilles bâtisses du XIVe ou du XVe siècle, les rares morceaux dignes d'être vus et on les mettra dans un musée. Tout le monde y gagnera, même les esthètes, puisqu'ils trouveront rassemblés dans une même salle et qu'ils verront, en dix minutes, tous ces détails qui, dispersés sur des murs sans intérêt et dans des ruelles impraticables, leur auraient demandé cinq ou six heures pour être à grand'peine découverts! En travaillant pour les utilitaires, nous travaillons aussi pour vous.

En face des jolies choses voulues par la Nature, on a pris le même parti. Dans ce Paris, qui n'est pas une ville esthétique, mais qui serait cependant si beau sans ses embellissemens, on conserve et on détruit avec un semblable acharnement. Les étrangers artistes en sont stupéfaits. « Quiconque, dit Ouida, revient à Paris, après une absence de quelques saisons, trouve la splendeur de sa vie plus obscurcie tous les dix ans par l'empoisonnement de l'atmosphère que cause le nombre toujours plus grand de fabriques, de chemins de fer et d'autres travaux et par l'extension de la ville parmi les jardins, les vergers et les bois qui lui formaient autrefois une admirable ceinture. » Mais, en revanche, le moindre morceau badigeonné de couleurs est rentré, étiqueté, conservé, forclos. On a supprimé du ciel parisien cette délicate harmonie de ruines noires et de vertes frondaisons, dont vingt-huit années avaient effacé l'âcre souvenir et souligné la triste beauté, — pour y édifier une gare de chemin de fer. De ce palais du silence, on a fait le palais du bruit. Mais on en a retiré précieusement quelques médiocres vestiges des fresques d'un des plus médiocres décorateurs du second Empire et l'on va leur consacrer pompeusement quelque salle de musée. — Dans ces prisons, la vie moderne renferme même les oiseaux et les fleurs. Dans toute l'Europe méridionale, on dépeuple les bois de leurs petits oiseaux, qu'on tue, qu'on empoisonne, qu'on écrase dans les nids, qu'on prend par millions aux *roccoli*. Bientôt l'on pourra mettre au Muséum les derniers exemplaires de certains oiseaux que, nos pères et nous, aurons, pour la dernière fois, entendus chanter. Si l'on veut en garder la forme et la voix, qu'on les fasse chanter devant le phonographe et qu'on appelle ensuite le taxidermiste! — car les temps sont proches où l'espèce entière aura péri. Mais les cages de nos jardins zoologiques sont pleines.

Les oiseaux ainsi catalogués, il arrivera un jour où l'on mettra

aussi les fleurs dans des musées fermés, afin de les soustraire à la vie dévastatrice. Que dis-je? Cela est arrivé. On détruit tant de fleurs sur les Alpes qu'on a dû créer pour elles des refuges comme *la Chanousia* du petit Saint-Bernard, à laquelle on a donné le nom de « jardin-musée. » — Un « jardin-musée! » ce nom seul ne définit-il pas une époque, une tendance et une idée? Et n'est-ce pas la même idée qui anime les édiles de Florence et ceux de Paris et ceux de Venise et ceux de Rome: parquer le pittoresque, l'éloigner de la vie, ôter des pas de la foule cette chose encombrante, distrayante qu'est le Beau, le ramasser, l'emporter au loin, comme ce que ramassent et ce qu'emportent, aux heures frileuses de l'aube parisienne, les charrettes des balayeurs et des chiffonniers! Dans une ville bien ordonnée pour les affaires, il ne faut pas, semble-t-il, que les passans s'arrêtent à considérer des architectures, non plus que les flots d'un fleuve à considérer les quais. Que les uns et les autres passent vite, portant leurs fardeaux multiples, courant vers leur commune fin! Que le mot d'ordre soit, pour l'économie de nos cités modernes, celui-ci : « l'utile en liberté, l'art en prison. »

II

Que devient l'art en prison? Rassemblons, pour le comprendre, les impressions qu'à travers l'Europe, nous avons tous ressenties. Il ne s'agit point ici de ces œuvres d'art qui forment toutes seules un ensemble esthétique et qui sont faites pour apporter une vision du dehors dans l'intérieur d'une maison, loin de la vie qu'elles représentent, au fond d'un salon. Cette œuvre-là, d'ailleurs isolée de son milieu par son cadre d'or, peut être goûtée indifféremment partout. Il ne s'agit donc pas des tableaux de chevalet. Pour eux, un musée vaut à peu près un autre milieu et l'on n'imagine rien, non seulement de plus périlleux, mais de moins plaisant que les expositions en plein air du XVIIe et du XVIIIe siècle, soit que Le Brun accrochât, dans la cour de l'hôtel de Richelieu, son *Passage du Granique*, soit que l'Académie de Saint-Luc suspendît ses chefs-d'œuvre, place Dauphine, sur le parcours de la procession de la Fête-Dieu! Certes la manière de présenter les tableaux devant le public ou de se présenter devant eux n'est pas chose indifférente. La disposition des toiles historiques dans les salles qui virent leur histoire et un bel équilibre de nuances dans

des appartemens sobrement meublés, — comme ce que tente de réaliser M. de Nolhac à Versailles, — ajoutent fort à la valeur intrinsèque des tableaux. Le recueillement, la solitude y ajoutent aussi. Combien de toiles pieusement vénérées dans les collections particulières souffriraient d'être vues dans l'immense promiscuité de la Galerie du bord de l'eau ! Et si l'on va, au loin, étudier une seule œuvre à demi cachée au public, combien la distance franchie, le blocus forcé, la concentration des forces admiratives toutes fraîches sur un seul point, n'ajoutent-ils pas à l'impression qu'on ressent de sa beauté !

Bien plus, si l'œuvre est restée là où elle fut créée, dans le milieu qui l'a rendue possible et qu'elle a rendu célèbre, n'arrive-t-il pas qu'elle ramasse et réfléchit tous les souvenirs épars autour d'elle, comme une lentille fait les rayons ? Fra Angelico ne se découvre-t-il pas mieux dans la plus médiocre des cellules de son couvent que dans l'admirable *Couronnement de la Vierge* exposé, par le malheur des circonstances, à deux pas de la rue de Rivoli ? Combien de portraits de Rembrandt n'a-t-on pas vus dans les musées d'Europe, sans jamais ressentir l'impression que donnent les figures du bourgmestre Six et de sa femme, conservées dans la même famille depuis deux cent quarante ans, dans le vieux et petit salon de la Heerengracht, au bord de ce canal aux eaux égales comme ces âmes de bourgeois et ponctuées de feuilles fanées qui tombent en silence comme sont tombées jadis les heures sur ces vies, sans rien agiter ni ternir !... Quand on descend des lacs glacés du haut Dauphiné dans la vallée du Graisivaudan et qu'au hasard de la route on entre, faute d'autre spectacle, dans la petite église, cernée de treilles et de luzernes, du village de la Tronche, combien la Vierge orientale qu'on aperçoit au coin d'une chapelle avec son grave enfant songeur, le doigt sur la bouche, pénètre davantage dans l'imagination que des centaines de madones rangées dans les galeries Doria, Borghèse, ou Pitti ! Et que n'ajoutent pas l'humilité de ce décor et l'imprévu de cette rencontre au chef-d'œuvre d'Hébert, pieusement déposé en ex-voto, là où le vœu fut fait et là où il fut exaucé, là où il fut promis par le patriotisme et réalisé par le génie !

Mais ce n'est pas de tableaux qu'il s'agit ici. Car, quand on met un tableau dans un Musée, on n'en prive ni la rue, ni le jardin, ni l'église, ni la pièce d'eau. Il peut gagner beaucoup à certaines dispositions dans un salon, dans un château ou dans une

chapelle. Il ne perd pas tout son charme dans un musée. Il s'agit des œuvres créées dans une intention décorative et pour un ensemble déterminé. Il s'agit de ce qui est fait pour subir les révolutions de l'ombre et du jour, pour baigner dans la vie ambiante et dans la foule, pour les colorer, pour y imprimer son effigie, pour donner, en un mot, une figure à la cité. Il s'agit des portes, des façades, des bas-reliefs, des fontaines, des ponts, des stèles, des autels ou des tombeaux. Il s'agit de ces figures taillées pour se pencher dans le vide, comme les gargouilles, pour humaniser l'horizon, comme les statues, pour borner les champs, comme les Termes, pour commémorer une victoire, comme les colonnes, ou un prodige, comme les chapelles, ou pour dominer la ville et faire lever les regards des citoyens, comme jadis les métopes du Parthénon ou ses Panathénées.

Voilà les œuvres qui, conçues en dehors des musées et avant les musées, ont une fonction dans l'empreinte quotidienne que fait à l'imagination la vie. Prenons l'exemple le plus célèbre : celui des Panathénées, et imaginons-les au moment de leur gloire. Tandis que la ville vaque à ses affaires, à son lucre, à sa politique, à ses plaisirs, cette procession, qui ne se fait qu'une fois tous les trois ans, se poursuit sur les frises du temple et tout Athénien levant les yeux vers l'Acropole y devine la présence de son image, qui ne quitte point le sanctuaire. Il se dit que l'image survivra à la réalité, la statue à l'homme, et peut-être le chef-d'œuvre au culte, l'adorateur à la Divinité. Sa figure de marbre, taillée là-haut dans le pentélique, ne changera point. Ces genoux qui pointent en avant, étreignant le cheval cabré, ne fléchiront point, ces joues demeureront pleines, ces torses garderont leur souplesse, ces cheveux ne tomberont jamais, et, ainsi, les générations successives ignoreront si les hommes représentés là-haut souffrirent jamais la décrépitude. Sans doute, cette vie qu'on prête au marbre n'est qu'illusoire, mais la vie plus intense qu'on éprouve à leur vue est réelle. Sans doute, ce n'est là qu'une ombre d'humanité, mais l'humanité passe et cette ombre fixée sur ce mur rivalise de durée avec les montagnes qui environnent l'horizon et avec ces étoiles vers lesquelles, à chaque angle, les figures de pierre semblent s'acheminer, le soir...

Retirez ces figures de la vie et de la vue de la foule, et mettez-les dans un musée, que deviennent-elles? Pour le savoir, allons observer ce que deviennent les *Elgin marbles*, dans leur somp-

tueuse demeure de Londres. Morne comme une prison, planté de colonnes comme un temple, pourvu d'ornemens d'or à son fronton comme un théâtre, couronné de brouillards et à peine dégagé des maisons qui l'avoisinent, voici le massif noir du *British Museum*. C'est là que sont détenus les demi-dieux. Un gazon humide et quelques pigeons qui s'envolent mettent seuls du vert et du blanc dans ce paysage sinistre frotté de suie. Lorsque les anciens bâtissaient un temple pour y loger les idoles dérobées à l'ennemi, c'était du moins dans quelque site riant où elles pussent s'acclimater, se plaire et devenir enclines à protéger leurs geôliers. Ici, rien de tel. On imagine aussitôt la radieuse Acropole rose et dorée étagée dans l'air bleu, avec ses horizons de montagnes immortelles par leur miel et leur marbre, et de golfes qui ont des noms de victoires. On se figure des plaines de pins verts et d'oliviers blanchissans sous les brises, avec de petits chemins serrés entre des poivriers, des cactus et des aloès, propres à conduire les esthètes vers les Immortels paisibles.

Ici, sur le trottoir brillant de pluie, de Great Russell street, tout manque de ce qui peut induire l'âme en joie admirative, rien de ce qui peut y verser la tristesse. Sur des tables de marbre noir gisent les restes des colosses qui siégeaient autrefois sur les frontons du Parthénon : Hélios, Thésée, Cérés, Proserpine, Iris, Sélénè, les Parques, la Victoire, Prométhée, Minerve, Neptune, Amphitrite, Leucothéa, Cécrops, Mercure... La vue de ces pauvres figures, mutilées comme des morceaux de corps froids sur les dalles des Morgues, serre le cœur. Car ces dieux, s'ils ne règnent plus sur une poignée de croyans par leur puissance, dominent encore le genre humain par leur beauté. Or, ils portent ici les traces d'un inexplicable et perfide abandon, d'une immémoriale impiété. Tous sont décapités, hors le Thésée qui dresse ses quatre horribles moignons comme un monstre mendiant dans un carrefour. Leurs têtes ont roulé à terre, et de ces visages augustes faits pour les baisers des déesses, quelques-uns peut-être, jetés dans les eaux du Pirée, sont encore en proie aux infects suçoirs de quelque éponge perforante!... On les a dépouillés de leurs parures et des objets qu'ils tenaient à la main, comme signes de leurs fonctions célestes. Çà et là, aux hanches, aux cuisses, des trous, que les voleurs n'ont pu boucher et que les gardiens du musée lavent pieusement, racontent le sacrilège, avec l'éloquence d'une serrure brisée sur un tabernacle ouvert.

Si nous regardons le long des murs, nous y voyons les figures des Panathénées mises sous verre comme des ossemens de saints, comme de petits coléoptères morts ou des fleurs séchées. Par endroits, on a restauré. Ainsi, dans le morceau de frise qui représente les divinités féminines, la partie inférieure et le bras gauche de plusieurs figures n'ont été reconstitués que par des moulages pris il y a cent ans, et ces plâtres mal faits ont été insérés dans le marbre primitif. C'est ainsi qu'avec beaucoup de peine on a serti quelques fausses pierres dans un encadrement de pierres précieuses.

Ailleurs, se presse une grotesque et lamentable armée, composée des restes de beaux vieux monstres à barbe de fleuve et à corps de cheval et de jeunes héros cul-de-jatte, se livrant, deux par deux, à des pugilats chimériques. Un Lapithe qui n'a point de mains veut étrangler un Centaure qui n'a pas de gorge. Certains brandissent des épées absentes. Un homme-cheval sent quelque chose sur sa croupe, il se retourne pour dévisager l'agresseur, et il n'a point d'yeux. Un cul-de-jatte cherche à piétiner son adversaire terrassé et à lever au ciel ses bras coupés afin de célébrer sa victoire. La peau de lion qui pend à son bras semble vouloir dévorer le Lapithe mort. Tel autre n'a sur ses épaules que du plâtre : sa tête est à Copenhague. Cet homme-cheval boite : une de ses jambes est restée en Grèce. Ce jeune Grec n'a pas d'yeux pour voir le Centaure sur lequel il s'élance fougueusement : son visage est au Louvre. Là, le Lapithe a grimpé sur les flancs du Centaure qu'il fait plier, a saisi le monstre par la barbe. On s'imagine que c'est sa propre tête qu'il porte ainsi à la main. Ici, le Centaure n'a plus de buste, n'est plus qu'un cheval et, ainsi, le Lapithe, tombé à terre, n'est plus qu'un cavalier maladroit...

Au milieu de la galerie, sur un piédestal, se tient une femme aux mains coupées, à la coiffure géante, à l'aspect architectural d'une colonne humaine. C'est la Cariatide. Pendant plus de deux mille ans, elle a soutenu le portique de la tribune des jeunes filles, avec ses cinq belles compagnes demeurées dans la patrie. Maintenant, il n'y a plus là-bas que son sosie de plâtre traversé par une barre de fer et que la pluie et le soleil ont noirci misérablement. Il n'y a plus ici qu'une exilée, qu'une inutile figure dépaysée, surprise, honteuse de ne plus servir à rien et comme lassée par l'absence de son glorieux fardeau...

Cette tristesse, qui se sent plus vivement peut-être au British

Museum, on l'éprouve partout où sont renfermées des œuvres faites pour demeurer en plein air et partout où des figures créées pour jouer un rôle précis dans un ensemble décoratif, se trouvent désaffectées. Parcourons les salles du Vatican, du Louvre, de la Glyptothèque. Combien d'années ont passé depuis que ces marbres ou ces bronzes n'ont pas accusé par leurs ombres la révolution du soleil ! Il faut, en vérité, qu'une longue habitude ait endormi notre critique et fermé nos yeux pour qu'au Louvre, par exemple, nous supportions ces entassemens de pierres sous des voûtes, ces lignes chevauchant les unes sur les autres, ces bras, ces têtes, ces draperies s'offusquant mutuellement, se doublant par le jeu des glaces ou s'éteignant par l'éclat des dorures ! Et il faut une extraordinaire docilité d'imagination pour s'expliquer les attitudes et les gestes de ces Dianes saisissant leur carquois en marchant vers des fenêtres, de cette Victoire naviguant sur un escalier, de ces Atlantes écrasés sous un poids qui n'existe pas, de ces Apollons inspirés ou de ces Niobés éplorées scrutant du regard les moulures d'un plafond... Qui a jamais vu les dieux ou les héros jetés dans la *Salle du sarcophage de Médée* au Louvre, ou bien dans la salle de sculpture au Luxembourg, comme des marchandises dans un dépôt? Quoi! on met ces marbres ici, pour qu'on les admire mieux, et on les entasse de telle sorte qu'aucun ne se détache sur son voisin et que l'œil brouille ensemble toutes leurs lignes! On dirait une assemblée où tout le monde parle à la fois! Le but est de révéler leur beauté, et on leur ôte le plein soleil qui sculpterait à nouveau leur relief, et les ombres du plein air qui, changeantes comme est changeante la lumière du jour, donneraient tour à tour sa valeur à chaque muscle, à chaque méplat, à chaque ride, à chaque pli !

Dans les musées, nombre de statues n'ont jamais été vues tout entières, dressées sur un fond neutre et débrouillées des lignes de leurs voisines. La plupart n'ont jamais reçu la lumière que d'un seul côté. Même celles qu'on expose au milieu d'une salle, comme le *Torse*, au Vatican, ne sont pas dégagées des lignes adjacentes. On perçoit mieux leur ensemble dans une bonne photographie, dont le fond a été unifié, que dans le musée, parmi le papillotement des couleurs. Beaucoup de chefs-d'œuvre nous sont ainsi mieux connus par leurs photographies que par la vue que nous en avons. Ils ne sont que l' « encaisse » esthétique dont les représentations fiduciaires courent l'Europe. On sait

qu'ils existent, mais, en réalité, on ne les a jamais bien vus.

Et on les verrait si bien ailleurs! C'est en pleine campagne, en pleine forêt, que le sens esthétique éveillé par la joie de la Nature, l'œil reposé par la monotonie du décor, l'esprit rendu curieux de rythme par l'indiscipline des mouvemens de la vie végétale, percevraient avec enthousiasme le moindre vestige du travail et de la volonté, la moindre ligne voulue et suivie. C'est un phénomène bien connu que l'obscur besoin de la symétrie là où tout semble échapper à ses règles et d'un plan rationnel et humain là où les fantaisies de la Nature triomphent en liberté. Nous sommes plus reconnaissans à l'art pour une Madone frustement peinte sur la blanche église de quelque pauvre village de l'Engadine que pour la centième Vierge au Bambino dans un musée de Florence, quand nous en avons vu déjà quatre-vingt-dix-neuf. Que nous fait un sarcophage après cent sarcophages, ou un œnochoé, s'il est le centième œnochoé? Mais si, au pli d'un vallon, à travers quelque campagne virgilienne, nous rencontrons le simple monument où le Poussin arrêta ses bergers d'Arcadie, nous faisons halte comme eux, sensibles à la solidité de ses lignes et à l'équilibre de ses proportions. Et si, aux approches d'une ville ancienne, parmi les vignes ou les potagers, nous trouvons le reste d'un taurobole oublié par les archéologues, nous comparons le pampre sculpté aux feuilles vivantes qui y jettent leur ombre et le bucrâne hiératisé aux bœufs qui cheminent le long du labour; nous comprenons alors, bien mieux que dans un musée, l'effort de l'art pour fixer le plus capricieux des rameaux en un régulier entrelacs et la plus disgracieuse des têtes en un svelte ornement.

Les flâneries dans les vieux quartiers de Rome ou à travers les villages toscans ont-elles un autre but? On possède, au milieu de la ville, tous les chefs-d'œuvre qu'on peut souhaiter. Si l'on va au hasard des chemins, c'est qu'on trouve plus de plaisir à la courbe de la *Navicella* imprévue rencontrée au portail de la villa Mattei, qu'à toutes les vasques et les cuves dont s'encombre la Salle ronde ou la Galerie des candélabres. On sait plus de gré à l'artiste pour avoir tracé la forme d'un lécythe sur une stèle du cloître de San Saba ou des croix sur le puits du cloître du Latran que pour avoir creusé les pierres entassées au Capitole. Et toute la ferronnerie ornementale de l'*Architectural Court*, du South-Kensington-Museum, ne se profile pas dans la mémoire aussi nettement que

le couronnement du puits de la Chartreuse d'Éma, quand on l'a vu, par un beau soir rouge, arrondir, sur les têtes chauves des derniers moines, sa noire arabesque de fer...

Voilà pourquoi l'expédient imaginé par les Florentins pour satisfaire les admirateurs de leur vieille ville, tout en la détruisant, est le signe de la plus profonde erreur esthétique. Ce que les étrangers aiment à Florence ce n'est point seulement l'éclat de quelques monumens, mais l'atmosphère d'art, qu'on respire, presque sans s'en apercevoir, dans les plus humbles coins de la ville. Or vouloir retirer de la ville tout ce qui constitue cette atmosphère, pour l'enfermer au Musée de Saint-Marc et l'y accumuler, c'est proprement détruire le charme des flâneries florentines : l'imprévu de la rencontre d'un fragment d'art, la joie de la découverte. Les mêmes choses, délicieuses si on les trouve isolées, une à une, deviennent fastidieuses par leur rapprochement. Quoi de plus divin qu'un chant d'oiseau, çà et là, dans la forêt? Quoi de plus déplaisant qu'une volière?

Et, lorsque l'œuvre est telle qu'elle emprunte son caractère ou son culte à un pays déterminé, qu'est-ce donc qu'il en reste dans un musée? Que signifient ces idoles dépaysées, ces vases sacrés où l'on voit la place des doigts des prêtres et qu'aucun prêtre ne soulève plus? C'est du plain-chant dans un casino. Lorsqu'on regarde, dans le hall du Musée Cernuschi, au parc Monceau, le Bouddha qui y est captif, on se rappelle, sans en rire, la douleur des Japonais qui le vénéraient comme une beauté tutélaire, dans les jardins de Megouro. Le jour où ils vinrent à Tokio demander qu'on leur rendît leur statue enlevée, furtivement, par morceaux, ces paysans firent plus qu'un acte de piété : ils firent une manifestation esthétique. Inconsciemment, ils défendirent l'idée juste de « l'art en place et à sa place. » Car bien que ce bronze soit convenablement aménagé dans le Musée Cernuschi, rien ne peut remplacer, pour les yeux, le grand décor changeant de la nature, ni pour le cœur, le regard suppliant de quelque dévot passant devant son Dieu. Et si les choses d'art avaient l'obscur sentiment de ce que gagne ou perd leur beauté, selon les milieux qu'elles traversent, nul doute que le Bouddha ne regrettât, dans sa somptueuse demeure parisienne, les voix qui chantaient, les parfums qui passaient, et le soleil qui l'éclairait librement, aux temps de son abandon dans les pauvres jardins de Mégouro... Les œuvres d'art, surtout les œuvres d'art religieux, sont des fleurs délicates,

dont il faut respirer le parfum sur plante. Coupez-les : vous avez encore la forme, vous n'avez plus le parfum.

III

Mais les ruines? dira-t-on, ne convient-il pas de les mettre à l'abri? Bien plus encore que les monumens intacts, les ruines doivent être laissées *in situ*. C'est surtout à ces œuvres en partie détruites, incomplètes, qu'il faut un milieu qui les explique, qui les supplée ou qui les justifie. Car un monument complet s'explique de lui-même. Un temple, par exemple, est un organisme où tout s'enchaîne, se commande et se soutient. Tant qu'il est intact, tant qu'il remplit son but, tant que les colonnes font leur office, qui est de supporter les architraves, et les antéfixes, le leur, qui est de boucher le creux des tuiles, on peut le mettre où l'on voudra. A lui seul, il exprimera son rythme et son idée. Mais, s'il est ruiné, transporté par morceaux sous un hall, que nous dira-t-il? Qu'est-ce que des colonnes sans la frise qui unissait leur tête? Qu'est-ce que des acrotères sans le fronton dont elles relevaient les bouts? Qu'est-ce qu'un arc-boutant sans la voûte qu'il bute, ou un pinacle sans le pilier qu'il surmonte? Qu'est-ce qu'une cariatide sans son architrave, une canéphore sans sa corbeille, une Victoire sans ses ailes, une Espérance sans sa fleur? Une colonne dans un musée, c'est un tronc d'arbre dans un salon! Ce n'est plus qu'un organisme dissocié, brisé; ce n'est plus qu'un cadavre. Il faut donc le laisser en plein air, en plein ciel, dans la nature qui, de ses cadavres à elle, de ses rocs fendus par l'eau ou de ses arbres foudroyés par le feu, fait des autels, des vasques, des corbeilles ou des nids.

La statue une fois mise dehors, tout change. Les gestes grandissent et soutiennent le ciel. La mousse emplit les mains auparavant oisives. Le lichen met sur les blessures du marbre son baume doré. Les graines des fleurs, qui vont par l'air cherchant un gîte, s'arrêtent au creux des urnes penchées par la main des *Fleuves* ou des cornes d'abondance soutenues par le bras des *Pomones*, et, parfois, l'eau de pluie vient étaler sous les pieds des *Narcisses* son humide et fugitif miroir. — Je sais, sur les terrasses de la villa Pamphili, une statue de femme qui lève le bras. Sa main étant cassée, elle ne dresse qu'un moignon qui serait horrible à voir. Mais un arbre est auprès. Il abaisse sur le marbre

mutilé ses branches. Il a noyé le poignet sous les petites vagues vertes de ses feuilles, et la statue, dès lors expliquée, semble cueillir, d'une main qu'elle n'a plus, des fruits à l'arbre qui n'en a jamais.

Ce sont ces fortuites rencontres qui donnent leur harmonie aux ruines vues par Hubert Robert dans la campagne italienne : le marbre, auguste et éternel, prête son appui aux contadines éphémères qui y suspendent leurs hardes éclatantes. Dans l'entrecolonnement décrépit, mais hautain encore,

> Bien que les Salvucci ni les Ardinghelli
> N'abritent plus que l'humble échoppe et l'établi
> Sous leurs arcades colossales,

le lazzarone grignote sa polenta, l'enfant égrène son raisin et le moine son chapelet, tandis que sur leurs têtes, une plante sauvage jette l'ombre de ses feuilles, le galbe de ses branches et l'aumône de ses fleurs...

Ainsi, presque toujours, la nature et le temps savent restituer à la pierre l'âme qui l'avait quittée quand elle s'était brisée. Sans doute, ils ne peuvent refaire entièrement ce que l'homme a détruit, ni combler tout à fait le vide que l'accident a creusé. Ils ne rendent pas aux formes mutilées leur beauté plastique, mais ils leur confèrent une nouvelle beauté pittoresque. Ils les font entrer dans la grande communion du paysage. Un jour même arrive où la ruine fait partie si intégrante de son milieu qu'on n'imagine pas avec plaisir le monument intact. Quel artiste préférerait la correcte spirale d'un escalier en colimaçon à cette description faite par Tennyson dans *Enide :* « Bien haut, au-dessus, un morceau de l'escalier d'une tourelle, usée par des pieds qui, maintenant, étaient silencieux, tournait, nu, au soleil, et de monstrueuses touffes de lierre serraient le mur gris de leurs bras fibreux ; elles suçaient les jointures des pierres et semblaient, en bas, un nœud de serpens, en haut, un bosquet... » Cet escalier qui ne conduit à rien et qui est dépouillé de son alvéole devient ici le centre d'un thème décoratif qui n'est plus architectural, mais qui est encore pittoresque, thème voulu par la Nature et réalisé au gré des semences, des vents et des années.

Mais pour que ces choses s'accomplissent, il faut confier à la nature même les débris que nous voulons ennoblir, et ne point

troubler, par d'inutiles soins, l'œuvre mystérieuse de cette prétendue « marâtre. » Le mot « laissez faire, laissez passer » de l'économiste doit être notre mot d'ordre vis-à-vis d'elle. Laissez le lichen faire des taches à la robe de la déesse; laissez le lierre passer aux joints du piédestal. Ne soyons pas le Pharisien, dont parle Musset :

Qui croit son mur gâté lorsqu'une fleur y pousse.

Si la plante a jailli, c'est que la terre était bonne et, si le lichen a poussé, c'est que l'air était pur!

Il y a un musée où on l'a compris, et ce musée nous donne un admirable exemple. Rien n'est plus frappant que de l'évoquer à côté du British Museum. Il est situé à l'autre bout de l'Europe, à Rome. Sa porte monumentale s'ouvre dans une grande stratification curviligne de monumens millénaires et de pauvres bâtisses : pêle-mêle de souvenirs, d'idées et de masures disparates, où furent les Thermes de Dioclétien, où fut une chartreuse, où est encore un asile d'infirmes errans et tremblans. C'est de tous les musées de Rome le moins connu, comme le British Museum est du monde entier le plus célèbre. Son budget est un des plus faibles, comme celui du British Museum est un des plus puissans. Il ne contient que ce que la jeune Italie a trouvé sur son sol depuis le Risorgimento. Et, en face de noms comme Phidias, ce musée ne peut citer aucun nom... Il ne fut même pas construit pour y mettre des œuvres d'art. Un cloître, une cour carrée au milieu, entourée d'arcades, une rangée de petites cellules, de *romitorii* s'ouvrant sur des jardins de poupées avec autant de *loggie*, quelques salles au premier étage tapissées de nattes sèches où joue le soleil, c'est tout. Mais le créateur de ce musée, M. Barnabei, n'est pas seulement un archéologue, c'est un artiste. Il ne conserve pas seulement les œuvres d'art : il les regarde. Il ne songe pas seulement à les déterrer au bord du Tibre, ou à Subiaco, mais aussi à les replanter et à leur redonner des racines. A chaque œuvre, M. Barnabei cherche longuement l'orientation qui lui convient pour remplacer, le plus qu'il se peut, l'ancienne demeure ignorée ou l'ancien milieu perdu. Il l'isole, et, en l'isolant, la grandit. Il l'éclaire, et, l'éclairant, la ranime. Et, quand ce ne sont que de simples débris, auxquels nul artifice ne pourrait rendre la vie, il ne craint pas de les exposer en plein air. Le long du cloître ouvert et dans le jardin que bordent les arcades de tra

vertin, sous le ciel, sous la pluie, il a jeté tout ce qui, débris de statues, sarcophages, colonnes, masques de pierre, peut être sans trop de péril exposé aux injures du temps, et il a laissé faire la nature...

Ce qu'elle a fait, une simple promenade suffit pour en juger. Un des plus beaux matins de la vie est celui qu'on passe, au mois d'avril ou de mai, dans la cour de ce cloître redevenu païen. Lorsque Walter commence devant les *Meistersinger* le chant qui doit lui donner la victoire, il semble qu'il ouvre un jardin où l'art touche et rejoint la nature dans ses plus secrètes affinités. Telle est l'impression que donnent ces Thermes. Ce n'est plus le lourd silence de la prison. Ce sont les voix tranquilles du jardin. Ce n'est plus ce carré de lueur blafarde qui tombe de la fenêtre d'un musée et que les prisonniers appellent « ciel : » c'est la splendeur du soleil qui, tournant autour des marbres, leur prête la vie lente des ombres et des clartés. Au milieu du carré, sur un bassin qui murmure, un jet d'eau monte comme une tige de lis et retombe comme une poignée de perles. On dirait une chère illusion qui s'est brisée en s'élevant trop haut, mais dont les débris sont encore de petites choses précieuses. Autour d'un vieux cyprès foudroyé, écume la mousse des rosiers banks. Quatre têtes d'animaux de pierre, comme de gigantesques rhytons, sortent des godrons verts de quatre touffes de lierre. Aux coins extrêmes du quadrilatère, le printemps allume des flammes roses sur les branches des amandiers, et le vent agite ces lueurs sans les éteindre. En l'air, à l'extrémité de deux hautes colonnes, en plein azur, grimacent deux masques de pierre où la bouche et les yeux sont figurés par des trous. Dans un musée, on verrait de l'ombre par ces trous. Ici, on voit de la lumière.

Pour le moindre de ces débris, la nature a des intentions infinies. Sur les touffes sucrées nées dans les fentes du marbre, plane la couronne de ces insectes pesans et sonores qui ne savent ni s'élever ni se taire. Dans un coin, est une statue de femme dont la tête fut brisée. Un églantier a posé des branches sur ses épaules; il a masqué ainsi la coupure du col, et, à la place des seins absens, fleurissent des roses. Les sarcophages, qui se boursouflent extérieurement de figures d'Amours grimpant aux échelles pour vendanger les treilles, sont pleins, intérieurement, non d'ossemens, mais de ronces et de fleurs, comme celui qu'on voit dans *l'Amour sacré et l'Amour profane* du Titien. Dans un coin,

un délicat pied blanc, sur une dalle rouge, semble une apparition qui commence, et paraît alors moins un débris qu'une promesse... Sans bras pour nous les donner, sans yeux pour nous voir, sans pieds pour nous fuir, une Fortune tient ses fruits. La pluie et le soleil ont noirci par endroits les robes des déesses, et, quand vient l'automne, leurs draperies de marbre s'obstruant de feuilles et de fleurs mortes, elles paraissent d'inconscientes Ophélies. Sur les savantes inscriptions latines, se penchent les ignorantes herbes : les mystérieuses euphorbes et les pelotes d'aiguilles vertes des pins et les bras poilus des lierres et les redondantes aristoloches et les fins myrtes. Aux bouches demi-ouvertes des bustes, les insectes, rôdant, prêtent leur long murmure. De la *Victoire* brisée, l'oiseau, en s'envolant, achève le coup d'aile. Et le grand rosier, qui étincelle sur le sarcophage ouvert, vient ajouter quelques pétales aux lourdes guirlandes de fruits et de fleurs de pierre, que, de leurs épaules haussées, soulèvent péniblement les petits Amours...

Ainsi, à l'heure de notre course, où toutes les figures que nous nous étions faites du bonheur nous paraissent joncher le sol comme des statues brisées, il n'est pas bon de les renfermer avec nous dans le musée de nos souvenirs, ni de méditer seuls devant leurs ruines. Il faut, au contraire, les porter en pleine nature, les jeter en pleine humanité et appeler à notre secours, pour les embellir, toutes les influences secrètes et médiatrices de la terre et du ciel. Alors la blessure s'adoucit, s'agrandit et s'épure. Nous sentons l'envahissement des choses. Bientôt, dans le murmure des vies végétales et profondes s'assourdit le murmure de notre vie à nous. L'ombre tombe sur nos souvenirs. La lumière éveille nos pensées. La nature dont on dit tant de mal nous offre cependant l'oubli dont elle est pleine. Et peu à peu pénètre en nous, par la plaie entr'ouverte, quelque chose de sa douceur, de son sourire, et de son insensibilité...

IV

On conte que la mère des deux Reybaud, fameux l'un et l'autre, au milieu du siècle, par leurs polémiques et leurs démêlés avec le gouvernement, tremblait constamment pour la vie de ses fils et disait : « Je ne suis tranquille que quand je les sais en prison. » Quand on cherche quel sentiment pousse nos amateurs à en-

fermer dans les musées les œuvres qu'il faudrait voir ailleurs, on trouve que c'est une préoccupation semblable qui les domine et que le mot de Mme Reybaud pourrait être leur mot d'ordre. Car, dès qu'on mêle à la vie quelques belles choses, dès qu'on les tire des nécropoles où elles gisaient, aussitôt la presse retentit de leurs cris.

Ceux-ci se lamentent, si deux groupes en marbre, d'un marbre friable et déjà usé, dus à Tassaert ou à Guyard, et attribués à Beaujon, demeurent devant le perron de l'Élysée : ils réclament qu'on les enlève du jardin, et qu'on les mette, — où cela? — naturellement dans un musée... Ceux-là s'avisent que des tapisseries du garde-meuble, dessinées par Audran et tissées d'or, sont converties en portières, et se doublent, se cassent et exigent, par suite de leurs poids, un effort pour les soulever qui, à la longue, les détruira. Où faut-il les mettre? Naturellement aux Gobelins, où Bædeker vous dit que vous pourrez les voir « les mercredis et samedis, de une heure à trois heures. » D'autres, ayant découvert qu'un beau *Christ en Croix* de Jordaens se trouve encore dans la cathédrale de Bordeaux, n'ont pu supporter plus longtemps de voir un Christ dans une église. Ils le veulent mettre à sa place, — qui est le musée. Que fait ce menhir au milieu de sa lande bretonne? se sont demandé les pourvoyeurs d'exposition, et ils ont imaginé d'apporter et de renfermer dans le Champ-de-Mars, en 1900, la pierre fameuse de Locmariaker. Ailleurs, enfin, on se plaint que quelques-unes des merveilles de la *Suite des châteaux* soient envoyées çà et là en Europe, pour garnir nos palais d'ambassade. On demande où elles pourraient être mieux, et l'on répond : « aux Gobelins ou au Louvre. »

Ce sont là les signes de la plus grande erreur esthétique qui fut jamais. Car, précisément, de les envoyer garnir nos palais d'ambassade, c'est la seule manière que nous ayons d'en jouir. Quelques-uns d'entre nous, seulement, dira-t-on... Oui, quelques-uns. Mais, dans un musée, qui peut jouir d'une tapisserie? Personne! Car l'esthétique d'un ameublement ne s'insinue pas aussi vite dans l'esprit que celle d'un tableau ou d'une statue. De même qu'un paysage frappe moins vite qu'une scène de genre, de même les couleurs peu bruyantes et les lignes peu écrites de la décoration veulent des heures pour être goûtées. Il faut demeurer longtemps devant une aiguière ou une crédence pour que leur rythme s'associe à nos pensées. Il faut vivre au milieu des

objets de bon style pour qu'ils vivent en nous. C'est même là précisément ce qui donne à l'art décoratif une physionomie bien différente de l'art imitatif. Il ne faut pas qu'il frappe, il faut qu'il s'insinue. Et, pour qu'il s'insinue, il faut vivre avec lui familièrement, comme on vit avec la tapisserie de sa chambre, non pas le mettre dans un musée où l'on va lui rendre une visite rare, solennelle et pressée.

Mais c'est le seul moyen de faire durer les œuvres, dira-t-on. — De les faire durer, oui, mais comment? Mortes ou en vie? Agissantes ou neutres? Tout est là. La momie dure plus que l'homme. La pièce d'or, renfermée dans un coffre ou dans une tombe, dure plus que la monnaie qui roule de main en main, usant son cordon et ses empreintes, mais activant les échanges, soulageant les misères. Il est de toute évidence que, moins une œuvre d'art sera exposée au soleil, à la poussière, au vent, et à la vue, plus elle durera. Mais elle durera sans remplir son but. Son but, c'est de vivre de notre vie et de périr, s'il le faut, de notre mort. A ce prix, elle enseigne, elle charme, elle console. Autrement, elle ne fait que durer. Quand j'entends les cris des pourvoyeurs de musées, il me semble entendre des gens qui chercheraient les grains de blé que le semeur a mis dans les champs et qui les rentreraient au plus tôt dans le grenier de peur qu'ils ne pourrissent. Et, en effet, ils ont empêché la pourriture, mais ils ont empêché la germination. Ils ont empêché la mort, mais ils ont empêché la vie!

Les projets éclos de toutes parts empêcheront la vie. Si jamais Avignon trouve les millions nécessaires pour expulser les soldats qui sont dans son château fort et y introduire les scribes, custodes et porte-clefs qu'on rêve d'y voir, tout le Palais des Papes deviendra muet et morne. Les milliers d'objets rassemblés ne parleront plus aux yeux des populations lointaines d'où ils auront été tirés. La visite de ce Musée de la chrétienté ne sera que la visite d'un « trésor. » Car les arts du culte ne forment point par eux-mêmes un ensemble qui se suffise. Ils ne sont que pour que d'autres choses soient. Ces objets n'existent que pour servir à d'autres desseins : pour être portés, agités, pour resplendir parmi des foules, pour vêtir, pour renfermer, pour apparaître sous le pinceau des soleils sincères ou des vitraux mensongers ou bien dans la voie lactée des cierges ou parmi les torsades de l'encens bleu, tandis que gronde sur les têtes l'orage des orgues, quelque

chose comme la marche du roi René... Là, au contraire, que verra-t-on ? — Des chaires vides, des retables sans autels, des lampes sans flammes, des clochettes sans voix, des chapes sans vivans, des reliquaires sans morts : offrandes sans doute trop belles pour le Dieu qui les reçut et mieux appropriées à ce culte nouveau d'un « esthétisme » municipal, dont les gardiens à tricornes seront les prêtres ennuyés ! A cette transformation, qu'aura gagné le Palais des Papes ? C'était une caserne : ce sera une prison.

Ce sera quelque chose encore de pire. Ce sera le palliatif ou l'apologie des destructions et des « embellissemens » de nos villes modernes. Ce sera l'excuse invoquée par les démolisseurs à chacun de leurs attentats. Ce l'est déjà, et il suffit d'écouter les voix qui s'élèvent dans les régions officielles pour ne plus douter que l'Art sert aujourd'hui de prétexte contre l'Art et que les créations les plus factices sont triomphalement opposées aux beautés spontanées de nos vieilles cités. « Vous paraissez émus de certaines transformations qui risquent de modifier l'aspect de Paris, » disait, en 1897, le ministre des Beaux-Arts, à la réunion solennelle des *Artistes français*. « Vous voyez dans le progrès industriel l'éternel rival de l'Art; pourquoi refuser de reconnaître en lui, ce qui est tout aussi vrai, son éternel allié ? Les gares de chemin de fer au cœur de notre capitale vous apparaissent comme la plus fâcheuse de ces transformations. Mais pensez-vous que celles qui s'accomplirent dans l'aspect de Paris à travers les âges n'ont pas soulevé chez nos pères les mêmes inquiétudes et peut-être les mêmes protestations ?... Nous avons encore dans l'oreille les récriminations qui s'élevèrent contre certain baron, dont le nom est inséparable de la révolution topographique de Paris et qui, à travers les dédales des ruelles et des anciennes cours des miracles, lançait ces grandes voies rectilignes, comme les sillons de quelque colossal projectile... L'art a-t-il tant souffert de ces bouleversemens ? N'a-t-il pas, dans chacun des quartiers nouveaux, planté son drapeau, *installé ses musées, depuis le Carnavalet jusqu'au Galliera,* dressé un peuple de statues sur les places et les boulevards spacieux qu'a laissés derrière lui le cataclysme haussmannien ?... »

Ainsi, selon cette thèse, la plus extraordinaire qu'on ait tenté de soutenir sur l'esthétique des villes, ce n'est point l'hygiène, ou le confort, ou l'activité de Paris qui sont invoqués contre son pittoresque, c'est son pittoresque même... Ce n'est pas au nom

de l'Utile qu'on approuve sa transformation, c'est au nom du Beau... Ce n'est pas des nécessités et des économies de la vie moderne qu'on se prévaut, mais des monumens qui lui coûtent le plus cher et qui lui sont le plus superflus, lors même que ces monumens, dressés à profusion dans nos rues, en sont non pas seulement le plus inutile spectacle, mais encore et de beaucoup le plus déplaisant! Et ainsi, par une pétition de principes, la plus audacieuse dont on se soit jamais avisé, les statues de Shakspeare, de Chappe ou de Dolet, que réprouve le goût universel, et que rien en soi ne pourrait excuser, se trouvent, tout d'un coup, servir elles-mêmes d'excuse aux perspectives monotones du quartier Haussmann et du boulevard Saint-Germain !...

Or, la vie moderne n'a pas besoin d'excuse, mais le mauvais art moderne, lui, ne peut être excusé. On ne saurait sacrifier le progrès à l'art, mais on doit se faire une idée plus juste de l'art et ne pas ajouter aux ruines subies des erreurs voulues. On ne peut pas toujours conserver, dans sa fantaisie ornementale, le vieux décor de la vie, mais on peut ne pas en dépouiller soi-même la scène du monde pour le mettre dans ces froids magasins d'accessoires où il ne remplit plus sa mission.

Il ne s'agit nullement ici d'opposer, au mouvement naturel du progrès, des récriminations qui seraient vaines, ni à ses bienfaits un dédain qui serait injuste. La vie moderne a ses harmonies que nous ne méconnaissons pas. Les cités de fer et de fumée ont leur éloquence barbare. Elles disent par toutes les voix de leurs roues et de leurs bielles : « Nous sommes les grandes pourvoyeuses des foules et les grandes niveleuses des conditions. Si nos fenêtres, rouges et blanches dans la nuit, attirent comme des papillons les *pagani* répandus dans les campagnes, c'est que nous sommes pour eux le symbole et l'instrument d'un meilleur devenir. Chaque tour de chacune de nos roues éloigne l'homme de l'esclavage antique. Chaque machine relève d'un degré sa taille autrefois pliée sur le sillon. Chaque perfectionnement ôte quelques minutes au travail mécanique et ajoute un instant aux heures ennoblies par la pensée. Si aujourd'hui sa pensée s'épure, se libère des soucis matériels, se tourne vers les beautés perdues des cités d'autrefois, si elle les goûte et les regrette, c'est que nous lui en avons donné le loisir. Et si vous avez le temps aujourd'hui de nous maudire, c'est que nous avons travaillé pour vous. »

Écoutons ces voix et aussi le cri de Walt Whitman : « La plus

grande cité n est pas l'endroit des plus hauts et des plus précieux édifices. » Marchons avec les multitudes dans les percées largement ouvertes de nos villes renouvelées, et détruisons, s'il le faut, pour la marche de ce peuple, les choses pittoresques et surannées qui donnaient sa figure à la cité. Soit. Dans la barbarie avouée, il y a de la grandeur. Mais n'invoquons pas, pour le faire, l'intérêt sacré de l'art. Avouons hardiment que c'est la richesse d'une ville qui nous tente, non sa beauté. En frappant ainsi l'art dans ce qu'il a de plus vital et de plus consolateur, ne prétendons point que nous le sauvons. Ne demandons pas à la nation, en son nom, des subsides qui ne servent qu'à rendre sa déchéance plus visible. N'ajoutons pas à des actes de Vandales des raisonnemens de Byzantins.

Et s'il se trouve, çà et là, par le monde, une ville qui n'ait pas mis tout son art en prison et qui en ait, dans ses rues, gardé quelques libres vestiges, puissent les hommes debout sur les seuils de ses maisons ou assis dans ses assemblées réfléchir longuement avant de prononcer l'irrémédiable arrêt ! Qu'ils pensent non pas seulement à ceux qui habitent cette ville aujourd'hui, mais aussi à ceux qui l'habitèrent et dont elle est bien un peu la possession, et à ceux qui l'habiteront et dont elle est bien un peu l'héritage ! « La cathédrale d'Avranches appartenait-elle à ceux qui la détruisirent plus qu'elle ne nous appartenait à nous qui nous promenons maintenant tristement sur ses fondations ? » Avant de détruire, pensons à ceux qui ont bâti. Avant d'anéantir, pensons à ceux qui sont morts. Mais surtout, avant de construire, pensons à ceux qui vont naître et ne nous hâtons pas de modeler le corps de ces villes durables selon la forme de nos âmes éphémères. Que savons-nous des âmes de nos successeurs, de leurs goûts, de leurs affinités, de leurs désirs ? Nous voulons activer la circulation humaine au cœur de nos villes... Qui peut dire qu'ils n'abandonneront pas le cœur de nos villes, comme nous abandonnons aujourd'hui le fond de nos campagnes ? Qui peut même affirmer qu'à Florence, comme à Paris, le reflux vers la banlieue n'ait pas déjà commencé et qu'un jour, les centres de nos cités à demi dépeuplées ne puissent redevenir, si nous sauvons leurs vieilles architectures, les asiles de l'esthétique, les oasis de l'idéal et de la paix ? Ne croyons pas que le type unique et nécessaire de la cité moderne soit l'échiquier ou la roue de carrosse ! S'il y a « plusieurs demeures diverses dans le palais du Père, » il y a

peut-être bien des types possibles de grandes cités dans ce monde. Ne croyons pas une ville déshonorée parce que la marche y est lente. Il restera toujours assez de villes où la marche sera rapide. Il est bon d'ailleurs quelquefois de ralentir le pas dans la vie. Et le fameux mot : « Je prendrai par le plus long... » du Fabuliste, voulait dire sans doute : « Je prendrai par le plus beau... »

Jamais nous n'eûmes plus besoin de ces asiles. « Aujourd'hui, toute la vitalité est concentrée dans les palpitantes artères des villes; la campagne est traversée comme une mer verte par des ponts étroits et nous sommes jetés en foule toujours plus épaisse contre les portes de la ville. La seule influence qui puisse sagement prendre la place des bois et des champs est le pouvoir de l'ancienne architecture. Ne vous en dessaisissez pas pour l'amour du square régulier, de la promenade garnie de haies et d'arbres, ni pour la rue correcte ou le quai ouvert. La gloire d'une cité n'est pas en ces choses ! Laissez-les à la foule, mais souvenez-vous qu'il y aura sûrement quelqu'un dans le circuit des murailles troublées, quelqu'un qui aspire à se promener dans d'autres endroits que ceux-ci, à rencontrer d'autres formes en leur aspect familier, — comme celui qui s'assit si souvent à cette place que frappait le soleil couchant pour contempler les lignes du dôme de Florence, ou comme ceux de ses hôtes qui pouvaient soutenir des chambres de leur palais la contemplation journalière de cette place où leurs pères étaient couchés dans la mort, au carrefour des rues sombres de Vérone... »

Ainsi parlait Ruskin, il y a cinquante ans. Le péril alors dénoncé est plus grand qu'alors, parce qu'il se cache sous le sophisme de la conservation de l'art dans les musées. Ne laissons pas ce sophisme davantage se répandre. Quand on aime l'art, ce qu'il faut, ce n'est pas le recueillir dans les musées : c'est ne pas le chasser de la vie.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

UNE PHILOSOPHIE

DE LA

CERTITUDE ET DE LA VIE

LÉON OLLÉ-LAPRUNE

Il est singulièrement malaisé d'établir avec quelque exactitude la situation d'une doctrine dans l'histoire de la pensée, surtout quand cette doctrine est d'hier, car elle garde encore trop visiblement l'empreinte des préoccupations ou, si l'on veut, des nobles passions qui l'inspirèrent. Au moment de retracer le tableau philosophique de la pensée de M. Ollé-Laprune, nous ressentons un peu de cet embarras. Écrivain, professeur, élève et ami de Caro qui exerce sur lui une durable influence, philosophe, maître de conférences à l'École normale où il donne pendant plus de vingt ans un généreux enseignement, membre de l'Académie des Sciences morales où il remplace Vacherot, il occupe avec éclat des charges considérables et il les honore encore par l'indépendance de son caractère et la fermeté de sa pensée. En s'y élevant, il ne se croit pas tenu d'abdiquer quoi que ce soit de ses dispositions intimes et de ses vues personnelles. « Ceux qui sont nés médiocres, nous dit Pascal, sont machine partout. » Lui n'est machine nulle part : il met partout de l'âme.

C'est là ce qui fait l'unité de son œuvre et le charme si particulier de ses écrits. Son grand ouvrage sur la *Philosophie de Malebranche* ne se ressent pas des abstractions métaphysiques : il

est vivant. Vivante aussi cette thèse sur la *Certitude morale* où l'auteur se montre si fermement, si personnellement attaché à sa foi religieuse. Aborde-t-il Aristote à qui il consacre un important *Essai?* Ce n'est pas pour en présenter une reconstruction érudite; c'est pour l'animer devant nous et recueillir ses réponses sur ces questions touchant le bonheur et la destinée de l'homme, que nous nous posons encore. Enfin il se met tout entier dans ces derniers écrits où sa pensée se fait pressante, agissante, et où il trace des devoirs spéculatifs de l'homme et des prérogatives de l'action une vive esquisse. Voici donc un écrivain extrêmement personnel, qui s'est appliqué aux questions les plus diverses et j'ajouterai les plus délicates et les plus intimes, qui, rompant avec une méthode consacrée, a philosophé librement, de l'abondance du cœur, sans mot d'ordre pris dans une école, sans autre règle que le souci de la vérité, sans autres ressources que les moyens tout humains d'y atteindre : il semble bien que l'auteur de tant d'ouvrages excitateurs et consolateurs où se retrouve l'accent de l'âme ne puisse que difficilement se rattacher au mouvement général de la pensée spéculative en notre siècle. Si l'ou voulait cependant lui chercher des parentés, on pourrait à bon droit le rapprocher de Secrétan, de Vinet, de Gratry, de Newman, de tant de nobles penseurs qui, à l'exemple de Pascal et de Maine de Biran, ont demandé à leur philosophie d'apporter une lumière à l'intelligence et une force invincible au cœur. Et si l'on tenait à déterminer d'un mot le sens de son entreprise, on dirait qu'il a voulu constituer sur des bases rationnelles une philosophie pratique s'adressant à l'homme purement et complètement homme, et qu'il nous a ainsi dotés d'une philosophie religieuse, la plus ferme et la plus sincère que notre siècle ait connue.

Le caractère essentiellement moral de sa spéculation ne permet point de le rattacher, comme on le fait pourtant d'ordinaire, au spiritualisme classique, tel que Jouffroy le développe et que Victor Cousin le promulgue. Pour ce spiritualisme, nulle préoccupation religieuse ne saurait se produire en dehors de celles qu'il autorise lui-même. Ses efforts portent ailleurs. Il s'agit de distinguer le jeu des facultés en les empêchant d'empiéter les unes sur les autres ; il s'agit de circonscrire avec précision les différens domaines où elles s'exercent, de tracer des limites entre l'esprit et le corps, le cerveau et la pensée, la science et la métaphysique, la philosophie et la religion ; et il s'agit surtout de ne point fran-

chir ces limites ! Comment penser fortement ou même penser librement, quand on est retenu par la crainte continuelle de risquer quelque généralisation téméraire ou quelque assertion mal délimitée, et quand l'unique affaire est d'éviter les incidens de frontière ? Sans doute il y avait bien en réserve un ensemble d'affirmations, constituant toute une orthodoxie spiritualiste, sur Dieu, sur l'âme, sur l'immortalité : mais ces généralités vagues et flottantes ne pouvaient donner lieu à un système bien personnel ; et qu'on lise Saisset pour s'en convaincre ! Il ne fait guère que de la rhétorique émue ; on sent qu'il a de la peine à constituer avec ces froides entités une philosophie religieuse et qu'il se bat quelque peu les flancs pour célébrer dignement ces pompeuses abstractions.

Ce n'est pas tout : c'est le propre d'une orthodoxie d'exclure toujours les formes de pensée rivales quand elle ne leur accorde point une altière condescendance. Le spiritualisme ne devait pas y manquer. Cousin a beau parler de ces deux sœurs immortelles, la religion et la philosophie ; il a beau conclure entre elles un traité renouvelé de la Charte et conforme à une bonne constitution, il n'en attribue pas moins à la philosophie la vertu d'élever doucement l'âme « du demi-jour du symbole à la pleine lumière de la pensée pure, » et il répète, dans ses livres comme dans ses leçons et comme à la tribune de la Chambre des pairs, que la religion est bonne pour le peuple, mais qu'à l'élite, il faut la philosophie et que la philosophie a pour elle l'avenir. Tous ses disciples en sont là ; tous reprennent et consacrent cette distinction : ils séparent les domaines et empêchent de franchir les frontières, et ils ont tous la même conviction, à savoir que « les parties simples de l'humanité, » comme on dira plus tard, ont un indispensable besoin de la religion, mais que « les parties cultivées » y portent la lumière, la dépassent et s'en passent. On voit donc les conséquences : une philosophie sans tradition, sans légitimité, sans vérité puisée dans les faits se propose insensiblement à la pensée qu'elle prétend élever au-dessus de ses préoccupations intimes ; elle s'offre pour calmer les inquiétudes de l'âme, pour apaiser ses besoins religieux. Elle devient une religion. Jouffroy, Saisset, Damiron la cultivent, la pratiquent avec piété ; ils ont un rationalisme pieux, avec des élans et des effusions. Ce pauvre et mesquin substitut du christianisme leur suffit (1).

(1) Je résume ici une importante étude inédite de M. Ollé-Laprune sur *Caro et le spiritualisme en France dans la seconde moitié du XIXe siècle.*

Une telle philosophie n'avait aucune chance de plaire à M. Ollé-Laprune qui fut, dès le premier jour, libre à son égard. En revanche, et sans doute par réaction contre cette discipline contraignante, il demande à des esprits moins prévenus une révélation plus complète de la vérité et de la réalité. Maine de Biran, auquel il ne se rattache guère par sa méthode, mais qu'il lit et qu'il médite, lui communique le sens des réalités morales et l'idée, presque inaperçue de l'éclectisme, que la connaissance est suspendue à l'action et que la causalité, l'intime énergie des êtres est la plus haute dignité dont nous soyons revêtus. C'est encore ce sens de la vie morale qu'il trouve et qu'il aime chez Gratry.

Ce n'est pas le lieu ici d'examiner les théories particulières par lesquelles l'auteur de *la Connaissance de l'âme* se flattait de renouveler la philosophie; mais sa doctrine présentée dans une langue sans apprêt qui tenait de l'âme même du penseur une sève surabondante, une allure libre et je ne sais quelle saveur, lui parut hardie, engageante : elle le charma, elle le gagna. Aussi bien lui offrait-elle tout ce qu'il aurait vainement demandé au spiritualisme. Elle croyait à l'harmonie et la faisait naître; elle tâchait de concilier, d'unir tout ce qui passionne le siècle présent : « la raison dont on est si fier et qu'on y viole si outrageusement, la foi qu'on y souhaite avec tant d'ardeur et qu'on y méconnaît si étrangement (1). » Et c'est en même temps une philosophie généreuse : elle a du mal un sentiment aigu, mais elle ne désespère pas parce qu'elle n'oublie jamais les ressources humaines et divines qui restent dans le monde; elle nous invite à travailler de toutes nos forces, par le labeur intellectuel, par la fusion harmonieuse des idées, des cœurs, des croyances à préparer la cité que Gratry a entrevue : « la cité dont tous les habitans s'aimaient. » Noble et belle philosophie, pleine d'élan, qui eut le don de se multiplier et de se survivre en des écrits consolateurs, et qui opéra dans le secret. Ce fut là, à n'en point douter, la raison de son influence sur M. Ollé-Laprune. En la pratiquant, en la méditant, il devait sentir s'exciter en lui les mouvemens de l'âme. Gratry, comme il le remarque lui-même, ne lui transmettait pas une théorie, il lui transmettait la vie; à l'image du divin Paraclet, il consolait merveilleusement; selon la force du mot, il appelait à agir, il encourageait, il entretenait une cordiale énergie. Et

(1) Cf. Ollé-Laprune, *la Vie intellectuelle du catholicisme en France*, dans le recueil *La France chrétienne dans l'histoire*.

qu'on était loin avec lui des arrangemens factices où s'était perdu le spiritualisme! Gratry apportait mieux qu'une formule : il révélait l'âme avec ses besoins ignorés, ses aspirations profondes et, si l'on peut parler ainsi, ses intimes tressaillemens.

Je ne viens pas d'étudier la formation de la pensée de M. Ollé-Laprune; j'ai tenu seulement à montrer les raisons pour lesquelles il se détache de toute formule d'école, pour chercher librement, par une exploration interne, la vérité. On comprend que pour cet esprit affamé de certitude, de réalité, une question devait bientôt l'emporter sur toutes les autres : celle des droits et de la provenance de la vérité, de son action libératrice sur les âmes, des forces de réparation, de consolation et d'union dont elle dispose. A ce problème sont consacrés ses premiers ouvrages : la *Philosophie de Malebranche* et la *Certitude morale*. Ceux qui marquent la dernière partie de sa carrière y font encore retour, puisque le *Prix de la vie*, *la Philosophie et le temps présent* étudient tour à tour les conditions auxquelles doit répondre l'action pour rejoindre la vérité, la vérité, pour inspirer l'action et se réaliser dans la conduite. Ainsi se manifeste dans ce qu'elle a d'humain et de généreux cette philosophie de la certitude. Elle a posé le grand problème des rapports de la vérité avec la vie; et comme elle les suit dans les différens domaines où la vie se développe, — vie morale, vie religieuse et vie sociale, — on peut dire qu'elle l'épuise. En tous cas, elle a nettement conçu l'étroite solidarité des deux parties de ce programme. C'est une action vivante que celle de la vérité; vivante aussi est l'action de la certitude qu'elle suscite en l'âme, et elle suppose, entretient la vie autour d'elle. Elle ne se déroule pas dans un milieu inerte. Elle inspire et vivifie des énergies existantes; elle en réveille de latentes, elle en suscite de nouvelles; jamais elle n'agit dans l'isolement.

I. — LA CERTITUDE

La pensée humaine, quand elle entend se représenter la vérité d'une manière tangible, est exposée à deux tentations toujours renaissantes. Ou bien elle conçoit la vérité comme une forme impersonnelle s'imposant aux esprits et réglant leurs diverses affirmations; ou bien, se fondant sur les sentimens et sur les croyances, elle demande au cœur de garantir la valeur des vérités qu'elle proclame. Mais, dans le premier cas, l'esprit devient bien

vite l'esclave des formules par lesquelles il exprime une vérité sans nuances; il a bientôt fait de l'affirmer d'une manière tranchante, absorbant en quelque sorte l'absolu dans son personnage. D'un autre côté, si le sentiment décide en dernier ressort des questions spéculatives, il est à présumer que nous ne saurons constituer cette unité de croyances qui est le vœu suprême des intelligences, et que, les sensibilités s'opposant par nature alors que les raisons s'unissent, nous n'aurons qu'à constater les caprices et les extravagances de ce qu'on a si justement nommé le romantisme de la conscience individuelle (1). C'est à ce double danger que compte échapper l'auteur de la *Certitude morale*. Déjà, dans une étude profonde consacrée à la philosophie de Malebranche, il avait signalé la part que prennent à la formation de toute connaissance le sentiment, la volonté et la passion; il avait en même temps montré que c'est une prérogative incomparable de l'esprit humain que de défendre et de maintenir dans une réelle unité de certitude les idées qui lui apparaissent comme l'expression même de la raison et l'indispensable patrimoine de l'humanité civilisée.

De ce double besoin de rétablir à l'origine de la connaissance une adhésion personnelle et de réaliser en dehors des esprits une manière d'existence visible de la certitude, qui, la détachant des individus, l'assure par cela même contre eux, c'est-à-dire contre leur oubli, leurs égaremens et leurs caprices, résulte, dans sa complexité même, la doctrine de la croyance que nous allons exposer. Si elle s'est produite, ce n'est pas, comme on l'a dit, par désir de concilier l'intelligence et la volonté, l'élément intellectuel et l'élément moral de la connaissance, de rétablir l'équilibre entre la raison individuelle et la raison collective ou traditionnelle. Il faut chercher plus loin les motifs de cette attitude philosophique. La certitude individuelle, donnée comme la forme primordiale que revêt tout assentiment au vrai, n'est point un idéal suffisant pour les esprits et les cœurs; ils recherchent d'instinct la réelle unité de certitude; ils travaillent donc à cette édification d'une cité de Dieu où les dissentimens se perdent dans une bonne volonté commune et où l'accord des idées simule, au regard des intelligences pacifiées, l'idéal enfin atteint. Telles sont les deux extrémités entre lesquelles se développe cette philo-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai 1894 l'étude de M. Lévy-Bruhl.

sophie de la certitude : l'énergie morale toute personnelle, où la croyance s'exalte; l'unité extérieure et visible rendant possible la communion des cœurs, où la croyance se repose et s'assure. Réduite au premier terme, elle se disperse; ramenée au second, elle s'évanouit en un formalisme; elle ne se réalise que par le mouvement fécond qui va de l'un à l'autre.

Or ce besoin profond d'unité, ce n'est pas le rationalisme abstrait qui pouvait en assurer la satisfaction. Comment l'universel qu'il propose à des intelligences toujours trop remplies d'elles-mêmes réussirait-il à les pénétrer au point d'inspirer toutes leurs démarches? Et comment restaurer, à l'aide d'une vérité qui laisse inactives et inassouvies les aspirations de l'âme, cette unité qui n'est pas seulement une unité formelle et visible, mais encore une expression vivante où se complaît le cœur et comme un ordre animé qui symbolise au dehors un parfait accord intime? Un autre danger de l'intellectualisme, c'était, à force de se renfermer dans des combinaisons d'idées, de rendre impossible toute certitude intérieure et de perdre à la fois le sens des réalités spirituelles sur lesquelles elle est fondée. Une vérité sans consistance, une existence sans contours, une preuve sans légitimité puisée dans les faits, une science sans réalité, sont autant de formalités vides, et l'âme risque de se lasser au contact de ces fantômes. Pour une nature éprise d'action et prête à subordonner les convenances personnelles d'un système aux certitudes communicables et fécondes, une évolution s'imposait. Le problème simplement spéculatif s'effaçait; le problème pratique et vital se posait au premier plan. Ce n'était donc plus à une philosophie de l'intelligence, incapable de produire cette œuvre de la transformation interne, encore moins à un spiritualisme timide, soucieux de tout ménager, poussant le goût de la correction jusqu'à l'effacement, ce n'était point à de telles doctrines que M. Ollé-Laprune pouvait demander le moyen de révéler les âmes à elles-mêmes et d'exciter leurs forces secrètes. Il ne lui était plus permis de méconnaître la prodigieuse vitalité du christianisme, sa puissance de transfiguration, son rapport incessant avec la vie morale et la vie sociale; et dans cette œuvre qu'il assignait à la philosophie et qui était, non d'analyser et de détruire, mais de restaurer et d'évoquer l'âme, ψυχαγωγία τις, il ne lui était plus loisible de négliger ce principe divin de la création des âmes, pour s'en tenir humblement à ces vérités élémentaires et à ces croyances

communes qui ne peuvent donner ni une impulsion à la volonté ni un aliment à l'intelligence.

Telle est la pensée que nous trouvons à l'origine de sa théorie de la certitude et qui en explique les hardiesses. Il s'agit d'être hardi devant la raison et devant la science, tant pour récuser ces certitudes partielles qu'on voudrait quelquefois en dériver, que pour aller, par delà tout établissement intellectuel, jusqu'à l'intelligence et jusqu'à l'âme elle-même, et pour retrouver par une sorte d'expérience vive la source inexplorée des complètes certitudes. Ainsi, de toutes les manières et partout, la pensée se dégage « de l'étroit, du mesquin, du convenu, de l'artificiel, du temporaire, du partiel, du pur abstrait aussi, pour retrouver les vrais principes de consistance et de mouvement et pour rejoindre la vie sous tous les aspects et dans tous les domaines (1). » Ainsi encore, l'âme, enfin rendue à elle-même, rayonne, et la croyance, au lieu d'être un effet tardif et comme un produit pénible des forces extérieures, se confond avec ce joyeux rayonnement.

Mais, pour enfoncer dans les profondeurs de l'âme et y saisir la certitude à sa source, il importe avant tout de se détacher des formes incomplètes qui en altèrent la pureté. Or, voici d'abord la science avec son cortège d'idées neuves, de méthodes engageantes, de brillantes témérités. On devine aisément l'attitude que devait prendre en face des prétentions du savoir scientifique un esprit comme celui-là, respectueux de toutes les manifestations de la raison, mais épris en même temps d'une certitude complète dont le christianisme suscitait en lui la vivante image, et libéré, par son commerce même avec les réalités morales, de toute tentation d'éblouissement et de vertige. Un tel esprit devait accueillir avec faveur les légitimes exigences du savoir scientifique; bien plus, dans les aspirations conquérantes des sciences expérimentales, il devait voir comme un signe extérieur de la fécondité de la pensée, et il devait suivre avec sympathie et respect, dans ses alternatives de défaillance et de succès, les démarches de cette infatigable ouvrière qui étend sa domination sur les choses par l'abandon de ses vues particulières et par la soumission de ses idées propres à la logique impersonnelle de la nature. Mais de tout cela, il devait distinguer fermement les prétentions de quelques savans désireux de poser leur doctrine dans une majestueuse intransi-

(1) *La Vie intellectuelle du catholicisme en France.*

geance, aussi éloignée des rêves de certains philosophes grisés par la science que des concessions de certains autres terrifiés par ses progrès. Il la met elle-même hors de cause, n'entreprenant rien contre elle et convaincu qu'elle ne peut rien entreprendre contre la vérité d'un autre ordre.

Or qu'est, en l'espèce, cette vérité contestée parfois au nom d'une science superficielle et que la nouvelle méthode maintient hors des prises de la critique? Elle se confond avec les affirmations fondamentales que la thèse de la *Certitude morale* explique, démontre, met en lumière, et il suffit de les énoncer pour comprendre toute l'importance de ces restrictions : la liberté, le devoir, l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu. On se récriera : vérités de sens commun, dira-t-on, bonnes tout au plus à garantir les besoins immédiats de la pratique et à veiller au gouvernement de la vie; ou, mieux encore, croyances gratuites empruntées à l'expérience religieuse de l'humanité et n'emportant avec elles ni force probante ni clarté démonstrative! Ce serait se méprendre du tout au tout sur la théorie que nous exposons. M. Ollé-Laprune ne demande pas à une doctrine extérieure la révélation de ce qu'il nomme lui-même le système des vérités de l'ordre moral. L'ordre moral lui apparaît avec ses lois constitutives, invisibles grandeurs, invisibles beautés, qui prennent un sens pour la raison, quand celle-ci se trouve introduite dans le règne supérieur de la charité. Les sens les ignorent; les esprits prévenus les méconnaissent; elles se révèlent au cœur. Ce n'est point assez dire, car nous introduirions au principe de ces vérités un élément de subjectivité qui en compromettrait la valeur; elles se manifestent plutôt et elles s'imposent au cours de la vie. Celle-ci aspire, en effet, en se dépassant en quelque sorte elle-même, à se reposer dans ces hautes affirmations; elles ne sont pas seulement de sublimes espérances, elles composent, dans leur suite fortement liée, les conditions premières sans lesquelles l'action privée de tout stimulant et vide de tout objet retomberait lourdement sur elle-même. Elles maintiennent au regard de la pensée l'idéal d'une existence complète, avec cette liberté, foyer moral intense où s'exalte et d'où rayonne l'action; avec ce bien offert aux âmes comme le souverain aimable; avec ce Dieu, caché au raisonnement, mais rendu sensible au cœur, parlant sans cesse dans cet endroit reculé de l'âme où les sens ne sauraient atteindre, en même temps qu'il se révèle aux esprits par le symbolique lan-

gage de l'univers. En un mot, ces vérités forment comme un noyau solide de fortes et inébranlables convictions : elles ne flottent pas au gré d'une pensée inconsistante; elles sont les postulats de la vie; la certitude qui les accompagne est inaltérable et se suffit à elle-même.

Cette conception d'une certitude intégrale, en rétablissant de toutes parts les lignes de communication qui joignent la croyance à la réalité, devait avoir pour premier effet de signaler l'importance des données premières ou d'une foi instinctive dans la connaissance. Faut-il nous plaindre ou nous étonner de cette foi primitive qui se dissimule à l'origine et comme au germe du savoir? Ce serait bien mal comprendre les procédés spontanés de la nature et bien mal profiter des enseignemens de l'histoire. Trouve-t-on des opérations explicites de la raison au principe ou dans la formation de ce que l'humanité aime, désire et pratique? C'est plutôt à des élémens irrationnels, qui sont en elle comme une revanche prise par l'action et par la vie sur l'idée pure et sur la logique abstraite, que ces inventions collectives qu'on nomme la civilisation et la religion doivent leur force incomparable; et le même phénomène se produit à chaque instant dans les individus eux-mêmes. Et c'est justice; car dans cette disposition éclate, en même temps que l'importance de l'inspiration, une secrète et admirable harmonie entre la vraie fin de l'homme et ses facultés. L'homme n'est-il pas avant tout un être moral, et la foi n'est-elle pas l'indice de cette vocation supérieure? « Que dans le pur intellectuel quelque chose se cache qui ait avec la moralité de l'analogie, pourquoi serait-ce étrange? La suprématie de l'ordre moral s'annonce ainsi dans les profondeurs de l'être humain. »

Voilà donc le rôle de la volonté et du sentiment proclamé et justifié. On sera peut-être tenté de s'étonner, après cela, que M. Ollé-Laprune ait pu écrire tout un chapitre sur le danger d'exagérer le rôle de la foi morale, en un moment où la foi morale, battue en brèche par la foi scientifique, était loin d'avoir le droit de cité qu'elle semble avoir conquis depuis. Nous verrons, un peu plus tard, que cette crainte ne tient ni à une réserve timide que pourrait inspirer encore le goût attardé des explications rationnelles, ni à une défiance à l'égard des nobles esprits qui professent de telles croyances. Mais à première vue ces procédés violens lui répugnent : contraires à l'instinct fondamental de la raison, ils créent une scission là où l'harmonie doit régner. Aussi

va-t-il répétant que l'élément intellectuel a partout un rôle persistant ; que, s'il y a une foi primitive, il y a aussi une évidence primitive, inséparablement unies toutes les deux dans les affirmations initiales de la raison ; que c'est ce même mélange d'évidence et de foi que nous pouvons constater dans nos convictions morales et religieuses. C'est l'intelligence qui connaît qu'il y a lieu de croire, qu'il faut croire, que c'est un devoir de croire ; c'est elle qui connaît les raisons de croire. « Ainsi, nous ne substituons jamais à l'entendement le sentiment, à la lumière intellectuelle les secrètes inspirations de la conscience. Nous voulons que l'homme demeure complet et que chaque chose en lui reste à sa place. Nous défendons l'intégrité de la nature humaine contre tous ceux qui la méconnaissent, aussi bien contre ceux qui absorbent l'élément intellectuel dans l'élément moral, que contre ceux qui négligent ou suppriment l'élément moral lui-même (1). » Il sera donc frappé de l'acharnement de tant de penseurs à ébranler les bases de toute connaissance dans l'intention de mieux établir la certitude des vérités morales. Cette hardiesse l'étonne, le déconcerte. Il admire, non sans quelque appréhension, la générosité et la vaillance d'une affirmation que les obscurités et les mystères, bien loin de rebuter, attachent à ces hautes vérités et qui demeure avec elles quand tout se déclare contre elles. Il se demande avec inquiétude si ce solennel défi jeté à la raison est un hommage de plus à l'excellence des vérités morales, et il en doute. « Ces antinomies qui embarrassent un instant l'esprit inattentif ou présomptueux, on les traite avec sérieux et gravité, on s'y arrête avec complaisance, on les déploie, on les étale en tous sens, on les grossit même comme si le triomphe de la foi devait éclater dans le mépris qu'on fait ensuite de ces fantômes redoutables. Fantômes pour la foi ; difficultés très réelles, assure-t-on, pour la raison. La raison dément la foi ; qu'importe, ou plutôt tant mieux. La foi se moque de la raison et trouve dans ces oppositions une force nouvelle et une vérité de plus. Ainsi une sorte de mysticisme, et parfois, si je l'ose dire, je ne sais quel fanatisme moral cache à des esprits séduits les dangers de ce prétendu triomphe de la foi sur la raison (2). »

Peut-être, cependant, ne serait-il pas très difficile de montrer une foncière ressemblance entre cette théorie de la certitude et

(1) *De la Certitude morale*, p. 285.
(2) *Ibid.*

les plus récentes manifestations de la philosophie de la croyance qu'elle paraît condamner. Peut-on dire, par exemple, comme on n'y a point manqué, que le mouvement fidéiste actuel se donne originairement comme une négation de la raison et comme une réaction contre la science? Non certes, puisqu'il se borne tout d'abord à protester contre un attachement exclusif à une certitude scientifique, qui n'est qu'une forme ou une espèce de la croyance, mais non pas la seule, ni la plus active, ni la plus féconde, et qu'ensuite, tout en retenant les motifs intellectuels de croire, il en ajoute d'autres que l'on néglige d'ordinaire, tels que le sentiment et la volonté, et qui ont bien leur importance ou leur place dans l'édification de nos connaissances, quand il s'agit surtout de cette certitude tout intérieure qui se confond avec la vie la plus profonde de l'âme. A quoi s'adresse la protestation en tout ceci, sinon à l'emploi exclusif de l'élément rationnel et à une idée étroite et fausse de la raison confondue avec ses procédés les plus simples, les plus grossiers et les plus élémentaires? Et pourtant, ce qu'au fond l'on attend ou l'on désire, c'est, au lieu d'un appel à une raison partielle et surprise, le retour à une raison totale et saine, capable d'embrasser l'expérience de la vie et de l'humanité, et désireuse d'établir ses consultations sur toutes les forces vives de l'autorité et de l'individu, de la tradition et de la race, bref sur toutes les puissances de l'homme agissant de concert. Cela est si vrai qu'un éminent écrivain de cette *Revue*, bien loin d'élever la croyance et par conséquent la religion en dehors de la raison prise comme une méditation collective de l'humanité, a donné, au contraire, les raisons esthétiques, sociales et politiques qui peuvent légitimement y conduire (1); ce qui revient à prétendre, avec M. Ollé-Laprune, qu'un acte moral ou personnel n'est pas le fondement unique de toute affirmation de l'esprit, mais que l'acte moral peut proposer à notre analyse ou à notre méditation des motifs raisonnables de croire et des élémens humains assez résistans pour servir à une organisation perpétuelle.

Veut-on aller plus loin encore, et descendre jusqu'aux postulats sous-entendus dans ces diverses doctrines? Après avoir analysé les motifs essentiels de la croyance et montré les imperfections ou les limites des explications spéculatives, que se demande

(1) V. Brunetière, Introduction à l'ouvrage de M. Balfour sur *les Bases de la Croyance*.

M. Balfour? Il se demande s'il est vrai qu'en l'absence de toute raison théorique et formelle, nous nous soyons contentés d'accepter notre seule inspiration pour guide. Avons-nous gratuitement réalisé nos désirs et érigé nos caprices en règle du monde? « Une certaine harmonie entre notre sens intime et l'univers dont nous faisons partie est, remarque-t-il, un postulat tacite à la base de toutes nos croyances au sujet des phénomènes; et ce que je réclame ici, c'est uniquement qu'une harmonie analogue soit provisoirement admise entre cet univers et d'autres élémens de notre nature, d'une origine plus récente, moins certaine, mais assurément tout aussi noble. » Or, que demandait de son côté, quelque vingt ans auparavant, M. Ollé-Laprune? « Une harmonie de même ordre entre les lois de l'univers et les exigences incompressibles de la conscience : harmonie nécessaire, pour qui se place dans le point de vue de la moralité comme étant le plus favorable à saisir l'ensemble des choses, car c'est admettre qu'entre l'ensemble des choses et la moralité, il y a un lien, une relation naturelle et essentielle (1). » N'est-ce donc pas là cet accord réclamé par la philosophie de M. Balfour, quand ce dernier veut enlever la connaissance morale au caractère « accidentel, flottant et purement subjectif » que l'on pouvait craindre pour elle, et quand, en de fortes expressions que l'on croirait empruntées au philosophe français lui-même, il attend cet accord, non d'une harmonie entre les imaginations passagères de l'individu et les vérités immuables d'un monde invisible, mais entre ces vérités et les particularités de notre nature, qui sont, en nous, sinon le plus fort et le plus universel, du moins le plus élevé, le plus excellent et le plus parfait.

Cette harmonie naturelle de la vérité et de l'humanité, quand celle-ci arrive à son point de perfection, nous permet de bien entendre la préparation et le développement de la certitude dans l'esprit de l'homme. Aussi bien ne peut-on comprendre ce qu'il y a d'essentiel et de vital en elle qu'autant que l'on remonte des produits extérieurs où elle se fige et se glace à la source toujours jaillissante où elle puise ses aspirations : il faut la saisir sur le vif, à l'heure fugitive de sa formation et comme à l'état naissant; plus tard, elle se revêtira de formes empruntées et elle languira dans les conventions et dans les formules, loin du courant de la

(1) *De la Certitude morale*, p. 230.

vie intérieure où se concentrent ses forces de rajeunissement et de fécondité. Or, ce que l'on découvre en se transportant ainsi à la première origine de la connaissance, c'est un fait primitif, non pas réduit à la stérile et vaine appréhension d'apparences et de formes, mais embrassant les choses réelles : « L'analyse de ce fait primitif nous enseigne à n'en point désunir les élémens essentiels et à ne pas mettre d'un côté la connaissance toute pure et de l'autre la croyance qui viendrait apporter à des idées, à des fantômes, la consistance et la réalité. Connaître, c'est indivisiblement, en dehors des artifices de la réflexion, saisir les phénomènes et l'être qui en est le principe (1). » Pareillement, Pascal donnait l'intuition et l'esprit de finesse, dans lequel il voyait le sens des arrangemens spontanés, comme supérieur à l'esprit de géométrie qui abstrait et qui divise. Et, dans des termes presque identiques, Bossuet rapprochait les puissances spéculatives des puissances aimantes de l'homme, expliquant par ce rapprochement la connaissance complète. « La connaissance véritable et parfaite est une source d'amour. Il ne faut point regarder ces deux opérations de l'âme, connaître et aimer, comme séparées et indépendantes l'une de l'autre, mais comme s'excitant et se perfectionnant l'une l'autre (2). »

Maintenant, comment figurer cette unité profonde de la connaissance, si l'on ne retrouve, derrière la dispersion de nos pensées, un point où ces rayons convergent et un foyer où ils s'exaltent? Cette activité où se ramasse l'inspiration qui anime nos croyances, tout autre, par suite, qu'un total ou qu'une idée, quelle en est donc la nature? C'est ce qu'indique un nom qui l'exprime telle qu'elle est, et, ce nous semble, tout entière, le nom de cœur. Aristote, voyant dans l'individuel le fond et la substance même de l'être, avait pris soin d'établir que c'est le propre de l'individu de n'être pas objet de science. Et pourquoi? Parce que l'individu ne comporte pas de détermination générale, étant par nature si original ou, pour mieux dire, si unique qu'il défie toute formule. Bien plus tard, Bossuet reconnut dans ce fond reculé de l'âme le secret conseil où les idées se forment et les résolutions se prennent, et il y vit comme une inspiration individuelle capable de gouverner la conduite, de juger aussi en dernier ressort de la règle des mœurs. C'est sans doute ce qu'estimait encore Pascal quand il

(1) *De la Certitude morale*, 224.
(2) Bossuet (*Méditation sur l'Évangile, la Cène*, 2e part. 37e jour).

croyait que le cœur juge des principes, le cœur, c'est-à-dire ici l'acte personnel de l'esprit adhérant avec lumière et amour à ce qui dépasse, pour la fonder, toute démonstration. Et quand Vauvenargues écrit : « Les grandes pensées, » c'est-à-dire celles où se manifeste avec le plus d'éclat la nature humaine, « les grandes pensées viennent du cœur, » il signifie apparemment qu'il y a, au fond de chacun, comme un art capable de concevoir ces hautes pensées et de leur communiquer, selon son degré de vivacité première, plus ou moins d'éclat. Ainsi le cœur aurait une sorte de compréhension agile et fine, faite de souplesse et de force ; il serait l'intuition de ce qui ne se prouve pas, le pressentiment de ce qui est, le sentiment vif de ce qui doit être. Mais il serait encore, et par-dessus tout, un certain pouvoir d'expansion par lequel se crée en nous, en même temps que des convictions et des idées, l'expression individuelle, libre, abondante, des unes et des autres. L'aimer est l'office du cœur : c'est même parce que de tous les arts l'aimer est le plus personnel que l'individualité, qui a ses racines en lui, ne saurait, selon la pensée d'Aristote, devenir objet de science. C'est le fond et la substance du cœur et, en conséquence, de l'être moral que cette énergie insaisissable, artiste, capable d'aimer en qui, par un heureux tempérament, la lumière s'allie à la force.

Or, sans cette activité centrale où tendent de près ou de loin nos multiples pensées, ce qu'on nomme certitude ne serait pas. La certitude la plus haute serait celle chez qui le caractère rationnel ne parvient pas à dissimuler l'origine toute spirituelle. Une telle certitude n'est pas simplement l'issue logique d'une combinaison de nos idées ; il faut y voir le dernier terme d'une évolution personnelle, le fruit de nos convictions lentement élaborées, de nos expériences morales. Celui qui se refuserait à trouver dans le cœur la source première de ces croyances dont vit l'humanité et pour lesquelles elle meurt, celui-là s'exposerait à en méconnaître la qualité morale, et il ne saurait expliquer cette incomparable puissance d'expansion et de rayonnement qui leur est propre ; en même temps il perdrait de vue l'originalité du fait primitif, organique, vital, auquel la connaissance est suspendue et dont l'évidence rationnelle n'est qu'une pâle image. Pour M. Ollé-Laprune, au contraire, le vrai est avec la personne dans un perpétuel commerce : il estime que la seule unité morale, la seule valeur appréciable, c'est l'individu humain, avec ses besoins

essentiels, ses aspirations et l'harmonie profonde de ses facultés. Ce qui divise et morcelle l'homme est mauvais : ce qui l'unifie, l'exalte et le réalise, est bon et vrai. La vie, au sens psychologique et moral, reprend ainsi tous ses droits : la spéculation la retrouve, la certitude nous y ramène. De nouveau le problème spéculatif se suspend pour faire place au problème vital et pratique : la certitude se détache peu à peu de la pensée pure pour nous faire pénétrer dans ce foyer moral intense dont elle est le rayonnement. Elle cesse de dépendre d'un pur travail d'esprit pour devenir le dernier terme d'une évolution beaucoup plus complexe que celle de nos raisonnemens ; elle sera désormais le fruit d'une expérience humaine et l'expression d'une vie dont les qualités et les nuances se reflètent en elle invinciblement.

II. — LA VIE

Au point où nous en sommes, la certitude, pénétrée de toutes parts et assaillie par la vie, n'offre rien de commun avec ces combinaisons d'idées qui traversent, éphémères, une conscience indifférente : elle est, selon une énergique expression de M. Ollé-Laprune, une étape de nos progrès spirituels, une forme de notre croissance morale. Il appliquera désormais son analyse moins à la valeur formelle des convictions qu'à leur préparation dans la conscience, estimant que les convictions droites et justes tiennent à la libre expansion et au développement harmonieux de l'âme. La vie, créatrice de certitude et dépositaire de vérité, telle est la nouvelle conception à laquelle l'examen minutieux des conditions d'une connaissance complète l'a définitivement conduit.

On sent à la complaisance avec laquelle il tourne et retourne cette formule qu'elle résume à ses yeux les rapports essentiels du vrai et du réel. Et qu'il se meut à l'aise dans ces vastes perspectives de la vie intérieure où tant de croyances prennent forme et se mettent en relief ! Il excelle à noter d'un trait heureux leur physionomie, leur allure, à dégager la loi de leur formation et de leur déclin, à montrer comment d'invisibles faiblesses, d'invisibles attaches sont un perpétuel démenti à notre prétendue bonne volonté, un perpétuel obstacle à la vérité (1). Mais, chose

(1) Voir à ce sujet dans *la Certitude morale*, le chapitre intitulé : *De la Valeur de la Certitude morale.*

curieuse! cette vue profonde des rapports de la vérité avec la vie, cette idée si moderne d'un traitement moral approprié à la certitude qu'on veut faire lever du sein de l'âme, ne furent peut-être pas, en leur temps, accueillies avec les égards qu'elles méritent : une psychologie mieux informée, un libéralisme philosophique moins ombrageux en eussent pourtant compris toute la portée. Si la certitude dépend de la vie comme la fleur de la tige et des racines, comment l'esprit, qui la forme le plus souvent à l'appel de mille passions subtiles et délicates, ne trouverait-il pas dans la matière animée qui lui est offerte des difficultés dont il profite, des obscurités dont il tire parti, des apparences de raison contraire qu'il exploite? Taine a décrit, ici même, en des traits d'une netteté frappante cet état d'esprit : il note ces habitudes de penser qui s'installent en nous comme des habitans fixes, « pour y devenir des puissances occultes, agissantes et liguées, qui font cercle autour de l'intelligence, qui investissent la volonté, qui, dans les régions souterraines de l'âme, étendent ou affermissent par degré leur occupation silencieuse, qui opèrent insensiblement en l'homme sans qu'il s'en doute. » Si nos certitudes en sont là, si elles sont originairement, pour la plupart, des forces longtemps cachées, prêtes à se lever en nous à l'improviste pour nous signifier leurs ordres, ne convient-il pas de surveiller le détail de leur formation, en vue même d'en établir la valeur finale, et de signaler impitoyablement le vice déguisé d'égoïsme, d'orgueil ou de lâcheté qui s'y insinue secrètement, toujours prêt à fausser le mécanisme délicat de la pensée et à troubler les sources naturelles où puise son inspiration? Qui ne voit, au contraire, qu'à cette épuration ou à ce redressement la pensée ne peut que gagner, puisque ce que l'on poursuit par là et ce que l'on rend en partie possible, c'est l'affranchissement de la réalité et, par suite, de la vérité à l'égard des conditions oppressives qui se multipliaient autour d'elles et jusques en elles?

Que sera maintenant cette vérité libérée de ses entraves naturelles et assimilée de la sorte à une croissance morale? Elle aura la souplesse, la mobilité, la variété de la vie. Et d'abord, ne craignez pas que les formules par lesquelles il faut nécessairement l'exprimer viennent l'immobiliser ou la restreindre. Si on les regarde comme des expressions des choses, on les trouve toujours et forcément insuffisantes. « Elles n'expriment pas tout ce que sont les choses, c'est trop clair, elles ne rendent même pas tout ce

qu'il y a dans l'esprit de celui qui parle et qui écrit. Elles indiquent une voie; elles aident à y entrer; elles y dirigent; à vous d'agir, à vous de marcher (1). » La raison de cette singulière vitalité ne tient pas seulement aux conditions personnelles de la transmission du vrai : elle tient à la nature de ces vérités assimilées à des choses vivantes. « La science est définitive, la démonstration des vérités morales n'est jamais finie. Leur objet, éternellement le même, est si riche qu'il a toujours de la nouveauté. Les âmes aussi ont toujours des besoins nouveaux en quelque chose. Une formule scientifique peut se répéter indéfiniment, elle est arrêtée, elle est fixée. L'expérience des vérités morales varie; comme la nature vivante ne se répète jamais absolument et qu'il n'y a pas deux individus identiquement semblables, parce qu'aucun n'épuise le type de l'espèce, ainsi, l'esprit vivant cherche sans cesse de nouvelles formes à la vérité morale, parce qu'aucune ne vaut le modèle. La vie est mouvement : Dieu seul est à la fois vivant et immobile, parce que Dieu seul est parfait (2). »

Il faut, à vrai dire, nous transporter brusquement à vingt ans de distance, pour trouver dans un ouvrage accueilli récemment avec une rare faveur l'affirmation aussi nette et aussi catégorique d'un devenir introduit au sein des notions morales Seul, en effet, M. Balfour a eu au même degré la conscience vive et profonde de l'instabilité des croyances et de leur fugitive originalité. Soit qu'il nous parle de ces explications théoriques suscitées par les faits et qui exigent un replâtrage perpétuel « pour se tenir en état; » soit que, plus profondément, le corps plastique des croyances, sous la poussée incessante d'influences extérieures et intérieures, lui paraisse emporter violemment les barrières qui l'ont arrêté pendant quelque temps, pour former, à la sollicitation de la vie, une nouvelle disposition des connaissances, il nous montre, lui aussi, que la certitude est le domaine du changement, et que la mort est un élément aussi nécessaire dans le monde intellectuel que dans le monde organique. Comme M. Ollé-Laprune, et en des termes presque identiques, il constate ce principe d'infinie variété qui est à l'origine, sinon des vérités elles-mêmes, du moins des formes dont nous aimons à

(1) *La Certitude morale*, chap. VI.
(2) *Ibid.*

les revêtir (1). Il estime que si leur signification pouvait être épuisée par une génération, elles seraient fausses pour les suivantes; et c'est, « parce qu'elles peuvent contenir des matériaux de plus en plus riches à mesure que notre connaissance s'élève à une harmonie de plus en plus parfaite avec l'infinie réalité, c'est pour cela qu'elles méritent d'être comptées au nombre de nos richesses inaliénables et les plus précieuses de toutes (2). » Mais, s'il faut tout dire, dans ce retour à un progrès des formules et à une évolution interne du « corps plastique de la croyance, » le philosophe français pousse plus loin la hardiesse. « Il faut sans cesse renouveler ses pensées. Il ne faut pas dire : J'ai bien vu cela, je tâcherai de me souvenir de cette vision. Vous ne garderez qu'une image morte et, dans l'occasion, vous n'aurez ni lumière en l'esprit, ni chaleur au cœur. Cette formule qui, tel jour, à telle heure, était si pleine, si féconde, vous avez cru qu'il vous suffirait de la retenir. Si vous ne revenez pas sur les choses qui vous l'avaient suggérée, si votre pensée n'est point remise en mouvement, cette formule sera vide et inerte et elle ne vous servira de rien. Ce sera lettre toute pure; l'esprit et la vérité se seront retirés. Et ainsi en toutes choses. Il ne faut pas dire : Quelles clartés! Oh! il fait bon être ici, établissons-y notre demeure! Il faudra redescendre de ces hautes cimes, perdre ces lumières dont on était ébloui et puis les reconquérir par de nouveaux efforts. Ni la sagesse, ni la science ne sont jamais achevées ici-bas : on ne peut jamais se fixer nulle part, s'établir définitivement, se reposer, jouir (3). »

Maintenant, cette vie à laquelle la vérité nous ramène, dont elle retient la qualité morale, et qui va devenir inspiratrice de croyances et destructrice d'erreurs, quelle est donc la secrète vertu qui lui confère ces prérogatives? C'est ce que l'on comprendra si l'on prend la peine de la saisir dans le secret même de son origine, et si l'on développe une à une les richesses qu'elle contient. Dans ce travail d'explication où il excelle, et auquel justement est consacré son plus brillant ouvrage (4), M. Ollé-Laprune paraît surtout préoccupé de retrouver, au nombre des élémens qui forment la composition de la vie, des matériaux de provenance bien différente,

(1) Voir à cette occasion le très curieux et très suggestif chapitre de *l'Essai sur les Bases de la Croyance*, ayant pour titre : *Croyances et formules*.

(2) *Ibid.*

(3) *De la Certitude morale*, p. 387.

(4) *Essai sur la Morale d'Aristote.*

puisque c'est l'hellénisme et le christianisme qui les fournissent. L'hellénisme à qui nous sommes redevables, dans les arts, du sens de la forme a justement apporté dans l'organisation de la vie ce goût de la mesure, de la proportion et de la beauté. L'art grec est exquis, mélange heureux de liberté et de raison, de force et de séduisante douceur; le sentiment de la vie sera, lui aussi, sans exubérance, mouvement puissant, mais sans fougue, quelque chose d'alerte et d'agile, de noble, de divinement paisible. « Activité, raison, mesure, beauté (1), » voilà donc ce que la vie renferme, ou plutôt ce qui lui vient de l'intelligence, voilà ce que la vertu met en l'âme. Et cette intelligence, qui ordonne et règle la vie, sait aussi quelquefois se reposer en elle-même en un repos actif, qui est la meilleure et la plus douce des jouissances. Et partout, soit dans l'exercice viril des vertus sociales, soit dans les calmes spéculations de la sagesse, la pensée se retrouve, inspiratrice et ouvrière de la vie heureuse, ordonnant, réglant la conduite, puis, suprême objet de la contemplation, jouissant enfin d'elle-même, et goûtant dans cette indéfectible possession le souverain bonheur. Ainsi l'hellénisme, soucieux de mettre dans la conduite un ordre et une harmonie qui l'embellisse, se complaît dans son œuvre, qu'il trouve belle, et s'y renferme. Il méconnaît donc ce que la vie humaine contient de souffrance et ce que la vertu a de rude : il ignore le dévouement; il n'a pas le sens du sacrifice. Ces conceptions plus nettes et plus sévères, le christianisme les apporte. Dans la vie, telle que l'hellénisme nous la fait aimer, il dépose un germe nouveau : l'esprit de renoncement, la lutte contre le mal, l'amoureuse et courageuse pitié pour les souffrances d'autrui, un sentiment plus vif de la rigueur du devoir, « ce sérieux incomparable de la vie chrétienne pressenti par Platon; que sais-je encore? une vertu plus austère avec quelque chose de plus religieux (2). » Voilà cette vie complète, vraiment heureuse, vraiment humaine, produit de la réflexion et de la nature, combinaison précieuse de raffinement et de force, de grâce et d'austérité. L'honneur de M. Ollé-Laprune est de l'avoir définie avec une précision supérieure, tout en y voyant une combinaison rare et difficile à atteindre; c'est d'avoir montré, dans cet équilibre infiniment instable auquel nous nous haussons parfois en un

(1) *Essai sur la Morale d'Aristote*, ch. II.
(2) *Ibid.*

grand effort de raison et de volonté, l'état de fugitive harmonie qui récompense tout le labeur et qui le glorifie, en permettant à l'homme qui s'y élève d'accomplir en cet instant l'humanité.

C'est cette idée originale de la vie que nous retrouvons au centre de la philosophie de M. Ollé-Laprune et qui en fait l'unité. En effet, pour une nature éprise, comme celle-là, de réalité, l'important était moins d'établir la règle formelle du vrai que de saisir le vrai à l'œuvre, dans la matérialité de son action. La vérité abstraite de la logique et des mathématiques, celle dont on propose un vague critérium, allait rejoindre ces fantômes intellectuels qui n'offrent aucune prise à la pensée. Sans rapport avec les faits, sans forme arrêtée, sans consistance, elle ne pouvait pas le retenir longtemps par ces superficielles clartés. A cette idole de l'entendement la réalité s'opposait avec sa plénitude et son abondance : vrai devenait, par suite, synonyme de réel. Ce vrai, c'est donc par sa fécondité même, par sa répercussion dans l'âme qu'il se révèle : au lieu de s'en tenir à la pâle évocation d'évidences mensongères, il suscite de toutes parts de fécondes énergies. Quelque paradoxale que cette affirmation paraisse, la certitude devient l'indice d'une telle vérité; elle en manifeste l'intime présence, l'invisible action, ou, plus nettement, elle correspond à un état parfait de la réalité qui s'est développée dans son sens et qui a révolu son cycle; elle atteste qu'il n'y a plus d'indécision dans sa marche, de lacunes dans son parcours, d'incohérence ou d'inconsistance dans sa trame : elle est la réalité même, non plus divisée ou séparée de soi, mais toute en soi, se reposant dans l'indéfectible possession de son unité. N'a-t-on pas dit du vrai qu'il est à lui-même son signe? Et quel serait conséquemment le signe d'une réalité complète, toute en soi, en harmonie avec elle-même, sinon la suite dans les effets, la forte cohésion des parties composantes, le sentiment d'un accord intime entre les puissances qui forment son être, la pacification et la joie qui l'accompagnent? Et n'est-ce pas là la certitude en ce qu'elle a d'essentiel et de vital? Comme la vérité, mais d'une manière autrement décisive, la réalité est à elle-même sa preuve; dans sa consistance intrinsèque, dans son action pleine et conséquente, dans le paisible et joyeux déroulement de son être, elle trouve tout naturellement une démonstration par le fait : elle établit sa légitimité en marchant. Dans le recueillement et le silence, elle forme comme un noyau solide de convictions qui demeurent intactes en dépit des changemens sur-

venus : ce sont les postulats de la vie (1), les points fixes impliqués dans tout mouvement, et qui le fondent. On comprend dès lors qu'une philosophie qui s'applique à retrouver ces postulats n'ait plus à chercher dans des raisons abstraites une inutile garantie; elle renoncera aux faux semblans que lui présente l'intellectualisme pour s'en tenir aux témoignages multipliés et aux révélations que la réalité lui offre de toutes parts. A cet égard la joie, indice de la paix intérieure, révèle la bonne santé et l'intégrité de l'être. La certitude devient à sa manière une preuve, car il y a dans une certitude simple, candide et radieuse, je ne sais quoi de réel et de complet. Cette certitude ne se distingue guère de la réalité morale : elle en rend, pour ainsi dire, le son plein. Elle est comme le cri de joie de la nature qui s'est enfin réalisée dans l'ordre et assurée en elle-même : elle en marque l'épanouissement et le repos.

On pourrait, je le sais, contester ces conclusions et alléguer que la solidité de la certitude paraît alors dépendre des dispositions de l'âme qui peuvent changer à tout moment sous des influences subtiles et insaisissables. Il n'en est rien pourtant; nous ne sommes pas ici en présence d'un pressentiment du vrai, ou d'un instinct qui révélerait l'absolu; car de là à affirmer l'existence même de l'objet de notre croyance, de là à une certitude objective et réfléchie, il y a fort loin. Il s'agit de tout autre chose, et c'est ce qu'il importe de bien entendre : la réalité morale constatée par la conscience, exprimée par la tradition, rendue visible par l'institution sociale, s'affirme de toutes parts et, en quelque sorte, à coups redoublés. Il faut, selon la saisissante image de M. Balfour, se représenter le genre humain tout entier en présence de cette seule réalité, occupé à épeler quelques fragmens de son message. Tous les hommes ont part à son être; pour nul d'entre eux ses oracles ne sont tout à fait muets. Il n'est donc pas à craindre que le système qui résulte de cette méditation collective tombe par sa propre faiblesse intime, faute de soutien intérieur. Et voilà encore un point où l'accord de la certitude avec la réalité morale est naturellement établi ; pour obtenir cet accord, il n'y a à faire violence ni à la raison ni à l'ordre moral lui-même : il se fait tout seul.

L'auteur de la *Morale d'Aristote* aime à répéter que seul,

(1) L'expression est de M. Balfour, mais elle s'applique fort bien à la doctrine de M. Ollé-Laprune.

l'homme sain d'esprit, sage, droit, bon, serait toujours compétent pour prononcer sur le vrai et le faux, sur le juste et l'injuste; qu'avec sa science et sa vertu, il serait la mesure des choses, la règle de la spéculation et de la pratique. Par ces paroles, il a voulu dire, comme en effet il l'a dit ailleurs, que la compétence de chacun croît avec la sagesse et la bonté morale de chacun, c'est-à-dire avec la qualité de ses actions et de l'énergie qui s'y déploie. Et pourquoi? Parce que, toujours conforme dans sa pensée et dans ses actes à l'éternelle vérité, il la laisserait en quelque sorte parler et agir en lui. C'était expressément revenir à cette idée que l'action, accessible à la plus profonde conscience, est une plus sûre révélatrice du vrai que ne le seraient les procédés rationnels, que l'absolue certitude est ailleurs: la réalité en est le principe, le cœur en est le siège.

Cette idée ne se retrouve pas seulement dans l'*Essai sur la morale d'Aristote* dont elle fait le fond; elle inspire encore toute cette philosophie pratique dont M. Ollé-Laprune aime à tracer la vive esquisse; elle en détermine les applications. Je ne peux pas le suivre dans les nombreux écrits où il a développé cette idée. Mais, soit qu'il fasse valoir le prix incomparable et l'incomparable sérieux de la vie, quand on la replace dans ses conditions normales et en face de ses fins (1); soit qu'il s'élève contre une philosophie brillante, neuve, engageante, mais qui est, malgré tout, inconsistante et frivole, parce qu'elle s'est plu à méconnaître la seule donnée morale essentielle, l'individu humain avec l'harmonie naturelle de ses puissances (2); soit enfin qu'il loue la virilité de l'intelligence et qu'il attende le secret de l'amélioration sociale non d'un homme providentiel, mais de l'activité de chaque homme élevée et excitée par la vue de l'idéal chrétion (3), c'est toujours la même idée générale qui se retrouve: il faut savoir compter sur les ressources d'énergie qui restent dans le monde et qui, à certains momens, s'exaltent en un foyer moral intense pour constituer ce fonds de réserves auquel la volonté s'alimente. Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est donc la suprême modération d'une volonté bien conduite, ce parfait équilibre de la raison, cette saine justice, cette harmonie en vertu de laquelle rien n'échappe et rien n'excède. Dans celui de ses

(1) *Le Prix de la vie.*
(2) *La Philosophie et le Temps présent.*
(3) *De la Virilité intellectuelle.*

ouvrages où il trace avec tant de complaisance le tableau d'une vie complète, vraiment heureuse, vraiment digne de l'homme, ce qu'il en retient, c'est qu'elle a des principes d'une consistance absolue, et une action souple et variée. Ailleurs il parle avec éloquence de l'action créatrice, conservatrice, vivificatrice de Dieu. « Dieu est le premier agent et son action est principale et incessante, pour susciter l'action humaine, non pour l'anéantir » : à nous de la recevoir et de la répandre; à nous de la faire nôtre, de l'approprier à nos besoins, de l'appliquer au détail des choses selon notre génie propre (1). Et quand il s'applique lui-même à ce détail, quand il cherche à définir l'action efficace et bienfaisante qui peut imprimer un élan au monde, l'action du christianisme, c'est toujours la même pensée qui l'inspire : l'Église sera un principe de conservation sociale parce qu'elle saura régler, stimuler, exciter la vie. C'est qu'étant solidement assise et heureusement mouvante, elle a le secret de la vie. Le monde troublé et inquiet se tourne vers elle et est près de lui dire : « A qui irons-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle. Vous rassurez et vous consolez; vous raffermissez et vous faites marcher (2). » Autant vaut dire, — et n'est-ce pas le fond de cet universel animisme? — que la vie s'organisant, se réparant, se poursuivant d'un mouvement souple et régulier est *l'unique nécessaire;* que tout se fonde sur elle ou se rapporte à elle, que la grande affaire dans l'ordre de la pensée et de la pratique est d'assurer la fécondité et la continuité de son action en écartant tout excès, en enrayant tout désordre, en prévenant toute déperdition. Vivre humainement et, pour cela, pourvoir aux conditions de la vie complète, voilà le grand impératif auquel nos convictions et nos démarches doivent docilement se subordonner.

Une telle philosophie n'avait donc qu'à se prolonger pour rejoindre le christianisme. Ce qu'il est permis de rappeler, c'est que cette conception du christianisme n'est pas une doctrine surajoutée à la philosophie de M. Ollé-Laprune, encore moins un système d'emprunt qui ferait violence au travail de la pensée et qui en compromettrait l'indépendance : c'est le but où tend naturellement une intelligence éprise de certitude et soucieuse d'accorder tout ensemble la raison et l'indépendance, la diversité et l'unité, la liberté du jugement individuel et l'autorité de la règle

(1) *Ce qu'on va chercher à Rome.*
(2) *Ibid.*

extérieure. Aussi bien trouvait-il dans la tradition chrétienne une force capable de régler l'action, de tout dominer sans rien étouffer. En même temps elle lui offrait, dans la variété de ses inventions et dans l'immobilité de sa trame, ces principes de consistance et de mobilité sans lesquels la vie sociale et morale ne serait tour à tour qu'inertie et que désordre. C'est donc parce que sa pensée, profondément imprégnée d'hellénisme, cherche et veut produire l'harmonie, qu'elle fait retour au christianisme donné justement comme le postulat suprême de l'action, au christianisme qui croit en l'harmonie et qui la fait être. D'un autre côté, il retrouvait dans ce christianisme de l'unité et de l'infaillibilité ce qui pouvait seul satisfaire ce besoin rationnel d'une organisation perpétuelle sans laquelle la vie, toujours sur le point de s'oublier et de se fuir elle-même, serait vouée à la loi des efforts infructueux et des pénibles recommencemens. Dans la suite ininterrompue de ses dogmes et dans le déroulement majestueux de sa doctrine, ce christianisme, sans se confondre avec une religion simplement intérieure, lui offrait la mouvante image de l'activité spirituelle qui se multiplie, elle aussi, sans pourtant se disperser, qui évolue sans changer de nature, en laissant plutôt s'épanouir lentement une pensée initiale. Mais plus encore que tout cela l'Église lui apparaissait avec cette souveraineté de la raison et de la vérité que les hommes aspirent à trouver quelque part établie d'une manière sensible : elle était à ses yeux l'institution sociale par excellence, la force capable de rythmer les mouvemens de l'âme, toujours prête à tomber, sans elle, dans une sorte de frénésie intellectuelle. Avec la plénitude de ses croyances, armée de cette maîtrise que souhaitent parfois les esprits pour se préserver contre leurs propres égaremens, elle seule pouvait les élever au-dessus de la région des doutes, des dissentimens et des orages, dans la zone pacifique de la foi et des certitudes divines. Et quel appui que cette unité de croyance, non seulement pour la coopération sociale, mais encore pour la tranquillité et la liberté définitive des âmes! Quelle puissance de réparation et d'affranchissement pour la vie morale! Enfin, dernier trait par lequel le christianisme devait encore invinciblement ramener ses solutions, — dans l'universalité de ces croyances lentement élaborées par la conscience religieuse de l'humanité, il offrait une expression objective où devait forcément se complaire cette philosophie de l'unité, désireuse non seulement d'établir l'accord intime, mais

encore d'en retrouver et d'en provoquer au dehors la mobile image. C'est donc une des singularités les plus remarquables de cette philosophie que de retrouver le catholicisme au bout de toutes les avenues que la vie a librement ouvertes devant elle : c'est un fait, que M. Ollé-Laprune est chrétien dans la mesure où il est philosophe, ou que, plus exactement, il est philosophe et chrétien dans la mesure où il croit en la raison et en la vie.

Quelque jugement que l'on porte sur un tel programme on ne saurait méconnaître qu'il nous ramène à la plus importante des sources d'inspiration de cette noble pensée. Là est l'unité de cette philosophie : c'est là ce qui lui permet de franchir les diverses étapes de son progrès spirituel et de chercher en une tranquille dialectique le terme, tout d'harmonie et de lumière, où elle doit trouver le repos. Car si ce dessein est le produit d'un pur travail d'esprit, il ne faut négliger ni l'intervention du christianisme, ni ce qui fit en l'espèce la légitimité de cette intervention. Peut-être, en effet, tenté par les sévères beautés d'un haut rationalisme, l'auteur de la *Philosophie de Malebranche* eût-il accepté cette notion d'un être indéterminé qui fascine et absorbe les intelligences dans la contemplation stérile de son néant, et eût-il donné l'infini, non comme une cause d'éblouissement et de vertige, mais comme une extrémité où la pensée de l'homme pouvait se complaire ; seulement, le christianisme est là qui le retient sur la pente en lui montrant dans la conscience l'image vivante du Dieu vivant. De même, Aristote lui présente un tableau presque complet de la vie, et dans cette conception d'une vie réglée, sereine, harmonieuse, donnée comme l'épanouissement d'une nature qui goûte, dans la conscience de l'homme de bien, la joie d'être pleinement (1), qu'il devait être tentant de voir la formule explicatrice ! Mais non ; le christianisme vient briser brusquement l'harmonie du rêve antique ; il introduit dans les âmes je ne sais quelle inquiétude et quel égarement divin qui les forcent de regarder ces arrangemens comme provisoires et de les déserter pour l'ordre supérieur de la sublimité morale. Enfin la tentation devait être aussi bien grande d'ériger en loi suprême de l'action et de la pensée le *devenir moral* lui-même : saisir les idées à l'état naissant baignées des

(1) *Essai sur la Morale d'Aristote*, chap. II.

chauds rayons de la lumière intérieure, les voir se développer comme des formes agiles, dans la liberté infinie de leur cours, sans formule qui les gêne, sans dogme qui les contraigne, assister du dedans en quelque sorte à la genèse des certitudes et à cette croissance morale qui les fortifie par l'intime, quelle jouissance pour un spéculatif, et quelle force de séduction! Mais le christianisme lui donne le sens d'une règle, d'une discipline sévères; à ce tableau chimérique de la vie libre de l'esprit, il oppose l'idée d'une forme objective destinée non à la comprimer, mais à la condenser et à la fortifier dans la mesure exacte où elle en règle les mouvemens. C'est donc le christianisme qui écarte ces tentations et qui le préserve de ces vertiges; c'est à lui qu'il doit cette large conception de l'activité humaine et ce sens délicat des réalités morales. Il est bien l'inspirateur de sa recherche, le ressort et le régulateur de sa pensée : il en fait l'originalité et la nouveauté.

Originalité et nouveauté; je maintiens les mots. Nous avons ici deux philosophies en présence dont les divergences accusent une singulière incompatibilité de méthode et d'esprit. L'une, toute spéculative, est un produit de la réflexion: indifférente à l'action, au fond assez détachée, il serait faux de dire qu'elle perde de vue le réel; mais elle est surtout frappée des difficultés qu'il présente, ce qui lui permet d'en chercher l'explication au plus loin possible de l'expérience ordinaire. Elle obtient ainsi la transposition du réel dans les formes raffinées de la dialectique, comme la géométrie obtient dans ses figures une épuration de la grandeur visible, comme la musique convertit nos sentimens en des formes flexibles dont le rythme léger et la facile harmonie n'offrent rien de commun avec les émotions qu'elle prétend exprimer et la vie pratique qu'elle ne saurait conduire. Nous assistons ainsi au lent évanouissement des données concrètes, à ce renversement des points de vue où l'ordre des certitudes se renverse, à un pur travail d'esprit chargé de nous offrir l'image épurée des choses au lieu de leur représentation vraie, leur *alibi* spéculatif ou leur travestissement. Cependant, la philosophie de l'action ne se confine pas dans cette atmosphère artificielle où se perd toujours un peu le sens des réalités. Amie de l'expérience, toujours prête à y saisir le contrecoup des idées, elle a besoin d'une certitude immédiate. Elle ne professe pas cette incurable défiance à l'égard des choses: elle les prend telles qu'elles sont; elle s'y ajuste pour les transformer se-

lon un idéal praticable. Elle estime que la vie vaut par elle-même et qu'elle se suffit pleinement. C'est cette manière de philosopher que nous retrouvons chez M. Ollé-Laprune: sa pensée essentiellement active, allant droit au but, ne procède guère par argumens subtils ni par déductions compliquées. Elle se complaît dans le mouvement paisible d'une réalité qui lui offre de tous côtés, dans l'ordre organique, dans l'ordre moral et dans l'ordre historique, le réconfortant spectacle d'une vérité agissante, sans cesse aidée, réparée, soutenue par sa propre action. Que seraient les mensongères clartés de la dialectique devant l'assurance et la fécondité de l'existence concrète? La saisir dans la liberté de son allure, la retrouver en sa source, dans les points fixes qui la soutiennent, la suivre enfin dans son évolution silencieuse, n'est-ce pas une entreprise grandement philosophique? Désormais ce ne sont plus les problèmes qui nous attirent, les antinomies qui nous sollicitent: ce sont là de vaines contentions et des questions de néant, comme un mirage importun soulevé par une réflexion incomplète et qui se dissipera dès qu'on nous aura rendu la sensation positive, le contact de la réalité solide. Vainement donc songerait-on à utiliser les procédés de l'intellectualisme. L'intellectualiste analyse, délibère, hésite; sa réflexion ne cesse de se reprendre pour se corriger; elle ne se livre pas; elle demeure en suspens jusqu'à ce qu'elle se termine dans un doute persistant ou dans une foi éperdue, revanche de cette réalité méconnue qui assaille à coups répétés et qui décourage une pensée incapable, aussi bien, d'en deviner le mystère. Le réaliste procède autrement: il considère que la vie a ses lois, sa méthode assurée, ses exigences; il lui demande donc ses certitudes immortelles, et quelque chose de la paix et du recueillement infini dont elle s'entoure pour ses inventions pénètre en retour dans ses recherches. C'est ce tempérament philosophique qui se marque en l'auteur de la *Certitude morale;* sa spéculation, éprise de la vie, en a le calme et la gravité. Il ne faut donc pas s'étonner si, désabusé des fictions de la dialectique et guéri par le sentiment vif du réel de ce goût pour les explications abstraites, il cherche surtout à retrouver l'harmonie et à la faire naître. Il ne faut pas s'étonner davantage si, dans l'ordre des réalités spirituelles où il s'est de parti pris renfermé, il a quelque peine, non certes à suivre la plus savante escrime d'esprit, mais à en accepter les résultats comme valables.

Si l'on veut bien, pour juger sa doctrine, se placer à ce point de vue, qui est celui-là même d'où il l'a conçue, on sera moins surpris de l'intervention répétée du christianisme. Le christianisme l'avait introduit dans l'ordre de la grandeur morale; nul doute que dans ce commerce avec les réalités éternelles qu'il ne cessait de lui offrir, sa pensée n'ait singulièrement gagné en profondeur, en force, en sérénité. S'il nous était permis de la saisir en son principe, nous la verrions se dérouler de ce tranquille mouvement que communiquent les calmes persuasions et les hautes certitudes. Dans cette âme éprise de vérité, de réalité, d'action, c'est le christianisme qui fit jaillir de toutes parts les eaux vives de la joie, de la paix et du bonheur. « Certitude, sentiment, paix, joie. » Ces paroles que Pascal aimait à garder avec quelques autres en souvenir du plus grand ravissement qu'il lui eût été donné de ressentir, on pourrait sans doute les appliquer à ces invisibles démarches. La foi fut pour M. Ollé-Laprune la forme par excellence de la vie intérieure, le principe de son affranchissement, la source de sa liberté de penser et du joyeux épanouissement de son être; elle ne cessait de faire retour à cette réalité morale qui lui prête ses secrètes énergies et qui lui emprunte, en échange, je ne sais quel éclat paisible et quelle allégresse. Autant vaut dire que cette foi sereine et radieuse se confondait avec la vie dont elle était le recueillement. Si donc il nous la propose, en finissant, comme un gage de consolation et d'espérance, c'est qu'elle n'a point trahi sa confiance : elle a ouvert inépuisablement en lui les sources de l'action et de la félicité, et ce que son activité renferme de noble, de réglé, de ferme, ce qu'elle comporte de joie intime et incommunicable, c'est elle qui l'a donné surabondamment. Au terme de ses efforts il pouvait donc y voir la force par excellence de transformation et de réparation que réclame la réalité morale de l'homme et à laquelle elle est suspendue. Le christianisme lui avait ainsi révélé ses multiples affinités avec l'existence; pour lui, il avait fait ses preuves et donné ses gages : il pouvait à bon droit le mettre au principe de cette philosophie de la certitude et de la vie, que nous venons d'exposer.

Mais, par cela même, cette philosophie revêt le caractère que nulle doctrine en France n'eut peut-être à un tel degré, le caractère humain et religieux. — Humaine, elle l'est de toutes façons : par la méthode, par l'esprit, par le sens profond des vérités mo-

rales, par la sympathie donnée à toutes les formes sous lesquelles s'exprime l'activité de l'homme; elle est encore humaine parce qu'elle a le sentiment vif de ce qu'il y a de relatif dans la pensée, parce qu'elle croit que l'esprit, en dépit de sa perpétuelle jeunesse et de sa divine puissance, est assujetti à l'effort et à la souffrance. Mais si elle a ses assises et comme ses racines dans les couches profondes de l'expérience et de l'histoire, elle s'élève aussi d'un mouvement joyeux et facile vers l'immuable divin; la vérité, la justice, la bonté, tout ce qui est d'ordre supérieur, d'ordre spirituel, c'est bien là ce que, de toutes manières, elle nous rend visible et palpable. M. Ollé-Laprune parle quelque part du dôme de Saint-Pierre où l'art ancien et l'art chrétien, la science architecturale et l'inspiration mystique, après bien des efforts et des essais, ont conspiré ensemble pour créer quelque chose d'unique en son genre. Ce dôme repose sur des fondemens solides et, avec ses lignes pures, harmonieuses, hardies, il monte vers le ciel en pleine lumière. Tel quel il nous fait invinciblement songer à cette philosophie où le divin et l'humain, le goût du relatif et le sens de l'absolu, l'antiquité et le christianisme, tant d'élémens de provenance diverse se fondent dans une harmonie supérieure; il la symbolise merveilleusement. On peut dire d'elle exactement ce que M. Ollé-Laprune disait de cette coupole : elle est, non pas un effort démesuré pour atteindre l'inaccessible, mais un beau mouvement puissant pour aller, aussi haut que possible, chercher à la source ce que Dieu seul peut donner: la lumière, la paix, la joie rayonnante de la vérité.

ALBERT BAZAILLAS.

LES CARLISTES

SOUVENIRS DE LA FRONTIÈRE

I

Au milieu des cruelles épreuves que traverse l'Espagne, on s'est demandé si la question carliste, assoupie depuis vingt ans, n'allait pas se réveiller. La dernière prise d'armes de Don Carlos fut puissamment secondée par la désorganisation dans laquelle les gouvernemens révolutionnaires qui s'étaient succédé après la chute de la reine Isabelle avaient jeté l'armée espagnole. Les défections de l'armée régulière fournirent alors aux carlistes les cadres qui leur manquaient. Des cadres aussi solides, en retrouveraient-ils aujourd'hui ? C'est une question qu'il ne nous appartient ni de résoudre, ni même de poser. Mais, puisque l'attention publique est de nouveau sollicitée par Don Carlos et ses partisans, il me paraît qu'il peut y avoir quelque intérêt à donner une idée de ce que fut la dernière guerre carliste, en racontant ce que j'ai pu personnellement en voir et en savoir, du poste d'observation particulièrement favorable où j'étais placé. Mais, au préalable, quelques mots d'explication sur l'origine et les débuts de la guerre ne seront peut-être pas inutiles.

C'est en 1872 que Don Carlos prit les armes pour revendiquer les droits au trône d'Espagne qu'il prétend tenir de sa naissance. On connaît le point de départ de ces prétentions. La succession des femmes à la couronne avait été admise par le droit public espagnol jusqu'au jour où les Bourbons, en montant sur le trône d'Espagne, y apportèrent la loi salique, qui était celle de leur dy-

nastie. Cette loi demeura en vigueur pendant cent trente ans. Ferdinand VII l'abolit et fit revivre l'ancien droit espagnol de la capacité des femmes à régner, par sa pragmatique du 29 mars 1830. C'est en vertu de cet acte que sa fille unique Isabelle fut proclamée reine, à sa mort, survenue en 1833.

L'infant Don Carlos, frère puîné de Ferdinand VII, refusa de reconnaître sa nièce et recourut aux armes pour soutenir ses prétentions à la couronne, qu'il revendiquait, en vertu de la loi salique, comme aîné des agnats de la famille royale. Il tint la campagne pendant six ans et fut contraint de mettre bas les armes en 1839. Le prétendant actuel est le petit-fils de ce Don Carlos, tout comme le roi actuellement régnant est le petit-fils de la reine Isabelle.

Le premier Don Carlos, fils de Charles IV, s'était titré Charles V (1). Son fils, connu sous le nom de comte de Montemolin, régna fictivement sous le nom de Charles VI et mourut sans postérité. Le Don Carlos actuel, fils aîné du second fils de Charles V, se titre donc Charles VII.

En somme, la question en litige entre les deux branches de la maison d'Espagne se réduit à savoir quelle est la loi successorale qui doit prévaloir, celle de la nation ou celle de la dynastie. Pendant trente-trois ans, de 1839 à 1872, le carlisme avait subi une éclipse à peu près complète. Don Carlos V était mort en 1855; son fils aîné, Montemolin, avait bien tenté de provoquer une sédition militaire, mais, battu et fait prisonnier à San Juan de la Rapita, il avait racheté sa vie et sa liberté en reconnaissant la reine Isabelle. Il mourut, à son tour, peu de temps après. Son frère Don Juan, disqualifié par les écarts de sa conduite privée, laissa dormir ses droits jusqu'en 1868. A cette époque, la chute de la reine Isabelle, en laissant le trône vacant, réveilla les espérances du parti carliste. Don Juan abdiqua ses droits en faveur de son fils Don Carlos, alors âgé de vingt ans. Ce jeune prince inaugura son règne platonique par une proclamation au peuple espagnol. Mais ce ne fut que trois ans après qu'il passa de la parole à l'action.

Amédée de Savoie, duc d'Aoste, venait d'être proclamé roi par les auteurs de la révolution de 1868. A la faveur de l'antipathie que les Espagnols éprouvent pour toute domination étran-

(1) On sait que Charles-Quint, Charles V comme empereur d'Allemagne, était le premier de ce nom comme roi d'Espagne.

gère, une insurrection carliste éclata dans les provinces du nord, au mois d'avril 1872. Don Alphonse, frère de Don Carlos, pénétra en Catalogne. Don Carlos lui-même entra en Navarre le 2 mai et se mit à la tête de ses partisans; mais, battu quelques jours après à Oroquieta par le général Moriones, il rentra précipitamment en France dès le mois de juin. Les carlistes n'en poursuivirent pas moins la campagne sous le commandement de leurs valeureux chefs Dorregaray, Ollo, Saballs, Tristany, servis par l'anarchie croissante plus encore que par l'habileté de leurs généraux.

Le roi Amédée, dégoûté de l'impuissance à laquelle il était réduit, abdiqua le 10 février 1873, et la république fut proclamée à Madrid. Bientôt après, l'insurrection cantonaliste éclatait dans le midi. L'armée espagnole était en pleine désorganisation. Tous les officiers du corps de l'artillerie et nombre d'autres démissionnaient. Beaucoup passaient aux carlistes. Toutes ces circonstances servaient merveilleusement la cause du prétendant, devenu l'unique champion de l'ordre dans la Péninsule. C'était le moment d'agir vigoureusement. Don Carlos parut le comprendre et rentra en Espagne.

Depuis qu'il avait cherché un refuge sur le sol français, à la suite de son échec d'Oroquieta, ce prince ne s'était pas éloigné de la frontière. M. Thiers, qui n'était pas plus sympathique au petit-fils qu'il ne l'avait été au grand-père, avait pris contre lui un arrêté d'expulsion, mais le jeune prétendant comptait de nombreux amis dans les Basses-Pyrénées. Les Basques français lui étaient presque aussi dévoués que les Basques espagnols. Les légitimistes voyaient en lui le représentant des idées qui leur étaient chères, le neveu, par sa mère et par son mariage, du Comte de Chambord. Tout le monde s'entendait pour lui donner asile et pour le dérober aux recherches de la police. Quand il était serré de trop près, un jeune gentilhomme du pays, qui avait l'honneur et l'avantage de lui ressembler beaucoup de visage et de prestance, donnait le change aux agens de la sûreté générale et les entraînait sur une fausse piste. C'est ainsi que le prince avait pu demeurer longtemps caché dans les environs de Bayonne ou de Pau.

Don Carlos rentra en Espagne le 25 juillet 1873. Il rejoignit à Zugarramundi la petite armée carliste commandée par les généraux Valdespina et Lizarraga, et marcha avec elle sur Estella, dont il s'empara. Ce fut la période la plus brillante de sa campagne. Tandis que ses partisans occupaient une partie de la Catalogne et

de l'Aragon et poussaient des pointes jusque dans le royaume de Valence, lui-même s'emparait successivement de la plus grande partie de la Navarre et des trois provinces basques. Ces provinces lui étaient toutes dévouées, parce qu'il leur avait promis, par son manifeste du 16 juillet 1872, de leur rendre les antiques franchises qu'elles désignent sous le nom de *Fueros*. Elles lui fournissaient d'excellens soldats et des subsides importans. Les défections de l'armée libérale avaient considérablement grossi ses effectifs. Sur les chances de succès qui se dessinaient en sa faveur et sur la succession future de son oncle le duc de Modène, dont on le croyait le principal héritier, il avait pu emprunter en Angleterre plusieurs millions, qui lui avaient permis de se procurer d'excellens canons Withworth, que de hardis marins anglais avaient débarqués sur la partie de la côte de Biscaye qu'il occupait.

Si Don Carlos avait marché sur Madrid au moment où l'Espagne était en proie à la république, il y serait certainement arrivé, et peut-être aujourd'hui régnerait-il encore sur toutes les Espagnes. Le gouvernement républicain n'avait pas d'armée sérieuse à lui opposer. Les populations, terrorisées par les révoltes du Midi, où les pires démagogues s'étaient alliés aux forçats pour tenter d'inaugurer le règne de la terreur, l'auraient accueilli comme un sauveur. J'en ai recueilli l'aveu d'un témoin irrécusable, M. Cánovas del Castillo. « Je n'ai jamais eu le moindre penchant pour les carlistes, me disait, en 1877, le premier ministre d'Alphonse XII, mais j'aurais béni Don Carlos, et je l'aurais aidé de tout mon pouvoir, s'il nous avait délivrés en 1873 de la crainte d'une seconde Commune. » C'est au cours d'une réception ouverte au palais de la rue d'Alcala que M. Cánovas me tenait ce langage, devant deux ministres qui opinaient du bonnet, M. Manuel Silvela et M. Romero Robledo.

Don Carlos fut-il impuissant à vaincre les résistances de ses soldats, qui répugnaient à quitter leurs montagnes natales pour se lancer dans les plaines du centre de l'Espagne ; s'endormit-il, comme on l'en a accusé, dans les faciles jouissances de sa royauté provinciale ? Je ne saurais le dire. Ce qui est certain, c'est qu'il ne marcha pas sur la capitale et qu'il s'éternisa à guerroyer dans les provinces du nord. Et c'est ainsi qu'il perdit l'occasion d'acquérir la couronne d'Espagne.

Cependant la révolution espagnole poursuivait son cours. Le 3 janvier 1874, Pavia balaya la république, à laquelle se substitua

la dictature du maréchal Serrano. Ce nouveau régime se montra aussi impuissant que les précédens à pacifier le pays et à y faire renaître l'ordre et la prospérité. Au mois de février, les carlistes vinrent mettre le siège devant Bilbao. Moriones essaya vainement de le faire lever; il dut y renoncer, après avoir subi un sanglant échec à Somorrostro. Ce ne fut que le 1er mai que le maréchal Concha parvint à débloquer la ville, mais il périt peu de temps après au combat de Muro.

L'Espagne était lasse des agitations dans lesquelles elle se débattait depuis sept ans. Après avoir essayé de tant de régimes divers, manifestement elle appelait de ses vœux une monarchie nationale. Les partisans de l'ancien gouvernement de la reine Isabelle crurent le moment venu de tenter une restauration au profit de Don Alphonse, fils de la reine, qui avait abdiqué en sa faveur depuis le 25 juin 1870. Ce jeune prince allait accomplir sa dix-huitième année. Un groupe d'hommes politiques, à la tête duquel était M. Cánovas del Castillo, s'employa sans relâche à gagner à sa cause des sympathies actives. Il réussit à y intéresser le gouvernement français.

Depuis la funeste guerre de 1870, sortie, comme on sait, de la candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne, la France s'était désintéressée de la politique intérieure de l'Espagne. M. Thiers, qui avait conservé le pouvoir pendant plus de deux ans, était de longue date l'adversaire déclaré des carlistes. En 1836 déjà, il s'était retiré du ministère parce que le roi Louis-Philippe n'avait pas voulu consentir à une intervention armée de la France contre le premier Don Carlos. Ses sentimens n'avaient pas changé, et il n'avait pas dépendu de lui que l'héritier des prétentions du frère de Ferdinand VII ne fût appréhendé au corps par la police française (1). Le maréchal de Mac-Mahon, qui lui avait succédé, avait dû user de plus de ménagemens envers les carlistes, les légitimistes, qui formaient un appoint important dans la majorité parlementaire sur laquelle il s'appuyait, affichant leurs sympathies

(1) M. Thiers avait envoyé des agens de la sûreté pour découvrir la retraite de Don Carlos. Les agens s'assurèrent de la présence du prince dans les environs de Pau, chez un des plus sympathiques conseillers généraux des Basses-Pyrénées. Le Président fit à ce sujet une algarade au préfet : « Comment! Don Carlos se cache à votre porte et vous ne le faites pas arrêter? — Monsieur le Président, lui répondit le marquis de Nadaillac, comme vous avez paru vous réserver la surveillance de Don Carlos, j'aurais cru vous manquer en le faisant. » Au fond, M. Thiers ne se souciait pas autrement de se mettre à dos les légitimistes de l'Assemblée nationale.

pour Don Carlos. Un comité, composé de membres de l'Assemblée nationale, s'était formé à Paris, pour prêter aide et assistance au neveu du comte de Chambord. Le gouvernement du maréchal évita donc avec soin de froisser inutilement les légitimistes, tout en remplissant strictement ses obligations internationales, vis-à-vis des gouvernemens successifs de l'Espagne. Mais il ne fut pas moins impuissant que tous les régimes qui l'avaient précédé à contenir les sympathies irréductibles des habitans de la frontière pour les carlistes.

Il ne faut pas perdre de vue que la frontière des Basses-Pyrénées, celle par laquelle s'opèrent les communications les plus faciles avec l'Espagne, est habitée, tant en France qu'en Espagne, par des Basques, étroitement reliés entre eux par la communauté des origines, de la langue et des mœurs. Les Basques espagnols sont carlistes, parce que Don Carlos leur promet de leur rendre leurs *fueros*. Les Basques français sont également carlistes, d'abord parce que leurs frères espagnols le sont, mais aussi et surtout parce qu'ils ont un puissant intérêt à favoriser l'insurrection sur la frontière. Outre que le premier soin des carlistes, dès qu'ils sont maîtres de la frontière, est d'abaisser les droits de douane, afin d'attirer les marchandises et d'enrichir leur caisse, la frontière disputée entre les deux partis est ouverte à toutes les fraudes. Le Basque en profite pour se livrer à son goût inné pour la contrebande. Il y trouve des profits inespérés et la satisfaction de ses instincts aventureux. Le contrebandier est le héros populaire de la montagne. Il rencontre partout des admirateurs et des complices. On conte encore les prouesses des contrebandiers du temps passé, entre autres de celui qui fit passer la frontière à la princesse de Beira, en la portant sur son dos, comme un ballot de marchandises, par les sentiers les plus ardus de la montagne, lorsqu'elle alla de France en Espagne pour épouser le premier Don Carlos, tandis que toute la police de Louis-Philippe était sur pied pour l'en empêcher. A la fin du même règne, les contrebandiers du pays basque, exaspérés de la rigueur et de la surveillance de la frontière, se réunirent en troupe armée et culbutèrent les trois lignes de douaniers. Il fallut envoyer une véritable expédition pour en avoir raison. Tel de nos maires, peut-être encore en fonctions aujourd'hui, était condamné à sept cent mille ou huit cent mille francs d'amende en Espagne pour faits de contrebande. Il fallait bien lui laisser son écharpe,

car tous ses administrés étaient aussi contrebandiers que lui.

Notez encore que, lorsque la guerre civile sévit dans les provinces du nord, tous les habitans riches de ces provinces se réfugient à Bayonne et dans les environs. En outre, comme toutes les villes espagnoles de la région sont pillées, saccagées ou menacées de l'être, comme leurs communications sont coupées et leurs approvisionnemens impossibles, Bayonne devient le grand *emporium* des cinq provinces. Nos voisins viennent y chercher tout ce qu'ils ne trouvent plus chez eux. Aussi le commerce y devient-il très actif et très florissant. Comment nos populations ne seraient-elles pas sympathiques aux insurgés qui leur procurent de tels profits et comment ne les aideraient-elles pas de tout leur pouvoir ? Le gouvernement français a beau exercer la surveillance la plus rigoureuse, multiplier le nombre des agens de police, des douaniers et des soldats pour prévenir la contrebande de guerre : il ne peut empêcher les gens du pays de faire passer des armes et des munitions aux carlistes, à la faveur de la nuit, des accidens du terrain, et de ruses ingénieuses.

Un exemple, entre autres, des stratagèmes familiers aux Basques. En 1873, M. Thiers envoya de Versailles plusieurs compagnies de gendarmerie mobile pour renforcer la surveillance de la frontière. Arrivées à Bayonne par le chemin de fer, ces troupes d'élite rejoignirent à pied les cantonnemens qui leur étaient assignés dans la montagne basque. Mais un bon gendarme ne voyage pas sans sa garde-robe. On dut employer une vingtaine de camions pour porter les malles des défenseurs de l'ordre. Or, à cette époque, les carlistes de Bayonne avaient reçu une centaine de caisses de fusils, qu'ils étaient fort embarrassés de faire passer à leurs amis d'Espagne. Il n'est pas facile, en effet, de dissimuler un pareil chargement. L'idée leur vint de faire convoyer ces armes par ceux-là mêmes qui étaient chargés de les empêcher de passer. Les camionneurs, gagnés, dissimulèrent les caisses de fusils sous les innombrables malles des gendarmes. Les gendarmes eux-mêmes, désireux de s'épargner les fatigues de la route, s'assirent sur leurs malles, et le convoi arriva ainsi sans encombre à la frontière. Dès lors, rien de plus facile que de décharger les caisses à l'insu de la maréchaussée et de leur faire franchir de nuit les quelques mètres qui séparaient le gîte choisi du territoire espagnol.

II

Les divers gouvernemens qui ont eu à lutter en Espagne contre les carlistes ont tous récriminé contre l'appui que les insurgés trouvaient auprès des populations françaises. Tous ont voulu rendre le gouvernement français responsable d'agissemens qu'il lui était impossible d'empêcher. Aucun de ces gouvernemens n'a été aussi âpre dans ses plaintes que celui du maréchal Serrano. Volontiers il eût attribué aux complicités françaises les succès que les carlistes devaient à sa propre impéritie. Il était poussé dans cette voie par des suggestions étrangères.

On se souvient que, vers 1874, M. de Bismarck, trouvant que la France se relevait trop vite de ses désastres, médita une nouvelle agression contre nous. A cette époque, il n'avait pas encore lié partie avec l'Italie. Victor-Emmanuel vivait encore et ne se serait peut-être pas prêté à ses projets. Il songea à l'Espagne pour faire une diversion sur nos frontières méridionales et pour nous obliger à diviser nos forces. Ces visées n'étaient pas nouvelles, d'ailleurs, puisque c'est de la candidature Hohenzollern qu'était née la guerre de 1870. Afin de se ménager ce concours éventuel, le chancelier s'attacha à indisposer le gouvernement espagnol contre nous, en lui persuadant que nous étions ses pires ennemis et que nous favorisions sous main les carlistes. Des espions prussiens, répandus dans nos départemens pyrénéens, notaient avec soin tous les incidens qui pouvaient être exploités dans ce sens, les dénaturaient, les inventaient au besoin. Un consulat allemand fut créé à Bayonne, bien qu'il n'y existât pas le moindre intérêt allemand, dans l'unique dessein de nous créer des difficultés. En même temps, des officiers allemands exploraient la frontière franco-espagnole, sous des déguisemens divers, relevant avec soin tous les passages et tous les points stratégiques. La présence clandestine du maréchal de Moltke en personne fut même signalée à Tarbes et à Bayonne.

Le gouvernement espagnol, obéissant aux suggestions intéressées de la Prusse, apportait une aigreur croissante dans ses rapports avec la France. Ses récriminations étaient incessantes. Elles aboutirent à un mémorandum, qui fut présenté au gouvernement français, le 4 octobre 1894, par le marquis de la Vega de Armijo, ambassadeur d'Espagne à Paris. Ce document, aussi désagréable dans

la forme que dans le fond, était un véritable acte d'accusation contre la France. A l'en croire, la protection des carlistes aurait commencé du temps de l'Empire; elle se serait continuée sous le gouvernement de la Défense nationale. Les fonctionnaires de ce gouvernement étaient de la part de l'ambassadeur l'objet des mêmes récriminations que ceux qui les avaient précédés et que ceux qui les avaient suivis. A l'appui de ces allégations, se développait une interminable liste de griefs. L'ambassadeur s'étonnait de « l'anomalie qui résultait de voir la France libérale confondue, contre sa volonté, avec les protecteurs de l'absolutisme en Espagne et exposée à perdre ainsi sa signification d'initiatrice des grands principes qui constituent la base essentielle du droit public des peuples modernes. »

Dans sa réponse du 14 décembre, que j'ai sous les yeux, le duc Decazes réfute point par point toutes les accusations de l'ambassadeur et en démontre péremptoirement l'injustice et l'inanité. A ces accusations, il oppose avec une spirituelle malice le langage tenu aux Cortès par le ministre d'État, au mois de mai 1872. « Je m'empresse d'annoncer à la Chambre, disait le ministre, que le gouvernement français a accompli loyalement et les offres qu'il nous avait spontanément faites et les devoirs qui incombent aux gouvernemens unis entre eux par des liens d'amitié... Quelques fonctionnaires peuvent ne pas s'être conformés à leurs instructions avec l'exactitude que nous étions en droit d'attendre... Mais il faut aussi tenir compte de la facilité extrême avec laquelle on peut déjouer toute surveillance. Je rappellerai qu'en 1867, lorsque nous étions réfugiés en France (et bien des membres de cette assemblée se sont trouvés dans ce cas), tous, absolument tous, nous sommes parvenus à tromper la vigilance dont nous étions l'objet... Je déclare que, si l'administration de cette époque avait adressé des plaintes, elle aurait fait preuve d'injustice, car la vérité est que le gouvernement français faisait ce qu'il pouvait. Il y a en effet bien des moyens de déjouer la surveillance. On ne doit pas oublier que les populations frontières appuient l'insurrection toutes les fois qu'elle leur fournit les moyens de se livrer à leurs spéculations... Sur une si longue étendue de frontières, il existe bien des points où l'on peut passer à certaines heures, quelle que soit la surveillance exercée. »

Dans les conditions que je viens d'indiquer, le gouvernement français ne pouvait pas ressentir grande sympathie pour le ré-

gime qui s'était imposé à l'Espagne et qui paraissait si mal disposé pour nous. Il n'avait rien à perdre à la chute du maréchal Serrano. Le duc Decazes, alors ministre des Affaires étrangères, avait longtemps résidé en Espagne. Lié de longue date avec l'ancien personnel du gouvernenement de la reine, il entra sans peine dans les intérêts du prince Alphonse. Le maréchal de Mac-Mahon éprouvait les mêmes sympathies. Dès l'instant où la question se posait entre le maintien au pouvoir du maréchal Serrano et la restauration alphonsiste, les préférences du gouvernement français ne pouvaient manquer d'aller à la solution monarchique.

Sur ces entrefaites, les gouvernemens européens qui avaient reconnu le maréchal Serrano accréditèrent des envoyés auprès de lui. Le gouvernement français désigna pour l'ambassade de Madrid le comte de Chaudordy, membre de l'Assemblée nationale et ambassadeur à Berne, un de nos diplomates les plus estimés. Lorsque M. de Chaudordy alla prendre ses instructions au quai d'Orsay, le ministre lui recommanda de favoriser autant qu'il le pourrait la restauration qui se préparait. Il lui ménagea même, dans son propre cabinet, une entrevue avec le jeune prétendant. Et quand l'ambassadeur prit congé du Président de la République, le dernier mot du maréchal fut : « C'est entendu, n'est-ce pas? Vous ferez le roi, si vous pouvez. »

Le comte de Chaudordy quitta Paris dans les premiers jours d'octobre pour rejoindre son poste. A cette époque, le voyage de Paris à Madrid ne laissait pas que d'être assez incommode. La circulation des trains sur le chemin de fer du Nord de l'Espagne était interrompue dans les provinces carlistes. On quittait donc le chemin de fer à Bayonne, et l'on s'embarquait dans cette ville ou à Saint-Jean de Luz pour Santander, où on reprenait le chemin de fer pour Madrid. Le comte de Hatzfeld, ministre d'Allemagne, et le comte de Ludolf, ministre d'Autriche, avaient devancé de quelques jours l'ambassadeur de France. Arrivés ensemble, ils avaient présenté leurs lettres de créance le même jour. Afin de combattre l'effet de ce concert apparent, M. de Chaudordy s'arrangea pour voyager avec le ministre d'Angleterre, M. Layard, et pour présenter ses lettres de créance en même temps que lui. Le langage du ministre d'Allemagne avait été des plus élogieux pour le maréchal Serrano; celui de l'ambassadeur de France ne s'écarta pas des termes d'une stricte correction. Ainsi se dessinaient les

deux politiques, celle de l'Allemagne tout en faveur du maintien du pouvoir qui servait ses projets, celle de la France intéressée, au contraire, à un changement de régime.

La situation se tendait de plus en plus à Madrid. M. Cánovas del Castillo, M. Elduayen (depuis marquis del Pazo de la Merced), le général Martinez Campos et leurs amis multipliaient leurs efforts pour hâter l'avènement de leur prince. Pour parer à toute éventualité, le marquis de Bedmar vint, en leur nom, demander à M. de Chaudordy si, en cas de besoin, ils trouveraient un asile à l'ambassade de France, M. de Chaudordy lui en donna l'assurance. Le gouvernement se sentait de plus en plus menacé. Au mois de décembre, sa chute paraissait imminente. Vers cette époque, le comte Gaston de la Rochefoucauld, secrétaire d'ambassade, reçut à sa table M. Cánovas et quelques-uns de ses amis. Le dîner fit grand bruit. On prétendait (à tort) que la santé du roi Alphonse y avait été portée. Cet incident mit le comble à l'irritation du gouvernement, qui voyait déjà de fort mauvais œil les relations notoirement alphonsistes de l'ambassade.

A la réception qui suivit, au palais de la Présidence du Conseil, qu'il habitait, le maréchal Serrano se répandit publiquement en récriminations contre l'ambassadeur. Le comte de Chaudordy n'était pas présent à cette réception, et ne comptait pas y assister. Avisé quelques instans après des propos du maréchal, il se rendit sur-le-champ au palais de la rue d'Alcala. Comme il pénétrait dans les salons de la Présidence, le ministre d'Angleterre courut à sa rencontre : « Vous ne savez donc pas ce qui se passe? On est furieux contre vous ici, et vous allez au-devant de quelque avanie. — Pourvu que la terre ne s'entr'ouvre pas sous mes pas, je n'ai rien à craindre, » répondit en souriant M. de Chaudordy, et il alla saluer la duchesse de la Torre, qui lui rendit à peine son salut. L'accueil du maréchal fut plus poli, mais fortement nuancé d'embarras. Après quelques mots échangés : « Vous plairait-il de passer un instant dans mon cabinet? dit-il à l'ambassadeur, j'ai besoin de causer avec vous. » L'ambassadeur s'inclina et suivit le chef du pouvoir exécutif dans une pièce voisine. La porte à peine fermée, le maréchal laissa déborder l'amertume de ses sentimens :

« Il n'est pas de situation plus misérable que la mienne. Je n'ai pas un maravédis dans mes caisses. Personne ne me soutient. Qu'un sergent fasse demain un *pronunciamiento* contre moi, et je

suis à terre. Et c'est dans ces conditions que vous travaillez à me renverser! Ce n'est guère généreux.

— Mais, monsieur le maréchal, repartit l'ambassadeur, je ne travaille pas à vous renverser. Il est vrai que je n'affiche pas de sympathies pour votre gouvernement. Le puis-je, alors qu'il se montre aussi désagréable que possible pour le pays que je représente? » Ce fut au tour du maréchal de se justifier. On entra en explications. M. Sagasta, président du Conseil, fut mandé, et la conversation, commencée sur un ton mélodramatique, s'acheva dans les termes les plus amicaux. Au cours de cette conversation, le maréchal annonça l'intention de partir pour aller prendre le commandement de l'armée du Nord, qui opérait contre les carlistes. « Prenez garde, objecta l'ambassadeur, dans les circonstances que vous faisiez connaître tout à l'heure, il est bien dangereux de quitter Madrid. — Je le sais, répondit le maréchal, mais je ne puis faire autrement. On me dit que ce n'est qu'à l'armée que je puis retrouver le prestige et la force dont j'ai besoin pour me soutenir. »

Les salons de la Présidence étaient en émoi depuis l'entrée de M. de Chaudordy, et surtout depuis qu'on avait vu le maréchal s'enfermer avec lui. Grande fut la stupéfaction, lorsqu'on vit les deux éminens personnages reparaître sourians et les meilleurs amis du monde. La duchesse ne désarma pas pourtant. Quelques instans après, elle présentait l'ambassadeur à sa mère en ces termes : « *Te presento el Embajador de Francia, que esta Alfonsino.* »

Le maréchal Serrano partit pour l'armée du Nord, sur les conseils maladroits du comte de Hatzfeld. En quittant la capitale, il confia solennellement au général Primo de Rivera, capitaine général de Madrid, le sort de son gouvernement, de sa femme et de ses enfans. Les alphonsistes n'eurent garde de laisser échapper l'occasion que leur offrait l'absence du chef du pouvoir. Le général Martinez Campos, se dérobant aux recherches de la police qui avait ordre de l'arrêter, sortit de Madrid sous un déguisement, portant à la main une valise dans laquelle il avait enfermé son uniforme, et prit le train pour Sagonte à l'une des stations voisines. Le lendemain, il se présentait en tenue devant la brigade Daban, la haranguait et proclamait le roi Alphonse XII. Les soldats l'acclamèrent, et toute l'armée du Centre suivit le mouvement.

En apprenant le *pronunciamiento* de Sagonte, les ministres de Serrano éprouvèrent des alarmes bien justifiées. Leur premier

soin fut de s'assurer de la personne de M. Cánovas del Castillo, qui passait pour le chef du mouvement alphonsiste, et de le faire écrouer à la prison du Saladero. M. Cánovas n'était cependant pour rien dans le coup de tête du général Martinez Campos. Il affirmait même plus tard en avoir été vivement contrarié, car l'opinion monarchique faisait de si rapides progrès qu'il était convaincu que la Restauration était à la veille de se faire par les voies légales et sans être entachée du vice originel du *pronunciamiento*. La situation s'aggravant d'heure en heure, on craignit que la prison ne fût forcée par un mouvement populaire ou une sédition militaire. Le prisonnier fut transféré en lieu plus sûr, à l'étage supérieur du ministère de *Gobernacion*. Bientôt après, le ministre ne le trouvant pas encore assez sous sa main, le fit enfermer dans une pièce voisine de son cabinet. Il y était depuis quelques heures à peine, lorsque la porte s'ouvrit, et le ministre en personne vint lui annoncer que le roi Don Alphonse venait d'être proclamé par le peuple et par l'armée, et l'invita respectueusement à le remplacer dans le cabinet ministériel. Dans la nuit, le général Primo de Rivera avait fait occuper militairement la capitale, et, au matin, il avait proclamé le roi. Au dernier moment, la duchesse de la Torre, sentant sa situation perdue, avait envoyé un émissaire à M. de Chaudordy pour lui proposer de faire proclamer roi le duc de Montpensier. L'ambassadeur répondit par le mot qu'ont si souvent entendu les pouvoirs condamnés : il est trop tard.

Les nouvelles de Sagonte avaient ébranlé l'armée du Nord; celles de Madrid achevèrent sa défection. Le maréchal Serrano dormait encore, lorsque le général Fajardo, forçant sa porte, le réveilla pour lui annoncer que l'armée allait proclamer le roi. « A votre place, j'en ferais autant, » répondit philosophiquement le maréchal. Et, jetant à la hâte quelques vêtemens dans une valise, il quitta l'armée et partit pour la France. Comme il traversait la gare de Saragosse, seul et son mince bagage à la main, M. de Coutouly, alors correspondant du *Temps* et depuis ministre de France, vint le saluer. « Tiens, Coutouly, fit le maréchal, vous venez donc en France, vous aussi? — Non, monsieur le maréchal, je ne suis ici que pour vous présenter mes hommages. » Serrano leva les épaules en souriant : « On voit bien que vous n'êtes pas Espagnol! » fit-il.

Si je me suis quelque peu étendu sur la restauration d'Al-

phonse XII, c'est d'abord parce que j'en tiens les détails d'une source très autorisée (1), mais aussi et surtout parce que cet événement eut, naturellement, une influence décisive sur l'issue de la guerre carliste. La cause de Don Carlos trouvait de nombreux appuis dans les provinces du nord, auxquelles le prétendant promettait de rendre leurs anciens privilèges, qui consistent surtout dans la limitation de la contribution en hommes et en argent que ces provinces doivent fournir au gouvernement central. Or, la part d'impôts et de contingent militaire dont les provinces privilégiées seraient ainsi exonérées retomberait nécessairement sur les autres, et augmenterait d'autant leur propre contribution, et par suite ces dernières provinces, qui forment la plus grande partie de l'Espagne, doivent être forcément hostiles à don Carlos. D'ailleurs, la cause carliste a une couleur de réaction et de cléricalisme qui lui aliène beaucoup de sympathies. Elle a donc besoin de circonstances exceptionnelles pour se faire accepter en dehors des provinces du nord. Ces circonstances existaient, quand l'ordre, la propriété, et toutes les institutions sociales étaient menacés par l'anarchie. Mais, du moment où Don Carlos se laissait devancer à Madrid par son cousin Don Alphonse, il était évident qu'il perdait ses meilleures chances.

Toutes les forces conservatrices de l'Espagne allaient se rallier autour du nouveau régime, qui, tout en donnant satisfaction aux instincts monarchiques du pays, rassurait les intérêts et promettait le prompt rétablissement de l'ordre. Réduit à l'appui des seules provinces du nord, Don Carlos ne pouvait se soutenir longtemps contre les forces reconstituées du reste de la nation, et sa cause devait succomber à bref délai. C'est en effet ce qui se produisit.

III

Parvenu à ce point de mon récit, et conduit à parler de faits auxquels j'ai participé ou assisté, je suis contraint de me mettre personnellement en scène. On voudra bien me le pardonner, puisqu'il m'est impossible de faire autrement.

Je fus nommé sous-préfet de l'arrondissement de Bayonne au mois de mai 1875. Je conservai ce poste jusqu'au mois de juin 1877, date à laquelle je fus appelé à la préfecture des Basses-Pyrénées.

(1) M. de Chaudordy lui-même.

A l'époque où j'y fus nommé par M. Buffet, la sous-préfecture de Bayonne était très enviée. Bayonne est en tout temps une résidence très agréable, dont le voisinage de Biarritz double le charme. Le pays est l'un des plus beaux du monde, l'administration y est très facile. Les populations basques, qui peuplent presque exclusivement l'arrondissement, sont honnêtes, morales, et respectueuses de l'autorité. En outre, la ville est le siège de l'évêché, de la division militaire et de la subdivision, de la direction des douanes et de celle des travaux maritimes, ce qui rehausse d'autant l'importance de la sous-préfecture. Au temps dont je parle, cette importance était singulièrement accrue par le rôle que le sous-préfet était appelé à jouer dans les affaires de la frontière. Toutes ces affaires passaient nécessairement par ses mains. C'est par lui que le gouvernement était renseigné sur ce qui arrivait; c'est à lui qu'était confiée en dernier ressort l'exécution des ordres du gouvernement. Aussi était-il autorisé à correspondre directement avec les ministres. En matière de sûreté générale, il avait des attributions et des allocations spéciales. Enfin la présence dans le pays d'au moins dix mille réfugiés espagnols, la nécessité où étaient tous les voyageurs venant d'Espagne ou s'y rendant de rompre charge à Bayonne, donnaient à la ville une animation extraordinaire.

Toute médaille a son revers. Les avantages que je viens d'énumérer étaient chèrement achetés par les difficultés et les dangers de la position. Le sous-préfet de Bayonne n'avait pas à se dissimuler qu'il était toujours exposé à être offert en holocauste au gouvernement espagnol. Placé entre les instructions qu'on formule et les intentions qu'on laisse deviner, il lui était souvent malaisé de servir le gouvernement sans lui déplaire. Il devait enfin résoudre, souvent au pied levé, des questions de droit international obscures et difficiles.

Le préfet du département des Basses-Pyrénées était alors le marquis de Nadaillac, excellent homme, avec qui je n'ai jamais cessé d'avoir les meilleures relations. M. de Nadaillac était à Pau depuis plus de quatre ans. Fort apprécié de ses administrés, il avait déjà une longue expérience des questions espagnoles. Les carlistes l'accusaient d'être pour les libéraux, les libéraux d'être avec les carlistes, ce qui prouvait bien qu'il n'était ni avec les uns, ni avec les autres. Les libéraux surtout prenaient ombrage de ses relations naturelles avec les légitimistes. Ils l'attaquaient sans cesse dans leurs journaux et ne se lassaient pas de demander

sa tête. Je m'honore d'avoir contribué, au moins en partie, à détruire les préventions dont il était l'objet en Espagne.

La division militaire était commandée par le général Pourcet, ancien chef d'état-major du maréchal Niel, qui avait rempli les fonctions de ministère public dans le procès Bazaine. Il avait la haute main sur la surveillance militaire de la frontière. Trop porté à des complaisances pour le gouvernement espagnol, dont il attendait sans doute des faveurs qu'il obtint par la suite (1), il nous créait parfois des difficultés. Je réussis cependant à demeurer en bons termes avec lui jusqu'à la fin, tout en l'obligeant à respecter les attributions de l'autorité civile sur lesquelles il aurait volontiers empiété.

En dehors des autorités françaises, les deux personnages avec lesquels j'étais destiné à avoir les relations les plus délicates étaient le consul général d'Espagne et le consul d'Allemagne. Le premier était un très jeune homme, fils du ministre des Affaires étrangères du roi Alphonse, dont Bayonne était le poste de début. Il a fait depuis une carrière honorable dans le corps consulaire. Mais, à cette époque, son inexpérience, son manque d'autorité et d'initiative compliquaient une situation difficile par elle-même. Il fut d'ailleurs bientôt remplacé par un consul de carrière et d'âge mûr, M. Bernal de O'Reilly, très agissant, très pénétré de l'importance de son rôle et de sa personne, brave homme au demeurant, dont j'eus plus à me louer qu'à me plaindre.

Le poste, récemment créé, de consul d'Allemagne à Bayonne était occupé par un des hommes de confiance de M. de Bismarck, littérateur distingué, bien connu à Paris, où il avait longtemps habité. M. Richard Lindau remplissait sa mission avec zèle, mais cette mission n'avait pas précisément pour but de nous être agréable. Ses formes étaient d'ailleurs d'une irréprochable correction.

Mon premier devoir était d'aller visiter la frontière. Je n'y manquai pas. Cette visite était intéressante au plus haut degré.

Les troupes alphonsistes occupaient, dans le voisinage de notre frontière, Irun, Fontarabie, Saint-Sébastien et quelques positions fortifiées entre ces trois villes. Le territoire carliste commençait entre Irun et Vera. Mais les bandes du prétendant tenaient la montagne presque partout et escarmouchaient sans

(1) Le titre de marquis d'Arneguy.

cesse avec les soldats du gouvernement. Le jour, la plaine était occupée par ces derniers ; mais, à l'approche de la nuit, ils se retiraient dans l'enceinte des villes ou dans des tours de maçonnerie élevées de distance en distance. Ces tours, hautes de sept à huit mètres, n'avaient ni portes ni fenêtres. On y montait par des échelles que l'on retirait ensuite à l'intérieur. Des meurtrières permettaient de fusiller l'ennemi à couvert, s'il se rapprochait trop.

La nuit venue, les carlistes descendaient de la montagne et battaient la plaine. C'est ainsi que, chaque nuit, ils pénétraient dans le casino de Fontarabie, adossé aux remparts de la pittoresque petite ville, mais hors de son enceinte. Le Casino, où fleurissaient la roulette et le trente et quarante, était la création de M. Dupressoir, l'ancien fermier des jeux de Bade. On contait qu'il lui en avait coûté bon pour lever les scrupules du gouverneur civil, qui répugnait à autoriser un tel établissement. Mais, à peine la conscience de ce fonctionnaire était-elle rassurée, qu'il fut transféré à un autre poste. Son successeur dut être converti par les mêmes argumens et ne fit pas plus long séjour à Saint-Sébastien. Enfin les gouverneurs en vinrent à se succéder si rapidement, que Dupressoir se lassa de leur faire comprendre l'influence moralisatrice des maisons de jeu et qu'il ferma son établissement. *Cosas de España!*

Chaque soir, donc, les carlistes descendaient de la montagne de Guadalupe et s'introduisaient dans le Casino. L'administration de l'établissement avait eu la prudence de faire transporter avant leur arrivée la recette de la journée sur la rive française de la Bidassoa. Mais, pour ne pas irriter ses hôtes nocturnes, elle prenait la précaution de leur faire préparer un plantureux repas, auquel ils faisaient régulièrement honneur, tandis que les alphonsistes reposaient paisiblement de l'autre côté du mur. Au point du jour, les carlistes bien repus regagnaient leur montagne, les alphonsistes sortaient de la place, la caisse du Casino revenait d'Hendaye, et les salons de jeu se rouvraient. Et il en était ainsi tous les jours que le bon Dieu faisait.

Les deux principales routes qui vont de Bayonne en Espagne franchissent la frontière, la première au pont de Béhobie, la seconde à Dancharia. Je ne m'attarderai pas à décrire ici l'estuaire de la Bidassoa. C'est un des plus beaux paysages qui se puissent voir. La célèbre rivière s'élargit en nappe superbe avant de se

jeter à la mer. Irun et Fontarabie du côté de l'Espagne, Béhobie et Hendaye du côté de la France, décorent ses rives verdoyantes. Les majestueuses cimes des Pyrénées espagnoles forment le fond du tableau. Quelque temps avant mon arrivée, le fracas des armes était venu troubler la sérénité de ce beau paysage. Don Carlos avait mis le siège devant Irun. Ses batteries, établies sur les hauteurs de San Marcos, foudroyèrent la ville pendant trois jours. De Bayonne, de Biarritz, de Saint-Jean-de-Luz, une multitude de curieux était accourue pour assister à ce spectacle peu commun. Par une délicate attention, le feu ne commençait, chaque matin, qu'après l'arrivée du premier train de Bayonne. Après trois jours de bombardement, Irun était en miettes. La garnison, réfugiée sous les voûtes de l'église, attendait impatiemment qu'on lui fît sommation de se rendre, lorsque, à la stupéfaction générale, Don Carlos leva le siège et rentra tranquillement à Vera.

Quelques jours après, un corps d'armée alphonsiste, envoyé au secours d'Irun, arrivait à marches forcées. Le général qui le commandait se mit à la poursuite des carlistes, sur la route de Vera. Il parvint aux portes de la ville, que les carlistes avaient évacuée précipitamment. On aurait pu croire qu'il allait profiter de l'occasion pour détruire sans coup férir les arsenaux, les fonderies, les cartoucheries réunis dans la ville. Point du tout : il tourna bride et revint à Irun sans être entré à Vera.

Tandis que les alphonsistes occupaient la tête de pont de Béhobie, nous étions en contact avec les carlistes au passage de Dancharia. Ce dernier point était l'un de ceux qui nécessitaient la plus active surveillance. Il était distant de 20 kilomètres d'Espelette, où s'arrêtaient les fils du télégraphe. Croirait-on que, plutôt que de construire ce tronçon de ligne, le gouvernement français a entretenu pendant cinq ans à Espelette un escadron de cavalerie pour faire le service d'estafettes entre Espelette et la frontière?

Comme agens directs, l'administration n'avait à sa disposition que deux commissaires de police à Bayonne, quatre commissaires spéciaux à Aïnhoa, à Biarritz, à Saint-Jean-de-Luz, à Hendaye, et quelques inspecteurs de police. C'était très insuffisant. Le commissaire d'Hendaye, M. Roumagnac, occupait ce poste depuis trente ans. Selon les vicissitudes de la politique, il avait arrêté tour à tour tous les personnages politiques de l'Espagne. Comme je passais un jour à Hendaye avec le marquis de Bedmar, sénateur

du royaume et ambassadeur de Sa Majesté Catholique à Saint-Pétersbourg, le commissaire vint nous saluer. L'ambassadeur détourna la tête. « La vue de ce diable d'homme m'est déplaisante, me dit-il. Il m'a si souvent arrêté, que je me figure toujours qu'il va me mettre la main au collet! » M. Roumagnac était un excellent serviteur et un agent de renseignemens précieux, lorsqu'on savait mettre ses informations au point. Il avait vu tant de changemens en Espagne, qu'il prédisait toujours une révolution imminente, ce qui avait le don d'agacer profondément le duc Decazes.

L'armée et la marine concouraient à la garde de la frontière. Une vieille canonnière mouillée à Hendaye, l'*Epieu*, était chargée de la police de la Bidassoa. Un aviso, l'*Oriflamme*, stationnait tantôt à Bayonne et tantôt à Saint-Sébastien, quand il ne croisait pas sur la côte, pour veiller à ce que nos pêcheurs ne fussent pas molestés. M. de Bizemont avait succédé à M. Sallandrouze de Lamornaix dans ce commandement envié. Il y fut remplacé par M. Pougin de la Maisonneuve, aujourd'hui contre-amiral. L'Angleterre et l'Espagne entretenaient également des stationnaires dans le port de Bayonne.

Dans tous les villages de la frontière, des détachemens d'infanterie étaient cantonnés. Ils avaient pour mission d'empêcher les belligérans espagnols de violer le territoire français, ce dont ils ne se faisaient aucun scrupule. Ces troupes étaient sous les ordres d'un lieutenant-colonel, qu'un malheureux incident de sa carrière condamnait à ne jamais atteindre le grade supérieur : le 88e régiment de marche était sous ses ordres lorsqu'il passa à la Commune.

Les soldats disséminés dans le pays basque y menaient une existence fort heureuse, au milieu d'excellentes populations qui les choyaient. L'envers de la médaille, c'est qu'ils étaient exposés, comme les habitans, à recevoir de l'autre côté de la frontière quelque balle plus ou moins égarée. Une paysanne fut ainsi tuée au village de Biriatou, et, quelque temps après, un soldat périt de la même manière à la Peña Plata. Le gouvernement français réclama du gouvernement espagnol une réparation pécuniaire, à raison de ces deux meurtres. L'indemnité fut fixée d'un commun accord à 25 000 francs pour la femme, qui était mère de famille, à 20 000 francs pour le soldat. Mais ce n'était pas tout que d'obtenir la fixation de la somme à payer, il fallait arriver au paiement. Le chiffre des indemnités à payer aux sujets français pour les

dommages à eux causés pendant la guerre carliste est fixé depuis vingt ans, et je ne sache pas que les sommes fixées aient été encore payées. Il en eût été certainement de même des indemnités promises à nos administrés, si je n'avais employé un procédé particulier pour en hâter le règlement.

Comme je tenais les clés de la frontière et que personne ne pouvait la franchir sans mon autorisation, le consul général d'Espagne avait journellement besoin de recourir à moi pour obtenir certaines facilités. Plusieurs mois s'étaient déjà écoulés sans que le gouvernement espagnol nous fît voir la couleur de son argent. Certain jour que le consul venait me demander une de ces autorisations sans conséquence que je lui accordais d'ordinaire sans difficulté, je la lui refusai net. « Il est impossible, lui dis-je, que je continue à vous accorder des faveurs, si minces soient-elles, au vu et au su des populations parmi lesquelles vos soldats ont fait des victimes, alors que votre gouvernement ajourne, au delà de toute raison, les justes réparations qu'il reconnaît lui-même nous être dues.

— Mais enfin, ce n'est pas moi qui retarde ce paiement.

— D'accord ; mais il dépend de vous qu'il soit effectué sans retard.

— Et comment ?

— Entre nous, vous ne contesterez pas que votre gouvernement ne vous ait ouvert, chez les banquiers de Bayonne, un crédit de deux millions pour mettre fin à la guerre. Faites-vous autoriser à prélever sur ce crédit la somme nécessaire au paiement des indemnités, et nous redeviendrons les meilleurs amis du monde. Sinon, ne venez plus rien me demander : pas d'argent, pas de Suisse.

— C'est bien, je verrai ce que j'ai à faire.

Et le consul me quitta d'un air digne et vexé.

Huit jours se passèrent sans qu'il revînt. Enfin, un beau matin, il se fait annoncer chez moi, et je le vois paraître plus pompeux et plus enflé de son importance que jamais. D'un geste majestueux, il dépose sans mot dire une liasse de billets bleus sur mon bureau.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Ça, c'est l'indemnité des victimes de Biriatou et de Peña Plata.

— Ah ! mon cher consul, comme je vous remercie ! Je vous

revaudrai ce service. En attendant je vais vous donner un reçu...

Mais lui, m'interrompant :

— Fi donc ! Entre *caballeros*, on n'a pas besoin de reçu.

Cette façon de justifier ses dépenses d'un homme qui avait le maniement de deux millions me laissa rêveur. Je dois à la vérité de reconnaître que ce paiement se régularisa par la suite, mais ce fut sur mes instances et parce que, avec mes préjugés français, il ne me convenait pas qu'il en fût autrement.

IV

Mes relations avec le consul d'Espagne n'étaient pas toujours aussi agréables. Souvent, trop souvent, j'avais à me défendre contre les accusations injustifiées qu'il portait contre nos fonctionnaires, tous vendus aux carlistes, d'après lui. Ces accusations se reproduisaient avec une régularité d'horloge le premier de chaque mois. Elles étaient suggérées au consul par ses agens secrets. Il avait le tort de les rémunérer par des appointemens fixes, d'où il résultait que, lorsque, après avoir flâné tout le long du mois, ils venaient, le 31, chercher leurs mensualités dans ses bureaux, pour éviter d'être cassés aux gages comme inutiles, ils débitaient les plus sottes inventions. Je payais mes renseignemens à la pièce et j'étais beaucoup mieux servi.

Mais ce n'étaient pas seulement les agens espagnols qui inventaient des griefs contre l'administration française ; les Allemands s'y employaient d'une façon plus perfide et plus dangereuse encore. Le consul d'Allemagne avait, lui aussi, sa police secrète ; il exploitait habilement les indications qu'elle lui fournissait pour nous représenter aux Espagnols comme pactisant sous main avec les carlistes. Nos plus grandes difficultés n'avaient pas d'autre origine. Parmi les agens allemands, il en était un qui nous était tout particulièrement incommode. Sans cesse en mouvement, changeant continuellement de nom et de déguisement, son passage sur les divers points de la frontière coïncidait toujours avec les récriminations les plus acrimonieuses du consul d'Espagne. Je cherchai longtemps le moyen de m'en débarrasser. J'y réussis enfin, et ce fut un petit succès qui me donna grande satisfaction.

Un beau jour, lorsque je me crus suffisamment armé, je fis cueillir au saut du lit et conduire devant moi le personnage en

question. C'était un grand gaillard, blond de poil et carré de mâchoire, un vrai type de Prussien. Il entra furieux dans mon cabinet et se répandit d'abord en menaces. De quel droit l'avait-on arrêté? Il se plaindrait à son gouvernement! J'aurais à me repentir de cette violation du droit des gens!

Je lui répondis très posément que ses allures m'étaient à bon droit suspectes, que je le soupçonnais d'être l'un de ces malfaiteurs cosmopolites dont la frontière regorgeait et que je tenais à m'assurer de son identité.

— Ah! vous voulez savoir qui je suis, s'écria-t-il de plus en plus irrité. Eh bien! lisez ce papier, et vous verrez à qui vous avez affaire.

Et il me jeta à la tête un passeport délivré par la chancellerie de Berlin au capitaine Von X..., officier dans l'armée prussienne, en mission.

Je lus attentivement ce document. J'en relevai par écrit les mentions essentielles et je le rendis à son propriétaire en lui disant :

— C'est bien. Je sais ce que je voulais savoir. Vous pouvez vous retirer, vous êtes libre.

— Grand merci, me répondit-il ironiquement, mais ne croyez pas que tout soit fini par là. Je vous préviens charitablement que je vais prendre aujourd'hui même l'express pour Paris et que, dès demain, j'irai demander à mon ambassadeur d'exiger votre révocation.

— A votre aise.

Une heure ne s'était pas écoulée que l'on m'annonçait le consul d'Allemagne. Je l'attendais de pied ferme.

Plus doucereux que jamais, il prit un air affligé pour me dire combien il regrettait l'incident fâcheux qui venait de se produire. Le capitaine était très irrité. Il était personnellement en rapports avec le prince de Bismarck, qui prendrait certainement très mal l'insulte faite à un officier allemand qu'il avait lui-même honoré d'une mission. Le consul craignait fort que l'affaire ne tournât très mal pour moi et il en était désolé.

— Je vous sais beaucoup de gré de votre intérêt, lui répondis-je avec sérénité. Mais rassurez-vous. Si M. de Bismarck me fait l'insigne honneur de s'occuper de moi, ce sera pour m'adresser des remerciemens, et non pour demander ma tête.

Il prit l'air offensé d'un homme à qui l'on fait une plaisanterie de mauvais goût.

— Vous n'en douterez pas, ajoutai-je, lorsque vous saurez que le capitaine Von X... cherchait à s'enrôler dans l'armée carliste. Vous nous accusez de favoriser les carlistes. J'ai saisi avec empressement l'occasion de vous prouver, au contraire, que j'empêchais leur recrutement quand je le pouvais.

— C'est là une accusation qu'il vous serait peut-être difficile de prouver.

— Pardon, j'en ai les preuves écrites.

— J'entends bien : des témoignages de Français. Quand il s'agit d'accuser un Allemand, on n'est pas embarrassé pour trouver des témoins en France.

— En voici un du moins qui n'aura pas la tare française à vos yeux.

Et je mis sous les yeux du consul une déclaration de son collègue anglais, attestant que le chancelier du consulat d'Allemagne était venu, de la part de son chef, lui demander de s'employer auprès des carlistes qu'il connaissait, pour faire admettre dans l'armée du prétendant le capitaine Von X..., officier autrichien.

— Ce que le consul anglais ne dit pas, mais ce que je suis en mesure de vous affirmer, ajoutai-je, c'est que la vraie nationalité de votre compatriote et le rôle qu'il remplissait étaient parfaitement connus des carlistes, et que, s'il avait franchi la frontière, il aurait été immédiatement passé par les armes, comme l'a été, il y a quelques mois, le capitaine Schmitz, dans des circonstances analogues. Sachez-moi gré de vous avoir épargné une complication de ce genre.

Oncques n'ai-je vu homme aussi déconfit que le malheureux consul.

— C'est incroyable, balbutia-t-il, comment mon chancelier a-t-il osé faire une pareille démarche ? et en abusant de mon nom, encore ! Si cette affaire vient aux oreilles de M. de Bismarck, voilà un garçon révoqué, perdu à tout jamais. J'en suis navré, car il m'est fort recommandé, et il n'a péché que par étourderie.

— Mon Dieu ! fis-je avec bonhomie, je ne demande pas la mort du pécheur. Pour vous être agréable, je veux bien ne pas donner d'autre suite à cette affaire. Mais, en retour, vous cesserez de nous créer des difficultés avec les Espagnols.

Le consul me serra les mains avec effusion, en protestant de sa reconnaissance et de la pureté de ses intentions. En fait, à

dater de ce jour, non seulement il ne me créa plus de difficultés, mais, à plusieurs reprises, il me communiqua des renseignemens intéressans. Quant au capitaine Von X..., je n'en entendis plus parler : il était « brûlé » et ne reparut pas à Bayonne.

Aux termes des traités en vigueur entre la France et l'Espagne, chacune des deux puissances s'est obligée à interner à 120 kilomètres de la frontière les nationaux de la puissance voisine, à première réquisition de leur gouvernement. La France n'a pas souvent usé de ce droit en Espagne ; l'Espagne en a abusé en France.

J'ai déjà dit combien l'émigration espagnole était nombreuse à Bayonne. Il n'en fallait pas beaucoup pour que le consul d'Espagne prît ombrage de tel ou tel réfugié. Un propos imprudent, des fréquentations suspectes, des délations dictées par la sottise ou l'inimitié personnelle, suffisaient à motiver des demandes d'internement. Nous n'avions pas à discuter ces demandes, mais à y déférer. Il faut avouer qu'il était profondément désagréable, pour des gens installés dans un pays qui leur était familier et sous un climat méridional, de se voir, du jour au lendemain, contraints de transporter leur établissement dans une ville inconnue pour eux du nord de la France. Il me semblait au moins inutile d'aggraver cette mesure de rigueur par des procédés brutaux. Je laissais donc les internés se rendre librement au lieu de leur destination, lorsqu'ils me donnaient leur parole d'honneur de le faire dans le délai que je leur assignais. Sur le nombre de ceux qui prirent cet engagement d'honneur (et ce nombre dépasse un millier), un seul manqua à sa parole : tant le point d'honneur a d'empire sur les Espagnols.

Par un traité conclu sous l'Empire, mais non promulgué, le gouvernement de la reine avait obtenu le droit de provoquer, de la même manière que les internemens, l'expulsion de ses sujets résidant en France. Les Espagnols s'en prévalaient souvent pour réclamer des expulsions, Le préfet leur répondait qu'il n'était pas lié par un traité non promulgué, et qu'il ne déférerait à leurs demandes que si elles étaient motivées et justifiées. Ce dissentiment fut la cause de nombreuses difficultés et de violentes attaques contre M. de Nadaillac. Je n'agis pas autrement que lui, lorsque je fus appelé à lui succéder.

Bayonne offrait à cette époque un bien curieux spectacle. Les Espagnols y fourmillaient, et, comme ils aiment par-dessus tout la

vie extérieure, ils donnaient à la ville une animation extraordinaire. Leurs séduisantes filles, aux yeux de flamme, à la démarche ondulante, embellissaient les magnifiques promenades des Glacis et des Allées marines. Quelques-unes d'entre elles, et non des moins jolies, se faisaient remarquer par la corde qui ceignait leur taille et par le scapulaire piqué sur leur corsage : celles-là avaient fait un vœu pour qu'un frère, un amant échappât aux dangers de la guerre. Les hommes, coiffés du béret ou du *sombrero* et drapés dans leurs capes, arpentaient du matin au soir la place de la Liberté et la place d'Armes, en discourant de politique avec de grands gestes. Les hôtels ne désemplissaient pas de voyageurs arrivant d'Espagne et désireux de se délasser de la traversée, de touristes curieux de voir un coin du théâtre de la guerre. On allait en partie de plaisir pousser une pointe en pays carliste, assister à une escarmouche sur les bords de la Bidassoa, visiter les fortifications des alphonsistes et des carlistes. Les officiers des deux partis faisaient avec empressement les honneurs de leurs batteries aux belles visiteuses. Ils ne manquaient pas de leur offrir galamment de tirer le canon en leur honneur. On pointait une pièce sur un but à bonne portée, les dames se bouchaient les oreilles, et le coup partait, atteignant l'ennemi, s'il était en vue, ou, à défaut, le point visé. En face et à trois kilomètres des batteries alphonsistes de San Marcos, s'élevait une belle villa appartenant à un sénateur très dévoué au roi Alphonse. Pour son malheur, cette villa, resplendissante de blancheur, offrait aux artilleurs de San Marcos un but des plus commodes. Elle fut criblée de projectiles, trouée comme une écumoire, pour le seul plaisir de faire parler la poudre devant les belles dames et de leur montrer la justesse du tir.

Biarritz avait ses hôtes princiers habituels, les grands-ducs de Russie, le roi de Hanovre et sa fille, etc. Quelle noble et intéressante figure que celle de ce vieux roi aveugle, dépouillé de ses États et de ses biens par la plus injuste violence! Seul de tous les souverains allemands, il avait résisté les armes à la main à l'ambition de la Prusse. Tout aveugle qu'il était, il avait voulu accompagner ses soldats au feu. Et, comme ses aides de camp profitaient de son infirmité pour l'éloigner du fort du combat : « Conduisez-moi plus avant, avait-il commandé, je veux entendre siffler les balles. »

Chaque année, le roi venait passer trois ou quatre mois à

Biarritz. Il avait la plus belle figure et le port le plus majestueux qui se puissent voir. Son accueil était des plus gracieux et sa conversation des plus intéressantes. Mais il avait la faiblesse de ne pas convenir de son infirmité. Adroitement renseigné par son entourage, il s'extasiait sur les beautés d'un paysage, d'un coucher de soleil. La princesse Frédérique, sa fidèle Antigone, eut la malencontreuse fantaisie d'aller faire une excursion à Tolosa, en pays carliste. Mal lui en prit, car les carlistes se montrèrent grossiers pour elle et pour sa suite.

Nous faillîmes avoir une visite royale plus piquante, celle de la reine Isabelle. La reine aurait voulu rentrer en Espagne. Les ministres de son fils s'opposèrent à sa rentrée, qu'ils trouvaient prématurée. Elle en fut piquée au vif. Don Carlos profita de la circonstance pour lui offrir de venir s'installer à Zarauz, sa station préférée, l'assurant qu'elle y serait reçue avec tous les honneurs qui lui étaient dus. La reine parut un instant tentée d'accepter, pour faire pièce à son fils, et déjà Don Carlos avait envoyé à la frontière ses équipages pour l'attendre. Mieux inspirée, elle déclina l'invitation. Mais il fallait voir, en attendant, l'agitation du consul général et de tout le personnel à ses ordres, l'anxiété avec laquelle ils épiaient l'arrivée des express de Paris et leur émoi lorsqu'ils voyaient une grosse dame descendre de wagon.

Le duc de Parme, neveu du comte de Chambord et beau-frère de Don Carlos, s'était fixé à Biarritz avec sa nombreuse famille. Don Carlos lui avait donné un régiment, qu'il ne commanda jamais. Une fois ou deux, il alla faire dans les États carlistes des excursions, sur lesquelles nous fermions les yeux.

Le comte de Caserte, frère du roi de Naples, et le comte de Bardi, frère du duc de Parme, traversaient quelquefois l'arrondissement. Comme ils servaient dans l'armée carliste, on me donnait officiellement l'ordre de les arrêter. Mais il ne m'était pas difficile de lire entre les lignes que le gouvernement me saurait très mauvais gré de lui créer des embarras avec les légitimistes de l'Assemblée nationale, en prenant cet ordre à la lettre. Don Juan de Bourbon, père de Don Carlos, eut la maladresse de se faire arrêter à Béhobie. Je l'envoyai à Paris sur parole. Il avait quelque velléité de s'arrêter quelques heures à Pau chez sa belle-fille. Je l'en dissuadai. Peu de jours après, la princesse Marguerite (ses féaux la nommaient la Reine) me fit remercier de ma conduite vis-à-vis de Don Juan. Et, comme je ne comprenais pas bien de quoi

on me remerciait : « C'est, ajouta-t-on, de l'avoir empêché de s'arrêter à Pau : il voulait venir demander de l'argent à sa bru. »

Beaucoup d'autres princes étrangers fréquentaient Biarritz, pendant la belle saison. Il me souvient d'avoir rendu visite à quatorze Altesses impériales ou royales dans une seule journée. Ces princes en vacances m'occasionnaient parfois de singuliers embarras. C'est ainsi que, certain soir de fête, de la portière d'un wagon réservé où j'avais donné asile à un préfet en villégiature et à sa femme, j'aperçus, au milieu de la foule qui assiégeait le train, deux jeunes princes impériaux en train de se colleter avec des employés de la gare. Pour prévenir un scandale, je me hâtai d'offrir aux princes place dans mon compartiment. Ils acceptèrent en me remerciant. Malheureusement ils n'étaient pas seuls, une jeune dame fort émancipée les accompagnait, et, à peine montés en wagon, une des deux Altesses, visiblement émue par un dîner trop bien arrosé, se permit avec elle les plus étranges privautés. Sur quoi, madame la Préfète, que je n'avais pas eu le temps d'informer de la qualité des nouveaux venus, monte sur ses grands chevaux et me reproche d'une voix suraiguë d'avoir introduit dans le wagon des malotrus, des gens sans mœurs et sans éducation, etc., etc. Le train n'était pas encore en marche. Je saute, affolé, sur le trottoir et, prenant au collet le chef de gare, le contrains d'ajouter un wagon, dans lequel je m'empresse de caser mes deux princes. Ainsi finit le drame.

V

Depuis l'avènement d'Alphonse XII, les affaires de Don Carlos n'avaient pas prospéré. Tandis qu'il continuait à perdre son temps dans le Nord, à canonner inutilement les villes ouvertes, l'armée espagnole se réorganisait rapidement, et, sous la main habile et ferme de M. Cánovas, l'ordre renaissait dans tout le royaume. Une dernière chance s'offrit au prétendant.

Le chemin de fer du Nord de l'Espagne ne fonctionnait plus, depuis plusieurs années, dans les provinces occupées par les carlistes. Les communications par voie ferrée avec la France étaient coupées. C'était une perte énorme pour la Compagnie du Nord-Espagne. Cette compagnie, dans laquelle étaient engagés beaucoup d'intérêts français, demandait avec instances qu'un *modus vivendi* intervenant entre les belligérans lui permît de faire cir-

culer ses trains. Le comte de Chaudordy prit cette affaire en main; il obtint de M. Cánovas del Castillo, président du Conseil des ministres, une adhésion de principe à la neutralisation de la ligne et fit engager par la compagnie des négociations avec Don Carlos. Don Carlos comprit-il l'importance capitale de la question? La convention à intervenir impliquait la reconnaissance de sa qualité de belligérant et de son pouvoir de fait sur les provinces du Nord. En renonçant à étendre ses possessions au delà de l'Èbre, il aurait pu se faire accepter comme souverain de l'Espagne du Nord. La France n'aurait pas élevé d'objections contre une solution qui lui aurait donné pour voisin, sur sa frontière du sud-ouest, un État partagé en deux, au lieu d'une puissance unique. Au lieu de saisir la balle au bond, on perdit du temps à ergoter sur les conditions de la convention. M. Cánovas en profita pour revenir sur son adhésion, et la dernière chance des carlistes fut perdue.

Comme la peau de chagrin de Balzac, les domaines de Don Carlos se rétrécissaient à vue d'œil. L'Aragon et la Catalogne étaient perdus. La Seo de Urgel avait été emportée par les alphonsistes. Don Carlos ne se maintenait plus que dans le Guipuzcoa et une partie de la Navarre. Ses troupes avaient éprouvé une série d'échecs dont il avait rendu leurs chefs responsables. Les généraux carlistes passaient du commandement à la prison. Les rangs des fidèles s'éclaircissaient; la défection retentissante de Cabrera en avait entraîné d'autres. Les subsides de l'étranger tarissaient. Les provinces basques étaient lasses de porter tout le fardeau de la guerre. Leurs députations rénnies à Durango avaient signifié à Don Carlos qu'il n'eût plus à compter sur les ressources d'un pays épuisé. Les jours de la domination carliste étaient comptés.

Au mois de février 1876, toutes les forces dont pouvait disposer le roi Alphonse étaient concentrées dans les provinces du nord, prêtes à tenter un suprême effort contre les carlistes. Le général Moriones, commandant en chef, prit une vigoureuse offensive et s'empara successivement d'Estella et de Tolosa. Les carlistes furent rejetés en désordre vers la frontière française. Jaloux de leur donner le dernier coup, le général Martinez Campos, qui commandait l'aile gauche de l'armée, fit poser les sacs à ses soldats et, franchissant les passages les plus ardus de la montagne, par une marche extraordinaire d'audace et de rapidité, vint s'em-

parer du passage de Dancharia. Aussitôt avisé de l'arrivée des troupes espagnoles sur la frontière, je me rendis sur les lieux pour veiller à ce que notre territoire fût respecté. C'était, il n'en souvient, par une magnifique journée d'hiver. Le voyage dans ce pays ravissant, sous les chauds rayons d'un brillant soleil, était un vrai plaisir. Ma voiture était découverte et j'étais en uniforme. A Paris, on m'aurait pris pour un officier de paix; à Dancharia, on me prit pour un maréchal de France et toute l'armée espagnole courut aux armes pour me rendre les honneurs militaires. Les soldats espagnols venaient de faire d'une traite vingt lieues dans la montagne par des sentiers de chèvres, où ils avaient littéralement laissé leurs chaussures, à telles enseignes que le général Martinez Campos avait dû faire venir de Bayonne plusieurs milliers de souliers. On aurait pu les croire écrasés de fatigue : pas le moins du monde. Ils dansaient le fandango avec les filles du pays, et le bruit dominant sur la rive espagnole n'était pas le cliquetis des armes, mais le son de la mandoline et le claquement des castagnettes.

Le mouvement hardi de Martinez Campos avait coupé en deux l'armée carliste. Le corps principal, rejeté vers l'est et toujours poussé l'épée dans les reins par Moriones, atteignit la frontière à Saint-Jean-Pied-de-Port. Le 28 février, les carlistes mirent bas les armes et entrèrent en France à la suite de Don Carlos. Le prince, ramené à Pau par le préfet, fut dirigé sur Paris quelques jours après.

Le général Pourcet s'était rendu à Saint-Jean-Pied-de-Port pour veiller au désarmement des troupes carlistes. La petite ville de Saint-Jean, hors d'état de nourrir avec ses seules ressources la masse des réfugiés, criait famine. A la demande du général, je réquisitionnai les approvisionnemens de vivres de réserve de la citadelle de Bayonne et je les lui expédiai en poste. Quarante-huit heures après, le général me télégraphiait qu'il dirigeait sur Bayonne cinq mille soldats carlistes, quinze cents officiers et trois cents chevaux de prise. Disons tout de suite que, de tout le convoi de chevaux, il ne me parvint que trois chevaux et un mulet blanc, dont quatre généraux carlistes se disputèrent âprement la propriété. Comme le général avait négligé de faire escorter ce convoi, les Espagnols qui le conduisaient avaient vendu, chemin faisant, tous les animaux aux paysans, pour cent sous, pour dix francs, pour le prix du licol.

Le télégramme du général Pourcet me parvint à dix heures du soir; les réfugiés devaient arriver dans la matinée du lendemain. On sait que les réfugiés militaires, une fois désarmés par l'autorité militaire, sont à la charge et à la disposition de l'autorité civile. Dans la nuit, je fis commander des fournées supplémentaires chez tous les boulangers de la ville, acheter des salaisons, et préparer les vastes locaux de l'arsenal maritime désaffecté. Lorsque les colonnes de réfugiés arrivèrent, tout était prêt pour les recevoir. Ces braves gens venaient de faire cent vingt kilomètres, à pied et le ventre creux. Ils n'en marchaient pas moins en très bon ordre et d'un pas alerte, scandant leur marche du chant national des Basques: *Guernicaco Arbola*, bien équipés d'ailleurs et l'air martial sous leurs bérets aux couleurs variées, suivant les corps auxquels ils appartenaient. On ne pouvait s'empêcher d'admirer leur endurance physique et morale.

En entrant dans l'arsenal, les soldats défilaient devant des tables où on leur distribuait leur ration de vivres. On les comptait ensuite comme des moutons et on les enfermait, par groupes de cinq ou six cents, dans des magasins pourvus de paille de couchage. Quelques heures après, ils en étaient extraits, conduits à la gare par un peloton d'infanterie, et montaient dans un train qui les emmenait au lieu de leur internement, que je désignais. Grâce à l'activité déployée par la Compagnie du Midi, ils purent être tous acheminés vers leur destination en moins de vingt-quatre heures. Je leur dois d'ailleurs cette justice que tous sans exception se montrèrent soumis, disciplinés et reconnaissans des bons traitemens dont ils étaient l'objet.

Les officiers étaient libres de prendre la ration des soldats ou d'aller chercher leur nourriture en ville. Ils devaient être internés individuellement. Les officiers asturiens furent les seuls qui demandèrent à partager jusqu'au bout le sort de leurs soldats.

Comme j'entrais à l'arsenal dans la journée, un gamin d'une dizaine d'années était en grande discussion avec le factionnaire qui ne voulait pas le laisser sortir et qui lui riait au nez, lorsqu'il arguait de sa qualité d'officier. Il l'était cependant, ayant le grade d'alferez. C'était le fils d'un officier carliste tué en combattant. Les femmes de la halle de Bayonne recueillirent cet intéressant orphelin et l'adoptèrent.

J'eus moins à me louer des officiers que des soldats. Ils m'assassinaient de leurs réclamations, chacun prétendant être interné

ailleurs que dans la ville que je lui assignais. En général, leurs qualités militaires paraissaient inférieures à celles de leurs soldats.

Il me souvient d'un lieutenant-colonel de cavalerie qui vint me demander de l'interner à Avignon. « Mais, lui dis-je, je ne puis vous envoyer qu'au nord de la Loire. Pourquoi voulez-vous aller à Avignon ?

— Parce que j'y suis connu et que j'y gagnerai plus facilement ma vie en reprenant mon métier.

— Qui connaissez-vous à Avignon?

Alors, avec beaucoup de simplicité, l'homme tira de son portefeuille un certificat par lequel M. de X... attestait que le nommé Juan X... était demeuré à son service pendant un an comme cocher et qu'il n'avait eu qu'à se louer de sa probité. Deux ou trois autres certificats analogues étaient joints à cette pièce.

J'envoyai le colonel à Avignon. Sa modestie et sa sincérité méritaient bien cette faveur.

Les plus marquans des réfugiés carlistes étaient deux anciens généraux en chef, Lizarraga et Valdespina. Tous deux, par une faveur spéciale, furent autorisés à fixer leur résidence à Saint-Jean-de-Luz.

Lizarraga était un petit homme d'allures modestes, confit en dévotion et cousu à la robe de son aumônier, dont il m'avait supplié de ne pas le séparer. Le marquis de Valdespina, vétéran de la première guerre carliste, ancien compagnon d'armes de Zumalacarregui, n'était plus de la première jeunesse. Très vert encore, il commandait au siège de Bilbao. Sa physionomie respirait l'énergie. Malheureusement il était sourd comme un canon. De temps à autre, il venait me demander l'autorisation de faire quelque excursion à Pau ou à Bordeaux, autorisation que je lui accordais sans la moindre difficulté. Il ne manquait jamais de comprendre tout le contraire de ce que je lui disais, et d'éclater en imprécations contre mon refus, puis de se confondre en salutations et en excuses, lorsque son aide de camp lui avait démontré son erreur.

Quelques jours après l'entrée de Don Carlos en France, je reçus la visite d'un général carliste, qui me pria de lui faire restituer l'épée qu'il avait dû rendre à nos officiers en passant la frontière. Il tenait d'autant plus à cette arme, me dit-il, qu'il l'avait tirée pour la France, ayant servi dans notre armée en 1870, comme général au titre auxiliaire. Je m'empressai de faire droit à sa de-

mande. Ce général était M. de Castella, de nationalité suisse, type curieux de condottière bon enfant, égaré dans notre siècle prosaïque. Il servait dans la petite armée du Pape, où il était parvenu au grade de colonel, lorsque l'entrée des Italiens à Rome lui fit des loisirs forcés. Aussitôt, il s'empresse de prendre du service dans l'armée française, contre les Allemands. La guerre de France se termine et le voilà de nouveau sur le pavé. Mais les carlistes prennent les armes, et Castella d'accourir, pour mettre son épée à leur service. Bien accueilli de Don Carlos et attaché à son état-major général, il sollicita vainement un commandement actif. Si grande est l'antipathie des Espagnols pour les étrangers, qu'on ne se décida jamais à l'employer comme il le demandait. Ce ne fut qu'au dernier jour de la guerre qu'il put avoir la satisfaction de se battre. Le comte de Caserte, dernier commandant en chef de l'armée carliste, était à Vera avec une dizaine de bataillons. A la nouvelle de l'entrée de Don Carlos en France, jugeant avec raison que tout était fini, le prince ne songea plus qu'à pourvoir à sa sûreté. Il partit, et tous les généraux suivirent son exemple, à l'exception de Castella. Les troupes alphonsistes approchaient, et les bataillons carlistes, laissés à eux-mêmes, allaient se débander sans combat, lorsque Castella leur représenta que, pour l'honneur du nom carliste, ils ne devaient pas déposer les armes avant de s'en être servis une dernière fois. Les troupes l'acclamèrent et se placèrent spontanément sous ses ordres, et, pendant toute une journée, cette poignée d'hommes se battit contre des forces très supérieures, sans autre but que de sauvegarder l'honneur. Puis, l'honneur étant sauf, elle passa la frontière, à la suite de son général improvisé. Au demeurant, ce soldat des causes vaincues était sympathique. Quand on est Suisse et qu'on a des goûts belliqueux, on est bien forcé d'aller en demander la satisfaction à d'autres pays que le sien.

Tant que la guerre avait duré, des malandrins, se réclamant tantôt d'un parti, tantôt d'un autre, avaient profité du désordre pour se livrer à toutes sortes de crimes sur le territoire disputé entre les deux armées. L'ordre se rétablissant en Espagne, ces gens de sac et de corde vinrent chercher un refuge en France. L'arrondissement de Bayonne en fut bientôt infesté. Je pourchassai, avec la dernière rigueur, ces bandits qui constituaient un véritable danger public, et grâce aux primes que je donnais à ceux qui les dénonçaient, je parvins à en purger rapidement le pays. L'un d'eux,

sorte de colosse à face bestiale, avait été amené devant moi. « C'est bien vous, lui demandai-je, qui avez assassiné une femme à Pampelune, la semaine dernière? — *Para servir usted, Señor.* » me répondit-il en souriant. La prison de Bayonne était remplie de ces hôtes dangereux. Les gardiens faisaient leur service armés d'un poignard et d'un revolver. Ces outlaws n'y séjournaient d'ailleurs que tout juste le temps d'obtenir leur expulsion. Dès qu'elle était prononcée, je les faisais conduire à la frontière la plus proche, qui était le pont de Béhobie, et si, d'aventure, la *guardia civil* les cueillait au milieu du pont, je ne m'en affligeais pas autrement.

Je n'avais pas été sans éprouver quelque inquiétude sur l'accueil que les carlistes recevraient de leurs compatriotes réfugiés à Bayonne. Ceux-ci, libéraux des provinces du nord pour la plupart, ne devaient pas porter dans leur cœur les gens qui les avaient pillés, rançonnés, et en définitive chassés de leur pays. Il m'eût déplu cependant que des vaincus qui venaient demander asile à la France fussent insultés sur son territoire. Je m'étais bien promis qu'on ne verrait pas se renouveler le scandale qui s'était produit en 1868 à la gare de Biarritz, lorsque la reine Isabelle, venant chercher un refuge en France, avait été, sous les yeux de l'Empereur et de l'Impératrice, odieusement outragée par les réfugiés politiques rentrant en Espagne. Des ordres sévères prévinrent heureusement tout incident de ce genre. Au surplus, quelques jours s'étaient à peine écoulés que carlistes et libéraux fraternisaient avec un laisser aller stupéfiant. Les divisions politiques n'ont pas en Espagne la même influence que chez nous sur les relations sociales. C'est fort heureux, car, après tant de révolutions, il n'y a pas deux Espagnols qui se salueraient, si les rancunes des partis devaient s'éterniser.

COMTE REMACLE.

LA SCIENCE ET L'AGRICULTURE

LA TERRE ARABLE

III [1]

CHAULAGE ET MARNAGE

On désigne sous le nom de chaulage ou de marnage l'opération agricole qui a pour but d'incorporer au sol les amendemens calcaires; pour y réussir, il est nécessaire que la matière ajoutée soit pulvérulente; en gros morceaux, elle ne se mélangerait pas intimement à la terre dont il s'agit de modifier les propriétés; or, il existe, dans nombre de terrains sédimentaires, des matières formées d'argile et de calcaire, qui se délitent, se pulvérisent lorsqu'elles sont exposées à l'action de la pluie et surtout de la gelée : ce sont des marnes.

Leur emploi agricole est très ancien; les agronomes latins attribuent aux Gaulois et aux Bretons la découverte des propriétés fertilisantes de la marne; son usage n'était cependant pas général en France au XVIe siècle, car Bernard de Palissy, dans un de ses célèbres dialogues entre *Théorique* et *Practique*, engage ses compatriotes de Saintonge à l'utiliser pour féconder leurs terres.

On sait, d'autre part, que tous les calcaires, soumis à l'action du feu, se décomposent en acide carbonique qui s'échappe et en chaux qui reste dans les fours. Cette chaux, aussitôt qu'elle est mouillée, s'échauffe, se gonfle, et finit par se réduire en une poudre

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1898 et du 15 février 1899.

désignée, à cause de sa blancheur et de sa finesse, sous le nom de farine de chaux. Il est douteux qu'elle ait été employée aux usages agricoles dans l'antiquité, et c'est dans le *Théâtre d'agriculture* qu'écrivit Olivier de Serres, sous Henri IV, qu'il est fait mention pour la première fois du chaulage des terres.

La chaux et la marne ne sont pas les seules matières calcaires utilisées par la culture. La mer apporte dans les anses que présente le littoral rocheux et tourmenté de la Bretagne et de la Manche, des sables coquilliers, très riches en calcaire et désignés sous le nom de tangues ou de trez; ils sont répandus avec grand avantage sur les terres granitiques et schisteuses de ces contrées.

Plusieurs industries abandonnent des résidus calcaires qui sont encore employés par la culture; telles sont les chaux d'épuration du gaz et surtout les écumes de défécation des sucreries. On sait que, pour clarifier les liquides renfermant le sucre extrait des betteraves, on les soumet à l'action d'un lait de chaux, c'est-à-dire de chaux délayée dans l'eau; cette chaux est ensuite précipitée par un courant d'acide carbonique; en descendant lentement dans le liquide, la matière ténue, ainsi formée, entraîne les impuretés et les jus deviennent assez clairs pour être envoyés aux chaudières d'évaporation (1). Le carbonate de chaux provenant de cette opération est soumis à une forte pression, pour faire écouler le liquide sucré qu'il retient, puis est vendu aux cultivateurs.

Ils ont donc à leur disposition de la marne, des sables coquilliers, des écumes de défécation et des chaux d'épuration du gaz, mais toutes ces matières ne renferment pas une quantité de chaux suffisante pour pouvoir supporter des frais de transport élevés, et on les emploie à peu de distance des lieux d'extraction ; les sables coquilliers ne pénètrent qu'à 5 ou 6 kilomètres dans l'intérieur des terres; les écumes de défécation sont réservées aux fournisseurs de betteraves des sucreries, la marne est habituellement répandue à proximité des gisemens, la chaux seule présente une assez grande valeur pour supporter des parcours en chemin de fer de quelque étendue.

Les quantités répandues varient d'une contrée à l'autre; aux environs de Dunkerque, l'hectare reçoit de 40 à 50 hectolitres de chaux (135 kilos par hectolitre) tous les dix ou douze ans; les doses usitées dans la Mayenne sont analogues aux précédentes;

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1897 ou *les Plantes de grande culture*.

dans la Sarthe, on répand 8 à 10 hectolitres tous les trois ans; dans l'Ain, de 60 à 100 hectolitres tous les neuf ans, dans le Calvados de 30 à 40 hectolitres tous les quatre ou cinq ans. En Allemagne, la dose moyenne est de 8 à 10 hectolitres qu'on renouvelle tous les quatre ans. En Angleterre, on emploie de très grandes quantités de chaux, 100, 200, jusqu'à 400 hectolitres dans les terres tourbeuses.

Si on excepte ces chaulages en quelque sorte fabuleux, on reconnaît qu'en moyenne la quantité de chaux employée se trouve comprise entre 3 et 5 hectolitres ou de 400 à 700 kilos par hectare et par an.

Il est beaucoup plus difficile de donner la moyenne des quantités de marne répandues; en effet, ces quantités varient avec la teneur de cette marne en carbonate de chaux, et, comme il est rare que les cultivateurs se donnent la peine de faire procéder à l'analyse des marnes qu'ils emploient, ils se laissent guider par l'expérience et la tradition.

Habituellement, on charrie la marne par un temps sec; quand la terre porte facilement les chariots, on la dispose par petits monceaux alignés et équidistans, comme on le fait pour le fumier. Si la marne ne se délite que lentement sous l'influence de l'humidité, il est avantageux de la conduire sur les pièces avant l'hiver; elle se gorge d'eau pendant l'automne et, quand la gelée arrive, la force expansive de la glace réduit toute la masse en poudre; il n'y a plus qu'à l'épandre régulièrement et à l'enfouir par les labours; si, au contraire, on possède une marne facile à pulvériser, l'époque de la conduite ou de l'épandage devient indifférente.

Quand la chaux vive se combine à l'eau, s'hydrate, elle subit une augmentation de poids d'un tiers environ; aussi, pour éviter d'exagérer les frais de transport, c'est habituellement la chaux vive qui est conduite dans les champs, et pour qu'elle s'éteigne et se pulvérise sans se délayer, on en fait de petits tas réguliers qu'on recouvre de terre; la chaux ne reçoit ainsi que de faibles quantités d'eau, elle foisonne lentement et, bientôt réduite en poudre, peut être étendue régulièrement à la pelle et enfouie à la charrue.

Souvent, on emploie la chaux en composts; on creuse un fossé dans un endroit sain de la pièce à chauler, on y dispose un lit de chaux vive, puis des curures d'étang, des gazons, des balayures

de cour, on ajoute un lit de terre, puis on recommence à stratifier la chaux, les débris végétaux, et enfin on couvre le tout avec la terre extraite au moment du creusement du fossé; celle-ci fait saillie au-dessus de la surface du champ, de là le nom de tombe qu'on donne à ces composts. Il faut les visiter assidûment, pour boucher les crevasses qui se produisent au moment où le gonflement de la chaux augmente le volume du mélange; on le laisse ensuite en repos, pendant un ou deux mois; les débris végétaux sont attaqués, perdent toute cohésion; aussi, en recoupant à la bêche, a-t-on une masse homogène facile à épandre régulièrement.

Les personnes qui n'ont pas eu occasion de constater *de visu* les changemens prodigieux qu'apportent la chaux ou la marne, sur les terres granitiques, schisteuses, tourbeuses, où le calcaire fait défaut, peuvent s'en faire une idée, par l'exemple classique du Limousin : à la fin du siècle dernier, le tableau qu'en font Turgot qui l'administre, Arthur Young, qui le parcourt, est navrant; la misère est extrême, bien souvent la châtaigne est la seule nourriture des habitans, qui vendent, pour payer les impôts, le peu de grain qu'ils récoltent; le pain de froment est réservé aux bourgeois des villes, les paysans n'en mangent jamais. Aujourd'hui, l'aisance règne dans ce pays jadis déshérité; elle est née du jour où a été construit le chemin de fer de Châteauroux à Limoges qui a permis à la chaux de l'Indre et du Cher d'arriver dans la Haute-Vienne; elle s'est développée quand les phosphates ont apporté, aux terrains primitifs de cette région, le second aliment végétal qui y faisait défaut.

Dès le commencement du siècle, la culture misérable du Maine a été transformée par l'application de la chaux, et sous son influence la Bretagne s'enrichit peu à peu.

L'efficacité des amendemens calcaires, sur les terres granitiques, schisteuses, tourbeuses, sur les terres fortes est tellement bien établie qu'il n'y a pas lieu de la discuter. En revanche, leur mode d'action est resté longtemps ignoré.

L'idée qui se présente naturellement à l'esprit, que la chaux apporte à la terre un aliment nécessaire à la végétation, est évidemment très incomplète.

Il est à remarquer tout d'abord que la chaux n'existe, dans la plupart des plantes cultivées, qu'en très minime proportion : une récolte moyenne de pommes de terre enlève à un hectare de 3 à

4 kilos de chaux, les betteraves en prennent 20 kilos environ, le blé une dizaine, l'avoine un peu plus et, si on excepte les prairies artificielles, qui, les bonnes années, peuvent exiger une centaine de kilos par hectare, on voit qu'en général les quantités enlevées sont hors de proportion avec celles que la pratique agricole a reconnu avantageux de répandre. Il est curieux de constater notamment que des terres qui ne donnaient que des récoltes de froment misérables, en portent de bonnes quand elles ont été chaulées, et cependant les besoins de cette plante en calcaire sont extrêmement faibles; très souvent, au reste, on chaule, ou on marne avec avantage des terres qui renferment assez de chaux pour subvenir aux besoins des récoltes; les eaux souterraines enfin apportent parfois, même dans les pays granitiques, de petites quantités de chaux suffisantes aux récoltes, et cependant, dans ces contrées, le chaulage est pratiqué avec grand avantage.

L'introduction dans le sol d'un aliment végétal nécessaire n'est donc qu'une des causes de l'efficacité des amendemens calcaires; ils modifient en outre les propriétés physiques et chimiques du sol, ils y créent un milieu favorable aux fermens qui y pullulent et déterminent leur fertilité; les connaissances nouvellement acquises sur ce sujet sont encore peu répandues, et j'ai cru utile de les exposer ici.

I. — INFLUENCE DES AMENDEMENS CALCAIRES SUR L'APPROVISIONNEMENT D'EAU DU SOL

L'humidité est la condition même d'existence de la plante; elle ne vit et ne s'accroît qu'autant que ses racines puisent dans le sol une quantité d'eau suffisante pour compenser la transpiration excessive que déterminent les radiations solaires. Les plantes herbacées sont des appareils d'évaporation, dont la puissance a été déterminée par de nombreuses expériences concordantes : pendant le temps qu'elles mettent à élaborer un kilogramme de matière sèche, le blé, l'avoine, le seigle ou la graminée de la prairie dépensent par leur transpiration de 250 à 300 litres d'eau et plus encore, si la terre n'est pas bien pourvue des alimens nécessaires à la vie végétale. Tant que les racines peuvent fournir à l'énorme dépense que déterminent les radiations d'un soleil éclatant, les plantes restent droites, rigides, et travaillent régulièrement, mais si les racines ne trouvent pas, dans les réserves du sol, de quoi

subvenir à cette évaporation formidable, si l'absorption est trop faible pour compenser la transpiration, les tiges s'inclinent, les feuilles pendent ou s'aplatissent sur le sol, elles perdent leur turgescence, se fanent et cessent tout travail; le quart, le tiers, parfois la moitié de la journée sont perdus. Sans doute, quand le soleil est descendu au-dessous de l'horizon, que la nuit est venue, l'évaporation cesse, tandis que la racine au contraire continue de puiser dans le sol; peu à peu la plante répare ses pertes, et quand le jour paraît, les feuilles fanées la veille ont repris leur rigidité, mais le mal n'est ainsi que partiellement réparé, car, on ne saurait trop le répéter, pendant tout le temps qu'elles restent languissantes, les feuilles n'assimilent plus, leur activité est suspendue, et par suite, le poids de matière végétale élaborée d'autant plus diminué que la fenaison a duré plus longtemps.

En outre, pour que la turgescence reparaisse pendant la nuit, il faut, d'une part, que la dessiccation des organes feuillus n'ait pas été complète, de l'autre, que le sol soit encore humide.

Si la chaleur est excessive, que la sécheresse de l'air soit presque complète, ainsi qu'il arrive dans notre Afrique quand souffle le sirocco, le vent embrasé du désert, rien ne résiste; les feuilles jaunissent et meurent, et en quelques jours est anéantie une récolte qui s'annonçait brillante. En France même, notre production de blé est parfois diminuée quand se succèdent en juillet des journées chaudes et éclatantes qui déterminent une dessiccation trop rapide et par suite une maturation trop hâtive.

L'équilibre entre la transpiration et l'absorption a d'autant plus de chances de n'être pas rompu que la terre est plus humide, qu'elle conserve un plus fort approvisionnement d'eau; cet approvisionnement n'est assuré que dans une terre poreuse dont les particules laissent entre elles des espaces vides où l'eau peut se loger. Or, nous avons vu, dans un article précédent (1), que cette porosité est constamment détruite par les pluies prolongées, et que le travail incessant du cultivateur a précisément pour but de la rétablir.

Quand le travail a été bien exécuté et que la terre est de bonne qualité, elle nous apparaît comme un agrégat de petites particules qui ne se touchent que par quelques points. Un lot de terre meuble est grossièrement comparable à une masse de grains de plomb. Si on remplit de ces grains de plomb un vase d'un litre,

(1) Voir la *Revue* du 15 février 1899.

puis qu'on pèse, on ne trouvera qu'un poids bien inférieur à $11^{kg},5$, qui serait celui d'un litre de plomb fondu. Si de même on pèse un litre d'une terre ameublie, on trouve $1^{kg},3$ environ, tandis que, si on prend la densité de cette même terre, on arrive à 2,6. Dans l'un et l'autre cas, la différence est due à l'air interposé, occupant les espaces que laissent entre eux les plombs de chasse, entre elles les particules de terre.

Rien n'est plus important, pour assurer la croissance régulière des végétaux, que de conserver à la terre cette structure poreuse, ces espaces vides dans lesquels elle loge ses réserves d'humidité; malheureusement, cette structure poreuse est sans cesse exposée à disparaître. Les particules de terre sont, en effet, composées de matières différentes les unes des autres, unies par des liens fragiles, qui se rompent aisément.

Nous avons montré, dans un article précédent (1), que la terre est formée d'un mélange à proportions variables, de sable, d'argile, de carbonate de chaux et d'humus, et que chacun de ces élémens contribue à donner à l'ensemble la stabilité utile à maintenir. L'humus produit par sa combustion, qu'activent les fermens de la terre, de l'acide carbonique, l'eau qui s'en charge dissout un peu de calcaire qui donne à l'argile de la stabilité, la coagule, l'empêche de se délayer, de se séparer du sable qu'elle recouvre. Tant que les particules conservent cette composition, la terre reste meuble, poreuse, non seulement la circulation de l'air et de l'eau est assurée, mais encore l'approvisionnement d'eau s'y maintient à un taux élevé représentant souvent du quart au tiers du poids total. Malheureusement, ainsi qu'il a été dit, cette association des divers élémens de la terre végétale est instable, elle est sans cesse menacée par une pluie quelque peu prolongée.

Pour en préciser le mode d'action, nous avons, M. Demoussy et moi, construit un appareil dont je rappellerai seulement la partie essentielle (2); un petit cylindre de verre rétréci à une de ses extrémités, une allonge comme disent les chimistes, reçoit dans sa partie étroite un disque de toile métallique recouvert d'une étoffe légère, puis 100 grammes d'une bonne terre franche; l'appareil ainsi préparé est pesé. On le maintient vertical, puis on y fait tomber de l'eau en pluie fine; elle descend au travers de la terre, on suit par le changement de teinte qu'elle présente les progrès de l'im-

(1) *Revue* du 1er juin 1898.
(2) *Annales agronomiques*, t. XXII, p. 49 (1896).

bibition, bientôt celle-ci est complète, et l'eau s'écoule limpide par l'orifice inférieur; si on l'examine, cependant, à l'aide d'un réactif approprié, on reconnaît qu'elle a soustrait à la terre un de ses élémens : cette eau d'égouttement renferme du carbonate de chaux dissous à l'aide de l'acide carbonique formé par la combustion de l'humus.

La pesée du cylindre montre qu'une partie de l'eau déversée en pluie a été retenue par la terre; supposons, pour fixer les idées, que les 100 grammes de terre aient absorbé 25 centimètres cubes d'eau; remettons l'allonge en place pour la soumettre à une seconde averse, puis à une troisième, et, si nous pesons chaque fois, nous trouvons que la terre ne gagne plus rien, toute l'eau déversée s'écoule; elle s'écoule cependant de plus en plus lentement à mesure que la pluie se prolonge; bientôt, elle forme au-dessus de la terre une couche qui ne s'infiltre que lentement; enfin, au lieu d'apparaître limpide comme au début, l'eau qui traverse est limoneuse.

En outre, la surface de la terre a complètement changé d'aspect, elle est recouverte maintenant d'une boue continue et imperméable, et chose curieuse, si nous pesons notre appareil, après qu'il a reçu ces nombreuses averses, nous constatons avec étonnement que la proportion d'eau que retient la terre a diminué; au lieu de 25 grammes, nous n'en trouvons plus que 20; si nous avons au début marqué la hauteur qu'atteignait, dans le cylindre, la terre sèche, nous voyons que ces pluies prolongées l'ont tassée, elle s'est effondrée; toute la structure poreuse a disparu, l'argile, devenue miscible à l'eau par le départ du calcaire, a été entraînée, elle a bouché les pores, les canaux d'écoulement; les espaces vides sont remplis, la terre a diminué de volume, et la contraction qu'elle a subie a chassé l'eau comme le fait la main qui comprime une éponge. Ainsi, sous l'influence de la pluie prolongée, la terre s'est desséchée (1); loin de gagner de l'eau, elle en a perdu, son approvisionnement a baissé et ne peut se rétablir; en effet quand la pluie tombe sur la couche de boue qui forme la surface de notre terre d'expérience, elle ne s'infiltre plus, elle séjourne; elle ne couvre la terre que parce qu'elle est retenue par la paroi de verre; sur une terre en place, elle glisserait si la pièce était en pente, entraînant avec elle la boue; la composition du sol change;

(1) J'ai donné d'autres exemples de ce fait inattendu dans l'article sur le *Travail du sol*; 15 février 1899, p. 907.

le départ de l'argile laisse un squelette de sable, incapable de retenir l'eau, et par suite d'être cultivé avec avantage. Si la pièce est plate, elle ne sera pas ravinée, mais, quand la pluie aura cessé, la boue se fendillera, formant de grosses mottes dont les particules soudées les unes aux autres ne pourront plus être séparées sans de grands efforts.

Comment éviter les changemens désastreux qu'amènent les pluies prolongées, comment empêcher la transformation déplorable d'une bonne terre en une masse compacte et imperméable? Par le chaulage.

L'expérience est facile à réaliser : avant d'introduire les 100 grammes de terre dans le cylindre où ils doivent recevoir la pluie, mélangeons-les à un peu de chaux, un demi-gramme, par exemple, bien réparti dans la masse; puis, après que la terre chaulée aura été mise en place, faisons tomber l'eau en pluie; elle s'infiltre sans peine et coule limpide, et nous aurons beau multiplier les averses, la terre reste filtrante, elle conserve son aspect granuleux, elle ne forme pas de boue, son volume ne varie plus, on n'observe plus d'effondrement; aussi la proportion d'eau retenue reste-t-elle constante.

Ainsi, quand une terre est naturellement pourvue d'une quantité suffisante de calcaire, elle résiste aux pluies prolongées, elles n'y détruisent pas l'ameublissement; mais il en est tout autrement des terres fortes pauvres en chaux; aussi a-t-on observé depuis longtemps que le chaulage y est très avantageux.

Pour en comprendre la raison, il faut savoir que l'argile présente deux états différens; tantôt elle se délaie dans l'eau, y reste suspendue, tantôt au contraire elle se coagule, se sépare du liquide, et résiste à l'entraînement; elle passe d'une forme à l'autre suivant que l'eau, qui agit sur elle, est pure ou chargée de calcaire.

Nous répétons, dans les cours de chimie agricole, une expérience que nous a enseignée mon confrère de l'Académie, M. Schlœsing : on délaie de la terre argileuse dans de l'eau distillée et on remplit de ce liquide trouble, limoneux, deux grands vases cylindriques de verre; dans l'un, on introduit quelques gouttes d'un sel de chaux dissous, et on laisse l'autre sans addition. L'effet est presque immédiat : sous l'influence du sel de chaux, l'argile se coagule, se floconne, de petits agrégats apparaissent, lentement ils descendent dans le liquide et après un quart d'heure forment au fond une couche de quelques millimètres

d'épaisseur, l'eau qui la recouvre est devenue transparente, c'est à peine si elle présente une teinte ambrée; dans l'autre vase au contraire, l'eau ne se clarifie pas, elle reste bourbeuse, conservant en suspension toute l'argile qu'on y a délayée.

On conçoit dès lors que cette argile, entraînée des couches superficielles, descende au travers des vides que présente une terre poreuse, en expulse l'eau, les bouche, et que l'approvisionnement d'eau soit diminué, mais que cet effet fâcheux ne se produise pas, si l'argile coagulée par le calcaire n'est plus entraînable.

Pour m'assurer que les choses se passaient bien ainsi, j'ai fait construire, en cuivre rouge, des cloches cylindriques terminées à la partie inférieure par une calotte sphérique munie d'un orifice d'écoulement; sur une des parois verticales on a foré trois ouvertures à l'aide desquelles on prend des échantillons de terre afin de déterminer l'eau qu'elle renferme. Pour soustraire ces cloches à l'échauffement par les rayons solaires, on les a logées dans des boîtes de bois, soutenues à une certaine hauteur par des pieds pour qu'on pût placer, au-dessous de l'orifice inférieur de la cloche, un flacon destiné à recueillir les eaux d'égouttement. Une de ces cloches a reçu 7 kilos d'une terre forte de la Brie, une autre un poids égal de la même terre additionnée de 5 grammes de chaux par kilogramme, puis on a exposé les deux terres à la pluie. Les prises d'échantillon après deux mois environ ont montré que la terre sans chaux ne renfermait en moyenne que 17,7 pour 100 d'eau, la terre chaulée en contenait 23,2; la prenière retenait en tout 1 333^{gr},8 d'eau, et en avait laissé écouler 280 centimètres cubes, la seconde en contenait 1 737^{gr}, 5 et n'avait fourni aucun écoulement.

Il est clair que le chaulage, en empêchant l'ameublissement de disparaître, en conservant la terre poreuse, y maintient un fort approvisionnement d'humidité; l'addition de la chaux aux terres fortes argileuses est donc très avantageuse, et les cultivateurs le savent depuis longtemps. Il n'en serait plus de même pour une terre légère, perméable et très filtrante; puisque l'eau la traverse aisément, c'est que les canaux d'écoulement sont larges, bien ouverts, les attractions capillaires qui retiennent l'eau dans les espaces étroits, s'y exercent mal... si nous chaulons, tous ces défauts s'exagèrent, l'argile se contracte, les canaux d'écoulement s'élargissent et, loin d'augmenter l'approvisionnement d'eau, nous avons chance de le restreindre.

La terre que je cultive à Grignon est plutôt légère que forte; c'est pendant les années pluvieuses que j'y obtiens les récoltes maxima, jamais on ne la chaule ou ne la marne; j'ai voulu cependant savoir ce que produirait sur cette terre un chaulage modéré : l'effet a été désastreux, la terre de la parcelle qui l'avait reçu a été gâtée pendant plusieurs années, les récoltes y ont beaucoup baissé.

Une longue expérience a appris aux praticiens sur quels sols, l'épandage des amendemens calcaires est avantageux, ils ne s'y trompent pas.

II. — ACTION DES AMENDEMENS CALCAIRES SUR LES PHOSPHATES ET LA POTASSE DU SOL

Quand on a sous les yeux l'analyse d'une terre arable, qu'on y voit, par exemple, qu'un kilogramme renferme un gramme d'acide phosphorique et autant de potasse, puis qu'après avoir multiplié par 4 millions, qui représentent approximativement le poids de la couche superficielle d'un hectare, on compare les nombres ainsi obtenus à ceux qui représentent les exigences des récoltes, on est étonné que les engrais soient efficaces. Une bonne récolte consomme de 60 à 100 kilos d'acide phosphorique ou de potasse, la terre en renferme souvent plus de 4 000 kilos, et cependant l'addition des engrais phosphatés est très souvent avantageuse et celle des engrais de potasse quelquefois.

Visiblement les phosphates du sol sont inertes, insolubles, inutilisables par les végétaux, au moins dans une large mesure, puisque, au stock énorme que le sol renferme, il est utile d'ajouter les 60 ou 70 kilos d'acide phosphorique soluble qu'amène une fumure de 400 à 500 kilos de superphosphates.

C'est qu'en effet les phosphates se présentent sous des formes très différentes les unes des autres; le phosphate de chaux, très répandu à la surface du globe, est parfois en masses dures, compactes, désignées sous le nom d'apatite, de phosphorite, parfois sous forme de noyaux noirâtres arrondis, ce sont les nodules, parfois enfin sous forme de sable; à tous ces états, il n'est que très légèrement soluble dans l'eau, même aiguisée d'acide carbonique; mais si, après avoir dissous ces phosphates minéraux à l'aide d'un acide énergique comme l'acide chlorhydrique, on sature cet acide par de l'ammoniaque ou de l'eau de chaux, on

voit apparaître un précipité gélatineux, floconneux, qui reste en suspension dans le liquide. A cet état, le phosphate de chaux est bien plus soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique que lorsqu'il se trouve à l'état compact. Les phosphates de peroxyde de fer ou d'alumine précipités ont également cette structure gélatineuse, et s'ils résistent à l'eau pure ou même chargée d'acide carbonique ou d'acide acétique, ils se dissolvent aisément dans l'acide citrique, qu'on suppose exister dans les poils absorbans des racines.

Tant que la terre renferme des phosphates gélatineux, elle soutient la végétation, mais cet état favorable est transitoire; en se desséchant, ces phosphates durcissent; en outre, l'acide phosphorique, d'abord uni à la chaux, l'abandonne pour se combiner aux oxydes de fer ou d'aluminium, et son assimilabilité diminue.

La terre constitue, en effet, un mélange complexe dont les divers élémens réagissent lentement les uns sur les autres; ils s'unissent, se séparent, se groupent ou s'isolent, de telle sorte qu'ayant introduit dans la terre une substance parfaitement déterminée, on en extrait, après quelques jours, une autre très différente de la première. J'en ai donné, il y a déjà plusieurs années, un exemple curieux : les végétaux terrestres dédaignent habituellement la soude; on n'en trouve guère que dans les plantes marines ou dans celles qui croissent sur le littoral. J'ai voulu savoir si cette absence de la soude dans la plupart des cendres végétales n'était pas due à la rareté qu'elle présente dans nos sols cultivés et si on ne réussirait pas à la faire pénétrer dans une plante qui n'en renferme pas d'ordinaire, en introduisant des sels de soude en quantités notables dans la terre où elle était enracinée. Je semai dans de la bonne terre de jardin, contenue dans de grands pots à fleurs, des haricots d'Espagne, puis, quand ils eurent pris un développement suffisant, je les arrosai avec une dissolution de sel marin ou chlorure de sodium. J'augmentai peu à peu la concentration des dissolutions jusqu'à les rendre mortelles, me disant que, si les haricots périssaient par l'addition de ces fortes doses de chlorure de sodium, je retrouverais ce sel dans les cendres, et que j'aurais ainsi la preuve que l'assimilation de la soude n'était pas impossible. Quand les haricots eurent séché, empoisonnés par ces arrosages d'eau salée, je les brûlai et soumis les cendres à l'analyse. Elles renfermaient une quantité notable de chlore, mais celui-ci, au lieu d'être uni au

sodium comme dans l'eau d'arrosage, était combiné à du potassium; mes haricots étaient morts d'une pléthore de chlorure de potassium. Le sel marin ajouté avait réagi sur le carbonate de potassium contenu dans la terre, le chlorure de potassium formé par double échange avait été absorbé à doses mortelles, tandis que le carbonate de sodium produit en même temps avait été complètement dédaigné; on n'en trouvait pas dans les cendres.

Je cite cet exemple pour faire voir que les substances ajoutées à la terre n'y persistent pas toujours sous leur forme primitive, mais contractent de nouvelles unions; je le cite surtout pour faire comprendre comment l'addition de la chaux favorise l'assimilation des phosphates du sol.

Il est facile dans le laboratoire de montrer ces transformations. Agissons d'abord sur des matières bien déterminées; dissolvons du phosphate de chaux gélatineux, dans de l'eau chargée d'acide carbonique, puis maintenons pendant quelques jours cette dissolution au contact d'oxydes de fer ou d'aluminium récemment précipités; ils s'emparent de l'acide phosphorique, le liquide n'en contient plus, la solubilité a disparu.

Mélangeons maintenant ces phosphates de fer ou d'aluminium à du carbonate de chaux dissous dans l'acide carbonique, la réaction inverse de la précédente se produit; l'acide phosphorique combiné de nouveau à la chaux se retrouve dans la dissolution. Il s'établit donc entre les bases contenues dans le sol, se disputant l'acide phosphorique, un état d'équilibre réglé par le poids des substances réagissantes; plus la quantité de chaux ajoutée à une terre, où l'acide phosphorique est inerte, sera considérable et plus il y aura de chances de le voir devenir assimilable.

Un cultivateur du Perche emploie les phosphates avec avantage; ils sont efficaces, mais leur effet est de courte durée, et il est conduit à en ajouter de nouveau, bien que les quantités déjà répandues soient infiniment supérieures à celles que les récoltes ont pu consommer; la terre étant très riche en oxyde de fer et pauvre en chaux, on conseille un chaulage; il réussit et les rendemens s'élèvent sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'acquisition de nouvelles doses de phosphates. Les amendemens calcaires arrachant l'acide phosphorique à son inertie, le rendant assimilable, étaient particulièrement précieux naguère, quand l'emploi des engrais phosphatés était encore très restreint.

Le carbonate de potasse contenu dans le fumier maintient aussi l'acide phosphorique en dissolution et rend souvent inutile l'acquisition des superphosphates; c'est ainsi qu'au champ d'expériences de Grignon, où nous fumons copieusement, ils n'exercent pas d'action sensible, mais si on cesse de répandre du fumier de ferme, l'acide phosphorique du sol devient inerte et les superphosphates montrent alors une admirable efficacité. Quelques-unes des parcelles du champ d'expériences sont restées sans engrais depuis 1875, époque à laquelle ont commencé les observations; or, il y a quelques années, les récoltes baissèrent sur ces parcelles. A l'analyse, on reconnut que la proportion d'humus avait beaucoup diminué et je pensai qu'il fallait attribuer à sa disparition l'affaiblissement des rendemens; toutefois, pour être certain qu'aucune autre cause n'était intervenue, je répandis sur la moitié d'une parcelle garnie d'un maigre trèfle, du superphosphate de chaux; l'effet ne fut pas sensible et je ne songeais plus guère à cette addition, quand l'année suivante, elle exerça une influence extraordinaire sur un blé qui avait succédé au trèfle (1). En calculant à l'hectare, on recueillit, sur la partie qui n'avait pas été phosphatée, 8 quintaux de grains et 24 quintaux sur celle qui avait reçu le superphosphate.

A l'analyse, la portion restée sans addition accusa encore 1 gramme d'acide phosphorique par kilogramme, mais les acides faibles ne dissolvaient rien; l'acide phosphorique avait pris cette forme qui lui enlève toute utilité. Ainsi quand les amendemens calcaires, ou le carbonate de potasse du fumier, ne le ramènent pas à l'état de combinaison soluble, il faut faire intervenir les engrais phosphatés.

En résumé, pour que les racines puissent s'emparer des phosphates, il faut que ceux-ci présentent cette forme gélatineuse sous laquelle ils sont facilement solubles dans l'eau aiguisée d'acide faible; l'acide phosphorique soluble des superphosphates, saturé par les bases du sol, y arrive rapidement, de là son efficacité. Peu à peu, cependant, dans une terre abandonnée à elle-même, l'assimilabilité disparaît, les phosphates deviennent inertes, et ne sont utilisables de nouveau que sous l'influence d'une action extérieure, sous celle du carbonate de potasse du fumier, sous celle du carbonate de chaux de la marne, ou de la

(1) On a pris une photographie de cette parcelle; elle est reproduite dans mon *Traité de Chimie agricole*, p. 420.

chaux encore caustique au moment des chaulages, et comme l'acide phosphorique est nécessaire à la vie végétale, que de son abondance ou de sa rareté découlent les grands rendemens ou les maigres récoltes, l'épandage des amendemens calcaires, en le réveillant de sa torpeur, a exercé longtemps, sur la fertilité des terres parcimonieusement fumées, une action décisive, amoindrie aujourd'hui par l'emploi de plus en plus fréquent des engrais phosphatés.

La chaux favorise-t-elle l'assimilation, par les végétaux, de la potasse contenue dans le sol? Nous ne le savons encore qu'assez mal. Quand on lave une terre avec une petite quantité d'eau, on n'extrait que très peu de potasse et on serait tenté, au premier abord, de croire que cette base est engagée dans des combinaisons insolubles; mais, si on procède à des lavages multipliés en y employant, par exemple, un poids d'eau dix fois supérieur à celui de la terre, on extrait, en général, une quantité de potasse notable. La potasse est donc soluble, mais retenue par une propriété fort curieuse, que présentent surtout les terres argileuses chargées d'humus, la propriété absorbante; si en effet, on fait filtrer sur une terre de cette nature une dissolution étendue de carbonate de potasse dont le *titre* ait été déterminé avec soin, on trouve dans le liquide d'égouttement qui a traversé la terre, une quantité de potasse beaucoup moindre que celle qu'il renfermait primitivement; elle a été retenue comme le serait la matière colorante du vin rouge, ou les matières brunes qui apparaissent pendant l'extraction du sucre des betteraves, par du noir animal. La chaux, en coagulant l'argile, en précipitant l'humus, amoindrit-elle ces propriétés absorbantes? c'est ce que nous ne savons encore que très imparfaitement.

La potasse est au reste si répandue dans les terres argileuses, les engrais potassiques y réussissent si rarement, qu'il n'y a pas lieu d'insister sur l'influence qu'exercent les amendemens calcaires sur la potasse des terres arables; il convient, au contraire, de rappeler que la chaux permet de cultiver avantageusement des terres stérilisées par la présence du sulfate de fer, matière vénéneuse pour les végétaux, qui apparaît parfois par oxydation de la pyrite blanche (1).

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1898.

III. — LE CHAULAGE ET LA CULTURE DES LÉGUMINEUSES

Si, malgré l'emploi sans cesse croissant d'engrais commerciaux, le fumier de ferme reste la base de nos fumures, son abondance avait encore plus d'importance naguère, quand il devait seul soutenir nos récoltes. Sa production dépend naturellement du nombre des animaux entretenus et celui-ci de la quantité des fourrages disponibles. Pendant des siècles, le bétail n'a vécu que de l'herbe des prairies naturelles, à laquelle la paille des céréales apportait un maigre appoint. Or, la prairie de graminées, surtout formée de plantes à courtes racines, ne prospère que là où l'eau est abondante dans les couches superficielles; elle ne s'établit avantageusement que dans les vallées, et les cultivateurs des plateaux ont souffert longtemps de la pénurie des fourrages, entraînant la parcimonie des fumures.

Ces conditions fâcheuses ne disparurent qu'à la fin du XVIIIe siècle, quand, peu à peu, on consacra aux prairies artificielles des surfaces de plus en plus étendues; la luzerne, le trèfle, le sainfoin qui les composent, portent des racines assez longues pour aller puiser dans les profondeurs du sous-sol l'eau qui y fait rarement défaut. Dès lors, les ressources fourragères devinrent abondantes, même dans les exploitations qui ne possédaient pas de prairies naturelles; en effet un hectare de prairie artificielle fournit annuellement de 5 à 10 tonnes de foin, très nutritif; les animaux devinrent plus nombreux, les fumures plus copieuses, et les rendemens s'élevèrent.

Ce n'est pas seulement, au reste, parce que les légumineuses des prairies artificielles fournissent au bétail un aliment substantiel que leur extension a donné à l'agriculture européenne une puissance de production qu'elle n'avait jamais connue, c'est, en outre, parce que les légumineuses méritent absolument le nom de plantes améliorantes que les cultivateurs leur ont donné depuis longtemps. Ils ont reconnu qu'après le défrichement d'une prairie artificielle on obtenait, sans nouvelle fumure, une et même deux récoltes de céréales. Au commencement du XVIIe siècle, Olivier de Serres écrivait déjà, en parlant du sainfoin, qu'il nomme esparcette comme on le fait encore dans le midi de la France : « L'esparcette vient gaiement en terre maigre, et laisse certaine vertu engraissante, à l'utilité des bleds qui ensuite y sont semés. »

La culture des légumineuses est donc extrêmement avantageuse, et les pays qui ne peuvent l'entreprendre sont privés d'une précieuse ressource; or, s'il existe quelques espèces de légumineuses qui vivent sur les sols schisteux ou granitiques, si l'ajonc épineux croît en Bretagne où il rend de grands services, il est bien loin de fournir une masse de matière végétale comparable à celle qu'on obtient d'une luzerne, ou d'un trèfle, qui ne prospèrent que là où le calcaire ne fait pas défaut. On n'a pu établir de prairies artificielles sur les terres qui en sont privées, que du jour où, les chemins de fer étant construits, à bas prix la chaux leur arriva. Elle y fit éclore, pendant quelques années, une admirable prospérité; dans la Sarthe et la Mayenne, on entreprit avec un plein succès la culture du trèfle; la vente de sa graine donna de si gros profits, que les deux tiers du pays furent employés à la produire; rapidement, les cultivateurs s'enrichirent; éblouis par les brillans progrès que la chaux avait déterminés, ils crurent qu'elle suffisait à tout. Malheureusement, il n'en est pas ainsi; peu à peu, les récoltes de trèfle furent moins abondantes, puis, plus tard, la terre se trouva complètement incapable de porter la plante qui y avait crû naguère avec une extrême vigueur.

Ces faits bien constatés soulèvent deux questions intéressantes à discuter : Pourquoi les prairies artificielles ne peuvent-elles s'établir dans les contrées où manque le calcaire, que lorsqu'on l'y apporte? Pourquoi la chaux, si avantageuse à la culture du trèfle, pendant les premières années de son emploi, n'exerce-t-elle plus ensuite aucune action utile? Pour répondre, il est nécessaire de rappeler brièvement le mode d'alimentation très particulier des légumineuses.

On les nomme plantes améliorantes, parce qu'elles utilisent à leur profit l'azote atmosphérique. Nous avons sur ce sujet des expériences chiffrées ; une terre renfermant par kilogramme $1^{gr},45$ d'azote combiné porte une culture de trèfle; à l'analyse, on trouve que les plantes récoltées sur un hectare renferment $69^{kg},15$ d'azote; il semblerait que la terre dût être appauvrie de l'azote utilisé par les végétaux. Point; elle renferme, après que le trèfle a été enlevé, $1^{kg},57$ par kilogramme; elle s'est donc enrichie; visiblement l'azote atmosphérique est intervenu.

Le mécanisme de sa fixation dans le sol a été découvert par M. Berthelot; elle est due à l'activité de bactéries qui pullulent dans la terre et qu'on cultive facilement dans le laboratoire. En

détruisant la matière organique dissoute dans le liquide, où elles ont été ensemencées, elles mettent en jeu une énergie suffisante pour entraîner en combinaison l'azote gazeux. C'est à une réaction analogue qu'est due sa fixation par les légumineuses; les bactéries sont logées dans des nodosités de grosseurs variables, qu'on aperçoit sans peine sur les racines des pois, des haricots, du trèfle ou de la luzerne. En étalant sur une lame de verre le liquide obtenu en écrasant une de ces nodosités, on le voit au microscope rempli de bactéries nombreuses et agiles. Les bactéries des nodosités sont les agens de la fixation de l'azote atmosphérique; un des travailleurs de l'Institut Pasteur, M. Mazé, les a cultivées dans des milieux liquides qui se sont enrichis d'azote; mais, cet enrichissement est toujours la rançon de la destruction par combustion lente d'une matière organique. Elle est fournie aux bactéries logées dans les nodosités par l'activité de la légumineuse hospitalière, qui l'élabore dans ses cellules à chlorophylle, puis l'envoie par des vaisseaux descendant jusqu'aux nodosités, où les microrganismes s'en nourrissent. Il y a donc *symbiose*, vie commune entre la plante verte et les bactéries. Grâce aux alimens qu'elles reçoivent, elles produisent des matières azotées, en utilisant à leur élaboration l'azote atmosphérique; ces matières azotées, résorbées par la légumineuse, lui servent à constituer les albuminoïdes de ses feuilles, puis de ses graines.

Ce serait une erreur de croire que les légumineuses ne peuvent vivre qu'autant qu'elles portent sur les racines des nodosités à bactéries; elles ont d'autres modes d'existence et nous y reviendrons plus loin, mais il semble bien qu'elles ne méritent le nom de plantes améliorantes, fixatrices d'azote, qu'autant que la symbiose s'établit entre elles et ces bactéries.

La présence des nodosités sur les racines de l'ajonc épineux, montre que les terres des landes ne sont pas impropres à la vie des bactéries, mais d'après M. Mazé, celles qui vivent sur les légumineuses des sols siliceux, sont différentes de celles qui se fixent sur les plantes des sols calcaires. Les microrganismes de l'ajonc ne se fixeraient pas sur le trèfle ou la luzerne, et en effet, en Bretagne, le trèfle qui apparaît parfois au milieu des touffes d'ajonc, reste chétif, et n'atteint jamais un développement normal; d'où cette conséquence, que le chaulage des terres des landes présente cette haute utilité de créer aux microrganismes qui vivent sur les racines du trèfle ou de la luzerne un milieu favorable à leur propagation.

La composition du milieu dans lequel on cherche à établir une fermentation exerce, en effet, une influence décisive sur son activité : la fermentation alcoolique exige un milieu légèrement acide, la fermentation forménique qui apparaît dans le fumier de ferme, des liquides très alcalins ; s'ils deviennent acides, au lieu de gaz des marais, on recueille de l'hydrogène. On conçoit donc que les bactéries de l'ajonc épineux adaptées à un sol acide, disparaissent quand ce sol est chaulé, et soient remplacées par celles qui s'accommodent du calcaire ; or, comme ce sont précisément ces microrganismes du calcaire qui s'installent sur les racines du trèfle et de la luzerne et les approvisionnent d'azote, les plantes des prairies artificielles prospèrent là où naguère l'absence de calcaire rendait leur culture impossible.

La réussite des prairies artificielles est donc liée à la présence dans le sol des bactéries productrices de nodosités, capables de symbiose avec le trèfle ou la luzerne, et, si leurs germes n'existent pas dans le sol qui doit porter ces cultures, il y aura grand avantage à les introduire. Cette inoculation a été tentée avec succès; il y a une dizaine d'années, M. Saldfeld a répandu sur une terre tourbeuse, préalablement chaulée et additionnée de phosphates et de sels de potasse, de la terre provenant d'un champ où de la vesce et des féverolles donnaient habituellement de bonnes récoltes. On recueillit sur les parcelles ainsi traitées un poids de vesce et de féverolles double de celui que fournirent les parcelles voisines où l'épandage de la terre n'avait pas eu lieu. S'appuyant sur cette expérience et sur l'hypothèse que la symbiose entre légumineuse et bactérie est très étroite, qu'à chaque espèce de légumineuse correspond une bactérie spéciale, un physiologiste allemand, M. Nobbe, a essayé de faire passer dans la pratique agricole l'épandage de ces germes de bactéries. Il a mis dans le commerce, sous le nom de *nitragine*, une sorte de gelée végétale, facile à liquéfier dans l'eau tiède, renfermant les germes des diverses bactéries obtenues par des cultures pures de ce qu'il croit être des espèces distinctes. Veut-on semer du trèfle, on imprègne la graine des germes des bactéries spéciales au trèfle, espérant assurer ainsi la symbiose et par suite l'abondance de la récolte. Les agronomes ont suivi avec le plus vif intérêt, cette hardie tentative de faire entrer le commerce des bactéries dans les usages journaliers. Malheureusement, les essais n'ont pas réussi, en général le mélange de la nitragine aux graines à

semer, ou son épandage sur le sol n'augmentent pas les récoltes. Et, en effet, l'hypothèse de M. Nobbe que la symbiose ne s'établit qu'entre espèces parfaitement déterminées, est inexacte; M. E. Bréal a vu, depuis longtemps déjà, un lupin blanc, inoculé avec une goutte du liquide pris dans une nodosité de luzerne, croître, fleurir, mûrir ses graines, tandis que, dans le même sable, un lupin non inoculé périssait rapidement; on réussit la culture de ces mêmes lupins blancs, celle de la vesce sur des terres qui depuis des années n'ont porté ni lupin, ni vesce; d'où cette conclusion, appuyée par de nombreuses expériences exécutées par M. Mazé, qu'une espèce de bactéries vivant sur une légumineuse de sols calcaires convient à beaucoup d'autres plantes de la même famille, ayant le même habitat. Il n'y aurait en réalité que deux grandes familles de bactéries productrices de nodosités, celles des terres calcaires et celles des sols dépourvus de chaux.

L'ensemencement des bactéries des sols calcaires n'est même pas nécessaire pour faire réussir les légumineuses en terrains schisteux ou granitiques, le chaulage suffit. On sait, en effet, qu'aussitôt qu'il a eu lieu, le petit trèfle blanc, qui ne se rencontre guère dans les prairies naturelles de ces sols acides, y apparaît spontanément, et on conçoit que, si le vent est capable de transporter des graines, il l'est encore bien davantage de disséminer les germes invisibles des fermens; le moindre nuage de poussières en entraîne des millions, et aussitôt que graines et germes trouvent un milieu favorable, ils s'y installent et s'y propagent.

Ce n'est donc pas à l'épandage de nouveaux fermens qu'est dû le succès, mais à la création d'un milieu où ils puissent se répandre; et c'est précisément parce qu'après le chaulage les terres des landes sont devenues aptes à se peupler des bactéries de la luzerne ou du trèfle que les prairies artificielles ont pu s'y établir et faire passer le pays de la misère à la prospérité.

Avant d'abandonner l'étude de l'influence qu'exercent les amendemens calcaires sur la culture des légumineuses, il nous reste à discuter les causes qui ont amené, dans la Sarthe et la Mayenne, la disparition du trèfle, qui sous l'influence du chaulage y avait donné de brillantes récoltes. On n'a pas manqué de rappeler à ce propos le fameux dicton : « La chaux enrichit le père et ruine les enfans. » S'applique-t-il justement à cette culture du trèfle, d'abord luxuriante, ensuite misérable? Et si après quelques années elle n'a plus donné de bénéfices, est-ce bien à l'em-

ploi exagéré de la chaux que l'échec est dû? Pour le savoir, il convient de suivre la culture des légumineuses, sur un sol où la chaux n'est pas répandue, car si, après quelques années, ces plantes dépérissent, on ne pourra pas lui attribuer leur disparition.

Or, il est bien connu que les prairies artificielles ne sont pas des prairies permanentes; après deux ans, un trèfle est envahi par les graminées et doit être retourné; un sainfoin dure trois ans, une luzerne cinq; si on ne défriche pas, on voit la pièce se couvrir de graminées grossières, de plantes diverses, et la luzerne disparaître peu à peu. L'expérience enseigne, en outre, qu'il est tout à fait inutile de réensemencer en luzerne ou en sainfoin, un champ qui vient de porter l'une ou l'autre de ces deux espèces; les graines germeront, mais les jeunes plants ne pourront prendre possession du terrain; et bientôt on en trouvera à peine quelques pieds noyés au milieu des mauvaises herbes.

A Rothamsted, sir J. B. Lawes et sir H. Gilbert ont maintenu du blé sur la même pièce, depuis cinquante-cinq ans; on distribue indifféremment du fumier ou des engrais chimiques, les rendemens varient avec les conditions météorologiques, et si la saison est favorable, la récolte est actuellement aussi bonne qu'à l'origine. Il est bien loin d'en être ainsi du trèfle; sa culture continue est impossible, ou au moins, elle ne se maintient que dans des conditions très spéciales; il existe, à Rothamsted, une petite plate-bande de jardin sur laquelle le trèfle croît depuis trente ans, et cette réussite est due à la richesse en matières organiques de ce sol, où les jardiniers ont prodigué les fumures.

Quand on compare les cultures de légumineuses installées dans du sable additionné d'engrais minéraux, de délayure de terre, de façon que les racines se couvrent de nodosités, à celles qu'on obtient dans de bonnes terres enrichies par d'abondantes fumures au fumier de ferme, on reste convaincu que les légumineuses n'acquièrent un développement complet que dans les sols où les matières humiques sont abondantes.

Celles que le trèfle ou la luzerne utilisent ne paraissent se former aux dépens des débris végétaux, attaqués par les bactéries oxydantes du sol, qu'avec une certaine lenteur, et quand elles sont consommées, la prairie artificielle dépérit, elle est envahie par les graminées qui n'ont pas les mêmes exigences : ces matières humiques s'accumulent inutilisées dans les sols où l'absence de chaux empêche la création des prairies artificielles. Si l'on

chaule et qu'on ensemence du trèfle, il devient luxuriant; en effet, le milieu est favorable à la propagation des bactéries fixatrices d'azote et la plante trouve en outre la matière organique qui lui sert d'aliment. Pendant plusieurs années, cette prospérité se maintient, jusqu'à ce que l'approvisionnement de matière humique soit consommé; lorsqu'il l'est, les récoltes s'amoindrissent, mais l'épuisement du sol n'est pas dû à la chaux, il est dû à la plante, qui n'a crû que parce qu'on a chaulé. L'épandage des amendemens calcaires n'a été qu'indirectement cause de l'épuisement du sol; la cause directe, c'est la légumineuse, et on en est convaincu quand on voit, après quelques années d'existence, les prairies artificielles dépérir, sans que le chaulage ait été pratiqué. Est-ce à dire cependant que la chaux ne contribue pas à cet épuisement du sol, et que, même en l'absence de légumineuses, une terre chaulée ne s'appauvrisse pas plus qu'une autre qui n'a rien reçu? C'est là ce que nous allons maintenant discuter.

IV. — ACTION DES AMENDEMENS CALCAIRES SUR LES MATIÈRES AZOTÉES

Une bonne terre arable renferme de 1 à 2 millièmes d'azote appartenant à des matières organiques; un hectare de 4000 tonnes contient donc de 4000 à 8000 kilos d'azote combiné, et bien que nos plus fortes récoltes n'exigent que 100 à 150 kilos d'azote, nous sommes contraints pour les obtenir d'employer des engrais azotés. Leur efficacité démontre clairement que l'humus est inerte et ne fournit pas, en temps utile, les doses d'ammoniaque ou de nitrates qui nous sont nécessaires.

Peut-on hâter ces métamorphoses à l'aide des amendemens calcaires? On l'a cru, et Boussingault a consacré à cette étude un long mémoire. Il a cherché comment la chaux caustique attaquait la matière azotée de la terre, et il a été étonné de reconnaître que cette attaque ne produisait que de petites quantités d'ammoniaque et pas du tout de nitrates. Il solubilisait, et cette fois à l'état d'acide nitrique, plus d'azote en mélangeant la terre à une forte proportion de sable qu'en y ajoutant de la chaux.

On sent très bien, en relisant le mémoire de Boussingault, que ces résultats le surprennent, et ils étaient, en effet, inexplicables avec les connaissances acquises, au moment où il exécutait ces recherches. Elles datent de 1859, au moment où Pasteur commençait à peine l'admirable série de travaux qui ont éclairé tant

de phénomènes, restés jusque-là dans une profonde obscurité. La formation de l'ammoniaque, à l'aide de la matière azotée de la terre, la fixation de l'azote atmosphérique, la nitrification, sont dus à des actions microbiennes; la chaux vive employée par Boussingault tuait tous les fermens du sol, et dès lors, l'ammoniaque qu'il obtenait en petites quantités, était formée par simple action chimique, moins énergique à la température ordinaire que ne l'est le travail des bactéries. C'est ce qu'ont reconnu MM. Muntz et Condom, qui, étudiant la formation de l'ammoniaque dans le sol, en ont obtenu davantage en maintenant leurs terres humides, de façon à favoriser le travail des bactéries, que Boussingault n'en avait recueilli, en agissant violemment par le chaulage.

La chaux caustique n'est pas favorable aux microrganismes; tant qu'elle conserve sa causticité, elle empêche la nitrification et même la formation des nodosités sur les racines des légumineuses; mais elle est bien moins funeste dans les sols en place que dans les flacons employés par Boussingault. Exposée à l'air, rapidement elle se carbonate, perd sa causticité et après quelques temps, de nuisible devient favorable. C'est ainsi que les nitrates n'apparaissent dans les sols schisteux, sablonneux, dans les terres de landes, qu'après l'épandage des amendemens calcaires.

On en saisit aisément la raison, à l'aide de quelques expériences de laboratoire. On introduit dans une fiole du sulfate d'ammoniaque en dissolution étendue, un peu de phosphate de potasse, nécessaire à tous les fermens figurés, et quelques gouttes d'un liquide en pleine fermentation nitrique; l'air pénètre facilement dans la fiole, simplement obturée par un tampon d'ouate, de façon à retenir les fermens étrangers; on maintient à l'étuve à 25°, température très favorable, et cependant le sulfate d'ammoniaque persiste sans changement; les nitrates n'apparaissent pas; ils se forment aisément, au contraire, dans une fiole toute semblable, renfermant les mêmes matières, exposée à la même température, mais dans laquelle on a introduit quelques décigrammes de carbonate de chaux; le premier liquide présente une réaction acide, le carbonate du second la rend légèrement alcaline, et cette différence de réaction suffit pour arrêter ou favoriser la nitrification. Les organismes qui la provoquent ne vivent que dans un milieu neutre ou très faiblement alcalin; au début, ils agissent sur l'ammoniaque du sulfate, brûlent cette ammoniaque et en forment des acides nitreux ou nitrique; en outre, l'acide sulfurique est mis

en liberté, un papier bleu de tournesol plongé dans le liquide rougit : les traces d'acides libres ainsi formés arrêtent le travail des fermens. Quand, au contraire, on a introduit du carbonate de chaux, les acides azoteux, azotique produits, l'acide sulfurique séparé de sa combinaison s'emparent de la chaux du carbonate, se saturent, dégageant de l'acide carbonique qui dissout le carbonate de chaux ajouté en excès, et donne au liquide la réaction légèrement alcaline favorable.

De ces faits se déduit nettement l'utilité du chaulage des terres de landes; les débris végétaux qui s'y accumulent ne s'y brûlent que très incomplètement; leur combustion lente donne de l'acide carbonique, de l'acide acétique, et aussi ces corps bruns désignés sous le nom d'acides humiques; quand on délaie dans l'eau ces terres de landes, elles présentent une réaction nettement acide, la nitrification ne peut s'y établir.

MM. Muntz et Girard ont introduit, dans une terre acide de Bretagne, les engrais azotés qui habituellement sont rapidement attaqués par les fermens et fournissent des nitrates par la transformation de leur azote : du sang desséché, des débris de cornes, du sulfate d'ammoniaque même; il n'y a pas eu production de nitrates; ceux-ci n'ont apparu que lorsque cette terre a été marnée. C'est bien en neutralisant l'acidité du sol que la marne a été favorable, car le fumier qui renferme toujours des carbonates de potasse et d'ammoniaque, capables de donner au sol la réaction alcaline favorable à l'activité des fermens nitriques a fait apparaître des nitrates dans la terre acide non marnée; ils ont apparu encore après un apport de luzerne verte, qui, en se décomposant dans le sol, produit aisément de l'ammoniaque en quantités suffisantes pour neutraliser les acides du sol.

Qui a vu au printemps un blé jaunâtre, clair, souffreteux, devenir en une quinzaine de jours vert foncé, vigoureux, par l'épandage du nitrate de soude, ne doutera pas qu'une terre impuissante à former cette admirable matière fertilisante, ne soit en quelque sorte transformée, quand elle acquiert cette propriété; les amendemens calcaires la lui donnent, et la rendent capable de porter les plantes des terres fertiles : blé et betterave.

Une terre qui nitrifie bien possède un des facteurs dominans de la fertilité; mais si elle est devenue apte à fournir d'excellentes récoltes, elle est exposée aussi à de grandes pertes : en effet, une fois les fermens nitriques à l'œuvre, ils travaillent tant que

les conditions qui favorisent leur activité sont réunies et notamment pendant les automnes chauds et humides; or, à ce moment, les terres qui ont porté du blé sont découvertes, et les nitrates qui s'y forment, entraînés par les eaux dans les profondeurs du sous-sol, y filtrent aisément sans être retenus; ils gagnent les ruisseaux, les rivières et l'Océan, et la terre s'appauvrit. C'est précisément pour éviter ces déperditions que je prône depuis plusieurs années les cultures dérobées d'automne, qui, rejetant dans l'atmosphère par leur transpiration les eaux de la pluie, dessèchent le sol, retardent la nitrification et diminuent, à la fois, la fraction des eaux tombées qui gagnent les drains et la formation des nitrates qu'elles entraînent.

Le chaulage, le marnage, sources de prospérité, peuvent donc être aussi à la longue une cause d'appauvrissement. Sans calcaire la terre ne donne pas de nitrates; la transformation de la matière azotée s'arrête à l'ammoniaque et celle-ci ne se perd pas; elle persiste dans le sol, on ne la trouve pas dans les eaux de drainage; elle n'a pas la mobilité des nitrates, et l'épuisement ne se produit pas. Si le chaulage y contribue, ce n'est pas qu'il produise la décomposition de toute la matière azotée de la terre : Boussingault nous a montré qu'il ne provoque l'apparition que de faibles quantités d'ammoniaque, et M. André récemment n'a pas trouvé que la marne en produisît; cette première transformation de la partie la plus attaquable de la matière azotée de la terre se fait sous l'influence des fermens oxydans, et rien ne démontre jusqu'à présent que les amendemens calcaires favorisent cette première action; mais ils provoquent la transformation de l'ammoniaque une fois formée, en une substance assimilable ou entraînable; dans une terre calcaire, toute l'ammoniaque formée est utilisée ou perdue, car elle est rapidement nitrifiée; dans une terre non calcaire, elle est médiocrement utilisée, mais si elle ne l'est pas, elle persiste dans le sol.

C'est sans doute ainsi qu'il faut concevoir les dictons qui mettent en garde contre les abus du chaulage : « la chaux enrichit le père et ruine les enfans », ou encore :

Qui chaule sans fumer,
Se ruine sans y penser.

L'emploi de la chaux est dangereux, parce qu'il donne à la petite fraction de la matière azotée qui, après avoir été attaquée par

les fermens oxydans, est devenue transformable en ammoniaque, la forme mobile entraînable de nitrates. On conçoit que cette matière azotée, qui ne se forme que lentement par transformation de l'humus, peu abondante par conséquent, soit rapidement dissipée si elle n'est pas renouvelée par les fumures, et qu'une terre qui ne reçoit d'autre amendement que de la chaux ou de la marne, se trouve après quelque temps dépouillée de son humus attaquable, et devienne momentanément stérile. Si par des fumures régulières on rétablit la teneur du sol en matières azotées, capables de fournir de l'ammoniaque, puis des nitrates, le chaulage n'a plus les inconvéniens qu'il présente quand il n'est pas accompagné de l'épandage du fumier de ferme.

Au moment où l'emploi des amendemens calcaires se propagea dans l'ouest de la France, on n'avait aucune idée des réactions qui se produisent dans le sol; en voyant de brillantes récoltes suivre l'épandage de la chaux, on supposait naturellement qu'elles étaient dues à la chaux elle-même, on ne se doutait pas que cette base se borne à mobiliser les réserves azotées du sol et qu'en ne les rétablissant pas, on arriverait à l'épuisement.

Par empirisme, on était arrivé cependant à un emploi très rationnel de la chaux et du fumier; on faisait et on fait encore un mélange de chaux, de fumier et de terre. On a beaucoup combattu autrefois cette manière d'opérer, et si, en effet, on se bornait à mélanger le fumier à la chaux, on ferait de très mauvaise besogne, car on volatiliserait en pure perte l'ammoniaque du fumier, mais ce n'est pas ainsi qu'on opère. A la chaux et au fumier on ajoute de la terre; son rôle est double; d'une part, elle retient l'ammoniaque, et de l'autre, elle apporte les fermens nitrifians; quand, après quelques semaines, la chaux a perdu sa causticité, le milieu est devenu favorable à la nitrification; on l'excite en *recoupant* la masse à la bêche; on en mélange ainsi toutes les parties, on les aère, et après quelques mois on répand sur le sol une terre imprégnée de nitrates qui exercent leur action fécondante habituelle.

Le chaulage est particulièrement utile au moment où il s'agit de mettre en culture des terres de landes abandonnées depuis des siècles à la végétation spontanée; sous son influence, la flore de ces terres stériles se transforme. Les plantes qui couvrent les terrains siliceux sont différentes de celles qui croissent sur les terrains calcaires; on en voit un exemple frappant en sortant de

Versailles par les chemins de fer qui se dirigent vers l'Ouest. Entre Versailles et Saint-Cyr, se trouve un lambeau de terrain siliceux; il est très étroit, mais pendant quelques centaines de mètres, les bois sont presque exclusivement composés de châtaigniers, les terrains vagues couverts de bruyères, de genêts et d'ajoncs; un peu plus loin, toutes ces espèces ont disparu, on a regagné les terres calcaires.

Quand on apporte de la chaux sur une terre siliceuse, on crée un milieu absolument défavorable aux plantes qui la couvrent, très propice, au contraire, aux espèces récemment introduites, et dans le combat pour la vie qu'elles se livrent, ces dernières sont rapidement victorieuses. En quelques années, la flore a changé; elle change parce que les conditions d'alimentation végétale ont été profondément modifiées, et elles le sont surtout parce que les organismes qui préparent ces alimens, adaptés aux terrains calcaires, ont remplacé ceux des terres acides; les bactéries à nodosités du trèfle ou de la luzerne remplacent celles des ajoncs ou des lupins; les fermens nitriques entrent en jeu et donnent aux plantes exigeantes des terres fertiles, blé ou betterave, une vigueur qui leur permet de se substituer au seigle ou au sarrasin.

La fertilité est liée à l'abondance de l'humidité, qui n'est assurée que dans une terre ameublie : les amendemens calcaires maintiennent cet ameublissement; elle est liée à la facile assimilation des phosphates, les amendemens calcaires la favorisent; elle est liée surtout à la présence dans le sol des fermens producteurs de nodosités, des fixateurs d'azote, des fabricans de nitrates, et ces derniers, les plus utiles puisqu'ils mettent en œuvre les matériaux préparés par les autres, ne se propagent que dans un milieu calcaire, et on conçoit dès lors que l'épandage très ancien de la marne, plus récent de la chaux, ait souvent augmenté, parfois créé la prospérité agricole.

P.-P. Dehérain.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

On ne sait pas encore si les Chambres seront réunies le 7 novembre, ou le 14, ou à une date plus éloignée. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de ce retard anormal, qui témoigne à la fois du peu d'empressement du ministère à se retrouver en présence de ses juges constitutionnels, et de la parfaite indifférence du pays. Tout le monde a l'impression que nos affaires vont mal, mais que le retour du Parlement ne les améliorera pas : la grande difficulté, aujourd'hui, est de trouver où placer un reste de confiance. La présidence de la République est inerte, les Chambres sont à la fois bruyantes et impuissantes, et quant au ministère, nous n'en avions pas encore eu d'aussi équivoque : il est impossible de savoir ce qu'il est, et où il va. Il fut un temps, qui n'est pas encore très éloigné, où l'on voyait dans le Sénat une sorte d'ancre de salut. C'était une Chambre vraiment conservatrice, et en même temps très ferme et très résolue. Elle l'a montré deux fois en dix ans, une première fois en nous débarrassant du césarisme sous la forme d'un général d'aventure, et une seconde en nous débarrassant du radicalisme sous la forme d'un ministère qu'un caprice présidentiel avait voulu prendre à l'essai. Nous ne savons pas si, aujourd'hui, le Sénat serait capable de rendre les mêmes services. Il est bien changé ; le ton de ses débats n'est plus le même; sa composition s'est modifiée. Mais, quel que soit le Sénat actuel, nous avons un motif de plus de ne pas trop compter sur lui avant quelque temps : c'est qu'il s'appelle la Haute-Cour, et qu'à ce titre, il va être complètement absorbé par la grande affaire du complot ou de l'attentat qui a mis, paraît-il, la République à deux doigts de sa perte. Depuis la Conspiration des Poudres, à Londres, on n'avait rien vu de pareil.

Il ne faut donc pas, pour le moment, faire grand fond sur lui; il est occupé ailleurs. Reste la Chambre: avant tout, elle aura des comptes à demander au ministère, et il est probable que la session extraordinaire commencera par un certain nombre d'interpellations.

On pourra sans doute en ajourner plusieurs, et les mettre à la suite. Mais il y en a au moins une, qui comprendrait, si on voulait, la plupart des autres, dont l'urgence est incontestable : elle doit porter sur la politique générale du ministère. Si le ministère n'en sentait pas le besoin, il serait seul dans ce cas.

Lorsqu'il s'est formé, on ne s'est pas montré pour lui très difficile. Une question, alors, dominait toutes les autres et semblait même les remplacer; l'affaire Dreyfus n'était pas terminée; le procès définitif allait s'ouvrir devant le conseil de guerre de Rennes. Si le ministère n'a pas exprimé d'opinion collective sur le fond de l'affaire, celle de chacun de ses membres était connue; mais on ne s'en préoccupait pas beaucoup. On était convaincu, et les faits l'ont prouvé, qu'il ne chercherait pas à influencer le conseil de guerre, et que, s'il cherchait à le faire, il n'y réussirait pas. La force des choses, telle qu'elle devait ressortir de l'arrêt final, était si impérative qu'il était impossible de ne pas s'y soumettre. M. Waldeck-Rousseau était donc libre de composer son cabinet comme il le voulait, avec la certitude que la Chambre lui ferait crédit sans y regarder de trop près, qu'il atteindrait ainsi les vacances et qu'il avait, par conséquent, quatre ou cinq mois d'existence assurée. Il lui a plu de faire le ministère qu'on sait. La surprise a été extrême, mais on a passé outre. Les ministres disaient d'ailleurs à qui voulait les entendre qu'ils étaient les premiers à reconnaître, pour eux, l'impossibilité de vivre longtemps. Il s'agissait seulement de traverser un moment difficile, périlleux même, à les entendre, et, pour cela, il avait paru nécessaire de faire appel au parti républicain tout entier, depuis MM. Decrais et Caillaux d'un côté, jusqu'à MM. Baudin et Millerand de l'autre. C'était la coalition la plus paradoxale qu'on eût encore vue : aussi devait-elle être provisoire, aider la République à traverser un défilé inquiétant, et se dissoudre aussitôt après. L'idée de gouverner, c'est-à-dire d'arrêter un programme déterminé et de l'appliquer, avec les élémens dont le cabinet était composé, ne venait à personne. Les ministres la répudiaient dans les confidences qu'ils faisaient à leurs amis, et qui, par eux, étaient répandues partout. Là-dessus, la Chambre est partie pour ses vacances, et le gouvernement est resté en fonctions.

Mais bientôt nos ministres ont pris goût au pouvoir, et ce goût s'est montré particulièrement vif chez ceux qui, y étant arrivés de la manière la plus inespérée, avaient le moins de chance d'y revenir de sitôt, une fois qu'ils l'auraient quitté. Au bout de quelques semaines, on s'apercevait que, bien loin de se préparer à une retraite dé-

cente, ils s'ingéniaient à consolider leur installation, qu'ils avaient la prétention de s'y perpétuer, enfin qu'ils ne s'en iraient que si la Chambre les y invitait dans les termes les plus formels. L'affaire Dreyfus était finie ; M. le ministre de la Guerre avait dit à ses troupes que l'incident était clos ; il fallait donc trouver un autre prétexte. C'est alors qu'on a découvert le grand complot dont nous avons déjà parlé. Le péril de la République pouvait seul justifier le maintien d'un ministère aussi hétéroclite, et qui n'était en réalité qu'un syndicat de républicains : il fallait donc que ce péril fût très apparent. Comment faire? La question n'était pas plutôt posée dans l'esprit de M. le ministre de la Justice, qu'elle y était résolue : on sait comment. Les prisons ont regorgé d'accusés et la Haute-Cour a été constituée. L'effet, pourtant, n'a pas été celui qu'on avait espéré ; il a été médiocre. L'opinion avait pris une telle habitude de croire à la parfaite sécurité de nos institutions qu'elle n'a pas su s'en déprendre d'un seul coup. On avait beau regarder dans tous les sens ; on apercevait des nuages assez gris, mais pas la moindre menace d'un orage révolutionnaire, et les quelques tentatives qui avaient été faites par des jeunes gens pour changer illégalement la forme et le nom du gouvernement avaient abouti à un si piètre résultat qu'on était plus disposé à en rire qu'à s'en effrayer. Se trompait-on ? Les amis du gouvernement l'assuraient, et ils parlaient avec épouvante des révélations qui éclateraient sur nos têtes lorsque M. le procureur général Bernard donnerait à la Haute-Cour lecture de son réquisitoire. Ce moment est venu : on a entendu le réquisitoire, et l'on s'est regardé plus étonné encore qu'auparavant. Eh quoi ! Ce n'était que cela ? Attendons la suite : peut-être la commission d'instruction aura-t-elle été plus heureuse dans ses recherches que ne l'a été le juge primitif. Pour le moment, et malgré tant d'efforts, on n'a pas encore réussi, nous ne disons pas à inquiéter l'opinion, mais à l'intéresser. L'intérêt ne s'attache même pas à la personne des accusés, sauf pourtant à celle de l'un d'entre eux, M. Déroulède. A tort ou à raison, il est populaire, c'est-à-dire que l'opinion est sympathique à sa personne, quoique, d'ailleurs, indifférente à ce qui lui arrivera. S'il est condamné, on dira que c'est bien malheureux, et on pensera à autre chose. Ce qui caractérise l'opinion aujourd'hui, c'est qu'elle est réduite au strict minimum ; on serait tenté de dire qu'il n'y en a pas, ou qu'elle est frappée d'atonie. A l'exception de M. Déroulède, les accusés passent inaperçus ; M. Jules Guérin, qui a tenu quelques jours le public en haleine en transportant rue de Chabrol les mœurs des derniers Mohicans, est lui-même déjà oublié ; de sorte que l'intérêt ne

s'attachant ni aux accusés, ni à leur crime hypothétique, le grand complot n'a pas pu tenir ce qu'on s'en était promis. Peut-être n'en sera-t-il pas ainsi jusqu'au bout; peut-être, comme il arrive parfois, l'opinion se réveillera-t-elle en sursaut de son long sommeil: pour le moment, rien ne paraît devoir modifier ce calme plat et stagnant.

Le ministère a dû chercher encore autre chose, et cette fois il a trouvé. Les projets de loi que les journaux les mieux renseignés commencent à faire pressentir, et que certains ministres ont annoncés eux-mêmes dans des discours publics, sont faits assurément pour attirer l'attention. Nous ne pouvons pas encore en parler à bon escient, car nous voyons à peine des étiquettes, sans savoir ce qu'on mettra dessous. Le ministère nous réserve des surprises, et ne dit jusqu'à présent qu'une partie de son secret. Mais enfin, il a des projets. Il les déposera à la rentrée, et, s'il en fait aboutir seulement la moitié, ou même le tiers, on pourra contester qu'il ait vraiment rendu service à la République et au pays, mais il aura accompli l'œuvre législative la plus considérable en quantité qui ait été faite depuis vingt ans. Évidemment, un ministère qui se trace un pareil champ d'action se promet une longévité prolongée, et nous voilà bien loin des sentimens plus modestes que le nôtre manifestait, il n'y a pas plus de quelques mois.

Tous ces projets de loi sont-ils vraiment désirés par l'opinion, et celle-ci n'est-elle pas plus alarmée que rassurée par ce qu'on lui a déjà fait connaître de quelques-uns d'entre eux? C'est ce qu'il faudrait savoir, et ce que nous saurons bientôt. En attendant, un souvenir nous revient à l'esprit. Lorsque Gambetta, après avoir suscité tant d'espérances, arriva enfin au pouvoir et composa le grand ministère qui a été surtout une grande déception, il annonçait, lui aussi, qu'il avait tout un stock de projets de loi à déposer. « Déposez-les! » lui disait-on. Mais il ne voulait pas le faire avant d'avoir soutenu victorieusement devant la Chambre le grand débat auquel était attaché le sort de son ministère, et il se contentait de placer près de lui sur la tribune, sans l'ouvrir, un portefeuille bourré de papiers. C'était le 26 janvier 1882. « Je pense, disait-il, que nous avons une politique à faire au point de vue de la réorganisation de nos services, dans la justice, dans l'école, dans l'armée, dans les finances. Pendant ces deux mois, dont on disait que nous avions demandé le crédit, mes collègues, mes collaborateurs qui siègent sur ces bancs, ont préparé des projets de loi... Oui, messieurs, dans ces projets de loi que j'ai là, on a préparé et mené à fin une législation sur les associations de tout

ordre et de toute nature. C'est une législation qui n'attend guère que depuis 1791, et je pense qu'il est de quelque utilité d'annoncer au Parlement qu'elle est prête. » Et il ne s'arrêtait pas là. A côté de cette loi sur les associations, que M. Waldeck-Rousseau connaît bien, puisqu'il l'a déposée après la chute du cabinet Gambetta dont il faisait partie, à côté de cette loi qui, après avoir attendu plus de quatre vingt-dix ans, de 1791 à 1882, a attendu dix-sept ans encore, Gambetta en promettait vingt autres, sur les institutions de prévoyance et d'assistance, « au point de vue, disait-il, d'une politique sociale modérée, pondérée de façon à donner, dans la mesure qu'il convient, une protection efficace au travail et à l'invalidité de certaines classes sociales; » sur les sociétés financières, sur le commerce, sur l'industrie, sur l'agriculture dont il s'agissait déjà d'assurer le crédit, etc., etc. « On est allé plus loin, ajoutait-il; on a voulu compléter notre système d'éducation nationale, et les projets sont tout prêts; on a voulu reprendre la législation qui régit les rapports de l'État et des Églises, et les projets sont tout prêts... Je pourrais prolonger cette liste, je pourrais demander à chacun de mes collègues, car chacun de mes collègues a dans son portefeuille... » Ici, une interruption venant à se produire, Gambetta reprenait en disant : « Je comprends que ce mot de portefeuille excite toujours dans une Chambre française, vu l'instabilité et la fragilité de leurs détenteurs, un sourire qui prend sa source dans des sentimens très variés. » Et on riait de plus belle! Gambetta n'avait pas tort de parler de la fragilité ministérielle : c'est ce jour-là même qu'il fut renversé. La Chambre ne montra aucune curiosité de voir de plus près des projets qu'on lui annonçait pourtant d'une manière si séduisante. Elle invita les collaborateurs de Gambetta à remporter tels quels leurs portefeuilles, et elle renversa l'homme qui l'avait si longtemps dominée.

S'il en sera de même demain, nul ne pourrait le dire. Mais comment n'être pas frappé de l'analogie qui existe entre les deux époques? L'énumération que Gambetta faisait à la tribune, est à peu de chose près, celle que font en ce moment les journaux inspirés par M. Waldeck-Rousseau. Comme alors, il est question d'une loi sur les associations, pour en exclure les congrégations; d'une loi sur l'enseignement, pour en restreindre la liberté; d'une loi sur les rapports de l'Église et de l'État, pour les rendre plus tendus; enfin de lois sociales qui devaient avoir pour objet de mieux régler les rapports entre le capital et le travail. C'est la loi sur les syndicats professionnels, destinée à compléter celle de 1884, et que M. Waldeck-Rousseau a promise aux

grévistes du Creusot, en prononçant la sentence dont nous parlions il y a quinze jours. Un ministre a promis en outre une loi sur la presse, et l'a présentée comme la plus urgente de toutes; mais elle sera peut-être la plus difficile à rédiger, sur une table autour de laquelle sont assis M. Caillaux et M. Millerand. Que de lois, ou du moins que de projets de lois! Et que sortira-t-il de tant de promesses?

Peut-être rien, ou peu de chose. Les déceptions de 1882 doivent nous rendre un peu incrédules à ce sujet. Cependant, il faut reconnaître qu'il y a aujourd'hui, de la part d'une partie de l'opinion et d'une partie de nos ministres, une poussée beaucoup plus violente que celle de 1882 dans le sens de certaines solutions jacobines et antilibérales. Ce n'est pas impunément qu'on a introduit le radicalisme et le socialisme au pouvoir : une telle faute devait produire ses résultats logiques. Les revendications extrêmes, qu'on avait déjà tant de peine à refouler, ont pris aussitôt un surcroît d'assurance. Ceux qui les soutiennent sont devenus plus hardis et plus exigeans. N'avaient-ils pas, phénomène sans précédent, un homme à eux, presque un otage, dans le cabinet? Il y a quelques jours, M. Millerand est allé à Lille, et les heures qu'il y a passées compteront assurément dans l'histoire de la troisième République. On sait que dans cette grande région du Nord, à côté d'élémens excellens, progressistes avec sagesse, réformateurs avec prudence, il y a aussi des élémens collectivistes et révolutionnaires. Ils y sont même plus nombreux et peut-être mieux organisés que partout ailleurs. C'est là que sont les villes qu'on appelle volontiers les villes saintes du socialisme. Une nombreuse clientèle devait donc se presser autour de M. Millerand, et elle est accourue en effet, non seulement pour voir et pour applaudir le ministre qui la représente, mais encore et surtout pour lui dicter ses volontés. Au milieu des éloges et des encouragemens qui lui ont été donnés, il n'était pas nécessaire d'avoir l'oreille bien fine, ni bien exercée, pour percevoir quelques notes d'un ton plus aigre. C'est que l'entrée de M. Millerand dans un gouvernement bourgeois n'a pas été approuvée par tous ses amis, et la question de savoir s'il a bien ou mal fait d'accepter un portefeuille est encore en suspens parmi eux : on doit réunir un congrès national pour la traiter et la résoudre. M. Millerand a commis une incorrection contre les principes : il ne peut la justifier ou se la faire pardonner que s'il prouve, par les résultats mêmes, qu'il a fait œuvre utile pour son parti. On a bien voulu reconnaître qu'il avait fait quelque chose, et lui-même a énuméré avec complaisance la loi sur les accidens, qu'il a fait voter, dit-il, et les dispositions qu'il a prises, par

simple décret, pour obliger l'État à insérer des tarifs minimum dans ses cahiers des charges, et pour permettre aux départemens et aux communes de les imposer à leurs adjudicataires. Il a promis en outre, après M. Waldeck-Rousseau, une loi sur les syndicats professionnels, et on l'en a félicité d'avance ; mais on lui a demandé autre chose encore, et, dans cette foule accumulée autour de lui, le représentant attitré de la libre-pensée maçonnique est venu à son tour faire entendre ses revendications. C'est contre les congrégations religieuses que ses principaux traits ont été dirigés. Il faut faire sans doute une loi sur les associations, mais beaucoup moins pour autoriser celles-ci que pour condamner et frapper les congrégations. Ce n'est pas assez. Il faut encore prendre des mesures contre la liberté de l'enseignement, et, si on ne peut pas la supprimer directement, il faut employer des moyens indirects pour l'étouffer dans les entraves où on l'enfermera. Tout cela a été dit en propres termes ; tout cela a certainement été compris par le ministre à qui on s'adressait, et aussitôt ratifié et accepté par lui. Il voulait, par les satisfactions qu'il apportait à son parti, lui donner un élan nouveau, sachant très bien que sa propre situation ministérielle serait d'autant plus forte qu'il serait poussé et soutenu au dehors par des amis plus ardens, et que, si le ministère venait à succomber, sa situation personnelle resterait d'autant plus importante qu'il aurait produit plus d'effet en traversant le pouvoir. Aussi a-t-il parlé haut et ferme, au nom du gouvernement tout entier, affectant les allures d'un président du Conseil beaucoup plus que d'un simple ministre du Commerce, ouvrant aux siens les plus brillantes perspectives, et leur montrant le but à atteindre en plantant, comme il a dit, « leur drapeau vainqueur sur le sommet de la Montagne. » De tels discours laissent des fermens dans l'imagination de ceux qui les ont entendus, et c'est bien ce que désirait l'orateur.

Il y a lieu de croire que le retentissement de ses harangues n'a pas causé la même satisfaction à tous ses collègues. Nous ne savons pas ce qu'en a pensé M. Waldeck-Rousseau : peut-être a-t-il trouvé que, sur certains points, M. Millerand était allé plus loin qu'il n'était sage de le faire. Toutefois, en ce qui concerne les congrégations, il ne semble pas qu'il y ait désaccord entre eux. M. Waldeck-Rousseau fait effectivement annoncer par ses journaux qu'il se propose de reprendre, en le complétant sans en modifier l'esprit, le projet de loi qu'il a présenté en 1882 et que nous avons rappelé plus haut : or, ce projet condamnait d'une manière absolue les congrégations, qu'il distinguait des associations. « Elles ne sont pas, disait l'exposé des motifs, des

associations formées pour développer l'individu, elles le suppriment; il n'en profite pas, il s'y absorbe... Le pacte formé dans de pareilles conditions, emportant, ouvertement ou par stipulations secrètes, la renonciation aux droits individuels de l'un d'eux, soumettant la personne pour le tout ou la partie à une tierce volonté, est donc illicite. » En conséquence, l'article 3 du projet était ainsi conçu : « Toute convention ayant pour but ou pour résultat, soit au moyen de vœux, soit par un engagement quelconque, d'emporter renonciation totale ou partielle au libre exercice des droits attachés à la personne, est illicite comme contraire à l'ordre public. » Et certes, ce n'est pas là une thèse nouvelle; mais, si elle a été souvent développée à la tribune ou dans la presse, nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été insérée dans un texte de loi sous forme de déclaration de principe, comme le faisait le projet de 1882. Si, pour les appeler par leurs noms, les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté sont contraires à l'ordre public, il n'y a plus de distinction à faire entre les congrégations; on ne peut plus en autoriser aucune. Le jour où de pareils principes seraient établis par voie législative, les radicaux ne seraient pas embarrassés pour en tirer les conséquences pratiques, et il faudrait supprimer d'un seul coup toutes nos congrégations charitables et nos missions à l'étranger. Est-ce là ce qu'on veut? Peut-être faut-il dire oui pour M. Millerand; mais nous doutons que M. Waldeck-Rousseau pousse aussi loin la logique, et certainement plusieurs de ses collègues lui fausseraient compagnie s'il le faisait. Dès 1883, étant redevenu ministre, il présentait, sur les associations, un nouveau projet qui atténuait le premier, moins pourtant dans le fond que dans la forme, et qui, plus habile, n'en restait pas moins menaçant. Qui ne sent combien il est dangereux de tenir un certain langage, si l'on ne se propose pas ensuite d'y conformer strictement sa conduite? On déchaîne, par là, un mouvement dont on n'est bientôt plus le maître, et, quelles qu'aient été les intentions premières avec lesquelles l'imprudence a été commise, les résultats ne tardent pas ensuite à se dérouler. Qu'il y ait des précautions à prendre contre les congrégations, soit; mais les condamner dans leur essence même et dans les vœux qui les constituent n'est pas un acte digne d'un gouvernement libéral. Il est vrai que le nôtre ne se targue peut-être pas de l'être, et il n'est pas douteux qu'un des projets qu'il prépare portera, pour la restreindre, sur la liberté de l'enseignement : peut-être même serait-il choisi par les radicaux et les socialistes pour devenir l'obj t de leur principal effort.

Allons-nous donc retourner à plus d'un demi-siècle en arrière? Allons-nous voir se reproduire les polémiques passionnées qui ont rempli la fin du gouvernement de Juillet? Une des libertés qui semblait le plus définitivement acquise, et qui était entrée le plus avant dans nos mœurs, va-t-elle être contestée, supprimée ou amoindrie? En tout cas, ce n'est pas jusqu'ici l'Université qui le demande : au contraire, les voix les plus autorisées dans le corps enseignant se sont élevées en faveur du maintien de la liberté. Cela prouve que l'initiative prise par le gouvernement, ou qu'il se propose de prendre, n'est pas inspirée par le souci des bonnes études, mais par un prétendu intérêt politique, du plus mauvais aloi. Les bonnes études ne peuvent que gagner à la concurrence, et, si l'on a constaté en elles, depuis quelques années, un affaiblissement fâcheux, ce n'est à coup sûr pas à la liberté qu'elles le doivent. Mais les radicaux exigent, et le ministère obéit. On sait qu'une grande commission parlementaire, présidée par M. Ribot, a été chargée d'étudier tous les projets de réforme relatifs à l'enseignement. Elle a reconnu qu'une crise existait dans l'enseignement secondaire, et elle a ouvert, pour en rechercher les causes et les remèdes, une vaste enquête dont il ne reste plus qu'à tirer et à fixer les leçons. C'est à cela qu'elle s'applique, et il serait désirable qu'elle terminât son œuvre comme elle l'a commencée, c'est-à-dire en dehors des passions que la politique mêle trop souvent à ces graves problèmes. On a pu croire un moment qu'il en serait ainsi, et qu'on aboutirait à une réforme que l'esprit de parti n'aurait ni troublée ni viciée : est-ce encore une espérance qui se dissipe? Il est aujourd'hui très probable que, dans le débat prochain, les préoccupations purement scolaires passeront au second plan. On se disputera sur la liberté même de l'enseignement, et la Chambre, inspirée par le ministère, croira avoir fait beaucoup en décidant, par exemple, que pour obtenir un diplôme de l'État, il faudra avoir terminé ses études dans les établissemens qu'il dirige. Qu'aura-t-on fait cependant? On aura supprimé ou mutilé une liberté, ce qui n'est pas le moyen de préparer, comme on s'en vante, des générations plus libérales. On ne remarque pas, parmi celles que l'État élève et qui commencent à entrer dans la vie active, un esprit particulièrement libre et généreux; il semble qu'elles soient plutôt frappées d'un scepticisme précoce, d'un égoïsme inquiet, et d'un absolu dédain pour tout ce qu'on appelait autrefois principes ou doctrines. Et nous ne disons pas que ce soit la faute de l'enseignement donné par l'Université; le mal a des causes plus générales; mais cet enseignement n'en préserve pas plus qu'un autre. Au surplus, l'heure

de discuter n'est pas venue. Nous nous contentons d'annoncer les projets qui s'élaborent, et de dire que le ministère compte sur eux pour s'assurer une majorité à la Chambre, et pour prolonger ses jours. Il est possible que ces projets correspondent, en effet, aux tendances encore confuses de la majorité parlementaire; nous en admettons l'hypothèse; mais il y a aussi la majorité du pays, ou plutôt le pays lui-même, et nous doutons fort qu'il approuve l'œuvre de persécution qu'on élabore. Le ministère actuel s'est proposé de combattre ce qu'on appelle, d'ailleurs très improprement, le nationalisme, et la plupart de ses actes semblent déterminés par cette intention. Le nationalisme, dans quelques-unes de ses formes, est peut-être un danger, parce qu'il n'est, au total, que l'expression violente d'un mécontentement poussé jusqu'à la colère, ou d'un désenchantement poussé jusqu'au mépris. Mais, si ce mal existe, nous ne sommes pas sûrs que certaines des mesures qu'on lui oppose ne soient pas plutôt de nature à l'exaspérer, et que ce ne soit pas précisément de la graine de nationalisme que le ministère s'apprête à semer à pleines mains.

Ainsi, on commence à voir comment le ministère a occupé ses vacances, et à quelles conséquences ses méditations l'ont amené. Désespérant de s'assurer une majorité à titre de sauveur de la République, il en cherche une en présentant plusieurs projets de loi dont les détails ne sont pas encore connus, mais dont le caractère général se dessine de plus en plus. Atteindra-t-il son but par ce nouveau moyen? Résoudra-t-il ce problème, qui, naguère encore, lui paraissait insoluble, de vivre dans les conditions où il est constitué? C'est la question que tout le monde se pose aujourd'hui, la rentrée des Chambres lui donnant un caractère d'opportunité. Il est toujours dangereux de faire des prophéties, et personne ne peut savoir au juste dans quelles dispositions d'esprit nos représentans reviendront de leurs provinces. Peut-être, ceux-ci pour un motif et ceux-là pour un autre, prolongeront-ils encore le crédit qu'ils ont ouvert au ministère; peut-être hésiteront-ils à le renverser au moment même où le Procès des Quinze commencera au Luxembourg; peut-être les projets de M. Waldeck-Rousseau plairont-ils aux uns et ne causeront pas encore une bien grande crainte aux autres, car l'histoire est fertile en avortemens de projets de ce genre. Il est donc possible qu'on laisse vivre le ministère, mais ce n'est pas une raison suffisante pour qu'il vive : ne voit-on pas mourir tous les jours des gens que personne ne tue, uniquement parce qu'ils sont mal constitués ou que leurs forces sont épuisées? Il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'un jour prochain,

le ministère s'effondre sur lui-même, et ce jour arrivera sans aucun doute lorsqu'il devra s'expliquer sincèrement et sérieusement devant les Chambres. On verra alors se révéler et, en même temps, se dissiper l'artifice sur lequel il repose. En réalité, ses membres ne sont d'accord sur rien. Ils l'étaient sur l'affaire Dreyfus, qui a eu ce singulier et triste privilège d'unir provisoirement les gens les plus divisés et de diviser les plus unis. Cela seul leur a permis de passer quelques mois ensemble, sans que les dissentimens profonds qui existent entre leurs idées et leurs tempéramens vinssent à se manifester en public. Mais bientôt la nature immanente des choses sera la plus forte, et reprendra ses droits. Nos ministres peuvent se promettre de maintenir, malgré tout, une apparence d'harmonie parmi eux, ils n'y parviendront pas. On a remarqué déjà, et avec justesse, qu'à peine M. Millerand avait-il prononcé son discours de Lille, M. Caillaux était allé à la Ferté-Bernard en prononcer un autre, qui avait tout l'air d'en être la contre-partie et la réplique. Mais, entre Lille, qui est dans le Nord, et la Ferté-Bernard, qui est dans la Sarthe, la distance est considérable, sans parler de celle qu'il y a entre un dimanche et un autre. Des discours tenus dans ces conditions peuvent se contredire sans qu'il en résulte aucun conflit immédiat entre les hommes qui les font. Lord Salisbury n'a-t-il pas dit un jour, à propos d'une harangue de M. Chamberlain prononcée hors du parlement, qu'il avait négligé de la lire? Cette échappatoire pourrait également servir à nos ministres lorsqu'ils parlent l'un à l'est et l'autre à l'ouest du pays; mais, quand ils le feront dans le même parlement, l'usage en sera moins commode. Si nos ministres disaient en toute vérité ce qu'ils ont dans l'esprit, et encore plus ce qu'ils ont sur le cœur au sujet les uns des autres, on assisterait à la plus étrange débandade gouvernementale que parlement ait jamais vue. Les choses n'iront pas tout à fait jusque-là; encore n'en sommes-nous pas bien sûrs ; mais c'est à la condition de ne pas aller longtemps. Dès que la session sera ouverte, la succession du ministère ne tardera pas à s'ouvrir aussi, et nous gagerions volontiers qu'il n'attendra pas qu'on le renverse : il se renversera lui-même.

Par malheur, cette incertitude qui pèse sur nous, ou plutôt cette certitude d'une existence gouvernementale toujours éphémère, est pour la France une cause d'infériorité au milieu des questions qui agitent le monde. Nous n'accusons pas notre diplomatie : que peut-elle faire? La première condition pour entreprendre est d'avoir quelque chance de durer, et qui pourrait aujourd'hui se la promettre ? Nous avons ajouté des causes artificielles d'instabilité aux causes, hélas!

trop naturelles qui agissent sur nous. Il en résulte, pour nous, dans toutes les affaires presque sans exception, et surtout dans les plus grandes, une diminution de force qui vient à la fois de ce que nous n'inspirons pas et de ce que nous n'avons pas confiance. Nous sentons instinctivement notre faiblesse; quelque chose nous retient ou nous arrête, et nous nous replions sur nous-mêmes, absorbés par des préoccupations intérieures, peu faites, assurément, pour relever notre âme et pour donner un puissant essor à notre volonté. Est-ce la faute de nos institutions ? Non, c'est la nôtre. Nos institutions, nous ne savons même pas user des ressources qu'elles nous offrent, et il semble que, dans la pratique, nous nous appliquions à les amoindrir. Une autre France que celle d'aujourd'hui n'aurait pas assisté impassible à ce qui se passe dans l'Afrique australe, et, si elle avait jugé ne pas devoir, ou même ne pas pouvoir y faire obstacle, elle aurait pris du moins des précautions et on lui aurait donné des gages contre le trouble qui en résultera dans l'équilibre africain ; car il n'y a pas seulement désormais un équilibre européen, il y a un équilibre africain et un équilibre asiatique. Il semble bien que l'Angleterre ait négocié avec une autre puissance, qui, au point de vue colonial et maritime, ne nous est certes pas supérieure, et qui a obtenu pourtant les assurances qu'elle voulait. Mais nous....? Insister davantage serait pénible. Il semble d'ailleurs à notre gouvernement que nous devions être suffisamment satisfaits de lui, s'il entre en guerre contre les congrégations, ou s'il supprime la liberté d'enseigner. En d'autres temps, cette diversion de guerre civile n'aurait pas suffi à nous distraire, ou à nous consoler.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'EUROPE SANS AUTRICHE

Taine a dit quelque part, à propos de Brissot, le mal que peuvent faire, lorsqu'ils se piquent de diplomatie et que le hasard les met en situation de régenter le monde, les hommes « à demi-renseignemens » et « à quarts d'idée (1). » Mais que ne faudrait-il pas dire d'une autre espèce, plus dangereuse encore, les hommes « à idées » et « sans renseignemens? » J'entends ici par « idées » les idées préconçues et les idées fixes, la chimère et la manie. Le propre des malheureux qui en sont possédés est de traiter la réalité qu'ils ignorent comme si elle n'existait pas et de bâtir sur leurs songeries comme si elles étaient cette réalité. Intrépidement ils substituent à la politique positive de purs jeux d'imagination et ils travaillent dans le fantastique, jusqu'à ce que leur échafaudage de nuées s'écroule et que la réalité dédaignée se venge de leurs mépris, en retombant sur eux de tout son poids. Jamais, peut-être, le goût du fantastique et le mépris de la réalité, l'oubli de toute politique positive et le jeu d'imagination, la tyrannie de « l'idée » et la négligence du « renseignement » n'ont été poussés aussi loin qu'ils semblent l'être à cette heure dans la question de « l'avenir de la Monarchie austro-hongroise. » Car, pourquoi le cacher? dès cette heure, devant tous les cabinets de l'Europe, une question de « l'avenir de l'Autriche-Hongrie » est posée, et les plus prompts à la résoudre, ou seulement les plus hardis à la poser, ne sont pas ceux qui la connaissent le mieux. Ils n'hésitent que sur la date où elle se posera véritablement et en fait, parce qu'il y a là un élément qui leur échappe (les autres, ou bien ils croient les tenir, ou bien ils ne les soup-

(1) *Les Origines de la France contemporaine. La Révolution, la Conquête Jacobine*, 22e édit., in-12, t. V, p. 164.

çonnent même pas) : une marge incertaine à la durée d'une vie déjà longue. Mais à cette date, d'ailleurs imprécise, chacun rattache l'exécution de ses plans, la satisfaction de ses désirs, et l'on dirait des héritiers attendant, en un grand silence, l'ouverture d'un testament.

Une telle question pourtant, et de telle conséquence, ne va point sans questions préalables. Tout d'abord celle-ci : y aura-t-il un testament? C'est-à-dire : y aura-t-il une succession pour d'autres que pour les héritiers naturels; legs universel ou partiel, ou portions en déshérence sur lesquelles les convoitises étrangères trouveraient à s'apaiser? En termes moins enveloppés, à l'échéance prévue, ou à une échéance quelconque, y aura-t-il une dislocation de l'Autriche-Hongrie? S'il y en a une, jusqu'où ira-t-elle? Si elle va jusqu'au bout, comment se fera le partage? Et entre qui? Et qui aura les bons morceaux? Et tout le monde en aura-t-il? Ceux qui n'en auront pas recevront-ils autre part autre chose en compensation? D'où une question encore : y a-t-il intérêt, et pour qui, à ce que cette dislocation, ce partage, et ces remaniemens aient lieu? Ce sont ces diverses questions que nous voudrions successivement examiner, afin que le problème soit posé, — puisqu'on le pose, — dans ses données exactes; pour fournir aussi aux « hommes à idées » quelques « renseignemens » utiles, et tâcher d'aider à ce que, dix ans après Bismarck, presque trois cents ans après Richelieu, et presque quatre cents ans après Machiavel, les politiques se pénètrent enfin de cet axiome : *qu'il n'y a de politique que de la réalité.*

I

Or, voici la réalité. Il existe, au milieu de l'Europe et pour ainsi dire sur son axe, une puissance officiellement double et composée de deux États : l'empire d'Autriche et le royaume de Hongrie, réunis sous le nom complaisamment élastique de Monarchie austro-hongroise. Monarchie en effet, si l'on ne regarde qu'à la personne du souverain, qui est le même pour les deux États, pour l'empire et pour le royaume! Mais, dès qu'au contraire on regarde aux gouvernemens et aux peuples, l'Autriche-Hongrie est une *dyarchie* et une *polygénie;* c'est un assemblage de pays et une rencontre de races. Elle est faite surtout de cinq ou six grosses pièces : à l'ouest, des Allemands; au nord,

au nord-est et au sud-ouest, des Slaves ; au centre, des Magyars ; vers le sud-est, des Roumains, et un groupe italien sur le littoral adriatique. Autant de religions que de races, et autant de langues, et autant d'histoires, et autant de législations. L'extrême mobilité dans le temps, l'extrême variété dans l'espace ; en cette mobilité nulle fixité, en cette variété nulle unité, que la seule personne du souverain, empereur et roi, Habsbourg ; mais fixité et unité au moins relatives, tant qu'il y aura un empereur et roi de la maison de Habsbourg (1). Conglomérat artificiel et mosaïque de nations, qui, tant bien que mal, tient par l'Empereur. Faisons donc, nous aussi, comme les « hommes à idées, » et jetons-nous, pour un moment, dans les aventures de l'hypothèse, à travers le champ sans limite des *si*. Et donc, *si* tout à coup le conglomérat austro-hongrois ne tenait plus, où s'en iraient les plus larges plaques de la mosaïque ?

Quand on observe ce qui se passe en Autriche-Hongrie et ce qui s'est passé en Europe au cours du dernier demi-siècle, il apparaît que la règle directrice des déformations et réformations, des transformations des peuples, la grande force agissante, c'est le principe des nationalités. Encore que ce soit chose assez confuse que « la race, » et chose assez difficile à reconnaître que « la nationalité, » c'est en vertu de ce principe que, au dehors, Napoléon III, à qui l'on en doit la formule, a revendiqué la Savoie et que Guillaume Ier a pris l'Alsace ; c'est en vertu de ce principe que, dans la Monarchie même, les Polonais ont obtenu une certaine autonomie ; que les Tchèques, à leur tour, la réclament contre les Allemands, les Slaves ou les Roumains de Hongrie contre les Magyars ; et c'est toujours en vertu du principe des nationalités que, se tournant vers l'extérieur, tout ce qui est allemand en Autriche-Hongrie tend à s'écarter de ce qui ne l'est pas et à se rapprocher de la masse allemande ; tout ce qui est slave à se séparer de ce qui est allemand ou magyar et à se laisser attirer par la masse russe ; et de même pour les groupemens plus petits : Italiens du Trentin et de Trieste, et Roumains de Transylvanie. Le principe des nationalités, ici comme partout, développe une force à la fois de divergence et de convergence, et l'on est, par suite, fondé à conclure que c'est en vertu de ce principe et sous l'action de cette force en même temps « dissociante » et « inté-

(1) Aux termes de la Pragmatique Sanction de 1713 (Hongrie 1723), expressément rappelés par le Compromis de 1867.

grante » que s'opérerait le partage escompté, après la dislocation — *hypothétique* — de la Monarchie austro-hongroise.

Le premier effet en serait, dans l'hypothèse d'une dislocation et d'un partage de l'Autriche-Hongrie conformément au « principe des nationalités, » que l'Empire allemand, comme suprême représentant de « l'être, » du « genre » ou du « règne » allemand, — *deutsches Reich*, — acquerrait les parties allemandes. Mais aussitôt une difficulté surgit, ou même plusieurs difficultés. Les parties allemandes de l'Autriche, ce n'est pas seulement le bloc compact de sa moitié occidentale; c'est, en outre, toute une série de taches ethniques, de colonies moins nombreuses, moins étendues et moins denses, disséminées un peu au hasard, et jetées parfois très loin, très avant, jusque dans le sud de la Hongrie, sur le Bas-Danube.

Le bloc allemand du nord et de l'ouest se soude en quelque sorte sur trois de ses côtés à l'Allemagne, par la Silésie prussienne, la Saxe et la Bavière. Mais le reste est « en l'air, » et ne tient à rien. Sur le quatrième côté du losange bohême, c'est à peine si la ligne est interrompue : elle ne s'efface qu'en cinq points. Il est vrai que, par telle ou telle de ces cinq trouées, les Tchèques sont en communication avec les Slaves de Silésie et les Slaves de Moravie. Mais il est non moins certain que, de Neutitschein comme point extrême à Neuhaus par Olmütz et Iglau, ou à Nikolsburg par Olmütz et Brünn, il s'en faut de peu que les tronçons allemands se rejoignent et se continuent. Et peut-être la tentation serait-elle très forte de pousser le trait et d'achever le parallélogramme : un beau cristal à agréger à la roche allemande, ou, si l'on préfère cette autre figure, un beau fruit à pendre à l'arbre allemand! Seulement (et ce *seulement* est inquiétant) ce serait enfermer dans une écorce et sous une légère couche de pulpe allemandes, un noyau tchèque très dur et très aigu qui, tôt ou tard, les déchirerait ou les crèverait. D'autre part, si l'Allemagne se contentait d'enlever l'écorce et de peler le fruit, si elle faisait décrire à sa nouvelle frontière un cercle presque complet autour du pays tchèque, de Starnberg à Königgrätz, Leitmeritz, Pilsen, Taus, Budweis ou Krumau, Gmund, Neuhaus, Znaïm et Nikolsburg, pour revenir toucher, au-dessous de cette dernière ville, la rivière la March ou Morava; si les annexions étaient bornées aux parties strictement allemandes, la Bohême tchèque ne serait-elle pas plus que jamais le coin dans la chair de l'Alle-

magne, *der Keil in Deutschlands Fleische?* Jusqu'à présent, dans la chair allemande, le coin n'entre un peu profondément que vers Dresde et vers Eger; alors, il entrerait par une ou deux pointes et couperait par un ou deux tranchans encore.

Mais supposons que cette solution soit adoptée : l'Allemagne prend ou reçoit tout ce qui est allemand, refuse ou se voit refuser tout ce qui ne l'est pas : quelle serait, dans ce cas, dans cette hypothèse, la future frontière de la future grande Allemagne ? A l'est, la limite ethnique, avec quelques franges ou bordures qui s'étalent en Hongrie, aux environs de Presbourg, d'Œdenburg et de Güns, est à peu près la limite actuelle des deux États, de l'Autriche et de la Hongrie, de la Cisleithanie et de la Transleithanie. A l'ouest, les Allemands; et à l'est (sauf une dizaine d'îlots allemands autour de Gran, de Budapest, de Stuhlweissenburg, de Veszprém, autour de Fünfkirchen et de Mohács surtout; au delà du Danube, entre Baja et Szegedin; au delà de la Theiss, autour de Temesvár; en Transylvanie même, autour de Schässburg, et plus haut, autour de Bistritz); sauf ces îlots d'importance différente, à l'est, les Magyars.

La frontière future, laissant en dehors les éclats sautés du bloc allemand, suivrait donc ou à peu près, d'abord le cours de la March jusqu'à Presbourg, joindrait la Leitha, qu'elle suivrait jusqu'à Bruck, pour la rejoindre encore au-dessus de Wiener-Neustadt (si elle n'englobait la région qui s'étend entre la Leitha et la Raab); en d'autres termes, elle se guiderait plus ou moins exactement sur la limite orientale des provinces de Basse-Autriche et de Styrie, jusqu'à Radkersburg, sur la Mur, qu'elle franchirait en ce point. C'est là qu'elle rencontrerait la limite ethnique du *deutsches Reich* au sud, et conséquemment, en vertu du principe des nationalités, la nouvelle frontière sud de la grande Allemagne : c'est là que se ferait leur intersection. Elle toucherait la Drave une première fois à Marburg, une seconde fois à Unter-Drauburg, et en longerait la rive gauche jusqu'au-dessous de Villach en Carinthie. Après quoi, elle se confondrait avec la limite sud de cette province, jusqu'à la limite du Tyrol, vers Lienz sur l'Isel, la quitterait, pour mener, au-dessus des vallées ladines, les deux côtés d'un triangle, enfermant un autre triangle dont les sommets seraient Brixen et Bozen sur l'Eisack et Meran sur l'Etsch ou l'Adige, puis s'enfoncerait à l'ouest, parallèlement au cours de ce fleuve, jusqu'à la frontière suisse. A

partir d'où, la frontière de la future grande Allemagne serait la frontière même de l'Autriche actuelle, tant vers la Suisse que vers la Bavière et la Saxe.

De la sorte, et en exceptant la moitié slave de la Styrie, l'étroite bande slave de la Carinthie, et le tiers ladin ou italien du Tyrol, l'Empire allemand, le « règne » allemand, pour s'affirmer en sa pleine unité, devrait s'annexer les provinces tout entières de Basse-Autriche, de Haute-Autriche, de Salzbourg, la majeure partie du Tyrol avec le Vorarlberg et la principauté de Liechtenstein, presque toute la Carinthie, l'autre moitié de la Styrie, sans oublier, au nord, le morceau de roi, la ceinture allemande de la Bohême.

Mais est-ce tout? ou serait-ce tout? Non pas, et le principe des nationalités, si une espèce de fatalité naturelle ne fait pas toute la politique et si elle est, dans une certaine mesure, œuvre de raison et de volonté, ce principe ne suffirait point à la tâche, n'emplirait point les ambitions. La future Allemagne voudrait et devrait presque être plus grande que cette grande Allemagne. Ayant la terre, elle voudrait la mer; ayant déjà une mer septentrionale, elle en voudrait une méridionale; d'autant plus que la première ne conduit nulle part, tandis que la seconde conduit partout, est au centre du globe exploitable; et par elle, par cette mer méridionale, l'Allemagne deviendrait une puissance véritablement *centrale* et *universelle*.

Mais, pour l'avoir, il faut qu'elle ait Trieste; et, pour avoir Trieste, pour avoir à Trieste un accès toujours libre, il faudrait au moins qu'elle prît soit Göritz et Gradisca, soit le Küstenland; or, Göritz est italien, le Küstenland est slovène; point de groupes allemands en ces deux provinces, et la fortune du César allemand, si le principe des nationalités est le vaisseau qui la porte, fait ainsi naufrage au port. Il reste, — et c'est le plus vraisemblable, — qu'il en soit de ce principe comme de tous les principes : que la politique le respecte quand il la sert, et le viole quand il la gêne. En vertu du principe des nationalités, la grande Allemagne réclamerait tout homme allemand et toute terre allemande; et de plus, en dépit du même principe, alléguant quelque principe supérieur, comme la nécessité d'achever l'Allemagne, ce qu'elle jugerait utile d'hommes non allemands et de terres non allemandes. Car la politique et l'empire et l'histoire ne sont qu'humanité, et l'humanité n'est que contradiction.

Cependant, en vertu du principe des nationalités, dans l'hypothèse d'un partage loyal autant que sans réserve, la Russie aurait pour lot les provinces slaves : la Galicie, Ruthènes et Polonais, l'appendice polonais de la Silésie autrichienne, la Moravie, la partie tchèque de la Bohême (l'Allemagne s'étant prudemment contentée de la partie allemande), la Carniole et le Küstenland, en Hongrie, le pays slovaque, puis la Croatie-Slavonie. En vertu du principe des nationalités, la Roumanie déborderait par delà les montagnes, sur la Transylvanie et la Bukowine, et entre ces trois grands États : une grande Allemagne, une grande Russo-Slavie, une grande Roumanie, en vertu de ce principe encore, la petite Hongrie, un petit État magyar de 8 à 10 millions d'âmes, vivoterait comme il pourrait. Enfin, et toujours en vertu du principe des nationalités, l'Italie se verrait adjuger un mince territoire en Istrie jusqu'à la pointe de Pola, et les parties ladines du Tyrol qui commandent Trente et le Trentin. Mais, en dépit du principe des nationalités, l'Allemagne, — *quia nominatur leo*, — et parce qu'il lui faudrait un passage franc et souverain vers Trieste, garderait par devers elle, malgré leur italianisme, Göritz et Gradisca : de toutes les puissances intéressées, l'Italie serait celle qui grandirait le moins, si même on ne lui demandait point quelques concessions ou quelques facilités dans le Frioul, qui est à elle.

Quant aux autres nations, en vertu du principe des nationalités, elles n'auraient qu'à regarder, les bras croisés, les mains vides ; et celles d'entre elles, s'il en était, — il en serait peut-être, — qui prétendraient se faire acheter par des compensations un désintéressement non sans mérite moral, mais sans valeur marchande, puisqu'elles n'auraient pas de titres directs à se montrer intéressées, celles-là feraient sagement de ne pas formuler de vœux ou de conditions tels qu'on leur pût opposer le principe lui-même des nationalités ; admirable et fameux principe, par l'extrême application duquel les nationalités allemande, russe, italienne et roumaine détruiraient la nationalité autrichienne et, pour la punir d'exister si peu, de ne s'être pas, dans le passé, suffisamment constituée, à tout jamais, en l'écartelant, l'empêcheraient de se constituer (1).

(1) Pour ce qui concerne spécialement la Bohême dans toute cette première partie, consulter l'*Übersichts-Karte des Königreiches Böhmen*, de J.-E. Wagner, Prague, 1896, Kytka.

II

A l'application inexorable du « principe » des nationalités, qu'est-ce que l'Allemagne gagnerait? Je veux dire : quel profit matériel, appréciable en chiffres, ou quel accroissement en retirerait-elle, — le bénéfice moral ou politique ne pouvant être évalué que par des mots, dont le sens et la force varient, selon le point de vue où se place celui qui les prononce? — Au reste, nous ne nous piquons pas de déterminer de ce profit matériel lui-même la mesure rigoureusement, mathématiquement exacte, sans qu'il y ait à en retrancher ni une lieue carrée, ni une âme, et les chiffres mêmes ne sont ici qu'approximatifs : vouloir leur faire rendre davantage exigerait de très délicats et très longs calculs, dont il serait très malaisé de rassembler toutes les données. Mais peut-être n'est-il pas besoin de plus, et sera-ce déjà assez que de savoir à peu près ceci :

La future grande Allemagne, si elle s'épanouissait jusqu'à couvrir tout le domaine ethnique allemand en Autriche, gagnerait approximativement :

	Comme territoire :	Comme population :		
La Basse-Autriche	19853 km²	2750000 habitans		
La Haute-Autriche	11994	810000	—	
Salzbourg	7163	180000	—	
Les deux tiers du Tyrol et Vorarlberg	20000	640000	—	(1)
La Carinthie presque entière. .	9000	300000	—	(2)
La Styrie.	20000	1000000	—	(3)
Göritz et Gradisca.	2927	230000	—	
Trieste et son territoire. . . .	96	165000	—	
Un tiers environ de la Bohême .	15000	2000000	—	(4)
La moitié de la Silésie	2500	315000	—	(5)
Un quart environ de la Moravie .	5000	500000	—	(6)
Ensemble	113533 km²	8890000	—	(7)

(1) Sur 29300 kilomètres carrés et 960000 habitans, pour la province tout entière.
(2) Sur 10333 kilomètres carrés et 370000 habitans.
(3) Sur 22449 kilomètres carrés et 1320000 habitans.
(4) Sur 51948 kilomètres carrés et 5960000 habitans.
(5) Sur 5153 kilomètres carrés et 630000 habitans.
(6) Sur 22231 kilomètres carrés et 2330000 habitans.
(7) La population allemande de l'Autriche ne s'élève en tout qu'à 8840000 habitans (avec les Allemands de Hongrie, et pour toute la Monarchie, 10960000). Mais il est évident que, dans les parties allemandes de l'Autriche qui seraient par hypothèse

Mais, comme la surface et le nombre ne sont pas tout, examinons avec un peu plus d'attention ces territoires et ces populations que la grande Allemagne annexerait. On peut dire de la Cisleithanie en général qu'elle se divise en deux régions ; l'une de montagnes, qu'il est d'usage d'appeler *alpine* ou *alpestre*, l'autre, de plaines ou de plateaux, car l'altitude moyenne ne s'en abaisse pas au-dessous de 100 mètres, et cela en deux endroits seulement, sur les rives de la Moldau et de l'Elbe, vers Prague, sur celles du Danube, de la March et de la Leitha, autour de Vienne et de Presbourg (1). Dans la part que se taillerait l'Allemagne, on ne descendrait guère au-dessous de 300 mètres en Bohême vers Pilsen et Eger, en Moravie vers Brünn, dans la haute ou moyenne vallée du Danube, de Passau à Vienne (2). Le reste, — et c'est peut-être la portion la plus considérable, — appartient à la région montagneuse, de 500 à 1 000 mètres (Riesen-Gebirge, Erz-Gebirge, Böhmer-Wald), s'élevant souvent jusqu'à 2 000 et parfois atteignant 3000 mètres dans les Alpes de Styrie et de Carinthie.

Un réseau fluvial d'une vingtaine de cours d'eau de premeir ou de second ordre couvre, dans l'Autriche allemande, une longueur de plusieurs milliers de kilomètres, y portant et y répandant la fertilité de la vie. Les prés, pâturages et alpes, les forêts, « d'arbres à aiguilles » ou « d'arbres à feuilles, » — ainsi distingue la statistique, — forêts de pins ou forêts d'essences diverses. dominent dans le Tyrol et le Vorarlberg, la Basse-Autriche, la Haute-Autriche, Salzbourg, la Styrie, la Carinthie, où domine la montagne ; les diverses cultures, au contraire, céréales, blé, orge et avoine, pommes de terre, betteraves à sucre, en Bohême, en Moravie et en Silésie, où c'est la plaine ou le plateau qui l'emporte. Pour ne parler avec quelque détail que de deux des principales productions de l'Autriche-Hongrie, le vin et la bière, si, des 6 200 000 hectolitres de vin que rendent les deux pays de la Monarchie et des 3 700 000 que fournit l'Autriche seule, la Carinthie n'en donne que 500 et la Bohême que 6 500, le Küstenland en donne 676 000, la Basse-Autriche 700 000. D'autre part, sur les

annexées à la « grande Allemagne, » il y a un certain nombre d'habitans non allemands dont la fortune devrait suivre celle de la majorité. Tous les chiffres que nous donnons sont empruntés à l'excellent *Geographisch-statistischer Taschen-Atlas von Œsterreich-Ungarns* du professeur A.-L. Hickmann. Vienne, 1895. Freytag et Berndt.

(1) Altitude moyenne de 100 à 300 mètres.

(2) De 300 à 500 mètres.

16 263 000 hectolitres de bière, si le Küstenland ne figure que pour 56 000, la Moravie dépasse 1 430 000, la Basse-Autriche donne 3 350 000, la Bohême 7 288 000 hectolitres (1).

Mais les richesses minérales de l'Autriche ne sont pas moindres que ses richesses agricoles : lignite, houille, minerai de fer transformé sur place en fer cru ou fonte, sel, naphte ou pétrole, minerais de mercure, de zinc, de plomb, de cuivre, d'argent et même d'or, — quoiqu'on doive, à chercher en Autriche l'Eldorado, s'exposer à une déconvenue, puisqu'en moyenne, on n'en tire annuellement que 13 kilos d'or fin qui ne valent pas plus de 18 000 florins. — Seulement, il est des objets que leur accumulation, des matières que leur abondance rend au total plus précieux que les métaux dits précieux, et dont l'industrie et le commerce opèrent la transmutation merveilleuse. Le fer en vient alors à représenter, pour l'Autriche, une valeur annuelle de 22 millions de florins, les lignites 30 millions, la houille 32 millions, qui ne sont rien encore auprès des 56 millions que représente l'industrie du vêtement, des 60 millions de l'industrie du bois, des 95 millions de l'industrie des produits chimiques, des 120 millions de l'industrie métallurgique, des 430 millions enfin que représentent les industries textiles (coton, laine, soie, lin, chanvre et jute) (2). L'activité commerciale de la Monarchie austro-hongroise est d'ailleurs attestée par le double courant de l'exportation et de l'importation qui, chaque année, fait sortir de l'un ou de l'autre de ses deux États, par quantités fort importantes, des lignites, cokes et charbons de terre, des bois ouvrables, des blés et des légumes, des fruits, des sucres, des boissons, des papiers et articles de papeterie, des tanins et substances colorantes, etc., et qui, chaque année, y fait rentrer, par quantités fort importantes aussi, des charbons et des bois, des blés, des légumes et du riz, des fruits, des huiles minérales, des cotons, des fers, des poteries, des produits chimiques, des pierres, etc., etc. (3).

Elle ressort également, cette activité commerciale, du mou-

(1) Voici les chiffres pour les autres provinces qui, hypothétiquement, en vertu du principe des nationalités, seraient annexées à la « grande Allemagne. »

Vin : Moravie, 206 000 hectolitres ; Styrie, 255 000 ; Tyrol, 432 000.

Bière : Carinthie, 175 000 hectolitres ; Tyrol, 277 000 ; Salzbourg, 348 000 ; Silésie, 372 000 ; Styrie, 804 000 ; Haute-Autriche, 1 050 000.

(2) Autres industries : papier, 38 millions de florins ; cuirs, 30 millions ; verres, 30 millions ; articles d'industrie graphique, 24 millions ; musique et instrumens scientifiques, 5 millions ; articles inflammables, 2 millions.

(3) Voyez, dans le *Statistischer Atlas* de M. Hickmann, les tableaux 29 et 30.

vement des voyageurs et des marchandises sur les 15 940 kilomètres de voies ferrées qui sillonnent l'Autriche : lequel mouvement se traduit en gros, pour les voyageurs, par un déplacement annuel de 95 à 100 millions de personnes, et, pour les marchandises, par un trafic d'environ 90 millions de tonnes (1). Elle s'affirme, en outre, par une circulation postale et télégraphique particulièrement abondante dans les provinces du nord et de l'ouest, dans la Basse-Autriche, la Haute-Autriche et Salzbourg, la Bohême, la Moravie et la Silésie, la Styrie, le Tyrol et le Vorarlberg, le Küstenland ; et l'ordre dans lequel ces provinces se classent peut bien changer selon qu'il s'agit de lettres, d'imprimés et échantillons, de journaux ou de valeurs, mais toujours elles viennent en tête, laissant loin derrière elles les pays du sud et de l'est (2), et prouvant par là encore que c'est en elles que la vie est le plus développée.

Car ce n'est pas une terre nue sur laquelle la grande Allemagne poserait et fermerait sa main jalouse, mais une terre outillée, armée, ou, si on l'osait dire, « armaturée. » Ce ne sont pas des populations qui seraient ce qu'elles sont et resteraient ce qu'elles seraient que la grande Allemagne s'annexerait comme un *caput mortuum*, mais des populations vivantes et travaillantes, croissantes et multipliantes.

Des dix-sept provinces dont se compose l'Autriche actuelle, il en est, à la vérité, où la plante humaine est plus épaisse, et, par exemple, les pays pauvres de l'est et du nord-est, la Bukowine et la Galicie, qui, en beaucoup d'endroits, ne portent pas moins de 80 à 100, à 120 et même 150 habitans par kilomètre carré. Mais cette moyenne très élevée se retrouve dans toute la partie septentrionale des hypothétiques conquêtes de la future grande Allemagne, en Silésie, en Bohême, en Moravie, au centre aussi dans la Haute-Autriche vers Linz, comme dans la Basse-Autriche autour de Vienne, et au sud encore, en Styrie, vers Graz. Bien plus, elle est dépassée, c'est-à-dire que l'on compte au delà de 150 habitans par kilomètre carré, non-seulement dans les grandes villes comme Vienne et Prague avec leurs environs immédiats, leurs banlieues, mais sur cinq ou six points de la Bohême, autour

(1) Hickmann, *Statistischer Atlas*, tableau 26.

(2) Sauf pour les télégrammes, où la Dalmatie s'avance au troisième rang ; mais la Galicie et la Bukowine restent toujours au dernier.

(3) L'excédent des naissances sur les décès, qui, pour l'Autriche entière, s'exprime par une moyenne de 11 pour 1 000, monte en effet à 14 pour 1 000 en Galicie, à 18 pour 1 000 en Bukowine.

de Trautenau, de Reichenberg, de Leitmeritz, de Pilsen et de Kuttenberg, en Moravie autour de Brünn, en Basse-Autriche à Wiener-Neustadt.

Or, de ces huit ou neuf points surpeuplés, six ou sept sont situés dans la sphère allemande. Et si la plante humaine est ailleurs plus serrée qu'elle ne l'est généralement dans ces provinces occidentales, si elle est ailleurs plus féconde, toujours dans les pays pauvres de l'est, en Bukowine et en Galicie, nulle part, en revanche, elle n'est plus résistante; nulle part, en Autriche, elle ne dure plus que dans le Tyrol et le Vorarlberg, la Basse-Autriche, la Carinthie, Salzbourg, la Styrie, où, sur 1 000 personnes qui meurent, il y en a de 315 à 365 qui ont vécu plus de soixante ans, tandis qu'en Galicie et en Bukowine, il n'y en a que de 115 à 155, reprise de la mort sur la vie, par la misère; — car il semble que la misère soit la régulatrice de la vie parmi les sociétés et que, lorsqu'elle a semé trop dru, elle éclaircisse.

D'autres indications, du reste, concordent à montrer que c'est bien dans les provinces occidentales, dans les futures acquisitions allemandes, si de l'hypothèse sortait un jour le fait, que le bien-être est le plus répandu. Il n'est pas jusqu'à la répartition de l'impôt qui ne puisse en porter témoignage, puisque enfin il faut toujours qu'il y ait une certaine proportion entre les charges et les facultés des contribuables : or, chaque habitant de la Basse-Autriche (y compris Vienne) paie une moyenne annuelle de 19 florins 6; l'habitant de la Basse-Autriche et de Salzbourg, 10 florins 6; celui de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie, 9 florins; et ainsi de suite, en diminuant, jusqu'à l'habitant de la Galicie et de la Bukowine, qui ne paie que 3 florins 7.

Pour les impôts indirects, observation identique, mais autrement significative, parce qu'en ce qui concerne la plupart de ces impôts, chacun, étant le juge de ses moyens et le maître de sa propre consommation, se taxe en quelque sorte lui-même; et que, par conséquent, là aussi, il y a toujours une relation, et souvent même plus étroite, entre les facultés du contribuable et ses charges. Or, chaque habitant de la Basse-Autriche (y compris Vienne) paie, de ce chef, une moyenne annuelle de 28 florins 6; l'habitant de la Moravie et de la Silésie, plus de 14 florins; celui de la Bohême plus de 13 florins; et ainsi de suite, en descendant, jusqu'à l'habitant de la Galicie et de la Bukowine, qui ne paie guère plus de 5 florins.

Dans le même ordre d'idées, la comparaison par provinces des inscriptions hypothécaires pourrait servir à une constatation analogue, puisqu'il y a toujours un rapport entre la somme prêtée et la valeur du gage; elle établirait que la Basse-Autriche, à cet égard, vient, avec Vienne, au premier rang, et, sans Vienne, au cinquième, mais que la Galicie et la Bukowine occupent les deux derniers et, que, sauf la Carniole et le Küstenland, qui s'intercalent avant Salzbourg, toutes les provinces du nord et de l'ouest, toutes les parties allemandes de l'Autriche, se suivent et se tiennent : Basse-Autriche, Bohême, Silésie, Moravie, Haute-Autriche, Styrie, Tyrol et Vorarlberg, Carinthie et Salzbourg.

De même encore pour « le mobilier vif » de la terre, pour les diverses races d'animaux : excepté pour les chevaux et les mulets, plus nombreux dans l'est et le nord-est, en Bukowine et en Galicie, pour tout le reste, l'avantage demeure aux pays occidentaux, notamment pour la race bovine, qui donne le classement suivant : Bohême, Haute-Autriche, Styrie, Moravie et Silésie, Galicie et Bukowine, Basse-Autriche, Carinthie et Carniole, Tyrol et Vorarlberg, Küstenland.

Et de même, enfin, pour l'épargne. La terre, le bétail, c'est le bien au soleil, la richesse vivante; mais la richesse en réserve, « l'argent mis de côté », est signe d'aisance, signe aussi d'énergie morale, et peut à tout instant redevenir créateur de richesse. Or, aucune province, si ce n'est le Küstenland, — à en juger par les dépôts des caisses d'épargne postales, — n'économise plus que la Basse-Autriche, le Tyrol et le Vorarlberg, Salzbourg; aucune, si ce n'est la Dalmatie, plus que la Silésie, la Haute-Autriche, la Moravie, la Bohême, la Carinthie ou la Styrie.

Mais ces populations du nord et de l'ouest, qui sont assurément les plus aisées, sont en même temps les plus instruites : il y a quelques années, tandis que, dans la Galicie, on rencontrait 68 personnes sur 100 qui ne savaient ni lire ni écrire, 79 sur 100 en Bukowine et 82 sur 100 en Dalmatie, au contraire, on tombait, par une échelle rapide, à 6 pour 100 dans la Basse et dans la Haute-Autriche, à 5 pour 100 en Bohême, à 3 pour 100 dans le Tyrol et le Vorarlberg.

Ainsi, ce serait la part, presque de toutes les façons la meilleure, de l'Autriche qui serait dévolue à la « grande Allemagne, » dans le futur démembrement, de par le principe des nationalités, si, même sans pousser l'appétit jusqu'à vouloir dévorer par sur-

croît la Bohême tchèque, et sans risquer de se meurtrir au coin de fer, elle portait, dès que la table serait dressée, une dent vorace sur tout ce qui sentirait pour elle la chair fraîche, la chair allemande.

III

Maintenant, l'Allemagne aurait-elle une fringale aussi exigeante? Et si, par hasard, elle l'avait, voudrait-elle essayer de l'assouvir d'un seul coup? Il y eut, dans la récente histoire, des momens où l'Allemagne, — c'était alors la Prusse, et la Prusse, c'était Bismarck, — fut en situation de détacher de l'Autriche pied ou aile. Elle mettait, en ce temps-là, à ses prétentions, singulièrement plus de modération ou de retenue. Même après Sadowa, tout ce que la Prusse demandait à l'Autriche, de ce qui était foncièrement autrichien, c'était « la Silésie autrichienne et une zone frontière en Bohême, » environ vingt mille kilomètres carrés de territoire et une population d'environ 2500 000 âmes (1). Pourquoi M. de Bismarck, tout chaud encore de la victoire et pouvant ce qu'il voulait, crut-il devoir y renoncer? Uniquement, on le pense bien, par des raisons politiques, — toute sentimentalité lui étant étrangère, — et par des raisons allemandes, car il n'en a jamais connu ou entendu d'autres.

De ces raisons, quelques-unes étaient de simple circonstance, comme la crainte, s'il s'avançait trop, de provoquer, sur le Rhin, une démonstration armée de Napoléon III, qui eût pu suffire à changer brusquement la face des choses et à renverser la fortune. Mais il y en avait plusieurs qui devaient survivre à la circonstance même, des raisons non superficielles, non accidentelles, ni contingentes, mais profondes, durables, et l'on dirait volontiers nécessaires. Celles-ci, quand on y songe, n'étaient pas les moins fortes; après tout, depuis le 12 juillet, Bismarck savait « qu'un agrandissement de la Prusse de quatre millions d'âmes au plus dans l'Allemagne du nord, avec la ligne du Mein comme frontière au sud, n'entraînerait aucune intervention de la France » (2); et cette assurance était plutôt faite pour l'enhardir en ses desseins sur l'Autriche elle-même.

(1) Voyez les *Pensées et Souvenirs* du prince de Bismarck, traduction de M. Ernest Jæglé, t. II, p. 45.

(2) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 50.

Il est vrai que ces desseins n'étaient point absolument les siens, mais ceux du roi, du prince Frédéric-Charles et de l'état-major; et c'est peut-être pourquoi il y tint moins que s'ils eussent été de lui. Les militaires voulaient la Silésie autrichienne; ils voulaient, « comme glacis en avant des montagnes de Saxe, » la bordure allemande de la Bohême, « comprenant Reichenberg, la vallée d'Egra et Carlsbad. » Il les y fit pourtant renoncer, quoi qu'il leur en coûtât. Pour lui, il eût voulu du moins « le petit territoire de Braunau, » qui forme, par-dessus l'Heuscheuer Gebirge, un angle entrant dans la Silésie prussienne « et qui avait pour la Prusse un interêt spécial en vue de son réseau de voies ferrées, » traversé qu'il est par une des lignes de Glatz à Breslau. Quoi qu'il lui en coûtât, cependant il y renonça. Et pourquoi donc? Parce que « Károlyi refusait catégoriquement toute cession de territoire, » si minime fût-elle (1)? Il eût bien trouvé le moyen de briser le refus catégorique du comte Károlyi. Parce qu'il avait peur, les négociations traînant, d'éveiller à la longue l'inquiétude et l'impatience de la France? Oui, sans doute, mais les raisons profondes, durables et nécessaires, les raisons de toujours étaient sous ces raisons d'une heure et leur donnaient une solidité invincible.

C'est Bismarck en personne qui l'avoue : « Pour me rendre compte de l'opportunité d'annexions en Autriche et en Bavière, je me posai la question de savoir si, dans des guerres éventuelles, les habitans, quand se retireraient les troupes et les autorités prussiennes, continueraient à rester fidèles au roi et à recevoir ses ordres; *je n'avais pas l'impression que la population de ces territoires, habituée à la vie bavaroise et autrichienne, nourrirait des sentimens bien favorables aux Hohenzollern* (2). » Plus loin : « Nous devons éviter de blesser grièvement l'Autriche, d'y laisser plus qu'il n'est nécessaire une rancune et un besoin de revanche. Il faut, au contraire, nous réserver la possibilité de renouer avec l'adversaire actuel *et considérer en tout cas l'État autrichien comme une pièce de l'échiquier européen*, et la reprise de nos bons rapports avec lui comme une manœuvre qui devra toujours être possible. » Et plus loin encore : « Pouvons-nous envisager de sang-froid l'avenir des pays qui forment la monarchie autrichienne, si elle doit être détruite par des insurrections hon-

(1) *Pensées et Souvenirs*, II. p. 48.
(2) *Ibid.*, p. 46.

groises ou slaves, ou bien encore tomber à une dépendance permanente ? Que mettrait-on à la place qu'occupa jusqu'à présent en Europe l'État autrichien, depuis le Tyrol jusqu'à la Bukowine ? De nouvelles formations dans ces parages ne peuvent avoir qu'un caractère constamment révolutionnaire (1). *Nous ne pouvons rien faire de l'Autriche allemande, que nous l'annexions en entier ou partiellement ; nous ne pouvons pas obtenir un renforcement de l'État prussien par l'acquisition de provinces comme la Silésie autrichienne et de parcelles de la Bohême ; une fusion de l'Autriche allemande avec la Prusse est irréalisable, et Vienne ne se laisserait pas gouverner comme une dépendance de Berlin.* »

Fusion irréalisable, en effet, parce qu'à défaut d'unité nationale, il y a trop de longues unions, et, à défaut d'histoire nationale, trop d'histoires parallèles ou voisines ; parce que, mosaïque ou damier, si l'on veut, les carreaux en datent toutefois, les moins anciens, comme la Silésie, la Moravie et la Bohême, de 1526 ; d'autres, comme le Tyrol, de 1363 ou, comme la Carinthie, jointe à Salzbourg, de 1336 ; d'autres, comme la Styrie, de 1192 ou, comme la Haute-Autriche, de 1356 ; et le cœur enfin de la Monarchie, l'antique Marche d'Autriche, des environs de l'an 1000.

Les raisons de Bismarck avaient donc raison. Comment, avec une accoutumance de tant de siècles, — et sans croire plus qu'il ne convient à tout ce qu'on a écrit des deux natures, des deux âmes allemandes du Nord et du Sud, celle-ci molle et rêveuse, celle-là belliqueuse et âpre, — comment, avec cette qualité différente de germanisme, la *germanisation* ou *regermanisation* radicale, la *prussification* des parties allemandes de l'Autriche se ferait-elle assez vite, et assez aisément, et assez sûrement ? De l'avoir prise et de la garder, cette Autriche allemande, serait-ce pour l'Allemagne prussienne, en dernière analyse, et aux jours critiques, une force ou une faiblesse ? Serait-il bon pour elle d'avoir sous elle ou derrière elle ce fond mouvant d'Allemagne vague et diffuse ? Est-il certain qu'on en ferait ainsi une plus grande Allemagne ? Lorsque M. de Bismarck s'est interrogé là-dessus, en une heure où, s'il n'était pas tout à fait le maître, il ne lui fallait plus qu'un petit effort pour le devenir, il s'est répondu à lui-même par la négative. Il s'est lui-même arrêté par un : Non, plus catégorique encore que le refus de Károlyi. Il a, pour lui-même

(1) *Pensées et Souvenirs*, II, p. 52-53. — Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1898, notre article : *l'Autriche future et la future Europe.*

et pour autrui, formulé cette règle : « Nous devons considérer l'État autrichien comme une pièce de l'échiquier européen. »

Et non seulement Bismarck a vu que ce n'était pas l'intérêt de l'Allemagne, de son Allemagne, d'enlever à la Monarchie austro-hongroise ses provinces allemandes, mais il a vu que c'était son intérêt de ne pas les lui enlever. Il a compris non seulement l'utilité européenne, mais l'utilité allemande de l'Autriche : « Les traditions historiques et confessionnelles, la nature humaine et en particulier les habitudes transmises par les souverains font que l'étroite alliance entre la Prusse et l'Autriche, qui a été conclue en 1879, *exerce une pression en quelque sorte concentrique sur la Bavière et la Saxe.* Elle sera d'autant plus forte que l'élément allemand de l'Autriche, noblesse, bourgeoisie et peuple, saura marquer davantage son attachement à la dynastie de Habsbourg. C'est pourquoi les excès parlementaires de l'élément allemand en Autriche et leur action finale sur la politique dynastique *ont menacé d'affaiblir le poids de l'élément national allemand, et même hors d'Autriche* (1). » Ainsi M. de Bismarck ne se sentait aucune tendresse pour M. de Schœnerer, ses quatre chevaliers teutoniques du Reichsrath, et la troupe plus ou moins nombreuse de ses féaux plus ou moins déclarés parmi les Allemands de Bohême : il a peu fait pour mériter leurs hommages et leurs monumens. Outre qu'il ne leur accordait sans doute pas un grand crédit auprès de leurs compatriotes, il ne pouvait perdre de vue qu'annexer à l'Allemagne prussienne 8 ou 9 millions d'Allemands d'Autriche, c'était annexer à l'Allemagne protestante 8 ou 9 millions d'Allemands catholiques, et par là rompre l'équilibre des religions en Allemagne, dans l'Allemagne telle qu'il la voulait, telle qu'il la fallait à la Prusse.

Mais, aussi bien, rompre en Allemagne l'équilibre des religions, ne serait-ce pas y rompre, à cause de la manière dont protestans et catholiques s'y groupent géographiquement, l'équilibre du Nord et du Sud, autant dire l'équilibre de la Prusse et de l'Allemagne? A une moitié d'Autriche qui, s'ajoutant à la Bavière, exercerait au dedans de l'Allemagne une action centrifuge par rapport à Berlin, Bismarck préférait, et ne s'en cachait pas, une Autriche qui, « du dehors, » exercerait, avec la Prusse, « une pression concentrique sur la Bavière et sur la Saxe. » Après

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 91-92.

avoir exclu l'Autriche de l'Allemagne, il n'était pas pressé de l'y réintroduire, même à l'état nominalement allemand. La crainte salutaire d'une Allemagne autrichienne contre-balançait heureusement en lui l'amour ou le désir, s'il l'eût éprouvé, d'une Autriche allemande.

Et comme il ne chevauchait pas la chimère, comme sa politique était la plus réaliste et la plus positive qui se puisse concevoir, comme il vivait le jour présent, minute par minute, et non, vingt ans à la minute, de fantastiques lendemains, il aimait mieux l'Allemagne ayant à ses côtés l'Autriche battue et alliée, que travaillée en ses entrailles par une Autriche déchiquetée et palpitante encore. — Ce mangeur formidable savait par expérience que, surtout lorsqu'on se repaît de nations, ce qui « profite », ce qui fortifie, ce qui fait « grandir, » ce n'est pas ce qu'on absorbe, c'est ce qu'on s'assimile. Et l'Allemagne, étant plus *une* sans l'Autriche, sans elle il la jugeait assez grande.

IV

Mais, s'il est au moins contestable qu'il soit de l'intérêt de l'Allemagne de devenir, aux dépens et sur les ruines mêmes de l'Autriche, cette « plus grande Allemagne » dont le contour commence à se dessiner dans les songes de quelques hommes d'État trop échauffés, un pareil agrandissement peut-il être de l'intérêt certain des autres puissances, éventuellement et hypothétiquement co-partageantes? Fût-il de leur intérêt particulier, comme toutes les puissances ne co-partageraient pas, serait-il de l'intérêt de l'Europe en général?

Premièrement, de l'intérêt des puissances co-partageantes. Par hypothèse, et en vertu du principe des nationalités, ces puissances seraient l'Italie, la Russie et la Roumanie, — réserve faite de la Hongrie.

L'Italie recevrait tout au plus le Trentin et les vallées ladines du Tyrol; quant à Göritz, elle serait considérée par l'Allemagne comme le chemin ou la porte, et l'Istrie, comme le prolongement ou l'enceinte de Trieste. Avec Göritz et l'Istrie allemandes, une moitié des terres *irredente*, et non pas la moins aimée, serait plus que jamais et probablement à jamais *irredenta :* du jour où l'Allemagne les baptiserait allemandes, où elles entreraient dans le cercle impérial, il faudrait laisser là l'espérance. Et le spectacle

ne manquerait pas d'être instructif autant que piquant et même paradoxal, de voir la Triple Alliance aboutir, pour le seul avantage d'un des alliés, à la destruction de l'autre et à la spoliation du troisième.

Quoique agrandie vers l'Ouest, la Russie s'en trouverait retournée fatalement vers l'Asie. Elle aurait beau recevoir sa très large part, les pays slaves du nord de la Monarchie, Galicie, Moravie, pays slovaque, Bohême, et les pays slaves du sud, Carinthie méridionale, Carniole, Croatie, Slavonie, et au besoin Bosnie-Herzégovine; elle aurait beau venir, sur la côte dalmate, jusqu'à l'Adriatique, elle n'y gagnerait pas tant qu'on pourrait le penser. Car son slavisme est autre que le slavisme polonais, qui est autre que le slavisme tchèque, qui est autre que le slavisme slovaque, qui est autre que le slavisme slovène, qui est autre que le slavisme croate, qui est autre que le slavisme serbe. Et il n'y a pas d'apparence que, malgré quelques légers symptômes en sens contraire, tous ces types hétérogènes se ramènent d'ici longtemps à un type supérieur; et, puisque le volume des États n'est pas tout, il n'est pas à croire que, cette diversité se fondant en unité, ces minerais slaves forment, aux mains de la Russie, un métal slave d'une densité suffisante.

Il y a à cela d'autant moins d'apparence que la première de ces annexes slaves à la grande Russie, celle du nord de l'Autriche, serait et resterait isolée de la seconde, celle du sud, par une Hongrie qui vivrait comme elle pourrait. Et il n'y aurait pour la Hongrie qu'une manière de pouvoir vivre, qui serait de s'accoler à l'Allemagne, de marcher dans son ombre, et d'être pour elle comme un *hinterland*, au delà de la Leitha, sur les deux rives du Moyen-Danube et de la Theiss. Par goût et par peur des slavismes conjurés contre elle, la Hongrie ne penche que trop du côté de l'Allemagne ; elle y verserait infailliblement par nécessité. Pour ce qui est d'une grande Roumanie, elle-même contribuerait à accroître encore en Europe la place démesurée de l'Allemagne en séparant la Russie, fût-ce la plus grande Russie, de sa clientèle ou de ses dépendances slaves de la péninsule des Balkans, en lui barrant la route de Constantinople, en lui fermant ainsi l'Orient européen, et en contribuant ainsi à faire d'elle une puissance moins européenne qu'asiatique.

Et l'Europe? Il n'y aurait plus d'Europe. Le continent qui s'est appelé de ce nom serait coupé en deux par le milieu : une

Allemagne, une Russie. A ses extrémités et comme en marge, quelques États de deuxième, troisième ou quatrième rang, des États qui n'auraient plus de rang, qui traîneraient misérablement une existence précaire et tolérée, et sur lesquels l'un des deux colosses n'aurait qu'à s'abattre pour les écraser, les broyer, les mêler à la poussière des nations déjà disparues. Or, si le colosse russe regarde vers l'Orient et tomberait vraisemblablement en Asie, vers quoi regarde le colosse allemand, et où tomberait-il ? Il n'est point de compensation pour tout ce qui en Europe n'est pas l'Allemagne ou la Russie, supposé que l'on en offre ou que l'on en accorde, — je dis qu'il n'en est absolument point, — qui vaille le prix dont elle serait alors payée, et puisse excuser la folie de courir un tel risque.

V

Que conclure de ces faits et de ces déductions? Que, *pour qu'il y ait une Europe, il faut qu'il y ait une Autriche en Europe.* Faite, comme elle est faite, de cinq ou six peuples ou fractions de peuples, sans consistance et sans résistance, l'Autriche est l'idéal de l'État-tampon. Trop faible à elle seule pour inquiéter, assez forte pour maintenir, elle est comme un gage et une condition de la paix européenne. Dans la classification des puissances, elle relève plutôt du système ancien des Marches, que du système des grands États modernes, unifiés et concentrés. Elle continue l'Allemagne et en quelque sorte elle l'atténue par la Marche germanique de ses provinces du nord-ouest et de l'ouest; elle continue et elle atténue la Russie par la Marche slave de ses provinces de l'est et du nord-est. Quel danger nouveau ne résulterait-il pas de ce que le contact entre l'Allemagne et la Russie, déjà périlleux sur la Vistule, se ferait désormais sur une frontière incomparablement plus étendue, et, si le mot est permis, plus entrante? Avec la Hongrie comme *hinterland*, l'Allemagne se glisserait sous la Russie, presque jusqu'aux Carpathes; mais, avec la Bohême tchèque, la Russie pénétrerait dans l'Allemagne, presque jusqu'à l'Erz-Gebirge et au Böhmer-Wald; elles s'emmêleraient, s'enchevêtreraient l'une dans l'autre, et il n'y aurait bientôt que l'épée pour les débrouiller. Voilà à quoi l'Allemagne et la Russie, et, par elles, l'Europe entière serait condamnée, si l'Autriche n'existait pas. Si donc l'Autriche n'existait pas, l'Eu-

rope devrait l'inventer. Et puisque l'Autriche existe, l'Europe doit tout faire pour la conserver.

Mais l'Europe, — et c'est peut-être la vraie question préalable, celle par l'examen de laquelle il faudrait commencer, — l'Europe est-elle réellement menacée de la disparition de l'Autriche? Les temps de la dissolution sont-ils réellement accomplis pour la monarchie des Habsbourgs? Est-elle réellement à la merci de l'accident à la fois prévu et inévitable, du grand accident de toute existence mortelle? Cet accident, quand il se produira, ouvrira-t-il réellement une crise? Ouvrira-t-il réellement *la crise*, celle que les chancelleries semblent attendre, et pour laquelle certaines d'entre elles semblent se préparer, avec plus ou moins d'esprit politique et plus ou moins de sens pratique?

Le secret n'en est ni à nous ni à personne. Il se peut que la crise se produise; il est probable qu'une crise se produira, mais il est probable aussi qu'elle n'affectera, et, dans tous les cas, il est possible qu'elle n'affecte, au début du moins, que la forme intérieure de la Monarchie austro-hongroise, nullement sa forme extérieure, internationale et européenne. Autrement dit, il se peut qu'au *dualisme* succède le *trialisme*, qu'une monarchie à trois termes remplace cette monarchie à deux termes, que le jeune Empereur soit roi de Bohême comme il sera roi de Hongrie, qu'il se fasse couronner à Prague comme à Vienne et à Budapest. Il se peut que la crise s'arrête là; il se peut qu'elle ne s'arrête qu'à un fédéralisme à plus de trois termes, et c'est dès lors que les incidences et les contre-coups en Europe en seraient sérieusement à redouter.

Aussi toute l'Europe ne peut-elle que souhaiter ou qu'elle ne s'ouvre pas ou qu'elle s'arrête au plus vite et au plus près; toute l'Europe qui, — pour reprendre l'image du rocher, — est intéressée à avoir à son centre, où elle lui pèse infiniment moins, cette éponge de nationalités qu'est la Monarchie austro-hongroise, au lieu d'y avoir, comme elle l'y aurait, le lourd « rocher de bronze » de l'Allemagne prussienne, grossi et alourdi encore du bloc rendu compact de l'Autriche allemande.

CHARLES BENOIST.

LA FAILLITE MAYARD

RÉCIT DE LA VIE D'AFFAIRES

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX

Les créanciers de Mayard ne mettaient aucune hâte à accepter les 25 pour 100 cautionnés par le beau-père de Reymoussin. Si tout d'abord quelques-uns avaient donné leur adhésion, ceux-là étaient des besogneux qui espéraient se faire des fonds en remettant la valeur à leurs banquiers. Mais les banques ne voulurent pas d'un papier dont l'échéance restait indéterminée.

Ce mécompte arrêta les autres créanciers. Quelques-uns s'avisèrent d'écrire au syndic, le priant de leur dire si vraiment ils avaient avantage à écouter les propositions du failli. Peulvey, pas très pressé de rendre la lutte plus aiguë, répondit qu'il était toujours prêt à fournir aux intéressés tous les détails qu'ils pouvaient souhaiter sur ses opérations, mais quant à apprécier les déclarations de Mayard, quant à dicter la réponse à faire à ses propositions, cela ne le regardait pas, et il se récusait.

Défaite maladroite ! Peulvey eût dû rendre coup pour coup, et, démasquant hardiment ces vilaines gens, faire crouler toutes leurs combinaisons, tandis que Reymoussin se persuada que le

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

syndic avait peur. Ainsi enhardi. l'avocat de Mayard n'hésita plus à sonner la charge contre Peulvey.

Tous ceux des créanciers qui n'avaient point encore donné leur adhésion reçurent alors la circulaire suivante :

« Monsieur,

« Vous avez su qu'au cours du voyage que notre sieur Mayard, principal associé de la maison Constantin et Cie, avait cru devoir consacrer à son honorable clientèle d'outre-Manche, clientèle qui compte les plus hauts personnages de l'aristocratie catholique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, un étrange malentendu a, tout à fait à l'improviste, sans raison, fait ouvrir la faillite des *Docks vinicoles*.

« La mainmise de justice, l'intrusion dans nos affaires d'un syndic, sont des mesures pénibles pour nous, mais surtout déplorables au point de vue de vos intérêts.

« Avec votre habitude des affaires, vous vous rendrez certainement compte qu'un syndic, fût-il entièrement dégagé de toute préoccupation d'intérêt personnel, ne peut exploiter dans de bonnes conditions un commerce qu'il ignore. Aussi, en ce moment, notre clientèle, faute d'être servie selon ses besoins, se disperse de jour en jour davantage.

« On sait aussi combien sont accablans les frais de faillite. Dans la circonstance, nous pouvons, sans exagération, vous déclarer que, pour peu que le syndic détienne encore quelque temps l'actif, votre gage sera mangé en frais.

« Beaucoup d'entre vous ont déjà donné quitus contre l'engagement de notre sieur Mayard, avalisé par un tiers solvable, de payer 25 p. 100 après qu'il serait relevé de sa faillite. Cette décision leur était dictée par la connaissance des hautes capacités de notre sieur Mayard, dont les relations dans le monde religieux et la probité sont de sûrs garans du succès qui l'attend dès que la maison aura repris son assiette. Cependant quelques-uns hésitaient encore. Alors, malgré le lourd fardeau de ce nouveau sacrifice, nous avons fait un pas de plus, un grand pas, et, aujourd'hui, nous offrons non plus 25, mais 35 p. 100, à la condition que cette offre sera acceptée dans les dix jours de la présente.

« Refuser, c'est vouloir de parti pris la continuation des ruineuses opérations de la faillite. Or, celle-ci marche avec une len-

teur déplorable. Il semble même que son fonctionnement soit arrêté. Ce qui vous attend, si elle est maintenue, c'est un dividende insignifiant, dividende que vous ne toucherez même pas avant plusieurs années. Cela, nous vous l'attestons. Vous pourriez d'ailleurs, en vous adressant au syndic lui-même, vous assurer qu'il n'est — et ne sera pas de sitôt — en mesure de vous verser un centime.

« Veuillez agréer...

« CONSTANTIN et Cie. »

Le banquier Tuffay, que l'impudence de cette circulaire avait indigné, la remit au syndic dès qu'il l'eut reçue. Peulvey en achevait la lecture, quand son clerc lui annonça qu'un huissier le demandait. L'officier ministériel était porteur d'un exploit notifiant à Me Peulvey, au nom du failli, que celui-ci, ayant fait appel, interdisait désormais à son syndic *toute opération*, « afin que la situation ne fût pas modifiée. »

— C'est trop fort! murmura Peulvey, quand l'huissier fut parti. Ils me lient étroitement, me paralysent, afin de pouvoir exploiter mon inaction. Et cet appel à la Cour, ils ne le feront jamais juger que lorsqu'ils auront en main tous les quitus. C'est donc l'adhésion forcée des créanciers, — leur spoliation... Et je laisserais faire cela, moi!... Je n'ai été que trop faible jusqu'ici. Ah! que mon juge, M. Oursel, me laisse agir, et je réponds de ma bonne encre à ces deux gredins. Les créanciers, apprenant que ma gestion leur distribuerait davantage, comprendront que Mayard essaye de refaire sa fortune avec leurs dépouilles. Un failli, qui supprime son syndic et vole sa faillite!

Mais M. Oursel était en voyage. Il ne rentrerait pas à Beauvais avant une semaine. Jusque-là, le syndic n'osait pas agir, si bien que les deux compères avaient toujours le champ libre.

Ils en profitèrent. Ne se bornant plus à insinuer, ils accusèrent formellement. Le syndic, disaient-ils, *de mèche* avec le juge-commissaire, avait reçu de M. Battandier un pot-de-vin de 40 000 francs. On en aurait la preuve à l'audience!

Et comme ceux qui répétaient cela se disaient très sûrs du fait, l'opinion, un peu hésitante tout d'abord, se laissa gagner. On cita bientôt des personnes fort honorables, selon lesquelles *il devait y avoir quelque chose là-dessous*. Et, chaque fois, de bonnes langues venaient rapporter ces propos à Peulvey.

Bientôt d'autres soucis vinrent fondre sur le malheureux.

Les trois syndics, ses collègues, avaient tous reçu depuis peu la visite de Reymoussin. Le ton dolent, l'air découragé, l'avocat leur avait exposé la situation :

— Je me tue à essayer de calmer Mayard, mais cet homme est un lion. En ce moment, je le vois très exalté contre votre confrère; il menace de se faire justice en place publique. Qu'en résultera-t-il, grand Dieu? Hélas ! les violens ont souvent la populace avec eux... Et puis, vous autres, le public vous donne toujours tort. Ah! je suis bien navré de tout cela!

Deux des syndics l'écoutèrent à peine, mais le troisième, M. Renaud, un petit roux, un peu contrefait, si timide que toujours il trottinait dans la rue en rasant les murs, se laissa influencer. Reymoussin, à force d'obsession, lui persuada que « ce pauvre Peulvey » ferait mieux de se résigner à un léger sacrifice. Il verrait ainsi la fin de toutes ses misères :

— En tous cas, mon cher Renaud, ce qui serait d'une suprême imprudence, ce qui mettrait le feu aux poudres, ce serait que Peulvey répliquât à la circulaire Mayard. Celle-ci est agressive, je le reconnais, mais que votre collègue garde le silence. Sinon, ce serait vouloir déterminer une explosion. Mayard, attaqué, riposterait avec fureur, et cela vous éclabousserait... Car vous êtes solidaires les uns des autres; je suis persuadé, n'est-ce pas, que vous, Me Renaud, à la place de votre collègue trop combatif, vous vous tiendriez tranquille?

— Oh! bien sûr, murmura l'autre, qui baissait le nez, déjà tout effaré à la pensée d'un assaut dont il subirait le contre-coup.

— Eh bien ! conseillez-lui donc de faire le mort, ce sera un précieux service que vous lui rendrez. Moi, de mon côté, je vais tâcher d'apaiser mon client... A propos, n'est-ce pas, ne dites point à Peulvey que vous m'avez vu. Ceci reste entre nous.

— Vous pouvez y compter, et, dès demain, je parlerai au confrère... Mais, vous savez, il n'est pas commode. Enfin je ferai de mon mieux. Merci.

. . . . . .

Peulvey a, en effet, très mal accueilli la démarche. Il n'a pas mâché à Me Renaud que, sans la poltronnerie des honnêtes gens, les Mayard et les Reymoussin ne pourraient même pas songer à tenter leurs coups de fripons.

— C'est sur le compte d'un membre du barreau que vous

vous exprimez en termes aussi violens, fait observer d'un ton de surprise Me Renaud... Vous avez, mon cher, des exagérations de langage dont nous-mêmes avons quelquefois à nous plaindre, vous le savez. Nous vous en avons fait l'observation. Vous vous en prenez maintenant à un avocat! Véritablement je trouve...

— Et pourquoi, s'il vous plaît, un avocat ne pourrait-il pas, une fois par hasard, être un drôle? Est-ce que l'honnêteté dépend de la profession? Est-ce qu'on la trouve dans les plis de la robe? De ce que le barreau est une noble carrière, qu'en résulte-t-il, sinon que les Reymoussin devraient en être chassés?

— Allons, mon cher, l'exaltation où je vous vois est tout à fait surprenante. Je vous parlais dans votre propre intérêt. J'espérais vous trouver disposé à la conciliation; au lieu de cela, par votre animosité... déraisonnable, passez-moi le mot, contre Me Reymoussin, vous allez être la cause d'un scandale très grave qui atteindra notre corporation. Tout cela est bien regrettable!

— Ah! soupira Peulvey, c'est complet! Grand Dieu! que j'ai donc hâte que mon juge-commissaire rentre à Beauvais. Et, ce soir encore, je verrai à ses yeux rouges que ma pauvre Lucie a pleuré...

Enfin, M. Oursel est de retour. Dès le lendemain matin, le syndic court chez le juge. Long entretien.

. . . . . .

— Ma foi! tout bien pesé, cher maître, je vous conseille de ne rien faire du tout.

— Et pourtant...

— Il y a là, comme toujours, du pour et du contre, mais je crois qu'un mutisme absolu en face de tous leurs clabaudages est préférable à une lutte pied à pied où vous compromettriez votre caractère de représentant du tribunal. Au surplus, les créanciers ne sont pas des enfans. Ils se renseigneront et, s'il leur plaît de se laisser exploiter, tant pis pour eux.

— Songez, monsieur Oursel, combien doivent être crédules et peu clairvoyans des gens qui ont pu traiter des affaires importantes avec un tel individu.

— Vous n'avez pas mission de leur servir de bâton d'aveugle! Et puis, j'ai la conviction que le procès de concussion dont Reymoussin et compagnie vous menacent, procès auquel ces méchans bruits sont destinés à servir de prologue, ils ne le feront jamais.

Que veulent-ils? Vous contraindre à rester neutre. C'est tout ce qu'ils souhaitent, et cela leur suffit peut-être pour réussir. Quand ils seront sûrs que vous allez rester sur la défensive, ils vous laisseront plus tranquille.

— Je m'incline, monsieur Oursel, vous avez plus d'expérience de la vie et des hommes que moi... Mais que cela me fait donc gros cœur!...

— Vous trouvez l'attitude que je vous conseille bien pénible? Comme vous êtes changé! Autrefois vous étiez patient, flegmatique. Vous n'avez plus de philosophie!

— Eh! s'il n'y avait que moi! mais... ce qui m'exaspère, voyez-vous, monsieur le juge-commissaire, c'est le chagrin que ma malheureuse femme ressent de cette affaire qui fait toujours un bruit énorme en ville. Ce chagrin la tue! Alors, je voudrais à tout prix en finir, d'une façon ou d'une autre.

— Mme Peulvey n'est-elle pas dans une situation...?

— Oui, et ce misérable Mayard le sait; aussi est-ce sur elle qu'on agit de préférence. Hier encore elle a reçu une lettre anonyme.

— C'est odieux!... Et que disait cette lettre?

— Elle disait que, dans mon intérêt, je devrais... *arranger*.

— Oh! quant à cela, fit vivement M. Oursel, gardez-vous-en bien! Après un premier chantage qui a réussi, il en vient toujours un second.

— C'est ce que je me disais jusqu'alors. Mais, hélas! je ne suis pas seul, et, si la santé de ma femme continue à s'altérer,... je ne réponds pas de ce à quoi je me résoudrai. Elle fait pitié... elle a des crises de nerfs... elle ne mange plus... Que vais-je devenir?... Nous étions un si heureux ménage! Et puis, par instans, voyez-vous, je me décourage... Si résolu que je paraisse, — et le syndic baissa la voix, — il y a des instans où ils me font frissonner de peur. Ce Mayard a un regard terrible... Pensez à la puissance dont il dispose! La nuit, parfois, quand je ne dors pas, — et je ne dors guère, — je crois le voir se pencher sur moi, me faire comme à l'autre, m'appuyer les pouces contre les tempes... Comme le jour où vous étiez chez moi... Vous rappelez-vous Gresloud?

— Voyons donc, maître Peulvey, c'est donc vrai ce que l'on m'avait dit... que cette affaire vous déprime, que vous n'êtes plus le même homme?... Et cela, parce qu'on vous accuse de vol; mais, moi aussi, j'ai ma part dans ce prétendu larcin. Si leur racontar

était vrai, je serais votre complice. Est-ce que j'ai pourtant l'air de m'inquiéter ?

— Vous et moi, fit Peulvey d'une voix sourde, cela fait deux !

X

. . . . . .

Il est couché. Il n'a pu résister davantage. Tout lui était souffrance et humiliation, jusqu'à la façon insolente dont certains le dévisagent dans la rue... Ah que l'humanité est lâche et qu'elle se délecte donc bassement de la souffrance d'autrui !... Il est à bout de forces, voilà six semaines que tandis qu'on l'injurie, qu'on salit son nom, qu'on menace sa femme, que le président, qui lui en veut, parce que lui-même ne fait pas tout ce qu'il devrait, cherche les occasions de lui être désagréable, Peulvey se voit contraint de rester les bras croisés, silencieux, en attendant que l'affaire soit appelée à la cour d'Amiens. Le syndic a obtenu qu'un tour d'urgence fût donné à la cause, puisqu'elle intéresse une faillite, mais plus il trahit sa hâte fébrile d'en finir, plus ses adversaires s'ingénient à retarder les débats.

. . . . . .

Cette fois Reymoussin, pour gagner du temps et laisser Mayard négocier, s'est dit malade.

Les débats se trouvent maintenant reculés d'au moins trois semaines, car, jusque-là, toutes les audiences sont occupées.

Peulvey n'a pu supporter ce nouveau coup. Il a été pris d'un accès bilieux aigu de nature suspecte, qui l'a pour ainsi dire anéanti. Depuis deux jours, il garde la chambre sans prendre aucun aliment. Le moral est détestable.

Et cependant le docteur Patry qui le soigne, un type d'homme vif, ardent, énergique, s'efforce de le remonter, le supplie de ne pas s'abandonner.

Le docteur sait du reste la cause des douloureuses préoccupations de son client. Aussi s'efforce-t-il de rassurer le syndic sur le compte de ces « croquemitaines » et les traite-t-il comme ils le méritent.

— Vous imaginez-vous, par hasard, que toute la ville n'est occupée qu'à leur tresser des couronnes ? Allons donc !... Les braves gens comme vous ont aussi leurs partisans... On m'a dit hier que le bâtonnier faisait relever secrètement le casier judiciaire de

Mayard. Donc, le barreau se prépare à agir... Et le barreau est fort expert, surtout en province, dans l'art de se débarrasser sans tapage, mais vivement, de ses brebis... douteuses.

D'ailleurs, la faconde grave de ce grand dépenaillé de Reymoussin peut faire illusion à quelques niais, mais, en définitive, au Palais, tous les gens sérieux sont fixés sur son compte. Pas l'ombre de jugement! C'est le gobeur par excellence. On lui conterait avec suffisamment d'art qu'un crabe géant est en train de remonter l'Oise, qu'il le croirait. De temps en temps une idée lui vient, qu'il croit superbe. Il s'imagine avoir fait une trouvaille. Il sert la chose à ses petits confrères, qui feignent de s'émerveiller, tout en le raillant *in petto*. On le berne à plaisir. L'autre jour, pendant la crise ministérielle, un clerc farceur lui a fait télégraphier de Paris que le leader radical voulait absolument prendre son avis. Reymoussin, très ému, est parti tout de suite. Le Palais en rit encore...

Aujourd'hui, le besoin le talonne. S'il était riche, au lieu de traîner par les rues des bottes mal ressemelées et des chapeaux crasseux, Reymoussin ne serait pas plus mauvais qu'un autre, mais il est pris dans un engrenage. Il ne s'appartient plus. Il est dominé. Il croit mener, — et on le mène. Et puis, Reymoussin a une tare. Il boit sec, et les grands buveurs manquent d'énergie... Mais qu'avez-vous donc, mon cher Peulvey?

L'autre, qui a à peine écouté le docteur, balbutie, comme atterré :

— Mayard,.. un jour,.. a essayé de m'hypnotiser.

— Ah bah!... Et qu'importe? puisqu'il a échoué.

— C'est effrayant d'y songer... S'il avait réussi!...

— Ah! mon pauvre ami, aujourd'hui, je ne vous reconnais plus du tout!... Voyons donc, réagissez! Un homme de votre âge, s'abandonner ainsi!...

XI

Il est cinq heures. Le médecin vient justement de sortir et Mme Peulvey, malade, elle aussi, repose dans sa chambre, au second.

Le mari, par crainte que son cas ne fût contagieux, a été mis au premier. Mme Baulant, la belle-mère, s'étant chargée des enfans, il n'y a en ce moment dans la maison qu'Aurélie, une vieille femme toute cassée, à l'intelligence lourde.

On sonne. Clopin-clopant, Aurélie s'en va ouvrir. C'est un monsieur qu'elle ne connaît pas, très barbu, les yeux durs, un pardessus brun. Mais c'est tout ce qu'elle a le loisir de remarquer, car tout de suite cet homme lui en impose par l'autorité de la voix et du geste. Il vient, dit-il, de la part du médecin pour masser M. Peulvey. Et, sans plus de façons :

— Où est sa chambre ? Au premier ?

— Oui, monsieur.

— A droite ?

— Oui.

— Eh bien ! c'est bon, inutile que vous montiez.

. . . . . .

Une demi-heure s'est écoulée. L'homme barbu est redescendu. La bonne ne l'a pas vu sortir, mais elle a entendu la porte de la rue se refermer.

Quand le docteur, en arrivant le lendemain, apprit de la vieille bonne qu'un masseur s'était présenté de sa part, il manifesta la plus vive surprise.

— Ah ! par exemple, elle est forte, celle-là ! Jamais je n'ai ordonné de massage. D'ailleurs, le seul masseur de Beauvais est mort la semaine dernière. En vérité, voilà qui est singulier !... Pourvu que ça ne cache pas un coup de ces coquins !

Il monte vivement l'escalier, et, tout de suite, en entrant :

— Vous avez eu la visite d'un masseur, hier soir ?

Peulvey, avec une certaine hésitation, nie. Personne n'a pénétré dans sa chambre.

— Comment, vous n'avez pas vu entrer un homme barbu, entre deux âges, portant un pardessus brun ?... Mais votre bonne lui a ouvert la porte, l'a fait monter.

Peulvey, très bas, l'air gêné :

— Je n'ai vu personne.

Le front du médecin se creuse d'un pli soucieux :

— Hum !... Vous n'avez vu personne ?... Ah çà ! mon ami, de quel air me dites-vous cela ?... le regard fixe, la pupille dilatée... Êtes-vous plus souffrant ?... Votre voix est mal assurée.

— Du tout, docteur, balbutie Peulvey, je vais mieux, je n'ai rien. Je vous assure.

Le médecin se rapproche du lit. Il regarde attentivement son malade.

— Et, encore une fois, vous n'avez vu personne?

— Non.

Le docteur reste un moment tout pensif, puis :

— Est-ce qu'il vous a massé les jambes, l'homme barbu ?

— Non, fait le syndic, parlant comme dans un songe.

— Est-ce que vous l'aviez déjà vu avant?

Le syndic soupire, semble tressaillir, puis avec effort :

— Non, je ne l'avais jamais vu.

— Alors il est venu?

Pas de réponse, puis, au bout d'un instant :

— Non, personne n'est venu.

— Diable, murmure M. Patry, voilà qui devient extraordinaire !... Enfin, ce n'est peut-être pas ce que je redoute. On voit quelquefois des gens, après une crise de fièvre, à jeun depuis longtemps, se mettre à divaguer. En ce moment, Peulvey bat la campagne... Il faut que je mette fin à sa diète, que je le soutienne. — Mon ami, reprend-il à haute voix, ce soir je vous prescris un bon bifteck, un verre de vieux bourgogne et du café. Et puis demain, il faut vous lever, descendre à votre cabinet. Je viendrai vous voir dans la matinée.

En arrivant le lendemain, le docteur rencontra dans l'escalier le clerc qui sortait justement du cabinet du syndic.

— Ah! docteur, murmura le pauvre clerc consterné, vous ne savez pas ce qui s'est passé?

— Non, quoi?

— Chut!... Monsieur ne veut pas qu'on le sache, mais... sa caisse... Oh!... il y manque 4 000 francs en billets de banque et 11 000 en titres au porteur...

— Un vol alors?... On a forcé la caisse?

— Du tout. La serrure n'est même pas rayée... Et c'est ça que je ne comprends pas... J'en ai la tête perdue, si on allait me soupçonner!

— Mais que dit votre patron?

— Il est comme... ramolli... il balbutie... Il a l'air... ah! un drôle d'air. Je ne l'ai jamais vu comme ça.

— Lui avez-vous proposé d'aller prévenir la police? de mettre des oppositions?

— Oui, mais il a secoué la tête pour dire que non.

— Sous quel prétexte?

— Aucun; ah! vous savez, monsieur Patry, mon patron, on me l'a changé, lui qui était si vivant avant tout ça, aujourd'hui il dort debout. Il parle bas comme dans une église.

— Bien... je sais, j'avais remarqué... mais ne soufflez mot à personne de tout ceci, vous entendez, j'en fais mon affaire. C'est une maladie que je connais. Allons, j'entre dans son cabinet et je vais le voir... Fermez bien la double porte derrière moi.

Sans dire un mot, le docteur marche vers son ami qui, replié sur lui-même, les deux mains sur les bras de son fauteuil, le dos rond, le regarde venir avec des yeux vaguement sourians. Le docteur se redresse, prend un air terrible, puis écartant les doigts, les approche du visage de Peulvey. Celui-ci presque aussitôt se soulève de son siège, et, la tête en avant, la bouche ouverte, vient coller sa face tout contre celle du médecin. Aussitôt le médecin lui commande durement de s'asseoir. Peulvey obéit sans mot dire.

Alors le docteur Patry contemplant tristement son ami :

— Le malheureux! c'est fait, ils ont réussi... Il est hypnotisé!... Avant-hier, Mayard, mettant à profit l'affaissement momentané du pauvre homme, lui a imposé sa volonté. Maintenant Peulvey n'est plus qu'une chose inerte, flasque, à la merci de ces gens... et de bien d'autres! Ah! je comprends où sont les quinze mille francs! Mayard aura pris l'empreinte des clefs de Peulvey, l'aura obligé à lui révéler le mot de la caisse... Non! Ce n'est pas cela, car on l'aurait vu entrer dans l'étude... Enfin, de quelque façon qu'il s'y prenne, le bandit va tout lui soutirer peu à peu... Et dire qu'il n'y a rien à faire!

Non, rien! J'irais conter cela au procureur qu'il ne me comprendrait pas... Je m'adresserais aux journaux, qu'ils ne m'écouteraient pas! L'opinion en France ferme systématiquement les yeux devant toutes les questions inquiétantes. Qui donc pense encore à la suggestion depuis que Charcot est mort?

Ah! le malheur et la honte sont entrés dans la maison : Peulvey aura le sort de Gresloud...

Puis, tout haut, à Peulvey qui n'a pas paru entendre : « Eh bien, mon ami, comment ça va-t-il ce matin?

— Mais, pas mal... j'ai... la langue un peu... lourde... mais ça va mieux.

— Et le vol de cette nuit?

— Quel vol?

— Mais... il manque de l'argent dans votre caisse.

— Je ne sais pas, fait Peulvey avec insouciance. C'est mon clerc qui prétend ça... Moi, j'en doute. Après tout, s'il en manque,.. c'est que je l'ai pris... Oui, je me rappelle, je l'ai pris. C'est très probable...

— Mais votre livre de caisse ne concorde plus avec ce que vous aviez hier d'espèces et de titres.

— Sans doute, murmure le syndic avec un air égaré, c'est que je ne l'aurai pas tenu... assez soigneusement. Mais... je vous garantis... qu'on ne m'a rien... rien...

— Parlez!... mais parlez donc. Dites tout!

— Non, fait Peulvey après un silence qui semble trahir une sorte de lutte intérieure... Non... manque rien!

— Le malheureux! murmure le docteur, il voudrait parler et il ne peut pas. Il en a des sueurs sur le front... Quel drame dans cette pauvre tête! Mais que faire? car, enfin, je ne vais pas l'abandonner... Il doit y avoir des moyens pour le sauver? Est-ce que la volonté d'un homme de cette trempe ne se retrouverait pas?

Hélas! mon confrère Roger, malgré tous ses efforts, n'a pu sauver Gresloud!

XII

Dans tout Beauvais, Peulvey passait pour atteint brusquement d'une maladie du cerveau. On en parlait à voix basse comme d'une chose un peu mystérieuse. Les intimes insinuaient que la moelle épinière devait être atteinte. En ce cas, répondait-on tristement, car on aimait le syndic, le mal doit être sans remède. Qu'en pense le médecin?.. Cela, nul ne le savait, et l'on en était réduit aux conjectures les plus hasardées, précisément parce que le docteur refusait de rien dire.

Au moral comme au physique, Peulvey dépérissait. Cet homme qu'on avait connu râblé, vigoureux, solide, avec cela plein de sève, qui avait le verbe haut, qui regardait les gens bien en face, on le retrouvait aujourd'hui tisonnant sans bruit au coin du feu, les yeux mornes. Surtout vers la fin de la journée, on eût dit qu'il dormait tout éveillé. Vainement ses amis l'entretenaient de petits faits locaux, essayaient de le faire rire en lui contant des drôleries. Lui, ne répondait que quelques mots

et retombait dans son indifférence. L'aîné de ses enfans se démit le genou en jouant : Peulvey y fit à peine attention. Cependant la mort de son chien de chasse, un bel épagneul auquel il tenait beaucoup et qu'on lui rapporta coupé en deux par une voiture, parut l'émouvoir. On le vit verser quelques larmes, mais cette émotion elle-même se dissipa promptement. A part cela, il travaillait aussi régulièrement qu'autrefois. Même il semblait que, dans les matières contentieuses et pour tout ce qui concernait sa profession, sa lucidité d'esprit fût restée la même. Seulement les cliens remarquaient qu'il était devenu très pacifique et qu'à la seule pensée d'entrer en lutte contre qui que ce fût, il soupirait, se cachait la tête dans les mains, comme honteux de sa faiblesse, Mme Peulvey s'imagina d'abord que son mari avait été bouleversé par les inquiétudes qu'avait dû lui causer sa propre santé à elle. La jeune femme, en effet, avait vu sa grossesse tourner brusquement en un accident qui mit un moment ses jours en danger. Mais, lorsque, après s'être rétablie, elle s'aperçut que son mari restait dans le même état de langueur, elle se désola. Le docteur, qu'elle consulta, lui répondit en termes évasifs. Il parlait de neurasthénie, ce serait long. Il ne fallait pas s'alarmer cependant, car il promettait de ramener Peulvey à son état normal. Pour l'instant, il étudiait le mal, qui lui semblait avoir des causes complexes. Le mieux, en tout cas, était que l'entourage du malade ne parût s'apercevoir de rien et gardât bravement toute sa bonne humeur.

Lucie n'eût demandé qu'à reprendre espoir, mais encore eût-il fallu constater un peu d'amélioration, un réveil d'énergie chez son mari, tandis que de jour en jour sa docilité devenait plus désolante.

Il n'y avait guère qu'un seul moment dans la journée où Peulvey parût faire acte d'initiative, c'était dans l'après-midi, vers quatre heures et demie. Alors on le voyait regarder à sa montre, quitter son fauteuil et préparer ses affaires comme pour sortir. Bientôt il trahissait une certaine agitation et se mettait à marcher de long en large dans son bureau. Enfin il endossait son pardessus, se coiffait, disait quelques mots au clerc : « Je sors, j'ai besoin là, à côté... Je ne serai pas longtemps. » Il restait absent environ une demi-heure.

Le clerc, un jour, l'avait suivi, et il n'avait pas été médiocrement

surpris de voir son patron s'engager rapidement au travers des ruelles du vieux quartier, puis entrer par une porte latérale dans l'église Saint-Jacques. Là, Peulvey, à la façon de quelqu'un qui connaît les lieux pour y venir fréquemment, avait traversé la nef entre deux rangées de chaises, et, s'installant près d'un pilier, y était resté agenouillé près d'un quart d'heure.

Le clerc avait fait part de la chose à Mme Peulvey. Celle-ci avait paru d'autant plus étonnée que jamais son mari ne fréquentait les églises. Mais, comme elle même était très pieuse, elle se persuada tout d'abord qu'il lui fallait se réjouir de cette ferveur. Dieu, sans doute, les récompenserait de la conversion du chef de famille.

Hélas! le dimanche venu, le nouveau converti ne voulut même pas accompagner sa femme à la messe. Alors, qu'est-ce que cela signifiait? Elle le lui demanda. Il ne répondit que par un vague haussement d'épaules.

Un peu plus tard, Gilbert, qui continuait à observer très attentivement son patron, arriva à se convaincre que les séances à l'église devaient être plutôt mauvaises, car, en revenant, il semblait plus affaissé. Généralement, après s'être laissé tomber dans son grand fauteuil, il ne bougeait plus et n'ouvrait guère la bouche jusqu'au dîner. Même le clerc avait grand'peine à obtenir qu'il se décidât à terminer les lettres qu'il avait commencées.

Un matin, Mme Peulvey, qui était dans sa chambre, s'entendit appeler. Gilbert la priait de descendre tout de suite.

Elle se vêtit rapidement et arriva à l'étude, bouleversée.

— Que se passe-t-il encore? mon Dieu!

— Chut! madame, il est dans son cabinet! Voici : monsieur a encore été dévalisé.

— Comment! encore?... mais... je ne sais rien!

— C'est vrai! le docteur n'a pas voulu que vous le sachiez. Eh bien! une forte somme, a disparu d'ici, il y a huit jours... Et je viens d'avoir la preuve que la fuite continue.

— L'avez-vous fait remarquer à mon mari?

— Oui... il ne répond rien... C'est alors que j'en ai parlé au docteur.

— Et aujourd'hui, que s'est-il passé?

— Tout à l'heure, un créancier de la faillite Guindeau, à qui le patron doit verser 1120 francs pour sa part dans la répartition, est venu pour toucher. Je l'ai introduit dans le cabinet, n'ayant

moi-même qu'une petite somme en caisse. M. Peulvey avait son air ordinaire. Il a dit à ce monsieur de s'asseoir, puis il s'est levé, il a ouvert son coffre-fort. Là... il a pris son classe-notes de maroquin où, d'habitude, se trouvent d'assez grosses sommes en billets... Mais il n'y avait que deux cents francs.

Le patron a marmotté : « C'est drôle, je croyais avoir plus que ça... Avez-vous de l'argent, Gilbert?

— Mais non, monsieur, je n'en ai pas.

— Ah!... Eh bien! mon ami, il faudra en faire rentrer pour payer monsieur. » Le créancier n'avait pas l'air trop content. Moi, j'ai dit :

— Ah! oui, c'est vrai, vous avez eu un gros remboursement à faire hier... Oui, je me rappelle.

Alors le créancier a grommelé qu'il reviendrait. Et, en sortant de l'étude il m'a glissé à l'oreille :

— Ah çà! mais il baisse rudement, votre patron... Et où son argent s'en va-t-il, hein?... Est-ce qu'il donnerait dans le cotillon?

— Du tout, monsieur, ai-je répondu, mais la mémoire lui manque par instans. Vous pouvez être tranquille. Vous aurez votre argent demain ou après-demain.

— Bon, mais n'y manquez pas, ou je me plains au président.

Alors, vous comprenez, madame, je me suis dit qu'il fallait se dépêcher de vous dire la chose... L'autre jour, le médecin m'avait fait promettre de me taire à l'égard de l'argent qui avait déjà filé, mais aujourd'hui il n'y a plus moyen...

— Combien croyez-vous qu'il manque dans la caisse de mon mari?

— D'après son livre de dépôts, il devrait y avoir tout près de 16 000!... sans compter son argent particulier.

— Et il n'y a rien?

— 200 francs!

— Oh! mon Dieu! mais c'est un désastre!

Et Mme Peulvey, toute blême, s'appuyait défaillante contre le bureau du clerc.

— Madame, ne perdez pas courage.

— Mais que faire?

— Certainement il y a quelque chose que nous ne comprenons pas... On agit encore sur lui... tous les jours! Il faudrait savoir...

Un éclair passa dans les yeux de la jeune femme. Elle s'était redressée.

— Oui, je comprends, l'essentiel est de découvrir quand et comment on le vole.

Elle réfléchit un instant, puis sourdement :

— Mais enfin, il a toujours sa clef de caisse?

— Il l'a toujours.

— Et personne n'entre ici de jour. Vous le sauriez !

— Cela me paraîtrait difficile que je ne le voie pas.

— Alors, quand peut-on?...

— Il sort.

— Si peu de temps, une demi-heure à peine tous les jours.

— Qui sait? M. Oursel, le juge-commissaire, qui est au courant des disparitions de fonds, et qui, presque tous les jours, s'en va causer de votre pauvre mari avec le docteur, m'a recommandé de suivre le patron aujourd'hui, et de ne pas le quitter d'une semelle. Ce qui l'étonne, Monsieur le juge, c'est que votre mari se mette dans l'église juste à l'endroit le plus obscur. Cela lui paraît louche.

Mme Peulvey, résolument :

— Non, c'est moi qui irai, c'est moi qui le suivrai! Le juge a raison; c'est là qu'on vole mon mari... Oh ! je vous garantis que je n'aurai peur de rien ! Et si je me trouve en face de Mayard, je me jette sur lui !

Le jour est tombé. Il pleut. Cachée sous son parapluie qu'elle tient très bas, enveloppée d'un long manteau, Mme Peulvey suit son mari, qui s'en va par les petites rues de derrière le Vieux-Marché. Quelle démarche flageolante il a, le pauvre homme ! Elle est frappée de voir qu'il a maigri encore plus qu'elle ne pensait. Ses jambes flottent dans le pantalon trop large.

Ah ! cinq heures sonnent... Comme il se hâte !... On dirait quelqu'un qui redoute d'être grondé pour arriver en retard. Les rues se font de plus en plus sombres... Peulvey s'engage sous l'arche d'une allée. Il prend par de petits passages obscurs, marchant précipitamment... Ah! il a butté contre un tas d'ordures... C'est un quartier populeux ; à chaque instant, sa marche est contrariée par des groupes d'enfans qu'il faut éviter.

Le voilà dans l'église, maintenant, une vieille église pauvre, à peine éclairée. L'intérieur est désert. Personne, sauf, à droite, dans une chapelle où tremblotent de minces petites bougies, quelques bonnes femmes qui causent à voix basse. Mais Peulvey ne

va pas de ce côté. Après une courte hésitation, il prend à gauche, se glisse sans bruit entre deux longues rangées de chaises, puis vient se tapir contre une colonne. Sa femme l'a suivi de près sans qu'il s'en aperçoive. Il s'est agenouillé. Elle s'arrête non loin de lui, s'agenouille aussi et observe. Bientôt elle entend un léger frôlement de l'autre côté du pilier. Quelqu'un, qui devait être dissimulé dans l'ombre d'une chapelle, s'est approché de Peulvey et s'est mis à genoux tout contre. Elle surprend un bruit de voix. On parle à son mari. Quel est cet homme? Il fait si sombre qu'elle l'aperçoit à peine, mais elle remarque qu'il a une longue barbe grise... Il parle toujours... Voici que Peulvey semble chercher quelque chose dans sa poche, quelque chose qu'il atteint péniblement. Puis il se penche vers le vieillard en avançant la main... Oh! une pièce de monnaie vient de tomber et roule, bruyante, sur les dalles. L'homme se baisse pour la ramasser, mais déjà la jeune femme s'est précipitée, bousculant les chaises. Elle saisit le vieillard à la gorge : « Voleur, voleur! » L'homme se sauve, sa fausse barbe tombe... Elle l'a reconnu, c'est Mayard!

Tout effaré, Peulvey tremble encore, mais elle, d'une voix ardente :

— N'aie plus peur! va, rentre : j'ai compris! je te délivrerai de lui, je te le jure!...

XIII

Dans le grand cabinet du docteur Patry, Mme Peulvey trouve le juge-commissaire, qui, convoqué aussi, était déjà arrivé. Ces deux messieurs viennent à elle, la saluent avec déférence, lui parlent avec bonté. Tout d'abord, ils l'adjurent de tout entendre de sang-froid, sans larmes, sans gémissemens. La lutte va s'engager, lutte sans merci. Il faut que les événemens, quels qu'ils soient, ne la trouvent pas inférieure à sa tâche. Il va être nécessaire d'abord de quitter Beauvais, d'aller très loin.

— J'irai où vous me direz d'aller. Je ferai ce qu'il faudra faire. Oui, ils me l'ont pris, mais je le leur reprendrai! Tout, plutôt que de le voir s'anéantir chaque jour davantage, comme leur autre victime, ce Gresloud qui n'est plus qu'une ombre!

— Oui, fait le docteur, je l'ai rencontré, moi aussi. Les jours de ce malheureux sont comptés. Ils l'ont vidé, dépouillé, mais n'ayez crainte! Dieu merci! votre mari est d'une autre trempe

que Gresloud, que d'ailleurs son métier obligeait lui-même à boire, ce qui l'anémiait, et en même temps le préparait à devenir plus aisément hypnotisable. D'ailleurs, il y a bien des degrés dans l'hypnotisme, et votre mari est curable, tandis que Gresloud ne l'est plus.

— Ah! ce qui me révolte, messieurs, c'est de penser qu'il n'y a pas de magistrats, pas de lois contre des infamies pareilles.

— Hélas! madame, c'est bien peu connu encore, et si nouveau, scientifiquement parlant, la suggestion et l'hypnotisme! Alors à quel signe voulez-vous qu'un magistrat, si intelligent qu'il soit, reconnaisse que la conscience, que la volonté d'un homme lui ont été dérobées? Le vol d'un porte-monnaie cela se voit, car on peut retrouver le porte-monnaie aux mains du filou, mais une âme? Je suis sûr que votre mari est en ce moment à la merci de Mayard, mais je n'en ai pas la preuve, — j'entends une preuve qui tombe sous les sens.

— La preuve? Comment! Cela ne vous suffit pas de voir qu'un père de famille, qui aime sa femme, ses enfans, les ruine tout à coup, se dépouille de tout pour remettre son argent à ce misérable?

— Un juge d'instruction vous dirait qu'il n'est pas établi que l'argent disparu soit allé aux mains de Mayard.

— Mais puisque je l'ai vu, hier, dans l'église.

— Non, madame, fait doucement M. Oursel, l'objection du docteur est juste. Vous avez vu votre mari remettre une pièce de cent sous...

— Mais cet homme qui s'enfuit?

— Il dira demain que vous lui avez fait peur... Voilà pourquoi il s'est sauvé... L'argent qu'on lui remettait était pour une œuvre charitable. Non, ne reprochez pas à la justice son impuissance actuelle. Quand nous lui aurons montré que le crime est certain, alors seulement vous pourrez vous plaindre si le procureur refuse d'agir. D'ici là, laissez-moi tout le loisir de causer avec ce magistrat, qui est homme de valeur, de lui parler hypnotisme. Croyez-moi, il est sur la piste. Le jour où il faudra, nous l'aurons avec nous.

— Mais à moi aussi, docteur, il faut enseigner ce qu'est ce pouvoir terrible qui livre un homme à un autre homme. Pour que je le soigne, quand nous serons partis d'ici, il faut que je sache... De grâce, expliquez-moi comment mon pauvre mari n'a

pu résister, un jour à ce Mayard, alors que, deux mois auparavant, il le regardait en face, sans crainte.

— Sans crainte, c'est beaucoup dire. Je crois que Mayard est un être dont personne ne peut sans malaise supporter le regard, tant ce regard est pénétrant et dur. Il a des yeux de loup, et de toute sa face avide se dégage une expression de rapacité presque féroce...

— Vous croyez alors qu'il est vraiment redoutable ? demande M. Oursel.

— Mon Dieu ; je ne suis pas très expert en ces matières. Il y a huit jours encore j'étais médiocrement documenté sur l'hypnotisme. A l'École, nos professeurs ne se souciaient guère de nous entretenir de ces phénomènes encore mal connus. Quelques-uns même parlaient avec dédain des spécialistes pour maladies nerveuses, comme s'ils les soupçonnaient d'être quelque peu charlatans. De sorte que nombre d'étudians ne s'occupaient d'hypnotisme que pour se délasser d'études plus sérieuses.

Voilà pourquoi j'avais quelqu'incrédulité à l'endroit des hypnotiseurs, que je n'avais d'ailleurs jamais vus opérer que sur des tréteaux, et qui, à mon avis, ne devaient guère réussir qu'avec des sujets complaisans. Même le cas du malheureux Gresloud ne m'avait pas dessillé les yeux. Comme tout le monde, j'avais sottement ri du pauvre diable, dont la tournure est grotesque. Sa patience angélique envers l'auteur de sa mésaventure conjugale achevait de me le ridiculiser. Ne le voit-on pas tous les dimanches suivre à dix pas, portant les livres et les parapluies, le joli couple formé de sa femme et de Mayard? Bref Gresloud, ce grêle et blafard petit être à l'œil noyé, me semblait un crétin prédisposé à sa déchéance.

Mais, si j'avais ainsi facilement réglé le compte du pauvre garçon, il n'en a plus été de même, le jour où j'ai vu un solide gaillard comme Peulvey, un homme bien bâti, de cerveau pondéré, saisi brusquement comme par les longues pattes d'une pieuvre. Alors j'ai ouvert les yeux avec d'autant plus d'effroi que je me suis dit que moi-même, demain, si je me trouvais dans de certaines conditions défavorables, si la maladie m'avait prédisposé à la suggestion...

— Alors vous croyez, interrompit Mme Peulvey, que c'est parce que mon mari était malade que ce misérable a réussi?

— Certainement, madame, et c'est parce que j'en suis per-

suadé que je crois le cas de M. Peulvey parfaitement curable. J'y vois une simple éclipse de sa personnalité. Tel est d'ailleurs l'avis du célèbre professeur Rukkert, de la Faculté de Nancy, auquel je me suis adressé, ayant appris qu'il est, à l'heure actuelle, le savant le mieux documenté, le praticien le plus expert en fait d'hypnotisme. Je lui ai envoyé toutes mes notes prises au jour le jour, puis lui ai demandé de m'expliquer comment quelqu'un avait bien pu s'emparer des facultés intellectuelles de M. Peulvey. Consentait-il à m'aider à le défendre, à le guérir et à l'immuniser contre de nouvelles entreprises de ce Mayard?

Voici sa réponse. Vous l'écouterez avec plaisir :

« Mon cher confrère,

« Je suis tout entier à votre disposition, et je vous aiderai de mon mieux.

« Vous voudriez tout d'abord une théorie générale de cette sorte de somnambulisme provoqué qu'on appelle tantôt hypnotisme, tantôt suggestion, bien que, selon moi, les deux mots doivent être affectés à des phénomènes différens. Il y a en effet, de par le monde, infiniment de *suggestionnés*, à des degrés divers, tandis qu'il y a relativement peu d'*hypnotisés*, même au plus faible état.

« Soyez d'abord persuadé de ceci que bien peu d'entre nous sont vraiment *libres*. J'entends par là que le nombre est très restreint des individus entièrement réfractaires à l'insinuation d'une autre volonté dans la leur.

« Tel individu, par exemple, dont vous avez, en wagon, rencontré le regard hardi, alors qu'assis en face de vous, il vous fixait effrontément, vous a laissé, même après sa descente du train, un sentiment de trouble, voire de malaise et d'oppression. Eh bien! cet individu, je l'appelle un magnétiseur. Je ne prétends pas dire que c'est un professionnel du magnétisme. Peut-être même ne soupçonne-t-il pas la puissance de son regard... Il n'en est pas moins vrai qu'il a de l'action sur la majorité des autres hommes. Cette action sera d'autant plus forte sur tel ou tel que celui-ci sera moins apte à se défendre, mais presque tous les hommes la subiront. Ils auront une tendance plus ou moins accusée à se courber sous le joug.

« Supposons maintenant que ce même magnétiseur soit un malhonnête homme ; qu'ayant pris conscience de son pouvoir,

il s'applique à l'accroître par la pratique de certaines passes, par la persistance et la fixité d'un regard rendu aussi effrayant que possible; alors, selon le plus ou moins d'impressionnabilité des sujets, les uns ne sentiront guère en sa présence qu'une gêne accentuée, tandis que les autres seront envahis par une véritable terreur révérentielle. En même temps, ils éprouveront de la pesanteur dans les membres, un engourdissement dans leur cerveau. Un brouillard s'interposera devant leurs yeux. Pour un petit nombre d'êtres à volonté très faible, ce sera une sorte de léthargie.

« Donc nous sommes presque tous sujets aux emprises de la volonté de quelques êtres redoutables.

« Un de mes collègues d'Allemagne qui, depuis des années, dresse soigneusement la statistique de ses observations sur la sensibilité à l'hypnotisme, m'affirme que sur mille personnes, 27 seulement sont entièrement réfractaires à son action.

« Quels sont les êtres sur lesquels on agit le plus promptement et le plus efficacement?

« Les cerveaux dociles, les gens du peuple, les gens de service, les personnes disciplinées, pieuses, — la piété n'est-elle pas une sorte d'aspiration à l'obéissance? — surtout les jeunes femmes d'imagination riche et de volonté pauvre, ne résistent jamais longtemps, étant infiniment plus sensibles aux procédés de fascination que les intelligences sceptiques et railleuses.

« De plus, certaines circonstances extérieures seront plus ou moins favorables à déterminer la suggestion; ce seront toutes celles qui diminuent on paralysent momentanément la volonté. Les personnes que de grands chagrins ont usées, les êtres anémiés par des épreuves de toutes sortes...

« Et ces personnes elles-mêmes pourront, à de certains jours, à certaines heures, être plus facilement *appréhendées* qu'à d'autres. Les auteurs anglais citent le cas d'un procureur royal légèrement névropathe, mais chez qui on n'avait jamais remarqué aucune tendance à se laisser suggestionner. Un jour, il est chargé d'assister à une exhumation dans une affaire criminelle. La justice veut absolument savoir ce que contient un cercueil enterré dans des circonstances suspectes. Le magistrat est d'abord obligé d'attendre longtemps debout, — il est à jeun, — à la porte du cimetière, ce qui le fatigue, tandis que son imagination bat la campagne. Enfin on se rend sur la tombe, on creuse le sol et

on commence à mettre à nu le cercueil. Bientôt le procureur saisit son mouchoir et le met contre ses narines. Soudain, au moment où les fossoyeurs soulèvent le couvercle de la bière, on voit le procureur s'éloigner précipitamment en criant qu'il ne peut plus supporter une odeur de pourriture aussi infecte.

« On achève, — lui parti, — de dévisser le couvercle, et l'on s'aperçoit... que la bière est vide! Voilà un suggestionné. Son cerveau avait momentanément cessé de réagir, et il avait été dominé. A ce moment, un magnétiseur en eût fait ce qu'il eût voulu.

« Si nous appliquons ces données à la solution du problème que présente le cas de Peulvey, je remarque d'abord que cet homme avait dû être très troublé par le spectacle saisissant, — et très inattendu sans doute pour lui, — de la déchéance lamentable d'un hypnotisé, hypnotisé complet celui-là, je parle de Gresloud. Les scènes dont le syndic a eu le spectacle l'ont effrayé, quoique brave, parce qu'il ne comprenait pas. Et rien n'est effrayant comme ce que l'on ne comprend pas. Souvent le soir, la nuit même, pendant ses insomnies, il a dû penser avec angoisse à ce malheureux qui se voyait ruiné et déshonoré, sans pouvoir se défendre. La répétition de pareils tableaux est devenue pour lui une obsession désolante. Il a dû en souffrir d'autant plus qu'étant seul dans sa chambre il ne s'ouvrait à personne de ses inquiétudes.

« Rappelons-nous que le syndic, dont l'existence avait été jusqu'alors assez paisible, s'est vu l'objet d'une campagne haineuse de la part du failli et de son triste conseil. Sa femme, juste à ce moment, a été en danger de mort. Peulvey, qui sans doute par excès de travail ou mauvaise hygiène se trouvait déjà un peu étiolé, s'est mal défendu contre le découragement. Certains détails que vous me donnez indiquent qu'il a subi, coup sur coup, les plus rudes épreuves morales; son protecteur était absent. De chagrin, Peulvey est devenu un malade moral, puis un malade physique.

« Il offrait ainsi un terrain très propice à la suggestion. Un jour qu'il était ainsi seul dans sa chambre, un jour que sans doute son imagination lui faisait voir, pour la centième fois, le pauvre Gresloud dévoré vivant par cette araignée de proie qui s'appelle Mayard, ce jour-là, le magnétiseur s'est glissé près du malade, s'est dressé soudain devant lui, et Peulvey est resté béant d'épouvante.

« A ce moment, le cerveau de Peulvey fonctionnait déjà irrégulièrement. Certaines cases seulement étaient occupées. Donc, il y avait, d'une part, suspension de l'activité générale de l'organe, de l'autre, sécrétion continue d'une force nerveuse, — d'une force de pensée, si vous préférez, — qui ne trouvait pas à se dépenser. Donc rupture d'équilibre !

« L'intervention brusque de Mayard a produit ce que j'appelle une congestion, un groupement anormal de forces prêtes à se ruer dans la direction qui leur serait offerte. Ces forces attendaient l'ordre, le réclamaient. Une volonté étrangère a donné le branle, a fourni l'impulsion, groupé le faisceau, et ces forces qui, comme toutes forces, aspiraient à être utilisées, ont suivi cette impulsion.

« Par de grands gestes, par des menaces de mort, Mayard aura produit chez Peulvey un engorgement cérébral terrible... (A ce passage de la lettre du docteur Rukkert, Mme Peulvey ne put retenir un gémissement douloureux. Quelques larmes lui échappèrent. Mais bientôt elle se ressaisit. Le docteur continua.)... La volition était abolie chez cet homme. Une autre volonté s'était insinuée en lui. Désormais il n'allait plus être qu'un automate, et il resterait tel, tant que Mayard se trouverait à même de lui imposer ses ordres.

« En cet état, le magnétiseur pouvait suggérer à Peulvey n'importe quel crime. S'il lui eût ordonné de tuer sa femme, Peulvey la tuait, et aujourd'hui, nous n'aurions d'autre explication de cet acte que la fameuse *fièvre chaude*, étiquette banale que les médecins mettent si souvent sur les actes violens dont la cause leur échappe. Hélas! combien de meurtres, combien de suicides incompréhensibles ne sont peut-être que des meurtres et des suicides suggérés! Ou je me trompe fort, ou Gresloud, qui est pourtant si pieux, se détruira le jour où Mayard aura estimé que ce malheureux est devenu gênant pour lui.

« Maintenant vous me demandez si ceux qui sont ainsi fascinés ont le sentiment de leur automatisme. Je vous réponds oui, oui au moins dans les cas où la suggestion n'est pas de l'hypnotisme complet. Gresloud lui-même, qui accomplit aveuglément et à la minute tous les actes que lui prescrit son magnétiseur, se souvient de l'acte accompli et sait qui le lui a imposé.

« Mais je m'aperçois en terminant cette lettre que j'ai oublié de répondre à quelques-unes de vos questions. Elles sont un peu spé-

ciales. Je ne peux pas vous indiquer au juste comment il faut traiter Peulvey. Je suis persuadé qu'avec les principes que voici, un homme de votre valeur saura trouver un traitement approprié à l'état du malade. Vous savez le but à atteindre : empêcher d'une part la confiscation de se perpétuer, et, de l'autre, redonner du ton, de l'énergie à votre client.

« S'il est *quelqu'un*, comme vous me le dites, s'il a un fonds de résistance, si sa femme sait le soigner intelligemment, vous serez peut-être surpris de la rapidité de la cure.

« A vous confraternellement,

« RUKKERT. »

— Eh bien ! fit M. Oursel, il faut, n'est-ce pas, docteur, que madame emmène son mari au plus vite, qu'ils s'en aillent au fond d'une campagne?

— Certainement ! Êtes-vous prête à partir, madame?

— Dès demain !... Seulement je ne sais où aller et je redoute que Mayard ne nous fasse espionner... S'il allait nous rejoindre !

— C'est vrai, murmura le juge, ces gens sont très forts. Votre mari était pour eux si précieux !... Ils vont essayer de le reprendre... Ils vont se lancer à sa poursuite... Comment faire?

Après être resté un moment pensif :

— J'ai votre affaire. Mon frère Émile, un vieux garçon qui vit à la campagne près de Liancourt, habite une grande propriété enclose de hauts murs qui défient l'escalade. Mon frère est un bon vivant. Il adore la compagnie. Il fera fête à votre mari, l'emmènera dans son parc tirer des lapins, le fera pêcher dans son étang. D'ailleurs, Émile est plein de cœur, et lorsqu'il saura qu'il s'agit de s'attacher à une œuvre de dévouement, il s'y donnera tout entier. Cela vous va-t-il, madame?

— Oh ! monsieur, fait la jeune femme avec confusion, que vous êtes bon pour nous !... Mais que devrai-je faire pour changer le moral de mon mari?

— Pour cela, madame, dit le docteur en souriant, rapportez-vous-en à moi. Soyez sûr que, lorsqu'il sera soustrait aux passes magnétiques, vous verrez sa personnalité renaître comme par enchantement. Quant à présent, je ne vous prescris qu'une chose, à vous et au frère de M. Oursel, c'est de le distraire, de l'égayer, de rire avec lui, et, sans trop le fatiguer, de lui faire

prendre beaucoup l'air. Il faut le réveiller. Ensuite nous verrons.

Mme Peulvey s'est levée, les yeux rayonnans d'espoir :

— Merci, docteur! Vous répondez de le sauver?

— J'en réponds!

XIII

Ils avaient déjà racheté, plus ou moins cher, soixante-huit créances sur soixante-quatorze. Il est vrai que les six qui restaient étaient les plus fortes.

Reymoussin et Mayard s'étaient attaqués vivement aux récalcitrans en leur offrant un prix plus élevé. Bientôt les créanciers non rachetés ne furent plus que quatre, puis que deux.

Ceux-là, par exemple, allaient leur donner du fil à retordre. A l'un, Duval, il était dû 10 000 francs; à l'autre, Bourrienne, 4600 francs. Duval fut intraitable. On le paierait intégralement et comptant, ou il ne signerait pas; — et son refus entraînait le maintien de la faillite, empêchait Mayard de se rétablir, laissait Reymoussin avec son immeuble inoccupé. Mais 10000 francs, c'était une somme. Où la trouver?

Reymoussin sollicita un empruut auprès de ses amis politiques. Il échoua.

Il fallait tenter un grand coup, — ou tout perdre.

C'est alors que Mayard avait réussi à s'introduire chez son syndic et à l'hypnotiser. D'une seule fois, Peulvey lui apporta près de 15000 francs. On put donc désintéresser Duval. Le jour où Reymoussin vit entre ses mains le reçu de Duval, il poussa un soupir de soulagement. Enfin!... Car Bourrienne, ce ne serait rien. Celui-là acceptait d'être payé, 2000 en espèces et le surplus en billets. On prit jour pour régler avec lui. Mayard devait aller à Compiègne la semaine suivante avec les fonds et les billets.

Maintenant, on tenait le succès. La Cour, à laquelle seraient présentés tous les quitus des créanciers portés au bilan, annulerait la faillite. Aussitôt Me Renaud, le nouveau syndic, serait forcé de restituer à Mayard les 70 000 francs, produit net de la vente des marchandises après remboursement à la régie. De cette somme, trois quarts serviraient à payer les billets remis aux créanciers; sur le reste, Reymoussin toucherait de jolis émolumens, il y comptait bien.

Ensuite Mayard, qui, bien sûr, avait encore quelques mille francs en poche, rouvrirait ses magasins, recommencerait les affaires. Il était actif, la sympathie de tous irait à lui comme elle va à ceux qui ont été injustement persécutés. Bien exploitée, une infortune qu'on a rendue pathétique, — et le pathétique c'était le fort de Reymoussin, — n'est-elle pas la meilleure des réclames? Donc, ce serait le succès pour l'entreprise commerciale, et, pour le propriétaire de l'immeuble, 6 000 francs de loyer, un joli denier!

— Ah çà! où diable est passé Mayard? se demanda un beau matin Reymoussin, qui depuis quatre jours n'avait plus revu le failli et s'en préoccupait. Après son déjeuner, comme il n'avait pas à plaider ce jour-là, il s'en fut jusqu'à la demeure de son homme afin de prendre des nouvelles, mais la bonne répondit que M. Mayard était parti en voyage depuis le commencement de la semaine. Elle ne savait pas quand il rentrerait.

Hum! cela devenait singulier! De quoi pouvait-il bien s'occuper, l'animal, alors que la seule affaire urgente était de traiter avec le dernier créancier opposant?... Tout de même, ce Mayard, quelle nature singulière, inquiétante! Et ne tolérant pas les observations, s'emportant tout de suite, au premier mot... Sans compter que, de jour en jour, il s'émancipait davantage de la tutelle de son conseil... Où était le temps où Mayard entrait humblement dans le cabinet de Reymoussin, s'asseyait en chien couchant dans un coin et se mettait à geindre tout bas sur ses malheurs? Comme le gaillard avait changé!

Enfin, qu'il payât ses loyers exactement, c'était tout ce que Reymoussin lui demanderait désormais. Il le tiendrait même à distance...

Après avoir copieusement dîné et bu de larges rasades, comme à son habitude, l'avocat, un gros cigare aux lèvres, le nez au vent, sa canne derrière le dos, se mit à descendre vers le théâtre. Près de lui, un camelot cria les journaux du soir :

— Tiens, se dit Reymoussin, qui après dîner avait facilement des visions roses, si Mayard était parti chercher des fonds pour le journal que je veux créer!

Et comme son imagination s'échauffait très facilement et que tout de suite il voyait grand, Reymoussin se crut déjà à la tête d'un organe populaire, lequel aurait le nerf et la verve qui

manquaient, selon lui, à la presse de Beauvais. Évidemment, dès le premier noyau de souscriptions formé, la liste se couvrirait de signatures. L'essentiel, c'était de décrocher deux ou trois noms de capitalistes de Paris, et Mayard n'avait cessé de lui répéter depuis deux mois qu'il avait là-bas de précieuses relations, aussi bien dans le monde religieux que parmi les républicains avancés.

— Ma foi! se dit-il, il faut battre le fer tandis qu'il est chaud. Commençons dès ce soir. Il y a longtemps que je n'ai mis les pieds au Grand-Cercle... Il est vrai que je redois à deux de ces messieurs une dizaine de louis perdus au pocker le mois dernier... Bah! ils ne me feront pas grise mine pour si peu... Mais j'y pense, parfait!... Je vais justement racoler ces deux-là pour mes premiers actionnaires. Je les paie en actions... Ça me fait des noms... Et, comme ils auront intérêt à ce que leurs actions acquièrent une valeur, ils me recruteront d'autres souscripteurs.

Il monta donc au cercle, fit d'abord un tour au billard où il sut dire un mot aimable à chacun, se montra bon garçon, se laissa « blaguer » pour un acquittement scandaleux qu'il venait de « décrocher » aux assises. De là il se rendit à la salle de lecture où l'on commentait assez vivement une dépêche qui venait d'être mise au tableau. Elle annonçait la chute du ministère.

— Tiens, dit un de ces messieurs, voici Reymoussin, notre futur député.

— Eh! mais, dit un autre, le choix ne serait pas mauvais.

— Messieurs, repartit gravement Reymoussin de sa belle voix au timbre généreux, je suis toujours prêt à me dévouer aux intérêts de mon pays; mais, permettez-moi de vous faire observer que, pour que je devienne député, il faudrait au moins qu'un journal me patronnât.

— Prenez *l'Indépendant!*

— Il appartient à un syndicat financier de Paris.

— Et *l'Éclaireur?*

— *L'Éclaireur* soutient le député actuel.

— Alors fondez-en un; donnez l'élan, nous vous suivrons.

— Je suppose, messieurs, que vous parlez sérieusement, demanda Reymoussin plus solennel que jamais.

— Parbleu! nous sommes toujours sérieux.

— En ce cas, fit l'avocat, je vous prends au mot.

Et il se mit à atteindre son portefeuille pour y inscrire des

noms. Mais le gros Joseph Poullard, un courtier, jovial garçon plein de verve caustique, qui était sans doute peu soucieux d'aventurer son argent dans une affaire de presse, surtout avec Reymoussin, s'empressa de rompre les chiens.

— A propos, cher maître, savez-vous que vous avez un client qui ne s'ennuie pas à Paris. Sapristi! en voilà un qui fait rouler la monnaie!

— Hein?... de qui parlez-vous?

— Eh! parbleu, de votre inséparable!... de ce particulier que je ne voudrais pas rencontrer la nuit au coin d'une rue déserte.

— Qui donc?

— Ah çà! mon cher, voyons, vous ne connaissez que lui, Constantin ou plutôt Mayard.

— Eh bien! où l'avez-vous vu?

— Aux Folies-Bergère.

— A Paris?

— Dame, je n'en connais pas à Beauvais — jusqu'à présent... Ça viendra peut-être... Ah! je vous réponds qu'il n'avait pas l'air aussi recueilli que lorsqu'il menait certains de ses cliens, le matin, en pèlerinage à la chapelle Saint-Joseph... Je ne suppose pas qu'il songeât à convertir à la vertu les deux donzelles maquillées avec qui je l'ai vu sabler le champagne. Si c'est comme cela qu'il se prépare à reprendre les affaires!...

Tout le monde riait autour d'eux, tandis que Reymoussin devenait un peu pâle.

— Bah! fit-il après un instant, non sans une maussade grimace, la vie privée de nos cliens ne nous regarde pas.

— Bien sûr; seulement, puisqu'il se donne ainsi du nabab, votre homme, c'est qu'il a fait un héritage. En ce cas, vous ferez bien de canaliser doucement l'héritage vers la caisse de votre futur journal... Mais, à propos, est-ce bien d'un héritage que ça lui vient?... Dites donc!... Il paraît que le clerc de ce pauvre Peulvey aurait raconté des choses!...

— Eh! fit avec impatience Reymoussin, que ne dit-on pas dans cette ville, la plus cancanière de France?

— C'est vrai, on dit par exemple, répliqua l'autre avec le plus beau sang-froid, que vous avez ce soir la mine d'un homme passablement... embêté!

Deux minutes après l'avocat avait quitté le cercle.

XIV

Le professeur Rukkert, de la faculté de Nancy, à M. le docteur Patry, Beauvais.

« Mon cher confrère,

« J'approuve votre méthode et vous félicite des progrès que vous constatez chez votre client. Je vois d'ailleurs que vous avez dans Mme Peulvey une auxiliaire fort précieuse. Quand les femmes veulent se dévouer et qu'elles sont intelligentes, elles font des prodiges.

« Déjà son mari n'est plus en servitude. Il renaît à l'indépendance. Excellente, l'idée des douches froides et de l'électricité.

. . . . . .

« Vous avez eu raison aussi de lui faire croire qu'il avait gagné un petit lot à un tirage de la Ville de Paris. Vous me dites qu'il en a été tout de suite ragaillardi d'une façon étonnante. Il fallait des secousses de ce genre.

. . . . . .

« Non, n'allez pas trop vite. Je ne suis pas aussi sûr que vous que Peulvey soit déjà en état d'affronter sans danger le regard de son persécuteur.

« Continuez à me renseigner ainsi, minutieusement. Je vous assure que l'intérêt que je porte à votre client ne naît pas seulement de l'attrait d'un cas assez extraordinaire. J'ai pitié de toute cette famille de braves gens. Nous faisons le bien en ce moment, mon cher, et c'est dans ce rôle que notre ministère est vraiment noble.

« D'ailleurs, je crois que l'hypnotisme, qui a commencé par être un fléau, pourra servir à guérir bien des maux, quand, le connaissant mieux, nous saurons le manier et lui trouver des applications thérapeutiques.

« Croyez à mes dévoués sentimens.

RUKKERT. »

Le docteur Patry à M. le professeur Rukkert, Nancy.

« Oui, cher maître, je suis ambitieux, je veux aller vite, mais M. Oursel, le juge-commissaire de la faillite, ne l'est pas moins.

Nous nous impatientons de ne pas pouvoir encore saisir à la gorge les deux bandits que nous voyons se carrer dans leur triomphe.

« Enfin, je crois que Peulvey est entièrement immunisé. Il se rend parfaitement compte qu'il a été hypnotisé. Il ne nie pas que l'argent disparu de sa caisse soit passé aux mains de Mayard. Il est impatient, lui aussi, de se retrouver en face de cet homme dont il n'a plus peur. Il est vrai que je l'ai persuadé que jamais un homme bien constitué et énergique, résolu à résister, ne peut être hypnotisé malgré lui. Ce n'est pas tout à fait vrai, mais, comme a dit Davout : « Le courage, c'est la croyance en sa force. »

« Une seule chose nous ennuie, M. Oursel et moi, et le juge en causait encore l'autre jour avec le bâtonnier, M. Lamuray, qui est au courant de toute l'histoire. M. Lamuray est un type d'homme austère et rude. Il se prépare, je crois, à exécuter le fameux Reymoussin, le membre suspect de leur ordre. Mais le bâtonnier ne frappera qu'à coup sûr. Il serait indispensable, pour qu'il eût une arme contre Reymoussin, que Peulvey pût raconter devant témoins, dans tous leurs détails, et l'apparition de Mayard dans sa chambre et les scènes d'extorsion de fonds. Ce témoignage est indispensable. Si Mayard n'est pas montré nanti d'argent volé, il est impossible d'incriminer Reymoussin de cette complicité qui consiste dans la connaissance de la source malpropre de l'argent. L'achat qu'il a fait des magasins ne suffit pas, Reymoussin pourrait prétendre qu'il a seulement été léger en ne comprenant pas qu'il rivait sa fortune à celle d'un pareil aventurier.

« Il faudrait donc délier la langue de Peulvey, qui semble délivré pour l'avenir, mais a toujours un peu bouche cousue sur certains secrets. Par instans on dirait qu'il va parler, et puis il s'arrête et l'on n'en tire plus rien.

« Nous sommes persuadés qu'avec votre expérience consommée, vous allez trouver un expédient pour aider Peulvey à dire ce qu'il tait encore. Peut-être alors, en manœuvrant bien, pourrons-nous amener quelque confrontation décisive où nous forcerons ces misérables à avouer. Ah ! si, alors, Mayard, lui aussi, parlait !

« Votre tout dévoué,

L. Patry. »

« *P. S.* — Mais pourquoi ne viendriez-vous pas à Beauvais? Outre que nous serions heureux de vous y recevoir et de vous faire parcourir cette vieille et curieuse cité, vous vous trouveriez dans de bien meilleures conditions pour diriger les expériences que vous allez sans doute tenter sur Peulvey. Venez voir et admirer votre œuvre, car il vous doit, cet homme, d'avoir repris le goût et la volonté de vivre en reconquérant son énergie morale. C'est une vraie résurrection.

« Et puis ce sera si saisissant, le jour où lui et Mayard se retrouveront face à face! A propos, Gresloud vient de mourir, mort étrange. On croit qu'il s'est laissé mourir d'inanition. Son persécuteur lui avait-il ordonné de disparaître? Hélas! pour le malheureux, la mort était la seule délivrance.

L. P. »

XV

L'habitation que M. Oursel occupait au nord de la ville était assez retirée. Devant, un long jardin anglais, puis une maison basse, de style ancien, précédée d'un large perron.

Au moment d'entrer, Mayard qui, du reste, avait longtemps hésité sur ce qu'il devait faire et ne s'était finalement décidé à venir que sur le vu d'un ordre impérieux du juge-commissaire, eut l'idée fantaisiste de consulter le sort pour connaître d'avance le résultat d'une entrevue qui ne laissait pas que de le tourmenter. Il prit dans sa poche une pièce de monnaie : « Si c'est pile, c'est que ça doit tourner mal, alors je n'aurai qu'à filer à la première alerte; si c'est face, y a du bon! »

Ce fut pile.

Il haussa les épaules en disant : « Bah! il ne me mangera pas, après tout, ce juge! »

On le fit entrer dans un petit salon où il y avait déjà quelqu'un. A sa grande surprise, le failli reconnut son avocat. Tous deux étaient en froid depuis la fugue de Paris d'où Mayard était revenu sans un sou, — au moins à ce qu'il prétendait, car Reymoussin supposait au failli une cachette quelque part.

Cependant ils se serrèrent la main.

— Tiens, bonjour, maître, comment va?... Vous êtes aussi de la petite fête?... Savez-vous le programme?

— Non, fit Reymoussin en affectant mal l'insouciance, mais

j'ai aperçu un certain nombre de chapeaux dans l'antichambre, ce qui me fait croire qu'il y a là plusieurs personnes... Et, si je ne me trompe, l'un de ces chapeaux, très large de bords, pourrait bien être celui de notre bâtonnier... On manigance quelque chose... Ce M. Oursel, le juge, a une tête qui ne me revient pas. Il doit avoir une dent contre vous!

— Bah! on lui fera lâcher prise. Et puis pourquoi m'en voudrait-il? Après tout, moi, je n'ai rien fait de mal; et vous, maître?

Reymoussin ne répondit rien. L'aplomb du drôle et sa désinvolture moqueuse le stupéfiaient. Il est vrai que Mayard ne tenait à rien, qu'il n'avait été amené à Beauvais que par un hasard de sa vie d'aventures et qu'un autre hasard pouvait le décider à décamper aussi soudainement. Quand on est comme l'oiseau sur la branche, on peut se moquer de tout!... Mais lui, Reymoussin, ne se sentait pas fier; depuis quelque temps, parmi le barreau, on murmurait contre lui. Les vieux de l'ordre s'indignaient d'apprendre qu'un avocat avait eu l'impudeur de se lier aussi étroitement, — liaison d'amitié et liaison d'intérêt, — avec un client qui, en somme, avait toutes les façons d'un chevalier d'industrie, un repris de justice! Et, en arpentant le salon de long en large, Reymoussin, parlant haut pour s'étourdir, pestait contre ce juge qui l'avait convoqué à heure fixe et maintenant le faisait attendre.

. . . . . .

La porte s'ouvre. Un domestique prie ces messieurs de le suivre. Le domestique est silencieux. On traverse un assez large couloir. Vivement Mayard s'approche d'une fenêtre, soulève le rideau et examine les lieux. De ce côté, le jardin se termine par un petit mur. Bon! Mayard aime à toujours connaître les dégagemens, et pour lui les fenêtres, *ça sert!*

Une vaste pièce, éclairée d'en haut par un vitrage dépoli. C'est une salle de billard. Trois hommes sont assis. L'un d'eux se lève, le bâtonnier, Me Lamuray, un homme assez fort, larges épaules, belle physionomie honnête et franche, regard décidé. Il va vers Reymoussin, touche à peine la main que celui-ci lui tendait, l'emmène un peu à l'écart, et l'on surprend ces quelques mots : « ... Le parquet m'a signalé... cru devoir venir... convocation du juge... circonstances graves... tiens à être fixé une fois pour toutes. » Puis tous deux s'assoient dans un coin sans échanger désormais une parole.

Mayard, lui, est en pleine lumière, le jour tombant crûment

sur lui par le vitrage. Il cligne de l'œil, un peu ébloui d'abord. Des deux personnes qui sont en face de lui, il en est une qu'il a reconnue tout d'abord, parbleu, M. Oursel : mais l'autre?

Quel est cet homme de très grande taille, maigre, à la physionomie farouche, aux yeux sombres, au nez d'oiseau de proie? Et pourquoi s'approche-t-il ainsi la main levée, l'air hostile ?

Brusquement, d'une voix dure qui fait tressaillir le failli jusqu'au fond de ses moelles, l'inconnu lui a dit :

— Je sais votre véritable nom, vous êtes Belge, vous avez été condamné d'abord en Belgique, puis en Allemagne. Vous vous êtes évadé. Je puis vous faire arrêter, et, si je veux, vous ne sortirez d'ici qu'entre deux gendarmes !

Mayard essaie de sourire, il se cambre, bombe son plastron, tout en murmurant : « Vous faites erreur, je vous garantis que vous faites erreur ! » Mais, tout en se dandinant, il a jeté un regard furtif vers la porte, et le professeur Rukkert, car c'est lui, a surpris ce regard. Cela suffit! Maintenant il tient son homme ; à son tour, il domine Mayard par une volonté bien plus énergique que celle du misérable.

Sur un signe de lui, M. Oursel va vers une porte du fond, il l'ouvre : le syndic entre.

Peulvey s'avance d'un pas ferme, les épaules un peu tassées, les poings serrés, dans l'attitude de quelqu'un qui a concentré toute sa volonté. Il a l'œil clair; son teint, d'ailleurs, rayonne de santé.

— Mayard, fait le docteur, vous allez me dire tout de suite quelles sommes vous avez extorquées, en l'hypnotisant, à M. Peulvey ici présent. Je veux le savoir. Il faut que je le sache. Parlez!

A cette question le failli a un petit hochement de tête moqueur, prend une chaise, s'assoit, se croise les jambes, et alors, goguenard, il se met à promener un regard railleur sur les assistans ; même, se tournant de côté, il cherche à échanger un coup d'œil avec son avocat.

— Parlez, répète la voix sévère de Rukkert. Parlez, ou je révèle votre nom de réclusionnaire évadé, et alors je vous fais arrêter séance tenante!

Mayard cesse de ricaner. Il fait la grimace et se met à regarder à terre, puis, tout patelin, de sa voix traînante :

— Si je lui avais pris quelque chose... Si je l'avais dépouillé, il vous le dirait bien !

Sur ce, relevant la tête et fixant Peulvey :

— Il a une langue, je pense!

— Oui, il a une langue, reprend Rukkert, une langue que vous aviez liée. Vous espériez que jamais, même affranchi pour l'avenir de votre joug, il ne retrouverait la parole pour vous confondre. Eh bien! vous vous trompez, il l'a recouvrée. Parlez, Peulvey!

Peulvey se lève et s'avance délibérément vers Mayard. Celui-ci, le cou tendu, l'œil anxieux, veut parler.

— Taisez-vous! crie Rukkert d'une voix tonnante.

Et marchant vers le failli qu'il domine de sa haute taille :

— Taisez-vous, en attendant que je vous ordonne de parler, car, — et il prononce ces mots avec une majesté superbe, — *car vous m'appartenez désormais.*

Mais déjà Peulvey, la voix claire, disait :

— Il était cinq heures, il faisait sombre. Mayard entra dans ma chambre, se précipita vers mon lit, me fit des passes, m'appuya les doigts sur les tempes. Il m'intima l'ordre de lui apporter le lendemain à cinq heures dans l'église Saint-Jacques tout ce que j'avais en caisse. J'y allai, comme un inconscient, poussé par une force irrésistible. J'apportais 14850 francs... Je devais y retourner six fois, apportant de nouvelles sommes dont le total est de 6 220 francs. Voilà exactement, bandit, ce que tu m'as volé!

Et en même temps le syndic fit mine de se ruer sur son voleur.

— Non, ordonna Rukkert, ne touchez pas à cet homme... Si Mayard parle, s'il dit tout, il sortira librement, et je lui laisse vingt-quatre heures pour gagner la frontière. Mais, en revanche, malheur à lui s'il se tait. Et maintenant, fit-il en se croisant les bras, j'attends!

Mayard avait perdu toute son arrogance, il ne bravait plus. Homme à idées claires, à décisions promptes, il prenait vite un parti :

— Diable, fit-il, ça glisse! Bah, j'en ai vu bien d'autres!... Qu'est-ce que vous voulez savoir?... Où j'ai mis l'argent? Mais en partie dans la poche de ce...

Il sembla chercher son expression, puis, d'une voix ignoble, et regardant Reymoussin :

— ... De ce coco-là!... Il a payé avec, — ou pas payé, je ne sais, — mes créanciers... Nous opérions de compte à demi,

puisque, si je ne me rétablissais pas, ses magasins restaient vides... J'avais pas le choix des moyens, et il me poussait!... Et puis le reste, ma foi, je ne sais pas trop où il a roulé... J'ai fait un peu la fête. En tout cas, je n'ai plus rien!

— Ça suffit, fit Rukkert. C'est tout ce qu'il me fallait; je voulais que cela fût dit devant monsieur le bâtonnier. Et maintenant, allez vous faire pendre ailleurs!... Une question encore, cependant. Vous avez pris à Gresloud tout son argent. Vous l'avez dévalisé. Votre conseil a-t-il ignoré les moyens dont vous aviez usé envers Gresloud?

Mayard n'a plus rien à craindre, donc plus rien à cacher. Aussi est-ce d'un air de forfanterie qu'il répond :

— Bien sûr que non!... Et je le défie de dire le contraire.

— C'est bon, sortez!

— Merci tout de même, mon magistrat, gouailla Mayard de sa voix rauque de faubourien. Il salua très bas : « Au revoir la compagnie... » Puis, se redressant : « Au revoir Reymoussin! Je ne la vois tout de même pas louée, ta propriété! »

Et il sortit en traînant les pieds, affectant de ne pas se presser. sifflotant un petit air entre les dents.

Reymoussin, atterré, n'avait pas fait un mouvement. Un engourdissement mortel glaçait tous ses membres. Il se demandait si vraiment c'était bien lui qui était là, ou bien s'il n'était pas le jouet d'une effroyable hallucination.

Mais une main se posa sur son épaule, et à voix basse le bâtonnier, d'un ton profondément triste :

— Je vous attendrai ce soir à huit heures... chez moi. N'y manquez pas!

. . . . . .

— Eh bien! monsieur le juge-commissaire, demande le professeur Rukkert, êtes-vous content de moi, ai-je fait de bonne besogne?

—J'en suis encore tout émerveillé. Pour moi, je tremblais que Peulvey ne se troublât en présence de celui qui jadis le tenait en sa puissance; mais, tout au contraire, on eût dit que l'hypnotiseur d'autrefois...

— C'est que, si déterminé que soit ce coquin, je venais de lui donner une secousse d'épouvante en lui jetant brusquement à la face son passé. Il n'a plus songé qu'à se défendre, — et il se défendait mal. J'ai vu le moment où j'allais à mon tour devenir le

maître de sa volonté. J'ai failli l'hypnotiser. Seulement, à quoi cela m'eût-il servi ?

— Et Peulvey, comment avez-vous descellé ses lèvres?

— En exerçant une pression énergique sur lui, au moment même où s'écroulait tout ce qui pouvait rester de l'ancienne influence de Mayard. J'ai procédé un peu par contre-suggestion. Je lui ai ordonné de parler. Voyez-vous, comme je l'ai écrit au docteur Patry, le magnétisme est une force mal connue et dont on a trop médit. Employé par de braves gens, il peut rendre de grands services.

— Enfin, Peulvey est sauvé. Il va reprendre ses fonctions. Et Mayard doit être loin. Mais comment avez-vous su que ce Belge avait été condamné en Allemagne?

— Je l'ai deviné. Est-ce que tous les grands coquins n'ont pas soin d'opérer loin du théâtre de leurs premiers exploits? Quant à avoir été condamné, cela se lisait comme à livre ouvert sur cette face qui exprime tant de convoitise et d'appétits bas. S'il se trouvait en France et y restait, c'est que d'autres pays lui étaient fermés.

— Alors nous en sommes délivrés. Et l'*autre?*

— Ah! l'autre, son châtiment n'est pas mon affaire. L'autre, c'est le vrai, c'est le grand coupable. Avocat, c'est-à-dire garçon instruit, issu de bonne bourgeoisie moyenne, de la classe honnête par excellence de notre société française, entouré d'une élite d'honnêtes gens, Reymoussin, un paresseux, par goût du plaisir, par nonchalance, par soif des gains faciles et prompts, a comme couronnement de toute une série de pratiques coupables, associé cette fois sa fortune à celle d'un coquin. Il l'a aidé à faire du chantage. Il a rendu ce chantage possible. C'est un être à exécuter sans pitié. Je suis sûr que ses pairs vont le frapper durement. Les corporations compromises ne connaissent jamais de demi-mesures vis-vis de leurs membres. De longues indulgences, tant qu'il n'y a pas trop de scandale, puis de brutales et soudaines exécutions pour s'en débarrasser, quand l'opinion s'est ameutée. Celui-là non plus, vous ne le reverrez pas... »

Le professeur Rukkert avait raison. On ne devait plus revoir Reymoussin. La dernière personne qui le vit fut le bâtonnier, mais jamais personne n'a pu obtenir de lui qu'il racontât leur entretien.

Sans doute Me Lamuray, avec la haute autorité de ses fonctions, de son intégrité, après avoir rappelé à Reymoussin que le barreau était un sanctuaire où un homme comme lui n'était pas digne de rester, dut montrer à son confrère dévoyé que tout s'écroulait à la fois pour lui. La veille il se voyait déjà riche de l'indélicate spéculation qu'il avait tentée par une association louche. Aujourd'hui, Mayard disparu, que faire de cet immeuble très mal placé et d'ailleurs en mauvais état? Avec quel argent achèverait-il de le payer? Quant à sa situation sociale, quant à ses rêves d'avenir, à son ambition politique, c'était fini. Député, il ne le serait jamais. Demain, ses confrères allaient le chasser.

Sans doute le malheureux eut, pour une fois, une vision juste des choses. Il aperçut à ce moment tout ce que sa conduite avait eu d'indigne. Que de mal il avait fait dans sa vie!... Sans doute, alors, il se condamna lui-même. En tout cas, le lendemain matin, en ouvrant la porte de sa chambre, sa femme de ménage le trouvait pendu à la fenêtre.

Quatre années ont passé sur ces événemens. Peulvey est aujourd'hui le plus occupé des syndics de Beauvais. C'est un homme paisible, très régulier au travail, ne faisant pas de bruit. Jamais, à le voir, on ne se douterait qu'il ait eu dans son existence des heures aussi tragiques.

Le ménage est heureux; on vit très en dedans, évitant toute dépense superflue, car le trou fait par la bande Mayard dans la petite fortune du ménage n'a jamais été comblé. Mais ni le mari ni la femme ne se plaignent. Ils s'arrangent de tout, sont contens du peu qu'ils ont, et leur bonheur serait parfait, si, parfois, se ressouvenant de l'effroyable aventure, il ne leur arrivait de tressaillir encore comme au sortir d'un rêve affreux.

MASSON-FORESTIER.

L'AMBASSADE DU DUC DECAZES[1]

1820-1821

II

A LONDRES[2]

I

Au moment où Decazes débarquait en Angleterre, les tories détenaient le gouvernement. Lord Liverpool était premier ministre. Lord Castlereagh dirigeait le Foreign Office. Le roi George III, après être resté fou pendant dix ans, venait de mourir au mois de janvier. Son fils le prince de Galles, régent du royaume depuis 1811, lui avait succédé sous le nom de George IV.

Il ne se peut imaginer de figure moins sympathique que celle de ce prince. En 1794, par un mariage dit secret avec mistress Fitz-Herbert, lequel était à proprement parler une mésalliance, il avait encouru la disgrâce de son père. L'année suivante, en vue d'obtenir le payement de ses dettes, il avait fait rompre cette union et consenti à épouser la princesse Caroline, fille du fameux

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

(2) C'est à dessein que, dans les pages qui suivent, je passe rapidement sur les questions diplomatiques qu'eut à traiter Decazes pendant la durée de son ambassade et n'en dis que ce qui est nécessaire à l'intelligence de mon récit, renvoyant aux historiens de la Restauration ceux de mes lecteurs qui voudraient en savoir plus long.

duc de Brunswick. Ce nouveau mariage n'ayant pas mieux tourné que le précédent, les époux, au bout d'une année, se séparaient avec éclat, sans que, cette fois, le mariage pût être rompu, alors surtout que George III avait pris parti pour sa belle-fille contre son fils.

Celle-ci resta donc à la Cour, en sa qualité de princesse de Galles, ne faisant que de rares voyages sur le continent. A partir de 1814 seulement, elle quitte l'Angleterre et fixe sa résidence en Italie, allant et venant d'un bout à l'autre de la péninsule, qu'elle remplit du bruit de ses extravagances. A Naples, où elle est reçue par Murat avec les honneurs royaux, elle le couronne de lauriers dans une fête publique; à Rome, sans souci de ce que lui commande sa dignité de future souveraine d'Angleterre, elle ne fraye qu'avec les membres de la famille Bonaparte; elle passe en Suisse pour aller embrasser la reine Hortense, et entreprend alors de visiter les capitales et les cours de l'Europe.

Toujours suivie d'un sieur Bergami, naguère encore valet du général Pino, qu'elle a créé baron, nommé chambellan et fait décorer de plusieurs ordres, elle mène grand train, contracte des dettes partout où elle réside. Elle s'était imposée à la cour de Turin; ce précédent lui ouvre celle de Munich. En mars 1817, on apprend en France qu'elle va venir à Paris dans le dessein de se présenter aux Tuileries. Pour qu'elle renonce à ce projet, il faut que Louis XVIII, averti par les Anglais, lui fasse dire qu'elle ne sera pas reçue (1). Une communication analogue lui est adressée par la cour de Vienne. Elle revient alors s'installer à Pesaro, près de Turin, où elle se dédommage des dédains des grandes cours en recevant plusieurs petits princes allemands et italiens.

Elle y est encore en 1819. Une Anglaise, lady Douglas, qui va la voir, donne sur ses mœurs les détails les plus scandaleux. Elle avait, en arrivant, adopté un jeune paysan « fort joli garçon. » Elle en a depuis adopté un second, « dont on la dit très éprise, » quoique Bergami soit toujours là. « Son principal amusement est l'opéra de Turin, qu'elle soutient presque à elle seule, » ce qui ne l'empêche pas « de faire beaucoup de bien aux habitans de Pesaro. »

Au mois d'octobre, elle demande et obtient un passeport pour la France, sous le nom d'une soi-disant comtesse Oldi, sœur de

(1) Ces détails me sont fournis par des rapports diplomatiques, des lettres privées et des notes de police.

Bergami. C'est le comte Strassoldo, gouverneur autrichien en Lombardie, qui le lui délivre. Metternich averti désavoue son représentant.

« Cette condescendance est d'autant plus inexplicable que le comte Strasoldo est parfaitement au fait de la situation et des rapports dans lesquels se trouve Madame la princesse de Galles et que, pour lui refuser les passeports qu'elle sollicitait, les prétextes ne manquaient pas, puisqu'elle se trouvait établie alors sous une domination étrangère; puisque, si même elle eût été en Autriche, il n'aurait jamais dû prendre sur lui de lui expédier un passeport sous un nom supposé; puisque enfin, pour en accorder un à Madame la princesse de Galles, il aurait dû se réserver de prendre, avant tout, les ordres de la Cour (1). »

Finalement, ordre est donné au gouverneur de Milan de reprendre le passeport, si la princesse n'est pas partie. En même temps, comme on peut craindre qu'il ne soit trop tard « pour réparer les effets de cette imprudence, » le baron de Vincent est invité à prévenir confidentiellement de ce qui s'est passé le gouvernement français et l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris, afin qu'ils puissent adopter des mesures à l'effet d'empêcher le voyage de la princesse, qui n'a pu songer à venir en France que dans l'intention de passer à Londres. Pour déjouer ses desseins, il suffira que le passeport de la soi-disant comtesse Oldi ne soit pas visé à la frontière française. Il ne nous a pas été possible de découvrir quelle suite fut donnée à ces ordres. Ce qui est certain, c'est que la princesse ne parut ni à Paris, ni à Londres, en 1819.

Son inconduite avérée, que révéla, avec toutes ses ignominies, le procès de 1820, ne permet guère de prendre sa défense. Si toutefois elle pouvait être excusée, c'est dans les procédés de son mari, dans ses vices, dans les instincts abjects qu'il manifesta dès sa nuit de noces (2) qu'on y trouverait des excuses. On n'avait plus guère entendu parler de la princesse de Galles jusqu'en 1820, si ce n'est par ses mœurs dissolues et ses désordres (3), qui fai-

(1) Le prince de Metternich au baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche à Paris, 13 octobre 1819. *Documens inédits.*

(2) Voyez les *Mémoires de Charles C.-F. Greville,* dont nous devons une traduction à Mlle Marie-Anne de Bovet.

(3) De ce triste mariage était née une fille, la princesse Charlotte, morte prématurément en 1817, après avoir épousé le prince Léopold de Cobourg, qui fut plus tard roi des Belges. Elle vécut peu de temps avec lui. A propos de cette princesse, je trouve dans une lettre de Decazes à Louis XVIII l'histoire que voici, et qu'il tenait d'un ministre anglais. La princesse de Galles, étant encore à la Cour, tolérait qu'un

saient scandale dans toutes les cours, lorsque, à l'avènement du prince, répondant à des propositions qu'il lui avait envoyées, en montant sur le trône, à l'effet d'obtenir qu'elle renonçât à son titre et à ses privilèges de reine, elle se rappela au souvenir des Anglais par une lettre à la Chambre des communes, annonçant son retour. Elle y déclarait qu'elle venait revendiquer ses droits et se laver des calomnies dont elle était l'objet.

Le roi George IV, pendant sa longue régence, n'avait su conquérir l'amour ni l'estime de ses futurs sujets. Ils le méprisaient roi comme ils l'avaient méprisé régent. Ce sentiment se dévoila par l'accueil encourageant que firent les Communes à la lettre de la reine. Cet accueil pouvait-il ne pas être favorable, alors que les débordemens de George IV n'étaient pas moindres que ceux qu'il reprochait à sa femme et qu'en attendant d'avoir brisé les chaînes qui l'attachaient à celle-ci pour contracter une nouvelle union avec miss Seymour, il vivait publiquement avec une des plus grandes dames de sa cour, la marquise de Conningham, sans préjudice d'autres aventures galantes dont on se racontait les détails? Il fut donc impuissant à empêcher le retour de la reine.

Il voulut du moins en tirer parti. Sur ses instances, le ministère consentit à présenter à la Chambre des lords un bill prononçant le divorce des époux pour cause d'adultère de la femme. Elle y répondit en constituant des avocats et en affirmant sa volonté de se présenter en personne devant ses juges. Elle arriva peu après, en effet, sous la protection de Mathieu Wood,

jeune officier élevé avec sa fille, quoique celle-ci ne fût plus une enfant, continuât à vivre dans son intimité. Un jour que les jeunes gens étaient avec elle dans sa chambre, elle les y laissa seuls et les y enferma, après leur avoir dit : — Amusez-vous bien, mes enfans. La princesse Charlotte « trouva d'abord la plaisanterie douce. » Mais, après réflexion, elle se plaignit à sa tante, la princesse Amélie, qui en fit part au roi. La séparation de la mère et de la fille fut « la conséquence de cette infamie, » consignée dans une déclaration écrite de la jeune princesse. Plus tard, quand elle dut épouser le prince Léopold, le roi exigea que celui-ci prît connaissance de cette déclaration. Léopold protesta, cria à la calomnie et épousa quand même la princesse, à laquelle il avoua ensuite quelle singulière communication lui avait été faite. La jeune femme, qui déjà n'aimait pas son père, ne l'en aima pas davantage.

On lit, d'autre part, dans une lettre particulière en date du 26 juin 1820 : « L'ordre, rendu dans le temps par le roi, d'après l'avis du Conseil, pour empêcher que le roi ne vît sa fille, a été fondé sur des faits voisins de la prostitution et certifié ensuite par une déclaration de la jeune princesse, faite sous serment devant ses proches parens. C'est à cette époque qu'elle fut envoyée en pénitence à Weymouth, où aucun d'eux n'est allé la voir et d'où elle n'a eu la permission de revenir qu'après plusieurs conférences avec l'évêque de Salisbury. »

l'ancien lord-maire, député de la Cité à la Chambre des communes et qui s'était fait son champion. Son entrée dans Londres le 7 juin eut un caractère triomphal. La foule s'était portée à sa rencontre jusqu'à Greenwich. La reine se rendit chez Wood, où elle avait pris domicile, par les quartiers les plus populeux, accompagnée d'un grand nombre de voitures, escortée de piétons et de cavaliers et au milieu d'acclamations. Quand Decazes entra en possession de son ambassade, le mémorable procès sur lequel nous aurons à revenir commençait. La ville était frémissante. Depuis trois ans, et à l'occasion des élections, l'Angleterre avait été fréquemment le théâtre d'émeutes sanglantes. Par surcroît, au mois de février, on avait découvert un complot ourdi contre le gouvernement. Les conjurés projetaient d'assassiner les ministres, d'ouvrir les prisons, de piller la Banque et d'incendier les plus riches habitations de la capitale. Ces sinistres desseins avaient été déjoués. Mais ils laissaient un terrain tout préparé pour de nouvelles émeutes et déjà le procès de la reine, quoiqu'il ne fît que commencer, en engendrait de quasi quotidiennes. Autour de la maison qu'habitait cette princesse, se formaient, du matin jusqu'au soir, des attroupemens. Ils obligeaient les passans à saluer la résidence royale et les lapidaient s'ils n'obéissaient pas. Il y en avait d'autres aux abords du Parlement. Des gens du peuple huaient et invectivaient les membres de la Chambre haute, brisaient les vitres de leurs voitures ou même celles de leurs demeures. Des personnages ordinairement respectés, tels que le duc de Wellington ou lord Hertfort, n'étaient pas plus épargnés que les diplomates étrangers et notamment les ambassadeurs de Russie et d'Autriche, le comte de Liéven et le prince Paul Esterhazy. Cette foule avait pris parti pour la reine. Sur le passage du roi, dans les lieux publics, dans les salles de théâtre, elle lui criait :

— George, qu'as-tu fait de ta femme?

C'est dans les lettres de Decazes à son souverain que nous relevons la plupart de ces détails, comme d'autres qu'on lira plus loin (1). Elles décrivent l'état d'agitation et de trouble où l'ambassadeur de France trouva la capitale. Elles racontent les multiples incidens de cette crise, une des plus graves qu'eût traversées l'Angleterre, si grave en effet qu'elle semblait préparer

(1) On en trouve également dans les *Memoires de Charles C.-F. Greville.*

la chute du cabinet tory. On lui reprochait de s'être fait l'instrument des rancunes du roi contre la reine Caroline, tandis qu'au contraire, les whigs semblaient vouloir embrasser la cause de cette princesse et s'obstinaient à la défendre. Ni ces pénibles événemens, ni les craintes qu'ils engendraient n'avaient d'ailleurs rien changé aux usages diplomatiques et aux habitudes de la Cour. Decazes y fut reçu avec les plus grands honneurs. C'est à Carlton House, une des résidences du roi, que la réception eut lieu le 20 juillet.

Annoncé déjà au souverain britannique par une lettre de Louis XVIII en date du 21 février, Decazes était chargé de lui en remettre encore deux, l'une officielle, l'autre particulière. La lettre officielle, conçue en termes extrêmement flatteurs pour le représentant du roi de France, n'aurait pu cependant être comparée à la lettre particulière qui constituait une recommandation de beaucoup plus chaleureuse que ne le sont à l'ordinaire ces sortes de documens. Datée du 5 juillet, et entièrement écrite de la main de son auteur, elle était destinée à assurer à l'envoyé français l'intérêt et l'amitié du roi d'Angleterre (1).

« Monsieur mon frère, le duc Decazes remettra ses lettres de créance à Votre Majesté. Moi, j'ose croire, espérer même, qu'elle serait étonnée si je ne le chargeais pas d'une lettre particulière. J'y vais ouvrir mon cœur tout entier à mon auguste ami.

« Dans ma lettre du 21 février, je vous disais qu'en sortant du ministère, le duc Decazes n'avait rien perdu de mon estime, ni de ma confiance. Je disais bien vrai et je puis ajouter que, si les choses étaient en France comme avant la Révolution, il serait resté mon ministre jusqu'à ma mort. Mais la Constitution qu'à mon retour dans ma patrie, j'ai dû donner à mon peuple, offre trop d'analogie avec celle de la Grande-Bretagne pour que Votre Majesté ne comprenne pas qu'il est des cas où je dois immoler l'homme au roi; c'est ce qui est arrivé.

« Une suite de machinations ourdies par la haine, secondées par la faiblesse et la trahison, a fait perdre au duc Decazes la majorité dans les deux Chambres (2) pour des lois qui étaient son ouvrage, que je l'avais chargé de proposer et auxquelles Votre

(1) Comme la plupart des documens insérés dans cette étude, cette lettre est inédite, sauf le dernier alinéa.

(2) Le roi outrepassait ici la vérité. Il n'était pas très exact de dire que Decazes avait perdu la majorité alors qu'aucun vote n'en avait fait la preuve.

Majesté aura sans doute remarqué qu'on a fini par revenir. Cette majorité une fois perdue, ma conduite était tracée par celle que votre auguste père tint à l'égard de lord Bute (1). Mais, plus heureux que ce vénérable monarque, j'ai pu adoucir ma peine, en confiant au duc Decazes la mission la plus importante en politique et la plus touchante pour mon cœur et pour le sien.

« Maintenant, ô mon cher George (passez-moi l'expression), trouvez bon que je sollicite, non pour mon ambassadeur, mais pour mon ami, les bontés dont votre lettre du 25 février me donne la douce assurance. Mon ambition va plus loin. Ce n'est pas seulement votre amitié que je vous demande pour lui; c'est encore votre estime et votre estime raisonnée. Daignez l'admettre à converser librement avec vous, vous permettre de vous faire lire au fond de son âme, et je suis sûr que vous direz : mon ami Louis n'avait pas mal placé sa confiance et son amitié. »

Recommandé en de tels termes, Decazes ne pouvait attendre qu'un accueil exceptionnel. Son espoir ne fut pas trompé. Il raconte à Louis XVIII que George IV a prolongé très gracieusement cette première audience, couvrant d'éloges le roi de France et son ambassadeur.

« — Votre roi, a-t-il dit, est le plus aimable et le plus éclairé de l'Europe. Ne fût-il d'ailleurs que simple particulier, son amabilité et ses lumières n'en seraient pas moins remarquables. »

Avant et après l'audience, toute la Cour, les ministres, le corps diplomatique, se font présenter à l'envoyé de France. Lui-même est admis à offrir ses hommages aux membres de la famille royale : le duc d'York, le duc de Clarence, le duc de Cambridge. Puis, lorsque, à l'issue de cette brillante réception, il rentre à l'ambassade, c'est une autre joie qui l'attend. Il trouve une lettre de Louis XVIII, que le courrier des Affaires étrangères vient d'apporter, écrite quatre jours auparavant, lettre bien faite pour lui prouver que son prince ne l'abandonne pas et pour le venger de ses ennemis dans un moment où certains journaux de Londres, soudoyés par les ultras, ont salué son arrivée en reproduisant les attaques dont il est l'objet à Paris.

« Voici, mon cher duc, la première lettre que je vous adresse

(1) Favori de George III et longtemps son ministre, lord Bute succomba sous son impopularité. Les nouveaux ministres exigèrent que le roi l'éloignât sans lui accorder aucune fonction nouvelle. C'est à propos de lord Bute, au temps de sa faveur, que lord Chatham s'écriait : « Je vois derrière le trône quelque chose de plus grand que le trône ! »

en Angleterre, lui mande le roi. Tant que vous avez été en France, mon écriture et mon cachet m'étaient garans que vous seriez seul à me lire (1). Mais,

> Un roi pour ses sujets est un dieu qu'on vénère;
> *Pour un commis anglais*, c'est un homme ordinaire!

C'est donc à vos prédécesseurs en lecture que j'adresse la profession de foi qui va suivre.

« Tout le monde, mon cher duc, connaît mon amitié pour vous. Mais beaucoup de gens croient que c'est à cette amitié que vous devez ma confiance. Ils mentent ou se trompent. Vous la devez à ma connaissance approfondie de la droiture de votre cœur, de votre profond attachement à la monarchie légitime, de vos lumières, de votre capacité, et certes, si les choses étaient ce qu'elles furent jadis, toutes les intrigues du monde seraient venues se briser aux pieds de mon estime pour vous, et ma mort ou la vôtre eût été le seul terme de votre ministère. Mais il faut partir du point où nous sommes. Au moment où vous alliez mettre le comble à vos services, je puis dire à votre gloire, la plus insigne perfidie vous a ravi cette majorité si indispensable dans la constitution qui nous régit. Je suis persuadé que le mal n'eût été que passager. Il y a longtemps que j'ai comparé la vérité à l'huile qui finit toujours par surnager. Mais il fallait assurer le salut de l'État en faisant passer les lois que vous aviez proposées; vous avez vous-même senti qu'il fallait sacrifier l'auteur à l'ouvrage, et j'ai cédé à vos raisons. La preuve que ce n'était qu'à votre personne qu'on en voulait, c'est que, de vos lois, deux ont passé sans difficultés et pour la troisième, après bien des aberrations, on en est revenu aux bases de la vôtre. Votre retour, après quatre

(1) On a vu que Louis XVIII se faisait illusion lorsqu'il croyait que sa correspondance avec Decazes n'était pas ouverte. Une fois en Angleterre, Decazes, qui lui avait écrit un jour pour le prévenir que leurs lettres étaient lues, prit les plus minutieuses précautions à l'effet de les dérober aux investigations du Cabinet noir. En octobre 1820, il écrivait à un ami: « Vous recevrez désormais par le portefeuille des Affaires étrangères, que j'envoie les mardis et vendredis, une petite cassette à clé avec mes lettres. Vous me la renverrez de même les lundis et jeudis, en envoyant aux Affaires étrangères avant deux heures. J'en ai fait faire trois, qui feront la navette. Vous recevrez la clé dans une lettre. Avant de me renvoyer la première, vous ferez bien de vous assurer chez plusieurs serruriers qu'on ne peut pas, comme je le crois, l'ouvrir avec de fausses clés. Vous la mettrez sous enveloppe avec trois cachets comme vos lettres ordinaires, en ayant soin seulement de mettre dans un des cachets, celui du milieu, une soie. C'est le moyen qu'on ne puisse décacheter sans qu'on s'en aperçoive. »

mois d'absence, a excité des craintes, des espérances extravagantes. Je me suis mis au-dessus des unes et des autres, et je crois avoir prouvé par ma conduite, en février et en juin, que je suis *roi par devoir et homme par le cœur*. L'amitié m'a dédommagé pendant dix-huit jours des longues souffrances qu'elle m'avait causées. Ensuite, vous êtes allé remplir l'honorable et importante mission qu'il est si consolant pour moi de vous avoir confiée. Ces craintes et ces espérances n'auraient pas existé si l'on avait connu ma profession de foi, à laquelle j'arrive enfin. Je vous aime tendrement, je vous estime profondément. Mais c'est précisément pour cela que, si j'avais le malheur de perdre un ministère digne de ma confiance et qui la justifie par la façon dont il me sert, je ne vous appellerais point pour le remplacer; ce serait vous perdre. Le futur est dans les décrets de la Providence. Actuellement, messieurs les Anglais, vous connaissez mon ambassadeur et mes sentimens pour lui. Adieu, mon cher duc, mille choses aux vôtres; comptez sur mon inaltérable amitié. »

Réconforté par ces protestations de son roi, Decazes va dîner le même jour chez le comte de Liéven, depuis huit ans ambassadeur de Russie en Angleterre, mari de cette charmante et attachante comtesse, puis princesse de Liéven qui est, à vrai dire, le véritable ambassadeur, car c'est elle qui conseille son mari, « le plus nul des hommes, » le guide à travers les difficultés qu'il est tenu de résoudre, et rédige ses rapports. Agée alors de trente-six ans, séduisante par les qualités de l'esprit non moins que par sa grâce naturelle, cette femme si rare règne souverainement sur le corps diplomatique et sur la société anglaise. Elle partage cette royauté avec l'ambassadrice d'Autriche, la princesse Thérèse-Paul Esterhazy, son amie, plus jeune qu'elle de quelques années et, comme elle, l'objet des adorations de la Cour.

Le bruit circule que la princesse Thérèse, négligée par son mari, a conçu le goût le plus vif pour Francis de Conningham, fils de la favorite de George IV. Peut-être n'est-ce là qu'une calomnie. Mais c'est ainsi qu'on explique les assiduités de l'ambassadrice d'Autriche à Windsor, où elle est invitée à tout instant et où elle fait de longs séjours, témoin du singulier spectacle qu'y donne la famille de Conningham, réunie autour du roi, installée là comme chez elle, femme, enfans, mari, ce dernier faisant les honneurs du château, du roi lui-même, « avec une facilité charmante, » tandis que sa femme travaille « nuit et jour » à

renverser le ministère. La comtesse de Liéven, « jalouse jusqu'à la fureur » de l'accueil que reçoit à Windsor la princesse Esterhazy, « est trop comique à entendre quand elle raconte tout cela. »

Elle-même n'échappe pas aux propos malveillans. On raconte qu'elle a été honorée des faveurs du roi. Mais, ici, le mensonge est évident et démontré, car, depuis le Congrès de Vienne, la comtesse de Liéven est tout entière à l'attachement passionné que lui a inspiré le prince de Metternich, attachement ardent et partagé, touchant même dans sa sincérité, et que n'ont pu détruire encore ni les années, ni les obstacles, ni les distances. Elle fait à Decazes et à sa jeune femme l'accueil le plus flatteur. A ce dîner donné pour lui et auquel assiste le duc d'York, elle est conduite à table par le prince; mais elle place l'ambassadeur à sa droite, quoiqu'il y ait là Wellington, Castlereagh, et tous les membres du corps diplomatique.

« Ils m'ont provoqué à boire avec eux, ce que j'ai fait en trichant si bien que je n'ai pas bu en cinq ou six fois la valeur d'un verre. J'avais pour voisine de table la marquise de Stafford, qui était ambassadrice chez nous au moment de la Révolution et qui, je crois, a été très bien pour Monsieur, comte de Provence. Elle m'a raconté qu'elle avait passé la soirée au Luxembourg, la veille du jour où il s'échappa si habilement, et que, le lendemain, elle avait recueilli chez elle le fils de Mme de Balbi, qui avait été comme abandonné par sa mère, avec laquelle elle était, paraît-il, fort liée. Elle m'a demandé ce qu'était devenu l'enfant depuis; je n'ai pu le lui dire. Il me semble qu'il n'existe pas de fils de Mme de Balbi (1). »

Après le dîner, la comtesse de Liéven conduit ses convives chez le duc de Devonshire, qui donne une grande fête. La duchesse Decazes signale dans ses notes la splendeur de la réception, l'habit magnifique du maître de la maison, le luxe des salons. Dans cette habitation somptueuse, « il y a une cour, ce qui est rare à Londres. » Mais il paraît que l'architecte avait oublié l'escalier. On l'a fait après coup, extérieurement et en fer à cheval. « Le duc de Devonshire disait qu'il aimait beaucoup la musique. La musique était donc très bonne. Mais je ne m'en

(1) Decazes se trompait : Mme de Balbi avait un fils. Il était sous-officier de hussards et fut compromis comme royaliste sous le Consulat. J'ai trouvé son dossier aux Archives.

suis pas aperçue. J'étais trop embarrassée de ma personne et trop occupée à regarder. Je crois voir encore deux femmes que, chez nous, on appellerait de vieilles femmes, magnifiquement habillées, les épaules très découvertes, beaucoup de diamans. L'une était Mme Fitz-Herbert, qui avait été la femme morganatique du prince de Galles. Elle avait sur la tête un bonnet ou turban attaché par une ganse d'or très mince qui passait sous le menton. L'autre, un peu moins vieille mais loin d'être jeune, était lady Hertfort, jadis maîtresse de ce prince. »

De son côté, à propos de cette fête du duc de Devonshire, Decazes écrit au roi : « Nous y avons trouvé toute la cour. Le duc de Wellington et lord Castlereagh se sont mis chacun à un des côtés de ma femme et ne l'ont plus quittée : ils lui ont présenté la marquise d'Hertfort, la duchesse de Wellington, la duchesse de Bedford, la duchesse d'Argyle, lady Harawky et combien d'autres. » Le lendemain, nouveau dîner chez lord Castlereagh. Sauf lord Liverpool qui s'est fait excuser, tous les ministres sont présens et prodiguent des *shake hand* à l'ambassadeur français, « Canning se distinguant entre tous en levant les bras de toute sa hauteur avant d'arriver à moi. Lord Castlereagh m'a demandé un jour pour dîner avec ma femme à la campagne où est milady. Il m'a beaucoup engagé à prendre une campagne près de chez lui, insistant sur le prix qu'il mettrait à ce voisinage. Je dîne lundi chez Canning, mardi chez lord Bathurst, samedi chez le prince Esterhazy, qui est parfait. En sortant de chez lord Castlereagh, je suis allé avec Egédie chez la duchesse d'Argyle, où les choses se sont passées comme chez le duc de Devonshire. »

La semaine suivante, l'ambassadeur et l'ambassadrice se rendent à l'invitation que leur a faite lord Castlereagh pour un « dîner dansant » à la campagne. Le soir, la duchesse, en rentrant, écrit ses impressions : « On nous dit que ce sont là les honneurs de l'ambassade et qu'il faudra en avaler autant chez tous les ministres. Si c'est toujours aussi amusant que cette fois, cela promet ! Nous sommes arrivés à Oregs à une heure. On nous a fait promener dans les jardins et tout ce qui s'ensuit jusqu'à trois heures. Lady Castlereagh nous a menés voir ses chiens. Son mari était avec nous. Il n'a pu encore se persuader que je n'étais pas à la cour de Louis XVI. Il n'a cessé de me parler du temps où je portais de la poudre et des talons. Quand nous sommes revenus près du cottage, — car ce n'est pas un château, — nous avons trouvé des

tables en plein air et sous des tentes, et, comme de raison, — à tout seigneur, tout honneur! — j'ai dîné avec les ambassadeurs et les ministres, Si encore j'avais eu le prince Esterhazy à mon côté! Mais, comme le dit le duc de Frias, au Congrès, en marquant les rangs, ils n'ont fait que des bêtises. C'est le vieux Fagel, ministre des Pays-Bas, que j'avais à mon côté. Il passe le premier, parce qu'il est le plus ancien ambassadeur en Angleterre. Après dîner, on a dansé. J'ai dansé. Mais un jeune Anglais est parfois plus ennuyeux qu'un vieux. J'ai renouvelé connaissance avec lady Worcester, que j'avais vue à Paris. C'est une gentille petite femme. Elle n'a pas l'air heureux. Mon mari, qui s'amusait beaucoup, a bien voulu s'en aller à une heure du matin. Oregs est à deux heures de Londres; mais, comme tout le monde partait à peu près à la même heure, la route ressemblait à Longchamps. »

Ainsi, les fêtes succèdent aux fêtes, les présentations aux présentations. Dès ce moment, l'ambassadeur de France et sa femme sont adoptés par la haute société de Londres. La comtesse de Liéven et la princesse Esterhazy prennent sous leur patronage la jeune duchesse, que son âge d'ailleurs rapproche beaucoup plus de l'ambassadrice d'Autriche que de celle de Russie, et qui devient en peu de jours l'amie intime de la première.

A noter, au milieu de ces manifestations de sympathie, quelques notes discordantes. L'accueil fait à Decazes excite l'envie et la malveillance du duc de Frias, l'ambassadeur d'Espagne, fraîchement débarqué à Londres, et qui s'étonne de n'y avoir pas été reçu avec la même faveur que son collègue de France, ne comprenant pas qu'on lui en veut de représenter un gouvernement révolutionnaire. « On ne conçoit rien de si ridicule ni de si jacobin que ce petit nain de duc de Frias. Il fait l'occupation de tous les hommes des dîners où il se trouve, beaucoup plus préoccupé de ses oreilles que de ce qu'il mange, les deux coudes sur la table, quand il n'a pas un bras étendu sur le dossier du siège de sa voisine, laquelle lui donne de temps en temps des petits coups sur l'épaule pour attirer son attention. »

Un autre mécontent sans qu'on sache au juste pourquoi, c'est le comte de Munster, un jeune lord, membre du Conseil privé, qu'on dit fils du duc de Clarence et d'une actrice, et tout-puissant sur l'esprit du roi. Il est très prévenant pour Decazes; mais il n'en est que plus dangereux. Ses prévenances indignent Louis XVIII, parce qu'il a surpris, dans les dossiers de police qu'on lui commu-

nique, des lettres de ce personnage qui démentent la bonne grâce qu'il témoigne à Decazes et le dévouement dont il fait parade. En réalité, il ne cesse de le dénigrer et de le desservir.

Il y a un troisième malveillant : c'est M. Neumann, de l'ambassade d'Autriche, l'homme de confiance du prince de Metternich, placé là pour surveiller toutes choses sans en avoir l'air, et jusqu'aux faits et gestes de son ambassadeur : « Serait-il jaloux pour le compte de son prince du bon accueil que m'a fait la comtesse de Liéven? demande plaisamment Decazes. Je ne vois pas d'autres motifs à sa façon d'être. »

Lorsque Decazes a quitté Paris, le roi lui a formellement recommandé d'être prodigue de détails sur les hommes et les choses de la cour d'Angleterre. Aussi se fait-il un devoir de ne passer sous silence aucun de ceux qu'il croit susceptibles d'intéresser son prince. Ils remplissent ses lettres. Louis XVIII en est enchanté. Il jouit « délicieusement des succès de son fils. »

« Il n'y a dans tout cela qu'une chose qui me tracasse un peu, ce sont les dîners, et la nécessité de boire avec quiconque en fait la politesse. Je vous recommande d'user de la liberté qu'on a de ne boire que de petits coups. Les autres détails m'ont enchanté. J'aime surtout le *shake hand* descendu du ciel de M. Canning. L'invitation de lord Essex me fait d'autant plus de plaisir que Cashilbury n'est qu'à vingt-huit milles de Hartwell, trois petites heures pour y aller, autant pour revenir; deux, c'est plus qu'il n'en faut pour tout bien voir. La promenade n'est pas forte, ni l'absence bien longue. Que si vous n'osiez la faire, vous pourriez, si vous en aviez le temps, partir de Cashilbury, voir Hartwell et aller coucher à Oxford, qui n'en est qu'à vingt milles. Je vous recommande alors de loger à l'*Étoile*. C'est sans contredit la meilleure auberge de la ville. C'est là que m'est arrivée cette aventure digne du pinceau de Sterne que je vous ai sûrement racontée au moins vingt fois (1).

« Vous savez que, depuis vingt-cinq ans passés, il n'y a plus d'amitié entre Mme de Balbi et moi. Je ne m'en crois que plus obligé de lui rendre justice sur un fait qu'un défaut de mémoire, très excusable au bout de vingt-neuf ans, de la part de lady Stafford, vous a mal représenté. Quand j'ai quitté Paris, au mois de juin 1791, lord Stafford était absent par congé. Sa femme était

(1) Je n'ai pu découvrir à quelle aventure le roi fait allusion.

aussi en Angleterre, et Mme de Balbi était à Bruxelles avec son fils. Mais, quatre mois auparavant, j'avais reçu la visite, dont je ne tirai de Dieu grâce, de vingt ou trente mille amis qui venaient me *supplier* de ne pas partir, comme on en avait fait courir le bruit. Ce jour-là, lady Stafford avait dîné chez Mme de Balbi, et, la voyant fort inquiète pour son fils qui avait alors douze ans, elle lui proposa de le prendre dans sa voiture en sortant du Luxembourg et de le mettre en sûreté chez elle. L'offre fut acceptée, comme vous pouvez bien le croire, et exécutée avec autant d'intelligence qu'on en avait mis à la faire. Vous voyez par ce récit que lady Stafford fut excellente amie et que Mme de Balbi ne fut pas mauvaise mère. C'est assez bavarder. »

II

Tout n'est pas rose dans le métier d'ambassadeur. A côté des plaisirs, il y a les affaires. Celles de l'Europe, en cette année 1820, se présentaient terriblement compliquées. Révolution en Espagne, révolution à Naples, troubles en Portugal, c'était plus qu'il n'en fallait pour ébranler la quiétude des gouvernemens signataires de la quintuple alliance formée à Aix-la-Chapelle et qui se croyaient toujours à la veille de voir renaître, partout où les souverains ne pouvaient plus maîtriser leurs sujets, des événemens analogues à ceux qu'on avait vus se dérouler en France depuis 1789.

La révolution d'Espagne, connue à Paris au moment où Decazes allait en partir, avait eu pour effet de rendre Ferdinand VII prisonnier des Cortès et de ses ministres. Il n'était plus qu'un roi sans pouvoir, condamné à se déclarer satisfait des mesures qui rendaient plus éclatante son impuissance et la consacraient. Il faisait cependant contre mauvaise fortune bon cœur, en attendant le jour où il pourrait se venger de ceux qui avaient fomenté la révolte. Mais les cabinets européens ne se résignaient pas aussi aisément que lui à voir s'embraser ce foyer de désordre, à proximité de la France qu'ils soupçonnaient encore d'être prête à prendre feu et où le mouvement espagnol avait trouvé des encouragemens parmi les ultra-libéraux et les bonapartistes. C'est un véritable effroi qu'à l'exception de l'Angleterre ils éprouvaient tous, même ceux en qui n'avait pu naître la pensée d'intervenir pour éteindre l'incendie.

« Quel événement immense que ce qui vient de se passer en

Espagne! écrivait Ancillon, ministre des Affaires étrangères en Prusse, à son représentant à Paris. Les causes n'en sont malheureusement que trop claires; les suites en sont incalculables. Un roi forcé d'accepter une constitution que ses sujets lui imposent à main armée est dans le fait un roi détrôné, cette constitution fût-elle bonne. La magie du pouvoir et le respect involontaire qu'il doit inspirer s'évanouissent; l'autorité et l'obéissance sont détruites dans leurs principes. Mieux vaut périr les armes à la main sur les degrés du trône ou abdiquer véritablement que signer du haut du trône sa honte et son impuissance et jurer qu'on se voue à l'une et à l'autre.

« ...Les fautes multipliées du gouvernement d'Espagne, qui a joint l'ambition à la faiblesse, l'imprévoyance à l'orgueil, et qui a marché dans un sens contraire aux besoins de l'État, à ses vrais intérêts et aux principes, qui a provoqué tant de méfiances et de haines sans rien faire pour les contenir, expliquent du reste les malheurs de la monarchie. Mais, ce qu'il y a d'épouvantable, c'est qu'ici comme ailleurs, ce sont des crimes qui ont puni des fautes, et c'est la trahison qui a révélé l'aveuglement de la confiance... La révolution d'Espagne présente, dans ses moyens, la révolte de l'armée; dans ses principes, la souveraineté du peuple; dans ses effets, la proclamation d'une constitution qui ne donne ni de pouvoir au roi, ni de garantie à la nation, ni de sûreté aux puissances étrangères (1). »

Le langage du ministre prussien exprimait fidèlement l'opinion et les inquiétudes des autres cours, celle de France surtout, qui pour elles tiraient leur raison d'être du voisinage de l'Espagne et de ce fait que la couronne y était portée par un prince de la maison de Bourbon. Louis XVIII, aux premières nouvelles arrivées de Madrid, mesurant en toute leur étendue les fautes de Ferdinand VII, causes véritables de la crise, avait eu la pensée de lui envoyer, par un personnage jouissant de sa confiance, ses vœux et ses conseils, Ferdinand paraissant encore maître d'imprimer une impulsion salutaire aux événemens.

Mais ils marchaient si vite, que la prudence et le souci de la sûreté du roi d'Espagne avaient fait ajourner l'exécution de ce dessein. L'agent français désigné pour cette mission, La Tour du Pin, n'avait pu se mettre en route, et, maintenant, il convenait

(1) *Documens inédits.*

d'autant plus d'ajourner son départ que les Anglais tentaient d'exploiter contre la France, à Madrid, les intentions bienveillantes de Louis XVIII.

C'est qu'ils avaient intérêt à ce que la Révolution en Espagne se prolongeât et s'aggravât, ce qui mettrait le nouveau gouvernement dans l'impossibilité de faire partir le corps expéditionnaire qu'allait envoyer l'ancien, au moment de sa chute, dans les colonies de l'Amérique du Sud pour combattre l'insurrection de ces pays. La révolte des colonies espagnoles, que la Grande-Bretagne se croyait sûre de diriger au gré de ses intérêts, ne pouvait que servir son commerce et fortifier sa puissance maritime en changeant le système colonial des Européens. Pour ces causes, les Anglais ne voulaient pas que les grands États signataires de la quintuple alliance intervinssent en Espagne, comme l'avait proposé par deux fois l'empereur de Russie. Ils eussent été plutôt disposés à favoriser la révolution naissante qu'à la combattre et, sous prétexte qu'il fallait respecter l'indépendance du peuple, ils s'opposaient à toute intervention.

Le roi de France ne pouvait approuver cette marche. Il en entrevoyait trop clairement les périls. Sans être d'avis, comme le Tsar, qu'il fallût faire entendre sur l'heure aux Espagnols de sévères avertissemens, il avait enjoint à son ambassadeur à Londres de s'appliquer à étouffer les germes de mésintelligence créés entre la France et l'Angleterre par la révolution de Madrid, à les empêcher surtout de se développer. La mission était délicate, et c'est à la faire réussir que Decazes devait mettre tous ses soins. On lui recommandait de partir de ce principe d'une part, que l'état révolutionnaire de l'Espagne était un péril pour ses voisins; et, d'autre part, qu'il y avait lieu de s'opposer à tout ce qui pourrait contribuer à accroître, au détriment de la France, la puissance maritime de l'Angleterre et notamment à la reconnaissance du droit de visite, qu'elle poursuivait sous le prétexte d'arriver plus promptement à une répression efficace de la traite des nègres.

Porteur de ces instructions, Decazes venait d'arriver à Londres, lorsqu'il y fut salué par la nouvelle de la révolution de Naples, A Naples comme à Madrid, le mouvement fomenté par une coalition des sociétés secrètes et de l'armée venait de transformer, en moins de huit jours, la monarchie absolue en une monarchie « quasi républicaine. » Mais, tandis qu'à Madrid, Ferdinand VII

avait provoqué la révolte de ses sujets par d'intolérables procédés de gouvernement, à Naples, Ferdinand Ier ne s'était montré ni violent ni persécuteur, et on comprenait moins la rébellion qui venait de triompher et de le vaincre.

« Il est revenu comme il était parti, bon homme, aimant la pêche, la chasse et la duchesse Partona, dont il a fait sa femme. Il aimait encore un certain Médicis (1), homme fort capable, assez aimé et libéral, qui fut sacrifié au parti ultra-napolitain. Le parti libéral, voyant son intermédiaire auprès du trône éloigné, ne songea plus qu'à se soutenir et à imiter les braves Espagnols, avec lesquels il a tant de rapports. On se concerta. Beaucoup d'hommes de mérite étaient parmi les mécontens. Le prince héréditaire même partageait leurs principes et la femme du roi ne les contrecarra pas. Tout étant combiné, il fut convenu que le général Pepe marcherait sur le château (2). Le roi entra dans des colères épouvantables et fit marcher sa garde et les troupes de ligne au nombre de trois à quatre mille hommes. Le général Pepe avait deux bataillons, le général Carrasco commandait pour le roi. Les troupes se joignirent, les généraux entrèrent en conférence et la fusion s'opéra comme par miracle. Ils entrèrent au cri de : Vive le roi ! Vive la Constitution ! Et cette constitution était faite par les conjurés en quarante-deux articles. Tout était calme au bout de quelques jours (3). »

Le roi ne s'en trouvait pas moins dépossédé de sa puissance effective et réduit à ne pouvoir plus l'exercer que sous la forme d'un *veto* suspensif et en des conditions qui rendaient illusoire pour lui ce dernier attribut de la royauté. La constitution qu'on lui avait imposée n'était ni celle de la France de 1814, ni celle de l'Angleterre, mais celle qu'avait dû subir Louis XVI en 1791, et dont s'étaient également inspirés les révoltés espagnols. Peut-être Ferdinand Ier se fût-il résigné au piètre rôle qu'elle lui laissait. Mais il y avait une puissance intéressée à ce qu'il ne s'y résignât pas. C'était l'Autriche. Maîtresse alors d'une partie de l'Italie, elle ne pouvait laisser, si près des provinces qu'elle occupait, triom-

(1) Don Louis de Médicis, de la branche cadette de cette illustre maison. Conseiller de Ferdinand Ier, son ministre de la police et son favori, il revint aux affaires en 1822 et y resta jusqu'à sa mort, survenue en 1830.

(2) C'était le 2 juillet. La révolution fut terminée le 7.

(3) Ce récit est extrait des lettres de Mme Hamelin. Sous sa forme légère et concise, il résume admirablement cette révolution de Naples, révolution un peu à l'eau de rose, « préparée et exécutée par des princes, ducs et marquis. »

pher l'esprit révolutionnaire. Elle incitait donc aussitôt les puissances alliées à s'unir à elle pour rétablir dans les États napolitains l'autorité du roi. Au refus de l'Angleterre, qui, quoique pour d'autres causes, ne voulait pas plus intervenir à Naples qu'à Madrid, et au refus de la France, qui craignait de se donner l'air de travailler au relèvement d'un pouvoir absolu, l'Autriche, à l'improviste, se rapprochait de la Russie. Quoiqu'en ces derniers temps, leurs relations se fussent refroidies, elle ouvrait avec elle les négociations qui préparèrent le congrès de Laybach et aboutirent au rétablissement de Ferdinand Ier dans la plénitude de son pouvoir.

A ce moment, la différence de vues, qui existait sur ces questions entre l'Angleterre et la France d'un côté, et l'Autriche de l'autre, ouvrait matière à de longues et délicates conférences entre l'ambassadeur français à Londres et les ministres anglais, conférences qui s'alimentaient de divers autres objets tels que les troubles du Portugal où se devinait la main des révolutionnaires espagnols, qui rêvaient, disait-on, d'annexer ce pays à l'Espagne, ou encore la suspension des pourparlers engagés entre l'Espagne et les États-Unis en vue de la cession des Florides par la première de ces puissances à la seconde, — suspension à laquelle avait applaudi l'Angleterre et qui faisait craindre qu'elle ne voulût mettre la main sur ces territoires avant que les Américains les eussent achetés.

Dans cette suite d'affaires grossies à tout instant d'incidens inattendus, comme, par exemple, les tentatives des bonapartistes pour délivrer le captif de Sainte-Hélène, il y avait de quoi remplir l'existence de l'ambassadeur de France et défrayer les rapports que, toutes les semaines, il adressait à sa Cour. Mais elles marchaient avec lenteur, ces affaires. Si graves qu'elles fussent, les négociations auxquelles elles donnaient lieu, tant d'entretiens démesurément longs durant lesquels le plus souvent on parlait beaucoup de part et d'autre pour ne rien dire et sans rien décider, étaient fréquemment interrompues par les difficultés que rencontraient chaque jour sur leur chemin les ministres anglais, en raison de la situation intérieure du royaume.

L'Angleterre, on l'a vu, traversait une crise aiguë. Le procès de la reine occupait tous les esprits et envenimait l'antagonisme des partis. Il mettait, à tout instant, les citoyens aux prises. La majorité de la Chambre des communes s'était prononcée contre

le roi et donnait à entendre qu'elle repousserait le bill de divorce s'il était voté par la Chambre des lords. Celle-ci était elle-même très divisée, quant à la question de savoir s'il y avait lieu de prononcer une condamnation, la reine fût-elle reconnue coupable d'adultère. Les révélations scandaleuses apportées au procès, auxquelles les uns ajoutaient foi et que les autres repoussaient comme mensongères, mettaient le feu aux quatre coins de Londres. La presse anglaise, par ses violences, activait cette agitation, qui avait des échos à Paris et dans toutes les capitales. Le venin distillé en belles phrases n'épargnait ni le peuple, ni l'armée dont le gouvernement déclarait n'être plus sûr. Il fallait faire partir en toute hâte, pour les dérober au mauvais esprit qui régnait à Londres, la plupart des troupes casernées dans cette ville ou aux environs. Le cabinet britannique se sentait menacé. Il se demandait chaque jour si sa chute ne viendrait pas compliquer le dénouement du procès et si les sujets du roi d'Angleterre n'allaient pas se conformer aux funestes exemples qui leur avaient été donnés par les Espagnols et les Napolitains.

« Les ministres ici ne parlent pas d'autre chose (1), mandait Decazes à Pasquier ; ils ne cachent pas l'effroi qu'ils en ont. Je ne doute pas qu'ils ne craignent le mauvais effet des exemples d'Espagne et de Naples sur leurs propres troupes, qui les occupent maintenant plus que la populace, dont l'attitude du reste n'a rien de menaçant. Ce qui l'est peu ici et le serait beaucoup chez nous, c'est le ridicule, pour ne rien dire de plus, jeté sur le procès de la reine et sur la couronne elle-même par toutes ces caricatures infâmes qui couvrent les boutiques et dont je vous envoie une petite collection pour faire rire le roi. »

C'est le 25 juillet que Decazes écrit cette lettre. A dater de ce jour, conformément à l'invitation formelle de Louis XVIII et du duc de Richelieu, il suit attentivement et, en quelque sorte, jour par jour, les péripéties du procès de la reine. On les voit revivre dans ses lettres particulières au roi et au ministre des Affaires étrangères.

« *8 août.* — Les ministres sont toujours fort inquiets du sort de la proposition de bill faite à la Chambre des pairs contre la

(1) Autre lettre en date du 26 juin. « Comme vous le voyez, les affaires de la reine occupent tellement le Cabinet qu'aucun ministre n'a le temps de songer à celles de la France. Hier, lord Liverpool a dit cela franchement à une personne qui lui demandait un mot de réponse sur une affaire urgente. »

reine. L'opposition paraît croire que leur chute sera la suite inévitable de cette lutte. M. Tierney (1) me le disait hier comme une chose sur laquelle il n'avait aucun doute. Je ne partage pas cette opinion. Mais la position est des plus critiques assurément. Du reste, lui et les siens blâment la reine presque autant que les ministériels. Ils disent que c'est une folle, une tête perdue, qu'on a servie, au lieu de lui nuire, et à laquelle on a fait s'intéresser toute la nation, qui ne veut pas savoir si elle est coupable ou non et qui ne voit que les mauvais procédés qu'on a eus envers elle, dès le commencement de son mariage, et l'exemple que lui a donné le roi en ayant publiquement des maîtresses. Au surplus, M. Tierney, comme toute l'opposition dont il est le chef à la Chambre basse, pense à merveille sur les affaires de France et est tout à fait centre. Assurément, les ultras ne seraient pas contens de lui s'ils l'entendaient. Mais je vous assure que la gauche ne le serait pas davantage. Il croit que le gouvernement anglais pourrait bien finir par proroger le Parlement et laisser tomber ainsi l'affaire de la reine, qu'il pense qu'on n'oserait pas reproduire à une prochaine session. »

« *18 août.* — La journée d'hier a été d'autant moins orageuse qu'on s'attendait qu'elle le serait beaucoup. La reine est arrivée à dix heures à la Chambre des lords, suivie ou précédée d'un millier de gens pour la plupart de mauvaise mine, ayant quatre hommes à cheval de la garde royale pour escorte. Elle s'est placée dans un fauteuil à droite du trône. Toute la Chambre s'est levée quand elle est entrée. Elle est vieille, courte, grosse et laide. Elle était étendue sur son fauteuil comme sur un canapé, le visage couvert d'un voile blanc. M. Tierney, que j'avais rencontré en arrivant, m'avait dit :

« — Vous allez voir la reine ; vous ne verrez pas grand'chose.

« Après les débats sur les deux propositions de l'opposition, celle d'ajourner jusqu'à la prochaine session et celle de convertir le bill en une accusation de haute trahison, les avocats de la reine ont été introduits (2) et Sa Majesté est allée se mettre en

(1) Un des chefs de l'opposition libérale dans la Chambre des communes et l'un des adversaires de Pitt dans les luttes oratoires qui eurent lieu à la tribune anglaise pendant la Révolution française.

(2) Le principal d'entre eux était Brougham, l'illustre homme d'État anglais, avocat et journaliste, entré au Parlement en 1810, et dont le procès de 1820 commença la grande réputation. Au moment même de ce procès, il fut accusé d'avoir voulu, tout en défendant la reine, servir les intérêts du roi. Sa conduite dément cette calomnie.

dedans de la barre, devant eux, dans un fauteuil préparé d'avance à cet effet. Sur la proposition de lord Grey, le chancelier a pris l'avis des juges, qui sont allés délibérer et sont rentrés au bout d'une demi-heure ; ils étaient six.

« Il y avait en tout, autour de la Chambre, deux mille personnes environ. J'ai pu arriver jusqu'à la porte, à pied, sans difficulté et revenir de même. La populace s'amusait à exciter les soldats qui restaient impassibles comme des automates. Il y avait un grand nombre de gens de police à cheval et de constables à pied, mais point de constables extraordinaires et non salariés. On portait en avant de la reine plusieurs sacs verts (1). Le duc de Wellington a été sifflé et le duc d'York très applaudi. On criait sur son passage : Vive la reine douairière ! Vive le duc d'York ! Son Altesse Royale était à cheval. Le sens de ces vivats était trop clair pour qu'elle ait pu paraître en être flattée. Aussi n'a-t-elle pas salué le peuple... La proposition de lord Grey, faite avec beaucoup de modération, a été repoussée de même par lord Liverpool et le chancelier (2). Tout le monde paraissait d'accord sur le fond et l'on ne discutait pas sur la forme. Cela m'a paru du plus mauvais augure pour le Cabinet. J'ai vu là la politique de l'opposition qui ne veut pas déplaire au roi et qui ne le ménagerait pas autant, si elle était sans espérance. Les succès de lady Conningham font préjuger à ses amis qu'ils en obtiendront d'une autre espèce auprès de son amant, qui est subjugué comme il ne l'a jamais été. Elle n'a pas dissimulé, dès le commencement de sa faveur, l'espoir et le désir qu'elle avait de renverser le ministère. »

« *22 août.* — La séance d'hier a perdu la reine. Elle avait annoncé vouloir confondre les témoins par les regards. A cet effet, elle avait fait déclouer son fauteuil qui avait été assujetti à la place où elle s'était mise jusque-là et qu'elle voulait tourner en face des témoins pendant leur déposition pour les intimider. Quand on a annoncé le premier témoin, ce qui a été fait sans le nommer, la reine a fait sa manœuvre, tourné son fauteuil, relevé son voile et s'est levée. Mais, à la vue du témoin, elle a poussé un cri perçant et s'est sauvée. Ce témoin était un camarade de Bergami, introduit par lui dans la maison de la reine et devenu son valet de pied. Le roi verra sa déposition dans le *Times* et dans

(1) Contenant les pièces du procès.

(2) Lord Grey était l'organe de ceux qui auraient voulu que l'affaire fût remise à la session suivante.

le *Courrier*. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la reine savait qu'il était parmi les témoins. »

La déposition dont parle Decazes avait éclairé d'un jour singulier les relations de la reine avec Bergami, sur lesquelles, quelques jours après, un autre témoin à charge, le lieutenant Hownam, donna des détails circonstanciés, qui furent considérés comme une preuve de l'adultère. Mais, plus cette preuve devenait éclatante, à la lumière de ces témoignages, et plus la Chambre des lords hésitait à voter le bill de divorce, soit qu'elle fût influencée par ce qui lui revenait des dispositions de la Chambre des communes et redoutât un conflit, soit qu'en dépit du désir du roi, elle répugnât à proclamer l'infamie d'une femme qui avait porté la couronne d'Angleterre. Elle cherchait un biais qui la dispenserait de prononcer une condamnation et songeait à y substituer un arrêt d'interdiction pour cause de démence.

Le 8 septembre, Decazes écrivait à Pasquier :

« Je vous ai dit par le télégraphe la tournure que prenait le procès de la reine. Les journaux vous donnent les détails de la séance d'hier. Il y avait eu l'avant-veille un conseil à Windsor où l'on représenta au roi la nécessité d'abandonner la question du divorce : 1° pour éviter un échec que faisait craindre la déclaration des évêques qu'ils ne pourraient voter cette disposition ; 2° pour empêcher les récriminations auxquelles les avocats ne manqueraient pas de se livrer. De là, la déclaration faite hier par lord Liverpool sur l'interpellation convenue de lord Lonsdale, père de lord Lowthers et ami du ministère. Mais, d'une part, l'opposition, qui ne veut pas laisser le ministère se tirer d'embarras, et qui croit faire sa cour au roi en insistant pour le divorce, repousse cet expédient et demande, comme l'a fait hier lord Grey, s'il est possible de dégrader la reine et de la laisser au roi pour femme après l'avoir flétrie. D'autre part, on n'échappera pas de cette manière aux récriminations. Déjà, M. Brougham a fait voir, à l'avant-dernière séance, une liasse de lettres du roi, qu'il se propose de produire et, parmi les témoins de la reine, appelle la marquise de Conningham, sous le prétexte qu'elle l'a vue en Italie et qu'elle peut déposer de la bonne conduite de Sa Majesté, qui sans doute ne rendra pas aussi bon témoignage de la sienne. Lady Conningham, comme vous le savez, était et est encore de l'opposition et n'était pas dans les bonnes grâces du roi quand elle alla en Italie, de sorte qu'elle a dû faire sa cour à la reine assez souvent.

« Hier, au moment où le Procureur général résumait les charges contre la reine, elle passait en bateau devant la Chambre des pairs et était saluée par le canon des batteries. Ces hommages qui retentissaient dans la salle contrastaient singulièrement avec les ordures que les mêmes oreilles entendaient.

« Vous avez vu que le Procureur général a renoncé au délai qu'il demandait pour que les deux témoins qui ont rebroussé chemin à Beauvais pussent arriver. Il paraît que Brougham, de son côté, renonce à celui qu'il devait réclamer pour faire venir les témoins à décharge et qu'il prendra seulement huit jours pour préparer sa défense.

« La reine cessant de venir au Parlement depuis quelques jours, il n'y a plus d'affluence autour de la Chambre. On annonce qu'elle paraîtra la semaine prochaine à Covent-Garden, où l'on donnera une pièce de circonstance. Toutes les allusions qui se présentent aux divers théâtres sont saisies avec avidité. Mais il est évident maintenant que le danger n'est plus dans le peuple, mais dans les Chambres mêmes, et surtout dans celle des Communes, où tout paraît faire craindre que le bill ne soit rejeté s'il arrive jusque-là. »

Ainsi, le procès s'aggravait sans qu'il fût possible d'en prévoir les conséquences. La cause de la reine, qui avait jusque-là recruté ses défenseurs dans le peuple, en trouvait de nouveaux dans les classes supérieures. « Leur nombre augmentait tous les jours. » Les meetings tenus en faveur de la reine se succédaient, toujours plus nombreux. A la suite de l'un d'eux, une adresse lui fut présentée « par plusieurs centaines de dames, » qui se rendirent à Wood-House en voiture à quatre chevaux. Decazes raconte encore que, s'étant trouvé de nouveau à la Chambre des lords à côté de Tierney, ce dernier lui repéta que la reine était folle. Il ajouta :

— On arrivera nécessairement à parler de la vie privée du roi, et nous en entendrons de belles. Vous voyez bien tous ces seigneurs, fit-il en montrant les pairs et les ministres, il n'y en a pas un qui sache ou puisse prévoir comment tout ceci va finir.

— Mais ils affirment que le bill sera voté, objecta Decazes.

— Dans cette Chambre peut-être, mais non dans la nôtre, affirma Tierney. Je la connais aussi bien qu'eux. Elle ne votera jamais l'article du divorce.

Les incidens se déroulaient donc en s'aggravant. Les avocats

de la reine voulaient assigner la marquise de Conningham. « La reine se fera fête de se trouver là et de la regarder en face, et le peuple ne manquera pas de bien accueillir cette pauvre marquise, dont le mari fera à la Chambre une singulière figure. » Le roi était terrifié par cette menace d'assignation. « Il a maigri de moitié en quinze jours. » Lorsqu'il venait de Windsor à Londres, lorsqu'il y retournait, il entendait les murmures et les huées de la foule. A ses croisées de Carlton-House, il pouvait voir le long défilé des voitures qui conduisaient les porteurs d'adresses à la résidence de la reine : « plus de cent voitures attelées à quatre chevaux. »

En même temps, l'audition des témoins venus pour déposer dans le sens de l'accusation mettait en lumière des contradictions inattendues. A la séance du 10 septembre, il y eut deux de ces témoins dont on attendait des dépositions accablantes, qui furent favorables à l'accusée. Ils devaient être entendus de nouveau le lendemain. Mais le Procureur général les fit partir le même soir, ce dont la défense ne manqua pas de tirer parti. Pour un troisième, ce fut autre chose : « Le lieutenant Flynne s'est coupé et sa déposition a tourné contre lui. Mais on a découvert qu'il n'avait pas la tête saine, de telle sorte qu'on ne pourra tirer parti de ce qu'il a dit ni pour ni contre. »

Enfin, les divisions que le procès avait déchaînées dans le pays se reproduisaient dans la famille royale. Tandis qu'un des frères du roi, le duc de Clarence, prenait violemment parti contre la reine, les autres, le duc d'York et le duc de Cambridge, tout en condamnant leur belle-sœur, blâmaient ce procès néfaste. Leur neveu, le prince Léopold de Cobourg, veuf de la princesse Charlotte, fille de George IV, allant encore plus loin, soutenait ouvertement la reine, multipliait ses visites chez elle et lui offrait de la recevoir à Claremont, « démarche très inconsidérée » qui exaspérait le roi et donnait lieu à de pénibles scènes dans l'intérieur royal, où Léopold était accusé de n'agir ainsi qu'il le faisait que pour sauver sa dotation de cinquante mille livres, si les radicaux arrivaient au pouvoir.

Ainsi apparaissait en pleine lumière l'inexcusable faute commise par les ministres lorsque, pour plaire à leur souverain, et sourds à tous les conseils (1), ils avaient subi son caprice et

(1) « Le prince Esterhazy me disait hier qu'il avait été chargé par l'Empereur de tout faire auprès du roi pour le détourner de son fatal projet et de lui dire que

appelé la reine devant les pairs. Le clergé lui-même protestait en rappelant qu'aux termes des lois ecclésiastiques, le divorce ne pouvait être accordé qu'au mari sans tache. Ce fut un des principaux argumens des deux avocats Brougham et Denman, qui présentaient la défense, et qui achevèrent d'ébranler la conviction des juges, sinon quant à la culpabilité, du moins quant à l'opportunité d'un arrêt de divorce.

Par suite des événemens qui viennent d'être résumés, la ville de Londres, tant que dura le procès, offrit une physionomie révolutionnaire, dont l'esprit de la duchesse Decazes, vif, impressionnable, et si vite ouvert à toutes les sources d'intérêt et d'émotion, ne pouvait n'être pas frappé. C'est encore à ses notes, dont quelques-unes furent écrites à l'heure même où se déroulaient les incidens qui s'y trouvent relatés, qu'il faut en revenir pour compléter le tableau que, dans ses lettres au roi, son mari ne faisait qu'ébaucher.

« La princesse Thérèse (Esterhazy) et moi, écrit-elle, nous sommes imaginé l'autre jour qu'il fallait aller voir passer la reine se rendant au Parlement. Nous voici, moi avec lord Carrington, auquel j'avais demandé une fenêtre chez son père, et elle, avec lord Francis. Il faut concevoir que celui-là était bien choisi : le fils de la maîtresse du roi ! Nous montons dans ma voiture et nous voilà partis, emmenant chacune un secrétaire d'ambassade. Arrivés assez loin encore de Westminster, la voiture ne put aller plus loin, et nous voilà à la porte de lady Carrington, sans avoir été insultés. J'avais bien peur. Nous trouvâmes un déjeuner excellent et tout plein de petits soins.

« Après avoir attendu deux heures, on nous dit que le cortège commençait à passer. Thérèse et moi, nous nous mîmes à une fenêtre. Mais, à peine y étions-nous, que la foule commença à proférer des injures. Chacune de nous se jetait la balle et disait que c'était pour l'autre. Je me retirai la première. Les cris continuèrent. On lança à Thérèse des écailles d'huîtres. Elle se cacha. Quand la reine parut, les *long life to the Queen* furent si multipliés qu'on ne fit plus attention à personne. Thérèse avait dit à ses gens de venir la chercher. Mais sa voiture avait été tellement

l'exécuter serait le plus grand des malheurs. Mais c'était son idée fixe, dont rien n'a pu le détourner. Il ne doute pas qu'il n'en soit aujourd'hui bien aux regrets. Les récriminations et surtout les comparutions de lady Conningham vont le désespérer. » *Decazes à Louis XVIII.*

huée qu'elle fut obligée de s'en retourner. La mienne avait été mieux traitée; je ne sais si c'est parce qu'on ne la connaissait pas ou qu'on croit que les Français sont mieux pour la reine. Le soir, nous dînions chez Thérèse. Le prince Paul voulut se fâcher contre nous parce que sa femme ne lui avait pas dit que nous irions chez lady Carrington. Moi, j'avais prévenu mon mari et obtenu la permission. Je dis au prince :

« — Si vous continuez à faire le grognon, je raconterai partout que vous avez eu votre redingote crottée et déchirée et que vous avez été obligé de vous cacher.

« Effectivement, il avait voulu aller à pied et on l'avait insulté en lui jetant de la boue. Je ne sais pourquoi les gens d'ici en veulent tant aux Autrichiens. Nous sommes restés jusqu'à deux heures chez Thérèse à jouer des charades. Son cousin, le prince de Liechtenstein, a un vrai talent de comédien. Il y a eu toute la nuit grand tapage dans les rues de Londres, des rassemblemens de milliers de personnes qui cassaient des vitres dans la Cité. En France, cela ferait beaucoup d'effet. Le lendemain, on a l'air de n'y plus penser et chacun retourne à sa besogne comme si de rien n'était. »

Écrites par une jeune femme de dix-huit ans, ces notes ont, dans leur décousu, le mérite de nous donner une juste idée de l'agitation de la capitale anglaise durant le procès de la reine. Ce que la duchesse décrit, pour l'avoir vu de près une fois, se renouvela presque tous les jours et presque toutes les nuits. Du reste, le procès avait beau avancer et, par les révélations qui s'y produisaient, démontrer clairement la culpabilité de l'accusée, il ne mettait fin ni à l'indécision des juges, ni aux dispositions du public. Après les plaidoiries, on entendit les résumés et réquisitoires. Mais ils n'accrurent pas le nombre des accusateurs de la reine et n'empêchèrent pas le nombre de ses défenseurs de continuer d'augmenter. Plus les témoins révélaient de faits propres à convaincre les auditeurs, et plus ceux-ci tendaient à excuser la princesse en rappelant l'inconduite de son mari. Le vote dans la Chambre des pairs devenait de plus en plus douteux. Cette incertitude quant au résultat final réjouissait ici, irritait là, et c'est sur la personne du roi que rejaillissait, plus encore que sur la reine, le scandale de ce déplorable procès :

— Le roi est si bas, déclarait le duc de Wellington, que rien ne saurait l'abaisser davantage.

D'autres assuraient que, si le bill était voté, ce serait le signal d'attaques violentes contre George IV. Au cours du procès devant la Chambre haute, certains témoins n'avaient pas parlé, par respect pour la couronne sinon pour le monarque. Mais, devant la Chambre des communes, rien ne serait caché, les langues se délieraient, on ne laisserait dans le mystère rien de ce qui concernait le roi : sa vie privée apparaîtrait au grand jour avec toutes ses turpitudes. La crainte et l'imminence de ce nouveau scandale dictèrent aux ministres des résolutions imprévues ; et, le 10 novembre, la proposition de mise en accusation de la reine fut retirée par ceux mêmes qui l'avaient présentée.

C'était, malgré tout, et contrairement à la vérité, avouer que la reine était innocente, qu'on s'était trompé en la poursuivant. Mais un tel aveu, démenti par tant d'affirmations positives, valait mieux encore que la continuation de ces débats néfastes qui troublaient si profondément l'Angleterre. « Le drame de la reine est fini. » Il était en effet fini, et les partisans de Caroline pouvaient dire que c'était à son honneur, rien n'ayant été prouvé contre elle. Elle avait maintenant le droit de réclamer un logement dans une résidence royale, une pension, les honneurs royaux. La Chambre des pairs l'ayant épargnée, elle rentrait dans ses droits de reine, tout en restant séparée de son mari.

III

L'hôtel de l'ambassade de France à Londres, situé dans Portland Street, n'était ni beau, ni gai, ni commode à habiter. La duchesse Decazes, qui en avait conservé un assez triste souvenir, nous en donne une description peu séduisante. Elle s'y déplaisait. Le climat humide et brumeux de la capitale anglaise ne convenait pas à santé. Elle était souvent souffrante et on la verra bientôt dangereusement malade et à deux doigts de la mort. Peu de semaines après son arrivée, les médecins étaient unanimes à conseiller à son mari de s'installer à la campagne, où elle trouverait un air plus pur et plus réconfortant. Ses amis le lui conseillaient aussi. « Le duc d'Hamilton, en revenant d'Écosse, a été frappé par mon changement. Il insiste pour que nous partions. »

Ce déplacement était en outre commandé par la mode et les usages. La saison finissait. La haute société quittait la ville. La Cour était à Windsor. Les membres de la Chambre des lords,

obligés de siéger presque tous les jours, en raison du procès de la reine, ne venaient à Londres que pour assister aux séances et en repartaient ensuite. En attendant que, parmi les propriétés à louer qu'on lui signalait, l'ambassadeur en eût trouvé une à sa convenance aux environs, sa jeune femme utilisait son séjour dans la capitale en étudiant « dans ce qui n'était pas encore parti » la société anglaise et en allant au théâtre presque tous les soirs.

« La duchesse de Bedford nous ayant envoyé sa loge, nous allons beaucoup au spectacle. J'ai déjà vu Kean dans plusieurs pièces de Shakspeare. Je n'aime pas cet acteur, ni ses mouvemens, ni ses gestes. Quand il joue le désespoir par exemple, il prend sa perruque à deux mains et la secoue de toutes ses forces. Je crois que ce serait d'un bien mauvais effet, si Talma faisait de même sur notre théâtre. » La spirituelle ambassadrice n'avait pas plus de goût pour « ces farces, ces mascarades qu'affectionnent les Anglais, où l'on voit des Polichinelles, des Gilles s'habiller, se déshabiller, perdre un bras, une jambe, les retrouver, et mille autres bêtises. » Après les théâtres, elle visitait les prisons et y prenait des notes qu'elle se proposait d'envoyer à M. Pasquier afin qu'il en fît son profit. Elle signalait ce qu'elle y avait vu de véritablement monstrueux : les enfans des condamnés, qu'on laissait à leurs parens jusqu'à l'âge de sept ans, et qui ne pouvaient que se pervertir en un tel milieu. Pour remédier à cet inconvénient, une quakeresse philanthrope, Mme Fry, avait pris une chambre où on les gardait toute la journée, sous la surveillance des femmes les moins coupables. On ne les rendait à leurs parens qu'à l'heure du coucher.

« J'ai assisté à leur prière. Il y avait environ trente enfans et les prisonniers non enchaînés. Ils prient tous d'inspiration. Mme Fry a commencé. Elle a été interrompue par une autre qui continue à sa place, et ainsi de suite pour toutes les inspirées. Il y en avait beaucoup ce jour-là. Quand il n'y en a pas, on reste à genoux et en silence, les yeux et les mains élevés vers le ciel, pendant une demi-heure, dans l'attente du Saint-Esprit. S'il ne vient pas, on se relève, et tout est fini pour cette fois.

« Mme Fry, que j'ai depuis souvent revue en France, est une grande et belle femme, portant, comme sa fille, qui est très jolie et se conduit très bien, le costume de leur secte : un bonnet plat, une robe grise unie, un fichu de canon. Ce costume est le même pour tous les âges. Mlle Fry n'est d'aucune religion. Elle m'a dit que, si

elle en prenait une, elle se ferait catholique. Mais elle veut attendre, pour se décider, d'être plus âgée. Elle vient chez moi le matin et je crois que je la déciderai à se convertir. »

C'est Mme Fry qui voulut conduire la petite duchesse à la prison de Newgate, où on tenait enfermés toutes sortes de condamnés, hommes et femmes. « Il y en a qui sont toujours furieux. » On en comptait huit de ceux-là dans un seul cachot où entra Mme Fry en engageant la duchesse à y entrer avec elle. « J'ai obéi, et tout aussitôt le tapage a cessé. On nous a montré un jeune homme qui devait être exécuté le lendemain. »

Un autre jour, c'est à la cour de justice que se rend la duchesse. « J'ai été voir juger. Mon mari m'a confié une grave besogne, c'est de lui faire un résumé du procès auquel j'assisterai. Comme les débats ont lieu en anglais et que je dois les résumer en français et de mémoire, ce sera difficile. M. Séguier, un des secrétaires de l'ambassade, dit que je n'ai pas mal commencé. Dans l'affaire que j'ai suivie, il n'y avait pas le plus petit mot pour rire, si ce n'est au cours de la déposition d'une malheureuse fille qui servait de témoin contre un homme à qui elle avait tenu rigueur. En réfutant son témoignage, celui-ci a mis en cause un autre individu, son rival. Et la fille de s'écrier :

« — Pauvre amour! Il ne faut pas parler de ses étourderies.

« Comme le juge lui demandait ce qu'elle entendait par étourderies, elle a dû avouer que l'individu que l'accusé attaquait et qu'elle-même défendait avait été arrêté chez elle, dans son lit, et pendu. Je me suis étonné que le juge n'eût pas interrompu cette conversation. On m'a dit que c'était à dessein, parce que l'immoralité des accusateurs fait trouver les accusés moins coupables. »

En mettant en lumière la rare intelligence de la duchesse, les citations qui précèdent font mieux comprendre comment et pourquoi elle prit si vite dans la société de Londres la place qu'elle y occupait quelques mois après son arrivée. L'ambassade de France était devenue le rendez-vous de tout ce que comptaient d'élégant et de distingué la ville et la Cour. La comtesse de Liéven et la princesse Esterhazy s'y présentaient à tout instant. Si l'ambassadrice était alitée, elles s'installaient près de son lit et lui tenaient compagnie. Si sa santé le permettait, elles l'emmenaient dans leurs promenades et leurs visites, ou l'aidaient à faire les honneurs de son salon, où se pressaient, après avoir laissé leur importance à la porte, les hommes d'État les plus qualifiés. L'impo-

sant lord Castlereagh y venait faire la roue. Le grave Wellington y était assidu, non pas seulement parce qu'il aimait à « politiquer » avec le mari, mais aussi parce que la conversation de la femme, son tour d'esprit, la vivacité de ses reparties lui plaisaient infiniment. Questions graves, questions futiles, il n'en était aucune qui la déconcertât et la trouvât en défaut. Ce qu'elle n'osait dire et ne disait pas, elle le pensait, et c'était presque toujours une réflexion à l'emporte-pièce. Dans le salon de l'ambassade, une visiteuse parlait un jour, en en faisant l'éloge, d'une femme de la Cour.

— Ce n'est pas une grande dame, objecta la duchesse.

— Comment est-ce donc fait une grande dame? lui demanda l'autre, non sans malice.

« J'avais envie de répondre :

« — Autrement que vous, madame. »

Naturellement, elle garda pour elle cette impertinence, mais se lança dans une dissertation sur « les vraies grandes dames » qu'elle avait connues : « la duchesse de Narbonne, quoique laide et bossue, mais, ayant si grand air, de si belles manières, ces mille nuances impossibles à décrire, qui distinguent les grandes dames des autres; la duchesse de Montmorency qui, elle, avait le physique de l'emploi, grande, bien faite, marchant remarquablement bien, entrant dans un salon avec tranquillité et dignité, faisant, comme pas une, la révérence, un si grand air enfin; la duchesse de Duras, chez qui rien n'était étudié et tout avait l'air naturel. Être grande dame, c'est avoir grand air, de grandes manières. Toute autre chose s'apprend; pas cela. »

On ne la prenait jamais sans vert, car elle voyait tout, entendait tout, comprenait tout, se rendait compte de tout. En dépit de son extrême jeunesse et de sa santé si frêle, elle était au plus haut degré la compagne qui convenait à Decazes dans la difficile carrière qu'il parcourait. Peut-être même avait-il le tort de ne pas la consulter plus souvent, par défiance de son âge et de son inexpérience. Il ne s'est jamais mal trouvé d'avoir suivi ses conseils, lorsque, sans y être autrement provoquée que par son instinct de femme, si pénétrant et si sûr, elle lui criait : Casse-cou!

Difficile carrière, ai-je dit, et l'expression n'est certes pas exagérée. Les difficultés pour l'ambassadeur du roi de France ne résultaient pas seulement de la situation si troublée de l'Europe, des multiples négociations qu'il était obligé de suivre avec les

ministres anglais en proie eux-mêmes aux accablantes préoccupations que leur causaient le procès de la reine et le souci de leur existence ministérielle; la situation intérieure de son propre pays, en proie aux factions et aux conspirateurs, lui en apportait de non moins graves, en dressant à toute heure sous ses pas des embûches et des pièges. Ni sa chute, ni son exil n'avaient désarmé la haine des ultras. Elle le poursuivait, sous toutes les formes, avec l'espoir, en l'exaspérant, de l'entraîner à quelque faute qui le perdrait à jamais dans l'esprit du roi. Le déposséder de l'amitié et de la faveur si obstinément tenaces de Louis XVIII, qui relevaient son prestige à l'étranger et entretenaient en France la crainte ou l'espoir de son retour aux affaires, tel était le but de ses ennemis.

Ils exploitaient contre lui l'accueil désobligeant que lui avait fait Monsieur, à son passage à Paris, et le ressentiment que lui gardaient la duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berry. Dans un complot militaire, découvert peu après son départ, ils dénonçaient sa particitation. Clausel de Coussergues persistait à l'accuser d'avoir préparé le crime de Louvel en déchaînant, par son obstination dans la politique libérale et par le retard qu'il avait mis à s'amender, les criminelles passions dont s'était inspiré l'assassin. Impuissant à faire devant la Chambre la preuve de cette complicité, le fougueux député en avait appelé à l'opinion, en dressant l'acte d'accusation dans un écrit incendiaire que Louis XVIII annonçait lui-même à Decazes. « Le roi d'Angleterre n'est pas le seul qui ait besoin de consolateur. Un autre souffre autant que lui. L'affreux libelle paraît. La certitude que les calomnies qu'il contient ne produiront aucun effet sur les gens sages, que la lâcheté de celui qui le publie excitera l'indignation générale, ne me suffit pas. O malheureux article 20! comment n'en ai-je pas senti le danger (1)? »

Indigné de ces nouvelles accusations et du silence des ministres qui l'invitaient en même temps à ne répondre que par le mépris, tant ils redoutaient que le besoin de se défendre ne hâtât son retour, Decazes versait sa colère dans le cœur du roi :

« Que veut-on? Que prétend-on? Me faire rester ici en me traînant dans la boue sans que je m'essuie! On compte trop sur ma bonté. Si le ministère, attaqué comme moi et au nom duquel on

(1) Allusion à l'article de la loi sur la presse qui exceptait de la censure les écrits ayant plus de cinq feuilles d'impression.

m'attaque ne me défend pas, puis-je rester ici? Puis-je ne pas prendre la parole à mon tour? » C'était là le cri d'un homme d'autant plus exaspéré que ces accusations avaient de virulens échos dans deux journaux de Londres à qui, une ou deux fois par semaine, arrivaient de France des articles exclusivement dirigés contre lui. Il semblait qu'à cette heure, nulle puissance au monde n'eût pu le retenir à Londres; il voulait partir et se montrer en face à ses accusateurs. Mais Richelieu et Pasquier accouraient effarés aux Tuileries. Terrifiés par la perspective du retour de Decazes et de l'effet que produirait sa présence à Paris, ils donnaient au roi les raisons de leur silence et le suppliaient d'exercer sur son ambassadeur toute son influence afin de le détourner d'un dessein dont l'exécution, — affirmaient-ils, — ne présentait que des dangers. Leur opinion sur ce point ne différait pas de celle du roi et, sans les mettre en cause, il n'hésitait pas à faire ce qu'ils souhaitaient, fidèle à la règle qu'il s'était inflexiblement tracée de ne jamais laisser dans l'embarras, tant qu'ils étaient à son service, les hommes investis de sa confiance.

« Votre lettre, mon cher duc, écrivait-il à Decazes, n'a que trop répondu à l'idée que je m'étais faite de l'effet que l'infâme libelle produirait sur vous. Vous voudriez que le ministère prît la parole pour y répondre. J'avoue que je ne puis pas être de votre avis. Ce serait faire trop d'honneur à un misérable pamphlet, car l'homme a beau être député, ce qu'il ne dit pas à la tribune ne mérite plus que ce nom. Je ne sais pas si vous serez content de l'article qui a paru hier dans le *Moniteur*. Je crains que non; votre sensibilité justement irritée aurait peut-être voulu davantage. Cependant, tous vos anciens collègues y assurent leur pavillon en se déclarant attaqués comme vous et l'homme y est froidement traîné dans la boue. Le gant qu'il a jeté a été relevé par M. d'Argoult. Je suppose, car je n'ai lu ni ne lirai le libelle, qu'il n'omet aucun des chefs d'accusation et, en tâchant de faire taire mon cœur pour n'écouter que ma raison, j'en ai été content.

« J'ai voulu connaître l'effet que le libelle avait produit sur le public. Tous ceux à qui j'en ai parlé m'ont dit qu'il était nul. Je ne m'en suis pas rapporté à ce témoignage auquel je m'attendais et j'ai chargé quelqu'un que je sais très véridique et qui voit beaucoup d'ultras de me dire ce qu'il avait entendu.

« — Les uns, m'a-t-il dit, trouvent que ce n'est qu'une compilation de journaux, d'autres qu'il n'y a pas de preuves morales,

d'autres que l'ouvrage ferait sensation. Deux seuls m'ont dit qu'ils croyaient M. Decazes coupable et qu'il avait sacrifié le roi lui-même au désir de conserver sa place.

« Le rapport m'a satisfait. J'ai vu dans les trois premières classes des gens qui n'osaient pas obéir au cri de leur conscience et dans les deux qu'on cite les derniers des gens qu'une haine aveugle entraîne à dire une absurdité. Le rapport m'avait été fait quand j'ai lu M. d'Argoult et j'étais déjà de l'avis qu'il émet à la fin de son ouvrage. Quant à revenir vous-même, j'espère que cette idée n'a fait que vous passer un instant par le tête. Ce serait à mon sens une très grande faute. Puisse le rapport que je viens de vous transcrire et l'ouvrage de M. d'Argoult panser la plaie de votre cœur! Ils ont adouci la mienne. »

Il apparaîtra au lecteur que toute la lettre est écrite pour les phrases qui la terminent. En demandant à Decazes un sacrifice, le roi s'efforçait de le lui rendre léger. Sollicité en de tels termes, Decazes consentit à s'immoler une fois de plus à la volonté si clairement exprimée de son souverain. L'idée d'un voyage immédiat à Paris fut abandonnée. Du reste, sa présence à Londres n'avait jamais été plus nécessaire, non pas seulement à cause des pourparlers engagés sur les affaires d'Espagne et sur celles de Naples, mais encore parce qu'on s'attendait à la chute du ministère anglais et à son remplacement par les libéraux, éventualité dont le gouvernement français était d'autant plus en droit de s'inquiéter que ce parti donnait à entendre qu'en arrivant au pouvoir, il mettrait fin à la captivité de Bonaparte. Tierney ne le dissimulait pas à Decazes.

— Dans quelque temps, lui disait-il, la délivrance du captif s'imposera et il faudra bien finir par lui rendre sa liberté. Vous êtes assez forts en France, maintenant, pour que cette mesure ne présente aucun péril.

Decazes protestait, se refusait à accepter cette éventualité, et répondait que Bonaparte devenu libre ne tarderait pas à mettre l'Europe en feu. En réalité, il ne prenait pas au sérieux ces prédictions menaçantes : « Je suis bien assuré, mandait-il au roi, que le langage que m'a tenu M. Tierney est celui d'un homme d'opposition, et non de quelqu'un de persuadé de la vérité de ce qu'il dit. » Mais, trois jours plus tard, le duc de Wellington, auquel il faisait part des propos de Tierney, les prenait au pied de la lettre et s'écriait :

— Tenez pour certain que tant que nous serons ministres, nous ne lâcherons pas le prisonnier, mais que, le jour où nous n'y serons plus, il sera remis en liberté.

Ces paroles, malgré leur gravité, laissaient Decazes encore incrédule, ainsi que le prouve ce passage des lettres où ces incidens sont racontés : « Je suis convaincu que le nouveau ministère y regarderait à deux fois avant de prendre sur lui une telle responsabilité et que le roi n'y accéderait pas. » Mais, ce commentaire rassurant ne suffisait pas à calmer les appréhensions de Louis XVIII, en ce qui touchait l'hypothèse d'un nouveau débarquement de Bonaparte sur les côtes de France : « Ce que le duc de Wellington vous a dit sur Bonaparte a un caractère bien autrement grave que les propos de M. Tierney. Maudit soit le comte de Munster! Il nous a ravi le meilleur de nos moyens de défense. » Par cette dernière ligne de son post-scriptum, le roi accusait Munster d'avoir usé de son influence sur George IV pour desservir Decazes auprès de lui. Celui-ci remarquait, non sans surprise, que le « cher George » n'avait pas encore répondu à la lettre particulière de son frère et cousin, en date du 6 juillet, citée plus haut et recommandant l'ambassadeur à ses bontés. Affectueusement accueilli lors de sa réception à Carlton-House, Decazes n'y avait plus été appelé et, malgré ses demandes, sa femme n'était pas encore officiellement présentée. Il s'en inquiétait, quoi que pût lui dire la comtesse de Liéven, victime, elle aussi, à plusieurs reprises des caprices et de la mobilité du roi d'Angleterre, de son caractère fantasque. Et Louis XVIII d'imputer au comte de Munster la responsabilité des bouderies royales.

« Plus je le vois prévenant pour vous, plus je suis certain de sa fausseté et ce n'est pas sur des ouï-dire que je le juge ; c'est sur une certaine lettre que j'ai lue dans la correspondance. Je n'avais jugé que lui d'après sa lettre, mais la vôtre m'apprend qu'il en faut juger d'autres aussi et qu'un travail de taupe dont je ne puis soupçonner que lui n'a que trop bien réussi. La lettre portait ces mots: *Le roi n'est pas à se repentir de la précipitation avec laquelle il a accepté M. Decazes comme ambassadeur*. Cela explique trop bien la conduite tenue depuis l'audience et il est aisé d'en juger l'auteur. Mais ce qui ne peut s'expliquer que par l'habitude de parler ainsi, ce sont les éloges qu'on vous a faits de moi, qu'on doit regarder au moins comme un sot, puisqu'on croit que j'ai mal placé ma confiance. Tout cela me met dans un triste

dilemme : j'aime personnellement le roi ; je voudrais donc qu'il fût bien pour mon ami. Mais sa déconsidération personnelle, qui m'afflige, me fait presque craindre qu'il ne soit trop bien. Ce que lord Castlereagh vous a dit de l'état du pays et des suites possibles du procès est bien effrayant. »

Quelques jours plus tard, le roi revient sur ce triste et pénible sujet : « Vous voyez que je ne parle pas ici du procès de la reine, de son abandon, de l'accommodement nécessairement mauvais, qui va avoir lieu, s'il ne l'a déjà eu. Ce n'est pas que je n'en ressente beaucoup de peine, j'y reviendrai tout à l'heure. Mais la reine elle-même, M. Tierney vous l'a dit avec toute espèce de raison, n'est qu'un instrument entre les mains des radicaux ; et ce n'est pas elle, ce sont eux qui triomphent et c'est un grand sujet de s'affliger et surtout de s'inquiéter. Le roi peut ne pas penser tout à fait ainsi. Quelle que soit sa sollicitude pour le bien de l'État, le procès le touche de plus près, et, vous et moi, nous connaissons quelqu'un qui est invulnérable de partout, excepté du cœur. Depuis le commencement de la révolution, le prince de Galles n'a cessé de manifester l'intérêt le plus touchant et le plus noble à ma cause ; c'est là le fondement de l'amitié qui nous unit ; la connaissance personnelle n'a pu que la consolider et l'accroître. Depuis trois semaines seulement, sa conduite envers un ami bien plus cher blesse mon cœur dans la partie la plus sensible. Mais il est trompé, mais il ouvrira les yeux ; mais, en attendant, il souffre ; sa position est cruelle, de quelque côté qu'on l'envisage ; je n'y puis être indifférent. Je n'ose me flatter que vous puissiez le lui dire. Les perfides qui lui ont donné tort contre moi l'obsèdent de trop près pour cela. Mais, si vous pouvez lui faire savoir que mon cœur tout entier prend part aux peines du sien ; si, surtout, l'intermédiaire peut lui dire que ce n'est pas mon ambassadeur, mais mon ami, que je charge de lui porter les consolations de l'amitié, cela me fera du bien. »

On voit combien nombreuses et multipliées montaient autour de l'ambassadeur de France les causes de préoccupations, lesquelles se compliquaient d'incidens personnels : tel le débat qui s'éleva entre lui et Pasquier, au sujet d'un secrétaire d'ambassade que celui-ci entendait lui imposer et dont lui-même ne voulait pas, parce que, disait-il, ce jeune fonctionnaire n'était qu'un espion qu'on cherchait à établir auprès de sa personne. Sans exagérer, en présentant sous des couleurs trop accusées, la tendance de son

esprit, on ne saurait nier qu'à cette heure, Decazes était prompt, trop prompt même, à prendre ombrage de quelques-unes des mesures que décrétaient à Paris ses successeurs. Mais cette tendance avait son excuse. Tout ce qu'il avait fait, lors de son séjour au pouvoir, les ministres le détruisaient ou le désavouaient. Ils révoquaient des fonctionnaires, voire de modestes employés, dont le crime consistait uniquement à avoir été nommés par lui. Les réclamations qu'il prodiguait en leur faveur n'étaient pas écoutées. Il ne pouvait rien obtenir, pas même qu'on n'envoyât pas dans son département des agens qui lui étaient notoirement hostiles. Dans le choix du personnel comme dans les lois soumises aux Chambres, l'ultra-royalisme triomphait, grâce à la faiblesse du ministère. Decazes, toujours attaqué, jamais défendu, voyait s'affaiblir de plus en plus son ancienne influence et se manifester de toutes parts l'incessant effort de ses ennemis pour lui barrer à jamais la route du pouvoir. Il retrouvait leur main dans toutes les avanies dont il était l'objet et jusque dans les commentaires injurieux et irritans auxquels donnait lieu le complot militaire qui venait d'être découvert à Paris, témoignage inattendu de l'audace du parti révolutionnaire, dont l'extrême droite persistait à accuser Decazes d'avoir préparé et favorisé les criminelles entreprises.

Tant de motifs d'amertume et de plaintes ne parvenaient pas cependant à le détourner de la ligne qu'il s'était tracée et qui consistait à reconnaître les bontés du roi en lui obéissant toujours, en secondant autant qu'il le pouvait les hommes investis du pouvoir, et en fermant l'oreille aux adjurations que lui adressaient à toute heure ses amis de Paris pour l'engager à revenir en France, où l'opinion publique l'appelait.

« Si je venais demain proposer au roi de me mettre à la tête des affaires, écrivait-il à l'un d'eux, je serais un fou pour deux raisons : la première, que le roi ne m'écouterait pas; la seconde, que je ne réussirais pas à aplanir les difficultés et à sauver le pays et le trône. Je retrouverais tous les ennemis que j'avais, il y a six mois, et bien plus furieux encore, et je ne retrouverais plus tous mes amis, vous ne le savez que trop. Ceux qui me resteraient ou me reviendraient, ne m'accepteraient pour chef qu'à condition que je leur obéirais et qu'ils commanderaient. Général sans soldats, comment me trouverais-je une armée? Ministre sans parti, comment formerais-je une majorité?

« Au milieu de l'irritation des partis, pourrais-je faire entendre ma voix? Je serais bien téméraire de m'en flatter. Je ne l'aurais pu qu'autant que l'expérience et les dangers qu'on aurait courus m'eussent fait paraître nécessaire, m'eussent rendu toute la force d'une grande popularité, eussent rallié à moi la masse de la nation, éclairée sur ses périls, sur ma politique calomniée. Pour que cela eût été, il eût fallu que ceux qui m'invoquent aujourd'hui m'eussent avoué, m'eussent rendu justice à la tribune et m'eussent ainsi placé eux-mêmes comme ils voudraient que je le fusse aujourd'hui.

« ... Je crois que les temps actuels sont et peuvent devenir si critiques, que l'entraînement et la précipitation des événemens peuvent avoir un cours si rapide qu'ils entraînent non seulement les semences, mais les racines même les plus profondes et qu'ils ne laissent aucune prise aux calculs de la prévoyance. Dans une telle hypothèse, j'aurais été infailliblement entraîné en me chargeant témérairement de servir de digue au torrent, et je n'aurais fait qu'appeler sur moi et le désespoir de voir périr le gouvernement en nos mains, et, aux yeux du vulgaire, la responsabilité de sa chute. Heureusement ou malheureusement, je n'ai pas la responsabilité de mon impuissance. Elle ne provient pas de mes fautes. Elle ne provient que de celles de mes amis, car mes ennemis ont joué leur jeu. »

Peut-être objectera-t-on qu'il y avait beaucoup de pessimisme dans ces considérations. On ne saurait toutefois méconnaître qu'elles témoignaient de beaucoup de sagesse de la part de Decazes ou tout au moins d'une crainte qui en était le commencement, la crainte de n'être plus maître de son parti après l'avoir déchaîné, et d'être conduit là où il ne voulait pas aller.

ERNEST DAUDET.

LE BUDGET DE 1900

I

Le budget de 1899, trois fois remanié par trois cabinets différens, a fini par être voté au mois de juin de l'année à laquelle il s'appliquait, c'est-à-dire avec un retard d'au moins six mois sur l'époque la plus tardive à laquelle il aurait dû être approuvé par le Parlement, si celui-ci restait fidèle à l'esprit de notre constitution. Il a fallu autoriser à plusieurs reprises la perception d'impôts qui n'avaient pas encore reçu la sanction législative, c'est-à-dire accorder des douzièmes provisoires, détestable pratique financière, aveu de faiblesse et de désordre. Le ministre des Finances, après avoir réclamé le concours le plus énergique de ses collègues pour établir les prévisions et dresser le plus tôt possible le budget de la dernière année du XIXe siècle, vient de déposer le projet de loi qui en porte fixation pour l'exercice 1900. La commission du budget est réunie et délibère sur les propositions ministérielles.

Le moment n'est peut-être pas mal choisi pour jeter un coup d'œil sur ce document et pour évoquer, à propos de cet examen, les graves problèmes qui se rattachent aux finances publiques, pour rappeler les principes qui devraient présider à leur gestion et qui, il faut l'avouer, paraissent singulièrement méconnus de la plupart des hommes politiques qui se succèdent dans nos cabinets : ils ont eu d'ailleurs pour excuse à la médiocrité de leurs vues le peu de temps qu'il leur a été donné de rester au pouvoir. Chaque jour à la merci d'un orage parlementaire, ils n'ont guère eu le loisir ni surtout le calme d'esprit nécessaire à la conception d'un plan, comme en exige la conduite des affaires publiques, et no-

tamment de celles qui touchent à l'organisation des impôts et au règlement des dépenses de la nation. A peine ont-ils le temps, entre deux crises, d'ajuster rapidement les recettes aux dépenses, c'est-à-dire d'arracher chaque année, pour obtenir à grand'peine ce qu'on appelle l'équilibre, 20, 30, 40 millions de plus aux contribuables, puisque, de jour en jour, avec une désespérante régularité, les demandes de chaque service public croissent, et tous nos ministères réclament des crédits nouveaux. Car le ministre ne s'est pas encore rencontré qui dirait aux représentans du peuple, au pays lui-même : « Voici ce que vous pouvez payer au Trésor sans être écrasés, sans être gênés dans votre vie, arrêtés dans vos entreprises; réglez les dépenses publiques en conséquence, ne vous contentez pas de subvenir aux frais d'administration courante, songez aux dettes que vous avez dû contracter à d'autres époques; efforcez-vous d'en réduire le fardeau, de les amortir. De mauvais jours reviendront où il faudra emprunter; et vous le pourrez d'autant mieux que vous aurez été plus prévoyans aux époques de calme et de prospérité. »

Qu'un semblable langage étonnerait! et qu'il différerait de celui qui est tenu chaque année au Parlement et qui se résume en ceci : « Il nous faut dépenser trois, puis quatre, bientôt ce sera cinq milliards; ingénions-nous à chercher toutes les sources d'impôt, à découvrir quelque coin inexploré où la plus âpre des fiscalités puisse s'exercer; soumettons au contrôle d'administrations tracassières tous les actes de la vie des Français; frappons de droits, de taxes, les objets qu'ils consomment, les actes qu'ils font, les sociétés qu'ils forment! Comme une troupe de cavalerie légère attachée aux flancs d'une colonne d'infanterie qui chemine péniblement, harcelons sans cesse ces pauvres fantassins, ces contribuables, qui s'efforcent d'avancer dans la vie en gagnant leur pain et celui de leurs enfans; épions-les à chaque tournant de route; voyons s'ils ne nous dissimulent rien; faisons-leur rendre gorge; qu'ils passent chez le percepteur chaque mois, chaque semaine; que le pain qu'ils mangent soit taxé dès la frontière; que l'habit qu'ils revêtent le soit aussi; que la voiture qui les transporte, la bicyclette sur laquelle ils se promènent, le billard sur lequel ils se récréent, acquittent des taxes à l'État, au département, à la commune; mesurons-leur l'air et la lumière, en imposant chaque porte, chaque fenêtre qu'ils ouvrent dans leur maison; que leurs actes de naissance, de mariage et de mort soient tim-

brés par le fisc; qu'ils ne puissent pas oublier un instant cet esclavage moderne, qui n'a d'autre excuse que d'enchaîner indistinctement tous les citoyens. »

De l'aveu même de ceux qui sont chargés sinon de préparer, du moins de contrôler la préparation du budget et de le soumettre aux Chambres, les erreurs parlementaires, les habitudes de retard et de dissipation, le temps perdu à de stériles discussions politiques au lieu d'être consacré à l'étude des questions économiques, font que, depuis plusieurs années, le budget n'est plus qu'un compte de prévision hâtivement dressé, voté péniblement et avec un retard monstrueux, dépourvu dès lors de ce qui pourrait en faire la force et le mérite. Nos ministres, et, à leur suite, les commissions du budget, semblent avoir renoncé à faire de cet acte si important ce qu'il devrait être, c'est-à-dire un effort constant vers l'amélioration générale de la machine administrative, vers l'application des principes d'une politique et d'une économie politique élevées, vers un état plus sain et plus fort, en un mot, la voie ouverte aux réformes de toute nature. Dans son rapport sur le budget général de l'exercice 1899, déposé le 24 décembre 1898, c'est-à-dire une semaine avant la date à laquelle ce budget aurait dû être mis en vigueur, M. Camille Pelletan montrait comment il avait été impossible à la commission nommée par la Chambre élue au printemps précédent de faire œuvre utile et de marquer, dès la première année de la législature, sa politique financière. Il avouait n'avoir pu faire autre chose que chercher à obtenir un équilibre sincère entre les recettes et les dépenses et à combattre l'endettement perpétuel des déficits, qui, depuis 1870, dépassent 400 millions de francs. Parlant de notre budget, il en décrivait le travail préparatoire comme un « ravaudage, par de petits points de couture donnés de tous les côtés, » sans aucun rapport avec les grandes conceptions financières. Il le jugeait lui-même en l'appelant un budget d'attente. Les résultats de cette gestion des finances publiques sont mauvais à tous les points de vue. En se laissant acculer à l'extrême limite du délai dans lequel les impôts doivent être votés, les législateurs s'interdisent tout débat de quelque ampleur sur les questions fondamentales; ils consacrent leur impuissance et se condamnent à une politique d'expédiens. Lorsqu'en effet des besoins de dépenses additionnelles sont reconnus, il faut à la hâte trouver des ressources pour y faire face; et ces ressources ne peuvent guère avoir d'autre caractère que celui

d'une aggravation de droits déjà établis ou la création de taxes nouvelles. Or, comment, en quelques semaines, en quelques jours, mesurer les conséquences de ces dernières ? comment reconnaître la complexité des effets qu'elles auront ? comment rechercher s'il n'y a pas lieu de supprimer d'anciens impôts dont la charge, ajoutée à celle des nouveaux, peut devenir intolérable ? Le résultat fatal est un redoublement de fiscalité.

Celle-ci décourage l'esprit d'entreprise ; elle pousse beaucoup d'hommes à dissimuler leur fortune et à s'abstenir de dépenses qui donneraient un aliment au commerce et à l'industrie et contribueraient à la prospérité générale en occupant des ouvriers et des employés ; elle tarit les sources de la richesse publique, qui n'est autre chose que l'addition des richesses de chacun de nous, et qui ne saurait s'accroître autrement que par l'augmentation de ces dernières. La tâche d'un ministre des finances est économique avant d'être financière ; il doit avoir présentes à l'esprit les principales branches de l'activité du pays, connaître celles qui sont susceptibles du plus grand développement, s'efforcer de les encourager, de faciliter leur travail, en diminuant ou en supprimant les entraves qui s'opposent à la libre expansion des forces. Mais une pareille œuvre ne saurait être menée à bonne fin que par un homme qui reste au pouvoir pendant de longues années, qui poursuive avec patience l'étude de la structure intime du corps social, qui puisse espérer voir apparaître peu à peu le résultat de mesures qu'il aura prises après mûres réflexions et en ayant prévu les conséquences même les plus lointaines de ces mesures. D'autre part, il ne doit pas oublier qu'il ne se trouve pas en présence d'une table rase et qu'il faut tenir compte de l'état de choses préexistant. Le problème à résoudre n'est pas seulement de trouver les meilleurs ou plutôt les moins mauvais impôts et de tracer la limite au delà de laquelle les taxes deviennent oppressives et nuisibles au développement économique de la nation, il est nécessaire de tenir compte des situations acquises et de l'organisation antérieure. Ce n'est point un vain empirisme, mais au contraire des considérations de l'ordre le plus élevé, qui imposent ici au réformateur la plus grande prudence. Il doit se souvenir que l'état de la propriété mobilière et immobilière, commerciale et industrielle, et toute l'organisation du travail se sont modelés en quelque sorte d'après les lois fiscales. Celles-ci sont comparables à des servitudes grevant des immeubles : les

nouveaux propriétaires qui les acquièrent par héritage ou par toute autre voie, les reçoivent tels qu'ils se comportent, c'est-à-dire précisément grevés de ces servitudes qui, au moment où elles ont été constituées, ont diminué la plénitude du droit du possesseur, mais se sont dès lors incorporées à l'immeuble et n'en amoindrissent plus la valeur.

Certes, la suppression de ces servitudes ne nuirait à personne; mais en débarrasser certains immeubles pour les établir arbitrairement sur d'autres serait beaucoup plus injuste que de les laisser en vigueur là où elles existent. Il en est de même pour les impôts : toute réduction en est bonne, à la condition qu'elle ne soit pas accompagnée d'une création de taxes nouvelles qui frappent d'autres matières imposables en même temps que des dégrèvemens sont accordés. Des réformes peuvent être recommandables; elles sont parfois nécessaires; des créations de richesses nouvelles excusent de nouveaux impôts; mais il faut prendre bien garde de ne pas confondre changement avec progrès. Le pays qui supprime certains impôts pour en établir d'autres ressemble au malade qui se retourne sur son lit de douleur, dans l'espoir qu'un changement de position le soulagera : mais le mal est en lui, et c'est d'autres remèdes qui seuls seront efficaces.

Notre langue a gardé, pour définir le prélèvement opéré au profit de l'État d'une part de la fortune de chacun, une expression que le législateur ne devrait jamais oublier : c'est celle de contribution. Aucune, en effet, n'exprime mieux le sens de ce que doit être, dans un pays libre, la part fournie par chaque citoyen aux dépenses publiques. C'est le propre des constitutions de la plupart des nations modernes que de ne reconnaître d'autres ressources à l'État, en dehors des revenus que peuvent lui fournir les biens domaniaux, que les « contributions » volontairement consenties par les représentans du peuple. Il est vrai que les fonctions de l'État se sont tellement développées et que les particuliers attendent de lui tant de services, qu'ils ne songent plus guère à discuter le chiffre des sacrifices qui leur sont demandés; il faut que l'exagération des dépenses finisse par peser aussi lourdement que chez nous pour qu'une ligue des contribuables, comprenant enfin que l'appui financier de l'État coûte plus cher qu'il ne rapporte, se forme et essaie d'opposer une barrière au flot montant des exigences fiscales.

Quoi qu'il en soit, l'heure est venue où il convient que le pays

ait les yeux ouverts sur ses finances, et que non seulement il en comprenne la situation présente, mais que l'avenir soit déployé devant lui. Étudions donc dans ses grandes lignes notre budget; voyons à quelles dépenses il doit pourvoir, et de quelles recettes il se nourrit; jetons ensuite un coup d'œil sur quelques pays étrangers, et de cette comparaison essayons de tirer un enseignement utile, qui puisse avoir quelque influence sur les choix que chacun de nous est appelé à faire des députés chargés de gérer la fortune nationale : c'est en effet là leur principal rôle, celui dont ils devraient le moins possible s'écarter et qui justifie leur existence en limitant leur champ d'action. Cette étude, en ce qui concerne notre pays, nous est rendue plus aisée qu'à d'autres époques par un certain nombre de documens que M. Caillaux a insérés dans l'exposé du budget de 1900. Pénétrons avec lui dans les milliards de nos comptes publics; récapitulant d'abord une partie du siècle qui s'achève, cherchons à donner une idée de la progression de nos charges qui, pour la dernière année du XIXe siècle, n'est pas moindre de 45 millions de francs par rapport à sa devancière : 3 522 millions en 1900 contre 3 477 en 1899. Et encore le chiffre de 3 522 millions devrait-il être augmenté de 70 millions de subventions et avances pour travaux de chemins de fer, que les compagnies dépensent pour le compte de l'État, et que celui-ci leur remboursera au moyen d'annuités qui grèveront nos futurs budgets.

Les dépenses publiques peuvent se diviser en quatre classes : dette, armée et marine, services civils, et enfin dépenses qui ne sont que la contre-partie de recettes, comme celles des monopoles et exploitations industrielles de l'État. Un tableau fort instructif, intitulé « Mouvement des budgets de 1869 à 1900, » nous montre la progression, depuis trente ans, de nos dépenses, dont le total général est établi, en y comprenant à la fois les dépenses du budget ordinaire, et celles qui faisaient autrefois l'objet de comptes spéciaux, tels que budget des chancelleries, de la Caisse des Invalides de la marine, pensions de la marine, de la Caisse d'amortissement, sur ressources spéciales, des téléphones, dépenses de l'Annam, du Tonkin et de Madagascar. Nous n'avons plus, en effet, de dépenses effectuées sur ressources extraordinaires ou sur fonds d'emprunt; plus de budget extraordinaire, ni de comptes de liquidation; les constructions scolaires, les subventions extra-budgétaires aux chemins vicinaux, les garanties d'intérêt aux

compagnies de chemins de fer sont liquidées ou réintégrées au budget ordinaire, hors duquel ne figurent plus que les subventions et avances pour travaux de chemins de fer. Voici les années saillantes de la période :

1869	2013 millions.
1870	3625 —
1871	3139 —
1872	2807 —
1876	3065 —
1878	3401 —
1881	3710 —
1883	3842 —
1897	3545 —
1900	3592 —

Comparées à ce qu'elles étaient avant la guerre allemande, nos dépenses ont donc augmenté de près de 80 pour 100, 3592 contre 2013 millions. Gardons-nous de croire que cette augmentation soit due exclusivement aux frais de la guerre et à ses conséquences même indirectes : en 1872, c'est-à-dire une fois la paix conclue, le total des dépenses n'était que de 2 milliards 807 millions; en 1876, il dépassait à peine 3 milliards, dont plus de 300 millions étaient consacrés aux comptes de liquidation. C'est donc de plus d'un demi-million que nos dépenses ont augmenté en pleine paix. En réalité, il faudrait même dire de 700 millions : car, les conversions de rentes ayant allégé de près de 115 millions le service de la dette, et les garanties d'intérêt à payer aux compagnies de chemins de fer ayant diminué de plus de 80 millions par rapport au chiffre maximum atteint en 1887, nos charges ont ainsi été réduites d'environ 200 millions. L'étape la plus fâcheuse a été franchie en un bien court espace de temps : de 1876 à 1878, les dépenses ont sauté de 3065 à 3401 millions, c'est-à-dire qu'en deux ans, elles ont fait un bond tel qu'il a fallu ensuite vingt-deux ans pour parcourir une distance inférieure de moitié, de 3401 à 3592 millions. De 1878 à 1883, le total du budget s'est même élevé à un chiffre supérieur à celui d'aujourd'hui : mais le budget extraordinaire dépassait alors 600 millions de francs, en grande partie consacrés à des constructions de chemins de fer, pour lesquelles il paraissait légitime de demander des capitaux à l'emprunt et non pas à l'impôt.

Ce ralentissement du taux d'accroissement de nos dépenses est considéré par les optimistes comme un symptôme heureux :

mais, en ces matières, le seul qui mérite, selon nous, cette épithète est un recul d'une année sur l'autre, recul qui ne s'est produit que cinq fois depuis trente ans dans nos dépenses ordinaires. Toutefois on peut dire que nous ne sommes plus retombés, du moins au même degré, dans les erreurs d'une époque où l'intensité du réveil qui suivit la guerre nous porta à abuser de nos forces, de notre richesse et de notre crédit. Ce qu'il convient de louer dans notre budget, tel qu'il est établi maintenant, c'est la disparition complète et, nous voulons l'espérer, définitive, des comptes extra-budgétaires qui, sous les noms, dans les formes et avec les combinaisons les plus diverses, ont si fort embrouillé notre comptabilité publique. La clôture, en 1882, des deux comptes de liquidation, la suppression, en 1891, du budget extraordinaire, en 1893 et en 1895, des constructions scolaires, la réintégration, en 1893, au budget ordinaire des garanties d'intérêt aux compagnies de chemins de fer, marquent les étapes de cette salutaire réforme : il ne reste, en dehors du budget ordinaire, que les 70 millions de subventions et avances pour travaux de chemins de fer, capitaux que les Compagnies avancent et qui leur sont remboursés par l'État. Nous pouvons donc d'un coup d'œil embrasser le total de ce que nous coûte notre train de maison : en voici les principaux chapitres :

Dette publique	1247	millions.
Guerre et marine	978	—
Instruction publique	205	—
Travaux publics	192	—
Colonies	90	—
Pouvoirs publics, Services généraux des Ministères : finances, justice, affaires étrangères, intérieur, cultes, beaux-arts, commerce, agriculture	306	—
Algérie	72	—
Remboursemens et restitutions, non-valeurs et primes	33	—
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics	205	—
Postes	194	—
Subventions et avances pour chemins de fer remboursables aux Compagnies	70	—
	3592	millions.

Le budget spécial établi pour l'Algérie ne comprend que des services civils. Les frais de régie, de perception et d'exploitation

des impôts et revenus publics consistent en dépenses des administrations de l'enregistrement, du timbre, des douanes, des contributions directes et indirectes, des manufactures de l'État. Les remboursemens et restitutions, non-valeurs et primes se composent de dégrèvemens des contributions directes, de remboursemens sur produits indirects, de répartitions de produits d'amendes, saisies et confiscations, et des primes à l'exportation de marchandises. Les autres divisions de ce tableau s'expliquent d'elles-mêmes. La première inspection du budget nous montre combien il est difficile à manœuvrer : la dette et les dépenses militaires en forment presque les deux tiers; un neuvième consiste en dépenses qui ne sont que la condition d'encaissement de recettes, — comme celles des postes, des régies et monopoles d'État, — lesquelles grandissent en même temps que les dépenses et dont la réduction n'est pas désirable, puisque ces services se soldent pour la plupart en bénéfice et contribuent à alimenter le budget. Il y aurait lieu seulement d'établir plus nettement encore le bilan de chacune de ces exploitations industrielles nationales : l'étude approfondie en serait instructive et mériterait d'exercer la sagacité de ceux qui s'occupent des finances publiques. Nous en disons plus loin quelques mots. Les ministères civils proprement dits ne forment qu'un total d'environ 800 millions, les deux neuvièmes du budget.

Avant de passer en revue et de discuter ces divers élémens de dépenses, rappelons les principales dispositions de la loi de finances, soumise en ce moment au Parlement. Elle est divisée en quatre titres. Le premier, budget général, ouvre les crédits aux divers ministères pour les dépenses votées; indique les nouveaux impôts et revenus autorisés; rappelle, dans un état annexe, ceux qui l'ont été par des lois antérieures; fixe la très modeste contribution des colonies aux dépenses civiles et militaires qu'elles occasionnent à l'État (462 230 francs pour 1900); évalue les voies et moyens, c'est-à-dire les recettes. Le titre II s'applique aux budgets annexes rattachés pour ordre au budget général. Le titre III contient un certain nombre de dispositions spéciales; ainsi, cette année, le régime financier des colonies est modifié, et les dépenses civiles sont laissées à leur charge; le compte de réorganisation des défenses de Calais est clos. Le titre IV traite des moyens de service et dispositions annuelles; contient la nomenclature des services qui seuls peuvent donner lieu à ouverture de crédits sup-

plémentaires par décret pendant la prorogation des Chambres; indique les constructions neuves que le ministre de la Marine est autorisé à continuer ou à entreprendre; ouvre aux ministres de la Guerre, de la Marine et des Colonies des crédits pour l'inscription au Trésor public des pensions de leur département à liquider dans l'année. Il autorise le ministre des Finances à renouveler pour une période maximum de six ans les obligations à court terme du Trésor échéant en 1900, et à créer, pour le service de la trésorerie et les négociations avec la Banque de France, des bons du Trésor portant intérêt et payables à l'échéance maximum d'une année : les bons du Trésor en circulation ne pourront excéder 400 millions de francs, en dehors de ceux qui seraient déposés à la Banque de France en garantie de l'avance permanente de 180 millions consentie par elle au gouvernement. La ville de Paris est autorisée à émettre pour 40 millions de bons de la Caisse municipale. D'une façon générale, le titre IV énumère les autorisations données à divers ministères pour les travaux à entreprendre et les subventions à accorder au cours de l'exercice : travaux et approvisionnemens de la marine; valeur du matériel à délivrer aux services d'exécution pour emploi en 1900, création d'écoles et emplois, subventions pour constructions scolaires, et aux entreprises de chemins de fer d'intérêt local ou de tramways. Un article fixe à 75 millions pour l'année le total des travaux complémentaires que les six grandes compagnies de chemins de fer sont autorisées à inscrire à leur compte de premier établissement : ces dépenses sont, par exemple, celles que l'Orléans fait pour l'édification de sa gare au quai d'Orsay, l'Ouest, pour celle des Invalides, le Lyon, pour la reconstruction de la sienne. Enfin la loi autorise la perception des contributions directes et des taxes y assimilées établies pour l'exercice 1900, en vertu de la loi spéciale relative aux contributions directes. Elle ajoute que toutes contributions directes et indirectes, autres que celles qui sont autorisées par les lois de finances de l'exercice 1900, à quelque titre ou sous quelque dénomination qu'elles se perçoivent, sont formellement interdites, à peine contre les autorités qui les ordonneraient, contre les employés qui confectionneraient les rôles et tarifs, et ceux qui en feraient le recouvrement, d'être poursuivis comme concussionnaires.

II

Le service de la dette est porté au budget de 1900 pour une somme de 1 247 millions, qui se décompose comme suit : 692 millions pour la dette consolidée, c'est-à-dire les arrérages des rentes perpétuelles 3 et 3 et demi pour 100 ; et 314 millions pour la dette remboursable à terme ou par annuités. De ces 314 millions, 139 représentent le service de l'intérêt et de l'amortissement de la rente 3 pour 100, amortissable par annuités, créée en 1878, et remboursable par tirages au sort annuels, dont le dernier aura lieu le 1er mars 1953 ; — 16 millions, l'annuité de l'emprunt Morgan contracté pendant la guerre de 1870 ; — 31 millions, le remboursement d'obligations sexennaires émises par le Trésor et venant à échéance en 1900 ; — 20 millions, l'annuité servie à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est pour prix de ses lignes cédées à l'Allemagne par le traité de Francfort et dont la valeur a été payée par cette puissance au gouvernement français ; — 29 millions, le remboursement par annuités des avances faites pour la liquidation des caisses des chemins vicinaux, lycées, collèges et écoles primaires ; — 5 millions, le remboursement par annuités des dépenses des expéditions de Madagascar et de Siam ; — 41 millions, des annuités aux compagnies de chemins de fer ; — 15 millions, les intérêts de la dette flottante du Trésor ; — et enfin 7 millions, les intérêts de capitaux de cautionnemens déposés par les fonctionnaires ou autres.

La dette viagère coûte 241 millions, qui se décomposent en 97 millions de pensions de la guerre ; 38 millions de pensions de la marine ; 9 millions de supplémens à ces deux chapitres ; 11 millions de traitemens aux membres militaires de l'ordre de la Légion d'honneur et aux médaillés militaires ; 76 millions de pensions civiles, et 10 millions environ d'indemnités et pensions diverses. Ces trois chapitres réunis, — dette consolidée, dette remboursable à terme ou par annuités, dette viagère, — forment un total d'un milliard et quart.

Il est intéressant de rechercher à quel capital correspond cette formidable dépense annuelle, et dans quelle mesure il est permis d'en prévoir la réduction. Le ministère nous a fourni un tableau récapitulatif qui répond à la première de ces questions, au moins en ce qui concerne la dette consolidée et la dette rem-

boursable à terme ou par annuités : le capital nominal de la dette perpétuelle s'élève à 22 milliards, dont 15 pour le 3 pour 100, 7 pour le 3 et demi ; celui de la dette flottante à un milliard ; celui de la dette amortissable à 7 milliards, dont un peu plus de moitié correspond à la rente amortissable proprement dite, un peu plus du quart aux annuités dues aux chemins de fer, et le reste à des dettes de diverse nature, dont les principales sont les avances faites pour la liquidation de caisses spéciales et l'emprunt Morgan.

A ce total de 30 milliards, il convient d'ajouter le capital de la dette viagère, plus difficile à évaluer. Si l'on ne tenait compte que des sommes à payer en vertu de pensions liquidées au moment de l'établissement d'un budget, on pourrait chercher à chiffrer le capital des rentes dues aux titulaires en raison de leur âge, et on arriverait peut-être à une capitalisation de 10 à 8 pour 100, c'est-à-dire 2 et demi ou 3 milliards, correspondant aux 241 millions de débours annuel. Mais ce calcul serait inexact, car le service des pensions n'est pas allégé par la mort de ceux qui les reçoivent; de nouveaux bénéficiaires émargent aussitôt; et, loin de diminuer, le fardeau des pensions ne cesse de s'accroître : au titre militaire, par l'augmentation des cadres; au titre civil, par la création de nouveaux fonctionnaires et l'instabilité plus grande du personnel, qui amène des mises à la retraite prématurées. Aussi longtemps qu'un changement radical d'organisation ne sera pas intervenu, — et rien ne permet quant à présent de le prévoir, — on doit considérer le chiffre annuel du service de la dette viagère, tel qu'il existe aujourd'hui, comme un minimum plutôt qu'un maximum : il serait donc logique de le capitaliser comme une rente perpétuelle : au taux de notre crédit public, c'est-à-dire 3 pour 100, les 241 millions équivaudraient à un capital de 8 milliards ! Mais il convient de déduire du chiffre que nous dépensons de ce chef le montant de la retenue de 5 pour 100 et du douzième de chaque augmentation de traitement, opérée par le Trésor sur les divers traitemens, et qui s'élève à environ 38 millions (1) : c'est par conséquent une charge nette

(1) Ce chiffre résulte de l'addition des articles suivans du budget des recettes :

Retenues sur les pensions civiles	28	millions.
— sur la solde des officiers de l'armée de terre	5	—
— — du personnel de la marine	3	—
— — des colonies	1	—
— sur les pensions civiles en Algérie	1	—
Total	38	millions.

de 203 millions que supporte le budget et qui, au taux de 3 pour 100, correspond à un capital d'environ 7 milliards. Si nous les ajoutons aux 30 milliards de la dette consolidée amortissable et flottante, nous arrivons au total de 37 milliards.

Quelle chance avons-nous de voir diminuer ce fardeau? Il peut décroître de deux façons : par la réduction de l'intérêt annuel et par le remboursement du capital, ce second mode étant beaucoup plus efficace et désirable que le premier, lequel d'ailleurs n'est applicable qu'aux rentes perpétuelles, 3 et 3 et demi pour 100. L'État peut en effet, à tout moment, mettre les porteurs de ces titres dans l'alternative de recevoir le remboursement de leur capital ou de subir une diminution de leur coupon : c'est l'opération qui porte le nom de conversion, et qui a joué un rôle considérable dans l'histoire des finances publiques de la plupart des nations modernes. C'est ainsi que notre rente 3 et demi n'est autre chose que la transformation de rentes 5 pour 100 émises en 1871 et 1872, converties en 4 et demi l'an 1883, puis en 3 et demi l'an 1894 : il est résulté de ce chef pour notre budget une économie de plus de cent millions de francs. Mais de pareilles réductions ne peuvent indéfiniment se reproduire. A l'heure actuelle, le taux de l'intérêt s'est relevé dans le monde d'une façon très sensible (1), une conversion de notre 3 et demi serait difficile, et tout au plus pourrait-on tenter une réduction à 3 un quart, ce qui ne procurerait au budget qu'un bénéfice d'environ 16 millions. Du reste, elle ne saurait en aucun cas avoir lieu avant 1902, puisqu'en 1894, lors de la conversion du 4 et demi en 3 et demi, la nouvelle rente a été garantie contre le remboursement pendant huit ans. Aucune conversion n'est possible pour la rente 3 p. 100 amortissable, parce que le tableau d'amortissement, imprimé sur le titre, constitue un contrat synallagmatique entre l'État et ses créanciers, et que ceux-ci ne peuvent être remboursés qu'aux époques et pour les quantités prévues. Il en est de même pour les diverses annuités que le Trésor s'est engagé à servir, et à plus forte raison pour la dette viagère.

Nous ne pouvons donc prévoir de diminution dans la charge que la Dette impose à nos finances que par l'extinction graduelle de la rente 3 pour 100 amortissable, dont les 4 milliards auront été entièrement remboursés vers le milieu du xxe siècle, et par la

(1) Voyez notre article sur *le Mouvement industriel, ses conséquences financières et économiques*, dans la *Revue* du 1er août dernier.

disparition successive des diverses annuités qui grèvent notre budget et dont quelques-unes expirent dans un délai relativement court, comme celle de l'emprunt Morgan, qui sera éteint en 1914, et les emprunts à la Caisse de Dépôts pour la liquidation des caisses scolaires et des chemins vicinaux, qui le seront en 1923. Dans un demi-siècle, si rien n'est venu troubler le jeu actuel de notre mécanisme financier, notre dette aura été diminuée de 7 à 8 milliards. Rien n'empêcherait d'ailleurs de faire fonctionner, parallèlement à cet amortissement obligatoire, un amortissement volontaire qui consisterait à employer des excédens budgétaires au rachat, sur le marché, de titres des rentes perpétuelles 3 ou 3 et demi pour 100. A d'autres époques, une caisse d'amortissement existait, qui avait cette destination. Mais nous n'avons plus guère d'excédens ; et ceux que nous avons sont dévorés par les crédits supplémentaires ! Rien, dans la structure actuelle de nos budgets, ne nous permet de prévoir des disponibilités qui recevraient cet emploi.

Dans son exposé de motifs, M. Caillaux déclare bien que les amortissemens que nous pratiquerons en 1900 s'élèveront à environ 70 millions de francs ; mais il ajoute, avec une louable franchise, que ce n'est là qu'une apparence. En effet, nous empruntons indirectement une somme égale, que les compagnies de chemins de fer avancent à l'État et qu'il faudra leur rembourser par annuités, et nous avons ouvert un compte spécial pour les dépenses du perfectionnement de l'armement qui devra, lui aussi, être un jour liquidé par le remboursement des obligations du Trésor émises pour l'alimenter.

Notre programme, en ce qui concerne la Dette publique, semble à cette heure devoir être résumé comme suit : — 1° en ce qui concerne la dette perpétuelle, ne rouvrir sous aucun prétexte le Grand-Livre, et attendre, à partir de 1902, que les conditions générales des marchés financiers et du loyer des capitaux soient telles qu'une conversion du 3 et demi en 3 et quart ou éventuellement en 3 pour 100 devienne possible ; — 2° en ce qui concerne la dette remboursable à terme ou par annuités, exécuter strictement les contrats intervenus, sans chercher par des combinaisons quelconques à décharger le présent au détriment de l'avenir, à reculer, par exemple, les annuités dues aux compagnies de chemins de fer ; — 3° en ce qui concerne la dette viagère, surveiller le mal à sa source, c'est-à-dire ne pas accroître le nombre des fonc-

tionnaires et ne pas surcharger le service des pensions par des mises à la retraite prématurées. Ce plan est modeste : il est permis de concevoir l'espérance qu'à un moment donné, l'état de nos finances nous autorisera à en rêver un plus vaste, et que l'amortissement, en particulier, sera maintenu dans son intégralité, sans que des emprunts directs ou indirects viennent accroître le capital de la dette de sommes égales ou supérieures à celles qui sont remboursées par les tirages de la rente amortissable, et par le paiement des diverses annuités aux compagnies de chemins de fer et autres.

Le second bloc de nos dépenses est formé par les budgets des ministères de la Guerre et de la Marine. Une noble et généreuse tradition, qui s'est implantée au lendemain de nos désastres dans les Chambres françaises, a fait que, depuis 1870, jamais un crédit pour la guerre ou la marine n'a été marchandé au gouvernement qui le demandait. Peut-être le patriotisme, qui se refusait à discuter et à critiquer quoi que ce soit, n'a-t-il pas toujours été également bien inspiré. Peut-être des résolutions, impliquant des centaines de millions de dépenses, auraient-elles gagné à ne pas être prises d'enthousiasme, et à être au contraire mûrement pesées. Le Parlement a trop souvent perdu de vue que l'arsenal de la nation ne doit pas seulement contenir des canons et des fusils, mais aussi des réserves économiques, et que celles-ci ne naissent et ne subsistent que dans un pays où la charge des impôts n'est pas excessive. « Des budgets bien réglés, disait avec raison le rapporteur général du budget de 1899, constituent un élément essentiel des forces de défense : nos administrations militaires devraient peut-être moins l'oublier. » Nous ne voulons pas entrer ici dans la discussion de nos dépenses militaires : ce n'en est pas le moment, ni celui de songer à les réduire. Mais ce que nous voudrions, c'est que le Parlement ne perdît pas de vue les liens qui rattachent les questions militaires à des questions plus hautes encore, et notamment à celle de l'orientation de notre politique extérieure. De là dépendent en effet l'organisation même de l'armée et de la flotte. Que voulons-nous? où tendons-nous? qu'espérons-nous de nos sacrifices et de nos efforts? Il semble que le Parlement ne le sache pas toujours lui-même. Et c'est pourquoi nous appliquerions volontiers à cette partie du budget la phrase de l'exposé de M. Caillaux qui, dans sa pensée, visait sans doute les dépenses civiles plutôt que les autres, mais

qui convient admirablement aux deux : « On n'obtiendra quelques résultats qu'à la condition de donner une orientation nouvelle à la politique générale du pays, » et nous ajouterons avec lui : « il ne faut pas en arriver à accroître tous les ans, de façon excessive, le fardeau qui pèse sur les citoyens. »

Sous le bénéfice de cette observation générale et en rappelant qu'à plus d'une reprise des hommes compétens ont protesté contre les gaspillages de certaines parties de ces immenses services, nous nous bornerons à grouper les principales dépenses des ministères de la Guerre et de la Marine, afin de donner à nos lecteurs une idée de leur répartition. La solde des troupes de terre s'élève à 190 millions; les divers états-majors et le personnel hors cadres coûtent 37 millions; les écoles militaires, 13 millions; la gendarmerie et la garde républicaine, 40 millions; le service de santé et les convois, 12 millions; les déplacemens, 12 millions; les vivres et fourrages, 178 millions; l'habillement, le campement et les lits militaires, 67 millions; la remonte et le harnachement, 20 millions; les établissemens de l'artillerie et du génie, les poudres et salpêtres, 47 millions; les dépenses extraordinaires, 25 millions; divers, 22; total général : 663 millions. Au ministère de la Marine, les traitement et solde exigent 80 millions; les dépenses de main-d'œuvre, 35 millions; les dépenses de matériel, 180 millions; les subventions à la Caisse des Invalides de la marine, 11 millions; divers, 9 millions; ensemble : 315 millions. Total des deux ministères : 978 millions, sans compter les 155 millions de pensions de retraite et de traitemens des membres militaires de l'ordre de la Légion d'honneur et des médaillés militaires, qui figurent au budget de la Dette.

Les dépenses des ministères civils se répartissent comme suit. Les pouvoirs publics, Présidence de la République, Sénat et Chambre, coûtent 14 millions; le service général du ministère des Finances, 20 millions; les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics, 205 millions; au nombre de ces derniers, figurent les frais relatifs aux administrations des contributions directes, de l'enregistrement, des domaines et du timbre, des douanes, des contributions indirectes, des manufactures de l'État.

Le ministère de la Justice demande 35 millions, dont 1 pour le Conseil d'État, 1 pour la Cour de cassation, 12 pour les tribu-

naux d'appel, de première instance, de commerce et de police, 8 pour les justices de paix, 5 pour la justice criminelle. Les Affaires étrangères réclament 16 millions. Le ministère de l'Intérieur et des Cultes, 124 millions, dont 11 pour les fonctionnaires administratifs des départemens, les préfectures et sous-préfectures, 7 millions de subventions aux départemens pour l'achèvement des chemins nouveaux, 5 pour la participation de l'État aux dépenses du service des enfans assistés ou moralement abandonnés, 1 million et demi pour l'assistance médicale gratuite, 18 millions pour la police, 15 pour le service pénitentiaire et l'entretien des détenus, 43 millions pour les cultes. L'Instruction publique reçoit 205 millions, dont 12 pour les universités, 17 pour les lycées et collèges, 128 pour le personnel de l'enseignement primaire, 13 pour les constructions d'établissemens publics d'enseignement. Les Beaux-Arts ont 16 millions. Le Commerce et l'Industrie reçoivent 34 millions, dont plus des deux tiers sont donnés en subventions : 5 millions aux pêches maritimes à titre d'encouragement, 5 à la marine marchande en primes à la construction, 11 en primes à la navigation, 4 en primes à la filature de la soie. Les Postes et Télégraphes coûtent 194 millions, dont 123 vont au personnel, 28 sont dépensés en subventions aux divers services maritimes, tels que celui de New-York et des Antilles, qui reçoit 11 millions, celui de l'Indo-Chine et du Japon, qui en reçoit 6, celui de l'Afrique du nord, qui en reçoit 2, celui de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie, qui en reçoit 3, celui de la côte orientale d'Afrique et de l'Océan indien, qui en obtient 2. Les câbles de l'Afrique occidentale et celui qui relie la France à l'Amérique et aux Antilles sont dotés d'une subvention de 1 million. Le ministère des Colonies coûte 90 millions, dont 9 millions de subventions aux budgets de diverses colonies et de certains chemins de fer coloniaux, 65 millions de dépenses militaires, parmi lesquelles l'Indo-Chine réclame 18 millions et Madagascar 22 ; 9 millions pour les services pénitentiaires. L'Agriculture obtient 45 millions. Nous relevons parmi les dépenses de ce ministère 4 millions de primes à la sériciculture, 2 millions et demi de primes à la culture du lin et du chanvre, 3 millions de subventions agricoles et d'encouragemens à l'agriculture et au drainage, 3 millions pour l'enseignement agricole, les établissemens d'élevage, les écoles vétérinaires, 8 millions pour les haras, la remonte, les encouragemens à l'industrie chevaline, 3 millions pour l'hydrau-

lique agricole, 2 millions et demi pour les secours aux agriculteurs, 14 millions pour les forêts. Enfin le ministère des Travaux publics reçoit 192 millions ; parmi ses dépenses ordinaires, au total de 81 millions, figurent celles du personnel et du matériel du ministère, des ponts et chaussées et des mines, 28 millions ; l'entretien des routes et ponts, 28 millions ; celui des chaussées de Paris, 3 millions ; la navigation intérieure, canaux et rivières, 12 millions ; les ports et les phares, 9 millions. Puis vient une section intitulée : « Dépenses obligatoires assimilables à des dettes d'État, » qui comprend les annuités aux compagnies concessionnaires de chemins de fer, 43 millions ; les garanties d'intérêt aux mêmes, 20 millions ; travaux de routes et ports, 4 millions ; rivières et canaux, 12 millions ; ports, 12 millions ; chemins de fer exécutés par l'État et réseau de l'État, 8 millions.

Ces diverses dépenses forment un total de 3 450 millions, auxquels s'ajoutent 72 millions de l'Algérie, qui réclame 12 millions pour les services de l'intérieur, 11 pour l'agriculture et les travaux publics, 6 pour l'instruction publique, 21 pour la garantie d'intérêt aux chemins de fer algériens. Nous arrivons ainsi au total de 3 522 millions pour les dépenses effectives de l'année. L'État s'endette en outre de 70 millions, que les compagnies de chemins de fer dépensent pour son compte en travaux et qu'il leur rembourse ensuite au moyen d'annuités. Tel est le prix que nous payons pour avoir une armée, une flotte, une justice, l'instruction et les travaux publics, et pour faire honneur aux engagemens des générations qui nous ont précédés. Ce n'est guère moins de 10 millions par jour : chaque Français, de l'aube à la tombée de la nuit, doit gagner pour le gouvernement 25 centimes, avant même de manger son pain quotidien ; pour le chef de famille, cette somme se multiplie par le nombre de ceux, femmes, vieillards, enfans, qui sont à sa charge.

III

Après nous être rendu compte de ce que nous dépensons, voyons au moyen de quelles ressources nous faisons face à ces besoins. Un état annexé au budget énumère les droits, produits et revenus dont la perception est autorisée, conformément aux lois existantes, au profit de l'État, des départemens, des éta-

blissemens publics et des communautés d'habitans. Cette nomenclature ne remplit pas moins de quatorze pages du volume officiel et nous permet de passer en revue l'arsenal des réglementations fiscales qui, depuis un siècle et davantage, se sont abattues sur notre pays. Les droits d'enregistrement remontent à la loi organique du 22 frimaire an VII, ceux d'hypothèques à la loi du 21 ventôse an VII; les droits de transmission des titres d'actions et d'obligations datent de 1857; les droits de timbre, établis par la loi organique du 13 brumaire an VII, ont subi une série de modifications et d'extensions : passeports, permis de chasse, titres étrangers, polices d'assurance, contrats de rente viagère; la taxe d'accroissement date de 1880; l'impôt sur les opérations de bourse, de 1893; la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, de 1872. Les droits de douane à l'importation ont été créés par une série de lois et de décrets; le droit de statistique, en 1872; les droits de navigation, en l'an II. Les produits des contributions indirectes et diverses commencent à l'impôt sur les boissons de 1816, comprennent la taxe de consommation sur les sels (loi de 1848), les droits d'entrée sur les huiles, le droit sur la stéarine et les bougies, l'impôt sur les vinaigres et l'acide acétique, les impôts sur le prix des places des voyageurs, des bagages et messageries transportés en grande vitesse par les chemins de fer et tramways, le droit sur les voitures publiques de terre et d'eau, droits de tonnage, péages sur les ponts, garanties des matières d'or et d'argent, droits de garantie des marques de fabrique et de commerce, droit de dénaturation de l'alcool, cartes à jouer, amendes et confiscations, droits sur les sucres coloniaux, étrangers et indigènes, etc.

Les produits de monopoles et exploitations industrielles de l'État embrassent ceux qui sont recouvrés par les receveurs des contributions indirectes, vente des allumettes, des tabacs, des poudres à feu, les produits des postes, télégraphes et téléphones, l'excédent des recettes sur les dépenses de la fabrication des Monnaies et Médailles, l'excédent des recettes sur les dépenses de l'Imprimerie nationale, les bénéfices de l'exploitation des chemins de fer de l'État, les produits de l'exploitation en régie des journaux officiels.

Les produits et revenus du domaine de l'État comprennent les revenus de toute nature du domaine public fluvial, maritime et terrestre; les revenus et produits de toute nature des biens de

l'État; les successions en déshérence, les épaves et biens vacans; les produits de l'exploitation des établissemens régis ou affermés par l'État, tels que Vichy, Plombières, Luxeuil, Néris, Bourbonne, les produits des ventes effectuées à la manufacture de Sèvres, les redevances pour frais d'analyse et d'essais dans les laboratoires de l'État, les produits des forêts.

Sous le titre de produits divers, le budget reçoit encore une série de montans, tels que droits de chancellerie, taxe de brevets d'invention, produit de la rente de l'Inde, bénéfices réalisés par la Caisse des dépôts et consignations, redevance du Val d'Andorre, intérêts d'une somme due par le Mont-de-Milan, fonds non réclamés aux caisses des agens des postes, remboursement des frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer, droit d'inscription des courtiers de commerce, part revenant à l'État sur les bénéfices des chemins de fer, droit d'extraction des phosphates en Algérie, remboursement par le gouvernement de l'Uruguay d'une avance à lui faite en 1848.

Les recettes d'ordre comprennent les recettes en atténuation de dépenses, telles que produits universitaires, produits des amendes et condamnations pécuniaires, les retenues et autres produits perçus en exécution des lois sur les pensions civiles, les retenues sur la solde des officiers de l'armée de terre et de mer, le contingent à verser au Trésor par les colonies dont les budgets se règlent en excédent, la contribution des colonies aux dépenses civiles et militaires de la métropole, les retenues pour cause de cumul des fonctionnaires députés, la portion des dépenses de la garde de Paris remboursée à l'État par la Ville de Paris, le remboursement par le gouvernement beylical des frais de justice et de gendarmerie, etc.

Sous le titre de « tableau des voies et moyens de l'exercice 1900, » les produits de ces diverses ressources sont groupés dans l'ordre suivant :

IMPOTS ET REVENUS

	Millions.
1° Contributions directes, comprenant les contributions foncières des propriétés bâties et non bâties, personnelle-mobilière, des portes et fenêtres et des patentes.	478
2° Taxes assimilées aux contributions directes : biens de main-morte, redevances des mines, droit de vérification des poids et mesures, contributions sur voitures, chevaux, mules, mu-	
A reporter	478

	Millions.
Report	478
lets, vélocipèdes, billards, cercles, taxe militaire	38
3° Produits de l'enregistrement; mutations à titre onéreux et à titre gratuit, autres conventions et actes civils, administratifs et de l'état civil; actes judiciaires et extrajudiciaires, hypothèques, pénalités	533
4° Produits du timbre : actes et écrits sujets au timbre de dimension; affiches; contrats d'assurances et de transports; permis de chasse, quittances et chèques, effets négociables, valeurs mobilières	184
5° Impôt sur les opérations de bourse	5
6° Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	71
7° Produits des douanes à l'importation, droits de statistique et de navigation, taxe de consommation des sels de douanes.	450
8° Contributions indirectes : vins, cidres, poirés, hydromels, bières, alcools, taxe de consommation des sels perçue en dehors des rayons de douane, impôt sur le prix des places et transports, licences aux débitans de boissons, timbres, cartes à jouer	647
9° Sucres	181
MONOPOLES ET EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES DE L'ÉTAT	
Allumettes	30
Tabacs	405
Poudres à feu	11
Postes	193
Télégraphes	39
Téléphones	13
Bénéfices des chemins de fer de l'État, des câbles, de l'Imprimerie nationale, des Monnaies et Médailles	17
Produits des forêts	31
Produits du domaine autre que le domaine forestier	21
DIVERSES RENTRÉES DU BUDGET	
Taxe des brevets d'invention	4
Bénéfices de la Caisse de dépôts et consignations	5
Produit des maisons centrales de force et de correction	3
Remboursement par les départemens et les communes des avances pour l'achèvement des chemins vicinaux et des établissemens scolaires	28
Recettes d'ordre (qui se composent principalement des retenues en vue des pensions)	60
Algérie	55
Total des recettes égal à celui des dépenses	3522

A la suite du budget général se trouvent une série de budgets qui lui sont rattachés pour ordre et qui se soldent par un excédent

ou un déficit, lequel seul figure au budget général de l'État : 1° fabrication des Monnaies et Médailles; 2° Imprimerie nationale; 3° Légion d'honneur; 4° caisse des Invalides de la marine; 5° École Centrale des arts et manufactures; 6° Caisse nationale d'épargne; 7° chemin de fer et port de la Réunion; 8° chemin de fer du Soudan; 9° chemins de fer de l'État.

Toutefois ces 3 522 millions que nous payerons à l'État l'année prochaine ne doivent pas être considérés comme formant la charge du contribuable : il y a lieu, en bonne justice, d'en déduire certains montans qui sont ou bien la rétribution directe d'un service rendu par l'État à un certain nombre de citoyens qui l'en récompensent directement, ou le produit du domaine public. Examinons à ce point de vue les recettes de notre budget. Les contributions directes et les taxes qui leur sont assimilées sont un véritable impôt, en échange duquel ceux qui le paient ne reçoivent rien, sinon les services généraux que l'État rend à tous les citoyens et qui peuvent être considérés comme le prix de l'impôt : police intérieure, justice, instruction, entretien des voies de communication et bâtimens publics, défense nationale, relations extérieures. Les produits de l'enregistrement, du timbre, des douanes, des contributions indirectes, des sucres, ne font que renchérir un certain nombre d'opérations qui pourraient s'accomplir, ou de denrées qui pourraient s'obtenir sans l'aide de l'État, dont l'intervention en cette occurrence n'a d'autre effet que de majorer le coût des unes et le prix des autres.

Au contraire, au chapitre des monopoles et exploitations industrielles de l'État, nous devons chercher à distinguer, dans les recettes publiques, ce qui constitue l'impôt de ce qui est le prix des objets fournis par l'État en échange de l'argent qu'il reçoit. Considérons par exemple les 446 millions produits par la vente des allumettes, des tabacs et des poudres. Les Français qui achètent des allumettes, des cigares et des munitions de chasse ou de guerre pourraient se les procurer à bien meilleur compte si la fabrication et le commerce en étaient libres; mais ils ne les auraient pas pour rien : l'impôt que nous acquittons de ce chef n'est donc pas de 446 millions, mais de la différence entre ce total et le prix auquel nous pourrions nous procurer les mêmes allumettes, les mêmes cigares, les mêmes poudres, si le monopole n'existait pas. Des calculs exacts à ce sujet demanderaient une minutie d'investigation qui nous ferait sortir du cadre du présent

article. M. Pelletan, dans son rapport sur le budget 1899, évaluait à 100 millions environ, y compris le bénéfice industriel, le prix de revient de ces produits que nous vend l'État, lequel percevrait donc ici 346 millions d'impôt.

La question est différente pour les postes, télégraphes et téléphones. On doit tout d'abord, pour essayer d'établir le budget réel de ces services, mettre en regard des 247 millions de rentrées les 194 millions de dépenses : il ne faudrait pas cependant conclure de là que l'État perçoit de ce chef un impôt de 53 millions. En effet, si l'industrie privée voulait créer une organisation analogue à celle des postes et des télégraphes, elle devrait tout d'abord immobiliser un capital considérable dans la construction d'immeubles affectés aux services postaux et télégraphiques, dans l'acquisition d'un matériel, dont l'amortissement annuel exigerait nombre de millions; ensuite et surtout elle n'aurait pas la franchise de transport sur les lignes de chemins de fer, et devrait de ce chef dépenser des sommes énormes. Il faut donc déduire de nos contributions les recettes postales et télégraphiques. L'État n'assurerait pas ces services, que les citoyens auraient à peu de chose près une somme égale à payer aux entrepreneurs qui s'en chargeraient. Tout au plus pourrait-on prétendre qu'au point de vue strictement économique, les subventions que le Trésor paie à diverses compagnies de navigation et à des câbles sous-marins ne sont pas nécessaires pour nous assurer certains services postaux et télégraphiques, qui pourraient à la rigueur être exécutés par des compagnies non subventionnées ou même des compagnies étrangères : des intérêts politiques supérieurs entrent ici en jeu; à ce titre, ces 27 millions constituent un impôt.

Ne considérons donc ici, comme recettes du Trésor provenant d'une autre source que l'impôt, que 220 millions du chef des postes et télégraphes; nous classerons dans la même catégorie le million d'excédent de recettes de la Monnaie, les 14 millions de bénéfices de l'exploitation des chemins de fer de l'État, les 22 millions de produits du domaine autre que le domaine forestier, les 31 millions des forêts, les 55 millions de produits divers du budget (dont une moitié est fournie par les départemens et les communes, à titre de remboursement des avances pour chemins vicinaux et constructions scolaires et se retrouve à ce titre dans les charges départementales et communales) et enfin 60 millions de

recettes d'ordre. Aucune de ces rentrées ne provient d'une taxe imposée au contribuable. Augmentons ces diverses sommes de 15 millions correspondant aux mêmes recettes pour l'Algérie, et nous arrivons à un chiffre de 578 millions qui, dans le budget, représente des rentrées autres que celles de l'impôt : celui-ci fournit donc en réalité 3 milliards environ.

Mais, pour avoir une idée exacte des charges qui pèsent sur nous, il faut ajouter à cette somme les centimes départementaux et communaux, c'est-à-dire les quantités dont sont augmentées, en faveur des départemens et des communes, les contributions directes que nous payons à l'État, quantités souvent fort importantes, puisque les centimes additionnels arrivent dans certains cas à dépasser ceux du principal. Il convient d'y joindre les octrois municipaux, qui représentent pour la France, sans compter Paris, plus de 160 millions, et d'une façon générale toutes les autres charges communales et départementales. La somme des dépenses ordinaires des communes et des départemens, sans compter celles de la Ville de Paris, dépasse 400 millions pour les premières (déduction faite des budgets d'emprunt qui se compensent en général avec une somme à peu près égale de remboursemens), 280 millions pour les seconds; celui de la Ville de Paris s'élève à 328 millions, de sorte que nous arrivons à un chiffre de plus de 4 milliards pour la totalité de ce que nous payons à l'État, aux départemens et aux communes, même en tenant compte de la portion du budget de ces dernières qui est alimentée par leurs revenus patrimoniaux.

Pour avoir une idée du rapport de ces impôts avec la fortune publique, rappelons les chiffres de quelques années antérieures. En 1829, les impôts réellement payés à l'État, sans les postes, s'élevaient à 722 millions; en 1847, à 1 033 millions : en 1869, à 1 525 millions, en 1876, à 2 284; en 1889, à 2 577 millions. Pour les mêmes années, les totaux des successions ouvertes étaient de 1 412, 2 055, 3 636, 4 701 et 5 372 millions, d'où il résulte que, sauf pendant une période qui correspond à la guerre allemande, la proportion des impôts par rapport aux successions a été en diminuant : 51, 50, 41, 48, 46 pour 100. Mais, en 1897, la proportion était remontée à 50 pour 100 (1).

La charge d'impôts payés à l'État seul par un Français est de

(1) Pelletan, *Rapport sur le budget de 1899*, p. 53.

75 francs, tandis qu'un Anglais n'en paie guère que 60; notre charge est deux fois et demie celle qu'acquitte un Belge ou un Prussien, qui ne paie à l'Empire et à la Prusse qu'environ 30 francs; elle est presque double de ce que paient l'Autrichien et le Hollandais (44 francs).

On notera que, pour nos colonies, nous dépensons 2 fr. 10 et leur vendons des marchandises pour 3 francs par tête de Français. L'Angleterre dépense pour les siennes 1 fr. 10 et leur vend pour 46 francs.

Tel est le bilan des charges que nous supportons. Tel est le résultat de l'analyse des chiffres alignés dans les volumes du budget : l'étude en est féconde pour le financier et surtout pour le sociologue, préoccupé de discerner, dans l'organisation des États modernes, la croissance souvent excessive des services publics. Jadis le prince ou, pour employer l'expression plus générale, la Couronne, avait des terres dont les revenus subvenaient en partie aux dépenses publiques, confondues dans une certaine mesure avec celles du souverain. Les forêts domaniales sont, en France, le vestige le plus considérable de cette sorte de propriété publique. Aujourd'hui, le domaine de l'État comprend, non seulement des bâtimens, des routes, des cours d'eau, mais des lignes télégraphiques et téléphoniques, des réseaux de chemins de fer, qui sont exploités dans l'intérêt de tous, de façon cependant à laisser un excédent de recettes qui vient accroître les ressources budgétaires. La Prusse retire de l'exploitation de ses voies ferrées une somme plus que suffisante pour payer l'intérêt de sa dette. La France, vers le milieu du vingtième siècle, sera mise en possession de plus de 40 000 kilomètres de chemins de fer, dont elle est d'ores et déjà nu propriétaire, et qui pourront lui fournir un revenu considérable. Deux solutions s'offriront alors à nous : ou bien nous appliquerons cette rentrée annuelle à dégrever d'autant nos impôts, ou bien nous la consacrerons au rachat graduel de notre dette. Mais il ne faut pas croire que ce sera une tâche aisée, pour le ministre des Finances de l'an 1950, de conserver la totalité des recettes qui rentreront dans ses caisses, à titre d'excédent de produit des chemins de fer. Ceux-ci, une fois achevé le remboursement de leurs obligations et de leurs actions, devraient, si des événemens imprévus n'ont pas d'ici là modifié la face du monde et les relations économiques, fournir plusieurs centaines de millions de revenu annuel. Mais que de réclamations

surgiront aussitôt contre l'application des tarifs! que de demandes pour obtenir des trains supplémentaires, de plus grandes vitesses, un nombre supérieur de wagons, des facilités de toute nature, qui battront en brèche cette ressource nouvelle, qui tendront à dessécher ce Pactole arrivant alimenter le budget! D'autre part, une administration publique sera-t-elle, aussi soucieuse qu'un conseil émané d'une assemblée d'actionnaires, capable de bien gérer le patrimoine qui lui est confié? Les adversaires du rachat des chemins de fer par l'État craignent qu'un gouvernement de fonctionnaires, installé à la tête de ces vastes exploitations, ne puisse pas ou ne sache pas les diriger avec la même sévérité, ou tout au moins avec la même économie que les administrateurs, directeurs et employés actuels des compagnies.

Il est certain que l'expérience de plusieurs pays, notamment de la Belgique, n'est pas concluante en faveur de l'exploitation des chemins de fer par l'État. De plus, l'ingérence du Parlement dans l'administration est poussée chez nous beaucoup plus loin qu'ailleurs, et rendrait encore plus difficile le bon fonctionnement d'une machine aussi colossale que l'exploitation d'un réseau de lignes d'une longueur égale à la circonférence du globe terrestre. En théorie, cependant, on ne voit pas pourquoi un corps de fonctionnaires n'arriverait pas à une conception assez forte, à un sentiment assez élevé de ses devoirs vis-à-vis de la communauté, pour être capable d'assurer dans les meilleures conditions possibles la marche d'un service comme celui des transports par voie ferrée, qui rentre au premier chef dans la définition de ceux que l'État peut songer à assurer dans l'intérêt de tous. Mais il est prématuré d'envisager la solution d'un problème qui ne se posera que dans un demi-siècle : d'ici là, il paraît plus sage de laisser les compagnies poursuivre leur exploitation sous le contrôle de l'administration, armée de façon à réprimer les abus, à corriger les erreurs, et à défendre les intérêts du public. D'ici là, les sociétés actuelles auront amorti tous leurs titres; elles transmettront alors leur réseau complètement outillé à l'État, qui ne devra leur rembourser que le matériel roulant et certaines dépenses de peu d'importance prévues aux cahiers des charges.

Cette nue propriété de la plus grande partie des chemins de fer français, dont la portion connue sous le nom de réseau de l'État est seule possédée et exploitée aujourd'hui par lui, consti-

tue la grande réserve de nos budgets. Si on évalue à 250 000 francs la valeur de chaque kilomètre et que l'on suppose que d'ici à l'expiration des concessions, la longueur des lignes appartenant aux compagnies et faisant retour à l'État, soit de 40 000 kilomètres, on trouve que le patrimoine de ce dernier s'accroîtra de ce chef de 10 milliards, soit un tiers environ de ce que serait alors la dette publique, si elle n'avait pas été augmentée dans l'intervalle et si tous les amortissemens aujourd'hui prévus avaient été effectués. On voit que, si belle que soit cette réserve, elle serait loin de suffire au remboursement de notre dette, comme certains optimistes se plaisent à le répéter. Les dividendes distribués par les compagnies à leurs actionnaires pour l'année 1898 forment un total d'environ 150 millions de francs ; les charges du capital emprunté oscillent autour d'un demi-milliard. Si on pouvait compter que l'ensemble de ces produits nets des chemins de fer figurera au budget à partir de l'expiration des concessions, ce serait une rentrée annuelle d'environ 650 millions. Nos charges, si elles étaient alors ce qu'elles sont aujourd'hui, seraient allégées d'un sixième.

IV

Il ne suffit pas, pour nous rendre compte de la gestion de nos finances, de considérer les états de prévision que nous venons de parcourir. Il est nécessaire de savoir comment les choses se passent dans la réalité, c'est-à-dire d'examiner si, au cours de l'exercice, il n'a pas été dépensé plus que les crédits votés et si les recettes ont été conformes aux prévisions. D'une façon générale, nos Chambres, déjà amenées à voter le budget de prévision d'une façon hâtive, semblent se désintéresser de cette partie non moins capitale de leur tâche qui consiste à examiner la façon dont les budgets votés ont été exécutés. Dans d'autres pays, en Italie par exemple, le Parlement semble mieux comprendre son rôle à cet égard. Dès le mois de novembre, qui suit la clôture de l'année financière (qui va du 1er juillet au 30 juin), le ministre du Trésor remet aux députés et sénateurs le compte rendu de ce qui, au cours de l'exercice qui vient de se terminer, a été dépensé et encaissé. La Cour des comptes, vers la même époque, a déjà vérifié le compte rendu et publié son rapport. Dans toute administration rigoureuse, le chiffre des dépenses ne doit pas s'écarter

sensiblement, sauf circonstances imprévues, de ce qui a été inscrit au budget; les besoins des services sont connus à l'avance et il est relativement facile de se tenir dans les limites fixées. Les recettes, au contraire, présentent une incertitude beaucoup plus grande; pour la majeure partie, elles ne dépendent pas de l'action gouvernementale. Seuls nos impôts, dits de répartition, offrent à cet égard une certitude quasi mathématique : la loi spéciale, relative aux contributions directes, établit en effet la somme globale que la France doit payer du chef de la contribution foncière de la propriété non bâtie, de la contribution personnelle mobilière, de la contribution des portes et fenêtres. Les conseils généraux votent, pour chaque département, la somme qu'il doit fournir, et la répartition se fait ensuite dans chaque commune. Sauf les insolvabilités de certains contribuables, pour faire face auxquelles une provision est d'ailleurs inscrite au budget sous la rubrique de non-valeurs, la rentrée dans les caisses de l'État est donc, pour cette catégorie de recettes, égale aux prévisions. Mais les produits de l'enregistrement dépendent du nombre d'actes passés dans l'année; ceux des douanes, du mouvement commercial; ceux des contributions indirectes, de la consommation des boissons et autres produits imposés; ceux des monopoles et exploitations de l'État, de la quantité de ventes effectuées; ceux du domaine de l'État sont eux-mêmes soumis à certains aléas. Toute cette partie des recettes publiques, — et elle en est de beaucoup la plus importante, puisqu'elle en représente à peu près les cinq sixièmes, — est susceptible de varier dans de grandes proportions : l'expérience acquise permet d'en établir la prévision avec une approximation déjà très remarquable; mais la quantité des récoltes et, d'une façon générale, l'état économique du pays, ne peuvent pas ne pas avoir ici une influence considérable sur les recettes publiques. Pour en donner une idée, rappelons que le droit d'entrée sur les blés est de 7 francs par quintal métrique. Que la France produise 100 millions de quintaux, comme l'année dernière, et elle n'importe rien. Qu'elle ait au contraire un déficit de 10 millions de quintaux, qui amène une importation d'égale quantité, et voici 70 millions que le Trésor encaissera aux ports d'arrivée des blés américains ou autres. La prospérité agricole de notre pays, l'esprit d'épargne de ses habitans, l'activité générale des affaires dans le monde, qui a toujours, par des voies parfois très détournées, son contre-

coup en France, font qu'en général l'écart des recettes nous est favorable et qu'elles dépassent les prévisions. Nous devrions donc avoir régulièrement des excédens budgétaires, dont l'emploi tout indiqué serait un amortissement extraordinaire de notre dette, tel qu'il se pratique couramment en Angleterre (1). Malheureusement les dépenses suivent une marche plus rapide encore, et le fléau des crédits supplémentaires, c'est-à-dire des dépenses votées en cours de session en dehors du budget, dévore l'excédent des recettes et souvent davantage : c'est ainsi qu'en 1897, nous avons dépensé 201 millions de plus que les prévisions budgétaires : si on en déduit 39 millions de crédits non employés, c'est encore 162 millions qu'il a fallu couvrir par la plus-value des impôts. En 1898, celle-ci a atteint 143 millions et dépassé, pour la première fois depuis longtemps, l'excès de dépenses : un bénéfice final de 69 millions a permis d'appliquer cette somme au remboursement d'une partie des dettes du Trésor.

Le moment est venu de définir celui-ci et d'en expliquer le fonctionnement. Puisque les recettes et les dépenses ne concordent pas avec les prévisions, la caisse de l'État ne va donc pas pouvoir établir un équilibre parfait entre ce qui y entrera et ce qui en sortira au cours de l'année : d'ailleurs, alors même qu'au bout des douze mois la concordance se serait établie, il y aurait, dans l'intervalle, des différences entre les entrées et les sorties, puisque celles-ci ne sont pas réparties uniformément sur les 365 jours, ni même sur les 52 semaines de l'année, et que par conséquent il y aura des momens où les caisses pourraient ne pas avoir de provision suffisante pour faire face aux dépenses exigibles. Cette double raison a amené la création d'une sorte d'être de raison, d'entité fictive, qu'on appelle plus spécialement le Trésor et qui, dans une certaine mesure, peut être considéré comme la banque de l'État. M. Pelletan compare spirituellement ce dernier à un industriel qui créerait à côté de lui une banque dont il serait le principal client, mais dont il abuserait parfois. L'État n'est guère auprès du Trésor qu'un client emprunteur; les prêteurs sont de deux catégories, ceux qui, de par la loi, sont obligés de lui apporter certaines sommes, par exemple les fonctionnaires qui lui remettent leurs cautionnemens, les départements, municipalités, établissemens publics, caisses d'épargne, Caisse de dépôts et

(1) Voyez notre article sur *la Dette anglaise*, dans la livraison du 15 septembre 1898.

consignations, Crédit foncier, qui lui versent en compte courant leurs disponibilités; et les prêteurs volontaires, qui achètent des bons et des obligations à court ou à long terme, c'est-à-dire lui avancent de l'argent à intérêt.

Ces deux catégories de prêteurs fournissent au Trésor le moyen de satisfaire à l'avidité dévorante de son client emprunteur. Tant que celui-ci ne demande aide que pour ses besoins courans, c'est-à-dire pour obtenir ce qu'on pourrait appeler une avance sur les impôts, il n'y a aucune critique à lui adresser. Mais le recours au Trésor pour combler des déficits budgétaires nous paraît une pratique condamnable, de nature à compliquer la comptabilité publique et à perpétuer à travers les âges les conséquences financières de périodes depuis longtemps closes au point de vue politique et qui devraient l'être également au point de vue économique. En Angleterre il n'est point maintenu de compte spécial à chaque exercice, en dehors de celui de l'exercice en cours : on incorpore dans celui-ci les soldes des exercices antérieurs qui n'ont pas encore reçu leur emploi, et, à la fin de l'année budgétaire, c'est-à-dire le 31 mars, on reporte au compte du nouvel exercice les sommes qui restent au crédit du gouvernement à la Banque d'Angleterre et à la Banque d'Irlande. En France, au contraire, nous perpétuons dans le compte du Trésor les soldes d'anciens budgets. Au 1er janvier 1899, d'après le tableau joint par M. Caillaux à son exposé, les découverts du Trésor s'élevaient à 979 millions, c'est-à-dire qu'il avait avancé cette somme à l'État. D'autre part, il avait reçu 1 015 millions (1) qui constituaient ce qu'on appelle la dette flottante, c'est-à-dire l'ensemble des engagemens contractés par le Trésor, soit à raison des dépôts qu'il a reçus, soit en vertu des bons qu'il a émis : il lui restait donc une disponibilité d'une quarantaine de millions. La dette flottante comprend :

	Millions.
Les comptes d'avances des trésoriers-payeurs généraux. . .	54
Fonds des communes et établissemens publics.	302
Fonds de la Ville de Paris et de divers établissemens de Paris.	25
Compte courant de la Caisse de dépôts et consignations. . .	213
Fonds non employés des caisses d'épargne	97
Fonds non employés de la Caisse d'épargne postale	48
A reporter.	739

(1) Exposé des motifs, p. 72.

	Millions.
Report	739
Fonds non employés de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse	48
Dépôt du gouvernement beylical de Tunis	4
Compte courant du service des pompes funèbres	1
Compte courant du Crédit foncier	5
Capitaux des bons du Trésor en circulation	77
Divers correspondans du Trésor	22
Total de la dette flottante portant intérêts (1)	896
Fonds libres sur correspondans du Trésor et sur avances	12
Fonds libres du budget départemental	78
Fonds déposés par divers corps de troupe et par divers établissemens	15
Trésorier général des Invalides de la marine	4
Bons échus	1
Mandats de divers comptables	9
Total général de la dette flottante	1015

A ce total, officiellement compris sous le nom de dette flottante, il faut encore ajouter 400 millions de ce que la phraséologie comptable appelle « services spéciaux » et qui comprennent, entre autres : aux recettes, les capitaux de cautionnemens en numéraire (301 millions), une portion de l'avance faite par la Banque de France au Trésor (40 millions); — aux dépenses, les avances aux Chemins de fer pour garanties d'intérêt (251 millions), le perfectionnement du matériel d'armement (53 millions). Ces deux catégories de recettes et de dépenses s'équilibrent à peu de chose près; mais cela n'empêche pas les premières de constituer des engagemens de l'État dont il faut tenir compte.

Les découverts du Trésor, c'est-à-dire les prêts consentis par lui à l'État, s'élevaient à 100 millions au 1er avril 1814. De 1815 à 1829, ils atteignirent 270 millions, en grande partie à cause de l'attribution des capitaux de cautionnemens à divers budgets de la période. Sous Louis-Philippe, ils s'élevèrent à 519 millions; sous la deuxième République, à 29 millions; sous le second Empire, à 94 millions; en 1870, le total des découverts était donc de 1012 millions, provenant en majeure partie des déficits budgétaires accumulés. Depuis lors, une légère amélioration s'est produite, puisque le chiffre a été réduit d'une trentaine de millions

(1) Les intérêts de la dette flottante sont prévus aux dépenses de 1900 pour 22 millions, dont 7 pour intérêts sur capitaux de cautionnement.

et est descendu au-dessous du milliard, grâce à un certain nombre d'exercices qui se sont clos avec un excédent de recettes. On peut résumer la situation du Trésor en disant que, si ses créanciers lui réclamaient sa dette, il aurait à se retourner vers l'État, qui, à son tour, devrait emprunter à peu près 1 400 millions pour liquider cette situation. Mais la plupart des sommes sont dues en vertu de cautionnemens non exigibles et de comptes courans de la Caisse de dépôts et consignations qui, en général, se maintiennent à un niveau constant. D'autre part, le chiffre des bons du Trésor en circulation est modéré et ne dépasse pas le niveau normal auquel les besoins courans de la trésorerie proprement dite semblent devoir le maintenir. Si même nous ajoutions à la Dette flottante le solde non compris dans les comptes spéciaux, l'avance de 180 millions consentie sans intérêt à l'État par la Banque de France et qui n'est exigible qu'à l'expiration du privilège de cet établissement, nous pourrions la compenser avec le compte courant du gouvernement à la Banque de France, qui est presque constamment créancier de plus de 180 millions. La question de savoir si et comment devrait être réduite la dette flottante nous entraînerait au delà du cadre de cette étude. Il était seulement nécessaire de ne pas laisser dans l'ombre le côté « caisse » de nos finances, dont le budget représente le bilan, et de montrer les rapports qui les lient l'un à l'autre.

V

Le budget, c'est-à-dire, pour le prendre dans son acception la plus générale, ce compte annuel de chaque nation qui embrasse l'ensemble des ressources affectées aux innombrables services qu'assure l'État moderne, donne, à qui sait le lire, un résumé de la situation d'un pays. Aussi bien dans les États autocrates comme la Russie que dans une République fédérale comme celle des États-Unis, où la plupart des fonctionnaires, depuis les moindres officiers municipaux jusqu'au Président de la République, sont élus et soumis à de fréquentes réélections, la vie financière, reflet et dans bien des cas principe de la vie économique, joue un rôle prépondérant. Son importance est telle que le ministre des Finances du tsar fait tous les ans, comme ses collègues des pays parlementaires, son exposé budgétaire, avec cette seule différence qu'il est adressé par écrit à l'Empereur, au lieu d'être lu à la tribune de

Westminster, du Palais-Bourbon ou de Monte-Citorio, devant des assemblées délibérantes. Chaque nation veut non seulement qu'un compte lui soit rendu de l'exercice écoulé, mais surtout qu'un tableau soit dressé des prévisions de recettes et de dépenses pour l'année à venir; qu'un plan lui soit présenté des réformes à introduire dans l'organisation des impôts, qu'en un mot un programme financier apparaisse. Rien n'est plus intéressant que de comparer à cet égard le langage tenu par les ministres et de chercher à caractériser, à la lumière de ces déclarations de principes et exposés annuels, la marche imprimée dans les divers pays au système financier. Comparons par exemple la Russie et l'Angleterre : quelle que soit la différence du régime politique de ces deux empires, on y retrouve une continuité de vues économiques qui a certainement contribué à la prospérité de l'un et de l'autre. Certes, les chanceliers de l'Échiquier qui se succèdent, à des intervalles souvent fort éloignés, sur le sac de laine, n'ont pas tous des opinions identiques en matière d'impôt; souvent, en raison de leurs idées personnelles et aussi de celles du parti politique qu'ils représentent, ils doivent combattre certaines théories de leur prédécesseur; mais il est des principes auxquels tous les cabinets, whigs ou tories, restent attachés, et qui forment la chaîne ininterrompue de la tradition financière anglaise, dont sir Robert Peel, Gladstone, sir Stafford Northcote, M. Goschen, sir Michaël Hicks Beach se sont inspirés : réduire la dette, abaisser le prix des objets de première nécessité, affranchir des entraves fiscales le travail fécond, de façon que l'énorme développement de la richesse des particuliers fournisse au trésor public des revenus de plus en plus considérables, qui représentent cependant une fraction de plus en plus faible du revenu de chacun, telles ont été les grandes lignes qui ont gouverné la conduite de tous ces hommes d'État. Il en est résulté une homogénéité de conception, une unité de mouvement, dont il est aisé de se rendre compte en suivant l'évolution des budgets anglais depuis un demi-siècle.

En Russie, la préoccupation d'atteindre, au moyen de la politique financière, un but d'utilité publique autre que celui de fournir au Trésor le plus de ressources possible, remonte à une époque plus récente. Toutefois, lorsqu'il y a un demi-siècle, l'empereur Alexandre II émancipa les serfs, cette œuvre humanitaire impliquait des conséquences financières qui furent envisagées

dès lors par l'illustre réformateur et qui se font encore sentir dans les budgets russes. Les rapports soumis par le ministre des Finances au tsar le 1er janvier de chaque année contiennent, en dehors de l'exposé financier proprement dit, des considérations générales sur la monnaie, sur les conditions de l'agriculture, sur la politique douanière, sur les rapports de la Russie avec les marchés étrangers, qui rattachent la situation économique de l'Empire au budget. Le ministre en tire de véritables leçons d'économie politique, comme lorsque, parlant de la production des céréales et de leur prix, il montre avec force qu'il est beaucoup plus important pour un pays d'avoir à foison les produits de la terre que de voir de hauts cours cotés sur les denrées de première nécessité : cette cherté est un mal pour le peuple et ne sert que passagèrement les intérêts particuliers de quelques grands producteurs. Des efforts constans vers le progrès ont été faits dans l'établissement du budget russe : depuis 1895, la classification des dépenses ordinaires et extraordinaires est établie avec rigueur, conformément à un nouveau règlement qui ne permet d'imputer au budget extraordinaire, en dehors des dépenses de guerre ou des remboursemens autorisés d'emprunts d'État, que les constructions de nouvelles voies ferrées, et les achats exceptionnels de matériel de chemins de fer. Les conversions ont permis de ne pas augmenter le montant annuel consacré au service de la dette, bien que le capital de celle-ci se soit accru. La réforme monétaire a été accomplie et a exercé sur le budget une influence heureuse, en faisant disparaître les variations du change, qui amenaient des écarts considérables, d'une année à l'autre, sur le montant des paiemens à effectuer à l'étranger.

Les principes fondamentaux sont posés : « En Russie, comme dans tout pays jeune, écrivait M. Witte en 1895, il n'est pas douteux qu'un champ infini ne soit ouvert aux dépenses de l'État, mais il n'est pas moins certain que les ressources du pays sont aussi limitées que sont sans bornes les exigences à satisfaire. » Une des réformes opérées dans les dernières années a consisté dans l'institution du monopole des spiritueux, dont le gouvernement se réserve la vente directe dans un nombre croissant de provinces : le but poursuivi a été moins fiscal que moral; l'Empereur et son ministre veulent combattre le fléau de l'alcoolisme, sauvegarder les bonnes mœurs, empêcher la ruine des popula-

tions et protéger la santé publique. C'est travailler dans l'intérêt bien entendu du Trésor que de préserver les paysans de ce terrible fléau, qui sévit aujourd'hui en France dans une partie de nos départemens et qui mine la santé physique et morale de nos populations du nord et de l'ouest. Des hommes sains et forts travailleront davantage, produiront plus de richesse, et apporteront au budget des contributions plus abondantes que ceux qui seraient physiquement affaiblis. Cette amélioration du sort des classes pauvres paraît au ministre prouvée par l'augmentation des recettes budgétaires, car les impôts directs auxquels le contribuable ne peut se soustraire ne représentent qu'une faible part du budget russe, alimenté surtout par les taxes indirectes, qui ne frappent pas les objets de première nécessité, comme le sel et le pain, lourdement grevés dans d'autres pays d'Europe. La plupart des recettes proviennent de l'imposition indirecte d'objets de consommation, dont aucun n'est de première nécessité, et de l'exploitation des chemins de fer, des postes et des télégraphes. Avec ce système fiscal, il est loisible à chacun des contribuables de concourir à la formation de la majeure partie des revenus de l'État dans la mesure de sa force économique.

Les vérités financières sont à chaque page rappelées dans ces exposés qui méritent, en beaucoup de leurs parties, d'être cités comme des modèles. Ils ne cessent de recommander le maintien d'un inébranlable équilibre entre les recettes et les dépenses. « Chacun est enclin, dit M. Witte en 1898, à considérer les caisses de l'État comme un réservoir inépuisable ou à démontrer avec conviction que telles ou telles dépenses sont productives, qu'elles ne sauraient être réduites : mais il appartient au gouvernement de distinguer entre les dépenses nécessaires, utiles, superflues et vaines : les entreprises les plus utiles, si elles se font sans argent disponible ou au prix de trop grands efforts et en désorganisant les finances, sont nuisibles à l'État. » A coup sûr, l'examen approfondi du budget russe nous révélerait encore bien des faiblesses, excusées ou même justifiées par la situation économique de l'Empire, la pauvreté d'une partie de son sol, la rigueur du climat, l'inexpérience et l'imprévoyance des habitans. De la théorie à l'application pratique il y a un abîme, toujours difficile à franchir en ces matières : mais, si le chemin à parcourir est encore long, le progrès accompli n'en est pas moins remarquable.

Dans son dernier rapport (1899), M. Witte, après avoir démontré que les populations rurales sont très légèrement taxées, se demande pourquoi leurs progrès ne sont pas plus rapides, et croit devoir attribuer ce fait au caractère indéterminé de la propriété des paysans, souvent embarrassés pour diriger leurs exploitations, faute d'un régime juridique clair et stable : il en conclut qu'il faut aborder de front les questions de principe qui touchent à l'organisation de la propriété communale. On voit à quelle ampleur de vues mènent des études budgétaires qui ne se bornent pas à un examen superficiel des chiffres, à l'acceptation servile et passive d'un ordre de choses préexistant, mais qui se préoccupent de remonter aux causes, à la source même des forces productives ; c'est là un esprit large et fécond, l'opposé même de l'esprit fiscal qui, dans d'autres pays, non seulement enlève toute élasticité aux finances de l'État, mais finit par les compromettre en frappant de mort l'esprit d'initiative et de progrès.

C'est en face de ces œuvres considérables que l'on comprend la grandeur et l'importance du rôle du ministre des Finances, et que l'on approuve les pays qui, comme l'Angleterre, en confient très volontiers les fonctions au chef du cabinet. Aussi est-ce chez elle que nous trouverons les plus beaux modèles à proposer aux administrations financières. Nous avons ici même montré, l'an dernier, par quel travail merveilleux la Grande-Bretagne avait, en moins d'un siècle, réduit du quart le montant de sa dette, en même temps que son empire s'étendait dans toutes les parties du monde et que sa flotte restait de beaucoup supérieure à celle de n'importe quelle autre nation. Ce résultat à lui seul indique assez quelle suite dans les idées, quelle persévérance, quelle énergie il a fallu déployer pour l'atteindre et le conserver. Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est que des améliorations de toutes sortes ont été introduites dans les impôts, que les taxes ont été simplifiées, que les portes du pays ont été ouvertes toutes grandes à la plupart des marchandises étrangères, matières premières et produits fabriqués; que seules, un petit nombre de denrées, de luxe plutôt que de première nécessité, telles que le tabac et l'alcool, sont restées frappées de droits élevés, qui alimentent les caisses du Trésor sans renchérir le pain ni le vêtement du pauvre.

Les résultats obtenus n'ont pas été les mêmes en Russie, pour des motifs d'une évidence telle qu'il est à peine besoin de les énu-

mérer : la richesse de l'Angleterre est infiniment plus grande, la constitution et l'éducation économique de la nation bien plus avancées; la Grande-Bretagne a depuis longtemps complété son outillage industriel, que la Russie commence seulement à créer. Aussi un rapprochement direct de la situation financière des deux pays serait-elle oiseuse et de nature à donner des idées fausses à celui qui voudrait comparer ce qui n'est pas comparable. Il est également certain que notre budget français, avec toutes ses imperfections, présente une solidité très supérieure à celle du budget russe : mais nous ne devons point en tirer vanité, car, avec la puissance économique de notre nation, nous devrions avoir des finances encore bien meilleures qu'elles ne le sont. Ce que nous avons voulu faire ressortir, c'est que ces pays, l'un depuis longtemps au premier rang financier, l'autre beaucoup moins avancé, sont également préoccupés d'avoir une politique budgétaire, au sens large et élevé du mot, et de la suivre avec ténacité.

Ainsi que le disait avec justesse le ministre du Trésor italien, M. Luzzatti, dans son exposé du 1er décembre 1897, on ne saurait avoir la prétention de gouverner un pays selon des chiffres mathématiquement disposés : mais, pourtant, c'est par des chiffres qu'on peut montrer comment un pays est gouverné; c'est l'enseignement qui se dégage du budget, cet acte qu'un chancelier de l'Échiquier a baptisé : le bilan des vertus et des erreurs politiques. Le même M. Luzzatti, pour essayer de mettre en lumière devant les Chambres la solidité des finances italiennes, les comparait à celles de plusieurs autres pays : il montrait l'Autriche et l'Allemagne portant en recette à leur budget le produit d'emprunts que l'Italie, au contraire, considère comme une diminution du patrimoine national et dont elle ne fait pas état au budget ordinaire; il ajoutait qu'il était indispensable de renoncer à toute émission de rente et que le salut était dans un système d'abstention absolue. Grâce à cette politique, le ministre italien prévoyait une amélioration du crédit public, qui ne pouvait manquer d'avoir son contre-coup sur les affaires particulières, de diminuer le taux d'intérêt, et de provoquer la création de nouvelles entreprises; il songeait à constituer un fonds de dégrèvement au moyen d'économies sur les dépenses et le destinait à exonérer le travail de tout impôt direct frappant les petits revenus mobiliers et la petite propriété foncière. Il rappelait le temps où

on votait des dépenses croissantes, sans savoir exactement si le budget était en mesure de les supporter, et flétrissait les procédés insoucians qui ont causé les malheurs financiers de l'Italie. Il annonçait un changement de route : les projets de dégrèvement coordonnés avec ceux d'économies et de réformes organiques; les économies considérées comme sacrées et inviolables parce qu'elles sont destinées aux malheureux, aux travailleurs, à la petite épargne; il aspirait à l'honneur d'être un prévoyant gardien du Trésor, tout en ayant l'apparence d'un réformateur audacieux. Certes il serait excessif d'accepter sans réserve le tableau riant dressé par M. Luzzatti. Les finances italiennes ne sont pas encore organisées de façon à donner les brillans résultats entrevus par l'économiste-poète, qui sait prêter un charme si vivant à d'arides exposés de chiffres et de faits. Mais il est bon que, à l'occasion du budget, de pareilles questions soient soulevées, que les horizons de la discussion soient élargis, que les mandataires de la nation soient rappelés aux conceptions élevées qui doivent être le fil conducteur de leurs décisions. Nous n'ignorons pas qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, et que bien souvent les ministres auteurs des programmes les plus séduisans et les Parlemens animés des plus belles intentions ont pratiqué une politique financière différente de celle que les uns recommandaient ou que les autres rêvaient : ce n'en est pas moins le devoir de tous ceux qui peuvent exercer une action quelconque à cet égard de rappeler, sans se lasser ni se décourager, une vérité qui doit présider à la vie économique comme à la vie morale des peuples.

En face de pays qui améliorent leurs budgets ou qui cherchent tout au moins à le faire, nous pourrions au contraire montrer des nations, comme les États-Unis de l'Amérique du Nord, qui ne sont pas en progrès : là, les traditions de la grande époque qui a suivi la guerre de Sécession n'ont pas été conservées; la gestion financière, viciée par la politique, par l'incertitude monétaire et le protectionnisme douanier, ne présente plus aujourd'hui la même continuité qu'il y a vingt ans. Les Américains procédèrent alors avec une énergie sans exemple (1) au rachat de la dette considérable qu'ils avaient contractée de 1861 à 1865; s'ils avaient persévéré, il ne resterait plus aucun de leurs titres de rente en circulation, à l'exception de ceux dont l'époque de

(1) Voyez notre article sur *les Finances des États-Unis de l'Amérique*, dans la *Revue* du 1er août 1898.

remboursement n'est pas encore atteinte. Mais la folie de l'étalon d'argent, qui parut plusieurs fois sur le point de l'emporter, inquiéta le pays et les étrangers en relations avec lui, au point de ralentir pendant plusieurs années les affaires et de diminuer les recettes du Trésor jusqu'à le mettre en déficit. L'octroi de pensions dites militaires aux anciens combattans de la guerre civile et à leurs descendans enfla le budget de la guerre, qui devint presque égal à celui de la France, bien que l'armée permanente des États-Unis, avant la campagne de Cuba et des Philippines, n'atteignît pas 25 000 hommes. Cette dépense colossale avait été l'œuvre des protectionnistes qui, désireux de maintenir à tout prix les droits d'importation élevés, cherchaient un emploi aux sommes que ces droits faisaient affluer dans les caisses du Trésor, à l'époque où les excédens étaient de règle. Aujourd'hui, il a fallu recourir à de nouveaux impôts : le peuple veut une marine puissante et voudra peut-être une armée permanente nombreuse, bien que personne au monde ne songe à l'attaquer. Plusieurs emprunts ont été émis depuis cinq ans, et les Américains commencent à faire connaissance avec des droits de timbre qui sont le signal de l'intervention du fisc dans leurs affaires, intervention presque inconnue jusqu'ici de l'autre côté de l'Atlantique. Il est vrai que la richesse et la puissance économique de la grande Confédération sont telles que le poids de ces taxes paraît encore léger à ses habitans. Il n'en faut pas moins constater la transformation d'un budget, qui aurait pu se solder, il y a peu d'années, avec les seuls impôts indirects du tabac et de l'alcool, et qui commence à recourir à l'arsenal de la fiscalité oppressive du vieux monde. Il n'est pas de preuve plus éclatante de l'influence que la direction politique de la vie nationale a sur les finances d'un pays. C'est la démonstration renouvelée de la profonde vérité du mot célèbre d'un de nos grands ministres : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. »

VI

Trois questions se posent à l'occasion de l'étude de notre budget: Quelle sera notre politique étrangère ? Quelle sera notre politique douanière? Dans quel esprit assurerons-nous à l'intérieur l'exécution par l'État d'un certain nombre de services publics? Un quatrième problème, qui prend une place chaque jour

plus importante, est celui des colonies : comment administrer celles que nous avons? Convient-il de rêver encore l'extension de notre domaine africain, asiatique et australasien? Devons-nous, ici aussi, nous laisser entraîner par l'exemple d'autres nations, dont les destinées en ce monde et le rôle sont différens des nôtres, ou ne faut-il pas plutôt chercher notre voie propre, de façon à ménager nos deniers et à ne point éparpiller nos forces? C'est à la lumière de ces études préalables que devront se poursuivre les discussions de nos budgets : ceux de la guerre et de la marine devraient être mis en harmonie avec une politique étrangère stable, orientée vers un but précis, et avec une politique coloniale nettement déterminée. Les tarifs douaniers sont l'expression d'une politique commerciale et industrielle sujette à bien des critiques, mais qui a été adoptée par le Parlement en connaissance de cause et après de longues discussions : cette partie du budget ne pourra donc être modifiée que lorsque toute la question de notre régime économique sera remise à l'étude : n'ayons d'ailleurs garde d'oublier que les traités de commerce font partie de la politique étrangère, et que, de nos jours plus que jamais, le rôle en est considérable dans les relations internationales. Enfin les budgets que nous appellerons intérieurs, notamment ceux des exploitations et monopoles de l'État, des travaux publics, de l'instruction publique, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, sont gouvernés avant tout par la direction générale que la France entend donner dans l'avenir à la question du socialisme, nous voulons dire celle de savoir dans quelle mesure la communauté assurera l'exécution d'un certain nombre de services publics, et quels sont ceux qu'elle laissera aux mains de l'industrie et de l'initiative privées.

Les hommes les plus opposés au socialisme ne songent pas à reprendre à l'État l'exploitation des postes, des télégraphes, des téléphones. S'ils désirent que celle des chemins de fer reste confiée à des compagnies particulières, ce n'est point par tendresse pour ces dernières, mais par crainte de voir l'esprit bureaucratique se développer encore parmi nos compatriotes, qui n'y sont que trop enclins. Par la transformation des centaines de mille d'ouvriers et employés des compagnies en autant de fonctionnaires, nous marcherions vers l'« étatisation, » — qu'on nous pardonne l'affreux néologisme, — d'un grand nombre de services publics; le rôle des hommes soucieux de l'intérêt de leur pays

est de faire le départ entre ceux qui seront mieux gérés par l'État, le département ou la commune, et ceux que de simples particuliers assureront à meilleur compte et avec une plus grande perfection. Voilà, croyons-nous, dans quel esprit d'étude sérieuse et de calme discussion devrait être abordé le problème du socialisme; ici, comme dans un grand nombre de questions humaines, les mots servent d'épouvantail aux uns, et charment les autres en les égarant. Que de terreurs, que d'illusions évitées, si on faisait comprendre aux partis extrêmes et à la masse du pays quelle est la portée de certaines réformes réclamées à grand fracas par les partis extrêmes, qui ont été appliquées dans des pays monarchiques et conservateurs, et qui à ce titre déjà pourraient être tout au moins examinées et discutées chez nous, mais qui bien souvent n'ont amené aucun progrès sur l'état de choses antérieur.

On ne saurait s'élever à de trop hautes conceptions lorsqu'il s'agit de légiférer sur les finances d'un pays. Il faut, en présence de chaque problème fiscal, remonter à la source, rechercher les principes qui sont engagés et mesurer les conséquences de la solution proposée. Voter une dépense, c'est à la fois enlever à chacun de nous une fraction de son revenu, et engager un acte qui affirmera une politique déterminée. Nous voudrions voir gravées au-dessus de la tribune du Palais-Bourbon les paroles mémorables que le marquis d'Audiffret écrivait dans son bel ouvrage sur le système financier de la France : « L'administration des finances est de toutes les parties du service public celle qui touche le plus immédiatement aux divers intérêts de la société; elle produit le bien-être ou le malaise des peuples; elle affermit ou ébranle les trônes, par une influence plus prompte et plus sensible encore que celle qu'exercent les combinaisons de la politique. » Remplaçons le mot trône par celui de gouvernement, et nous aurons, en ces quelques lignes, le résumé d'une vérité profonde qui doit à la fois nous faire saisir l'importance des problèmes budgétaires et nous tracer la voie dans laquelle se trouveront les solutions.

Nous avons aujourd'hui examiné surtout nos dépenses, convaincus que des réformes sont possibles pour beaucoup d'entre elles. Nous n'avons pas le loisir d'insister sur la place croissante qu'y prennent des chapitres comme ceux des subventions et primes de toute nature, dont le principe est si contestable, ni de discuter en particulier le régime complexe des sucres et des

primes d'exportation qui leur sont accordées; la question est cependant aussi importante que brûlante; l'Angleterre, qui reçoit une partie de nos sucres exportés, menace de leur fermer ses ports si nous ne renonçons pas à notre système de primes. L'examen de plusieurs chapitres de nos recettes mériterait aussi toute notre attention: l'impôt sur les boissons, récemment modifié par un abaissement des droits sur les boissons dites hygiéniques, la taxe spéciale sur l'alcool (1) devraient faire l'objet d'un examen approfondi, qui comporterait à la fois la discussion de l'état de choses existant et la comparaison avec l'étranger, là où son exemple paraîtrait utile à suivre. Sans parler de l'impôt sur le revenu, qui avait été introduit dans un projet de budget récent, dont l'auteur n'a du reste pu le défendre devant le Parlement, et dont l'un des moindres inconvéniens était de faire double emploi avec un grand nombre de taxes déjà inscrites dans nos lois, nous devrions nous attaquer au projet d'augmentation des taxes successorales, voté par la Chambre, mais non par le Sénat, et qui soulève tant de problèmes fiscaux et sociaux. Avions-nous tort de dire que l'établissement du budget est l'un des actes essentiels de la vie nationale? Tout homme politique, après avoir médité cet ensemble de problèmes, doit être persuadé de la nécessité de consacrer le meilleur de son temps à leur étude et à leur discussion, et reste convaincu qu'il ne saurait faire œuvre plus utile à son pays que de chercher à améliorer la condition de ses finances.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

(1) Voir notre article sur le *Monopole de l'Alcool* (Revue du 15 juin 1897).

L'INDE D'AUJOURD'HUI

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS INDIENS

I

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LA VIE PUBLIQUE

Des événemens considérables ont, au cours de ces dernières années, ramené l'attention sur l'Inde. Guerre aux frontières, troubles à l'intérieur; la famine, la peste, tous les fléaux se sont abattus à la fois sur ce grand pays. Le problème indien s'est posé devant l'Europe, car il y a un « problème indien. » Beaucoup de gens doutent qu'il puisse être résolu, et c'est déjà une tâche difficile que d'en préciser nettement les données. Où les chercher? A qui les demander? Aux publicistes anglais? Certes ils abondent. Depuis cent quarante ans que l'Angleterre a commencé la conquête territoriale de l'Inde, toute une littérature anglo-indienne est venue au jour : il faudrait une vie d'homme pour la dépouiller et je ne suis pas sûr que ce grand effort aboutît à une certitude solidement établie. L'immense monceau de livres se rangerait en deux tas inégaux : les optimistes, nombreux, bruyans, écoutés, et le petit groupe des pessimistes, qui prophétisent dans le désert. En voulant les concilier, on risquerait de tomber dans ce piteux état de nullité intellectuelle que les sots décorent du nom d'impartialité et qui consiste à tout affirmer et à tout nier sur toutes

les questions. Faudra-t-il s'en tenir aux documens officiels, aux actes publics, à la statistique? Mais les actes publics ne prennent de signification que lorsqu'on en connaît bien les antécédens et les résultats. La statistique, dans l'Inde, est née d'hier et personne n'ose encore s'y appuyer. Les chiffres ne commencent à devenir intéressans que si l'on peut les opposer les uns aux autres. Or, le recensement de 1881 est si incomplet que, lorsqu'on veut le rapprocher de celui de 1891, les élémens de comparaison s'évanouissent. Impossible d'apprécier en nombres exacts l'accroissement de la population, les variations de la fortune publique, le mouvement social et intellectuel; dans certains cas, impossible de savoir même si ce mouvement est progressif ou rétrograde.

Ne serait-il pas plus simple de retenir une cabine à bord d'un bateau de la Compagnie Péninsulaire et Orientale et d'aller étudier l'Inde chez elle en la traversant de part en part de Bombay à Calcutta? L'expérience personnelle et la vision locale ont des avantages qu'on ne peut contester et, dans un âge comme le nôtre, cette méthode est d'un emploi relativement facile. Est-elle applicable à l'Inde? J'en doute. Pour une foule de raisons, dont quelques-unes vont être expliquées dans les pages qui suivent, l'Inde se dérobe au passant. Un touriste qui a visité les parties les plus intéressantes du pays, dans des conditions exceptionnellement favorables, c'est-à-dire avec les poches bourrées de lettres de crédit et de lettres d'introduction, rapportera de la terre des rajahs des albums pleins de croquis, des herbiers pleins d'échantillons et le souvenir des bons dîners européens faits chez les fonctionnaires anglais. Entre le sorbet et le café, on lui aura expliqué l'Inde et ce sera absolument la même chose que s'il était resté au coin de son feu et s'il s'était assimilé la littérature optimiste dont je parlais tout à l'heure.

Reste un dernier moyen d'information : interroger l'Inde elle-même, lui demander ce qu'elle pense de ses maîtres et de son avenir. C'est ce que j'ai essayé de faire. On m'avait prévenu que j'échouerais. Je parlais un jour de ce projet devant deux Anglais. Tous les deux sourirent. Le premier dit : « Interroger l'Inde ! Elle ne vous répondra pas. C'est une muette ! » — « C'est une morte, dit le second, ou plutôt elle n'a jamais existé. Où prenez-vous l'Inde dans ce pêle-mêle de races, de langues, de religions et d'intérêts opposés? Entre un Mahratte et un Birman, un Sikh et un Bengalais, il n'y

a d'autre rapport que l'obéissance commune au vice-roi qui réside à Simla ou à Calcutta. L'Inde n'est pas une nation, ce n'est qu'une expression géographique. » Mais j'ai déjà vécu quelque temps. Dans mon enfance, j'ai entendu dire la même chose de l'Allemagne et de l'Italie; et, avant que je fusse sorti de la jeunesse, l'une et l'autre étaient devenues de grandes, de puissantes nations. Bien qu'elle ne soit pas près d'avoir la même fortune, dès aujourd'hui l'Inde existe et elle parle; elle parle très clairement. Je m'efforce d'analyser et d'interpréter les témoignages qu'elle m'a fournis, en leur assignant un certain ordre systématique qui en fait les anneaux d'une chaîne, les termes successifs d'un raisonnement continu. Je les ai comparés avec les témoignages anglais, contrôlés par la statistique officielle, mais sans m'exagérer, — on vient de le voir, — la valeur des uns ni l'exactitude de l'autre. Comme j'ai à condenser en peu de pages des faits et des idées à l'expression desquels un volume suffirait à peine, c'est aux écrivains indigènes que je dois laisser la justification complète de mes brèves affirmations. J'ai suivi leur pensée jusqu'au bout; je l'ai même suivie plus loin qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes. Là où ils s'arrêtent, hésitans, un peu effrayés, je me suis permis de conclure à leur place. Enfin ils m'ont révélé — quelques-uns sans le vouloir et sans le savoir — la psychologie de leur race, ses dons, ses aspirations, ses infirmités, sa force et sa faiblesse, ses chances de relèvement comme aussi les causes internes qui retardent son affranchissement et l'ont empêchée jusqu'ici de prendre rang parmi les grandes nationalités modernes.

I

La première pensée qui vient à l'esprit lorsqu'on aborde le problème indien, c'est de démêler, parmi les événemens qui viennent d'affliger l'Inde, les faits passagers et accidentels, les causes profondes et permanentes qui, ramenées par les mêmes circonstances et opérant dans les mêmes conditions, aboutiront aux mêmes tristes résultats, toujours aggravés. On se convainc très vite que la famine et la peste appartiennent à cette seconde classe de phénomènes, qu'elles sont les conséquences directes, nécessaires, inévitables de la misère, d'une misère sans analogue et sans nom, auprès de laquelle l'indigence de nos grandes villes d'Occident semblerait presque un état de bien-être et de confort. Il y a

eu autrefois des famines locales, produites par des années de sécheresse exceptionnelle. Depuis la création des chemins de fer, la famine dans le sens originel du mot, c'est-à-dire celle qui résulte du manque d'alimens, est devenue impossible. En cas de disette, la Birmanie nourrirait le Penjab et les provinces du nord-ouest, ou *vice versa;* Madras viendrait au secours de Bombay et réciproquement. « La famine actuelle, ce n'est pas le manque d'alimens, mais le manque d'argent pour acheter ces alimens (1). » Ce qui le prouve, c'est qu'on a vu des affamés périr en grand nombre dans des districts qui, à ce moment même, exportaient des millions de tonnes de grains. Cette famine-là est plus aiguë à certains momens, mais elle est chronique, endémique ; elle ne cesse jamais. Quand on s'épouvante à l'idée que, pendant les quatre-vingts premières années du siècle, dix-huit millions d'êtres humains sont morts d'inanition dans l'Inde, on n'est encore qu'à mi-chemin de l'atroce vérité. Voici ce que dit un journaliste de Bombay, M. Malabari, le plus sage et le plus sincère des témoins que j'ai à citer : « En 1875, on calculait que quarante millions d'Indiens mouraient de faim. Maintenant il y en a quatre-vingts millions (2). » Puis, expliquant sa pensée, il ajoute que ces malheureux n'ont pour subsister qu'un léger repas par jour. « C'est juste assez pour ne pas mourir, ce n'est pas assez pour vivre et pour travailler. » Vienne maintenant la peste : elle trouvera devant elle des organismes épuisés, incapables de lui opposer une résistance assez longue pour donner le temps à la science de les secourir. Elle les touche et ils tombent. « Elle les terrasse, dit M. Malabari, comme un géant ferait d'un enfant (3). » Elle est chez elle, elle règne sans partage dans ces quartiers sordides qu'une administration nonchalante jusqu'à la lâcheté n'a pas su assainir : la saleté et la misère, qui vont de compagnie, lui ont préparé les logis et ont assuré son triomphe.

Mais pourquoi l'Inde est-elle pauvre à ce point? L'a-t-elle toujours été? La réponse est facile. L'Inde, il y a deux cents ans, était le pays le plus riche et le plus fertile du monde. M. Pramatha Nath Bose, qui a dressé le bilan de la civilisation hindoue sous le gouvernement anglais et qui compare sans cesse l'époque actuelle avec celle de la domination musulmane, ne nous laisse

(1) Behramji M. Malabari, *India in 1897.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

aucun doute à cet égard. On trouvera dans son livre (1) les témoignages des voyageurs espagnols, portugais, norvégiens et chinois. Le plus concluant de tous est celui de notre compatriote, François Bernier, ce médecin qui vécut plusieurs années à la cour d'Aureng Zeb. Il décrit avec admiration et complaisance les merveilles de l'industrie indienne : broderie sur étoffes, sculpture en bois et en ivoire, peinture sur métal et sur mica, verre travaillé et coloré, poteries, incrustations, mosaïques, armes damasquinées ; par-dessus tout, ces tissus que l'Occident se disputait à prix d'or, cette « rosée du matin » si soyeuse, si brillante et si fine, presque invisible à force d'être transparente. Versailles et son grand roi sont pauvres, mesquins, quasi barbares auprès de Delhi et des splendeurs qui entouraient le Grand Mogol. L'Inde semblait à Bernier un abîme de richesse où venaient se perdre, pour n'en plus jamais sortir, les métaux précieux du monde entier.

On pensera que cette opulence extraordinaire était concentrée dans les mains de quelques grands seigneurs, mais il n'en est rien. Ceux qui se donneront la peine d'étudier la constitution des castes et l'organisation collectiviste du village hindou comprendront que cette accumulation des bénéfices de l'agriculture et de l'industrie au profit d'une classe était chose impossible dans l'Inde. On n'y trouvait rien qui ressemblât, de près ou de loin, aux « patrons » et au « capital. » Dans les communautés rurales (ceci s'applique surtout au Bengale), les *zemindars* n'étaient que les gérans de la propriété publique. Quant à l'argent gagné par les artisans, il restait dans leurs mains. L'adresse, l'expérience, le goût personnel étant (avec un très modeste outillage) la seule mise de fonds nécessaire, l'existence du menu peuple était assurée. M. Bose nous a donné le budget des recettes et des dépenses d'un portefaix sous le règne d'Akhbar (fin du XVIe siècle). Les salaires étaient plus élevés qu'aujourd'hui ; les loyers et les vêtemens beaucoup moins chers, ainsi que les denrées de consommation. La conclusion se déduit toute seule. Avec une population moindre de moitié, l'Inde fournissait à son gouvernement un revenu égal à celui de l'Inde actuelle, soit environ sept cent cinquante millions de francs, dont pas une parcelle ne sortait du pays.

Ce dernier point est très important. L'anarchie qui suivit, au

(1) Pramatha Nath Bose, *A history of Hindu civilization under British rule.* Vol. I et II, 1894; vol. III, 1896. Calcutta, London and Leipzig.

XVIIIe siècle, les persécutions religieuses inaugurées par Aureng Zeb, a durement éprouvé l'Inde, mais, si les actes de brigandage qui ont signalé cette période faisaient passer violemment la fortune publique et privée d'une main dans une autre, il n'en est pas moins vrai que le pays, pris dans son ensemble, n'en fut pas sensiblement appauvri.

Avec l'arrivée des Anglais dans la péninsule, tout change. Du jour où ils prennent pied dans le Bengale date la mise en coupe réglée de l'Inde au profit d'une nation étrangère. Pendant les vingt premières années, c'est une curée effrayante, une course aux millions presque folle. A cette période s'attachent les noms de lord Clive et de Warren Hastings. Le premier a commis des faux parfaitement avérés (1), mais la gloire de Plassey empêche les historiens anglais d'apercevoir ces peccadilles. Quant à Warren Hastings, dont on a fait un bouc émissaire, il faut dire, à sa décharge, que, à la manière d'un Richelieu, il n'a frappé que les grands. Ses actes de violence, de perfidie et d'arbitraire visaient des princes ou des rivaux en autorité. Si bien qu'aujourd'hui encore, le peuple vénère sa mémoire. Ces deux hommes ont dans leur vie des pages glorieuses. Mais rien ne rachète l'infamie de cette tourbe d'aventuriers qui se ruèrent à leur suite sur le Bengale et qui s'y montrèrent, sinon aussi cruels, du moins plus rapaces que les Espagnols au Nouveau Monde. Du moins les Espagnols avaient-ils une tendance à s'attarder dans les pays d'outre-mer ou même à s'y établir définitivement ; les Anglais faisaient main basse sur tout ce qui était bon à prendre et s'enfuyaient au plus vite avec leur butin pour laisser la place à une nouvelle couche d'envahisseurs affamés.

L'arrivée, en 1786, de lord Cornwallis, premier gouverneur général nommé par la Couronne, avec des pouvoirs bien plus étendus que ceux de Warren Hastings (2), inaugura la seconde période de l'occupation anglaise, période qui a duré jusqu'en 1858. On introduisit de la régularité, de la méthode et de la décence dans l'exploitation de l'Inde ; les allures et les procédés furent différens ; les gentlemen prirent la place des aventuriers sans aveu et des enfans perdus de la spéculation. Au fond, le système

(1) Rao Saheb Mahipatram Rupram, *A Manual of the history of India*, 2e édit., Bombay, 1880.

(2) Sir Alfred Lyall, *Rise of the British Dominion in India*, 3e édit. London, 1893. Sir Robert Seeley, *The Colonial Expansion of England*, 2e part.

demeura le même et les résultats, lentement, commencèrent à apparaître. En 1838, Montgomery Martin poussait un cri d'alarme et calculait que, par le retrait continuel de l'argent envoyé en Angleterre, et en tenant compte des intérêts composés, plus de 700 millions de livres sterling (de 17 à 18 milliards) avaient été soustraits à la richesse de l'Inde (1).

En 1858, l'existence de la Compagnie des Indes a pris fin et la troisième époque de l'occupation anglaise a commencé. A-t-elle arrêté la spoliation progressive de l'Inde par ses maîtres étrangers ? Non : elle lui a imprimé une vitesse croissante. La somme expédiée annuellement dans la métropole, qui était de trois millions de livres en 1838 et de cinq en 1859, était montée, en 1883, à dix-huit millions et demi ; elle atteint maintenant, à ce que nous assure M. Hyndman, le chiffre de trente millions de livres qui équivalent à plus de sept cent cinquante millions de notre monnaie.

Ici il faut renoncer à notre critérium habituel. La balance du commerce, en accusant l'excès considérable de l'exportation sur l'importation, pourrait faire croire à l'état le plus florissant, si on l'interprétait comme nous le faisons en Europe, mais rien ne serait plus loin de la vérité. Traitemens, pensions, annuités, produits commerciaux, dividendes industriels, sous mille formes et par mille canaux, c'est, en réalité, la substance, la nourriture vitale de l'Inde qui s'en va sans compensation et sans retour ; ou, si elle revient, ce sera déguisée en emprunt d'État. On prête à l'Inde l'argent qu'on lui a extorqué, pour le lui reprendre une seconde fois, grossi d'une nouvelle extorsion. Tout ce qui paraissait devoir enrichir l'Inde, et ce qui enrichit, en effet, les nations occidentales, a contribué à l'appauvrir. Les grands travaux d'irrigation, qui devaient rendre le retour de la famine impossible, ont été conçus et exécutés d'après les méthodes européennes, sans une connaissance suffisante des besoins et de la nature des lieux, au mépris de ces humbles et vieilles pratiques qui faisaient sourire la science moderne, mais dont le temps avait éprouvé l'efficacité. Souvent inutiles, parfois nuisibles, ils ont toujours été onéreux. En vingt ans, de 1858 à 1878, sept mille milles de voies ferrées ont été construits ! Les six septièmes de ce réseau appartiennent à l'initiative privée. Faits par des ingé-

(1) H. M. Hyndman, *The Bankruptcy of India*, 1886.

nieurs anglais avec des capitaux anglais, leur produit va directement en Angleterre, et l'Inde n'a rien à y prétendre. Si, pendant la période de construction, ils ont assuré l'existence à quelques milliers d'indigènes, l'exploitation de ces lignes est aujourd'hui presque exclusivement dans des mains étrangères, et la question de savoir si la facilité et le bon marché des transports a profité, en fin de compte, aux producteurs agricoles, semble être résolue négativement par la majorité des observateurs. Un septième du réseau total a été construit par l'État et a coûté plus d'un demi-million par mille. A ce taux extravagant, on ne s'étonnera pas d'apprendre que ces chemins de l'État donnent des bénéfices minimes. Ce qui surprend, c'est qu'ils fassent leurs frais.

Je n'ai pu découvrir que la moindre portion du commerce extérieur appartînt aux natifs de l'Inde, si l'on excepte quelques riches parsis de Bombay. Ailleurs l'esprit d'entreprise et les capitaux font défaut.

Les écrivains indigènes sont assez bien fondés à dire que, vers la fin du dernier siècle, l'Inde et l'Angleterre, au point de vue industriel, se trouvaient à peu près sur le même pied et qu'à certains égards, l'Inde avait l'avantage. La transformation soudaine de l'outillage après 1815 a pris l'Inde par surprise. Tandis que l'ère des machines s'ouvrait en Europe et qu'une classe nouvelle, celle des patrons, se créait pour en profiter et grandissait rapidement, l'Inde, paralysée par son immuable système social, assistait à ce mouvement et en subissait le contre-coup sans pouvoir l'imiter. Il fallait donner le temps à cette vieille société de se réconcilier avec les exigences d'un âge nouveau, la protéger pendant la période d'apprentissage et d'essai contre une concurrence trop bien armée. C'est ce qu'on ne fit point, et le libre-échange vint porter le dernier coup à cette industrie sans capital, toute de génie et d'effort personnel, purement individualiste. Elle mourut lentement, et les derniers métiers sur lesquels étaient nées tant de délicates merveilles disparurent l'un après l'autre : la « Rosée du matin » avait cédé la place aux hideux calicots peints de Manchester.

Une nouvelle industrie est enfin venue au monde, mais ce sont les étrangers qui l'ont créée. Eux seuls pouvaient supporter les frais d'étude et de premier établissement, les dépenses légales, les expériences coûteuses, les longs tâtonnemens, la publicité sous ses diverses formes, toutes les dépenses que nécessite le

lancement d'une grande entreprise. Il y a cependant une exception à la règle. L'industrie cotonnière appartient pour une moitié aux indigènes. Lorsque, au moment de la guerre de Sécession, le coton des États-Unis vint à manquer, l'Inde se laissa tenter par cette occasion unique. Pendant deux ans, la production cotonnière donna de beaux résultats; mais, après la guerre, l'industrie anglaise, qui n'est ni généreuse ni sentimentale, rendit sa pratique au coton américain qui vaut mieux que le coton indien. La Chine, le seul client que le coton indien eût gardé jusqu'à ces derniers temps, sollicitée par d'habiles rivaux, lui ferme peu à peu son marché.

Ainsi, par un mouvement opposé à celui qui se produit en Occident, tout ce qui vivait autrefois de l'industrie se rejette vers l'agriculture et lui demande sa subsistance. On calcule que 90 pour 100 de la population travaillent la terre. Pour comprendre l'importance de cet appel, chaque jour plus énergique, aux ressources productives du sol, il faut se souvenir que le nombre des habitans augmente sans cesse, suivant une proportion mal connue, mais qui doit être formidable dans ce pays de mariage précoce et obligatoire, où la religion ferme le ciel impitoyablement à quiconque ne laisse derrière lui aucune postérité mâle. Or, à mesure que la terre de l'Inde a plus de bouches à nourrir, sa fertilité décroît, ainsi que les moyens de la réparer (1). On allègue que, depuis trente ou quarante ans, des terres en friche ont été mises en rapport dans diverses parties de la contrée. Il est vrai que des marais ont été desséchés; que, sur certains points, des cultures nouvelles, plus profitables que les anciennes, ont été introduites avec l'emploi des méthodes modernes et des instrumens perfectionnés; que des fermes modèles ont été établies pour initier les natifs à l'usage de ces méthodes et de ces instrumens. Mais le bien produit par ces remèdes ou ces palliatifs s'aperçoit à peine en présence du mal qui grandit chaque jour. Il est moindre dans les parties de l'Inde qui sont demeurées sous l'administration directe des rajahs. Là on n'impose ni les prairies ni les jachères, ou, du moins, on ne les impose que d'une façon nominale. On accorde au raïa des délais pour s'acquitter, dans les années de famine; quelquefois même, on lui fait remise entière de l'impôt. Aucune complaisance, aucun tempérament de ce genre

(1) Voir Bose, *Hindu Civilization.*

à attendre de la loi anglaise, toujours raide et stricte, et qui ne s'humanise qu'après avoir été obéie. Cette loi justifie sa sévérité par une curieuse doctrine légale et économique dont je veux dire deux mots en passant. Elle remonte au gouvernement de lord Cornwallis, et date de l'organisation qui fut alors donnée à la propriété foncière dans le Bengale. Depuis de longs siècles, les Anglais avaient oublié ce socialisme patriarcal qui est, d'ordinaire, la première étape de la vie rurale. C'est pourquoi ils ont commis au Bengale la même faute qu'ils avaient déjà commise en Irlande : ils virent dans le *zemindar*, chef héréditaire de la communauté villageoise et simple gérant de ses biens, une sorte de seigneur féodal, quasi-propriétaire du sol. Puis ils entrevirent la vérité sans l'accepter franchement. Comme ils ne voulaient pas du communisme local, ils se réfugièrent dans le collectivisme d'État. Quelques-uns de leurs théoriciens professent ce principe, que toute terre, dans l'Inde, appartient au gouvernement. En sorte que la redevance annuelle payée par le paysan ne serait pas un impôt, mais un loyer.

Impôt ou loyer, la charge est trop lourde pour ses maigres épaules. Le raïa des territoires anglais ne peut donner à sa terre ni le repos absolu de la jachère, ni le repos relatif des assolemens. Sa charrue ne fait que gratter la surface du sol; elle ne creuse pas ce sillon profond où le grain va s'enfouir pour chercher les élémens nutritifs des couches inférieures. L'engrais des bestiaux, qui devrait servir à refaire la richesse du terroir, est réservé comme combustible. Les bestiaux eux-mêmes dépérissent, faute de pâturages. L'épizootie en enlève annuellement une quantité évaluée à 7 millions et demi de livres. La race se détériore et s'affaiblit : elle sera bientôt incapable de fournir aucun travail. L'homme et l'animal souffrent du même mal; ils meurent de faim (1).

Examinez, en effet, le misérable budget du raïa, M. Dadabhai Naoroji l'établissait, il y a plus de vingt ans, en prenant pour base la statistique officielle du Penjab (2) et M. Bose, qui disposait de documens encore plus sûrs et surtout plus étendus, a recommencé le même calcul, il y a quatre ans (3). Il lui a même été possible de dresser des tableaux indiquant les variations des salaires pour

(1) Ramji, *A Tragedy of the Famine*. London, 1897.
(2) Dadabhai Naoroji, *The Condition of India*, Bombay, 1881.
(3) Pramatha Nath Bose, *Hindu Civilization*.

les travailleurs agricoles, dans les différens districts de l'Inde, pendant les dix années qui séparent le recensement de 1881 et celui de 1891. M. Dadabhai Naoroji trouvait que, pendant l'année 1877-1878, la production totale du Penjab avait été de 35 350 000 livres sterling pour une population de 17 600 000 habitans : ce qui donne, par tête, une moyenne de deux livres sterling. Dix ans plus tôt, cette moyenne était de 2 livres, 9 shillings, 5 pence. Pour apprécier combien ces ressources sont infimes, il faut se rappeler qu'en Angleterre, la moyenne du revenu par tête d'habitant est de 33 livres ou 825 francs de notre monnaie. Voici quel était, en 1877, d'après Dadabhai Naoroji, le rapport des dépenses et des recettes pour une famille de quatre personnes. Le budget des dépenses comprenait trois chapitres : 1° nourriture, 2° vêtemens, 3° loyer et autres frais de nécessité absolue. Au chapitre de la nourriture, ni viande, ni vin, rien que du riz, de la farine, des légumes, du thé et, pour l'homme, un peu de tabac. Au chapitre des vêtemens, figurent seulement les habits de travail, rien pour les jours de fête. Au chapitre des frais divers, rien pour le plaisir et l'amusement, rien pour les mariages, les naissances, les enterremens, seules occasions qui puissent entraîner le raïa à quelque dépense. Le total atteignait 34 roupies par personne ou 136 pour toute la famille. Le budget des recettes était de 20 roupies par tête, soit 80 pour la maison entière. La roupie équivalant alors à 2 shillings, ou 2 fr. 50, le budget de cette famille s'établissait ainsi : dépenses, 345 francs, recettes 200 francs, déficit annuel 145 francs.

Les chiffres de M. Bose démontrent malheureusement que la situation a encore empiré. Les salaires n'ont jamais dépassé 4 pence (0 fr. 40) par jour ; ils sont tombés, dans certains districts et dans certaines années, à 1 penny un quart (de 0 fr. 11 à 0 fr. 12); M. Bose évalue le gain annuel du raïa à 33 shillings.

Sur ces 33 shillings, l'État en prend 5. C'est avec les 5 shillings extorqués à ce misérable affamé que s'alimentent les traitemens énormes du vice-roi, du commandant en chef, du Lord Chief Justice, des membres du Conseil et des fonctionnaires du *Civil service*. C'est le raïa qui paye leur champagne, leurs landaus, les dentelles de leurs femmes, les gages de leurs sommeliers musulmans et de leurs valets de chambre hindous. Cet homme qui ne peut nourrir ses enfans nourrit une armée étrangère d'occupation de 75 000 hommes. Dans la dernière année de la Compagnie, les

frais d'entretien de chaque soldat se montaient à 19 livres par an. Le gaspillage insensé, qui est le trait caractéristique de l'administration anglaise, a élevé ce chiffre, en vingt ans, à la somme absurde de 79 livres, sans doute dépassée aujourd'hui. C'est l'Inde qui paye les frais des petites guerres, souvent abominables d'injustice et de cruauté, que l'Angleterre a soin d'entretenir sur sa frontière du Nord-Ouest ; c'est l'Inde — détail encore plus inattendu — qui a fait face aux dépenses de la guerre d'Égypte en 1882. On avait créé un *Famine Fund* pour empêcher le retour de la disette. Lorsqu'en 1897, on a cherché cette ressource, on a trouvé une caisse vide. L'argent destiné à acheter du pain aux Indiens avait servi, par un virement deux fois meurtrier, à tuer des Afridis. Enfin, c'est encore l'Inde qui entoure de bien-être et de luxe la vieillesse de ses anciens administrateurs rentrés dans la métropole. Tout cela avec les 5 shillings du raïa, et quiconque a dîné dans une de ces belles maisons voisines de Hyde Park, où l'Anglo-Indien prend sa fastueuse retraite, a dévoré une fraction infinitésimale de cet étrange trésor, fait de misère accumulée.

« Nous saignons l'Inde ! » s'écriait un jour lord Salisbury. Il y a vingt ans de cela, et la saignée continue ; et lord Salisbury est toujours ministre ; et je n'ai pas entendu dire que, si les nuits de Sa Seigneurie sont mauvaises, ce soit l'Inde saignante et exténuée qui trouble son sommeil. Saigner le travailleur dont la force est notre capital puisqu'il produit à notre profit, est-ce une politique humaine, est-ce une politique intelligente? Les Espagnols ont-ils fait pis à Cuba, ou les Turcs en Arménie? Ce qui est certain, c'est que les Anglais, à bien des égards, ont fait regretter la domination musulmane. L'observation n'est pas de moi, elle est de lord William Bentinck, dont personne ne contestera la compétence ni la sincérité. Un écrivain hindou va plus loin : à ses yeux, le gouvernement anglais dans l'Inde est pire que tous les systèmes de conquête primitive, y compris celui qui consistait à égorger tous les mâles de la nation subjuguée, à prendre les femmes pour concubines et les enfans pour esclaves. Le vainqueur s'installait dans la maison et dans le lit du vaincu ; peu à peu il subissait les influences du milieu et de la race ; il restituait à la circulation et à la richesse générale tout ce qu'il avait pris aux particuliers, comme le nuage de pluie rend à la terre l'eau absorbée par les rayons du soleil. Avec les Anglais dans l'Inde, rien de tel. Au lieu d'une heure de pillage, cent cinquante ans de spoliation méthodique, graduée,

progressive. Au lieu du massacre après la bataille, c'est un peuple condamné à mourir d'une mort lente, enfermé dans la Tour de la Faim et, — chose affreuse! — s'y multipliant. Une mortalité effrayante (1), une natalité plus effrayante encore. Serait-ce vraiment là le dernier mot de la « colonie d'exploitation? » Serait-ce le chef-d'œuvre de la « race supérieure » qu'on propose tous les jours à notre imitation?

II

Quel remède à de tels maux? Que doit faire l'Inde? Se lever, s'armer, chasser les Anglais? L'idée est si enfantine, si follement absurde que personne ne songe à la discuter sérieusement. Il suffit, pour la réfuter, d'un sourire et d'un haussement d'épaules. Avec leurs vingt mille fonctionnaires et leur double armée, les Anglais tiennent l'Inde d'une prise vigoureuse et ne la lâcheront que s'il leur plaît. Or, il ne leur plaît pas. En d'autres temps, quelques-uns de leurs théoriciens politiques leur conseillaient cet abandon, mais ces temps sont loin et les courans ont changé. « Si vous n'avez plus besoin de nous, disait un fonctionnaire anglais à M. Malabari, pourquoi ne nous renvoyez-vous pas chez nous? » Et l'écrivain, se courbant devant cette cruelle boutade, répondait: « Vous savez bien que nous ne pouvons nous passer de vous. » Rien de plus vrai: les Anglais se sont rendus indispensables. « S'il leur prenait fantaisie, dit encore M. Malabari, de s'embarquer tous à Bombay et d'abandonner l'Inde à ses propres destinées, ils trouveraient, en arrivant à Aden, un télégramme qui les supplierait de revenir (2). »

A quelle phase de son émancipation politique l'Inde en est-elle arrivée aujourd'hui? Quelle dose d'autonomie est-elle capable de supporter? Quelle distance la sépare encore du but à atteindre, c'est-à-dire de l'autonomie complète? C'est précisément ce que je cherche. Mais, pour le moment, je me contente de l'affirmation qui m'est fournie par des observateurs compétens et assidus: l'Inde n'est pas prête à se gouverner elle-même. Donc une révolution, outre qu'elle serait impossible, serait inutile; elle inaugurerait une anarchie sans nom; loin d'arrêter la ruine du pays, elle

(1) Le chiffre des décès était de 20 pour 1 000, il y a trente-cinq ans. Il est monté graduellement à 34, 36, 38 et, dans certains districts, a atteint 42.

(2) B. M. Malabari, *The Indian Problem*. Bombay, 1894.

la consommerait. Il faut chercher des moyens moins radicaux, moins violens, pour retenir ou pour ramener la fortune de l'Inde dans les mains du peuple indien.

Les deux principaux qu'on ait suggérés sont ceux-ci : faire une part, — la plus grande possible, — aux natifs dans la propriété et l'exploitation des innombrables entreprises commerciales et industrielles auxquelles donne lieu la mise en valeur des ressources nationales; remplacer peu à peu les étrangers par des fonctionnaires indigènes dans les hauts postes administratifs à gros traitemens et à grosses retraites et, par là, mettre un terme à l'exode des millions.

Sur le premier point, il est à remarquer que toutes les bonnes affaires sont déjà aux mains des Anglais. Il y a quarante ans que l'on a commencé le réseau indien, et c'est en 1896 qu'a été ouverte, pour la première fois, au public une ligne construite avec des capitaux hindous. J'ignore les résultats, mais je crains de les deviner. Tout le monde sait qu'en fait de chemins de fer, les spéculateurs de la dernière heure sont rarement les mieux servis. On a vu plus haut la désastreuse entrée de l'Inde dans l'industrie cotonnière. Elle ne peut songer à l'industrie métallurgique, à cause de l'énorme mise de fonds nécessaire et ne peut aborder l'industrie minière que sur une très petite échelle. Ce qui lui manque encore plus que le capital, c'est l'initiative, l'imagination et l'audace industrielle, si merveilleusement développées chez ses maîtres, c'est le goût même de ces choses. Ce peuple, ne l'oublions pas, a placé l'argent au troisième rang dans la hiérarchie sociale, après le courage et l'intelligence. Son aristocratie est une aristocratie intellectuelle, et, d'après ce mot, il ne faut pas imaginer une corporation ambitieuse et bien rentée, qui passe par la littérature pour arriver au pouvoir politique et à la fortune, mais une catégorie particulière de penseurs ou, si l'on veut, de rêveurs, dont l'autorité est toute morale. Ils sont presque en haillons, et tout s'incline devant eux. Cela est beau, assurément, cet hommage rendu à la pure supériorité de l'esprit, mais cela est fâcheux à un certain point de vue, car, comme le dit excellemment M. Bose, il est bon que l'intelligence reste en contact avec les forces vivantes et qu'elle les dirige, pour le plus grand bien de l'humanité. Il ne faut pas permettre à ces forces de jouer toutes seules, à l'aventure, sous la poussée des appétits. On fera donc bien de combattre ces tendances ultra-idéalistes de l'âme hindoue

en développant parmi les hautes classes l'étude des sciences expérimentales, ainsi que l'enseignement technique pour les fils d'artisans. En même temps, on fera comprendre à tous que, par l'association, l'épargne du pauvre peut lutter de puissance avec le capital individuel et le vaincre.

Mais tout cela se fera lentement. Un siècle n'est qu'un jour dans la vie d'une société qui se vante d'avoir déjà vécu cinq ou six mille ans. « Nous labourons, dit M. Malabari qui se souvient d'avoir été un poète et dont la pensée revêt volontiers une forme métaphorique, nous labourons, une génération à venir sèmera; puis il en viendra une autre encore qui récoltera. » Quand je vois l'avance prise par leurs compétiteurs, je tremble pour cette récolte si lointaine.

La question du *Civil Service* est toute différente. Les indigènes ont fait de grands efforts, d'immenses sacrifices, matériels et moraux, pour y pénétrer. On leur en a, légalement, ouvert la porte et, cependant, ils ne peuvent y entrer. Pourquoi?

M. Joseph Chailley-Bert a donné ici même (1) des détails très intéressans et très exacts sur l'origine et l'organisation de ce corps de fonctionnaires. Mais, sur l'esprit de l'institution, sur les phases historiques qu'elle a déjà traversées et sur les services qu'elle rend aujourd'hui, mon opinion sera un peu différente de la sienne.

C'est Macaulay qui a doté l'Angleterre de ce système en 1853. Nous l'avait-il emprunté? On serait tenté de le croire. Car le concours du *Civil Service*, c'est notre baccalauréat, mais un baccalauréat aggravé et renforcé, un baccalauréat à compartimens, avec sections obligatoires et sections facultatives. En tout cas, c'est tout l'opposé de la sélection naturelle qui préside, en Angleterre, au recrutement de toutes les autres carrières. Macaulay embrassa l'idée et l'appliqua avec l'énergie décisive et la précision autoritaire, caractéristiques d'un homme qui ne douta jamais un moment de ses principes, de ses talens, de sa chance, ni de ses amis. Dicter à des jeunes gens une version de Sénèque, les interroger sur la métrique d'Horace, sur l'Histoire romaine, sur la grammaire française et allemande, sur la géométrie dans l'espace et le calcul différentiel (2), tout cela pour savoir s'ils étaient ca-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1892, *Les Anglais en Birmanie : L'Administration, les lois, les fonctionnaires.*

(2) *India list and India office list*, 1898.

pables de bien gouverner l'Inde, ç'eût été un peu niais, si ce n'avait été très machiavélique. Macaulay et ses collaborateurs voulaient tout simplement réserver les bonnes places, grassement payées, du *Civil Service* aux étudians des Universités, c'est-à-dire aux jeunes gens des vieilles familles, et aussi aux nouveaux venus de cette aristocratie de la banque, du négoce et de l'industrie, qui s'était adjointe à la classe dirigeante depuis la réforme de 1832. Une élite, dit M. Chailley-Bert. Une élite, soit; mais l'élite sociale, l'élite intellectuelle même, donne-t-elle forcément, dans des circonstances toutes particulières, une élite administrative?

Avec ce nouveau régime, et plus encore lorsque la Compagnie des Indes eut quitté la scène, on s'aperçut que les hommes avaient changé aussi bien que les traditions. Mais le changement s'accusa plus encore à partir de 1877. A cette époque, lord Salisbury, secrétaire d'État pour l'Inde sous le dernier ministère de Disraëli, abaissa de quatre années le minimum et le maximum de l'âge prescrit pour les candidats. Il fallait, désormais, pour se présenter, avoir dix-sept ans au moins et dix-neuf au plus. C'était fermer la porte aux étudians des Universités et, en même temps, l'ouvrir toute grande à la démocratie. Des gentlemen on tombait aux fils de la petite bourgeoisie ambitieuse. Ils avaient passé par les *cramming shops*, où ils avaient été bourrés d'une science artificielle, machinale, provisoire, mis en état de traverser la terrible épreuve et d'affronter la fameuse version qui était le « Sésame, ouvre-toi! » du *Civil Service*.

A une race d'hommes hardis, énergiques, habitués à l'action physique, pour qui le commandement était un besoin de nature et un don héréditaire, s'était substituée une génération de bureaucrates rivés à une besogne de cabinet. Ceux-là avaient traité les natifs comme le chef traite ses soldats, s'intéressant à leurs traditions et à leurs progrès; ceux-ci ne savaient rien de la vie indienne et ne cherchaient point à la connaître; ils tenaient les indigènes à distance par leur hautaine réserve, faite de timidité et d'orgueil. Des déplacemens fréquens et des changemens continuels d'attributions ne leur permettaient de rien approfondir. C'était le nomadisme administratif que la France connaît bien, avec toutes ses conséquences. Les anciens aimaient la vie large et facile de l'Orient, jouaient au rajah sans trop de déplaisir et répandaient l'argent en pluie autour d'eux. Les nouveaux *civilians* étaient d'un âge et d'une classe où l'on sait compter.

Toutes les économies, comme toutes les pensées du moderne Anglo-Indien sont pour cette famille qu'il a laissée derrière lui en Europe et vers laquelle il s'échappe dès qu'il peut obtenir quelques semaines de congé. Des fils à Eton ou à Rugby; des enfans plus jeunes au bord de la mer, sous la direction d'une gouvernante, pendant que leur mère promène, çà et là, son demi-veuvage, son élégant ennui qui, peut-être, ne repousse pas toujours les consolations. Ajoutez à cela les préoccupations d'une santé qui se délabre et qui, vers la quarantième année, fait voir la vie, les hommes et les choses sous de noires couleurs. Tel est le *civilian* de l'époque actuelle, et vous ne trouverez plus chez lui, qu'à l'état d'exception, ce haut sentiment de l'autorité et des devoirs qu'elle entraîne, qui, pendant un demi-siècle, rachetait les erreurs et les fautes des agens de la Compagnie. En 1892, on s'est aperçu de la bévue commise et on a reporté les limites d'âge à vingt et un et vingt-trois ans; on a rendu ainsi aux gradués d'Oxford et de Cambridge l'accès du service. Trop tard! pendant ces quinze ans, l'esprit nouveau a envahi les vieilles demeures universitaires, et il est à craindre que le niveau des administrateurs fournis à l'Inde par la Métropole ne se relève jamais. Sans aucun doute, la vénalité et les concussions d'autrefois ont disparu et, à ce point de vue, on conçoit que lord Dufferin, un ancien vice-roi, ait pu écrire à M. Chailley-Bert : « Il n'y a pas au monde un pareil corps de fonctionnaires! » Mais qu'importe à l'Inde, si la vertu d'aujourd'hui lui coûte plus cher que la corruption d'autrefois?

On est ainsi ramené à la question posée plus haut : Pourquoi ne pas admettre les Indiens dans le service civil? Chaque fonctionnaire indigène que vous y introduisez diminue d'une quantité appréciable et les charges budgétaires et la brèche faite au capital national. En effet, si je prends pour base d'appréciation l'échelle comparative des traitemens pour les fonctionnaires inférieurs, Indiens, Européens et Eurasiens (on nomme ainsi les métis), il résulte des chiffres placés sous mes yeux que l'administration par les natifs coûte cinq fois moins cher que l'administration par les employés de race anglaise pure. Inutile d'insister sur le fait que tout l'argent gagné par le fonctionnaire indigène demeure dans l'Inde et s'ajoute à la richesse générale.

L'introduction des natifs de l'Inde, Mahométans, Hindous ou Parsis, dans les postes élevés de l'administration aurait encore

d'autres avantages. Elle ouvrirait un débouché à l'activité des classes cultivées; elle mettrait fin ou, du moins, elle apporterait un soulagement à ce singulier état de langueur et d'inquiétude qui les mine et les étiole. Elle rétablirait la communication entre la race gouvernante et la race gouvernée. Le fonctionnaire indien mettrait au service du gouvernement sa connaissance profonde et en quelque sorte innée des mœurs et des sentimens intimes qui fait si cruellement défaut au moderne *civilian*. Ainsi l'intérêt, la politique, la justice semblent d'accord, et il y a longtemps que les Anglais l'ont reconnu. Dès 1834, au temps où lord William Bentinck, ce grand homme de bien, était vice-roi, le gouvernement déclarait que « nul des sujets de Sa Majesté résidant dans l'Inde ne pourra être réputé incapable d'occuper une place ou un emploi quelconque dans le service public à raison de son lieu de naissance, de son extraction ou de sa couleur. » Voici les paroles qu'on mettait en 1858 sur les lèvres de la Reine, au moment où, par la disparition de la Compagnie des Indes, elle reprenait la souveraineté directe de son empire asiatique : « Nous nous considérons comme liée envers les natifs de l'Inde par le même lien moral qu'envers tous nos autres sujets et, avec la protection du Dieu tout-puissant, nous remplirons ce devoir consciencieusement et fidèlement. Et c'est aussi notre volonté que tous nos sujets, autant que faire se pourra, à quelque race ou à quelque religion qu'ils appartiennent, soient librement et équitablement admis à remplir tous emplois et charges de notre service, pour lesquels ils seront dûment qualifiés par leurs aptitudes, leurs connaissances et l'intégrité de leur caractère. » C'est là un noble langage. J'y trouve comme un parfum d'antique sagesse et d'antique vertu, le souvenir des temps lointains où le Roi était un juge et un père. Mais, pas plus que les promesses de 1834, ces paroles n'ont été suivies d'effet. Les Indiens sont, en principe, admissibles dans le service civil, mais à la condition de venir passer à Londres l'examen institué par lord Macaulay. La version qui devait assurer à la haute bourgeoisie le monopole et l'exploitation exclusive de l'Inde rend ici un nouveau service en tenant à distance les candidats indiens. Avec tous ses corollaires, elle suppose cinq ou six années d'études qui ne peuvent se faire qu'à Londres. A l'époque décisive de la formation physique et intellectuelle, le jeune Hindou, — peut-être déjà marié et père de famille, — doit aller vivre au milieu de cette grande ville étran-

gère où tous les actes de la vie ordinaire, où la moindre parole, le moindre geste blessent profondément ses croyances et ses traditions. Là, il devra s'assimiler toute la science de l'Occident et nul ne peut dire s'il ne lui empruntera pas, en même temps, quelques-uns de ses vices. Pour sa famille, quel sacrifice pécuniaire et quel sacrifice moral!

J'ai connu quelques jeunes gens qui traversaient cette difficile épreuve. L'un d'eux m'avait beaucoup frappé par sa douceur et sa gravité mélancoliques, par ses grands yeux ardens et tristes, pleins de rêves et, déjà, de regrets. Frêle de corps, délicat de manières, sensitif comme une jeune fille, il semblait, par momens, en arrière de ses compagnons; à d'autres instans, c'étaient eux qui me semblaient des enfans auprès de lui. En sorte qu'il suggérait alternativement l'idée de l'infériorité de sa race, puis l'idée contraire. Il est mort tué par le climat anglais, loin de ses parens et de ses dieux, loin du soleil de l'Inde et de l'eau des fleuves sacrés. Son histoire, je le crains, est celle de bien d'autres.

Le premier coup qui attend l'enfant des hautes castes, au seuil de cette voie hasardeuse, c'est la perte de son rang. Nul ne peut voyager au delà des mers sans être frappé de déchéance sociale. Je sais bien que les brahmanes, s'appuyant sur un antique précédent, pris dans l'histoire diplomatique des anciens rois, rendent sa caste au jeune candidat qui a réussi dans le concours. Mais le refusé ne bénéficie point d'une telle faveur. Il revient dans son pays, appauvri, attristé, diminué, n'aimant plus rien de ce qu'il a aimé, ne croyant plus rien de ce qu'il a cru. Notre mot de « raté » est, dans sa cruelle insolence, trop faible pour peindre la profonde et incurable misère de cette vie manquée, de cette fortune détruite, de cette intelligence à jamais troublée.

Dès l'année 1869, M. Dadabhai Naoroji faisait ressortir les inconvéniens de cet état de choses, qui, en proclamant l'égalité absolue, avait créé la plus choquante inégalité (1). « Si vous voulez justifier les nobles promesses de 1834 et de 1858, établissez des examens simultanés à Londres et dans l'Inde. Que le voyage en Europe soit exigé seulement des candidats qui ont réussi et s'accomplisse durant l'année de *probation*. » Pendant plus de vingt ans, M. Dadabhai Naoroji plaida, sans se lasser, la cause de ses compatriotes, mais le gouvernement ne l'écoutait point. En

(1) Dadabhai Naoroji, *Admission of educated natives into the Indian Civil Service*, Bombay, 1893.

1892, sur neuf cent soixante membres que comprenait le *Civil Service*, vingt et un seulement étaient natifs de l'Inde.

Aux élections générales de 1892, M. Dadabhai fut envoyé au Parlement non par un bourg-pourri, mais par une des plus importantes circonscriptions de la Cité. On l'appelait en souriant *the member for India* et, en effet, malgré la constitution, il était véritablement à Westminster le représentant des idées et des sentimens de l'Inde. Il obtint de la majorité libérale, en 1893, une résolution qui consacrait le principe de l'examen simultané à Londres et dans l'Inde, mais ce fut encore là une vaine parole. On sait comment la précaire majorité libérale de 1892 fut balayée aux élections de 1895. Dadabhai Naoroji ne rentra pas au Parlement. A sa place, les conservateurs avaient suscité un faux prophète dans la personne d'un certain Bhavnagri. Ce personnage vint, « au nom du peuple de l'Inde, » nier toutes les vérités qu'avait affirmées Dadabhai Naoroji et ramasser tous les sophismes qu'il avait démolis. Après quoi, il alla se montrer à ses compatriotes. Dans ces mêmes provinces qui, l'année précédente, avaient acclamé Dadabhai Naoroji, on organisa une ovation au pseudo-tribun. Banquets, toasts, musiques, bannières, rien n'y manqua de ce que peut procurer l'argent, judicieusement dépensé, dans un pays où les cris d'enthousiasme sont pour rien. Mais cette parodie eut le succès qu'elle méritait et l'écho des vivats qui saluaient M. Bhavnagri se perdit dans une immense risée (1).

La situation n'a donc point changé et la « résolution » de 1893 demeure lettre morte. Le nombre des indigènes qui réussissent à se glisser dans le Service Civil n'augmente pas.

Quelles raisons donnent les Anglais pour tenir les Indiens à l'écart des fonctions administratives? L'autorité du fonctionnaire indien, dit-on souvent, est médiocre auprès de ses compatriotes; elle est nulle auprès des Européens. Mais n'est-ce pas la faute des Européens, qui affichent, en toute circonstance, la conscience de leur prétendue supériorité? On semble quelquefois soupçonner l'intégrité des natifs. Plaisant soupçon de la part d'un peuple qui a donné au monde en général et à l'Inde en particulier de si étonnans exemples de corruption financière! A ce sujet, M. Dadabhai a rappelé qu'en 1793, la Compagnie des Indes avait « acheté » le Parlement. L'expérience de tous les jours prouve

(1) *The Indian political estimate of* M. Bhavnagri M. P. *Or the Bhavnagri boom exposie.* Bombay, 1897.

que les cas de vénalité sont très rares parmi les fonctionnaires natifs. Quelques-uns, surtout parmi les magistrats, ont été des modèles de désintéressement et de sublime charité. Tel ce juge à la cour suprême de Calcutta, un Vincent de Paul sous l'hermine, qui donnait sa pensée à Dieu, son temps aux affligés, et sa fortune aux pauvres (1).

Dira-t-on que l'Inde est incapable de produire des hommes d'État? Si l'on ne se soucie pas d'interroger l'histoire, qu'on se tourne vers l'Inde des rajahs, et les faits répondront. Cette partie du pays est restée la plus prospère. On croit communément en France que le *résident* ou l'agent anglais est le véritable administrateur des territoires encore soumis à l'autorité des souverains natifs. C'est une erreur. En bien des cas, l'agent anglais n'est qu'un témoin incommode, un espion hautain, qui peut tout, mais qui ne fait rien... sinon des rapports secrets. Et c'est, assurément, de toutes les formes de gouvernement, la plus démoralisatrice et la plus dégradante pour ceux qui l'exercent comme pour ceux qui la subissent. Si fâcheuse qu'elle soit, elle laisse un certain champ d'action aux talens des politiciens indigènes. Je citerai comme types de cette classe deux hommes dont le souvenir vivra longtemps dans l'Inde : Dinkur Rao et Madhava Rao. Celui-ci a montré, comme *dewan* de Travancore, des aptitudes financières et administratives hors ligne et ces aptitudes ont été mises en lumière par un excellent article de la *Calcutta Review*. Or, qui est l'auteur de cet article? Le prince de Travancore lui-même, écrivain et penseur distingué, un de ceux auxquels il faut demander le secret des opinions religieuses de son temps et de sa race. Quant à Dinkur Rao, il était, au moment de la révolte des Cipayes, *dewan* du maharajah Scindia, souverain de Goualiore. Le prince et son ministre restèrent fidèles aux Anglais. Les soldats mutinés massacrèrent leurs officiers européens, puis se précipitèrent dans le palais avec leurs épées teintes de sang. « Livre-nous, crièrent-ils au maharajah, le traître Dinkur, l'ami des Anglais! — Non, répondit le prince en posant la main sur l'épaule de son ministre. C'est mon serviteur. Que nul ne touche à un cheveu de sa tête! » Plusieurs jours se passèrent avant qu'une force armée vînt à leur secours. L'orage éloigné, comment les Anglais récompensèrent-ils le dévouement de ces

(1) Bose, *Hindu Civilization*.

deux hommes? En gardant dans leurs mains les forteresses de Scindia et en ne tenant aucun compte des promesses faites en son nom. C'est pourquoi, vingt ans après, le vieux Dinkur Rao disait, en secouant sa tête blanche, avec une sévère tristesse : « Autrefois la parole du peuple anglais était une inscription gravée sur le roc avec une pointe de fer. Maintenant, ce n'est plus qu'un billet à ordre souscrit par un débiteur sans scrupule (1). »

III

La race qui a produit un Madhava Rao, un Dinkur Rao, n'est ni incapable, ni indigne de se gouverner elle-même ou, tout au moins, d'aider les Anglais dans le gouvernement, comme elle a, pendant de longs siècles, fourni des administrateurs et des hommes d'État à ses maîtres musulmans. Ce qui tient les Indiens hors du *Civil Service*, c'est donc, avant tout, la volonté arrêtée de ne les y point admettre. Cependant, l'éducation politique de l'Inde est commencée et se poursuit, souvent en dehors des Anglais, quelquefois malgré eux, quelquefois avec leur concours et sous leur inspiration. Car, d'une part, il y a toujours du mouvement dans la vie la plus stagnante et, de l'autre, de généreuses inconséquences devaient troubler et ont en effet troublé l'exécution du plan égoïste qui refuse de partager le gouvernement et la richesse de l'Inde avec l'Inde elle-même. De cette race somnolente, sont sortis des apôtres d'émancipation et de progrès. Il s'est trouvé des Anglais qui se sont dévoués à la même cause au point de lui sacrifier leur fortune et leur vie. L'Inde a connu des administrateurs dont le seul désir était d'être justes et de faire le bien. Parmi ceux-là, elle place lord Ripon, qui fut gouverneur général au temps du second ministère Gladstone. Lord Ripon a servi de cible, en Angleterre, aux caricaturistes et aux petits journaux satiriques. Pourquoi? Je n'y vois d'autre raison que sa conversion au catholicisme. Lord Ripon n'est pas un homme d'État de premier ordre, mais il a été, de notre temps, l'un des derniers spécimens d'une espèce disparue et à jamais regrettable : le libéral anglais, c'est-à-dire l'honnête homme qui essayait d'appliquer la morale à la politique. Or, la morale politique, qui parle aussi

(1) James Routledge, *English Rule and Native Opinion*. London, 1878.

haut et aussi clairement dans les consciences libres et saines que la morale privée, ne reconnaîtra jamais à un peuple la tutelle d'un autre peuple que pour un temps limité. « Tant que nous serons là, pensait évidemment lord Ripon, nous devons y trouver notre compte, mais l'Angleterre doit apprendre à ses sujets indiens à se passer d'elle. » Dans cet esprit, il a créé un embryon de *self-government*, dont voici les principaux traits.

Au plus bas degré de l'échelle administrative, on a laissé à l'agglomération rurale, au village, son caractère enfin compris après un long malentendu. Avec son tribunal arbitral, sa « coutume » propre, son bien indivis, dont les produits se consomment en commun, son auberge, qui est un hospice, son poète, son blanchisseur et son barbier, qui sont des fonctionnaires, souvent héréditaires, comme son magistrat, son prêtre, son comptable et son garde champêtre, le village indien est une des plus curieuses formations sociales qui existent; et, par sa durée, il a prouvé sa vitalité (1). Cette vitalité diminuera plutôt qu'elle n'augmentera, à mesure que le raïa prendra conscience de cette communauté politique, plus vaste et plus importante, dont il est membre et dont il doit retirer de plus grands bénéfices.

A cette vieille institution se superpose l'organisation de lord Ripon, qui date de quinze ans à peine. Elle se compose des *local boards*, que j'appellerai des conseils cantonaux, et des *district boards*, qui sont des conseils d'arrondissement ou de province. Les deux tiers des *local boards* sont élus. Ils ont le droit de nommer leur président et désignent une proportion notable des membres qui siègent dans les assemblées du degré supérieur. L'élément natif se fortifie chaque jour dans ces conseils. Pendant la période décennale qui va de 1882 à 1891, le nombre des Européens qui y avaient été appelés par l'élection a diminué de moitié ou des deux tiers, dans certains cas des quatre cinquièmes. Huit cents villes, dont le territoire embrasse de 15 à 16 millions d'habitans, ont reçu des institutions municipales. Enfin, le principe de la représentation élective a pénétré jusque dans le conseil législatif qui entoure le gouverneur général et les gouverneurs particuliers de Bombay et de Madras. Un certain nombre des membres de ces conseils sont, sinon élus, du moins proposés au choix du gouvernement par un corps électoral composé des municipalités, des

(1) T. B. Pandian, *Indian village folk*. London, 1898.

conseils locaux, dont plusieurs se réunissent pour nommer un délégué, des sénats universitaires, des chambres de commerce et enfin des représentans choisis par les groupes de propriétaires fonciers.

Comment fonctionne cette machine complexe, combinaison ingénieuse (trop ingénieuse!) de poids et de contrepoids? Je n'en sais rien et je crois que personne ne le sait. Çà et là apparaissent des symptômes qui donnent lieu à de tristes réflexions. Lorsque la peste a éclaté à Bombay, les autorités indigènes ont été très lentes à comprendre que, dans certains cas, le dévouement n'est plus une vertu, mais un devoir strict pour les hommes publics. Les magistrats municipaux n'ont su payer ni de leur personne, ni de leur argent, ni de leur parole. Ils ont laissé aux Anglais l'odieux de certaines mesures, absolument justifiées et nécessaires. Cette mollesse m'inquiète. Passé le cercle de famille, l'Hindou ne sait pas décider, ne sait pas ordonner. Il n'a pas encore acquis ou il n'a pas encore retrouvé le sentiment de la responsabilité, ni su prendre, comme le Japonais, le courage de ses nouvelles notions occidentales.

Si les pouvoirs locaux, institués par lord Ripon, fonctionnent dans une obscurité relative et ne donnent pas encore de résultats clairement appréciables, les opérations du Congrès, au contraire, ont été, dès le premier jour, ardemment éclairées par les discussions contradictoires de la presse, comme par le croisement de cent projecteurs électriques. Ce mouvement n'émane pas de l'action directe du gouvernement, mais il doit beaucoup à l'initiative de certains Anglais, tels que sir William Hunter (1), la plus haute autorité sur les questions indiennes et le meilleur ami que l'Inde possède en Angleterre. Sir William Hunter voit dans le Congrès le « réveil de l'Inde, » le « commencement d'une vie nationale, » une « grande force qui travaille non à la dissolution mais à la consolidation de l'Empire. » Parmi les Indiens, le Congrès a excité un vif enthousiasme, mais il a rencontré une violente opposition chez certaines classes et dans certains milieux: l'un et l'autre ont contribué à son succès, si le succès est, en politique, de faire beaucoup de bruit.

Qu'est-ce que le Congrès? Le mot est une heureuse équivoque. Un congrès est quelquefois une assemblée régulièrement élue et

(1) Sir W. Hunter est l'auteur du livre intitulé *The Indian Empire, its people, history and products.*

investie de pouvoirs législatifs, constituans ou même souverains. Un congrès plus souvent est une réunion d'hommes sans mandat précis dont le rôle, purement critique et consultatif, consiste à éclairer l'opinion publique, à formuler des objections, à préparer des solutions. Le Congrès indien appartient à cette seconde catégorie, mais il copie les allures, observe les formes des congrès souverains. Par l'apparat dont il s'entoure et par la nature même des sujets sur lesquels il délibère, il est identique à nos grands corps politiques. Comme le Parlement de Paris en 1648, il doit une partie de son importance à une homonymie, à une flatteuse confusion de mots. Que ses résolutions deviennent des lois et ce congrès platonique, ce congrès d'amateurs se transforme en un congrès effectif comme celui qui siège à Washington. Mais cela n'est pas et cela ne doit pas être. Ce serait brûler une étape dans l'histoire du progrès de l'Inde. Comme le dit son meilleur interprète (1), « l'heure de gouverner n'est pas encore venue pour elle, mais seulement l'heure de contrôler. »

Le congrès se réunit tous les ans dans une des grandes villes de l'Inde, au mois de décembre, et dure seulement trois ou quatre jours. Le nombre des délégués varie de six cents à douze cents. Les princes y jouent un rôle actif à côté d'hommes de caste inférieure que recommande un talent ou une compétence spéciale. Les Parsis qui, suivant l'expression d'un de mes correspondans de Bombay, sont « le sel de l'Inde, » s'y mêlent aux Hindous, et les Mahométans qui, d'abord, s'étaient élevés contre le congrès, mais qui se sont ravisés, y tiennent une place supérieure à leur proportion numérique parmi la nation. Le Congrès discute une vingtaine de questions, dont quelques-unes se subdivisent, au besoin, en sous-questions. Deux ou trois membres, en moyenne, prennent la parole sur chaque question ; puis l'on passe aux voix et le Congrès vote une résolution. Quelques-unes sont de simples manifestations de loyauté ou de courtoisie envers la Reine-Impératrice, le gouvernement de la métropole, le vice-roi ou quelque personnage important. Si une bonne réforme a été introduite au courant de l'année qui finit, on la salue d'une expression de gratitude collective; si une loi douteuse a fait son apparition dans le statut, on la discute, on suggère des correctifs et des amendemens. On examine les anciens griefs, on signale de nouveaux

(1) B. M. Malabari, *The Indian Problem.*

besoins. Administration, travaux d'utilité générale, impôts, éducation, hygiène et assistance publique, législation industrielle et commerciale, mesures propres à soulager la famine, à circonscrire la peste, à développer le bien-être, la liberté, l'instruction, le Congrès passe une revue rapide de tous ces problèmes et fait le tour de l'Inde sociale et politique.

Lorsqu'un Français lit ces discours et ces résolutions, deux mots se présentent à son esprit, deux mots de notre vocabulaire politique d'autrefois : les « cahiers » et les « remontrances. » C'est à peu près sur ce ton que parlaient nos ancêtres dans les assemblées de l'ancien régime, et les séances du Congrès rappellent assez bien celles de nos États généraux, moins le vote des subsides qui donnait une singulière autorité aux dissertations politiques de nos antiques députés. C'est le même esprit de soumission et d'indépendance, qui cherche sa voie, sa mesure et sa forme. Comme le député aux États, l'orateur du Congrès oscille entre les larges déclarations de principes et le petit détail personnel ou local. Étonné du retentissement de sa voix, il a peur d'être éloquent, il se méfie de la rhétorique, qui pourrait le trahir, mais n'a pas encore saisi l'agile et familière dialectique du *debater*, trouvé le véritable diapason oratoire des assemblées délibérantes (1).

L'impression finale est une impression de respect, de sympathie, de foi en l'avenir. Mais une inquiétude s'y mêle. Combien de temps le Congrès indien saura-t-il se maintenir dans ce rôle difficile et ingrat, presque douloureux, d'un parlement qui critique sans agir, qui contrôle et ne gouverne pas? Il lui faudra des vertus presque surhumaines, sinon il sera, quelque jour, brutalement rappelé à la modestie. Quoi qu'il arrive, il a déjà rempli une grande tâche. Par ses discussions, il a confondu le vieux sophisme sur l'incapacité politique des natifs. En groupant dans son sein les religions, les provinces et les classes, il a réfuté trois fois l'idée particulariste, fait pressentir l'unité morale de la race, plaidé en faveur de ce fait que l'Inde est une nation.

Ce sont des missionnaires qui ont fondé au Bengale, en 1823, le premier journal en langue indigène. Il ne faudrait pas en conclure que la presse native doive sa naissance à l'initiative des Anglais; tout au plus pourrait-on dire qu'elle doit ses progrès à

(1) *Report of the twelfth Indian national Congress held at Calcutta*, 1896.

leur tolérance. Elle n'a pu se développer et grandir qu'après la suppression du timbre et de l'impôt sur le papier. Mais elle rencontre un obstacle à sa croissance dans la diversité des dialectes qui enferme chaque organe dans une zone relativement restreinte. La rareté de l'annonce, la pauvreté générale, la multiplicité même de ces feuilles, le manque de talent, de bonne foi, d'autorité chez la grande majorité des rédacteurs, telles sont les causes qui maintiennent la presse indienne dans une sorte d'enfance. Beaucoup de journaux, y compris ceux qui sont rédigés en anglais par les natifs, végètent avec un tirage de huit cents à quatre mille. On cite comme une exception un journal hebdomadaire du Bengale, qui atteint un tirage régulier de vingt mille. Le fameux numéro du *Keseri*, en langue mahratte, qui a fait tant de bruit, il y a deux ans, et valu une si dure condamnation à l'écrivain n'atteignait pas un tirage utile de sept mille. Mais les journaux passent de main en main et leur influence est plus grande que ces humbles chiffres ne le feraient supposer.

J'ai lu un certain nombre de ces journaux : je les ai trouvés très inférieurs à ce que me faisaient espérer les procès-verbaux du Congrès. Le journaliste indien a peu de connaissances économiques ; il ignore l'histoire de son propre pays presque autant que celle des nations occidentales. Ses articles sont encore plus mal pensés que mal écrits. On n'y trouve point une série d'argumens connexes, une progression dialectique, une démonstration qui marche des prémisses à la conclusion, mais un assemblage de phrases sans lien, des métaphores, des hyperboles et surtout des personnalités. Sur ce point, le journaliste indien semble avoir pris pour modèle et pour type la basse presse de New-York et de San-Francisco.

Pratiquement, les journaux de l'Inde sont libres. Faute d'une législation spéciale, le gouvernement est dans la nécessité ou d'ignorer les excès de la presse, ou de transformer en « crimes » ce que nous appellerions « délits. » Il prend d'ordinaire le premier parti. Deux fois seulement en vingt-huit ans, il s'est souvenu qu'un article inséré en 1870 dans la loi criminelle lui permettait d'assimiler à la sédition patente et à la trahison effective toute « tentative pour semer la désaffection. » La désaffection, mot hypocrite et vague qui doit déplaire à un juriste honnête homme !

C'est avec cet article qu'on a frappé M. Tilak en 1897. Assuré-

ment, M. Tilak n'est pas le premier venu. Né en 1856, il était, il y a vingt ans, étudiant à Bombay et passait souvent les nuits dans des discussions passionnées sur les misères présentes et la grandeur future de l'Inde. Il fit alors le serment de ne jamais accepter de fonctions aux gages des oppresseurs de son pays. Après avoir pris ses degrés en arts et en droit, il retournait à Pounah, où il lançait successivement avec ses amis un journal en anglais (le *Mahratta*), un journal en langue mahratte (le *Keseri*), une imprimerie, un atelier artistique et un collège d'enseignement secondaire. Puis, par suite de dissentimens survenus entre les associés, les entreprises durent être séparées et Tilak resta seul maître des deux journaux. Ce n'était pas assez pour cette dévorante activité. Mathématicien, légiste et philologue, il professait la géométrie, créait des cours pour les apprentis avocats, publiait un volume sur la chronologie des Vedas qui attirait l'attention de Max Müller. Il essayait d'y prouver, par le nom même des constellations, que les Grecs ne s'étaient pas encore détachés du tronc aryen, à l'époque où les livres sacrés avaient été composés, et il les faisait remonter jusqu'à l'an 4000 environ, avant notre ère. Il était chargé, en 1895, d'organiser la réception du Congrès à Pounah, mais se brouillait avec ses collaborateurs et se retirait sous sa tente. C'est un vrai Mahratte, fier, généreux, combatif, autoritaire ; rien ne lui manque de ce qui caractérisait ses pères au temps où ils combattaient avec nous, pas même ce fatal esprit de discorde qui, au moment décisif, paralysa leur résistance et les livra, d'une manière définitive, au joug de l'étranger.

Strictement orthodoxe, M. Tilak prend, en toutes circonstances, la défense de la vieille religion, peut-être parce qu'il y voit le levier de l'émancipation, le ciment de la future unité nationale. Mais sert-il bien cette unité lorsqu'il ressuscite des souvenirs propres à entretenir l'esprit particulariste, les rivalités de races et de religions ? C'est ainsi qu'il a fait son héros de Shivaji, un rajah qui, au XVIIe siècle, chassa les Musulmans et donna l'indépendance à ses compatriotes. A son instigation, la tombe du grand Mahratte a été restaurée et, chaque année, une fête solennelle réunit les dévots de ce culte patriotique. En 1897, la fête avait été reculée, à cause de la peste, jusqu'au 13 juin. Quelques jours après, le *Keseri* publiait un morceau intitulé *Paroles de Shivaji*. Le vieux guerrier sortait de sa tombe, jetait un regard autour de lui et s'écriait : « O mes amis, pourquoi me réveiller ?

Aujourd'hui comme autrefois les étrangers dominent mon pays. On force la déesse Laxmi à s'exiler ; on immole ma mère, la vache sacrée, la vache divine... » Ce langage était clair pour les lecteurs du journal mahratte : c'étaient deux vérités économiques traduites en paraboles. Laxmi qui s'exile, c'est la sortie régulière et progressive de la richesse dont il a été parlé plus haut. Transformer les bœufs et les vaches en viande de boucherie, c'est ruiner le paysan, qui a besoin, pour vivre, de leur travail, de leur lait, de leur engrais, et qui, faute de prairies, ne peut multiplier le bétail. Ici nous prenons sur le fait la naissance des symboles.

Le même numéro, en racontant la cérémonie du 13, rapportait les paroles inconsidérées d'un professeur, qui avait déclaré que toutes les armes étaient bonnes contre les tyrans et que les tuer était une action louable. Cette effusion oratoire était tirée le 15 juin à 6700 exemplaires et sept jours après, le commissaire Rand et le lieutenant Ayerst tombaient à Pounah, assassinés par des fanatiques qui sont demeurés longtemps inconnus.

M. Tilak, tenu pour responsable des paroles qu'il avait imprimées et dénoncé par son excellent confrère de Calcutta, le *Times of India*, comme ayant excité au meurtre et prêché la « désaffection, » était traduit, au mois de septembre, devant un jury composé de six Européens, d'un Parsi et de deux Hindous. Comparez la justice anglaise en Angleterre et la justice anglaise dans l'Inde. Ici, l'accusé est jugé par douze hommes de sa nationalité qui doivent se mettre tous d'accord ; là-bas, il est condamné à la majorité de six contre trois, par des étrangers qui ne comprennent pas ce qu'il a écrit et s'en rapportent au témoignage du traducteur. Et le juge prononce la sentence : dix-huit mois de prison ! C'était beaucoup pour une hyperbole et deux métaphores. Que les fleurs de la rhétorique coûtent cher là où celles de la nature coûtent si peu !

La condamnation de M. Tilak blessait trop manifestement le sentiment de la justice pour être maintenue. On ne tarda pas à la commuer en une peine insignifiante. Double échec pour le gouvernement. Sa rigueur avait été taxée de cruauté et sa clémence parut une faiblesse.

Behramji M. Malabari est un journaliste d'une tout autre espèce que M. Tilak. Parsi d'origine, il est né d'humbles parens, dans cette vieille ville de Surate, jadis opulente et magnifique, qui pleure sa gloire disparue. Il a gardé en lui, dans sa personne,

dans ses idées, dans son talent, quelque chose de toutes ces tristesses, lointain héritage atavique ou profondes impressions d'enfance : la race exilée, la ville déchue, la pauvreté du premier logis. Sa mère, veuve de bonne heure et sans ressources, pour donner un protecteur à l'enfant, se remaria à un vieux marchand de Surate. Mais le marchand fit de mauvaises affaires et voilà le petit Behramji, à douze ans, obligé de subvenir à ses propres besoins et de contribuer aux dépenses de la maison. A la fois élève et professeur, il suivait des cours toute la journée ; le matin et le soir, il donnait, à son tour, des leçons. Ces premières sensations d'écolier, jeux, douleurs, rêveries, enfantines tendresses, vagabondages de l'âme et du corps, tout cela terminé par la brusque apparition de la mort qui arrache de ses bras sa mère bien-aimée et, en quelques heures, fait de l'enfant un homme : Malabari a raconté ces choses dans des fragmens autobiographiques (1), que nul, je crois, ne pourra plus oublier après les avoir lus et qui se placent dans certaine région de la mémoire avec le début des *Confessions*, celui de *David Copperfield*, le premier livre du *Petit Chose*, d'Alphonse Daudet, et d'autres pages du même genre, où revivent, sous une forme artistique, de fines et précoces émotions. Malabari n'est pas un *scholar* comme Tilak. Il a échoué trois fois à l'examen de « matriculation » devant l'Université de Bombay et, après avoir été admis la quatrième année, n'a pas poussé plus loin. Mais il a les dons naturels que ne confère aucun diplôme, l'imagination du poète et les instincts de l'écrivain. Il a publié deux recueils de vers en guzerati, d'abord dans le sous-dialecte parsi, puis dans celui des Mahrattes. Je ne puis juger ces poèmes et je renvoie le lecteur aux appréciations compétentes et motivées de Mlle D. Menant. Je ne connais rien de son volume de vers anglais, *the Indian Muse*. En revanche sa prose me cause un plaisir tout particulier. C'est de l'anglais très pur et très clair, mais affiné, coloré, assoupli, attendri, orientalisé, marqué au sceau d'une forte et séduisante personnalité intellectuelle.

M. Malabari a aussi fait œuvre d'historien en racontant, dans

(1) Dayaram Gidumal, *Life and Life work of Behramji M. Malabari*. Bombay, 1888. Seconde édition anglaise, London (Fisher Unwin, 1892). Traduction française par D. Menant avec préface par M. J. Menant. Paris, 1898, Flammarion. — L'introduction que Mlle Menant a placée en tête de cette biographie l'achève et l'éclaire par une foule de détails précieux. On y retrouve ce talent sobre, cette information riche et sûre, ce jugement ferme et délicat qui ont recommandé au monde érudit et lettré l'*Histoire des Parsis*.

Gujerat and the Gujaratis, le curieux passé de sa province natale, mais il a trouvé de bonne heure sa vraie vocation dans le journalisme. Il a acheté pour vingt-cinq roupies le *Spectator of India* qui, dans ses mains, est devenu une des feuilles les plus influentes et les plus respectées de l'Inde. Il en a fait un instrument de propagande plutôt que de polémique ; il y a discuté les mesures et les principes, non les hommes. Il ne s'était point juré de ne jamais recevoir l'argent des Anglais, mais il a fait plus et mieux. Il a refusé, en 1887, la dignité de sheriff de Bombay, qui, en cette année de jubilé, lui eût valu les honneurs du *Knighthood*. En revanche, il accepte, il réclame le concours des Anglais pour faire le bien et, — disons-le à leur honneur, — il l'a souvent obtenu.

J'ai longuement insisté sur ces deux hommes, parce qu'ils représentent les deux partis qui divisent dans l'Inde l'élite intelligente : le parti orthodoxe et le parti de la réforme. Ils s'opposent en tout : par leur origine, par leur caractère, par leurs aspirations, par leur programme et par les moyens à l'aide desquels ils travaillent à l'accomplir : Tilak s'est jeté sur le terrain des revendications politiques ; Malabari, au contraire, se maintient sur celui de la réforme sociale. Il a compris que le véritable obstacle à la renaissance, au progrès de l'Inde, était dans la constitution même de la société et de la famille, et que là doit commencer l'œuvre de régénération. Entre la culture européenne et les idées du foyer, entre la pensée et les mœurs s'est produit un antagonisme effrayant. Deux civilisations, deux conceptions de la vie se livrent une bataille intime, et l'âme hindoue en est déchirée presque jusqu'à la mort. C'est un cruel, mais utile spectacle, sans analogue, je le crois, dans l'histoire humaine. Il faut nous le donner, en prenant pour guides M. Malabari et ceux qui pensent comme lui.

AUGUSTIN FILON.

POUR LE ROI! (1)

DEUX ÉPISODES DU RÈGNE DE CHARLES XII

I. — JEUX DE LA BELLE SAISON

(1700)

Les deux fillettes étaient debout, dans le pré, tenant une claie, à côté de la pierre moussue où s'était commodément assis, paresseux et somnolent, leur frère Axel-Frédéric, qui achevait, ce jour-là, sa vingtième année. La fiancée du jeune homme, la timide petite Ulrique, venue en visite au château, était là aussi. Elle courbait sur la claie des branches de genévrier, et les coupait avec une serpette, tandis que les petites filles, de leurs mains libres, l'aidaient à retenir les rameaux. Le soleil brillait doucement sur le bleu du ciel : on voyait la neige fondante dégoutter, en pluie, des bouleaux et des bouquets d'aunes.

— Ah! ah! regardez! Le grand-père lui-même est dehors, par ce temps du Bon Dieu! dit Ulrique, désignant du doigt le porche du château.

Alors les petites se mirent à appeler leur grand-père, avec des

(1) Les deux récits qu'on va lire sont extraits d'un livre suédois de M. Verner de Heidenstam, *Carolinerna*, qui, publié depuis quelques mois à peine, est dès maintenant devenu, dans son pays, un ouvrage classique. L'auteur y fait revivre, en une série de petits tableaux, les héroïques figures du roi Charles XII et des officiers et soldats suédois, compagnons de son aventure : et non seulement chacun de ces petits tableaux, ainsi qu'on va pouvoir en juger, a un charme tout particulier d'émotion et de fantaisie, mais les historiens scandinaves s'accordent à reconnaître que jamais le caractère de Charles XII et celui de son époque n'ont été décrits avec une aussi parfaite vérité historique. Avant la publication de *Carolinerna*, d'ailleurs, M. Verner de Heidenstam s'était fait connaître déjà comme un romancier des plus distingués : M. O.-G. de Heidenstam lui a naguère consacré, ici même, plusieurs pages de son étude sur *le Roman suédois*. (Voyez la *Revue* du 15 août 1896.)

gambades joyeuses; puis, emportant la claie chargée de branches, elles descendirent vers le château; et dans leur course elles fredonnaient :

Les oiseaux du printemps, ils chantent si bien!
Viens, viens, chevrière!
Il y aura des danses et des jeux, ce soir!

De l'autre côté de la haie, sur la route qui séparait le pré de la forêt de sapins, Élias, le vieux domestique, amenait une charretée de bois. L'eau rejaillissait sur ses sabots. Les deux bœufs rouges, Cornes d'Argent et Gros Paysan, avaient à leur joug un bouquet de sorbier, pour les garantir des mauvais sortilèges. Et le vieil Élias, à travers la haie, joignit sa rude voix au chant des fillettes :

Les oiseaux du printemps, ils chantent si bien!
Venez, venez, chevrettes!
Les fleurs s'ouvriront dans l'herbe, ce soir!

Puis, s'interrompant et se penchant par-dessus la haie, il dit à Axel-Frédéric :

— La poudre a une odeur plus forte, la suie tombe dans les cheminées, c'est signe que le dégel va durer!

Sous le porche du château au toit de bois encore blanc de neige, le grand-père était assis sur le banc, vêtu de son justaucorps gris à boutons d'étain. Ulrique, qui avait suivi les petites filles, les lui amena pour le saluer. Elles portaient des robes blanches, faites à la maison, et toutes tachées déjà du jus des airelles. Le vieillard les embrassa, puis, caressant les joues d'Ulrique du revers de sa main :

— Tu deviendras une vraie femme, avec le temps, petite, et une aide précieuse pour Axel-Frédéric!

— Oh! si je pouvais en être sûre, grand-père! Mais la maison est si grande, ici, et il y faut prendre soin de tant de choses dont je n'ai pas l'habitude!

— Oui, oui! Pauvre Axel-Frédéric, qui a perdu de si bonne heure son père et sa mère, et n'a eu personne pour l'élever que ses tantes et son vieux grand-père! Mais aussi l'avons-nous dorloté de toutes les façons! et tu devras apprendre, petite, à nous remplacer! Le brave enfant est de santé si fragile! Mais bah!

chère petite, louons Dieu, plutôt, de cette journée de printemps, et de ces années de paix qu'enfin Il nous a accordées!

Le vieillard tâta les branches de genévrier, s'assurant qu'elles étaient humides, pour mieux absorber la poussière. Derrière lui, à la fenêtre de la cuisine, se tenaient les deux tantes, occupées à préparer une infusion de laurier et de centaurée pour une génisse malade. Toutes deux avaient des robes noires unies; leurs cheveux, soigneusement lissés, étaient d'un gris d'argent.

— Pourquoi Axel-Frédéric n'est-il pas avec vous? — demandèrent-elles à Ulrique et aux petites filles. — Rappelez-lui que ce soir, pour sa fête, il aura ses mets favoris, du gruau au miel et du jambon aux oignons!

— Ulrique, — interrompit tout à coup le grand-père, — n'est-ce pas un cavalier qui arrive là-bas? Voici maintenant trois mois que l'ennui de recevoir des lettres m'a été épargné. Je suis toujours si effrayé, quand j'en reçois une! Regarde! regarde! Il fouille dans sa sacoche, de sa grosse patte gantée.

Le cavalier, en effet, arrivé devant le porche, s'arrêta, pour remettre au vieillard un papier plié et scellé. Les tantes, accourues de la cuisine, s'accoudèrent des deux côtés de leur père. Et quand celui-ci, de sa main tremblante, fut enfin parvenu à rompre le cachet, tout le monde voulut lire à la fois. Ulrique, en particulier, ne se tenait plus. Penchée par-dessus le bras du grand-père, elle déchiffra quelques lignes; après quoi, se rejetant en arrière d'un brusque mouvement, elle joignit les mains avec désespoir, tandis que des larmes lui venaient aux yeux.

— Axel-Frédéric, Axel-Frédéric! — s'écria-t-elle.

Et elle s'élança vers le pré à travers la cour.

— Oh! mon Dieu!

— Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? — répondit le jeune homme, jetant une baie toute racornie qu'il s'était amusé à mâcher. Il avait un bon visage rose et rond; l'apathie était écrite sur toute sa personne.

— Axel-Frédéric, — lui dit sa fiancée, quand elle l'eut rejoint, tu ne sais pas? — un ordre est arrivé! Le régiment doit se tenir prêt à s'assembler sous les drapeaux. Les Danois ont envahi le Holstein, et le roi veut les repousser au plus vite.

Le jeune homme, sans rien dire, retourna avec elle jusqu'au château, lui abandonnant sa main, qu'elle étreignit fiévreusement.

— Mon cher enfant, balbutia le grand-père, — voilà pour moi, à mon âge, une dure épreuve! Nous avons la guerre!

Axel-Frédéric semblait perdu dans un songe. Enfin il leva les yeux et dit :

— Je ne veux pas en être!

Le vieillard marchait de long en large, de son pas pesant, et autour de lui les tantes allaient et venaient.

— Tu es déjà inscrit sur les listes, mon enfant. Tout au plus nous restera-t-il la ressource de louer quelqu'un à ta place.

— Eh bien! qu'on loue quelqu'un! répliqua Axel-Frédéric, qui avait repris son air indifférent. Puis il entra dans la maison. Ulrique monta l'escalier en courant, se jeta sur son lit, et jusqu'au dîner elle pleura, s'essuyant les yeux avec son tablier.

Le soir, quand on eut mangé le gruau au miel, le vieillard voulut, comme d'ordinaire, se mettre à son filet; mais ses mains tremblaient trop.

— Les choses se sont gâtées, là-haut, à Stockholm, dit-il. Des ballets, des mascarades, des comédiens et des faiseurs de tours, la cour et le ville en étaient remplies. Que ne nous a-t-on pas raconté de tous ces gens-là? Quand l'argent fut dépensé, le roi commença à distribuer les bijoux de la couronne. Et maintenant il faut que notre gracieux seigneur épelle une autre leçon!

Axel-Frédéric repoussa son assiette vide et resta assis, indolemment penché en avant, les coudes sur la table, pendant que les tantes et Ulrique, éplorée, desservaient. Le grand-père secoua la tête, toussa, et poursuivit :

— Durant toutes ces années de paix, il n'a été question que de cupidité et de concussion; les pires gens ont joué des coudes pour s'approcher du trône. Mais maintenant il faudra bien que ces bœufs à l'engrais apprennent à se bien tenir! Hé! hé! si vous aviez vu cela, autrefois, quand votre grand-père était jeune, et qu'il fut appelé sous les drapeaux! On déploya l'étendard, déposé précieusement dans le garde-meuble royal. Le cheval timbalier fut tiré de l'écurie, équipé de son long caparaçon, avec des couronnes brodées aux quatre coins! Et nous nous rassemblâmes au son des trompettes, tous vêtus de nos étroits justaucorps galonnés!

Le vieillard prit de nouveau son filet et essaya d'y faire quelques mailles; mais de nouveau il le rejeta sur la table, et, se levant :

— Si tu avais pu voir cela, Axel-Frédéric! Même au clair de lune, quand nous nous tenions en rang sur la terre gelée, chantant des psaumes avant de nous remettre en marche, je reconnaissais la livrée rouge et blanche du régiment de Nerking, l'uniforme jaune de Kronoberg, et les gars de Kalmar aux couleurs grises, et le joyeux régiment bleu de Dalécarlie, et celui de Westgothie, jaune et noir. La seule vue de tout cela était une fête. Eh bien! d'autres hommes sont venus, depuis, et d'autres habits. Mais j'imagine que tout doit être si raide et si grossier, à présent!

Un moment de silence suivit. Puis Axel-Frédéric dit, presque à voix basse, comme s'il se fût parlé à lui-même : « Si mes habits et mes armes étaient en ordre, peut-être y aurait-il, à présent encore, de bons momens à passer au camp! »

Le grand-père tressaillit; mais, dès l'instant d'après, secouant la tête :

— Tu es d'une santé bien délicate, Axel-Frédéric, et la marche à travers le royaume sera bien rude, jusqu'à ce qu'on rencontre les Danois!

— Oh! il n'est pas question d'aller à pied! Je pourrais toujours emmener Élias et le long chariot!

— Tu pourrais les emmener, bien entendu! Mais tu n'as pas de tente de treillis, avec les chevilles, les perches, le faîte et tout ce qui s'ensuit.

— Tout cela, Élias pourrait me l'acheter en route. L'essentiel serait que j'eusse un uniforme passable!

— Voyons cela, voyons! — dit le grand-père, s'animant, et trottinant d'un pas tout alerte jusqu'à l'armoire aux effets. — Ulrique, lis-moi ce qui est dit dans l'ordonnance de Sa Majesté Royale (il s'inclina à ces mots)! Là, sur la table, ce papier! Voici d'abord le manteau doublé de soie unie, avec l'agrafe de cuivre! Il ira fort bien, et le gilet aussi. Lis maintenant ce qui est dit de l'habit!

Ulrique moucha la chandelle, s'approcha de la table, et, le front appuyé sur les mains, elle lut, d'une voix haute et un peu monotone :

— L'habit de drap bleu avec col rouge, doublé de soie cramoisie : douze boutons de cuivre par devant, quatre sur le revers des poches, trois dessous, et trois petits à chaque manche.

— Huit... douze... c'est parfait! Voyons maintenant pour le pantalon!

— Le pantalon de bonne peau de bouc ou de renne, avec trois boutons recouverts de peau de chamois.

— Ce pantalon est en triste état. Élias t'en achètera un neuf en chemin. Mais le chapeau, les gants? Ou sont tes gants et ton chapeau?

— Dans la caisse, près de mon lit, — répondit Axel-Frédéric. Et Ulrique, continuant sa lecture :

— Les gants à grandes manchettes, en forte et solide peau de bœuf jaune chamoisée : la paume en peau de chèvre. Les souliers, en cuir de Suède ciré, avec des courroies d'une seule pièce : le fond à double semelle, et les boucles en cuivre.

— Les souliers et les bottes peuvent aller. Tu pourras prendre mes éperons. Et tu feras un superbe officier suédois, mon enfant!

— La cravate en crépon de laine suédois, noire, de cinq quarts d'aune de long sur neuf pouces de large, et une demi-aune de ruban à chaque bout. Plus deux cravates blanches...

— Il faudra qu'Élias t'en achète à Orebro, mon enfant, ne l'oublie pas!

— Les pistolets, deux paires. La gaine, en cuir noir, doublé de laine frisée.

— Tu prendras les miens, naturellement. Ma rapière est en bon état, avec son fourreau en cuir de veau et son baudrier en cuir d'élan. Et puis nous devrons songer aussi à équiper Élias, et à préparer le sac des provisions, et le reste!

Axel-Frédéric s'étira les bras.

— Je vais aller me coucher, dit-il; c'est ce que j'ai de mieux à faire, pour me reposer d'avance autant qu'il convient!

La maison s'emplit, depuis lors, de bruit et de mouvement. On clouait, on brossait, on rangeait du matin au soir, tout flambait et chantait dans la cheminée, et, la nuit, les lampes brûlaient dans toutes les chambres, à l'exception de celle d'Axel-Frédéric. La dernière nuit, il fut seul à prendre du repos. Et, au petit jour, ses deux tantes vinrent le réveiller, pour lui faire prendre une boisson chaude avec un cordial; car on l'avait entendu tousser, la veille au soir.

Quand il descendit dans la grande salle, tout le monde déjà y était réuni, même les valets et les servantes : et la table était dressée pour tous en commun. On mangea lentement, dans un

silence profond. Puis le vieillard alla prendre la Bible, et Ulrique, d'une voix étouffée, lut un passage qu'il lui désigna. Et puis, joignant les mains, il dit, les yeux fermés :

— Comme autrefois mes pères ont fait, je veux aussi, à l'heure des adieux, étendre les mains sur toi, enfant de ma fille, et te bénir. Car mes années sont nombreuses, et qui sait si le sablier ne sera pas bientôt vidé? De mon humble tente ici-bas j'implore Dieu, le Très-Haut, qu'il te conduise à l'honneur, et que les lourdes épreuves dont tu prendras ta part ne servent qu'à élever notre cher petit peuple!

Axel-Frédéric, assis devant la table, maniait et retournait son assiette, négligemment. Mais bientôt on entendit au dehors le roulement d'un chariot: tout le monde sortit, entourant le jeune homme, qu'Élias fit monter près de lui, dans la large voiture. Enveloppé de la tête aux pieds dans la fourrure en peau de loup de son grand-père, il ne risquait point d'avoir froid en route.

— Voici la boîte au beurre, — dirent les tantes, — et le sac au pain! Écoute bien, Élias! Dans le coffre, sous le siège, tu trouveras le fromage et la bouteille de cordial. Et si la peine et les fatigues sont trop rudes, Axel-Frédéric, notre cher enfant, n'oublie pas que le chemin de la maison est court!

Mais le grand-père leur coupa la parole. S'avançant entre elles, il voulut, une dernière fois, inspecter la voiture.

— Le coffre est-il bien attaché? Voyons un peu! Voici l'étrille et le bouchon; de ce côté, le sac à fromage et la gourde! Allons, tout va bien! Le moule à balles, le couteau et la cuiller à fondre les balles, tout cela est bien dans le coffre?...

Ulrique se tenait debout, derrière le vieillard, sans que personne fît attention à elle.

— Axel-Frédéric, — dit-elle tout bas, — quand l'été sera venu, j'irai tout de suite attacher un fil de deuil et un fil de joie à deux brins de seigle, pour voir, le lendemain, lequel aura poussé le plus haut!

— Tout est bien en ordre! — déclara le grand-père, qui ne l'avait pas entendue. — Allons! que Dieu soit avec toi et avec Élias!

Les serviteurs et les journaliers s'étaient placés, sur deux rangs, de chaque côté de la cour. Au moment où Élias levait son fouet, le jeune homme posa la main sur les guides:

— Ce voyage pourrait finir ici, ce serait plus simple, — dit-il

— Oh! non, cela ferait au contraire mauvais effet, de dételer et de déharnacher maintenant! — répondit Élias. Et Axel-Frédéric rentra sa main dans la manche de fourrure, et la voiture s'éloigna au trot, entre la double haie des gens de la maison.

Les semaines passèrent, et les bourgeons parurent aux arbres. Ce fut pour le régiment de Nerike un long voyage, de traverser les plaines suédoises jusqu'à la rive du Sund. Enveloppé dans sa fourrure, les mains recouvertes d'épais gants en poil de chèvre, le front en sueur, Axel-Frédéric dormait, à côté d'Élias, au fond du chariot brun.

Non loin de Landskrona, une après-midi, le chariot s'arrêta derrière les équipages du régiment. Le cheval se mit à paître le bord du fossé, au soleil. Et Élias lui-même s'endormit, comme son jeune maître. L'eau coulait en bouillonnant dans le fossé; le cheval remuait la tête, pour chasser des taons qui l'importunaient; des vagabonds jetaient en passant des railleries aux dormeurs; mais ceux-ci s'attardaient dans leur repos nonchalant.

Soudain arriva derrière eux, à toutes brides, un cavalier simplement vêtu, et coiffé d'une grande perruque blonde. Il arrêta son cheval tout contre la voiture. Élias, aussitôt réveillé, poussa son maître d'un coup de coude; mais Axel-Frédéric, sans ouvrir les yeux, dit simplement:

— Oui, c'est cela, conduis, Élias! Il faut que je me repose à fond, avant les fatigues!

Élias le poussa de nouveau.

— Debout! Allons, debout! — fit-il à voix basse.

Axel-Frédéric ouvrit lourdement un œil: mais, au même instant, tout son visage devint pourpre, et il se redressa, dans la voiture, et fit le geste du salut militaire. Il venait de reconnaître, d'après des portraits qu'il en avait vus, le jeune roi Charles lui-même, alors âgé de dix-huit ans. Sa taille ne dépassait pas la moyenne, et son visage était petit: mais il avait le front très haut, plein de noblesse, et ses grands yeux d'un bleu profond rayonnaient d'un éclat surprenant.

— Retirez vite votre fourrure, monsieur, — dit-il, — pour que je passe la revue de votre uniforme! Le sol, d'ailleurs, est vert depuis longtemps déjà.

Axel-Frédéric soufflait et peinait pour ôter la maudite four-

rure du grand-père. Quand il y fut enfin parvenu, le roi examina l'habit et les boutons, les palpa, les tira, les compta :

— C'est bien, — dit-il, avec un sérieux qu'on n'eût pas attendu de son âge. — Et maintenant nous allons tous devenir des hommes nouveaux !

Axel-Frédéric restait debout, encore à moitié endormi, le regard fixé sur une roue de la voiture. Alors le roi ajouta, lentement :

— Dans quelques jours, monsieur, nous aurons peut-être le bonheur de nous trouver en face de l'ennemi. On m'a dit que, dans une bataille, rien n'est aussi pénible que de souffrir de la soif. Si par hasard vous vous trouvez un jour près de moi, dans la mêlée, abordez-moi, je vous prie, et tendez-moi votre gourde !

Là-dessus, le roi éperonna son cheval, et Axel-Frédéric se rassit dans la voiture. Il n'avait jamais aimé ni haï, jamais éprouvé de crainte ni d'enthousiasme. Mais il songeait aux paroles du roi.

La fourrure resta sur le banc, entre Élias et lui. A la tombée de la nuit, quand le chariot entra dans Landskrona, le régiment avait déjà dressé ses tentes. Axel-Frédéric chercha vainement les tables de buveurs dont il avait rêvé. Il ne trouva que des camarades laconiques et graves, qui, rassemblés par groupes, regardaient se soulever, d'un mouvement régulier, les vagues du Sund, et flotter au vent les drapeaux et les banderoles, sur la forêt de mâts de la flotte suédoise.

Le lendemain, Élias installa le cheval et le chariot dans une grange. Et, comme la Couronne avait pris possession de tous les bateaux pour le passage des troupes, il dut attendre vingt-quatre heures avant de trouver une barque de pêcheur pour le transporter à Seeland. Il resta donc sur le rivage, les pieds trempant dans l'eau, pendant qu'on hissait en l'air, sur des chaînes grinçantes, les énormes ancres toutes couvertes de vase. D'innombrables mâts déployaient leurs voiles : le soleil se mirait, à l'infini, dans les fenêtres et les lanternes de la dunette. Les vagues dansaient, reflétant en cercles lumineux les formes légères des hautes proues, qui, avec leurs tridens et leurs branches de laurier, montraient, par-dessus la mer, le chemin des pays merveilleux, des belles aventures et des nobles conquêtes. La masse des nuages était descendue se poser sur les flots ; et l'air était bleu comme dans une féerie.

Le roi, alors, oublia la gravité qu'il s'était imposée. Avec un enthousiasme d'enfant, à la vue de sa flotte, il se mit à battre des mains. Il se tenait debout sur la dunette d'un des grands navires, adossé à la lanterne ; et les vieux guerriers aux cheveux gris qui l'entouraient sourirent, et, l'imitant, se mirent aussi à battre des mains. Et Son Excellence Piper lui-même grimpa l'escalier du pont, agile comme un mousse. Il n'y avait plus là ni Excellence, ni vieillards, ni adversaires en querelle. Ce n'était plus qu'une armée d'enfans.

Soudain retentit un roulement de tambours ; les épées sortirent des fourreaux ; et, des dix-neuf vaisseaux de guerre, des cent embarcations qui les entouraient, le chant d'un psaume s'éleva jusqu'au ciel.

Élias reconnut Axel-Frédéric, son maître, assis sur sa fourrure, au milieu de gabions, de sacs de terre, et d'engins grossiers. Il l'aperçut, se levant, lui aussi, et tirant son épée au signal des tambours. Et, quand il vit les vaisseaux disparaître peu à peu, sur les flots, il passa la main sur ses yeux, secoua la tête, et reprit le chemin de la grange en murmurant :

— Comment pourra-t-il se tirer d'affaire, le malheureux, en attendant que j'aie pu le rejoindre?

Quelques jours plus tard, Élias revenait seul avec son chariot le long des routes de la province de Smoland. Les paysannes, qui le reconnaissaient pour l'avoir vu passer avec le jeune officier endormi, entr'ouvraient les portes des chaumières et l'accablaient de questions. Elles lui demandaient s'il était vrai que les Suédois eussent débarqué à Seeland, et que le roi se fût agenouillé pour remercier Dieu de la victoire, et que l'émotion lui eût coupé la parole.

Elias confirmait tout cela d'un signe de tête, sans parler, et poursuivait son chemin. De longues semaines il remonta vers le nord, marchant à pied auprès de la voiture, recouverte maintenant d'un morceau de voile.

Quand il arriva enfin, un soir, sur le pré devant le château, tous reconnurent, au bruit des roues, que c'était le chariot brun. Stupéfaits, ils coururent aux fenêtres, et bientôt le grand-père lui-même sortit sous le porche, tandis qu'Ulrique s'était élancée au milieu de la cour.

Élias s'avança lentement, les guides en main. Devant le perron, le cheval s'arrêta de lui-même. Alors le vieux domestique ôta avec précaution le voile qui recouvrait la voiture, et l'on vit une caisse clouée, longue et étroite, sur le couvercle de laquelle était une couronne de feuilles de hêtre.

— Je l'ai ramené à la maison, — dit Élias. — Il a reçu la balle en pleine poitrine, au moment où il courait, sous le feu de l'ennemi, pour tendre sa gourde à Sa Majesté Royale.

II. — L'ENSEIGNE

(1708)

Pris à l'improviste par le froid de l'hiver, les Suédois avaient, dans la hâte et le désordre, établi leurs quartiers derrière les murs de Hadjatch. Bientôt il n'y eut plus dans cette petite ville une seule maison qui ne fût remplie de soldats gelés et mourans. Les rues retentissaient de cris de souffrance; et par endroits, sur des marches d'escalier, on voyait des doigts, des pieds coupés. Les voitures étaient collées l'une contre l'autre en file si serrée, de la porte de la ville jusqu'à la place, que les soldats, bleus de froid, qui s'y pressaient en foule, étaient forcés, pour y grimper, de se glisser entre les roues. Et les chevaux restaient là, debout, enveloppés dans leurs harnais et tournés contre le vent. Ils étaient tout blancs de gelée, et n'avaient rien mangé depuis plusieurs jours. Personne ne prenait soin d'eux. Des conducteurs d'équipages étaient assis sur le siège, morts de froid, les mains enfoncées dans leurs manches. Quelques-unes de ces voitures ressemblaient à des cercueils. Par la lucarne de la bâche, on apercevait des visages sombres qui lisaient dans des livres de prières, ou d'autres visages qui, délirant de fièvre, regardaient fixement dans le vide, devant eux. Des milliers de malheureux imploraient, à mi-voix, la miséricorde du ciel. Le long du mur de la ville, on avait rangé les soldats morts, beaucoup d'eux revêtus d'habits rouges de cosaques par-dessus leur uniforme suédois en lambeaux, avec des peaux de mouton autour de leurs pieds nus. Des ramiers sauvages et des moineaux, si engourdis par le froid qu'on pouvait les prendre avec la main, restaient posés sur la tête et les épaules des cadavres, faisant à peine mine de s'envoler à quelques pas plus loin lorsque les aumôniers passaient devant la funèbre haie, pour porter la communion à quelque mourant.

Sur la place, parmi des espaces incendiés, une haute maison se dressait, d'où l'on entendait sortir un bruit de voix. Tout à coup la porte s'ouvrit : un jeune enseigne se montra sur le seuil, et prit un fagot, qu'un soldat venait d'apporter. Puis la porte se referma, et le soldat, haussant les épaules, déclara d'un air entendu aux passans qui l'interrogeaient :

— Ce n'est rien ! Ce sont seulement ces messieurs de la Chancellerie qui se querellent entre eux !

Le jeune enseigne venait d'arriver à Hadjatch avec les troupes de Lœwenhaupt. Il s'empressa de porter le fagot dans la grande salle, et le jeta dans la cheminée. Et les voix, un moment arrêtées pendant qu'il avait entr'ouvert la porte, reprirent aussitôt avec une vigueur renaissante.

Une d'elles appartenait à Son Excellence Piper lui-même, qui déclarait, debout au milieu de la salle, le visage plissé et sillonné de rides, les joues enflammées, les narines frémissantes :

— Mon avis est que tout ceci est fou, fou, absolument fou !

Hermelin, au nez pointu, se frottait sans interruption les yeux, puis les mains, et trottinait de tous côtés dans la salle comme une souris apprivoisée. Le feld-maréchal Rehnskiœld, lui, se tenait, correct et digne, près de la cheminée, se contentant de siffloter et de fredonner. Et sans doute, s'il n'avait pas siffloté et fredonné, la querelle eût pris fin, car, cette fois par exception, tout le monde était parfaitement d'accord ; mais ce fait qu'il sifflotait et fredonnait au lieu de se taire, ou plutôt encore au lieu de parler, produisait à la longue un malaise intolérable. Lœwenhaupt, à la fenêtre, prisait et faisait craquer sa tabatière. Ses yeux bruns de fouine semblaient lui sortir de la tête, et son étrange perruque faisait l'effet d'être plus haute et plus énorme que les autres jours. Et si Rehnskiœld n'avait pas continué à siffloter et à fredonner, sans doute il se serait dominé ce jour-là comme les autres jours : mais tout d'un coup la colère lui monta à la tête, et, fermant une dernière fois sa tabatière, il murmura entre ses dents :

— Je ne demande pas que Sa Majesté s'entende à la politique. Mais sait-elle conduire des troupes? A-t-elle montré de réelles aptitudes dans une seule rencontre ou une seule attaque? De vieux guerriers pleins d'expérience et de mérite, et dont la perte est irréparable, elle les sacrifie tous les jours à de vaines bravades. Quand nos hommes ont à monter à l'assaut, elle tient pour su-

perflu de les munir de fascines et de cuirasses, et les malheureux sont inévitablement massacrés. Pour parler en toute franchise, mes gracieux seigneurs, je puis pardonner à un *studiosus upsaliensis* mainte gaminerie, mais j'attends autre chose d'un général *in castris*. En vérité, on n'a guère d'avantage ni de goût à s'occuper de la guerre, sous les ordres d'un tel chef!

— Et puis, — répondit Piper, — Sa Majesté ne vous incommode actuellement, monsieur le général, d'aucun ordre bien lourd! Dans les premiers temps, tout allait bien mieux, n'est-ce pas? Mais maintenant, c'est Sa Majesté qui se charge de tout diriger, et de mettre tout le monde d'accord avec son éternel sourire!

Il leva ses bras en l'air, saisi brusquement d'une colère qui perdait tout sens et toute mesure, bien qu'il fût entièrement de l'avis de Lœwenhaupt. Il s'était retourné tout en parlant; quand il eut fini, il regagna vivement les appartemens intérieurs, laissant retomber la porte avec un tel fracas que Rehnskiœld se crut plus que jamais obligé de siffloter et de fredonner. Si du moins il avait consenti à dire quelque chose! Mais non, il ne disait rien. Gyllenkrok, assis à la table devant des papiers, entendit un petit homme sec, penché sur son épaule, lui dire à voix basse:

— Une paire de boucles d'oreilles en brillans, offerte à la comtesse Piper, pourrait peut-être encore aider Lœwenhaupt à obtenir de nouveaux emplois?

Lœwenhaupt, cependant, ne se calmait pas. Au lieu de tirer tranquillement de sa poche le rouleau de papier qu'il avait apporté, cet homme, d'ordinaire si grave et si laconique, se retournant avec un air furieux, se dirigea à son tour vers la porte de la salle: mais là, soudain, on le vit s'arrêter, se mettre en position, joignant les talons comme un simple soldat. Au même instant, Rehnskiœld cessa de siffler. La porte s'était ouverte. Et, pendant qu'une bouffée de vent glacial s'engouffrait dans la salle, le jeune enseigne, d'une voix haute et prolongée, annonça:

— Sa Majesté le Roi!

Le roi n'était plus le jeune homme à demi enfant de naguère, enthousiaste et plein d'illusions. Seule sa stature d'adolescent, aux épaules étroites, restait la même. Son habit était fané et taché. Le pli, autour de sa lèvre supérieure, était devenu plus profond et légèrement grimaçant. Il avait eu une joue et le nez gelés; ses paupières étaient rouges et gonflées, par l'effet du froid; autour

du crâne, prématurément dégarni, les cheveux relevés se dressaient comme une couronne crénelée. Il lissait de ses deux mains sa toque de fourrure, et, cherchant à déguiser sa timidité et sa gaucherie naturelles derrière une froide et cérémonieuse politesse, il s'inclinait avec un sourire devant chacun des personnages présens.

Au milieu de la salle, il s'arrêta, salua de nouveau, gêné, à droite et à gauche; puis il resta un long moment sans rien dire, et puis, marchant vers Rehnskiœld, le saluant de nouveau, et le saisissant par un bouton de son habit :

— Je voudrais prier Votre Excellence, — dit-il, — de me procurer trois ou quatre soldats, pour m'escorter dans une petite excursion. J'ai déjà deux drabans, que j'ai emmenés avec moi.

— Mais, Sire, les environs sont infestés de cosaques! Le seul fait d'être venu jusqu'ici, du quartier de Votre Majesté, avec une si faible escorte, était déjà une témérité !

— Oh ! bagatelle, bagatelle ! Que Votre Excellence fasse comme j'ai dit ! Si l'un des généraux présens est libre, il peut venir aussi, et emmener un de ses hommes !

Lœwenhaupt s'inclina. Le roi le regarda, légèrement perplexe, sans rien ajouter, et se tint immobile. Personne n'osa rompre le silence, ni faire un mouvement. Enfin, après quelques minutes, le roi s'inclina une dernière fois devant chacun des assistans, et sortit de la salle.

— Eh bien ! — dit au jeune enseigne le général Lœwenhaupt, rentré en possession de toute sa belle humeur, — eh bien ! vous nous accompagnerez, voulez-vous ? C'est la première fois, n'est-ce pas, que vous vous trouvez face à face avec Sa Majesté ?

— Oui, et je ne me l'étais pas figurée ainsi.

— C'est cependant ainsi qu'Elle est toujours. Elle est trop royale pour donner des ordres.

Tous deux suivirent le roi, qui grimpait par-dessus les voitures et les chevaux morts. Ses mouvemens étaient agiles, mais non précipités, toujours, au contraire, mesurés, lents, foncièrement empreints d'une dignité royale. Quand enfin, s'étant frayé un passage à travers le désordre de la rue, il fut arrivé à la porte de la ville, il monta en selle, et ses compagnons, au nombre de sept, imitèrent son exemple.

Les chevaux trébuchaient sur le chemin couvert de glace, et

plusieurs s'abattirent. Mais les observations de Lœwenhaupt ne servaient qu'à exciter le roi, qui éperonnait sa bête sans cesse plus fort. Toute la nuit précédente, son valet Hultmann lui avait fait la lecture et raconté des légendes : il l'avait même contraint à sourire, en lui disant que, si Dieu ne l'avait point élu pour le trône, il aurait vécu toute sa vie misanthrope et sauvage, sans autre occupation que de composer, dans la solitude, des vers plus merveilleux encore que ceux de Messenius dans sa célèbre *Disa*.

A présent le roi s'efforçait de penser à Rolf Gœtriksson, qui allait toujours à cheval en tête de ses hommes. Mais à tout instant son esprit s'échappait du monde de légendes où il voulait l'enfermer. L'inquiétude, qui, depuis quelque temps, avait posé sa griffe sur lui, refusait désormais de lâcher sa prise. Il songeait aux visages enflammés qu'il venait de voir à la Chancellerie. Vivant volontairement, depuis l'enfance, dans une sphère de rêve qu'il s'était créée sur le modèle de l'antiquité, il restait sourd aux cris de détresse, autour de lui, et ne manquait point même de devenir soupçonneux à l'endroit de ceux dont l'oreille y était sensible. Ce jour-là comme les autres jours, il remarquait à peine qu'on lui avait donné le meilleur cheval, le pain le plus frais, qu'on avait mis dans sa poche, le matin, une bourse de cinq cents ducats, et que ses cavaliers, à la première alerte, étaient prêts à lui faire un rempart de leurs corps. Tout cela lui paraissait naturel et légitime, et il ne daignait pas y faire attention. Mais il avait bien remarqué, au contraire, que ses soldats, tout à l'heure, l'avaient salué dans un sombre silence ; et le sentiment du malheur achevait de le rendre défiant. La contradiction la plus discrète, la désapprobation la mieux déguisée, il les ressentait sans qu'un signe le trahît, et chaque mot s'enfonçait dans son âme, pour la ronger. A tout moment il croyait voir s'éloigner de lui un officier sur lequel il avait compté jusque-là, et son cœur en devenait plus froid. Il ne respirait librement que lorsqu'il avait laissé loin derrière lui son quartier général.

Soudain Lœwenhaupt arrêta son cheval et fit mine de rebrousser chemin, espérant toucher par là ce maître intraitable.

— Mon brave Ajax, — dit-il à sa bête, — tu es un vieux poussif, c'est vrai ; mais je n'ai pas le moyen de te sacrifier sans utilité, et, moi-même, je commence à vieillir, comme toi. Au nom de Jésus, mes enfans, suive le roi qui peut !

Puis, voyant le regard anxieux que le jeune enseigne tournait du côté du roi, il lui dit à mi-voix :

— Soyez tranquille, mon garçon, Sa Majesté ne fait jamais d'éclats, comme nous autres! Elle est trop royale pour s'emporter ou pour quereller.

Le roi, en effet, ne laissa rien paraître. Et de plus en plus follement il poursuivit, sur la glace et la neige, la course silencieuse sans but ni raison. Il n'avait plus, maintenant, avec lui que quatre hommes.

Au bout d'un instant, un des chevaux tomba, la jambe cassée. Son cavalier, par pitié, le tua d'une balle dans la tête; puis il s'en alla, devant lui, dans le froid, à la grâce de Dieu.

Et un instant vint où l'enseigne se trouva seul à escorter le roi. Ils étaient arrivés dans un endroit plein de buissons et de taillis, où ils ne pouvaient avancer qu'au trot. Sur un tertre, devant eux, ils aperçurent une maison grise et enfumée, avec d'étroites lucarnes grillées et une cour entourée d'un mur. Comme ils s'en approchaient, un coup de fusil retentit brusquement.

— Qu'est-ce là? — demanda le roi, regardant autour de lui.

— La maudite balle a sifflé d'une façon diantrement désagréable en passant devant mon oreille, mais elle n'a mordu que le bord de mon chapeau, — répondit le jeune officier, qui n'avait aucune idée des formes à employer pour parler au roi.

Il avait un léger accent du Smoland; et il riait, de tout son visage blond et clair, ivre de joie d'être ainsi en tête à tête avec celui qu'il considérait comme au-dessus des hommes. Il ajouta :

— Si nous montions là-haut, empoigner ces drôles par la barbe?

La réponse plut infiniment au roi, et la proposition l'enchanta. D'un bond, il fut à terre. — Nous allons attacher nos haridelles ici aux buissons, — dit-il joyeusement, — et puis nous monterons embrocher tous ceux qui se permettent de siffler.

Ils laissèrent là leurs chevaux haletans, et, courbés en deux, ils escaladèrent le coteau parmi les buissons. Par-dessus le mur quelques têtes de cosaques chevelus les regardaient, jaunes et grimaçantes.

— Voyez-vous, — fit le roi à voix basse, — ils essaient de refermer leur porte vermoulue, ces sauvages!

Ses yeux, tout à l'heure si ternes, s'agrandirent soudain et se remplirent de vie. Il tira son épée, et, la brandissant de ses deux

mains au-dessus de sa tête, il s'élança par la porte entr'ouverte. Plusieurs fois l'enseigne, qui frappait ferme de son côté, faillit être atteint d'une balle, et une décharge de mousquet noircit la tempe droite du roi. Mais bientôt quatre des cosaques tombèrent devant la porte; le cinquième s'enfuit dans la cour, brandissant une pelle, dont il se défendait contre la poursuite du roi.

Soudain celui-ci essuya sur la neige son épée tout ensanglantée, et, jetant deux ducats sur la pelle du cosaque, il s'écria avec une gaîté croisssante :

— Il n'y a aucun plaisir à se battre avec ces misérables, qui ne rendent jamais les coups, et ne savent que se sauver! Tiens, tu reviendras quand tu te seras acheté une rapière convenable!

Le cosaque, sans comprendre un mot du discours royal, considérait fixement les pièces d'or. Il les ramassa, et, se glissant le long du mur jusqu'à la porte, il disparut. On l'entendit, de plus en plus loin, dans la plaine, appeler ses camarades dispersés, d'un long et sinistre *Ohaho! Ohaho!*

Le roi, cependant, fredonnait entre ses dents, comme pour provoquer un ennemi invisible : « Petit cosaque, petit cosaque, réunis donc tes coquins de frères! »

Les murs, autour du jardin, étaient noirs et moisis. Un son faible, mais continu, arrivait de l'intérieur de la maison, pareil au murmure d'une harpe éolienne. Le roi en fut frappé et résolut d'en connaître la cause. L'habitation où il pénétra se composait d'une seule pièce, mais assez vaste et à demi-obscure. Devant la cheminée se trouvait une pile de vêtemens ensanglantés, que des maraudeurs sans doute avaient enlevés sur des cadavres de soldats suédois. De cette salle, le roi passa ensuite dans l'écurie, toute voisine : c'était de là que le bruit paraissait sortir.

Dans un coin, gisait un cheval blanc, mort de faim. Il était attaché à un anneau de fer scellé dans la muraille. Et le roi, dissimulant de son mieux sa peur des ténèbres, traversa l'écurie en compagnie de l'enseigne, puis, par un petit escalier des plus raides, il descendit à la cave. De là provenait le bruit qui l'avait frappé. Au milieu de cette cave était un puits d'où l'on faisait monter l'eau par un cabestan. Et le roi aperçut un vieux cosaque qui, avec un rire sauvage, faisait tourner autour du puits, à coups de fouet, une figure humaine portant un uniforme d'officier suédois.

Dès l'instant suivant, la victime était remplacée, au cabestan,

par son persécuteur. C'était en effet un officier de l'armée royale, le Holsteinois Feuerhausen, major d'un régiment de dragons enrôlés; il avait été pris par les cosaques, et depuis plusieurs jours déjà on l'employait ainsi comme une bête de somme. Il tomba à genoux, bégayant en mauvais suédois :

— Sire!... Je n'ose en croire mes yeux... Ma reconnaissance...

Le roi l'interrompit gaîment pour dire à l'enseigne :

— Allez vite chercher les deux chevaux et conduisez-les ici, à l'écurie! Trois hommes ne peuvent pas commodément monter deux chevaux : nous resterons donc ici jusqu'à ce qu'un cosaque vienne à passer, à qui nous puissions prendre un troisième cheval. Et c'est vous, s'il vous plaît, qui monterez la garde à la porte!

Sur quoi il remonta dans la maison, dont il referma la porte derrière lui. Les deux chevaux, qui rongeaient goulûment des branches et de l'écorce, furent conduits à l'écurie, et le jeune enseigne commença sa faction.

Les heures passèrent lentement. Vers la tombée de la nuit, le mauvais temps s'aggrava encore, et la neige tourbillonna sur les blanches plaines désolées. Des visages de cosaques, d'un jaune de cadavre, se levaient de temps à autre pour épier, derrière les buissons; et l'on entendait au loin, mêlé au vent, le sinistre *Ohaho!* des maraudeurs errans.

Feuerhausen sortit de l'écurie, où il était resté jusque-là, accroupi entre les chevaux, pour ne pas exposer au froid les blessures faites par les cordes qui l'avaient attaché. Il alla vers la porte, toujours fermée, de la maison.

— Majesté! — balbutia-t-il, — les cosaques s'assemblent de plus en plus nombreux, et l'obscurité croît. L'enseigne et moi, nous pourrons monter le même cheval. Mais, si nous nous attardons ici, cette nuit sera la dernière de Votre Majesté Royale, ce qu'à Dieu ne plaise!

Le roi répondit tranquillement, de l'intérieur :

— Il en sera comme j'ai dit. Trois hommes ne peuvent pas commodément monter deux chevaux.

Le Holsteinois secoua la tête; puis il descendit vers l'enseigne, et lui dit, dans son mauvais suédois entremêlé d'allemand :

— Telle est Sa Majesté! Ah! vous autres Suédois, quels enragés vous êtes! De l'écurie, je l'ai entendu qui allait de long en large, sans arrêt, dans la chambre. Ha! ha! la maladie et les

remords sont venus. Pareil à un père de famille, le tsar moscovite est parmi ses sujets. Il fait son ami d'un pâtissier, et élève une humble servante à son glorieux trône impérial. Ses manières sont détestables, et il se conduit à l'égard des femmes comme un vrai goujat ; mais sa devise est toujours : « Pour le bien de la Russie ! » Tandis que le roi Carolus, lui, délaisse ses États comme un monceau de cendres fumantes, et n'a pas un ami, même parmi ses proches. Le roi Carolus est plus seul que le plus pauvre valet des équipages. Il n'a pas même les genoux d'un camarade pour y pleurer à son aise ! Entre ses Excellences, leurs maîtresses, leurs perruches, il est comme un spectre sorti d'un vieux mausolée. Est-il homme d'État ? Allons donc ! aucun sens du bien public ! Est-il général ? Encore moins ! aucun sens des masses ! Faire sauter des ponts, placer des gabions, battre des mains pour deux trompettes et un étendard conquis ! Voilà ce qu'il sait !

— Cela aussi peut être un sens ! — répondit l'enseigne.

Il allait et venait, d'un pas rapide, devant la porte ; et ses doigts étaient déjà si raides de froid qu'il pouvait à peine tenir son épée.

Le Holsteinois serra contre ses joues le col tout déchiré de son manteau, et continua d'une voix sourde, avec de grands gestes :

— Le roi Carolus, il rit de plaisir quand les ponts s'écroulent, quand les hommes et les bêtes tombent et se noient. Pas de cœur dans la poitrine ! Au diable soit-il ! Le roi Carolus, une espèce de demi-génie qui court le monde, battant du tambour, paradant, et faisant fiasco. Et le parterre siffle ! Ui ! Ui !

— Oui, c'est précisément pour cela que les Suédois vont à la mort pour lui, — répondit l'enseigne, — précisément pour cela !

— Ne vous offensez pas de mes paroles, mon jeune ami ! Vous me faites tant de plaisir à voir !

— Je ne m'offense pas, et vous entends volontiers, monsieur le major ; mais j'ai bien froid. Ne voudriez-vous pas monter écouter à la porte du roi ?

Le Holsteinois monta jusqu'à la porte, et prêta l'oreille. Puis il revint et dit :

— Il marche, marche, et pousse de profonds soupirs comme un homme dans l'angoisse. On dit qu'à présent il est toujours ainsi. Jamais plus il ne dort la nuit. L'acteur ne se sent pas à la hauteur de son rôle ; et, de toutes les tortures de la vie, l'ambition déçue est la plus amère.

— En ce cas, c'est la dernière des choses que nous devons railler ! Oserais-je vous prier, monsieur le major, de me frotter la main droite avec de la neige, car la voici qui s'engourdit tout à fait ?

Le Holsteinois lui frotta la main, puis retourna à la porte du roi. Il se frappait le front, ses moustaches grisonnantes se hérissaient. Il grommela :

— *Gott ! Gott !* La nuit sera bientôt trop sombre pour nous en aller d'ici !

L'enseigne l'appela :

— Mon bon monsieur, oserais-je vous prier de me frotter le visage avec de la neige ? Mes joues gèlent. Mes pieds aussi, je ne les sens plus. Ah ! je n'y résisterai pas !

Le Holsteinois prit une poignée de neige.

— Laissez-moi monter la garde à votre place ! dit-il. Une heure seulement !

— Non, non ! C'est à moi que le roi a ordonné de rester ici devant la porte !

— Ah ! le roi ! Je le connais bien ! Sauf le sexe, il ressemble de la tête aux pieds à votre jeune reine Christine. Ils auraient dû être mariés ensemble, et assis sur le même trône ! Voilà qui aurait fait un joli petit couple. Ah ! fi, fi ! Vous autres, Suédois ! Quand un homme crève ses chevaux, et laisse massacrer son peuple, et fait périr son royaume, il passe chez vous pour avoir le cœur pur, et pour être supérieur au reste du monde. Laissez-moi donc tranquille !

— Oui, c'est vrai, voilà comment nous sommes ! Mais, au nom du Christ miséricordieux, monsieur le major, frottez-moi encore une fois la main, et pardonnez-moi mes plaintes et mes gémissemens !

Tout contre la porte, étaient étendus les trois cosaques tués, blancs comme le marbre. Le ciel s'assombrissait d'instant en instant; et toujours plus nombreux et plus rapprochés retentissaient, dans le crépuscule, les lamentables appels : *Ohaho ! Ohaho !*

Alors le roi ouvrit sa porte, et descendit dans la cour. Son mal de tête habituel s'était accru, par suite du vent et de sa folle course : son regard était redevenu lourd et sans vie. Tout son visage, d'ailleurs, portait la trace des luttes solitaires de l'âme :

mais, à mesure qu'il se rapprochait du major, sa bouche reprenait son sourire de commande. Il avait encore la tempe droite noircie du coup de mousquet.

— Le temps se rafraîchit, — dit-il. — Puis, tirant un pain de sous son habit, il le cassa en trois morceaux, de telle sorte que tous trois eurent un morceau égal. Après quoi, ôtant son manteau de cavalier, il le posa lui-même sur les épaules de l'enseigne; et aussitôt, comme gêné de son action, il prit vivement le bras du Holsteinois et lui fit remonter la cour. Ils marchaient en silence, occupés tous deux à mâchonner leur pain.

— Maintenant ou jamais, — pensait le major, — le moment est venu d'attirer l'attention du roi par quelque récit ingénieux, et de partir de là pour lui parler raison. On peut tomber sur un logis plus mauvais, — commença-t-il enfin d'un ton léger. — Ceci me rappelle justement une aventure galante aux portes de Dresde...

Le récit, leste et grivois, ne tarda pas à éveiller la curiosité du roi. Il avait toujours eu le goût des grosses plaisanteries : il écouta, ce soir-là, en homme dont la pensée, à demi absente, est heureuse de se détendre dans une distraction. Mais, quand le Holsteinois voulut, par quelques mots pleins d'adresse, ramener la conversation sur le danger présent, Charles XII redevint sérieux.

— Bagatelle! bagatelle! -- fit-il. — Cela ne vaut pas la peine d'en parler! Nous n'avons qu'à bien résister, et à soutenir notre réputation jusqu'à notre dernier sang. Si ces coquins font mine d'approcher, nous nous mettrons tous trois à la porte, et nous les recevrons à la pointe de nos épées!

Le Holsteinois se passa la main sur le front et changea de sujet. Il parla des étoiles, qui s'allumaient au ciel, exposant tout un système pour mesurer leur distance de la terre. Le roi, de nouveau, l'écoutait, mais cette fois avec une attention d'un tout autre genre. Et bientôt il se jeta à son tour dans la question, avec sa pénétration et sa profondeur de pensée ordinaires, que dominait toujours un désir invincible de découvrir, lui-même, quelque grande méthode nouvelle et surprenante. Une hypothèse suivait l'autre. L'entretien passa ensuite au mécanisme de l'univers et à l'immortalité de l'âme, mais pour revenir aux étoiles. Elles scintillaient au ciel, de plus en plus nombreuses. Le roi expliqua au major ce qu'il savait du cadran solaire. Il planta son épée dans la neige, la pointe dirigée vers l'étoile du pôle, afin de reconnaître l'heure, le lendemain matin.

De l'autre côté du mur, les cosaques continuaient à hurler; mais, toutes les fois que Feuerhausen faisait mine de reparler d'eux, le roi redevenait laconique et fronçait le sourcil.

— Au point du jour, nous retournerons à Hadjatch! — dit-il enfin. — D'ici là, nous prendrons un troisième cheval, afin que chacun de nous puisse commodément monter sa propre selle.

Et, là-dessus, il rentra dans la maison.

Le Holsteinois descendit en courant vers l'enseigne, et, montrant du doigt la porte que le roi venait de refermer, il s'écria :

— Excusez-moi, enseigne! Nous autres Saxons, nous ne sommes pas délicats sur les mots; mais je rends les armes! La victoire est à vous; car, moi aussi, je suis prêt à donner tout mon sang pour cet homme. Je l'aime! Et que le diable ait mon âme si je comprends pourquoi! Mais, enseigne, il est impossible que vous restiez plus longtemps dehors, par ce froid!

L'enseigne répondit :

— Nul manteau ne me peut réchauffer plus délicieusement que celui qui couvre à présent mes épaules : et c'est de tout mon cœur que je me remets à Jésus! Mais vous, major, pour l'amour de Dieu, retournez près de la maison, et écoutez, pour empêcher qu'il arrive aucun mal au roi!

— Sa Majesté ne mourra point de ses propres armes, vous pouvez m'en croire!

— Le bruit de ses pas vient maintenant jusqu'ici! Des pas de plus en plus inquiets et rapides! Le roi est si seul! Quand je l'ai vu, à Hadjatch, s'incliner, s'incliner devant ses généraux, je n'ai eu qu'une pensée : comme il est seul! Je vous en prie, major, remontez à l'écurie et prenez un moment de repos, à l'abri, entre les chevaux. Il vous sera plus facile, de là, d'entendre le roi et de veiller sur lui!

Et l'enseigne poursuivit sa marche, en chantant d'une voix claire :

A ta grâce, ô Père clément...

Le Holsteinois traversa de nouveau la cour pour rentrer dans l'écurie, et, de sa forte voix que le froid faisait un peu chevroter, il seconda le chant de son compagnon :

Je remets pour toujours
Ma pauvre âme et ce que je possède.
Prends tout cela, sous ta sainte garde!

— *Ohaho! Ohaho!* répondaient les cosaques dans le vent de la nuit.

Le Holsteinois se glissa entre les deux chevaux et resta là, prêtant l'oreille, jusqu'à ce que la fatigue lui fit pencher la tête.

L'aube était venue quand il se réveilla. Il s'élança hors de l'écurie, et, dans la cour, il vit le roi en train d'examiner l'épée qu'il avait plantée la veille dans la neige, comme une aiguille de cadran solaire.

Feuerhausen marcha vers l'enseigne, immobile devant la porte, et le saisit vivement par le bras.

— Qu'arrive-t-il? Qu'avez-vous?

Mais, au même instant, il lâcha prise. L'enseigne était mort gelé, le dos appuyé au montant de la porte, les deux mains sur la garde de l'épée, et enveloppé dans le manteau de son roi.

— Puisque nous ne sommes plus que deux, — dit Charles XII, en retirant son épée de la neige, — nous pouvons nous en retourner chacun sur son cheval, ainsi qu'il a été convenu entre nous.

Le Holsteinois le regarda fixement dans les yeux. Toute sa haine lui était revenue au cœur, et il se tenait immobile, comme s'il n'avait pas entendu. Au bout d'un instant, cependant, il alla chercher les chevaux : mais ses mains tremblaient et se crispaient si fort qu'il avait peine à boucler les sangles des selles.

Les cosaques, dans la plaine, brandissaient leurs lances, mais la sentinelle restait à son poste.

Alors le roi, légèrement, monta en selle et lança son cheval au galop. Son front était serein, ses joues rosées, et son épée brillait comme un rayon de soleil. Et, à mesure que le Holsteinois le regardait, l'expression amère de son visage s'adoucissait. A son tour, il monta en selle. Et, comme il passait au galop devant la sentinelle toujours debout, sur la porte, il murmura entre ses dents :

— C'est une joie de héros de voir la belle mort d'un héros ! Merci, camarade !

VERNER DE HEIDENSTAM.

REVUE DRAMATIQUE

LA QUESTION DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Nous autres Français, quand il ne s'agit que des destinées de notre pays, de l'avenir de notre fortune publique ou des droits de notre conscience, il semble que nous soyons un peuple indifférent ; mais sitôt que les choses et que les gens de théâtre sont en jeu, on voit tout de suite que nous sommes capables de passions vives. Il y a quelques semaines la nouvelle de la démission de M. Le Bargy éclatait brusquement. M. Le Bargy quittait la Comédie, comme on la quitte, en faisant claquer les portes. L'effet produit par cet événement fut considérable. Paris ne se couvrit pas de barricades, car les temps héroïques sont passés. Mais la presse s'émut. Quand la presse s'émeut, on devine aussitôt ce qui va suivre. On ne s'attend à rien de très propre. Dans le cas présent ce à quoi on en veut c'est à la « place » de l'administrateur général ; une place est une place, et il paraît que l'occasion est bonne pour en déloger M. Claretie. Quoi de plus simple que de récolter pour les lui envoyer en pleine figure, les commérages, les potins, les ragots, les insinuations, les médisances, — et les grossièretés, — ce qui se débite entre « amis » de la maison, ce qui traîne dans la loge du concierge, ce qui se ramasse dans les coulisses avec la poussière du dernier insuccès ? Donc on s'est mis à nous conter sur le mode tragique, avec des gestes bouffons d'accusateur public, des anecdotes saugrenues ; on nous a « rapporté » les on-dit, un propos qui aurait été tenu et un autre qui aurait pu l'être, un mot de M. Truffier, une repartie de M. Leloir, une réflexion de M. Prudhon, une interjection de M. Worms, un tas de niaiseries. Il coule le long des colonnes de journaux tout ce qu'il a pu en quinze ans s'amasser de fiel dans l'âme des auteurs mé-

contens et des acteurs dépités. Cela fait beaucoup de fiel. Il en coule encore. Il en coule toujours. Hier, pendant une représentation, le commissaire de police a dû empoigner un spectateur qui s'agitait. Et voilà ce qu'on appelle une « campagne de presse ! »

Ces campagnes n'atteignent pas toujours ceux contre qui elles sont dirigées, mais elles retombent immanquablement sur ceux qui les entreprennent. Elles jettent un jour assez curieux sur l'état de nos esprits. Dans l'atmosphère de dénonciations où nous venons de vivre pendant deux ans, les consciences se sont encore épaissies, et beaucoup de gens ne se rendent plus compte de ce que certaines besognes ont de vilain. D'autre part, dans la cohue du journalisme contemporain, il est difficile pour un jeune homme de se distinguer : la voie du travail est lente, et celle du talent est chanceuse ; lancer un « pétard » est le moyen le plus expéditif et le plus sûr. On se fait connaître, et c'est ce qui importe : tant pis pour ceux qui regardent à la manière ! M. Le Bargy est-il d'ailleurs complètement étranger aux manifestations de ses fougueux amis de la presse, comme du spectateur agité de l'autre soir ? Nous le souhaitons pour lui. Surtout nous avons hâte de laisser ces misérables polémiques à ceux qui s'en soucient, d'oublier les démêlés de M. Le Bargy avec son administrateur et ceux de M. Claretie avec les journalistes, et d'arriver à la véritable question que ces querelles personnelles et intéressées ont pour effet de masquer.

Car il y a une question de la Comédie-Française. Elle consiste à savoir quel doit être le rôle de ce théâtre, comment il l'a compris en ces derniers temps, et dans quelles conditions il se trouve aujourd'hui pour le remplir. A l'heure actuelle, la Comédie fait de bonnes affaires et de médiocre besogne. On a bien essayé de nous alarmer sur la situation financière de cet établissement : un instant, nous avons pu redouter que les sociétaires à part entière, addition faite des appointemens fixes, part aux bénéfices, feux, avantages exceptionnels et gratifications, ne courussent risque de toucher pour le dernier exercice des émolumens à peine supérieurs à ceux d'un ministre plénipotentiaire. Notre crainte fut vive : informations prises, elle est heureusement dissipée. Ceux mêmes des sociétaires qui récemment promus au sociétariat ne touchent pas l'intégralité des douze douzièmes, sont encore dans une situation très supérieure à celle d'un président de chambre ou d'un général de division. Ce n'est pas la fortune, mais c'est le pain assuré. Nous voilà tranquillisés sur le sort de ces pauvres gens. La Comédie est dans une situation matériellement prospère ; et ce trait déjà la distingue de tous les autres théâtres. Ceux-ci, en proie

aux mille difficultés des entreprises commerciales, dans un temps où les affaires sont dures, escomptent par avance le succès qui ne vient pas toujours et dont, la plupart du temps, les bénéfices sont déjà mangés par un long arriéré de déveine. On fait de l'argent à la Comédie; raison de plus pour qu'on y fasse de l'art.

Seulement c'est ici le point faible. Nous n'avons nous-même depuis longtemps cessé de le signaler. De plus en plus, la troupe est insuffisante et inférieure à sa tâche. Le seul ensemble qu'elle réalise est obtenu par la fusion des médiocrités individuelles. Incapable d'interpréter les œuvres classiques parce qu'elle manque de style, elle ne réussit pas mieux dans les romantiques parce qu'elle manque de panache, et échoue généralement dans les modernes, parce qu'elle manque de justesse autant que de fantaisie. Nous faisons exception, bien entendu, pour quelques artistes de premier mérite, tels que Mme Bartet, M. Mounet-Sully et d'autres dont les noms se présentent tout de suite à l'esprit. Le nombre est grand et s'accroît sans cesse, des pièces qu'on doit renoncer à jouer, faute d'artistes pour en tenir convenablement les rôles principaux : cette indigence ne se fait pas moins sentir dans les pièces qu'on est obligé de représenter quand même. Les pièces du répertoire s'en vont, les pièces nouvelles tombent comme des châteaux de cartes. Les soirées se succèdent sans éclat. Nous en sortons déçus, avec une impression de débandade et de déroute. Il ne s'agit ici ni de contester ni de diminuer la part de responsabilité qui incombe à M. Claretie dans cet état de choses. Mais nous savons, comme tout le monde, qu'il n'est pas seul coupable. Nous avons trop peu de naïveté ou trop de bonne foi pour en appeler à l'administrateur providentiel qui, rien qu'en le voulant, susciterait des chefs-d'œuvre, et ferait se lever des constellations d'étoiles. Les questions ne sont pas si simples. Dans celle qui nous occupe, nous voudrions signaler à leur rang telles responsabilités qu'on affecte d'ignorer, et qui y sont profondément et gravement engagées.

En premier lieu, celle de l'ancienne direction. M. Perrin avait pour lui le succès. Rien ne réussit comme le succès. On lui fit un mérite de tout ce qui passe aujourd'hui pour être criminel. Le fait est que la plupart des pratiques, dont on aperçoit maintenant les résultats désastreux, datent de lui. Quel irréductible scepticisme il eût opposé aux moyens sûrs que préconisent nos intègres régénérateurs du grand art! Ce n'est pas sur lui qu'il eût fallu compter ni pour entretenir le répertoire ni pour faire appel aux jeunes auteurs, ni pour faire donner la jeune troupe. Il connaissait le public, et celui notamment qu'il venait

d'amener à la Comédie en organisant les abonnemens. Le public aime ce qui l'amuse, et nos vieux chefs-d'œuvre, encadrés dans le vestibule d'un palais à volonté, ce n'est guère amusant. M. Perrin lui donna des décors, des costumes, de la mise en scène. Le public aime le moderne, tout en ne s'y aventurant qu'avec prudence et sous la garantie des réputations établies. En faisant jouer à grands frais par des sujets d'élite les ouvrages des plus fameux entre les contemporains, il livrait bataille sans courir trop de risques. J'entends bien que c'était son droit de mettre toutes les chances de son côté. Mais voici les conséquences du système. C'est M. Perrin qui a donné l'exemple de « moderniser » la Comédie-Française et d'en faire un autre Gymnase ou un Vaudeville subventionné. A de longs intervalles, après plusieurs mois d'études, il remettait à la scène une pièce classique, qui, par l'éclat de la distribution et par d'ingénieux procédés de rajeunissement, faisait l'effet d'une « nouveauté. » C'est le contraire de ce qui aurait dû être; car ni le *Cid*, ni le *Misanthrope* ne devraient jamais paraître « nouveaux » à la Comédie-Française; et cela équivalait justement à l'abandon du répertoire. C'est M. Perrin, qui en mettant toujours en ligne les chefs d'emploi faisait plus que de compromettre l'avenir de la troupe. Chaque fois qu'on allait à la Comédie on était sûr d'y retrouver Got et Delaunay, Thiron et Coquelin, Febvre et Barré, Mme Sarah Bernhardt, Mlle Reichenberg, Mlle Samary; on les aimait; on était habitué à leur manière de jouer, à leur talent, à leurs procédés, à leurs tics et à leurs défauts; on allait à la Comédie, attiré par eux, autant que par la pièce qu'ils devaient jouer; on en venait à penser que, le jour où Got, Delaunay, Thiron, Coquelin, Febvre, Barré, Sarah Bernhardt, Reichenberg, Samary, ne seraient plus à leur poste, la Comédie ne serait plus que l'ombre d'elle-même. Ce jour est arrivé; et, les généraux ayant disparu ou s'étant dispersés, on s'est aperçu que derrière eux il n'y avait pas de troupe. Ajoutez que le moment était singulièrement favorable pour un administrateur de la Comédie-Française; il avait à sa disposition un ensemble d'œuvres modernes sur lesquelles l'accord s'était fait. A tort ou à raison, la grande majorité du public pensait que le système dramatique d'Augier et de Dumas était la forme même de la comédie de mœurs. Il ne discutait pas : il applaudissait avec conviction. Il allait respectueusement voir des œuvres qu'il fallait avoir vues. Cependant, peu à peu, les acteurs se fatiguaient, les auteurs vieillissaient, les chefs-d'œuvre se fanaient. C'est pourquoi, lorsque M. Perrin se prenait à songer qu'il aurait quelque jour un successeur,

cette pensée, loin de l'attrister, ne manquait pas d'amener un sourire sur les lèvres de cet habile homme.

Engagée dans la voie du moderne, la Comédie devait voir sa fortune dépendre de la valeur de la production dramatique contemporaine. Or il se trouve qu'elle a été sensiblement inférieure à celle de la période précédente. Il paraît que les « auteurs de la maison » sont mécontens. S'ils sont mécontens des œuvres qu'ils ont apportées à la maison, il faut convenir qu'ils n'ont pas tort : on est tout prêt à faire écho à leurs lamentations. Ils se plaignent; nous nous plaignons avec eux. Nous nous plaignons qu'ils aient écrit des *Martyre* et des *Frédégonde*, *Struensée* et *la Reine Juana*, *Antoinette Rigaud* et *la Bûcheronne*, et *Grosse fortune* et *la Paix du ménage* et *Mieux vaut douceur*, et d'autres pièces si dénuées de fantaisie et d'observation, de mouvement et de style! Il est vrai qu'on pouvait ne pas les jouer. Mais puisque après tout il faut bien, de temps en temps, monter des pièces nouvelles, où sont donc ces œuvres que la Comédie se fût fait honneur d'accueillir, où ces écrivains qui rien qu'en paraissant auraient ramené la prospérité rue Richelieu? Il semblerait, à entendre certaines récriminations, qu'il n'y ait qu'à choisir parmi le nombre des ouvrages qu'offre à pleines mains une foule de dramaturges éminens. Quelles sont donc ces pièces jouées sur d'autres théâtres et qui eussent fait bonne figure à la Comédie? On en cite trois ou quatre : *Pour la Couronne* et *le Chemineau*, *le Prince d'Aurec* et *Cyrano de Bergerac*. Écrit pour M. Coquelin, *Cyrano* eût sans doute beaucoup perdu à n'être pas joué par l'acteur pour qui le rôle avait été taillé sur mesure. Avec *le Prince d'Aurec* on a craint de désobliger une catégorie d'habitués; il se peut que ce scrupule fû excessif; mais surtout, puisque M. Lavedan a été une fois capable d'écrire une œuvre d'une aussi incontestable valeur, pourquoi s'est-il obstiné à ne pas recommencer? Pourquoi a-t-il gâché le talent dont il était si richement doué, et pourquoi s'est-il réduit à nous donner des *Viveurs*, des *Nouveau Jeu* et des *Vieux Marcheur?* Et enfin parce qu'une pièce s'est honorablement comportée sur une scène de genre, s'ensuit-il qu'elle en eût aussi vaillamment affronté une autre où nous avons le droit d'apporter des préoccupations plus relevées et un goût plus sévère? Telle qui est tombée à plat à la Comédie, eût fourni une carrière suffisante au Gymnase. Inversement, tel succès d'un théâtre secondaire eût pu être une chute retentissante à la Comédie. Pour ne prendre qu'un exemple, j'ai souvent pensé que ce qui a manqué à *l'Amour brode* de M. de Curel pour être proclamé chef-d'œuvre, c'est d'avoir été joué au théâtre de M. Antoine.

C'est l'honneur de la Comédie que les défauts y choquent plus qu'ailleurs et que les faiblesses y apparaissent dans un jour plus cru. C'est le malheur de la plupart des œuvres contemporaines qu'elles n'aient pu résister à cette épreuve. Si l'on demande quels élémens nouveaux les auteurs de notre temps ont apportés au théâtre, on en trouve jusqu'à deux : d'une part, un certain tour de blague et d'ironie, qui fait le succès du genre parisien; d'autre part, la brutalité toujours croissante des peintures et du dialogue. J'ai peine à croire que ce soient des acquisitions. Génération d'analystes et de railleurs, tour à tour subtils et violens, elle a été aussi peu que possible une génération d'auteurs dramatiques. Dégoûtée, comme cela était légitime, de la formule qui avait servi pendant trente ans, elle en a cherché une autre qu'elle n'a pas su dégager complètement. Son plus grand défaut est encore de n'avoir eu que peu de goût pour le théâtre. Les Augier, les Dumas, les Sardou, les Feuillet, comme les Labiche et les Gondinet, avaient la passion de leur art; c'étaient des croyans, ce fut une partie de leur force. Les meilleurs de nos écrivains, tels que MM. Jules Lemaître, Paul Hervieu, Eugène Brieux, ceux qui se sont efforcés de donner des œuvres probes et dignes du cadre auquel ils les destinaient, nous laissent l'impression d'un art sommaire, hâtif, dénué de souplesse et de plénitude. Voilà ce qui crève les yeux, et ce dont on ne veut pas convenir. On ne veut pas se résigner à admettre qu'il puisse y avoir dans la production du théâtre un temps de lassitude. On veut à toute force qu'il y ait succession ininterrompue de chefs-d'œuvre. L'histoire de la littérature dramatique proteste contre une aussi ambitieuse théorie. Il suffit d'évoquer le souvenir des deux siècles précédens pour s'apercevoir qu'il y a au théâtre de longs interrègnes. Pourquoi le nier contre l'évidence? Où est le déshonneur, si chaque époque n'apporte pas le même nombre de romans qui comptent, de pièces de théâtre, de livres d'histoire ou de critique? La vérité est qu'il y a eu, pendant ces derniers quinze ans, disette de pièces solides et vigoureuses. Or, on aura beau dire, l'interprétation et l'encadrement ne sont que des accessoires, la pièce est l'essentiel. Dans un théâtre réservé à la haute comédie, s'il y a détresse passagère, c'est d'abord la faute des auteurs.

C'est ensuite la faute des acteurs. Eux aussi, les acteurs de la Comédie se plaignent. Ils se plaignent, car ils souffrent. Et la cause de leur intime souffrance est telle qu'on se ferait scrupule de manquer à la signaler et à la souligner. « Ils évoquent les âges révolus où les sociétaires étaient parés d'une auréole, où deux haies respectueuses saluaient leur sortie à la porte de la rue Saint-Honoré. Que les temps

sont changés! Hélas! » Touchantes doléances et bien faites pour émouvoir quiconque n'a pas une pierre à la place du cœur! On se plaît à imaginer la complainte du sociétaire évoquant les âges révolus, tandis que s'écoule une foule indifférente. A quoi songe-t-elle donc, cette foule et se peut-il qu'elle manque si outrageusement aux égards dus à ses amuseurs ordinaires? Que penser de ce peuple sans idéal et de ces bourgeois sans respect qui hèlent un fiacre, à la minute où défilent les sociétaires mélancoliques? Où allons-nous? Pauvre France! Hélas!... Ce qui est plus sérieux, c'est qu'il y a une sorte d'incompatibilité entre les aspirations des comédiens d'aujourd'hui et le principe d'après lequel est constituée la troupe de la Comédie-Française. Cette troupe est une compagnie; c'est-à-dire qu'elle doit former un ensemble où se fondent les individualités, qu'elle a un intérêt général auquel doivent se subordonner les intérêts particuliers. Mais qui est-ce, à l'heure où nous sommes, qui subordonne son intérêt à l'intérêt général? Qui est-ce qui n'aspire pas à être sur l'estrade, bien en vue et au premier plan? Qui est-ce qui se tient à sa place? Écrivains, politiciens, artistes ou magistrats, qui donc donne l'exemple de l'abnégation? Et pourquoi exigerions-nous des comédiens les vertus que nous ne pratiquons pas? De tout temps, les comédiens à succès ont eu la manie des grandeurs; cette manie ne pouvait qu'être encouragée et développée par la complicité de tous. L'exemple de Mme Sarah Bernhardt et de M. Coquelin a brouillé bien des cervelles. Ces illustres sociétaires ont nui deux fois à la cause de l'art dramatique : d'abord ils ont privé de leur concours la maison où ils s'étaient formés, à laquelle ils devaient leur talent et leur notoriété, et ils lui ont fait concurrence sur des scènes rivales; ensuite, ils ont gâté leur propre maîtrise en jouant avec des troupes sans cohésion devant des foules composites pour lesquelles ils étaient obligés de forcer les effets et de remplacer la gamme délicate des nuances par des crudités de bariolage. Faute de pouvoir s'échapper vers les Amériques comme ces grands aînés, qui d'ailleurs y ont récolté moins de bravos qu'ils ne se plaisent à le dire, leurs camarades plus jeunes villégiaturent à Monte-Carlo, dans les villes d'eaux, ou dans les préfectures. Ils en retirent peu de gloire, mais quelque argent. Encore ne saurait-on beaucoup leur en vouloir, quand on compare leurs modestes bénéfices aux sommes absurdes dont on récompense ailleurs les grimaces des pitres en vogue.

Chacun n'apporte donc au patrimoine de la maison et ne met en commun que ce qu'il ne saurait lui soustraire de son travail et de son temps. C'est peu. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur

le tableau de la troupe d'aujourd'hui. Elle n'est pas brillante. On aperçoit tout de suite quels sont ceux qui n'y devraient pas figurer : on aperçoit sans plus de peine les lacunes. Comment combler ces lacunes ? Suffirait-il de se retourner vers les autres théâtres et de leur enlever des artistes désignés par la correction toute classique de leur talent ? Où sont ces artistes ? Et seraient-ce par hasard Mme Réjane et M. Guitry ? Ils sont bien où ils sont et vraisemblablement, ils paraîtraient moins à leur avantage dans un cadre plus solennel. Ce n'est pas tout à fait la même chose de jouer Zaza ou Célimène, et d'interpréter un rôle de M. Donnay ou un personnage de Racine. Où est le théâtre qui détient une Chimène, une Athalie, une Doña Sol ? En comédiens comme en auteurs nous ne sommes pas très riches ; il y a disette de jeunes premiers, et pour ce qui est des tragédiennes, la pénurie va jusqu'à la misère noire. Ne l'avouons que la mort dans l'âme, mais tout de même avouons-le.

N'est-il pas vrai, au surplus, qu'un public a presque toujours le théâtre qu'il mérite ? Nous serons suffisamment édifiés sur les goûts du « grand public » si nous faisons la revue des « grands succès » de ces quinze dernières années. Il se pressait, sans y chercher malice, aux pièces de M. Ohnet ; c'est assez la preuve que la banalité ne lui fait pas peur et qu'il ne raffine pas beaucoup sur la qualité de ses divertissemens. Dans le succès qu'il a fait à *Cyrano*, quelle part revient au gracieux talent du poète et quelle part au jeu de l'acteur ? Dans *Madame Sans-Gêne*, ce qui le séduisait, c'était la rouerie de l'intrigue et la merveilleuse entente des détails scéniques. Il court à toutes les polissonneries ; cela même explique qu'on l'en fournisse si abondamment et que des auteurs capables de meilleures besognes aient gâté leur talent pour lui plaire. Il court aux farces et aux pantalonnades, et, depuis *les Surprises du Divorce* jusqu'à *la Dame de chez Maxim'*, les plus énormes bouffonneries sont celles qu'il préfère. Il y a une partie du public à laquelle on serait plus particulièrement en droit de demander compte de ses goûts : le public d'élite ; c'est le pire. L'habitué du Théâtre-Français qui aurait pu souffler leur rôle aux acteurs, qui les guettait aux passages difficiles et se souvenait des intonations traditionnelles, est un type fossile. Lui aussi, il appartient à un « âge révolu. » C'était un lettré ; autant dire que ce n'est pas un homme de ce temps-ci. On l'estimait pour son goût de dilettante et de connaisseur raffiné ; nous nous moquerions de ce vieux monsieur. C'est dans ce public d'élite que sévit le snobisme, c'est lui qui est prêt pour tous les engouemens, lui qui se pâme aux impor-

tations exotiques, lui qui admire quand il ne comprend pas. C'est lui encore qui fait la fortune des tripots et des petites scènes où on lui sert des bluettes en proportion avec la dose d'effort intellectuel dont il est capable. Il bâille au classique : c'est sa façon d'encourager l'art national.

Encore doit-on beaucoup pardonner aux écrivains et aux acteurs. S'ils ne font pas mieux, ce n'est pas toujours l'envie qui leur en manque ; il faut les plaindre plutôt que les gourmander de leur infirmité ; la foule suit ses instincts, les mondains suivent la mode. Celle qui mérite tous les reproches et qu'il serait temps d'aller troubler dans son inconscience et dans sa sérénité, c'est la critique. Elle a pour unique raison d'être, de diriger l'opinion. Elle dispose pour cet effet de moyens d'une incomparable puissance. Elle occupe dans les journaux une place énorme et démesurée, la production dramatique n'étant malgré tout qu'une portion assez restreinte de l'activité générale d'une grande nation. Comment donc comprend-elle son rôle? Qu'a-t-elle fait pour maintenir ou pour ramener la Comédie-Française dans la bonne voie? Et puisque, composée d'hommes qui sont par définition et par métier des connaisseurs, elle est la gardienne de nos traditions artistiques, qu'a-t-elle fait pour les défendre? Par son universelle complaisance, elle a perdu toute autorité ; et peut-être d'ailleurs ce parti pris de complaisance valait-il mieux que des sévérités insuffisamment averties. Elle a partagé les engouemens les plus irréfléchis et elle en a créé quelques-uns. Elle a soutenu de tout son effort cette entreprise d'affolement qui fut le Théâtre-Libre. En ce temps-là. elle acclamait un génie par soirée et humiliait les œuvres sérieuses devant des plaisanteries d'écoliers maussades. Cependant elle n'avait pas assez de brocards pour en accabler l'enseignement du Conservatoire, où de bons jeunes gens étudient encore leur métier, quand il est si facile de jouer la comédie sans avoir jamais appris. Si quelques sociétaires s'obstinaient à ne pas jouer de dos et à articuler les syllabes, elle les raillait spirituellement de pontifier. A l'égard des plus piteux vaudevilles, elle ne se croyait pas quitte à moins de comptes rendus copieux ; mais, pour la reprise d'une tragédie, elle s'en tirait avec quelques lignes indifférentes piquées de vagues épithètes. A quoi bon revenir sur des œuvres qui étaient déjà bicentenaires devant que nous ne fussions nés? Le moyen de dire sur *Polyeucte* ou sur *Andromaque* des choses neuves et qui fassent briller notre esprit? Et qui cela intéresse-t-il? C'est pourquoi on était mal préparé à voir ce beau zèle qui soudain vient d'enflammer quelques-uns de nos confrères. Ils

se portent avec une énergie désespérée au secours de Corneille abandonné et de Racine trahi. Ils nous révèlent tout à coup des trésors d'érudition qu'ils avaient jusqu'ici dissimulés avec un raffinement de coquetterie. Ils savent dans quel « mouvement » se doit jouer chaque pièce du répertoire. On presse ce mouvement, à moins qu'on ne le ralentisse; et cela blesse la justesse de leur oreille exercée. Ce « mouvement » est le « tarte à la crème » dont Molière en son temps se fût égayé. Le mouvement, messieurs! jouez dans le mouvement, ou ne jouez pas! Et, bien entendu, je ne conteste pas la sincérité de ce zèle pieux. Quel malheur seulement qu'il ait attendu, pour éclater, quinze années et la démission de M. Le Bargy!

Les responsabilités sont, comme on le voit, multiples, et partagées dans une question qui n'est autre que celle de notre art traditionnel. Après l'avoir reconnu, on est peut-être en meilleure posture pour rechercher les moyens de rendre à cette vieille institution tout son lustre. Comme tout ce qui représente la tradition, la Comédie-Française a coutume de rencontrer dans une partie de l'opinion et de la presse une hostilité parfois sourde, mais plus souvent bruyante, et qui lui est le principal obstacle à remplir son véritable rôle. Il se trouve qu'au contraire tout le monde aujourd'hui s'arme pour sa cause. Nous sommes tous prêts à faire un rempart de notre corps au grand art menacé. Le vent souffle à la tradition. Que la Comédie se hâte de profiter d'une occasion qui pourrait ne pas se représenter de sitôt! Qu'elle utilise pour le mieux de ses intérêts ce concours de bonnes volontés! Qu'elle ne laisse pas à ses bouillans défenseurs le temps de se calmer ou peut-être de foncer avec le même entrain dans le sens justement opposé. Et puisqu'il faut bien se rendre à la toute-puissance de l'opinion, qu'elle lui donne une prompte satisfaction, en abandonnant, devant que la semaine ne s'achève, les fâcheux erremens introduits par M. Perrin et contre lesquels se fait cette formidable levée de boucliers. C'est une orientation générale à changer complètement et du jour au lendemain; mais, quand on se met en frais de réformes, il n'est que d'opérer en grand : les nouveaux amis de la Comédie-Française n'en demandent pas moins. Au lieu que tout l'effort se porte sur les pièces nouvelles, il va falloir au contraire donner toute l'attention, tous les soins, toute une jalouse et ardente sollicitude à l'entretien du répertoire. D'abord on le jouera, ailleurs qu'en matinées ou par de beaux soirs d'été, autrement que devant des collégiens ou devant des banquettes. Les chefs-d'œuvre en seront constamment à la scène, et on ne sera pas obligé de patienter une dizaine d'années entre deux

reprises d'*Athalie* ou de *Phèdre*. Les rôles en seront sus par plusieurs interprètes à la fois, en sorte qu'on ne se trouvera pas dans l'impossibilité de jouer *le Malade imaginaire* faute d'acteurs. Enfin ces rôles ne seront pas joués à contresens. Ce sera la grande nouveauté. Et c'est ici que l'intervention personnelle de l'administrateur devra surtout se faire sentir. Il aura à lutter, je ne me le dissimule pas. Il faudra de l'énergie. Mais justement nous inscrivons l'énergie en tête du programme. Et la Comédie, métamorphosée, redeviendra ce qu'elle doit être pour être elle-même : un théâtre consacré à représenter dans leur gloire toujours nouvelle les chefs-d'œuvre de deux siècles d'art et à en maintenir l'admiration dans le public tant étranger que français.

Tout occupée à cette œuvre de conservation, il est clair que la Comédie éprouvera le besoin de se désencombrer en rejetant un nombre considérable d'ouvrages qui, prenant de l'air et de la place, nuisent à la juste perspective. Le répertoire des Scribe, des Casimir Delavigne et des Dumas père n'a plus qu'un intérêt historique et n'a plus même une ombre de vie. A quoi bon exhumer *Henri III et sa cour* ou *Une famille au temps de Luther?* Et qui regrettera *Bertrand et Raton, les Demoiselles de Saint-Cyr* et tels autres spécimens d'un théâtre dont c'est l'essence de se passer de littérature? Du même coup, on rayera de l'affiche du Théâtre-Français une catégorie d'ouvrages qu'il n'y aurait jamais fallu inscrire : *la Vie de Bohême* et *le Bonhomme Jadis, le Voyage à Dieppe* et *le Mari à la Campagne*, et *les Petits Oiseaux*, et *le Testament de César Girodot*, pour ne citer que ceux-là. Quand la Comédie aura ainsi retrouvé prestige et autorité, il lui deviendra plus facile de faire son choix dans la production contemporaine et de se montrer exigeante à l'égard de ceux qui viennent frapper à sa porte. Elle n'acceptera, cela va sans dire, ni un *Député de Bombignac*, comme elle avait fait du temps de M. Perrin, ni un *Camille* comme elle a fait avec M. Claretie. Mais surtout elle pourra plus aisément repousser les avances séduisantes de ceux qui l'invitent à s'annexer le premier essai de chaque débutant. La Comédie n'est tout de même pas un théâtre d'essai. Elle n'a pas pour objet d'aider à naître les jeunes talens, mais bien de consacrer les talens déjà éprouvés ailleurs et qui s'efforcent de se conformer au goût de la maison. Loin de se plier aux modes régnantes et de céder aux entraînemens du public, elle y résistera. C'est ainsi qu'elle sera utile au mouvement du théâtre, qu'il ne lui appartient pas de précipiter, mais bien de modérer et de régler, comme elle seule est en possession de le faire.

Le cas de la Comédie-Française est celui de toutes les institutions

qui, établies dans un certain esprit, le laissent peu à peu se perdre, c'est celui de toutes les compagnies qui, ayant une tradition, s'en écartent. On les y excite de toutes parts; après quoi, et une fois tombées dans le piège, on leur fait payer cher l'imprudence qu'elles ont eue de s'y laisser attirer. Le cas de M. Claretie est celui de quiconque s'efforce de plaire à tout le monde : c'est le bon moyen pour grouper tout le monde contre soi. Les auteurs lui en veulent des demi-succès qu'ils ont obtenus chez lui ; les acteurs sont démangés de l'envie d'aller gagner de l'argent hors de chez lui ; les journaux, dont il croyait avoir les sympathies, le vilipendent. C'est par là que cette insurrection entre cour et jardin peut être instructive. La Comédie-Française, toutes les fois qu'elle a voulu se mettre à la remorque du Vaudeville ou du Palais-Royal, du Théâtre-Libre ou du Chat-Noir, y a perdu un peu de sa dignité et n'y a gagné aucun profit d'aucune sorte. C'est donc qu'elle doit non pas copier les autres théâtres, mais s'en distinguer. Qu'elle leur laisse tous les procédés plus ou moins exotiques auxquels ils sont obligés de recourir pour attirer la clientèle : les excentricités et les exhibitions. En art comme ailleurs, nous sommes en un temps d'universel désarroi. Assourdis, éblouis, ahuris, nous ne savons plus faire la différence entre le sublime et le ridicule, ou tout simplement entre ce qui est de bon ou de mauvais goût. Nous manquons d'un élément d'appréciation, d'une règle, d'un principe, d'une doctrine. C'est cette doctrine, puisée à la source même des chefs-d'œuvre qui lui sont confiés, qui doit être celle d'un administrateur de la Comédie-Française, et qui serait sa force. C'est elle qui lui permettrait, l'occasion venue, de se montrer hardie et de faire accueil aux nouveautés. C'est elle qui lui donnerait une égale autorité sur les écrivains qui ont besoin d'être conseillés et sur le public dont l'éducation est chaque jour à recommencer. C'est elle enfin qui, en assurant son indépendance, le mettrait pareillement à l'abri des attaques de la presse et de ses éloges.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Un opéra russe. — *Sniegourotchka* (*la Fille de neige*), de M. Rimsky-Korsakow.

« L'entreprise est trop folle de parler sur des œuvres dont on ne peut rien montrer. C'est vouloir saisir des nuages qui passent dans un autre ciel. » Voilà ce qu'un maître critique a dit de la poésie russe, en s'excusant de ne la point traduire (1). Et cela est vrai de la musique, de la musique russe surtout, encore plus que de la poésie. Mais l'œuvre que nous venons de lire est si charmante que nous entreprenons, — follement peut-être, — d'en répandre le charme. De beaux nuages passent là-bas, dans le ciel du Nord; sans vouloir les saisir, arrêtons-nous un moment pour les voir passer.

I

Sous ce ciel pâle, dans une Russie de légende ou de rêve, il y avait une fois une belle et froide jeune fille. Elle s'appelait Sniegourotchka (la Fille de neige). Son père était le bonhomme Hiver, et sa mère la fée Printemps (en russe, la plus capricieuse des saisons est une femme). Ses parens l'avaient élevée dans la solitude et la froidure, parce que l'Été jaloux s'était juré de la tuer en la faisant fondre au premier rayon de soleil et d'amour. Mais un matin l'enfant souhaita de partir et d'aller vivre de la vie humaine. Elle avait entendu de loin les chansons de Lel, un berger; elle l'avait aperçu lui-même jouant avec des jeunes filles, et ces jeux et cette voix avaient troublé son cœur. Ne pouvant plus retenir leur fille, l'Hiver et le Printemps la confièrent à des paysans qui demeuraient aux portes de la ville. L'Hiver lui recom-

(1) M. le vicomte E.-M. de Vogüé, *le Roman Russe.*

manda seulement de se défier du beau berger et de ses chansons. Le Printemps lui dit : « Souviens-toi de moi quand tu seras malheureuse ; viens me trouver dans la vallée, près du lac, et quoi que tu me demandes, je te l'accorderai. » L'enfant suivit ses parens adoptifs et sur ses pas s'inclinèrent les arbres de la forêt.

Alors commença pour elle un étrange et triste destin, fait de son désir et de son impuissance d'aimer. Elle souhaita, mais en vain, l'amour du berger chanteur, et c'est un autre qui l'aima : Mizguir, un jeune et riche marchand, qui pour elle trahit Coupawa, sa fiancée. Coupawa maudit le parjure et s'en vient demander justice au tsar, gardien des sermens d'amour. Devant tout le peuple, Mizguir n'a pour sa défense que cette seule parole : « Ah ! Tsar, si tu voyais Sniegourotchka ! » Elle paraît au même instant, et le Tsar, la voyant si belle, ne peut admettre qu'elle soit insensible : « Celui de vous, dit-il à ses jeunes sujets, qui saura gagner ce cœur avant demain au lever du jour, recevra de mes mains une riche récompense et la jeune fille elle-même. »

Le soir, sous les arbres d'une forêt enchantée, on danse, on boit, et le berger prodigue ses chansons. Le Tsar l'invite à choisir une jeune fille, et c'est devant Coupawa qu'il s'incline. En vain, près de Sniegourotchka méprisée à son tour, Mizguir s'empresse et redouble ses instances. Elle résiste, il la menace, et, pour la sauver, il faut l'intervention des esprits de la forêt. A peine ont-ils éloigné Mizguir, que Lel et Coupawa reparaissent ensemble. Sniegourotchka veut les séparer, ils la repoussent ; l'enfant de neige ira trouver sa mère et lui demander le don divin et peut-être mortel de l'amour.

Elle l'obtient et, revoyant Mizguir, elle peut, elle sait enfin l'aimer. En présence de tous, elle se déclare sa fiancée ; elle dit la douceur nouvelle du sentiment qui l'enivre. Mais un rayon perce la nue, tombe sur la jeune fille et lentement fond ce corps et ce cœur de neige. Mizguir se tue, et l'opéra finit par un cantique universel à la gloire du soleil et de l'été.

II

De ce livret poétique, symbolique même, un peu monotone et souvent incohérent, la musique a fait une œuvre, peut-être un chef-d'œuvre délicieux. Il possède au plus haut degré les deux élémens auxquels paraît de plus en plus s'attacher et se complaire le génie musical de la Russie : le caractère national et le caractère populaire.

« Les Russes, a dit autrefois Ségur, sont encore ce qu'on les fait ; plus libres un jour, ils seront eux-mêmes. » Pour leur musique également, ce jour est venu. Avec Glinka, le premier, elle a commencé d'être elle-même ; elle prétend le rester désormais. Certaines pages de *la Vie pour le Tsar*, les moins belles, trahissaient encore l'influence étrangère ; dans une œuvre comme celle de M. Rimsky-Korsakow, tout est indigène et indépendant.

Cette musique n'a rien d'italien. De la vieille et sainte nourrice qui la berça d'abord elle aussi la Russie a désappris les chants. Elle a rompu délibérément avec le génie latin, ce génie qu'un seul mot, le mot de classique, suffit à définir ; génie séculaire et régulier, que son génie à elle, plus jeune et un peu sauvage, n'aurait pu longtemps imiter ou contrefaire.

Cette musique n'est pas française. Elle est moins que la nôtre de la musique de théâtre ; elle est peut-être davantage de la musique pure. Elle fait moindre la part de l'action et du mouvement dramatique, plus grande celle de la contemplation et de la rêverie.

Cette musique n'est pas allemande, et surtout elle n'a rien ou presque rien de commun avec la musique de Wagner. M. Rimsky-Korsakow ne se sert que très rarement, — et très légèrement, — du *leitmotiv*, au sens wagnérien du mot et du procédé. Il donne à la symphonie un rôle, mais sans retirer le rôle principal à la voix. Ainsi l'orchestre n'est pas dans son œuvre l'élément essentiel de l'expression et de la beauté. Cette œuvre enfin n'est pas conforme au principe nouveau de la continuité, mais à la règle plus ancienne de la division. Au lieu de se développer sans arrêt, la musique de *Sniegourotchka* s'interrompt et se repose ; elle se partage en « morceaux » reliés par des récitatifs. Et la vieille forme de la mélodie ainsi définie s'accorde, aussi bien que la forme récente de la mélodie continue, avec la liberté et l'originalité du fond, je veux dire de la pensée et du sentiment.

L'œuvre de M. Rimsky-Korsakow est donc nationale. Elle l'est à sa manière, qui ne ressemble pas à la manière historique, celle du *Boris Godounow* de Moussorgsky. Dans *Sniegourotchka*, le nationalisme est plutôt légendaire et pittoresque, ce qui ne signifie pas, tant s'en faut, qu'il soit plus superficiel ou plus étroit. Un tsar règne sur le peuple des Bérendès ; un tsar imaginaire, comme ce peuple même, mais un tsar. Il siège en son palais, sur un trône d'or. Assis autour de lui, des vieillards aveugles chantent, en s'accompagnant sur des harpes primitives, des hymnes graves et splendides. Ces rapsodes, ou ces bardes, figurent souvent dans les opéras russes. Glinka, le premier peut-être,

fit jadis entonner par l'un d'eux un admirable épithalame, au premier acte de *Russlan et Ludmilla*. Un chœur tel que celui-ci n'a rien de commun avec le chœur obligé des courtisans dans l'ancien opéra. A l'ampleur et à l'originalité de la mélodie, à la vigueur des arpèges, à l'exotique saveur de la cadence et du mode, on devine quelque chose non seulement d'inconnu, mais d'infini. Ce n'est pas là l'assemblée tumultueuse de *l'Africaine*, encore moins la fastidieuse délibération des *Maîtres Chanteurs*. Non, cela est à la fois plus solennel et plus mystérieux. C'est l'idéal du Conseil des ministres ou du Conseil d'État. A la voix inspirée de ces prophètes ou de ces mages, il semble que tout doive obéir, et leur auguste mélopée chante la force d'un grand pays où s'exerce un grand pouvoir.

Même caractère de grandeur, presque d'immensité, dans une autre scène qui n'est qu'accessoire à l'action, mais que la musique élève à des proportions d'épopée. Sur l'ordre du tsar, pour assembler le peuple, des crieurs sont montés sur les hautes tours. Et leur appel non plus ne ressemble pas à l'appel ordinaire des hérauts d'opéra. Au lieu des sonneries et des fanfares banales, de longues clameurs alternées se répandent sur toute l'étendue de la plaine. Deux voix de ténor et de basse profèrent l'une après l'autre un cri plaintif et qui traîne longuement. Toutes les deux, séparées par un intervalle singulier, se répondent et se mêlent tour à tour. Au lieu de se fixer sur la tonique, c'est toujours sur la dominante qu'elles demeurent en suspens. Elles flottent, elles planent sans jamais se poser. Sous la cantilène indéfiniment répétée, comme l'harmonie se transforme indéfiniment, il semble, à chaque modulation nouvelle, que les voix portent plus loin, qu'elles traversent des pays et parviennent à des peuples nouveaux. De même que tout à l'heure la mélopée des rapsodes aveugles, celle des hérauts nous donne ici l'impression de l'espace et de l'horizon. Nous sentons qu'à cet appel irrésistible, des foules sans nombre vont accourir. Et la Russie que cette musique évoque a beau n'être pas celle de l'histoire, mais celle de la légende, il n'en est pas moins vrai que cette musique, en ce peu de notes, manifeste certains caractères essentiels et bien nationaux de la véritable Russie : la multitude des sujets et l'autorité du maître, l'immensité de l'Empire et la toute-puissance de l'Empereur.

Mais il y a quelque chose que la musique de M. Rimsky-Korsakow exprime encore avec plus de puissance et de charme, avec une originalité plus forte et plus douce à la fois : c'est la nature ou le paysage, ce sont les formes et les couleurs, c'est la figure et, pour ainsi dire, le

visage même de la Russie. Par là, cette musique est plus que nationale : elle est en quelque sorte natale, comme la terre ou le ciel de la patrie. « Père, disait à Grétry sa fille mourante, pendant qu'il lui jouait son *Guillaume Tell*, père, cela sent le serpolet. » Dès les premières notes de *Sniegourotchka*, cela sent le bouleau, le sapin, les arbres du Nord. Il est minuit, le premier minuit du printemps. La rivière est encore de glace et la neige couvre la montagne. Mais voici que des oiseaux arrivent en foule, à tire-d'aile, et, sous l'aspect d'une jeune femme portée par les cygnes, les grues et les canards, le Printemps lui-même paraît. Sillonnée de traits rapides, la musique est pleine de vols, de cris et de chants, toute résonnante de coups de becs donnés contre le tronc des arbres. Elle frissonne aussi de vagues et tièdes frissons. Le printemps qu'elle annonce, et que véritablement elle semble apporter, n'est pas notre gai printemps de France, celui des chansons de Gounod ou de Massenet; c'est encore moins l'ardente *primavera* d'Italie. C'est un printemps du Nord, humide et doux, le même que chantait jadis, au début de *la Vie pour le Tsar*, une jeune voix de paysan. *Solvitur acris hiems.* La détente et l'attendrissement des choses, le dégel, voilà, sous le ciel russe, le grand événement, le grand bienfait d'avril, et la musique de M. Rimsky-Korsakow, comme celle de Glinka, n'est aussi profondément nationale, que parce qu'elle exprime, avec une vérité pénétrante, un caractère, national aussi, de la nature et de la saison.

Une autre scène, encore plus significative à cet égard, est celle de la jeune fille avec sa mère, la fée Printemps. Désespérant d'aimer, Sniegourotchka s'est souvenue des promesses maternelles. Au petit jour, elle est descendue sur les bords du lac endormi dans la vallée. Les fleurs nouvellement écloses couvrent la berge et la surface même des eaux. « Ma mère, s'écrie la jeune fille, ma mère, sors des flots tranquilles et viens au secours de ton enfant. Autour de moi tout aime, et, moi seule, je voudrais, et ne sais point aimer. J'ai peur que ma jeunesse ne se passe sans joie. O maman ! je t'en supplie, accorde-moi l'amour. — C'est bien, répond la fée. Toutes les grâces, toutes les faveurs amoureuses se cachent dans ma couronne fleurie. Approche et détache-la de mon front. » Alors la jeune fille et sa mère s'assoient auprès l'une de l'autre. Alors commence une exquise conjuration des fleurs animées et chantantes, chacune d'elles cédant à l'enfant élue quelqu'une de ses beautés et de ses vertus d'amour. « Le muguet te fera plus blanche, et la rose plus vermeille. Le bleuet répandra sur tes yeux plus d'azur ; le pavot endormira ta colère, et ta jeune tête con-

naîtra l'ivresse légère du houblon. » Charmante poésie et musique plus enchanteresse encore. Comme la déesse elle-même, cette musique est portée doucement sur les eaux. Tout unie et pour ainsi dire horizontale, elle se déploie en nappe sonore. Elle consiste beaucoup moins en des formes arrêtées et solides qu'en des apparences flottantes et promptes à s'évanouir : bruissement d'un *tremolo* continu, triolets balancés, appels mystérieux et monotones à dessein, harmonies chromatiques insensiblement dégradées. On voit, on entend s'accomplir je ne sais quelle dissolution délicieuse et lente. Cette fois, ce n'est plus la glace et la neige, c'est un cœur qui fond peu à peu sous la tiédeur du printemps. Ainsi la péripétie morale suit le phénomène de nature et se confond avec lui. Et sans doute on ose à peine citer encore le mot devenu banal du philosophe genevois. Il n'en est pas moins vrai que la beauté d'une telle scène résulte en grande partie de l'accord entre un paysage et un état d'âme, et que jamais plus exquise musique n'a fait trouver cet accord plus mystérieux et plus doux.

III

Un musicien russe a dit naguère : « Il est assez difficile pour bien des personnes de comprendre qu'une œuvre musicale peut ne pas renfermer une seule mélodie populaire et pourtant présenter une musique entièrement russe... Dans *la Vie pour le Tsar*, Glinka n'a pris aux chants populaires que les premières notes du premier chœur, et cependant il nous semble que nous avons déjà entendu toutes ces mélodies, qu'elles nous sont chères et familières. Voilà justement en quoi consiste la tâche. Il ne s'agit pas de transporter dans son œuvre un chant populaire, mais de quelque chose de bien plus difficile : en le copiant ou sans le copier, il faut refaire en soi le procédé suivant lequel, durant le cours des siècles, toute la musique populaire a été créée par ses auteurs inconnus (1). »

Dans la musique de M. Rimsky-Korsakow, j'ignore quelle est exactement la part du peuple et celle du musicien. Ce que je sais et ce que j'admire, c'est que le musicien a reconstitué et comme recréé en lui non seulement le procédé, mais le génie du peuple. M. René Bazin a rapporté sur Pereda, le grand romancier espagnol, ce jugement d'un compatriote : « A défaut d'autres mérites, il aurait encore droit au premier rang par la grande réforme qu'il a faite en introduisant le

(1) Prince Odoevsky, cité par M. Albert Soubies dans son *Histoire de la musique en Russie*. Librairie des Bibliophiles, E. Flammarion.

langage populaire dans la langue littéraire, en les fondant avec art, en conciliant des formes que nos maîtres de rhétorique les plus distingués déclaraient incompatibles. » J'imagine, — à la condition de transposer de l'ordre littéraire dans l'ordre musical les termes de cet éloge, — qu'un Russe, parlant de M. Rimsky-Korsakow, ne le louerait pas autrement. Je ne sais pas une œuvre où mieux que dans *Sniegourotchka* le fond populaire et naïf se concilie avec la forme artistique et raffinée. Tout est peuple en cet opéra de village. Le tsar même, qui règne sur tous ces paysans, leur ressemble. Il est au-dessus d'eux, mais il est des leurs. Il n'a rien de commun avec les rois de l'ancienne tragédie lyrique ou seulement de l'opéra contemporain. Il est le maître, mais il est le père, et, comme ils disent de lui : « le petit père. » Si vous saviez de quel front et de quel ton assuré, bien que modeste, une jeune fille l'aborde ! Le duo du tsar et de Coupawa demandant justice est un chef-d'œuvre de simplicité familière. Elle parle sans honte, et lui sans fierté ; nulle distance ne sépare la voix qui interroge de celle qui répond, et la mélodie qui pleure de la mélodie qui console. Quand Sniegourotchka, suivie de ses parens adoptifs, pénètre dans le palais, le couple rustique s'émerveille, mais ne se trouble pas. Elle, gentiment, s'incline ; en deux mots et en trois notes, qui sont d'un naturel exquis, elle dit seulement : « Bonjour, Tsar. » Et le vieux tsar à son tour accueille la jeune fille avec une indulgence peut-être plus exquise encore. Nos princes et nos princesses d'opéra s'expriment, je le répète, avec plus d'apprêt et d'apparat. Comparez cette cantilène du chef des Bérendès au récitatif de Didon dans *les Troyens : La porte du palais n'est jamais défendue à de tels supplians!* Vous sentirez aussitôt, je ne dis pas l'inégalité, mais la différence entre le génie classique, un peu officiel, et le génie populaire, et vous déciderez lequel approche le plus de l'idéal, tel que Gounod le définissait un jour : à la fois supérieur et prochain.

De ce que l'œuvre de M. Rimsky-Korsakow est populaire, il résulte naturellement qu'elle est mélodique, la musique populaire n'étant que mélodie. Le héros de *Sniegourotchka*, Lel, n'est qu'un berger, et son rôle une suite, un trésor de chansons. « Ah ! maman, dit la jeune fille, j'ai entendu le chant de l'alouette montant au-dessus des blés, et le cri du cygne sur la surface des eaux tranquilles, et les roulades du rossignol, ton chanteur favori. Mais les chansons de Lel me sont plus chères et le cœur se fond à les entendre. » Beaucoup d'entre nous aujourd'hui ressemblent à l'enfant de neige, et leur cœur, que depuis si longtemps une autre musique a durci, leur cœur se fondrait, rien qu'à

entendre les chansons du berger. Tout le caractère de Lel et, pour ainsi parler, tout son être musical n'est que mélodie. Aussi bien les parties les plus originales de cet opéra sont mélodiques. La véritable nouveauté de cet art est là. Tandis que nous ne nous intéressons plus qu'à la combinaison des notes, les Russes se plaisent encore à leur succession. Et dans cet ordre de beauté le musicien de *Sniegourotchka* fait, à chaque instant, des trouvailles exquises. Ce n'est pas qu'il ignore ou dédaigne les autres parties de son art, ou de son métier. Il se sert, j'allais dire : il se joue des accords et des timbres avec autant de maîtrise et de virtuosité que des notes elles-mêmes. Mais l'invention mélodique demeure le premier, le plus séduisant de ses dons. Intonations, cadences, rythmes et modes, voilà les élémens essentiels et le fond même de son imagination musicale. Or, cela est proprement la matière première, la cellule organique et vivante. Il n'y a que les grands artistes qui la renouvellent et, si je ne me trompe, M. Rimsky-Korsakow est de ceux qui l'ont renouvelée.

Populaire dans les passages lyriques et de musique pure, l'inspiration du compositeur ne l'est pas moins dans les scènes de passion et de drame. A cet égard, le finale du premier acte est admirable. C'est un grand finale, avec *soli* et chœurs, où de larges et belles phrases vocales, très en dehors, alternent avec des ensembles puissans. Mais je préfère encore à la composition l'idée première, le thème sauvage, qui fait peu à peu du finale tout entier un tourbillon de fureur. Mizguir a vu Sniegourotchka et tout de suite il a délaissé Coupawa pour elle. Alors la jeune fille appelle ses compagnes, et, sur un rythme circulaire, orgiaque, le finale commence. Il tourne, il tourne de plus en plus, emportant les voix et l'orchestre dans sa ronde qui se rétrécit et s'accélère. Un instant, il s'arrête, laissant la parole, la parole nue et presque sans accompagnement, à la vierge indignée et haletante. Maintenant, après ses compagnes, ce sont les choses elles-mêmes qu'elle invoque ; c'est toute la nature familière, témoin du serment et de la trahison. « O mes abeilles, mes abeilles ailées! formez-vous en essaims, laissez vos rayons de miel et ruez-vous sur les yeux de l'infâme! O mon cher houblon, long et svelte, je t'en supplie, houblon frisé, quand les buveurs deviseront autour des longues tables de chêne, enivre le parjure; que son ivresse soit grossière et honteuse, et, quand il regagnera sa maison, qu'il ensanglante sa tête aux épines de la haie ! » Ici non plus, ce n'est pas une reine d'opéra, ce n'est pas Didon, ou Amneris, qui maudit et qui désespère. Encore plus que cette poésie, cette musique est peuple, et je lui sais gré de l'être avec autant de puissance

et de colère. Sans doute, un tel finale n'a rien de commun avec les grands modèles classiques, fût-ce avec cet autre tourbillon qu'est l'admirable finale de *Samson et Dalila.* Mais il a des beautés aussi que les autres ne possèdent point. Dans les imprécations de Coupawa, comme ailleurs dans les plaintes de Sniegourotchka ou dans les chansons de Lel, en un mot dans l'œuvre entière de M. Rimsky-Korsakow, il semble que non seulement le procédé, mais l'art lui-même s'efface devant la nature et la vie, devant ce qu'elles ont l'une et l'autre de plus simple, de plus naïf et, comme disait Wagner, de plus purement humain.

Nationale et populaire, cette musique reflète la terre et le ciel russe. L'âme russe également peut s'y reconnaître, surtout l'âme des humbles et des petits. Voilà ceux dont elle préfère chanter la joie et la souffrance, le sourire et les pleurs, les colères et les amours. Loués soient les musiciens, comme les romanciers de la Russie, pour avoir fait si grande en leur génie la part des pauvres ! « Les pauvres en tout valent mieux, » disait le poète, et c'était peut-être trop dire. Mais, à coup sûr, ils ne valent pas moins, et la musique, notre musique de France en particulier, a tort de les dédaigner. Parmi les œuvres, les chefs-d'œuvre même de l'art français, combien en citeriez-vous de nationaux, et surtout de populaires? Qu'y a-t-il de commun entre nos maîtres et la foule? Qu'y a-t-il, — et je cite à dessein des ouvrages non seulement inégaux, mais divers, — qu'y a-t-il dans *Faust* ou dans *Manon*, dans *Carmen*, dans *Sigurd* ou dans *Fervaal*, qui vienne du peuple de France et qui retourne à lui? La musique russe, au contraire, aime à pratiquer ce noble échange. Démocratique et sociale, ou plutôt, — pour employer des mots anciens, et meilleurs, — fraternelle et charitable, elle admet, elle convie le peuple à la participation de l'idéal et à l'expression de la beauté.

IV

Quel est-il donc, ce peuple lointain, et quelle âme révèlent ses chants? L'éloquent et fidèle témoin qu'il nous plaît d'interroger en cette matière a vanté les « qualités maîtresses du vrai peuple russe : la bonté naïve, la simplicité, la résignation. » Ajoutez-y la rêverie, l'aspiration mélancolique et vaguement inquiète, et vous aurez ce que les Grecs eussent appelé l'*éthos*, autrement dit le caractère moral de l'œuvre que nous souhaitons de faire connaître et de faire aimer.

Cette musique ne chante que des choses simples, et elle les chante

simplement. Indifférente aux problèmes de la psychologie et de la métaphysique, elle ne se flatte pas, comme certaine musique allemande, de résoudre l'énigme du monde. Le système de Schopenhauer ou celui de Nietzsche lui demeure étranger. Ce n'est pas M. Rimsky-Korsakow qui se fût jamais avisé de mettre en musique ce qu'a dit Zarathustra. Symbolisme à part, et le symbolisme ici tient peu de place, il n'est pas de sujet moins compliqué que celui de *Sniegourotchka*. Le sentiment lui-même n'y est pas analysé, noté, — c'est le terme propre, — avec la puissance et la finesse, avec la logique et la sûreté qui font d'un *Tristan* l'expression en quelque sorte totale des passions de l'amour. La musique de M. Rimsky-Korsakow est moins générale et moins profonde. Elle n'a pas les dessous de la musique de Wagner; en un mot, un seul, et qu'il faut bien répéter, puisqu'il est le meilleur, cette musique est plus simple, et c'est pour cela qu'elle a comme élément essentiel et comme principale beauté ce corps simple par excellence : la mélodie.

Cette musique est bonne en même temps que belle. Les premières paroles du tsar à Sniegourotchka respirent une mansuétude infinie. La scène au bord du lac est un chef-d'œuvre de grâce affectueuse et triste. Maternel et fraternel à la fois, le chant du Printemps et des fleurs octroyant à l'enfant imprudemment avide l'amour dont elle doit mourir, ce chant exprime avec une finesse ravissante les incertitudes d'une tendresse qui ne refuse pas, mais qui prévoit et qui s'alarme. Lel a beau dédaigner, — sans qu'à vrai dire on devine ses raisons, — l'amour de la Fille de neige, on ne saurait trouver rien de cruel ou seulement de sévère en ses chansons. Il n'y a pas jusqu'à la mort, sous un rayon de soleil et d'amour, qui n'ait ici quelque douceur. Ici les choses mêmes sont bonnes. Renan disait un jour, avec son optimisme ironique : « L'intention de l'univers est généralement bienveillante. » Elle l'est dans cet opéra. Cette musique ne chante que la nature amie. Le tsar bénit la douceur du crépuscule. Au début du premier acte, le soir vient, les trompes des bergers ramenant leurs troupeaux se répondent. On songe à certain paysage de l'*Arlésienne*, où des bergers aussi rappellent leurs bêtes. Mais le « soir » de Bizet tient en quelques mesures ; celui de M. Rimsky-Korsakow tombe plus lentement, il est plus développé, plus « fait, » comme Bizet lui-même aimait à dire. Il est également plus étrange, il ne ressemble pas à nos soirs de France, et les Russes, voyant monter la fumée du toit de ces maisons peintes, ne peuvent manquer de reconnaître celle qu'un de leurs poètes a nommée « la fumée de la patrie. »

Enfin et surtout les chansons de Lel ont une attendrissante douceur. Encore une fois on s'explique assez mal le caractère et les actes du personnage. Ce traître de berger n'a sur les lèvres que des mélodies qui fondent le cœur. Oublions donc ce qu'il fait pour ce qu'il chante. Il chante l'enfant orpheline, humble comme la fraise des bois. Ailleurs, il supplie la source de ne pas détremper la mousse où court la jeune fille amoureuse. Ailleurs enfin, — et c'est peut-être sa plus originale, sa plus exquise cantilène, — il redit les propos que tient le nuage au tonnerre : « Toi, tonnerre, tu vas gronder, et moi, je vais pleuvoir, et les fleurs se réjouiront, et les jeunes gens et les jeunes filles iront au bois cueillir les baies sauvages. » Le voilà, pour le coup, le nuage qui passe dans un autre ciel et qu'on ne peut saisir. Là surtout, il semble qu'un génie lointain, étrange, ait composé de sons inconnus et de notes inouïes, bien que très simples, une mélodie impossible à fixer ou seulement à définir. Une seule chose est certaine : cette mélodie exprime, après tant d'autres, peut être encore mieux que toutes les autres, l'indulgence de la jeune saison; elle nous rappelle que la musique russe fait toujours une place à la nature, et que l'un des principaux thèmes de ce conte musical est le délicieux et trop court bienfait du printemps.

Avec la douceur et pour ainsi dire la bonté du paysage, les sentimens sont presque toujours d'accord. Il y a dans la musique de M. Rimsky-Korsakow beaucoup moins de violence ou seulement d'action que de contemplation et de rêverie. Rêverie presque sacrée, contemplation qui peut aller jusqu'à l'extase, comme dans l'admirable cavatine du tsar accueillant Sniegourotchka. La mélodie y est brève; si brève, et comprise dans un si petit espace, qu'elle semble moins un chant qu'un soupir. Comme un soupir, elle s'élève et retombe. Un lent accompagnement de violoncelle, aux harmonies changeantes, colore de nuances diverses le thème qui ne change jamais. Le tsar est vieux : on le sent à la fragilité de sa voix et à la majesté de son chant. Ébloui par l'enfant de neige, il regarde, il admire, et je dirai presque il adore. La scène est sérieuse et pure. Et l'esprit peu à peu remonte plus loin et plus haut. Il va de la cantilène songeuse du tsar au rêve du patriarche, de Booz endormi. La musique russe approche ici de la poésie française. Elle en a la mélancolie grandiose avec la religieuse gravité. Le respect, et le regret, l'hommage attendri de l'Empereur en cheveux blancs à la jeune fille aux blonds cheveux, le salut de ce déclin à cette aurore, tout cela fait touchante et bien près d'être sublime la rencontre de l'extrême vieillesse et de l'exquise beauté.

Simplicité, bonté naïve et résignée, voilà donc les caractères de l'âme russe que nous avons trouvés dans l'œuvre de l'un des premiers musiciens de la Russie. Elle en possède encore d'autres. Autant que la terre où elle est née, cette musique exerce « l'attrait des grandes tristesses, le plus puissant peut-être, parce que chacun de nous pleure dans le meilleur de son âme je ne sais quelle chose perdue qu'il n'a jamais connue (1). » Cette musique enfin semble parfois ressentir et nous communiquer une vague et mystérieuse inquiétude. Comme l'âme russe toujours, elle cherche, elle se tourmente, elle implore. Il y a dans la partition de M. Rimsky-Korsakow, surtout dans le rôle de Sniegourotchka, des élancemens de désir et d'angoisse. « Faites-moi croire! Faites-moi croire! » criaient un jour deux jeunes Russes à l'orateur qui haranguait une assemblée religieuse. Dans une scène de l'opéra de M. Rimsky-Korsakow, tandis que Lel chante, Sniegourotchka penche en pleurant la tête sur l'épaule du berger mélodieux, et ses larmes et son silence même semblent dire pareillement : « Faites-moi aimer! »

Dans le beau livre où nous avons puisé souvent, M. de Vogüé rapporte ce mot du poète Tutchef : « On ne comprend pas la Russie avec la raison; on ne peut que croire à la Russie. » Pour cette musique russe dont nous aurions voulu mieux parler, nous ne souhaitons pas davantage. Que le directeur d'un de nos théâtres croie seulement en elle : elle ne le trahira pas.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) M. le vicomte E.-M. de Vogüé, *le Roman Russe.*

REVUES ÉTRANGÈRES

L'ŒUVRE DE GŒTHE ET LA CRITIQUE ALLEMANDE (1)

De l'énorme quantité de livres, brochures, et articles publiés en Allemagne à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Gœthe, je n'ai pu extraire, il y a deux mois, que quelques documens relatifs à la vie du poète : je voudrais aujourd'hui signaler ce qui, dans ces publications, se rapporte plus particulièrement à son œuvre, et nous aide à mieux comprendre le véritable caractère de son génie poétique. Mais voici d'abord une petite découverte assez piquante qui, comme on verra, se trouve intéresser à la fois la biographie de Gœthe et l'étude de son œuvre.

Dans la quatrième partie de ses Mémoires, Gœthe nous parle du goût de son père pour la peinture, et des manies qu'il y apportait ainsi qu'à tous ses goûts : « Il était profondément convaincu qu'un tableau peint sur bois était très supérieur à un tableau sur toile. Aussi une de ses principales préoccupations était-elle de posséder de bons panneaux de chêne, qu'il faisait faire d'avance par un menuisier, sachant que les artistes, dans leur légèreté, s'en remettaient sur ce point trop volontiers au hasard. Et, durant de longues années, les panneaux ainsi préparés séchaient à leur aise, dans une des chambres du haut de la maison, en attendant qu'ils fussent jugés aptes à être couverts de peinture. C'est un de ces précieux panneaux qui fut confié au peintre Juncker, pour qu'il y représentât, d'après nature, un bouquet formé de fleurs des espèces les plus agréables. Et comme mon père m'envoyait toutes les semaines chez le peintre, pour m'informer des progrès du travail, je ne manquais jamais d'apporter les plus belles fleurs que je trouvais à cueillir. Juncker me les prenait des mains, les plaçait dans le vase,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1899.

et aussitôt se mettait en devoir de les peindre. Un jour, je lui apportai avec mes fleurs une souris vivante : il s'amusa à l'introduire, elle aussi, dans son tableau, la représentant occupée à mordre un épi, au pied du vase de fleurs. Puis vint le tour d'un papillon, puis d'une limace; chaque semaine, j'apportais un nouvel objet de ce genre, et Juncker, toutes les fois, s'empressait de le peindre : si bien qu'il finit par constituer, avec tout cela, un tableau des plus curieux, où fleurs et animaux se trouvaient copiés avec une vérité et une finesse extraordinaires. Grande fut donc ma surprise lorsque l'excellent homme, ayant presque achevé son tableau, m'avoua qu'il avait cessé d'en être satisfait : le détail y était bon, mais l'ensemble manquait de composition. Il me dit qu'il avait eu tort de procéder comme il avait fait, au lieu de suivre, dès le début, un plan bien défini, tant pour l'harmonie des lumières que pour la disposition des fleurs et des accessoires. Il s'ingénia à me démontrer, point par point, les défauts d'une œuvre que pendant plusieurs mois j'avais vue progresser, et qui, jusque-là, m'avait paru charmante : et le fait est que, à mon extrême chagrin, je fus forcé de reconnaître qu'il avait raison. La souris même, dont la présence dans le tableau m'avait toujours amusé, il me contraignit à admettre qu'elle nuisait à l'effet général : car, me dit-il, ces petites bêtes-là ont pour maintes personnes quelque chose de répugnant, et un peintre doit éviter de les introduire dans une œuvre dont l'unique objet est de faire plaisir. Et je me trouvai, en fin de compte, tout à fait d'accord avec lui quand il m'annonça son projet de recommencer le tableau sur un autre panneau de la même dimension. Il y reproduirait le même bouquet, mais arrangé au point de vue d'une harmonie d'ensemble; et les petits accessoires vivans y figureraient aussi, mais mieux choisis et mieux répartis. C'est ce qui fut fait. Dès le mois suivant, je vis les deux tableaux dûment achevés : le second était, sans aucun doute, le plus parfait et le plus plaisant. Mais mon père, après les avoir examinés tous deux plusieurs jours de suite dans son cabinet, et, tout en reconnaissant la supériorité artistique du second, se décida pour le premier, sans vouloir nous expliquer les motifs de son choix. Juncker, un peu piqué d'en être pour les frais de sa bonne intention, remporta chez lui son second tableau : et il ne put s'empêcher de me dire, le lendemain, que sans doute la bonne planche de chêne qui avait servi pour le premier tableau n'était pas sans avoir influé sur la détermination de mon père. »

Je n'ai pas résisté à la tentation de traduire en entier ce passage de *Vérité et Poésie*. Traduit, je crains qu'il ne paraisse un peu long, mais

il a, dans l'original, un charme incomparable de naturel et de sincérité. Et c'est précisément sur le degré exact de cette sincérité que nous renseigne la découverte faite, il y a quelques mois, par un écrivain allemand, le baron de Bernus. Dans le château qu'il habite aux environs de Heidelberg, et qu'il tient, par héritage, de Frédéric Schlosser, l'ami de Gœthe, M. de Bernus a retrouvé les deux tableaux de fleurs du peintre Juncker. Il nous en offre la reproduction, dans une sorte de *Livre d'Or* publié à l'occasion des fêtes du 28 août (1); et un simple coup d'œil jeté sur les deux images suffit à nous prouver non seulement que ce sont bien là les tableaux dont parle Gœthe, mais encore que celui-ci, à quarante ans d'intervalle, s'est fidèlement rappelé jusqu'aux moindres détails de leur composition.

Le premier des deux tableaux nous montre toute sorte de fleurs entremêlées, dans un désordre en somme fort agréable, mais qui ne laisse pas de nuire à l'unité de l'ensemble : mouches, papillons, sont posés sur les fleurs, et au pied du vase sont représentés un limaçon, une grenouille, et une délicieuse petite souris occupée à ronger un épi de blé. Dans le second tableau, les même fleurs reparaissent, copiées évidemment de l'autre tableau : mais on sent tout de suite que le peintre les a disposées en vue d'une « harmonie d'ensemble ». Le bouquet a une forme régulière, ses deux côtés se font contre poids, et au centre s'épanouit une énorme rose, contrastant par son éclat avec les teintes plus discrètes des fleurs qui l'entourent. Au pied du vase, la grenouille est remplacée par un nid d'oiseaux; la limace, sortie de sa coque, chemine doucement de l'autre côté du tableau; et à la délicieuse petite souris, que « maintes personnes eussent risqué de trouver répugnante, » le peintre a substitué un lézard, d'ailleurs assez disgracieux, occupé à manger un des œufs du nid. Le lézard, comme l'on sait, a la réputation de porter bonheur; c'est, en outre, un accessoire classique, Raphaël lui-même l'ayant admis à figurer dans une de ses *Vierges;* et sans doute l'excellent Juncker n'aura pas un instant songé à ce que peut avoir de « répugnant », pour les cœurs sensibles, la vue d'un œuf d'oiseau dérobé et mangé par un reptile aussi respectable.

Voilà donc bien les deux tableaux que Gœthe a vus « progresser » dans l'atelier du peintre : tous deux portent la signature de Juncker, tous deux sont datés de 1765. La mémoire du poète ne l'a trompé ni sur la date, ni sur le nom de l'auteur, ni sur les sujets et leur arrangement. Mais, en même temps que M. de Bernus faisait cette heureuse

(1) *Festschrift zur Gœthes 150. Geburtstagfeier*, 1 vol. in-8°, illustré, Francfort, librairie Knauer.

découverte, il en faisait une autre plutôt affligeante : il s'apercevait que les deux tableaux étaient peints sur toile, que ni l'un ni l'autre n'avait jamais subi aucun rentoilage, et que, par suite, la question du « panneau » de chêne n'avait pu avoir aucune influence sur la détermination du vieux conseiller. Tous les détails racontés par Gœthe sont ainsi d'une exactitude scrupuleuse, excepté celui-là, qui est en vérité le seul essentiel, puisqu'il sert de point de départ au récit entier.

Erreur de mémoire? Distraction? Confusion? Autant d'hypothèses inadmissibles. Le passage de *Vérité et Poésie* n'a point pour objet de nous renseigner sur la composition des tableaux de Juncker, mais uniquement de nous fournir un exemple des manies du vieux Gœthe : et pas un instant nous ne pouvons supposer que le poète, qui a gardé un si fidèle souvenir de la souris, des papillons, et de la limace, se soit involontairement mépris sur le fond de l'histoire. Peut-être a-t-il en effet oublié que les deux tableaux étaient peints sur toile : mais qu'il ait cru se rappeler que son père avait remis au peintre un panneau de chêne, et qu'il avait ensuite expressément choisi le tableau peint sur ce panneau, c'est ce que M. de Bernus lui-même tient pour invraisemblable. L'unique explication est d'admettre que Gœthe, voulant nous fournir un exemple des manies de son père, a pris occasion de deux tableaux dont il se souvenait pour inventer une anecdote saisissante et typique. Son récit n'est pas une confidence, mais plutôt un apologue, l'illustration concrète d'une idée générale. « Vérité et poésie : » on peut voir par là de quelle façon il entendait ce titre, et il n'y a pas jusqu'à la fidélité de sa mémoire qui, en lui permettant de nous décrire les deux tableaux avec une précision plus vivante, ne l'ait aidé, en fin de compte, à nous mieux tromper. La « vérité » ne lui est apparue que comme un des artifices de la « poésie, » sauf pour celle-ci à user de cet artifice aussi librement que des autres.

L'apologue était d'ailleurs un des modes favoris de la poésie de Gœthe. Elle aimait à revêtir d'une forme concrète des idées générales; et sans doute elle restait toujours une poésie de poète, mais d'un poète qui se trouvait être en même temps un critique. C'est ce qu'a fort bien mis en lumière un des doyens de l'exégèse *gœthéenne* allemande, le baron Woldemar de Biedermann, dans une nouvelle série de ses *Recherches sur Gœthe* (1). Il y a démontré notamment, par une longue série d'exemples et de comparaisons, que toutes les grandes œuvres

(1) *Gœthe-Forschungen, anderweite Folge*, par Woldemar baron de Biedermann, 1 vol. Leipzig, 1899.

de l'auteur de *Faust*, aux diverses périodes de sa vie, sont ce qu'il appelle des manifestations d'une « critique productive. » De même que d'autres poètes prennent le point de départ de leur inspiration dans leurs sentimens personnels ou dans leur fantaisie, Gœthe, lui, le prenait dans ses réflexions critiques. Et cela ne signifie pas seulement qu'il se plaisait à convertir en poésie les doctrines philosophiques qui s'offraient à sa pensée : le critique, chez lui, avait sur le poète une influence plus directe encore. « Quand il trouvait, dans l'œuvre d'un autre poète, des qualités mêlées de graves défauts, il se sentait inévitablement tenté de refaire cette œuvre, pour l'amener à un plus haut degré de perfection artistique. » Le plus grand des poètes allemands a passé toute sa vie à refaire des œuvres de ses confrères, qu'il jugeait mal faites : depuis ses premières odes jusqu'à son *Faust*, ses plus beaux écrits ne sont, en quelque sorte, que des « corrigés, » des exemples de la façon dont doivent être traités les divers sujets qui y sont traités.

Lui-même disait à Eckermann, en 1827, que « c'était la contradiction qui le rendait productif. » Et non moins significative, à ce point de vue, est la *Confession* publiée par lui à la fin de son *Histoire de la Théorie des Couleurs :* « Ma relation à l'égard de la poésie, y écrit-il, a toujours été d'ordre tout pratique. Quand un modèle me passionnait ou que l'œuvre d'un devancier me séduisait, je les portais et les agitais en moi durant des années, jusqu'à ce qu'enfin ils y produisissent quelque chose que je pouvais considérer comme m'appartenant en propre : et c'est ce produit que, instinctivement, je fixais sur le papier dès que sa longue gestation l'avait fait viable. »

De quelque côté qu'on se tourne, en effet, dans l'œuvre de Gœthe, toujours le critique apparaît derrière le poète. Tantôt il suggère au poète le désir de caricaturer de méchans ouvrages, et Gœthe écrit *les Dieux, les Héros et Wieland*, où il ridiculise, en les exagérant, les défauts de l'*Alceste* de son illustre rival. Tantôt le critique signale au poète des modèles à imiter : et Gœthe écrit *Gœtz de Berlichingen* pour continuer Shakspeare ; il écrit *Werther* pour donner un pendant à la *Nouvelle Héloïse;* il s'inspire d'Homère pour créer *l'Achilléide;* il essaie de transporter dans son *Divan oriental* les sentimens et les images qui l'ont frappé chez les poètes persans. Mais sa « critique productive » ne s'en tient pas là : et sans cesse nous le voyons expressément occupé à recommencer, pour les améliorer, les œuvres de ses confrères ou de ses devanciers.

Il écrit à son ami Behrisch, le 17 octobre 1767 : « J'ai fait le plan

d'un nouveau *Roméo*, car celui de Weisse ne m'a point plu, à le lire d'un trait. » Vers le même temps, il apprend à connaître les poèmes de Hagedorn : deux d'entre eux, *les Amans* et *la Nuit*, lui paraissent ne pas exprimer avec assez de relief les sentimens qu'ils expriment : et voici que Gœthe s'empare des mêmes sentimens pour en faire le sujet de deux poèmes tout semblables de forme à ceux de Hagedorn, *le Chant du Nouvel An* et *la Belle Nuit*.

A Strasbourg, où il va ensuite, il lit Shakspeare. Il s'aperçoit que, dans *Jules César*, la figure de César lui-même est sacrifiée à celle de Brutus ; et aussitôt il entreprend d'écrire un *César* où ce défaut du drame anglais se trouve corrigé. Dans une autre pièce, *Stella*, il reprend le caractère d'une héroïne de Lessing, Sarah Simpson, et s'efforce de lui donner plus de naturel. Son *Iphigénie* lui est inspirée par le désir de nous montrer que les vieux poètes ont eu tort de recourir au merveilleux pour relever l'intérêt de leurs drames, et qu'ils ont eu tort aussi de faire trop bon marché des préjugés moraux. Il nous apprend lui-même qu'il a voulu protester contre la superstition des tragiques grecs, et l'immoralité des tragiques latins.

Le livret de *la Flûte enchantée* l'amène à concevoir un autre livret qui, sous prétexte d'en être la continuation, a en réalité pour objet d'en mieux mettre en valeur la portée symbolique. En 1792, il est très préoccupé de la question de savoir en quelle mesure la poésie moderne peut tirer parti des fabliaux du moyen âge. « Et comme je sais fort bien que mon éducation ne peut se faire que par voie pratique, j'ai profité de l'occasion pour écrire quelques milliers d'hexamètres. » Ces quelques milliers d'hexamètres sont le *Reinecke Fuchs*, une de ses œuvres les plus originales. En 1796, la *Louise* de Voss pose le problème de la possibilité d'une épopée bourgeoise. Et Gœthe, avant de se mettre à *Hermann et Dorothée*, écrit à son ami, le peintre Meyer : « J'ai beaucoup réfléchi à tout ce qui s'est dit, ces temps derniers, à l'occasion des travaux de Voss, et j'ai entrepris un ouvrage nouveau où, tant au point de vue de l'invention qu'à celui de la prosodie, j'essaierai de trancher divers points douteux, car c'est de cette façon pratique que je réussis le mieux à exprimer mes idées théoriques. »

Faust lui-même est encore un effet de sa « critique productive. » Gœthe ne nous dit-il pas, dans ses mémoires, que, depuis l'enfance, le *Faust* du théâtre de marionnettes de Francfort a hanté son cerveau, y faisant naître sans cesse de nouveaux projets ? Mais ici le rôle du critique proprement dit s'efface devant celui du théoricien et du philosophe ; et si la pièce du théâtre de marionnettes a été la « cause occa-

sionnelle » du *Faust* de Gœthe, sa véritable cause a été le désir d'exprimer une conception générale du monde. « Le plan primitif de *Faust* n'était fait que d'une *idée*, » écrivait Gœthe à Schiller, le 22 juin 1797. Et la première partie de *Faust*, telle que nous la connaissons, a pour objet de traduire non pas seulement une « idée, » mais trois « idées » différentes, opposées, presque contradictoires, qui ont tour à tour préoccupé la pensée de Gœthe dans les phases successives de son développement. C'est du moins ce que paraissent admettre aujourd'hui la plupart des commentateurs du maître allemand, sans pouvoir toutefois s'accorder sur la détermination de ces trois « idées. » Et leur débat vaut la peine d'être considéré d'un peu près, ne serait-ce que pour les renseignemens qu'il nous fournit sur la façon dont ces messieurs débrouillent et éclaircissent le texte du poète.

Il y a dans la première partie de *Faust* trois scènes capitales qui, depuis un demi-siècle, mettent en émoi la critique allemande. C'est d'abord le fameux *Prologue dans le Ciel*, où Dieu apparaît en propre personne, pour s'entretenir familièrement avec Méphistophélès de Faust, « son bon serviteur. » Entre autres paroles quelque peu obscures, Dieu y dit celles-ci, qui doivent évidemment signifier quelque chose : « Faust, en vérité, ne me sert encore maintenant que d'une manière confuse, mais je le conduirai bientôt vers la clarté ! » Et il ajoute : « Essaie donc de détourner cet esprit de sa source originelle, et emmène-le avec toi en bas, dans ton domaine, si tu peux le saisir : mais en revanche avoue ta honteuse défaite, si tu te trouves forcé de constater qu'un homme bon, dans son impulsion irréfléchie, a conscience de ce qui est, pour lui, le droit chemin ! » Le Dieu qui parle ainsi, quel Dieu est-ce ? A quelle école philosophique doit-on le rattacher ? Voilà un premier problème pour la *Gœthe-Forschung !*

Second problème. Dans la grande scène qui ouvre la tragédie, Faust, après avoir évoqué le signe du macrocosme et avoir contemplé l'harmonieuse synthèse du monde, s'écrie : « Quel spectacle ! Mais, hélas ! ce n'est rien qu'un spectacle ! » Après quoi il évoque le signe de l'Esprit de la Terre. Et l'Esprit de la Terre apparaît devant lui, dans un cercle de flammes. Mais Faust, d'abord, est effrayé de sa vue. « Vision terrible ! Mes yeux ne parviennent pas à la supporter ! » Alors l'Esprit lui reproche son peu de courage : « Toi dont la voix résonnait vers moi, toi qui te pressais contre moi de toutes tes forces, est-ce toi qui, enveloppé de mon souffle, trembles dans toutes les profondeurs de ton être, comme un ver qui se détourne avec crainte en se

recourbant? » Et comme Faust, enhardi, lui crie : « Oui, c'est moi, Faust, je suis ton égal! » l'Esprit lui répond, en des vers merveilleux : « Dans les flots de la vie, dans le tourbillon des faits, j'ondule en haut et en bas, je me meus en tous sens. Naissance et tombe, océan éternel, tissu changeant, vie brûlante, ainsi je travaille au métier mobile du Temps, pour créer le vêtement vivant de la Divinité! » Et Faust, extasié, dit à l'Esprit : « O toi qui pénètres le vaste monde, Esprit de l'Action, combien proche de toi je me sens! » Mais l'Esprit lui répond, avant de disparaître : « Tu ressembles à l'Esprit que tu peux comprendre : à moi, non, tu ne ressembles pas! » Puis arrive Wagner, puis Faust veut se tuer, puis les cloches de Pâques viennent lui rendre goût de la vie : et puis c'est, au cours d'une promenade, la rencontre de Méphistophélès sous la forme d'un barbet. Mais, autant tout cela est clair et simple, autant l'est peu le dialogue avec l'Esprit de la Terre. Qu'est-ce que cet Esprit? Est-ce Dieu? Est-ce un génie? Et que signifient ses étranges paroles? Et, à supposer qu'elles aient un sens, ce sens est-il d'accord avec celui des étranges paroles de Dieu dans le *Prologue?*

Encore les difficultés ne s'arrêtent-elles pas là. Vers le milieu de la pièce, après la scène où Faust a échangé son premier baiser avec Marguerite, le voici qui nous apparaît, seul, dans une caverne, au profond de la forêt. Et il s'écrie :

Esprit sublime! Tu m'as donné tout ce que je demandais! Ce n'est pas en vain que tu as tourné ta face vers moi dans la flamme! Tu m'as donné en royaume la nature magnifique, et la force de la sentir, et la force d'en jouir. Tu m'as permis de regarder dans sa poitrine immense comme dans le sein d'un ami. Tu as fait passer devant moi la succession des êtres vivans, tu m'as appris à reconnaître des frères dans le buisson, dans l'air, et dans l'eau. Et quand la tempête mugit dans la forêt, quand le sapin géant, déraciné, abat les arbres voisins en les meurtrissant, tu me conduis alors vers un sûr refuge, tu me montres alors à moi-même, et je vois s'épanouir les secrètes merveilles de mon propre cœur. Et quand, ensuite, devant mes yeux, la douce lune s'élève au ciel en répandant la paix, alors des parois du rocher tu fais surgir pour moi dans les airs les pures formes argentines du passé, et elles viennent embellir l'austère joie de ma méditation! Mais oh! plus que jamais je découvre maintenant que rien de parfait n'est accordé à l'homme! Dans cet état où sans cesse je vais me rapprochant des dieux, tu m'as adjoint un compagnon dont je ne puis déjà plus me passer, bien que, froid et effronté, il ne cesse pas de me rabaisser à mes propres yeux, et que, d'un seul mot, il réduise à néant les plus chers de tes dons. Il attise activement en moi un feu de passion pour cette belle image de femme! Et ainsi je chancelle du désir à la jouissance, et, dans la jouissance, j'appelle le désir!

Cet « Esprit sublime » à qui Faust s'adresse, qui est-il? Est-ce le Dieu du *Prologue?* Est-ce l'Esprit de la Terre? Faust lui dit qu'il a vu « sa face dans la flamme, » ce qui porterait à croire que c'est bien l'Esprit de la première scène. Mais Faust le remercie ensuite d'avoir tout fait pour lui, tandis que l'Esprit de la Terre n'a rien fait pour lui que de lui apparaître. Et puis, ce n'est point cet Esprit qui lui a imposé la compagnie de Méphistophélès, puisque, dans le *Prologue*, nous voyons Dieu la lui imposer. Mais si, d'autre part, « l'esprit sublime » est Dieu, Faust ne lui attribue-t-il point là un rôle et un caractère tout à fait différens de ceux que nous trouvons chez le Dieu du *Prologue?*

Ces divers problèmes, que ne se lassent point de débattre les exégètes de Gœthe, viennent encore de faire l'objet de deux grandes études, qui, comme je l'ai dit, s'accordent dans une partie de leurs conclusions (1). Elles s'accordent à reconnaître que le *Prologue*, la scène de l'Esprit de la Terre, et le monologue de Faust correspondent à trois étapes successives de la composition de la tragédie. Ces scènes sont comme des couches de terrains entremêlées, mais où l'œil expérimenté du géologue reconnaît les dépôts d'époques différentes. La scène de de l'Esprit de la Terre est un résidu du *Faust* primitif : le monologue résulte d'un remaniement ultérieur ; et le *Prologue dans le Ciel* constitue l'apport du dernier travail.

J'ajouterai d'ailleurs que, sur ce point, les auteurs des deux études n'ont pas de peine à se trouver d'accord, car leur opinion repose sur des documens positifs. Nous possédons en effet, depuis 1887, un *Faust* écrit par Gœthe en 1775, c'est-à-dire trente ans avant la publication du *Faust* définitif : la scène de l'Esprit de la Terre et le monologue de *Faust* y figurent déjà, au moins à l'état d'embryons, le *Prologue dans le Ciel* n'y figure pas. Il ne figure pas davantage dans les fragmens publiés par Gœthe en 1790, il n'apparaît que dans l'édition de 1808. Mais voici qui est plus intéressant : nous possédons un projet de *Faust* antérieur même à celui de 1775 ; et, dans ce projet primitif l'Esprit de la Terre figure déjà, mais Méphistophélès n'y figure pas encore! Ce projet primitif ne consiste, à dire vrai, qu'en une note d'une dizaine de lignes ; mais on ne saurait douter que Gœthe, en l'écrivant, ait songé à une tragédie philosophique avec le docteur Faust pour sujet : « Effort idéal pour comprendre la nature dans son ensemble et pour agir en elle. Apparition de l'Esprit, sous la forme

(1) La première de ces deux études est du baron de Biedermann, dans sa nouvelle suite de *Recherches sur Gœthe ;* la seconde, de M. Robert Hering, a paru dans le *Festschrift* mentionné plus haut.

d'un génie de l'action universelle. Lutte entre la forme et le manque de forme. Supériorité du contenu sans forme sur la forme sans contenu. Rendre ces contrastes plus disparates, au lieu de chercher à les concilier. Effort scientifique clair, mais froid : WAGNER. Effort scientifique chaud, mais confus : LES ÉCOLIERS. » C'est bien, comme l'on voit, un scénario de *Faust*, moins Méphistophélès : et le rôle que va jouer ce dernier dans les rédactions ultérieures est encore confié ici à l'Esprit, apparaissant « sous la forme d'un génie de l'action universelle. »

Tels sont les faits : ils permettent de conclure, sans trop d'invraisemblance, que la version définitive de *Faust* contient deux ou trois passages provenant de versions antérieures, et n'ayant plus désormais aucune raison d'être, si ce n'est leur admirable beauté poétique. La scène de l'Esprit de la Terre, par exemple, répond à un premier projet où c'était cet esprit qui devait jouer, auprès de Faust, le rôle joué ensuite par Méphistophélès. Le monologue dans la caverne répond à un autre projet, où Faust devait nous être montré pénétrant sans cesse davantage au cœur de la nature. Et le *Prologue dans le Ciel*, enfin, fait partie d'un troisième projet, où Méphistophélès est expressément chargé par Dieu de tenter le « bon serviteur. » Ainsi la première partie de *Faust* est une juxtaposition d'élémens disparates, produits, ou tout au moins conçus, à diverses époques de la vie de Gœthe.

Reste à savoir au juste ce que ces élémens signifiaient, dans les projets successifs dont ils nous gardent la trace : et là-dessus les commentateurs ne parviennent pas à se mettre d'accord. Pour l'un d'eux, M. de Biedermann, la scène de l'Esprit de la Terre, le monologue, et le *Prologue* ne sont que des artifices dramatiques inventés tour à tour par Gœthe pour exprimer une même idée, qui fait le fond de la tragédie. Dès le début, Gœthe a voulu nous faire voir, dans *Faust*, la lutte de la faiblesse de l'homme avec ses désirs : mais longtemps il a hésité sur la façon pratique dont il traiterait ce sujet, et notamment sur la façon dont il introduirait auprès de Faust cet « esprit » que, de tout temps, il avait rêvé de lui donner pour interlocuteur. Et d'abord il a, comme il le dit lui-même, prêté à cet esprit la forme d'un « génie de l'action universelle : » d'où le dialogue de Faust avec l'Esprit de la Terre. Puis il a substitué à cet être abstrait la figure plus vivante de Méphistophélès ; et alors il n'a plus songé qu'au moyen de justifier l'intervention de Méphistophélès dans le drame. Mais, à travers toutes ces hésitations Gœthe, d'après M. de Biedermann, n'a jamais varié sur l'essence du sujet : et quand Faust s'écrie, dans son monologue : « Esprit sublime qui as tourné ta face vers moi dans la

flamme, » ce n'est pas à l'Esprit de la Terre, c'est à Dieu qu'il s'adresse. C'est Dieu que Gœthe, toujours, a conçu comme présidant à l'action de *Faust*. Rien n'est plus faux que la « légende des doctrines successives » juxtaposées dans la dernière version de la tragédie : et ceux-là seuls peuvent admettre cette légende qui ne voient dans l'œuvre de Gœthe qu'un prétexte « pour se livrer à leur fantaisie. »

Or voici que, dans une longue étude sur l'*Esprit de la Terre*, un autre commentateur non moins autorisé, M. Robert Hering, admet précisément la « légende des doctrines successives. » Pour lui, le monologue de Faust s'adresse à l'Esprit de la Terre : et en vérité je ne crois pas qu'un lecteur impartial puisse refuser, là-dessus, de lui donner raison. Mais M. Hering va plus loin, et nous affirme que l'Esprit de la Terre, l' « Esprit sublime » du monologue, et le Dieu du *Prologue* sont les incarnations de trois façons successives de concevoir et de nous représenter la divinité. L'Esprit de la Terre se trouve être ainsi quelque chose comme un dieu pessimiste, l' « Esprit sublime » comme un dieu panthéiste, et le Dieu du *Prologue* marque, chez Gœthe, sinon un retour au monothéisme, du moins un désir de rentrer dans la tradition populaire de l'histoire du *Docteur Faust*.

A l'appui de cette hypothèse, M. Hering, — ai-je besoin de le dire? — prodigue les argumens et les citations. Pour établir, par exemple, que l'Esprit de la Terre doit être compris comme un dieu sans pitié, il compare les vers où l'Esprit définit sa tâche avec divers passages du *Système de la Nature* du baron d'Holbach. On sait que Gœthe, dans sa jeunesse, a beaucoup lu le baron d'Holbach : M. Hering trouve tout simple qu'il s'en soit inspiré. Mais, plus tard, Spinoza a pris, dans la pensée du poète, la place qu'y avaient d'abord occupée les Encyclopédistes, et c'est au dieu de Spinoza que s'adresse Faust, quand il remercie l' « esprit sublime » de lui avoir « donné en royaume la magnifique nature. » Enfin, pour ce qui est du Dieu du *Prologue*, M. Hering ne croit pas que Gœthe l'ait jamais pris au sérieux; mais il nous affirme que, voulant rattacher son *Faust* à celui de la légende, le poète a mis en scène le Jéhovah de la Bible; et en effet les chants des archanges, dans le *Prologue*, sont directement imités du *Livre de Job*.

Ainsi les critiques allemands, pour fêter le cent cinquantième anniversaire de le naissance de Gœthe, essaient, une fois de plus, de nous expliquer son chef-d'œuvre. Mais quelque ingéniosité qu'ils apportent à leurs explications, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'ils se donnent là une peine assez inutile. Inutile, d'abord, parce que les problèmes qu'ils prétendent résoudre sont probable-

ment condamnés à rester insolubles : nous doutons fort que M. Hering contribue à nous rendre plus claire la lecture de *Faust* en nous affirmant que Gœthe s'y est inspiré, tour à tour, du baron d'Holbach, de Spinoza, et de l'auteur du *Livre de Job*. Mais, surtout, la peine que se donnent ces commentateurs nous paraît inutile parce que nous avons l'idée que *Faust* se passe très bien de tout commentaire, et qu'à vouloir en éclairer jusqu'aux moindres détails, on risque simplement de nous l'obscurcir. Admettons, puisque les faits semblent le prouver, que Gœthe ait maintenu dans sa version définitive des scènes provenant de versions antérieures : mais est-ce que vraiment quelqu'un peut se sentir gêné des menues contradictions qu'on observe entre elles? Faust évoque le macrocosme; puis, mécontent de ce qui n'est qu'un « spectacle » sans vie, il appelle le génie qui fait vivre les choses, l'élément actif de la nature, qui « tisse le vêtement de la divinité; » ce génie se refuse à lui dire son secret, et le renvoie à « l'esprit qu'il est capable de comprendre; » sur quoi Faust, dans une promenade, fait enfin la rencontre de Méphistophélès. Tout cela, sans doute, est un peu nuageux : mais où est le poème symbolique qui ne nous présente pas des images au moins aussi vagues? Et quand ensuite Faust remercie l'Esprit de lui avoir révélé le cœur de la nature, pourquoi ne consentirions-nous pas à entendre par là que, dans l'intervalle de ses rendez-vous avec Marguerite, il a satisfait le désir de connaître qui était en lui? Il ajoute, en vérité, que l'Esprit lui a imposé la compagnie de Méphistophélès; mais rien ne nous défend de croire que Méphistophélès lui ait été envoyé par l'Esprit, ou que tout au moins lui, Faust, l'ait cru.

Et le pire malheur est que, sous ce flot de commentaires, le public allemand en est venu à méconnaître le véritable intérêt de l'œuvre à coup sûr la plus vivante, et la plus humaine, qu'ait jamais produite la poésie allemande. L'Esprit de la Terre a fait oublier Marguerite; et, à force d'essayer de comprendre à qui s'adresse le monologue de Faust, les compatriotes de Gœthe se sont désaccoutumés d'admirer le magnifique langage où il est écrit. Parmi tant d'études sur Gœthe diplomate, Gœthe botaniste, Gœthe prédécesseur de Bismarck, etc., que l'on a publiées il y a deux mois, je ne me souviens pas d'en avoir lu une seule sur Gœthe écrivain.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

65. Enfin ils s'élevèrent comme une blanche muraille, le long de la mer d'azur (les rochers d'Albion), et don Juan éprouva ce qu'éprouvent assez vivement à cet aspect les jeunes étrangers eux-mêmes, une espèce d'orgueil de se voir bientôt parmi ces fiers boutiquiers qui portent leurs marchandises et leurs lois d'un pôle à l'autre, et se font payer un droit par les vagues elles-mêmes.

66. . . . . .

67. Hélas! si l'Angleterre savait seulement combien son grand nom est partout méprisé, combien toute la terre désire le moment qui exposera son sein découvert au glaive vengeur, et comment tous les peuples la croient leur plus cruelle ennemie!

Ce n'est pas nous qui parlons ainsi, mais lord Byron : la citation qui précède est empruntée au Xe chant de *Don Juan*, et peut-être n'y a-t-il qu'un Anglais qui puisse traiter sa patrie et ses compatriotes avec ce ton d'ironie amère et violente. Lord Byron exagère; et nous serions tentés, après avoir reproduit son imprécation, d'y introduire des réserves. Mais, si on dépouille le morceau de l'accent pessimiste dont son auteur était coutumier, ou pourrait croire qu'il a été écrit hier, tant il exprime bien l'indignation de l'Europe tout entière au sujet de la guerre du Transvaal. On a beau, de l'autre côté du détroit, accumuler les explications et les commentaires; le sentiment de l'Europe continentale, depuis le Nord jusqu'au Sud, depuis l'Est jusqu'à l'Ouest, est celui d'une réprobation absolue.

Et si ce sentiment se manifestait seulement dans les pays que, pour des raisons diverses, on peut soupçonner de quelque aigreur à l'égard de l'Angleterre, il perdrait sans doute de son importance. Mais il n'en est pas ainsi, et nous serions même tentés de dire que c'est parmi les nations amies de l'Angleterre, ou parmi celles qui, ne faisant pas de politique coloniale, n'ont pas eu à souffrir de l'expansion parfois brutale qu'elle a donnée à la sienne, que ce sentiment a fait le plus vivement explosion. On n'accusera pas l'Italie, par exemple, de nour-

rir de mauvaises intentions à l'égard de l'Angleterre, car voilà déjà de longues années qu'on parle d'une entente cordiale entre les deux nations, et que les deux gouvernemens ont mis d'accord leurs politiques. Bien que l'Italie n'ait pas, jusqu'à ce jour du moins, gagné grand'chose à cette attitude, rien n'autorise à croire qu'elle en soit revenue. Cependant, il y a peu de pays en Europe où la presse se soit exprimée avec plus de dureté contre l'entreprise britannique. Et l'Autriche? Au cours d'une séance récente de la Chambre des communes, un député s'écriait que toutes les nations continentales, même l'Italie, haïssaient l'Angleterre; mais il faisait une exception pour l'Autriche, et on ne voit pas, en effet, quel pourrait être le motif d'un dissentiment ou d'un conflit d'intérêts quelconque entre l'Angleterre, puissante nation maritime et coloniale, et l'Autriche, dont la marine, d'ailleurs excellente, ne compte pourtant pas au nombre des plus considérables, et qui n'a pas de colonies. Si un jugement tout à fait impartial, parce qu'il est tout à fait désintéressé, peut se former quelque part, il semble bien que ce soit dans le vieil empire des Habsbourgs, le plus exclusivement continental des États continentaux. Néanmoins, là aussi, là surtout, la voix de la conscience humaine s'est fait entendre, avec d'autant plus d'éclat que, si rien n'en provoquait l'acrimonie, rien non plus n'en gênait la liberté. Faut-il parler des autres puissances? L'Allemagne s'est distinguée, elle aussi, dans ce concert d'imprécations. Et certes, nous ne rangeons pas l'Allemagne parmi les nations qui, au fond de l'âme, éprouvent pour l'Angleterre la moindre sympathie; trop d'intérêts les divisent déjà, et trop d'intérêts sont appelés à les diviser un jour davantage; mais enfin l'opinion allemande, quelles que soient ses dispositions secrètes, a conservé jusqu'ici toutes les convenances extérieures à l'égard du redoutable rival qui encombre tous les chemins commerciaux de l'univers, et c'est peut-être la première fois qu'elle s'en affranchit. Il s'agit ici de l'opinion, et non pas du gouvernement. L'Espagne n'est pas plus favorable. Peut-être l'attribuera-t-on au souvenir encore récent et cuisant de ses malheurs, pour lesquels l'Angleterre a témoigné une si parfaite indifférence. Il est vrai que lord Salisbury, dans le discours qu'il a prononcé au banquet du lord-maire, discours sur lequel nous aurons à revenir, s'est efforcé de faire oublier cette froideur: il y a parlé de l'Espagne avec une bienveillance dont celle-ci lui aurait su meilleur gré si elle n'avait pas été bien tardive. Nous croyons d'ailleurs qu'on se tromperait en attribuant à cette cause le sentiment de ce peuple généreux. La Russie, à

l'autre extrémité de l'Europe, l'a partagé. Quant aux petites nations du Nord, et en particulier à la Hollande, que tant de liens rattachent aux Boers du Transvaal, leur sévérité est plus grande encore, s'il est possible. On considère en Hollande les victoires des Boers comme des victoires nationales, et on s'en réjouit au même titre, sans se préoccuper en aucune manière de l'effet que ces démonstrations peuvent produire en Angleterre. En vérité, de tous les pays de l'Europe continentale, c'est encore la France qui a montré le plus de réserve dans le langage de ses journaux. Le blâme est formel, mais il s'exprime dans des termes atténués, qu'il faut attribuer sans doute à un sentiment de dignité personnelle. C'est précisément parce que nous avons eu à nous plaindre de l'Angleterre dans ces derniers temps, et que la manière dont l'affaire de Fachoda a été conduite pèse toujours sur nos cœurs, que nous ne voulons pas avoir l'air de poursuivre une querelle personnelle à propos d'un intérêt plus général. Puisque nous avons laissé tomber cette querelle, — et avec raison, certes, car elle aurait eu des conséquences tout à fait disproportionnées avec son objet, — il y aurait de notre part quelque chose de mesquin à la reprendre sous une forme indirecte et avec un autre champion pour la soutenir. Toutefois, les sentimens de la France sont ceux de tous les autres pays du continent, et, s'ils sont dénués de toute pensée hostile, ils témoignent d'une réprobation morale dont nous n'avons pas à atténuer l'énergie.

Il y a là un phénomène qui, par sa généralité même, mérite à coup sûr l'attention. Comment l'expliquer? On a vu que la préoccupation de l'intérêt personnel n'y suffirait pas toujours, et qu'il fallait y chercher d'autres causes. Il en est que nous avons déjà exposées à plusieurs reprises, et qui tiennent au pharisaïsme par trop sensible dont le gouvernement de la Reine a enveloppé une politique faite de dureté et d'avidité. Dans la controverse diplomatique qui s'est poursuivie pendant plusieurs mois entre l'Angleterre et le Transvaal, il serait peut-être exagéré de dire que tous les torts ont été du côté de la première, mais elle a eu les plus graves. Dès le premier jour, on a eu l'impression que M. Chamberlain cherchait la guerre et la voulait, et cette impression a toujours été en s'accentuant. Elle s'est précisée encore après l'entrevue de Blœmfontein, où sir Alfred Milner, au lieu de demander pour les uitlanders du Transvaal ce qu'ils attendaient réellement de l'intervention britannique, à savoir des droits municipaux à Johannesburg, ville qu'ils ont fondée et qu'ils peuplent, des commodités plus grandes pour leur industrie, la suppression de certains monopoles

onéreux, s'est appliqué à poser la question sur le terrain politique, et presque exclusivement sur celui-là. Et pourtant, parmi les revendications des uitlanders, celles qui se rapportaient à l'obtention de droits électoraux n'étaient pas à leurs yeux les plus importantes, ni les plus urgentes : suivant le mot de notre fabuliste, le moindre grain de mil aurait mieux fait leur affaire. Ils ne tenaient pas tant à devenir citoyens du Transvaal, qu'à y vivre commodément, en attendant le jour de le quitter après y avoir fait fortune; et si le cabinet anglais s'était placé à ce point de vue, qui était le vrai, il aurait obtenu sans aucun doute de très larges satisfactions. En tout cas, il aurait eu pour lui le sentiment de l'Europe, au lieu de l'avoir contre lui, car partout la mauvaise humeur commençait à se manifester contre le Transvaal qu'on accusait de gêner, d'entraver, et d'exploiter les étrangers outre mesure. En se bornant à réclamer pour ces derniers des droits politiques, on n'a pas tardé à comprendre qu'il poursuivait un but qui était, lui aussi, exclusivement politique et personnel. Dès lors, les exigences britanniques ne devaient pas tarder à menacer les Boers dans leur existence nationale. c'est-à-dire dans ce qui leur était le plus cher au monde : on allait à un conflit qui ne pouvait se dénouer que par la force. Il est inutile de rappeler les anciennes conventions passées entre l'Angleterre et le Transvaal : à nos yeux, la dernière, celle de 1884, a remplacé toutes les autres, et si elle diminue la liberté du Transvaal dans ses relations extérieures, puisqu'elle les place sous le contrôle britannique, elle reconnaît formellement son indépendance intérieure. Or, personne ne niera que les prétentions anglaises, telles que sir Alfred Milner les a fait connaître au président Kruger à Blœmfontein, et telles qu'elles se sont développées plus tard à travers la correspondance de M. Chamberlain, avaient précisément pour objet de porter atteinte à cette indépendance intérieure, qui avait été, à Londres, aussi formellement reconnue.

Aussi aurait-il fallu de part et d'autre une habileté suprême, inspirée par un très vif amour de la paix, pour échapper à des conséquences devenues presque inévitables. Loin de là, l'Angleterre a mis toute son adresse à tourner chacune de ses démarches en provocations contre son malheureux adversaire. C'est ainsi du moins que les choses ont apparu à l'Europe : il n'y a eu nulle part la moindre hésitation à reconnaître que le véritable agresseur n'avait pas été celui qui avait matériellement déclaré la guerre, mais celui qui, avec une froide préméditation, l'avait imposée.

Et pourquoi cette guerre? Quel était le but de l'Angleterre? A

quelle pensée de derrière la tête obéissait-elle en la déchaînant ? Certes, on ne fera pas croire au monde qu'il s'agissait seulement d'assurer des droits politiques aux uitlanders, et que la rupture a eu lieu parce qu'on ne s'est pas entendu sur la question de savoir si ces droits seraient acquis au bout de cinq ans ou de sept. La vérité, dont personne ne doute, est qu'il y avait au fond de l'affaire un intérêt politique et un intérêt financier, l'un et l'autre exclusivement anglais. Pour les réaliser, il fallait supprimer toute résistance de la part du Transvaal. Qu'à cela ne tienne ! L'Angleterre se sentait la plus forte. Elle croyait même l'être plus qu'elle ne l'était réellement ; elle comptait sur des succès immédiats et foudroyans, erreur bien naturelle chez des gens qui, il y a près de quatre ans, avaient espéré déjà que le docteur Jameson suffirait à détruire la puissance militaire des Boers. Il fallait plus, sans doute ; mais fallait-il beaucoup plus ? Sur ce point, les calculs de M. Chamberlain se sont de nouveau trouvés inexacts, et ses précautions ont été si mal prises que le prestige britannique, quoi qu'il advienne désormais, restera amoindri à la suite des mésaventures auxquelles il s'est trouvé exposé.

Mais revenons aux causes principales de la guerre, cause politique, cause financière. La première est d'une simplicité parfaite, et il faudrait n'avoir lu aucun journal anglais depuis quelques années pour ne l'avoir pas vue naître et grandir en quelque sorte, s'élaborer et prendre corps chaque jour avec plus d'évidence. Lorsque, pour la première fois, l'imagination effervescente, mais d'ailleurs pratique de M. Cecil Rhodes a lancé dans le monde l'idée de relier par un chemin de fer le Nord et le Sud de l'Afrique, et d'établir sur tout ce long parcours une continuité de territoires où s'exercerait, tantôt la prépondérance de l'Angleterre et tantôt sa souveraineté directe, un aussi prodigieux projet a paru tenir du rêve plus que de la réalité. Nous ne savons encore s'il sera complètement exécuté, car il rencontrera sur certains points des difficultés naturelles d'un ordre très grave ; mais du moins les difficultés politiques, qui se présentaient d'abord comme insurmontables, ont-elles été l'objet d'un travail assidu devant lequel elles ont peu à peu presque complètement disparu.

Il fallait d'abord couper en deux les possessions portugaises que, le gouvernement de Lisbonne s'efforçait, au contraire, de réunir de l'est à l'ouest de l'Afrique : cela a été fait. Il fallait donner des satisfactions à l'Allemagne, de manière à désintéresser et à immobiliser provisoirement sa politique : cela vient de se faire. On a appris, ces derniers jours, qu'une négociation souvent démentie existait en réalité depuis

plusieurs mois entre Londres et Berlin au sujet des îles Samoa : elle a finalement abouti à un résultat que l'Allemagne juge satisfaisant, et que tous ses journaux considèrent comme un succès. C'en est un, en effet ; mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Les îles Samoa sont peu de chose ; lord Salisbury, suivant sa coutume un peu narquoise, n'a pas manqué de le faire remarquer en les cédant ; et il y a sans doute dans l'intérêt si vif que l'empereur Guillaume a témoigné à cette poussière d'archipel le souvenir de déboires dont sa politique y avait d'abord été abreuvée. Son amour-propre en avait souffert et avait besoin d'une réparation. Il suffisait qu'une négociation existât, et qu'elle se prolongeât, pour que la diplomatie allemande en fût, dans une certaine mesure, gênée et paralysée sur d'autres points. Grâce à cela, l'Angleterre a pu s'affranchir, au moins pour le moment, des préoccupations que pouvaient lui causer les ambitions germaniques, et, de ce côté encore, elle ne devait plus trouver sur sa route d'obstacles immédiats. L'abstention de l'Allemagne lui assurait celle du reste de l'Europe. Nous ne parlerons de la France que pour mémoire : elle aussi, cependant, à la fin de l'année dernière, a réussi à signer avec l'Angleterre un arrangement qui établit la continuité de ses possessions africaines, et qui, tout en limitant son champ d'action, le lui donne assez étendu pour occuper pendant assez longtemps son activité. Par tous ces moyens, l'Angleterre, avant d'en venir aux hostilités, avait fait tout ce qui dépendait d'elle pour isoler le Transvaal, afin de n'être pas dérangée dans l'œuvre de mort qu'elle préparait contre lui. On voit qu'elle n'a rien négligé pour se prémunir contre tout mouvement imprévu d'une autre puissance, et il est probable qu'elle y aura réussi. Cela suffit pour montrer que la guerre actuelle était préparée de longue main, sinon militairement, au moins politiquement. Dès lors, le plan gigantesque de M. Cecil Rhodes est entré dans les imaginations anglaises, qui se sont habituées à en regarder la réalisation comme possible. Un seul obstacle, en effet, se dressait sur la route : il venait de ces deux petites républiques, dont l'une s'appelle la République sud-africaine et l'autre l'État libre d'Orange. Nous savons bien que le tronçon du chemin de fer le plus direct que M. Cecil Rhodes a poussé déjà du Cap vers le Nord ne passe pas sur le territoire du Transvaal, ni sur celui de l'État libre d'Orange, et qu'il les laisse à côté de lui ; mais la sécurité de cette voie ferrée n'en était pas moins incertaine et aléatoire aussi longtemps que ces deux pays resteraient indépendans. Il fallait donc qu'ils cessassent de l'être.

A ce motif politique du conflit s'en ajoutait un autre, également

politique. Depuis quelque temps, le mécontentement est très vif dans le sud de l'Afrique, et, sans qu'il soit nécessaire d'en rechercher en ce moment les causes, on a vu qu'il avait eu pour conséquence, lors des dernières élections dans la colonie du Cap, de faire passer le pouvoir entre les mains des Afrikanders. Le loyalisme de ceux-ci n'a subi aucune atteinte; mais cela n'a pas empêché le gouvernement anglais d'éprouver quelque inquiétude. L'avenir lui a paru obscur et inquiétant. Il s'est demandé si ces sentimens de désaffection qu'il sentait grandir autour de lui ne trouveraient pas, un jour ou l'autre, un point d'appui et comme un centre de ralliement au Transvaal demeuré pays libre. Les Afrikanders et les Boers sont frères de race; les liens du sang les rattachent les uns aux autres; entre eux, les rapports de famille sont fréquens; et, pour ce qui est de leurs intérêts, ils devenaient de plus en plus solidaires. On s'est ému de cette situation à Londres et au Cap, et on a cru devoir la faire cesser à tout prix. Voilà encore une des causes principales de la guerre, cause inavouée dans les discours officiels, mais très active dans les conseils du gouvernement. Il ne fallait, pour échapper à un danger éventuel, que la destruction d'un intéressant petit peuple : l'Angleterre en a eu bientôt pris son parti.

L'autre cause déterminante de la guerre est toute financière : à ce titre, elle est particulièrement odieuse. Lord Salisbury l'a bien senti, et, dans son récent discours au banquet du lord-maire, il a tenu à s'expliquer à ce sujet. S'est-il expliqué réellement? Non; il s'est contenté d'opposer un démenti à un reproche dont il se montrait particulièrement touché. Ce reproche lui revenait de partout, non pas seulement de France, mais de tous les pays de l'Europe continentale; néanmoins lord Salisbury a choisi, pour en faire l'objet de ses protestations, un article de journal écrit par un homme qui, a-t-il dit, n'est pas le premier venu, puisqu'il a fait partie du gouvernement français. Ce publiciste d'occasion est M. Eugène Étienne, ancien sous-secrétaire d'État des Colonies, dont on connaît la compétence dans les questions coloniales. Nous avons lu l'article de M. Étienne : c'est à peine s'il y est fait allusion à cette question d'argent qui a joué un si grand rôle dans la guerre actuelle. Mais le trait a porté. Au reste, lord Salisbury, avec l'humeur caustique qui lui est propre, s'est bien gardé d'aborder un tel sujet directement; il a préféré donner le change à ses auditeurs en affirmant que, malgré les allégations contraires, aucun membre du ministère anglais n'avait reçu un farthing du Transvaal. Soit, mais ce n'est pas là ce qu'on avait dit : personne, et

M. Étienne moins que personne, n'a accusé un membre du ministère de s'être laissé guider par un intérêt personnel de cette nature. M. Chamberlain lui-même, qui s'est trouvé être un des actionnaires de la Compagnie du Niger, le lendemain du jour où cette compagnie a été rachetée par l'État, M. Chamberlain est étranger à la Chartered, la fameuse Chartered dont les opérations dans le sud de l'Afrique ont fait de M. Cecil Rhodes un si puissant personnage. Nous en sommes convaincus; mais, si cela est vrai pour les ministres, cela ne l'est certainement pas pour un nombre infiniment considérable d'Anglais qui tiennent à la politique et qui comptent dans les classes les plus élevées et les plus influentes. Ici, les dénégations de lord Salisbury ne convaincraient personne; aussi s'en est-il abstenu.

On a été très sévère pour nous lorsque des événemens pénibles ont montré que notre monde politique et parlementaire n'avait pas toujours été exempt de faiblesses à l'égard des entreprises où il y avait de l'argent à toucher, et il en est résulté quelque déconsidération passagère pour le gouvernement de la République. Eh bien! on peut dire hardiment que le mal qui s'est révélé chez nous paraîtrait, en somme, très superficiel, si on savait combien plus profondément il est entré dans certaines autres sociétés et les a gangrenées tout entières. On attaque continuellement la France et on s'applique à la discréditer. Tantôt c'est un pays où les consciences sont à acheter et appartiennent au plus offrant; tantôt un pays où le sentiment de la justice est éteint, s'il y a jamais existé, et où la loi descend, dans les mains mêmes des juges, au niveau des intérêts politiques ou des passions de parti. Nous ne prétendons pas être sans péché, mais, si ceux qui n'ont rien à se reprocher se permettaient seuls de nous jeter la pierre, nous serions bien tranquilles. Ce n'est pas, en tout cas, du côté de l'Angleterre que nous viendrait la lapidation. M. Cecil Rhodes doit sourire de pitié lorsqu'on lui dit qu'il n'a corrompu personne, et que le mouvement d'opinion qui s'est produit en faveur de ses projets tient aux causes les plus pures et les plus désintéressées; il sait à cet égard à quoi s'en tenir; mais il s'en faut de peu que le monde entier ne le sache aussi bien que lui. Il s'est assuré des concours extrêmement précieux, des complicités très efficaces, et on peut croire qu'il n'a pas manqué d'y faire appel dans ces derniers temps. En effet, les affaires de la Chartered allaient médiocrement; elles allaient même mal, et on commençait à craindre un de ces kracks douloureux qui n'accumulent pas seulement des ruines matérielles, mais qui mettent à nu tant de défaillances et de complaisances morales. C'est que la

Chartered opérait sur des territoires dont on avait exagéré la richesse : la situation changerait du tout au tout si les mines du Transvaal, mines d'or et de diamant, entraient dans le domaine de son exploitation. Il n'y a aucune crainte d'injustice à dire que, là encore, a été une des causes de la guerre, et nulle autre n'a plus contribué à rendre cette guerre impopulaire en Europe. Quand on a vu que cet or si âprement convoité devait être le prix du sang, le sentiment qui s'est produit a été voisin de l'horreur; et, en effet, en d'autres temps, en d'autres lieux, d'autres guerres iniques ont éclaté; l'histoire en est même toute pleine; mais jamais peut-être et nulle part la corrélation n'avait été aussi étroite, aussi visible, aussi tangible, entre le moyen et le but, entre la force et l'argent. C'est ce qu'on appelle, en Angleterre, l'intérêt ou le triomphe de la civilisation; mais cela a conservé jusqu'ici un autre nom dans le reste du monde, et, quel que soit le prestige toujours grandissant dont la richesse matérielle est entourée dans les sociétés contemporaines, il en est encore quelques-unes qui n'en sont pas encore fascinées au point de ne plus distinguer le juste de l'injuste, le bien du mal, le droit de la violence, distinction qui a fait jusqu'ici l'honneur de la nature humaine. Elle disparaît ou s'obscurcit de plus en plus en Angleterre, grand pays, certes, admirable par bien des côtés, et qu'on calomnierait indignement si on le disait étranger aux sentimens nobles et généreux, mais où la société tout entière repose sur l'amour et sur la poursuite du gain matériel. L'or y colore tout de ses teintes prestigieuses, il y déguise et excuse tout. On a prêté autrefois au cardinal de Richelieu, à propos de certains actes cruels de sa vie, ce mot, qu'il a prononcé peut-être : « Je couvrirai tout cela avec ma robe rouge. » La société britannique croit pouvoir, elle, tout couvrir avec un manteau doré; car l'or y est respecté pour lui-même, il y est pur, il y est saint.

Est-ce que nous dépassons la mesure? Est-ce que nous sortons de la vérité? Eh bien! laissons parler un écrivain, mort aujourd'hui, mais dont les lecteurs de cette Revue ont apprécié longtemps l'esprit si fin et si pénétrant, M. Émile Montégut. Il est, parmi les publicistes de notre époque, un de ceux qui ont le mieux connu l'Angleterre, et qui, malgré les réserves qu'il se croyait tenu de faire, ont éprouvé pour elle un attrait dont il ne se défendait pas. Il signalait pourtant, — et ce passage n'a pas été écrit pour des besoins de polémique, — il signalait en ces termes, dans une étude sur le caractère anglais, ce qu'il appelait « le péché moral de l'Angleterre : l'importance exagérée donnée à la richesse. »—« La richesse est, disait-il, à prendre les choses

d'un point de vue étroit et matériel, la plus solide réalité de ce monde; c'est, en outre, un moyen commode d'apprécier la valeur d'un homme et de mesurer sa situation sociale. Le sentiment de la dépendance à laquelle la pauvreté soumet l'homme augmente encore, chez cette indépendante nation, l'admiration de la richesse. Les Anglais semblent penser avec les anciens que la pauvreté fait perdre à l'homme la moitié de sa valeur, ils chantent avec Aristophane les mérites du dieu Plutus, et avec Pindare les vertus du vainqueur du *turf*, possesseur des splendides équipages et des riches coupes d'or. Ils sont, sous ce rapport, aussi païens et aussi anti-chrétiens que possible. Ils semblent n'avoir jamais eu même le sentiment lointain de cette indépendance dans la pauvreté qui a été le partage de races plus délicates. Emerson cite un mot de Nelson qui fait frémir : « Le manque de fortune est un crime que je ne puis pas pardonner. » — « La pauvreté est infâme en Angleterre, » disait Sidney Smith. N'en déplaise à Nelson et à Sidney Smith, ce n'est pas la pauvreté qui est infâme, c'est cet abominable culte de Mammon. Ce respect de la richesse est plus qu'un défaut, c'est un crime ; c'est la grande corruption que les Anglais ont jetée dans le monde; ils ont infecté de cette fausse idée, inconnue avant eux, toutes les autres nations. Dieu seul sait quel châtiment il tient en réserve pour punir cet attentat contre l'humanité; ce qui est certain, c'est que les Anglais paieront leur coupable idolâtrie, comme les autres peuples ont payé toutes les corruptions dont ils ont donné l'exemple aux nations et qu'ils ont rendues enviables. » Idolâtrie, est le mot juste : une idolâtrie qui a besoin quelquefois de victimes sanglantes. Nous avons reproduit ce passage de M. Montégut, d'abord parce que nous n'aurions pas dit aussi bien, et de plus parce que, en le disant aujourd'hui, nous serions peut-être suspects d'y mettre quelque excès. L'opinion de M. Montégut n'a rien emprunté à des circonstances particulières. Il l'a exprimée dans une étude qu'il ne faut pas juger par cette citation, car elle est, au total, sympathique à l'Angleterre. Mais il a mis le doigt sur la plaie vive : elle l'était alors, elle ne l'est pas moins aujourd'hui.

Est-ce à dire que cette vengeance du ciel, dont parlait M. Montégut, soit sur le point de s'exercer? Quand on fait des prophéties, il est toujours sage de ne pas préciser le moment où elles se réaliseront. L'heure de Dieu est toujours inconnue : à parler franchement, nous ne croyons pas qu'elle soit encore sur le point de sonner. Dans son discours au banquet du lord-maire, lord Salisbury s'est appliqué à rassurer ses compatriotes contre toute crainte d'une intervention du

dehors, et il l'a fait avec un ton d'assurance évidemment sincère. « Vous penserez peut-être, a-t-il dit, que j'exagère en déclarant que, sur le continent de l'Europe, nous n'avons pas d'hostilité à craindre. Il est hors de doute qu'une certaine aigreur de langage existe chez ceux qui fournissent des informations aux lecteurs de journaux dans les pays étrangers; je puis toutefois dire avec grande confiance que je ne crois pas que ce langage affecte les peuples étrangers; je suis, en tout cas, complètement certain qu'il n'affecte pas leurs gouvernemens. » Lord Salisbury se trompe sans doute sur le premier point : la voix de la presse, lorsqu'elle s'élève avec cette unanimité, peut être regardée comme celle des peuples eux-mêmes. Mais il a raison sur le second. La presse exprime en toute liberté les sentimens d'un pays, parce qu'elle n'engage personne, et qu'elle parle sans agir : il n'en est pas de même des gouvernemens, qui ne sauraient parler sans mettre plus ou moins leurs actes en rapport avec leur langage, et dont la responsabilité doit tenir compte de considérations d'un autre ordre. Cela ne veut pas dire que les gouvernemens ne sentent pas comme les peuples, ni avec la même vivacité; mais une réserve plus grande s'impose à leurs démonstrations extérieures, parce qu'ils ne sont pas seulement chargés d'exprimer les sentimens des nations qu'ils représentent, mais encore, et surtout, de veiller à leurs intérêts. Nous avons déjà dit qu'avant de s'engager dans la guerre du Transvaal, l'Angleterre avait concédé quelque chose à chacune des grandes puissances dont la présence en Afrique aurait pu lui causer quelque embarras ou quelque inquiétude : elle s'est assuré par là leur neutralité, et, que cette neutralité soit bienveillante ou non, peu lui importe, pourvu qu'elle soit effective.

Ses appréhensions devaient lui venir surtout du côté de l'Allemagne, dont les possessions à l'est et à l'ouest de l'Afrique ont déjà pris un développement considérable, et qui ne pouvait pas voir sans quelque mauvaise humeur ce développement menacé, sinon arrêté dans son évolution ultérieure. On sait comment l'Angleterre a calmé, pour le moment, les susceptibilités ou les ambitions germaniques; et sans doute nous ne savons pas encore tout. L'avenir nous réserve peut-être d'autres révélations. Quoi qu'il en soit, la signature de la convention des Samoa, le discours de lord Salisbury, la visite faite par l'empereur de Russie à Potsdam, sont survenus à la fois, et il y a lieu de penser que ce n'est pas là le simple fait du hasard. Lord Salisbury, pour rassurer l'Angleterre au moment où l'empereur Nicolas allait passer plusieurs heures avec l'empereur Guillaume, a montré le

lien par lequel il avait en quelque manière enchaîné le second : ce lien n'aura vraisemblablement pas une solidité bien durable, mais il suffit de quelques mois pour sortir de la crise actuelle. Lord Salisbury croit donc n'avoir rien à redouter, et il ne traite pas sans quelque dédain, on pourrait même dire sans quelque intention de défi, toute idée d'une intervention de l'Europe dans une affaire qui, à son avis, ne la regarde pas. « J'ai vu, dit-il, qu'on avait suggéré, et c'est là une suggestion plus qu'étrange, que les autres puissances s'ingéreraient dans cette question, et que, sous une forme ou sous une autre, elles dicteraient aux intéressés les résultats à obtenir. Que personne n'imagine que c'est ainsi que pourrait se terminer le conflit! C'est nous seuls qui le conduirons jusqu'au bout. L'ingérence de qui que ce soit n'aura pas d'influence sur le dénouement, d'abord parce que nous n'accepterions pas cette ingérence, ensuite parce que je suis convaincu que cette idée n'est venue à l'esprit d'aucun gouvernement du monde. » Et lord Salisbury rappelle les dernières guerres qui ont conduit à de grandes modifications territoriales : aucune, dit-il, ne s'est terminée par l'intervention des autres puissances. Rien n'est plus vrai. Peut-être cette abstention, cette inertie des puissances est-elle un phénomène historique dont le XIXe siècle aura médiocrement à se glorifier dans l'avenir; mais, quant au fait en lui-même, il ne saurait être contesté. Lord Salisbury est convaincu qu'il en sera du présent comme du passé : il a raison. Aucune des puissances qui pourraient intervenir n'a, dans l'affaire, un intérêt assez grand pour s'exposer aux inconvéniens d'une fausse démarche. L'abstention de l'Allemagne est un gage de toutes les autres, et on ne saurait douter, après avoir lu le discours triomphant du premier ministre anglais, que cette abstention lui a été promise, qu'il y compte, qu'il a le droit d'y compter.

Et, d'ailleurs, y a-t-il encore une Europe? On a déjà dit le contraire, et, depuis que cette grave parole a été prononcée, rien ne l'a démentie. Pourquoi l'Europe interviendrait-elle au profit de l'équilibre africain, puisqu'elle n'est pas intervenue pour maintenir l'équilibre européen lui-même? L'Angleterre ne rencontrera d'autres difficultés dans son entreprise que celles qui résultent de la nature des lieux et de la résistance héroïque et désespérée des Boërs. Ces difficultés, on s'en aperçoit déjà, ne sont pas négligeables, et il faudra à l'Angleterre beaucoup de temps pour les vaincre. Elle y parviendra. Le soulèvement général des Afrikanders pourrait seul mettre ce dénouement en question, et aucun indice sérieux ne permet jusqu'ici de croire qu'il puisse se produire. L'Angleterre vaincra donc, mais à quel prix!

Et nous verrons, le lendemain de sa victoire, ce qu'a voulu dire lord Salisbury qui, au banquet du lord-maire, a déclaré avec le plus noble désintéressement qu'elle ne poursuivrait ni acquisition de territoire, ni accaparement, de mines d'or. Pour le moment, les journaux anglais ne comprennent rien du tout à ce passage, et nous avouons n'être pas en état de le leur expliquer.

En attendant que ce grand exemple de vertu nous soit donné, les sentimens de l'Europe continentale ne se modifieront pas. Les gouvernemens se tairont, mais l'opinion générale continuera de s'exprimer par tous les moyens dont elle dispose. On demandera à quoi bon? Nous pourrions répondre que cela soulage un peu la conscience humaine, et qu'une protestation aussi générale, faite en son nom, n'est pas en soi un acte indifférent. Mais ce n'est pas assez dire : il importe que cette protestation s'élève, car, si, à l'abstention des gouvernemens, venait s'ajouter le silence des peuples, on pourrait croire que la résignation étant générale, sera éternelle. Et nous ne le croyons pas. L'Angleterre est tombée sous le joug de politiciens d'une nouvelle école qui, en vérité, ne respectent pas suffisamment les intérêts et la dignité du reste du monde : s'il y a là un danger pour les autres, il y en a aussi un pour elle. Cette grande nation, qui s'est élevée si haut par la paix, rêve aujourd'hui de s'élever plus haut encore par des moyens différens. Nous doutons qu'elle y trouve plus de profit et plus de véritable gloire. Son début n'a augmenté ni le prestige dont elle jouissait, ni l'admiration qu'elle provoquait, ni les sympathies qu'elle inspirait, et il n'est pas sûr qu'un peu plus d'or ajouté à tant d'autre vaille pour elle les richesses morales auxquelles elle paraît le préférer. Le meurtre d'un petit peuple, froidement préparé et non moins froidement exécuté, laissera sur elle une tache que tout l'or du Rand ne cachera pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TUFTS COLL
LIBRARY.

LE DERNIER BIENFAIT DE LA MONARCHIE

LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE

I

LE ROYAUME DES PAYS-BAS
LA RÉVOLUTION BELGE

La dernière fois que M. le Duc d'Aumale, à peine remis du mal dont le retour devait, peu de mois après, l'emporter, vint prendre part à une séance de l'Académie française, il nous fit une communication touchante, de nature à honorer la mémoire du roi son père. Il nous donna lecture d'une série de notes autographes du roi Louis-Philippe, récemment retrouvées dans ses papiers, destinées, quand les tribunaux avaient prononcé la peine capitale, à examiner s'il y avait lieu de laisser libre cours à la justice ou de faire usage du droit de grâce. Le dossier de chaque affaire était étudié avec un soin religieux ; les motifs divers des décisions opposées étaient mis en regard et en balance et aucun surtout n'était omis de ceux qui pouvaient faire incliner du côté de la clémence. Cette recherche, nous dit le prince, était faite le soir par le roi seul, à l'heure où il pouvait bannir toute autre préoccupation de son esprit, et prolongée souvent jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Témoin de l'émotion que nous causait ce scrupule si rare d'une conscience royale, le prince se crut en droit de saisir cette occasion pour insister sur d'autres

mérites de celui dont la mémoire lui était si chère, et pour nous rappeler en quelques mots les services rendus à la France par le dernier Bourbon qui ait régné sur elle.

Au premier rang, il plaça l'établissement de la neutralité de la Belgique : « On ne saura jamais, nous dit-il, par quel mélange d'habileté et de ténacité la neutralité de la Belgique a été imposée à l'Europe coalisée et malveillante, » et, pour nous faire apprécier l'importance du résultat alors obtenu, il nous pria de songer à ce qu'auraient ajouté aux angoisses de la terrible année 1870 soixante-dix lieues de plus de frontières à défendre, soit détenues par des mains hostiles, soit ouvertes à l'invasion de l'agresseur et hérissées, comme elles l'étaient encore en 1830, de forteresses érigées contre nous.

Cette considération me parut d'autant plus frappante que la même pensée m'était venue souvent, quand j'avais eu à étudier de près dans les Mémoires de Talleyrand, dont la publication m'était confiée, l'établissement de cette neutralité belge, et je m'étais étonné que personne n'eût encore suffisamment reconnu le mérite, je dirai hardiment la grandeur d'une œuvre diplomatique, accomplie au lendemain d'une crise révolutionnaire, en face de quatre puissances dont trois nous étaient décidément hostiles, une seule nous prêtait un concours hautain, chagrin et précaire, au milieu des orages d'une liberté de presse et de tribune déchaînée dans trois pays différens. Je m'étais alors souvent demandé si, trouvant dans les papiers de Talleyrand, dont je reste dépositaire, plus d'une information qu'il n'a pas consignée dans ses Mémoires, ayant eu moi-même dans ma jeunesse des relations personnelles et des entretiens instructifs avec plusieurs des personnages principaux mêlés à cette importante transaction, ce n'était pas presque un devoir pour moi de ne pas laisser s'établir sur le grand bien fait alors au pays, par une sorte de prescription, l'indifférence ou plutôt l'injustice de l'histoire. En tout cas, c'était une tâche bien faite pour occuper dignement les derniers loisirs d'une longue existence.

J'intitulerai donc le récit que je vais faire : *le Dernier Bienfait de la Monarchie*. A l'exemple de M. le Duc d'Aumale, je suis très loin de vouloir rendre ici au roi Louis-Philippe un hommage dont il ne soit juste de faire une part à ses royaux prédécesseurs. Ce jour-là comme tout autre, dans le soin de la grandeur et de la sécurité de la France, il n'a fait que suivre leurs traditions, et

poursuivre le but qu'ils avaient toujours eu en vue. Depuis qu'il y a eu un royaume de France, tous ceux qui ont porté dignement la couronne ont regardé d'un œil inquiet cette frontière septentrionale dénuée de toute défense naturelle, laissant à découvert avec le chemin de la capitale le cœur même de la patrie, et leur souci constant a toujours été de la reculer et de la défendre. Le roi Louis-Philippe tenait cette préoccupation patriotique aussi bien de l'héritage de sa race que du souvenir des combats auxquels il avait pris part lui-même dans la résistance de la France à la coalition de 1792. C'était le soldat de Valmy qui voulait assurer, contre la menace d'un péril toujours à craindre, l'œuvre de Philippe-Auguste, de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV.

Je sais bien que, préservée sur ce point de toute attaque imprévue, notre ligne de défense a subi depuis lors sur d'autres, qu'il était plus aisé de garantir, une brèche plus large et plus profonde. C'est un fait qu'il est douloureux de constater et d'où naît une comparaison qui se présente d'elle-même à l'esprit. Il est impossible de ne pas remarquer que, de deux dynasties à qui la France a remis ses destinées, il en est une qui a consacré huit cents ans d'efforts et de gloire à défendre et à étendre notre unité nationale sans un jour d'arrêt, ni un pas en arrière, tandis qu'il a suffi à l'autre de peu d'années, pour la laisser, après une atteinte qui aurait pu être mortelle, mutilée et toujours vulnérable.

I

Mais, bien que devenue imparfaite et insuffisante, l'œuvre politique de la royauté de 1830 n'a pas péri, et la France en recueille encore les fruits. Pour en apprécier suffisamment le mérite, il faut avoir présente à l'esprit la situation faible et pleine de périls que les puissances coalisées, victorieuses de Napoléon en 1814, s'étaient plu à créer à la France, en constituant à ses portes un royaume uni comprenant sous les mêmes lois la Hollande et la Belgique. L'intelligence même ne serait pas complète, si, remontant en arrière au delà de cette date de fâcheuse mémoire, une rapide revue ne nous rappelait quel prix toutes les puissances d'Europe (la France autant et plus que les autres) avaient de tout temps attaché à connaître et à déterminer elles-mêmes entre quelles mains et dans quelles conditions serait

placée cette étendue de plaines et de côtes connue autrefois sous le nom commun de Pays-Bas et dont la Belgique d'aujourd'hui ne forme qu'une partie.

Sans même pousser cette étude bien loin, un simple coup d'œil sur la carte suggère tout de suite une remarque très instructive. On ne voit pas sans surprise, dans cet espace resserré, inscrits de lieu en lieu et tout à côté les uns des autres, des noms qui rappellent d'illustres et sanglantes batailles où le sort de l'Europe a été en jeu. Il semble qu'on fasse une promenade militaire qui, partant de Bouvines, passe par Courtray, Cassel, Rocroy, Lens, Senef, Fleurus, Malplaquet, Ramillies, Denain, Fontenoy, Raucoux, Lawfeld et Jemmapes pour aboutir à Ligny et à Waterloo. Veut-on pénétrer ensuite dans l'intérieur du pays? On ne rencontre que forteresses dont les sièges faits et refaits à plusieurs reprises par des armées marchant sous les enseignes les plus différentes ont été illustrés moins par d'éclatans faits d'armes que par les conséquences politiques que les vainqueurs en ont su tirer. C'est Bruxelles, puis Mons, puis Tournay, Ypres, Namur, Berg-op-Zoom, Maëstricht et enfin Anvers. Jamais coin de terre n'a été abreuvé de plus de sang humain.

La singularité du fait s'explique quand on remarque que, par sa position géographique, cette contrée était véritablement prédestinée à devenir le lieu de rencontre de tous les grands États et le champ clos de leurs armées. Trois en particulier, France, Angleterre, Allemagne, ont eu toujours un intérêt égal, soit à y établir leur domination, soit à n'y pas souffrir de rivale, moins dans un dessein d'ambition et de conquête que par un souci légitime de défense et de sécurité personnelle.

Ce fut, de tout temps, le cas, je viens de l'indiquer, de la France plus que de toute autre. Séparée par une ligne indécise et toujours mobile de territoires que rien ne distingue extérieurement des siens, il y allait de sa sûreté, et même à certains jours de son existence, à ne pas y laisser établir un voisinage inconnu ou suspect. S'y étendre, s'y fortifier, se l'approprier même en tout ou en partie, devait paraître, à tout souverain français, la meilleure et peut-être la seule manière un peu sûre de prendre et de garder les clefs de sa maison; mais, précisément parce que c'était la politique naturelle et toujours soupçonnée de tout gouvernement français, un sentiment de défiance analogue devait dicter des précautions contraires à des intérêts opposés. L'Allemagne, de

bonne heure jalouse, malgré ses divisions intérieures et ses défaillances, du développement croissant de la France, ne pouvait, sans prendre ombrage, la voir assise sur les deux rives de la Meuse, n'ayant de là que quelques lieues à franchir pour menacer et interrompre, à l'heure et au point qui lui conviendraient, le libre parcours du Rhin. Enfin l'Angleterre, qui a longtemps eu peine à supporter patiemment les forces navales françaises en vue de ses côtes, même à Calais et à Dunkerque, pouvait encore moins se résigner à la retrouver à l'autre extrémité de l'étroit bras de mer qui la sépare du continent.

Le résultat de cette rivalité persistante des diverses puissances donnait à cette contrée, que le roi Louis-Philippe appelait, par une vive et juste expression, la pierre d'achoppement de l'Europe, une importance politique très disproportionnée avec son étendue et qu'aucun avantage naturel n'aurait suffisamment motivée. C'est un effet qu'on peut constater du temps même où les provinces réunies sous le nom de Pays-Bas étaient encore, suivant la coutume féodale, divisées en petites souverainetés différentes sous la suzeraineté nominale du Saint-Empire et s'accordaient assez mal ensemble. C'est alors, pour prendre parti dans ces divisions intestines et venir en aide à tel ou tel duc ou comte en péril, que des armées allemandes ou françaises accourent sous de légers prétextes, et en viennent aux mains dans des rencontres dont plus d'une est demeurée fameuse. Puis quand, par une suite de successions et d'alliances, toutes ces seigneuries tombent l'une après l'autre sous une seule main, le duché de Bourgogne, qui les réunit, doit une grandeur éphémère à la concurrence des prétendans anglais et français, qui recherchent tour à tour son appui, pendant les vicissitudes de notre guerre de Cent Ans.

Enfin vient le jour où ce magnifique lot est apporté en dot, par l'héritière des derniers ducs, à un fils de la maison d'Autriche, au moment même où la couronne d'Espagne lui arrive, par une autre voie, également en partage, et où la France se met en devoir de tenir tête à la prépondérance de ces nouveaux Césars. C'est le début de cette fameuse rivalité de France et d'Autriche, qui va remplir pendant deux siècles l'histoire de ses fortunes diverses. La lisière des Pays-Bas, devenue le point de contact des deux maisons souveraines qui se disputent la gloire et l'empire, est par là même le poste avancé et le point le plus disputé de leur lutte. Envahies un jour, évacuées le lendemain, prises et reprises tour

à tour, les provinces qui forment proprement la Belgique, ne cessent plus d'être le théâtre et l'enjeu de tous les combats.

Bien que n'étant pas directement intéressée dans ce grand duel, l'Angleterre ne veut pas manquer d'y intervenir et d'en profiter; mais c'est surtout pour établir son action plus au Nord et prendre la haute main sur la partie maritime de la contrée dont elle laisse d'autres se disputer le sol. Elle est servie à souhait, dans ce dessein, par les troubles religieux qui suivent la réforme protestante et l'insurrection victorieuse qui affranchit, du joug des Infans et des Archiducs, tout le cours inférieur de la Meuse et du Rhin. La république hollandaise des Provinces-Unies, fondée avec l'appui et l'encouragement de l'Angleterre, doit lui rester liée par ses relations militaires et commerciales, et la communauté de religion. On sait comment le grand Frédéric dépeignait, un siècle encore plus tard, cette dépendance : la Hollande, disait-il, suit l'Angleterre comme la chaloupe suit l'impression du bâtiment de guerre auquel elle est attachée.

Grâce à ce soutien de l'Angleterre, cette division opérée dans la région néerlandaise ne diminue pas la place considérable qu'elle continue à occuper dans l'ensemble de la politique générale. Le rôle des deux fractions séparées semble devenir au contraire plus actif et plus important. C'est ainsi qu'on trouve leur nom mêlé à toutes les phases glorieuses ou pénibles du grand règne de Louis XIV. C'est par une agression contre la Hollande que Louis inaugure une ère de victoires et de conquêtes, qu'il termine par l'annexion à sa couronne d'un district belge assez étendu, comprenant les riches cités de Lille, de Valenciennes et de Cambray. Mais bientôt la scène change : l'ambition du monarque vieilli, devenue intempérante par l'enivrement du succès, menace l'Europe d'une prépondérance plus inquiétante que celle de l'Autriche, et c'est alors la Hollande qui donne le signal d'une formidable coalition dressée contre lui. Un souverain de génie, Guillaume d'Orange, dont la Hollande fait don à l'Angleterre, en est le chef, et son habile direction prépare les succès répétés qui mettent la vieille monarchie à deux doigts de sa perte. Alors même qu'une transaction pacifique inespérée intervient pour tempérer les exigences du vainqueur, une méfiance profonde persiste, dans la pensée de tous, contre les aspirations de la France à la domination universelle, et la préoccupation commune est de se couvrir d'un rempart contre le retour offensant de cette ambition toujours redoutée.

C'est à la Belgique que ce rôle est assigné : on lui met en mains, dit un de ses historiens récens, la clef d'une citadelle érigée par l'Europe pour sa défense. Mais cette clef, elle ne sera pas seule à la garder : si la maison d'Autriche reste bien nominalement en possession de son héritage, c'est en dépôt plutôt qu'en souveraineté qu'on le lui laisse, car une clause expresse des traités d'Utrecht et de Rastadt lui interdit d'en faire l'objet d'aucune cession territoriale, notamment à la France ou à aucun prince français, et, afin d'empêcher que cette prohibition soit enfreinte, on lui impose des contrôleurs pour en surveiller l'exécution. La Hollande, qu'on suppose plus intéressée qu'aucune autre à tenir la France à distance, est chargée d'entretenir dans les principales places fortes de la Belgique des garnisons soldées par l'Autriche, moyennant une subvention dont le montant est fixé d'avance par un article séparé des traités. Savante combinaison, qui prétend unir la force de deux États en chargeant l'un de monter la garde autour du camp retranché construit sur le territoire de l'autre, et qu'on qualifie, dans la langue diplomatique du temps, du nom expressif de traité de *la Barrière*.

Mais les calculs en apparence les mieux faits sont souvent exposés à de prompts mécomptes. La fameuse barrière, moins de trente ans après avoir été érigée, est enjambée du premier bond par les armées victorieuses du maréchal de Saxe. Des prescriptions de ce traité sont bien encore reproduites dans les traités suivans, mais elles tombent l'une après l'autre en désuétude, jusqu'à ce que toute trace en disparaisse, avec les forteresses de défense rasées, la veille du jour où la Révolution française déchaîne sur l'Europe un flot irrésistible d'insurrections, puis de conquêtes qui, supprimant toutes les anciennes divisions territoriales, confondant tous les intérêts, faisant taire toutes les rivalités, englobe Hollande et Belgique ensemble, comme des quantités insignifiantes, avec toute l'Italie et la moitié de l'Allemagne, dans la masse informe de l'empire de Napoléon.

C'est ainsi que tout était remis en question quand le colosse, en s'effondrant, écrasa l'Europe du poids de sa chute et laissa aux puissances dont la coalition l'avait abattu le soin de poser, sur ce sol encore tout ébranlé et béant, les bases d'un nouvel équilibre. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui portèrent alors la parole en leur nom se soient montrés animés contre les souvenirs et les menaces de la prédominance française d'une passion aussi ardente

et mieux justifiée que leurs devanciers d'Utrecht et de Rastadt. Il n'y a pas lieu de s'étonner non plus que leur attention ait été tout de suite portée sur cette partie de l'Europe, objet de tant de contestations et que cette ambition détestée venait de s'approprier sans scrupule tout entière. Il est naturel aussi que ce soit sur ce point même qu'elles aient cherché et cru trouver le moyen d'y mettre un frein. La constitution du royaume des Pays-Bas ne pouvait avoir d'autre vue que ce dessein hostile et ne peut pas recevoir d'autre explication.

Mais ce qui surprend davantage, c'est que, tandis que dans tout le cours de l'ancien régime, ce n'était jamais sans peine qu'on était parvenu à trouver, pour l'organisation des Pays-Bas, un système de nature à concilier les intérêts et les convoitises opposés, il y ait été procédé cette fois d'un commun accord avec tant de rapidité, que tout était réglé d'avance, avant même que fût réuni, à Vienne, le grand congrès où devaient s'engager sur d'autres questions de très vifs dissentimens. La vérité est qu'une puissance plus pressée que les autres, s'occupant avant elles de ce point capital, les avait dispensées d'en prendre souci, en leur offrant, je dirais presque en leur imposant, dès les premiers jours, une combinaison préparée d'avance à laquelle elles n'eurent qu'à donner leur adhésion. C'était l'Angleterre, dont le royaume des Pays-Bas, formé de l'union de la Hollande et de la Belgique, fut l'invention propre et l'œuvre personnelle.

La politique britannique avait, en effet, ce jour-là, sur ses alliés de la dernière heure, un avantage qui fit sa force, et ce n'est pas dans cette occasion seulement qu'elle sut en user. C'était de n'avoir eu, pendant une lutte de vingt années, qu'une idée à poursuivre, et d'avoir concentré sur un seul objet l'âpreté de ses prétentions et de ses haines. L'Angleterre n'avait pas traité à Bâle, comme la Prusse, avec les régicides; elle n'avait point échangé des effusions de tendresse avec le conquérant, comme la Russie, à Tilsitt; elle ne lui avait pas donné, comme l'Autriche, une de ses princesses en otage. Aussi, le jour de la liquidation venu, elle arrivait fière d'avoir conservé, pendant que tout se vendait ou se prostituait autour d'elle, une intégrité, j'ai presque dit une virginité hautaine. Les autres grands États, qui avaient, à certains jours, pris leur part et trouvé leur profit dans le désordre général, pouvaient avoir entre eux des comptes difficiles à régler, mais l'Angleterre, n'ayant jamais eu qu'une seule pensée, n'avait aussi

qu'une seule revendication à faire. Ne s'étant jamais sentie sérieusement menacée dans sa domination lointaine que sa marine avait défendue par plus d'une victoire, médiocrement atteinte dans sa prospérité commerciale par la sotte campagne du blocus continental, elle n'avait eu au fond qu'un seul grief contre le régime impérial, mais celui-là était irrémissible : elle ne pouvait lui pardonner d'avoir confisqué et asservi toutes les côtes qui joignent l'Atlantique à la mer du Nord, de manière à ne laisser de Brest à Hambourg aucun point, aucun abri que pût aborder librement le pavillon britannique. C'était le dommage que lui avait déjà fait en partie, en 1793, la conquête de la Belgique par les armes de notre République, et elle l'avait dès lors vivement ressenti. L'annexion violente de la Hollande, sa cliente, à l'Empire français, y avait mis le comble et exaspérait son irritation. Puis elle ne pouvait suivre sans une inquiétude constante et presque fébrile le développement donné au port militaire d'Anvers, d'où elle se croyait toujours à la veille de voir sortir la flotte qui viendrait jusque dans la Tamise venger les injures d'Aboukir et de Trafalgar. Ne rapportait-on pas un mot de Napoléon, disant qu'il tenait à Anvers un pistolet chargé sur la gorge de l'Angleterre? C'était le défi audacieux dont il fallait obtenir réparation. La coalition de l'Europe n'avait pas aux yeux de l'Angleterre d'autre but à poursuivre, ou du moins, ce n'était qu'à ce titre qu'on pouvait, après l'avoir laissée longtemps seule et sans défense, lui demander d'y prendre part.

Aussi, dès l'automne de 1813, quand il s'agit de faire le plan de la dernière campagne à soutenir contre Napoléon déjà vaincu, mais encore redoutable, et avant même qu'on fût certain de pouvoir pénétrer sur le territoire français, le ministre des Affaires étrangères anglais, lord Castlereagh, écrivait à lord Aberdeen, son représentant dans ces conférences préliminaires : « Je vous recommande tout particulièrement de ne pas perdre de vue le port d'Anvers. La destruction de cet arsenal est nécessaire à notre sûreté. Le laisser dans les mains de la France, ce serait imposer à l'Angleterre la charge d'un armement de guerre en permanence. Après ce que nous avons fait pour les puissances du continent, *elles nous doivent* et elles se doivent à elles-mêmes de détruire cette source d'un danger constant qui serait nuisible également à tous (1). »

(1) *Castlereagh Papers*, t. I, p. 75.

Et quelques jours après : « De grâce, appuyez fortement sur Anvers (*lay your shoulder to Antwerp*); tant que ce point n'est pas en sûreté, nous courons de grands risques en cas de défaite. »

Allant plus loin, et voulant (dit quelque part M. Thiers) prévenir toute contestation en tentant les puissances continentales par l'appât de l'argent dont elles avaient grand besoin, l'Angleterre offrait, si on mettait la main sur la flotte d'Anvers, de la racheter à un prix qui ajouterait une moitié en sus au subside qu'elle s'était obligée à fournir annuellement, tant que durerait la guerre commune.

La dépêche de Castlereagh est du 13 novembre; et le 15, deux jours seulement après, survenait un événement qui devançait et comblait toutes ses espérances. La domination française, assez facilement acceptée et passée en habitude en Belgique, était odieuse à la Hollande, dont elle froissait tous les intérêts. Nos allures de centralisation administrative étaient antipathiques aux habitudes et aux mœurs de cette petite et valeureuse nation, qui avait dû son indépendance et sa grandeur relative à ses fortes libertés communales. Aussi, dès que, pour éviter l'approche d'une division prussienne, le petit corps d'armée français, qui représentait et défendait un pouvoir mal assis, se fut mis en retraite, un soulèvement éclata à la Haye, puis à Amsterdam, et dans les divers chefs-lieux des anciennes Provinces-Unies, et, nulle résistance ne s'y opposant, un gouvernement provisoire fut établi. Un appel fut adressé au chef survivant de la maison d'Orange, le fils du dernier Stathouder, celui que la République Batave (créée à l'image de celle de France) avait dépossédé. Quand cet héritier d'une race toujours populaire arriva à Amsterdam, il y fut accueilli avec acclamations. La restauration était faite dès le premier jour, mais non pas seulement celle d'une famille souveraine : c'était celle aussi de la tutelle anglaise que tous ces souvenirs rappelaient.

C'est bien ainsi que l'entendait l'Angleterre, ravie de l'avènement d'un petit-neveu de Guillaume III qui venait de passer vingt ans d'exil à Londres et dont le fils avait servi avec distinction en Espagne dans l'armée de Wellington... Mais la moitié seulement de l'œuvre qu'elle avait à cœur était accomplie, puisque le drapeau français flottait toujours à Anvers, gardant et fermant le vaste estuaire de l'Escaut. A tout prix, il fallait avoir Anvers, et

comment s'y prendre, puisque jamais cette rivale d'Amsterdam n'était entrée dans l'ancienne fédération des Provinces-Unies ? Le moyen le plus simple parut être de l'y joindre après coup. La facilité avec laquelle l'évolution inespérée s'était accomplie à la Haye donna l'idée qu'avec un peu d'aide, le même résultat, habilement provoqué, pourrait être obtenu à Bruxelles. Aussi, le 1er février suivant, le prince d'Orange, à peine installé, recevait l'autorisation, ou pour mieux dire, l'invitation d'étendre ses vues au delà de l'ancien patrimoine de sa famille. « Il ne peut être question (écrivait Castlereagh à l'agent qu'il s'était hâté d'envoyer à la Haye, avant la paix) d'aucune extension de souveraineté. Mais je ne vois pas ce qui empêcherait le prince d'Orange d'encourager, soit par des émissaires qu'il enverrait, soit de tout autre manière, les populations des Pays-Bas à le considérer comme leur futur souverain. De notre part, au moins, il n'aurait rien à craindre (1). »

Le conseil fut suivi, mais ne tourna pas tout de suite aussi bien qu'on avait espéré. Les agens envoyés par le prince durent convenir que, s'il existait, dans les provinces belges, comme dans tous les départemens français, un mécontentement assez général de la prolongation de la guerre et de ses charges croissantes, — si l'idée d'un changement de régime devenait ainsi familière à beaucoup d'esprits, — les regrets et les vœux tendraient plutôt à un rétablissement du gouvernement de l'Autriche, les Archiducs, enfans de Marie-Thérèse, ayant laissé, malgré les incartades philosophiques de Joseph II, d'assez bons souvenirs. Quant au prince d'Orange, son nom était peu connu, évoquait de fâcheux souvenirs, et personne ne l'appelait. Ses envoyés, d'ailleurs, connaissant mal le pays, avaient fait plus d'une maladresse : le prince en convenait lui-même avec l'agent anglais, promettant, comme un pupille docile, qu'il s'y prendrait mieux à l'avenir, surtout si on consentait à lui donner le commandement de l'armée des alliés qui allait occuper la Belgique. Après tout, concluait l'envoyé, les populations feront toujours ce que les alliés désireront et consentiront, s'il le faut, à être cédées (*made over*) au gouvernement hollandais.

Malgré ces renseignemens assez peu encourageans, le ministre anglais ne voulut point se départir de son projet favori, et il se

(1) *Castlereagh Papers*, t. I, p. 224.

mit en devoir de le recommander à ses alliés dans ses correspondances, avec une insistance qui avait le caractère d'une véritable exigence. Ainsi, venant de sa personne à la réunion des souverains alliés qui eut lieu à Chaumont, et où furent arrêtées les mesures destinées à donner le dernier coup de force pour achever la prise de la France, il obtint de faire insérer dans les conventions qui furent rédigées un article secret portant que l'indépendance de la Hollande serait reconnue sous la souveraineté du prince d'Orange, *avec un accroissement de territoire et une frontière convenable*. Il n'osa pas aller plus loin que cette locution énigmatique qui laissait pourtant entrevoir sa pensée. Parler plus clairement d'une fusion à opérer d'office et par voie impérative entre des populations longtemps ennemies et que deux siècles de séparation avaient rendues étrangères l'une à l'autre, c'eût été aller au-devant de difficultés qui se présentaient d'elles-mêmes et susciter peut-être une discussion prématurée.

La victoire une fois obtenue, le ministre anglais put faire un pas de plus : le traité signé à Paris le 30 avril 1814, et auquel la France dut prendre part, reproduit textuellement, dans un dernier article, les termes de l'engagement pris à Chaumont : mais une note secrète en donne le commentaire. Il fut établi que l'accroissement de territoire promis à la Hollande comprendrait les pays situés entre la Meuse, les anciennes frontières de la France (que le même traité de Paris rétablissait) et la mer. C'était bien définir la Belgique, mais pas encore la nommer.

Enfin ce fut à Londres que l'apparence même de l'équivoque disparut. Tous les souverains s'y trouvant en visite, au mois de juin 1814, le prince régent d'Angleterre leur présenta son protégé, en les pressant de l'admettre dans leur confraternité royale. La réunion de la Hollande à la Belgique fut alors officiellement décidée, sous la seule condition que le titre et l'exercice de la souveraineté ne pourraient appartenir à un prince appelé à porter une couronne étrangère.

Avant de prendre la résolution de remonter de deux siècles en arrière pour rejoindre d'autorité ce que le cours du temps et la force des choses avaient disjoint, il semble que l'esprit des hautes parties contractantes fut encore traversé, sinon par quelque scrupule (elles n'étaient guère sujettes à ces embarras de conscience), au moins par quelque doute sur la difficulté pratique que rencontrerait l'opération. Il était difficile, en effet, de ne pas songer aux

susceptibilités qui seraient froissées et aux intérêts qui seraient inquiétés chez celle des deux parties qui se croirait sacrifiée à l'autre. On s'aperçoit de cette préoccupation aux termes mêmes du protocole qui fut rédigé. Après avoir établi, d'une façon hautaine et magistrale, que l'union des deux États est décidée en exécution *d'un principe politique adopté pour l'établissement de l'équilibre en Europe*, et qu'elles y procèdent en vertu de *leur droit de conquête sur la Belgique*, les hautes puissances se hâtent d'ajouter qu'animées d'un esprit de libéralité, et voulant assurer le repos de l'Europe pour le bien-être réciproque des parties qui la composent, elles désirent consulter également les intérêts particuliers de la Hollande et de la Belgique pour opérer *l'amalgame* le plus parfait entre les deux pays. Suit alors une série de dispositions destinées à établir une parité de charges et de droits entre les sujets du nouveau royaume, consacrée par leur participation dans des conditions tout à fait égales à une représentation commune devant siéger alternativement à Bruxelles et à la Haye. Le prince d'Orange, qui dut prendre le titre avec l'exercice de la souveraineté, fut invité à procéder avec la même libéralité pour opérer *l'amalgame*.

Les vœux de l'Angleterre étaient comblés, puisqu'elle ne voyait plus en face d'elle que des côtes et des ports soumis à une domination amie. Mais ce n'était pas l'Angleterre seulement qu'il fallait satisfaire, et elle-même devait tenir à ce que le royaume fondé par ses soins parût (comme elle l'avait promis) un des plus solides fondemens du nouvel équilibre de l'Europe. Or, ce n'était pas cinq ou six millions de sujets dont on lui faisait don qui lui permettraient de rester seul en tête à tête avec le redoutable voisin que sa position l'obligerait à surveiller et à contenir. On le plaçait à un poste avancé où il serait le point de mire d'une hostilité constante de la part de la France ulcérée, qui verrait en lui le témoin vivant d'une défaite dont elle subissait en frémissant l'humiliation. Évidemment, sa situation ne serait tenable qu'à la condition qu'il fût compris dans un plan de défense générale, préparé contre tout retour offensif de la France, dont il serait bien l'un des élémens essentiels, mais non pas l'unique, et qui serait composé de plusieurs facteurs engagés à se prêter un appui réciproque.

C'est sous cet aspect que le nouvel État fut présenté au Congrès de Vienne, qui l'enregistra, sans débat, dans l'Acte final rendu

public, à la veille de sa séparation, pour résumer et consacrer l'ensemble de ses délibérations. On sait que le sceau définitif fut apposé à cette œuvre si mûrement délibérée le 9 juin 1815, au moment où Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, et entraînant la France dans un effort désespéré, apparaissait déjà en armes en Belgique même et allait ensanglanter à Waterloo le berceau du royaume nouveau-né! Cette résurrection éphémère, mais inattendue d'un ennemi qu'on croyait avoir mis pour jamais à terre, ne rendait la publication des précautions préparées contre lui que plus opportune et même plus nécessaire.

Il serait superflu et tout à fait hors de place d'entrer ici dans le détail de ce vaste plan qui, cernant la France de toutes parts, combiné pour la contenir et la gêner partout, au Nord comme au Midi, au pied des Alpes comme des Pyrénées, sur la Méditerranée comme sur les mers du Nord, poursuivait même sur l'Atlantique et sur la mer des Indes les derniers débris de sa puissance coloniale. Les diverses parties de cette œuvre inspirée par une passion haineuse en ont été successivement détachées et ont aujourd'hui si bien disparu qu'il en reste à peine un souvenir. Mais il faut mentionner particulièrement le point qui touchait de plus près et devait intéresser directement le royaume des Pays-Bas.

Je veux parler de l'attribution faite à la Prusse, dans les dépouilles de la France, des provinces de la rive gauche du Rhin, qui venaient de partager en bien comme en mal, dans la conquête comme dans la défaite, pendant toute la période républicaine et impériale, le sort de la Belgique, et qui, placées comme elle sur la frontière française, imposaient, sur une longueur de territoire à peu près égale, la même tâche de surveillance à remplir. Il semblait donc indiqué naturellement que ces deux lignes de défense, placées dans des conditions semblables, se fissent suite l'une l'autre de manière à n'en constituer en réalité qu'une seule et qu'il fût impossible de passer entre elles; ce qui permettrait également de porter, au premier signal d'alarme, toutes les forces disponibles sur le point menacé.

Mais, pour établir cette continuité si désirable, il fallait que le territoire du nouveau royaume des Pays-Bas fût tout à fait contigu à celui de l'Allemagne, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en l'étendant au delà de la limite de la Meuse, qu'on lui avait d'abord assignée. Il fallait y joindre de petits États autrefois restés indépendans comme l'évêché de Liège et le duché de Bouillon, et

l'important duché de Luxembourg qui, bien que faisant partie des domaines héréditaires de l'Autriche, n'avait jamais été compris dans l'administration dont le siège était à Bruxelles. Le prince d'Orange réclama ces diverses acquisitions comme nécessaires à ses yeux pour qu'il pût remplir le rôle de boulevard du Nord qui lui était confié.

La plupart furent accordées sans aucune difficulté, personne ne les réclamant. L'annexion seule du duché de Luxembourg donna lieu à quelque contestation, non que l'Autriche témoignât sur ce point, pas plus que sur plusieurs autres, le moindre désir de recouvrer ses possessions de l'Allemagne méridionale, qui, à la distance où elles étaient placées du siège de son Empire, lui avaient toujours causé plus d'embarras à conserver que donné de force ou de profit; mais l'accroissement de territoire réclamé paraissait considérable et assurait au royaume des Pays-Bas une plus grande importance relative qu'on n'avait eu l'intention de lui conférer. Le prince d'Orange ne put calmer cette susceptibilité qu'en offrant de céder en échange des districts placés au centre de l'Allemagne et auxquels il pouvait prétendre comme héritier de la maison de Nassau; et ce fut dans ces conditions que le marché fut conclu. Encore ne put-on tomber d'accord qu'avec cette réserve que le Luxembourg, ayant de tout temps fait partie de l'Allemagne, ne serait pas cédé en pleine souveraineté à un souverain de race et de filiation étrangère. Il fut donc stipulé que, si le Luxembourg et les Pays-Bas étaient réunis sous un même maître, ce serait au titre d'une union purement personnelle, la qualité de roi et celle de grand-duc restant distinctes et le Grand-Duché lui-même continuant à faire partie de la Confédération germanique qu'on venait de reconstituer et astreint aux conditions imposées par le lien fédéral à tous les États allemands associés. Cette disposition, qui devait plus tard donner lieu à plus d'une difficulté, parut au contraire avoir ce jour-là l'avantage d'établir, entre le nouveau roi et ses confrères couronnés dont les représentans siégeaient à côté des siens dans la même diète, des relations plus familières et plus étroites.

C'était bien d'avoir ainsi unifié et complété contre les dangers à venir la ligne de défense européenne, mais quelque chose de plus matériel et de plus tangible était nécessaire pour opposer une digue constante à une pression toujours menaçante. C'est à quoi, avant de se séparer, les puissances coalisées eurent soin de

pourvoir en garnissant la frontière belge d'une série de forteresses qu'elles durent ériger ou réparer à frais communs, moyennant des sommes prises sur l'indemnité que la France était condamnée à payer à ses vainqueurs. L'Angleterre fut chargée d'y contribuer pour la grosse part, et le roi des Pays-Bas lui-même seulement pour la plus faible. C'était attester qu'il n'était ni le seul ni même le plus intéressé à maintenir en état cette armature préparée contre l'ennemi commun. Les places fortes d'Ypres, de Menin, de Tournay, de Mons, de Charleroy, de Namur, de Philippeville et de Marienbourg formèrent une chaîne puissamment liée, allant de l'ouest à l'est et dont le dernier anneau était la citadelle de Luxembourg, qui, placée en territoire fédéral, ne devait recevoir de garnisons que de la fédération elle-même. C'était le vainqueur de Waterloo, le duc de Wellington lui-même, qui était venu choisir et visiter les points à couvrir et qui restait chargé de diriger et d'inspecter les travaux jusqu'à leur complet achèvement. Dans de telles conditions, le roi des Pays-Bas ne pouvait en réalité se regarder que comme une sentinelle placée au pied d'un rempart dont tous les canons braqués contre nous pouvaient servir aussi bien, suivant le mot d'ordre qui lui serait donné, à l'agression qu'à la résistance.

L'œuvre ainsi parfaite, ses auteurs ne pouvaient se défendre de la contempler avec un regard d'admiration enthousiaste; aussi lord Castlereagh, dans une lettre à un de ses alliés, s'extasiait sur la merveilleuse position de ce royaume des Pays-Bas qui, fortement appuyé d'une part sur l'Allemagne, et de l'autre communiquant avec l'Angleterre par un détroit qu'une escadre pouvait traverser en quelques heures, formait ainsi un centre tout préparé pour la réunion d'une coalition nouvelle. Et l'aide de camp du maréchal Blücher, écrivant à un officier anglais qui portait un nom destiné plus tard à une renommée fâcheuse (1), s'écriait : « Ce qui doit surtout inquiéter la France, c'est ce nouveau royaume des Pays-Bas, formidable bastion, qui prend si bien en flanc toute invasion que la France pourrait projeter sur l'Allemagne et qui, en même temps, sert de tête de pont (à vous Anglais) pour votre passage par mer. »

Ces félicitations mutuelles étaient bien placées, car jamais la haine et la rancune ne pouvaient se flatter d'avoir été mieux ser-

(1) *Mémoires de sir Hudson Lowe*, le gardien de Napoléon à Sainte-Hélène, t. I, p. 433.

vies. Toutes les précautions semblaient prises, non seulement pour prévenir les folies conquérantes d'un nouveau Napoléon, mais pour nous imposer une contrainte que nos pères n'avaient jamais subie. Rien dans le passé ne nous avait été imposé de plus pénible à supporter, rien ne pouvait être imaginé de plus menaçant pour notre sécurité future que cette base d'opérations préparée d'avance, en pleine paix, pour nos ennemis, quels qu'ils fussent, et quelle que fût la cause, légitime ou non, qui pouvait nous mettre un jour les armes à la main. Toute la liberté de nos mouvemens paraissait par là pour jamais enchaînée. Rien n'explique mieux l'impatience et l'irritation que causaient, dans ma jeunesse, le souvenir et même le nom des traités de 1815 à la génération qui en avait vu la pénible inauguration. Ce sentiment durait encore, grondant toujours et éclatant à certaines heures, même après que sur bien des points les liens dont on avait prétendu nous garrotter, se furent insensiblement relâchés. Lamartine ne disait-il pas encore en 1846 qu'on ne pouvait observer les traités de 1815, mais qu'il fallait toujours les maudire? Si la génération qui s'élève aujourd'hui n'éprouve plus cette impression et même a quelque peine à la comprendre, c'est que, par une douloureuse comparaison, le pire a effacé le souvenir du mal et que 1870 a fait oublier, je ne veux pas dire fait regretter 1815.

II

J'en ai dit assez, je pense, pour faire voir que la constitution du royaume uni des Pays-Bas était, dans la pensée de ses fondateurs, la maîtresse pièce du mécanisme qu'ils avaient disposé avec tant d'art contre la France, celle qui leur semblait destinée à assurer l'accord et à appuyer le jeu de tous les ressorts. Comment se fait-il cependant qu'à l'épreuve, ce soit celle-là qui ait été reconnue la plus faible et qui se soit ébranlée la première, à ce point que, moins de quinze ans après, les puissances mêmes qui avaient eu à cœur de l'établir aient reconnu elles-mêmes l'impossibilité de la maintenir, au moins sous la forme qu'elles lui avaient donnée? Comment, dès lors, la France s'est-elle trouvée en mesure, d'abord de s'affranchir de la gêne qu'on avait prétendu lui imposer, puis de proposer elle-même et de faire adopter une solution nouvelle du problème diplomatique qui faisait depuis deux siècles le désespoir des politiques? Les causes qui préparèrent

cette évolution imprévue sont curieuses et complexes. Il en est qui proviennent du vice même de l'œuvre et des fautes du souverain qui était chargé d'y présider; d'autres, de la division survenue entre les puissances qui l'avaient fondée et qui se trouvèrent par là hors d'état de veiller au soin de la conserver. Il est nécessaire de les étudier avec soin pour bien comprendre le rôle qu'elles durent jouer dans la suite des faits.

En traçant sur le papier la configuration d'un royaume improvisé, ceux qui tenaient la plume, tout entiers préoccupés de la recherche d'un équilibre abstrait, n'avaient omis qu'une seule chose, c'était de prendre souci des désirs et des convenances des populations qu'ils accouplaient d'office sans les consulter. C'est du reste le reproche général qu'on a fait aux mesures prises par le Congrès de Vienne pour la réorganisation de l'Europe. On l'a accusé de n'avoir tenu compte que de deux élémens des connaissances humaines : la géographie et l'arithmétique, la première pour attribuer la souveraineté des territoires au possesseur quel qu'il fût auquel la disposition physique des lieux en rendrait la défense et l'administration plus faciles, la seconde pour répartir entre les puissances un nombre de sujets, non pas égal assurément, mais en rapport avec le souvenir de leurs droits passés et l'éclat de leurs victoires récentes. De là la formation de ces lots d'hommes (qu'on appelait par dérision sans doute des âmes) destinés à être adjugés ou échangés par des marchandages qui manquaient à la fois de convenance et de dignité. L'accusation, en elle-même très grave, n'est pas sans fondement. Mais il faut dire, à l'excuse de ceux qui se livrèrent à ce genre de trafic humain, que de bien mauvais et aussi de bien séduisans exemples leur avaient été donnés. Notre république de 1792, avec ses déclamations démagogiques servant de prétextes à de véritables conquêtes, l'Empire, avec ses annexions violentes et ses dynasties improvisées, avaient fait prendre à tout le monde des habitudes commodes auxquelles personne, de crainte de paraître dupe, ne voulait se montrer pressé de renoncer.

S'il y avait eu une occasion, cependant, où on eût bien fait de se départir de ce procédé un peu matérialiste, et d'avoir quelque égard aux intérêts et aux sentimens moraux, c'était quand il s'était agi d'imposer d'autorité un gouvernement à des populations dont l'histoire avait, à plus d'une reprise, fait voir qu'elles ne se laissaient pas toujours faire, et qu'on ne les traitait pas ab-

solument comme on voulait. C'était assurément le fait des Hollandais, dont l'existence nationale avait été autrefois vaillamment conquise et conservée. Il est vrai que l'arrangement qu'on leur imposait était flatteur pour leur amour-propre; puisqu'ils gardaient un souverain de leur race, le mariage même mal assorti pouvait leur convenir. Mais le cas était différent pour les Belges, auxquels un sacrifice était demandé, — toujours blessant, quelque peine qu'on prît pour en sauver l'apparence, — et qui avaient vu leur patrie traitée de province conquise et cédée, par une expression peu aimable, en *accroissement de territoire* à leur voisin. Eux aussi, pourtant, avaient fait preuve d'un tempérament indocile, que leurs souverains, contraints et forcés, avaient dû souvent ménager, et ce qu'il y avait même chez eux de particulier, c'est que cet instinct d'indépendance n'existait pas seulement, comme dans d'autres pays d'Europe, dans une noblesse attachée à des franchises seigneuriales et à des privilèges, héritage de la féodalité qui devait disparaître avec elle. Le même esprit d'indépendance s'était manifesté de bonne heure chez une bourgeoisie riche et éclairée, dont le développement précoce était dû à la grande prospérité industrielle des cités flamandes. Ce n'était qu'en Belgique qu'on avait pu voir au XIIIe siècle, en plein moyen âge, deux brasseurs de Gand comme les Arteveld, portés au pouvoir par une sédition populaire, s'y maintenir plusieurs années et l'un d'eux finir par se mesurer en rase campagne avec le roi de France. Plus tard, on sait quelle opposition avaient rencontrée Philippe II et son sinistre agent, le duc d'Albe, quand ils avaient tenté de faire supporter à des catholiques, dont la foi pourtant n'était pas douteuse, le joug de l'inquisition espagnole. Trouvait-on les temps bien changés, et ces souvenirs bien éloignés pour en tenir compte? On aurait dû au moins se rappeler que le même sort avait été réservé à de prétendues réformes tentées par Joseph II, dans un esprit tout opposé, au nom de la philosophie du jour, et aux applaudissemens des beaux esprits de Paris. Une terrible insurrection, un instant victorieuse et terminée seulement à la veille de la conquête française, avait trouvé son principal appui dans le mécontentement causé à des consciences alarmées par les empiétemens du pouvoir civil sur la liberté religieuse et l'autorité pontificale.

C'était là un fait qu'il eût été bien d'avoir présent à l'esprit, avant d'adopter sans réflexion la décision qui donnait, à des po-

pulations dont on venait de constater l'attachement à la foi catholique, un souverain protestant, dont le nom devait leur rappeler, par son illustration même, les luttes religieuses que leurs aïeux avaient soutenues au XVIe siècle. Cet inconvénient ne paraît pourtant pas avoir été de ceux qui arrêtèrent un instant la pensée des dispensateurs souverains des destinées de l'Europe. On s'explique cette indifférence, quand on se rappelle que, dans les conversations tenues alors entre les quatre principales têtes couronnées, il y avait un seul catholique contre deux protestans et un schismatique; ce qui ne les empêchait pas de s'entendre à merveille pour prodiguer, d'une part, des hommages au Souverain Pontife rétabli dans sa capitale par leur intervention, et de ratifier de l'autre, sans avoir même l'air de s'en apercevoir, la suppression, opérée par l'Empire, de toutes les anciennes souverainetés ecclésiastiques d'Allemagne. Rien ne prouve mieux à quel point, à ce moment critique de l'histoire, devant les nécessités ou les intérêts égoïstes de la politique, les questions religieuses étaient reléguées au second rang. Le nom de Sainte-Alliance, mis alors en tête de plusieurs des actes collectifs de ces grandes puissances, n'attestait qu'un déisme assez vague, étranger à tout dogme précis. Ces sages politiques comptaient évidemment que le prince, dont ils faisaient le roi d'un État mixte, serait doué de cette largeur d'esprit et de cette tolérance un peu sceptique qu'on respirait dans leur atmosphère. C'est en quoi leur attente fut promptement déçue. Non que le nouveau Guillaume fût animé de l'ardeur de propagande, qui, dans des siècles de foi plus vive, avait fait la force et popularisé la renommée de ses ancêtres. L'obstacle ne vint pas de ses convictions religieuses, plus sincères que ferventes, mais bien d'un naturel irascible et tenace, le moins fait peut-être qu'on eût pu imaginer pour ménager une situation délicate. C'était, dit un de ses historiens anglais, un de ces hommes d'esprit qui font des sottises et qui, lorsqu'ils ont pris une mauvaise mesure, s'obstinent à la défendre par de pires encore.

Ce fut sur le terrain religieux, comme on aurait dû le prévoir, que se trouva la pierre d'achoppement contre laquelle vint heurter ce tempérament autoritaire. Il est vrai qu'un singulier hasard lui fit trouver tout de suite en face de lui un prélat d'un naturel ardent, qui venait de montrer par la plus rude des épreuves que, dès que sa conscience était en éveil, on ne venait pas aisément à bout de sa résistance. Ce n'était pourtant pas un

enfant de la Belgique : Maurice-Jean-Madeleine de Broglie, l'un des plus jeunes fils du dernier maréchal de ce nom, avait été assez récemment promu de l'évêché d'Acqui en Piémont au siège de Gand, quand cette importante cité, faisant partie de l'Empire français, était le chef-lieu du département de l'Escaut. Bien qu'il ne fût pas d'un âge avancé, peu de vies, même dans ces temps agités, avaient été traversées par tant de péripéties. Quand son père avait été appelé à Versailles par Louis XVI pour prendre le ministère de la Guerre et tenter le coup de force dont l'échec fut suivi de la prise de la Bastille, Maurice, quoique à peine sorti de l'enfance, était déjà destiné à l'état ecclésiastique. Resté seul avec son frère cadet au manoir de famille, à la nouvelle des événemens de Paris, il avait vu la municipalité de la ville voisine accourir à la tête d'une bande d'émeutiers pour s'emparer des sept canons qui faisaient l'ornement de la demeure seigneuriale et que Louis XV avait donnés au maréchal en mémoire de la victoire de Bergen. Obligé de les céder, au grand désespoir de la population du village, il avait dû rejoindre son père en émigration. Mais c'était à regret, car ses tendances le rapprochaient plutôt des idées libérales de son frère aîné, qui figurait à l'Assemblée constituante dans les rangs de la minorité de la noblesse. Aussi était-il rentré en France dès que le retour fut possible, et il n'avait pas tardé à être l'objet d'une faveur qu'il n'avait pas recherchée. Il apprit un jour avec surprise que l'Empereur le comprenait au nombre des premiers évêques nommés après le Concordat et l'attachait en même temps à sa personne en qualité d'aumônier, témoignant ce jour-là, comme en beaucoup d'autres occasions, son désir de grouper autour de lui les noms qui rappelaient les souvenirs de l'ancienne France. Devenu ainsi courtisan malgré lui, le jeune prélat subit bientôt le charme que cet homme sans pareil exerçait sur ceux qui l'approchaient et il éprouva pour lui, avec l'entraînement de son âge et de son caractère, un dévouement passionné qu'il exprima dans plusieurs écrits en des termes dont sa famille, et surtout le vieux guerrier son père, retiré à Munster et voulant mourir enveloppé dans le drapeau de sa foi monarchique, trouvaient l'enthousiasme excessif. Mais ce zèle ne devait pas tarder à être sinon refroidi, au moins éclairé lorsque s'éleva le différend entre le gouvernement impérial et le Souverain Pontife, dont la confiscation du patrimoine de saint Pierre et l'enlèvement de la personne même du Pape furent les conséquences. Il fallut ap-

prendre à l'Empereur avec surprise que son aumônier refusait la croix de la Légion d'honneur dont il voulait le décorer, par le motif que le serment qui devait être prêté par les nouveaux chevaliers contenait l'engagement de défendre l'intégrité de l'Empire, et par là même les annexions qu'il regardait comme illicites. Une altercation très vive s'ensuivit, dont les chroniques du temps font mémoire, et dont on racontait plus tard les étranges détails dans la famille du prélat : des propos inouïs échappèrent à l'Empereur irrité ! L'évêque, ayant dit que sa conscience lui défendait de prêter un serment qu'il se ferait scrupule de tenir, reçut cette réponse brutale : « Votre conscience n'est qu'une sotte, » et son auguste interlocuteur lui tourna le dos. L'opposition ne pouvait en rester là : elle devint une hostilité déclarée au Concile national de 1811, où toute l'Église de France fut convoquée pour chercher un moyen de pourvoir à la vacance de sièges épiscopaux, le Pape refusant de donner, pendant sa captivité, l'institution canonique à aucun des sujets qui lui étaient présentés. L'évêque de Gand avec deux de ses collègues, dont l'un, celui de Tournay, appartenait comme lui à l'épiscopat belge, organisèrent une résistance qui, si elle ne réussit pas à prévenir plus d'une défaillance particulière, rendit pourtant la dissolution de l'Assemblée nécessaire. Les trois meneurs opposans furent alors appréhendés au corps, enfermés d'abord à Vincennes, puis relégués dans de petites villes de France, avec l'injonction expresse de n'entretenir aucune relation avec leur diocèse. M. de Broglie ne s'étant pas conformé à cette prescription, on mit de nouveau la main sur lui et on l'envoya sous bonne garde au fort de l'île Sainte-Marguerite, où il courait risque de finir ses jours, si les événemens de 1814 n'avaient amené pour lui, comme pour les nombreuses victimes de la police impériale, la fin de sa détention arbitraire.

Mais, entre temps, le diocèse de Gand était resté à l'abandon ; le clergé n'ayant pas voulu reconnaître l'administrateur nommé par l'Empereur, les vicaires généraux furent jetés en prison, et les élèves du séminaire envoyés faire leur service militaire dans un régiment.

Est-il vrai, comme l'évêque se plaisait à le dire quelquefois en souriant à sa famille, que, dans les momens où il sentait sa résolution défaillir, le souci de la dignité épiscopale fût quelquefois soutenu chez lui par le sentiment qu'il appartenait à une race militaire qui n'avait pas l'habitude de reculer devant la menace ?

En admettant qu'il portât quelquefois même à l'autel un souvenir chevaleresque de cette nature, fallût-il même de plus reconnaître en lui quelque trait de ce caractère que Mme de Pompadour, dans ses querelles avec le maréchal de Broglie pendant la guerre de Sept Ans, appelait la *férocité native* de la famille, ce n'est pas de lui pourtant qu'on aurait pu dire, comme de certains prélats mondains de l'émigration, que l'honneur suppléait chez eux à l'infirmité de la foi : la sienne était aussi fervente que ferme, et allait se manifester plus que jamais dans les épreuves nouvelles qui devaient se succéder pour lui, sans lui laisser un jour de relâche.

A peine rentré dans son diocèse où il était accueilli par les témoignages d'une joie générale, apprenant par la rumeur publique qu'on destinait à la Belgique un souverain étranger à la foi catholique, il se mit en devoir, non pas précisément de protester contre ce choix, mais d'adresser aux Puissances encore réunies à Vienne, la demande que l'Église fût au moins rétablie dans tous les honneurs et privilèges dont elle avait joui sous l'ancien régime, et en particulier que ses dignitaires fussent admis dans les conseils du nouveau roi. Les plénipotentiaires ayant autre chose à faire que de l'écouter, il n'est pas sûr que son adresse ait été lue, et, en tout cas, elle ne reçut aucune réponse.

Mais une meilleure occasion se présenta bientôt de faire entendre ses réclamations : ce fut lors de la mise aux voix et de la promulgation de la loi fondamentale du royaume. Cet acte avait été rédigé à la Haye, dès le lendemain du rappel de la maison d'Orange, mais il avait été convenu, dans le protocole arrêté à Londres, qu'il recevrait les modifications nécessaires pour être *approprié aux circonstances*. Guillaume crut se conformer à ce désir des puissances, en faisant les modifications lui-même dans un conseil où à peine deux ou trois Belges furent admis, et en présentant ensuite cette revision sommaire à une assemblée des notables également convoqués sur sa désignation. Les Hollandais, qui y retrouvaient assez fidèlement reproduit le souvenir de leurs anciennes franchises communales, émirent naturellement un vote d'approbation unanime. Mais, en Belgique, le résultat fut opposé : sur 1 603 notables désignés, 1 313 seulement prirent part au vote ; 519 suffrages furent favorables et 751 contraires. La loi fondamentale eût donc été rejetée par une différence de plus de deux cents voix, si le roi n'avait imaginé plusieurs expédiens pour se composer une majorité à son gré. D'abord, en application de l'adage,

Qui ne dit mot consent, tous les absens furent censés avoir approuvé, ce qui donnait déjà à la loi un avantage de onze voix. C'était peu pour décider de la destinée d'un peuple; mais l'autre invention plus efficace fut de retrancher du nombre des opposans 126 votans qui avaient motivé leur dissentiment sur ce fait, qu'un des articles proposés établissait la complète égalité des deux cultes, ce qui répugnait à leurs habitudes et ce qui alarmait leur conscience. On déclara que cette égalité, faisant partie des bases imposées par les puissances à la constitution du royaume, on n'avait pas le droit d'y porter atteinte, et 126 voix négatives furent rayées d'un trait de plume.

Mais on ne tarda pas à voir que ces 126 catholiques scrupuleux ne seraient pas évincés si facilement. La loi une fois promulguée, le serment de la maintenir et de la respecter était demandé pour toutes les fonctions publiques et les actes principaux de la vie civile. Ce fut le sujet d'un mandement signé par tous les évêques de la province, en tête desquels figurait le nom de M. de Broglie et portant le titre de *Jugement doctrinal*. Interdiction y était faite à tous les fidèles de s'engager à maintenir des dispositions qui, mettant l'erreur sur le même pied que la vérité, blessaient gravement la dignité et menaçaient la liberté de l'Église.

On peut s'étonner qu'un évêque français, comme M. de Broglie, après avoir vécu paisiblement, sous le régime accepté par le Concordat, en bonne intelligence avec les divers cultes que la loi française met à peu près sur le même pied, se montrât si difficile pour accepter la même égalité inscrite dans la loi belge. Comment en était-il revenu à confondre une tolérance légale qui n'implique aucune adhésion dogmatique avec une indifférence systématique qui en matière religieuse serait la négation même de la foi?

C'est qu'une autre disposition de la loi fondamentale, également signalée dans le *Jugement doctrinal*, montrait que, dans le cas particulier, ce niveau d'égalité passé avec une certaine affectation sur tous les cultes pouvait avoir des conséquences dont, en France, on n'avait pas eu à se préoccuper. C'était l'article qui reconnaissait au roi la direction souveraine de l'enseignement public, dans les écoles supérieures, moyennes ou primaires; en un mot le monopole universitaire créé par Napoléon et transféré de toutes pièces sur ce terrain où il n'avait (pas plus en Belgique qu'en Hollande) jamais existé. Il y avait, de plus,

cette différence, qu'en France, le décret qui avait institué l'Université, stipulait très expressément que toutes les leçons y seraient données en conformité avec l'enseignement catholique : disposition qui, si elle était déjà peut-être très imparfaitement exécutée, n'était du moins pas encore trop ouvertement méconnue. Mais entre les mains d'un roi protestant, le souverain pouvoir donné à l'État sur l'enseignement n'offrait en réalité aucune garantie, et on ne daignait même prendre aucune précaution contre l'abus, car aucune part n'était faite à l'autorité religieuse dans l'inspection des écoles. Ici le *Jugement doctrinal* était sans réplique, le doigt était véritablement mis sur le point sensible de la plaie qui allait devenir le siège d'une irritation constante.

Le refus de serment imposé à la conscience des fidèles par le *Jugement doctrinal*, qui aurait placé les catholiques belges dans un état d'insurrection morale contre leur souverain, n'eut pourtant pas toutes les conséquences qu'on aurait pu présumer : soit que l'obéissance des fidèles n'ait pas été aussi complète que leurs pasteurs l'espéraient ; soit (ce qui est plus probable) que l'autorité pontificale dont le doux Pie VII et son intelligent premier ministre, le cardinal Consalvi, firent toujours un si discret usage, tout en approuvant la doctrine du *Jugement*, ait admis qu'en fait l'application en fût tempérée. Mais le coup n'était pas moins porté : la majesté royale avait été publiquement offensée, et ne devait pas plus pardonner à M. de Broglie la hardiesse de sa résistance, que le prélat ne se serait pardonné à lui-même la faiblesse de faire un pas en arrière. Dès lors, dans les années qui suivirent, ce fut une série de querelles engagées et de griefs réciproques dont quelques-uns ne paraissent pas, je dois le dire, avoir eu la gravité que, de part et d'autre, on y attachait.

Entre autres, au moment où on attendait le prochain accouchement de la princesse d'Orange, belle-fille du roi, et la naissance d'un héritier du trône, des prières publiques furent ordonnées dans les églises des deux cultes. Avant de se conformer à cette injonction, M. de Broglie, qui y voyait une reconnaissance trop complète d'une autorité à ses yeux toujours contestable, crut devoir demander à Rome une autorisation, qui lui fut octroyée sans difficulté dans une lettre que le prélat n'hésita pas à rendre publique. On lui fit un crime et de la demande et de la publicité de la réponse. C'était être entré en relation directe avec le Pape et donner cours à un acte pontifical sans l'avoir soumis au *placet*

royal, double infraction aux règles en vigueur, non seulement dans la France gallicane, mais dans la catholique Autriche et dans l'ultramontaine Espagne. Coupable d'une série d'actes de cette nature et de torts plus légers encore, M. de Broglie fut traduit en justice : le ministère public prononça devant la Cour d'appel un long réquisitoire à la suite duquel un décret de prise de corps dut être décerné contre le *nommé Maurice de Broglie*, prévenu de nombre de crimes; la peine requise était la déportation. Ne se souciant pas de l'attendre, et d'ailleurs ne reconnaissant pas la compétence des juges, M. de Broglie quitta en secret la Belgique et vint chercher un refuge en France. D'Amiens, la première station où il s'arrêta, il adressa une requête respectueuse aux Puissances réunies en Congrès à Aix-la-Chapelle, les priant d'user, pour la défense des opprimés, de la tutelle qui leur appartenait sur le royaume qu'elles avaient fondé. Naturellement aucune réponse ne lui fut faite cette fois encore, pas plus que dans l'occasion précédente; les plénipotentiaires avaient une autre préoccupation : ils écoutaient le rapport du duc de Wellington, rendant compte de l'état des travaux entrepris pour la construction des forteresses qui devaient garantir la sécurité de la Belgique. Ce n'était pas le moment de se mêler des difficultés que le souverain de leur choix se créait à lui-même.

M. de Broglie fut donc condamné par défaut et la sentence, rédigée dans des termes presque injurieux, fut affichée à Gand même, sur un poteau soutenant l'échafaud dressé pour deux voleurs. Quant au condamné, il se plut, pour attester ce qu'il appelait son *luxe de persécution*, à venir reprendre dans la petite ville de Beaune le logement qu'il avait occupé pendant l'oppression impériale. D'ailleurs, sa santé était ébranlée par tant de traverses : il mourut en 1821, n'ayant pas achevé sa cinquante-sixième année. Ses restes, conservés en France, ne furent rapportés à Gand que plus de cinquante ans plus tard. Ce fut une cérémonie touchante, à laquelle assista l'aîné de ses neveux, celui qui écrit ces lignes. Dans le banquet qui termina cette pieuse fête, les principaux convives étaient ceux qui avaient pris part à l'une ou l'autre de ces confessions de la foi. Je me rappelle entre autres deux vénérables jésuites qui, envoyés au régiment en 1811, racontaient qu'en raison de leur jeune âge et de leur petite taille, on leur avait confié l'office de tambour.

Du reste, il semble qu'on eût pris à tâche que la seconde pièce,

bien que représentée sur un théâtre plus restreint et par des acteurs de moindre importance, fût l'exacte répétition de la première. Cette fois encore, les vicaires de l'évêque proscrit furent mis en prison, les séminaristes enrôlés dans la milice et tout le diocèse à l'abandon. Le même spectacle s'étant reproduit dans d'autres diocèses, le conflit devint général entre l'Église belge et la royauté. Au nombre des difficultés qui s'élevaient de lieu en lieu et d'heure en heure, les questions relatives à l'enseignement furent les plus fréquentes et celles qui aigrissaient le plus les esprits. C'est l'effet naturel du monopole de l'éducation. Parmi les prérogatives que l'État a le tort de s'arroger, la direction suprême et souveraine de l'enseignement public est celle qui l'expose à blesser, chez la partie la plus honnête de la population, les sentimens les plus délicats et les plus profonds. C'est un instrument à deux tranchans qui suscite contre un gouvernement plus d'hostilité qu'il ne lui donne de force pour en triompher. Pour le manier avec art en face d'un clergé offensé et méfiant, il eût fallu des prodiges de dextérité et de souplesse, qualités dont Guillaume ne s'était jamais piqué, et dont il cherchait moins que jamais à se faire honneur. Loin de là, il crut convenable de répondre à chaque résistance qu'il rencontrait par une suite de vexations destinées à serrer les freins et à appesantir le joug : dissolution de tous les établissemens où les lettres étaient encore enseignées librement; défense d'aller faire des études d'humanités en dehors des Pays-Bas, sous peine de se voir interdit tout accès aux fonctions publiques, même ecclésiastiques; expulsion des écoles chrétiennes qui avaient de nombreuses institutions dans les provinces wallonnes; tout brevet retiré aux autres congrégations enseignantes et leur recrutement soumis au contrôle et à l'autorisation préalable de l'État; enfin, distribution dans les écoles de livres d'étude d'une orthodoxie suspecte, et suppression des catéchismes approuvés par l'autorité ecclésiastique; toutes ces mesures de tyrannie mesquines, renouvelées depuis lors dans divers pays et sous divers régimes, et qui, lorsque nous les voyons reparaître, n'ont pas même le mérite de la nouveauté d'invention, furent successivement mises en œuvre pour supprimer une résistance qu'on ne réussit pas à vaincre. Enfin, on crut avoir porté un coup décisif par l'établissement d'un grand collège devant servir de préparation à la profession sacerdotale. Tous les élèves destinés à l'état ecclésiastique durent venir là, étudier pen-

dant trois ans la philosophie, la théologie, l'histoire religieuse et le droit, enseignés par des professeurs dont le roi se réservait la nomination, et dont aucune surveillance religieuse ne contrôlait les doctrines. Tout jeune Belge qui n'aurait pas fait ce stage ne pouvait être reçu dans un séminaire épiscopal. A la vérité, une réprobation si générale s'éleva et tous les évêques se montrèrent si résolus à ne pas laisser fermer la porte de leurs séminaires, qu'il fallut, dès l'année suivante, se relâcher en partie de ces exigences. Mais l'effet, le scandale, pour mieux dire, était produit. Jamais tentative plus audacieuse n'avait été faite de confisquer la foi et d'asservir la conscience d'une génération. Il y avait même une sorte de provocation à donner à un séminaire laïque le nom de *collège philosophique* qui, dans l'acception courante, semblait destiné à écarter toute idée d'influence religieuse. C'était également un défi de l'établir dans un séjour plein des souvenirs de l'Université célèbre qui avait été, pendant des siècles, la gloire de l'Église belge, et l'une des lumières du monde chrétien.

Il faut bien dire que ce qui encouragea pendant quelque temps le gouvernement royal à ces choquans abus de pouvoir, c'est que, tant qu'ils ne passèrent pas une certaine mesure, la lutte engagée ainsi entre la royauté et l'Église était envisagée par une partie du public non seulement avec indifférence, mais avec une secrète approbation.

Quelque attachement, en effet, que la population belge, dans sa grande majorité, professât pour la foi catholique, il s'en fallait pourtant qu'elle fût composée tout entière de croyans zélés disposés à prendre fait et cause pour les droits et les libertés de l'Église. Les principes philosophiques, répandus en France pendant le siècle précédent, y avaient pénétré, surtout dans la partie de la contrée où l'usage familier de la langue française en rendait l'intelligence facile et en favorisait la propagation. Leur action s'était même déjà fait sentir dans l'insurrection qui avait précédé la conquête. Une division en était résultée entre les révoltés, les uns ne demandant que le maintien de leurs anciennes franchises, tandis que les autres voulaient l'établissement d'une constitution plus démocratique, et cette dissidence avait contribué à amener leur échec commun. Quand vint ensuite la conquête républicaine opérée par Dumouriez, ce furent naturellement les adeptes des idées nouvelles qui y firent le meilleur accueil et qui acceptèrent sans résistance la suppression même

violemment imposée de tous les privilèges ecclésiastiques et nobiliaires. Ces résultats étaient déjà acquis et passés dans les mœurs quand l'Empire, par le Concordat et le code Napoléon, en leur donnant une application modérée et régulière, les avait confirmés et tout à fait naturalisés. L'état social issu de la révolution française était ainsi devenu cher à toute une partie de la classe éclairée qui, tout en gardant le respect de ses croyances héréditaires, voyait pourtant avec déplaisir tout ce qui pouvait paraître préparer le retour d'un régime passé dont, après trente ans écoulés, on n'aimait à se rappeler que les abus. On sait combien ce seul nom d'ancien régime et la terreur chimérique de le voir reparaître rendaient, à ce moment même, la tâche de notre monarchie restaurée difficile, et une épreuve toute récente a fait voir que ce fantôme évoqué par l'esprit de parti n'avait pas encore perdu toute action sur l'imagination populaire.

Il n'est donc pas étonnant que le même sentiment existât en Belgique, au moins dans les régions les plus rapprochées de la France; et il avait suffi que l'épiscopat belge eût laissé quelquefois apercevoir le regret d'un temps où l'Église avait tenu une place qu'on ne voulait pas lui laisser reconquérir, pour mettre en éveil nombre d'esprits inquiets, prompts à signaler le danger de ce que nous appelons aujourd'hui les influences cléricales. Ceux-là étaient disposés à faire un mérite au roi Guillaume de sa résolution à mettre, même un peu rudement, les prétentions de l'Église à la raison. Ils faisaient volontiers une comparaison à son avantage avec la famille royale de France, que toute une presse irréligieuse représentait alors comme asservie à la congrégation et au parti prêtre. Il en était même peut-être quelques-uns qui lui savaient gré de sa qualité d'hérétique, comme d'une garantie qui empêchait de le soupçonner de pareille faiblesse. Ainsi se formait, en face des catholiques militans, un parti animé de dispositions contraires, qui s'intitulait lui-même libéral, sans doute parce que, par une confusion d'idées que nous voyons encore faire de nos jours, ils pensaient que la liberté n'avait pas d'intérêt plus pressant que de se préserver de la domination ecclésiastique.

L'appui de ces libéraux, ou soi-disant tels, avait été plus d'une fois utile au roi Guillaume pour former sur le terrain électoral un appoint qui, uni à la masse unanime des suffrages protestans de Hollande, pouvait lui assurer dans les États Généraux, représentation commune de toutes les provinces, une majorité à sa

dévotion. Aussi, bien que, par nature et par tendance d'esprit, il fût le moins libéral des hommes, Guillaume dut se prêter en faveur de ces discrets auxiliaires à quelques complaisances, qui n'étaient sûrement pour lui affaire ni de goût ni de choix. On s'en aperçut surtout au bon accueil qu'il laissa faire aux réfugiés français, bannis à la suite des Cent Jours, qui comptaient, dans les rangs des libéraux, beaucoup d'amis, autrefois leurs collègues dans les fonctions du régime impérial. On s'étonna et même on s'émut un peu à Paris de la facilité avec laquelle ces fugitifs s'établissaient comme chez eux dans une sorte d'asile à la porte de France, de la hardiesse du langage qu'on leur laissait tenir, des intrigues et des correspondances qu'on leur permettait d'entretenir, des publications hostiles qu'ils faisaient librement circuler, avant de les expédier en France par des voies clandestines. Plusieurs fois, des réclamations furent adressées par les ministres de Louis XVIII à l'administration néerlandaise qui, pour ne pas blesser la presse libérale, ou du moins pour ne pas cesser de mériter ses complimens, fit longtemps la sourde oreille et n'usa que dans des cas très rares du droit d'expulsion qui lui appartenait.

De la part du roi lui-même, dans la situation que les ordres de la coalition européenne lui avait faite, ces manèges de peu d'importance avaient tout au plus pour but de favoriser quelque tactique électorale. Est-il vrai que, chez son héritier, qui avait pris le nom de prince d'Orange et qui, habitant ordinairement Bruxelles, s'y était acquis une sorte de popularité, ce fût quelque chose de plus, et qu'il y mêlât des vues d'avenir et d'ambition personnelle? Eut-il en réalité l'idée étrange que, grâce à sa bonne renommée de libéralisme, et aux ménagemens qu'il avait eus pour ses hôtes proscrits, il pourrait, en cas de révolution en France, le trône devenant vacant, être appelé à s'y asseoir? Ce soupçon fut alors très répandu, mais repoussé par des juges sensés comme absurde et imaginaire. Comment croire en effet qu'un prince qui avait porté les armes contre la France, et était entré sur son territoire avec ses vainqueurs, pût espérer être couronné par des conspirateurs émérites et de vieux soldats de Napoléon? Le fait est pourtant aujourd'hui confirmé par des témoignages irrécusables, et ne peut s'expliquer que par l'état d'égarement et de fureur où la défaite des Cent Jours avait jeté les ennemis de la Restauration. Tout leur était bon pour la combattre, et ils faisaient réellement le tour d'Europe en quête d'un prétendant à lui opposer. A défaut

de Napoléon captif à Sainte-Hélène et de son fils enfant placé à Vienne sous bonne garde, le prince d'Orange leur parut faire leur affaire aussi bien qu'un autre. Quelques pages, empruntées à un historien (1) qui évidemment a eu leurs confidences, sont utiles à reproduire, parce qu'elles peignent au naturel les dispositions communes au libéralisme belge et aux révolutionnaires français, dont l'union ne pouvait cette fois produire aucun résultat sérieux, mais devra reparaître plus tard à plus d'une reprise dans la suite du récit que j'aurai à faire.

« Un membre du comité d'action, dit M. de Vaulabelle dans son *Histoire de la Restauration*, M. Voyer d'Argenson, correspondait avec plusieurs des Français exilés : vers la fin de 1819, un jour où le comité était réuni, il annonce qu'un officier supérieur belge, aide de camp du prince d'Orange, vient d'arriver à Paris, avec mission d'offrir les secours de son général pour délivrer la France des Bourbons et l'affranchir des prétentions de l'ancienne noblesse et du clergé. Commandant en chef de toutes les troupes des Pays-Bas, le prince franchirait la frontière à la tête d'une partie de son armée, arborerait le drapeau tricolore, proclamerait la réunion de la Belgique à la France et marcherait sur Paris, après avoir rallié autour de lui un nombre suffisant de mécontens ; mais il demandait deux choses : la présence au milieu de ses troupes, après leur entrée en France, de quelques hommes considérables, députés et généraux, qui se constitueraient en gouvernement provisoire, puis la promesse de succéder lui-même à Louis XVIII. Consentez-vous à entendre cet officier? ajouta M. d'Argenson en terminant. Les généraux présens hésitèrent. Le prince d'Orange a combattu contre les Français, disaient-ils. — Oui, sans doute, mais nous n'entendrons plus parler de saint Louis, de Henri IV et du droit divin, il régnera par la volonté de la nation et ne nous abandonnera plus aux prêtres. On décida que l'aide de camp serait entendu. Les propositions apportées par cet envoyé étaient sérieuses ; il ne produisait pas seulement les preuves officielles de sa mission : ses dires se trouvaient appuyés d'états de statistique et de plans qui furent discutés avec lui dans plusieurs conférences. Bientôt il ne resta plus à examiner que la partie politique du projet. M. de Lafayette fut chargé de ce soin. » M. de Vaulabelle ajoute que, probablement, le vieux libéral

(1) Vaulabelle. *Histoire de la Restauration*, t. IV, p. 445.

de 1791, ne se prêtant qu'à regret à des vues si différentes des illusions de sa jeunesse, ne se pressa pas de faire connaître son opinion, ce qui fit que la réponse tarda assez pour que le roi des Pays-Bas, averti des aventures où son fils voulait l'entraîner, y mît ordre en l'éloignant de Bruxelles.

Assurément l'alliance d'un roi de nouvelle fabrique avec les vieux révolutionnaires de France, dans les conditions à la fois monstrueuses et ridicules où on l'avait rêvée, était une gageure qui passait les bornes de la plaisanterie ; mais, en Belgique même, la bonne intelligence, momentanément établie entre un souverain d'humeur aussi impérieuse que Guillaume et des sujets qui n'étaient de son avis que sur un seul point, n'avait pas beaucoup plus de chances de succès ni de durée. Une entente pouvait être momentanément établie sur des questions morales d'un ordre élevé, mais abstrait, dont la passion dénature aisément le caractère jusqu'à faire oublier la réalité des faits : mais, dès que des intérêts positifs et matériels furent en jeu, les inconvéniens du régime factice imposé à la Belgique se firent sentir de ceux-là mêmes que les dissidences religieuses avaient peu touchés. Ce ne furent pas alors seulement les catholiques, mais tous les Belges, sans distinction de culte et de croyance, qui s'aperçurent qu'une union, conclue sans précaution et sans garantie, était exploitée de manière à tourner à l'avantage exclusif des voisins et anciens rivaux qu'on leur avait donnés pour associés.

A la vérité, pour se conformer aux instructions des puissances fondatrices de ce royaume composite, la loi fondamentale avait pris soin de partager en deux moitiés rigoureusement égales entre les provinces du Nord et celles du Midi les deux assemblées législatives qui, sous le nom d'États Généraux, formaient leur représentation commune. Il dut y avoir à la Chambre haute comme à la Chambre basse cinquante-cinq membres belges et cinquante-cinq hollandais, mais il fut aisé de s'apercevoir que cette égalité nominale n'était qu'un leurre et même un piège : car on n'avait pu l'obtenir que par des combinaisons électorales artificielles, faites de manière à effacer la disproportion numérique des populations auxquelles on était résolu d'avance à assigner un nombre exactement pareil de mandataires. On comptait en effet environ deux millions de Hollandais, tandis qu'on portait à un peu plus de trois millions et demi le nombre des habitans de l'ancienne Belgique. La prétendue égalité de repré-

sentation n'avait donc pu être établie qu'en accordant à la partie la moins nombreuse un avantage de près d'un tiers au détriment de la plus forte. L'inconvénient n'était pas sensible dans les délibérations qui ne portaient que sur quelque sujet d'un intérêt général et commun à tout le royaume. Mais il apparaissait d'une manière même très pénible, dès qu'un conflit s'élevait qui mettait aux prises les intérêts ou les sentimens du Nord et du Midi. Si l'administration royale avait alors le désir de faire pencher la balance en faveur du Nord (et c'était habituellement le cas), elle avait un moyen très simple de se procurer cette satisfaction, c'était de joindre à la masse des suffrages hollandais un petit nombre de voix belges, habilement détachées. Or, dans quelle assemblée une administration active n'a-t-elle pas assez d'influence pour déplacer à sa volonté quelques suffrages ? Le vote alors était illusoire et prévu d'avance, la Hollande était sûre d'être maîtresse et tenait la Belgique à sa discrétion (1).

Ce fut surtout dans les questions financières que ce genre de calcul, se résumant en quelques chiffres, put être aisément opéré et constaté. Le nouveau royaume, étant loin d'avoir une caisse bien garnie, dut, de bonne heure, songer à accroître ses recettes par l'imposition de nouvelles taxes; c'est un genre d'actes de l'autorité royale qui est rarement bien accueilli des contribuables : mais les impôts que l'administration des Pays-Bas proposa eurent tout de suite aux yeux des Belges un double tort : on leur reprocha d'abord d'être établis en grande partie pour faire face à des charges qui, en bonne justice, n'auraient dû incomber qu'à la Hollande, car c'étaient ou les intérêts de dettes contractées avant la réunion, ou les frais d'entretien et de réparation des digues, cette œuvre artificielle créée autrefois par la république des Provinces-Unies pour se défendre contre l'inondation maritime, et dont le sol de la Belgique, très suffisamment défendu par sa situation, n'avait aucun besoin. Mais, de plus, l'assiette des taxes nouvelles ne prêta pas moins à la critique que leur emploi; la Belgique était essentiellement un pays agricole, et ce fut sur les produits de l'agriculture que le poids des nouvelles charges porta principalement. Au droit de *mouture*, dont le nom a toujours été odieux, on joignit un prélèvement sur chaque tête de bétail,

(1) Voir dans Bulwer : *Vie de lord Palmerston*, p. 10, une série de votes importans dans lesquels la majorité fut formée par tous les suffrages hollandais, plus deux Belges, les autres députés belges ayant tous voté négativement.

nommé droit *d'abatage*, en raison d'un procédé vexatoire qui dut être employé pour en assurer la perception. Ainsi, pendant que le cultivateur belge avait à se plaindre d'un surcroît d'exigences qui s'aggravait tous les jours, il ne pouvait manquer de remarquer que le commerce, principale industrie de la Hollande, ne subissait aucune surcharge. D'ailleurs, par le fait seul que la Belgique était plus riche et plus peuplée que la Hollande, eût-on observé une rigoureuse égalité dans la répartition des charges individuelles, c'est toujours elle qui, au total, aurait payé la plus grosse part des recettes encaissées par le fisc.

Mais, si cette partialité systématique de Guillaume pour ses anciens compatriotes était sensible dans les actes qu'il devait soumettre à l'apparence d'un contrôle législatif, la même tendance était plus choquante (et il ne prenait pas même la peine de la déguiser) là où sa prérogative, exercée par des ministres aussi aveugles que lui, pouvait se faire sentir sans rencontrer aucune résistance, comme dans le choix des fonctionnaires. Ainsi, au bout de dix ans, par suite d'une série de nominations ou d'éliminations opérées dans le même esprit, on put faire le compte que, dans le personnel des diverses administrations, la Belgique n'était plus représentée que par une proportion d'un tiers, et dans l'état militaire, c'était à peine le quart. Tous les officiers de grade supérieur étaient Hollandais, et l'armée, tenue en main par le prince d'Orange comme général en chef, semblait toute préparée pour devenir un instrument d'oppression plus que de défense nationale.

Ce n'était pas tout et ce n'était pas même le comble. On sait que les hommes et même les peuples sont souvent plus sensibles à ce qui blesse leur amour-propre qu'à ce qui lèse leurs intérêts; aussi les populations belges, malgré un mécontentement devenu très général, auraient-elles peut-être pris assez longtemps en patience le tort et même les souffrances matérielles causées par l'injuste préférence dont on les rendait victimes. Ce qui acheva de les exaspérer, ce fut un acte arbitraire où elles virent surtout une offense à leur dignité. La diversité des langues en usage dans les deux parties du royaume était au nombre des difficultés qu'on aurait dû prévoir, et qui ne pouvaient manquer de se présenter dès les premières relations qu'il s'agit d'établir entre elles. Entre le français, à peu près seul usité dans l'ancienne Belgique (au moins dans les classes éclairées et dans les habitudes admi-

nistratives), et le hollandais, qu'on ne connaissait guère en dehors de l'ancien territoire des Provinces-Unies, comment opérer soit un partage, soit un mélange? Y aurait-il deux langues également employées dans les actes officiels; et, s'il n'y en avait qu'une, à laquelle donner la préférence? La question était en réalité très délicate, et, dans quelque sens qu'elle fût résolue, beaucoup de ménagemens étaient nécessaires pour ne pas heurter de part ou d'autre les habitudes et les convenances. Un décret royal n'y mit pas tant de façons et déclara simplement que la langue hollandaise, étant la seule langue nationale, serait aussi seule admise dans les actes administratifs et judiciaires, et que la connaissance en serait exigée pour exercer une fonction publique. C'était frapper d'incapacité tous les Belges qui n'étaient pas d'âge ou d'humeur à apprendre une langue que personne ne savait, et condamner ceux qui prétendaient à une profession libérale à une étude aride et stérile. On conçoit d'ailleurs quelle complication résultait de cette exigence inattendue dans toutes les relations de la vie civile et sociale. C'était une gêne de tous les instans, et cependant l'impatience causée par une série de vexations quotidiennes, bien que très grande assurément, ne fut rien auprès du sentiment de révolte qu'éprouva la Belgique entière, à se voir englobée, par une sorte de prétérition dédaigneuse et comme une simple dépendance, dans une nationalité qui n'avait jamais été la sienne et qui ne lui rappelait que de pénibles souvenirs.

L'affront parut d'autant plus sensible que, si un choix à faire était nécessaire, il n'y avait entre la langue qu'on demandait aux Belges d'oublier et celle qu'on les contraignait d'apprendre, au point de vue de l'utilité, de la dignité et de l'éclat, aucune égalité ni même aucune comparaison possible. Le hollandais était un des nombreux dérivés de l'allemand que personne, en dehors des lieux où l'usage en était requis pour les besoins de la vie courante, ne songeait à enseigner ni à apprendre. Le français, au contraire, jouissait d'une prééminence que nul alors ne contestait : c'était la langue de la politique et des grandes affaires, illustrée depuis deux siècles par tous les chefs-d'œuvre de l'éloquence et de la poésie. Parler le français correctement et l'écrire avec élégance, c'était pour tout pays un brevet de bonne éducation, dont chacun tenait à se faire honneur. La Belgique regardait comme un avantage dont elle était justement fière que la grande majorité de ses habitans fût en droit de considérer cet organe

des gens bien élevés comme leur langue maternelle. La dépouiller de ce privilège pour la réduire à une manière de s'exprimer peu connue et peu comprise, propre seulement à desservir les relations d'affaires ou de commerce d'un cercle restreint, c'était lui imposer une déchéance et comme la marque d'un cachet d'infériorité.

Une souffrance et une haine communes, il n'en faut pas davantage, l'expérience de tous les temps l'a prouvé, pour rapprocher des hommes longtemps ennemis, quels que soient sur d'autres points les sentimens et les intérêts qui les divisent. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'entre Belges catholiques et Belges libéraux, se sentant également menacés dans leur dignité et leur existence nationale, un accord se soit fait naturellement avant même que l'on songeât à en discuter les conditions. Une antipathie de race avait été imprudemment réveillée; elle devait faire oublier tout antagonisme philosophique ou religieux. Il ne s'agissait plus de savoir si on était attaché ou hostile à telle ou telle influence religieuse, mais bien si on resterait Belge ou si on consentirait à devenir Hollandais. Mais, l'union qui se faisait d'elle-même, devint nécessaire et dut être régulièrement organisée, quand le sentiment public surexcité fit un devoir aux hommes de toutes les opinions de travailler à s'affranchir d'un joug qui s'appesantissait tous les jours. Aucun auxiliaire ne dut paraître dès lors à dédaigner pour tenir tête à l'obstination passionnée d'un prince aveuglé, d'autant plus que, dans la constitution dont il avait fait don à ses sujets, il ne leur avait réservé aucun moyen légal de s'opposer à ses volontés. La loi fondamentale, obtenue par le tour d'adresse qu'on peut se rappeler, ne contenait aucune des garanties qui sont regardées aujourd'hui comme essentielles à la liberté politique. Elle ne faisait aucune part à la responsabilité ministérielle, ce qui permettait de convertir en attentat à la majesté royale toute résistance à un acte d'arbitraire administratif. Le jury, dont Napoléon lui-même avait conservé au moins l'apparence, bien qu'en annulant parfois ses arrêts, était supprimé et remplacé par une magistrature révocable à volonté. Enfin la presse, à qui une liberté nominale était promise, restait régie par un édit provisoire qui soumettait toute publication à tant de précautions préventives et de pénalités menaçantes que la censure même aurait paru préférable. Il y avait donc une double lutte à soutenir : il fallait conquérir d'abord la liberté politique comme

un instrument nécessaire pour défendre l'indépendance nationale.

C'est bien dans ces termes que fut conclue, en 1828, c'est-à-dire après treize ans de patience, l'union expresse et formelle des partis catholiques et des libéraux. Le plan d'attaque convenu fut un pétitionnement général, adressé au roi et aux Chambres, pour obtenir la modification de la loi fondamentale dans un sens plus conforme aux principes du droit constitutionnel d'Angleterre et de la Charte française.

L'entente ne put s'établir que moyennant, des deux côtés, quelques concessions que la sagesse des chefs sut faire accepter des soldats. De la part des libéraux, il fallut renoncer à s'associer, comme ils l'avaient fait jusque-là, à la polémique injurieuse à laquelle se livrait, au même moment, la presse de France contre l'Église et les prêtres. Il fallut cesser de parler de l'Inquisition et de la Saint-Barthélemy, de l'astuce et de l'esprit de domination des jésuites, de la mainmorte et du danger que peut faire courir à la prospérité générale l'extension des biens monastiques. Tous ces lieux communs à l'usage des esprits forts de bas étage, qui devaient reparaître plus tard, même en Belgique, sans avoir rien perdu pour attendre, durent être supprimés ou du moins ajournés ce jour-là.

Les catholiques, de leur côté, durent donner à leurs revendications un ton qui parût moins exclusif et moins personnel, demander, en un mot, la liberté comme un droit commun pour tous, incrédules ou croyans, et non comme un droit privilégié pour l'Église et ses fidèles. C'est à quoi s'engagèrent, par de franches autant que fières déclarations, les personnes les plus éminentes du groupe catholique, affirmant qu'à leurs yeux, les jours de la domination absolue de l'Église étaient passés et que, pour remplir son éternelle mission de prédication et de propagande, elle ne réclamait que sa part dans la liberté générale, sûre que, par la grâce divine et la force de la vérité, elle saurait se la faire assez grande.

Ce fut surtout au sujet de la liberté d'enseignement, principal objet des réclamations des catholiques, mais que les libéraux, l'esprit plein d'anciens préjugés, avaient le plus de peine à admettre, que ce changement, non de conviction, mais d'attitude, fut nécessaire. Il fallait se défendre du soupçon de vouloir, en protestant contre la souveraineté de l'État en matière d'enseigne-

ment, nourrir la pensée de la transmettre à l'Église et de substituer ainsi un monopole et un privilège à un autre. La liberté devait être demandée comme destinée à assurer à tous les pères le droit de désigner les maîtres de leurs enfans, en dehors de toute contrainte et de tout contrôle légal, en ne rendant compte de leur choix qu'à Dieu et à leur conscience. Cet ordre d'idées nouveau, que beaucoup de gens ont eu, que dis-je! ont encore, tant de peine à comprendre, aurait peut-être paru un peu aventureux au courageux évêque de Gand. Personne ne le professa plus ouvertement et avec plus de retentissement et d'éclat qu'un jeune seigneur appartenant à une des plus grandes maisons de la noblesse flamande, le comte Félix de Mérode, qui s'était déjà fait connaître par des écrits où respirait un mélange alors très rare de convictions chrétiennes et libérales. Ce sentiment, formé chez lui de bonne heure, avait été entretenu par l'alliance qui l'avait fait entrer dans une noble famille française, où il avait pu voir des chrétiennes accomplies, après s'être montrées avec héroïsme pendant les mauvais jours de la Révolution, vivre dans une touchante union conjugale avec des libéraux même un peu avancés comme MM. de La Fayette et de Grammont. Il descendait donc dans l'arène, prêchant l'union des catholiques et des libéraux, non comme une manœuvre de tactique électorale, mais comme une alliance loyale et durable, dont religion et liberté devaient profiter également.

Le programme de l'union ainsi réglé et les rôles distribués, la guerre commença avec une activité et un ensemble qui attestaient la profondeur et la vivacité du sentiment général. Conformément au plan concerté et rapidement exécuté, une série de pétitions de tout genre et de toutes provenances, passant de main en main, circulant dans les moindres bourgades, couvrit, en peu de mois, les bureaux des deux Chambres des États-Généraux. En même temps, de hardies publications, portant le nom des membres importans des deux groupes, naguère rivaux, et aujourd'hui associés, prenaient à partie les actes du gouvernement avec une ardeur égale et une âpreté pareille. L'agitation ainsi provoquée se communiqua aux deux assemblées législatives, où, grâce à d'habiles manœuvres des représentans belges, plusieurs des mesures, et principalement des expédiens financiers auxquels le gouvernement tenait le plus, furent rejetés.

Devant ces attaques imprévues, dont les feux croisés le sur-

prirent, le roi éprouva bien quelques instans d'hésitation, et un petit nombre de concessions lui furent arrachées par des conseillers prudens. L'assistance au collège philosophique, d'obligatoire fut rendue facultative, et un projet de loi promit quelques adoucissemens au traitement rigoureux de la presse. Mais ces offres de conciliation, en elles-mêmes très insuffisantes, eurent pour effet d'enflammer plutôt que de calmer la résistance, car les bonnes paroles données un jour étaient retirées le lendemain et l'impétuosité naturelle du tempérament royal, un instant comprimé, reprenait violemment le dessus. Finalement, le prince finit par se mettre en avant de sa personne, dans un message adressé aux Chambres, où il traitait de *chimériques* tous les griefs des pétitionnaires et menaçait du châtiment des factieux tous ceux qui troublaient ainsi la paix publique. Il tint parole, car, après plus de trente procès de presse intentés en un mois, on finit par trouver dans les écrits de deux membres importans du parti libéral des griefs suffisans pour construire contre eux une accusation de haute trahison et les traîner devant une cour de justice tenue à la Haye, qui leur infligea huit années de bannissement. L'irritation fut alors au comble, et les condamnés, indemnisés de tous les frais et de toutes les amendes par des souscriptions largement couvertes, prirent le chemin de l'exil, précédés et suivis de lieu en lieu par des ovations populaires.

L'air retentissait encore de ces acclamations, et on sentait dans le sol ce frémissement qui annonce les grandes secousses, quand une nouvelle, venue de France, éclata comme la foudre. Une grande révolution s'était opérée à Paris : en trois jours, tout le déploiement des forces royales avait dû céder devant l'insurrection populaire; le monarque était proscrit et un nouveau règne était proclamé. Ce fut d'abord un effet de surprise, presque de stupeur, car, bien que les deux pays voisins eussent été, pendant cet hiver de 1830, engagés dans des courans d'opposition d'une vivacité égale, et dont les manifestations extérieures avaient plus d'une ressemblance, il ne paraît y avoir eu encore à ce moment, entre ceux qui dirigeaient le mouvement à Bruxelles et à Paris, ni relations régulières, ni action combinée. Une différence capitale les séparait et les empêchait de se confondre : le terrain de leur lutte contre la royauté n'était pas le même. En Belgique, l'Église catholique avait pris l'initiative et gardait la tête de la résistance; en France, au contraire, pour être entrée dans une asso-

ciation trop intime avec le pouvoir royal, l'Église était le point de mire des mêmes attaques et menacée de partager le même sort que la dynastie. Puis, en Belgique, les opposans même les plus passionnés ne réclamaient que des réformes légales, tout au plus une séparation administrative rendant l'autonomie aux deux fractions du royaume sous l'union personnelle du même prince, qu'on ne parlait même pas encore de détrôner. L'élan révolutionnaire de France franchissait d'un bond toutes les limites, jetait le pays à corps perdu dans une révolution, et la prudence flamande avait peine à le suivre. Tout céda cependant bientôt à l'entraînement de l'exemple et à la puissance irrésistible qu'exerce sur l'imagination des masses un fait matériel éclatant. La preuve était acquise que, par un seul effort, la volonté populaire pouvait se faire obéir. Pourquoi hésiter à employer ce procédé sommaire, et ne pas se faire justice soi-même au lieu de l'attendre sans être sûr de l'obtenir? Le modèle était donné et appelait l'imitation. « Faisons comme les Parisiens! » devint le cri général.

A partir de ce moment, la révolution était faite dans les esprits, toutes les têtes se montèrent et la moindre étincelle devait faire éclater le feu. Un attroupement tumultueux à la porte d'un théâtre, un refrain d'opéra où le mot de liberté était prononcé, répété en chœur à la sortie par une foule exaltée, il n'en fallut pas davantage pour qu'à un mois à peine de distance, Bruxelles se donnât le spectacle d'un soulèvement populaire à l'instar de Paris.

Si l'épreuve pourtant fut un peu plus longue, si le conflit avec le pouvoir royal dura trois semaines au lieu de trois jours, ce fut uniquement parce qu'au lieu d'être, comme Charles X à Saint-Cloud, sous la main des insurgés, Guillaume demeurait dans sa retraite de la Haye, inaccessible et inabordable au milieu de la Hollande qui lui savait gré de combattre et de souffrir pour avoir voulu assurer sa prédominance, et à l'abri ainsi de toute violence personnelle. A cela près, ce fut toute la série des phases ordinaires d'une insurrection triomphante, telles que nous les avons vues se dérouler dans plus d'une circonstance pareille, avec une triste régularité : les défaillances de la force armée pénétrant dans une cité où le sol hérissé de barricades semble se soulever sous ses pas; l'intervention inutile des médiateurs pacifiques; l'offre de concessions tardives qui encouragent au lieu de satisfaire les assaillans; l'institution d'un gouvernement

visoire pris parmi les chefs du mouvement pour garantir l'ordre matériel ; puis le pays tout entier suivant le mouvement de la capitale, et la royauté, si elle veut persister, réduite à faire prendre à la lutte le caractère d'une guerre civile.

C'est avant de s'exposer aux hasards de cette extrémité redoutable, que Guillaume, sentant la force lui échapper, mais non sa volonté fléchir, irrité de sa défaite, nullement résigné à la subir, se résolut à rappeler aux puissances d'Europe, qu'en acceptant la couronne du royaume uni des Pays-Bas, il avait reçu d'elles moins une nation à gouverner qu'un mandat à remplir et une position à défendre. Cette union de deux peuples dont on lui reprochait d'avoir forcé et violenté les conditions, c'étaient elles qui lui avaient enjoint de la rendre intime et complète. Leur convenait-il de laisser ébranler, par une fissure qui en amènerait l'effondrement, les remparts qu'elles avaient elles-mêmes construits? Ne leur importait-il plus de savoir en quelles mains tomberaient les forteresses qu'elles avaient mis tant de soin à dresser? C'est la question qu'il leur posa. Quelle réponse il devait recevoir, c'est ce qui ne peut être bien compris qu'en se rendant compte de ce qu'était devenu l'état de l'Europe elle-même, quand cet appel lui fut adressé.

Duc de Broglie.

AU MILIEU DU CHEMIN

PREMIÈRE PARTIE

I

Vers cinq heures, la répétition terminée, Clarencé sortit de la Comédie-Moderne avec le directeur, qui lui répéta, debout devant sa victoria :

— J'espère que vous êtes tout à fait rassuré, maintenant? Quant à moi, je ne crois pas que je me sois jamais senti d'avance aussi parfaitement sûr du succès. Ce sera une soirée triomphale, pour vous, pour nous, pour notre théâtre.

Clarencé écoutait, en dessinant avec sa canne de vagues arabesques sur le trottoir.

— Je vous remercie de votre confiance, répondit-il. Puissiez-vous avoir raison! Pour mon compte, je n'y vois plus rien.

Le directeur sourit et déclara :

— Nervosité d'artiste!... *La Fiancée du Lion* est votre chef-d'œuvre, du moins jusqu'à présent. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Ainsi, vous pouvez dormir tranquille!... Voulez-vous que je vous emmène?

— Merci, j'ai besoin de marcher, je rentre à pied.

— Eh bien! à demain... Vous n'oublierez pas le petit raccord pour le *deux?*

— Entendu!... Je l'apporterai demain...

Avec un dernier signe amical, le directeur sauta dans sa victoria, qui s'éloigna. Clarencé le suivit un instant des yeux, respira

fort, comme pour délivrer ses poumons du mauvais air absorbé pendant plusieurs heures, traversa la place encombrée, se mit à suivre lentement les boulevards. Il aurait voulu penser à ce qu'il voyait : à la gaïeté des fleurs nouvelles sur les charrettes ambulantes, à la beauté de la fine lumière qui tombait encore du ciel bleu pâle, comme à travers des voiles, aux passantes, si jolies dans leurs fraîches toilettes de printemps. Mais la fatigue de la longue répétition l'avait énervé ; quelques-unes de ses répliques l'obsédaient, avec les intonations des interprètes ; sa pièce continuait de le hanter. Un triomphe ? Qui pouvait le dire ? Les gens de théâtre se trompent sans cesse, malgré leur expérience. Pour lui, il restait plein de doute, comme toujours. Sans d'ailleurs attacher trop d'importance à une impression presque physique ; car il connaissait de longue date cette angoisse de l'artiste au moment où sa création lui échappe, ce désespéré calcul de proportions qu'il se morfond à établir entre l'œuvre rêvée et l'œuvre accomplie, cette vision soudaine et torturante des défauts qu'on aurait dû voir, des taches qu'on aurait dû effacer. Une chose, entre autres, l'inquiétait : c'est que, dans aucune des huit pièces auxquelles il devait sa jeune gloire, — huit drames d'amour, sans thèses sociales, — il n'avait déployé tant de hardiesse dans la peinture de la passion. Et pourtant, sa conception première s'était bien atténuée en prenant corps. A l'origine, en effet, quand, pour la première fois, « l'idée » en traversa son cerveau, c'était l'antique sujet de *Myrrha*, des *Cenci*, ce sujet horrible où se complurent les imaginations malades d'Euripide, d'Alfieri, de Shelley : le père épris de sa fille. Il l'avait trouvé par hasard, en observant ou croyant observer une imperceptible déviation du sentiment paternel chez un de ses plus chers amis, le peintre André Laurier : une âme trop tendre, un cœur trop passionné, dont il se figurait connaître les moindres replis, et qui, sans s'en être jamais douté, avait fourni bien des traits à ses héros d'amour. Une simple parole, après le dîner de famille, dans une de ces soirées intimes où l'on sème, sans les surveiller, des propos qui ont des airs de confidences. La petite Paule, — six ans, — dont il était le parrain, quitta tout à coup les genoux de son père pour grimper sur ceux de l'ami qui la gâtait :

— Tiens ! dit Clarencé en riant, un caprice !... Déjà !...

Laurier répondit, en plaisantant :

— Croirais-tu que je suis toujours un peu jaloux quand elle

me quitte ainsi pour un autre? Que sera-ce quand elle se mariera? Je hais déjà mon futur gendre !

Clarencé releva le mot :

— Ah ! voilà qui te ressemble bien !...

Il caressa un instant les beaux cheveux bouclés de la petite, qui fixait sur lui de grands yeux gris sombre, chargés de mystère, réfléchit, et ajouta :

— Ce que tu viens de dire me rappelle, je ne sais pourquoi, un poème de Chamisso, que je retrouve tout à coup au fond de ma mémoire... La fille du dompteur est fiancée. Pour la dernière fois, elle entre dans la cage du lion, qui se roule de tendresse à ses pieds. Elle lui raconte son prochain départ, elle lui fait ses adieux. Le fiancé s'approche : il l'appelle, il va l'emmener... Mais le lion ne veut pas la perdre ; il se jette sur elle, et la déchire, et se couche pour attendre la mort.

— Je te promets bien que je n'irai pas jusque-là, dit Laurier.

La mère écoutait, en souriant, un peu dédaigneuse, au fond, des paradoxes de ces hommes d'art ou de pensée, qui ne sont jamais tout à fait dans la réalité. Quel rapport entre ce poème fantaisiste et le mot plaisant de son mari, qui, pour elle, n'avait rien d'un lion ?

— Je ne saisis pas la ressemblance, dit-elle.

— Les formes de la jalousie sont infinies, expliqua Clarencé, et, avec elle, il faut s'attendre à tout.

Laurier conclut :

— Oui, oui, j'aime trop ma fille. Le cas est peut-être plus général qu'on ne le pense !

Presque aussitôt, l'imagination de Clarencé partit sur cette piste. Elle précisa le léger sentiment aperçu dans l'angle obscur d'un cœur honnête où jamais, sans doute, il ne se développerait. Elle le grossit, le poussa à l'outrance, au monstrueux. Elle en fit jaillir les données d'un drame sauvage, d'autant plus saisissant qu'il ne se développerait ni dans les ombres du mythe, comme *Myrrha*, ni dans celles du moyen âge, comme les *Cenci*, mais éclaterait en pleine modernité, soulignant d'une barre sanglante le contraste de nos mœurs policées et des lointains instincts primitifs qui sommeillent sous leur vernis factice. Mais bientôt le sujet dévia : en le creusant, Clarencé subit la pression de l'opinion moyenne, établit d'instinct le calcul de la somme d'horreurs qu'un public d'aujourd'hui supporte, adapta peu à peu son plan

aux vraisemblances des temps actuels : le père devint un beau-père, la fille une bru. Ainsi délivré de sa plus forte part d'inceste, le drame n'en demeura pas moins violent et noir, comme s'il conservait la marque de son origine. Dans sa forme définitive, après de longs remaniemens, il restait une tragique peinture de la passion d'abord secrète, honteuse, cachée et corrosive comme un mal ignoré, puis éclatant sous un coup de jalousie, avec une violence sourde, dans le milieu pacifique d'une famille bourgeoise, qui ne rappelait en rien les victimes illustres désignées à la vengeance des dieux, la désagrégeant par un travail dont chaque acte marquait le progrès irrésistible, et enfin, dans l'éclat final, renversant aux pieds du héros meurtrier la bien-aimée qu'il ne voulait pas perdre. Dans la forme même, la simplicité des moyens, la logique fatale, la marche ascendante et régulière des scènes, tout évoquait la comparaison de ces tragédies solennelles que conduit l'invisible main de « celle qu'on ne peut éviter. » Le sujet ayant été éventé par les reporters, les journaux annonçaient une « première » mouvementée. Ils ajoutaient d'ailleurs à l'unisson que nul ne doutait du succès final, Clarencé étant, pour les uns, un prestidigitateur habile, pour les autres, un de ces lutteurs dont la force triomphe de toutes les difficultés.

L'écrivain, déjà si célèbre, entrait dans sa quarantième année. Un reste obstiné de timidité, un rien de gaucherie dans les manières et de lourdeur dans les attitudes, trahissaient à peine son origine paysanne. Il n'avait pas la taille trapue, courte, solide des montagnards de ce Jura d'où il sortait : élancé, plutôt grand, encore maigre, il devait à vingt ans de Paris son teint blanc et sa demi-élégance. Son inquiète figure d'artiste, au front agrandi par la calvitie, au regard presque trop sérieux, semblait changer sans cesse, avec le vol des sensations et des pensées qui miraient leur rapide passage dans la limpidité profonde du regard. Tandis que ses cheveux éclaircis restaient d'un noir lustré, sa barbe, qu'il portait entière, était presque toute blanche, et pouvait, au premier abord, tromper sur son âge. L'usage de la société ne l'avait point rendu mondain : il parlait peu, ne cherchait pas à briller, passait pour un causeur médiocre et pour un convive préoccupé. Bien que ses succès de théâtre lui eussent valu, de bonne heure, l'aisance avec la célébrité, il vivait simplement, dans un appartement de la rue Boccador, qu'il occupait depuis longtemps. Un ménage de domestiques, Antoine et Julie, habitués à ses goûts et

à ses manies, suffisait à son service. Sa carrière avait été facile : aux débuts, son vieux paysan de père l'aida sans trop rechigner, sachant que, quels que soient les champs qu'on cultive, on ne récolte rien sans avoir d'abord semé. Du reste, le succès de sa première pièce lui donna tôt l'indépendance : il put se développer librement, sans connaître les soucis qui dépriment, sans un de ces revers qui laissent un arrière-goût de fiel. Il ignorait la fatigue du labeur hâtif, le dégoût des besognes mercenaires, l'amertume de l'effort sans récompense : s'il était néanmoins aussi « nerveux » que tant de confrères moins heureux, il le devait à la continuelle tension d'une imagination accoutumée à chercher le drame par delà la réalité, à l'habitude de suivre les « situations » jusqu'à leurs conséquences extrêmes, de mêler sa propre âme vraie aux âmes qu'il créait, de se confondre avec ses héros aussi longtemps que durait son travail.

Cette perpétuelle métamorphose de la réalité en fiction, qui s'accomplissait en lui sans qu'il s'en aperçût et comme par une douloureuse grâce d'état, l'entretenait dans une sorte de malaise que les années aggravèrent : il devenait scrupuleux à l'excès, tremblait devant la page écrite, remaniait, recommençait, l'œil fixé sur les suites possibles de ses phrases, l'esprit brodant à l'aventure des romans qu'il finissait par rendre vraisemblables. Depuis que *la Fiancée du Lion* lui apparaissait dans la réalité que prenaient à ses yeux ses œuvres achevées, il y réfléchissait sans cesse, harcelé de doutes. Une question surtout le hantait, — qui l'eût fait sourire à ses débuts, et qui, d'abord discrète, un peu fluide, lui causa bientôt une véritable angoisse. « Quelle peut être, se demandait-il, l'action d'une telle pièce sur ceux qui l'écoutent? Dans quels sentimens rentrent chez eux les spectateurs qui l'ont applaudie? Quelles secrètes fanges remue au fond d'eux-mêmes, dans ces chambres obscures de l'âme ou toute incursion est maudite, le drame qui les a émus? » Repoussée d'abord par des argumens familiers aux artistes, la question revint, obstinée, tenace, exigeante, ramenée par des coïncidences, par des hasards. Peu à peu, elle supplanta les préoccupations habituelles de style ou de mise en scène, pour se poser, après chaque répétition, comme un refrain. Le dernier acte, — ces scènes d'amour, de folie et de mort, d'une vibration presque spasmodique, — Clarencé ne pouvait plus les entendre sans une sensation indéfinissable qui devait ressembler à un remords. Ce jour-là, au moment où le directeur

de la Comédie-Moderne lui promettait un triomphe, cette sensation était particulièrement aiguë. Les répliques les plus ardentes bourdonnaient sans trêve à ses oreilles, et, au lieu de le réjouir, lui laissaient, en passant, comme un goût amer dans tout l'être. Pour la première fois, il formula nettement la sentence qui flottait dans son esprit; il murmura :

« Une telle œuvre est presque une mauvaise action. »

Aussitôt, la précision même de cet arrêt le mit en défiance. Il haussa les épaules, et dit à demi-voix, avec un geste qui fit retourner un passant :

— Fatigue... Énervement... Cela s'en ira après la « première. »

Il se trouvait à l'entrée des Champs-Élysées : rassuré pour un moment, il réussit à se réjouir des jeunes pousses qui verdissaient les marronniers en fleurs, du ciel que le couchant empourprait derrière l'Arc de Triomphe, de toutes les belles choses qui s'épanouissent aux approches d'un soir de printemps. En sorte qu'il était presque tranquille quand il sonna chez lui les deux coups secs du timbre électrique qui annonçaient sa rentrée.

Antoine vint ouvrir, l'air confus, sa bonne figure grasse, luisante entre ses pattes de lièvre poivre et sel, exprimant un embarras, une crainte. Debout sur le seuil, les mains sous son tablier, il balbutia :

— Il y a dans le cabinet de Monsieur... un monsieur qui attend Monsieur.

— Qui donc?

Le domestique baissa les yeux, en avouant :

— Un journaliste!

Clarencé frappa nerveusement de sa canne le tapis du palier :

— Je vous ai pourtant recommandé de n'en recevoir aucun ces jours-ci!

Antoine tâcha de s'excuser :

— J'ai bien voulu le renvoyer, Monsieur... Mais il ne s'est pas laissé faire... Il a dit qu'il s'agissait d'une affaire très importante pour Monsieur... et que Monsieur regretterait sûrement de ne l'avoir pas vu... Alors j'ai pensé...

— Il ne fallait pas penser, Antoine!

Pourtant, Clarencé prit des mains du domestique une carte, sur laquelle il lut un nom inconnu. Un instant, il la garda, hésitant, plus perplexe que de raison :

— Philippe Merton, dit-il; je ne le connais pas, celui-là!

Il regardait Antoine comme pour lui demander conseil, et la face placide de son domestique répondait : « Monsieur est le maître, Monsieur sait bien ce qu'il doit faire! »

Enfin, il murmura, avec un soupir résigné :

— Puisqu'il est là, il faut bien que je le voie!...

Il traversa l'antichambre en se dégantant, posa sa canne et son chapeau sur une console, et entra dans son cabinet.

Un très jeune homme, presque imberbe, assez mal vêtu, l'attendait, en préparant sans doute une description du cabinet que, d'ailleurs, tout le monde pouvait voir aux devantures des marchands de photographies. Besogne facile : car, ici, l'extrême simplicité contrastait avec le luxe connu de tant de cabinets célèbres. Loin de tenir à l'élégance extérieure, Clarencé évitait de parti pris la recherche de ces décors dont le détail distrait ou disperse l'attention. Ses meubles étaient anciens, mais paysans, sans autre beauté que celle des vieux bois travaillés par des ouvriers naïfs, patinés par les années. Un buste de Florentine, d'après Donatello, et deux vases en vieille majolique, toujours remplis des fleurs de la saison, décoraient seuls une cheminée recouverte de peluche vert sombre. Les parois, tendues d'une étoffe de même couleur, disparaissaient derrière les bibliothèques, chargées de livres reliés simplement. Deux panneaux, cependant, avaient été réservés : l'un pour un très beau portrait de femme, au pastel, l'autre pour une grande reproduction de l'*Écorché* de Bar-le-Duc. Le mort au geste éperdu qui tend son cœur comme une offrande, — dramatique symbole de la douleur humaine, — semblait placé là comme pour servir d'épigraphe aux œuvres qui se préparaient dans ce demi-jour silencieux. Merton l'avait regardé sans en chercher le sens : au contraire, il examinait curieusement le portrait de femme. Moins novice dans son métier, il en eût sans peine reconnu ou deviné le modèle, car tout le monde savait la liaison de Clarencé avec Mme Claudine Bréant. Mais il ignorait cette histoire, et en brodait quelque autre, au petit bonheur, sur le beau pastel. Au bruit de la porte qui s'ouvrait, il se détourna précipitamment, comme pris en flagrant délit d'indiscrétion. Avec force salutations, il se mit à expliquer qu'il venait de la part de *l'Étoile*, pour une interview. Clarencé l'écouta debout, sans l'inviter à s'asseoir, et l'interrompit assez sèchement :

— Je n'ai rien à dire sur ma pièce. On la verra dans quatre ou

cinq jours. On la jugera. Pour moi, mon rôle est fini : j'attends, je ne parle pas.

Merton, un peu déconcerté, tirailla les poils naissans de sa moustache et répondit d'une voix agréable, mais insinuante :

— Il ne s'agit pas de *la Fiancée du Lion*, maître, du moins pas directement... Il s'agit d'un « fait divers » de la journée, auquel votre nom se trouvera mêlé.

Clarence tressaillit :

— Mon nom ?... mêlé à un « fait divers ?... »

Le reporter expliqua :

— Voici la chose, maître, si vous permettez?... Du reste, c'est un récit que vous trouverez dans les journaux du soir... Une jeune fille, nommée Céline Bouland, la fille d'un petit fonctionnaire, demeurant rue Saint-Ferdinand, 60, s'est suicidée la nuit dernière, en allumant un réchaud. Elle avait, paraît-il, une liaison avec un homme marié, dont on n'a pas encore donné le nom. L'on ignore ce qui s'est passé entre eux : peut-être que leur intrigue a été découverte, ou qu'il a voulu la quitter. Enfin, elle s'est asphyxiée.

Étonné par l'insignifiance de ces détails, Clarencé interrompit de nouveau :

— Je ne vois pas en quoi cette affaire me regarde.

— Voici, maître. On a trouvé sur son lit même, à côté d'elle un exemplaire de votre admirable drame, *l'Amour et la Mort*, avec de nombreux passages soulignés. Elle l'avait donc lu et relu, peut-être avant de mourir. C'était son livre de chevet. Sans doute elle croyait trouver des ressemblances entre son cas banal et celui de votre poétique héroïne ; et peut-être récitait-elle vos beaux vers en se figurant les penser. Vous comprenez, maître, que le fait sera relevé, d'autant plus qu'on s'occupe beaucoup de vous ces temps-ci. C'est pour cela que j'ai eu l'idée de venir vous le signaler tout de suite, en vous demandant ce que vous en pensez. Mon idée a plu à mon directeur... Et je vous avoue franchement que je compte sur votre obligeance pour m'aider...

Il baissa la voix en ajoutant :

— D'autant plus que j'ai besoin de réussir !

En remarquant l'intérêt qu'éveillait son histoire, le jeune homme déposait sa timidité, se mettait à l'aise. Clarencé s'étant assis, il s'assit à son tour pour attendre la réponse. Comme elle tardait, il reprit, avec la candide férocité de son inexpérience :

— Le fait est assez curieux, n'est-ce pas?... Quand on y réfléchit, c'est à peu près l'histoire d'Alfred de Vigny après son *Chatterton*, qui déchaîna une épidémie de suicides. Une telle aventure soulève beaucoup de questions; mais, en tout cas, elle est toujours flatteuse pour un poète.

— Vous croyez! s'écria Clarencé. Ah! vraiment, vous croyez cela!

Merton compléta sa pensée :

— Elle prouve que le poète a touché juste!

Il attendait, le regard docile, le stylographe en main. Clarencé hésita une minute entre la prudence qui l'engageait à se taire et sa franche nature qui le poussait à parler.

— Ah! vous trouvez qu'une telle aventure est flatteuse pour un écrivain! répéta-t-il. Eh bien! moi, je la trouve décevante et cruelle, comprenez-vous? J'ignore ce qu'Alfred de Vigny a pensé des suicides qui ont suivi son *Chatterton*, mais je me refuse à croire qu'il en fut flatté. Pour moi, s'il m'était prouvé que *l'Amour et la Mort* est pour quelque chose dans ce malheur, j'en serais ému profondément, douloureusement. Je ne vous le cache pas, car je ne saurais m'en cacher...

Il continua, en s'animant, en s'oubliant, sans prendre garde au stylographe de Merton qui courait à sa suite.

— ... Et je me pose à moi-même la question que vous me posez... Dans les mêmes termes, peut-être, mais dans quel autre esprit!... Vous comprenez : pour vous, affaire de curiosité, sujet d'article; pour moi, affaire de conscience, sujet d'angoisse... Laissons de côté les généralités; je m'en méfie. Tenons-nous-en au fait particulier, au cas, pour autant que nous le connaissons à cette heure... Il est bien certain, n'est-ce pas? qu'avant mes drames, il y a eu des amans qui se sont suicidés. Ce n'est pas moi qui ai inventé le réchaud : les désespérées l'ont trouvé d'instinct, sans mon aide... Mais, dans l'anecdote que vous venez de me raconter, — si tragique dans son humilité, — comment distinguer ce qui vient de la passion éternelle et ce qui vient de l'imagination excitée par les lectures ? La première est une force de la nature, comme l'eau, le feu ou le vent : depuis que le monde existe, elle promène autour d'elle les mêmes ravages, et pousse au même terme les couples malheureux qu'elle entraîne : on ne peut rien contre elle, pas plus qu'on ne peut arrêter l'orage ou la marée. Mais l'autre, l'imagination? Ne sommes-nous pas ses

maîtres? Ne pouvons-nous pas la diriger? Ne sont-ce pas les peintures de l'amour qui l'excitent? les mensonges de la poésie qui la leurrent?... Encore une fois, comment distinguer, dans le cas de cette pauvre enfant?... Il faudrait connaître les détails, reconstituer, lire dans le cœur qui ne bat plus... C'en est trop pour notre « psychologie » approximative.

Tout en prenant ses notes, Merton s'étonnait d'entendre un maître poser en de tels termes, avec une telle émotion, un problème dont ses vingt ans dédaignaient le côté pratique et « bourgeois. » Son interlocuteur s'arrêtant, il observa :

— Je n'aurais jamais cru que vous pussiez vous émouvoir à ce point pour un malheur... très grand, c'est vrai,... mais qui ne vous touche pas directement, auquel vous êtes bien étranger.

Clarencé riposta aussitôt, comme s'il avait hâte de poursuivre son plaidoyer contre lui-même :

— Étranger?... Je vous le répète, comment le savoir? Comment remonter de l'acte à ses causes? Comment deviner ce qui s'est passé dans la tête de cette enfant, pendant que mon livre tremblait dans sa main?... Étranger! Est-ce qu'un écrivain est étranger à ses lecteurs? Est-ce qu'il a le droit d'ignorer le mal qu'il peut leur faire ou qu'il leur a fait?...

Clarencé regardait Merton de telle sorte que le jeune homme crut que les questions s'adressaient à lui, et répondit :

— Oh! le mal!... Les gens qui ne lisent jamais aiment et meurent comme les autres. Si même elle a voulu imiter votre héroïne, maître, parce qu'elle comprenait mal votre pensée... qu'y pouvez-vous?

— Je pouvais... ne pas écrire!

Ces mots, qui disaient tant de choses, jaillirent sans que Clarencé calculât leur portée. Merton ne pouvait savoir de quel lent travail intérieur ils étaient l'aveu. Aussi eut-il un haut-le-corps de surprise, puis le geste défensif et le sourire d'un homme sensé auquel on en veut faire accroire et qui n'est pas dupe.

— Voilà une opinion que personne ne partagera, maître, dit-il aimablement. Ah! j'en réponds. Songez! Qu'est-ce que la mort de cette petite fille en regard de la grande œuvre que vous avez créée, qui n'existerait pas sans vous, qui honore votre temps, votre pays, qui vous assure l'immortalité?

Clarencé posa un moment sur le jeune homme son beau regard limpide et doux, et dit :

— Vous êtes bien jeune, mon enfant. Vous ignorez encore combien peu de chose est une œuvre d'imagination, quelque glorieuse qu'elle soit, en regard de la plus humble vie. La durée d'un nom ou d'une pensée, qu'importe? Ce qui compte, c'est le mal qu'on a fait, c'est le bien qu'on aurait pu faire.

Merton recommença :

— Il me semble que les droits de l'art...

Mais Clarencé l'interrompit d'un haussement d'épaules :

— Non, non, pas cela, je vous en prie! Laissons cette sotte rengaine! Les grands artistes, les vrais, n'ont jamais raisonné sur leurs droits, n'ont jamais su qu'ils en avaient, n'ont jamais pensé, surtout, à les séparer de ceux de la vie. Les droits de l'art, c'est une invention des vaniteux et des impuissans, c'est une formule de cénacles ou de brasseries...

Il s'arrêta sur ces mots, puis, changeant de ton, interrogea à son tour :

— Voyons, que savez-vous de cette malheureuse enfant?

— Rien de plus que ce que je vous en ai dit, maître : son nom et son adresse... Au surplus, c'était sans doute une de ces petites personnes comme il y en a beaucoup aujourd'hui, trop cultivées pour leur position, qui ne peuvent se marier parce qu'elles n'ont pas de dot, et qui cherchent où elles peuvent une compensation. Elles sont légion. Ce sont celles-là qui finissent mal.

— Avait-elle un frère? Une sœur?

— Je ne crois pas.

— Ses parens?

— Oui, son père et sa mère vivent encore.

— Les pauvres gens!... Qui sait s'ils ne me maudissent pas autant que le séducteur?

Le journaliste réprima, par respect, un geste d'insouciance, tandis que cette vision saugrenue traversait son esprit : un petit bourgeois maniaque, juge suprême en matière de poésie; et il attendit, n'osant poser de questions nouvelles. Clarencé semblait regarder en lui-même, comme pour y épeler des pensées encore obscures, que son effort devait éclairer. Après un moment de silence, il reprit :

— Moi, vous comprenez, il était dans ma destinée d'écrire des drames d'amour...

Le regard furtif de Merton chercha le portrait de Claudine, dont la beauté intelligente et sereine lui parut étrangère à l'entretien...

— ... Je les ai faits par instinct, pour obéir à ma nature, sans plus réfléchir que le pommier dont les fruits mûrissent. Pendant des années, la question que soulève ce lamentable « fait divers » ne m'a pas même effleuré l'esprit. Pourtant, votre voix n'est pas la première qui l'ait posée : un jour, je ne sais quand, je ne sais pourquoi, je l'ai lue au fond de moi. Comprenez-vous maintenant son vrai sens, et la gravité qu'elle prend à cette heure? Pressentez-vous ce qui se passe dans la conscience d'un honnête homme, quand il s'aperçoit soudain qu'il est peut-être responsable d'une vie éteinte, qu'il n'est, en tout cas, pas entièrement innocent d'une catastrophe? Cela n'est pas de votre âge. Vous en êtes aux droits de l'Art, au respect de l'Art, aux exigences de l'Art, à la religion de l'Art, avec une énorme majuscule... Oui, c'est vrai, on se contente longtemps de cette religion-là, on la croit très noble, très supérieure. On méprise ceux qui la repoussent : des barbares, n'est-ce pas? Et puis, un beau jour, on s'aperçoit que ses dogmes sonnent creux : le dieu n'était qu'une idole... D'où la métamorphose?... On a souffert, on a vécu, on a compris, on s'est rempli d'humanité... Alors, on commence à observer le monde avec d'autres yeux, des yeux qui voient : et l'on découvre bientôt qu'au-dessus des livres, des vers, des drames, de l'Art, — il y a cette grande et simple chose qui est la vie... Mon Dieu! oui, la vie... la vie commune... la vie des pauvres hommes si souvent malheureux, parfois bourreaux, plus souvent victimes, artisans de leurs maux et tourmentés par la destinée... Beaucoup, qui sont partis en guerre avec le culte exclusif de l'Art, n'ont, après la victoire, que l'amour exclusif du Bien... Vous ouvrez de grands yeux, jeune homme, et je devine votre pensée : « Déchéance, embourgeoisement, Académie, prix Montyon!... » Cela vous remplit de dédain, j'en suis sûr... Ce soir, dans la brasserie où vous rencontrerez vos camarades, vous leur direz : « Ce Clarencé n'est décidément qu'une vieille bête!... » Ne me démentez pas, je vous pardonne d'avance... Mais, plus tard, quand vous aurez fait votre chemin, vous vous rappellerez peut-être mes paroles. Et, si vous êtes devenu un homme, vous saurez que j'avais raison.

Pour la première fois, Clarencé venait d'exprimer avec précision les pensées qui le troublaient depuis quelque temps : il sentit qu'indécises jusqu'alors, fluides dans des limbes, elles venaient de prendre corps, qu'elles vivraient en lui désormais, de

leur vie propre, et qu'il aurait à compter avec elles. Quant à Merton, qu'il eût ou non compris, il « tenait » un article superbe, une interview comme on en lit rarement, qui pouvait suffire à fixer sa fortune de reporter, comme certains articles fameux dans les fastes du journalisme. Et il ne songeait plus qu'à l'écrire. Il se leva donc pour prendre congé, en disant :

— Je vous remercie, maître, de votre accueil si confiant... Jamais je n'aurais osé en espérer autant... Mais vos paroles vont étonner bien des gens.

Ce mot imprudent rappela à Clarencé que ses propos allaient paraître noir sur blanc : aussitôt il regretta son abandon, et se reconquit :

— ... Seulement, dit-il, vous ne les rapporterez pas... J'ai parlé pour vous, et pour moi ; pas pour vos lecteurs.

Le journaliste se récria :

— Comment ! maître, Je suis venu en reporter, vous m'avez accueilli comme tel, je vous ai écouté, j'ai pris des notes, et vous voulez que...

— Je ne veux rien, interrompit Clarencé : je n'ai rien à vouloir. Seulement, je vous prie d'être discret, parce que j'ai été imprudent. Nous vivons dans un monde où l'on ne peut penser tout haut. La lutte pour la vie a ses lois, dont la plus élémentaire est d'avoir toujours raison devant soi-même. J'ai eu le double tort de parler au lieu de me taire, et de faire mon procès au lieu de mon apologie. C'est que vous vous êtes trouvé là dans un de ces momens où l'on s'oublie. Vous aurez la générosité de n'en pas profiter.

— Mais mon article?...

— Vous le garderez pour vous.

— Je suis depuis peu de temps à *l'Étoile*, maître, je n'ai pas encore fait mes preuves... Un tel article, c'était mon salut... Si, au lieu de cela, je rentre les mains vides, que dira mon directeur?

— Je me charge de votre directeur, que je connais de vieille date. Dites-lui que j'irai le voir demain. Il ne vous reprochera rien, je vous en réponds, et vous n'aurez pas à regretter votre silence.

Merton parut ébranlé. Peut-être établissait-il, dans sa tête, un calcul d'intérêt facile à deviner. Peut-être aussi obéit-il simplement à cette générosité que venait d'invoquer Clarencé. Il céda, non sans un soupir de regret :

— Je me tairai donc, maître, puisque vous le désirez. Mais quel bel article je vous aurais dû, et quel dommage de ne pas l'écrire !

Debout devant lui, Clarencé lui posa la main sur l'épaule, d'un geste familier, presque amical :

— Soyez tranquille, dit-il, vous le retrouverez!... La question que nous avons effleurée, elle se pose chaque jour, sous des formes qui changent avec les « faits divers. » Bien plus large que vous ne le croyez, elle est une page de l'histoire future. Aujourd'hui, elle était bornée et personnelle, limitée dans le cercle étroit de ce malheur anonyme qui ne laissera pas de traces, et de mon drame qui n'est... qu'un drame. Qui sait comment elle se présentera demain? Croyez-vous que nos réflexions ne s'appliquent pas aussi aux nations, aux époques? Le mal littéraire, qui a tué la pauvre petite Céline, laquelle s'est figuré qu'elle mourait d'amour et que c'est magnifique, voyons, n'est-ce pas un des maux dont souffre notre société? On s'en apercevra un jour ou l'autre, et alors...

Il n'acheva que par un grand geste vague qui semblait évoquer les incertitudes de l'avenir. Merton, sur le seuil, se retourna, comme dans l'attente d'une prophétie.

— Alors?...

Mais Clarencé se contenta de secouer sa tête pleine de doutes.

— Je ne sais pas, dit-il. Je ne possède aucuns livres sibyllins. Seulement je pense que, le mal étant connu, l'on pourra chercher le remède. Les hommes de mon âge ne le trouveront pas. Le chercher sera votre tâche, à vous qui montez derrière nous !...

II

Merton sorti, Clarencé vit s'éloigner, comme avec lui, la question générale : seul, le cas particulier subsistait, réel, concret, douloureux.

— D'abord, il faut savoir, pensa-t-il tout haut.

En même temps, il eut la vision des « coupures » de *l'Argus* qui arriveraient le lendemain, dans leur enveloppe jaune, avec son nom souligné au crayon rouge ou bleu. Mais pourquoi attendre? Il sonna Antoine, et l'envoya chercher les journaux du soir :

— Tous, comme après une « première ! »

Un quart d'heure après, Antoine, — qui ne se pressait jamais, — revenait avec sa récolte de gazettes, et Clarencé les ouvrait

l'une après l'autre, dépouillant cette triste rubrique des « faits divers » où s'entre-heurtent l'intérêt et la haine, la misère et la vengeance. Presque toutes racontaient déjà la triste anecdote, avec des variantes qui la déformaient, donnant le nom de l'héroïne, l'adresse, la profession du père, indifférens à l'aggravation de douleur que leur indiscrétion impose aux affligés, appliquant sans scrupules cette peine de la « publicité » dont leur justice frappe les innocens avec les coupables. Cependant l'amant n'était pas nommé. Plusieurs journaux l'appelaient *le peintre X*... Un seul le désignait par l'initiale *L*. Les récits, d'ailleurs, se contredisaient sur des détails. Lançant à travers cette incohérence son imagination rompue à de tels exercices, Clarencé s'efforça de reconstituer le drame, qui se dégagea bientôt dans sa simplicité nue, sorte de schéma d'un nombre infini de « faits divers » pareils, survenus dans tous les temps, et dont quelques-uns sont illustres, parce que la fantaisie d'un poète s'en est emparée. Elle avait aimé, la pauvre enfant morte, comme dans les livres, comme dans la vie, en répétant les mots dorés que toutes les lèvres adultères ont proférés, des phrases lues, des vers complices, leurrée par cette poésie et confiante en son rêve. Tout à coup, quelque brusque rappel de la réalité : une lettre interceptée par la femme outragée, ou par le père, ou, qui sait? un malaise révélateur, la vision soudaine de la honte qui suit de loin la faute si belle et si chère. Alors, des jours d'angoisse, des nuits de terreur, un silence obstiné, chargé de folie. Puis, sans doute, la scène classique avec l'amant :

— Tu m'aimes toujours?

— Oh! oui, je t'aime!

— Plus que tout?

— Plus que tout!

— Eh bien! partons, je t'en supplie, allons mourir ensemble, il le faut, car...

Et la cruelle reculade de l'homme qui avait juré d'aimer plus que la vie, et qui, maintenant, aimait la vie plus que l'amour, rivé peut-être par des anneaux infrangibles dont il avait longtemps ignoré la solidité. En sorte qu'elle était partie seule pour le grand voyage qu'elle aurait cru si beau d'entreprendre à deux, emportant pour bagage le doute suprême de n'être pas aimée assez... Drame banal, qui en est à peine un tant il est fréquent, tant ses péripéties se répètent; drame que les journaux, d'ordinaire, enregistrent en dix lignes brèves, ou confondent avec d'autres pareils

sous le titre : « Épidémies de suicides » ou : « Série noire. » S'ils le racontaient moins sommairement, cette fois, ce n'était pas pour Céline Bouland, petite fille obscure : c'était à cause de lui, Clarencé. Ils insistaient sur le « livre de chevet. » Ils citaient les fragmens, soulignés en marge, de *l'Amour et la Mort*. Certains même y mettaient quelque malice. L'un s'écriait, en terminant son récit :

« Un beau succès pour un poète! »

Un autre, plus insidieux, observait :

« Excellente réclame pour *la Fiancée du Lion*, que la Comédie-Moderne va donner dans quatre ou cinq jours. Comme de coutume, M. Clarencé a toutes les chances; et une fois de plus, grâce à lui, la chronique a du pain sur la planche. »

Ces choses-là, les amis, les confrères, les relations les répéteraient, avec des gloses aggravantes; et Clarencé entendait des voix connues insinuer, autour de tables qu'il savait, dans des maisons qu'il aurait nommées :

— On ne peut pas dire que Clarencé ait préparé cela d'avance; mais il n'aurait pas trouvé mieux!

— Qui sait? il est si fort!

— Et ça serait mieux charpenté...

Et puis, sûrement, d'autres reprendraient l'idée de Merton, viendraient l'interroger, s'en iraient de droite et de gauche, poser leur question : « Que pensez-vous de l'influence des livres ou de la responsabilité des écrivains? » En sorte que l'humble « fait divers » sortirait définitivement du commun; et jusqu'au bout, son nom, sa célébrité, nuiraient aux pauvres gens frappés au cœur, en élargissant le sillon du scandale.

« Ah! les malheureux! » murmura-t-il, ému comme s'il les voyait devant lui, comme s'il entendait leurs sanglots.

Un moment, il souffrit avec eux, sans autre pensée que celle de leur deuil; puis cette sensation, presque physique, s'apaisa peu à peu, et il reprit ses réflexions, dont le thème s'élargit :

«... Ainsi, ce ne sont pas seulement nos œuvres qui peuvent nuire : c'est notre vie, c'est nous-mêmes, ce que nous sommes, ce que nous fait le talent que nous pouvons avoir ou la mode qui s'empare de nous. Car nous occupons une place prodigieusement disproportionnée à l'efficacité de notre rôle social; on nous encense bien au delà de notre mérite, à moins qu'on ne nous « éreinte » plus que de raison; mais, en tout cas, il se mène

trop de bruit autour de nous. En un temps où le talent court les rues, le peu que nous en avons revendique tous les droits du génie ; et la badauderie du public les lui concède abondamment. Chacun de nous peut se croire l'axe du monde, se gargariser chaque soir avec les complimens de la journée, se griser de temps en temps de son immortalité, comme d'une illusion plausible. Et notre vie et notre âme pâtissent de ces excès. Nous finissons par dédaigner la loi commune des hommes, qui seule est bonne. Nous nous enorgueillissons de ne pas leur ressembler, ou, pour le moins, de posséder quelque chose qui leur manque, un don qui nous élève au-dessus d'eux. Nous voulons vivre à notre guise, avec des sentimens, des plaisirs, des passions que nous soustrayons au contrôle de l'expérience usuelle, parce qu'ils sont nôtres. Que d'erreurs nous commettons ainsi, sans en soupçonner la portée ! Quelles déformations l'art et la poésie font subir à notre être, jusque dans nos actes !... »

A ce point de ses réflexions, Clarencé s'arrêta : il venait de se mettre directement en cause, non plus dans sa carrière ou dans sa fonction sociale, mais dans son intimité la plus profonde, avec le sentiment qui, depuis dix ans, remplissait sa vie. Il recula comme devant une porte close qu'on n'ose entr'ouvrir, et, d'un effort, ramena sa pensée vers les affligés de la rue Saint-Ferdinand, en répétant :

— Les malheureux ! les pauvres gens !

Presque aussitôt, l'impulsion le prit d'aller à eux, de leur porter sa sympathie. Il n'y céda pas tout de suite : très sensible à la fois et très ménager de ses émotions, il lui arrivait souvent de se dérober à quelque démarche pénible que lui conseillait sa voix intérieure :

« Ils ne me connaissent pas, ajouta-t-il : quel bien leur ferait ma visite ? Ou peut-être qu'ils me maudissent, et que ma présence ne pourrait qu'envenimer encore leur chagrin... »

Et il continua à leur dispenser de loin sa stérile pitié.

Antoine ouvrit la porte :

— Monsieur est servi.

Clarencé sonda le crâne luisant et la face solennelle du domestique, dont il crut remarquer que l'œil se dérobait.

« Sûrement, se dit-il, en passant devant lui pour entrer dans la salle à manger, le gaillard a lu les journaux du soir, en me les apportant, pour savoir ce que j'y cherchais. Il a trouvé, n'étant

pas bête, malgré son air de marguillier. Et il va supputer mon appétit, en se demandant si « Monsieur est bien ennuyé... »

Tout en s'efforçant de manger, il interrogea :

— Antoine ?

— Monsieur ?

— Avez-vous porté les livres à Mme Bréant ?

— Oui, monsieur.

— Qui vous a reçu ?

— Justine, Monsieur, la femme de chambre.

— On ne vous a rien dit pour moi ?

— Si l'on m'avait dit quelque chose, je l'aurais dit à Monsieur.

— C'est juste.

Pourquoi donc Antoine, volontiers loquace, et qui d'habitude appréciait la conversation de son maître, s'en tenait-il aux réponses indispensables ? Était-il fâché de l'algarade de tout à l'heure ? Mais comme il paraissait tranquille, avec la respectabilité de sa calvitie à tons d'ivoire ancien, de ses pattes de lièvre collées le long de ses joues, de son double menton bien rasé ! Peut-être pensait-il : « Monsieur m'a grondé injustement, je ne parlerai pas à Monsieur, et Monsieur sera puni, car Monsieur n'aime pas manger sans rien dire. » Son silence était de la rancune, tout simplement. Heureusement Antoine avait l'âme bonne : il eut pitié de l'air peiné de Clarencé, et, vers la fin du repas, sortit de son mutisme :

— Faut-il préparer l'habit de Monsieur ?

— Non, Antoine, je vous remercie : je n'en ai pas besoin.

— Monsieur ne sort donc pas, ce soir ?

— Si fait, je sors ; mais je ne m'habillerai pas.

Clarencé venait ainsi de prendre sa décision, presque malgré lui. Il ajouta :

— Je ne vais pas « dans le monde, » aujourd'hui...

... Lentement, il rejoignit les Champs-Élysées pétillans de lumière, les suivit à petits pas, comme en promenade, pour s'enfoncer ensuite dans l'obscurité des tristes rues des Ternes. A mesure qu'il approchait du but, il se représentait plus poignante la « scène » que son entrée allait sans doute provoquer : un redoublement de sanglots, une de ces vagues de désespoir qui soulèvent, à chaque nouvel incident, les âmes éplorées. Quel déchirant spectacle pour ses nerfs frémissans ! Et qui sait si ces voix brisées, ces voix qu'il dépendait encore de lui, croyait-il, de ne

jamais entendre, ne lui répéteraient pas, à travers leurs larmes, les paroles mêmes que, depuis quelque temps, il épelait au fond de sa conscience? Aussi, devant la porte close de la maison, — une de ces vastes maisons mornes où des familles se serrent dans l'entassement des étages, — eut-il une dernière hésitation :

« Pourquoi vais-je là? Qu'est-ce qui m'y oblige? Quelle force me pousse? »

Il sonna. Il s'informa de M. Bouland dans une loge en désordre, gravit les étages, et, introduit par une bonne effarée, attendit dans un étroit salon, aux meubles recouverts de housses, à peine éclairé par la bougie que la bonne avait laissée en s'éloignant, sa carte à la main. Il examina la pendule à sujet, les lampes de porcelaine et les deux vases de verre bleu qui garnissaient la cheminée, la table ovale où s'étalaient quelques livres illustrés, les images des cadres, choisies dans les magasins de la peinture sentimentale : *Enfin, seuls!* un petit soldat prenant congé de sa payse en effeuillant une marguerite. Mais il eut à peine le temps de s'étonner de l'aspect terre à terre de ce milieu où soufflait la tempête : la porte s'ouvrit doucement, le père apparut.

Petit, grassouillet, bedonnant, avec une bonne figure ronde toute rasée, des cheveux plats qui grisonnaient, des mains potelées, M. Bouland offrait à première vue le type le plus habituel du bourgeois tranquille, borné, content de peu, ignorant des désirs troublans et des soucis chimériques. Mais cette face placide, ravagée par la douleur, changeait de caractère. Une grosse larme, venue de loin, coulait lentement le long des joues pleines; les petits yeux clignotaient de fatigue, dans un cercle noir; les allures mêmes prenaient une sorte de noblesse inopinée, comme si le coup brutal du destin eût fait sortir de l'ancien homme, exemplaire moyen de son espèce, un homme nouveau, qui ne se connaissait pas encore. Tremblant presque, comme un coupable, Clarencé balbutia :

— Je vous demande pardon de venir ainsi, monsieur, bien que je sois un étranger pour vous... Mais j'ai appris le malheur... l'immense malheur qui vous a frappé... J'ai voulu vous dire... que j'y prends une part bien grande... puisque...

Il pensait, il allait dire :

« Puisque j'y ai une part de responsabilité, puisque je suis pour quelque chose dans votre désespoir. »

Mais il s'arrêta, laissant sa phrase en suspens.

Le père gémit, essuya ses yeux avec le mouchoir à carreaux qu'il tenait à la main.

— Je vous remercie, monsieur.... je vous remercie...

Et, laissant tomber à lents intervalles les phrases inachevées, qui ne se liaient pas :

— Ah ! monsieur, vous ne pouvez pas savoir... Non, vous ne pouvez pas !... Notre unique enfant !.. Et quelle enfant !... Jamais elle ne nous a fait un chagrin, un seul... Jamais une désobéissance... Raisonnable, avec cela... Raisonnable et sage !... Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'est-ce qui a pu lui arriver ?... Il y a des jeunes filles, n'est-ce pas ? dont on se méfie,... qui ont de mauvais instincts... Mais elle !... Un ange, monsieur !... C'est le mot de tous ceux qui l'ont connue... Pas un défaut !... Pas un... Elle aimait trop les livres, voilà le mal... Elle en a trop lu... Moi, vous comprenez, je croyais qu'elle lisait pour s'amuser... qu'elle oubliait tout en arrivant à la dernière page... comme moi quand je lis... Et je la laissais faire... Eh bien ! monsieur, elle y croyait, à ces histoires qui ne sont jamais vraies,... qui font du mal comme tous les mensonges,... qui...

Sa voix montait; tout à coup, il s'arrêta, et se reprit, avec un tact très fin :

— Ah ! pardon, je n'y pensais plus !... Vous êtes M. Clarencé, l'auteur, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur.

En répondant ainsi, timidement, presque humblement, Clarencé sentit passer en lui, comme si un éclair de mémoire les rappelait soudain de leurs lointains effacés, les souvenirs de ses premiers succès, joyeux, orgueilleux, triomphans. M. Bouland poussa un gros soupir, et reprit d'un ton plus bas :

— Elle avait lu tous vos livres, monsieur... Je ne dis pas... que ce soient ceux-là... qui... Non, non, je ne dis pas cela !... Mais elle les aimait plus que les autres !... Nous l'avons conduite à votre dernière pièce, sa mère et moi... *Reine*... comment donc ?... *Reine Auberty*, je crois... Je lui disais bien : « Vois-tu, Céline, ce n'est pas pour toi !... Les histoires romanesques, ce n'est pas bon pour les jeunes filles... » Elle voulait absolument !... Et nous ne savions rien lui refuser... Ah ! si vous l'aviez vue pleurer, à la fin !... En sortant, je me moquais d'elle... Je lui disais : « Tu sais pourtant que ça n'est jamais arrivé !... » Pauvre petite ! Si j'avais su, moi, ce qui se passait dans son cœur !...

Il parlait sans colère ni rancune, dans cet accablement du désespoir où s'apaisent les vains reproches, les stériles violences. Il soupira de nouveau, et, après un silence que Clarencé n'osa interrompre, recommença :

— Si seulement elle avait eu plus de confiance en nous !... Si elle nous avait tout dit !... Nous l'aimions tant, monsieur, que nous l'aurions comprise... quoique ces histoires-là ne soient pas pour des gens comme nous... Nous aurions pu la défendre... la sauver... Elle serait encore là... notre chérie... comme avant... Mais elle n'a pas osé... Elle n'était pas faite pour le mal, voyez-vous !... Quand elle a vu... qu'on allait savoir... elle a mieux aimé... elle a mieux aimé... Ah ! l'horrible, l'horrible chose !

M. Bouland sanglota un moment, la figure dans son mouchoir. Puis un soupçon vague et lancinant dut lui traverser l'esprit, car il demanda, en relevant la tête avec un commencement de méfiance :

— Vous ne la connaissiez pas, vous ?...

— Non, monsieur, je ne l'ai jamais vue.

— Jamais vue... Et vous êtes venu ainsi... pour... ?

— Je suis venu par sympathie pour votre malheur, et parce que...

Sa voix fléchit :

— ... Parce que mon nom est mêlé à votre deuil.

— Ah ! oui, votre livre... à côté d'elle... C'est vrai...

Il y eut un long silence, rempli de muettes pensées. M. Bouland répéta :

— Oui, votre livre...

Puis, avec une légère hésitation :

— Vous voudriez la voir, peut-être ?

— Je n'osais vous le demander.

— Venez, monsieur !

Et prenant la bougie qui les éclairait seule, il précéda Clarencé dans la chambre mortuaire.

Une gentille chambre de jeune fille, dont des parens peu aisés flattent autant qu'ils peuvent les goûts d'élégance, une chambre coquette grâce à de jolis riens : arrangemens de morceaux d'étoffes, de photographies bien choisies dans des cadres fins, de bibelots sans valeur disposés avec une gracieuse minutie. Une lampe était posée sur un guéridon laqué : le rond de lumière qu'elle projetait sous l'abat-jour éclairait un petit volume relié

en bleu, que Clarencé reconnut. Personne, sans doute, ne l'avait touché depuis Céline : il restait là, comme une fiole vide...

Dans un angle de la pièce, la mère pleurait, tellement abîmée dans son deuil qu'elle ne se dérangea point au bruit de pas étrangers. A côté du lit, un homme en pardessus, son chapeau à la main, contemplait la forme esquissée sous le linceul, parmi des fleurs. Clarencé devina l'amant. La voix tremblotante de M. Bouland expliqua :

— C'est M. Clarencé, qui a voulu voir Céline. Il ne la connaissait pas, mais...

L'homme se retourna brusquement, et Clarencé tressaillit jusqu'aux moelles, frappé d'un grand coup :

— Toi !... Toi !... C'est donc toi !...

Il venait de reconnaître Laurier, l'ami de son enfance, son plus cher ami, l'ami dont il croyait connaître le mieux toute la vie. M. Bouland n'avait point achevé son explication, qu'ils étaient dans les bras l'un de l'autre, bouleversés, mêlant leurs larmes. La mère s'était levée de son fauteuil et les regardait, secouée dans son désespoir par ce nouvel épisode qu'elle ne comprenait pas.

Ce fut Laurier qui se dégagea, en disant :

— Tu as voulu la voir... Eh bien ! regarde !...

D'un geste grave, il souleva le linceul ; et la morte apparut...

Elle avait de beaux cheveux foncés, abondans et fins, qui restaient épars autour d'elle, un front très pur, des traits irréguliers, d'un dessin imparfait. En la voyant ainsi, les lèvres exsangues, les yeux clos à jamais, personne n'aurait pu dire qu'elle avait été belle ; enveloppée déjà dans l'ombre éternelle, elle emportait le secret de son charme, quand l'ardeur du regard éclairait le visage, quand les ondes de la vie palpitaient dans la chair. Déjà, ce qui avait fait d'elle un être d'amour ne subsistait plus que dans un souvenir. Laurier seul pouvait retrouver encore, sous les paupières fermées la tendresse des yeux fidèles, la douceur du sourire et du baiser sur les lèvres. Et peut-être que, déjà, l'image vraie de la bien-aimée, — celle qu'il ne verrait jamais plus, — tremblait en lui, condamnée à périr pour que rien ne restât de leurs joies...

Il rabaissa le linceul, l'arrangea, et se tourna vers son ami :

— Elle te connaissait bien, va !... Je lui parlais souvent de toi... Elle admirait tes livres... Ils ont été nos confidens, nos amis...

Clarencé savait mettre dans la bouche de ses personnages les

répliques éloquentes ou justes qui donnent à des milliers d'inconnus l'illusion de la vérité. Dans les situations difficiles, qu'il excellait à ménager, ses personnages prononçaient toujours les paroles appropriées, les seules qui pussent être dites. Devant sa table de travail, il transcrivait leurs dialogues fictifs d'une main sûre, souvent rapide, avec abondance, avec élan, comme s'ils jaillissaient d'une bonne source féconde. Mais là, mêlé au drame, partageant la douleur, il cherchait vainement un mot pour exprimer son émotion ou sa sympathie. Il ne put que balbutier :

— Mon pauvre, pauvre ami !

Puis il se tourna vers les deux parens, qui s'appuyaient l'un sur l'autre, distraits un instant dans leur désespoir par l'étonnement de cette reconnaissance.

— Vous voyez, leur dit-il, je suis ici comme si je vous connaissais depuis toujours, comme un ami... Sans l'avoir jamais vue, celle que vous pleurez, je la pleure avec vous...

La mère murmura, la voix pleine de larmes :

— Vous êtes bon, monsieur, vous êtes bon.

Et Clarencé songea :

« Ils n'ont pour moi que des paroles de douceur et de clémence. »

Il leur dit encore quelques phrases de sympathie : pauvres phrases banales qui servent aux plus ignorans, comme les larmes, et qu'il répétait sans songer à rougir de leur misère. Puis il voulut prendre congé ; et les parens eurent ensemble la même exclamation, comme si quelque lien se formait entre eux et cet étranger qu'ils s'accoutumaient à voir là, mêlé à leur deuil :

— Déjà ?... Vous partez déjà ?... Vous reviendrez, n'est-ce pas ?

Il promit. Des mains presque affectueuses serrèrent les siennes. Il partit, le cœur soulagé, heureux du pardon que ces humbles ne lui marchandaient pas. Le même pardon, fruit divin de la douleur commune, accompagnait aussi Laurier, qui sortit en même temps. Clarencé remarqua que M. Bouland garda longtemps dans sa main la main du malheureux. La mère lui dit un affectueux « au revoir. » Ces pauvres gens oubliaient le mal qu'il leur avait fait, la haine qui avait d'abord gonflé leur cœur, la malédiction dont ils l'avaient accablé : ils le voyaient souffrir avec eux, atteint du même coup, c'était assez. A son humble demande de voir la morte, la mère s'était écriée : « Il n'a pas le droit d'être ici !... » Le père avait répondu : « Il l'aimait, puisqu'il vient... Peut-être

qu'il souffre plus que nous... » Et ces deux êtres, sur qui n'avait jamais passé le moindre souffle de roman, reçurent leur bourreau comme s'ils comprenaient que l'amour et la douleur effacent tout...

... Un moment, Laurier et Clarencé marchèrent en silence, à côté l'un de l'autre, dans la rue sombre. De lointains souvenirs, effacés par les années, se réveillaient dans l'esprit de Clarencé. Tout en observant à la dérobée l'homme écrasé dont la silhouette noire l'accompagnait, il revoyait en lui le petit camarade du lycée de Besançon, fils de paysans comme lui-même, arrivant aussi gauche d'un village voisin, et aussi plein de rêves. D'emblée, ils devenaient inséparables, battus ensemble par les mêmes ennemis, faisant à pied des lieues, pendant les vacances, pour se rencontrer dans les champs. Vers la seizième année, Laurier, pris d'une de ces crises de mélancolie qui s'abattent souvent sur les jeunes gens imaginatifs, voulut mourir. Que d'efforts pour le dissuader, pour lui prendre un vieux pistolet, un couteau-poignard, une fiole de laudanum ! Puis, deux tresses blondes, surgies au coin d'une rue, emportèrent le goût de la mort; et ce fut une fraîche idylle, qui n'eut pas de lendemain. Dès lors, toujours amoureux, toujours romanesque, Laurier brocha sur toutes ses rencontres de chimériques aventures, dont son imagination fit tous les frais, comme pour celle que termina son mariage. Que de fantaisie il avait prêtée à la paisible jeune fille, aujourd'hui sa femme et la mère de son unique fille, si mesurée, si pondérée, si régulière qu'elle semblait l'avoir assagi, à force de bon sens ! Avec ses beaux cheveux en bandeaux, son front tranquille, la sérénité de ses yeux fleur de lin, la douceur de ses traits d'une délicatesse un peu mièvre, avec la grâce de ses gestes indolens, le charme insinuant de sa voix et de ses propos raisonnables, Jeanne Laurier créait autour d'elle une atmosphère de paix; et Clarencé répétait volontiers à son ami :

— Tu as la femme qu'il te faut. Elle t'a calmé. Elle t'a donné la tendresse, qui vaut mieux que la passion. C'est bien ainsi.

Maintenant, son amour-propre d'observateur s'étonnait de n'avoir point soupçonné le dernier « roman » de son camarade...

Comme ils tournaient ensemble dans l'avenue de la Grande-Armée, Clarencé dit avec un imperceptible reproche :

— Tu m'avais caché tout cela !

Laurier répondit par un geste vague. Ils firent quelques pas. Clarencé risqua la question qui l'oppressait :

— Et Jeanne?

— Elle sait tout... depuis hier... Elle a été généreuse...

Ils se turent encore. Clarencé reprit :

— Mais *elle*... comment l'avais-tu connue?

— A l'atelier.

— Elle peignait donc?

— Un peu.

Péniblement, comme si chaque parole ne sortait qu'en remuant le lourd fardeau des souvenirs, il poursuivit :

— Elle est venue un jour... avec un pauvre petit paysage... pour me demander des conseils... Pourquoi s'adressait-elle à moi, qui n'ai pas d'élèves?... Quelque chose la poussait... Elle était timide, et n'osait pas lever les yeux... J'aurais pu lui répondre, comme aux autres, que je ne donne pas de leçons, et la renvoyer ainsi... Pourquoi ne l'ai-je pas fait?... J'ai voulu la connaître... Je crois que j'ai senti tout de suite qu'elle serait ma Destinée... Alors je lui ai dit de faire autre chose, de revenir... Elle est revenue... Tu vois, c'est très simple!

Clarencé prit affectueusement le bras de son compagnon, et le plaignit :

— Mon pauvre ami, comme je te comprends... comme j'ai pitié de toi!

— Tu as pitié de moi, oui, je le crois, fit Laurier, car tu es humain, tu sais souffrir avec ceux qui souffrent... Mais tu ne peux pas me comprendre tout à fait : tu ne l'as pas connue, tu ne sais pas l'être délicieux et profond qu'elle était dans sa simplicité, tu ne sais pas à quel point nous nous sommes aimés... Car cela, personne ne peut le savoir... Et ce sont des choses que les mots n'expriment pas...

C'est l'éternelle illusion des amans, de croire que nul n'a jamais aimé comme eux quand ils aiment, ni souffert comme eux quand ils souffrent. Que leur répondre, lorsqu'ils l'affirment dans le désespoir, devant la mort? Clarencé ne put que répéter son triste refrain :

— Mon pauvre ami!...

Un peu plus loin, comme ils approchaient de la place de l'Étoile, Laurier reprit, en s'arrêtant :

— Il y a une question que tu te poses, j'en suis sûr... Je la devine... Tu te demandes : « Comment l'a-t-il laissée partir seule pour le grand voyage? Elle n'est plus, et lui qui dit l'aimer tant,

il va, il vient, il vit, il mange, il dormira! Pourquoi?... » Oui, oui, tu te poses cette question-là, toi qui me connais bien...

Il se remit à marcher, la tête plus basse, la poitrine gonflée, sans écouter les protestations confuses que balbutiait son ami. Puis il s'arrêta de nouveau, il recommença :

— Pourquoi?... parce qu'il y a des choses qui sont impossibles, tu le sais... Parce qu'il y a des devoirs qu'on peut oublier,... et dont on sent la chaîne aux heures tragiques... Je ne peux pas mourir, moi : je suis trop pauvre... Mourir, c'est les condamner à la misère... *elles*, elles que j'aime aussi, mon Dieu!... C'est parce que je n'ai rien à *leur* laisser que je ne puis *la* suivre... C'est pour *elles* que je suis là vivant, quand la mort me semblerait si bonne... quand je la désire de toutes mes forces... quand je l'appelle de tous mes vœux... Qui sait si ce n'est pas aussi pour cela... un peu... que Jeanne reste au foyer... qu'elle pardonne?... La gêne atténue bien des drames, va!...

Une émotion inconnue poignait Clarencé. Lui qui avait dépeint avec tant d'éclat poétique les ravages de la passion, il frissonnait devant leur nue réalité, dont il pénétrait pour la première fois le sens profond, qu'enveloppe, orne et fausse la fiction. Lamentable dans son abaissement, elle infligeait un humiliant démenti aux intrigues ingénieuses, aux subtiles analyses, aux nobles arrangemens, — à ce magasin artificiel où puisent les poètes, où il puisait lui-même, et qu'il admirait, et qu'il croyait « vrai. » Où s'en allait le romantisme des situations qui font éclater les bravos? Une misère sans grandeur soulignait d'un trait dur le mensonge éternel des rêves brodés par la fantaisie sur la trame du désir. L'amour sans ailes boitait parmi des fleurs flétries.

Laurier attendait, comme une aumône, une parole de pitié, un mot qui pût adoucir son tourment.

— Ce que tu dis là est affreusement cruel dans sa simplicité, murmura Clarencé.

— N'est-ce pas?... Les poètes inventent des choses extraordinaires, et la vie est si simple!... Si simple et si dure!... Tu vois ce qu'elle vient de faire avec l'amour et... je ne dirai pas la misère, ce serait faux,... la gêne!...

Après un silence, il reprit :

— Ah! la pauvre bien-aimée!... Je la pleure, mais je ne la plains pas... Non, non, elle a le meilleur lot : la mort n'est pas effrayante comme beaucoup le croient, puisqu'elle est l'oubli, l'in-

conscience, l'irresponsabilité... Tu le sais bien, toi qui l'as écrit... dans cette œuvre qu'elle aimait... qu'elle aimait trop, peut-être... Et je crois bien que c'est la plus grande vérité que j'aie jamais lue, et la plus consolante... Pour le reste, permets-moi de te le dire, tu fais à peu près comme les autres... Vous atténuez, vous arrangez, vous embellissez... vous faussez les proportions... Ainsi, vous êtes les ouvriers de l'illusion des sens et du cœur, qui attire tant de malheureux, qui trompe souvent des âmes loyales,... dont on meurt quelquefois, comme ma pauvre amie,... ou dont on traîne la blessure à jamais ouverte, comme moi!...

Laurier remuait toutes sortes d'idées confuses, dont l'expression le soulageait. Il continua de se plaindre ainsi, doucement, avec des éclats et des silences, jusqu'au moment où il s'arrêta devant sa porte, au haut de l'avenue Kléber.

— Veux-tu que je monte avec toi? demanda Clarencé.

— Non, merci... Pas maintenant...

— Tu sais que Jeanne m'aime bien. Peut-être que...

— Non, non... Tu viendras demain... Cela vaut mieux, je t'assure... Demain!... Et merci!...

Et il disparut dans le trou noir de la porte qui s'ouvrait devant lui.

III

Clarencé reprit lentement son chemin. Certaines phrases de Laurier tournaient dans sa pensée. Il répéta plusieurs fois, à demi-voix, comme pour changer le sens de chaque mot :

Vous êtes les ouvriers de l'illusion des sens et du cœur...

Est-ce qu'en parlant ainsi, son ami ne venait pas de lui jeter la réponse définitive à la question, presque abstraite jusqu'alors, qui le préoccupait? Est-ce que ces paroles ne définissaient pas, avec une netteté redoutable, l'effet réel des fictions attirantes, l'infiltration dans l'âme, puis dans la vie, de ces élémens de charme et de mensonge dont jouent les poètes? Est-ce qu'elles n'étaient pas celles-là mêmes qu'il aurait pu dire à Merton, tout à l'heure, quand il tâtonnait dans ses explications?... *Nous sommes les ouvriers de l'illusion des sens et du cœur,* — cela veut dire, en termes plus précis : « Nous ajoutons aux troubles ordinaires de la nature des troubles factices qui les aggravent; nos mots dorés, aux sens trompeurs, chassent les notions saines et simples de la

vie; les récits de notre invention poussent à des catastrophes de pauvres dupes toutes fières de se prendre pour des héros; nous fournissons à des naïfs, à des innocens, des modèles qui les égarent... » Ainsi guidé par le drame réel dont il venait d'avoir le spectacle direct, il retrouvait son souci personnel, et sa pensée s'élargissait, se transposait, contemplait dans une lumière nouvelle sa propre vie, la chaîne de ses actes gouvernés peut-être, eux aussi, par la fiction qui débordait de ses écrits...

Justement, suivant l'affectueuse habitude qui le conduisait chez Claudine aux heures du doute, il approchait de sa demeure : un très petit hôtel, une sorte de pavillon avec un jardin minuscule, enclavé entre les maisons de rapport de la rue de Balzac. Tout leur « roman » repassa dans sa mémoire, — avec le désir soudain de le refaire, de changer le sens de certains chapitres, comme il eût pu faire encore pour *la Fiancée du Lion*. Avait-il, ce « roman, » l'unité et la belle marque des œuvres réussies, — qu'elles soient écrites ou vécues, fruits du rêve ou de l'action? Ne renfermait-il aucun élément d'artifice ou d'erreur? Était-il imprégné, comme *l'Amour et la Mort*, de cette illusion des sens et du cœur qui venait de tuer la petite Céline et de renverser le foyer de Laurier?...

... Il datait d'une dizaine d'années. Bien qu'il ne fût un secret pour personne, il demeurait discret, le monde ayant accepté une liaison que consacrait sa durée. Un petit nombre d'intimes en connaissaient à peu près l'histoire.

C'est peu de temps après ses premiers succès de théâtre que Clarencé avait rencontré Mme Bréant. Mariée depuis une année à peine, elle venait d'être abandonnée. Ayant obtenu son divorce, elle refusa la pension que lui accordait la loi, résolue à ne rien devoir à son mari; car elle entendait, disait-elle sans jamais préciser ses griefs contre lui, l'effacer entièrement de sa vie et le chasser de sa mémoire. En même temps, pour se donner un but, pour augmenter ses modestes ressources, et surtout peut-être pour réaliser un rêve d'indépendance et d'action qu'elle avait toujours caressé, elle voulut utiliser son très réel talent de musicienne. Elle était belle, fière, un peu sauvage, sans coquetterie, plutôt dédaigneuse de sa beauté : cette beauté qui n'avait pu ni la faire aimer ni lui donner le bonheur, et qu'elle jugea bientôt plus nuisible qu'utile aux femmes qui travaillent avec dignité. Clarencé

sortait, le cœur oisif, d'une intrigue banale avec une de ses interprètes; Claudine, dès qu'il l'eut remarquée, l'étonna par sa dissemblance des actrices et des mondaines qu'il avait jusqu'alors connues. Il s'éprit d'elle presque tout de suite; mais, soucieux de lui épargner l'offense des hommages qui s'adressent si volontiers aux femmes libres, il dissimula d'abord son penchant, dont il ne s'avouait pas encore la force, sous les apparences d'une camaraderie discrète. Il voyait souvent la jeune femme, qui l'accueillait avec simplicité, et leurs amicales rencontres tissaient un lien qu'ils sentaient à peine. Clarencé, qui avait à son passif quelques déceptions d'amour, se répétait parfois: « Cela vaut mieux ainsi... » Et il se plaisait à songer que « cela » durerait indéfiniment. Il méconnaissait ainsi sa propre nature, assez romanesque pour accepter le charme illusoire d'une amitié à peine amoureuse, trop ardente pour s'en contenter longtemps. D'ailleurs, les circonstances devaient bientôt se charger d'irriter sa passion naissante : quoique dépourvue de coquetterie et prudente dans ses allures, Claudine n'en était pas moins fort entourée ; les hommes la recherchaient; des malveillans ou des indiscrets s'arrogeaient le droit de la discuter : à plus d'une reprise, Clarencé entendit parler d'elle sur un ton qui le bouleversa de colère impuissante ; et chaque fois il l'aimait plus fort. D'autre part, elle-même, libre, seule, recherchée, pouvait se croire aimée, aimer, se tromper encore : et il rêvait de la défendre, il éprouvait le besoin tyrannique de la rendre heureuse. Un jour, dans une visite de fin d'après-midi, il trouva chez elle, assis dans le fauteuil qui d'habitude lui restait réservé, un confrère connu pour ses bonnes fortunes, Laurent Bellisle. Très à l'aise, les jambes étendues, l'œil allumé, l'intrus semblait déjà chez lui, avec sa nuque insolente, sa forte carrure, le sans-gêne entreprenant de ses propos. Le samovar fumait sur la table, pour lui. Il croquait de petits gâteaux, en découvrant des dents solides, sous ses épaisses moustaches. Son désir flottait dans l'air, emplissait le salon, tenace, insolent, vainqueur. A l'éclair de rage qui le traversa, Clarencé comprit qu'il ne s'appartenait plus. Sa volonté, jusqu'alors hésitante, s'affirma. Il lisait dans les yeux de Bellisle : « Je la veux ; » et il lut dans son propre cœur : « Je l'aime. » Chacun des deux hommes attendait le départ de l'autre. Bellisle, patient, maître de soi, remuait avec une grâce un peu grossière des sujets divers, qui renfermaient toujours une allusion amoureuse. Clarencé ne se

possédait pas : hors d'état de causer avec sang-froid, il se tut après quelques phrases maladroites, et garda le silence, les yeux fixés sur la pendule. Son attitude entêtée et farouche semblait dire : « Je resterai là, quoi qu'il arrive. » L'ironie imperceptible de l'autre répondait : « Reste si tu veux, j'ai toujours le dernier mot! » Pourtant, ce fut Bellisle qui céda : il partit avec un regard de raillerie triomphante qui fit pâlir Clarencé. La contrainte l'avait exaspéré. A peine la porte fermée, il se leva, et, marchant au-devant de Claudine qui venait de reconduire le rival, il s'écria, avec une violence qui se contenait à peine.

— J'espère bien que vous ne recevrez plus cet homme!

Stupéfaite, et debout en face de lui, la jeune femme demanda :

— Pourquoi, je vous en prie?

— Vous ne le connaissez donc pas?... Vous ne savez pas qu'une femme... qui vit seule... ne peut recevoir Bellisle?

Elle s'assit, lui montra du geste le fauteuil que Bellisle venait de quitter, et répondit doucement, en le regardant bien en face :

— Vous me permettrez de vous dire, mon ami, que c'est là une question dont je suis juge.

Il marcha un instant avec agitation dans la pièce, et revint s'arrêter devant elle ; très bas, la voix tremblante, il ajouta :

— Et pour une autre raison encore... Parce que je vous aime.

Elle rougit un peu.

— M. Bellisle, fit-elle, ne m'a jamais rien dit de semblable.

— Ah ! s'écria passionnément Clarencé, c'est que ces mots n'auraient pas le même sens dans sa bouche que dans la mienne. Quand un homme comme lui vous parle d'amour, vous entendez ce qu'il vous propose. Moi, je vous offre ma vie, mon cœur, ce que j'ai, ce que je suis : je vous appartiens, vous pouvez faire de moi ce que vous voulez.

Claudine avait détourné les yeux, et s'efforçait de cacher son émotion. Quand elle se sentit assez forte pour affermir sa voix, elle répondit :

— C'est très généreux, mon ami, ce que vous faites là. Car je suis une pauvre femme, qui ne vous apporterais ni relations ni fortune. Peut-être même vous fâcherais-je avec quelques-uns de vos amis, qui sûrement n'admettent pas qu'on épouse une femme divorcée. Vous feriez... une folie. Il est noble à vous d'y songer. Moi, je suis fière de vous en avoir donné l'idée. Et pourtant, il

faut bien que je vous le dise : je ne me remarierai jamais, j'en ai pris la ferme, l'inébranlable résolution.

Une fois prononcées les paroles qui l'engageaient, Clarencé attendait une autre réponse : la sympathie que lui témoignait Mme Bréant, le regard amical qui le cherchait dans les salons ou l'accueillait dans l'intimité, les inflexions plus douces que prenait la voix amie en lui parlant, tous ces menus signes qu'exploite volontiers la fatuité masculine, l'autorisaient presque à espérer mieux.

— Ah ! s'écria-t-il avec amertume et dépit, voilà la réponse des femmes qui n'aiment pas !

Le regard de Claudine, qui le fuyait, revint se poser sur lui, doux comme une caresse. Elle hésita un moment, cherchant ses paroles ; puis, les yeux errans, les mains frissonnant un peu sur ses genoux, elle expliqua, d'un ton raisonneur qu'elle prenait parfois :

— Oui, mon ami, je ne me remarierai pas. Cela est bien décidé. Ne croyez pas que j'aie pris cette résolution par rancune ou dépit, parce que mon expérience du mariage a été malheureuse. Je n'ai pas la sottise de confondre tous les hommes avec mon mari et je n'ai pas fait leur procès collectif dans celui qu'il m'a fallu soutenir contre un d'entre eux. L'homme auquel j'avais imprudemment lié ma vie, j'ai tâché de l'oublier : je crois avoir réussi, et ne lui souhaite aucun mal en punition de celui qu'il m'a fait. C'est au mariage que j'en veux. Je le regarde comme un mensonge social, comme un acte d'hypocrisie, comme une couverture qui sert à trop de vilains marchés et de bas compromis. J'estime qu'une femme qui peut s'en passer est coupable de s'y soumettre. Il y a beaucoup de malheureuses qui n'ont pas d'autres moyens d'assurer leur sort : qu'elles capitulent, je les excuse. Moi, grâce au peu d'argent que m'a laissé mon père et au peu de talent que j'ai, je suis une indépendante. Je ne veux pas être autre chose... Voilà tout !...

Clarencé l'écoutait sans la croire ; car, jusqu'alors, quand elle exprimait de telles idées devant lui, il les prenait pour des boutades :

— Quelle dialectique ! fit-il, sans même dissimuler son dépit. Vous raisonnez comme un parfait socialiste. Soit ! Je n'ai aucun droit à savoir qui se cache sous vos raisonnemens.

— Vous croyez donc qu'ils cachent quelque chose ?

Il se possédait si peu qu'il répondit :

— Quand les femmes font de la philosophie, elles cachent toujours quelque chose... ou quelqu'un.

Claudine ne se fâcha pas ; elle continuait à le regarder bien en face, d'un regard si loyal et toujours si doux qu'il eut honte de son emportement.

— Pardonnez à ma surprise, reprit-il en baissant la voix : je connaissais déjà votre liberté d'esprit, mais je ne vous savais pas si avancée dans le féminisme.

Elle secoua légèrement les épaules, et dit :

— Je ne suis pas féministe, je ne suis pas avancée. Je n'ai rien prêché et ne prêcherai jamais rien. Il y a une obligation sociale, une coutume, une loi ou un sacrement, comme il vous plaira d'appeler cela, dont j'ai éprouvé l'injustice, dont j'ai souffert, et qui ne me pliera pas. C'est tout ce que j'ai voulu dire. Il n'y a rien de plus...

Elle trahit son désir d'être crue en ajoutant, avec insistance :

— Rien, ni personne, je vous le jure...

— Oh! dit Clarencé, vous n'avez pas de serment à me faire. Je ne vous en demande aucun. Vous avez droit à tous vos secrets, puisque vous gardez toute votre liberté.

Il se leva, et, debout, poursuivit en hachant ses phrases :

— Oui, je sais que vous êtes une force, un caractère, une volonté... Vous le dites et vous le prouvez... Et vous raisonnez à merveille : vos argumens sont sans réplique... Je le sens bien : aussi ne me reste-t-il qu'à prendre congé de vous... Naturellement, je ne vous reverrai pas : je vous aime trop pour rester votre ami... Moi aussi, j'ai ma franchise : eh bien! pour moi, l'amitié serait une hypocrisie, comme pour vous le mariage... Je n'en veux pas... Je ne veux pas être auprès de vous quand sonnera l'heure où vous vous démentirez... Car cette heure sonnera, ma chère amie... Vos résolutions sont sincères, j'en suis convaincu... Mais, un jour, elles s'effondreront... Ce que vous ne voulez pas faire aujourd'hui pour moi, parce que vous ne m'aimez pas, vous le ferez plus tard pour celui que vous aimerez... Vous lui sacrifierez joyeusement votre indépendance, qui ne vous paraîtra qu'un fardeau... Et votre casuistique ne vous servira plus qu'à vous démontrer à vous-même l'inanité de vos scrupules.

Elle dit, avec un demi-sourire :

— Vous justifiez votre réputation, mon ami. Vous montrez que vous connaissez les femmes!...

Clarencé ne remarqua pas que la tendre indulgence du regard corrigeait la malice de l'épigramme :

— Maintenant, dit-il, vous vous moquez de moi. C'est justice : l'amour importune, quand il n'est pas partagé. J'aurai le courage de ne plus vous revoir.

Il s'inclina, la main tendue :

— Adieu ! dit-il.

La jeune femme le retint du geste :

— Attendez !...

Quelques secondes tombèrent lentement, ces graves secondes où la décision se prépare dans les chambres obscures de nos âmes. Elle évitait de regarder Clarencé, à demi détournée, le menton dans la main, le coude appuyé au bras du fauteuil, adorablement jolie dans cette pose attentive.

«... Elle va changer, songeait-il, puisqu'elle réfléchit... »

Le cœur blessé, il prêtait à ce mot « réfléchir » un sens douteux de calcul, et déjà s'entr'ouvrait à ce mépris que nous avons pour les êtres bons quand ils nous cèdent ou faibles quand nous les faisons chanceler. Claudine, cependant, releva sur lui ses beaux yeux où brillait une larme, en prononçant avec une lenteur solennelle :

— Je suis décidée à ne pas me remarier, mon ami... Cela ne veut point dire que je ne vous aime pas... Je vous aime et je serai à vous... Vous voyez que je sais aussi être généreuse...

... Clarencé eut quelque peine à se pardonner d'avoir un instant méconnu Claudine. Quant à elle, ayant plus d'amour que d'amour-propre, plus de tendresse que de susceptibilité, elle ne lui garda point rancune des mauvaises pensées qu'il avait eues. Et il se forma entre eux un lien que resserrèrent dix années d'intimité sans l'ombre d'un malentendu. Ils traversèrent sans accident la phase où l'expansion, la joie, la violence de la première passion entraîne les amans au dédain périlleux de l'opinion qui les guette et les juge. Puis, peu à peu, leur sentiment s'adoucit sans faiblir : aussi unis que par une chaîne légale, ils avaient l'un pour l'autre le respect que donne une absolue confiance. Mme Bréant prit sur Clarencé cet ascendant que les nobles femmes exercent sur les hommes les plus éminens par le seul fait qu'elles sont aimées et dignes de l'être. Il lui dut la sève de ses œuvres, l'équilibre de sa vie, tout le bonheur et toute la sérénité que pouvait espérer son inquiète nature : en sorte que la reconnaissance ennoblit son amour. Jamais ils ne furent un instant fatigués l'un de l'autre ; et,

quoique pas un jour ne s'écoulât sans qu'ils se vissent, ils ne se lassaient pas plus de se connaître que de s'aimer...

... Ce jour-là, Clarencé avait déjeuné chez son amie, avant de se rendre à sa répétition. Ils s'étaient quittés sur ces mots :

— Vous m'apporterez des nouvelles?...

— Pas aujourd'hui. Je suis nerveux après ces longues séances. Je n'aime pas vous montrer ma maussaderie.

Donc, elle ne l'attendait pas, et serait heureuse de la surprise, comme toujours, quand il arrivait à l'improviste. Elle saurait le rassurer : indulgente, sensée, bonne raisonneuse, elle aurait bientôt réduit les scrupules qu'il allait confesser, tout en plaignant avec lui l'ami qu'elle connaissait, et dont elle raillait parfois l'imagination « décidément par trop romanesque. » Oui, vraiment, Clarencé arrivait chez elle comme un malade imaginaire chez le bon médecin dont les seules paroles chassent l'hypocondrie ; d'avance, il escomptait l'effet de la consultation ; il était déjà moins sombre en s'arrêtant devant la petite maison.

— Vous?... Quelle bonne surprise!...

Puis, le voyant si ému, si défait :

— Qu'y a-t-il donc? La pièce ne marche pas?

— Oh! la pièce!...

Et Clarencé se mit à raconter l'événement qui venait de le bouleverser : ce qu'il avait appris, ce qu'il avait vu, ce qu'il pensait.

Claudine était toujours délicieuse, en écoutant. Sa figure naturellement attentive prenait alors l'expression qui lui convenait le mieux : avec la beauté sereine de ses traits réguliers, de sa bouche d'un dessin si pur, de son front pensif sous la masse des cheveux sombres, noués à la grecque, et dont une touffe, dès l'enfance, était d'un blanc d'argent, avec la tranquillité réfléchie de son regard limpide, dans l'immobilité d'une pose à la fois rigide et gracieuse, elle rappelait cette adorable Polymnie où l'âme antique a condensé tout ce qu'elle avait de rêverie et de mystère. Et puis, elle comprenait si bien, avec une intelligence si prompte, dont les reflets passaient dans ses yeux clairs, avec une sympathie si pénétrante, que toute sa physionomie exprimait! Causer avec elle, dans l'abandon des heures, c'était toujours, pour Clarencé, ce plaisir exquis de confier sa pensée à un écho fidèle, qui vous la renvoie apaisée, rassérénée, embellie, avec des sons de cristal. Aussi s'apaisait-il en avançant dans son récit, sûr

qu'une fois de plus les belles lèvres allaient s'ouvrir pour la parole de délivrance qu'il ne trouvait jamais en lui-même.

Avec son instinct d'amoureuse, Claudine ne vit d'abord qu'une grande douleur d'amour qui frappait des êtres aimés, et toute sa pitié courut à Laurier, à Céline :

— Ah! les pauvres enfans!... Mourir ainsi, seule, sans l'adieu dernier... Quelle horrible fin des beaux rêves, des belles tendresses!... Et lui!... Survivre à une telle chose!... avec l'âme que je lui connais!... Vous serez très bon pour lui, mon ami... Il ne faut pas qu'il soit seul : on a tant besoin de sympathie quand on souffre, et tout ce qui l'entoure ne pourra qu'augmenter sa peine... Vous le verrez beaucoup, vous le consolerez...

— Sans doute, je ferai ce que je pourrai... tout ce que je pourrai... Mais que puis-je?...

Il ajouta, la voix plus basse :

— Avec des paroles, hélas! il est plus facile de faire du mal que du bien... Je l'ai compris, quand j'ai vu *l'Amour et la Mort* à côté de cette pauvre enfant... Je me suis senti presque responsable,... responsable de ce malheur...

— Vous?...

—... De celui-là, et de bien d'autres peut-être... que je ne connais pas... Laurier ne songeait pas à me rien reprocher, le pauvre ami!... Mais comme il a touché juste, en me rangeant parmi les « ouvriers de l'illusion des sens et du cœur!... » Le fait vient de me l'apprendre : les idées que nous lançons dans le monde, sans autre dessein que d'émouvoir les oisifs, ne sont pas de stériles poussières : ce sont des graines, qui germent selon le terrain où le vent les jette. Il en est dont jaillit la plante vénéneuse : les mains insoucieuses qui les ont lancées ne sont point innocentes.

Claudine avait repris sa pose attentive, mais ne souriait plus. Le regard voilé, elle cherchait une réponse à ces propos dont elle pressentait le danger sans savoir les réfuter. Elle dit enfin, une hésitation dans la voix :

— Ce sont là de vains scrupules. L'œuvre des poètes existe, indépendamment des accidens réels qui lui ressemblent.

— Oui, répliqua Clarencé, le poison existe indépendamment de ceux qu'il empoisonne!

La paradoxale violence de la comparaison excita Claudine, qui riposta vivement :

— Encore ce mot de poison, pour flétrir le plus noble apport

des hommes à l'œuvre de la création! La poésie n'est-elle pas une part essentielle du monde? Vous nous donnez de la vie l'image qu'en réfléchit votre âme. Que pouvons-nous vous demander de plus? De transcrire cette image avec une entière sincérité, sans la déformer, telle que vos yeux intérieurs la voient. Votre seule faute serait de la retoucher, poussé par quelque bas mobile. Mais, quand vous la contemplez avec toute votre attention pour l'exprimer avec toute votre puissance, vous remplissez votre fonction, vous êtes dans votre droit. Qui demandera compte au fleuve des paysages qu'il reflète en les traversant?

A son tour, Clarencé réfléchit un moment, cherchant le point faible de cette conception de son art dont la beauté ne le rassurait pas.

— Mon âme, dit-il lentement, n'est pas une eau qui court sans rien savoir. Elle connaît, elle juge, elle compare... J'ai le don de peindre les passions, d'émouvoir les hommes. C'est un don magnifique, je le sais, mais s'il tue?... Voyez encore : nos écrits, c'est de la poésie, de la fiction, de la littérature en un mot. Cependant, chacun de nous croit de ses œuvres qu'elles sont vraies; et nous n'en connaissons pas de plus bel éloge... Mais de quelle vérité s'agit-il donc, grand Dieu!... Supposez que quelque innocent transpose cette vérité-là dans l'action, prenne nos héros pour modèles, calque ses sentimens sur ceux que nous décrivons? Supposez qu'il veuille vivre comme on vit dans nos pièces ou dans nos livres? Supposez qu'il cherche dans la réalité les situations qu'il applaudit au théâtre ou qu'il goûte dans les romans?... Sans doute, je n'ai jamais dit à personne d'en user ainsi, je n'ai jamais donné mes pièces comme des modèles d'existence, je ne me suis jamais posé en directeur des âmes. Mais j'ai orné de mon mieux les couples d'amans que j'ai lancés dans le monde. J'ai tâché de les faire aimer. J'ai rendu leurs douleurs mêmes attirantes et douces, assez peut-être pour donner à beaucoup le désir de souffrir comme eux. J'ai mis ce que j'ai de talent à célébrer l'amour. Je l'ai montré dans un règne idéal, où s'effacent les confins du Bien et du Mal. Je l'ai dépeint de telle sorte que, dans mes œuvres les plus applaudies, il apparaît comme le dernier mot de la vie, comme son but le meilleur...

Les grands yeux de Claudine se levèrent sur son ami. D'un geste instinctif, qui trahit son souci, elle passa la main sur ses cheveux, et sa voix perdit sa tranquille sérénité en répondant :

— Eh bien! n'est-ce pas la vérité même?

En cet instant, le sourd travail intime, que Clarencé poursuivait depuis quelque temps, dut commencer en elle : car tout à coup, ils se trouvèrent loin du cas tragique qui venait de les bouleverser, loin du problème abstrait qu'ils semblaient discuter, ramenés à eux-mêmes, à leurs propres sentimens, au souci de leurs lendemains. Claudine le comprit si bien que, pour prévenir peut-être une réponse décevante, elle corrigea d'instinct les termes à la fois trop naïfs et trop précis de la question.

— ... Ou du moins, n'est-ce pas une grande vérité?... Vous l'avez crue comme moi, avec moi, j'espère que vous la croyez encore... Si elle déborde de vos livres, c'est que votre vie... notre vie en est aussi remplie. Est-ce nous qui avons imité vos héros, ou sont-ce eux qui nous ont pris pour modèles?... Nous nous sommes aimés en dehors des lois et des règles, parce que nous l'avons voulu... Aujourd'hui comme hier, je crois que ce n'est pas là qu'est le mal. Le mal, c'est d'être faible, de fléchir, de changer. Vos livres ne prêchent pas cet exemple-là, mon ami, ni votre vie...

Comme tout à l'heure, elle compléta :

— Ni notre vie...

— C'est vrai, murmura Clarencé.

Il restait perplexe et troublé. Claudine lut au fond de lui, et demanda :

— Le regretteriez-vous?...

Clarencé prit la main de son amie :

— Non, nous n'avons eu aucun tort, fit-il avec un accent de doute. Nous étions libres l'un et l'autre : nous n'avons offensé personne. Nous n'avons pas menti. Nous nous sommes aimés librement, parce qu'il nous plaisait de nous aimer ainsi. C'était notre droit. Et pourtant... dites, n'avez-vous jamais pensé qu'il serait mieux pour nous de rentrer dans la loi commune?

Claudine secoua négativement sa belle tête fière, et son visage prit une expression obstinée, fermée, presque dure.

Il continua, d'un ton plus pressant :

— Voyez plutôt : il nous manque la bénédiction des enfans. Nous avons pu braver le monde, l'usage, la règle; nous avons bien senti que nous ne pouvions disposer d'*eux*. Nous nous sommes aimés ; nous n'avons pas osé fonder une famille. Est-ce une inconséquence? et d'où vient-elle?

Au lieu de répondre, Claudine retira sa main en murmurant :

— Comme vous changez!

C'était elle maintenant dont les certitudes chancelaient : car, tandis qu'elle s'abandonnait aux regrets que ce verbe remue toujours dans un cœur de femme, Clarencé affirma énergiquement :

— Non, je ne change pas, au sens du moins que vous prêtez à ce mot. Mais, en avançant, je découvre des vérités nouvelles. De jour en jour, par exemple, je sens avec plus de force que ma personne est de peu de prix, que je suis un anneau de la chaîne humaine, et ne vaux que par là... Vérité que nous ignorions, Claudine, quand nous nous sommes aimés, si fiers de nous enfermer en nous seuls... Non, je ne change pas : je possède une lumière qui nous manquait, et je l'élève pour contempler mon œuvre, et je ne vois pas en quoi elle peut servir les hommes.

— Elle a fait frémir des couples d'amans.

— Peut-être même en a-t-elle perdu qui, sans elle, vivaient dans l'ordre et dans la paix...

— L'ordre et la paix! Allez-vous en faire l'éloge?... N'y a-t-il pas plus de noblesse dans le moindre enthousiasme qui les dérange? L'ordre et la paix!... Vous oubliez le cri de votre poète aimé que vous citez souvent : « On vit à double dans les flammes!... »

— ... S'il s'était trompé comme moi?...

Il y eut un long silence, où leurs pensées se fuyaient. Clarencé reprit sourdement :

— Pardonnez-moi si je vous ai fait de la peine, Claudine; mais je vous en ferais davantage en vous cachant ce qui s'agite en moi. Mieux vaut vous parler en toute vérité, comme toujours depuis que je vous connais, depuis que je vous aime. J'élève la même lumière pour regarder ma vie, notre vie. Et je me demande si notre exemple n'est pas dangereux aussi, comme toutes les vies et toutes les œuvres qui peuvent éloigner les âmes de la simplicité, de la sagesse, des lois mûries par l'expérience des ancêtres, des chemins battus par le grand troupeau... Voilà la question qui me hantait, sans que j'en eusse encore saisi le sens : la mort de cette pauvre petite inconnue et le désespoir de mon ami la posent dans son sens tragique... Comprenez-vous?

Une larme brilla dans les yeux de la jeune femme, qui répondit :

— Non, mon ami; et c'est la première fois que je ne vous comprends pas...

Elle voulut raisonner :

— Qu'y puis-je?... Aucune lumière ne s'élève devant ma route, pour en changer l'aspect... Je persiste à croire que vos pièces sont de belles œuvres, dont je suis fière... Je persiste à croire que notre amour est un bel amour... Je ne regrette rien, parce que je vous aime, et si je souhaite quelque chose, c'est de vous voir lutter contre ces chimères qui vous rabaissent.

Clarencé ne répliqua pas, et ils demeurèrent longtemps pensifs à côté l'un de l'autre, tandis que leurs pensées se croisaient et se contrariaient dans le silence.

Elle songeait :

« S'il va remuer tant de choses lointaines, s'il se préoccupe du bien des hommes, de la loi, des devoirs, hélas! c'est qu'il ne m'aime plus! »

Et lui :

« Si nous arrivions à ce tournant de la vie où s'expient les erreurs du cœur et de la raison?... Si nous nous étions trompés?... Si nous ne pouvions plus nous comprendre?... »

Pour chasser ces questions mauvaises, il évoqua les phases de leur bel amour, leur long enchantement, leur intimité si profonde, leur union si parfaite; puis il se rapprocha de Claudine et l'attira contre lui, avec la chère question des amans :

— Vous m'aimez toujours?

Faible soudain, prise d'un éperdu besoin de croire à l'éternité de leur tendresse, elle se serra, se blottit contre lui, en murmurant de toute son âme :

— Oh! moi!...

Les lèvres de Clarencé se posèrent sur les beaux yeux pleins de larmes, mais, dans cette minute même qui s'ouvrait aux ivresses anciennes, le souvenir de l'immortelle *terzine* traversa sa mémoire, comme un rappel aigu de toute sa journée.

... Oui, oui, il était bien au milieu du chemin de la vie; et la forêt était obscure, le droit chemin perdu...

ÉDOUARD ROD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

RACES LATINES

Il est des paradoxes qui, par leur diffusion dans la presse quotidienne, tendent à devenir des lieux communs; ils ne deviennent pas pour cela des vérités. Que les peuples qui s'intitulent anglo-saxons aient essayé d'ennoblir leurs succès industriels et leurs conquêtes militaires en prétendant anoblir leur race, qu'ils se soient attribué je ne sais quelle supériorité naturelle ou providentielle, rien de plus conforme aux habitudes de tous ceux qui réussissent : dans tous les temps, ceux-ci ont éprouvé le besoin de faire adorer intellectuellement leurs triomphes matériels. A la consécration religieuse a succédé de nos jours une consécration pseudo-scientifique, empruntée aux théories régnantes et surtout aux moins démontrées, qui, par leur incertitude même, prennent un air mystérieux et sacré. Plus la doctrine des races est douteuse, mieux elle est appropriée au culte de la victoire. Les oints du Seigneur ont cédé la place aux oints de la Science. Mais ce qui est curieux pour le psychologue, c'est de voir certains peuples qui avaient été non moins orgueilleux que les autres à l'heure de leurs succès, qui même traitaient leurs voisins de « barbares », consentir eux-mêmes de nos jours à leur prétendue infériorité de race, s'incliner devant les nouveaux préjugés nobiliaires des peuples favorisés par la fortune.

Entre les diverses nations dites néo-latines, il y a une communauté de traditions religieuses; il y a aussi une parenté de langues; il y a enfin les analogies de la culture classique et un commun amour des arts : c'est l'origine des plus naturelles sympathies, et des plus précieuses pour la civilisation. Il faut cependant aussi tenir compte de ces inévitables différences de tempérament, de caractère, de milieu social que la psychologie et la

sociologie ne sauraient méconnaître. C'est ce qu'oublient les partisans des doctrines courantes sur les prétendues « fatalités » inhérentes à tous les peuples néo-latins. On retrouve ces doctrines dans l'intéressant ouvrage de M. G. Ferrero sur *l'Europa giovane*, où l'auteur partage, avec beaucoup de simplicité, l'Europe en deux camps : les races du Nord et les races prétendues latines. M. G. Sergi, plus récemment encore, a étudié les causes de la « dégénérescence » des Néo-Latins. Faut-il donc admettre comme des conclusions scientifiques ces prophéties hasardeuses qui veulent imposer d'avance à tous les peuples de langue néo-latine une destinée semblable, inférieure à la haute mission que s'attribue l'orgueil des races germaniques et anglo-saxonnes ? Il nous semble impossible de rendre ainsi solidaires l'Espagne, l'Italie et la France. L'Italie, notamment, qui est le type même des nations latines, présente au philosophe, malgré les difficultés qu'elle traverse, un éclatant exemple de toutes les ressources morales et sociales cachées au sein des nations qui avaient paru s'affaisser ou s'endormir. Elle a monté dans ce siècle, elle continue de monter sous nos yeux. Elle nous fait voir que chaque grand peuple a sa vitalité profonde et son caractère propre ; qu'il est lui-même en majeure partie l'auteur de ce caractère et peut, dans l'avenir, par sagesse ou par folie, lui faire produire de bons ou mauvais fruits pour l'humanité entière.

I

Et d'abord, où est-elle, cette « race latine » dont on parle sans cesse et dont on prétend *a priori* déduire le sort futur, selon la méthode géométrique chère à Taine ? Le vrai peuple latin, ce fut sans doute l'antique peuple romain, et s'il y a chez les Latins comme tels une infériorité de « race, » c'est chez les Romains qu'elle aurait dû éclater. Comment donc se fait-il qu'ils aient conquis, organisé, réformé le monde ? Pour Nietzsche, le Germain est la « noble bête de proie blonde, » qui abat ses « griffes » sur les peuples plus paisibles, plus serviles. Et pourtant c'est un Latin qui, résumant l'histoire d'une autre race de proie, a prononcé le *debellare superbos*, en y ajoutant un correctif que Nietzsche n'eût pas admis : *parcere subjectis*.

La France, qui sert de thème aux déclamations contre les peuples néo-latins, n'a de latin que sa langue et une partie de

ses traditions. A moitié celtique, elle est germanique pour un quart, et, pour l'autre, méditerranéenne, ou, si l'on y tient, latine. En d'autres termes, elle présente une proportion supérieure de crânes courts aux cheveux noirs, mêlés à des crânes allongés de race blonde scandinave et à des crânes également allongés de race brune méditerranéenne. C'est là une étonnante manière d'être « latin ! » En Espagne domine le type brun dolichocéphale des races méditerranéennes, avec mélange de Celtes et de Germains; rien ne ressemble moins à la proportion du mélange français, où l'ordre des élémens est renversé. Trouverons-nous du moins la race latine sur la terre des Latins? C'est avec raison qu'on a appelé l'Italie une région œcuménique, « rendez-vous séculaire de toutes les races humaines. » M. Gebhart y a montré le lieu de passage d'une « caravane éternelle, » Gaulois, Espagnols, Grecs, Asiatiques, Égyptiens, Juifs, Germains, Bretons, Africains, Goths, Lombards, Byzantins à Ravenne, Slaves à Venise, Allemands, Normands, Angevins, Sarrasins, etc. Cherchez dans ce pêle-mêle la « race latine ! » Ce qui a fini par dominer dans l'Italie moderne, au point de vue ethnique, ce n'est pas l'élément latin, c'est l'élément celto-slave à crâne large dans le Nord, avec de nombreux méditerranéens à crâne long dans le Midi. Du « sang » des Quirites, il ne reste aujourd'hui à peu près rien. C'est donc précisément l'élément latin qui manque le plus aux races dites latines, qu'il s'agisse des Italiens, des Espagnols ou des Français.

Les anthropologistes nous disent que les brachycéphales de France sont identiques aux Badois, aux Piémontais, aux Suisses, aux Bavarois, aux Albanais et aux Polonais; or, ce ne sont pas seulement les langues qui diffèrent d'un de ces peuples à l'autre; le caractère est au moins aussi différent: un Breton ou un Auvergnat ressemble-t-il à un Albanais ou à un Bavarois? La race est donc secondaire, quand il s'agit d'une différence de quelques degrés dans « l'indice céphalique. »

Le tempérament, qui a une si grande influence sur le caractère, diffère beaucoup chez les différens peuples qu'on réunit sous la commune étiquette de néo-latins. Tandis qu'en France dominent les nerveux-sanguins, ce sont plutôt les nerveux-bilieux qui abondent en Italie, comme dans toutes les contrées méridionales et chez toutes les populations brunes à crâne allongé. Or on sait que ce genre de tempérament influe sur la sensibilité et donne

aux passions une forme spéciale : violence innée, impulsivité souvent irrésistible dans les momens de paroxysme, jointe à l'empire habituel sur soi-même. On rencontre ce tempérament en Italie, notamment dans l'Italie méridionale; on le trouve aussi en Espagne, où dominent les Méditerranéens bruns à crâne long. On ne le trouve guère en France, même parmi nos Méridionaux et nos Méditerranéens, qui ont bien la vivacité impulsive, mais qui ont l'expansion plutôt que la concentration sur soi, plutôt que l'intérieur fermé des Italiens ou des Espagnols.

Le tempérament tient lui-même en grande partie au climat. Les climats ne sont pas plus identiques que tout le reste chez les nations néo-latines. Ils ont un seul caractère commun : c'est d'être plutôt tempérés, avec des mélanges de chaud et de froid qui sont sensibles quand on passe de Naples à Turin, de Grenade à Madrid, de Marseille à Paris. Si les Néo-Latins sont peu pessimistes, cela tient à leur climat tempéré. On ne peut vraiment exiger que, sous un ciel ensoleillé, l'Italien, l'Espagnol et le Français même nourrissent l'humeur sombre des brumes anglo-saxonnes. Un climat plus doux n'opère pas une sélection aussi rigoureuse en faveur des constitutions fortes et des volontés fortes qu'un climat où la lutte incessante et pénible élimine presque tous les faibles. C'est là le secret de certaines supériorités attribuées aux races du Nord, ainsi que d'une certaine tendance à la mollesse dans les races du Midi. Le climat chaud produit une certaine précocité chez les jeunes gens, les fait parvenir plus tôt à la puberté, les éveille et les excite davantage; d'où il suit que l'éducation est moins longue et a moins de prise, qu'une certaine fermentation est dans le sang, qui rend la sagesse plus difficile. M. Ferrero a voulu déduire de là des conséquences innombrables. Toute l'école lombrosienne a l'habitude de s'attacher à un détail et de l'enfler outre mesure afin de faire prendre la grenouille pour le bœuf. Sans nier l'influence du climat et celle de la précocité juvénile sur les « passions de l'amour, » nous ne saurions voir dans l' « érotisme » chronique le secret des destinées néo-latines.

Pour la sobriété et la tempérance, qui est aussi une de ces grandes vertus à la fois physiques et morales dont l'action est profonde chez les peuples, les vrais Latins pourraient donner de belles leçons aux faux Latins comme nous, et aussi aux Anglo-Saxons ou aux Germains. Que ne sommes-nous tempérans comme

les Italiens et les Espagnols! La sobriété est une des forces vives qui assurent la santé et l'énergie d'un peuple. M. Ferrero a beau gémir sur les mœurs des Latins, l'érotisme même est bien loin de produire les ravages de l'alcoolisme; sans compter qu'il ne faudrait pas trop approfondir les vertus de chasteté qui semblent appartenir à certaines nations soucieuses du *decorum* extérieur. Ce souci, fort honorable et fort nécessaire, ne va pas toujours sans quelque hypocrisie, et ce n'est pas chez les nations néo-latines qu'on trouve le plus de pharisiens remerciant le ciel de n'avoir point les vices de leurs voisins.

Après le climat et le tempérament, on invoque l'usure des siècles. Mais, quand on dit que tels peuples ou telles races sont parvenus à leur vieillesse, par exemple les Néo-Latins, c'est là une métaphore qu'il ne faut pas prendre pour une réalité. Un peuple se renouvelle incessamment, à vrai dire; il est donc toujours jeune. La grande question est de savoir de quels élémens il est composé à tel ou tel moment de sa vie. Il se produit sans cesse, en effet, une sélection de ces élémens, tantôt avec excédent des meilleurs, tantôt au profit des pires; dans le premier cas, il y a progrès, dans le second, il y a recul. C'est un jeu compliqué de forces sociales où, fort heureusement pour les peuples « intellectuels, » l'intelligence joue un rôle de plus en plus considérable. La France est infiniment plus intellectuelle que l'Espagne, par exemple, et ce n'est pas un malheur. L'Europe elle-même est-elle « vieille? » N'est-elle pas plutôt, sous maint rapport, trop jeune et trop en retard? Nous ne résoudrons jamais un problème avec des figures de rhétorique, fussent-elles habillées à la mode scientifique du jour.

La population joue un rôle capital dans la puissance industrielle d'un peuple, comme dans sa puissance militaire, quand d'ailleurs la race n'est pas par elle-même inférieure ou attardée. Or, les Anglo-Saxons, les Germains, les Slaves ont aujourd'hui pour eux le nombre; c'est là leur vraie « supériorité. » Les Néo-Latins, relativement à eux, se trouvent notablement réduits. Mais la « latinité » n'y est pour rien; car, si la France reste stationnaire, l'Italie et l'Espagne accroissent très rapidement leur population; l'Italie a même un taux d'accroissement supérieur à celui de l'Allemagne. Il y a donc ici ascension et non décadence.

D'autre part, le mouvement de la population tend partout à décroître à mesure que les nations vivent d'une vie plus intellec-

tuelle, plus industrielle et plus démocratique, c'est-à-dire plus moderne. L'intelligence plus développée accroît la prudence pour l'avenir de la famille, en même temps que l'ambition; les besoins croissent aussi dans les milieux plus industriels; enfin la démocratie, en répandant l'égalité, généralise l'ambition d'arriver, qui entraîne la nécessité de restreindre les charges de famille pour alléger sa marche. Sous tous ces rapports, est-ce les nations latines qu'il faut accuser? Si la France sert ici de texte aux plaintes de dépopulation, songez que le taux de la natalité diminue d'une manière plus considérable encore en Angleterre et aux États-Unis. Tandis que la France, par exemple, passait en dix ans du taux de 22,6 pour 100 à celui de 22,1, l'Angleterre passait du taux de 36,3 à celui de 30,8, diminution énorme. Elle a encore une supériorité acquise, mais cette supériorité va diminuant plus vite qu'ailleurs. Comment donc admettre que les Anglo-Saxons nous donnent ici l'exemple? Des préceptes, oui, ils en sont prodigues! Mais leurs actions, comme il arrive trop souvent, contredisent leurs sermons, et ce sont précisément les Italiens ou les Espagnols qui donnent ici le bon exemple.

Il en est de même pour un autre symptôme fâcheux: l'exode vers les villes, qui dépeuple les campagnes, entasse pêle-mêle les travailleurs dans un milieu malsain au point de vue physique et au point de vue moral, leur donne le goût du plaisir et de la vie mondaine, éveille leurs ambitions aux dépens de leur sobriété, de leur fécondité, de leur santé. Où cet exode est-il le plus considérable? — En Angleterre, en Allemagne. Ici encore les détracteurs de la France la laissent bien loin derrière eux.

Un autre orgueil des Anglo-Saxons, c'est qu'ils colonisent. Mais les Romains ont été les premiers colonisateurs du monde, tout latins qu'ils fussent; les Français ont été jadis de grands colonisateurs, tout latins qu'on les prétende. S'imagine-t-on que le Canada eût cessé de prospérer s'il fût resté en notre pouvoir, et voit-on aujourd'hui que les vieux Français s'y montrent inférieurs aux Anglo-Saxons? Les Espagnols et les Portugais ont devancé les Anglais. Les Allemands ont beau être de race germanique, ils ne colonisent pas encore, mais attendez demain! Tout peuple dont la population déborde émigre et, s'il le peut, conquiert les pays où il émigre. La France d'aujourd'hui a beau ne pas émigrer, — étant à l'aise et au large chez elle, — elle a conquis un vaste empire colonial; et ne serait-ce pas une des raisons

pour lesquelles les Anglo-Saxons la voient de mauvais œil?

Parmi les systèmes relatifs à l'infériorité des nations latines, il faut considérer encore celui qui attribue toute décadence à l' « immobilisme. » La biologie étant aujourd'hui en honneur, les sociologues lui empruntent des comparaisons qu'ils donnent volontiers comme des raisons; or la biologie érige en loi l'adaptation des espèces au milieu. Le milieu physique changeant, une espèce doit elle-même se transformer ou disparaître. De même, le milieu humain se modifiant à travers les siècles, grâce aux progrès de la civilisation, de la science, de l'industrie et des arts, chaque nation, chaque race doit s'adapter au milieu nouveau, ou disparaître. Le manque de flexibilité et d'adaptation progressive est ce que M. Sergi appelle l'immobilisme. Selon lui, il y a une paléontologie sociale, où nous voyons subsister des monstres d'un autre âge, des races attardées qui n'ont pas su se plier aux nouvelles conditions d'existence. A l'en croire, c'est par l'immobilisme que tombent tous les empires, depuis l'empire de Chine jusqu'à l'empire romain, et, si les races latines sont aujourd'hui en décadence, c'est qu'elles s'endorment dans l'immobilité. Mais on peut répondre que, si l'immobilisme est un péril, le « mobilisme » exagéré en est un autre. En outre, si certaines nations dites néo-latines ne brillent pas par une flexibilité extrême, comme l'Espagne, voit-on que l'Italie, elle, soit tellement immuable, incapable d'une souple accommodation aux circonstances? Partout où l'on instruit les Italiens, ils profitent très habilement de leur instruction. Quant aux Français, c'est bien plutôt l'excès de mobilité gauloise que l'immobilisme « latin » qui les a fait souffrir. Nous aurions pu, sans inconvénient, faire l'épargne de je ne sais combien de révolutions, de guerres, de changemens de politique, de renversemens de ministères, etc., etc. Comment prétendre que la France soit, comme l'Espagne, un pays attardé, perdu dans son passé, ignorant du présent, insoucieux de l'avenir? Toutes ces généralisations sont de pures hypothèses, toutes ces formules étroites laissent échapper la réalité. Quand on a dit que le progrès est fait tout ensemble de permanence et de changement, de « statique » et de « dynamique, » on n'a encore énoncé, sous des formes scientifiques, que le plus banal des lieux communs.

En somme, à voir tout ce que de prétendus savans attribuent qui au climat, qui à la race, qui au tempérament, qui à la vieillesse ou à la jeunesse des peuples, on se prend à douter des sys-

tèmes et des vocables sonores où les systèmes viennent se résumer. On soupçonne que la grandeur et la décadence des nations tiennent à des causes trop complexes pour rentrer dans une formule ethnique. De la physiologie des peuples, passons donc à leur psychologie.

II

Il y a au fond d'un même peuple un ensemble de sympathies et un ensemble de « synergies : » les premières viennent d'un certain mode commun de sentir et de penser, les secondes, d'un certain mode commun de réagir et de vouloir. Il en résulte non pas des *races*, mais des *types* ethniques. Le type français est-il plus le type italien ou espagnol qu'il n'est le type anglais ou allemand : c'est ce que nous devons examiner.

Sensibilité vive et passions intenses, intelligence subtile, pénétrante et rusée, longue mémoire et longues rancunes, défiance mutuelle, activité impulsive et impétueuse, quoique ordinairement prudente et circonspecte, patiente et persévérante, avec des alternatives de longues périodes d'apathie, tel est le caractère commun des Méditerranéens méridionaux. A la nation latine et méditerranéenne par excellence, l'Italie, avec son agilité, sa souplesse, sa ductilité, son sens positif, le moins rêveur qui soit au monde, son art de temporiser et de préparer des effets à longue échéance, comparez l'esprit de chimère des Don Quichottes d'au delà ou d'en deçà des Pyrénées, l'Espagne demi-africaine, avec son caractère romantique et chevaleresque, son idéalisme nuageux et trop souvent étranger aux choses positives, son inflexibilité hautaine et son manque de souplesse, son entêtement indomptable, son insociabilité, sa volonté âpre, dure et cruelle; la France, avec sa vivacité de réaction, ses emportemens, ses coups de tête, ses légèretés, ses étourderies, ses ingénuités, son manque de tradition et de continuité dans les desseins, sa mobilité, son impatience brouillonne, son intelligence simple et claire, toute primesautière, sa volonté trop peu tenace, ses grands espoirs suivis de grands découragemens, son ressort final et ses ressources inépuisables, qui réservent sans cesse au monde des surprises, sa confiance en soi, en tout, en tout le monde, son ignorance de l'étranger, sa facilité à juger d'autrui d'après soi, sa gaieté d'humeur, son insouciance prompte à l'oubli, son optimisme natif,

ses penchans sympathiques, sa passion contagieuse, son esprit de prosélytisme, son idéalisme philanthropique, son absence de sens politique; son amour des abstractions, sa logique illogique; sa nature diffusive, expansive, communicative, son goût de mettre en commun idées et sentimens, comme si ce que chacun garde était perdu pour lui et pour les autres; son amour de l'égalité, qui exclut le respect hiérarchique en laissant subsister la fraternité et en refrénant l'originalité individuelle; son « humanitairerie, » que Gioberti raillait si amèrement, enfin et en un mot, sa foncière sociabilité! A la concentration en soi, à la circonspection, à la réserve du vrai Latin peut-on assimiler notre imprudence, notre étourderie gauloise, notre nature ouverte et sans détour, qui se laisse duper à toutes les protestations d'amitié, et prend les belles paroles pour argent comptant? Si l'Italien est ami des moyens termes et des accommodemens, s'il a le génie des compromis, s'il rivalise sous ce rapport avec l'Anglais, peut-on en dire autant du Français mathématicien en toutes choses, dialecticien par plaisir de pousser les raisonnemens jusqu'à ce bout où ils choquent la raison, radical, intransigeant, qui veut tout ou rien? Au peuple italien trop souvent sceptique, qui respecte les faits et d'ordinaire ne respecte que les faits, comparez notre foi aux idées, notre crédulité aux systèmes, notre oubli fréquent des réalités, notre fonds d'enthousiasme mal contenu par les dures leçons de l'expérience. Il est clair que qualités et défauts instinctifs diffèrent profondément en deçà et au delà des Alpes, comme aussi des Pyrénées. On peut même dire que les qualités natives des diverses nations sont ici complémentaires. Comment donc le psychologue pourrait-il les réunir sous une même appellation et sous une commune appréciation?

III

Un des principaux thèmes à déclamation contre les races latines est leur « infériorité religieuse. » Pour soutenir cette nouvelle thèse, on commence par faire du catholicisme une sorte de propriété commune des Néo-Latins. Les catholiques de Belgique, et ceux de Cologne, d'Aix-la-Chapelle et des bords du Rhin, ceux de la Bavière et de l'Autriche, enfin ceux de New-York et des États-Unis sont-ils donc des Néo-Latins? Se ressemblent-ils entre eux et ressemblent-ils aux catholiques de Naples, de Séville ou

de Paris? Rien de plus illusoire que de vouloir ici enrégimenter des peuples très divers sous une seule bannière. Ce qui est vrai, c'est que, dans leur interprétation du sens intime de la religion, les peuples latins et néo-latins en ont toujours modifié la primitive idéalité et la tendance mystique; ils en ont tempéré le sublime pessimisme moral par un serein instinct de l'art et de la vie sociale, par l'eurythmie d'un naturel qui répugne à tout idéalisme excessif. Pour les croyances religieuses comme pour tout le reste, l'esprit classique, héritage de Rome, a laissé sa marque chez le peuple italien et chez tous les peuples de culture latine. Par son sens de la vie pratique, l'Italie a échappé au fanatisme. Ramener sur terre le ciel de l'Évangile et l'introduire dans le domaine de l'art, voilà sa tendance constante. De l'âme italienne on ne peut guère attendre la foi germanique au divin « mystère » des choses et de la vie; elle s'en tient de préférence aux œuvres, et, trop souvent, à l'observance rituelle, qui est comme la partie légale du code religieux. Mais la complication des rites et des pratiques n'en a pas moins pour elle, comme pour les anciens Romains, un sens profond : elle représente les liens sociaux, l'union du citoyen avec son pays; c'est, dit M. Barzellotti, « une fonction de la vie publique. » Aussi serait-il très injuste de ne voir dans la religion des peuples néo-latins que la sanctification des pratiques extérieures. Les « œuvres, » d'ailleurs, ne sont pas seulement des cérémonies liturgiques, des sacrifices, des pénitences imposées au croyant; elles sont aussi, elles sont essentiellement des actes de justice et d'amour; elles s'élèvent chez le chrétien jusqu'à « l'ascétisme héroïque, » à la pauvreté volontaire, à la perfection du dévouement. Si les excès de la justification par les œuvres peuvent aboutir au culte machinal, ceux de la justification par la foi n'aboutissent-ils pas au dédain mystique de la morale concrète et vivante? En se tournant surtout vers les œuvres, les nations catholiques n'ont pas négligé l'œuvre la plus haute et la plus vraiment sociale, comme la plus divine : la charité. C'est un des honneurs de l'Italie, en particulier, que le développement des institutions charitables dans son sein, et non pas seulement de celles qui ont un caractère religieux, mais aussi de celles qui sont purement civiles et laïques.

On ne saurait soutenir que, avec ses qualités et ses défauts, la puissante organisation catholique, dont un Auguste Comte a si admirablement montré le grand rôle civilisateur à travers le

monde entier, soit une œuvre de races inférieures. En Angleterre même et aux États-Unis, le catholicisme a eu sur le protestantisme une influence heureuse, en l'adoucissant et en adoucissant les mœurs, en tempérant chez une minorité, puis, par la contagion de l'exemple, chez la majorité même, ce qu'avait de farouche et d'insociable l'individualisme protestant, le culte du moi en vue de Dieu, le culte de Dieu dans le moi, qui confinait à la divinisation du moi. Un éminent critique a dit que le protestantisme fut la « protestation de l'individu contre le caractère social du catholicisme, » et ce n'est pas là, assurément, une définition complète ou adéquate de la Réforme ; mais on peut accorder que la Réforme fut une révolte de l'individualisme et une victoire de la personnalité, qui enveloppait d'ailleurs l'exaltation de la conscience individuelle, de la foi individuelle, de la religion individuelle, trop étouffées sous les formes, sous les œuvres, sous l'organisation collective du catholicisme. Il y a donc là deux tendances également hautes, l'une à la diversité individuelle, l'autre à l'unité sociale, dont aucune ne constitue une « infériorité » de race ou de valeur morale.

IV

Un des plus beaux exemples de confusion d'idées qu'offre la théorie des races néo-latines, c'est l'habitude de leur attribuer je ne sais quel socialisme inné par opposition à « l'individualisme anglo-saxon ou germanique. » Ainsi raisonne, par exemple, M. G. Lebon, un des admirateurs forcenés de la race anglo-saxonne ; ainsi raisonnent M. de Lapouge et M. Demolins. La vérité est que l'individualisme se rencontre partout à doses diverses et sous diverses formes et que, en somme, les Italiens, les Espagnols, les Français se montrent trop souvent individualistes. C'est un écrivain d'au delà des monts qui, en parlant de l'Italien, a dit cette forte parole : « L'individualité est son type. » La plupart des psychologues italiens s'accordent à reconnaître dans leur pays, comme contraste avec l'antiquité romaine, cet excès d'individualisme, souvent en opposition avec la discipline sociale. Déjà le Tasse disait :

Alla virtù latina
O nulla manca, o sol' la disciplina.

Bonaparte reprochait au peuple italien d'être « séditieux sous

un gouvernement faible, » de « ne respecter et redouter qu'un gouvernement fort. » M. Garofalo dit, avec quelque exagération peut-être, que pour ce peuple, toute coercition de la part de l'autorité est une vexation intolérable. « Il n'y a pas d'exemple en notre pays d'un règlement quelconque auquel on obéisse tranquillement. » Chaque année, beaucoup d'agens de police, « victimes ignorées du devoir, tombent sous le couteau des scélérats qu'ils avaient surpris en faute. » Quelque nouvelle loi qu'on fasse, « notre peuple ne se préoccupe que d'une chose : trouver le meilleur moyen de l'éluder. » — « L'intolérance de tout frein » est une des « caractéristiques de l'Italien ; » seul le service militaire, avec ses peines sévères et immédiates, parvient à en triompher pour quelques années. « L'Italien, à tous les momens de sa vie, veut faire seulement ce qui lui plaît. » L'Espagnol, lui aussi, offre un individualisme replié sur soi et un étonnant esprit de rébellion à l'égard de la discipline sociale. La race, a dit Mme Pardo-Bazan, a un instinct d'anarchie individualiste qui « empêche toute œuvre collective » et qu'on ne doit pas confondre avec l'instinct d'indépendance (1).

Chez le Français, l'indiscipline et l'individualisme d'humeur sont en partie compensés par l'extrême sociabilité, par l'esprit de suite et même d'imitation. En France, ou du moins dans la société française, l'individu a toujours eu moins d'importance que n'en ont les relations des individus entre eux. A l'individualité libre nous avons substitué trop volontiers la société anonyme et irresponsable. On nous déclare, en conséquence, socialistes d'instinct et par fatalité « latine ! » On oublie combien de variétés individuelles, trop souvent indisciplinées, se cachent, en France même, sous l'apparente uniformité des manières et sous l'impersonnalité de la politesse. Ce qui est incontestable, c'est que le sentiment de sociabilité est très développé en France et que la justice a fini par apparaître aux Français comme de nature éminemment sociale. Ce n'est pas là, à coup sûr, une infériorité : pour le philosophe, la justice sociale est la seule vraie justice.

Aux yeux des Romains, l'État était tout, l'individu empruntait sa valeur à l'État, il n'avait, en quelque sorte, qu'une valeur sociale. Dans le christianisme, l'individu acquiert une valeur infinie, mais il est en même temps un simple membre de la cité

(1) Si cet instinct a parfois contribué à la défense du sol, il a plus souvent « rendu inefficace la loi, allumé la discorde, et dispersé les forces nationales. »

spirituelle. Que cette cité, dans le catholicisme, devienne une monarchie absolue, il pourra se faire que l'individu perde parfois le sentiment de lui-même dans sa soumission au pouvoir religieux. Si les peuples du Midi et si la France ont montré l'amour de la centralisation politique et religieuse, ils le doivent moins à leur génie de race qu'à leur éducation latine et au double joug que leur imposèrent la Rome des empereurs, puis la Rome des papes. On ne saurait encore voir là une infériorité, car l'avenir n'est pas plus au pur individualisme qu'au socialisme exclusif; il sera la synthèse de la dignité et de la subordination sociale, de la liberté personnelle et de la centralisation.

On attribue aux Latins, comme qualité intime, l'assujettissement volontaire au pouvoir d'un seul, le « besoin inné de tutelle gouvernementale. » Mais ce besoin, s'il existe, vient d'une longue habitude d'être gouverné. En France, les excès du pouvoir absolu ont produit une habitude de ce genre, qui persiste et fait que nous ne savons pas encore nous gouverner nous-mêmes. Un défaut non pas de la race, mais de l'éducation latine, c'est l'habitude de compter toujours sur un individu, un sauveur, un héros comme ceux de Carlyle, qui pourtant n'était pas un Latin. On confond trop la moralité avec l'héroïsme, et on compte trop sur l'héroïsme des autres plutôt que sur son effort personnel. C'est une ressouvenance persistante des temps héroïques de la Grèce et de Rome. Mais, si vous songez que le progrès de la liberté individuelle n'empêche nullement celui de l'action collective et de l'intervention gouvernementale, vous reconnaîtrez qu'il n'y a encore là aucune marque de décadence : c'est plutôt l'anticipation d'un avenir encore trop éloigné.

Le sentiment de l'égalité s'est particulièrement développé dans les nations de culture latine, parce que la loi et les institutions romaines avaient un caractère de généralité et même d'universalité devant lequel s'effaçaient les irrégularités individuelles. En France, surtout, a fini par se répandre l'amour de l'uniformité. C'est, au contraire, une tendance des Anglo-Saxons que de distinguer et de diversifier pour établir une répartition et une hiérarchie des tâches. Division du travail, tel est le grand secret, plus d'une fois signalé, de la prospérité anglaise. Dans l'industrie, cette division accompagnée de coopération a produit les résultats que l'on sait. L'ouvrier anglais n'a pas la prétention de savoir tout faire, comme l'ouvrier français ou

italien, qui a conscience de son extrême souplesse intellectuelle; il s'en tient à une besogne spéciale, et l'accomplit avec une persévérante opiniâtreté. S'il passe d'une occupation à une autre, il ne prétend jamais faire deux choses à la fois. Le commerçant anglais n'essaie pas d'étendre sans cesse les objets et la nature de son commerce, d'ajouter sans cesse des occupations nouvelles aux anciennes : il élargit sa clientèle et le chiffre de ses affaires pour un objet déterminé, auquel il s'attache exclusivement et qu'il perfectionne courageusement. La politique anglaise repose également sur la division du travail; elle met à part, pour l'intérêt de la nation, une dynastie toujours chargée de cet intérêt; elle met à part une Chambre des lords chargée de maintenir les traditions gouvernementales et de constituer une aristocratie ayant sa tâche politique. Elle ne confiera pas tout à la royauté, ni à la Chambre des lords, ni à la Chambre des communes : séparant les pouvoirs, elle distribuera à chacun sa besogne spéciale pour le bien général. La manie de tout faire, de tout mêler, de tout égaliser, de tout ramener à l'uniformité, n'indique pas, chez les Néo-Latins, une infériorité intellectuelle, mais plutôt le sentiment d'aptitudes intellectuelles très variées, avec une plus grande mobilité des goûts d'où résulte un défaut traditionnel de concentration. L'Anglo-Saxon et le Germain sont meilleurs ouvriers; le Néo-Latin est plus artiste. Dans notre monde d'industrie mécanique, qui n'est plus l'ère des artisans, des outils et des chefs-d'œuvre de maîtrise, l'art importe moins qu'une application soutenue : c'est ici que le génie devient une longue patience. Ne faut-il point pourtant qu'il existe des peuples plus portés à maintenir en toutes choses les qualités de goût, d'art et d'inspiration?

V

Un des plus grands chefs d'accusation contre les races latines, c'est le taux de leur criminalité. Considérez l'Espagne, moins la Catalogne, la Sardaigne, la Sicile, la Corse même, enfin les anciens États romains et napolitains, vous remarquerez avec les statisticiens un énorme taux de criminalité à peu près semblable. Faut-il donc accuser la race latine ou méditerranéenne d'être « impropre à une civilisation élevée? » Mais c'est de la plupart de ces contrées que, au moyen âge, venait la lumière; ce sont elles qui initiaient l'Europe septentrionale « aux arts, aux sciences, au

commerce et au droit. » Il faut encore ici chercher d'autres causes que la race.

L'Italie, notamment, traverse une crise morale non moins grave que la nôtre et que celle de l'Espagne, peut-être plus grave encore. Déjà, en 1879, M. Garofalo écrivait : « L'Italie est rongée par la terrible infirmité du crime, *corrosa dalla terribile infirmità del delitto*. » D'après la statistique criminelle, le chiffre des délits y atteint, dans son ensemble, le double de la moyenne des autres pays. La criminalité violente y est beaucoup plus élevée que partout ailleurs. Il y a en Italie, à chiffre égal de population, seize fois plus d'homicides qu'en Angleterre (vingt fois plus en 1889), neuf fois plus qu'en Belgique, cinq fois plus qu'en France, deux fois plus qu'en Espagne même. Si l'on divise l'Italie en trois zones, Lombardie, Centre et Midi, on trouve dans la première trois homicides sur 100 000 habitans, dans la seconde dix, dans la troisième seize (1). Question de culture sociale et non de climat ou de race, car, du temps de la Grande-Grèce, la proportion était assurément renversée.

L'augmentation de la criminalité est surtout due aux facteurs moraux et sociaux. M. Tarde a dit avec beaucoup de raison : « La moralité d'un peuple est si étroitement liée à la *fixité* de ses *mœurs* et de ses *coutumes*, comme, en général, celle d'un individu à la régularité de ses habitudes, qu'il ne faut pas s'étonner de voir les époques troublées par de grandes crises, les nations remuées par la longue lutte de deux *cultes*, de deux *civilisations*, de deux *partis*, de deux *armées*, se signaler par leur criminalité exceptionnelle (2). » Toutes les révolutions produisent un accroissement d'immoralité. Depuis la révolution de 1789 et celles qui l'ont suivie, le résultat a été visible en France. En Italie, non seulement la révolution a remué, comme il était inévitable, les élémens fangeux que contient toute société, mais elle s'est réalisée en antagonisme direct avec la papauté et le catholicisme, c'est-à-dire avec les éducateurs moraux d'une nation où morale et religion furent toujours fondues ensemble ; de là un amoindrissement simultané du sentiment religieux et moral dans la péninsule. Parmi les facteurs de la *delinquenza*, les statistiques officielles signalent entre autres : « l'affaiblissement du sens moral dans les populations »

(1) A Côme, il n'y a que deux homicides par an pour 100 000 habitans, à Agrigente, il y en a 50.

(2) *Criminalité comparée*, Paris, Alcan, 1895.

(*Atti della commissione per il riordinamento della statistica giudiziaria*). Elles reconnaissent aussi, comme une des sources de l'accroissement actuel de la criminalité, la *miscredenza*, l'incroyance. On a justement noté dans l'histoire du *risorgimento* deux courans parallèles : l'un conservateur et chrétien, qui eut surtout ses représentans dans le Nord : Silvio Pellico, Balbo, Manzoni, etc. ; l'autre anticatholique : Cavour, Garibaldi, Mazzini, Crispi, etc., et qui l'a finalement emporté. La « fibre du tempérament national, » naguère si tendue, s'est bientôt relâchée, la disproportion entre les espérances conçues et les réalités auxquelles on avait abouti a contribué à produire la démoralisation. En Espagne et en France même, vous pourriez constater des résultats analogues, qui ne tiennent en rien à la latinité. Mais les facteurs les plus décisifs sont économiques. Le professeur Todde, de l'Université de Cagliari, a constaté pour la Sardaigne que la délinquence était en diminution sensible pendant la période de prospérité économique, de 1880 à 1887 ; l'augmentation devient rapide avec la grave crise économique qui, depuis 1887, a commencé à sévir dans l'île. De même, dans la province de Bari et dans les Pouilles, une amélioration notable se produisait, lorsque, en 1887, après la dénonciation du traité de commerce avec la France, la crise économique augmenta rapidement les crimes contre la propriété.

Nous pouvons admettre, avec la plupart des criminologistes, que, si la criminalité est plus grande en Italie, c'est que ce pays y rassemble en ce moment les délits et les crimes de la civilisation à l'européenne qui y a fait irruption, et ceux d'un état social plus arriéré. La criminalité violente, legs d'un autre âge, continue d'y sévir, en même temps que la criminalité frauduleuse et immorale y suit une marche ascendante, comme dans les autres pays de l'Europe. « La criminalité y réunit à la fois l'extension et l'intensité (1). »

De cet accroissement de la *delinquenza*, on aurait tort de conclure que l'Italie, prise dans son ensemble, soit un pays immoral. Un « indice certain de la moralité d'un pays, » c'est assurément la stabilité de la famille. Or la famille est constituée, en Italie, sur des bases bien plus solides que dans d'autres pays, en France par exemple. Dans la péninsule italienne comme

(1) Voir l'étude de M. F. Carry dans *le Correspondant* (1895) sur la criminalité en Italie.

dans l'ibérique, les mariages sont féconds; le fléau de la stérilité volontaire presque inconnu; l'autorité des parens est respectée, le lien qui unit entre eux les divers membres de la famille est très fort (1). La *delinquenza* particulière à l'Italie et à l'Espagne atteste plutôt une fausse idée de l'honneur, un reste de barbarie, une misère plus grande, qu'une radicale perversion des mœurs.

Il n'en est pas moins vrai que, la criminalité immorale elle-même augmentant en Italie et aussi en Espagne, un tel état de choses devrait préoccuper davantage ceux qui ont le souci de l'avenir. Mais quelle est la nation en Europe qui pourrait jeter à l'Italie la première pierre? Par million d'habitans, il y a en Italie 45 suicides contre 392 en Saxe, 198 dans le Wurtemberg, 166 en Prusse; 2 444 vols contre 2 608 en Angleterre et dans le pays de Galles et 4 236 en Écosse. Sur 1 000 naissances, l'Italie en compte 73 illégitimes, la Saxe 127, la Suède et le Danemark 101. En 1885, il y a eu en Prusse 230 707 mariages et 3 902 divorces; en Italie, 233 931 mariages et 556 divorces. Si les meurtres sont plus nombreux en Italie qu'ailleurs, les Italiens l'attribuent à la fougue de leur tempérament et à l'antique habitude de la vengeance, qui finit par être considérée comme un devoir.

Non seulement la criminalité a augmenté aussi en France, — on sait dans quelles proportions inquiétantes, — mais elle s'est accrue de même chez les peuples germaniques et anglo-saxons. En Hollande, les délits commis par les enfans au-dessous de seize ans ont doublé depuis vingt ans. En Allemagne, d'après la statistique de l'Empire, de 1888 à 1893, le nombre des condamnés de tout âge s'est élevé de 21 pour 100, et celui des adolescens entre douze et dix-huit ans, de 32 pour 100. Tandis que l'accroissement de la population allemande était de 25 pour 100, celui du crime juvénile était de 50 pour 100. Quant aux Anglais, ils ont une catégorie de jeunes criminels que l'on essaye de corriger par la peine du fouet. Or, les jeunes Anglais *fouettés* après condamnation judiciaire, de 1868 à 1894, ont passé du chiffre de 385 par an à celui de 3 192. L'auteur de la plus récente statistique officielle anglaise (1896) après avoir constaté la bonne opi-

(1) En Italie, le chiffre des parricides est le double de celui de la France; mais ce fait prouve une seule chose, dit M. Carry, la brutalité des mœurs et la violence des passions. En revanche, il y a deux fois moins d'infanticides en Italie qu'en France.

nion qu'a le continent sur l'exception que ferait l'Angleterre à « l'accroissement de la criminalité des mineurs, » exprime la crainte « que cette exclusion faite en faveur de l'Angleterre ne soit due à une fausse interprétation des statistiques pénitentiaires anglaises; » puis, chiffres en main, il conclut à « une augmentation considérable. » Aux États-Unis, l'accroissement est plus inquiétant encore. Les diverses races n'ont donc pas lieu de se lancer l'anathème. Les conditions morales et économiques ont partout un rôle dominant; le tempérament national et le climat ne déterminent guère que la forme générale des crimes, où prévaut tantôt la violence, tantôt la ruse. Au lieu de s'en prendre aux races, mieux vaudrait donc s'en prendre à l'état psychologique et social des peuples.

VI

A la crise morale, chez les Néo-Latins comme chez les Germains ou même les Anglo-Saxons, se joint la crise sociale. La marche des idées socialistes en Italie s'est manifestée d'abord par le nombre croissant des grèves : 25 en 1870, 186 en 1889, 132 en 1891; puis, par les congrès socialistes comme celui de Reggio-Émilia en 1893, par la multiplicité toujours croissante des publications socialistes, par le mouvement agraire en Sicile; enfin par les troubles de Milan. Toutefois les événemens de Sicile ne sont pas le résultat d'un mouvement exclusivement socialiste; ils sont plutôt une révolte contre une organisation administrative et économique qui paraissait insupportable : ils sont « l'insurrection de la faim. » Les doctrines nouvelles ont joué un plus grand rôle dans les troubles de l'Italie du Nord.

Les grandes agglomérations industrielles sont encore relativement rares en Italie, surtout au sud de Rome; aussi nous ne pensons pas que le danger socialiste soit grave *actuellement*. Le sens pratique et politique est si grand dans cette nation qu'elle ne semble pas encore exposée aux expérimentations des doctrinaires. La population italienne a l'horreur de la révolution; pour y échapper, elle supporte tout, même ce qui eût paru d'abord insupportable, et, dans son ensemble, elle applaudit à toute répression, même rigoureuse, des menées révolutionnaires.

Si la France voit monter sans cesse le parti socialiste, elle reste cependant, sous ce rapport, bien loin de la germanique

Allemagne, où M. Ferrero lui-même nous montre le collectivisme s'élevant à la hauteur d'une église en même temps que d'une armée puissamment disciplinée et tous les jours plus nombreuse.

La statistique allemande, comme la française, comme aussi l'italienne, constate une pléthore de médecins, d'avocats, d'ingénieurs, d'architectes, dont le nombre s'augmente d'année en année et qui est hors de toute proportion avec le nombre de places disponibles. Le développement de l'enseignement supérieur entraîne une somme énorme d'activités inoccupées, et ce prolétariat intellectuel, ouvert à toutes les utopies sociales, finit par constituer lui-même un véritable danger social.

En Italie comme en France, le régime parlementaire, emprunté aux Anglo-Saxons, par les abus qu'il entraîne, a produit la montée et le règne des politiciens, leur action dissolvante sur les ministères esclaves de leurs votes et livrés à l'instabilité, leur ingérence continuelle dans l'administration et jusque dans la justice, dont ils faussent tous les ressorts, leur immixtion aux affaires d'argent les plus louches, leur influence démoralisatrice sur une presse sans frein et, trop souvent, sans pudeur, assurée de l'impunité auprès des jurys populaires; enfin leur habitude de tourner au profit de leurs ambitions personnelles les tendances sociales du peuple, de fomenter les grèves et les discordes, de faire dévier les plus belles associations pour le travail et pour l'épargne en instrumens de révolte contre la société entière. Il faut toute la sagesse italienne pour avoir résisté à une telle force de dissolution et d'abaissement, et cela au milieu des plus grandes difficultés économiques. Dira-t-on que le parlementarisme perd ses vertus quand on le transplante en sol latin? Nous ne voyons pas qu'il soit plus impeccable en Autriche ou même en Allemagne. Quant à la terre bénie des politiciens, n'est-ce pas précisément l'Amérique anglo-saxonne? La « corruption » n'existe-t-elle qu'en France ou en Italie? N'est-elle pas plus énorme encore aux États-Unis, où se font de plus en plus éhontés le trafic des votes et celui de la justice? Et voit-on que, sous le régime autocratique, les Slaves soient plus exempts de corruption que les Latins sous leur régime démocratique?

VII

Il n'est pas aussi sage que le croient MM. Ferrero et Sergi d'exciter les nations latines à la servile imitation des anglo-saxonnes et des germaniques. S'il est incontestable que, eu égard au nombre moindre de leurs habitans et à l'état de leur industrie ou de leur commerce, les nations du Midi ne peuvent étendre leurs conquêtes et leur trafic à l'égal des nations du Nord et de l'Ouest, c'est une raison de plus pour qu'elles n'abandonnent pas leur culture latine et leur génie dans les arts. C'est là que l'Italie pourra dire : *Je ferai par moi-même*, et surtout : *Je serai moi-même*. Et la France aussi *farà dà se*.

Un Anglais qui a longtemps vécu en France, qui connaît à fond notre pays, qui lui a consacré deux gros volumes nourris de faits, qui enfin ne lui refuse ni son estime ni sa sympathie, M. Bodley, disait récemment aux Français : « C'est en cultivant votre génie national, formé par vos aïeux, que vous maintiendrez la grandeur de votre race; ce n'est pas en le transformant selon les ordonnances de vos empiriques anglomanes. Ensuite, l'imitation n'est-elle pas un signe d'infériorité (1) ? »

Quand on propose aux Espagnols comme modèles les Anglo-Saxons, ils demandent s'ils ne pourraient pas apprendre d'eux « l'acquisivité » et « l'instinct d'appropriation » plutôt que « la loyauté et l'humanité. » Si l'Angleterre a de très réelles vertus, sa principale vertu aux yeux des admirateurs de la race anglo-saxonne, c'est sa puissance et sa richesse. Mis à l'abri de ses voisins par sa position, le peuple anglais devait être, après les Hollandais, le premier chez qui l'esprit militaire, devenu inutile, cédât le pas à ce que Spencer appelle l'industrialisme. L'Anglais finit par comprendre qu'il valait mieux commercer que guerroyer et piller. De là au développement de l'esprit mercantile, il n'y avait pas loin, et l'idée d'intérêt devait finir par être prédominante.

Le grand peuple anglo-saxon, depuis un siècle, a élevé à la dignité d'un culte l'amour de l'argent. Cet amour, sans doute, est presque aussi vieux que le monde, mais, si l'on honora toujours les riches, on n'honorait pas l'amour même de la richesse;

(1) Discours au Congrès d'économie sociale.

au-dessus de la fortune, on élevait bien haut la noblesse de naissance, la noblesse de situation, le talent, la vertu, la sainteté. L'Angleterre contemporaine, acceptant le nouvel ordre économique et financier comme un ordre politique plus profond et, par extension, comme un ordre providentiel, a trop souvent, et d'une manière ouverte, adoré l'argent. Ce n'est pas, à coup sûr, ce que les Anglo-Saxons ont introduit de meilleur dans le monde moderne, ni le plus bel exemple qu'ils ont donné aux Latins (1).

Outre l'individualisme économique et l'individualisme politique, l'un aboutissant au culte de l'argent, l'autre à l'égoïsme individuel et national, l'Angleterre a fait triompher la morale utilitaire et le droit utilitaire. Que l'utilitarisme soit la marque propre de l'esprit anglo-saxon dans la philosophie morale et juridique, c'est ce qu'il est difficile de contester, et c'est aussi, semble-t-il, ce qu'il est difficile d'admirer sans réserve.

Dans leurs rapports avec les autres peuples, qu'ils soient latins, germains, celtiques, hollandais, les nations utilitaires ont certainement de grands avantages. Comment en serait-il autrement ? Parfois aussi elles en abusent. Les Anglo-Saxons ne se sont-ils jamais fait accuser d'égoïsme, de superbe dédain pour les droits d'autrui ? « Nous ne subsisterions pas si nous étions justes un seul jour, » disait au siècle dernier le plus grand orateur de l'Angleterre. Tocqueville écrivait à Mme Grote la surprise que lui causait l'habitude apportée en politique par l'esprit anglais : « La cause dont le succès est utile à l'Angleterre est toujours la cause de la justice. » En France, ajoutait-il, « nous avons fait souvent des choses injustes en politique, mais sans que l'utilité cachât au public l'injustice. Nous avons même quelquefois employé de grands coquins, mais sans leur attribuer la moindre vertu. » L'Angleterre, elle, glorifie tous les moyens dont elle est la fin. Elle accorde son estime à qui réussit, son amitié à personne. Dure et impitoyable dans la répression des révoltes, la politique anglo-saxonne fut trop souvent indifférente aux souffrances et aux griefs de ceux qu'elle dominait ; elle a réduit l'Inde à la famine ; elle a

(1) En réponse aux détracteurs des Latins, Ouida rappelait récemment, dans une revue italienne (*Nuova Antologia*, août 1899), que « la richesse est le facteur dominant dans la vie sociale et politique de l'Angleterre, et qu'un commerce sans scrupule forme le seul but de l'*impérialisme* dont on a récemment levé l'étendard. » La vieille noblesse a été étouffée sous une nouvelle, « créée seulement à base d'argent ; » tout ministère, en quittant le pouvoir, laisse son lot de « riches élevés à la dignité de lords. »

forcé la Chine, par le droit du canon, à tolérer la contrebande de l'opium ; elle a dépouillé le Portugal d'une partie du Mozambique, lancé dans le Transvaal une première expédition d'aventuriers, puis une expédition de conquérans. Après avoir fait, à plusieurs reprises, des promesses solennelles, elle a déclaré devant l'Europe qu'il suffisait de sceller certaines choses avec du sang pour les rendre justes : « Un champ de bataille est une étape de l'histoire, » variante adoucie de la formule : La force prime le droit. Enfin les Anglo-Saxons, ces grands colonisateurs en pays lointain, n'ont réussi dans leur propre Royaume-Uni qu'à faire l'Irlande martyre, si bien que l'Irlande n'est pas encore assimilée. Ils en accusent l'Irlande : est-elle donc « latine, » elle aussi? La vérité est que la situation insulaire de la Grande-Bretagne avait pour pendant la situation insulaire de l'Irlande : les deux îles sont demeurées l'une en face de l'autre. L'Anglais et l'Irlandais, quoique d'intelligence à peu près semblable, ont conservé des caractères différens. Et cette différence ne peut être due essentiellement à l'élément ethnique, puisque la moitié à peu près de l'Irlande est germanique. Elle est due à des traditions et habitudes qu'a développées l'oppression anglaise. On sait quel régime de fer fut imposé à l'Irlande et comment on lui appliqua le dicton barbare : « *It is no felony to kill an Irishman.* » On a souvent rappelé à ce sujet que, sous le règne d'Élisabeth, fut prescrite la destruction des bestiaux et de la culture de plusieurs comtés irlandais, pour y faire mourir de faim les habitans impossibles à exterminer d'une autre manière : le poète Spenser décrit avec complaisance les horribles tortures de cette famine préméditée. Il faut convenir que ce genre de politique n'était pas fait pour opérer la fusion des esprits. On ne voit pas bien ici la « supériorité des Anglo-Saxons, » que l'on nous donne en exemple.

Ce que les circonstances ont fait pour l'Angleterre, elles pourraient un jour le défaire. Renonçant à l'agriculture pour la grande industrie et le commerce, l'Angleterre ne subsiste que si les autres peuples achètent les produits de son travail. Le quart du commerce britannique se fait avec l'Europe et près du cinquième avec les États-Unis. Que la concurrence allemande et américaine aille croissant, que les autres pays civilisés développent leur industrie nationale et se défendent par des tarifs élevés, la suprématie industrielle de l'Angleterre sera menacée. Ses colonies, étant autonomes, peuvent aussi se fermer à ses

produits; déjà l'Australie pratique un protectionnisme outré. Dans les Indes mêmes, l'Allemagne a vendu il y a quelques années pour 300 millions. Les diverses parties de l'empire colonial, déjà presque indépendantes, peuvent un jour se séparer de la métropole, si des questions d'intérêt les y amènent. Aux nations triomphantes, comme aux triomphateurs antiques, on peut rappeler le mot: Souviens-toi que tu es mortel.

Si maintenant nous suivons jusqu'en Amérique les Anglo-Saxons, que l'on nous propose comme modèles, il est incontestable que cette race ou cette nationalité y a eu le principal honneur. Elle a fourni, avec les institutions essentielles, le premier fond psychologique et moral du caractère américain. Il n'en est pas moins vrai que, de plus en plus, l'Américain est multiple et multicolore selon le pays, la race et la religion, alors même qu'il s'attribue le titre honorifique d'Anglo-Saxon. Dès lors, ce titre n'a plus aucune valeur scientifique ni historique. Les États-Unis, qui comptaient 4 millions d'âmes en 1790 et en ont aujourd'hui près de 70, sont composés d'États ayant chacun sa physionomie propre et ses centres d'activité; l'immigration amène par mois 50 000 habitans, dont les meilleurs arrivent d'Angleterre, de France, de Scandinavie et d'Allemagne, les plus dangereux de Russie, d'Italie, de Pologne et de Hongrie. 60 pour 100 des immigrans de ces derniers pays ne savent pas lire. Dans la population entière des États-Unis, il y a 29 pour 100 d'habitans d'origine étrangère. En mettant de côté les criminels noirs, les prisons pénitentiaires offrent, parmi 100 prisonniers, 51 d'origine étrangère; dans les maisons d'assistance, 60 pour 100. Les Chinois sont nombreux, malgré les lois restrictives. Dans de telles conditions, il se produit nécessairement aux États-Unis le plus singulier mélange de races, qui donne aux caractères quelque chose d'instable et empêche toute définition générale, toute qualification commune. Ajoutez que, en 1890, la population de couleur, dans les États-Unis, était de 20 pour 100. Le gouvernement américain a prohibé l'importation d'esclaves, puis encouragé l'immigration des blancs à tel point que la proportion des gens de couleur est tombée à 15 pour 100. Malgré cela, elle s'accroît d'une manière très inquiétante dans les États du Sud. Dans les anciens États à esclaves, ils seront deux pour un vers 1920. Si, par divers amendemens à la constitution fédérale, les noirs ont gagné l'égalité politique, ils sont loin de l'égalité sociale.

Les mariages mixtes sont prohibés par la loi. Une barrière morale sépare toujours les deux races. Dans beaucoup de stations de chemin de fer, le voyageur ne lit-il pas : salle d'attente pour les blancs, salle d'attente pour les gens de couleur? Au fond, les blancs conservent le sentiment du danger que court la race blanche en s'absorbant dans une race inférieure; mais ils poussent ce sentiment jusqu'à l'injustice et à la cruauté.

Les États-Unis ont refoulé les noirs avec une dureté qui n'avait rien à envier aux Espagnols, et ils continuent de se montrer hostiles. A chaque instant, les noirs subissent la loi de Lynch. On en a vu souvent, qui avaient poursuivi des femmes blanches, saisis par la foule, enduits de goudron et allumés comme des candélabres. Les journaux font le silence sur ces scènes, la statistique n'enregistre qu'une partie de ces exécutions; elle n'en a pas moins noté 1 100 pendant les sept dernières années. Cette façon de maintenir en respect la criminalité des noirs par un mode de justice qui est lui-même criminel montre que les Anglo-Saxons et les Espagnols sont souvent équivalens pour la barbarie.

En opposant l'Amérique colonisée par les Espagnols à l'Amérique colonisée par les Anglo-Saxons, on met sur le compte des Latins ce qui est le fait des nègres et des rouges, témoin M. Le Bon qui se donne en spectacle « la décadence des races latines » dans l'Amérique du Sud, alors que les races de beaucoup dominantes et absorbantes sont l'indienne et la noire. En outre, dans les républiques hispano-américaines, les conditions climatologiques et économiques sont dix fois pires que dans le Nord. M. Child, dans un livre célèbre, reproche à ces républiques d'être sous la férule de présidens qui exercent une autocratie non moins absolue que le tsar de toutes les Russies, plus absolue même, en ce qu'ils sont à l'abri de toutes les importunités et de l'influence de la censure européenne. « Le personnel administratif est uniquement composé de leurs créatures; les citoyens votent comme bon leur semble, mais il n'est tenu aucun compte de leurs suffrages. » Chaque république, le plus souvent, « n'est une république que de nom; en réalité, c'est une oligarchie de gens qui font de la politique un commerce. » A propos de l'une des moins dégradées parmi ces républiques, M. Child dit : « Au point de vue commercial, on reste confondu par l'immoralité qui s'affiche partout. » Mais faut-il accuser ici les races néo-latines? S'il est vrai que la mère patrie espagnole est elle-même difficilement gouvernable,

comment des colonies mêlées d'élémens si disparates, la plupart nègres ou indiens, et sous un climat si défavorable, ne manifesteraient-elles pas le même pseudo-individualisme, trop voisin de l'anarchie?

Les républiques sud-américaines n'en ont pas moins leurs apologistes. Selon eux, si les États-Unis n'ont pas de révolutions, c'est parce que, depuis le commencement de leur vie politique, ils ont été entraînés dans une véritable tourmente d'affaires matérielles. Les Américains du Sud excusent leur régime de bouleversemens en prétendant qu'ils en sont où l'Europe elle-même en était jadis en sa période de révolutions et de guerres; ils déclarent que, si les luttes européennes n'ont pas pris plus souvent la forme des guerres civiles et sociales, c'est parce qu'on était maintenu dans l'union par la crainte de l'étranger et sans cesse occupé aux querelles internationales. Aujourd'hui encore, les Européens ne sont-ils pas tous sous les armes, dépensant en vue des exterminations futures le meilleur de leurs ressources? Ne versent-ils pas, en somme, plus de sang, et ne prodiguent-ils pas plus d'argent en ces luttes insensées que les républiques américaines dans leurs révolutions intérieures, phénomènes de surface, auxquels la généralité du pays reste dans le fond indifférente? Il est certain qu'il y a du vrai dans ces reproches qu'on nous adresse; ce qui n'empêche pas la vérité des reproches adressés par l'Europe aux Américains du Sud et même du Nord. Si donc on parcourt les divers pays d'Europe et d'Amérique, on trouve partout un inextricable mélange de bien et de mal, où la latinité n'a rien à voir, et où il est bien difficile de discerner la décadence sociale de l'état d'enfance ou de simple croissance.

VIII

En résumé, il n'y a rien de vraiment scientifique dans les théories qui soutiennent l'infériorité native ou la dégénérescence des soi-disant Néo-Latins. Ces théories ne sont qu'une des innombrables transformations du culte secret de l'humanité pour la force et le succès. Les coryphées de la gloire anglo-saxonne, au fond, cèdent à un sentiment d'utilitarisme plus ou moins déguisé, à l'admiration pour l'industrialisme, » pour le « commercialisme » et, à parler net, pour l'argent. Sous le nom de « volonté, » semblablement, les flatteurs de l'Angleterre, de

l'Amérique et de l'Allemagne n'adorent-ils point trop souvent la force individuelle, la force qui prime le droit, chez les individus comme chez les peuples, qu'elle soit « anglo-saxonne » ou « germanique? » Ils répètent aux jeunes gens : « Soyez pratiques! soyez énergiques! » Traduction trop fréquente : « Soyez brutaux! Enrichissez-vous par tous les moyens. Le succès justifie tout. »

Parmi les prétendus Néo-Latins, les Français sont ceux qui s'accusent le plus volontiers eux-mêmes. Il y a partout des « fanfarons de vertu, » et aussi des « fanfarons de vice; » les premiers sont les hypocrites, et ce n'est pas en France ni chez les Néo-Latins qu'ils sont les plus nombreux; peut-être trouverait-on outre-Manche et même outre-Rhin plus de fanfarons de vertu que sur les bords de la Méditerranée. En revanche, les fanfarons de vice abondent parmi nous et y font une étrange ostentation de « décadentisme, » dont nos voisins, sur la roue de la fortune, profitent pour s'écrier : *Habemus confitentem reum!* Les Italiens, aujourd'hui, se mettent à faire montre comme nous de vices néo-latins. Ne faisons pas le jeu de nos concurrens et de nos rivaux. A l'étranger, ceux qui parlent tant de la décadence des nations latines sont tout simplement ceux qui sont en rivalité avec elles et qui ne demanderaient pas mieux que de recueillir leur héritage. Mettons-nous en garde contre le découragement qu'ils voudraient nous inspirer. Le pessimisme, par ses effets d'auto-suggestion déprimante, est comme la jalousie dont parle Othello : le monstre aux yeux verts qui fabrique lui-même le poison dont il se nourrit.

Ce sont les conditions économiques qui, dans notre siècle, ont nui le plus aux pays dits néo-latins, mais, par les progrès de la science, dont les résultats s'étendent toujours d'une nation à l'autre, les conditions industrielles, agricoles, commerciales, iront partout s'améliorant, et la solidarité des peuples en sera fortifiée. Ne mesurons donc pas tout au degré de puissance actuelle, et n'estimons pas uniquement les peuples d'après les succès matériels. La nation « latine » qui semble le plus en baisse est assurément l'Espagne. Mais si, dans sa dernière guerre, l'Espagne a perdu beaucoup d'argent, elle a perdu aussi beaucoup d'illusions : cette dernière perte est un gain, pourvu que la nation cesse enfin de rêver à l'impossible pour rêver au possible. Débarrassée du poids mort de ses colonies, il faudra bien qu'elle cherche à faire

de l'Espagne même la grande ressource des Espagnols. Presqu'île dégagée qui s'avance hardiment au milieu des deux mers entre l'ancien monde et les jeunes civilisations d'Amérique ou les civilisations futures d'Afrique, la position géographique de l'Espagne est trop belle pour ne pas produire un jour, par le commerce et la navigation, une renaissance de prospérité. L'émigration diminue notablement le taux d'accroissement de la population en Espagne, qui, sans elle, irait très vite. Que les conditions économiques s'améliorent, et vous verrez se repeupler avec rapidité cette terre qui eut jadis quarante millions d'habitans. Un peuple fécond ne saurait être considéré comme en train de disparaître.

Quant à la nation italienne, elle a aujourd'hui pour elle deux grandes conditions de progrès et de croissante influence : sa fécondité, qui lui assure un grand développement de population, et sa sobriété, qui la sauve des dangers de l'alcoolisme. Sous ces deux rapports, loin d'offrir la moindre trace de cette dégénérescence que M. Ferrero attribue à toutes les races prétendues néo-latines, l'Italie donne, au contraire, des preuves éclatantes de vitalité et de santé. Le taux d'accroissement de la population, pour l'Italie, est parmi les plus élevés : 38 pour 1 000, mort-nés déduits (l'Allemagne n'en a que 36). Comme notre taux, en France, est seulement de 22 pour 1 000, il en résulte que l'Italie ne tardera pas à nous dépasser; il lui faut pour cela un laps de temps assez court, pendant lequel de profonds changemens dans l'esprit et les mœurs de ses familles sont peu probables. Est-ce là une race épuisée? D'autre part, c'est en Italie que l'alcoolisme, malgré une légère augmentation depuis une dizaine d'années, est à son plus faible degré; la consommation de l'alcool s'y maintient au-dessons de 1 litre par habitant (contre 5 en France). Le Méridional n'a pas besoin d'excitans, il est déjà à l'état d'excitation perpétuelle, le soleil et le vent entretiennent chez lui une sorte d'ébriété chronique : « il est ivre de naissance. » L'absence d'empoisonnement alcoolique assure au peuple italien le main tien de sa force physique, — et même morale, — par l'heureuse hérédité de générations saines. A ces deux vertus fondamentales, d'ordre à la fois physiologique et psychologique, joignez les extraordinaires qualités d'intelligence que nous avons reconnues dans la nation italienne, et vous conviendrez que la part est encore belle même pour de vrais Néo-Latins.

Quant à nous, Français, la plupart des maux qu'on attribue

aujourd'hui à notre latinité viennent d'un régime démocratique encore mal conçu, amorphe et inorganisé.

Enfans de six mille ans qu'un peu de bruit étonne,

nous sentons devant le présent s'ébranler notre foi en l'avenir. Pourtant, découpez au hasard dans notre histoire un quart de siècle, et comparez-le froidement avec les vingt-cinq dernières années qui achèvent notre siècle; le désavantage sera-t-il toujours du côté du présent? Ce qui est étonnant, en vérité, c'est que, n'étant pour ainsi dire plus gouvernés, mais abandonnés à nous-mêmes, délivrés de tout frein, lancés sans apprentissage préalable en pleine licence, jetés en proie à tous les agitateurs, meneurs, exploiteurs, politiciens, hommes de plume, hommes de finances, nous ne soyons pas pires! Quel autre peuple, à notre place, avec un tel régime d'irresponsabilité et d'impunité universelle, ne ferait pas autant et plus de folies? Nous nous contentons ordinairement d'en dire beaucoup; c'est une sagesse relative! Les « Anglo-Saxons » devraient nous juger sur ce que nous faisons, non sur ce que nous disons.

Récemment encore, quelques professeurs, dans la jeune et confiante Amérique, ont cru devoir donner comme sujet à leurs élèves : « Pourquoi la France et les nations néo-latines sont-elles en décadence? » Mais d'autres professeurs, également en Amérique, font volontiers appel aux écrivains français pour leur demander des conférences et des leçons. S'il s'agit d'un concours pour une nouvelle Université à construire, par exemple à San Francisco (où l'on disposait d'une somme de quarante millions), le jury international met au premier rang quatorze concurrens dont neuf Français, les autres de diverses nationalités, mais tous élèves de notre École des Beaux-Arts; puis, parmi ces quatorze, le jury finira par donner le prix à un Français. Dans combien d'autres branches les concours ne nous seraient-ils pas favorables! C'est un Américain sociologue de grand savoir et de bonne foi, M. Lester Ward, qui a dit : « Il n'y a pas de plus grande erreur que de se représenter l'esprit français comme léger et banal. J'ai entendu des mathématiciens, des astronomes, des physiciens relever l'erreur en question pour les grands départemens de leurs sciences respectives. Tout chimiste, anatomiste, physiologiste est obligé d'être familier avec la pensée française sur ses sujets. Ce fut Lamarck qui réellement ouvrit la voie à la nouvelle bio-

logie et lui donna son nom. L'économie politique, avec tous ses mérites et ses défauts, débuta avec les physiocrates. Dans le terme même d'*altruisme*, Auguste Comte établit les fondemens d'une éthique scientifique. L'esprit français pénètre au cœur même de chaque problème qu'il attaque, et ne se laisse point détourner par les obstacles pratiques. Il a été ainsi le grand organisateur de la pensée humaine, laissant les détails et les embarras de frottement aux écoles allemandes et anglaises. La France a ourdi la *chaîne* de la science et de la philosophie, d'autres nations la *trame* (1). »

Que les admirateurs exclusifs des Anglo-Saxons cessent donc de condamner les autres peuples à l'infériorité et à la décadence: chacun de ces peuples a sa valeur, ses mérites, son rôle utile dans le présent, ses espérances pour l'avenir.

Étaient-ils de race saxonne, les Italiens de Gênes et de Venise, si puissans jadis par la banque (invention italienne qui a merveilleusement fleuri en terre anglo-saxonne), par la lettre de change, par la généralisation du crédit, que les Anglais d'alors ne connaissaient guère? Étaient-ils de race saxonne, les Portugais qui doublaient le cap de Bonne-Espérance, et couvraient de leurs comptoirs les Indes aujourd'hui anglaises? On a rappelé à ce sujet, pour montrer les vicissitudes de l'histoire, que Malacca était alors le Singapore des Néo-Latins; on a cité les portes monumentales de la ville, et surtout le cimetière grandiose construit par les conquérans pour couvrir toute une colline avec une muraille de quatre mètres de haut entourant un quadrilatère de cinq cents mètres de côté, et dont le temps n'a pu ébranler la solidité, digne des anciens Latins. Dans ce cimetière, taillé pour servir d'abri pendant mille ans aux restes de cinquante générations, un voyageur a fait observer que, sur la première ligne des tombes et sur une partie de la seconde, on lit les noms des grands navigateurs portugais : Gama, Mascarenhas, Pinto, da Silva, etc.; puis, tout d'un coup, sans changement dans la couleur ni la forme des pierres, les noms portugais font place aux hollandais; mais la ligne de leurs tombes s'arrête à son tour, et l'on voit commencer la série des Robinson esquire, Gordon esquire, Smith, et autres enfans de cette Albion qui, aujourd'hui, se croit en possession définitive de la supériorité terrestre! N'a-t-on pas eu

(1) *Outlines of Sociology*. London, 1898, p. 9.

raison de voir dans ce cimetière une « sévère leçon d'histoire (1) ? »

Avant l'Angleterre, l'Espagne s'était vantée, elle aussi, de ne pas voir le soleil se coucher sur ses royaumes ; la France elle-même, qu'on prétend inhabile à la colonisation, avait des possessions bien plus vastes que n'en avait la Grande-Bretagne ; et c'est avec les dépouilles de la France, de l'Espagne, de la Hollande, que les Anglais ont fini par former leur immense empire colonial. La grandeur exagérée de leurs possessions actuelles peut rendre un jour difficile de maintenir une si disparate accumulation de territoires à l'abri des désordres intérieurs et des convoitises du dehors. La sécurité des mers, nécessaire à l'Angleterre, peut être compromise même par des marines moins fortes que la sienne. En un mot, l'avenir est incertain pour les Anglo-Saxons comme pour les Néo-Latins ; aucun ne peut se flatter d'être dépositaire ni de la vertu ni de la puissance perpétuelle. « Il y a place pour tous, disait Spinoza, dans la maison du Seigneur ; » il y a place aussi pour tous les peuples dans les destinées de la grande famille humaine, et aucun n'est, par nature ou par race, voué à la décadence. De plus, selon nous, c'est une loi de l'histoire que les facteurs sociaux et, conséquemment, intellectuels ou moraux l'emportent de plus en plus, avec le progrès des civilisations modernes, sur les facteurs ethniques, géographiques et de climat. L'avenir n'est pas aux Anglo-Saxons ou aux Latins, il est aux plus savans, aux plus industrieux, et aux plus moraux.

ALFRED FOUILLÉE.

(1) G. de Contenson. *Revue politique et parlementaire*, 1898, p. 476.

L'INDE D'AUJOURD'HUI

D'APRÈS LES ÉCRIVAINS INDIENS

II [1]

L'ÉDUCATION EUROPÉENNE ET LA SOCIÉTÉ HINDOUE

I

Depuis l'origine de la conquête, l'Angleterre a changé plusieurs fois de système en matière d'éducation. Lorsque cessa le monstrueux banditisme des trente premières années et que l'administration passa dans des mains honorables, quelques-uns des conquérans, qui avaient l'esprit tourné aux recherches philologiques et ethnographiques, s'avisèrent de demander à l'Inde, vénérable mère des peuples et primitive éducatrice du genre humain, certains trésors dont les exploiteurs du Bengale ne se fussent guère souciés. Ils se mirent en relation avec les pandits et encouragèrent de leur mieux l'étude du sanscrit, ainsi que la reproduction des vieux monumens littéraires de toute sorte. On devine combien rudimentaire était le système d'instruction publique possédé alors par l'Inde, après un siècle de brigandage et d'anarchie militaire : un grand nombre d'écoles villageoises où l'on

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

apprenait à parler les dialectes populaires, à lire, quelquefois à écrire, avec quelques notions de calcul; çà et là, des écoles sanscrites, misérablement installées, où des étudians faméliques travaillaient, jour et nuit, à acquérir l'intelligence de la langue sacrée. Ce qu'on nous raconte de leur zèle, de leur patience et du dénûment où ils vivaient rappelle les traditions à demi légendaires des universités médiévales. Étrange amour des vieux textes, dévotion désintéressée, mais aveugle, à une connaissance stérile, passion de lire, sans l'idée la plus lointaine de profit ou de progrès; une génération utilitaire comme la nôtre, qui mêle une arrière-pensée pratique à toutes les questions de pédagogie et de littérature, comprend à peine ces choses, qu'acceptaient, pour leur part, sans difficulté, les Jones et les Wilson.

Aussi fondait-on, dès 1791, un collège sanscrit à Bénarès. En 1813, au renouvellement de la charte accordée en 1793, le gouvernement imposait à la compagnie l'obligation de dépenser, annuellement, un lac de roupies pour l'encouragement des études orientales. 25 000 francs! Ce fut pendant vingt ans le budget de l'Instruction publique dans l'Inde. Avec cette faible somme, grossie de libéralités particulières, on réalisa quelques progrès dans la même direction. En 1821, on ouvrait un collège sanscrit à Pounah; en 1824, à Calcutta; en 1825, à Agra et à Delhi. Le gouverneur de Bombay, Elphinstone, était d'avis de prendre les dialectes populaires pour base de l'éducation nationale. A Madras, on fonda une école mixte pour concilier ces deux systèmes. Quant aux indigènes, ils réclamaient avec énergie, avec passion, l'enseignement de l'anglais. « Mange de ce fruit, dit le tentateur aux premiers humains, et tu seras semblable à Dieu! » Les Indiens pensaient qu'ils seraient les égaux des Anglais, le jour où ils sauraient parler et écrire leur langue. De là un mouvement dont l'extraordinaire véhémence secoua ces races assoupies. Un voyageur raconte qu'en débarquant à Calcutta, il fut assailli par des mendians d'un nouveau genre. C'étaient des petits garçons qui imploraient, avec des larmes de supplication, des livres anglais. Le gouvernement fermait l'oreille à ces prières; c'est en dehors de lui que fut ouverte, en 1828, la première école anglaise et que se créèrent successivement, à Calcutta l'*Hindoo College*, à Bombay l'*Elphinstone College*. Le succès de ces tentatives n'ébranlait pas encore les « Orientalistes, » c'est le nom qu'on donnait aux partisans du sanscrit dans le Conseil scolaire de la Compagnie, par opposition à leurs

adversaires, les Anglicistes. L'entrée de lord Macaulay dans le Conseil en déplaça la majorité et en changea merveilleusement l'esprit. Il persuada à ses collègues que la diffusion de l'anglais était le seul moyen d'assurer le progrès intellectuel des natifs et leur assimilation à la race conquérante. Au renouvellement de la charte, en 1833, la subvention de l'Instruction publique avait été décuplée : on l'attribua tout entière à l'enseignement de la langue anglaise. En trois ans, le Bengale voyait créer quarante écoles, qui recevaient une population de 10 000 élèves. Ceux qui aspiraient au bienfait de l'instruction occidentale étaient si nombreux que la place manquait pour les admettre. Il fallait prendre rang et attendre son tour pour entrer dans ces collèges. Un nouveau pas fut fait en 1844 lorsque lord Hardinge établit un examen à la suite duquel était conféré un diplôme, sorte de certificat d'études, qui devait, pensait-on, ouvrir aux natifs l'accès des fonctions publiques. Très peu réussirent à passer l'examen, et ce petit nombre n'obtint pas les emplois espérés. Les illusions se ranimèrent en 1853, date à laquelle fut renouvelé encore une fois le privilège de la Compagnie. Cette circonstance solennelle servit de prétexte à beaucoup de promesses et d'occasion à quelques actes. Un ministère de l'Instruction publique fut établi. On élabora le plan des trois universités qui, en 1857, s'ouvrirent à Calcutta, à Madras et à Bombay, et auxquelles s'ajoutèrent plus tard celles du Pendjab et d'Allahabad. On a vu combien d'ambitions avait éveillées parmi les Indiens l'organisation du *Civil Service* et comme ces ambitions ont été tristement déçues. L'Inde compte une vingtaine de ses enfans dans les hautes fonctions administratives; en revanche elle possède plusieurs milliers de bacheliers. Le lecteur peut déjà mesurer et mesurera encore mieux tout à l'heure ce qu'il y a d'ironique dans une telle compensation.

Jusqu'en 1854, on avait donné peu d'attention à l'enseignement populaire. Le progrès continu de la démocratie dans la métropole a renversé la proportion qui existait entre l'instruction universitaire et l'instruction primaire, en sorte que le budget de la seconde coûte aujourd'hui trois fois plus que le budget de la première. Il est juste de rappeler ici que les Universités indiennes n'ont que des examinateurs et point de professeurs; que, par conséquent, l'enseignement supérieur est abandonné à l'initiative privée. Quant à l'enseignement primaire, il a deux degrés. Dans

les écoles inférieures, on apprend la lecture, l'écriture, les premiers élémens du calcul et de l'arpentage; les *Middle Schools* ont pour mission d'enseigner, en outre, quelques notions de géométrie, d'algèbre, de chimie, de botanique, de géographie physique et d'histoire. Le dialecte populaire est seul usité dans l'école inférieure; dans l'autre, une part est faite à l'anglais qui, chaque année, gagne du terrain. Voici, d'après les chiffres les plus récens que j'aie obtenus, comment se répartit entre les trois ordres d'enseignement la proportion des natifs qui ont reçu quelque instruction. Sur mille « lettrés, » il en est 939 qui ont fréquenté l'école primaire inférieure, 57 qui ont passé par l'école mixte, et seulement 4 qui se sont élevés jusqu'à l'enseignement supérieur. Quant à la proportion des lettrés et des illettrés, elle a varié comme suit; 1881 : lettrés 91, illettrés 909; 1891 : lettrés 109, illettrés 891. Quant à l'éducation des filles, elle est née d'hier, et on jugera du progrès obtenu quand on saura que, dans la présidence de Madras, on compte 4 filles sachant lire sur mille, et 10 dans la province de Bombay. Cependant, je vois qu'en 1893, une jeune femme a obtenu les « honneurs » au baccalauréat ès arts, dans l'Université de Calcutta, et que six autres ont passé l'examen d'entrée (*matriculation*). Je les plains autant que je les admire : rien ne doit être plus étrange ni plus pénible que la situation d'une bachelière dans un foyer hindou.

Il résulte de la statistique qui précède que vingt-cinq à trente millions d'Indiens (sur une population totale de 287 millions) reçoivent quelques élémens d'instruction; que douze ou quinze cent mille connaissent le bienfait d'une instruction primaire supérieure; et que plus de cent mille suivent un cours d'éducation analogue à celui de nos collèges d'enseignement secondaire. Il résulte aussi des programmes que j'ai brièvement indiqués que l'on s'efforce de donner à l'enseignement du peuple un caractère scientifique approprié aux besoins d'une race agricole. Je ne retrouve pas ce caractère dans l'éducation des hautes classes, où domine exclusivement l'enseignement littéraire. L'enseignement scientifique ne possède ni le personnel, ni l'outillage nécessaire. Les collections sont rares, les laboratoires insuffisans. S'il y avait des professeurs, il n'est pas certain que ces professeurs trouvassent des élèves. Une seule Université, celle de Bombay, délivre des diplômes de bacheliers ès sciences, et ces diplômes sont bien moins recherchés que ceux du baccalauréat ès arts. Une idée qui a long-

temps prévalu chez nous demeure incrustée dans ces esprits : c'est que l'instruction est un ornement et non un outil, qu'elle a pour but non d'armer l'intelligence pour la lutte, mais de l'affiner, de la préparer à je ne sais quelle solitaire jouissance d'elle-même, d'augmenter, en un mot, sa valeur propre et non son énergie productive. A cette tendance héréditaire vers la rêverie et les vaines spéculations s'est ajouté longtemps le mirage du fonctionnarisme. Obtenir une parcelle d'autorité, en s'assimilant cette culture gréco-latine qui servait de passeport à l'entrée du service civil, ce fut, pendant plus de quarante ans, l'espoir de tout ce qui, dans l'Inde, s'élevait un peu au-dessus de la pauvreté générale et de la médiocrité intellectuelle. La nouvelle génération est aujourd'hui détrompée, mais cette course désespérée après un fantôme a laissé l'intelligence hindoue lasse, découragée, défiante de ses forces et comme dégoûtée d'elle-même. Elle s'use dans le vide, ne sachant où se prendre.

Si l'on suit ces cent mille jeunes hommes à travers les différentes routes de la vie, on en trouvera beaucoup qui se résignent à accepter des fonctions inférieures; quelques-uns, ceux qui possèdent des capitaux, engagés dans cette industrie cotonnière dont la fortune est encore si incertaine. Bon nombre se font ingénieurs; d'autres, — passant outre aux prescriptions brahmaniques qui identifient la dissection à un crime et remplacent l'anatomie expérimentale par l'anatomie révélée, — étudient la médecine sous des maîtres européens. Les légistes sont très nombreux et, dit-on, remarquablement habiles. Dans les langues populaires, qui ne servaient il y a un siècle qu'aux besoins journaliers, toute une littérature d'imitation s'est créée. La popularité des poètes peut se mesurer par ce fait que chaque village a le sien. Le Bengale, depuis cinquante ans, a produit beaucoup de romanciers, à la tête desquels marchait, il y a cinq ans encore, le célèbre Chatterji dont la réputation est venue jusqu'à Paris. Calcutta possède cinq théâtres, absolument semblables aux théâtres européens, sauf en ce point que les femmes qui assistent à la représentation sont invisibles aux autres spectateurs. C'est en 1859 qu'a été joué le premier drame moderne et, depuis, cette branche de production n'a plus connu de chômage. On cite telle pièce qui a été jouée plusieurs années de suite, tout comme *Charley's Aunt*. Moderne, ai-je dit? Le mot convient à peine pour caractériser des pièces qui mettent en scène les plus vieux mythes ou des épisodes

de l'histoire religieuse contemporains de la domination musulmane. Le roman peint des mœurs plus nouvelles, mais avec un désir si évident de suivre des modèles anglais, qu'il semble, par momens, traduire au lieu d'inventer. D'ailleurs, une question préalable se pose : est-il possible d'écrire des drames ou des romans dans un pays où l'amour est, sinon supprimé tout à fait, du moins condamné au silence, où la femme a perdu sa place, comme je le montrerai bientôt, non seulement dans la vie sociale, mais dans la vie intime?

Fort peu de gens sont assez riches pour acheter des livres, Encore existe-t-il un singulier malentendu entre le public, si rare, et les auteurs, si nombreux. En effet ceux-ci tiennent à écrire dans les dialectes indigènes, tandis que le public cultivé, par mode, par vanité, par curiosité insatiable des choses d'Occident, réclame des livres anglais. De là, manque d'harmonie, manque d'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché littéraire. A part quelques journalistes et les auteurs de livres scolaires indispensables à l'enseignement primaire, nul ne vit de sa plume, nul n'est nourri par sa pensée. On m'a assuré que Chatterji n'avait jamais gagné plus de trois mille francs par an avec ses livres. Cet exemple est peu encourageant. Le moment est passé où, dans l'Inde, les écrivains vivaient, en courtisans, des munificences princières ; l'heure n'est pas encore venue où le public fera une liste civile à la royauté littéraire.

M. Bose donne une dernière raison de l'infériorité des Hindous dans ces nouveaux domaines où les a appelés l'imitation des littératures d'Europe. Cette raison n'étant pas de mon ressort, je la soumets aux physiologistes compétens. L'auteur indien que je suis pas à pas ne croit point que le végétarianisme soit compatible avec les grands efforts intellectuels. La dépense d'énergie provoquée par le travail cérébral exige impérieusement une réparation que ne fournit pas aux fibres la misérable nourriture de l'Indien. Point de beefsteak, point de chefs-d'œuvre. La pensée hindoue est une anémique : il faut la mettre à un régime fortifiant. Mais le climat permet-il ce changement de régime?

II

Donc, voici le bachelier pliant sous le poids de cet immense fardeau de connaissances dont il s'est chargé et dont il ne sait

que faire. Rien de tout cela ne s'est incorporé à lui, n'a pénétré au fond de son être. Ce bloc de faits, de sentimens et d'idées qui constituent la civilisation occidentale, lui forme une âme seconde tout artificielle, tout extérieure, qui se superpose à la première, la cache et l'enveloppe. Point de mélange possible. Les notions acquises sont profondément imprégnées de christianisme. Monothéisme et monogamie, liberté, justice, égalité entre les classes, entre les sexes, entre les individus; amour de la femme, respect de la mère, adoration de l'enfant, chaque ligne, chaque mot des auteurs qu'il a lus recèle et suppose tout cela. Alors, il rentre dans sa maison et dans sa pensée. Ce qui l'entoure, son vrai moi, tout donne le démenti à ce qu'on lui a enseigné, à ce qu'il a essayé d'assimiler.

D'abord, ses dieux.

La religion lui oppose un obstacle insurmontable, non par l'absolutisme de ses dogmes, qu'on veuille bien le remarquer, mais par l'invincible résistance, la raideur immuable des formes sociales avec lesquelles elle s'est identifiée. Le Brahmanisme est d'une tolérance unique : il autorise toutes les croyances, ou plutôt il se les annexe; et, chose plus singulière, il les a toutes conservées. L'Inde n'a pas, jusqu'à présent, le sens historique; elle n'est pas consciente de son évolution religieuse. Son passé lui apparaît en une vision simultanée, qui le lui rend à jamais présent. Ce qu'elle a cru à un moment de son histoire, elle se figure le croire encore et n'ose le désavouer. Le brahmanisme est une religion où tout est entré et d'où rien n'est sorti.

A eux seuls, les quatre Védas, surtout si on y joint les Brahmanas et les Oupanichads, couvrent de longs siècles et indiquent une évolution considérable. Max Muller a trouvé un mot ingénieux pour caractériser l'état religieux des premiers aryens qui conquirent l'Inde plusieurs milliers d'années avant notre ère. Ce n'était ni le monothéisme, ni le polythéisme, mais l'hénothéisme. Ils adoraient beaucoup de dieux, mais n'adoraient jamais qu'un seul dieu à la fois. C'est celui auquel on s'adressait, qui était le maître, le tout-puissant, le dieu des autres dieux. Ceux dont la vie se passait à méditer sur ces choses et à en instruire le peuple sentaient la faiblesse de cette conception et l'expliquaient en disant que les différens dieux ne sont que des noms différens donnés à la Divinité.

La religion était d'abord toute dans les rites et dans les sacri-

fices, sortes de marchés passés entre les hommes et les dieux, et où les prêtres servaient d'intermédiaires. Mais voici que, dans le second âge, apparaissent les deux doctrines du *Bakhti* et du *Jaïna*, c'est-à-dire les deux courans qui élèvent l'âme vers le Divin : d'une part, la Foi et l'Amour ; de l'autre, la Connaissance de l'être suprême. A peine né, l'esprit philosophique, qui ne se sait pas encore distinct de l'esprit religieux, élargit immensément l'idée de Dieu. Il l'élargit tellement qu'elle déborde et enveloppe toute la nature. Et de là le panthéisme des Oupanichads, qui ravissait Schopenhauer et lui arrachait cette phrase d'admiration : « Il n'y a pas d'étude plus belle, plus haute, plus bienfaisante que celle des Oupanichads. C'est cette étude qui m'a consolé de vivre et qui me consolera de mourir. » Qu'enseignent les Oupanichads ? Que Brahma est la source spirituelle de tout ce qui vit. Il a engendré l'éther, qui a engendré l'air, qui a engendré le feu, qui a engendré l'eau, qui a engendré la terre. Puis vient le divorce inévitable, car le Panthéisme a deux expressions absolument ennemies, suivant que Dieu est tout ou que tout est Dieu. Tandis que le Panthéisme garde sa forme théologique avec Vyasa, dans ce terrible Vedanta qui fait le désespoir des métaphysiciens et dont on parle peu parce qu'on n'est pas sûr de le comprendre, il aboutit, d'un autre côté, à l'athéisme très net de Kapila, qui n'admet, dans le monde, d'autre substance spirituelle que l'âme humaine. A l'autre pôle du monde religieux, le bouddhisme était né et faisait son chemin parmi les humbles. Était-ce une réaction contre l'abus des rites et des sacrifices ? Un développement de la doctrine de la Foi et de l'Amour ? Est-ce, comme M. Bose me l'assure, un mouvement anti-aryen, ou, tout au moins, extra-aryen ? C'est à de plus habiles à prononcer. Mais il est certain que le mouvement a tourné au profit des populations non-aryennes, que ces populations en ont fait un instrument d'affranchissement, de propagande, d'expansion et qu'elles ont, finalement, dégradé le Bouddhisme primitif, en lui imposant leurs tendances idolâtriques et fétichistes. Le Bouddhisme est vaincu, chassé de l'Inde après douze siècles de lutte, mais non sans laisser de profondes traces de son passage.

La floraison poétique qui avait succédé à la période philosophique et scientifique préparait la voie à ce retour offensif du Polythéisme, qui signale la période Puranique. Les anciennes divinités reparaissent avec toutes les grâces dont les ont parées le

Mahabharata et le *Ramayana*. Elles portent des noms nouveaux ou, si elles gardent les anciens, elles ont recu de l'avancement; elles ont été promues d'une classe à une autre. Les héros passent demi-dieux; les demi-dieux deviennent des dieux véritables; les vieilles divinités védiques revivent, transformées, matérialisées, dans leurs modernes avatars. La religion hindoue se bifurque en Vaischnavisme et en Civaïsme. Le culte de Vichnou et celui de Siva ont, à leur tour, tant de subdivisions, et parfois si diverses, que la même doctrine engendre l'idéalisme le plus suave, l'ascétisme le plus rigide, en même temps qu'elle couvre les derniers excès du priapisme en délire.

Dans un pays où la pensée religieuse a tant varié, si souvent mué, où noter l'hérésie et comment la proscrire ? Pas d'hétérodoxie possible là où il n'y a point d'orthodoxie définie. Il paraît que l'esprit indien se refuse à concevoir la vérité comme opposée à son contraire ou comme distincte de son analogue. Il ne connaîtra donc jamais la proscription religieuse. Au frontispice de leurs lois, les brahmanes ont inscrit non seulement la tolérance, mais l'égalité des religions. « Plus il y a de fleurs dans un parterre, plus le jardin est beau. » La soumission des races autochtones par les Aryens, graduelle et pacifique, fut moins une conquête qu'un apostolat. Au temps de l'invasion musulmane, les deux cultes vécurent jusqu'au temps d'Aureng-Zeb dans une intimité qui, par momens, semblait promettre une fusion. Ramananda, Cabir, Chaitanya, les grands prédicateurs du moyen âge, appelaient autour d'eux, sans distinction de croyances, les hindous et les mahométans, et l'un de ces hommes présentait en exemples à la dévotion des fidèles Krichna et Ali comme deux avatars de la Divinité. Seule, la persécution d'Aureng-Zeb, le Louis XIV musulman de l'Inde, changea pour un temps cet état de choses et transforma la secte religieuse des Sikhs en une confédération armée. L'Inde était revenue à ses habitudes de tolérance lorsque commença la période anglaise. Elle rencontra une tolérance égale chez ses nouveaux maîtres. Tout occupée d'exploiter sa conquête, la Compagnie demandait des dividendes et non des conversions. Elle craignait fort qu'un réveil soudain du fanatisme, chez ses sujets hindous ou mahométans, ne vînt troubler ses opérations commerciales. Elle persécuta les missionnaires chrétiens, et on est fort amusé d'apprendre qu'en 1792 quelques-uns, des plus fougueux durent se réfugier chez les Danois à Scrampore, ou

chez les Français à Chandernagor. Mais les évêques étaient puissans dans la métropole, et peu à peu, la Compagnie eut la main forcée. Une vaste propagande fut organisée et, dès lors, ne s'arrêta plus. J'en résumerai les résultats en deux mots : une défaite théologique signalée, une immense victoire morale, suivie d'une puissante réaction. Après un siècle d'efforts, toutes les communautés chrétiennes réunies comptent deux millions d'adhérens, sur une population de 287 millions d'âmes. La progression de ce nombre, d'un recensement à l'autre, paraît être en rapport avec l'accroissement normal de la population. Les conversions nouvelles ont lieu parmi les anciennes tribus indigènes, restées à demi sauvages, notamment parmi les Dravidiens, et on ajoute que ces conversions se produisent particulièrement en temps de famine : ce fait n'a pas besoin de commentaire pour ceux qui savent que les pasteurs distribuent le pain du corps avec le pain de l'âme. Mais les ressources dont est si abondamment pourvu le prédicateur anglican nuisent souvent à son succès. Il a femme, voitures, serviteurs; il fait l'aumône au lieu de la demander. Cela ne s'accorde point avec l'idée que se fait le peuple de l'homme qui apporte la parole d'en haut. Comment leur persuadera-t-il de renoncer à tout, alors qu'il n'a renoncé à rien?

Et pourtant l'influence du christianisme a été et est aujourd'hui bien plus considérable que ne pourrait le faire croire le misérable chiffre des conversions. Rien ne fera mieux apprécier, dans ses vicissitudes, cette influence indirecte que l'histoire abrégée d'une secte fameuse, la Brahma Samaj, qui, à divers momens de ce siècle, a rassemblé, dans un même effort et dans une pensée commune, les plus nobles esprits de l'Inde.

Elle a eu pour fondateur ce Rammohun Roy que j'ai le droit d'appeler grand, puisque, suivant la parole de Max Müller, « il réunissait les trois élémens de la grandeur : le désintéressement, l'honnêteté et le courage. » En effet, il n'a jamais songé à lui-même; il n'a servi que les causes justes; il n'a jamais reculé devant le labeur, le péril ou l'insulte. Je ne puis résister au plaisir de rappeler cette belle vie (1). Fils d'un zemindar, son père l'exila à cause de la liberté de ses opinions. Rentré dans son pays après quatre ans, il occupa de hautes fonctions administratives au ser-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1880, l'étude de M. le comte Goblet d'Alviella : *Le Cinquantième anniversaire du Brahma Somaj ; une tentative de religion naturelle dans l'Inde.*

vice de la Compagnie (1800-1814). Il savait à fond l'anglais, l'arabe, le persan, les dialectes populaires et le sanscrit : ses travaux de linguistique obtiennent encore le respect de nos orientalistes modernes. Retiré du service et fixé à Calcutta en 1814, il y fonda une société pour la prédication et la propagande des doctrines panthéistiques contenues dans les Oupanichads. Toujours sur la brèche, on le voit discutant avec les chrétiens comme avec les Hindous, parlant et écrivant, multipliant les brochures et les conférences, imprimant un journal en bengali, coopérant à l'établissement du collège hindou de Calcutta, attaquant tous les abus à la fois, la polygamie, le suicide des veuves, et trouvant encore le temps, dans cette universelle et infatigable activité, dans cette existence qui était un combat de tous les jours, d'écrire des traités de géographie et de grammaire.

En janvier 1830, il louait à Calcutta un appartement où chaque samedi les membres de la Brahma Samaj s'assemblaient pour prier. Le service, très simple, se composait d'une lecture des Vedas, d'un sermon et du chant des hymnes. La doctrine professée par la Brahma Samaj, c'était le christianisme unitarien sous une forme orientale. Rammohun Roy était tellement d'accord avec l'Unitarisme anglais qu'il convertit, dit-on, à cette croyance un missionnaire baptiste.

La Brahma Samaj était encore dans sa nouveauté première lorsque Rammohun Roy fit un voyage en Europe. Il y parut comme envoyé du Grand-Mogol qui l'avait revêtu du titre de rajah, et il obtint du parlement l'abolition définitive du *Sati* (suicide des veuves par le feu). Mais il ne devait pas revoir son pays, et les os de ce grand serviteur de l'Inde reposent loin d'elle, dans un cimetière voisin de Bristol.

La Brahma Samaj sembla frappée de mort avec son chef. Elle ne comptait plus que 83 membres lorsque Davendra Nath Tagora la ressuscita en la rapprochant plus encore du déisme rationaliste et en la séparant de plus en plus de l'Hindouisme. Rammohun Roy s'était tenu fidèle aux Védas, interprétés dans le sens monothéiste; son successeur admit les Védas comme « une lecture édifiante » mais se refusa à y voir « des livres sacrés, à l'égal de la Bible et du Coran. » Les jeunes anglophiles de cette génération témoignaient, en mille façons, qui n'étaient pas toutes de bon goût, leur mépris pour les vieilleries védiques. Il ne leur suffisait pas de manger du bœuf pour narguer la religion, ils

allaient jeter les os dans le jardin des dévots, qui ne savaient comment se purifier de cette souillure. C'était la vague positiviste qui, après avoir passé sur nous, venait déferler aux bords du Gange.

Mais un nouvel esprit entra dans la Brahma Samaj, et par conséquent dans la jeunesse cultivée, en 1857, avec Keshab Chandra Sen. C'était un tout jeune homme, au tempérament sacerdotal, doué d'une éloquence fascinatrice, et qu'enveloppait une sorte d'atmosphère religieuse. Nommé ministre de la Brahma Samaj, il se brouillait, en 1866, avec Tagora et les autres directeurs du mouvement, entraînant à sa suite, dans son schisme. tous les élémens vivaces et ardens de la Société. Soudain élargie, la nouvelle Brahma Samaj envoya de tous côtés des missionnaires. Dans cette même année 1866, Keshab donna des conférences sur le Christ qu'il déclarait « supérieur au niveau de l'humanité » et en qui il saluait « le régénérateur de notre race. » Il faisait plus que l'adopter : il le revendiquait. « C'est en Asie, disait-il, qu'a paru le Christianisme et qu'il a grandi ; ce sont des Asiatiques qui l'ont fait. Jésus est un Asiatique. Oh ! quand je songe à cela, je le sens plus près de mon cœur ; mon amour pour lui devient cent fois plus grand. Oui, il est le représentant de ce qu'il y a de plus noble dans l'humanité, mais il y a en lui je ne sais quelle grandeur que l'Asie peut seule donner. Qu'on médite là-dessus et peut-être que cette pensée diminuera un peu le sentiment d'aversion et de dédain que les chrétiens d'Europe montrent aux Asiatiques. » On avait vu, dans ces mots, une adhésion à la divinité du Christ. Dans de nouvelles conférences, faites cinq mois plus tard, à l'hôtel de ville de Calcutta, il expliqua sa pensée et lui imprima un sens carlylien. « Tout grand homme, dit-il, est à la fois humain et divin. » Mais il allait connaître, par son expérience personnelle, combien peut être périlleuse la confusion des deux élémens. Pendant la tournée oratoire qu'il fit à Bombay et dans les provinces du Nord-Ouest, il provoqua des manifestations d'enthousiasme vraiment gênantes. A Monghyr, les gens se jetaient à ses genoux, touchaient ses vêtemens, l'appelaient « seigneur, maître, sauveur, frère cadet de Jésus. » — « Je sens que je deviens dieu, » eût-il pu dire, en répétant la parole fameuse, non plus avec cet ironique désenchantement qui en faisait le dernier mot du mépris de soi-même et des autres, mais dans le désarroi d'une imagination troublée et d'une conscience qui perd pied dans l'orgueil.

Pourtant il réagit contre cette légende qui l'enveloppait et

menaçait de l'étouffer. Il démentit, par la voie des journaux, toute prétention à la divinité, comme, chez nous, on désavoue une candidature académique. Après quoi, il partit pour l'Angleterre, qui ne le divinisa pas, mais qui le « lionisa ». Il parut dans 70 assemblées religieuses ou populaires, harangua 40 000 personnes; dans un meeting monstre, convoqué à Hanover Square, des représentans de onze sectes vinrent lui dire adieu et se nourrir de sa parole une dernière fois.

Hélas! il y avait un snob dans le prophète. Keshab, en 1878, fut ébloui à l'idée de marier sa fille à un idolâtre, au fils du Maharajah de Kouch-Behar. La Brahma Samaj jeta les hauts cris. Les statuts de l'association prescrivaient, pour ses membres, un certain rituel qui avait reçu la sanction légale et qui excluait le mélange de toute cérémonie païenne. Keshab protesta que le mariage de sa fille serait célébré dans les conditions voulues. C'était une de ces unions providentielles où l'amour joue le rôle de missionnaire et qui donnent à Dieu des provinces. Un télégramme reçu deux jours avant la cérémonie lui apprit que le mariage devrait se faire d'après toutes les vieilles formes hindoues, et Keshab se soumit. Un grand nombre de ses disciples l'abandonnèrent; il resta seul, avec ses amis personnels, dans son sanctuaire désert, sous la protection de la police. Alors le « maître » s'avisa que l'idolâtrie avait du bon. « Après tout, écrivait-il dans son organe, le *Mirror of India*, qu'est-ce que l'idolâtrie? C'est l'idée de Dieu décomposée en une infinité de petits fragmens. Les dieux sont les morceaux de Dieu. Chacun d'eux n'est que la réalisation concrète d'un attribut divin, considéré à part. » C'est ainsi que Keshab, pour avoir voulu marier sa fille au fils d'un rajah, était ramené à l'hénothéisme des Vedas et fermait le cycle de cinq mille ans.

Cette lamentable histoire ne finit pas là. Keshab étant mort en 1883, un nouveau schisme parut prêt à se déclarer parmi les quelques héritiers de sa flottante doctrine. Protap Chandra avait été élu ministre, mais il ne lui était pas permis de s'asseoir dans la chaire de Keshab. Plusieurs fois il l'escalada et plusieurs fois on l'en fit descendre. Cela dura presque aussi longtemps que la querelle des chanoines et du chantre, immortalisée par *le Lutrin* et le dénouement ne fut pas moins comique ou, — si l'on veut, — moins triste. Protap Chandra reçut licence de s'asseoir dans la chaire, mais non sur le coussin du maître. Ainsi mourut cette

petite église qui se proposait d'éclairer l'Orient et l'Occident.

Quel est, actuellement, l'état d'esprit des hommes qui appartiennent à ce groupe, ou à des associations analogues? Beaucoup sont arrivés à l'athéisme pratique, à un parfait nihilisme religieux; d'autres, en plus grand nombre, sont retournés silencieusement à l'ancienne foi et ont été ressaisis par les subtiles influences idolâtriques qui émanent du milieu et des traditions. Peut-être est-ce là surtout une question de climat. De même que la nature tropicale transforme en arbres nos arbustes, l'Inde fait des dieux de ceux que nous appelons des grands hommes. Nous leur votons un piédestal, et l'Inde leur accorde un autel. Il y a douze ans, un curieux personnage mourait dans un village sur les bords de l'Hougly, à quelques lieues de Calcutta. C'est là que s'était écoulée toute sa vie. Que faisait-il? Absolument rien. Il méditait. On venait le voir, causer avec lui, et, peu à peu, on tombait dans un état intellectuel exquis, qui tenait de la torpeur et de l'enthousiasme.

Au retour d'une visite faite à Ram Krichna, — c'était le nom du solitaire, — un des principaux *leaders* du néo-hindouisme écrivait ces lignes caractéristiques : « Ma pensée flotte encore dans l'atmosphère lumineuse qui enveloppe cet homme extraordinaire; mon esprit n'a pas encore rompu le charme de cette mystérieuse et indéfinissable émotion qu'il répand autour de lui. Qu'y a-t-il de commun entre nous, entre moi, l'Indien civilisé, presque européanisé, à demi sceptique, et lui, le pauvre illettré, à demi idolâtre? Comment se fait-il que je passe de longues heures à l'écouter, fasciné, ravi, moi qui ai entendu Disraëli et Fawcett, Stanley et Max Müller, moi, l'ardent disciple du Christ, l'ami des missionnaires au large et généreux esprit, moi, l'un des plus énergiques et l'un des plus laborieux promoteurs de la Brahma Samaj? » Et il ajoutait : « Je ne suis pas le seul. Bien d'autres sont venus interroger Ram Krichna et ont subi son ascendant. » Ram Krichna était trop humble pour enseigner, mais il laissait tomber des paraboles qui éclairaient vaguement les problèmes de l'âme par des comparaisons avec les phénomènes du monde physique. Il avait longtemps observé les pratiques musulmanes et il inclinait respectueusement la tête au nom de Jésus. Il semble que, pour lui, s'exhalât de toutes les religions quelque chose qui était la Religion : une suprême abdication de l'être humain dans l'humilité et dans l'amour.

Depuis sa mort, Ram Krichna est considéré comme une nouvelle incarnation de la divinité. On célèbre chaque année l'anniversaire de sa naissance et, dans le sanctuaire qui lui a été érigé, c'est un savant professeur de chimie qui préside aux cérémonies du culte. Vingt jeunes hommes qui ont reçu le bienfait d'une éducation supérieure ont fondé une sorte de couvent près du lieu où Ram Krichna a passé sa vie. Là, ils mènent une existence ascétique et, deux fois par jour, se réunissent pour adorer la photographie du dieu, placée sur un autel avec ses pantoufles, couvertes chaque matin de fleurs nouvelles.

L'adoration des pantoufles de Ram Krichna, voilà où aboutit un siècle d'influence chrétienne et de culture occidentale! Après cela, on comprendra aisément que les sectes populaires qui, au XVe et au XVIe siècle, ont dû leur naissance à de généreuses idées d'égalité et de solidarité, soient arrivées peu à peu à s'enfermer dans un cercle de pratiques grossièrement païennes. Peu importe leur théologie : elles ont toutes pour trait commun l'adoration du gourou. Celui qui porte ce nom est une idole vivante, et cette forme de l'idolâtrie est la pire de toutes, car un morceau de bois ou de pierre peut être un symbole : un homme, fût-il un saint, n'est qu'un homme, et le gourou est souvent tout le contraire d'un saint. Sa divinité, pour comble, est héréditaire, sauf certains cas où intervient l'adoption. Il parcourt le pays, pour se montrer à ses fidèles et surtout pour recueillir l'impôt dont s'alimente son revenu. Des éléphans, des chameaux, des musiciens lui forment un cortège semblable à la procession-réclame d'une ménagerie en voyage. Qu'on ne croie pas que les orthodoxes méprisent ces exhibitions charlatanesques. Les brahmanes s'approchent du gourou avec respect et mangent pieusement les restes de sa nourriture.

Rien à attendre de ces sectes pour la régénération morale de l'Inde. Le chiffre total de leurs adhérens n'atteint pas aujourd'hui deux millions. Aussi bien, il faut le répéter encore, la question du nombre n'est rien. Je devais employer ici la méthode si longtemps appliquée aux civilisations antiques, l'étude exclusive d'une élite. L'histoire de la pensée religieuse dans l'Inde au XIXe siècle ne pourra être que l'histoire de la Brahma Samaj, de l'Arya Samaj et des autres sociétés analogues, c'est-à-dire l'histoire de quelques milliers d'intelligences. Elles ont tenté de réformer l'Hindouisme et l'Hindouisme les résorbe.

III

Ainsi, le Brahmanisme s'est ouvert devant l'idée chrétienne, il s'est effacé et comme humilié pour lui livrer passage, puis s'est lentement redressé, refermé derrière elle, comme la jungle derrière le cavalier. Tout autre a été son mode d'action et son système de défense dans les questions sociales. Là, il s'est montré intransigeant, irréductible. Quelques réformes, il est vrai, ont eu lieu. D'abord la puérile, la malencontreuse réforme du costume qui a consisté dans l'adoption du vêtement européen, à l'exception du chapeau et du col de chemise. Puis l'inutile réforme de l'ameublement. Quelques coussins empilés dans un coin étaient autrefois les seuls meubles qu'on pût apercevoir dans une maison hindoue. On y voit maintenant, çà et là, des chaises et des sofas qui proviennent des magasins de Tottenham Court Road. En un siècle, les Hindous ont presque appris à s'asseoir. Enfin il y a l'importante réforme de la nourriture, l'abandon du végétarianisme qui s'identifiait en beaucoup de points avec la croyance religieuse. Encore cette réforme est-elle loin d'être universellement acceptée, et l'on sait que la vue des étalages des bouchers mahométans, — spectacle toujours dégoûtant, mais particulièrement offensif dans l'Inde, — a provoqué de furieuses émeutes à Calcutta. Les Hindous se sont résignés à boire de l'eau qui avait passé par des tuyaux et des aqueducs, au lieu de l'eau des fleuves sacrés. L'excommunication prononcée contre ceux qui voyageaient au delà des mers a perdu beaucoup de sa force. Les classes semblent un peu s'être mêlées dans les salons officiels, à table d'hôte, sur les bateaux à vapeur, dans les wagons de chemins de fer et sur les bancs des écoles. Cette fusion n'est qu'apparente. L'antique organisation demeure intacte. Les castes résistent à l'action de l'esprit occidental comme elles ont résisté, il y a trois ou quatre siècles, aux efforts des grands prêcheurs dont j'ai déjà prononcé les noms (1).

Est-ce un bien? Est-ce un mal?

Dans une conférence récente, Mrs Annie Besant (2) présentait

(1) Voyez dans la *Revue* des 1er février, 1er mars et 15 septembre 1894 les études de M. Émile Sénart sur *les Castes dans l'Inde*.

(2) Annie Besant, *Eastern Castes and Western Classes, a lecture*. Madras and London, 1895.

l'institution des castes comme le meilleur système social qu'ait vu l'humanité. Ne faut-il pas qu'il y ait une classe qui produise, par son travail : celle des ouvriers et des paysans ; une classe qui distribue les produits du travail : celle des commerçans ; une classe qui gouverne, conserve et défende la société, celle des rois, des magistrats, des soldats et des marins ; une classe, enfin, qui pense, qui enseigne et qui prie : celle des professeurs, des prêtres, des artistes et des hommes de science ? A cette répartition naturelle des fonctions et des forces, correspondent les quatre castes des Soudras, des Vaisyas, des Kchatriyas et des Brahmanes. Jusqu'ici rien qui différencie l'Orient et l'Occident, rien qui distingue les sociétés modernes des sociétés antiques. Où l'Inde nous est supérieure, affirmait Mrs Besant, et, — en cela, elle a raison, — c'est que l'Inde n'a jamais donné pour base à son système social l'esclavage, ni pour couronnement la richesse. La hiérarchie des castes est une hiérarchie morale ; passer de l'une à l'autre, c'est assumer des devoirs de plus en plus lourds, des responsabilités de plus en plus hautes. Et par quels moyens a lieu le passage ? Sera-ce, comme dans nos démocraties d'Europe, par la furieuse compétition des talens, des passions et des intérêts, par l'accumulation, plus ou moins fortuite, plus ou moins légitime, de l'argent dans certaines mains ou du savoir dans certains cerveaux ? Non, mais par la mystérieuse promotion des âmes sur la liste d'avancement que détient le souverain juge, par la réincarnation. Elles débutent dans la plus basse classe, s'élèvent d'une caste à une autre, séjournant plus ou moins longtemps dans les étapes intermédiaires, suivant qu'elles ont plus ou moins de fautes à expier et de souillures à purifier, pour aboutir enfin au renoncement absolu et sublime. Alors ces âmes ont terminé leur pèlerinage terrestre, elles sont mûres pour le ciel.

Voilà un beau plan, si la réalité y répond. Mrs Besant est obligée d'avouer que le système des castes a beaucoup perdu de sa pureté première. Si elle consulte ses amis de l'Inde sur l'origine historique des castes, elle découvrira que cette « pureté première » n'a jamais existé, que les castes sont une institution essentiellement humaine, née des besoins, des ambitions et des préjugés, c'est-à-dire d'un mélange de bien et de mal ; qu'elle a dû son existence à des formations successives, jusqu'au jour où une conception théologique en a décrété la sainteté et l'immutabilité.

Primitivement, il n'y a eu que deux castes : les hommes à peau

blanche, c'est-à-dire les conquérans aryens venus du Nord, et les hommes à peau foncée, c'est-à-dire les tribus autochtones qui habitaient l'Inde avant l'invasion aryenne. Ces Aryens étaient déjà une race religieuse et une race politique. Ils possédaient un millier d'hymnes. L'écriture n'étant pas inventée, on ne pouvait garder ces hymnes qu'en les confiant aux mémoires les mieux douées. De là naquit une classe d'hommes, analogues aux rhapsodes et aux bardes. D'utiles ils eurent soin de se rendre nécessaires, indispensables, en compliquant de mille manières le chant des hymnes, en attachant une tradition à l'émission de chaque syllabe, en y ajoutant certains gestes qui, avec le temps, devinrent des rites, et des sacrifices dont ils se réservèrent le secret. Lorsque le sanscrit, qui était la langue sacrée, devint la langue exclusive de la science, les brahmanes se trouvèrent désignés pour en être les dépositaires. Ceux qui avaient fait la conquête de l'Inde et qui continuaient à l'étendre tous les jours se sentirent jaloux des chanteurs d'hymnes, et la rivalité de ces deux groupes les sépara du reste de la nation, qui forma la troisième caste aryenne, le mot *vaisyas*, qui désigne les hommes de cette caste, étant dérivé du mot *viz*, qui signifie la totalité du peuple. D'innombrables sous-castes sont venues compliquer à l'infini cette organisation. Elles sont locales ou professionnelles : des clans ou des corporations.

Ainsi ce système des castes est composite; il a eu pour facteurs successifs la couleur, la fonction, la localité; mais, une fois établi, il ne s'est prêté à aucun changement. Des hommes de la plus basse classe ont exercé les plus hautes fonctions. Il y a eu des rois soudras et même des dieux soudras. Des brahmanes ont été réduits par la pauvreté à se faire bouchers, danseurs, professeurs de musique, fauconniers, dresseurs de chameaux et d'éléphans, ouvriers ou laboureurs. On a vu souvent un brahmane cuisinier chez un riche soudra. Si bizarre que cela nous paraisse, un tel fait n'entraîne pas sa déchéance. Le brahmane reste brahmane et le soudra reste soudra. De même les petites castes gardent leur rang, même lorsque leur occupation professionnelle a subi les plus étranges vicissitudes, lorsque, d'infâme, cette occupation est devenue honorable, ou inversement. La caste défie les lois de l'évolution; elle prétend ne pas sentir l'action du temps et, dans ce monde où chaque seconde amène un changement, rester à jamais ce qu'elle a été à un moment donné de l'histoire. M. Bose

remarque qu'elle « empêche l'Inde de tomber comme elle l'empêche de monter. Elle fait obstacle au progrès; elle fait aussi obstacle à la révolution. » Soit, mais l'expérience des Occidentaux en ces matières leur permet d'observer qu'un conservatisme sourd et aveugle est aussi un danger de révolution, et qu'une fois la digue rompue, le courant se précipite avec d'autant plus de furie qu'il a été plus longtemps contenu.

Quant au mépris de la richesse, c'est un sentiment que les philosophes approuvent fort, mais que les économistes ne sauraient partager, parce qu'ils voient, après tout, dans la richesse le produit du travail et la création de l'intelligence. Ils se demandent si c'est tirer le meilleur parti des forces disponibles que d'isoler la raison et la vertu, en les comblant d'honneurs, dans une haute sphère où elles ne peuvent rien pour la direction de la société. Est-ce bien, d'ailleurs, à la raison et à la vertu que s'adressent les hommages des Hindous? Dans l'homme de caste supérieure, ils révèrent uniquement le privilège de la naissance, qu'ils croient divin. Lorsqu'un brahmane cherche un mari pour sa fille, il ne considère ni la beauté, ni la jeunesse, ni la fortune du futur époux; il s'inquiète peu de son intelligence ou de ses qualités aimables. Est-il de la même caste? Est-il d'un clan égal ou supérieur? Toute la question est là. Il existe dans le Bengale une classe curieuse de chemineaux : ils sont les héritiers d'un brevet de sainteté délivré à leurs ancêtres par un roi du XIe siècle, et ils vivent en exploitant cette sainteté héréditaire au point de vue matrimonial, comme un gentilhomme ruiné, chez nous, exploite ses parchemins. La polygamie permet à ces industriels d'étendre le cercle de leurs affaires et transforme la spéculation matrimoniale en une profession. En passant dans les villages, ils se marient, touchent leur prime et s'éloignent pour continuer leur tournée dans les bourgs prochains. On nomme cela le *koulinisme*.

Dans une société qui repose sur de tels principes, je ne vois ni place pour le mérite, ni avenir pour l'effort personnel, car l'organisation de la famille est encore plus anti-individualiste que celle de la caste. La famille hindoue s'étend, si je puis dire, en longueur et en largeur, bien au delà des limites que nous assignons aux nôtres. Elle est composée de tous les *supindas*, c'est-à-dire de tous ceux qui reçoivent un morceau du *pinda*, ou gâteau des funérailles. En droit, sept générations peuvent réclamer

leur part du patrimoine familial et vivre sous le même toit; en fait, quatre générations s'y voient souvent rassemblées. Certaines familles comptent ainsi jusqu'à quatre-vingts membres et, n'étaient les exigences croissantes de la vie moderne, ce système se développerait au lieu de se restreindre. C'est le socialisme en miniature, moins l'obligation du travail. Chacun peut puiser au fonds commun; nul n'est tenu d'y fournir sa quote-part, nul n'est invité à « gagner sa vie. » C'est le paradis des « parens pauvres, » des paresseux et des parasites.

Tout le fardeau des injustices de la caste et de la famille tombe sur la femme. Sa destinée, du berceau à la tombe, est si désespérément lugubre, si horrible, si dénuée de toute joie et de toute consolation qu'on hésite à la raconter, de peur d'être accusé d'exagération. Et d'abord, c'est tout au plus si on lui permet de naître. L'intruse en venant au monde met en danger l'âme de son père, car une descendance mâle peut seule lui gagner le ciel. « Si tu me donnes des filles et point de garçons, dit souvent le mari hindou à sa jeune femme, je prendrai une autre épouse qui te fera faire les gros ouvrages de la maison. » Dans la famille du brahmane, on a un autre motif encore pour envisager avec une sorte de terreur l'arrivée d'un enfant du sexe féminin. Il faut à tout prix marier ses filles et les marier à des brahmanes. Le mariage est une coûteuse cérémonie. On ne s'en tire pas à moins de mille francs. Pour peu qu'un homme ait trois ou quatre filles, le voilà ruiné. Ce calcul que j'emprunte, bien entendu, à un auteur natif, comme tous les faits de cette étude, prouve combien est grande la pauvreté, je pourrais presque dire la misère des hautes classes dans l'Inde.

On a donc recours à tous les moyens, humains et divins, pour se préserver des filles. Pendant la grossesse, on fait venir un saint homme qui sait des prières très efficaces pour changer le sexe de l'enfant à naître. Que si le saint homme a échoué et que la petite fille s'obstine à naître, on peut, avec une pilule d'opium, rendre très court son passage ici-bas. Ou bien encore on lui emplit la bouche d'une poignée de cendres brûlantes, à moins qu'on ne la jette aux bêtes des bois. Les âmes très tendres l'étranglent dans son sommeil, en murmurant une prière à Brahma : « Seigneur, renvoie-la vers nous sous la forme d'un garçon! » Lorsque les lois anglaises ont assimilé ce fait à un crime, l'Inde a été plus surprise que si l'on avait déclaré punis-

sables les ménagères pour avoir tordu le cou à un poulet dans leur basse-cour. Cette forme de l'infanticide a-t-elle entièrement disparu? On se prend à en douter lorsqu'on voit que, dans l'Inde, le nombre des femmes est inférieur de cinq millions à celui des hommes.

D'ordinaire, cependant, on se résigne. Les amis sont réunis, attendent l'accouchement. Si c'est un garçon, le père, rayonnant, apporte la nouvelle ; c'est le signal de réjouissances sans fin. Sinon, il congédie froidement ses hôtes, en disant : « Il n'y a rien. » Rien, c'est une petite fille (1).

L'enfant est née, elle grandit. Malheur à elle si un petit frère est mort prématurément avant qu'elle vînt au monde, car on l'accusera d'avoir volé sa place et, tout le jour, les membres de la famille l'accableront d'injures. Mais supposons que cette première douleur lui soit épargnée. Pendant quelques années, elle peut croître en liberté, jouer à son aise, aller où elle veut. Ce ne sont pas les professeurs qui la tourmentent : on ne lui apprend rien, sauf quelques prières et les choses du ménage. Mais elle a cinq ans : il faut songer à la marier. Le barbier du village s'y emploie de tout son pouvoir. Quelquefois le hasard d'une rencontre en voyage suffit à décider ce grand événement. L'union est bâclée ; la mariée, — une enfant de six ou sept ans, — est remise à un étranger, à un vieillard, peut-être, dont on ne sait rien, sinon qu'il est de la caste voulue et du clan qui convient. Elle part vers un *home* inconnu, situé à l'autre bout du pays et ne reverra jamais les siens. Mais laissons les exceptions, envisageons le cas normal. Imaginons la petite fille mariée à un petit garçon dont les parens sont parfaitement connus des siens. Elle passe sous l'autorité d'une belle-mère qui croit que son devoir est de la « briser. » L'enfant apprend son nouveau métier, qui sera celui de servante. Elle vit confinée dans la cour intérieure, dans l'appartement des femmes. Le moment vient où le mariage doit être consommé. Il est hâté, je le veux, par le climat asiatique, mais il est hâté bien souvent aussi par la luxure du mari. Lorsqu'un homme fait, qui, parfois, pourrait être le grand-père de sa femme, s'empare ainsi d'une petite fille de dix ans et la soumet à son désir, quel nom donner à un tel mariage? M. Malabari était encore tout jeune lorsqu'une nuit, dans Surate, il entendit les cris d'une de ces

(1) Pundita Ramabai Sarasvati, *The high caste Woman in India*. London. 1890.

victimes. Il les entend encore (1), et ce souvenir a été une des premières causes de son apostolat.

La justice anglaise, demandera-t-on, n'intervient-elle pas dans de telles circonstances? La justice anglaise se retranche volontiers derrière le respect hypocrite des institutions indigènes et de la vie privée. Mais, ici, elle fait plus, elle prête main-forte à l'attentat; elle greffe la grossièreté britannique sur l'immoralité hindoue. Il existe une antique loi qui salit le Statut comme la loi du congrès salissait nos codes. Cette loi honteuse et brutale n'ose plus guère se montrer en plein jour dans une cour de justice anglaise; le juge qui tenterait de s'en servir serait reconduit à coups de balai par les vieilles femmes de son quartier. Dans l'Inde, elle faisait encore bonne figure, il y a dix ans. C'est elle qui envoie l'homme en possession de sa propriété vivante, qui ferre la femme à son boulet, qui la condamne à une cohabitation quelquefois pire que le bagne. Cela s'appelle « Restitution du droit conjugal. » Il est bon de donner le nom de cette loi comme on donne le signalement d'un malfaiteur.

En 1887, une jeune fille noble, pure, intelligente, admirablement élevée, refusa de se livrer à un misérable auquel on l'avait fiancée lorsqu'elle était en nourrice. Elle s'appelait Rakhmabai. Le premier juge accueillit sa protestation, mais un second jugement, rendu par plusieurs magistrats réunis, prononça la restitution du droit conjugal. Elle n'obéit point : on la jeta en prison. Dans une lettre adressée à l'auteur de *The Woman in India*, pour lui annoncer le triste résultat de ses démarches, la pauvre prisonnière ajoutait : « Il n'y a rien à espérer pour la femme dans l'Inde. On prétend que mon malheureux procès aura pour effet d'améliorer son sort. Mais je n'en crois rien. Les maris, stimulés par leurs impitoyables mères, n'hésiteront pas à réclamer leurs droits, maintenant qu'ils ont la certitude d'avoir gain de cause devant les tribunaux... Vivons-nous sous l'empire des lois anglaises qui se vantent d'être justes pour tous? Est-il vrai que nous ayons une femme pour souveraine? » L'impératrice-reine n'entendit pas l'appel de l'affligée. C'est le choléra qui vint à son secours en la délivrant d'une vie détestée.

Tous les maris ne sont pas méprisables, toutes les belles-mères

(1) Dayaram Gidumal, *Un Réformateur Parsi dans l'histoire contemporaine de l'Inde*, trad. de l'anglais, préface par J. Menant, membre de l'Institut, introduction par D. Menant. Paris, 1898.

ne sont pas cruelles; mais ce qui ne peut varier, c'est la position de la femme hindoue dans le société et dans la famille. Fiancée ou épouse, après comme avant le mariage, elle ne connaît pas la douceur d'être aimée. Pas de roman intime, d'idylle conjugale, pas de lune de miel: rien que l'accouplement légal. Le mari, dans la partie ouverte de la maison, vaque à ses affaires et reçoit ses amis. La femme n'a d'autre société que les autres femmes et d'autre occupation que les travaux de la cuisine et du ménage. Elle se lève respectueusement quand son mari ou son beau-père entre dans la salle, ne parle pas à moins qu'on ne l'interroge, ne prend point place à table avec son seigneur, mais doit se contenter de ce qu'il a laissé pour elle dans son assiette. Quand on est content d'elle, on lui donne quelques bijoux et quelques friandises. De vie intellectuelle, il n'en est pas pour elle. La religion est trop haute; on lui défend de lire les Védas. De même qu'elle n'a d'état civil sur la terre que par son mari, elle n'a de chance d'entrer au ciel que s'il l'y conduit. En toutes choses sa vie et sa pensée ne sont que le prolongement, l'ombre, le reflet d'une autre pensée et d'une autre vie.

On a raison de lui défendre la lecture des Védas et des vieux livres sanscrits. Elle y verrait combien l'existence de la femme hindoue était différente de ce qu'elle est aujourd'hui, combien plus honorable, plus libre et plus douce. La femme avait alors un caractère, une personnalité; elle vivait de sa vie propre, pensait, agissait, aimait, était aimée. Dans les héroïnes des légendes primitives, la grande vertu, c'est, déjà, le dévouement à l'homme, mais le dévouement à l'homme choisi, le dévouement qui ennoblit une Imogène et une Griselidis. Probablement la femme aryenne abusa de la liberté qui lui était laissée : d'où la réaction puritaine qui suivit et qui, après tant de siècles, pèse encore sur elle. L'homme, comme toujours, comme partout, dénonça lâchement sa complice : « C'est par elle que j'ai failli! » Et la haine de la femme apparut chez les poètes comme chez les philosophes. Son cœur est « plus méchant que le cœur de la vipère, » elle est le « doux poison; » elle est « la porte de l'enfer; » elle est « impure comme le mensonge. » Il faut se garder d'elle et la garder contre elle-même. Manou, Wasichta, Yajnavalkya, tous les législateurs moralistes, qui, pour l'éternel malheur de l'Inde, ont confondu la loi religieuse et la loi civile, le catéchisme et le code, pensent d'elle plus de mal que La Rochefoucauld ou Stendhal.

Ils s'ingénient à inventer des précautions contre ses astuces, des ruses contre ses artifices. Il est vrai qu'après avoir abominablement diffamé la femme, Manou s'écrie : « Tu révéreras ta mère comme un dieu ! » Mais ce mot ne signifie rien dans un pays où il y a trente millions de dieux, qui, pour la plupart, sont infâmes. Étrange dieu, dont le lot est d'obéir ! car Manou dit ailleurs expressément : « Jeune, la femme est gouvernée par son père ; mariée, par son mari ; vieille, par ses fils. Elle ne doit jamais être indépendante. »

Si pénible que soit la condition de la femme mariée, son sort paraît enviable si on le compare à celui de la veuve. Le veuvage n'est pas, comme chez nous, une épreuve qui appelle la sympathie ; c'est une déchéance et un opprobre, car il est considéré comme la punition d'un crime commis, dans une destinée antérieure, soit contre la foi conjugale, soit même contre la vie d'un mari. C'est pourquoi on retire à la veuve ses ornemens ; on lui rase la tête. Dorénavant elle vivra dans la pénitence, se nourrira exclusivement « de fleurs, de fruits et de racines. » Les joies humaines ne sont plus faites pour elle. Elle n'existe plus, elle est retranchée du nombre des vivans.

Une telle coutume semblerait déjà bien cruelle si elle concernait uniquement des femmes arrivées au dernier âge de la vie, dont les espérances ici-bas sont flétries et dont les pensées se tournent d'elles-mêmes vers les horizons ultra-terrestres. Mais parmi ces veuves, il en est de toutes jeunes ; beaucoup sont vierges ; quelques-unes sont des enfans âgées de moins de cinq ans. Elles devront rester à jamais fidèles à ce mort à peine entrevu, vite oublié. Défense de se marier une seconde fois. Si la veuve, cédant aux suggestions de la nature, se laisse séduire et que sa faute ait un résultat, elle n'a d'autre ressource que l'avortement ou l'infanticide ; sa famille, au besoin, lui impose l'affreux dilemme. Les enquêtes ouvertes à ce sujet (1) ont révélé des faits navrans ; elles ont montré à quel degré de férocité peuvent descendre des êtres humains, civilisés en apparence, pour se sauver du « déshonneur. »

J'ai dit que le veuvage était une sorte de mort civile et religieuse. A force de quintessencier et de raffiner là-dessus, les pharisiens de l'Hindouisme en vinrent à penser que la mort effective

(1) Voir le rapport de Govind Nath (Bombay, 1892), et les articles du *Spectator of India*, passim.

et véritable de la condamnée serait une application encore plus édifiante de leur principe. Une simple syllabe changée dans un passage du Rig-Véda en altéra la signification très claire et prescrivit le suicide de la veuve. Pour la décider au sacrifice, on entoura la cérémonie d'une sorte de pompe triomphale; on persuada à la victime que ce court instant de souffrance assurait sa rédemption, celle de son mari et de tous les siens. Beaucoup se laissaient tenter par cette canonisation, par cette apothéose d'une heure. D'autres, pauvres âmes! croyaient voir, au delà des flammes, le mari que, malgré tout et surtout malgré lui, elles avaient aimé. Celles qui manquaient de conviction et de courage, on les stimulait, on les endormait, suivant les cas, au moyen d'une boisson enivrante ou stupéfiante. Le jour venu, si la douleur était la plus forte et si la malheureuse victime cherchait à s'échapper, le cercle des assistans lui barrait le passage. Ses frères, ses enfans, ses proches la repoussaient vers la flamme avec des phrases qui eussent été d'un burlesque fou, si elles n'avaient été d'un tragique achevé : « Tu veux donc nous déshonorer? Tu ne nous aimes pas, tu n'aimais pas notre père, notre frère, tu n'as pas de cœur!... Allons! ce n'est qu'un petit moment à passer... Songe que tu nous sauves jusqu'à la septième génération. » Ce langage est-il tout à fait nouveau pour nous? N'est-ce pas ainsi, et d'une manière plus lâche encore et plus égoïste, qu'Admète parle à ses parens dans la tragédie d'*Alceste?*

Quoi qu'il en soit, l'usage s'établit et demeura le privilège exclusif de la haute caste. Il eût fait beau voir que la veuve d'un soudra aspirât à un tel honneur! On lui eût vite rappelé que le bûcher n'est pas fait pour les petites gens, pour ceux qui ne sont nés qu'une fois. Pour faire comprendre à quel point la mode et le snobisme s'en mêlèrent, je suis obligé d'accentuer les termes à outrance : se brûler vive sur la tombe d'un mari, ce fut le dernier mot du chic.

Les Anglais trouvèrent le satisme en pleine vogue. Avec cette indifférence dont les « administrations régulières » sont trop souvent capables, ils sanctionnèrent cette institution en la restreignant. Rien n'était plus contraire à l'esprit de la loi anglaise, qui assimile le suicidé à un assassin (*felo de se*), mais on avait promis de respecter les coutumes hindoues. On se contenta donc d'exiger de la *Sati* une déclaration, dûment certifiée, comme quoi elle se brûlait librement et de son plein gré. J'ai sous les yeux

la statistique de ces suicides par le feu, de 1814 à 1829; elle est effrayante. Enfin Rammohun Roy vint démasquer le volontaire et homicide contresens qui avait coûté la vie à tant d'êtres humains. Dès lors la cruauté des brahmanes n'avait plus d'excuse. L'Inde avait pour vice-roi l'honnête, le libéral lord William Bentinck. Le parlement, — bien différent alors de ce qu'il est aujourd'hui, — eut un mouvement de généreuse indignation qui mit en déroute la politique égoïste de non-intervention et le bûcher des veuves fut aboli. Les Hindous se soumirent. En soixante-dix années on ne cite qu'un cas de révolte ouverte et quelques furtives contraventions dont la plus récente remonte à cinq ou six ans.

Interdire le suicide aux veuves, ce fut le premier pas; autoriser le second mariage fut le suivant. Pour y atteindre, on procéda comme avait fait Rammohun Roy. On battit en brèche le préjugé religieux en prouvant que les Védas permettaient et encourageaient le second mariage des veuves. On n'eut pas de peine à y découvrir ce texte décisif: « Femme, lève-toi d'auprès de ce cadavre que la vie a quitté et prends la main de l'homme qui désire être ton mari. » Manou et Vasichta eux-mêmes, qu'on a vus si sévères pour les femmes, reconnaissaient la légitimité d'une seconde union pour la veuve dont le mariage n'a pas été consommé. Ces textes, avec tous les commentaires moraux et historiques qu'ils comportent, se trouvèrent réunis et discutés dans un livre publié en 1855 par un célèbre lettré, Isvara Chandra Vidyasagar. M. Bose nous explique d'un mot le caractère de cet homme de bien en disant: « Il avait fait sa fortune comme un Anglais, il la dépensa comme un Hindou. » Entendez par là qu'il la donna toute pour le soulagement des misérables et la propagande morale. Vingt mille exemplaires de son livre furent vendus en quelques mois. Le gouvernement, toujours timidement honnête et disposé à agir à la condition que les natifs prissent la première initiative, passa, l'année suivante, une « Résolution en Conseil » qui avait force de loi et qui autorisait les veuves des brahmanes à se remarier.

J'ai le regret de dire que les mœurs ont été, dans ce cas, plus puissantes que les institutions. En plus de quarante ans, c'est à peine si l'on compte cent veuves qui aient osé profiter de la faculté que leur conférait l'acte de 1856. Cependant le mouvement auquel se rattache le nom respecté de Vidyasagar était une étape

nécessaire, et je devais lui donner sa place entre les deux réformateurs de la société hindoue, entre Rammohun Roy et Malabari. Il était réservé à notre contemporain et, — nous pouvons le dire avec quelque fierté, — à notre confrère de découvrir et de montrer que l'injustice dont souffrent les veuves n'est qu'un aspect, un détail, un corollaire d'un mal bien plus grave et plus étendu, le mariage enfantin. Unir des enfans, c'est attenter à la liberté de l'homme fait et de la femme adulte ; c'est retirer au mariage ce qui le consacre, l'épure et le fortifie, le libre choix, l'amour ; c'est condamner la race tout entière à une éternelle enfance en imposant ou en abandonnant la haute mission de procréer l'humanité de demain à des êtres débiles et imparfaits, dont la croissance intellectuelle et physique n'est point achevée. Voilà ce que M. Malabari exposait au vice-roi, dans sa résidence de Simla, certain matin de l'été de 1884, et lord Ripon, d'abord froid et réservé, se laissait peu à peu émouvoir. « Mais, dit-il en souriant, vous voulez m'entraîner dans un chemin où je rencontrerai des lions dévorans. » Malabari répondit doucement : « Mylord, je marcherai devant vous. Pendant qu'ils me mangeront, vous pourrez battre en retraite... ou passer outre. » Il tint parole.

Il parcourut l'Inde, fit des conférences, essuya une terrible opposition dans certains milieux réfractaires et rétrogrades, mais passionna, en faveur de la réforme, tous les cœurs généreux et les esprits intelligens. D'un autre côté, le gouvernement ouvrait une enquête, consultait ses agens. Fidèles à la vieille politique, routinière et prudente, que s'étaient transmise déjà cinq ou six générations d'Anglo-Indiens, les fonctionnaires répondirent presque unanimement qu'il fallait se garder de toucher à la législation domestique.

Malabari comprit que c'était à Londres qu'il gagnerait son procès. Il partit donc et passa dans la métropole l'été de 1890. De ce voyage et de ce séjour il a rapporté son volume, maintenant célèbre, *the Indian Eye on English Life*, l'un des plus personnels et l'un des plus suggestifs qui aient jamais été écrits.

En le lisant, nul ne se doute que ce rêveur, perdu dans la foule, ce promeneur aux sensations si délicates et au jugement si fin, qui a le loisir de tout voir et de tout méditer, emploie chaque heure, chaque minute de son temps à plaider la cause d'une race devant une autre race. C'est alors, pourtant, qu'il rédigeait son loquent *Appel des Filles de l'Inde*, qu'il réunissait dans une

ligue puissante des femmes charitables et distinguées avec les sommités de la politique, de la littérature et de l'art, qu'il obtenait à la fois le patronage de l'archevêque de Cantorbéry, du cardinal Manning et du grand rabbin, qu'enfin il convertissait à sa cause Gladstone et Herbert Spencer. Il triomphait des scrupules de l'homme d'État et des objections du philosophe en prouvant à l'un que l'honneur du parti libéral était intéressé dans l'entreprise, à l'autre qu'en matière de législation matrimoniale, le véritable individualisme consistait à assurer la liberté des contractans. Peu après le retour de Malabari à Bombay, le bill désigné sous le nom d'*Age of consent Act* reportait de dix à douze ans la limite minimum du mariage effectif pour les femmes.

C'est peu de chose, sans doute, mais c'est quelque chose. Combien s'écoulera-t-il d'années avant qu'un nouveau pas soit fait, avant qu'un nouveau progrès s'accomplisse? Nul ne pourrait le dire; pourtant la voie est ouverte, il suffit d'y marcher. Sinon, les beaux discours du Congrès seront vains, et vains aussi les efforts de l'Inde pour s'assimiler la science européenne. Quand même elle réussirait à conjurer le péril économique qui tient la banqueroute suspendue au-dessus de sa tête, à écarter tous les fléaux, la famine, la peste, la misère, à atténuer l'esprit de caste, qui paralyse ses progrès, elle ne serait pas encore sauvée. Du chaos de ses croyances elle aurait beau dégager une religion monothéiste, imprégnée de la pensée chrétienne, sa régénération ne sera assurée que le jour où elle empruntera au christianisme une de ses conceptions les plus nobles et les plus fécondes, l'égalité de l'homme et de la femme, avec une nuance de respect et de tendresse pour celle qui, étant la plus faible, a le plus lourd devoir à remplir.

Si j'avais devant moi un de ces jeunes bacheliers de Bombay ou de Calcutta, qui portent en eux l'avenir et la pensée de leur race, je lui demanderais ce qu'il éprouve lorsque, après s'être pénétré de ce qu'ont dit et écrit nos maîtres sur le rôle auguste de l'épouse et de la mère, il rentre dans ce logis dont la construction seule révèle le divorce moral des sexes; lorsque, cherchant sa femme, il aperçoit une petite servante de quatorze ans qui répand dans la cour les résidus de l'étable pour écarter les mauvais esprits; lorsque, cherchant sa mère, il aperçoit une femelle qui dévore les restes laissés par son maître ou qui, accroupie sur un coussin, savoure le repos de la brute en aspirant la fumée

de son houka ou en mâchant une feuille de bétel. Il serait obligé de m'avouer combien il lui est difficile d'aimer l'une et de vénérer l'autre de ces deux créatures qui ne sont propres qu'à recevoir des ordres ou des caresses, mais ne comprendront jamais un mot de ce qui se passe dans son cerveau et dans son âme.

Et je lui dirais : « O mon ami ! toi qui as tant appris et qui sais si peu de chose, la déchéance de ces femmes explique la tienne, leur servitude justifie ta servitude. Si durement égoïste, si maladroitement destructive que soit, sous ses apparences de modération et de justice, la politique de tes maîtres, ils continueront à te gouverner ; ils en auront le droit et, jusqu'à un certain point, la mission tant que, chez vous, l'élément constitutif de la société, la famille, sera vicié par une abominable iniquité, tant que celle qui doit partager avec toi les soucis, les joies, les responsabilités, l'éducation des enfans et le poids de la vie ne partagera que ta couche. Sache-le : il ne naîtra pas d'hommes libres de l'accouplement du maître et de l'esclave. Manou a dit un jour : « Là où la femme n'est pas honorée, la famille périt. » Assurément le sage se contredisait, mais quoi de plus humain? C'est le seul moyen que nous connaissions d'avoir quelquefois raison. Ce jour-là, il était bien inspiré. Oui, la famille périt là où la femme n'est pas respectée ; elle se relève, et avec elle la société, les mœurs, la loi, la vie publique et l'idéal moral, lorsque la femme reçoit ce qui lui est dû. Écoute donc Manou, ou, ce qui vaut mieux, écoute ton cœur et ta raison. »

AUGUSTIN FILON.

UN BOURG DE FRANCE

I

L'ignorance où les Français sont de la France est une des choses les mieux établies du monde. Nous sommes, pour tout ce qui concerne la vie intime et locale de notre pays, comme ces Parisiens qui ne connaissent de Paris que le boulevard et les théâtres, les quartiers *où l'on habite*, et les restaurans *où l'on va*. Même de Notre-Dame et du Louvre, ils n'ont, au fond, que la plus vague idée, et n'en sauraient peut-être même rien sans les étrangers ou les provinciaux qui leur en parlent. Nous ne connaissons ainsi, de la France, qu'une certaine France superficielle et convenue, très vague et très limitée, très incomplète et très fausse, et nous ignorons tout, ou presque tout, de la France réelle et vraie, de ses particularités populaires, professionnelles, historiques, pittoresques, économiques. Que de surprises, et quelquefois que de stupéfactions, dans les déplacemens les plus simples! C'est tantôt le site ou le paysage qui mériteraient « d'être dans les *Guides*, » et que personne, pourtant, n'a jamais signalés, et tantôt les souvenirs, les légendes, l'histoire ou la vie même du pays, dont on s'étonne, comme pour le paysage, non seulement qu'on ne sache rien, mais qu'il ne se fasse rien pour qu'on en sache quelque chose. Et, le plus singulier, dans cette méconnaissance, chez nous, de tout ce qui est nous-mêmes, c'est que toutes ces choses françaises, presque toujours, ont, sur le lieu même où elles se trouvent, un amateur passionné, un dévot de leur beauté ou de leur antiquité, qui s'y voue et qui s'y consacre. C'est quelquefois le curé, d'autres fois le notaire, ou quelque petit rentier, ou quelque petit fonctionnaire. Ils savent, eux, pieusement, toute l'historiographie, toutes les ressources, tous les charmes, toutes les curio-

sités de leur pays, mais tout ce qu'ils pourraient nous en apprendre reste enfoui dans leurs brochures, et les académies de leurs chefs-lieux. N'est-ce pas encore là un des résultats de cette langueur nationale produite par le régime de centralisation excessive où le pays s'atrophie depuis la Révolution? En réduisant la France à ne plus rien être en dehors d'une certaine France officielle, en faisant d'elle, non plus une nation vivante, mais une mécanique, un automate remonté avec une clé, une sorte de France de Vaucanson, ne l'a-t-on pas comme annulée jusque dans sa vraie histoire et sa vraie géographie? Ne la détruit-on pas jusque dans le souvenir de ce qu'elle fut, et le tableau de ce qu'elle est encore? Ne serait-ce pas contribuer, dès lors, à lui redonner l'envie de vivre, que de lui remontrer tout ce qu'elle eut autrefois de vivant, tout ce qu'elle aurait encore de cadres tout construits pour une résurrection provinciale?

II

Vous ne voyagerez guère en France sans y rencontrer ainsi un peu partout l'occasion de ces réflexions, mais vous ne verrez pas beaucoup d'endroits où l'on en soit aussi hanté qu'à Brantôme, dans le coin du Périgord où sont encore les restes de l'ancienne seigneurie de Pierre de Bourdeilles. Souvenirs, maisons, ruines, paysage, curieuse existence actuelle, tout se multiplie là pour vous intéresser, et je ne connais pas, d'abord, d'impression plus particulière que l'apparition même du bourg, subitement aperçu au milieu des collines, de la route qui vous y mène. Une lointaine vision de grandes façades blanches, en même temps que de lanternes et de petits dômes, comme accrochés autour d'un lourd clocher, une sorte de vague ville-fantôme à reflets d'ardoise bleuissans, s'ébauche tout à coup au fond d'une vallée boisée, derrière de grands peupliers qui s'effilent dans l'atmosphère comme dans le tremblement d'une eau. On dirait la ville engloutie de la légende bretonne, l'imaginaire ville d'Ys ensevelie dans la mer, et la sensation, un peu plus tard, en est encore plus marquée, lorsque vous retrouvez, en arrivant, votre apparition de lanternes, de peupliers et de clochetons la tête en bas, dans l'éparpillement de biefs, d'écluses et d'eaux dormantes, dont l'entoure, comme d'une ceinture de morceaux de miroirs cassés, la rivière qui l'enferme dans sa boucle.

Vous voilà donc dans la ville, vous dépassez l'ancienne porte crénelée, la *Porte des Réformés*, et votre impression première, alors, s'accentue encore. C'est bien toujours le bourg fantomatique, mais le fantôme s'ébauche maintenant dans l'histoire. Ce quai, ces ponts, ces petites rues, ces petits jardins sur l'eau, ces grottes, ce reste d'abbaye, tout cela s'estompe, et s'embrume de tant de souvenirs, et si vieux, qu'il vous semble également les voir au fond d'on ne sait quelle féerie. Ce sont les moines légendaires, ces moines de Saint-Benoît qui, il y a plus de mille ans, habitaient ces cavernes, où sont encore les traces de leurs cellules souterraines... C'est le vieux clocher, déjà bâti par eux, quand Charlemagne vint leur apporter les ossemens du petit saint Sicaire, l'un des saints innocens massacrés par Hérode, et dont les reliques enfantines ne durent pas demander bien grande châsse... C'est la vieille porte crénelée, cette *Porte des Réformés*, à l'instant franchie par vous, et qui a si bien gardé sa figure de vieille poterne de guerre, quoiqu'un tramway à vapeur passe maintenant dessous en cornant... C'est enfin ce nom même de Brantôme qui donne à tout ce qu'on voit, même au linge qui sèche sur les murs, aux oies qui barbotent dans la rivière, aux tonneaux qui gonflent dans l'eau, on ne sait quoi d'archaïquement pittoresque, on ne sait quel reflet de conte lointain.

Et qui ne retrouve même pas au fond de sa mémoire, pour peu qu'il n'ait pas trop oublié ses classiques, le souvenir de certain procès étrange soutenu par d'Aguesseau, au nom de la Couronne, contre certaines reliques auxquelles s'attachaient des droits féodaux? Cherchez, et vous vous rappellerez que c'étaient les reliques mêmes de saint Sicaire, celles que vous retrouvez encore là. Expulsés de leurs cellules par une de ces bandes de paysans dont fut infesté tout le moyen âge, les moines avaient au moins voulu sauver leur saint, et demandé asile pour lui au château de Bourdeilles. Saint Sicaire dans son château! Le seigneur de Bourdeilles en était tombé à genoux de joie et de reconnaissance, avait rendu hommage de vassal à l'ombre du petit martyr, et cela s'était trouvé suffisant pour que, six siècles plus tard, en vertu des surprises de la jurisprudence, les reliques du saint innocent aient dû un jour se défendre, du fond de leur châsse, contre la concurrence légale du roi de France et la dialectique de d'Aguesseau... Et c'est tout ce passé vague qui semble s'exhaler des ruelles et des pierres, qui plane sur les maisons, qui flotte et mi-

roite sur l'eau, à travers les balustrades, les terrasses, les campaniles, comme on ne sait quoi d'englouti dont on se figure encore voir la forme. Vous êtes comme dans un bourg inventé par les poètes, comme dans un de ces pays de fantaisie qu'imaginent Boccace et Shakspeare, et ce nom même de Brantôme inscrit sur la station du tramway vous paraît aussi étrange que le serait une étiquette de chemin de fer sur un tombeau d'église déménagé de sa chapelle, et mis aux bagages comme un colis.

III

Ce qui vous frappe d'abord, à Brantôme, c'est le contraste entre le côté où fut l'abbaye, où s'en trouvent encore les restes, et celui où est la ville elle-même. Toute la distance du noble au vilain, du seigneur au bourgeois, y survit toujours. Dans la ville proprement dite, resserrée dans la petite île, c'est le gros bourg banal, mais en face, de l'autre côté du pont, vous pouvez vous croire sur la promenade d'une belle et vieille préfecture. Un large quai, bordé d'une longue balustrade; la grande et blanche façade de l'ancienne abbaye; des profils d'édifices, de longues et ombreuses rangées de platanes antiques : vous êtes là sur la rive qu'habitait l'abbé, et que domine le vieux clocher carré, trapu, chenu, haut dressé contre la colline à pic, avec sa galerie de petits cintres et de colonnettes, sous les pointes de pierre de ses quatre pans en mitres. Au-dessous, suivant l'alignement du quai, l'église nouvellement restaurée; ensuite, un assez beau cloître gothique; puis, l'abbaye, reconstruite au siècle dernier, où sont maintenant les services de la mairie; enfin, dans une sorte de chœur rustique formé de roches et d'ouvertures de grottes, un bassin du XVIIIe siècle qui vous rappelle, comme en miniature, la Fontaine de Médicis; c'est le même repos de sanctuaire frais, mais avec un mystère plus familier, et de profondes eaux d'émeraude, d'une limpidité fantastique. Au delà, c'est la promenade de platanes, et plus loin encore, fermant la ville, un joli pavillon Renaissance, posé en tête d'un pont coudé. La toiture en est trouée, les colonnettes en sont brisées, les frises effacées, et tel qu'il est, cependant, dans les joncs et l'eau où il se reflète, avec son air de ruine, sa délicatesse délabrée, et ses murs crevés de lézardes, presque aussi chancelans eux-mêmes que leur reflet, il est encore délicieux.

C'est là l'ancien côté des moines, le côté du « seigneur, » mais retournez vers l'église, repassez le pont, rentrez dans l'île, et vous n'y retrouverez plus que le chef-lieu de canton vulgaire, avec ses ruelles dormantes, sa petite vie, ses petits commerces : des échoppes de bourreliers et de sabotiers, le barbier qui s'annonce par le plat à barbe de sa porte, le charcutier par la tranche de lard de la sienne, et l'aubergiste dont la branche de genêt a l'air de bénir la rue; voilà le bureau de poste, l'épicier, le bureau de tabac, la boutique du pharmacien, le magasin, et peut-être un second pharmacien, peut-être aussi un second magasin, un pour chaque parti politique. Cette maison bourgeoise, avec son marteau de porte et sa plaque de cuivre, c'est la maison du médecin; cette autre, avec son balcon de fer et ses panonceaux, c'est la maison du notaire. Et, dans tout cela, de vagues résidus d'architectures, des fragmens d'ogive, des parties de rosaces, restés ou rapportés dans les murailles comme les empreintes d'animaux et de coquillages dans les montagnes. Comment ce morceau de façade à arcades gothiques existe-t-il encore dans cette ruelle dont on touche les deux murs quand on y passe? On ne sait pas! Comment, au-dessus de ce papetier qui vend des photographies de la ville et tient le dépôt du *Petit Journal*, aperçoit-on cette cheminée ouvrée et sculptée comme un bijou? A la suite de quel bouleversement local s'est-elle trouvée transportée là, au-dessus de ce coin de masures sales?

Quelque chose de noble et de « seigneurial » d'un côté, de « vilain » de l'autre, et d'effacé, d'aboli, de spectral et de mort dans l'ensemble, tel est donc d'abord Brantôme, dans le cadre de sa campagne tout particulièrement pittoresque, et qui vous ramène, à certains endroits, jusqu'aux temps préhistoriques. Regardez vers les champs du côté du nord, et vous y apercevrez le profil d'un dolmen. Allez faire un tour de promenade dans la direction opposée, dépassez le pavillon du pont coudé, et vous aurez devant vous, à l'entrée de la ville, comme une vision de l'homme des cavernes. Tout un faubourg en guenilles, à cet endroit, vit et végète dans le rocher. Toute une population pauvre habite là, tout le long de la route, des grottes bizarrement murées, dans des excavations maçonnées, aux lucarnes desquelles sèchent des loques accrochées, à côté de pots de fleurs boiteux et de petits tuyaux qui fument.

IV

L'étranger qui vient à Brantôme a trois choses à voir : l'abbaye, l'église, et la grande grotte.

De l'abbaye, il ne reste plus grand'chose. Constamment détruite et rebâtie, elle n'est plus aujourd'hui qu'une haute construction blanche, au cachet du XVIIIe siècle, formée d'un corps de logis entre deux pavillons. L'un est surmonté d'un dôme, l'autre d'une lanterne, et une statue des Droits de l'Homme, posée en guise de Madone, couronne étrangement le fronton central. Un monumental escalier tournant, dans le goût de la Renaissance, occupe le pavillon droit, et vous pouvez encore avoir là, si vous le voulez, l'illusion de vous retrouver dans les souvenirs légendaires, malgré la blancheur choquante du badigeon général et la note fortement criarde des portraits aperçus dans la coupole. L'escalier, ensuite, vous mène aux bureaux de la mairie, où vous retombez dans l'actualité municipale, avec le buste de la République, des photographies de Présidens, et des tentures de papier à fleurs. Vous ne revenez plus au passé que dans les greniers, sous les milliers de nervures du toit, légères et hardies comme les ramures d'une forêt, et vous vous y sentez peut-être encore davantage dans l'ancien escalier des moines. Un placard mystérieux s'ouvre là perdu dans le mur, vous y entrevoyez comme un puits où voltigent des chauves-souris, et un employé de la mairie, il y a quelques années, vous disait, d'un ton entendu, en vous montrant ce coin funèbre :

— Ce sont les oubliettes... C'était là que vous mettaient les moines, *quand on n'était pas de leur avis...*

L'église a été restaurée depuis peu, et n'est plus guère maintenant, sauf dans quelques détails, qu'une église neuve assez banale, mais devait encore vous saisir, il y a peu d'années, d'après les descriptions qui en sont restées, par une physionomie étrangement archaïque et mutilée. On n'y était pas seulement frappé par le dépareillement des styles, mais par toutes sortes de lacunes et de vestiges qui ne s'expliquaient plus. Le curé actuel, M. l'abbé Pradier, auteur d'un excellent Guide de la ville, cite, à ce propos, les explications d'archéologues distingués, mais leurs explications obscurcissent encore l'énigme que présente cet édifice plutôt qu'elles ne l'éclairent. Les anciennes voûtes gothiques

auraient eu une quinzaine de siècles de moins que leurs colonnes, s'y étaient trouvées précédées par des coupoles, et ces coupoles avaient déjà succédé elles-mêmes à d'autres voûtes. Quant aux colonnes, plus anciennes encore que l'abbaye, elles auraient appartenu, avant elle, à un monument du Bas-Empire. De quelles ruines problématiques ces colonnes provenaient-elles donc? Les archéologues ne nous le disent plus, mais nous les signalent encore, dans ce dernier millier d'années, comme ayant été trois ou quatre fois renversées et relevées, par de continuelles destructions ou reconstructions. Et toute l'église n'était plus elle-même ainsi qu'une relique. Que faisait là ce pendentif solitaire et inutile? Que signifiaient ces cavités sans destination? Sur quoi ouvraient ces arcades murées? Où conduisaient ces portes, qui ne conduisaient plus à rien? Dieu le savait! C'était l'énigme du vieux livre incendié dont les phrases ne peuvent plus avoir de sens, si pieusement qu'on en ait recollé les mots; et le seul fil conducteur auquel on se rattachât, dans tous ces mystères et toutes ces solutions de continuité, était le culte ininterrompu du petit saint Sicaire, qui survit toujours, et donne encore son accent à l'église actuelle. Un bas-relief en bois, à droite du chœur, représente l'extermination des Innocens; un autre bas-relief, à gauche, nous montre Charlemagne apportant à l'abbaye les restes du petit martyr, et la légende du petit saint reparaît encore, à l'entrée de l'église, dans un diptyque de pierre, de l'époque primitive : Hérode, d'un côté, préside au massacre sur son trône, avec un diablotin près de l'oreille, et des anges, de l'autre côté, emportent vers le trône de Dieu les Innocens martyrisés.

Au sortir de l'église, le touriste n'a plus que la grotte à visiter, et c'est bien là, d'ailleurs, ce qu'un curieux, dans le pays, peut voir de plus violemment singulier. Sur la paroi d'une grande caverne, où subsistent encore les traces d'anciens escaliers intérieurs montant à d'autres grottes inconnues, un colossal bas-relief, sculpté à même le roc, se dresse devant vous comme une apparition. Une haute et vague figure le domine, entre des formes agenouillées. Au-dessous, d'autres figures semblent souffler dans des trompettes, autour d'un spectre central qui paraît brandir une massue. Puis, au-dessous encore, une tête couronnée de plumes, et rappelant une tête de sauvage, surmonte deux rangées d'autres têtes, lugubrement alignées... Quelle est cette scène, et

que dit-elle?... Ce qui vous frappe le plus, dans toutes ces figures, c'est ce qu'elles ont de fruste et de caricatural dans le sinistre. On dirait des pétrifications de cadavres retrouvés là après des siècles, avec leurs contorsions grimaçantes, ou de ces simulacres étranges comme il en roule dans les nuages. Et puis, en approchant, on finit, à la longue, par distinguer comme un Père Éternel dans la figure dominante, un squelette dans celle qui brandit la massue, une tête de femme dans la tête de sauvage, une couronne d'ossemens dans la couronne de plumes, et des bonnets du moyen âge dans les figures inférieures... Qu'était donc cette composition? Qu'était aussi cette caverne?... C'est ce que les archéologues voudraient toujours expliquer, mais tout ce qu'on en sait de plus certain, c'est que la mairie, à présent, y remise le matériel de la fête nationale, et donne là, tous les ans, pour le comice, des banquets où l'on boit au Gouvernement.

V

Quel peut bien être, maintenant, sous ce Brantôme ancien, le Brantôme intime et moderne? Quelle est la vie locale, industrielle, commerciale, sociale, économique, populaire, dans ce coin de France tombé à l'état de limbe cantonal?

Plus particulièrement encore que dans d'autres localités, d'importance administrative analogue dans la mécanique centralisatrice, la vie, à Brantôme, n'est plus qu'un vivotement. A vingt ou vingt-cinq kilomètres de tout chemin de fer, et privée forcément d'une circulation commerciale active, la ville a quelque chose d'éteint, et comme d'arrêté. Elle fait penser à ces vieilles horloges qui ne sont plus là que pour l'ornement, et le petit tramway à vapeur a lui-même l'air d'un bibelot. La population est d'environ quinze cents âmes, et végète sans bruit, sur le seuil de ses petites maisons, dans ses petites rues tournantes, où les passans, qui ont un fond d'accent gascon, se connaissent à peu près tous. Les cadres sociaux, à Brantôme, ou ce qu'on pourrait appeler de ce nom, sont ceux du chef-lieu de canton ordinaire, et se composent, ou à peu près, du maire, du curé, du juge de paix, du percepteur, d'un receveur des domaines, d'un agent voyer. Le maire, par sa particule, et la sonorité méridionale de son nom, paraît appartenir, et appartient, je crois bien, à une vieille famille de petite noblesse locale, mais n'en a pas moins les opinions répu-

blicaines à la mode. Le curé, en dehors de son ministère, s'occupe d'archéologie locale, et consacre à des recherches sur la ville, ou même à des essais de restauration assez heureusement tentés, le temps que lui laisse la paroisse. Les relations, d'ailleurs, entre la mairie et la cure, sont aigres-douces, et l'anticléricalisme, on s'en doute, s'est infiltré à Brantôme comme partout. Néanmoins, et des deux côtés, l'esprit du pays n'est pas violent. L'administration communale n'accepte pas l'école des Sœurs de bon gré, mais l'accepte. Des chansons et des poésies assez vives circulent aussi parfois contre le maire, mais les choses ne vont jamais loin, et les rapports restent polis. Le curé, homme fort respectable, tient beaucoup à ne pas manquer de correction, et l'autorité municipale lui en sait gré, en laissant chaque dimanche l'institutrice « laïque » assister à la messe avec ses élèves. Quant aux autres autorités, juge de paix, receveur, percepteur, agent voyer, chacun s'acquitte, dans sa sphère, de sa mission ou de sa besogne, avec la familiarité, les loisirs et la petite politique des petits endroits. Enfin, et comme autres cadres sociaux moins définis, quoique d'une importance égale, il faut aussi compter deux ou trois vieilles familles d'ancienne bourgeoisie brantômaise restées debout dans la population comme les deux ou trois beaux morceaux d'architecture bien conservés du pays le sont restés dans la ville, deux ou trois autres familles également bourgeoises mais brantômaises d'accession, et les quelques professions libérales, ou quasi libérales, de la localité, c'est-à-dire trois médecins, un notaire, un huissier, et deux pharmaciens.

Viennent, après cela, les petits bourgeois, les boutiquiers, et quelques ouvriers à moitié paysans. Parmi les commerçans, deux seulement « font des affaires, » et sont deux marchands-drapiers dont les deux magasins tranchent, par leurs beaux étalages, sur les petites boutiques d'à côté. Les sabotiers sont une des spécialités de l'endroit, et l'on n'y fait guère cent pas sans y rencontrer, sur une échoppe, la guirlande de sabots qui désigne une saboterie. De même aussi les ébénistes. Vous remarquez, au-dessus d'une porte, un bouquet desséché auprès d'un écriteau où se lit une dédicace à sainte Anne. C'est la porte d'un ébéniste, et vous apercevez un certain nombre de ces portes-là. Les autres ouvriers travaillent aux carrières en exploitation dans les grottes, ou à la carderie établie sur la rivière, près du pavillon Renaissance, dans le bâtiment d'un ancien moulin. Enfin, ajoutez encore

des journaliers, des petits métayers pauvres qui cultivent la terre « au tiers, » et vous aurez le sommaire à peu près complet de la population brantômaise, en y comptant aussi quelques petits métiers spéciaux, comme les « truffiers. » Ah ! le « truffier ! » Il possède une truie dressée à trouver les truffes, loue aux propriétaires le droit de les chercher « sur eux, » et il faut le voir fonctionner. Dès les premières gelées, il se met en campagne avec sa truie, une petite baguette de fer et deux poches sous sa blouse, l'une garnie de maïs, et l'autre vide. Puis, il va battre les terres maigres, les landes, les coteaux caillouteux, là où le sol pelé, dartreux, annonce les truffières. Alors, à chaque truffe qu'elle flaire, la truie fouille la terre de son groin, mais le truffier, à l'instant même, lui applique un coup de sa tringle sur le nez, lui tend une poignée de maïs, la lui donne à manger, et met, pendant ce temps-là, la truffe dans sa poche. Et jamais une seule fois, de mémoire de truffier, la truie, à ce coup de baguette, n'a ainsi manqué de se jeter sur le maïs, pendant qu'on lui prenait la truffe !

VI

Bien que le pays ne soit pas pauvre, la richesse, ou tout au moins une certaine richesse, n'est pas, et ne peut pas être, le fait d'une localité comme Brantôme. Les environs, dans leur décor de collines, de roches, de prairies, de tournans de rivière et de moulins, sont pleins de pâturages plantureux, de bonnes terres, de jolies métairies. La vigne est magnifique, la volaille excellente, le bétail superbe, et les bœufs de Brantôme sont renommés. Enfin, outre les neuf foires de l'année, foires de porcs, de bœufs gras, de bœufs de travail, un marché a lieu chaque semaine, où le blé, les fruits, les légumes sont en abondance ; les noix se récoltent à profusion. Sur tout cela, seulement, on trafique en petit, par de petits moyens, avec de petites ressources. Les transports se font en carriole, à mule, à âne, par bœufs, par le tramway, et l'un des caractères de la vie brantômaise est la petitesse des opérations et des budgets. Une fois par an, à la foire Sainte-Catherine, il se vend une moyenne de cent paires de bœufs gras, représentant cent vingt à cent cinquante mille francs, mais la Sainte-Catherine est une foire unique. Les deux marchands drapiers, d'autre part, font aussi quelques « affaires, »

mais le chiffre de leurs affaires, malgré tout, ne monte guère, pour chacun, qu'à deux cent mille francs, et ce sont là encore des exceptions, des cas uniques, presque des énormités pour l'endroit !

J'ai voulu savoir au juste pour combien pouvait vendre de meubles, en une année, un de ces petits ébénistes, à la porte desquels pourrissent des bouquets auprès d'invocations à sainte Anne :

— Et d'abord, lui ai-je demandé, pourquoi, dans le pays, êtes-vous autant d'ébénistes ?

— A cause des noyers, m'a-t-il répondu. Il y en a beaucoup, et qui donnent de très bon bois.

— Et pour qui faites-vous tous ces lits et toutes ces armoires ? A qui les vendez-vous ? Où tout cela s'en va-t-il ?

— Comme vous le voyez, me dit-il encore, nous ne faisons que le meuble commun, et nous le vendons pour la campagne. Quelques-uns, cependant, travaillent aussi pour Limoges.

— Et combien occupez-vous d'ouvriers ?

— Ça dépend... Trois ou quatre... Cinq ou six.,.

— Et vous les payez ?

— Aux pièces. Le bon ouvrier gagne ses trois francs par jour.

— Mais c'est relativement plus qu'à Paris !

— Ah ! s'écrie alors l'ébéniste, c'est beaucoup plus. Je connais un peu Paris, j'y ai travaillé, et vous n'y vivez pas pour dix francs comme vous vivez ici pour trois.

— Et pour combien, en somme, vendez-vous de meubles par an ?

— Oh ! pas pour beaucoup... Pour trois mille francs,.. quatre mille francs,.. cinq mille francs.

J'interroge ensuite un sabotier, et le sabotier, lui aussi, me laisse tout de suite entrevoir des chiffres mélancoliques.

— Ah ! me dit-il, les sabots de Brantôme étaient une vieille renommée, mais c'est une renommée qui a bien passé. Autrefois, à la campagne, tout le monde portait des sabots, et on ne portait même guère que ça. Quand il y avait une fête, une noce, un extra, on achetait des sabots neufs. A présent, on met des souliers, on n'a plus de sabots que pour les champs, le sabot s'en va...

Et il m'expliquait les particularités du métier. Une paire de sabots vaut 1 fr. 50, et un sabotier, bon an mal an, en vend douze ou quinze cents paires. Cela représente, en chiffres ronds, deux mille francs d'affaires par an. Là-dessus, il faut acheter le bois, les clous, le cuir, payer un ouvrier, et le gain est d'environ

50 pour 100, soit un millier de francs, qui représentent le rapport d'une saboterie. En tout, ils sont ainsi en ville huit ou dix patrons, autant d'ouvriers, et Brantôme, chaque année, vend de la sorte, dans la région, pour seize ou vingt mille francs de sabots, sur le gain desquels vivent vingt familles.

Mêmes chiffres à la carderie, installée dans l'ancien moulin. Là, le paysan apporte sa laine pour qu'on lui en fasse de l'étoffe, comme il apporte son blé à la boulangerie pour que le boulanger lui en fasse du pain, et l'étoffe, ainsi faite, lui revient à dix-sept sous le mètre. Or, une livre de laine donne à peu près un mètre d'étoffe, et deux mille paysans, environ, viennent apporter chacun, tous les ans, cinq ou six livres de laine. A dix-sept sous la livre, la carderie encaisse donc dans les dix mille francs, sur lesquels, tous frais prélevés, elle fait vivre quinze ouvrières, tout en recueillant elle-même un bénéfice de trois à quatre mille francs. C'est, ici, presque une bonne « affaire, » et même presque une « grosse affaire. »

Quant au chiffre moyen des actes et des contrats chez le notaire, il n'arrive guère à mille francs, et la moyenne des cotes établies par le percepteur se tient entre cinq et dix francs. L'argent, dans le pays, est comme une curiosité. Le plus petit « écu » y conserve encore tout son prestige. On distribue, au comice agricole, du haut d'une estrade, en présence des autorités, des députés, des sénateurs, des prix de 8 francs pour « soins aux bœufs, » de 3 francs « pour les oies, » d'autant « pour les dindons, » et le dernier mot de cette petite vie, intéressante à force d'être petite, se trouve dans le budget de l'hospice. Fondé par une très vieille donation, dans l'ancienne maison-mère des Dames de la Foi, il est tenu par cinq religieuses, et contient une vingtaine de vieillards et de malades. Tout y est fort simple et fort rustique, mais aussi très ordonné, irréprochablement net et propre. Et savez-vous combien ont là pour vivre les cinq religieuses et leur vingt hospitalisés? 4500 francs par an! Chaque religieuse, sur cette somme, figure pour un entretien personnel de 100 francs, et le reste, 4000, soit 200 francs par tête, suffit à abriter, nourrir, soigner, blanchir, entretenir, médicamenter, la vingtaine de pensionnaires que peut recevoir la maison.

On se figure, à ces chiffres, à quels frais on « tient un rang » à Brantôme, et le gros bourgeois, effectivement, y fait très bonne figure pour très peu. Il ne demeure pas dans une belle rue,

aucune rue de Brantôme n'étant belle, mais n'en habite pas moins une maison très honorable, qui est le bel hôtel du lieu, et le bel hôtel du lieu, bien en état, vaut de quinze à dix-huit mille francs. Là, le haut bourgeois de Brantôme a cheval et voiture, servante, cuisinière, cocher, jardinier. Vienne le mariage d'une fille, ou quelque autre solennité unique, et il hébergera trente personnes pendant huit jours. Toute une semaine, matin et soir, ce seront, dans sa maison, des banquets et des danses, et, s'il ne vous loge pas toujours, parce qu'il n'a pas, malgré tout, vingt-cinq chambres à donner, vos quartiers vous attendent chez ses voisins. Ce n'est pas là, sans doute, une grande vie, mais n'est-ce pas une jolie vie, aisée et même large dans son aisance? Et que représente-t-elle? Une fortune de cent vingt mille francs! Quatre ou cinq mille livres de revenu! Un dernier type brantômais, enfin, est le petit retraité, et vous pouvez le voir sur la promenade, au café, chez le perruquier. Il est libre, n'a rien à faire, et pourrait, s'il le voulait, passer sa vie sous les platanes, au bord de la rivière, sur le quai, le long de la vieille balustrade, à regarder onduler les herbes sous l'eau. Et sa retraite n'atteint pas trois cents écus! Peut-être possède-t-il aussi deux ou trois « obligations, » la petite maison dont il n'occupe que le haut, afin de pouvoir en louer le bas, et une petite terre, toute petite, qu'un homme du pays lui cultive « au tiers. » Mais tout cela, totalisé, ne dépasse pas douze cents francs, et il a, pour ces douze cents francs, tous les prestiges d'un « monsieur. » Il figure sur l'estrade, dans les comices, parmi les notabilités.

J'ai rendu visite à une vieille demoiselle, une toute petite rentière, très vieille et très aimable, et j'ai été frappé du confort relatif, de l'honorabilité proprette, presque coquette, de son logis. De quoi pourtant vit-elle? De rien! Mais elle fait presque encore figure. Elle a son petit salon, une servante aux gages de cinq francs par mois, et se plaint seulement du Brantôme actuel, qui lui semble trop moderne.

— Ah! monsieur, me disait-elle en soupirant, si vous aviez pu voir le Brantôme de ma jeunesse! C'était si gai, si joli, et les gens étaient si polis! On fêtait alors sérieusement les deux Saint-Sicaire, la grande et la petite, celle d'automne et celle de printemps, et ce n'était pas seulement des foires! Les pèlerins y venaient de partout, pieds nus, avec leur suaire sur la tête. Il en arrivait de plus de vingt lieues, on ne voyait plus qu'eux sur les routes, avec

des ânes, des infirmes, et tous allaient à la fontaine!... L'un y trempait son bras, l'autre sa jambe, l'autre son enfant malade!... Et le soir, à l'Abbaye, le couvent donnait un bal. Ah! les bals du couvent! Les bals de la Saint-Sicaire! C'est là qu'il se faisait des mariages! Les Brantômaises ne passaient pas pour trop laides, et les jeunes gens ne manquaient guère... Il en arrivait même de Bordeaux... Ah! monsieur, si on dansait! On venait aussi de loin pour ça!... Aujourd'hui, monsieur, on ne danse plus, on ne s'amuse plus, il n'y a plus rien, et les gens ne sont même plus polis!

VII

Il s'est passé à Brantôme, voilà une année ou deux, une bizarre histoire de diablerie... Tous les soirs, à l'école des Sœurs, des pierres étaient jetées dans la classe à une heure fixe, sans qu'on pût savoir d'où elles tombaient. On avait beau fermer les fenêtres, surveiller les élèves et les maîtresses, s'assurer qu'aucun projectile ne pouvait se lancer de nulle part, les pierres tombaient quand même. On vérifia le plafond, le grenier, mais on ne découvrit rien, ni fente, ni trou, ni cachette. On observa de plus près les jeunes filles et les religieuses, mais aucune d'elles ne prêtait aux soupçons. On se demanda si l'on n'était pas, par hasard, victime d'une suggestion, d'une hallucination collectives, mais on n'eût pas, en ce cas, retrouvé les pierres, et on les retrouvait... Tous les soirs, à la même heure, elles retombaient du plafond, et roulaient sur les pupitres.

On n'imagine pas la surexcitation causée par cette histoire de pierres, non seulement dans l'école, mais dans le pays tout entier. Les uns y dénonçaient une machination de l'école « laïque, » d'autres déclaraient les religieuses folles, et d'autres parlaient d'esprits, de revenans, de possession, de maison hantée, de phénomènes diaboliques. Les religieuses, affolées, finirent, de guerre lasse, par ne plus vouloir s'en rapporter à elles-mêmes, allèrent chercher des témoins, et tout un tribunal de notabilités se réunit un soir dans la chambre ensorcelée, pour constater le sortilège. Au fond, on s'attendait à ne rien voir, et chacun se préparait à rire des pauvres Sœurs, mais les pierres, effectivement, commençaient à tomber à l'heure fixée, on ne savait d'où, et roulant partout sur les bancs... Ce fut alors, dans la ville, une véritable révolution, une émeute. On voulait assiéger le couvent, en faire le

sac, jeter les religieuses dans la rivière. On n'en fit rien, heureusement, mais toutes ces sorcelleries, ou pseudo-sorcelleries, n'en finirent pas moins par l'interdiction de l'école. L'autorité municipale la ferma, les parens retirèrent leurs enfans, et les infortunées Sœurs, obligées de quitter le pays, durent se sauver dans leur communauté. C'était peut-être tout ce qu'on cherchait.

Depuis, elles ont rouvert l'établissement, et les pierres n'ont plus reparu, mais personne n'a jamais pu dire comment elles étaient tombées. C'était, évidemment, par une de ces supercheries fort simples; et qu'on ne découvre pas, précisément parce qu'elles sont simples, mais ces hypothèses-là sont les dernières auxquelles, généralement, on pense dans les petits pays. On y a toujours une extraordinaire vivacité de vision, d'où sont toujours venues beaucoup de légendes, et c'est encore là, d'ailleurs, un effet de cette petite vie où l'imagination elle-même se contente d'un petit budget. C'est aussi un peu le phénomène de la mystérieuse sonorité des églises, où le plus léger froissement se répercute, dans le silence, en gémissemens prodigieux.

VIII

L'un des caractères de Brantôme est dans la grande quantité de grottes et de cavernes qui l'encadrent. Les unes contiennent des carrières, d'autres sont plantées en décor d'opéra, et d'autres sont habitées. Celles-là, nous l'avons dit, forment tout un faubourg, et la visite aux habitans de ce quartier n'est pas la moins curieuse qu'on ait à faire dans la ville.

L'un de ces logis pratiqués sous la roche, et que ses habitans me laissent voir sans difficulté, se compose de deux pièces superposées, un grand bûcher en bas et un grand taudis au-dessus. En bas, dans le bûcher, on aperçoit des fagots, des chiffons, des tas de ferraille, des scies à pierre; en haut, dans le taudis, quatre grabats défaits, ignobles, défoncés, sous un plancher bas et noir auquel pendent des faucilles, des lignes de fond, des collets, du lard et une paire de bottes. Ils couchent huit dans ce grand galetas, le père, la mère, trois filles, deux fils, et un enfant trouvé de Périgueux, mis en pension là par l'Administration. Le père est croque-mort, la mère « fait des journées, » l'un des fils travaille la terre « au tiers, » l'une des filles « se loue, » et le reste va mendier aux enterremens et aux noces. Comptez cependant

encore, dans les revenus de la maison, six francs que l'Assistance publique donne chaque mois pour l'enfant trouvé, et trois oies, qu'on engraisse d'orties et d'épluchures cuites, pour les revendre à la saison !

Tout autre, d'ailleurs, est le ménage installé dans la grotte à côté. Là, les habitans sont propriétaires de leur creux de rocher, et leur logis, leur jardinet, toute leur propriété, comme capital, vaut dans les quatre cent cinquante francs. Ils sont deux, l'homme et la femme, et tout chez eux annonce l'ordre, l'économie, et même les économies. En bas, une petite cuisine, une table, trois chaises, un buffet et une horloge. A côté, et communiquant, un cellier à compartimens, où chaque objet a sa place. Là, le bois; là, le tas de pommes de terre; là, le petit tonneau de piquette, et là, derrière une planche, entre la barrique et le bois, quelque chose qui remue, qui broute et qui bèle : deux agneaux qu'on élève, et qu'on revendra gras à la foire. Montez, maintenant, par le petit escalier raide, et vous voilà dans une chambre aussi nette, aussi propre, aussi bien rangée que le bas : une table, deux bancs autour, une armoire et trois lits sous leurs courtines. Ces braves gens ont un fils soldat, et le père de l'homme, en outre, passe tous les ans trois mois chez ses enfans. De là, ce troisième lit, qui est tantôt pour le père, tantôt pour le soldat. Et les ressources du ménage? Le mari est tailleur de pierre, la femme fait des lessives, et ils travaillent « au tiers » un bien voisin. Eux-mêmes, enfin, possèdent un petit terrain d'où ils tirent un demi-sac de blé, vendent leurs deux moutons, profitent de la laine, et doivent encore ajouter, à tous ces petits profits, un peu de pêche et de braconnage, car on remarque, dans un coin, un épervier accroché à un clou, et un fusil pend à une poutre, à côté de la planche à pain. Avec tout cela, ils joignent les deux bouts, et trouvent même moyen, une ou deux fois dans l'année, d'envoyer un mandat-poste au troupier. Ils servent même encore au père, tous les mois, une rente de deux francs cinquante.

L'ordre et la propreté, toutefois, ne sont pas la règle de ce quartier, et, ce qu'on y voit, c'est la misère. On m'y a montré une petite vieille bizarre. Elle était en train de filer, accroupie devant sa caverne, avec des débris de laine dans sa tignasse, et vit là d'un enfant et d'un vieillard. L'enfant, placé chez elle par l'Assistance publique, lui rapporte, chaque mois, les six francs réglementaires, et le vieillard, légendaire dans la région, est un

mendiant nommé Bimbit. Pas beaucoup plus grand qu'un nain, avec une tête grosse comme le poing, deux dents de rat qui ricanent, et deux petits yeux qui saignent, sous un éternel bonnet de coton, Bimbit parcourt la ville, sinistre et sautillant. Il se met en route dès le matin, suit les voitures, fait le fou, taquine les filles, ramasse du crottin, demande l'aumône à l'entrée de l'église, à la porte de laquelle il se plante douloureusement, et rentre avec ses sous chez la vieille, qui le couche au fond du rocher. Une inspectrice de l'Assistance vint un jour voir l'enfant de l'Administration, et Bimbit, en la voyant, tombait à genoux, frappé d'éblouissement, en ôtant son bonnet de coton... Elle lui faisait l'effet d'une grande dame, et il l'avait prise pour la mère, car Bimbit croit très naïvement que tous les petits bâtards placés dans les campagnes sont des enfans de marquises, de duchesses et de princesses du sang...

On retrouve en petit, dans ce petit faubourg, toutes les tares, toutes les vagues industries, tous les vagabondages qui égaient ou déshonorent les bas-fonds des villes. Je passe, en revenant, devant une vieille tourelle lézardée, une sorte d'ancien pigeonnier en ruine, et je lis sur la porte, inscrit à la craie, *Auberge du Pou Volant!* C'est le refuge de nuit du bourg. Je vais ensuite à une grotte voisine, où retombent des lierres et des liserons, et me voilà dans une guinguette souterraine... J'entre, et je ne vois d'abord personne. Mais j'avance de quelques pas, et j'aperçois alors tout au fond, autour d'une bougie plantée dans une bouteille, une ombre d'homme et une ombre de femme attablés à un tonneau. Ils boivent tranquillement là au frais, dans le petit bruit doux des suintemens qui dégouttent, sous les circuits des chauves-souris, et ils ont l'air, autour de leur bougie, de boire autour d'une étoile.

IX

Brantôme vous laisse comme un souvenir d'eau-forte. Souvenirs du paysage, qui ne ressemble à aucun autre, et qui est cette chose si rare, un paysage original! Vous pourrez voyager beaucoup, vous ne verrez pas souvent ailleurs ces prairies accidentées, cette rivière qui coule et dort, et toutes ces petites cascades d'argent, ces moulins qui chantent, et ces grandes roches de légende dans cet encadrement de pastorale! Souvenirs du

bourg lui-même, et de ses restes, encore jolis, de la Renaissance, de la Ligue et même de beaucoup plus loin ! Souvenirs, enfin, de la petite vie qu'on y mène, où l'on fait tant avec si peu, où l'on vit si bien sans rien, et qui a je ne sais quoi de si pâle, de si ancien, de si vieillot, de si doucement spectral ! Impression mélancolique de pays mort ou léthargique, mais enseveli dans le plus vert et le plus frais linceul où puisse dormir un pays, et si avenant, si pittoresque, si aimable dans la mort !

J'ai souvent visité Brantôme, et je m'y vois encore, un jour de comice, à la fin d'une de ces journées de septembre qui ressemblent à des journées de juillet. C'était le dimanche, on avait distribué les prix dans l'après-midi, des primes de cent sous et d'un écu, que de vieux et jeunes paysans étaient venus recevoir avec éblouissement, et les gens de la localité, mêlés à ceux de la campagne, couvraient la promenade du quai, où jouait l'orgue des chevaux de bois, quand je voyais venir tout à coup, dans la poussière et le soleil, un extraordinaire cavalier. C'était un vieillard rasé, coiffé d'un tricorne, habillé d'une robe retroussée sur ses genoux, avec de longues jambes qui pendaient dans un pantalon, et monté sur une bête qui semblait moitié cheval et moitié mulet. On avait, d'ailleurs, vite reconnu un prêtre, et c'était, en effet, le curé d'une paroisse voisine. A quatre ou cinq lieues de là, il avait une petite campagne, et s'en allait ainsi, tous les dimanches, une fois les offices finis, faire une visite à son domaine. Personne, bien entendu, ne songea, dans la foule, à s'étonner de ce cavalier. Il était trop du pays pour y surprendre, mais trop aussi pour ne pas m'en sembler comme le résumé vivant, et tout Brantôme est toujours resté pour moi dans ce vieux curé à cheval, son vieux tricorne poudreux, sa vieille soutane poussiéreuse, et son prodigieux bidet.

MAURICE TALMEYR.

LA LITTÉRATURE EUROPÉENNE

AU XIXe SIÈCLE

La présente « Étude » est destinée à former l'un des chapitres du grand ouvrage que la maison Goupil publiera prochainement sous le titre d'*Un Siècle*, illustré avec le luxe et le goût qu'elle sait mettre aux livres qu'elle édite, et dont nous louerions davantage le texte, si nous n'y avions pas un peu collaboré. Nous n'avions à traiter, il est vrai, que de *la Littérature*, et d'autres que nous ont parlé dans ce livre de *la Philosophie* et de *l'Histoire*. Si nous croyons devoir en avertir le lecteur, c'est d'abord pour qu'il nous pardonne les lacunes qu'autrement il ne saurait s'empêcher de noter dans cette « Étude. »

C'est aussi, et à un tout autre point de vue, pour nous excuser du peu de place qu'on trouvera sans doute que l'Allemagne y occupe; et en effet, depuis les temps héroïques de Gœthe et de Schiller, l'Allemagne a eu certainement des poètes, et des dramaturges, et des romanciers, mais les grands noms de son histoire littéraire en ce siècle sont ceux de ses philosophes et de ses historiens; et elle n'a pas eu de gloires plus « européennes » que celles dont il nous était interdit de parler, les Schleiermacher, les Hegel et les Schopenhauer, ou les Niebuhr et les Ranke, les Curtius et les Mommsen, les Sybel et les Treitschke.

Nous renverrons, pour les premiers, au livre d'Édouard Zeller : *Geschichte der Deutschen Philosophie seit Leibniz*, Munich, 1875, en regrettant d'ailleurs que la place n'y soit pas faite plus considérable à Schopenhauer ; et, pour les seconds, au livre plus récent de M. Antoine Guilland : *L'Allemagne nouvelle et ses historiens*, Paris, 1900, Alcan.

Quand on ne jugerait de l'importance de notre siècle dans l'histoire universelle de la littérature que par l'abondance et la di-

versité de sa production, aucun siècle, assurément, ne pourrait rivaliser avec lui. Au lieu de l'abondance et de la diversité, si l'on ne regardait qu'à la qualité des œuvres, il soutiendrait encore la comparaison des plus fameux, et ni la France de Louis XIV, ni l'Angleterre d'Élisabeth, ni l'Italie des Médicis, ni, dans l'antiquité, la Rome d'Auguste ou l'Athènes de Périclès n'ont connu de plus grands poètes que les Gœthe et les Schiller, les Byron et les Shelley, les Lamartine et les Hugo. En ont-elles connu de plus parfaits, peut-être, ou de plus classiques : on veut dire de plus dignes de servir éternellement de modèles ? c'est une question ! Mais elles n'en ont pas connu de plus grands. Que dirons-nous encore de tant d'historiens et de tant de critiques ? Et enfin, si depuis cent ans le roman, dans nos « inventaires, » a remplacé l'épopée, — le roman des Walter Scott et des Dickens, des Balzac et des George Sand, des Tolstoï et des Dostoïevsky, — qui niera qu'il l'ait égalée plus d'une fois ? Mais, après l'abondance et la qualité des œuvres, s'attachera-on peut-être à ce qu'on en pourrait appeler la signification historique profonde ? Il faut convenir alors que, depuis l'époque de la plus lointaine Renaissance, aucun siècle n'aura vu s'opérer une transformation plus radicale de la notion même de l'œuvre littéraire, de son objet ou de sa destination, et conséquemment des moyens de la réaliser. Comment s'est accomplie cette transformation, c'est ce qu'on se propose ici de rechercher, et non pas de retracer un « tableau » de la littérature européenne au XIXe siècle, — ce qui demanderait tout un livre, et un gros livre, — mais de suivre et de dessiner la courbe de son évolution.

I

LE MOUVEMENT DES IDÉES LITTÉRAIRES

J'ai dit : « Depuis l'époque de la plus lointaine Renaissance » et en effet, dans l'Europe entière, avec des moyens et sous des noms différens ou semblables, ce que la littérature de notre siècle a été tout d'abord, — et délibérément, résolument, de dessein principal et formé, — c'est une réaction contre cet idéal classique, dont les Pétrarque et les Boccace, « les premiers des modernes, » avaient jadis, en des temps très anciens, déterminé l'objet. Ce n'est pas ici le lieu de définir cet idéal, ni de rappeler

quelles résistances, avant d'établir souverainement son empire, il avait rencontrées, et on se contentera de noter que, n'en ayant nulle part éprouvé de plus vives, ni de plus justifiées qu'en Angleterre et en Hollande, il les avait finalement surmontées. C'était vers le commencement du XVIIIe siècle. Les Allemands, eux, plus dociles, en avaient accepté bien plus tôt le principe, en tant qu'il consistait dans l'imitation des modèles antiques, vus, depuis Louis XIII, au travers des modèles français; et on doit même dire que, le peu de champ que l'*Art poétique* de Boileau laissait encore à l'imagination ou à la sensibilité du poète, c'était l'illustre Gottsched qui l'avait supprimé. D'une manière générale, et en faisant les exceptions qu'il faut toujours faire, il régnait donc, dans l'Europe entière, à la veille de la Révolution française, une façon de penser ou de sentir commune. De Londres à Saint-Pétersbourg, où la littérature russe commençait à sortir de l'enfance, et de Paris à Naples, où l'on ne jurait alors que par nos « philosophes, » on concevait à peu près de même l'objet, le rôle, et la fonction de la littérature. C'était à peine si quelques indisciplinés, dont le plus redoutable était Lessing, osaient demander qu'on les débarrassât des Grecs et des Romains. Ou plutôt, et tout en travaillant à s'en débarrasser, c'est à peine si l'on peut dire qu'ils eussent conscience de leurs desseins; et, en tout cas, ni leur réputation, ni leur autorité n'avaient franchi les bornes de leur propre pays, n'avaient reçu la consécration de l'étranger, n'étaient, en un mot, devenues « européennes. »

Est-ce un honneur, ou une gloire, d'avoir secoué le joug du classicisme ? C'est donc à nous, Français, qu'il appartient de les revendiquer si, de cette réaction, ce sont deux livres français qui ont donné le signal : *la Littérature*, de Mme de Staël, et *le Génie du Christianisme*, de Chateaubriand. A l'idéal païen, dont s'étaient systématiquement inspirés les écrivains de l'âge classique, — et aussi les acteurs du drame révolutionnaire, Camille Desmoulins ou Saint-Just, — le second de ces deux livres opposait l'idéal chrétien; et aux modèles grecs et latins, sans en méconnaître pour cela ni la grandeur ni la perfection, le premier proposait de joindre désormais, sinon de substituer, les maîtres des « littératures du Nord. » Les survivans du XVIIIe siècle, les héritiers des Encyclopédistes, ceux que Napoléon appelait les idéologues, — et ils étaient nombreux encore, et ils étaient puissans, — essayèrent bien de résister. Mais ils n'étaient pas de force ! Aucun d'eux, aucun

Ginguené ni aucun Daunou, n'avait le grand style de Chateaubriand, ou cette abondance d'idées perpétuellement jaillissantes, qui est le trait caractéristique du talent de Mme de Staël. Ils n'avaient pas non plus l'opinion, ni même le pouvoir avec eux. Si Napoléon n'aimait ni Mme de Staël ni Chateaubriand, il avait encore moins de sympathie pour les idéologues, dont on serait tenté de croire, en vérité, qu'il n'avait fait des « sénateurs » qu'afin de les mieux surveiller ou de les annuler; et il y avait réussi. C'est pourquoi, de la littérature proprement dite, la réaction n'avait pas tardé à s'étendre aux idées qui commandent toujours la littérature elle-même, et ce fut bientôt la « pensée » tout entière du XVIIIe siècle qui se trouva remise en question. On ne saurait en effet trop insister sur ce point qu'en Angleterre et en Allemagne, comme en France et comme en Italie, la réaction a été philosophique autant que littéraire, et qu'ainsi le mouvement romantique, dans l'Europe entière, a été connexe et solidaire d'un retour à l'idée religieuse. Les principaux représentans en sont Wordsworth et Coleridge en Angleterre, — ce Coleridge dont Carlyle a si bien dit qu'il passait auprès de toute une jeunesse « pour connaître le sublime secret de croire par la raison ce que l'entendement avait été obligé de rejeter comme incroyable; » — Frédéric Schlegel, Görres, Novalis, Clément Brentano en Allemagne; et en France, Bonald, Joseph de Maistre, Lamennais, Lamartine et Hugo : nous parlons ici du premier Victor Hugo, celui qui se confessait à l'abbé de Lamennais, et qui écrivait dans la préface de ses *Odes et Ballades* que l'histoire de l'humanité n'offre d'intérêt ou de sens que « vue du haut des idées monarchiques et religieuses. »

Cependant la réaction n'en pouvait demeurer là. S'il y a, en effet, plus d'une opposition, et même plus d'une contradiction entre l'esprit du XVIIIe siècle et celui du grand siècle qui l'avait précédé, il y a aussi quelques rapports, et rien, certes, n'est plus différent de la pensée de Pascal et de Malebranche que celle de Voltaire! mais ce même Voltaire n'a pas conçu l'épopée ni la tragédie d'une façon qui diffère beaucoup de celle de Racine et de Boileau. C'est seulement son vers qui n'a ni la plénitude ou la fermeté de celui de Boileau, ni la grâce, et la force, et le charme de celui de Racine. La *Henriade*, sauf en un point, est tout à fait conforme aux prescriptions de l'*Art poétique*; et, si ce n'était que Racine en est absent, *Zaïre* pourrait passer pour une

tragédie assez racinienne. Mais ces distinctions n'en sont point pour les étrangers, et, au contraire, ces analogies superficielles les frappent. Il était donc difficile ou plutôt impossible qu'une réaction dirigée contre l'esprit du XVIIIe siècle n'atteignît pas tôt ou tard la poétique, ou, comme on dirait aujourd'hui, l'esthétique du siècle précédent, et que, sous prétexte de secouer le joug du classicisme, l'Europe entière, à l'exception de l'Italie, n'en fît pas consister le principal effort à se libérer de l'influence française. Il y avait trop longtemps qu'elle régnait ! La Révolution, en isolant du reste du monde, pendant dix ans au moins, la France lisante et pensante, et les guerres de l'Empire, en se terminant par Waterloo, favorisèrent naturellement le succès de cet effort. Et l'influence anglaise en profita d'autant.

On attribue communément à l'influence allemande ce que nous rendons ici d'importance à l'influence anglaise; et « l'école de Coppet, » — Mme de Staël, elle-même, et d'abord, avec son livre de *l'Allemagne*, Benjamin Constant, les Schlegel, Fauriel encore dans ses premiers travaux, — n'ont rien négligé pour en répandre et pour en accréditer l'idée. On peut ajouter, d'autre part, qu'Anglais ou Allemands, ce sont, après tout, des Germains, et qu'en un certain sens il suffit que la réaction contre le classicisme se présente à l'histoire comme une revanche du génie germanique sur le génie latin. Nous le croyons aussi ! et il n'est évidemment question pour la critique ni d'exercer, après cent cinquante ans, des représailles contre Lessing, ni de rabaisser le génie de Gœthe ou de Schiller, ni de contester l'influence de Kant. Mais il faut pourtant distinguer les époques, et on verra dans un instant tout l'intérêt de la distinction. En fait, on ne connaissait hors d'Allemagne ni Kant, ni Gœthe, ni Lessing, puisque, à peine étaient-ils nés, que déjà l'influence anglaise avait commencé de se faire sentir en France. Rappellerons-nous à ce propos l'injurieuse violence que Voltaire, après lui avoir autrefois servi comme d'introducteur, et l'avoir même quelque peu pillé, n'en avait pas moins déployée contre Shakspeare? On en accuse quelquefois la « timidité de son goût. » Mais je croirais plutôt qu'étant ce qu'il était, — « conservateur en tout, sauf en religion, » — il avait instinctivement reconnu dans la liberté du drame shakspearien une redoutable menace pour la discipline savante et compassée qui était celle de la tragédie française; une conception de l'art ennemie de la sienne; une interprétation

ou une représentation de la vie contradictoire à celle de l'idéal classique. Et ce qui prouverait qu'en ce cas il avait bien vu, c'est que, dans le même temps, vers le milieu du XVIIIe siècle, non seulement l'auteur de la *Dramaturgie de Hambourg* se servait de Shakspeare à la fois contre Voltaire, et Racine, et Corneille, mais encore il est permis de dire que le contact de la littérature anglaise éveillait de leur longue torpeur la littérature et l'esprit allemands. Les origines de la littérature allemande moderne ne sont en vérité ni suisses ni souabes : elles sont anglaises. Il faut le savoir pour la bien comprendre elle-même. Mais il faut encore et surtout le savoir pour faire sa juste place à l'influence anglaise dans la formation de l'esprit européen de nos jours. Et à l'exception d'un ou deux caractères, tels que, par exemple, le goût déraisonné de la spéculation métaphysique, il faut savoir que tous les traits qu'on assigne à l'esprit ou au génie germaniques ont commencé par être anglais avant d'être allemands.

Ce sont les Anglais qui sont allés chercher les premiers dans leurs plus anciennes traditions, et, pour ainsi parler, dans la nuit de leur moyen âge, les sources d'inspiration que les humanistes de la renaissance avaient uniquement bornées aux souvenirs de la Grèce et de Rome. Ils sont encore dans l'histoire des littératures modernes les « premiers poètes de la nature, » comme les Hollandais en avaient été les premiers peintres. Leur poésie s'est inspirée la première, — et même chez leurs « classiques, » chez un Dryden, chez un Pope, — de ces incidens de la « vie présente, » qui, s'ils font quelquefois, à la vérité, le prosaïsme des *Lieder* de Gœthe, en font, plus souvent encore, le charme subtil et pénétrant. A l'homme « universel » de la renaissance et de l'âge classique, à cet homme normal et abstrait, dont on a si bien dit qu'il était plus facile de le connaître que les hommes en particulier, ce sont les Anglais, c'est un Richardson dans sa *Clarisse Harlowe*, c'est un Fielding dans son *Tom Jones*, et non pas les Allemands, qui ont opposé les premiers l'homme « local, » pour ainsi parler, individuel et déterminé, qui ne ressemble qu'à lui-même, et à lui seul, ou tout au plus à ceux de son village, de sa famille, de sa génération. Les premiers, ils ont vraiment mêlé la littérature à la vie active, à la vie quotidienne, à la vie pratique, et fait ainsi de l'homme de lettres, d'un Addison ou d'un Swift, un quasi-personnage dans l'État. Et tandis qu'enfin partout ailleurs, et jusque dans l'*Émile* ou dans l'*Héloïse* d'un Rousseau,

la littérature n'était qu'un ornement ou un agrément, une fonction de la vie sociale, ce sont eux, les Anglais, qui, par un Wordsworth, par un Byron, par un Shelley, par un Keats, ont permis à l'écrivain de n'en faire qu'une manifestation de sa sensibilité personnelle, sans égard aux sentimens des autres, et au contraire, pour exprimer les raisons bonnes ou mauvaises, mais siennes, qu'il avait de se distinguer et de se séparer des autres. Où sont, et quelles sont, en comparaison de tant de nouveautés, celles que nous devons à l'influence allemande?

Que si maintenant, de tous ces traits, nous nous demandons quel est le plus caractéristique ou le plus « anglais, » nous n'en saurions douter, c'est le dernier qu'on vient de dire, et, par une remarquable coïncidence, il n'en est pas qui soit plus caractéristique de tout ce qui s'enveloppe sous le nom de *romantisme*. Je n'en vois pas non plus qui soit plus contraire à l'idéal classique. On a donné beaucoup de définitions du romantisme, et on l'a lui-même caractérisé tour à tour par les moins essentiels de ses traits. Mais, quels qu'ils soient et de quelque nom qu'on les nomme, ils se ramènent tous à deux, qui sont : extérieurement, son opposition à l'idéal classique; et intérieurement, l'émancipation du Moi de l'écrivain. Tandis que l'idéal classique ne se concevait et ne se formulait qu'en fonction du public, l'idéal romantique n'a de raison d'être ou d'existence même qu'en fonction ou plutôt, et à vrai dire, dans la manifestation de la personnalité du poète ou de l'écrivain. Aucun souci de plaire et encore moins d'instruire; il ne s'agit que d'être soi. « Je ne suis rien, a dit quelque part Wordsworth, si je ne suis pas un maître, un professeur, un instituteur : *a teacher;* » mais il eût dit encore avec plus de vérité : « Si je ne suis pas moi, je ne suis rien. » Ce qui importe, ce n'est ni la vérité de ce que dit le poète, ni sa beauté, ni son utilité, mais son originalité; et l'originalité n'en est faite que de ce qu'il y met de lui-même; et si ce qu'il y met de lui ne ressemble à personne, c'est alors vraiment qu'il est poète. « Le monde, a dit un moraliste, regarde toujours vis-à-vis; moy, je replie ma vue au dedans, je la plante, je l'amuse là. Chacun regarde devant soy; moy, je regarde dedans moy, je n'ay affaire qu'à moy; je me considère sans cesse, je me contrerolle, je me goûte. Les autres vont toujours ailleurs, s'ils y pensent bien; ils vont toujours avant. Moy, je me roule en moi-même. » Ces paroles de Montaigne pourraient être aussi bien de Byron ou de

Shelley. En tout cas, je n'en sache pas qui résument plus heureusement ce qu'il y a d'essentiel dans le romantisme. On n'écrit point pour se faire lire, mais à cause d'un besoin qu'on éprouve de penser ou de sentir tout haut; de se « répandre » ou de « s'épancher; » de prendre en écrivant conscience de soi-même, et d'apprendre aux autres hommes en combien de manières nous différons d'eux. Encore une fois, si c'est le contraire de l'idéal classique, — et on en trouverait la preuve dans le mot de Pascal sur Montaigne : « Le sot projet qu'il a eu de se peindre! » — il n'y a rien de plus romantique. Mais qu'y a-t-il aussi de plus anglais? La littérature anglaise est une littérature profondément, foncièrement, essentiellement individualiste; et si la nation, prise en gros, ne l'est pas plus qu'une autre, ou si même il n'y en a pas qui ait mieux connu tout le pouvoir de l'association, c'est donc aussi pour cela qu'au sens propre ou étymologique du mot, on n'en citerait, je crois, pas une, dont les grands écrivains et les grands poètes soient en général plus *eccentrics*, et quand il le faut, jusqu'à la bizarrerie.

On ne saurait nier aujourd'hui qu'entre 1830 et 1840, cet individualisme, s'il avait contre lui toute l'autorité de la tradition classique, eût en revanche pour lui tout ce que cette autorité avait contraint de naturelles impatiences, méconnu de droits légitimes, et entravé de libertés nécessaires. Je me sers ici d'expressions que j'emprunte au vocabulaire de la politique, pour mieux indiquer ou souligner le caractère d'étrange violence qu'on vit prendre un moment aux luttes littéraires. C'est qu'aussi bien, sans l'avoir voulu, les maîtres du classicisme en étaient devenus proprement les tyrans. On avait extrait de leurs œuvres des règles, ou des « règlemens, » en dehors desquels on n'admettait pas qu'il y eût de beauté littéraire, et des grammairiens ou des rhéteurs, de l'espèce de Gottsched ou de Népomucène Lemercier, s'en étaient constitués les vigilans et inflexibles gendarmes. « Où sont vos papiers? » c'était la première question qu'on posait au poète. Une tragédie parfaite devait répondre à vingt-six conditions, pas une de plus ni de moins, et selon qu'elle n'en réalisait que vingt-cinq ou vingt-quatre, elle descendait d'un ou deux degrés dans l'estime des « bons juges. » Évidemment, on ne pouvait se délivrer de l'excès de cette tyrannie sans un peu de violence, et parmi tous les moyens qu'on en pouvait choisir, l'émancipation de la personnalité de l'écrivain, qui en était le plus sûr, en était aussi

le plus doux. A ceux qui prétendaient administrer la littérature comme on faisait de la grande voirie, l'écrivain répondait en se retirant de la circulation publique, et en se retranchant dans son for intérieur, ou, plus poétiquement, dans « sa tour d'ivoire. » Qu'y avait-il de plus simple et de plus naturel?

Mais ce qui est théoriquement le plus naturel du monde ne l'est pas toujours en pratique ou dans la réalité. S'il y a des genres, des formes littéraires, tels que la poésie lyrique, par exemple, et tels que les Confessions ou les Mémoires, qui souffrent l'expansion du Moi, qui ne la souffrent pas seulement, mais qui l'exigent, comme n'ayant à vrai dire de raison d'être que par elle, — qu'est-ce en effet que des confessions dont l'auteur ne se « confesserait » pas? — il y a d'autres genres qui ne supportent pas longtemps cet étalage, ainsi le roman, ou même jamais ni du tout, ainsi l'histoire ou le théâtre. Les romantiques ne devaient pas tarder à s'en apercevoir. Plus promptement encore ils s'aperçurent que ce fier isolement de l'écrivain ou du poète, s'il avait jadis été possible, en des temps éloignés, ne l'était plus dans les conditions de la vie moderne et contemporaine. Un grand seigneur de lettres, comme Byron, ou le pensionnaire d'un principicule allemand, comme Gœthe, peuvent bien, de notre temps, soutenir cette attitude hautaine; et, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, on la permet encore à un Burns ou à un Shelley, à un Verlaine, quand toutefois ils ne meurent pas d'y avoir voulu persister. Mais la plupart des écrivains! Disons un peu crûment les choses, et ne craignons pas de faire dans l'histoire des idées une place aux considérations de l'ordre matériel. Depuis que les écrivains sont devenus des « professionnels, » et qu'ils ne sauraient réussir, — je ne dis pas à faire fortune, mais à vivre et à se faire une réputation, — qu'autant qu'ils se donnent tout entiers à leur profession, l'abondance et la régularité de la production sont devenues le principal de leurs moyens de succès; et qu'est-ce qu'un homme tout seul peut tirer de la perpétuelle contemplation de soi-même? Hélas! il y a vraiment trop peu de sensations originales, quoi qu'on en ait pu dire; et, dans la quantité de la production poétique du siècle, on est surpris, on est humilié, tout au rebours de ce qu'on nous promettait, de voir en combien de manières un homme ressemble aux autres hommes! Autre découverte que les romantiques ne pouvaient manquer de faire à leurs dépens. Mais comment encore ne se fussent-ils pas aperçus que

c'était prendre mal son temps que de vouloir « s'isoler, » dans un siècle dont les tendances, à mesure qu'il déroulait son cours, devenaient de jour en jour plus « sociales » en devenant plus démocratiques? Des formes nouvelles de misère ou de souffrances étaient certes plus dignes d'intérêt que les vulgaires aventures d'un ambitieux déçu ou d'un amant trompé. Et puis, quand toutes ces causes réunies n'auraient pas été de nature à provoquer une réaction contre l'individualisme romantique, il y aurait suffi d'une dernière; — qui vaut la peine qu'on y insiste un peu.

Le principe ou le fondement d'une poétique individualiste, c'est la conviction, plus ou moins raisonnée, mais intime, qu'aucun homme n'est tenu de soumettre son jugement à celui d'un autre homme: *Nullius addictus jurare in verba magistri.* Ce que les uns approuvent ou admirent, d'autres le blâment ou le critiquent. Les mêmes objets excitent en nous des mouvemens différens. Celui-ci ne peut souffrir Horace, et celui-là en fait ses délices. Byron mettait Pope au-dessus de Shakspeare, il l'affectait du moins: et Lamartine n'a vu dans La Fontaine que le conteur des *Oies du Frère Philippe* ou de *Mazet de Lamporecchio.* Ajoutez à cela que l'éducation première, l'expérience de la vie, viennent encore diversifier et, en le diversifiant, aggraver ce que déjà la nature avait mis de différence entre les hommes. Un colonel de cavalerie ne voit pas les choses du même œil qu'un négociant de la Cité de Londres; un politicien de New-York n'envisage pas les questions du même point de vue qu'un prélat romain. Comment donc disputerait-on « des couleurs et des goûts? » Comment y aurait-il un bon et un mauvais goût? Et comment, enfin, quelque expression de moi-même qui m'échappe, oserait-on m'en reprendre ou s'en montrerait-on scandalisé? Chacun de nous est la mesure des choses, et n'ayant que lui pour témoin authentique et irrécusable de ses impressions, n'en reconnaîtra donc aussi que lui-même pour juge. Vers le milieu du XVIIIe siècle, la critique de Hume et celle de Kant avaient accrédité philosophiquement ces paradoxes; Hegel était ensuite venu avec son « identité des contradictoires; » et les formules mêmes de l'incertitude et du doute avaient été posées comme lois de l'esprit. On est bien obligé de parler de ces choses à propos de littérature, puisque, de nos jours même, un Taine, dans ses dernières années, a pu réussir à se dégager du réseau de ces sophismes, mais un Scherer et un Renan y sont demeurés embarrassés.

Les progrès de la science eussent dû pourtant les éclairer, et non seulement la nature de ces progrès, mais la nature aussi des méthodes qui les avaient procurés. Ce que les progrès de la science avaient effectivement établi, c'est, en premier lieu, qu'il existe quelque chose en dehors de nous; et c'est, en second lieu, que, si notre connaissance du monde est relative de la constitution de l'esprit humain, cette relativité ne peut ni ne doit s'entendre de l'individu, mais de l'espèce entière. Il y a des lois de l'esprit; et peut-être la réalité se déforme-t-elle en s'y accommodant, mais la déformation est la même pour tous; et, conséquemment, il y a un juge de la qualité de nos impressions, qui est la vérité scientifiquement démontrée. « Il faut donc disputer des goûts. » De deux impressions qui s'opposent ou qui se contrarient, non seulement on ne peut pas dire qu'elles s'équivalent, et que chacun de nous ait le droit de garder la sienne, mais il y en a forcément une de fausse et une de vraie. Laquelle est la fausse et laquelle est la vraie? C'est ce qu'on ne peut pas toujours décider, et surtout lorsqu'il s'agit des plus délicates et des plus complexes, mais on peut espérer d'y réussir un jour. Tel est précisément l'objet de la critique, son objet final et suprême, qui la fuira d'ailleurs, qui reculera devant elle à mesure qu'elle en approchera, mais qui n'en est pas pour cela moins précis et moins déterminé. Nous ne saurons jamais non plus ce que c'est que la *vie*, ni ce que c'est que la *matière*, et cependant cela n'empêche ni la physiologie ni la physique d'être des sciences!

C'est ce que l'on comprit aux environs de 1840, — disons, pour être plus exact, entre 1840 et 1850 ou 1855, — et le *naturalisme* allait sortir de là. Car on en a donné bien des définitions, comme du romantisme, et qui toutes ou presque toutes, elles aussi, contiennent leur part de vérité, mais il y en a une de plus générale que les autres, et c'est celle qui le fait consister dans ce que l'on a nommé « la soumission de l'écrivain ou de l'artiste à son objet. » Le naturalisme est la représentation de la nature, et, pour apprendre à voir la nature, notre premier souci doit être de nous défendre de nous-mêmes. Il ne faut donc pas nous faire une originalité de notre impuissance, et si nous voyons mal, nous n'avons qu'à tâcher de mieux voir. L'observation et la réflexion nous ont été données pour cela. La première qualité qu'on exige d'une « représentation, » c'est d'être fidèle, et d'un « portrait, » c'est d'être ressemblant. Une discussion s'élève-t-elle sur la fidélité de

la ressemblance ou sur la valeur de la représentation? Qu'on fasse venir l'original! Nous l'avons là, dans la nature, tout près de nous, et, comme qui dirait à la portée de notre main ou de notre voix. Et ne nous répondez pas avec le poète qui, de tous les romantiques, a mis de lui-même le plus dans son œuvre :

> Le cœur humain de qui? le cœur humain de quoi?
> Quand le diable y serait, j'ai mon cœur humain, moi!

La question est précisément de savoir si « vous avez un *cœur humain*, vous; » et ce n'est pas vous qui la déciderez. Vous pouvez être un malade; vous pouvez être un « anormal. » Et ce n'est pas nous non plus qui en jugerons, mais ce sera la vérité de la nature et de l'histoire. Qui croirait que la terre tourne, s'il n'en consultait que ses sens; et, en fait, pendant combien de siècles les hommes n'en ont-ils rien cru? Les juges de Galilée étaient des hommes qui s'imaginaient avoir « leur œil humain. »

Favorisées par les circonstances, et notamment par ce que l'on pourrait appeler l'échec de la politique romantique en 1848, propagées à la fois en France, en Angleterre et en Russie, — l'Allemagne et l'Italie étaient alors occupées d'autres soins, — par les philosophes, qu'elles réconciliaient avec le sens commun; par les critiques, dont elles grandissaient le rôle en le précisant; acceptées par les romanciers, un Tourguenef, une George Eliot, un Flaubert, qu'elles invitaient à étendre le champ de leur observation; reçues enfin par les poètes eux-mêmes, tels qu'un Gautier ou un Leconte de Lisle, ces idées ne pouvaient manquer de triompher tôt ou tard de l'idéal romantique épuisé. Mais comme les raisons pour lesquelles on les avait accueillies n'étaient pas toujours les mêmes, — et que si, par exemple, un Flaubert n'était pas moins hostile à Musset que George Eliot à Byron, ce n'était pas tout à fait pour les mêmes motifs, — il se produisit dès l'origine une division parmi les naturalistes, une déviation de la doctrine; et, en France, plus particulièrement, les progrès en furent arrêtés ou interrompus un moment par ceux de la doctrine de « l'art pour l'art. »

C'était une théorie de peintre; et, au fait, il ne semble pas que l'on puisse demander à un peintre autre chose que de bien peindre. Il n'y a point, à vrai dire, de « pensées » dans les *Madones* de Raphaël, ou dans les portraits de Rembrandt, et ce n'en sont pas moins de purs chefs-d'œuvre : j'entends ici des œuvres

qui remplissent diversement, mais également toute la notion de l'art de peindre. On voit d'ailleurs comment la théorie se rattachait au naturalisme. Quand on fait de l'imitation de la nature non seulement le principe et la condition, mais encore l'objet ou la loi de l'art, c'est la fidélité seule de l'imitation, et par conséquent c'est la qualité seule de l'exécution qui juge l'artiste et le met à son rang parmi ses émules. De deux portraits également ressemblans, le meilleur est évidemment le mieux peint, et le mieux peint, c'est celui dont le peintre a le mieux prouvé la pleine possession des moyens de son art. Cette possession des moyens de l'art devient à son tour le moyen le plus sûr d'atteindre la vérité de la ressemblance, et bien loin de se contredire, la théorie de l'art pour l'art et la doctrine naturaliste peuvent ou même doivent se prêter l'une à l'autre un mutuel appui. On a donc dit une sottise quand on a prétendu que ces trois mots « l'art pour l'art » étaient absolument vides de sens, et celui qui l'a dit eût peut-être mieux fait d'en prendre pour lui-même ce qu'ils contiennent d'utile enseignement. Il y a manière d'entendre la théorie de l'art pour l'art, et elle n'a pas d'ailleurs la même valeur en littérature qu'en peinture, si la littérature est quelque chose de plus qu'un art d'imitation. Mais on ne saurait pourtant la condamner sans appel; et le grand service qu'elle rendit, même à la littérature, entre les années 1850 et 1870, est d'avoir rappelé les artistes au sentiment du pouvoir et de la vertu de la forme.

Le malheur était, d'un autre côté, qu'en faisant de l'art une espèce de « sacerdoce, » elle retournait au romantisme, et ainsi elle restituait à l'artiste ou au poète ce que le naturalisme avait voulu lui enlever, c'est-à-dire le droit de subordonner le monde à la conception qu'il s'était formée de la poésie ou de l'art. Même elle lui permettait de prendre à l'égard du public ou de la « foule » une attitude plus orgueilleuse ou plus intransigeante encore, et de se retrancher dans une solitude plus farouche. Car, tandis que les romantiques n'en revendiquaient le droit qu'au titre de leur sensibilité personnelle et de l'impossibilité où ils se disaient de sortir d'eux-mêmes, les théoriciens de l'art pour l'art se réclamaient, eux, de leur théorie même, et de ce qu'il y avait dans sa pratique ou dans son enseignement de plus impersonnel et de plus objectif. Ils se trouvaient, en outre, amenés de la sorte à faire de l'art une « cabale, » dont les savans secrets ne sauraient jamais appartenir qu'à de rares initiés, qu'ils eussent vo-

lontiers, comme Hugo, nommés du nom de « Mages. » D'une différence de degré que les romantiques, et avant eux les classiques, avaient mise entre la foule et l'élite, mais une élite assez nombreuse encore, les théoriciens de l'art pour l'art prétendaient faire une différence de nature ou d'essence, et n'admettaient qu'eux-mêmes à former cette élite. S'ils consentaient parfois à descendre de leurs nuages, et, comme on dit familièrement, à prendre langue parmi les hommes, ce n'était que pour faire sentir les traits d'un dédain olympien à quiconque se souciait d'autre chose au monde que de broyer des couleurs ou de cadencer des phrases. On les voyait s'enorgueillir de n'être pas compris, et trouver, dans l'accueil plus froid ou plus indifférent que l'opinion faisait à leurs œuvres, une raison de persévérer dans leurs erreurs, au besoin même de les aggraver. Et finalement, à mesure qu'ils faisaient consister le tout de l'art dans l'application des procédés d'une rhétorique plus conventionnelle et plus arbitraire, à mesure aussi devenaient-ils plus étrangers à la vie de leur temps. On ne saurait, sans le plus grand danger pour lui-même, couper l'art de ses communications avec la vie, — nous disons bien la vie commune, vie journalière, la vie de tout le monde, — et non seulement quand on y tâche, on s'expose, ou plutôt on expose l'art lui-même au juste reproche d'immoralité, mais encore on en dessèche et on en tarit l'inspiration jusque dans ses sources.

Nous venons d'écrire le mot d'*immoralité*, et, sans nous engager dans la très difficile question des rapports de l'art avec la morale, il nous faut pourtant constater que la grande erreur des théoriciens de l'art pour l'art a été de vouloir séparer l'art d'avec la morale encore plus profondément que d'avec la vie même. Ils s'autorisaient en ce point de l'exemple de la nature, qu'on ne voit pas, disaient-ils, qui se soucie de morale, et que, par suite, on n'imite plus, mais on la déforme ou on l'altère dès qu'on prétend la moraliser. Ils oubliaient seulement que, si nous ne sommes point les maîtres de la nature, toute notre dignité d'hommes ne consiste qu'à nous émanciper de la tyrannie de ses lois; et il serait donc inadmissible que l'art eût pour fonction ou pour objet de nous y rengager. Quelle est d'ailleurs cette nature qu'il s'agit d'imiter? Sans doute ce n'est pas la nature extérieure! Quelques poètes ont pu rivaliser de coloris ou d'éclat avec des peintres, mais pour l'auteur dramatique, pour le romancier, pour l'histo-

rien, la « nature » c'est la vie humaine; et qu'est-ce que la vie, sinon le support, le sujet, la matière de la moralité? De la façon que nous sommes faits, et que nous vivons, depuis qu'il y a des hommes, il ne peut pas s'établir entre deux êtres humains, quels qu'ils soient, de relations qui ne relèvent de la morale. Nous ne pouvons pas prendre une résolution qui n'implique de la morale. Et si, pour ma part, je ne crois pas « qu'un degré d'élévation vers le pôle change toute la morale », tout le monde sait bien que d'un temps ou d'un pays à un autre, il n'y a rien qui diffère plus que l'application des lois de la morale à la vie quotidienne. Vouloir faire abstraction de la morale, dans la représentation de la vie, c'est donc à vrai dire mutiler le modèle que l'on se proposait d'imiter, et le mutiler très arbitrairement. Il est infiniment regrettable, pour eux, — et encore davantage pour nous, Français, — que nos naturalistes, en général, ne l'aient pas compris.

On le regrettera d'autant plus, que d'autres, plus avisés ou mieux inspirés, l'allaient comprendre ou l'avaient depuis longtemps compris, et une fois encore la direction des grands courans littéraires, — un moment ressaisie, de 1850 à 1870, — allait nous échapper de nouveau. C'étaient des Anglais, des romanciers comme Dickens ou comme George Eliot; des poètes comme Élisabeth Browning; des philosophes et des esthéticiens, Carlyle, Stuart Mill, et celui d'eux tous qui peut-être a exercé, quoique le moins connu au dehors, le plus d'influence sur la pensée anglaise contemporaine, je veux dire John Ruskin, l'auteur de tant d'écrits aux titres énigmatiques, *Fors clavigera*, *Aratra Pentelici*, mais dont la forme bizarre et comme provocante enferme tant de signification ou de « suggestions. » Quelques années s'écoulaient encore, et le roman russe, dont on peut dire qu'il n'avait pas jusque-là dépassé ses frontières, faisait triomphalement, avec Tolstoï et Dostoïevsky, son entrée dans la littérature européenne. Certainement, c'était bien aussi un romancier russe qu'Ivan Tourguenef, mais je ne sais comment il semblait qu'en se fixant parmi nous il fût devenu un romancier français. Et rien n'était moins vrai! Il n'avait pas cessé d'être un fils de sa race! Mais la fortune a de ces caprices, et les Russes pourront préférer Tourguenef à Tolstoï et Gogol ou Pouchkine à tous deux, il n'en demeurera pas moins vrai que c'est par Tolstoï et Dostoïevsky que l'âme slave est entrée en communication avec la littérature euro-

péenne. Il en faut dire autant de « l'âme scandinave. » Ce sont *les Revenans*, *Maison de Poupée*, *le Canard sauvage* qui l'ont révélée à l'Europe avec le nom d'Henrik Ibsen. Et, grâce à eux tous, mais peut-être surtout aux derniers, il semble que, pour le moment, la littérature ait été libérée des liens où la retenait la théorie de l'art pour l'art. Elle l'a été également de ce qu'il y avait dans le naturalisme de plus inacceptable ; — et c'était son impassibilité.

Si diverses que puissent être l'inspiration d'un Tolstoï et celle d'un Ruskin, leurs œuvres ne laissent pas, en effet, d'avoir quelques traits de communs, et ce sont les plus généreux. Elles ne sont pas à elles-mêmes leur but ; et, après cela, je ne répondrais pas qu'en les écrivant leurs auteurs n'aient point prétendu à la gloire « d'avoir bien écrit, » mais ils ont eu d'abord la prétention ou l'intention de « bien penser, » et surtout celle d'agir. Leur inspiration est sociale ; et tous ensemble, Norvégiens, Russes ou Anglais, en même temps qu'œuvre d'artistes ils ont voulu faire œuvre d'hommes, œuvre utile, œuvre morale, et travailler au « perfectionnement de la vie civile. » L'un des poèmes les plus populaires d'Élisabeth Browning est son appel à l'humanité « en faveur des enfans employés dans les manufactures ; » et tel drame d'Ibsen n'est autre chose qu'une prédication contre l'alcoolisme. Dira-t-on peut-être là-dessus que, si l'on ne saurait employer trop d'ardeur en de semblables combats, il ne semble pas nécessaire d'y dépenser tant de talent? Il y a aussi des moyens trop faciles d'émouvoir de pitié, d'indignation, ou de colère les imaginations des hommes, et Dickens ou Dostoïevsky en ont plus d'une fois abusé. Jamais non plus,

.... Iphigénie, en Aulide immolée,

ne fit verser autant de pleurs que *la Case de l'Oncle Tom*, mais le roman d'Henriette Beecher Stowe est-il bien un roman ; est-il même de la « littérature? » On peut se poser la question. Si les naturalistes français, en général, ont eu le tort d'exclure la morale de la représentation de la vie, les naturalistes anglais, russes ou scandinaves, ont eu celui de souvent confondre la notion de l'art avec celle de l'utile. Et certes, l'utile et le beau ne sont point inconciliables ou incompatibles ! Ils ne le sont pas plus que ne le sont ensemble l'art décoratif ou industriel, et ce que l'on appelle pompeusement « le grand art. » Mais il faut pourtant

prendre garde à ne point les confondre; et surtout il ne faut pas croire, par un effet contraire de la même erreur de principe, que l'un dispense de l'autre, ou, en d'autres termes encore, qu'une œuvre soit assez morale dès qu'elle est belle, ou assez belle dès qu'elle est morale.

Nous sera-t-il permis seulement d'ajouter que, de ces deux erreurs, si l'une est moins grave, et moins dangereuse que l'autre, c'est assurément la seconde? On sait qu'après de longues hésitations, — qui sont l'honneur d'une critique, à son origine, résolument ou systématiquement naturaliste, — c'est à cette conclusion que Taine avait fini par aboutir. Le degré de bienfaisance du caractère que les œuvres expriment était devenu pour lui le juge, ou, comme on dit, le *criterium* de leur valeur d'art. Et si nous le rappelons ici, ce n'est pas, on vient de le voir, que nous partagions entièrement son opinion sur ce point, mais c'est que son exemple n'est pas la moindre « illustration » de la réalité du mouvement que nous venons d'essayer de décrire. Nous y reviendrons tout à l'heure, et quand, auparavant, nous aurons essayé d'indiquer, d'une manière incomplète et sommaire, quelle transformation des « Genres » ou des « Espèces » littéraires a été la conséquence de ce même mouvement.

II

L'ÉVOLUTION DES GENRES

Sera-t-on très surpris si je dis qu'entre toutes ces transformations, l'une des plus significatives et des plus regrettables est celle que le genre dramatique a subie? Aucun genre, à n'en croire du moins que les apparences, n'a été plus fécond en ce siècle, ne l'est encore de nos jours, et nous, Français, en particulier, nous n'avons point de titre littéraire dont nous fassions plus de bruit que de la « continuité de notre production dramatique. » Et il est bien vrai que ce sont nos vaudevilles et ce sont nos mélodrames qui amusent tous les soirs le public de Londres et de Saint-Pétersbourg. Les étrangers, pour se former au style de la conversation, apprennent généralement le français dans le répertoire des deux Eugène, Scribe et Labiche, et, je dois l'avouer, rien ne m'a davantage étonné que de voir la singulière estime où les tiennent les Américains. Il y a aussi des Parisiens qui ne connaissent de la

littérature française, avec le roman-feuilleton, que ce que vingt théâtres leur en offrent quotidiennement. Toute une population, dont les acteurs de tout ordre ne font que la moindre partie, — costumiers, machinistes, allumeurs de quinquets, marchands de programmes, ouvreuses, figurantes, mères d'actrices, habilleuses, — ne vit que du théâtre, pour le théâtre, et par le théâtre. Aucune industrie littéraire ne produit, quand on y réussit, de plus gros bénéfices. Aucun genre de succès n'a plus de retentissement, ne donne du jour au lendemain plus de gloire ou de notoriété, de popularité même, qu'un succès de théâtre. Le besoin du journal n'est pas plus répandu, plus universel, je dirai même plus impérieux, pour une foule de nos contemporains, que celui de l'opérette ou du café-concert. L'éducation bourgeoise de nos jeunes filles se complète, elle se perfectionne, elle se « couronne » par quelques couplets de *Miss Helyett* ou de *Joséphine vendue par ses sœurs*... Mais, en dépit de tout cela, si l'on y veut regarder de plus près, il est aisé de voir que la littérature dramatique n'a rien produit de nos jours que l'on puisse comparer, fût-ce de loin, à l'œuvre immortelle de Racine, de Molière, de Corneille, de Calderon, de Lope de Vega, de Shakspeare, de Sophocle ou d'Eschyle. Où sont seulement notre *Zaïre* et notre *Barbier de Séville?* Les drames de Schiller sont-ils très supérieurs à nos tragédies de second ordre? Ceux de Byron sont-ils des drames? Si les Italiens voient dans Alfieri le « créateur de leur tragédie nationale, » peut-on dire qu'il existe une tragédie italienne? Que reste-t-il du *Carmagnola* de Manzoni, qu'une « lettre sur les trois unités? » et pour le faire court, chez nous, comme en Angleterre et comme en Allemagne, le romantisme et le naturalisme n'ont-ils pas échoué, l'un après l'autre, et diversement, mais complètement, à produire une œuvre de théâtre qui ne fût pas la contrefaçon ou le mélange hybride du drame shakspearien et de la tragédie classique?

Quelques-unes de ces œuvres surnageront-elles ? quelques drames de Schiller, sa *Marie Stuart* ou son *Guillaume Tell?* ou le *Faust* de Gœthe? ou *les Deux Foscari* de Byron? ou l'*Hernani* et le *Ruy Blas* d'Hugo? On ne le saura que dans une centaine d'années! J'aurais presque plus de confiance dans la durée de ce *Théâtre* où Musset, s'inspirant à la fois du *Songe d'une nuit d'été* et du *Jeu de l'Amour et du Hasard*, a mêlé, sinon fondu toujours ensemble, quelque chose de la psychologie maniérée de Marivaux

et du caprice poétique de Shakspeare : *Andrea del Sarto, On ne badine pas avec l'amour, Fantasio, les Caprices de Marianne.* Au reste, on célébrera toujours des gloires dramatiques locales ou nationales, et, dans toutes les histoires de la littérature, on continuera de consacrer un chapitre au théâtre. Nous y mettrons, nous, à des rangs différens, et pour des mérites assez inégaux, Eugène Scribe et le « père Dumas, » Victor Hugo, François Ponsard et Émile Augier, le fils Dumas et Victorien Sardou, Henri Meilhac, Ludovic Halévy, peut-être Eugène Labiche, l'auteur des *Corbeaux* et celui de *la Fille de Roland;* et sans doute ce ne seront ni les Anglais, avec Edward Bulwer-Lytton, Sheridan Knowles, ou Douglas Jerrold, ni les Italiens, avec Manzoni, Eduardo Fabri, Giambattista Niccolini, Gherardi della Testa, Pietro Cossa, qui nous le disputeront pour l'abondance, la valeur marchande, ou même la qualité littéraire de la production. Ce seraient plutôt les Allemands, avec Zacharias Werner, Kotzebue, Henri de Kleist, Frédéric Hebbel, et dans ces derniers temps un Gérard Hauptmann; mais surtout avec Henrik Ibsen, que sans doute l'Allemagne a bien quelque droit de revendiquer ; et enfin avec Richard Wagner qu'il est temps, en vérité, de considérer comme auteur dramatique autant que comme compositeur de musique, Wagner, à qui nous devons, dans son *Crépuscule des Dieux* ou dans son *Parsifal*, ce que le théâtre du XIXe siècle a certainement produit de plus original, on serait tenté de dire d' « uniquement » original; et Wagner dont l'influence ne s'est pas moins exercée sur le mouvement général des idées que sur celui de tous les arts et de la musique en particulier. On notera d'ailleurs qu'avec un ou deux de nos auteurs dramatiques, — et non de ceux dont l'opinion fait, en France, le plus de cas, — Ibsen et Wagner sont les seuls dont on puisse dire dès à présent qu'ils aient pris place dans l'histoire de la littérature européenne.

Il n'est pas difficile d'expliquer, comment dirons-nous ? cette décadence, ou cet abaissement d'un genre dont il se peut bien que les chefs-d'œuvre soient le dernier effort de l'esprit humain; mais, — et c'est là sa grande faiblesse ! — qui n'a rien de naturellement ni de nécessairement littéraire. Une ode, une élégie, un roman, un essai, dans le goût de ceux de Carlyle ou de Taine, d'Emerson ou de Macaulay, ne sont rien s'ils ne sont pas de la « littérature; » mais un vaudeville ou un mélodrame peuvent parfaitement se passer d'en être. Le répertoire de Scribe et de

Dumas, des deux Dumas, en sont d'assez remarquables exemples : *la Tour de Nesle* ou *l'Étrangère* ne sont pas de la « littérature ; » et il est vrai qu'*Hernani* ou *les Burgraves* en sont ; mais, en revanche, ils ne sont point du théâtre. D'un autre côté, si l'idéal romantique ne consiste en rien tant que dans la manifestation ou dans l'étalage du Moi, c'est justement ce genre de littérature que l'art dramatique excuse, comporte, et supporte le moins. Nous ne nous enfermons point, quatre ou cinq heures durant, à quinze ou dix-huit cents, dans une salle de spectacle, pour y entendre un auteur, avec entr'actes et décors, nous conter indiscrètement ses affaires personnelles. Que si d'ailleurs il y a des « formes » qui s'imposent ainsi à la manifestation de la sensibilité personnelle de l'écrivain, il y en a d'autres qui ne sont pas en quelque sorte moins « commandées » par la fidélité de l'observation ; et c'est pourquoi le naturalisme a échoué jusqu'ici au théâtre. Il ne pourrait y réussir qu'en retournant jusqu'à Molière ou jusqu'à Shakspeare, et, au point de vue du théâtre, c'est ce que nos dramaturges appelleraient retourner à l'enfance de l'art. Et puis, et enfin, parmi les conclusions de la critique et de l'histoire générale des littératures, s'il en est une que l'on puisse tenir pour établie, c'est qu'en raison de la faiblesse humaine, *propter egestatem naturæ*, tous les genres ne sauraient s'épanouir à la fois ; et, de même que dans la nature, il convient d'ajouter que, plus ils sont voisins, plus la concurrence étant âpre et violente entre eux, plus ils se nuisent. L'épanouissement du roman, dans le siècle où nous sommes, a comme étouffé la floraison dramatique.

Mais un autre genre a d'abord profité de ce que perdait le dramatique, c'est le lyrique, et la compensation est assurément de prix, si l'on peut dire en toute assurance que jamais le monde, en aucun temps, pas même au temps de Pindare ou de Simonide, n'avait entendu retentir de plus beaux cris d'amour ou de détresse, de désespoir ou d'orgueil, d'enthousiasme ou de colère, ni vraiment connu jusqu'à nous ce qu'une seule voix peut éveiller ou propager d'émotion dans les cœurs. C'était sans doute une conséquence de l'émancipation du Moi ! Car le lyrisme, on ne saurait trop le répéter, ce n'est ni la splendeur de l'imagination, ni la vérité des peintures, ni l'intensité de l'émotion, toutes qualités qui se retrouvent aussi bien, ou du moins qui peuvent se retrouver dans l'épopée, par exemple, ou dans le discours public, — celui qu'on adressait du haut de la tribune aux Grecs et aux

Romains assemblés, ou celui qui du haut de la chaire chrétienne remuait, en y tombant, dans l'âme des foules, ce qu'elle contient de plus obscur et de plus mystérieux, — mais le lyrisme, c'est la poésie « personnelle; » c'est la manifestation de la sensibilité du poète; c'est l'expression par la parole, par le rythme, et par l'accent, de ce qu'il y a de plus intime et de plus profond en lui. Il y avait, nous l'avons déjà dit, quelque deux cent cinquante ans au moins, que cette sensibilité frémissait d'être contenue quand, au commencement de ce siècle, le romantisme vint la libérer de cette longue contrainte. On la vit alors s'épancher ou plutôt se déborder dans tous les sens, de toutes parts, dans toute l'Europe, en France comme en Angleterre, en Italie comme en Allemagne; et là même où s'ajoutait à la joie d'être enfin délivrée la colère d'avoir été si longtemps comprimée, c'est là, par une conséquence assez naturelle encore, qu'on allait la voir engendrer quelques-uns de ses plus rares chefs-d'œuvre : le *Don Juan* de Byron, par exemple, ou l'*Alastor* de Shelley.

L'art de la description classique, ou, pour mieux dire, la manière même de sentir la nature et l'histoire, en ont été renouvelés tout d'abord, et les *Lakistes* anglais, parmi lesquels on nous permettra de ranger aussi leurs précurseurs, Crabbe, Cowper et Burns, en sont les premiers interprètes. Et, aussi bien, si, comme nous le disions, le lyrisme est l'individualisme, n'était-ce pas en Angleterre qu'on devait le voir d'abord renaître? Le poète de l'*Excursion*, Wordsworth, et celui de *Don Juan*, Byron, ne se ressemblent qu'en ce point, mais ils se ressemblent. Peu leur importe le sujet de leurs « poèmes, » et ce sont uniquement leurs impressions qu'ils nous content. La fable et l'intrigue, l'histoire et la nature ne leur servent que d'un prétexte à s'exprimer eux-mêmes, et ils s'expriment très diversement, mais ils n'expriment toujours qu'eux-mêmes. Est-ce bien aussi le cas de Coleridge et de Shelley, de Southey et de Keats? Je m'en remets aux Anglais de nous le dire. En tous cas, c'est chez nous celui de Lamartine et d'Hugo, dans leurs *Méditations* ou dans leurs *Odes et Ballades*, dans leurs *Harmonies*, dans leurs *Feuilles d'Automne*. Et il semble bien que ce serait en Allemagne le cas de Körner et de Rückert, ou en Italie celui d'Ugo Foscolo, de Manzoni, de Leopardi, si les circonstances n'en avaient fait avant tout des « patriotes. » On pourrait dire, sans jouer sur les mots, que le caractère qu'ils ont tous en commun, c'est de ne vouloir avoir, et de n'avoir effecti-

vement aucun caractère commun. Chacun d'eux a sa manière à lui de sentir la nature et l'histoire, d'en être « impressionné, » et chacun d'eux sa manière d'associer, de combiner ses impressions, de les traduire en ses vers selon la loi de son rythme intérieur. Ils n'ont pas d'ailleurs eu la même éducation, ni fait de la vie la même expérience. Elle a été dure à Leopardi, et dure, mais d'une autre manière, à Shelley; elle a été plus douce à Lamartine et à Byron. L'un est surtout un « élégiaque, » et l'autre un « satirique. » Ils n'ont aimé ni les mêmes aspects de la nature, ni les mêmes aspects de l'humanité. Je les crois encore, comme écrivains, très inégaux entre eux, très différens surtout; et, pour ne parler que de nos Français, il n'y a rien de commun, ou plutôt rien ne s'oppose davantage l'un à l'autre et ne contraste plus absolument que la fluidité naturelle de Lamartine et la dureté martelée d'Hugo. Leur rhétorique, non plus, n'est pas de la même école : les *Méditations* procèdent de Parny et de Chènedollé; les *Odes et Ballades* de J.-B. Rousseau et de Lebrun. Mais leur poésie à tous est essentiellement *subjective*, donc *personnelle*. Elle l'est de parti pris autant que par nature; et, quel que soit l'objet qu'ils imitent dans leurs vers, ce n'est pas lui qui les intéresse en lui, ni ce qu'il est en soi, mais les sensations qu'il éveille en eux. C'est ce qu'il faut dire également des romantiques allemands, de Novalis ou de Brentano, lesquels toutefois, — comme en Angleterre l'auteur de *Lalla-Rookh*, ou comme celui d'*Eloa* en France, — marquent pour ainsi dire le temps et préparent une transformation nouvelle du lyrisme.

Mais la transformation ne s'opérera pas avant que ceux qu'on pourrait appeler les enfans perdus de l'école se soient comme aventurés et fourvoyés

Jusqu'au fond désolé du gouffre intérieur.

Car, après tout, et dès qu'il écrit, on n'a pas vu d'homme qui ne se crût et qui ne fût en droit de se croire aussi intéressant qu'un autre : c'est l'événement qui en décide, et l'événement ici c'est l'œuvre. C'est donc pourquoi, entre 1830 et 1840, la littérature s'encombre de « confessions, » non seulement en vers, mais en prose, et, dans toutes les langues, d' « aveux » qu'on ne demandait point, ou de « confidences » dont il y en a bien jusqu'à deux ou trois qui nous intéressent encore : ce sont celles que nous ont laissées Leopardi, Alfred de Musset, et Henri Heine. Le carac-

tère original en est d'être directes, sans interposition de personnes fictives ou de masques, tels qu'étaient encore le Childe-Harold de Byron ou l'Olympio d'Hugo. C'est le sentiment à l'état pur, pour ainsi parler; c'est un cœur d'homme ouvert et mis à nu devant nous. Les Byron et les Hugo nous dissimulaient encore quelque chose de leurs misères, et je ne sais quelle pudeur arrêtait ou suspendait les derniers aveux sur leurs lèvres. Ceux-ci se livrent à nous tout entiers; ils étalent sous nos yeux tous leurs maux; ils se complaisent à en irriter publiquement l'aiguillon. Et comme le mal de l'un, Leopardi, c'est la nature; le mal de l'autre, Musset, c'est l'amour; et le mal du troisième, Heine, c'est le doute; leurs vers, participant de l'éternité de leur mal et de sa généralité, demeureront sans doute, et à jamais, la plus poignante expression que l'on ait donnée : en allemand de l'impuissance de croire; en français du dégoût d'aimer; et en italien de l'horreur de vivre. C'est la forme aiguë du lyrisme, au delà de laquelle, si l'on voulait aller, on sombrerait dans la folie, à moins que ce ne fût, comme quelques-uns, dans la niaiserie; et la beauté de cette poésie se résume dans les deux vers :

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots!

Mais quoi! les sanglots les plus purs ont bientôt fait d'importuner ceux qu'ils n'émeuvent point, et ni ceux qu'ils émeuvent, ni surtout ceux qu'ils secouent ne sauraient supporter longtemps l'intensité des émotions qu'on les appelle à partager. Personnelle à ce degré, la manifestation de la sensibilité du poète, qui n'est plus déjà pour lui qu'une occasion de souffrance, devient aisément pour le lecteur, pour le public, un motif de s'en détourner. On n'aime point, non plus, cette manière, en faisant appel à notre pitié, d'accaparer notre attention. *Omnis creatura ingemiscit.* Et nous aussi, nous avons souffert! Il semble donc à chacun de nous que le poète empiète sur notre personnalité, quand encore il n'offense pas notre amour-propre et notre vanité. On lui demande d'autres chants, d'un autre caractère, plus détachés de la préoccupation de lui-même, des thèmes plus généraux, que d'ailleurs on lui laisse toute liberté de diversifier. Il se décide à nous les donner; le lyrisme redevient épique, philosophique, symbolique; et c'est ce que l'on voit se produire aux environs de l'année 1860.

Élisabeth Browning en Angleterre, Robert Browning, Tennyson, le Tennyson des *Idylles du Roi*, et en France, Alfred de Vigny, Leconte de Lisle, et à sa suite tous ceux qu'on a nommés du nom de *Parnassiens*, Victor Hugo, le Victor Hugo de la *Légende des Siècles*, sont les ouvriers de cette transformation. Faisons une place parmi eux à Théophile Gautier, et, si l'on veut, au poète des *Fleurs du Mal*, Charles Baudelaire, pour l'influence qu'il a exercée sur la formation du *Symbolisme*. Rapprochons-en les préraphaélites, au nombre desquels il y a d'abord eu plus de peintres que de poètes; et nommons enfin Richard Wagner, dont l'action, nous l'avons dit, et c'est le moment de le répéter, n'a pas eu moins de conséquences en poésie qu'en musique. Ce sont là des noms bien divers; et certes leurs œuvres éveillent dans nos mémoires à tous des souvenirs bien différens. Quel rapport y a-t-il des *Fleurs du Mal* aux *Idylles du Roi?* de tant de dépravation à tant de noblesse? ou d'*Aurora Leigh* à *Émaux et Camées?* Et cependant regardez-y de plus près; comparez plus attentivement un drame de Wagner, un poème de Leconte de Lisle, antique ou barbare, un tableau de Burne-Jones ou d'Alma Tadéma: n'ont-ils pas ceci, premièrement, de commun qu'ils cherchent tous le motif ou le mobile de leur inspiration en dehors d'eux, dans les choses, et généralement dans les choses du passé, dans l'histoire, et de préférence encore, dans la légende? La matière des *Idylles du Roi*, n'est-ce pas celle de *Tristan et Yseult?* Ne retrouverait-on pas l'*Or du Rhin* dans la *Légende des Siècles?* La préoccupation du « vrai » leur est commune à tous, et tous ils sont convaincus que ce « vrai » n'a pas leurs « impressions » pour mesure.

Les formes, les couleurs et les sons se répondent!

Ils ne sont tous que l'écho de ces sons, le miroir de ces couleurs, les observateurs de ces formes, et ils s'ingénient tous à en démêler les « correspondances. » N'ont-ils pas tous aussi le respect, on pourrait dire la superstition du style; et le mystère des mots n'exerce-t-il pas sur eux tous la même irrésistible attraction? On en a vu qui les ont traités, ces mots, comme des pierres précieuses, des améthystes ou des émeraudes, et qui ne se sont proposé d'autre objet que de les assortir ou de les sertir dans le resplendissement d'une parure. Et d'autres ont poussé plus avant, ont vu ou entrevu, sous le mystère des mots, celui des choses,

ont essayé de l'atteindre; et le symbolisme est né de là. Si ce serait assurément exagérer de dire qu'il y ait un sens ésotérique ou caché dans le *Parsifal* ou dans la *Légende des Siècles*, on ne peut refuser d'y reconnaître quelque chose d'ultérieur à la première impression qu'on en reçoit. C'est ce qui est évident dans les *Destinées* d'Alfred de Vigny. Une pensée philosophique, une intention sociale s'y enveloppe d'une forme plastique. Les conditions de la poésie ont changé. L'œuvre de quelques attardés, — comme ce Verlaine dont on a fait trop de bruit, — ne représente plus que les convulsions du romantisme expirant. Ce n'est plus assez de sentir, on exige maintenant du poète qu'il « sache, » et qu'il « observe, » et qu'il « pense. » On exige aussi qu'il rentre, par quelque moyen que ce soit, mais qu'il rentre dans la vie commune; et, quelque division qu'il y ait d'ailleurs entre les écoles nationales ou locales, — Parnassiens contre Romantiques, Symbolistes contre Parnassiens, — l'unité s'est désormais faite sur la conception du lyrisme et sur celle même de la poésie. Le lyrisme, c'est la réfraction de l'univers au travers d'une âme de poète; et la poésie, c'est l'art ou le don d'exprimer avec une clarté personnelle ce qu'il y a de mystère dans l'univers, dans l'homme, et dans l'histoire.

L'évolution de l'histoire et de la critique n'a pas beaucoup différé de celle de la poésie lyrique, *mutatis mutandis*, et cela peut bien d'abord étonner, mais il suffit d'y réfléchir, et rien ne s'explique plus aisément que ce parallélisme. N'était-ce pas en effet les mêmes causes qui, sous le règne du classicisme, avaient gêné la liberté de l'historien et celle du poète, et conséquemment obscurci, dénaturé, et altéré la notion de l'un et l'autre genre? Les grandes actions de l'histoire étant seules considérées comme dignes de la scène tragique, une réciprocité s'était établie, qui consistait à ne retenir comme dignes de fixer l'attention de l'histoire que les actions capables de fournir elles-mêmes le sujet d'une tragédie. Si l'obligation qu'on imposait au poète était d'autre part, et avant tout, de ne pas intervenir de sa personne dans son œuvre, celle qu'on imposait à l'historien était de ne voir et surtout de ne montrer dans ses récits que l'homme « universel. » Ni l'un ni l'autre, ils n'avaient le droit de s'attarder aux détails ou aux particularités, — qu'on appelait familièrement, c'est un mot de Voltaire, « une vermine qui ronge les grands ouvrages, » — mais leur devoir à tous deux, historien ou poète, était de ré-

sumer, de choisir pour résumer, et en choisissant d'abstraire ou de généraliser. Il était donc tout naturel que l'émancipation de l'histoire fût à peu près contemporaine de celle de la poésie lyrique, et c'est aussi ce qui est arrivé. Si l'on a pu dire de Carlyle en Angleterre et de Michelet en France qu'ils étaient des « poètes en prose, » il n'y a pas eu là de hasard. On a pu également rapprocher le dessein de Leconte de Lisle, — en ses *Poèmes barbares*, — de celui d'Ernest Renan dans ses premiers écrits, ses *Études d'histoire religieuse* ou son *Histoire comparée des langues sémitiques*. Et que dirions-nous enfin, si nous le voulions, de tant d'Allemands et d'Italiens, pour qui le lyrisme et l'histoire, faisant fonction alternativement l'un de l'autre, n'ont tour à tour été : le lyrisme, qu'un moyen d'exalter le patriotisme unitaire; et l'histoire, un prétexte à entretenir ou à fomenter le principe de cette exaltation.

Nous n'avons pas, dans cette étude, à caractériser les progrès de l'histoire au XIXe siècle, et d'autres que nous l'auront fait dans ce tableau d'*Un siècle*. Ils auront sans doute montré comment, d'une monotone et fastidieuse énumération de récits de batailles et d'analyses de traités de paix, entremêlée parfois de considérations philosophiques, l'acquisition d'un sens nouveau, celui de la diversité des époques, a premièrement transformé l'histoire en un art, dont la grande ambition, rivalisant avec celle de la peinture même, a été de nous rendre ce que l'on pourrait appeler la couleur et la physionomie des temps. Ils auront montré comment, à la lumière de l'identité de l'espèce humaine mieux et plus largement comprise, l'histoire du plus lointain passé, celle de la Grèce dans l'ouvrage monumental de Grote, ou celle de Rome dans l'*Histoire* de Mommsen, ou celle enfin d'Israël dans la dernière œuvre de Renan, s'était en quelque sorte éclairée des lueurs imprévues qu'y jette le spectacle des choses contemporaines. Et sans doute enfin ils auront montré comment, à la faveur de quels progrès de l'érudition, l'histoire générale s'était compliquée, mais enrichie aussi, de la contribution ou de l'apport des histoires particulières, — histoire des religions et histoire des langues, histoire des institutions et histoire des mœurs, histoire de la littérature et histoire de l'art, — pour ainsi devenir la vivante représentation des accroissemens ou des pertes de l'esprit humain, et de l'avancement ou du recul de la civilisation elle-même. Aussi bien n'est-ce pas seulement de la littérature

que relève l'histoire. Elle plaît et elle instruit, selon le mot d'un ancien, sans avoir besoin d'être « littéraire : » *Historia quoque modo scripta, semper legitur.* Les savans Bénédictins qui, vers le milieu du dernier siècle, ayant conçu le projet de l'*Histoire littéraire de la France*, en commencèrent l'exécution sans autrement se soucier des railleries de Voltaire, n'étaient point des « écrivains; » et des publications telles que celles d'un du Cange ou du *Corpus Inscriptionum græcarum*, qui ne sont point de la « littérature, » sont assurément de l'histoire. Mais en maintenant la distinction, il y a moyen de la tourner, et la critique, telle que l'a conçue le siècle qui finit, étant devenue l'âme de l'histoire, nous pouvons, nous devons même ici retracer de son évolution l'esquisse que nous ne saurions donner des progrès de l'histoire.

La critique a commencé, dans les leçons de Laharpe, de Marie-Joseph Chénier, de Népomucène Lemercier, ou encore dans l'*Histoire de la Littérature italienne*, de Ginguené, par être purement littéraire. Chateaubriand, Mme de Staël, dans *Corinne*, dans son *Allemagne*, et à sa suite, Benjamin Constant, Sismondi, Fauriel, les deux Schlegel, Auguste-Guillaume et Frédéric, celui-ci notamment dans son *Histoire de la Littérature*, puis, la fondation de l'*Edinburgh* et de la *Quarterly Review*, en Angleterre, et quelques années plus tard, en France, la fondation de la *Revue des Deux Mondes*, lui faisaient faire un pas considérable, en la rendant de locale, pour ainsi parler, ou de strictement nationale, « comparative, » historique de grammaticale, et de dogmatique enfin ou de raisonneuse, explicative ou exégétique. Avant de juger, il s'agissait désormais de comprendre, et l'écrivain n'avait plus uniquement, comme naguère, à répondre de son style, mais de ses idées, et non seulement de ses idées littéraires ou philosophiques, mais encore et même surtout de ses idées politiques. Là était le défaut de la conception, et on ne le voit que trop dans les leçons de Villemain sur *La littérature française au* XVIIIe *siècle*. Elles sont d'un rhéteur, mais d'un rhéteur animé de passions politiques très vives, qui voulait devenir ministre, et la littérature y tient donc moins de place ou à peine autant que la politique. C'est aussi ce que l'on peut dire de la critique du *Globe*. Pour tous ces Dubois et tous ces Rémusat, quelque enseigne qu'ils affichent, classique ou romantique, la littérature n'est que l'apprentissage de la politique, et ce qu'ils

admirent de Shakspeare, c'est le « concitoyen » de Pitt et de Fox, de Sheridan et de Burke, de Canning et de Castlereagh. Les *Essais* de Macaulay sont le chef-d'œuvre de ce genre de critique; et qu'il y soit parlé de Dante ou de Machiavel, de Frédéric II ou de Mirabeau, de Dryden ou de Samuel Johnson, ce que Macaulay se demande avant tout c'est le parti que de ce qu'il va dire pourront tirer les wighs ou les tories. Si ce défaut ou ce parti pris ne se compensait pas, et heureusement, chez lui, par de rares qualités, dont les plus éminentes sont le goût qu'il a de la précision ou de l'exactitude, l'ampleur de son imagination oratoire, et, en bon Anglais, sa constante préoccupation des questions morales, il ne serait qu'un simple Villemain. C'est pourquoi les romantiques, tant en Angleterre qu'en France ou en Allemagne, s'éloignent de ce genre de critique, et, plus désintéressés, ils fondent une critique dont le caractère est de n'en pas avoir, la critique subjective ou *impressionniste :* on veut dire une critique qui n'est, selon le mot du poète, que le « papier-journal » ou le mémorandum de leurs impressions de lecture. La première manière de Sainte-Beuve, le Sainte-Beuve des *Premiers Lundis*, des *Portraits littéraires*, des *Portraits contemporains* en est un excellent modèle, et les *Essais* de Charles Lamb en sont l'exagération. « Jamais homme, a-t-on dit de celui-ci, ne fut plus complètement dénué du sens critique; il a des sympathies et des antipathies; les livres sont ses amis ou ses ennemis. » Et, en effet, ce n'est pas là ce que nous appelons aujourd'hui de la critique, mais ç'en a été et on ne saurait mieux définir la critique romantique. Les romantiques, en critique, ont eu des sympathies ou des antipathies; les livres ou les hommes ont été leurs ennemis ou leurs amis; et ils les ont traités les uns et les autres comme tels, du droit de leur *humour*, et, s'il faut être franc, sans aucune intention, ni le moindre souci de justice ou d'impartialité.

Une pareille façon d'entendre ou de dénaturer la critique ne pouvait avoir de durée que celle d'une bataille littéraire, et aussi la voit-on bientôt changer de caractère, je ne dis pas dans les écrits d'un Nisard ou d'un Saint-Marc Girardin, — ce sont là des noms français, nullement européens, — mais dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve lui-même. Qu'y a-t-il de nouveau dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve? Ceci, que les œuvres de la littérature et le mouvement de la pensée n'y sont plus étudiés en eux-mêmes, ni surtout pour le plaisir personnel ou pour l'instruction générale

qu'ils procurent, mais comme des « documens, » dont le grand intérêt est de nous apprendre en combien de manières un homme peut différer des autres, et particulièrement de celui qui lui ressemble le plus. L'objet de la critique devient alors de caractériser des « individualités, » ou encore, et selon le mot du critique lui-même, d'ébaucher « l'histoire naturelle des esprits. » C'est également ce que s'est proposé Thomas Carlyle dans ses *Essais*, et surtout dans ses leçons célèbres sur *Le Culte des Héros*. Au fond, — car, dans la forme, rien ne diffère plus de la manière apocalyptique de Carlyle que la manière savante, souvent perfide et toujours contournée de Sainte-Beuve, — la différence ne consiste qu'en ce que Carlyle généralise davantage et ne s'attache, pour les étudier, qu'aux « individualités » qu'il considère ou qu'il pose, un peu arbitrairement, comme typiques. Restons dans l'histoire naturelle, puisque aussi bien nous sommes destinés à ne plus en sortir : c'est en eux-mêmes et comme tels que Sainte-Beuve étudie les individus; Carlyle y voit, lui, des représentans de leur espèce ou de leur genre; et ce qui l'intéresse dans le lion ou dans le chat, c'est proprement le félin. Emerson fait un pas de plus, dans ses *Representative Men*, qu'on a traduits ou retraduits en notre langue sous le titre de *Les Surhumains*, et cet équivalent est assez heureusement trouvé. Les grands hommes dont il fait ses héros sont en effet de ceux qui passent la mesure commune, mais qui ne la passent d'ailleurs qu'en la réalisant plus pleinement. Ils sont en acte ce que les autres hommes ne sont la plupart qu'en puissance, et n'est-ce pas comme si l'on disait qu'au-dessus du genre ou de l'espèce, les héros d'Emerson sont les représentans de la famille ou du type? C'est ainsi qu'entre 1830 et 1850, une critique romantique encore, impressionniste et subjective à beaucoup d'égards, s'objective; et, à ce degré de son développement, rencontrant les idées hégéliennes, celles qu'Hegel lui-même avait exprimées dans son *Esthétique*, ou après lui quelques-uns de ses disciples, — dont le plus « littéraire » est Karl Rosenkranz, — une transformation nouvelle résulte de cette rencontre même.

Trois hommes entre tous y ont aidé, qui sont trois Français : Ernest Renan, Hippolyte Taine et Edmond Scherer. On doit à celui-ci, le moins « écrivain » des trois, une des plus belles études qu'on ait jamais faites, en aucune langue, sur *Hegel et l'Hégélianisme*. Les deux autres sont deux grands artistes, qui nous

ont donné quelques-unes des plus belles pages de la prose française au XIXe siècle : Renan, les plus séduisantes, on serait tenté de dire les plus platoniciennes ; et Taine, les plus vigoureuses (nous ne disons pas les plus éloquentes, elles manquent trop souvent de « nombre ») et les plus colorées. Mais ce qu'ils ont tous les trois essayé de faire, et où leur grand honneur est de n'avoir pas entièrement échoué, c'a été de soustraire les choses littéraires aux variations du jugement individuel, et pour cela de fonder l'esthétique sur les résultats de la philologie et de l'exégèse, de la physiologie et de l'histoire naturelle, de l'ethnographie et de la psychologie comparées. Leurs chefs-d'œuvre en ce genre sont, de Renan, l'*Histoire générale des Langues sémitiques* ou ses *Études d'Histoire religieuse*, et de Taine, l'*Histoire de la Littérature anglaise* ou la *Philosophie de l'Art*. On voit clairement dans ce dernier ouvrage comment, de la considération de l'individu, ou du *representative man*, la critique s'est trouvée amenée à « sérier » dans l'histoire ces individus représentatifs ; à se demander de quoi ils étaient représentatifs ; à s'aviser qu'autant que d'eux-mêmes ils l'étaient de toutes les influences qui avaient agi sur eux comme sur leurs contemporains inconnus ; à diminuer leur personnalité de la somme de ces influences, quand ils ne l'ont pas réduite à n'être elle-même que cette simple somme, le total de ces grandes « pressions environnantes » qui sont la race, le milieu, le moment ; et finalement à conclure que le génie même ou le talent, en littérature et en art, ne sont que des produits « comme le vitriol et le sucre, » c'est-à-dire des choses complexes que l'analyse peut espérer de résoudre en leurs élémens. Qu'il y ait beaucoup à dire contre cette manière de concevoir la critique, ce n'est pas aujourd'hui le point ; mais on n'en saurait méconnaître, en tout cas, ni la beauté, ni la grandeur, et certainement Taine et Renan lui doivent une partie de leurs qualités d'écrivains. Ce qui n'est pas plus douteux, c'est la fortune qu'elle a faite, et la belle *Histoire de la Littérature italienne* de Francesco de Sanctis ou le livre de M. George Brandes, le critique danois, sur les *Grands courans de la Littérature européenne au XIXe siècle*, procèdent également de leur méthode et de leurs exemples. Mais, depuis quelques années, il semble que leur autorité décline, et tandis qu'à leur ambition de fonder la critique sur des bases scientifiques ou quasi scientifiques s'opposait, — indépendamment de beaucoup et de très fortes objections, — une

espèce de dilettantisme, qui n'est à vrai dire que du scepticisme, on voyait d'autre part une sorte de critique « sociologique » ou « sociale » gagner tous les jours du terrain sur cette critique trop désintéressée de la valeur morale des œuvres de la littérature et de l'art. Les livres ont des conséquences : les tableaux aussi peuvent en avoir; et il est vrai que Taine s'en était douté, l'avait compris sur la fin de ses jours, mais nous l'avons dit plus haut, si jamais la transformation s'achève, le nom qui sans doute y devra demeurer attaché, c'est celui de John Ruskin.

On a cru pouvoir dire du naturalisme qu'il n'était, en un certain sens, qu'une application de la critique à des genres d'écrire qui n'avaient relevé jusqu'à lui que de l'imagination, et la définition est évidemment trop étroite. Elle n'exprime qu'un seul des aspects du naturalisme. Mais ce n'en est pas le moins intéressant, et d'aucun genre la formule ne s'est trouvée plus vraie que du roman. On sait qu'il y a peu de romans « classiques, » et mettant à part ceux de Rabelais et de Cervantès, qui tiennent encore de l'épopée plutôt que du roman, on ne voit guère à nommer que le roman picaresque des Espagnols, aboutissant chez nous au *Gil Blas* de Lesage, et le roman anglais du XVIIIe siècle, celui de Daniel de Foë, de Richardson et surtout de Fielding. Faut-il y ajouter la *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost? L'*Héloïse* est d'un autre ordre, et on ne sait, à vrai dire, de quel nom l'appeler. C'est qu'en ce temps-là, et même en Angleterre, le théâtre attirait à lui tout ce qu'il y avait d'ambitions littéraires, et, pour ainsi parler, de talens disponibles. Mais, inversement, avec une *plasticité* que l'on ne se doutait pas que le roman possédât, nous l'avons vu dans notre siècle s'enrichir à son tour de ce que le théâtre laissait échapper de son ancien pouvoir, et, insensiblement, s'adapter à toutes les exigences de l'esprit contemporain. On s'étonne quelquefois de la fécondité du roman contemporain, et on affecte même de s'en indigner. L'étonnement est justifié, mais l'indignation porte à faux. Il n'est rien qu'on ne puisse faire dire, que ce siècle n'ait réussi à faire dire au roman; le roman est devenu le genre universel; et, pourquoi ne le dirions-nous pas? de tous les moyens qu'il y ait de mettre à la portée des foules les difficiles problèmes dont s'inquiète l'âme contemporaine, il est aujourd'hui le plus puissant peut-être, parce qu'il est le plus séduisant.

Le *Werther* de Gœthe, et les *Confessions* de Rousseau, où la

vérité s'entremêle de tant de fiction, et même de mensonge, l'avaient orienté, dès la fin du XVIIIe siècle, dans la direction du romantisme prochain; et, chronologiquement, il est à noter qu'avant les poètes, ce sont les romanciers qui ont reconquis le droit de nous entretenir ouvertement d'eux-mêmes. Qu'est-ce, en effet, que l'*Atala*, que le *René* de Chateaubriand? la *Delphine*, la *Corinne* de Mme de Staël? l'*Oberman* de Senancour? le *Jacopo Ortis* d'Ugo Foscolo? l'*Adolphe* de Benjamin Constant? Ce sont des romans « personnels » dont l'auteur est lui-même le héros, sous un déguisement plus ou moins transparent; et ce sont aussi des romans lyriques. Les moyens lyriques y abondent : l'exclamation, la digression byronienne, l'apostrophe, la prosopopée, la « méditation, » les cris de révolte ou de désespoir, sans parler des couplets entiers où bientôt les poètes n'auront plus que des rimes à mettre. Si la principale différence est qu'en s'y confessant on y confesse aussi les autres, c'est qu'il n'y a point de roman à un seul personnage : les nécessités du genre en exigent au moins deux. Mais, nous ne saurions nous y méprendre, *Oberman*, ou *René* ne sont que la manifestation de la sensibilité personnelle de Senancour ou de Chateaubriand. Leur observation, tout intérieure, est étroitement circonscrite à eux. Et ce qu'ils exposent ou ce qu'ils étalent uniquement d'eux, ce n'est pas, naturellement, ce qui fait qu'ils ressemblent à nous, « la forme de l'humaine condition, » mais, tout au contraire, c'est ce qu'ils croient avoir découvert en eux d'original et d'unique. « Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. » C'est la première phrase des *Confessions* de Rousseau. Elle pourrait servir d'épigraphe à tous les romans dont nous venons de rappeler les titres. C'est également celle que l'on pourrait inscrire au frontispice d'*Indiana*, de *Volupté*, de la *Confession d'un Enfant du Siècle*.

Mais, déjà, sous l'influence de Walter Scott et de Manzoni, dont *les Fiancés* demeurent sans doute un des chefs-d'œuvre du genre, le romantisme épique ou narratif cherchait une expression plus objective de lui-même dans la « résurrection du passé, » et le succès du roman historique avait commencé de contrarier le développement du roman personnel. Rien de plus naturel en Allemagne et en Italie, où l'on sentait bien qu'en dépit du cosmopolitisme de Gœthe, il n'y avait de véritable liberté pour l'individu

qu'au sein d'une « patrie » commune. Et de là les romans de Novalis ou d'Achim d'Arnim, *Henri d'Ofterdingen* et *les Gardiens de la Couronne*, ceux de Massimo d'Azeglio ou de Domenico Guerazzi : *Ettore Fieramosca* et *Beatrice Cenci*. C'était, en Italie, disent les historiens de la littérature italienne, « autant d'instrumens d'agitation ou de lutte contre l'étranger; » et, en Allemagne, c'était l'évocation de ce passé féodal qui, de leurs divisions de l'heure présente reportait les Allemands au souvenir de leur antique unité. Il y avait bien aussi quelque chose de ce patriotisme local dans la complaisance de Walter Scott pour les « sujets » écossais, *Waverley*, *Rob Roy*, *les Puritains d'Écosse*, *la Prison d'Édimbourg*, mais l'intention en était déjà plus désintéressée. Elle l'était presque également dans le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, dans le *Charles IX* de Prosper Mérimée, dans la *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo. Les uns et les autres, c'était bien pour lui-même, par goût et par amour de la « couleur locale » qu'ils faisaient ainsi revivre le passé. Pareillement Edward Bulwer-Lytton dans *le Dernier des Barons*. Et les uns et les autres, sans le savoir, — à l'exception de Mérimée peut-être, — ils préparaient ainsi la fortune du roman « réaliste. » Car le présent serait un jour du « passé » pour quelqu'un, et tant de détails, qu'on avait jusqu'alors exclus du roman sous prétexte de vulgarité, s'ils étaient cependant nécessaires dans un récit du temps de Charles IX ou de Warwick, comment ou pourquoi ne le seraient-ils pas, ou le seraient-ils moins, dans un roman du temps de Louis-Philippe ou de la reine Victoria? C'est ce que personne n'a mieux vu que notre Balzac, et la transition du roman historique au roman réaliste ne s'aperçoit pas seulement, elle se laisse comme toucher au doigt dans quelques-uns de ses plus beaux romans : *Les Chouans*, par exemple, ou *Une ténébreuse affaire*.

C'est tout un livre qu'il faudrait écrire, et un gros livre, si l'on voulait retracer l'évolution du roman réaliste, — ou du roman de mœurs, pour l'appeler d'un nom plus général, — et nous voulons désigner par là l'espèce de roman qui se propose d'être en tout temps l'histoire de la vie contemporaine. « L'histoire, a-t-on dit, est du roman qui a été, le roman est de l'histoire qui aurait pu être. » Ce n'est pas assez dire : le roman de Balzac, de Flaubert, des Goncourt, de M. Zola, de Daudet, de Maupassant en France; le roman de Thackeray, de Dickens, de Charlotte Brontë, de

Mrs Gaskell, de George Eliot en Angleterre; et le roman enfin de Gogol, de Tourguenef, de Dostoïevsky, de Tolstoï en Russie, ne s'est pas contenté de *pouvoir être* de l'histoire; il en a été, à son heure, il s'est proposé d'en être: et, dès à présent, on peut bien affirmer que nulle part l'historien de l'avenir ne trouvera, sur la structure intime de la société contemporaine, de plus nombreux et de plus curieux documens. On remarquera que nous ne disons pas de plus authentiques ni de plus fidèles! Il faudra distinguer. Tant d'écrivains, si différens de race, d'éducation, de talent, n'ont pas vu ni pu voir la réalité du même œil, l'ont déformée sans doute, celui-ci dans un sens, celui-là dans un autre, et aucun d'eux n'en a égalé l'infinie complexité. Il y aura toujours dans la réalité plus de choses que n'en saurait saisir ou fixer l'art d'un seul homme. C'est ainsi que tout ce qui s'appelle du nom d'élégance ou de distinction a généralement échappé au naturalisme, et les « duchesses » de Balzac ne manquent de rien tant que d'aristocratie. Chose plus étrange! il est souvent arrivé que le « naturel » fît absolument défaut dans le « naturalisme, » et par conséquent l'aisance, la facilité, la grâce. Avec cela, si le naturalisme anglais, français ou russe ne laisse pas d'avoir quelques traits de communs, — et ce sont les plus essentiels, sinon toujours les plus apparens, — il ne laisse pas aussi d'en avoir d'assez différens. Le naturalisme français a traité d'un peu haut ses modèles, avec dureté souvent, et des préoccupations d'art l'ont détourné plus d'une fois de l'exacte imitation de la réalité. Il a « corrigé » ce qu'il copiait, et généralement ç'a été pour l'enlaidir. Le naturalisme anglais, débordant d'intentions morales et humanitaires, chez Dickens, chez George Eliot, et même chez Thackeray, a souvent confondu l'art avec la morale, et n'a point toujours suffisamment compensé cette disposition prédicante par sa tendance native à la caricature. Et le naturalisme russe, ironique chez Gogol, morbide et révolutionnaire chez Dostoïevsky, est devenu mystique et humanitaire chez Tolstoï. Il s'est aussi trop facilement complu aux moyens du mélodrame et du roman-feuilleton. Et, nécessairement, la réalité s'en est trouvée, comme nous le disions, déformée d'autant. Mais il n'en demeure pas moins vrai que, toutes les formes de la littérature, ou peut-être de l'art, — et de même qu'aucune n'avait été plus caractéristique de la première moitié de notre siècle que la poésie lyrique, — ainsi le roman naturaliste aura, dans la seconde, été la plus significative.

Il y a des chances pour que le roman naturaliste soit un jour, dans l'histoire de la civilisation moderne, quelque chose d'aussi considérable que la peinture hollandaise, avec laquelle, chemin faisant, on aura vu qu'il offrait plus d'une ressemblance. D'autres auront été nos Florentins ou nos Vénitiens; les Balzac et les Flaubert, les Dickens et les Eliot, les Tolstoï et les Dostoïevsky, seront nos Frans Hals, nos Mieris ou nos Terburg, et même nos Rembrandt.

Mais l'imitation de la nature, qui est sans doute le commencement de l'art, n'en saurait être le terme, ni peut-être le principal objet, puisqu'on sait bien qu'il y a des arts qui ne sont point d'imitation. C'est pourquoi le roman naturaliste, après avoir un moment triomphé de toutes les espèces de romans qui lui avaient fait concurrence, n'a pu cependant les étouffer, ni les empêcher par conséquent de renaître. Au surplus, en quelque genre qu'il se soit une fois produit des œuvres maîtresses, elles font partie de l'histoire de l'art, sinon de la nature même; elles vivent comme « modèles; » et il se trouve toujours quelqu'un pour essayer de les reproduire. Ni le roman historique, ni surtout le roman « personnel » ne sont donc morts du triomphe du naturalisme, et, l'oserons-nous dire, en parlant d'un vivant? *le Mariage de Loti* ou *le Roman d'un Spahi* ne sont pas au-dessous d'*Atala*. Dans ce genre du roman personnel, on rapprochera des romans de Loti ceux de M. Gabriel d'Annunzio : *l'Enfant de Volupté*, *l'Innocent*, *le Triomphe de la Mort*. Et la fortune du roman naturaliste n'a pas non plus entièrement prévalu contre celle du roman psychologique, tel que l'ont conçu et traité George Sand elle-même, Octave Feuillet, Victor Cherbuliez, chez nous, George Eliot aussi, Meredith en Angleterre; et, plus près de nous, sous une influence où Balzac et Stendhal paraissent avoir également concouru, M. Paul Bourget, l'auteur de *Mensonges*, du *Disciple*, et d'*Un Cœur de Femme*. On conçoit d'ailleurs aisément qu'il ne soit difficile ni au roman naturaliste d'être en même temps psychologique, et c'est le cas de *Middlemarch* ou de *Daniel Doronda*, ni au roman psychologique d'être en même temps naturaliste, et c'est le cas au moins des premiers romans de M. Paul Bourget. L'observation naturaliste va du dehors au dedans, l'observation psychologique du dedans au dehors. L'une s'attache ou s'arrête à ce qui se voit et l'autre essaie de saisir et de préciser ce qui ne se voit pas. Le naturaliste s'intéresse aux actes, le psychologue

aux mobiles des actes. Ajoutons que le premier s'intéresse plutôt aux cas généraux ou typiques, et le second aux cas singuliers ou rares. Mais, que l'on étudie les actions des hommes dans leurs effets, comme le naturaliste, ou dans leurs causes, comme le psychologue, il faut toujours bien que l'on se rencontre, et ce terrain où l'on se rencontre est proprement le domaine du roman psychologique.

On a fait cependant un pas encore, depuis quelques années. « Tout fait, écrivait Emerson, a, par un de ses côtés, rapport à la sensation, et. par l'autre, à la morale. » C'est ce que les romanciers ont compris, et de là, l'invasion des questions morales dans le roman. Il est curieux, à ce propos, d'observer la part que les femmes ont prise à cette transformation. Mme de Staël avait commencé, si du moins on ne saurait nier que *Delphine* et *Corinne* soient ce que nous appellerions aujourd'hui des romans « féministes. » George Sand l'a suivie, en qui la critique russe est unanime à reconnaître l'inspiratrice de la « religion de la souffrance humaine : » je parle ici de l'élève de Lamennais, de Pierre Leroux, de Michel de Bourges. Charlotte Brontë, George Eliot, Elisabeth Gaskell, sont venues à leur tour, avec *Jane Eyre*, *Mary Barton*, *Daniel Deronda;* et je ne dis rien de Mrs Beecher Stowe ou de Miss Cummins. Aujourd'hui, c'est Mrs Humphry Ward, qui, dans son *Robert Elsmere*, dans son *David Grieve*, dans sa *Marcella*, ne craint pas d'aborder les plus graves problèmes de l'heure présente. Citons à côté d'elle Miss Olive Schreiner, et en Italie, Mme Mathilde Serao, ou encore en Espagne, Mme Emilia Pardo Bazan. En vérité, ne pourrait-on pas dire qu'avec leur superbe et inconscient dédain des théories littéraires, ou plus généralement de tout ce que les mandarins d'Occident enveloppent sous le nom de « secrets de l'art, » mais surtout grâce à la pitié dont leur sexe s'émeut au spectacle des misères humaines, ce sont les femmes — femmes d'Angleterre, femmes de France, femmes d'Italie, femmes aussi du Nord scandinave, — qui ont révélé au roman naturaliste sa portée sociale? L'examen un peu approfondi des questions sociales semble encore incompatible avec les exigences de l'art, mais nous ne doutons pas qu'on ne puisse finir un jour par les concilier, puisque déjà quelques-unes d'entre elles y ont presque réussi. Et soyons sûrs que, cette tendance étant d'accord avec les tendances du siècle qui finit, et qui honorent singulièrement sa fin, on ne peut ni donner aux romanciers

un meilleur conseil que d'y persévérer, ni d'ailleurs un conseil qui leur soit plus agréable.

On peut également le donner aux derniers « littérateurs » dont il nous reste quelques mots à dire, et ce sont les orateurs. Au barreau, à la tribune, dans la chaire chrétienne, l'Europe moderne en a connu de très grands, et parmi ces derniers, je ne crois pas qu'aucun Anglais m'en démente, si je mets à part et au-dessus des autres le cardinal Newman. Mais je ne sais comment il se fait que, de tant d'orateurs, on n'en trouve qu'un bien petit nombre qui soutiennent l'épreuve de la lecture ; et on ne pourrait mieux comprendre qu'en essayant de relire aujourd'hui les discours les plus vantés d'un Lacordaire ou d'un Berryer ce qu'il y a de physique et, si je l'ose dire, de circonstanciel dans l'éloquence. Il y a plus de fond, et surtout d'émotion communicative, dans quelques-uns de ceux de Montalembert. Villemain a beaucoup loué, dans le temps, ceux de lord Chatham, et Macaulay ceux de Sheridan ou de Burke, mais ils appartiennent tous les trois au dernier siècle. Les discours de Gladstone et de Disraëli, — lesquels furent cependant des professionnels de lettres, — ne sont guère divertissans à lire. L'historien qui compulsera ceux du comte de Cavour ou du prince de Bismarck n'y cherchera point de beautés littéraires. Oserai-je ajouter que les « déclamations » de don Emilio Castelar, qui étincellent de ce genre de beautés, suffiraient à nous dégoûter d'une pareille recherche? On ne voit nulle part mieux que dans la collection de ces *Discours* ce qu'il y a de contradictoire entre les sonorités creuses d'une certaine éloquence, très musicale d'ailleurs, et les exigences pratiques, ou réalistes, pour ainsi parler, de la politique moderne.

C'est la grande raison qui a dépossédé l'éloquence de son ancien empire, et qui l'a comme dépouillée de sa valeur littéraire. On notera du reste, à ce sujet, que l'éloquence a toujours été rare, — presque aussi rare ou plus rare que la poésie, disait déjà Cicéron dans son *De Oratore*, — et nous en trouvons une preuve dans ce fait que chez nous, en France, où pourtant la tendance de la littérature a été si longtemps « oratoire, » c'est à peine si, de tant d'orateurs qui ont porté la parole du haut de la chaire chrétienne, nous en avons retenu jusqu'à trois : Bossuet, Bourdaloue, Massillon. Telle est aussi bien la destinée de quelques genres dont les titres et l'utilité sont, à vrai dire, indépendans de leur valeur littéraire. Ni on ne prêche, ni on ne plaide, ni on ne

prononce un discours politique à dessein de faire de la « littérature. » La préoccupation d'art est là tout à fait secondaire, accessoire même, et le grand reproche qu'avec et après Nisard on fait chez nous à Massillon, c'est précisément que cette préoccupation, trop visible dans ses *Sermons*, les gâte. Fléchier, chez lequel elle est tout à fait apparente, n'est absolument qu'un rhéteur. C'est qu'aussi bien, le souci de plaire, qui est inséparable du dessein littéraire, serait déplacé dans la chaire chrétienne, inconvenant et profane. Il ne l'est guère moins à la tribune ou au barreau, quoique d'une autre manière et pour d'autres motifs. Ni les prétoires ni les Chambres ne sont des Académies, et le langage y dépend des nécessités de l'action. C'est encore un motif qui explique, non pas précisément la décadence, mais la « dénaturation » de l'ancienne éloquence. D'un art qu'elle était au commencement du siècle, elle est devenue une arme, et la vraie beauté d'une arme n'est pas dans sa richesse ou dans son élégance, mais dans la qualité de sa trempe ou la longueur de sa portée. Et dira-t-on, par hasard, qu'il en était ainsi chez les anciens, où, l'éloquence étant bien plus que chez nous maîtresse des affaires, cela n'a point cependant empêché les Démosthène et les Cicéron d'égaler en réputation littéraire les Thucydide et les Lucrèce? Mais nous nous contenterons de répondre comme pour nos grands prédicateurs : « Combien y a-t-il eu de Cicérons ou de Démosthènes? » Et les anciens n'avaient, d'autre part, ni l'imprimerie, ni la presse, ni le livre, ni le journal.

De même qu'en effet, tout ce que le théâtre a perdu de notre temps, ce n'est pas assez de dire que le roman l'a gagné, mais il faut dire que le théâtre l'a perdu précisément parce que le roman le gagnait, ainsi l'éloquence a perdu de son pouvoir, de son crédit, de son action tout ce que gagnait le journal. Or, et encore une fois, à moins d'une rencontre quasi miraculeuse, il y a rarement place, dans le développement d'une grande littérature, pour tous les genres ensemble. L'éloquence ne crée plus aujourd'hui, comme jadis, de « mouvemens d'opinion, » et le journalisme l'a réduite à ne pouvoir plus que décider des résolutions. Un orateur peut encore exciter ou remuer des passions; il ne peut pas les « entretenir, » et ce rôle est celui de la presse. Dans ces conditions, et tout en conservant des occasions de s'exercer, l'éloquence a perdu un peu de cette universelle faveur, sans la complicité de laquelle aucun genre littéraire ne donne tout ce que comporterait sa vraie

définition. C'est le journaliste qui est de nos jours l'orateur, et l'on voit bien ce que l'éloquence a perdu à cette transformation, mais ce que la littérature y a gagné, c'est une autre question. Nous nous félicitons de n'avoir pas à la traiter ici.

III

L'ORIENTATION DES TENDANCES

De ces indications sommaires, et surtout incomplètes, pouvons-nous maintenant dégager quelques vues d'avenir, sans nous donner le ridicule de prophétiser? « Il faut désormais avoir l'esprit européen, » écrivait Mme de Staël, voici tantôt cent ans : elle dirait aujourd'hui qu'il faut l'avoir « mondial. » Si ce n'était sans doute qu'un rêve, est-il à la veille de se réaliser, et souhaiterons-nous qu'il se réalise? Toute considération d'un autre ordre mise à part, souhaiterons-nous que la « littérature, » dans son intérêt même, dans l'intérêt de son développement, tâche à se dépouiller de ce qu'elle a encore de français en France, d'anglais en Angleterre? et, au cours du siècle qui s'achève, quels progrès a-t-elle faits dans ce sens?

On pourrait presque nier qu'elle en ait fait aucun, si le même siècle qui semble, à de certains égards, avoir été le siècle du cosmopolitisme, aura été aussi le siècle des nationalités. Je ne parle toujours, on l'entend bien, qu'au point de vue de la « littérature. » Le romantisme, — en tant que réaction contre le classicisme et l'humanisme de la renaissance italienne, — s'est caractérisé, en Angleterre et en Allemagne, plus particulièrement, comme un retour au moyen âge, et, par delà le moyen âge, aux origines, ou du moins à ce que l'on croyait les plus lointaines origines de la race : il suffit, à ce propos, de rappeler le succès des *Anciennes Baltades* de Percy; celui de l'*Ossian* de Macpherson; et ce que l'on pourrait appeler la renaissance des *Nibelungen*. Les érudits sont venus ensuite, un Jacob Grimm ou un Karl Immermann, qui, parmi cette recherche ou cette curiosité des origines, ont essayé de définir en soi la « mentalité » germanique ou anglo-saxonne, et, naturellement, pour la définir, n'en ont retenu que les traits les plus originaux. Les nôtres, de leur côté, faisaient le même travail. Mais, érudits ou critiques, ils étaient plus embarrassés. Car, pour des Anglais, sacrifier Congreve et Wycherley, Pope et Dryden,

à Shakspeare, à Spenser, à Chaucer, c'était premièrement faire justice ; et c'était, en second lieu, secouer l'influence étrangère. Pareillement, pour des Allemands, retourner à leur moyen âge, c'était libérer ou épurer le génie national de ce que tant de mélanges y avaient introduit d'étranger. Mais nous, Français, nous ne pouvions pas estimer les *Mystères* au-dessus de la tragédie de Racine, ou préférer à Molière l'auteur anonyme de *la Farce de Pathelin;* et, au contraire, de rompre avec le classicisme, les mieux informés, comme Sainte-Beuve, se rendaient compte qu'en somme, c'était rompre avec les traditions qui jadis avaient assuré le règne européen de la littérature française. C'est pourquoi, tandis que nous hésitions, et que nous flottions, pour ainsi parler, de Malherbe à Ronsard et de Ronsard à la *Chanson de Roland*, les littératures étrangères, — l'allemande, l'anglaise, l'italienne même, qui, par delà le siècle des humanistes, pouvaient remonter jusqu'au siècle de Dante, — se « nationalisaient » tous les jours davantage. On se repliait, on se concentrait sur soi-même. Autorisée par les conclusions des érudits, des philologues, des grammairiens, la critique enseignait que la « littérature, » étant l'expression de ce qu'il y a de plus intime dans le génie des grands peuples, un grand peuple y devait donc demeurer plus étroitement attaché qu'à pas un de ses souvenirs ou à pas une de ses traditions. Sa littérature était sa conscience. « Le roi Shakspeare, comme disait Carlyle, était le lien du Saxonnat. » C'était lui, de New-York à Paramatta, qui maintenait l'Anglais dans la conscience de sa mentalité. Et, pour cette raison, ses défauts eux-mêmes, s'il en a, — je veux dire Shakspeare, — devenant autant de qualités, la première des vertus qu'on exigeait d'un écrivain anglais ou allemand, ce n'était plus de bien écrire et de bien penser, mais de penser d'une manière vraiment « germanique » ou « anglo-saxonne. » Et qu'était-ce que penser d'une manière vraiment anglo-saxonne ou germanique ? Les vicissitudes de l'histoire avaient fait qu'au début de notre siècle, c'était penser de la manière la moins française possible ; — et, plus généralement, la moins latine.

Une autre cause n'a pas moins contribué à développer cet esprit de « nationalisme ; » et c'est celle dont on ne voit nulle part mieux l'influence que dans l'histoire de la littérature italienne contemporaine. De 1796 à 1860, ou même à 1870, ce que les Italiens ont exigé de leurs écrivains, et je ne dis pas de leurs

publicistes ou de leurs orateurs ou de leurs journalistes, mais je dis de leurs poètes ou de leurs romanciers, ç'a été à peu près uniquement de se consacrer au *Risorgimento*. J'ouvre au hasard une histoire de la littérature, et j'y cherche quel est aux yeux de la critique italienne le grand titre de gloire d'Ugo Foscolo : c'est, en écrivant son poème fameux des *Tombeaux* (*I Sepolcri*), d'avoir éveillé, dans l'âme somnolente des Italiens de 1806, le ressouvenir de leurs morts illustres, et ainsi travaillé à la régénération nationale. Tournons la page : connaissez-vous G. Giusti ? Sa gloire, qu'on entretient dans les écoles, est d'avoir fait de la satire : *un mezzo di combattimento contro le signorie italiane e l'oppressione straniera*, de même que le principal mérite de Gabriel Rossetti est d'avoir travaillé par ses chants à l'indépendance et à la liberté de l'Italie. Pareillement, quelle est la valeur des romans historiques de Massimo d'Azeglio, de son *Ettore Fieramosca* ou de son *Niccoló de'Lapi ?* Ils ont renouvelé dans la mémoire des Italiens le souvenir de deux glorieux faits d'armes. Et de ceux de Domenico Guerrazzi? *Furono strumenti d'agitazione e di combattimento contro gli stranieri :* voilà ce qu'il faut penser de sa *Battaglia di Benevento* ou de son *Assedio di Firenze*. Mais encore que nous dira-t-on du théâtre, et, par exemple, des tragédies d'Eduardo Fabbri ! On nous en dira qu'elles sont pleines « d'ardeur patriotique, » et que d'ailleurs Fabbri « a pris sa part de tous les mouvemens politiques qui ont eu lieu de 1815 à 1849. » Et si nous sommes curieux de savoir quel est le solide fondement de la réputation de Giambattista Niccolini, c'est que dans son théâtre : *Si fece banditore di politica unitaria ed antipapale*. On le voit, c'est un parti pris, c'est un système, ou plutôt et mieux encore, c'est la reconnaissance de ce que la « littérature » italienne a fait pour la grandeur, pour la gloire, pour la continuité de la patrie. La littérature italienne a maintenu, sous la domination étrangère, ce que l'on pourrait appeler l'identité de l'âme italienne. Et on pense bien qu'elle ne l'a point fait, malgré les apparences, en se mettant à la remorque des littératures étrangères, mais au contraire, et plutôt, en se retranchant les communications qu'elle avait entretenues depuis quatre ou cinq cents ans avec elles.

On peut aller plus loin encore, et, en effet, dans la seconde moitié de ce siècle, ne semble-t-il pas que la « littérature » ait intellectuellement créé la nationalité « scandinave? » Suédois,

Norvégiens et Danois, sans doute, il leur a paru que la littérature « européenne, » allemande ou française, italienne ou anglaise, n'exprimait que très imparfaitement ce qu'ils sentaient s'agiter en eux de particulièrement « scandinave. » Les Ibsen et les Biörnson avaient quelque chose à dire qu'ils estimaient que les George Sand ou les Dickens n'avaient point dit. Ils l'ont voulu dire, ils l'ont dit; leurs compatriotes se sont reconnus dans la manière dont ils le disaient. Avertis de leurs qualités nationales, ils se sont efforcés de les dégager de tout alliage exotique, et dans la mesure où ils y ont réussi, c'est dans cette mesure qu'il existe une littérature, et, « intellectuellement, » une mentalité ou une nationalité scandinave. On en peut dire autant, je crois, de la littérature ou de la nationalité russe ; et, sans exagération, on a le droit d'ajouter, qu'en ce sens, les Pierre le Grand, les Catherine n'ont pas fait plus pour la Russie que les Tolstoï et les Dostoïevsky.

Mais ces motifs sont-ils suffisans pour nous faire douter de l' « européanisation » de la culture, et, si puissans qu'ils soient, d'autres motifs ne les contre-balancent-ils point, qui seraient capables de l'emporter un jour ? Il est vrai, dira-t-on, que les littératures nationales ont essayé dans ce siècle de se concentrer sur elles-mêmes et de diriger leur développement dans le sens de leurs traditions, mais cela même n'est-il pas une preuve de leur pénétration réciproque et de la crainte qu'elles ont ressentie de perdre ainsi les plus originales de leurs qualités natives ? Elles ont cherché précisément dans l'exagération de leur nationalisme un moyen de résister et comme de se raidir contre la tendance qui les entraînait au cosmopolitisme. Mais un drame d'Ibsen diffère-t-il autant qu'on le dit d'un roman de Tolstoï, *Un ennemi du peuple* de *la Sonate à Kreutzer?* et les romans de Dickens n'ont-ils pas trouvé presque autant de lecteurs à Paris que ceux de M. Paul Bourget ou de Pierre Loti à New-York ? D'un autre côté, la meilleure histoire que l'on ait de *la Renaissance italienne* est celle d'un Anglais, John Addington Symonds; et nous avons en français plus d'un livre sur *Voltaire*, sur *Rousseau*, sur *Diderot*, mais peut-être pas un qui vaille ceux de Strauss, de Rosenkranz, de M. John Morley. Le poète anglais Dante Gabriel Rossetti, et son frère, qui est un critique distingué, en anglais, sont les fils d'un Italien. En revanche, n'est-ce pas la France, par la voix de M. de Vogüé, qui a presque ré-

vélé, à l'Italie elle-même, l'auteur de *l'Innocent* et du *Triomphe de la mort*, et au monde entier les noms de Tolstoï et de Dostoïevsky? La publication du *Roman russe* est une des dates littéraires de cette fin de siècle. A plus forte raison, et au lieu de la « littérature » en particulier, si l'on considère la « culture » en général, cette pénétration des nationalités les unes par les autres apparaîtra-t-elle active, continue, et irrésistible. On ne parle pas ici de l'internationalisme scientifique ou industriel, ni du cosmopolitisme de l'argent ou des intérêts ouvriers. Mais la philosophie d'Auguste Comte n'a pas fait moins de prosélytes en Angleterre, en Allemagne, en Russie, ou plus loin encore du lieu de son origine, aux États-Unis ou au Brésil, qu'en France même. La musique de Wagner n'est pas moins « mondiale; » et, depuis quelques années, c'est une question de savoir si par hasard on ne l'exécuterait pas mieux ou aussi bien à Boston qu'à Bayreuth. Voyez encore se répandre, et gagner tous les jours de nouveaux adeptes, cette esthétique de John Ruskin, que l'on eût crue, qu'il y a vingt ans on croyait encore si britannique? La « littérature » échappera-t-elle seule à l'influence de ces grands courans d'idées? et plutôt le romantisme, le réalisme, le naturalisme, n'ont-ils pas été des mouvemens européens, à l'écart desquels on ne voit pas qu'aucune littérature ni qu'aucun écrivain eût pu se tenir et se soit effectivement tenu? Chateaubriand, Byron, Pouchkine, ne sont-ils pas des contemporains? et pareillement, à trente ou quarante ans de distance, l'auteur d'*Adam Bede*, celui de *Madame Bovary*, et celui d'*Anna Karénine?* Veut-on préciser davantage? Toute l'Europe littéraire n'a-t-elle pas été un moment byronienne, et pareillement, ne *wagnérise*-t-elle pas, ne *tolstoïse*-t-elle pas aujourd'hui tout entière? A moins donc que les frontières ne se hérissent de douanes littéraires, comme elles le sont en ce moment de baïonnettes et de canons, ce qui est commencé s'achèvera, et le cosmopolitisme intellectuel passera son niveau sur les différences « nationales. » La fonction sociale de la « littérature » changera de nature, et au lieu d'entretenir les traditions qui divisent, parce qu'elles ne sont nées que de la nécessité de « s'opposer pour se poser, » elle n'empruntera de chacune d'elles, et n'en retiendra pour le confondre dans une vivante universalité que le meilleur, le plus original, et le plus pur.

Nous répondons que ce serait la fin de toute littérature; et, en effet, en littérature, si c'est la nature des idées qui importe,

c'est aussi, et surtout, la qualité de l'expression qu'on en donne. « La grande puissance géniale, dirait-on presque, consiste à n'être pas original du tout, à être une parfaite réceptivité; à laisser les autres faire tout et à souffrir que l'*esprit de l'heure* passe sans obstruction à travers la pensée. » Ainsi s'exprime encore Emerson, et c'est presque le début de son *Essai* sur Shakspeare. Il a raison. Mais qu'est-ce qu'il appelle ici « l'esprit de l'heure? » C'est ce que la critique appelle d'un autre nom, moins mystique, sinon plus clair, le génie de la race, du milieu, du moment; et c'est tout ce qu'une tradition nationale a pour ainsi dire préparé de matériaux à Shakspeare. Assurément, — et il faut bien le dire, puisqu'on semble quelquefois l'oublier, — ce qu'il y a de plus shakspearien dans Shakspeare, c'est lui! Mais il y a pourtant aussi quelque chose d'anglais, et ce quelque chose d'anglais n'est pas ce qui distingue le moins profondément ses *Amans de Vérone* de ceux de Bandello ou de Luigi da Porta. Dante ne serait pas Dante, s'il n'était Italien; Cervantès ne serait pas Cervantès, s'il n'était Espagnol. Et de quoi ce « génie national » est-il fait? On ne saurait le dire avec une entière précision, et nous devons toujours bien prendre garde, en le définissant, de réserver le droit et le pouvoir qu'un Dante ou un Shakspeare auront toujours de le modifier, en y ajoutant leur génie propre. Même ils ne sont encore Dante et Shakspeare qu'à cette condition. Mais qui niera cependant que ce génie national ne dépende, et peut-être pour la plus grande part, d'une langue dont le développement, déterminé par « les airs, les eaux et les lieux, » ait ainsi reflété dans son cours les images de la terre natale; d'une langue parlée par les ancêtres, et ainsi chargée par eux d'un sens traditionnel dont l'intelligence échappe à ceux qui ne l'ont pas balbutiée dès l'enfance et comprise avant de la balbutier; d'une langue enfin illustrée par ses maîtres, et ainsi proposée par eux à l'émulation de tous ceux qui s'essaient à l'écrire après eux? Que resterait-il de Shakspeare et de Dante, s'ils avaient écrit en latin? et l'on sait que, comme Pétrarque, Dante en fut un moment tenté. L'existence des génies nationaux est indispensable à l'existence, nous ne disons pas des littératures nationales, cela serait trop évident, mais de « la littérature. » Il n'y a de littérature que des idées générales, et, à cet égard, il faut donc souhaiter que d'une extrémité de l'Europe à l'autre les mêmes idées générales s'établissent, puisque aussi bien elles sont censées être l'expression

de la vérité. Mais il faut souhaiter d'autre part que la traduction en soit continuellement diversifiée par « l'esprit de l'heure; » et l'esprit de l'heure, nous le répétons, c'est le génie du moment, du milieu, c'est le génie de la race, et mieux encore, pour éviter la confusion, c'est le génie national.

Sous cette réserve unique, il sera permis de se féliciter que, dans notre fin de siècle, la « littérature » ait cessé d'être un « divertissement; » et nous voulons nous flatter de l'espoir qu'elle ne le redeviendra pas. Sans doute, il y aura toujours des amuseurs vulgaires, des vaudevillistes, des fabricans, des producteurs à la grosse de romans-feuilletons ou de chansons de café-concert; il y aura des « chroniqueurs. » Mais ils se déclasseront; ils cesseront d'appartenir à la « littérature : » on ne mettra plus de Labiche dans les Académies, on ne fera plus aux Béranger de funérailles nationales. Leur valeur ne sera plus qu'une valeur de commerce : ils « divertiront » leurs contemporains de même que d'autres les abreuvent. Leur genre de talent ne sera pas estimé au-dessus de celui d'un bon cuisinier, et ils seront, s'ils le veulent, des « artistes » à leur manière; ils ne seront pas des écrivains. Car, ni l'indépendance que l'homme de lettres a conquise en s'émancipant à jamais de la protection du grand seigneur ou du traitant; ni les exigences d'un public avide d'instruction, ou pour mieux dire, d'informations sur toutes choses; ni le pouvoir nouveau dont les circonstances ont investi la « littérature » en en faisant ce que nous appelions tout à l'heure une arme au lieu d'un art, ne permettront à l'écrivain de se dérober aux responsabilités qui résultent pour lui de tant de changemens ou de modifications sociales. Elles ne lui permettront pas davantage de s'isoler dans un orgueilleux dédain de l'opinion, et, s'il affecte la prétention de n'écrire que pour une élite, il en sera puni, je ne dis pas par l'indifférence de l'opinion, qui est une chose après tout secondaire, mais par la stérilisation, pour ainsi parler, de son propre effort, et l'infécondité de son œuvre. Il ne sera donc pas un amuseur, mais il ne sera pas non plus un *dilettante*. Il n'aura plus le droit, qu'il s'était arrogé, de cueillir la fleur de tout pour la seule volupté d'en respirer le parfum. On ne l'estimera qu'en raison de l'utilité de sa fonction sociale, et il protestera, s'il le veut, du haut de sa tour d'ivoire contre cette conception bassement utilitaire de la littérature, mais on ne l'écoutera pas, on ne l'entendra seulement point. Ou, si par hasard on l'écoute, on lui répondra que, de toutes les formes de l'aris-

tocratie, l'aristocratie intellectuelle est, en principe, la plus injustifiable et, en fait, la plus dangereuse, toutes les fois qu'au lieu de s'employer elle-même à éclairer l'âme obscure des foules, elle abuse d'une supériorité qui n'est due qu'au hasard, — comme la voix du ténor ou la vigueur du portefaix, — pour aggraver la différence qu'il y a d'elle au reste de l'humanité.

Est-ce à dire que nous marchions vers la « socialisation » de la littérature? et nous Français, en particulier, vers une « socialisation » croissante, si, comme je l'ai fait voir plus d'une fois, notre littérature a toujours été, de toutes les littératures de l'Europe moderne, la plus sociale et la plus humaine? Je le crois; et ce qui me le fait croire, indépendamment de quelques autres raisons, c'est que, de ces mêmes littératures, la plus préoccupée désormais des questions morales ou sociales est précisément celle qui longtemps a été de toutes la plus « individualiste : » on entend bien que je veux parler de la littérature anglaise. Se rappelle-t-on les cruelles railleries de Byron contre Wordsworth? Elles n'ont pu faire, cependant, que Wordsworth ne triomphât de Byron. « La poésie, écrivait Élisabeth Browning en 1844, a été pour moi une chose aussi sérieuse que la vie elle-même, et la vie a été pour moi une chose sérieuse. Jamais je n'ai commis l'erreur de voir dans le plaisir l'objet de la poésie. » George Eliot écrivait en 1856 : « Honneur et respect à la perfection divine de la forme ! Recherchons-la autant que possible chez les hommes, chez les femmes, dans nos jardins et dans nos demeures. Mais sachons aimer aussi cette beauté qui ne réside point dans les secrets de la proportion, mais dans ceux d'une profonde sympathie humaine. » Elle ajoutait et elle précisait : « Il se trouve tant de gens communs et grossiers, dont l'histoire n'offre aucune infortune sentimentalement pittoresque! Il est nécessaire que nous nous rappelions leur existence, car nous pourrions autrement en venir à les laisser tout à fait en dehors de notre religion et de notre philosophie, et établir des théories si élevées qu'elles ne s'adapteraient qu'à un monde exceptionnel. » Et de qui donc enfin, de quel autre Anglais résumait-on ainsi tout récemment la doctrine : « Tant que des êtres humains peuvent avoir encore faim et froid dans le pays qui nous entoure, non seulement il n'y a pas d'art possible, mais il n'est pas possible de discuter que la splendeur du vêtement ou du mobilier soit un crime! » Quel est-il ce barbare ou cet iconoclaste qui a osé dire : « Mieux vaut

cent fois laisser s'effriter les marbres de Phidias, et se faner les couleurs des femmes de Léonard que de voir se flétrir les traits des femmes vivantes, et se remplir de larmes les yeux des enfans qui pourraient vivre si la misère ne les pâlissait déjà de la couleur des tombeaux ? » Quel est-il? et si, par hasard, prophète ou apôtre de l'art, il s'appelait John Ruskin, et qu'il eût fondé la « religion de la beauté, » ne faudrait-il pas convenir qu'il y a quelque chose de changé dans l'Angleterre des économistes? Une pitié s'est emparée d'elle, qu'on peut dire qu'elle avait désapprise depuis le temps de Shakspeare, et, chose inattendue! de cette pitié même qu'on eût pu croire inesthétique se sont inspirées quelques-unes des œuvres d'art dont elle est le plus fière : *Aurora Leigh*, *Adam Bede*, et celles de cette école de peinture, plus « ruskinienne » encore que préraphaélite. N'y a-t-il pas là de quoi donner à réfléchir?

Mais quel cours la réflexion ne prendra-t-elle pas, presque nécessairement, si l'on observe que, vers le même temps, le théâtre français, sous l'influence d'Alexandre Dumas, le roman russe, avec Tolstoï et Dostoïevsky, et, dirai-je le théâtre? mais plutôt la pensée scandinave, avec Ibsen et Biörnson, tendaient justement au même but? Ce n'étaient plus ici les questions « morales » mais, à proprement parler, c'étaient les questions « économiques, » ou, mieux encore, les questions « sociales » qui envahissaient la littérature d'imagination. Le naturalisme, dégagé de toute intention grossière, le naturalisme, ramené de son attitude provocante et paradoxale à la fidèle imitation de la réalité, mais de la réalité tout entière, avait fait ce miracle. Et on pouvait bien encore épiloguer, diviser, distinguer! On pouvait reprocher à l'un que ses personnages n'étaient que des abstractions laborieusement personnifiées! On pouvait faire à l'autre un grief de ce que la vie de ses foules débordait le cadre de son roman. On ne pouvait contester ni que *La Femme de Claude* ou *Un Ennemi du Peuple* fussent du théâtre, ni qu'il y eût peu de romans qu'on pût mettre au-dessus d'*Anna Karénine*. La preuve est donc faite que ni le théâtre, ni le roman ne sont incapables d'aborder les questions sociales. Il y faudra seulement plus de talent et plus d'art. Quiconque aura la très belle ambition de traiter, au théâtre ou dans le roman, les questions sociales, il faudra seulement qu'il y apporte, avec l'entière possession des moyens de son art, une expérience personnelle, une expérience étendue et une expérience

raisonnée de la vie. Le nombre des « littérateurs » en sera peut-être diminué, mais la dignité de la « littérature » s'en accroîtra d'autant, et davantage encore l'efficacité de son action.

Parvenue à ce point de son développement, la « littérature » s'apercevra-t-elle alors que, si les « questions sociales » sont des « questions morales, » elles sont aussi des « questions religieuses? » On peut l'espérer, puisque M. Émile Zola lui-même a dû finir par s'en apercevoir. Il n'est pas le seul; et l'on sait quelle place occupe la question religieuse dans les romans de Tolstoï, dans sa pensée surtout; et quelle est la signification du dernier roman de Mrs Humphry Ward, *Helbeck de Bannisdale*, si elle n'est pas religieuse? Ai-je besoin encore de rappeler le *Middlemarch*, le *Daniel Deronda* de George Eliot? et, vers le même temps, l'œuvre presque entière d'un Octave Feuillet, depuis *Sibylle* jusqu'à *la Morte!*

Aussi bien, — et sans doute, je ne saurais mieux terminer cette étude, — la fin du siècle, sous ce rapport, n'aura-t-elle fait que répondre à ses commencemens. On l'a pu croire agité d'autres soins, et, en effet, il l'a été. Mais si la question religieuse n'a pas toujours été la première ou la plus évidente de ses préoccupations, elle en a été certainement la plus constante, et disons, si on le veut, par instans, la plus sourde, mais en revanche la plus angoissante. C'est en France, particulièrement, dans le pays de Voltaire et de Montaigne, qu'on le peut bien voir, ou du moins qu'on le verrait le mieux, si nous avions ici le loisir de le montrer. Le premier grand livre du siècle, c'est le *Génie du Christianisme*, et le *Génie du Christianisme*, qu'est-ce autre chose qu'une réfutation de tout ce que le siècle précédent avait entassé de sophismes pour écraser sous eux l'idée religieuse? Lamennais vient ensuite avec son *Essai sur l'Indifférence*, et, presque en même temps, l'homme que j'aime à nommer le théologien laïque de la Providence, Joseph de Maistre, avec son livre *du Pape* et ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*. On leur dispute âprement le terrain qu'ils ont regagné, mais, jusque dans le camp des philosophes, c'est à fonder une religion nouvelle, dont l'autorité se substitue à l'ancienne, que s'emploient des esprits aussi différens que ceux de Victor Cousin, d'Auguste Comte, et de Pierre Leroux. C'est du point de vue religieux qu'Alexandre Vinet écrit son *Histoire de la Littérature française* et Sainte-Beuve son *Port-Royal;* et que resterait-il de Michelet

lui-même, ou d'Edgar Quinet surtout, s'ils ne s'étaient à peu près constamment inspirés de la haine de la religion? Les érudits entrent alors en ligne : Eugène Burnouf, le plus grand de tous, dont la gloire est d'avoir fondé l'histoire des religions avec son *Introduction à l'Histoire du bouddhisme;* et les hébraïsans ou les arabisans, sur les traces de leur maître Silvestre de Sacy, dont le principal ouvrage est, en deux gros volumes, un *Exposé de la Religion des Druses*. Les romanciers, comme Balzac, ne laissent échapper aucune occasion d'affirmer l'intransigeance de leur catholicisme, à moins que, comme George Sand, ils n'opposent à la religion du Christ les espérances confuses du socialisme humanitaire. Les poètes eux-mêmes prennent parti, Lamartine, dans son *Jocelyn*, ou Vigny dans ses *Destinées;* et les historiens, à plus forte raison. Puis, ce sont les savans qui surviennent, jusqu'à ce que les critiques, Renan et Taine en tête, le premier avec son *Histoire des Origines du Christianisme*, et le second dans l'ensemble de ses premiers écrits, opérant la synthèse des apports successifs de la science, de l'érudition et de la littérature, posent, pour ainsi dire, le problème religieux avec un retentissement dont l'écho dure encore. Est-il rien de plus saisissant et de plus instructif? En vain a-t-on voulu écarter la question : elle est revenue; nous n'avons pas pu, nous non plus, l'éviter, et ceux qui viendront après nous ne l'éviteront pas plus que nous. Et dès à présent ne nous faut-il pas les en féliciter, s'il n'y en a pas, pour tout homme qui pense, de plus importante, ni de plus « personnelle ; » s'il n'y en a pas dont la méditation soit une meilleure école, même au point de vue purement humain, pour l'intelligence; et s'il n'y en a pas enfin, pour en revenir au point de vue particulier de la présente étude, dont la préoccupation, évidente ou cachée, donne à la « littérature » plus de sens, de profondeur, et de portée?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

REVUE MUSICALE

Opéra : *La Prise de Troie*, d'Hector Berlioz. — Nouveau-Théatre : *Tristan et Iseult*, de Richard Wagner.

Berlioz écrivait à son ami Humbert Ferrand, en 1863 : « Nous voilà enfin, Carvalho et moi, attelés à cette énorme machine des *Troyens*... J'ai dû consentir à laisser représenter les trois derniers actes seulement, qui seront divisés en cinq et précédés d'un prologue que je viens de faire. Plus tard, nous verrons si l'Opéra ne s'avisera pas de donner *la Prise de Troie*. » Au bout de trente-six ans, l'Opéra s'en est avisé, mais Berlioz ne l'a pas vu. Des trois actes des *Troyens à Carthage* on en avait fait cinq ; on en a fait quatre avec les deux actes de *la Prise de Troie*. Neuf actes au lieu de cinq, deux soirées au lieu d'une. C'est ce qui s'appelle abréger un ouvrage où il y a des longueurs.

Abréviation ou extension, la mesure en soi n'a rien de fâcheux, encore moins de sacrilège. Ce partage ne rompt pas, car elle n'exista jamais, l'unité de « l'énorme machine. » *Les Troyens* forment très visiblement deux opéras ne se passant point aux mêmes lieux, n'ayant ni le même sujet, ni la même héroïne, et dont le second seul est un drame, j'entends une rencontre, un conflit de sentimens et de passions. Le premier peut à peine s'appeler un opéra : plutôt une cantate avec chœurs. Il n'y a dans *la Prise de Troie* qu'un personnage, un caractère : celui de Cassandre, admirable avec quelque monotonie. L'amoureux et mélodieux Chorèbe justifie assez faiblement l'*insano accensus amore* de Virgile. Énée est insignifiant, pour ne pas dire davantage, et dans une scène, d'ailleurs sublime, Andromaque ne paraît qu'un instant. L'opéra, tel qu'on vient de le représenter, se divise en quatre tableaux. Devant les remparts que n'a pu forcer l'ennemi, les Troyens célèbrent leur délivrance. Cassandre, qui sait le mensonge de leur joie, s'afflige

au contraire et conjure vainement Chorèbe, son fiancé, de partir. Nul n'écoute la vierge inspirée. La foule offre des actions de grâces et des sacrifices aux dieux, et, s'attelant au cheval que les Grecs ont abandonné sur la plage, elle l'introduit en triomphe, sous les imprécations de la seule prophétesse, au cœur de la cité. Voilà les deux premiers actes. Le troisième ne consiste que dans la brève et nocturne entrevue d'Énée avec l'ombre d'Hector, elle aussi fatidique. Le quatrième, c'est l'incendie, le carnage, et la mort de Cassandre et de ses compagnes, se tuant pour ne point appartenir aux vainqueurs.

La partition de *la Prise de Troie* est inférieure en son ensemble à celle des *Troyens à Carthage*. Rien ici n'arrive et surtout ne reste à la hauteur où se soutient l'acte des jardins de Didon (air d'Iopas, récitatifs, quintette, septuor et duo d'amour La dernière scène surtout, qui pouvait être sublime, est manquée. Admirable de conception, mais d'une réalisation insuffisante, elle compte parmi les pages où le grand artiste que Berlioz était toujours fut trahi par le moins grand musicien qu'il était quelquefois. Quant à l'avant-dernier tableau, voici comme Berlioz lui-même en parlait : « Il y a là des choses bien curieuses, ce me semble... Ce récitatif d'Hector, ranimé un instant par la volonté des dieux et qui redevient mort peu à peu en accomplissant sa mission auprès d'Énée, est, je crois, une idée musicale étrangement solennelle et lugubre. Je vous cite cela, parce que c'est justement à de pareilles idées que le public ne prend pas garde (1). » Berlioz avait raison et le public aurait tort de ne prendre point garde à la descente, à la lente dégradation qui fait la grandeur et la faiblesse, ou plutôt la grandeur par la faiblesse même, de ces avis d'outre-tombe.

Les deux premiers actes de *la Prise de Troie* sont de la plus noble, de la plus grave beauté. C'est une chose admirable que l'air de Cassandre. Classique par la succession et la proportion des parties qui le composent, par la grandeur et la force concentrée des récitatifs, par la pureté, la tenue, et par la reprise aussi de la mélodie, une telle page est égale aux pages immortelles de Gluck. Cela est très vrai, bien que tout le monde l'ait dit. C'est une chose admirable, jusqu'à la péroraison exclusivement, que le duo de Cassandre et de Chorèbe. Classique aussi, la cantilène exquise et vainement rassurante que deux fois le héros oppose aux visions et aux terreurs de sa fiancée. Classique enfin, et même un peu plus, ou un peu moins (c'est poncive que je

(1) Lettres à Humbert Ferrand.

veux dire), la coda de ce duo. Le thème s'annonce bien, quand l'orchestre en jette les premières notes seulement parmi les clameurs de Cassandre; mais il se développe avec une vulgarité qu'à tout autre que Berlioz Berlioz n'eût jamais pardonnée.

C'est une chose admirable, classique toujours, et cette fois dans toute la noblesse du mot, que le passage silencieux d'Andromaque et de son fils à travers le peuple et devant l'autel des dieux. Berlioz a confié la partie chantante de cette élégie à l'instrument à vent qu'il aimait entre tous, à la clarinette, dont il vante en son *Traité d'instrumentation* la « délicatesse, » les « nuances fugitives » et les « affectuosités mystérieuses. » Mais la beauté de l'épisode n'est pas tout entière dans le timbre ou dans la qualité des sons : elle tient également à la ligne mélodique, à la chute irrégulière, sur la symphonie continue, des paroles de respect, des soupirs de pitié que laissent échapper et la foule et Cassandre. En de certains passages, cet andante est digne de Beethoven. Le thème, semble, à la fin, trébucher et défaillir; il se disloque et se brise, pareil à celui de la marche funèbre de l'*Héroïque*. Comme cette marche aussi, comme l'*allegretto* de la symphonie en *la*, ce morceau se divise en deux parties : l'une mineure et l'autre majeure. Et cela encore, c'est l'ordre ou le partage classique, à la Gluck, à la Beethoven, entre les deux modes de l'âme, entre la douleur et l'espérance, entre les pleurs et le sourire. Il convient parfaitement ici. Δακρυόεν γελάσασα. La musique de Berlioz a bien fait de laisser à la veuve affligée les traits que la poésie homérique avait donnés à l'épouse inquiète.

Enfin, c'est une chose admirable, peut-être le sommet de l'ouvrage, que l'apparition du cheval et son entrée dans la ville. Sur la scène demeurée vide un instant, Cassandre, plus que jamais éloquente, se désespère en vain. Ses anathèmes, ses plaintes ont rompu cette fois la forme ou le moule classique. Elles s'exhalent en liberté, presque en désordre, troublées encore par un orchestre haletant. La voix entrecoupée de la prêtresse tantôt se précipite et tantôt, comme dans l'appel sublime : *O Priam! O Chorèbe!* elle s'attache avec désespoir à des notes qui la déchirent. Cependant retentissent au loin, très faibles d'abord, les premiers accens de la marche triomphale. Cette marche est belle en soi, par le thème seul, et, pour une marche ce premier mérite est rare. Elle a près de quarante ans et rien d'elle n'a vieilli, n'a passé, rien surtout n'est devenu vulgaire. La splendeur de la polyphonie tient ici beaucoup plus à la masse des sonorités qu'à leur combinaison. Très développées, mais très simples, les lignes ne se mêlent pas : elles se superposent, elles s'élèvent par étages, par ordres

alternés. A des fanfares un peu rudes et pour ainsi dire carrées, des cantiques succèdent, balancés avec une grâce, une mollesse orientale, et comme le diatonique, le « genre » lumineux par excellence, est le principe ou la loi de toute cette architecture sonore, elle s'accroît et monte indéfiniment dans la clarté. Il y a plus : la marche troyenne n'est point un banal défilé d'opéra. Sous une surface éclatante, elle cache des dessous profonds et sombres; décorative avec magnificence, elle est dramatique avec mystère. La voix de Cassandre ne contredit pas seule à l'allégresse de la foule. Nous savons que cette allégresse sera bientôt changée en deuil et que tout un peuple acclame l'instrument de sa ruine; mais la musique (et c'est là sa plus étrange beauté), la musique de la marche elle-même le sait et le dit obscurément. C'est d'un grand artiste (poète et musicien) d'avoir annoncé de loin, et fait attendre longtemps à nos yeux et à nos oreilles la fatale machine et les chants qui l'accompagnent. Quand elle paraît et qu'ils éclatent, lorsque descend le soir et que, sur le rivage, aux rayons de la lune, l'ombre du monstre grandit, alors nous éprouvons à la fois la douceur de la nuit et l'angoisse dont cette douceur est pleine, et nous admirons que sur le même tableau, sans en détruire l'unité, Berlioz ait su mêler des couleurs de fête et des couleurs de mort.

Ainsi, dans cette œuvre, qui n'est que partielle, on rencontre des parties de chef-d'œuvre. Elle montre sous un jour moins égal que ne font *les Troyens à Carthage*, mais elle montre pourtant le côté, je dirais presque la moitié classique du génie de Berlioz. L'Opéra se devait à lui-même, et depuis trop longtemps, de jouer *la Prise de Troie*. Qu'il y ajoute maintenant, dans leur intégrité, *les Troyens à Carthage*, et que les mânes du grand artiste achèvent enfin de s'apaiser.

La représentation de *la Prise de Troie* m'a paru supérieure à l'interprétation. Le cheval n'a pas été ridicule. Quant à l'orchestre, je commence à craindre que, dans cette funeste salle, il ne puisse jamais paraître excellent. Seule, la clarinette de M. Turban a joué la scène d'Andromaque comme il faudrait la chanter, si elle n'était muette. Mais, hélas ! la voix de Mlle Delna s'est engorgée et alourdie; son style, sa diction et son action même ont perdu plus encore que sa voix. Il est triste de voir trahir, et si tôt ! une si grande espérance.

Tristan et Iseult, le chef-d'œuvre terrible, vient de passer parmi nous. On rapporte qu'après la première représentation à Munich, en 1865, un spectateur s'exprima ainsi : « En dépit de tout, le sceau d'une extraordinaire puissance géniale est imprimé sur cette œuvre cris-

pante. » Le dernier terme de ce jugement ne convient ni ne suffit; nous l'allons montrer, essayer au moins de le montrer tout à l'heure. Mais d'abord et surtout nous voudrions montrer, ou plus modestement rappeler, car cela ne fait plus guère de doute, que les premiers mots également disent à peine assez.

Tout est colossal dans *Tristan*, et tout de suite. Wagner, en le composant, a dû ressentir la volupté dont parle Maurice de Guérin, et « qui n'est connue, dit-il, que des rivages de la mer, de renfermer sans aucune perte une vie montée à son comble, et irritée. » C'est le premier acte : Iseult, au paroxysme de la fureur, et de la fureur d'amour, a mandé Tristan pour qu'il s'humilie devant elle et qu'avec elle il meure. Le fier et doux héros va paraître ; il entre, et son entrée est l'une des grandes choses de la musique. Quatre notes seulement, quatre terribles notes de cuivre, forment ce thème. On hésite à l'appeler mélodie, tant il est court. C'en est une pourtant. Il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir d'une autre, aussi formidable et encore plus brève, car elle n'a que deux notes, qui sont les deux premières de la symphonie en *ut* mineur. Celles-ci descendent et tombent; la mélodie de *Tristan* s'élève ; elle ressemble à un pas en avant, à un degré qu'il faut franchir. Et cela est naturel si, comme l'a dit Beethoven, le début de la symphonie en *ut* mineur représente le destin qui frappe à la porte, en d'autres termes, une intervention, une agression de forces extérieures et accablantes. Le motif de Tristan, au contraire, exprime un effort de l'âme qui résiste, de la volonté qui se raidit. C'est pour cela qu'il monte, avec une énergie et une puissance que la mélodie analogue et inverse de Beethoven est seule peut-être à égaler.

Rien de plus grandiose encore que la fin du premier acte, où, tantôt raccourcis, tantôt étendus au contraire, tantôt exaltés et comme fous, les thèmes se pressent, se heurtent et se bousculent dans une cohue sans pareille. Et, tandis que la plupart des finales d'opéra, les meilleurs, les plus beaux, sont consacrés à l'explosion des sentimens d'une foule (second finale de *Guillaume Tell* ou Bénédiction des Poignards), ici la symphonie prodigieuse a pour objet principal, à peu près unique, une péripétie tout individuelle, l'action ou le drame qui vient de se nouer entre les deux héros.

Parmi les beautés pour ainsi dire énormes de l'œuvre de Wagner il convient de ne pas oublier, au second acte, avant la scène d'amour, l'entrée de Tristan guidé par l'écharpe d'Iseult, et la progression qui l'annonce et l'accompagne. Il faut surtout rappeler, au dernier acte, cette autre progression plus développée encore, qui va — de quelle

allure! avec quel emportement! — de l'appel joyeux du berger à la mort de Tristan. Dans l'ordre de la musique de théâtre, sous les conditions et les restrictions qu'elle est forcée de subir, les pages dont nous parlons occupent le même rang que tient, dans l'ordre de la musique pure, un scherzo ou un finale de Beethoven: peut-être l'un et l'autre à la fois, car il y a ici de l'un et de l'autre tour à tour. Un appel soudain et perçant déchaîne ce que Wagner appela lui-même le torrent de la symphonie. Un thème nouveau du berger, thème d'allégresse et non plus de douleur, éclate, bondit, enferme Kurwenal et Tristan en des cercles de joie. Bientôt il se modifie, et, redoublant non seulement d'intensité, mais de vitesse, il se hâte et se concentre en même temps. Tantôt il reste lui-même, tantôt il devient son contraire : égaré, comme en délire, au lieu de monter il descend, mais toujours suivant le même rythme et constitué par les mêmes sons. Toujours il se transforme, il ne se perd jamais, et cette identité d'une figure ou d'un mouvement sonore fuyant sans cesse et sans cesse retrouvé est l'un des miracles que la musique seule entre tous les arts, ou mieux que tous les arts, est capable d'accomplir.

Voilà le scherzo. Bientôt, dans ce tourbillon de folie, de folie heureuse et libératrice, d'autres « motifs » se précipitent et se fondent. Quelques instans avant que paraisse Iseult, deux des principaux thèmes du duo d'amour reviennent, mais élargis et exaltés, lancés et sonnant à plein orchestre, secoués comme le moribond lui-même par la joie trop forte dont il va mourir. Tous les élémens de cette violence et de cette frénésie furent naguère, dans le duo d'amour, élémens de douceur et d'extase. Et voilà le finale, un exemple merveilleux de la transformation des forces par la musique, et de la contemplation et de la pensée devenant mouvement et acte.

Ces différentes pages ont un commun caractère : chacune d'elles représente une arrivée ou une approche. On sait que la tendance à l'être plutôt que l'être même est souvent l'idéal de Wagner et comme la condition métaphysique de son génie. Il faut reconnaître que le devenir, étant, par sa nature même, susceptible de degrés et d'accroissement, fournit à la musique une matière inépuisable. Et cette matière, comme Wagner l'a traitée! Progressions, chromatisme, appoggiatures, tous les élémens de son art et de son style ne semblent créés et réunis que pour exprimer une perpétuelle évolution. Voyez ou plutôt écoutez venir Tristan guidé par le blanc signal d'Iseult. Mélodies obstinément ascendantes, mouvement plus rapide et sonorité plus intense, rythmes qui se dédoublent, accens qui se multiplient, tout exprime l'urgence.

Wagner excelle à diviser, à décomposer le temps. Avec une insistance, une opiniâtreté parfois cruelle, il prolonge le provisoire, il fait durer ce qui passe et rend la promesse ou la menace des choses plus délicieuse ou plus terrible que leur accomplissement.

Cette musique néanmoins n'est pas seulement « une force qui va, » mais quelquefois une force qui demeure. Elle a ses beautés pour ainsi dire statiques, et, dans mainte scène de *Tristan*, l'être et non plus le devenir se déploie en sa permanence et sa plénitude. Alors ce sont des haltes admirables, et plus le mouvement ou la course fut haletante, plus le repos est délicieux. Une paix « nuptiale, auguste et solennelle » enveloppe la partie contemplative ou, plus précisément, la partie « assise » de l'immense duo, celle qu'interrompt le premier avertissement de Brangaene et qui s'achève par le second. Il y a là des trésors de musique. Que dis-je? tous les trésors de la musique y sont accumulés : trésors de mélodie d'abord, d'une mélodie intense, abondante, égale à celle d'un Beethoven en ses plus sublimes *adagios*, d'une mélodie harmonique parfois, témoin le thème du nocturne, dont les premières notes forment en se suivant un admirable accord ; d'une mélodie chantante, mais non pas seulement sur les lèvres, et qui plonge au plus profond de l'âme la racine de ses fleurs immortelles et sombres. Trésors aussi de rythme, d'harmonie, et d'instrumentation ; en écoutant les appels de Brangaene, portés sur la houle très douce de l'orchestre où se croisent et se fondent tant de mouvemens et tant de voix, on comprend ce que disait un jour de Wagner M. Boito : « Cet homme a possédé tout entier le monde harmonique, dont on n'avait conquis avant lui qu'un hémisphère. »

Cela, c'est la halte dans l'extase ; plus sublime encore, au troisième acte, est la halte dans la douleur et devant la mort. Au théâtre, et rien qu'au théâtre, l'introduction de ce dernier acte et la mélopée du berger prennent toute leur navrante éloquence. Il faut voir, sur la haute et vieille terrasse qui domine la mer, le mourant endormi sous un regard fidèle. Seul, le spectacle de cette solitude et de cette souffrance achève après coup la beauté du prélude que nous venons d'entendre et la beauté présente de la cantilène que nous entendons. Beauté non pas fugitive, mais durable, et que nous pouvons retenir. Oh ! qu'il est rare, dans Wagner, le moment qui s'arrête, quand on lui dit : tu es si beau ! Jouissons de celui-ci, puis qu'il demeure. Aussi bien, il y a des relâches en cette longue agonie de Tristan : elle n'est pas toujours un combat et un transport, mais quelquefois une méditation, une rêverie et un souvenir. Elle est une confidence aussi, lorsque Tristan, allant

de l'amour à la mort, ou plutôt par l'amour à la mort, s'efforce en vain d'entr'ouvrir aux regards de son humble compagnon les profondeurs de leur double mystère. De sa voix défaillante il lui dit les choses sérieuses, étranges et comme lointaines, que disent les mourans. C'est lui, c'est Tristan seul ici qui parle et qui chante. Derrière les mots, sous les notes faibles et courtes, quelques accords d'orchestre semblent élargir l'horizon ou creuser des abîmes. Et voici que reprend soudain la mélodie du berger. Aux sons de la « vieille plainte, » — et ces mots traduisent mal « *die alte Weise*, » — Tristan revoit et revit son passé. Entre tous les momens purement lyriques de l'ouvrage, je n'en vois pas de supérieur, peut-être d'égal à celui-ci. La musique, ici encore, ne devient ni ne se fait; elle est. Elle est, en dépit du chromatisme, ou plutôt grâce au chromatisme même, interprète merveilleux ici de malaise et de détresse; elle est, grâce aux dissonances atroces de l'orchestre et de la voix, de cette voix malade, mourante, qui ne sait où se poser, et que le moindre choc, le moindre contact seulement fait gémir et crier, tant elle souffre. « Lorsque je me mis à mon *Tristan*, a dit Wagner, je me plongeai avec une entière confiance dans les profondeurs de l'âme, de ses mystères, et de ce centre intime du monde, je vis s'épanouir sa forme extérieure. » Iseult et Tristan au second acte, Tristan seul, au troisième, pourraient dire la même chose : ils sont, pour ainsi parler, au centre de leur âme, au plus profond de l'amour et de la douleur.

Cette place intérieure, centrale, est celle où le génie de Wagner s'est établi. Il l'occupe et la possède tout entière, la tenant avec raison pour la principale et la plus glorieuse. Il y a des paysages dans *Tristan*, et d'admirables : au premier, et surtout au troisième acte, la mer; au second, la nuit et la forêt, avec leurs ombres, leurs clartés, leurs parfums et leurs murmures. Mais chacun de ces décors se rapporte et se subordonne aux personnages; et c'est toujours « du centre intime du monde » que nous en voyons « la forme extérieure s'épanouir. » *Kunst der Innerlichkeit*, « l'art de l'intérieur. » Il faut revenir sans cesse à cette définition allemande de la musique, que tous les grands musiciens allemands ont justifiée. D'un bout à l'autre de *Tristan*, elle se vérifie : en ce troisième acte, où le souffle de la terre natale, passant par le chalumeau d'un berger, déchaîne les « orages du cœur. » Au premier acte, de même : la fureur d'Iseult ne s'emporte et ne bondit-elle pas comme fouettée par la voix du matelot qui chante en plein ciel, perdu là-haut parmi les voiles? Il arrive même à la musique de transformer un geste physique en un trait de caractère ou de passion.

Quand pour la première fois Tristan paraît devant Iseult, le thème dont nous parlions au début semble ne figurer que son apparition matérielle et comme son pas. Mais, un moment après, lorsqu'il porte à ses lèvres la coupe qu'il sait ou qu'il croit mortelle et qu'il boira pourtant, le même thème, élargi encore, ému, sans être ébranlé, par des triolets frémissans, le même thème sera le toast à la mort librement acceptée; il représentera dans sa grandeur et dans sa force la démarche morale et sublime du héros.

Partout il en est ainsi. Partout le sentiment domine et l'âme est maîtresse. Toute l'âme, et le sentiment tout entier. Encore une fois cette musique est au centre; ce qu'elle nous découvre, ce n'est pas seulement la passion, c'en est aussi l'origine et le terme, le dessous et les alentours. On dirait même souvent qu'elle exagère, qu'elle élève et qu'elle agrandit démesurément la réalité et la vie. Nous nous sentons médiocres et petits devant elle, incapables, peut-être indignes de ces souffrances infinies et de ces énormes amours. Gigantesque par les dimensions, la musique de *Tristan* ne l'est pas moins par les moyens qu'elle emploie. Il semble qu'elle déchaîne ensemble toutes les forces de la nature et de l'art, toutes les puissances sonores, celles de la voix et celles de l'orchestre, celles des cordes, des métaux et du bois. Mais elle ne les réunit que pour nous les consacrer. L'univers que redoutait Pascal ne s'arme point ici pour écraser, mais plutôt pour exalter le « roseau pensant » et sentant que nous sommes, et pour concourir à l'expression supérieure, immortelle, d'un peu de nos amours et de nos douleurs.

... Et maintenant, après la grandeur surhumaine de cette musique, en faut-il dire l'inhumanité, qui n'est pas moindre? Elle a des longueurs terribles, avec une violence qui ne désarme pour ainsi dire jamais; elle porte au comble tantôt notre émotion et tantôt notre ennui, presque notre colère; elle ne nous révolte guère moins qu'elle ne nous ravit. Elle exaspère, elle affole la sensibilité ; loin de « purger » les passions, comme disait Aristote, elle semble s'être donné pour mission, pour dangereux idéal, de les exalter encore. Le principe qui l'anime, et parfois l'égare, est une force aveugle, celle que les Grecs appelaient dionysiaque et qu'ils redoutaient ; ce n'est pas l'esprit supérieur, apollinien, qui « verse dans les cœurs le paisible amour de la loi. » Œuvre « crispante, » a dit l'auditeur de Munich. Encore une fois, il disait mal ou trop peu. La musique de *Tristan* fait plus que nous crisper : elle nous énerve et par momens elle nous écrase et nous anéantit. Aussi bien, dans ses plus belles parties, elle nous donne la

sensation, et comme le goût du néant. Elle est la glorification et l'apothéose de l'amour peut-être encore moins que de la mort. Le dernier soupir d'Iseult s'exhale dans la suprême volupté (*höchste Lust*) de la dissolution de l'être. La plus grande partie du duo — et la plus troublante — pourrait se définir, d'après Schopenhauer, dont Wagner s'est inspiré ici : l'hymne du renoncement au vouloir vivre. Et cela n'est pas bon, et malheureusement, par un charme terrible, cela s'insinue en nous, cela nous envahit et nous possède tout entiers. « Ah ! gardez-vous de me guérir ! J'aime mon mal, j'en veux mourir ! » Ainsi chante une vieille romance française. Mais elle chante cela doucement, innocemment. La musique de *Tristan* le crie de toute sa force, et cette force est irrésistible. Gounod, dédiant au pape Léon XIII l'oratorio de *Mors et Vita*, souhaitait que son œuvre apportât aux autres comme à lui-même un accroissement de la vie. Après avoir entendu *Tristan*, c'est le trouble et la fièvre, mais est-ce bien la vie qui s'est accrue en nous?

La place nous manque pour parler de l'exécution de *Tristan et Iseult*. Pourtant nous aurions voulu dire que Mme Litvinne (Iseult) est une grande artiste, que Mme Brema (Brangaene) en est une également, que M. Gibert (Tristan) est tout le contraire, et même, s'il est possible, plus que tout le contraire. On n'a pas trop vanté la clarté, l'exactitude et la puissance de l'orchestre; on n'en a point assez maudit la dureté, la sécheresse, la précipitation et le continuel fracas. Le chef éminent qui le conduit n'eut jamais de tendre que le nom. Il a la foi, qui transporte les montagnes, mais il n'a pas l'amour, qui fond le cœur; l'amour, sans lequel on ne comprend tout à fait ni Wagner ni les autres; l'amour sans lequel un orchestre, admirable par ailleurs, peut n'être quelquefois qu'une cymbale retentissante.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'ÉLECTROLYSE. — LA THÉORIE DES IONS

Bibliographie : *Zeitschrift für physikalische Chemie, passim.* — *Théorie de l'Électrolyse*, par Ad. Minet; Gauthier-Villars, 1898. — *La Constitution des Solutions*, par H. de Greef. *Revue des questions scientifiques*, XXX; Bruxelles. — *Les Théories modernes de l'Électrolyse*, par A. Hollard. *Revue générale des Sciences*, 1898. — *Les Idées nouvelles sur la Théorie des piles*, par Max Le Blanc, *Ibid.*, 1899, etc.

Quelques esprits, trop rigoureux, ont reproché à la Physique moderne d'être un champ d'hypothèses, comme l'ancienne Physique en est un cimetière. Que ne diraient-ils pas de la Physico-Chimie? cette jeune science qui, depuis une vingtaine d'années, s'est taillé un vaste domaine sur les confins de la physique, de la chimie et de la physiologie tant animale que végétale. C'est là que, parmi d'autres, est née il y a douze ans l'hypothèse grandiose des Ions, œuvre de trois esprits puissans : Svante Arrhenius, le chimiste suédois, qui en est le véritable père; Van t'Hoff, le savant Hollandais, à la fois mathématicien et chimiste, dont les travaux sur l'osmose ont provoqué sa venue au jour; Ostwald, l'éminent physicien de Leipzig qui a contribué, par ses travaux et par ceux de son école, à la développer et à l'établir.

Sa marche n'a cessé d'être rapidement ascendante. Mal accueillie d'abord par la masse des physiciens et des chimistes, regardée par quelques-uns comme un simple jeu de l'esprit, elle a été adoptée petit à petit par un nombre de plus en plus considérable de savans dans tous les pays. Elle est devenue instigatrice de recherches : elle tend à prendre cette situation de « Théorie régnante, » qui est la légitimation des hypothèses véritablement scientifiques.

Il faut bien savoir, en effet, ce que l'on peut demander à une hypo-

thèse scientifique. On ne saurait exiger qu'elle représente d'ores et déjà la formule définitive et invariable de la vérité. Elle est seulement un moyen de la préparer. C'est une construction d'attente, un échafaudage provisoire, indiquant plus ou moins vaguement la forme et les aspects du monument véritable. Elle doit remplir, pour être justifiée, des conditions précises, dont la première naturellement est de ne se trouver en contradiction avec aucun fait positif; et la seconde d'être féconde, c'est-à-dire de suggérer et faire découvrir des faits nouveaux, d'expliquer et de coordonner des faits déjà connus et restés sans lien. Son utilité lui fait alors pardonner de n'être qu'une vue partielle de la vérité, à laquelle l'esprit humain ne peut atteindre que par des approximations successives.

La théorie des Ions remplit-elle ces conditions? C'est ce que nous avons à voir.

I

Les *ions* sont une espèce particulière d'atomes et de molécules. — Ce sont des atomes ou des molécules passagèrement chargés d'énergie électrique, enveloppés comme on dit encore, par image, d'une atmosphère d'électricité. Sans doute, les atomes et les molécules que la physique et la chimie ont considérés jusqu'ici sont aussi des masses matérielles imprégnées d'énergie, puisque l'on ne peut concevoir la matière sans l'énergie que par un pur artifice de l'esprit. Ce qui caractérise l'*ion*, c'est la spécificité de cette énergie, qui est l'électrique. Or, comme les formes de l'énergie se changent les unes dans les autres et que les phénomènes de l'Univers ne sont autre chose que ces mutations, il arrive nécessairement que les ions se changent en atomes et molécules ordinaires ; et c'est là leur premier caractère. Inversement, les atomes peuvent se changer en ions et aussi les molécules, mais seulement, pour ces dernières, sous certaines conditions que l'expérience a fait connaître.

Il est déjà clair, par cela même, que l'on ne peut pas demander aux ions les propriétés et les caractères des molécules ordinaires, puisque ce sont des molécules mises en état spécial, électrique : c'est, par conséquent, une bien vaine contestation, des adversaires de la théorie, que de prétendre que les ions n'existent pas dans tel ou tel cas déterminé, que par exemple il n'y a pas d'*ion de chlore* (de *chlorion*) dans une solution étendue d'acide chlorhydrique, parce que l'on n'y constate point les propriétés du chlore ordinaire, des atomes et molécules ordinaires.

Que le fait d'être chargée d'électricité puisse modifier les aptitudes chimiques ordinaires d'une substance c'est ce dont on a de nombreux exemples.

Par exemple, le zinc présente à un haut degré la propriété d'être attaqué par l'acide chlorhydrique. Mais, si on le charge d'électricité, en le maintenant en rapport avec le pôle positif d'une pile forte, il reste inaccessible et intact.

Ne demandons donc pas aux ions, élémens revêtus d'électricité, les propriétés des élémens nus; demandons-leur celles qui leur appartiennent.

Comment leur donne-t-on naissance? Par l'électrolyse, c'est-à-dire par la décomposition que l'électricité fait subir aux corps. Cette dislocation est d'une nature particulière différente des autres décompositions : elle fournit ces élémens spéciaux, *élémens électriques* ou *ions*, différens des élémens chimiques du corps.

Les premières électrolyses ont été réalisées, en 1772, par un physicien obscur, Paets de Trootswyk, au moyen de la grosse machine statique de Harlem et, un peu plus tard, par Nicholson et Carlisle au moyen de la pile de Volta. C'est, en effet, en faisant traverser les corps par le courant de pile qu'on les décompose : les conducteurs du courant en contact avec le corps sont les *électrodes ;* le conducteur d'amenée est l'électrode positive ou *anode :* le conducteur de sortie, l'électrode négative ou *cathode :* le corps décomposé, *électrolyte :* les élémens fournis par la décomposition, *anion* et *cathion*.

Une première restriction doit être faite immédiatement. Tous les corps ne sont pas décomposés par l'électricité : tous ne sont pas électrolytes. Il y en a, les métaux par exemple, qui sont conducteurs; le courant les parcourt sans les altérer chimiquement. Il y en a d'autres, les liquides organiques, l'eau, l'alcool, l'éther, la glycérine, les huiles, les pétroles, les carbures, catégorie immense, que l'électricité ne traverse pas.

La classe des électrolytes est donc restreinte, quoique encore très considérable. Sont électrolytes les sels, les acides minéraux et les bases minérales. Il en résulte déjà que les élémens électrisés, les ions n'ont pas, et il s'en faut de beaucoup, le caractère d'universalité des élémens matériels ordinaires, atomes et molécules. Et cette observation, par conséquent, réduit la généralité de la théorie des ions et en limite la portée.

Pour être électrolytes, les corps doivent remplir deux conditions. Il faut qu'ils soient liquides, c'est-à-dire dissous ou fondus. Un solide

peut être un conducteur, c'est-à-dire livrer passage au courant sans subir de décomposition : il n'est pas électrolyte. Inversement, un liquide ne peut jamais être un conducteur : ou bien il est infranchissable au courant à la façon d'un isolant parfait, comme l'air ou les gaz ; ou bien il est franchissable ; mais alors il subit une décomposition corrélative.

Il y a donc, parmi les liquides, deux catégories : les non électrolytes, isolans parfaits qui comprennent tous les corps à l'exception des sels, des bases minérales et des acides minéraux : et il y a les électrolytes qui ne sont conducteurs qu'à la condition d'être décomposés en ions. Conduction et décomposition en ions sont par conséquent, pour les liquides, deux faits connexes.

Les conséquences de cette étroite connexion sont évidentes. On est obligé d'admettre que les élémens électrolytiques, les ions sont les véhicules du courant. Ils sont les agens du transport de l'électricité qui traverse une solution, puisqu'il n'y a de passage que s'il y a des ions, et que, d'autre part, les liquides eux-mêmes qui servent de dissolvans au sel, tels l'eau, l'alcool, l'éther etc., sont par eux-mêmes infranchissables. Le caractère isolateur du dissolvant s'oppose à ce que la charge électrique de l'ion l'abandonne, tant qu'il est entouré de ce dissolvant (eau). L'électricité est, de ce fait, comme rivée. Lorsqu'elle subira des attractions ou des répulsions, elle ne pourra leur obéir qu'en entraînant l'ion avec elle.

II

L'expérience la plus simple a fait connaître quelques autres propriétés des ions. Et d'abord, leur constitution chimique ; nous voulons dire, la constitution chimique de leur squelette, après qu'ils ont perdu leur atmosphère électrique, qu'ils ont donc cessé d'être des ions et sont redevenus des corps ordinaires ; ce sont des métaux et des radicaux.

Aujourd'hui, les sels, c'est-à-dire les véritables électrolytes sont définis non plus comme jadis, au temps de la nomenclature dualistique des Berzélius et Mitscherlich, le résultat de l'union d'un acide avec une base, quoiqu'ils puissent, en effet, être obtenus par ce moyen. Un sel est le résultat de la combinaison d'un métal avec un radical. Celui-ci peut être un corps simple, métalloïde, tel que le chlore, le brome, — ou composé, comme les groupemens SO^4 qui existent dans les sulfates, AzO^3 dans les azotates, CO^3 dans les carbonates, etc. Ce sont précisément là les ions.

Dans la décomposition par le courant, le métal se rend à l'électrode négative ou cathode, c'est le cathion : le radical Cl, Br, SO^4, AzO^3 se rend au pôle positif, c'est l'anion. Ils y arrivent, d'après ce que nous venons de dire, chargés de leur atmosphère électrique ; — ils s'y déchargent et reprennent alors le caractère ordinaire des corps chimiques électriquement neutres. Par exemple, dans l'électrolyse du sulfate de cuivre SO^4Cu, le métal Cu, électriquement positif, se rend au pôle négatif qui l'attire et s'y dépose en se déchargeant ; il redevient cuivre ordinaire : le groupe radical SO^4 se rend au pôle positif et s'y décharge de même. Il s'y résout en anhydride sulfurique SO^3 et oxygène O, parce que, en dehors de la condition électrique qui les maintient groupées, ces deux parties ne peuvent se combiner chimiquement. D'ailleurs, cette décharge de l'ion arrivant à l'électrode contraire est suivie, non seulement de la perte du caractère *ion*, conséquence du retour à l'état neutre ; non seulement encore de la dislocation du groupement complexe qui formait le radical ; mais encore, suivant les cas, de réactions secondaires entre les corps chimiquement libres mis subitement en présence, tels que l'eau, la matière de l'électrode, les fragmens du radical disloqué.

Lorsque l'électrolyte est un sel, les ions véritables sont donc le métal d'une part, — ion électro-positif se rendant à la cathode, — et, d'autre part, le groupement des autres parties, radical électro-négatif, qui se rend au pôle positif. Le cas des acides se ramène à celui des sels. L'acide est un sel où le radical est le même, mais où le rôle de métal est tenu par l'hydrogène. Les bases rentrent dans la même règle à la condition d'assimiler le radical oxhydrile OH au radical acide de tout à l'heure. Par exemple, l'électrolyse de la potasse KOH, réalisée pour la première fois dans l'expérience célèbre de H. Davy, fournit primitivement, en fait d'ions : le métal potassium et l'oxhydrile (OH) qui, ne pouvant subsister comme tel, une fois déchargé, donne lieu à des réactions secondaires.

III

Nous savons maintenant ce que sont les ions, séparés par l'électrolyse ; nous savons que leur existence peut être plus ou moins fugitive ; mais qu'essentiellement ils ont pour matériaux, d'une part : le métal ou l'hydrogène, d'autre part le groupement des autres élémens, radical acide ou oxhydrile.

Il nous faut voir maintenant les caractères de l'acte même de l'élec-

trolyse. Le premier qui nous frappe, c'est que les élémens électrolytiques, les ions, n'apparaissent jamais dans la masse de la solution soumise à l'influence du courant, mais seulement sur les électrodes. C'est là un fait dont l'explication a vivement préoccupé les physiciens et exercé leur sagacité. Peut-être même l'a-t-il exercée un peu trop exclusivement, au détriment d'autres qui ne sont pas moins importans.

Il n'est pas absolument vrai de dire, en effet, que tout est en repos dans la masse de la solution, qu'il n'y a de phénomène apparent qu'au contact des électrodes, et, que ce phénomène consiste dans la ségrégation des ions. Il y en a en effet un autre, qui a été aperçu pour la première fois par Pouillet en 1835 et qui porte sur le sel non décomposé. Celui-ci cesse d'être distribué d'une manière homogène dans le vase où se fait l'opération ; la solution devient plus diluée ou plus concentrée près des points d'entrée ou de sortie du courant. Il y a un *changement de concentration* au voisinage des électrodes. En étudiant l'électrolyse du chlorure d'or, Pouillet avait constaté que la densité de la solution diminuait près du pôle négatif où l'or se déposait. Ce phénomène est vraiment dû à un transport du sel lui-même, et non pas seulement des ions, comme on l'avait cru. Il avait été étudié, avec l'attention qu'il méritait, par Daniell et Hittorf. C'est M. Chassy, qui, en 1890, en a fixé la véritable nature.

Une autre circonstance dont l'intérêt théorique n'est pas moindre est la suivante : le phénomène de l'électrolyse est en proportion de l'énergie électrique mise en mouvement, ou, pour parler plus exactement, la décomposition est en rapport avec la force électro-motrice du courant. Un courant très faible, produit déjà une électrolyse, peu sensible directement, sans doute, mais que des artifices permettent de déceler. La décomposition croît progressivement avec l'énergie du courant. On ne voit pas l'action, nulle jusqu'à une certaine limite, se produire tumultueusement et, pour ainsi dire, d'une façon explosive, dès que cette limite serait dépassée.

Enfin, c'est la quantité d'électricité mise en jeu qui détermine le degré de l'électrolyse, c'est-à-dire la quantité de sel décomposé ou d'ions produits. Quelles que soient les circonstances dans lesquelles la pile fonctionne, le poids du métal déposé à l'électrode négative est proportionnel à la quantité totale d'électricité qui a passé à travers la solution. C'est la loi de Faraday, ou du moins un lemme préliminaire du principe établi par l'illustre savant anglais.

La propagation de l'électricité dans un électrolyte n'a pas de rapport avec sa propagation dans un conducteur.

Dans celui-ci, le courant ne détermine aucune dislocation moléculaire, aucune opération chimique ; le seul travail qu'il exécute s'emploie à vaincre la résistance du conducteur et se traduit par un dégagement de chaleur. On peut mesurer directement cette production calorifique, ou la calculer d'après la loi de Ioule. C'est la seule portion de l'énergie électrique qui soit arrêtée ; le reste passe. Lorsque l'opération se fait à une autre température plus élevée, la résistance au passage augmente, la conductibilité décroît.

Tout autre est la condition de la propagation dans les électrolytes, soit au point de vue énergétique, soit au point de vue de l'influence de la température. Le courant ne transmet au delà de l'électrolyte qu'une partie de son énergie ; il dépense le reste à son intérieur pour deux besognes dont la première est de disloquer la molécule du sel en ions, ce qui est une espèce de travail chimique.

La seconde besogne du courant consiste à se propager, suivant son mode spécial, c'est-à-dire à vaincre les résistances inhérentes à ce genre de progression. Ce n'est plus un mouvement de fluides, c'est un mouvement de corps matériels, les ions, qui charrient l'électricité à l'une et l'autre électrode, suivant l'explication de Grotthus. Ces résistances ne sont donc pas identiques à celles de la propagation dans les conducteurs. Elles absorbent plus ou moins d'énergie électrique pour la transformer en plus ou moins d'énergie de mouvement. Leur grandeur est en rapport avec les circonstances du mouvement des ions, avec leur vitesse ; elles renseignent sur cette vitesse : d'où l'intérêt de leur mesure. La conductibilité, qui est le nombre inverse de la résistance, n'a donc pas la même signification physique pour l'électrolyte que pour le conducteur. Elle ne suit pas les mêmes lois. A l'inverse de celle-ci, elle croît avec la température. Dans les solutions très diluées, elle devient indépendante de la nature du corps dissous : une molécule a toujours la même conductibilité, quel que soit l'électrolyte. (Loi limite de Bouty.)

IV

La plus importante des lois de l'électrolyse est *la loi de quantité*, établie par Faraday et précisée par Becquerel. Elle relie, en grandeur, l'agent électrique à l'effet qu'il produit, — et, en second lieu, l'action exercée sur un électrolyte à celle exercée sur un autre quelconque.

En ce qui concerne l'agent électrique, le courant, la grandeur de l'effet qu'il produira dépend de la quantité d'électricité évaluée en unités, coulombs, qu'il mettra en jeu.

En ce qui concerne l'électrolyte, il n'intervient que par son poids moléculaire; l'effet ne dépend pas de sa nature ou de son espèce. *Une même quantité d'électricité (représentée par 96 600 coulombs) décompose exactement une molécule (poids moléculaire exprimé en grammes) d'un électrolyte quelconque* (1). On pourrait donner encore une autre forme à cet énoncé en disant que toute molécule, quelle qu'elle soit, exige la même quantité d'électricité (96 600 coulombs) pour être électrolysée, c'est-à-dire disloquée en ses ions. C'est là une loi remarquablement simple.

Deux autres lois, la loi de la Force électromotrice et la loi de Sprague complètent l'ensemble de nos connaissances sur l'électrolyse. Il n'entre pas dans notre objet d'en parler ici. Nous devons nous borner à ce qui est indispensable à l'intelligence de la théorie des Ions d'Arrhénius.

V

Connaître à fond le phénomène de l'électrolyse, ce serait pénétrer *ipso facto* la constitution intime des électrolytes, c'est-à-dire d'une classe immense de composés chimiques, puisqu'elle comprend les dissolutions des sels et des acides et des bases. La théorie des ions prétend nous apporter cette connaissance.

La première tentative de théorie remonte à Grotthus, en 1805. L'auteur se proposait de rendre compte du fait le plus saisissant de l'électrolyse, c'est, à savoir : que pendant le passage du courant, les élémens électrolytiques n'apparaissent qu'aux électrodes, tandis que la portion du liquide interposé ne manifeste aucun changement apparent. Ce dégagement des deux élémens constituans, l'un à un bout de la cuve et l'autre à l'autre bout, est en effet caractéristique.

On sait l'explication de Grotthus, puisqu'elle est encore enseignée partout. Il imagina, au résumé, que l'électrolyte est composé de molé-

(1) Il faut avoir soin de prendre pour poids moléculaire de l'électrolyte, le nombre de grammes qui répond à une seule molécule du radical, ou mieux, le quotient du poids moléculaire par la valence. Ce n'est donc pas tout à fait le poids moléculaire des chimistes ; c'est un nombre qui est dans un grand rapport de simplicité avec celui-là. Kohlrausch appelle cette molécule *molécule électrochimique*, pour tenir compte de cette différence.

cules dans lesquelles les deux ions existent accolés et chargés de quantités égales d'électricités contraires — que le premier effet du courant est de les orienter en files régulières comme des grains de chapelet; et, enfin, qu'au contact il faut le contact de l'électrode, il y a libération de l'ion le plus proche. Le même phénomène s'accomplit simultanément aux deux électrodes. La file se reconstitue aussitôt; les rangs se resserrent. On peut dire que chaque ion positif a avancé d'un cran vers l'électrode négative et chaque ion négatif d'un cran vers l'électrode contraire.

L'explication de Grotthus laisse subsister une difficulté. L'action dislocatrice ne peut commencer au contact de l'électrode, que lorsque la charge de celle-ci est devenue suffisante pour vaincre l'attraction électrique des deux ions. Mais, dès que ce point est acquis, la décomposition devrait se faire brusquement et avec une grande violence. L'expérience montre au contraire une décomposition apparaissant déjà avec un courant très faible, et grandissant progressivement avec le courant.

Clausius avait été frappé de ce désaccord de la théorie avec le fait. Il abandonnait, dès 1857, l'idée qu'avant le passage du courant tous les ions fussent combinés entre eux, de manière à former des molécules. Il y a, disait-il, dans tout électrolyte un petit nombre d'*ions* qui sont séparés par avance, libres. Les solutions contiennent, non seulement des molécules complètes, mais un certain nombre de molécules dissociées. Le courant le plus faible peut les attirer aux électrodes. Quand il grandit, il accroît le nombre de ces élémens dissociés, en proportion de la force électro-motrice.

Ce n'est pas encore assez. Svante Arrhénius, en 1887, est allé plus loin. La dissociation préexiste au passage du courant. Elle est le fait de la dissolution même. L'énergie qui la réalise est fournie par la quantité de chaleur absorbée au moment de la dissolution. Il n'y a pas seulement un petit nombre de molécules dissociées dans les solutions de sels, d'acides ou de bases. Il y en a un grand nombre; et dans les solutions très étendues, ce sont toutes les molécules qui sont dissociées. Une solution étendue ne contiendrait donc pas le corps que nous croyons y exister, que nous y avons mis, mais ce corps décomposé en ses élémens électrolytiques, en ses ions. Les propriétés que va nous révéler une telle solution ne seront autre chose que les propriétés des ions libres. Par exemple, dans l'acide chlorhydrique très dilué, les atomes de chlore, chargés d'électricité négative, nagent librement à côté des atomes d'hydrogène, positifs et libres. Telle est l'hypothèse.

Elle choque profondément ce que l'on appelle le *sens chimique*. Des atomes de chlore voguant librement à côté d'atomes d'hydrogène, sans se précipiter immédiatement sur eux! comme les y incite ce que Saigey appelait d'une manière pittoresque « leur passion moléculaire » augmentée ici de la passion électrique!

VI

Nous allons en venir à ces objections indignées. Auparavant, demandons-nous pourquoi le savant chimiste suédois, allant au bout dans la voie ouverte par Grotthus qui séparait les ions dans la molécule de l'électrolyte tout en les laissant réunis, puis par Clausius qui en délivrait un petit nombre, les a enfin libérés tous ou presque tous.

C'est, pour le dire en un mot, qu'il y était conduit, et en quelque sorte contraint par la nécessité de rendre générales et applicables à tous les corps les lois de l'osmose établies par les expérimentateurs, Dutrochet, Pfeffer, de Vries, uniquement pour la classe des substances qui ne sont pas électrolytes. Ces lois se résument, comme l'on sait (1), dans cette formule d'une simplicité admirable : La pression osmotique ne dépend pas de la nature du corps dissous, mais seulement du nombre de molécules qu'il apporte dans la solution; ou, d'une manière plus brève : toute molécule dissoute, quelle qu'elle soit, exerce la même pression osmotique. L'hypothèse de la dissociation des électrolytes permet d'étendre cette loi à tous les corps de la nature, à la condition d'entendre par molécule, aussi bien la molécule électrolytique que la molécule chimique.

Même succès pour la généralisation des lois relatives aux points de congélation des solutions et à leurs tensions de vapeur. Grâce à l'hypothèse d'Arrhénius, il est permis de dire que chaque molécule, quelle qu'elle soit, déprime de la même quantité la tension de vapeur et abaisse le point de formation de la glace du même nombre de degrés.

La théorie des ions rend compte de bien d'autres faits restés jusqu'ici sans explication, relatifs aux propriétés des solutions. Tel, par exemple, le fait de la *constance de la chaleur de neutralisation* des acides et des bases en solution étendue.

La mise en présence d'un acide et d'une base donne lieu à un

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1899.

triple phénomène : formation d'un sel, production d'eau et dégagement de chaleur. Ce dernier, on s'attendait à le trouver grand dans le cas des acides forts ou des bases énergiques, et petit dans le cas des bases ou des acides faibles. Contrairement à l'opinion commune, il n'en est rien. La quantité de chaleur dégagée est constante quelles que soient la nature et les propriétés des corps réagissans. Le mystère est expliqué par la théorie d'Arrhénius. La mise en présence de l'acide et de la base revient au simple mélange de leurs ions, restant libres après comme avant; et le dégagement de chaleur observé n'est autre chose que celui qui répond au phénomène, constant dans tous les cas, de la formation de l'eau.

Avec la même simplicité, et de la même manière, la théorie des Ions explique la *loi de la thermo-neutralité* découverte par Hess en 1842, et consistant en ce que la *double décomposition entre sels neutres par échange de leurs acides et de leurs bases, se passe sans effet thermique apparent.*

Il serait oiseux de pousser plus loin les exemples de la vertu explicative de la théorie des Ions. Nous ne ferions que fournir de nouveaux documens pour établir une vérité qui doit commencer à être évidente pour le lecteur, c'est à savoir que cette doctrine éclaire, explique et rattache entre eux un grand nombre de faits restés jusqu'ici sans lien et sans explication.

VII

Mais cela ne suffit pas encore pour légitimer une hypothèse d'une si grande portée pour la physique et la chimie générales. Il faut qu'elle résiste aux objections qu'on lui oppose.

La principale de ces objections est fondée sur une confusion. Elle consiste à nier que les ions libres, par exemple d'hydrogène et de chlore, puissent subsister isolément dans une solution, parce que les corps correspondans, hydrogène et chlore, à l'état ordinaire, déchargé, ne le peuvent pas. Nous en avons fait justice.

Elle reparaît sous une autre forme. Comment, dit-on, avec la minime énergie traduite par l'absorption de chaleur qui accompagne la dissolution, celle-ci peut-elle séparer des corps si fortement unis et dont la décomposition ordinaire exigerait tant d'énergie? C'est encore que la décomposition électrolytique n'est pas la décomposition ordinaire et qu'elle est, en effet, infiniment plus facile.

Il n'y a donc pas, jusqu'ici, contradiction positive contre le sys-

tème. On ne lui oppose pas de faits : on lui reproche de ne pas apporter de justification directe.

Il y a, cependant un assez grand nombre d'observations qui tendent à montrer la réalité de l'état de dissociation sous lequel se trouvent les corps lorsqu'ils sont dissous dans une grande quantité de dissolvant.

On peut citer ce qui se passe lorsque l'on mélange l'acide chlorhydrique à l'eau. L'eau pure est un isolant; l'acide chlorhydrique liquéfié en est un autre. Que l'on introduise quelques molécules de celui-ci dans celui-là, et aussitôt le mélange devient conducteur. Les molécules introduites n'ont pas conservé leur caractère précédent; elles sont devenues des véhicules de l'électricité, des ions.

Les expériences directes sont plus convaincantes. Ostwald et Nernst placent une solution étendue dans un système de vases couplés qu'il est facile de séparer brusquement. Ils le soumettent à l'électrisation par influence, attirant ainsi les ions positifs d'un côté et les ions négatifs de l'autre, puisqu'il est admis que les charges électriques ne peuvent pas abandonner les ions. En séparant les vases, on a isolément les ions de chaque espèce. On les décharge alors en employant l'électricité statique contraire et on les manifeste sous leur forme reconnaissable. Cette épreuve, facile à concevoir, mais difficile à exécuter, a donné aux physiciens allemands un résultat concluant. Il ne nous reste pas de place pour développer l'histoire récente des applications de la théorie des ions à la chimie et à la physiologie. Aussi bien est-ce un sujet qui mérite d'être traité à part.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Depuis la rentrée des Chambres et l'ouverture des débats de la Haute Cour, la vie politique a repris son activité. La tribune est redevenue bruyante; les partis se remuent; les hommes s'agitent : le reste du pays demeure, d'ailleurs, calme et indifférent. Une interpellation sur sa politique générale a été adressée au ministère. Elle s'est terminée pour lui par une victoire en apparence considérable, mais qui, en fait, ne prouve rien. Le ministère a déposé un certain nombre de projets de loi et il en annonce d'autres, projets très importans, dont l'inspiration antilibérale et jacobine semble de nature à provoquer l'indignation des uns et l'enthousiasme des autres; et ce sont en effet les sentimens qu'ils exciteraient le jour où ils seraient votés; mais on semble croire que, s'ils doivent l'être, c'est dans un temps qui échappe au calcul des probabilités, et on les accueille avec quelque scepticisme. Dans tout ce qui se passe, on ne voit que des manifestations, auxquelles ceux mêmes qui les font ne tiennent pas beaucoup. A notre avis, on aurait tort pourtant de s'endormir dans une sécurité trompeuse. Le danger augmente tous les jours. Un ministère de plus en plus soumis aux influences socialistes et radicales, inconscient peut-être de l'œuvre qu'il accomplit, livre tout ce qu'il était de son devoir de défendre. On en a eu comme une intuition subite le 19 novembre, un dimanche, un jour de fête où tout Paris avait été invité à l'inauguration d'un monument qui représente le Triomphe de la République. Pour la première fois, des drapeaux rouges et noirs se sont librement emparés d'un des points les plus populeux de la capitale, et les pouvoirs publics ont dû se replier en bon ordre devant le désordre maître du terrain. On a commencé à voir où nous allions, où on nous menait, où nous nous laissions conduire. Cela fait beaucoup de choses pour quinze jours.

Le procès qui se déroule devant le Sénat, changé en Haute Cour, est loin d'être terminé : on sera très heureux s'il l'est avant la fin de l'année. De tous les témoignages entendus jusqu'ici, rien de saillant ne s'est dégagé. Les choses, on peut le dire, restent en l'état, c'est-à-dire que les impressions de la première heure, telles que nous les avons ressenties et exprimées, sont confirmées par les faits. Après le réquisitoire de M. le procureur général, on avait été frappé de la faiblesse de l'accusation : cette impression s'est encore accentuée à mesure que les interrogatoires se poursuivaient. Nous persistons à estimer qu'une police bien faite aurait suffi pour préserver la République des périls auxquels on la prétend exposée, et que, si on avait voulu à tout prix quelques sanctions pénales aux imprudences commises, la juridiction la plus ordinaire était en rapport exact avec la gravité des crimes et l'importance des criminels. Il est difficile de s'expliquer par quelle aberration d'esprit les uns et les autres ont été traduits devant la Haute Cour. Et, d'abord, celle-ci est-elle compétente? Elle l'est incontestablement en matière d'attentat ; mais, s'il y a eu un attentat dans l'affaire, c'est celui qui a été commis par M. Déroulède entre la place de la Nation et la caserne de Reuilly, et le jury de la Seine l'en a déclaré indemne. Il ne restait donc plus que le complot, et, aussi sûrement que la Haute Cour est compétente pour juger un attentat, elle ne l'est pas pour juger un complot. La démonstration en a été faite par Me Devin avec une force de logique et une clarté d'évidence qui ne laissaient rien à désirer. Il a rappelé la différence établie en 1832 entre le complot et l'attentat : à partir de ce moment, il a fallu établir des juridictions différentes pour l'un et pour l'autre cas. L'attentat, qui n'est pas une hypothèse de l'accusation à prouver, mais un fait matériel à constater, est resté justiciable de la Haute Cour, assemblée politique ; mais le complot, qui est moins aisément saisissable, plus sujet à contestation et à appréciation, qui met en cause non seulement les actes de l'accusé, mais, dans une certaine mesure, ses intentions, le complot a été déféré à une juridiction non politique, à la juridiction de droit commun. Si, dans la Constitution de 1848 et dans celle de 1852, le complot, comme l'attentat, a été déféré à la Haute Cour, c'est que celle-ci cessait d'être un corps politique pour devenir un jury national. En 1875, lorsqu'on a restitué à une assemblée politique une juridiction exceptionnelle, on l'a limitée à l'attentat. C'est ce que le respectable M. Wallon, qui a pris une si grande part à la confection des lois constitutionnelles, a déclaré formellement, mais inutilement. Le Sénat, — pardon : la Haute Cour — a passé outre ; elle

s'est déclarée compétente, malgré le texte formel et l'esprit évident de la loi dont elle tient ses pouvoirs. Le lendemain de cette décision, les journaux radicaux et socialistes ont poussé des cris de joie et de triomphe. Ils ont annoncé que la cause était entendue, ou plutôt qu'on n'avait plus besoin de l'entendre, l'arrêt qui venait d'être rendu sur la question de compétence préjugeant l'arrêt final sur la question de culpabilité. Il était impossible de dire plus crûment qu'on regardait la Haute Cour comme une assemblée politique, et que c'est à ce titre qu'elle devait se prononcer. Alors, à quoi bon cette comédie judiciaire? On annonçait déjà la condamnation comme « certaine, » sans attendre les débats, avant les interrogatoires, avant l'audition des témoins, avant la défense, et, par une contradiction singulièrement suggestive, les hommes qui se faisaient les prophètes de cette justice expéditive étaient les mêmes qui, dans un procès récent, parlaient si haut des droits imprescriptibles de l'homme et du citoyen, et flétrissaient avec une véhémence indignée les arrêts qu'on pouvait croire et que, eux du moins, croyaient rendus par avance, en vertu de causes secrètes et de préoccupations étrangères au pur souci de la justice et de la vérité!

Après cela, on a interrogé les accusés. Tous les journaux ayant reproduit ces interrogatoires, nous n'y insisterons pas. Parmi les prévenus, trois ou quatre ont tranché sur la banalité générale. M. Déroulède a refait son éternel discours sur la république plébiscitaire : c'est son idée fixe, son idée unique, et, comme l'expression même n'en varie pas, il se dégage de sa thèse, malgré l'impétuosité avec laquelle il la soutient, une espèce de monotonie. M. Godefroy, le président de la jeunesse royaliste, est un jeune avocat qui a montré de la présence d'esprit et du talent. S'il n'a fait que ce qu'on lui a reproché, en vérité c'est peu. Il en est de même de M. le comte de Sabran-Pontevès. Ce prévenu a eu un grand succès personnel. Il a de l'originalité, de la verve, de la séduction, et toute l'aisance d'un homme du monde au milieu de cette procédure abstruse et aride. C'est en outre un diseur fort habile, et il a déridé la Haute Cour par la manière humoristique dont il a raconté son arrestation et ses suites. S'il est vrai, comme il l'a affirmé sans provoquer de protestation, qu'il ait été tenu au secret pendant soixante-douze jours avant d'être interrogé, il faut reconnaître que les droits les plus sacrés de l'homme et du citoyen ont été lésés une fois de plus. Mais enfin, qu'a-t-il fait? A l'entendre, rien du tout; à entendre l'accusation, pas beaucoup plus. Quant à M. Guérin, le héros de la rue de Chabrol, il a longuement raconté sa vie difficile et acci-

dentée. Mais il fait évidemment plus d'effet dans un château fort, ou au milieu d'une bagarre, que devant un tribunal. Pour ce qui est des autres, nous ne dirons pas qu'ils ne valent pas l'honneur d'être nommés puisqu'on a cru devoir les poursuivre, mais c'est bien le seul titre qu'ils aient à l'intérêt. M. Buffet lui-même n'a pas donné tout ce qu'on attendait de lui. Le cadre de la Haute Cour est trop grand et trop solennel pour les scènes qui s'y déroulent : encore une fois ce n'est pas là que devraient être les accusés. Les juges eux-mêmes s'y sentent de plus en plus mal à l'aise, et samedi dernier, le dernier jour d'une semaine laborieuse, on a signalé au moins une vingtaine d'entre eux qui, n'y pouvant plus tenir davantage, sont sortis au cours de l'audience. En ont-ils le droit? Un juge peut-il quitter son siège, puis le reprendre? La Haute Cour a décidé que oui ; mais rien n'est plus contestable, et ce laisser aller, signe d'ennui, de distraction et d'impatience, donne à la justice politique un air qui la distingue un peu trop de celle que nous sommes habitués à respecter.

Le gouvernement ne s'embarrasse guère de ces scrupules : il a la majorité à la Chambre, cela lui suffit. Une majorité très forte même, et qui serait admirable si elle était solide ; mais nous ne croyons pas qu'elle le soit. Seulement, personne ne veut lui succéder encore. La situation n'est pas engageante : que ceux qui l'ont faite la liquident ! C'est le sentiment qui domine ; il n'est ni très avisé, ni très courageux, mais il est général. Jamais ministère n'aura tiré, pour son existence propre, un meilleur parti des procès. Il a dû le jour à celui qui a eu lieu devant le Conseil de guerre de Rennes, et il en doit la prolongation à celui qu'il a inventé lui-même et renvoyé devant la Haute-Cour. Aussi ne désespérons-nous pas de le voir en imaginer d'autres, et les perquisitions qu'il fait encore de temps en temps nous encouragent dans cette idée.

L'interpellation sur la politique générale dans les conditions où elle se produisait, c'est-à-dire avec un dénouement connu d'avance, ne pouvait donc pas avoir beaucoup de portée. Toutefois, des choses excellentes y ont été dites, notamment par M. Motte, député du Nord, qui a remplacé à la Chambre M. Jules Guesde, et par M. Méline. M. Motte a une histoire électorale qui ne laisse pas d'être piquante. Alors qu'il préparait sa candidature, dans une région qui semblait vouée au socialisme, il rencontrait devant lui de grandes difficultés, et, malgré son énergie à y faire face, son activité et son talent, il appréciait beaucoup le concours que lui prêtait un orateur venu de Paris. C'était un des plus éloquens et des plus déterminés adversaires du collecti-

visme; il parcourait la France pour semer la bonne parole, condamner les ministères de coalition, défendre les principes d'une république sagement progressive : à tous ces traits on a reconnu M. Waldeck-Rousseau. L'effet de ses discours sur ses auditeurs du Nord était puissant : aussi, à peine avait-il quitté la place, qu'un autre orateur accourait de Paris pour s'efforcer de détruire l'impression qu'il avait faite; et c'était encore un orateur ardent et vigoureux, un logicien implacable, dans lequel les collectivistes, après les radicaux qu'il avait un peu délaissés, voyaient volontiers leur chef parlementaire : nous n'avons pas besoin de dire qu'il s'agissait de M. Millerand. Si deux hommes paraissaient aux antipodes l'un de l'autre, c'étaient M. Millerand et M. Waldeck-Rousseau. Aussi, malgré toute la reconnaissance qu'il a conservée à ce dernier, M. Motte n'a-t-il pas pu s'empêcher d'exprimer à la Chambre la stupéfaction qu'il a éprouvée, en les voyant se tendre la main l'un à l'autre et entrer dans un même cabinet. De pareils spectacles donnés à un pays sont une terrible leçon de nihilisme politique! Les esprits, brusquement dérangés dans les habitudes qu'ils ont prises, ou qu'on leur a données, de porter certains jugemens sur les hommes et sur les choses, ne savent plus ce qu'ils doivent en croire et restent longtemps désorientés. On devine tout ce que M. Waldeck-Rousseau a répondu pour expliquer sa conduite. Certes, il n'a rien abandonné de son programme, ni de ses convictions d'autrefois; il les retrouvera intacts à l'occasion; le ministère actuel est un ministère de circonstances, et ces circonstances ont été impérieuses; il y avait une difficile liquidation à faire et on ne pouvait pas y procéder autrement, etc., etc., toutes choses qui ont le défaut d'être à la fois subtiles et fausses. M. Waldeck-Rousseau, dans la situation paradoxale où il s'est placé, a conservé son talent, mais l'idée qu'on s'était faite de son caractère a été entamée et modifiée. M. Méline n'a pas eu de peine à répondre à un discours qui prêtait le flanc à tant d'objections. Il a été vif, pressant, plein de bon sens et de force, ce qui ne l'a pas empêché d'être battu; mais ce n'est pas le succès immédiat qu'il poursuivait. Il y a toujours beaucoup de gens dans une Chambre qui, lorsqu'un ministère est sûr d'avoir la majorité, volent à son secours, tout en réservant l'avenir : ils veulent vaincre avec lui et vaincre ensuite contre lui, pour ne pas perdre l'habitude de la victoire. L'opposition les retrouvera demain.

Au surplus, admettons pour un moment que M. Waldeck-Rousseau ait fait le ministère actuel parce que c'était le seul possible. Les circonstances ont été les plus fortes; en outre elles étaient pressantes; il

fallait faire vite, au risque de faire mal. Si c'est une excuse, acceptons-la pour ce qu'elle vaut, et voyons la suite. Elle explique la formation du Cabinet, elle n'explique pas ses projets de loi. Ces projets ne visent ni le passé, ni le présent, mais l'avenir, et même un long avenir dont ils cherchent à s'emparer. On y sent l'œuvre d'un gouvernement qui veut vivre, vivre à tout prix, et qui aspire à laisser une trace durable de son passage. Il ne lui suffit pas de sauver la République, il tient à lui donner une orientation nouvelle. De ces projets, on en avait annoncé trois, et même quatre ; nous n'en avons encore que deux, mais, comme dit Philinte, nous sommes déjà charmés de ce petit morceau. On avait promis une loi sur les associations, une loi sur l'enseignement, une loi sur les syndicats professionnels, une loi sur la presse. Nous comptions peu sur la dernière ; mais pourquoi la loi sur les syndicats n'a-t-elle pas encore vu le jour? C'est probablement parce que les ministres ne sont pas d'accord sur ce qu'il convient d'y mettre, et que, si les uns veulent y introduire des réformes parfaitement acceptables, hardies en apparence, mais sages au fond, — comme celle qui consiste à donner aux syndicats le droit de posséder, — d'autres prétendent y ajouter autre chose, et nous ne savons quoi, afin de satisfaire leur clientèle propre. Pour le moment, cette collaboration est restée stérile ; il n'en est rien sorti.

Les projets sur les associations et sur l'enseignement paraissent avoir été d'une confection plus facile : ils ont été déposés ; nous les connaissons ; ils sont détestables. Un gouvernement quelconque, même aussi mal composé que celui-ci, se serait honoré en essayant de résoudre le difficile problème du droit d'association ; et certes, cent dix ans après la Révolution, près de trente ans après la proclamation de la troisième République, on ne pourrait pas l'accuser d'y avoir apporté une hâte excessive. Au surplus, les études déjà faites et les matériaux presque mis à point abondent : il semble qu'il n'y ait qu'à choisir parmi ces derniers et à construire. Mais le ministère n'a eu qu'une préoccupation, qui est de détruire les congrégations religieuses. Il consent à laisser vivre celles qui sont actuellement reconnues et il invite les autres à demander à l'être ; il donne à ces dernières six mois pour cela ; mais en même temps il dépose dans la loi un principe nouveau qui les condamne toutes, qui doit l'empêcher d'en reconnaître désormais aucune, et conduire inévitablement, ou lui, ou ses successeurs, à retirer l'autorisation à celles qui l'ont déjà obtenue.

Ce principe est énoncé dans l'article 2. L'article 1er définit fort bien l'association : « la convention par laquelle deux ou plusieurs per-

sonnes mettent en commun leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. » La distinction est nettement établie entre les associations et les sociétés commerciales. Mais l'article 2 ajoute : « Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, à la constitution, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, *ou emportant renonciation aux droits qui ne sont pas dans le commerce*, est nulle et de nul effet ? » Que vient faire ici cette préoccupation des droits qui ne sont pas dans le commerce, et qu'entend-on par là? On entend certains droits naturels, auxquels il est renoncé sous forme de vœux. La loi, jusqu'ici, s'était contentée de ne pas reconnaître, ou mieux de ne pas connaître ces vœux. Elle les ignorait, et ne s'occupait ni de les consacrer, ni de les interdire. Le nouveau projet les interdit, et s'il n'ajoute pas formellement que c'est comme contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, évidemment, il l'entend ainsi. Ce que nous ne comprenons pas, ce qui nous choque comme contradictoire et illogique, c'est que cette interdiction, s'il y a vraiment lieu de la faire, ne s'applique pas à tout le monde, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir ; car si la renonciation aux droits qui ne sont pas dans le commerce est coupable et dangereuse, le temps où elle se produit ne fait rien à l'affaire. Le projet va plus loin. Son auteur a remarqué que la législation antérieure, lorsqu'elle a condamné les congrégations, ou plutôt lorsque, n'en ayant point parlé, elle les a laissées à la discrétion du pouvoir administratif, n'a donné à celui-ci aucune sanction pour faire respecter ses décrets. Il y avait là une lacune, le projet la comble. Lorsqu'une association, — lisez une congrégation, — sera annulée par application de l'article 2, ses biens seront liquidés. Les valeurs appartenant aux membres de l'association avant sa formation, ou qui leur seraient échues depuis, mais par succession seulement, leur seront restituées. Les valeurs acquises à titre gratuit, c'est-à-dire les dons, pourront être revendiqués par le donateur, le testateur, ou leurs héritiers et ayans droit, pendant le délai d'un an à partir du délai de dissolution. Passé ce délai, la propriété en sera acquise à l'État. Il en sera de même de l'actif. Au moins, cela est clair : c'est ce qu'on appelle en bon français la confiscation. Après cette première sanction, voyons à la seconde. Article 7 : « Seront punis d'une amende de 16 à 5 000 francs et d'un emprisonnement de six jours à un an les fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui serait maintenue ou reconstituée après le jugement de dissolution. Seront punies de la même peine toutes les personnes qui auront favorisé la réunion des membres de

l'association dissoute, ou l'accomplissement du but qu'elle se proposait. » Cette fois, le gouvernement ne se plaindra plus d'être désarmé. Il poursuivra les congrégations dans leurs biens et dans la personne de leurs membres : la confiscation d'abord, la prison ensuite. On nous avait promis une loi sur les associations; la voilà.

La loi sur l'enseignement est d'une simplicité non moins grande : tous ceux qui voudront entrer dans les écoles, ou seulement dans les fonctions publiques devront fournir la preuve qu'ils ont terminé leurs études secondaires par un stage de trois ans dans les établissemens de l'État. Cette loi ne sera applicable que pour l'avenir,ce qui est fort heureux, car, s'il en était autrement, un très grand nombre de nos fonctionnaires de l'ordre civil ou militaire, en y comprenant, dit-on, le premier de tous, M. le Président de la République, devraient donner leur démission. Il en résulterait un branle-bas général. Mais les auteurs de la loi, en bons princes qu'ils sont, ont bien voulu reconnaître que les générations précédentes ne pouvaient pas prévoir le caprice qui devait leur passer par l'esprit à la fin de 1899, et qu'il serait dès lors injuste de les en rendre victimes. Il n'est guère moins injuste, à notre avis, d'en rendre victimes les générations futures.

Ce qui caractérise ce projet, c'est d'abord l'esprit réactionnaire et jacobin qui l'a inspiré, et ensuite, — nous ne trouvons pas un autre mot, — l'hypocrisie dont il porte la marque. Le premier point n'a pas besoin d'être démontré : à travers des incidens bien connus, tout ce siècle a marché vers la liberté, et, en matière d'enseignement, il l'a pleinement atteinte en 1875. On nous propose d'effacer tout cela. Nous aimerions mieux qu'on le fît ouvertement et franchement Mais non le projet ministériel a la prétention de respecter la liberté d'enseigner. Il n'y touche pas, il la laisse intacte . seulement il établit des catégories entre les citoyens, suivant qu'ils auront profité de cette liberté jusqu'au bout de leurs études, ou qu'ils y auront renoncé trois ans avant de les finir, et il maintient à ceux-ci des droits qui deviennent des privilèges puisqu'il les refuse à ceux-là. La Révolution française, à laquelle on revient et à laquelle il faut, en effet, revenir toujours, a consacré l'admissibilité de tous à tous les emplois, pourvu, bien entendu, qu'ils y soient aptes : c'est une de ses plus précieuses conquêtes ; qu'en fait le projet ministériel? Qu'il impose à tous un examen ou un concours, il en a le droit, et même le devoir, mais qu'il aille rechercher dans le passé du candidat, c'est-à-dire d'un jeune homme qui a docilement suivi les directions familiales, s'il a reçu l'instruction dont il fait preuve dans tel établissement ou dans tel

autre, c'est une manière détournée, oblique, et par conséquent peu loyale de violer une liberté. Il y a, nous le savons, d'autres projets, dus à l'initiative parlementaire, qui cherchent à atteindre le même but d'une manière plus habile. M. Sauzet, par exemple, a proposé de terminer les études secondaires après la rhétorique, et d'obliger les jeunes gens qui se destinent aux carrières publiques à faire leur philosophie, ainsi que leurs autres études préparatoires, dans les facultés de l'État, ou dans de nouvelles écoles que l'État instituerait. C'est le même esprit et, au fond, le même procédé que dans le projet ministériel. Tout le monde sait, d'ailleurs, que la classe de philosophie est précisément celle qui provoque dans les familles le plus de préoccupations et de scrupules, ce qui a toujours été légitime, mais ce qui l'est encore plus aujourd'hui qu'il n'y a plus une philosophie officielle, orthodoxe, inoffensive, et qu'une indépendance d'esprit presque illimitée est laissée au professeur. Nous ne nous plaignons pas de cet état de choses; nous demandons seulement qu'on en accepte les conséquences, qui sont de donner pour contre-partie à la liberté du professeur celle de la famille. Si la première est respectable, la seconde est sacrée. En somme, la proposition de M. Sauzet ne se distingue de celle du gouvernement que par un point; en faisant commencer l'enseignement supérieur à la philosophie, elle soumet la liberté de l'enseignement supérieur à la même restriction que le projet ministériel impose à la liberté de l'enseignement secondaire. Et ceci ne vaut pas mieux que cela.

Nous ne pouvons donner, sur tous ces projets, que des indications sommaires et rapides, alors que chacun d'eux mériterait une étude approfondie : il est d'ailleurs probable que nous les retrouverons souvent. A son œuvre de défense républicaine, qu'il poursuit par des perquisitions inutiles et par des procès maladroits, le gouvernement a voulu ajouter une œuvre législative, Les radicaux et les socialistes lui en feront sans doute de grands complimens; il ne trouvera pas un vrai libéral pour la voter.

Sortons du monde politique professionnel pour regarder la foule, la vraie foule, et en particulier celle de nos grandes villes. Il serait surprenant que tant de suggestions malsaines qui lui viennent d'en haut n'aient pas agi en elle comme un ferment énergique et brutal, et c'est effectivement ce qui est arrivé. Nous parlions, il y a un mois, des fêtes de Lille où la sarabande radicale, socialiste, maçonnique, etc., s'est déroulée autour de M. Millerand. Le gouvernement en avait éprouvé quelque gêne : après tout, disait-il, M. Millerand seul a pris

part à la manifestation et elle n'a compromis que lui. Et lui-même n'en était peut-être pas aussi fier le lendemain qu'il avait paru l'être sur le moment. Cela se passait à Lille, assez loin de nous, dans un milieu spécial où le socialisme coule à pleins bords, comme on disait autrefois de la démocratie. Nous n'avons jamais cru, quant à nous, qu'il ne s'était agi là que d'un simple accident local : en tout cas, un accident du même genre s'est reproduit à Paris, le 19 novembre, avec cette aggravation que le gouvernement tout entier s'y est trouvé mêlé.

On célébrait sur la place de la Nation l'inauguration d'un monument élevé au Triomphe de la République par un artiste de talent, M. Dalou. C'est la Ville de Paris qui avait commandé le monument; c'est elle qui donnait la fête; elle y avait convié le Président de la République, les ministres, les Chambres, les grands corps de l'État, et même les conseils municipaux de province qui y ont envoyé de nombreux délégués. Une question s'est posée tout de suite, celle de savoir quels seraient les drapeaux et les emblèmes dont l'exhibition serait autorisée, et la Préfecture de police, obéissant à son premier mouvement qui était le bon, a rappelé les prescriptions qui interdisent tout autre drapeau que le drapeau tricolore. Mais la municipalité de Paris ne l'entendait pas ainsi, et, subissant peut-être elle-même la pression de sa clientèle, elle a exigé qu'on laissât au drapeau rouge la faculté de se produire. Cela n'avait pas eu lieu à Lille : le regret en avait été exprimé à M. Millerand, qui s'était tu. A Paris, le gouvernement a dû négocier, transiger, capituler, et, pour masquer sa soumission, il a exigé à son tour que les drapeaux rouges portassent une inscription, ce qui permettrait de les prendre pour des bannières. Ce moyen terme a été accepté, mais on s'est bien gardé de s'y tenir. La fête s'est divisée en deux actes : l'un officiel, qui a été à peu près ce qu'il devait être; l'autre, absolument anarchique et révolutionnaire. Dans le premier, on a prononcé les discours appropriés à ce genre de cérémonies; on a entendu *la Marseillaise* et *le Chant du Départ;* enfin il n'y a rien eu d'anormal à signaler. Mais il n'en a pas été de même du second. Il se composait d'un long défilé devant les tribunes. Le mouvement était à peine commencé que M. le Président de la République a vu arriver sur lui deux drapeaux, l'un rouge, celui des révolutionnaires, l'autre noir, celui des anarchistes. A la vérité, ils portaient des inscriptions. Celle du drapeau noir était ainsi conçue : « Les victimes des lois scélérates. » On appelle ainsi les lois qui ont été votées après la bombe jetée par Vaillant en pleine Chambre des députés et l'assassinat du président Carnot. Aussitôt M. Loubet s'est levé et s'est

retiré, accompagné des ministres. Ce départ, qui était une protestation, a d'ailleurs mis tout le monde à l'aise; le défilé des drapeaux rouges et noirs a continué ; *la Marseillaise* et *le Chant du Départ* ont été remplacés par *la Carmagnole* et *l'Internationale*; pendant toute l'après-midi, pendant toute la soirée, les manifestations révolutionnaires se sont succédé. On ne criait plus que : Vive la sociale! A bas les propriétaires! Mort aux riches! C'était la vraie fête de la Révolution, non pas de celle qui est faite, mais de celle qui reste à faire, et qui essayait son drapeau, ses chants, ses mots d'ordre, ses cris de guerre, sa force enfin, dont elle cherche à prendre conscience. Tout cela s'est passé à une extrémité de Paris, au bout du faubourg Saint-Antoine, en toute liberté et, certes, on a vu là défiler beaucoup d'associations de plus de vingt personnes, sur l'esprit et sur le but desquelles il était impossible de se tromper. Le nouveau projet de loi les autorisera, car les membres qui les composent ne font aucun de ces vœux qui sont contraires à l'ordre public : vœux de pauvreté, d'obéissance, ou de chasteté. C'est pour d'autres qu'il réserve ses foudres. M. Waldeck-Rousseau a été interpellé le lendemain à la Chambre par M. Alicot, témoin oculaire et attristé des événemens de la veille. Il a répondu que M. Alicot avait mal vu, mal compris, mal interprété la manifestation, et que le ministère, optimiste et confiant, s'était senti tout réconforté en dénombrant les forces sur lesquelles pouvait compter la République.

Nous n'avons rien à dire, car évidemment cela tourne à la manie. Au reste, M. Waldeck-Rousseau a conservé, ou peu s'en faut, sa majorité d'une centaine de voix : il en a pourtant perdu quelques-unes dont l'abandon a dû lui être sensible, s'il ne se contente pas de les compter et s'il les pèse. M. Millerand ne nous a pas dit s'il avait été satisfait de la manifestation de Lille; nous savons désormais que M. Waldeck-Rousseau l'a été de celle de la place de la Nation. Il pense sans doute que les conspirateurs en seront intimidés, ce qui n'est pas bien utile pour le moment, puisqu'ils sont tous sous les verrous. A nos yeux, le fait est d'autant plus grave que cette extrême rigueur contre les uns jure avec cette extrême indulgence ou complaisance envers les autres. Nous marchons très vite : nous voilà arrivés au drapeau rouge, et au drapeau noir. Ce n'est, nous dit-on, qu'un morceau de drap au bout d'un bâton : sans doute ; il en est ainsi de tous les emblèmes ; ils n'ont d'importance que par ce qu'ils signifient ; mais la signification de ceux-ci n'est pas douteuse. Des lois jacobines à la Chambre, l'anarchie dans la rue : nous n'aurions par cru que cinq mois de ministère, et surtout

d'un ministère présidé par M. Waldeck-Rousseau, nous conduiraient à ce résultat. Il faut bien se rendre à l'évidence. Quant à nous, qui tenons à la République et qui nous préoccupons de tous les dangers qui la menacent, nous croyons qu'on a démesurément grossi les uns et rapetissé les autres. En admettant qu'on ait conjuré les premiers, qu'a-t-on fait contre les seconds, contre ceux qui viennent du socialisme grandissant et de l'anarchie ? Ce sont les plus redoutables, et, si la République devait être un jour compromise, ce serait par eux. Pourtant on s'obstine à ne pas les voir, et c'est ce qui fait la gravité de la situation présente.

En 1884, il y a quinze ans, M. Waldeck-Rousseau était ministre de l'Intérieur, et il discutait devant la Chambre une loi contre les manifestations sur la voie publique. Tous ses amis de maintenant la combattaient. Mais lui, portant un regard plus large et plus libre qu'aujourd'hui sur tous les points de l'horizon, s'écriait : « Quand on nous dit que le drapeau blanc arboré dans l'Ouest, que le drapeau rouge arboré à Bessèges... ne sont que des incidens de minime importance, qu'il ne faut pas leur attribuer une portée exagérée, je crois qu'on fait trop bon marché des impressions directes qui ont été produites par ces actes. » Il s'inquiétait déjà du drapeau blanc, et les radicaux lui reprochaient ironiquement d'en montrer trop de frayeur ; mais il s'inquiétait aussi du drapeau rouge, et il ne croyait pas que le péril fût d'un seul côté. Au Waldeck-Rousseau d'à présent nous opposons celui d'alors : nul n'a mieux parlé de ces « impressions directes » que les foules subissent, et qui ne les précipitent en avant que pour les ramener bientôt en arrière par une inévitable réaction.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

AU MILIEU DU CHEMIN

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV

Le lendemain, pendant que Clarencé s'habillait, Antoine entra avec une carte de visite. Il fut mal accueilli :

— Encore ! Vous savez bien que je ne reçois pas.

Le domestique avait toujours de bonnes raisons pour justifier ses défaillances. Il s'expliqua, son plateau à la main :

— Mais c'est un parent de monsieur... Oui, monsieur, un neveu... Un jeune homme très bien !...

En même temps, il montrait la carte, qui portait : *Jacques Clarencé, homme de lettres.*

Ce fut une impression désagréable : celle à peu près qu'éprouvent ces héros de contes fantastiques qui rencontrent leur « double » et s'efforcent en vain de l'écarter. D'ailleurs, un instant de réflexion suffit à Clarencé pour retrouver l'état civil de ce neveu oublié : un des enfans de Maurice, son frère unique, auquel il avait abandonné sa part du bien patrimonial, et qu'il n'avait pas revu depuis la mort de leur père.

— Qu'il entre !

— Dans le cabinet de monsieur ?

— Non, ici... Un neveu, on peut le recevoir en bras de chemise.

... Il revoyait la vieille ferme, telle qu'elle était jadis, telle qu'elle devait être encore, dans le pays écarté où les années respectent les anciennes choses : son vaste toit dont l'auvent abrite

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

les gerbes de l'année, son balcon de bois ajouré où monte l'escalier extérieur, la porte immense de la grange, le vieux noyer dans la cour, le jardin fleuri de balsamines, de soucis, de passeroses, de barbes-de-bouc, de tournesols poussés au hasard parmi les carreaux de légumes, et, au-dessous, le petit carré de vigne dont le raisin mûrit dans les bonnes années. Des figures d'autrefois, reculées dans l'oubli, sortaient déjà de leur ombre pour animer ce décor rustique. Mais Clarencé n'eut pas le loisir de les reconnaître : Antoine ouvrait la porte et introduisait le visiteur.

Joli garçon, grand, brun, svelte, sans timidité, bien qu'un peu gauche, Jacques avait les joues creusées des adolescens que l'étude a fatigués, une mâchoire carrée et volontaire, une moustache naissante relevée sur la lèvre mince, qui découvrait dans le parler des dents solides, carnassières. Au premier coup d'œil, on reconnaissait en lui un de ces êtres de force, de ruse et de volonté, qui rompent hardiment avec leurs origines et trouvent d'emblée en eux les qualités nécessaires à la poursuite de leurs fins inconscientes : hommes de proie, aux appétits impatiens, construits pour la conquête, ils ne reconnaissent autour d'eux que des alliés ou des adversaires. Dans les yeux de son neveu, d'un brun froid, clairs et sagaces, Clarencé lut tout de suite cette question, qui le traversa comme une phrase écrite : « Mon oncle est-il *un des nôtres?* pourrai-je compter sur lui? » Et il se dit que ces yeux-là devaient voir juste.

Le jeune homme, cependant, le saluait avec une aisance respectueuse, en lui tendant la main :

— Bonjour... mon oncle !

Il avait hésité, une demi-seconde, à dire « monsieur. » Clarencé prit la main qui s'offrait, souple, musclée, vigoureuse, dont le contact possessif accentua sa fâcheuse impression. Il répondit pourtant, avec cordialité :

— Bonjour, mon neveu !

Jacques dut deviner que son attitude, un peu trop conquérante, déplaisait; car il la modifia avec une extrême souplesse, prenant un ton moins sûr et plus modeste :

— J'espère, dit-il, que vous voudrez bien m'excuser de vous déranger ainsi. Voilà plusieurs jours que j'hésite à vous demander une place pour votre « première. » Je n'osais pas. J'ai tâché de me la procurer autrement. Pas moyen !... Alors, le désir de vous applaudir a été plus fort que ma timidité...

Sur ce mot, la voix trop aiguë, presque criarde, prit involontairement une inflexion narquoise :

— ... Je me suis décidé. Donnez-moi une entrée, un strapontin, ce que vous pourrez, n'importe quoi !

— Je n'ai pas encore mon « service, » répondit Clarencé ; mais je vous enverrai quelque chose, vous y pouvez compter.

Les yeux du jeune homme pétillèrent comme s'il attachait au succès de sa démarche une importance extrême, peut-être un sens superstitieux.

— Merci, dit-il, merci beaucoup !

Bien qu'il s'efforçât de mettre un peu de chaleur dans son accent, sa voix restait sèche et impérative. Il ajouta :

— Avoir un oncle comme vous et ne pouvoir l'applaudir, ç'eût été par trop ridicule.

Il restait debout, son chapeau à la main, attendant autre chose.

— Voyons, reprit Clarencé en lui faisant signe de s'asseoir, depuis quand êtes-vous à Paris ?

— Depuis quelques semaines.

— Et déjà... *homme de lettres ?*

— Puisque je veux le devenir !

— On ne doute de rien. C'est bien !... Mais comment se fait-il que je ne vous aie pas encore vu ? Pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt me donner des nouvelles de la famille ?

Jacques s'excusa, le regard fuyant :

— Mon Dieu !... Je vous savais très occupé par votre pièce... Les journaux le disaient. Je craignais de vous déranger...

— Un neveu !...

— Un neveu sait-il comment il sera reçu, quand son oncle est un grand homme ? Vous ne me connaissiez pas. J'étais tout petit quand vous êtes venu à Prône pour la mort de grand-père. Depuis, on ne vous a jamais revu, on n'a guère eu de vos nouvelles. Mon père disait : « Paul nous oublie ! »

— C'est vrai, répondit Clarencé, je ne suis pas retourné à Prône, et je n'écris pas à ton père, qui d'ailleurs ne m'écrit pas non plus. Qu'y puis-je ? Le temps passe, la vie nous emporte, les années filent ; un beau matin, l'on s'aperçoit qu'on n'est plus jeune. C'est alors qu'on pense aux figures de jadis, aux morts, à ceux qu'on n'a pas revus depuis longtemps et qui se croient oubliés, comme tu dis...

Il chassait sa mauvaise impression, confiant, bonhomme, familier, tutoyant Jacques pour se rapprocher de lui, pour bien lui montrer qu'il était son oncle.

— ... C'est alors qu'on retrouve en soi le vieux sang de la famille... On pense à ce qui en subsiste, là-bas... On voudrait le revoir... Tu arrives à propos, mon garçon... Ces temps-ci, justement, je pensais à vous, au village... Oui, mon cher, au village... Tu as beau me regarder en écarquillant les yeux, c'est ainsi... Veux-tu m'en donner des nouvelles?...

Jacques répondit, posément :

— Mon père se porte bien; ma mère aussi.

— Combien êtes-vous d'enfans? Dieu me pardonne, je ne le sais plus!

— Cinq. J'ai deux frères, Claude et Jean, qui travaillent aux champs, et deux sœurs, Louise et Pauline. Pauline n'a que huit ans : on lui a donné ce nom à cause de vous.

— Tu es l'aîné?

— Le second. L'aîné, c'est Claude.

— Je voudrais la voir, cette nichée de Clarencé!...

Mis à l'aise par ces questions, Jacques devint plus familier :

— Il ne tient qu'à vous, mon oncle!... Et vous leur feriez un fier plaisir à tous! Vous ne savez pas comme on parle de vous, à la maison... Chaque fois qu'on lit votre nom dans un journal, mon père dit : « En voilà un qui a fait son chemin!... » Et il nous regarde d'un air qui signifie : « Tâchez donc d'en faire autant, vous autres!... » Quand il est de mauvaise humeur, il ajoute, pour mon frère Claude qui n'est pas son préféré : « Dire que toi, qui es son neveu, tu ne seras jamais qu'un jocrisse!... » J'ai entendu ça depuis que j'existe... Et je me disais : « Après tout, pourquoi ne ferais-je pas comme l'oncle Paul? S'il n'y a qu'à savoir écrire, eh bien, j'apprendrai!... »

Il s'arrêta, attendant un mot d'encouragement :

— Va toujours! dit Clarencé.

— Dans les familles comme la nôtre, quand un enfant montre ce goût-là, c'est une calamité, n'est-ce pas?... Chez nous, ç'a été le contraire : il y avait votre exemple... Un jour, le maître d'école est venu dire à mon père que j'étais intelligent, que mes compositions l'étonnaient, enfin, qu'on pourrait me « mettre aux études. » J'étais là. J'écoutais de toutes mes oreilles. Mon père se frotta le menton, réfléchit, fit peut-être le compte de ce que cela pouvait

coûter, et dit : « Eh bien ! il fera comme son oncle Paul, au lieu de s'échiner comme nous sur la terre, qui ne rend plus rien !... Quand on a quelque chose dans la caboche, on se tire toujours d'affaire !... » Et il me répéta cette phrase toutes les fois qu'il traitait mon frère Claude de jocrisse...

Voyant que son oncle l'écoutait avec un visible intérêt, Jacques avança d'un pas :

— ... Même, il ajoutait quelquefois : « Et puis, je suis sûr que ton oncle te donnera un bon coup de main... Car ça lui fera plaisir, d'avoir un neveu qui suit ses traces... » C'est ainsi que ma carrière a été décidée... J'ai pris ma licence ès lettres à la faculté de Besançon, et me voici... Ce que je ferai, je ne le sais pas au juste ; mais je tâcherai de faire quelque chose... J'ai reconnu le terrain, il est encombré, il est difficile ; n'importe ! je ne me découragerai pas !...

Jacques ayant cessé de parler des siens pour parler de soi, sa voix s'échauffait ; et la diversion, risquée au moment opportun, réussit. On était bien loin, maintenant, des cultivateurs de l'Ain, courbés sur les maigres jachères que fouette le vent du Jura, ou charriant les cadavres des sapins par les pentes de la montagne ; il n'y avait plus au premier plan que leur fils prédestiné, le petit candidat à la gloire, hardi, confiant, tenace, qui traçait dans l'avenir le plan de ses victoires sous l'œil désabusé de son grand homme d'oncle, dont l'intérêt se nuançait de pitié :

— Tu parles d'or, mon garçon. Te voilà parti comme un brave. Toute ta personne a l'air de crier : En avant ! C'est un beau cri, un cri magnifique, le cri des héros... Mais en avant vers quoi ?... Voilà ce que je voudrais savoir, avant de t'admirer tout à fait... Car enfin, il n'y a que les reîtres et les mercenaires qui se battent au hasard, pour n'importe qui, pour n'importe quoi... Les autres ont un but, un rêve, un idéal... Quel est le tien ?...

Cette question déconcerta Jacques. Son idéal, c'était d'arriver, sans plus ; si la comparaison soldatesque de son oncle éveillait en lui quelque image, c'était celle de condottieri devenant princes, d'aventuriers devenant empereurs. Mais il tenait de ses aïeux, paysans retors, la prudence qui dissimule : prêt à accuser son oncle de « pose, » il se garda bien d'étaler la candeur de ses appétits ; et, après avoir réfléchi un instant, il répondit avec conviction :

— Mon idéal, c'est de faire de belles œuvres, comme les vôtres, comme celle qu'on acclamera dans deux jours.

Clarencé murmura :

— Pauvre enfant !...

Il aurait voulu crier ses doutes, montrer à ce fils du même sol et des mêmes ancêtres les fatigues du chemin le plus heureux, la vanité du but atteint. Mais à quoi bon ? Serait-il écouté ? Déjà la figure de Jacques prenait une expression de méfiance défensive : l'expression du paysan dont un voisin déprécie le champ, le porc ou la vache. Clarencé se contenta donc de répéter, sans s'expliquer davantage :

— Pauvre enfant !...

Puis l'oncle et le neveu se regardèrent un moment en silence, séparés par tout ce que vingt années de vie peuvent avoir amassé entre deux âmes dissemblables. Jacques le jugeait, avec une pointe de dédain :

« C'est un poseur ou un faible : ou il se moque de moi, ou il est au-dessous de sa fortune, puisqu'il regrette, puisqu'il doute. Le plus probable est qu'il veut m'en imposer, sans croire un mot de ce qu'il dit. Mais comme il a l'air sincère, et quel bon comédien !... »

Clarencé l'observait en songeant :

« Son visage me rappelle mes vingt ans, ses traits me rappellent mon père. Nous sommes bien deux branches du même tronc. Ai-je été comme lui ? Que fera-t-il ?... »

Ce fut Jacques qui rompit ce silence un peu gênant. Il se leva, prit son chapeau, et dit, presque condescendant :

— Vous me semblez un peu nerveux, mon oncle... Ce n'est pas étonnant, à la veille d'une « première !... » Mais tout le monde assure que *la Fiancée du Lion* sera un triomphe... Et puis, il y a cette petite histoire... la jeune fille de la rue Saint-Ferdinand.

— Ne me parle pas de cela ! s'écria Clarencé presque violemment. Tu ne sais pas quelle corde tu touches... Tu ne comprendrais pas !

L'algarade fut si vive, que Jacques resta penaud, son chapeau à la main, ne sachant plus comment sortir. Mais Clarencé recouvra son calme, et lui dit plus doucement :

— Vois-tu, mon garçon, il y a des choses qu'il faut que tu saches et que tu comprennes, puisque tu veux écrire. Je te les expliquerai. Viens donc déjeuner un de ces jours. Après ma « première. » Nous causerons. Pour aujourd'hui, je suis occupé. Tu m'as retenu trop longtemps.

Dès que Jacques se fut retiré, en remerciant avec abondance, Clarencé se fit conduire chez Laurier. Dans son fiacre, il dépouilla la récolte des journaux du matin. Depuis la veille, le « fait divers » avait grossi : sous la rubrique habituelle, il occupait maintenant une demi-colonne, enrichi de renseignemens sur la victime, sur sa famille, sur l'amant, dont on donnait les initiales ; même, il envahissait la première page, car deux ou trois chroniqueurs le prenaient déjà pour thème à leurs réflexions. Selon la prévision de Merton, ils posaient la question de l'influence des œuvres littéraires sur la vie, et la traitaient chacun selon son tempérament ou son école, l'un en artiste intransigeant, un autre en moraliste. Leurs dissertations n'apportèrent aucune lumière nouvelle à Clarencé : auparavant, cette question générale l'effleurait en le troublant ; depuis la veille, elle le bouleversait, et il l'avait plus creusée, en une nuit d'insomnie, que ceux qui la soulevaient du bout de leur plume. Elle se dressait devant lui, non plus abstraite, mais incarnée, en quelque sorte, en des êtres qu'il aimait. Tout ce qu'il allait voir, pendant les jours prochains, ne pourrait qu'en fortifier l'obsession. Ainsi, dans peu de minutes, quand il aurait sonné à la porte amie, quelle émotion l'attendait ? D'autant plus intense, qu'ici le malheur immérité frappait un être charmant, né pour le bonheur, étranger d'instinct aux violences de la passion, qui pourtant ne l'épargnaient pas. Pauvre petite Jeanne, si douce, gracieuse et simple, dont les trente ans gardaient un joli reste d'enfance, et qui, gentille épouse, mère excellente, prenait la vie pour un jardin fleuri, sans accidens ni surprises ! Sa personne déjà semblait tenir à distance le drame et le roman : elle était mignonne et mince, sans teint, avec des traits d'une finesse de verre filé, des yeux fleur de lin, bien ignorans, des cheveux pâles, la peau d'une blancheur presque transparente, un air volontiers dolent, sans rien qui pût appeler la flamme. Comment cette petite plante poussée dans un quartier moyen de Paris, comment cette source endormie avait-elle attiré l'âme romanesque de Laurier ? Clarencé ne l'avait jamais compris. Un léger obstacle, l'opposition de bons bourgeois de parens, commerçans retirés dans une maisonnette de la banlieue, sous un toit rouge, où ils ne rêvaient pas pour leur fille un artiste à l'avenir incertain ; puis, l'apparition d'un gros cousin de province qu'on paraissait destiner à la jeune fille, — il n'en avait pas fallu davantage pour exciter la fantaisie du peintre et le lancer dans un roman dont il fit cer-

tainement tous les frais. Se croyant épris, se croyant jaloux, il insuffla dans l'âme de Jeanne tout le romantisme qu'elle pouvait contenir, il s'agita, il se désespéra, il parla de mort et d'enlèvement. Jeanne souriait; les parens cédèrent; et la vie conjugale commença. Un épisode, tragique en son genre, la troubla de bonne heure : une catastrophe financière emporta les épargnes des bons petits rentiers, dont Laurier se chargea aussitôt, et qui d'ailleurs ne survécurent guère à leur ruine. A part cela, pas un nuage, pas une maladie, des couches faciles, un enfant bien portant : on eût pu croire que le paisible regard de Jeanne en imposait à la Destinée, obéissante aux yeux fleur de lin...

« Comment prend-elle son malheur ? » se demandait Clarencé en approchant. Et malgré lui, son imagination professionnelle s'exerçait sur cette douleur, la « creusait, » la « fouillait » comme une « situation. » Quel thème émouvant, en effet, que cette brusque entrée dans le compartiment tragique de la vie d'un être pur, heureux, candide, à qui se révèlent en un clin d'œil les violences ignorées, la colère et la jalousie, le désespoir et la haine ! Il appelait quelquefois Jeanne « petite fleur : » quand l'orage souffle, les petites fleurs se courbent sur leur tige; et toutes ne se relèvent pas. Laurier avait dit : « Elle est généreuse... » Mais où s'arrêterait, et que cachait cette générosité du premier moment ? « Elle en mourra peut-être, » se dit Clarencé; et il évoqua l'intérieur de son ami, d'une tranquillité ouatée, où, peu de jours auparavant, il répétait sa phrase habituelle :

— Tu as la femme qu'il te faut, tu es un heureux homme...

Pas un geste, pas un tressaillement ne l'avait démenti : André témoignait à Jeanne la même tendresse attentive. « Comme il mentait ! » songea Clarencé. Mais, aussitôt, il corrigea : « Qui sait ? Son imagination de héros de roman, si féconde en complications singulières, le gouvernait seule; son cœur d'amoureux était très capable d'aimer deux femmes... »

Comme il tournait autour de ce cas possible, il conclut :

« La vie est plus riche que nous : nos inventions n'atteignent jamais les siennes... »

Un instant après, il aurait pu ajouter :

« ... Et nous les déformons si souvent, si mal !... »

Laurier venait de sortir. Justine, la femme de chambre, introduisit Clarencé dans le petit salon, en disant, avec un air de mystère :

— Madame est un peu souffrante. Faut-il la prévenir quand même ?

— Certainement !

Il attendit. Les meubles Louis XVI, en bois laqué, garnis d'étoffes claires, et les bibelots disposés sur la cheminée, sur les guéridons, sur une étagère, gardaient leur apparence habituelle, chacun à la place exacte qu'il occupait depuis longtemps. On eût dit qu'ils venaient d'être passés en revue par la maîtresse du logis, dont c'était le plaisir d'essuyer elle-même les vieux verres de Venise, les beaux vases de Chine, les délicates porcelaines, tous ces fragiles objets qui sont souvent à la fois des bijoux et des souvenirs, et que fendent, ébrèchent ou brisent les mains mercenaires. Clarencé s'attendrit devant une coupe où mouraient des muguets : André les avait rapportés avant le malheur ; Jeanne ne leur donnait plus d'eau. La voix des choses parle ainsi, quelquefois, comme si leur passivité reflétait nos tumultes.

Jeanne entra, très soignée comme toujours, dans un joli peignoir de la couleur de ses yeux, garni de dentelles moins blanches que sa nuque. Comme les statuettes de porcelaine, elle avait son air de tous les jours, son air de gentille petite femme qui ne demande qu'à se laisser vivre en souriant. Clarencé, en la voyant si pareille à elle-même, songea : « Elle croit que je ne sais rien ; elle se contraint... » Cette fois encore il se trompait. Jeanne le tira d'erreur dès les premiers mots :

— Vous êtes au courant, mon bon Paul ?

A peine si sa voix de cristal sonnait une imperceptible fêlure. Elle était si calme, qu'il faillit lui demander : « Et vous-même ?... Savez-vous ?... Comprenez-vous ?... »

Elle n'attendit pas sa question :

— Ce pauvre André est déjà *là-bas*, continua-t-elle. Il a pleuré toute la nuit. Il est bien malheureux.

Cette fois, la question jaillit ;

— Mais vous, Jeanne ?... Vous-même ?...

Les yeux fleur de lin errèrent un moment dans le vague, puis revinrent, francs et simples, se poser sur Clarencé :

— J'ai eu beaucoup de chagrin, mon bon ami, comme vous le pensez... J'en ai eu d'autant plus, que jamais je ne me serais attendue à une telle chose... Depuis quelque temps, André changeait, c'est vrai... Il était souvent préoccupé, souvent absent... Il me délaissait... un peu... Mais j'étais si sûre de son cœur, si sûre de lui !...

Une larme brilla au bord des longs cils. Les paupières s'abaissèrent : elle avait disparu.

— Et puis, j'ai réfléchi...

La mignonne figure aux traits d'enfant prit une expression de gravité qui la transforma :

— J'ai pensé à notre Paule d'abord... Vous savez comme elle a l'imagination rapide, la chérie, comme elle voit courir le vent... Il faut qu'elle ne sache jamais rien de cette histoire... D'autre part, j'ai vu le désespoir d'André... Il est si cruellement puni... Songez donc, une telle mort!...

Un frisson secoua sa taille frêle et courut presque visible sous sa peau nacrée :

— Que vouliez-vous que je fisse?... Prendre notre enfant, partir avec elle : briser notre foyer, abandonner ce malheureux... J'en ai eu l'idée, je l'avoue... Oui, j'ai eu des idées de colère, de vengeance... Et puis, j'ai regardé l'enfant, j'ai regardé le père... Et j'ai dit à André : « Je te pardonne!... » Et je ne veux pas lui pardonner à demi, je vous le promets... Tout ce que je pourrai faire pour le ramener,.. pour le consoler,.. je le ferai...

— Savez-vous, Jeanne, que c'est très beau?

Elle murmura, les yeux perdus :

— C'est très sage!...

Il insista :

— Pour sentir et agir ainsi, il faut beaucoup de générosité.

— Ou beaucoup de bon sens.

Il comprenait mal le choix de ce mot, un peu médiocre, pour définir une attitude qu'il jugeait sublime. Jeanne reprit, de son air posé :

— Ce que je dis là vous étonne?... C'est que vous êtes un artiste, comme *lui*... Vous et lui, mon ami, vous faites toujours de la poésie, dans la vie... Je l'ai bien vu, au temps de nos fiançailles... Et cela m'inquiétait un peu, car, moi, je n'en fais guère... Depuis hier, il m'a fallu réfléchir tout à coup à beaucoup de questions auxquelles je n'avais jamais pensé, même en lisant des romans... Je me suis rappelé des histoires de jalousie et de passion... Mais je n'étais pas jalouse... Peut-être parce que... la personne est morte... Elle ne peut pas nous nuire : comment lui en vouloir encore?... Quant à André, il demeure mon compagnon, mon mari... Il me reste : nous sommes unis pour la vie... Et je ne veux pas le perdre, je le garderai malgré tout, je le sauverai... Et ce grand

chagrin que j'ai s'apaisera, comme tous les chagrins s'apaisent...

La voix de cristal mourut sur ce dernier mot :

— Oh ! Jeanne ! s'écria Clarencé, quel philosophe vous êtes, sans qu'on s'en soit jamais douté !... Et comme vous savez la vie, sans l'avoir jamais apprise !...

Quelque chose comme un demi-sourire traversa la mélancolie des grands yeux pensifs :

— Ce n'est pas ce que vous attendiez, mon ami ?... Que voulez-vous ? Tout le monde ne peut pas faire des drames, — ni les vivre... Maintenant, je n'ai qu'un désir : c'est que nous soyons bien au dernier acte, et que nous puissions rentrer dans l'ordre, dans la paix... Aidez-moi dans ce sens-là, je vous en prie... Mais prenez garde, oubliez que vous êtes un auteur !... Ne soyez qu'un simple homme !... Tirez votre ami du roman, pour le ramener à la réalité : c'est le vrai service que vous pouvez nous rendre, — vous seul peut-être, car vous connaissez bien André, et vous savez ce qu'il faudra lui dire...

V

Les jours qui suivirent furent, pour Clarencé, remplis d'impressions aiguës, de suggestions inattendues. Mille incidens s'accordaient pour repousser son esprit dans le même cercle. Il avait sous les yeux le spectacle constant des formes de la douleur que le suicide de Céline laissait après soi : le morne désespoir des parens, frappés dans leur affection suprême, l'abattement mortel de Laurier, qui s'abandonnait sans résistance à sa plaie intérieure, la tristesse plus fière, non moins profonde de Jeanne, raidie pour défendre son foyer et sauver peut-être quelques épaves de son bonheur. Il ne quittait ces malheureux que pour courir à ses répétitions, qu'il suivait distraitement, accompagné par leur souvenir. Là-bas, dans le petit appartement de la rue Saint-Ferdinand ou dans l'atelier de l'avenue Kléber, c'étaient de vraies larmes qu'il voyait couler, des cris sincères qui lui déchiraient le cœur, sans les artifices de la composition, sans les parures du style. Ici, sur les planches, dans le demi-jour du théâtre, dans la friperie des décors et des accessoires en désordre, les situations se développaient, autrement conduites, non plus par la main brutale et gauche du Destin, mais par l'adroite main de l'artiste : et, dans cet art dont il s'enorgueillissait la veille, il ne voyait plus qu'un

dangereux mensonge. Quand, meurtri par le drame réel auquel il s'arrachait, il revenait au drame fictif; quand il échappait au spectacle du vrai deuil de ses amis, pour retourner parmi ses interprètes, avec leurs gestes calculés, leurs larmes feintes, leurs cris étudiés, *la Fiancée du Lion* ne lui paraissait plus qu'une œuvre misérable et frelatée. Une actrice lui demandait :

— Trouvez-vous que je sanglote trop fort?

Une autre :

— Faut-il m'évanouir sur le fauteuil ou sur le canapé?

Celui-ci le consultait sur la coupe de sa jaquette; celui-là le suppliait de modifier une réplique, qui n'était pas dans ses « moyens. » Et ces détails l'humiliaient, comme autant d'aveux des mensonges de l'art.

Homme d'imagination concrète, il avait besoin de faits, de « scènes » pour fouetter ses idées : l'enterrement de Céline devait être un de ces incidens décisifs, qui déterminent pour une longue période la direction de nos pensées. Là encore, une fois de plus, la réalité lui apparut sans apprêts, dans sa simple éloquence, dans sa grandeur qui défie l'expression. Il n'entendit pas une des phrases qu'il avait écrites : des soupirs, des larmes, des sanglots étouffés, un cri désespéré de la mère quand le convoi se mit en marche, un autre quand il passa devant l'église fermée et dure comme un anathème, le piétinement lourd du cortège, derrière le char qui balançait les couronnes funéraires. Mais son art, ici, le servait : l'esprit au travail, il devinait, il entendait les paroles inexprimées, confuses, incohérentes, qui s'entre-choquaient dans l'âme labourée de Laurier; il lisait dans le cœur du père, plus tranquille dans son accablement, dans celui de la mère aussi, où d'affreuses terreurs d'éternelle damnation empoisonnaient le deuil. Pour la dixième fois, il refit ce drame dont la violence et la simplicité défiaient tout talent, en pesant les deux termes, fiction et réalité, entre lesquels il croyait voir à cette heure osciller son existence. Il mesurait du regard l'espace infranchissable qui les sépare, et les voyait pourtant comme enchaînés, sortant l'un de l'autre dans un perpétuel enfantement, sans pouvoir jamais se pénétrer ni se confondre. Un poète, songeait-il, croit-il avoir saisi la vérité? Il est dans le royaume ennemi, au pays des mensonges. Et pendant qu'il s'y leurre de ses illusions, pendant qu'il interroge ou contemple les fantômes issus de son rêve, voici que la vérité se dresse devant lui, inondant d'un flot de lumière les cortèges trom-

peurs qui s'anéantissent autour de lui. Il tend les bras vers elle : elle passe et s'évanouit. Où la poursuivre? Comment refaire en sens inverse le long chemin qui s'est éloigné d'elle? Comment échapper au mensonge où l'on s'est enfermé, aux chimères qu'on a créées, aux mirages où l'on se complaît, — à la fiction, en un mot, à la fiction dont on s'est imprégné l'âme?...

En rentrant avec Laurier, égaré et inconscient, Clarencé aurait voulu prodiguer à son ami les paroles qui consolent. Mais là encore, sa double nature l'arrêtait. Eût-il écrit la scène, il aurait trouvé tout un dialogue, dont beaucoup se seraient émus. Il la vivait, et il sentait l'impuissance des mots, et il se taisait en serrant la main de son ami, le silence ayant seul assez d'éloquence pour sa compassion. Il n'osa pas lui recommander le courage, il n'osa pas lui parler de la morte, ni des siens, ni des lendemains. Ils n'avaient pas échangé deux paroles quand la voiture de deuil s'arrêta dans l'avenue Kléber.

— Tu rentres? demanda Clarencé, en approchant.

— Oui, répondit Laurier.

— Je monte avec toi?

— Si tu veux.

Clarencé lui ouvrit la porte, et le vit tomber en sanglotant dans les bras de Jeanne, qui l'attendait avec Paule à ses côtés. L'enfant, effrayée, lâcha les jupes de sa mère et s'enfuit. Et Jeanne tint longtemps son mari contre elle, tendrement, doucement, sans rien dire, en posant les lèvres sur son front jusqu'à ce qu'il s'apaisât. Puis elle l'emmena, en le soutenant comme un malade, avec un demi-sourire à l'ami qui la regardait, et qui s'éloigna.

Depuis trois jours, Clarencé avait à peine entrevu Claudine, qui d'ailleurs le comprenait mal, sourdement inquiète, blessée aussi par tout ce qu'elle apercevait d'étranger en son ami. Ce fut pourtant auprès d'elle que le poussa son besoin de partager sa peine. Chemin faisant, il songeait presque malgré lui : « Je ne lui ai point fait de mal, et je souffre; saura-t-elle me prendre contre son cœur, comme cette petite Jeanne, la pauvre blessée, a pris son mari?... » Hélas! les propos qui l'attendaient soulignèrent leur mésentente. Dans les beaux yeux de Claudine, il ne lut ni la pitié dont son cœur débordait, ni la compassion qu'il attendait comme un baume. Il tâchait d'exprimer l'intensité des trois douleurs qu'il quittait à peine et ses angoisses devant un tel désastre.

Elle répondait en les plaignant aussi, mais avec des conseils de sagesse qui bientôt le froissèrent :

— ... Je comprends votre trouble, mon ami, mais je voudrais vous le voir dominer... Il faut rester fort devant le spectacle de la vie, même quand on est atteint. Croyez-vous qu'en surmontant votre excessive sensibilité, vous n'aurez pas plus d'action sur l'ami que vous voulez aider? Il a besoin de vous, de votre énergie...

— Oh! dit Clarencé, il a son admirable femme, qui lui pardonne... Si vous l'aviez vu pleurer dans ses bras...

Claudine avait toujours regardé Jeanne, qu'elle connaissait à peine, comme un petit être passif et mou, qui comptait peu.

— Eh bien! dit-elle avec une pointe d'ironie, sa femme le consolera. Toutes les blessures guérissent, mon ami, et comme on dit, il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.

Elle pensait à l'autre, à la disparue, à celle que l'amour avait détruite, et qu'on oubliait déjà, comme pour la punir d'avoir troublé la paix d'un bonheur légitime. Elle ajouta :

— Pourtant, ce n'est pas ceux qu'on plaint le plus...

Puis, changeant de ton :

— Ne vous attardez point à de vaines mélancolies sur ce qu'on ne peut plus corriger. Le passé est passé, seul l'avenir importe. Songez qu'en ce moment même vous avez une bataille à livrer!

— Ah! taisez-vous! s'écria Clarencé. Ne me parlez pas de cette œuvre dont j'ai peur!... Je voudrais la détruire... Je voudrais ne l'avoir jamais écrite!...

Elle sourit, raisonnable et maternelle.

— Heureusement que cela n'est plus possible. Et j'espère que, dans deux jours, vous aurez changé d'avis!...

... Le lendemain, la « première » de *la Fiancée du Lion*, annoncée dès longtemps pour « l'événement littéraire de la saison, » se développa comme tant d'autres, devant les figures connues des critiques et des gens du monde, sans autre incident qu'un peu de houle au début, pendant les scènes hardies qui posaient la situation, puis avec un magnifique crescendo de succès. Mais l'intérêt essentiel de cette mémorable représentation — qu'aucun « soiriste » ne soupçonna — ne portait ni sur l'aspect de la salle, « brillante » comme toujours dans ces occasions-là, ni sur les toilettes arborées par les actrices, dont plusieurs devaient être reproduites par les journaux de modes, ni sur les bijoux qu'étalaient des poitrines en vedette, ni même sur l'accueil exceptionnelle-

ment enthousiaste fait à l'œuvre nouvelle d'un maître célèbre et toujours discuté. Aucune des paroles prononcées dans les couloirs, au foyer, ni dans les coulisses, n'en marqua le vrai caractère, qui échappa à la curiosité du public, et demeura condensé tout entier dans la baignoire de Mme Bréant, où Clarencé suivait les péripéties de la soirée. Là, entre deux âmes qui s'en doutaient encore à peine, commençait un drame profond et muet, qu'elles ne trahirent pas.

Claudine n'était point blasée : elle suivait un spectacle, quel qu'il fût, en s'y donnant, si bien que Clarencé la plaisantait quelquefois sur sa puissance d'illusion. Aussi, bien qu'elle eût vu naître l'œuvre et la connût dans ses moindres détails, fut-elle vite prise au frémissement d'amour et de douleur qu'une fois de plus le vibrant talent de son ami communiquait à la foule. A cette émotion, qu'elle partageait avec tous, se mêlait une sensation particulière, qu'elle seule pouvait éprouver : l'attente épeurée au lever du rideau, la confiance qui s'ébranle et revient, la joie triomphante quand le silence haletant de la salle atteste qu'elle est conquise, quand jaillissent les bravos. Ce drame n'était-il pas un peu d'elle? En tout cas, il lui appartenait : cet amour, qui remplissait la scène, était sien; elle le retrouvait à chaque réplique, elle le respirait dans tout l'inexprimé qui soutient les œuvres fortes, elle pouvait le suivre jusque dans l'armature invisible de la pièce. Même, elle reconnut dans l'héroïne certains de ses propres traits, trop discrètement indiqués pour les désigner aux autres, assez flatteurs dans leur vérité pour qu'elle se retournât vers son ami, en murmurant :

— Mais c'est moi... c'est nous !...

Un mot d'amour, au second acte, venait d'elle : Clarencé l'avait cueilli sur ses lèvres et transporté dans son œuvre, comme un baiser dont un miracle d'art fixerait la saveur. Donc, une fois de plus, elle était le modèle unique de son cher artiste, il ne se lassait pas plus de puiser dans son âme que les peintres ne se fatiguent de copier leur Fornarine aussi longtemps que dure leur amour, elle restait la source vive où puisait son génie, il l'éternisait avec lui...

Mais au moment même où elle se réjouissait ainsi, dans son orgueil de femme, dans sa tendresse d'amante, les paroles de la veille traversèrent violemment son esprit :

« Mon œuvre... je voudrais la détruire... ne l'avoir jamais écrite... »

Elle entendit la voix qui les jetait, elle revit le regard qui les accompagnait; et, tandis que la veille, elle les prenait pour une boutade, elle en pressentit soudain le vrai sens, elle comprit que les mots cruels frappaient l'œuvre jusque dans ses origines, et qu'elle-même avait sa part dans la malédiction...

Justement, le deuxième acte finissait dans une salve d'applaudissemens. Elle se retourna vers Clarencé : il s'était esquivé, sans rien dire, pour gagner le foyer.

Il rentra après le lever du rideau. Elle le guettait, avec un espoir : le vent chaud du succès, qui soufflait de toute son haleine, allait peut-être lui gonfler la poitrine, le délivrer de ses vaines chimères. Mais non, Clarencé se rassit sans un mot, comme un indifférent que le spectacle ennuie. Chaque fois qu'elle le cherchait des yeux, elle le voyait enfoncé dans l'ombre, le front barré, distrait, comme absent.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda-t-elle au milieu de l'acte On dirait que vous n'êtes pas là.

— Moi? Quelle idée!... Cela va très bien, je suis content...

Le son de sa voix démentait ses paroles.

Claudine essaya de se reprendre au drame, dont l'intérêt grandissait. Elle ne put; inquiète, elle s'agitait, se retournait vers son ami. Il tâchait de lui donner le change, en répondant à son regard par un sourire qui ne souriait pas, à ses questions par des paroles qui ne voulaient rien dire. Et les efforts visibles qu'il faisait ainsi la troublaient davantage : pourquoi manquait-il de confiance? quelles peines s'efforçait-il de cacher par ce manège? Un instant, elle crut trouver le moyen de l'intéresser à la salle :

— Victor Delambre est là, dans la loge du Directeur. Le saviez-vous? Voyez comme il applaudit!

D'un geste de son éventail fermé, elle montrait la fière et belle tête du vieux maître, sa moustache hardie, toute blanche, ses fins cheveux d'argent frisés : une figure presque légendaire, miroir d'une âme à la fois vigoureuse et tendre, un corps d'athlète que les victoires n'ont point fatigué, que l'âge respecte, qui reste prêt à toutes les luttes. Clarencé l'aimait, l'admirait, tenait à son approbation. Pourtant il se contenta de répéter, nonchalamment :

— C'est vrai, il est là...

Le succès croissait : on le voyait en quelque sorte courir dans la salle, on en sentait le frisson; et Claudine s'attristait davantage,

Pendant le troisième entr'acte, au foyer, Clarencé trouva ses interprètes exubérans et joyeux. Il y eut des serremens de mains, des embrassades, de véhémentes félicitations, de petites phrases suggestives comme il en tombe toujours au milieu de ces victoires :

— Une aubaine pour le théâtre!...

— ... Deux cents représentations, hein?

— Pour le moins!...

— ... Maintenant, les autres pourront attendre!...

Merton, entré avec la foule, réussit à s'approcher de Clarencé.

— Ah! maître, je pense à notre conversation...

— Oubliez-la!

— Non, non... Je la médite...

Que voulait-il dire? Avait-il compris? Les paroles étaient-elles tombées dans un bon terrain?...

— Revenez me voir, pas en reporter... Nous causerons...

— Merci, maître!...

Jacques aussi s'était faufilé jusqu'au foyer. Seul, dans la cohue, il dévisageait tranquillement les gens célèbres, qui ne lui en imposaient point. Dans son for intérieur, il trouvait l'œuvre romantique et rococo; mais il tâchait de faire une figure admirative; et, quand il put arriver jusqu'à son oncle, il lui secoua la main en s'écriant, avec toute la chaleur dont sa voix en fausset était susceptible :

— Magnifique!... Admirable!... Je suis fier... un peu comme si c'était de moi!

«... Celui-ci peut entendre des drames d'amour, se dit Clarencé, il est à l'abri de la contagion : en vaut-il mieux pour cela?... »

Jacques recula devant Delambre, qui s'avançait de son pas à peine alourdi par les années, l'œil clair, le regard franc, la main tendue :

— Vous avez mis dans le mille, mon ami!... Que de choses je voudrais vous dire!... Soupez-vous, après?

— Je suis trop fatigué, je rentre.

— Voulez-vous que nous sortions ensemble?...Nous causerons.

Pendant ce temps, dans la baignoire de Claudine, c'était un défilé d'amis enthousiastes. Quelques-uns ne trouvaient que des exclamations; d'autres cherchaient à motiver leur avis: certains avaient happé au passage des phrases de critiques en vogue qui présageaient des articles éblouissans, et les rapportaient comme

des trophées. Tous débordaient de cette sympathie qu'on ne marchande jamais aux heureux. A les voir si remplis de la pièce, si vains de son succès, si préoccupés de sa carrière, Claudine retrouva quelque confiance : lui aussi, pensait-elle, serait gagné par cette ivresse, à la fin, car comment le triomphateur resterait-il indifférent dans l'allégresse de sa victoire? A demi rassurée, presque heureuse, elle appartint de nouveau, pour le dernier acte, au drame qui se précipitait, lâchant dans l'air alourdi, comme un tourbillon qui passe et attire, la passion puissante, contagieuse, irrésistible.

— Oh! ces scènes d'amour et de mort, mon ami, je n'en avais pas senti toute la grandeur, quand vous me les avez lues!...

Elle osait à peine les louer. Elle dit encore, presque craintive pour la première fois :

—... Vous y avez mis le meilleur de vous-même, votre force d'aimer, votre cœur, ce qui fait de vous un homme au grand sens du mot, un poète...

Elle voulait ajouter quelque chose de plus intime, peut-être ceci :

«... Ce qui fait que vous savez si bien aimer... »

Mais elle rencontra le regard de Clarencé, où passait une angoisse infinie, et les mots s'arrêtèrent sur ses lèvres...

Quelques minutes plus tard, il se penchait vers elle... Sans doute, c'était sa tardive réponse... Il dit :

— Pardonnez-moi de vous quitter... Vous savez, ces jours-là sont les seuls où je ne vous appartiens pas...

Jamais elle n'eût tant désiré l'avoir bien à elle, pour le garder, pour le défendre. Elle répondit pourtant :

— Allez, mon ami!...

Il s'éloigna, sans voir la larme qu'elle essuyait...

... Quand la bien-aimée tomba sous le poignard de l'amour terrible, de l'amour fauve, de l'amour qui tue, il y eut comme un instant de surprise effrayée; puis la salle croula, empoignée comme elle l'est toujours quand un puissant poète a déchaîné l'orage. Mais Claudine fut la seule qui n'applaudit pas : les lèvres serrées, le cœur haletant, elle restait subjuguée par une terreur sourde, angoisse ou pressentiment, qui la tenait courbée et muette à sa place. Ils pouvaient applaudir, acclamer, trépigner : elle ne les entendait pas; et, par delà cette foule en délire, elle apercevait en frissonnant l'infini ténébreux où parfois des forces secrètes

poussent les hommes, sans que les plus chères, sans que celles qui aiment le mieux, puissent les arrêter ni les suivre...

Un solennel acteur s'avança pour proclamer, avec condescendance, le nom de l'auteur. Les acclamations redoublèrent. Des bravos partaient comme des fusées de gloire. Et, dans les intervalles, quand les mains s'arrêtaient par fatigue, on se montrait Delambre qui, penché hors de sa loge, applaudissait comme les autres, avec plus de jeunesse, avec plus de force. Comme il n'avait point coutume de manifester ses impressions avec autant d'éclat, quelques-uns commentèrent :

— Il doit tout de même être un peu inquiet, notre vieux Delambre ; car enfin, ce théâtre-là, ce n'est plus le sien...

— C'est peut-être pour cela qu'il applaudit si fort.

— Taisez-vous donc. Il est parmi les rares qui soient au-dessus de l'envie.

— Personne n'est au-dessus de l'envie.

Le La Rochefoucauld au petit pied qui venait d'émettre ce bel aphorisme eût été bien surpris si, une demi-heure plus tard, après le brouhaha des congratulations au foyer, il avait vu Clarencé sortir du théâtre avec Delambre.

— Marchons un peu, voulez-vous? dit le vétéran glorieux en prenant amicalement le bras de son cadet. La nuit est belle. On a besoin d'air frais, après les émotions que vous nous avez données.

Ses soixante-quinze ans ne gênaient pas sa démarche. Il les portait allégrement, comme un fardeau proportionné à ses forces, la taille droite, le pied ferme. Sa vieillesse semblait à tous un soir magnifique, fait de splendeur et de sérénité; et nul ne pouvait l'approcher sans l'aimer.

Les deux hommes marchèrent d'abord en silence, par les boulevards, jouissant ensemble de la fraîcheur de l'air. Puis, Delambre commença :

— Belle soirée pour vous, mon ami... Des momens comme ceux-là récompensent le travail... Vous avez fait une œuvre de hardiesse et de vérité,... un chef-d'œuvre, je dis le mot. Et vous avez été compris. Il n'y a pas de meilleure joie dans notre carrière.

Peut-être Delambre pensait-il à ses batailles d'autrefois qui toutes n'avaient pas été des victoires, à ses premières pièces dont quelques-unes avaient mis dix ans à s'imposer.

— Oui, répondit Clarencé, la soirée a été bonne. Je suis content.

Il avait dans la voix une hésitation qui n'échappa pas à son compagnon.

— Hé! comme vous dites cela!... sans élan, sans joie... Moi, quand mes « premières » marchaient bien, j'avais des rayons dans le cœur, il me fallait crier, courir, gambader comme un enfant!...

Comme Clarencé se taisait, Delambre continua, d'un ton plus affectueux :

—... Je vous ai observé, ce soir : vous vous teniez comme en méfiance; on eût dit que vous craigniez d'être deviné. Mais voyez donc : il n'y a là personne pour nous écouter. Vous n'avez pas à vous demander dans quel sens on interprétera demain vos paroles. Nous sommes aussi seuls que sur un chemin du désert. Je suis votre ami. Nous aimons notre carrière. Nous avons le respect de notre art. Moi, je suis tout rempli de votre œuvre, et je vois que vous avez quelque chose sur le cœur... Eh bien!...

Il s'interrompit quelques secondes, et termina, une émotion dans la voix :

— Pardonnez-moi si je suis indiscret, mon enfant... Mais, je suis votre aîné, et je vous admire : voilà tout!

Touché par cette loyale sympathie, qui devinait si juste et s'offrait à l'heure opportune, Clarencé répondit :

— Vous ne vous trompez pas, mon cher maître : ce succès ne me fait aucun plaisir. Et à qui donc mieux qu'à vous pourrais-je confier pourquoi? Qui mieux que vous pourrait me rassurer, si c'est possible? Vous êtes l'honneur de notre carrière, vous avez eu toutes les leçons de la vie, vous savez tout comprendre...

Il se recueillit un instant, et reprit :

— Non, ce succès ne m'a pas fait plaisir... Où donc est le temps où le succès me semblait la chose la plus désirable?... Etre admiré, être acclamé, posséder cette notoriété bruyante qui remplace la gloire, à laquelle les hommes de notre temps ne peuvent pas raisonnablement prétendre, il y a un moment où c'est pour l'artiste ce que les pépites sont pour les chercheurs d'or, les millions pour les spéculateurs... A peine si l'on regarde au delà... Mais quand on a touché ce rêve?... Un beau jour, on s'arrête au milieu du chemin pour réfléchir à l'œuvre qu'on a réalisée, à celle qu'on porte encore en soi. Et voici qu'un doute vous prend... La critique approuve, le public applaudit, les recettes se maintiennent, les directeurs vous assiègent : il n'importe!... On se dit à peu près : « J'ai dressé une œuvre plus ou moins forte, plus ou moins une,

mais enfin, une œuvre qui existe, qui a sa place au soleil. Elle se répand dans le monde. Selon les apparences, elle s'y maintiendra pendant un temps que je ne puis prévoir. Peut-être me survivra-t-elle. En tout cas, elle est à cette heure, elle sera pendant quelques années encore une force active, une de celles qui préparent l'avenir. Des hommes en subiront l'influence; quelques-uns l'imiteront; elle agira sur la sensibilité des femmes, des jeunes gens, des jeunes filles... »

Sur ce dernier mot, il eut un tel tremblement dans la voix, que Delambre s'arrêta net, devinant.

Debout à côté de lui, devant l'espace ouvert où scintillaient les tardives lumières de la place de la Concorde et des Champs-Élysées, Clarencé poursuivait :

— ... Eh bien, que vaut cette action qu'elle exerce? Ces ignorans qui la subissent, les pousse-t-elle vers le bien ou vers le mal?... Oui, oui, j'emploie exprès ces deux mots démodés, je parle de ces deux pôles inconnus que nul voyageur n'a jamais atteints, mais dont nous subissons l'attraction contraire et dont nous sentons bien l'invisible réalité... Est-elle une bonne semence, qui nourrit, qui fortifie, ou renferme-t-elle de ces germes mauvais qui ne peuvent qu'aggraver la condition des hommes?... Est-elle le fruit bienfaisant ou la plante vénéneuse?... Voilà ce que je me demande, mon cher maître : c'est à ces questions que j'ai pensé toute la soirée. Pouvez-vous y répondre?

Toujours immobile, Delambre écoutait avec une extrême attention. Puis il se remit à marcher à pas plus lents, en répondant :

— Hé! mon enfant, comment pouvez-vous vous arrêter à de tels scrupules?... Ils seraient fondés chez ceux dont l'œuvre suspecte exploite les bas instincts, spécule sur les passions mauvaises. Mais vous, dont la sincérité est si évidente!... Vous qui avez si visiblement senti et pensé tout ce que vous avez écrit!... Vous qui avez si loyalement cherché la vérité!... En toute franchise, j'ai peine à vous comprendre...

Et, changeant de thème, avec une candide bonhomie :

— Moi aussi, après tout, j'ai décrit des âmes troublées et tâché de semer des idées... Moi aussi, j'ai été... je suis peut-être encore une de ces forces dont vous parlez... Mais, je vous l'avoue, la question que vous me posez ne m'a jamais traversé l'esprit!

— Oh! vous, mon cher maître, c'est bien différent!...

— Pourquoi donc?

— Vous n'avez jamais sacrifié, comme moi, au dilettantisme. Vous n'en avez pas eu la pensée imprégnée. Chacune de vos œuvres démontre une vérité : j'entends une vérité dont vous êtes certain, que vous croyez bon de répandre, pour laquelle vous partez en guerre, l'épée au clair et la lance au poing. Là est la clef de votre sérénité. Vous n'êtes pas seulement un grand homme de lettres, vous êtes un grand homme d'action.

Delambre interrompit :

— Ne serait-ce pas une raison de douter davantage?

— Non, car vous avez exalté la volonté, la justice, le courage. Vos héros sont sensibles : ils ne sont jamais faibles. Ils hésitent parfois au carrefour : c'est pour entrer d'un pas plus ferme dans le bon chemin. On les subit plus qu'on ne les aime; mais vous êtes sûr qu'en les imitant, nul ne déchoira de son rang d'homme; et vous pouvez les montrer aux descendans, en leur disant : « Faites comme eux! »

— Est-on jamais sûr du sens de ce qu'on écrit? répliqua pensivement Delambre. Il est déjà difficile d'être sûr de soi : combien plus l'est-il d'être sûr de sa pensée!... Quand on l'incarne en des êtres imaginaires, la difficulté s'aggrave encore, car ces êtres-là dépendent en partie de ceux qui les comprennent ou les expliquent... D'ailleurs, Dieu lui-même n'a-t-il pas fait des coquins séduisans, mon ami? Et qui songe à les lui reprocher!... Mais les hommes de votre âge ont l'âme inquiète, l'esprit hésitant, facilement tourmenté : ce sont des chercheurs qui doutent toujours... Ceux de ma génération étaient... je parle au passé, puisqu'il n'y en a plus guère..., oui, nous étions plus solides!... Vous regardez autour de vous avec des yeux qui voient trop de choses à la fois, et la route vous paraît encombrée d'obstacles... Nous avons marché devant nous plus librement, avec plus d'imprudence : nous étions plus insoucians, plus jeunes...

— Plus spontanés!...

— Si vous voulez... Pour ma part, je n'ai jamais beaucoup réfléchi... Pas assez, je le crains... Vous autres, au contraire, vous réfléchissez trop; et peut-être que cela ne vaut pas mieux... Vous usez les idées avec une effrayante rapidité... Vous les dévorez... Vous devez en avoir une indigestion!... Il n'y a rien qui nuise autant à la sérénité...

— C'est vrai, dit Clarencé. Mais allons plus loin... N'est-il

pas normal qu'après de tels excès, quelques-uns d'entre nous se trouvent égarés et songent à revenir sur leurs pas?... C'est mon cas... Je mesure mon action et j'en suis effrayé... Je la vois, *je l'ai vue* (il souligna les trois mots d'un geste catégorique)... je l'ai vue entrer dans la vie pour la décomposer, détruire au fond de deux pauvres êtres l'énergie et le courage, pour les livrer sans défense au désespoir... Comment pourrais-je l'oublier?...

De sa belle voix sonore et tranquille, Delambre rectifia :

— Vous croyez avoir vu cela, mon ami, parce que vous interprétez les faits selon votre état d'esprit... Et je comprends de quels faits vous parlez... Mais l'action vraie de la pensée, qui la mesurera?... Comment? à quoi?... Que prouvent des faits isolés? N'en trouverait-on pas autant d'autres qui concluraient en sens contraire?... Vous craignez d'avoir causé du mal : qui donc est entièrement innocent?... Chassez cette idée fausse, et dangereuse... Pensez plutôt au bien que vous avez aussi fait...

— Le bien peut-il réparer le mal?...

De nouveau, Delambre s'arrêta. L'avenue était presque déserte, le silence à peine rompu par le glissement de rares voitures :

— Je vous trouve bien difficile, dit-il gravement, et peut-être bien orgueilleux!... N'exagérons point notre importance, pas plus dans le mal que dans le bien... Le monde marche et nous entraîne plus que nous ne le conduisons... Il marche selon ses lois mystérieuses, vers ses fins inconnues... Que sommes-nous? Des étincelles dans l'espace... Il en est, comme vous et moi, qui brillent un peu plus que les autres : ils s'éteindront aussi, à leur heure, pour faire place à d'autres... comme les étoiles du soir s'éteignent devant les étoiles du matin... En attendant, laissez-moi croire que la lumière est toujours bienfaisante!...

— ...Si la flamme brûle, au lieu d'éclairer?...

— Cela se voit quelquefois; mais écoutez!...

Delambre chercha un instant, pour ordonner sa métaphore, et reprit :

— Une paisible lampe éclaire le travail du penseur penché sur sa page blanche, l'âme pleine d'infini... Pendant qu'il accomplit son œuvre dans le rond de lumière que l'abat-jour projette devant lui, des phalènes étourdis papillonnent autour de la flamme, et se brûlent contre le verre... Fallait-il donc, pour les épargner, éteindre la lampe, fermer le cahier, laisser mourir les idées?...

Clarencé voulait répliquer encore; mais Delambre, à qui son

image paraissait sans doute décisive, ne lui en laissa pas le temps :

— Ne cherchez pas plus loin! conclut-il... Poursuivez votre route en continuant votre œuvre, qui ne peut être que bonne, puisqu'elle est belle... Soyez simple et franc comme vous l'avez toujours été... Surtout, chassez les vains scrupules : c'est du temps perdu pour le travail!

Il tendit la main à Clarencé, et continua de monter, d'un pas de jeune homme, vers l'Arc de Triomphe, tandis que son compagnon le suivait d'un regard pensif.

VI

Chaque fois qu'apparaît une de ces œuvres rares qui remuent les fonds de l'âme humaine ou l'éclairent aux yeux inattentifs de la foule, des idées, paresseuses à l'ordinaire, se réveillent et s'agitent. Les indifférens s'aperçoivent soudain que, par delà le train journalier qui nous roule au gré de son inconscience, il y a une autre vie, supérieure et nécessaire, qui les pénètre un instant de sa réalité. Beaucoup de questions, qui ne se posent que dans sa sphère, sont habituellement délaissées : qu'un drame ou qu'un roman les soulève, et pendant une demi-semaine elles côtoient dans les journaux les contes épicés, les faits divers pittoresques, les racontars politiques. C'est ce qui arriva, après la « première » de *la Fiancée du Lion :* autour de l'œuvre imaginaire, dont une anecdote authentique avait souligné le sens, on discuta du bien et du mal, du devoir et de la passion, de l'influence des lettres sur la morale publique. Clarencé lisait avec une extrême attention ces « chroniques » et ces « premiers-Paris ; » Claudine, ferme dans son point de vue d'esprit libre, les appelait des *prêches*, et les raillait.

— Voilà bien, disait-elle en froissant quelque feuille dont le ton l'avait agacée, voilà bien l'éternelle hypocrisie du monde! Qui sont donc ces censeurs? Où prennent-ils le droit et l'autorité de juger? Pourquoi s'improvisent-ils les champions d'une vertu qu'en d'autres momens, ils se plairont à ridiculiser, d'une morale à laquelle ils font la nique, d'un idéal de pacotille qu'ils retrouvent pour la circonstance au fond de leurs souvenirs de catéchisme?

Clarencé ne répondait pas, ou se mettait à les défendre :

— Hé! cela même n'est-il pas un hommage à ces lois que nous méconnaissons trop souvent, à cet idéal dont nous nous écartons à chaque instant?

Elle ripostait, la lèvre dédaigneuse :

— Dites plutôt que c'est un hommage au préjugé.

— Ce que vous appelez préjugé, à cette heure, c'est l'héritage traditionnel de l'expérience humaine.

— Bel héritage ! Allez-vous le défendre ? N'en avez-vous pas démontré cent fois, vous-même, l'arbitraire, l'illogisme, l'hypocrisie ?

Clarencé murmurait, en regardant vers le passé :

— Peut-être ai-je eu l'esprit trop libre.

Et Claudine répliquait :

— Prenez garde de ne pas l'enchaîner !

Un de ces articles, surtout, irrita Mme Bréant. C'était l'histoire fantaisiste de la conversion d'un auteur à la mode : pas de nom, mais des indications assez claires pour qu'aucun lecteur avisé ne s'y trompât ; le thème principal, fourni par l'*interview* de Merton, qui l'avait racontée à quelque indiscret ; de claires allusions au malheur de la rue Saint-Ferdinand ; et, à la fin, un retour définitif à la Foi, avec un fragment prophétique emprunté malicieusement à la biographie de Racine par son fils :

« ... *Il avoua que les auteurs de pièces de théâtre étaient des empoisonneurs publics ; et il reconnut qu'il était peut-être le plus dangereux de ces empoisonneurs. Il résolut non seulement de ne plus faire de tragédies et même de ne plus faire de vers ; il résolut encore de réparer ceux qu'il avait faits, par une rigoureuse pénitence... Lorsqu'il eut pris la résolution de se marier, l'amour ni l'intérêt n'eurent aucune part à son choix : il ne consulta que sa raison pour une affaire si sérieuse ; et l'envie de s'unir à une personne très vertueuse, que de sages amis lui proposèrent, lui fit épouser, le 1er juin 1677, Catherine de Rimanet, fille d'un trésorier de France du bureau des finances d'Amiens.* »

Fut-ce ce dernier trait qui froissa Claudine ? Elle n'en convint pas, mais gronda son ami :

— Vous devriez garder pour vous les paradoxes qui vous viennent à l'esprit. Mais je reconnais là des propos que vous m'avez tenus : vous les répétez donc ailleurs ?... A des étrangers, à des indifférens... Et vous voyez l'usage qu'on en fait !... Ah ! mon pauvre ami, vous n'êtes plus vous-même !...

Sur sa demande, Clarencé lui amena Laurier, qu'elle n'avait pas revu depuis la catastrophe. Elle le plaignait, de tout son cœur d'amoureuse, et croyait trouver pour lui des paroles de pitié

bienfaisante. Mais sa vaillance, son énergie, son esprit de lutte et de résistance se révoltèrent au spectacle de tant de faiblesse. Le malheureux, en effet, s'abandonnait à la dérive, sans nerfs, sans muscles, comme une masse inerte. Vieilli, affalé, négligé, il offrait le spectacle d'une douleur sans dignité, d'une misère morale dégradée et lamentable. Ses paroles aggravaient encore cette impression. Tantôt il ressassait le morne emploi de ses journées :

— ... Je m'enferme dans mon atelier, sous prétexte de travail... Je regarde mes toiles vides, ma palette sèche... Les heures passent ainsi : je ne les compte plus...

Tantôt il s'enfuyait vers ce qui aurait pu ne pas être, recommençant à perte de vue le calcul des possibilités perdues, dans le désespoir de l'irréparable :

— Ah ! si je ne l'avais jamais rencontrée !... Elle vivrait, elle serait heureuse... Ses parens, les pauvres gens, seraient heureux par elle... Un autre l'aurait aimée, épousée : car elle était née pour les affections légitimes, pour le bonheur régulier, pour avoir tout ce que la vie donne aux autres femmes, qui ne se tuent pas... Si j'avais prévu, si j'avais eu la force !... Pourquoi lui ai-je dit de revenir à l'atelier, au lieu de la renvoyer comme les autres ?... C'est qu'on ne sait pas, et tout paraît si beau !... Et, plus tard, si nous étions partis ensemble... Oui, oui, tout valait mieux que ce qui est... Elle est morte, affreusement... Et ceux auxquels nous avons tant sacrifié souffriront quand même... Car que puis-je pour eux, maintenant ?... Rien, absolument... Je suis une épave... Je ne travaillerai plus... Comment travailler, avec une telle vrille dans le cœur ?... Et je ne guérirai jamais, jamais...

Il allait ainsi, lentement, les yeux fixes, recommençant les mêmes plaintes, répétant les mêmes phrases. Claudine l'arrêta :

— Ne parlez pas ainsi, monsieur Laurier !... Votre douleur est immense, et nous la comprenons... Mais on peut être fort, même contre une telle douleur... On peut, on doit résister... Songez donc, il vous reste beaucoup, dans la vie... Vous avez autour de vous des affections très chères, très nobles,... sans parler des amis qui feront tout pour vous donner du courage...

— Je sais, madame, je sais tout cela... Si elle était morte autrement... d'une mort naturelle... j'aurais la force,... mais...

Une indescriptible angoisse traversa son regard :

— Ainsi... Ainsi... Dans le désespoir !... Il me semble que c'est ma faute. Et cette idée, voyez-vous, je ne puis pas la suppor-

ter, je ne puis pas !... Mon Dieu ! si seulement je pouvais lui demander pardon !... Mais elle est si loin, si loin !... Je ne la reverrai jamais...

— Comme de tels propos l'étonneraient ! s'écria Claudine en s'exaltant. Vous pardonner ! Quoi donc ! De l'avoir aimée ?... Quelle est la femme qui ne pardonne pas tout le mal que fait l'amour ?... Vous pouvez en être sûr, elle est morte avec votre nom sur les lèvres, comme elle s'endormait le soir, sans une pensée de reproche, en vous bénissant seulement d'avoir été sa vie et son désir... Votre seul crime à ses yeux, ce serait d'en douter. Croyez-m'en, car je ferais comme elle, moi !... Allez ! nous n'aimons pas comme vous, nous autres !... Nous nous donnons pleinement, sans rien garder, sans rien réserver, sans rien reprendre, nous ne regrettons jamais d'avoir aimé, quoi qu'il en coûte ; et la vie compte pour peu de chose quand il s'agit de notre amour...

Laurier murmura seulement :

— Pourquoi ne suis-je pas mort à sa place ?

Il prolongea longtemps sa visite, morne, veule, exténué.

— Le pauvre homme ! dit Clarencé après l'avoir reconduit. Quelle misère !

— Oui, répondit Claudine, quelle misère d'âme !... Je n'aurais jamais cru qu'on pût être aussi faible... Et ces regrets stériles, ces *si*... *si*... *si*... Cela n'est pas viril, cela manque de force et de noblesse.

— De force, sans doute, fit rêveusement Clarencé, mais de noblesse ?... Se dresser orgueilleusement sur le mal qu'on a fait, voilà qui n'est pas noble !... Le reconnaître pour en souffrir, ce n'est point de la faiblesse.

— Que peut-on espérer d'un pareil abattement ?... d'une destruction si totale de la volonté dans un être humain ?

— Qui sait ?... Peut-être que de telles souffrances détruisent dans l'âme le mal qu'aucun effort ne pourrait plus réparer...

Claudine parut peser le sens de cette phrase, et murmura :

— Quelle métaphysique, mon ami !...

Puis, avec un soupir :

— Tout ce que j'y comprends, c'est que nous ne sommes pas d'accord.

Clarencé corrigea, tristement :

— Nous ne sommes *plus* d'accord.

... Où s'en allait l'entente parfaite qui avait rendu si douce leur

longue intimité? Pourquoi ne pensaient-ils plus de même, sur toutes choses? Qu'est-ce qui se glissait entre eux d'étranger, de presque hostile?...

— Ce n'est pas moi qui change, dit Claudine.

— Il faut savoir changer avec la vie.

Elle secoua sa belle tête fière, le front barré d'un pli obstiné :

— Pourquoi? quand on a raison?

— Est-on jamais bien sûr d'avoir raison?

— Ah! mon ami, que vous êtes faible!...

Mais elle aussi fléchit à son tour : elle vit s'attrister les yeux de Clarencé, et regretta de l'avoir affligé, et s'approchant, attendrie et câline.

— Vous êtes nerveux, vous êtes fatigué... Il faudra qu'on vous réconforte... qu'on vous console... qu'on vous aide à chasser tous ces papillons noirs... qui voltigent là... Il faudra qu'on soit forte pour vous... qu'on veille à votre place... Voyons, est-ce moi qui serai l'homme?...

Il cueillit le baiser qui fleurissait les chères lèvres, en tâchant de sourire : *Tenacem propositi virum*,... dit-il.

Mais la plaisanterie s'arrêta, le baiser n'avait pas la saveur accoutumée...

... Une visite de son neveu Jacques, qui vint réclamer le déjeuner promis, maintint Clarencé dans le même courant d'idées.

Le jeune homme avait une souplesse naturelle qui ressemblait à de l'élégance, beaucoup de sûreté dans les manières, un certain sans-gêne de garçon résolu. Il parlait avec adresse, mesurait prudemment ses mots, tâchait de plaire, et n'y réussissait guère, en raison même de ses efforts, à cause aussi de sa voix au timbre criard, qui sonnait faux dès qu'il oubliait de la surveiller. Il complimenta son oncle en termes préparés, louant de préférence les scènes discutables, avec l'inconscient parti pris de rabaisser ou de dédaigner les parties les plus simples et les plus vraies. Ces éloges agaçaient Clarencé, qui les interrompit en se mettant à table. Pour y couper court, il essaya, pendant qu'Antoine servait les hors-d'œuvre, de ramener la conversation sur Prône. Il n'obtint que de sobres réponses : le père était taciturne, absorbé par le travail quotidien, âpre au gain, dur à la fatigue, n'ayant pas eu dans sa vie une idée qui dépassât la ligne noire du Jura; la mère, une maîtresse femme, menait la maison avec économie et

sévérité. Les frères, inégaux d'intelligence, ne s'entendaient point entre eux; et Jacques, malgré sa réserve, ne put s'empêcher de dire combien, pour son compte, il avait souffert de leur jalousie :

— Ils se résignent mal à rester des paysans : Jean, parce qu'il n'est pas bête, Claude parce qu'il l'est. De là leur haine, leurs mauvais traitemens. Ils m'appelaient la « demoiselle, » et, comme ils étaient les plus forts, rien ne les amusait comme d'écraser dans leurs grosses pattes mes mains plus blanches. Pendant les vacances, ils m'empêchaient d'étudier, déchiraient mes cahiers, me faisaient travailler aux champs, en se moquant de moi quand je pliais sous des fardeaux légers à leurs épaules. C'était leur revanche des mois de collège où, disaient-ils, je ne battais pas le coup. Au fond, ils crevaient d'envie, je le voyais bien. .

Une rancune s'allumait dans ses yeux. Il ajouta rageusement :

— ... Et cela me consolait!

Il se tut sur ce mot, pour se débattre avec une patte de homard, dont il mangeait pour la première fois. La crainte de se montrer gauche le préoccupait : du coin de l'œil, il observait son oncle, dont il tâchait de répéter les mouvemens, et s'absorbait dans cet effort.

— Et les petites? demanda Clarencé.

— Mes sœurs? Qu'en pourrais-je dire? Des gamines comme les autres!

Évidemment il englobait les siens dans un mépris collectif : son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, n'étaient pour lui que des indifférens qu'on voudrait ne pas connaître; et il s'étonnait que son oncle, dégagé de tous liens avec cette famille, affectât de s'y intéresser encore.

— En somme, tu ne leur ressembles pas? dit Clarencé, avec une nuance d'ironie que Jacques, toujours aux prises avec son homard, ne remarqua pas.

— Ah! certes!... Au milieu d'eux, j'étais seul de mon espèce.

— ... Qui est la bonne?...

Cette fois, le jeune homme comprit : il abandonna son homard, se mit sur la défensive et riposta :

— Je ne sais pas si elle est meilleure. En tout cas, elle est différente.

— Eh bien! maintenant que tu m'as parlé des autres, en gros, parle-moi de toi,... en détail.

Jacques n'était pas de ceux qui supportent la raillerie :

— De moi? fit-il en restant sur ses gardes; que voulez-vous que je vous dise?

— Continue, comme tu avais commencé l'autre jour.

Le jeune homme avait pris un air fermé, méfiant; mais il dut se dire qu'après tout, quelles que fussent les dispositions de son oncle, le meilleur moyen de le gagner devait être de le traiter en ami. Il vida d'un trait son verre de chablis, sa figure s'anima, son regard s'éclaira de franchise, et il se mit à raconter son acharnement au travail, lentement, d'abord, en cherchant ses mots, puis, avec une chaleur de volonté qui le rendit éloquent :

— ... Je voulais être premier, toujours, et je l'étais; je voulais des prix : je les ai eus. Il m'a fallu bûcher pour cela, je vous en réponds! car, au sortir d'une école de village, on n'est pas bien fort, vous en savez quelque chose! N'importe! J'ai fait ce qu'il fallait. D'ailleurs, j'aime le travail. Je l'aime pour lui-même, d'abord, en haine de l'inaction, de la paresse. Et je l'aime aussi parce qu'il est un moyen de conquête, une arme, un levier. J'ai souvent pensé que, pour ma génération, l'Université est ce que fut l'École militaire au temps de Napoléon : elle conduit à la victoire, à la conquête. Les hommes d'intelligence sont les maîtres du monde, comme les soldats le furent à l'époque des grandes guerres.

Clarencé sourit de cette ardeur :

— Es-tu bien sûr, demanda-t-il, de ne pas te tromper de quelque dix ou quinze ans?

Jacques ne comprit pas tout de suite :

— De quinze ans?... Qu'est-ce à dire?...

— Regarde autour de toi. Dénombre, si tu peux, l'armée formidable des jeunes gens qui calculent de même. Est-ce que leur foule ne t'effraye pas?

— Oh! si l'on s'inquiétait de la concurrence! s'écria Jacques, dans un élan d'audace qui l'illumina.

— Attends! Je reprends la comparaison. Au temps de Napoléon, les jeunes gens pouvaient se ruer sur la guerre : elle se chargeait de faire place aux nouveaux venus. La guerre a besoin d'un personnel qui se renouvelle sans cesse, puisqu'elle détruit : il n'y en avait jamais trop. Mais dans les lettres, dans les arts, dans les carrières dites libérales qui attirent nos paysans comme la glu les étourneaux, sous prétexte qu'elles mènent à tout, en est-il de même?

— Pas tout à fait, évidemment.

— Et puis, après Napoléon, qu'est-ce qui s'est passé? La guerre a fait banqueroute. On croyait qu'elle recommencerait toujours, on comptait sur elle comme sur les moissons... La paix est venue; et les lieutenans de vingt ans, qui comptaient être généraux à trente, ont eu beaucoup de peine à passer colonels, à l'ancienneté. Adieu le bâton de maréchal dans la giberne du conscrit! Se sont-ils ennuyés dans les casernes, grand Dieu! ces petits officiers qui avaient rêvé de continuer l'épopée!... Ne penses-tu pas qu'il en pourrait être de même, toutes proportions gardées, pour les héros des carrières auxquelles, depuis un demi-siècle, on demande tout?...

Jacques riposta :

— Vous êtes la preuve du contraire, mon oncle!

— Parbleu! je suis arrivé au bon moment, moi,... comme Augereau, Ney, Masséna!... Mais, sortons de notre point de vue personnel, veux-tu? Regardons les choses de plus haut!... Mesure, si tu peux, la somme énorme de talent que vous représentez, vous les jeunes, et demande-toi, d'autre part, pour combien compte la littérature dans la vie d'un pays?...

— Elle en peut être la gloire! s'écria Jacques.

Clarencé haussa les épaules :

— En tout cas, elle ne vaut pas par sa masse!... Voyons, n'as-tu jamais songé à l'effrayante inutilité des livres qui s'entassent dans les caves des éditeurs?... à la somme de travail, d'espoir et d'illusions qu'ils additionnent?... Au peu de poids qu'ils auront dans l'avenir?...

Jacques, soupçonneux, cherchait des mobiles secrets aux propos décevans de son oncle, calculant :

« Pour me décourager ainsi, il doit avoir ses raisons : peut-être craint-il de devoir m'aider?... Ou bien il ne veut pas d'un confrère qui porte son nom?... »

Incertain entre ces deux hypothèses, il répondit d'un air brave :

— Non, vraiment, je ne pense point à ces choses-là. Que ferait-on, si l'on voyait toujours l'obstacle? Nous sommes nombreux, c'est vrai, trop nombreux, je le sais. Beaucoup tomberont sur la route : la loi de la sélection agit à peu près comme les hasards de la guerre, qu'elle remplace : c'est elle qui se charge d'éclaircir les rangs. Parmi ceux qui persistent, deux ou trois, partis avec du talent, arriveront peut-être avec du génie. N'est-ce pas l'his-

toire des plus grands? Victor Hugo était-il plus qu'un bon élève en rhétorique, quand il donna les *Odes et Ballades?*... Voilà pour nous!... Quant au pays,... est-ce qu'un pays ne vaut pas par ses grands hommes!...

Clarencé corrigea :

— Par ses grands hommes d'action.

— La pensée est égale à l'action.

— Cela dépend du siècle et de l'heure. Je l'ai dit comme toi, je l'ai cru. J'ai plus sacrifié que beaucoup d'autres à la joie de penser. Mon esprit s'est enivré de sa liberté. J'ai fait le tour de bien des idées, en croyant les dominer; je me suis enorgueilli de mes audaces... Maintenant, je regarde autour de moi, et je suis effrayé de ce que nous avons détruit, moi et les hommes de mon âge, sans mauvais dessein, d'ailleurs, et sans même nous en apercevoir, par cela seul que nous avions confiance en notre intelligence et la suivions...

Jacques goûtait une aile de pintade, qu'il trouvait bonne. Il songea :

« Si mon oncle avait fait toutes ces réflexions à vingt ans, tout au plus pourrait-il m'offrir la soupe aux choux et l'omelette au lard! »

Et il dit :

— Voilà les intellectuels sur la sellette, une fois de plus.

— Dieu me préserve de les rabaisser! s'écria Clarencé : car j'en suis. Ce que je veux dire, c'est que, si l'on écrit, il ne faut pas que ce soit pour ajouter quelques romans ou quelques chroniques au monceau qui s'en élève chaque jour : il faut que ce soit parce qu'on détient des vérités et qu'on est poussé par l'impérieux besoin de les manifester. Là est notre unique raison d'être. Et toi, mon garçon, toi qui descends de tes montagnes pour te jeter sur Paris, voyons, dis un peu, quelles vérités nous apportes-tu?

— J'ai du moins le désir de les chercher, la plume à la main.

— C'est vrai?...

Le franc regard pénétrant de Clarencé se posa sur le jeune homme, qui le soutint d'abord avec crânerie, puis rougit et baissa les yeux.

— Tu vois bien! reprit Clarencé, tu veux grossir nos rangs pour chercher tes avantages, simplement... Oh! sans doute, tu aimes les lettres, j'en suis persuadé : tout le monde les aime, elles sont si bonnes filles! Mais ce n'est pas une vocation nécessaire qui t'y pousse : tu te fais écrivain comme un autre se ferait ingénieur...

Jacques releva la tête, en bon coq de combat qui ne fléchit pas longtemps :

— Permettez, mon oncle, dit-il... Oui, permettez-moi de vous répondre en toute liberté,... comme si je n'étais pas votre neveu très respectueux... Quand vous êtes venu à Paris, comme moi, quand vous avez débuté,... apportiez-vous des vérités essentielles?...

Il hésita deux secondes, — le temps de calculer l'accueil probable que recevraient ses paroles, — et, le calcul établi, continua bravement :

— ... Et votre dernière œuvre elle-même, cette *Fiancée du Lion*, que j'ai applaudie l'autre soir?... C'est un drame magnifique, à coup sûr : autour de moi, les plus difficiles prononçaient le mot « chef-d'œuvre. » Mais enfin, est-ce autre chose qu'une étude désintéressée de passion, qui n'a d'autres raisons d'être que sa perfection, sa puissance, sa poésie?

A son tour, Clarencé se troubla : l'argument direct le touchait au point vulnérable, son embarras laissa triompher un instant le hardi contradicteur, tout fier de la victoire.

— Tu as raison, dit-il enfin, mon œuvre n'est point d'accord avec mes paroles, et je le sais. Mais qu'importe? Je ne suis pas en cause : il ne s'agit ni de moi ni d'hier; il s'agit de toi et de demain. Lorsque j'ai débuté, voilà vingt ans, qui pouvait prévoir la crise où nous sommes? Il y avait place encore, en ce temps-là, pour le dilettantisme, et l'on ne savait pas où il nous mènerait. Aussi, ne pense pas à mes pièces, ne les prends pas en exemple : pense à mes paroles. L'écrivain s'est peut-être trompé; l'homme, à cette heure, voit clair; c'est lui qu'il faut écouter.

Jacques, encore en méfiance, réfléchissait. Ses lèvres remuèrent, comme si sa réponse était prête; mais il la retint, et se contenta d'esquisser un sourire équivoque, plein de sous-entendus. Clarencé, qui l'observait avec beaucoup d'attention, saisit au vol ce jeu de physionomie :

— Tu penses quelque chose que tu n'oses pas dire, fit-il. Va! parle sans te gêner! Je ne t'en voudrai jamais de ta franchise, au contraire!

Le sourire acheva de se dessiner sur les minces lèvres, plus ironique que les paroles :

— Oh! ce que je pense n'est pas bien méchant, mon oncle!... Je pense simplement que vous parlez comme ces don Juan convertis

qui prêchent la continence... Vous dites son fait au talent : n'en avez-vous pas eu tout ce qu'on en peut attendre?... surtout la joie de le déployer?... Ne lui devez-vous pas le bonheur de votre vie?...

— Le bonheur !...

Le geste et le ton soulignaient l'accent mélancolique du mot mystérieux.

— Le bonheur?... Quelle est donc la carrière qui pourrait le donner ?... Te figures-tu, par hasard, qu'il dépend du succès ou de la fortune ?...

Jacques fit des yeux le tour de la pièce, tendue de riches tapisseries, décorée de faïences rares, de cuivres précieux, ramena son regard sur la table où brillait la glace d'un beau surtout Louis XVI, le posa avec complaisance sur les coupes chargées de fruits magnifiques, sur les verres remplis de vins excellens :

— En tout cas, dit-il avec conviction, vous avez bien l'air de l'avoir.

Clarencé devina ce qu'il pensait, et répondit, lentement :

— Je t'ai dit le danger de notre carrière, quand on pense à la vie nationale, au bien collectif, à la grande marche de la race vers ses destinées. Maintenant, tu ramènes la question à son côté le plus personnel, le plus intéressé. Soit!... Là aussi, mon garçon, il faudra déchanter... Tu vois le bien-être ou le luxe que nous devons à nos œuvres; tu ne vois pas ce qu'elles nous coûtent. Et tu ne peux pas t'en douter : on ne le comprend qu'après vingt ans de travail... Elles développent en nous la faculté la plus dangereuse, l'imagination : elles la développent si bien, que le moment arrive où nous ne la dominons plus; et tu ne soupçonnes pas l'instrument de torture qu'elle devient alors, le prix qu'elle nous fait payer ce qu'elle nous a donné !... Ce n'est pas tout encore : en nous maintenant dans le cercle de la fiction, nos œuvres nous font une sensibilité factice et tourmentée, nous trompent sur les conditions mêmes de la vie : de sorte qu'en observant sur nous-mêmes les ravages qu'elles ont faits, nous pensons à ceux qu'elles ont étendus par le monde. Un doute nous étreint : celui d'avoir semé des graines vénéneuses dans un jardin ouvert à tous les ignorans. Si tu savais combien ce doute est amer ! Si tu savais comme il nous fait trembler devant notre pauvre petite notoriété passagère, que vous appelez « la gloire !... »

Les paupières à demi baissées, Jacques écoutait, en son-

geant : « Ou bien il est sincère, ou bien il rendrait des points à ses meilleurs interprètes. Comment savoir ?... »

— ... Nous, les aînés, nous ne pouvons plus changer : notre œuvre est faite, nous sommes intoxiqués de notre propre poison. Mais vous, qui êtes encore les maîtres de l'avenir ! Quelle est donc la force mauvaise, le mirage menteur qui vous attire sur nos traces ?... Vous êtes des paysans : que ne restez-vous dans vos campagnes ? Ou, si vous les trouvez trop étroites, que n'allez-vous remplir les continens nouveaux, vous qui savez manier la hache et la pioche ?... L'homme est fait pour défricher les forêts et pour gratter la terre, mon ami : ce sont là ses fonctions naturelles, comme le miel aux abeilles, comme aux loups la chasse. Ils souffriront jusqu'à la fin de leur espèce d'avoir méconnu cette vérité. Va, la noblesse de la vie, la vraie indépendance, le bonheur même, — si l'on tient à maintenir le mot dans le dictionnaire, — ce n'est pas nous qui le posséderons jamais. Ils sont bien loin de nous, — derrière nous, si tu veux, — dans la simple acception d'une humble destinée, dans le travail modeste, utile et sain...

De telles idées étaient trop contraires à la nature de Jacques, à son esprit de conquête, à sa ferme volonté d'échapper à sa condition, pour qu'il pût s'y arrêter. Aussi, n'écoutait-il plus que d'une oreille, et dressait l'inventaire des objets précieux qui l'entouraient. L'argenterie, maintenant, l'intéressait : il admirait les couverts à entremets, massifs, ciselés avec art par un orfèvre du vieux temps. C'était sa première rencontre avec l'élégance : elle le frappait plus que des propos déçus. Il avait trop de finesse pour contredire à outrance, trop d'orgueil pour capituler. Quand son oncle se tut, en le regardant pour l'inviter à répondre, il se contenta de dire, en soupesant un lourd couteau à fruits :

— Chacun choisit pour la conquête qu'il se propose les armes qu'il pense lui convenir le mieux, sans savoir quel intérêt le guide. Vous l'avez fait, mon oncle. Cela vous a réussi. Pourquoi n'essayerais-je pas de faire comme vous ?

Clarencé conclut :

— Le malheur, c'est que la vie t'apparaît comme une conquête à faire, alors qu'elle ne doit être qu'une fonction inoffensive, ou mieux, un devoir bienfaisant.

Il prononça d'une voix grave, les yeux fixés sur son neveu, ces paroles qui résumaient toute son expérience. Mais Jacques avait vingt ans : comment les eût-il comprises ?...

VII

La pitié d'une femme aimante est douce aux désespérés : Laurier prit l'habitude de venir souvent chez Claudine. Jamais il ne se douta de l'espèce d'incompatibilité qu'il y avait entre sa faiblesse et les goûts d'énergie de Mme Bréant ; car la jeune femme était trop bonne pour en rien laisser paraître. D'ailleurs, la violence de douleur qui persistait en Laurier l'avait touchée et conquise. Elle disait :

— Il est faible, mais il n'oublie pas !

Et elle lui savait gré de son désespoir.

Le malheureux, en effet, n'était plus qu'une ombre inquiète et malade. D'habitude, il restait silencieux, inattentif à ce qui survenait, poursuivant dans le vide son idée fixe. Auprès de Mme Bréant, dans l'atmosphère sympathique du petit hôtel où flottait toujours comme un parfum d'amour et de roman, il se ranimait en parlant de la morte. C'étaient parfois de légers souvenirs, une parole, un geste, qu'il ressuscitait et qui lui fournissaient un thème à de longues broderies. Ou bien, c'était une lente et complète évocation, en phrases incertaines comme des ombres : la morte surgissait, poétisée encore par l'infini qui l'enveloppait maintenant ; sa figure, que Claudine ignorait, s'estompait sur les fonds obscurs du passé ; le timbre même de sa voix résonnait dans les silences :

— Comme elle vous aurait aimée ! disait Laurier à la jeune femme...

Elle répondait :

— Ainsi va la vie : on la traverse sans rencontrer ceux qu'on devrait connaître. Quelquefois, on est séparé par la largeur d'une rue : cela suffit pour qu'on s'ignore.

Il revenait à ces *si*, que roulait perpétuellement son imagination frappée.

—... Et qui sait l'action d'une parole juste dite par la voix qu'il faut ? *Si* elle vous avait connue, *si* vous aviez été son amie, elle vous aurait ouvert son cœur ; et vous l'auriez sauvée, vous qui êtes le courage, la volonté, la force !

Claudine écoutait ces stériles hypothèses, sachant que parler soulage ; et puis, raisonnable et très douce, elle tâchait de le rattacher à la vie.

— Et vous, pourquoi ne m'écoutez-vous pas?... Le courage? On en a le germe en soi ; il n'y a qu'à le développer par un effort de volonté : pourquoi ne le faites-vous pas?... Quand vous venez ici, dites-moi vos regrets, dites-moi votre tristesse, abandonnez-vous à vos souvenirs, qui ont leurs droits... Mais ensuite, pourquoi n'essayez-vous pas de vous reprendre?... en travaillant, par exemple?... Le travail est un grand médecin : le seul qui ait quelque pouvoir contre un mal comme le vôtre... Votre amie croyait à votre talent. Elle avait de l'ambition pour vous, elle vous voulait grand. Réalisez les œuvres que vous rêviez ensemble!

Il baissait la tête, en murmurant :

— Oui, oui... elle avait de l'ambition... Moi, je n'ai plus la force!...

— Travaillez pour sa mémoire, pour la joie qu'elle aurait eue.

— Si je pouvais!... Mais je ne peux pas... Ma main tremble, mes yeux s'obscurcissent, je suis impuissant devant ma toile...

Il ajoutait parfois, plus bas, comme si un souci nouveau, qu'il s'efforçait de chasser, passait dans les nuages de sa pensée :

— Et si cela dure!... Oh! Dieu, que pourrai-je pour les miens?...

Claudine ne comprenait qu'à demi le sens de cette phrase : car elle ne connaissait pas l'intérieur de Laurier. A peine avait-elle, à de longs intervalles, rencontré deux ou trois fois Jeanne, qu'elle jugeait avec ses partis pris de femme indépendante, et sans sympathie. Aussi, sa pitié n'allait-elle qu'à l'homme ; l'autre victime ne l'émouvait pas, car dans son idée, une petite personne comme celle-là devait se consoler sans peine avec son pot-au-feu. Mais Clarencé eut bientôt la clef de cette nouvelle inquiétude, qui sourdait en son malheureux ami. Jeanne, qu'il voyait souvent, la lui expliqua, un jour qu'elle le recevait dans l'atelier abandonné, où la petite Paule jouait avec une poupée japonaise, sans rien dire, en petite fille qui sent le deuil autour d'elle. Ils avaient longuement parlé de Laurier, dont la ténébreuse mélancolie s'aggravait de jour en jour. Pensive, le regard fixé sur l'avenir inconnu, la jeune femme dit :

— Ah! si mon pardon avait pu lui suffire! Jamais je ne lui ai fait un reproche ; je tâche de l'entourer d'affection, — et je le vois dépérir à côté de moi, sous les yeux de l'enfant qu'il effraye et regarde à peine... J'ai peur de ce qui nous menace... D'autant plus que je ne puis rien non plus contre cet autre danger.

— A la longue, dit Clarencé, votre bonté le sauvera...

Jeanne se plia dans un mouvement d'indicible lassitude :

— Non, non... Je sens bien que je ne puis plus rien pour lui... Auprès de moi, il reste absent... Même morte, elle le possède encore, elle l'empêche de guérir...

— Peut-être, suggéra Clarencé, qu'un changement d'air et de milieu lui ferait du bien. Il faudrait l'envoyer à la campagne, dans son pays natal... Ou mieux, l'y emmener.

Sourdement, Jeanne murmura :

— Oui, s'il voulait... Mais il ne faudrait pas tarder... Bientôt, nous ne pourrions plus...

D'une voix plus basse encore, une rougeur au front, elle ajouta :

— Vous comprenez, son travail, c'était notre pain!

Clarencé, stupéfait, s'écria :

— Qu'est-ce que vous me dites? Auriez-vous des embarras d'argent?

Elle avoua, rouge jusqu'à la racine des cheveux;

— J'ai vendu des bijoux pour payer notre terme.

— Avec un nom comme le sien!...

— Un nom,... du talent,... c'est vrai... Mais nous vivions au jour le jour...

... Ah! que tout cela ressemblait peu à l'adultère romanesque, aux scènes de jalousie et de passion qui remplissent les livres, qui nourrissent le théâtre! Là-bas, dans la fiction, des dévouemens héroïques, des actes également sublimes dans le mal et dans le bien, de nobles désespoirs, des décisions suprêmes. Ici, dans la réalité, des besoins étroits, des calculs mesquins paralysant tous les élans du cœur, ceux qui poussent au pardon, ceux qui poussent à la mort. Quelle distance, de la morne pluie froide battant à petits coups ces pauvres êtres, à l'éternel tourbillon dont les ailes emportent la bande des amans illustres, sous les yeux des divins poètes arrêtés pour les contempler! C'était pourtant le même orage; mais voici, l'homme vivait, trop faible pour l'acte qui délivre, et la femme, sans orgueil dans le cœur, sans jalousie dans les sens, pensait avec angoisse au pain du lendemain. Et c'était là la vérité nue et laide. L'amour avec son cortège d'oublis éperdus, de rêves magnifiques, de mépris hautains, — des mensonges! Vu de près, jugé dans son œuvre, il ne semblait plus qu'une fièvre maligne qui, à travers les mirages du délire, dévore la chair et jaunit la

peau. Ainsi, tôt ou tard, la réalité triomphe, plate et précise, sèche et banale, stupide et tyrannique. L'essaim ailé des chimères se lève devant elle, comme un vol d'étourneaux devant un maigre chien, et se fond dans l'espace : et c'est la vie, avec ses charges les plus humbles, qui renferme le dernier mot des destinées...

... Quelques heures plus tard, Clarencé racontait à Claudine le détail imprévu de cette triste visite. Aussi étonnée qu'il l'avait été lui-même, la jeune femme s'écria :

— La gêne !... la gêne dans un tel moment !... Il faut les aider, leur acheter des tableaux, des études !...

— J'y ai déjà songé, répondit Clarencé. Mais demain ?... Mais plus tard ?...

— Oh ! plus tard !... Songeons au plus pressé, à l'heure présente... Plus tard, il guérira, il reprendra son travail.

— Vous croyez ?...

— Puisqu'il ne s'est pas tué !

Avec un demi-sourire, où il y avait un peu de son dédain pour les faibles, elle ajouta :

— *Men have died from time to time and worms have eaten them. But not for love...* Vous vous rappelez Rosalinde ?

— Oui, répondit Clarencé, ainsi parle une héroïne de roman. Mais, malgré leur dédaigneux réalisme, ces mots sont encore de la poésie ; et ils mentent, comme presque toute poésie... On ne meurt pas d'amour, soit ! On peut mourir des suites de l'amour...

Il frissonna, en ajoutant :

— Et puis, ce ne sont pas les seules portes de la Mort qui s'ouvrent devant certains désespoirs... Il y en a d'autres, encore plus noires,... plus redoutables... Notre malheureux ami me semble tout près de celles-là...

L'affreuse vision de l'être déchu de sa raison passa devant leurs yeux. Ils se regardèrent en silence, comme si la même image les hantait, pris ensemble d'une épouvante mille fois plus cruelle que celle de la mort.

— Ah ! Dieu ! murmura Claudine en fermant les yeux.

Puis, retrouvant d'un effort sa vaillance :

— Il faut lutter, essayer quelque chose... On ne peut pas le laisser sombrer ainsi...

— Que voulez-vous faire ?... Lui rendre sa maîtresse ?... Le délivrer de son remords ?... C'est également impossible !...

Elle affirma :

— Nous pouvons du moins vouloir à sa place, prendre une décision pour lui, l'aider de notre énergie... Écoutez!... Il me parle souvent de son village natal, avec une sorte de nostalgie; il parle de sa mère, qu'il n'a pas revue depuis tant d'années. Il voudrait la revoir, j'en suis sûre. C'est un désir, un signe de vie,... qui sait? peut-être un commencement d'espérance... Envoyez-le là-bas; emmenez-le, si c'est nécessaire... Vous, pas sa femme : elle ne lui serait d'aucun secours.

— On pourrait essayer, dit-il.

Elle poursuivit, plus lentement, sans oser souligner le rapprochement qui se faisait, malgré elle, dans son esprit :

— Et vous-même, mon ami,... qui cependant n'avez pas à vous plaindre de la destinée,... voyons, n'avez-vous pas, un peu, le même désir?...

Clarencé rougit d'être si bien deviné.

— Oui,... quelquefois,... peut-être... Mais tout cela est si loin!...

Claudine détourna les yeux, en étouffant un soupir :

— Partez aussi, dit-elle... Vous le conduirez dans son village, et vous irez dans le vôtre... Une cure de grand air et de souvenirs!... Après, vous serez plus fort pour reprendre votre vie heureuse, libre et fière, votre belle vie de semeur d'idées et de créateur d'art.

... Comme en causant avec son neveu, Clarencé revit la vieille ferme, les gerbes blondes sous le toit en auvent, le grand noyer dans la cour, les fleurs démodées du jardin, la petite vigne ingrate. La saveur de l'air respiré par ses poumons d'enfant lui revint aux lèvres, cette saveur fraîche et forte du vent que parfument les sapins du Jura, et qui descend sur la plaine comme un souffle divin. Pourtant, il n'avoua pas l'intensité soudaine de son désir :

— Vous m'accompagneriez? demanda-t-il.

Claudine fit doucement un signe négatif :

— Réfléchissez! dit-elle. Vous trouverez là-bas un frère, une belle-sœur, des neveux, des nièces qui vous entoureront, qui vous voudront pour eux. Moi...

Elle n'acheva pas. Clarencé lut ses pensées :

« Qu'irais-je faire, étrangère, dans cette maison que j'ignore? Quelle serait ma place au foyer familial où l'on ne sait rien de moi? parmi ces humbles qui ne soupçonnent même pas notre vie?

De quel œil dédaigneux ils me regarderaient, et qu'aurais-je à leur dire?... »

Peut-être une ombre de regret l'envahit-elle un instant : car enfin, il y avait quelque chose qu'elle ne pouvait partager avec son ami ; il lui échappait, ne fût-ce que pour un mois ou pour une semaine ; il s'éloignait d'elle, et, qui sait? sans souhaiter vraiment qu'elle l'accompagnât. Mais Claudine ne s'abandonnait jamais à des impressions stériles : elle les secoua bien vite, et reprit, en se redressant comme si elle les bravait ou les dominait de tout son orgueil :

— Je veux vous laisser tout à votre famille, mon cher : cela fait partie de la cure que je vous conseille... Ce qui m'inquiète un peu, c'est que vous serez bien près de Laurier, n'est-ce pas?...

— Quelques kilomètres, à peine.

— Mon ordonnance comporte que vous le voyiez le moins possible, quand vous l'aurez remis à sa mère... Laissez-les ensemble : cela vaudra mieux, pour lui comme pour vous... Ne lui montrez pas un visage qui lui rappellera sans cesse ses heures les plus douloureuses... Et pensez à vous-même... Vous avez besoin de changer, vous aussi : moins que lui, mais comme lui... Vous reviendrez guéris tous les deux.

Il répéta, d'une voix hésitante :

— Si seulement je pouvais vous emmener!

Claudine eut l'intuition que ce vœu n'était pas absolument sincère :

— On ne peut pas tout avoir, mon ami, dit-elle. D'ailleurs, mieux vaut peut-être que vous ne m'ayez pas. Vous me retrouverez.

— ... La même?

— Toujours!

... Ils reparlèrent à peine du double voyage, qui se prépara très vite.

ÉDOUARD ROD.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

VOYAGE AU JAPON

I

PREMIÈRES IMPRESSIONS

Que savais-je du Japon? Peu de chose; mais le bruit qui s'est fait autour de ce nom, l'écho des voyageurs, l'éclat d'un bouleversement prodigieux, les rumeurs d'une guerre récente, les étalages de nos bazars ont accrédité chez nous l'image d'un peuple à la fois extravagant et géométrique, révolutionnaire et discipliné, délicieusement fantaisiste et assez soucieux de ses intérêts pour inquiéter parfois les nations européennes. Ce n'est pas le moindre miracle de notre siècle que cet enfant mystérieux et si longtemps farouche, héritier d'une antique politesse, ait déchiré son manteau de nuages et jeté un défi superbe aux théories des races dont nous cuirassons scientifiquement notre vanité. Il a réalisé une aventure extraordinaire dans la chronique du genre humain. Et pour nous, Occidentaux, qui subissons le prestige de l'éloignement, cette merveille s'est accomplie sur un théâtre plus merveilleux encore et sous une lumière de rêve. De petits êtres vêtus d'une soie bruissante et colorée, amoureux des bibelots et des grands sabres, courtois et sanguinaires, jalousement épris des collines en fleurs où leur nation sourit à ses dieux fantastiques, ont adopté nos canons, nos chemins de fer, nos télégraphes, nos codes, nos institutions parlementaires. Ils s'évertuent à nous prouver que la supériorité dont nous nous flattons n'est point inhérente à notre nature. Ils ne tentent rien moins que de récon-

cilier en leur personne l'Europe et l'Asie, et l'on prétend même que, si parfois leurs réformateurs et leurs politiciens y éprouvent quelque peine, l'aménité de leurs jeunes filles y réussit toujours. « Vous partez pour le Japon? me disait-on sur le quai de Marseille. Heureux voyageur, c'est le pays des Japonaises! »

Quelques jours plus tard, je liai conversation avec un sénateur japonais que nous avions l'honneur de compter parmi nos compagnons de route. C'était un petit homme, aux petits yeux clignotans, à la petite moustache hérissée, au front sourcilleux. Quand il souriait, la peau tendue de son visage se craquelait en tourbillons d'accens circonflexes, et, quand il parlait, les paupières mi-closes, il avait une façon de relever la lèvre inférieure qui marquait toute l'importance de son personnage. De temps en temps, il plantait l'index entre ses deux sourcils, pour réveiller dans son cerveau fatigué la mémoire du terme français qui lui échappait, et il pressait l'invisible bouton de cette sonnette électrique jusqu'à ce que le mot demandé tintât au fond de ses souvenirs. J'appris qu'il avait connu Gambetta, et que son ami Gambetta lui avait prodigué les plus chauds encouragemens; que, depuis quinze ans, il s'acharnait au triomphe du Progrès; qu'il y avait perdu sa fortune et sa tranquillité; qu'il avait fait voter l'année dernière cinq lois au Sénat, « oui, cinq, autant que de doigts à la main; » qu'il avait fondé douze sociétés politiques; que, de tous les livres écrits sur le Japon, le seul Guide Murray ne lui semblait pas absolument déraisonnable. Et il conclut :

— Je suis pauvre aujourd'hui, mais que m'importe, si l'Europe et les États-Unis ne peuvent plus nous confondre avec les Chinois et les Indiens?

Son regard alla chercher, au milieu des passagers, la silhouette d'un grand Hindou qui nous tournait le dos. Il l'explora, la mesura complaisamment des pieds à la nuque, et reprit :

— Nous ne sommes pas des Indiens, nous!

Ce sénateur avait d'exquises manières, et, ni plus ni moins qu'un hidalgo, il mit à ma disposition sa maison, ses amis, ses douze sociétés. Mais son orgueil me paraissait si démesuré, que je ne pouvais jouir paisiblement de sa compagnie. Il me produisait l'effet d'un petit homme embarrassé d'une immense colichemarde, et je craignais, à chaque pas, qu'il ne chût par terre.

Un soir, je demandai à notre Hindou ce qu'il pensait des Japonais. Il sourit en philosophe qui ne dédaigne point d'abaisser

parfois son esprit jusqu'aux accidens du monde éphémère et me répondit :

— Les Japonais? Peuh! Ils s'agitent.

J'en sais à qui leur agitation donne mal aux nerfs. Ce sont les Anglais de Hongkong, et en général tous les Européens de l'Extrême-Orient. A mesure que j'approchais du terme de mon voyage, je n'étais pas médiocrement étonné de la furieuse antipathie que le nom seul des Japonais éveillait autour de moi. L'Anglo-Saxon manifestait à leur égard un peu plus de mépris qu'il n'a coutume d'en accorder au reste du monde. Le Russe hâtait de ses vœux l'heure bénie où l'ours moscovite se jetterait sur cette proie brillante et saugrenue. Les Espagnols des Philippines les reléguaient au dernier rang des nations civilisées. Et le Japon m'apparut à travers leurs discours comme une terre charmante, mais peuplée de singes malfaisans.

Et l'on me disait : « Prenez garde : défiez-vous des gentillesses de ces barbares. Ils sont passés maîtres dans l'art de piper leurs hôtes. Ils les amusent, les caressent, les cajolent, et les bernent. Vous ne trouverez en eux que beaucoup de babil et beaucoup de vanité. Ils s'imaginent que de se coiffer comme nous les élève à notre niveau ; ces Lilliputiens sont admirables! Ils nous copient, et nous détestent ; et toute leur fourberie ne parvient pas encore à masquer toute leur haine. »

Malheureusement, mes interlocuteurs ajoutaient : « Regardez les Chinois : voilà d'honnêtes gens. Il y a plus de sérieux et de véritable intelligence dans un canton de la Chine que dans tout l'empire du Mikado. Leur orgueil est excessif, mais logique. Ils ne nous empruntent pas nos défroques pour s'égaler à nous ; ils ne pillent pas nos manuels de philosophie pour nous en jargonner des phrases mal comprises. Ils restent Chinois et font d'excellens domestiques, des cuisiniers et des boys incomparables. C'est un bien grand malheur qu'ils endurent les scandales et la routine de leurs mandarins corrompus. »

Et je pensais en moi-même : « Heureuse routine et plus heureuse corruption! S'ils étaient moins à plaindre, ils seraient plus à craindre. Sans énergie civique, sans patriotisme, sans armée, comment ne nous inspireraient-ils pas une vive tendresse? Oh! le brave peuple qui nous laisse empiéter sur son territoire et nous abandonne les concessions de chemins de fer! Donnons-nous le facile plaisir de railler la scolastique de ses lettrés et

le tir à l'arc de ses militaires, et ne lui ménageons pas l'opium. Mais les Japonais, qui ne s'empoisonnent pas, qui manient les plus belles armes à feu de la civilisation, qui lisent nos livres et nos journaux, fortifient leurs rivages et tracent tout seuls leurs voies ferrées, ne sont et ne peuvent être que des singes. »

Un Espagnol m'affirma que, durant la guerre de Chine, ils avaient à plusieurs reprises plagié impudemment la *hidalguia* castillane; et je sus, d'autre part, que, pendant la dernière peste de Hongkong, des médecins japonais étaient venus soigner les pestiférés et avaient poussé l'impertinence jusqu'à en mourir, non moins héroïquement que s'ils fussent nés en Europe, de race blanche et de parens chrétiens.

Au contraire, les métis des Philippines, les Tagals, les Malais, tous les Asiatiques épars sous la domination européenne, considéraient les Japonais du même œil que les cadets obscurs font d'un frère lointain, dont la gloire rejaillit sur eux. Volets et portes clos, ils épluchent son mérite et discutent sa valeur; mais, dès qu'ils se mêlent aux étrangers, ils se réclament de leur parentage et attribuent à la qualité d'un sang commun la fortune exceptionnelle de leur aîné. L'entrée du Japon dans la politique internationale, ses progrès, l'affirmation de son indépendance ont été, pour ceux d'entre ces peuples qui savent réfléchir, une sorte de triomphe moral et d'intime réconfort. Cet exemple les a relevés à leurs propres yeux. Du jour où ils ont vu des gens comme eux, sortis de la même souche, et que l'infaillible Occident jugeait frappés des mêmes tares, s'emparer et se parer des avantages et des privilèges qui semblaient jusqu'ici réservés à leurs vainqueurs, ils ont ressenti à peu près ce qu'eussent éprouvé les soldats homériques, si leurs compagnons avaient tout à coup et sans effort coiffé le casque et revêtu l'armure de ces vastes dieux dont le poids faisait gémir l'essieu des chars. Ce spectacle les eût désabusés sur la vertu des armes divines ou rassurés sur la puissance de leurs bras. J'ai cru distinguer ces deux impressions mêlées et confondues dans l'âme des insurgés philippins qui me parlaient du Japon avec une espèce de fierté belliqueuse. L'appareil de notre civilisation les impressionne moins, depuis que les Japonais s'en décorent. Loin de nous féliciter de cette conquête pacifique, ils en tireraient plutôt des argumens contre nous et, pour eux-mêmes, un sujet de confiance et d'orgueil. Volontiers ils rêveraient d'un panasiatisme, où l'Extrême-Orient confédéré

s'opposerait aux exigences de l'Europe. Rêve incertain, presque irréalisable, qui s'ébaucha pour la première fois dans une tête de Japonais enivré, mais qui, depuis, a flotté sur les mers.

— Ah! me disait un Tagal, si la Chine savait et si le Japon pouvait! Nous n'aurions plus à supporter votre insolence, et la terre où nous avons grandi nous appartiendrait. Car enfin, tout conquérans que vous soyez, vous ne cherchez point la bataille, et votre intérêt commercial s'accommode aisément des défaites de votre amour-propre. Il a suffi que le Japon vous commandât des navires et vous achetât des canons pour que votre humeur devînt plus souple et votre politique moins altière. Demain, chrétiens, vous accepterez que vos nationaux soient jugés par ses magistrats bouddhistes. Les Japonais ont plus fait, en vingt ans, pour notre race que tous les philosophes qui prêchèrent l'égalité des hommes. Vous les persiflez, mais vous avez peur d'eux. On dit même que certains d'entre vous mettraient un assez haut prix à leur alliance. Ne vous étonnez pas que nous admirions ce peuple actif, industrieux, patriote et guerrier, qui vous oblige aux formes extérieures du respect et qui, le seul de l'Orient, nous venge enfin de nos longues humiliations et de vos injures séculaires.

Et le Japon m'apparut alors comme un séjour où s'élaboraient les grandes revanches de l'Asie.

Quant aux Chinois, bien qu'il se soit formé chez eux un parti adolescent de réformateurs, je ne pense pas que leur énorme masse s'émeuve encore. Les Japonais ont bourdonné à leurs oreilles et piqué leurs flancs. Piqûres et bourdonnemens leur furent peu sensibles. Mais, si les nouvelles modes qu'affichent leurs voisins leur semblent un travestissement indigne des Asiatiques, il se pourrait que les derniers succès de la diplomatie japonaise, dans la revision des traités, les fissent nous mépriser davantage. Comment ne s'estimeraient-ils pas très supérieurs aux gens d'Europe, quand ceux qui furent leurs disciples, et dont ils se croient toujours les maîtres, se piquent d'en savoir aussi long que nous et de nous battre avec nos propres armes? Les quelques honorables Célestes que j'interrogeai sur le Japon me répondirent à la façon de ces oncles ignares, très suffisans et très riches, qui ne comprennent pas que leurs neveux se farcissent la tête de grec et de latin pour donner du plaisir à leur vieux bonhomme de précepteur. Les neveux, ici, s'affublent de nos jaquettes et de nos pantalons; ils étudient dans nos livres. Ce sont divertissemens

d'écoliers en maraude. La Chine se gausse du sérieux que nous apportons aux jeux de ces turlupins et des bons points que nous leur décernons. Quand on leur parle des Japonais, les faces chinoises s'allongent en moue dédaigneuse, puis s'épanouissent en un large sourire. Toutefois, des commerçans de Hongkong m'affirmèrent très gravement que leurs vainqueurs d'hier étaient pour la plupart des gueux et des fripons.

I

Je venais d'arriver à Tokyô, après avoir touché Kobé et Yokohama. Nous entrions dans la seconde quinzaine de décembre. Les collines étaient frileuses, car les érables avaient dépouillé leur rouge feuillage; mais les camélias allaient bientôt fleurir. Les champs d'orge et de colza verdoyaient, et dans les campagnes, où les bottes de paille sèche, dressées comme de petites meules et suspendues aux arbres comme de grosses cloches, semaient des taches d'or pâle parmi les cônes des pins et les rameaux des cyprès, les broussailles de bambous jaunies et cendrées éparpillaient au vent leur fumée légère, teintée d'aurore. L'air était froid; le ciel, d'une limpidité bleue, avait des matins glacés de rose.

Je savais déjà que les djinrikishas japonaises se nomment communément des *kurumas* (1) et leurs traîneurs des *kurumayas*, que les longues robes aux manches tombantes s'appellent des *kimonos*, les larges ceintures des *obis*, les pantalons flottans des *hakamas*, les casaques de soie des *haoris* et les patins de bois des *getas*. Je n'ignorais plus que le terme de *chaya* désignait les auberges et les maisons de thé, et celui de *tatami* les nattes dont les planchers sont tapissés. Quand on parlait devant moi de *hibachi*, j'entendais parfaitement qu'on signifiait le brasero de bois ou de cuivre autour duquel les Japonais s'agenouillent et se dégourdissent les mains. Le mot de *geisha* me représentait une petite dame peinte et fardée, assez richement attifée, et qu'un traîneur de cabriolet emporte à perdre haleine vers un hôtel de rendez-vous; et l'on m'avait dit que ces petites dames, entre tant

(1) J'ai adopté pour tous les mots japonais l'orthographe fixée au Japon même par les Européens et suivie par les Japonais dans les livres qu'ils publient en langue étrangère. L'*u* se prononce *ou;* le *g*, *gue;* le *j*, *dji;* le *ch*, *tch*. C'est la seule orthographe légitime, la seule qui serre d'assez près la prononciation indigène. Ceux qui veulent s'en affranchir tombent dans la bizarrerie. C'est ainsi que le terme de *Shogun* est devenu quelquefois *Shiaugoun*, etc., etc.

d'autres arts où elles sont fort expertes, chantent et s'accompagnent sur le *shamisen*, lequel, importé de Manille à la fin du XVIIe siècle, n'est qu'une variété de notre vieux rebec. Et je n'avais pas été sans m'apercevoir que les *getas*, ces socques où, en guise d'empeigne, de gros cordons, séparant l'orteil des autres doigts, retiennent des deux côtés les pieds emprisonnés dans des chaussettes fourchues, ont tantôt la forme de semelles mal dégrossies et tantôt celle de petits bancs. Les *kimonos* m'avaient frappé par leur ressemblance avec nos robes de chambre; les *hakamas* me produisaient l'effet de jupes fendues; et la coupe des *haoris*, vus de dos, me rappelait les sacs noirs dont jadis le tailleur du lycée nous affublait sous le nom de caban.

Et je savais encore bien des choses. Les Japonais disposent leurs livres à l'inverse des nôtres, et les lisent de droite à gauche en commençant par notre dernière page jusqu'au mot *Fin*, qui est imprimé sur la première. — Au sortir du bain, ils s'essuient avec une serviette mouillée. — Ils vous annoncent la mort de leurs parens ou de leurs enfans, le rire aux lèvres. — J'avais vu leurs charpentiers raboter, le rabot tourné vers eux; et j'étais instruit de ce que leurs couturières, au lieu de faire courir l'aiguille dans l'étoffe, font courir l'étoffe sur l'aiguille immobile, alors que cette aiguille, décidément paradoxale, va chercher elle-même le fil, au rebours des nôtres qui se laissent enfiler. — La politesse, chez eux, consiste non à se découvrir, mais à se déchausser. — Ils s'appellent du même geste dont nous nous congédions. Que voilà un peuple extraordinaire! Et quelle riche matière à mettre en petits jeux de société! « Si vous étiez Japonais, comment ouvririez-vous un livre? » — « Comme ces critiques qui n'en lisent que la table des matières. » — « Comment enfileriez-vous une aiguille? » — « Je la promènerais tant et tant qu'elle ne pourrait manquer de rencontrer le fil. » — « Quelle marque de déférence donneriez-vous à votre hôte en pénétrant dans son logis? » — « J'enlèverais mon chapeau... » — « Vous avez perdu. Un gage! »

Ce gai savoir ne me contentait point. J'enviais les voyageurs que leurs premiers pas au Japon jetèrent dans une douce ivresse. L'un d'eux, au débarqué, remercia les divinités antiques de lui avoir rendu l'Hellade. Il vit de pauvres kurumayas au long buste, aux jambes grêles, courir sur le rivage, et se crut à Olympie. D'autres, moins férus d'illustres souvenirs, ne laissèrent point d'éprouver

des sensations étranges. Ils se réveillaient aux antipodes des mondes connus et s'égaraient dans un petit univers de drôleries mirifiques et de fantaisies musquées. D'autres, enfin, avaient à peine foulé ce sol prestigieux que le charme qui s'en évapore s'était insinué dans leur âme et les enveloppait d'un brouillard enchanté. Pour moi, qui avais peut-être trop escompté ma surprise et mes ravissemens, j'ai encore la mémoire toute fraîche que rien, hormis la nature, ne m'y parut s'élever au-dessus du médiocre. Et je tâtonnais, je cherchais à m'orienter hors du cercle des baguenauderies et des amusettes microscopiques, où ce pays enferme volontiers la curiosité du voyageur.

Les premiers Européens que j'y visitai me firent sentir, moins par leurs paroles que par leur silence, les difficultés de ma tâche. Ils étaient secrets des pieds à la tête, et, quand je leur exprimais mon désir de m'initier aux questions japonaises, je lisais dans leurs yeux l'aveu de ma présomption. L'un m'avertissait que, si l'on vient au Japon pour en écrire, quinze jours suffisent à griffonner un mauvais livre qui a des chances de plaire, et quinze ans peut-être à composer un ouvrage documenté, plein d'erreurs savantes, d'ailleurs fort ennuyeux. Je l'assurai que je n'y passerais pas quinze ans et que j'espérais y demeurer plus de quinze jours. L'autre qui, du fond de son cabinet, poussait une étude approfondie sur la société japonaise, me peignit un Japon mystérieux, pavé de chausse-trapes, où l'étranger ne saurait se hasarder sans des précautions infinies et qui lui reste indéchiffrable, à moins qu'il n'ait eu l'art d'en dérober la clé. On me citait, il est vrai, deux ou trois alchimistes écartés, presque inabordables, qui avaient probablement découvert cette pierre philosophale : le fond du caractère japonais ; mais on doutait que, dans le cas où je parviendrais à les joindre, ils consentissent à desceller leurs lèvres. De tous ces entretiens il ressortait que les Japonais sont le peuple le plus déconcertant, le plus bizarre, le plus insaisissable, le plus énigmatique.

— Je vous entends, soupirais-je, mais en quoi? Est-ce parce qu'ils chaussent des bas fourchus et marchent sur de petits tabourets? Est-ce parce qu'ils disent bonjour de la main comme nous disons bonsoir? Est-ce parce qu'ils ne font qu'un saut de la natte où ils ont soupé à la cuve où ils se baignent? Est-ce parce qu'ils ont une Constitution et renversent leurs ministères?

— Vous n'y êtes pas. Ils sont inexplicables parce qu'ils ne

s'expliquent pas, et que vous perdriez votre peine à vouloir les expliquer. Avez-vous dîné dans un restaurant japonais et mangé du poisson cru?

— Non.

— Avez-vous vu danser des geishas?

— Non.

— Suivi l'enterrement d'un prince?

— J'attends qu'il en meure.

— Marchandé des bibelots?

— Je n'en ai cure.

— Admiré, au Yoshiwara, l'exposition des honnêtes filles qui se sont vendues pour assurer une heureuse vieillesse à leurs parens?

— Je préfère assister d'abord aux séances du parlement, visiter des écoles et des casernes, me mêler à la foule et, si je le puis, juger par moi-même du progrès des idées européennes dans l'âme du vieux Japon.

— Ah, monsieur, vous vous privez de grands plaisirs!

Cependant un vieux résident qui m'avait écouté me prit à part. Il était peu connu, vivait très retiré, lisait beaucoup et se délectait dans les complaisances solitaires de son esprit ironique. Je reconnus plus tard que cette ironie aiguisait son observation sans la fausser, et que les pointes, souvent brillantes, jamais envenimées, en étaient parfois humides d'une goutte de poésie. Il aimait les Japonais et leur faisait payer sa tendresse. Je le suivis donc, et il me dit :

— Je veux vous renseigner en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Mettez-vous à la fenêtre et ouvrez les yeux. Voici précisément le symbole du Japon moderne qui arrive. Il s'avance sans hâte et ne s'occupe ni de vous, ni de moi, ni de quoi que ce soit autour de lui. Mon symbole est encore jeune. Vous lui donneriez vingt-cinq ans, mais les visages japonais nous trompent, et il en a au moins quarante : c'est vous dire qu'il naquit vers le milieu de ce siècle, au moment où le pays entreprenait sa révolution, et qu'il a encore reçu, dans son enfance et sa jeunesse, l'ancienne éducation des Samuraïs. Je vous prie de remarquer son équipement hétérogène. Il porte des souliers dont les élastiques se relâchent et d'où son talon déborde à chaque pas. Ce n'est point un indice de pauvreté; c'est simplement la marque que ces chaussures européennes, déformées par la nécessité où il se trouve de

les ôter cinquante fois du matin au soir, sont devenues à ses pieds des espèces de *getas* nouvelles, et c'est aussi la preuve que, nos modes adoptées, il continue d'en ignorer l'élégance. De son hakama en soie rayée, dont les jupons de nos femmes seraient jaloux, et de son haori en soie noire, moins long que celui des Japonaises, je ne vous dirai rien, sinon que leur étoffe et leur manière respirent le goût japonais le plus pur, amples, foncés, simples d'une richesse étouffée et qui permet à la médiocrité de rivaliser d'apparence avec elle. D'ailleurs, qu'un souffle de vent retrousse les pans de ce haori, et vous serez souvent surpris d'y apercevoir une doublure éclatante, blanche à ramages d'or, écarlate ou mauve, et d'une soie très chère. Notons, s'il vous plaît, que ses vêtemens sont d'une netteté irréprochable. Avant de passer au chapeau, sur lequel je vous serai obligé de fixer votre attention, regardez sa ceinture. Elle est veuve des deux sabres qui jadis relevaient d'une façon si cavalière ce que cette mise a d'un peu féminin; mais il y pend toujours l'étui de la pipe et la pochette de tabac. Quant au chapeau de feutre rond, qui vient d'Amérique ou d'Angleterre et semble sortir de la friperie, considérez ses bords crasseux et la poussière dont il est pénétré jusqu'à la corde. On sent que le propriétaire s'en désintéresse et le méprise. Il se croit engagé d'honneur à s'en coiffer : c'est le bonnet phrygien de sa révolution. Mais, comme il la déteste autant qu'il en est fier, ce couvre-chef, exilé sur sa tête, n'obtient de lui ni égards ni coups de brosse, et toute l'invisible saleté du Japon, qui s'était dissimulée durant des siècles, s'y précipite et s'y met en évidence. Vous avez dû constater déjà que, si les rues sont parfois insuffisamment balayées et si le temps ne tarde pas à revêtir les maisons d'une couleur maussade, les ménagères hollandaises n'ont jamais donné plus de lustre à leurs casseroles, ni les marins une propreté plus luisante à leurs cabines, que les Japonais aux objets familiers de leur intérieur. Les nattes, les solives du plafond, les portes à coulisse aux vitres de papier, la bouillotte de bronze et le brasero de cuivre, tout y reflète un ordre admirable et le souci d'un époussetage minutieux. Eh bien! monsieur, posez sur le miroir de ces tatamis, accrochez à ces poutres brillantes tel ustensile européen, particulièrement un chapeau, et les papillons qui, dans les nuits d'été, noircissent l'abat-jour de la lampe, sont moins nombreux que les taches d'huile, de graisse, de bougie, de cendre et de poussière dont l'infortuné goujat sera

déshonoré pour son existence. Et maintenant j'estime que vous êtes éclairé sur nos contemporains, les Japonais. La civilisation qu'ils nous empruntent, ils l'éculent et la maculent. Ils la piétinent et l'arborent. Elle se dégrade à leur tête et retourne sous leurs pieds aux vieilles formes japonaises. Vous écrirez un chapitre : « Des Chapeaux, » et ce sera, si vous le voulez bien, l'étude de leur politique, de leurs ministères, de leurs administrations fagotées à l'européenne. Du tromblon au canotier, en passant par le gibus et le claque, toutes les inventions des chapeliers du XIXe siècle, tout ce qui a encadré et surmonté nos têtes romantiques, bourgeoises, industrielles ou révolutionnaires, toutes les coiffures qui se sont agitées dans l'air pour y saluer le passage des grands mots sonores, vous les retrouverez ici, comme en un vaste congrès, mais dépareillées, affaissées, délustrées, cabossées et poudreuses. Et votre second chapitre sera intitulé : « Des Souliers, » et vous nous y montrerez comment nos idées de liberté et d'individualisme s'avachissent aux pieds de la foule qui commence à les chausser. Ces souliers ne se gèneront point pour escalader les vôtres. Ils s'étendront sous votre nez avec une familiarité tout américaine, et parfois même ils manifesteront comme une démangeaison de vous pousser dehors. Et enfin, monsieur, vous n'oublierez ni le hakama, ni le haori qui sont doux, polis, soyeux, d'une grâce assez enveloppante, et qui gardent encore dans leurs plis je ne sais quel frémissement des sabres disparus. Vous vous souviendrez aussi que l'envers en est plus riche et plus beau que l'endroit; et, quand vous aurez un peu vécu au Japon, le long et mince étui suspendu à la ceinture par un gros bouton d'ivoire, où l'artiste cisela l'inextinguible rire d'un petit dieu hydrocéphale, évoquera pour vous le souvenir des jolis bibelots dont ces hommes égayèrent la simplicité de leur vie.

Son symbole s'était éloigné et depuis longtemps effacé à l'horizon. Je lui dis :

— Si je vous comprends bien, tout ce que nous pouvons connaître des Japonais se réduit au geste et au costume. Assurément ces souliers et ces chapeaux s'animent de votre humour, et vous leur communiquez une éloquence imprévue. Mais où vont les pieds qui les dirigent, et que se passe-t-il dans les têtes qu'ils recouvrent?

— Vous ne le saurez pas, me répondit-il. Je hante les Japonais depuis plus de seize ans, et je l'ignore. Tantôt on vous dira

qu'ils courent à l'anarchie, tantôt qu'ils s'acheminent vers la république, tantôt qu'ils reculent devant l'invasion européenne, pour ressaisir leur solitude d'autrefois.

— Ne lit-on jamais dans leur pensée?

— Rarement.

— Mais encore?

— Ce sont des cerveaux fertiles en chinoiseries, capricieux, illogiques ou d'une logique qui nous échappe, déliés, retors, puérils, curieux, complexes, simplices...

— De grâce, concluez!

— Ne vous a-t-on pas prévenu qu'ils étaient inexplicables?

Comme je rentrais à mon hôtel, on m'annonça qu'un journaliste m'y attendait. Un adolescent, — de vingt-cinq à trente ans! — aux pommettes roses et aux dents saillantes, s'avança vers moi, se cassa en deux, puis me tendit la main et serra la mienne en coup de sonnette. Il joignait ainsi à un vieux reste de politesse japonaise la brusquerie sympathique du Yankee. Derrière ses lunettes, on distinguait à peine, sous ses paupières bouffies, deux lignes obliques et sombres, ses yeux. Je le vis poser son chapeau sur le parquet, tirer de sa poche un calepin et un crayon, et, après m'avoir demandé la permission de m'interviewer, il m'énuméra les points où son journal serait heureux que je voulusse bien répondre. « Que pensez-vous de la nature du Japon? Des villes japonaises? Des Japonais? De leur politique? » Je le remerciai de l'honneur qu'il me faisait, et lui promis que, s'il revenait dans cinq ou six mois, je lui donnerais mon opinion, mais qu'aujourd'hui je n'en avais point, sinon que la nature était délicieuse, les villes pittoresques, et le peuple charmant. Il s'empressa de coucher par écrit ces paroles essentielles.

— Et la politique? me demanda-t-il. Trouvez-vous que nous soyons bien européanisés?

Je regardai la redingote noire qui étriquait sa mince poitrine.

— Certainement, lui répondis-je. Et vous?

Il aspira entre ses dents une longue bouffée d'air sifflante.

— Je crois, dit-il, que nous avons encore beaucoup à faire.

Et comme, à mon tour, je le pressais de questions, il réfléchit, se mit à rire, et reprit, en ponctuant de ce sifflement étrange chacune de ses phrases :

— Notre peuple est arriéré, un peu bête, et ne s'intéresse pas

assez aux choses du gouvernement. Nous avons bien un parlement comme vous, mais on se plaint que nos hommes politiques aient désappris la moralité. Nos écoles ressemblent aux vôtres; mais nos professeurs manquent un peu d'instruction. Vous êtes des savans, vous, et les Japonais ont grand besoin de votre indulgence. Nous nous occupons aussi de réformer notre bouddhisme, dont les prêtres trop souvent grossiers ou licencieux n'ont point de « respectabilité. » Et pour nos marchands, défiez-vous d'eux; ils ne font pas encore usage de la probité commerciale.

— Heureusement, lui dis-je, il vous reste votre Empereur, dont l'inaltérable sainteté remonte à l'origine de l'univers.

— Il est vrai, fit-il, mais nous sommes tout de même inférieurs aux Européens.

— Eh! pourquoi vous embarrasser de cette question d'infériorité ou de supériorité? Vous êtes autres que nous. Vous occupez les plus belles îles du monde; vous bâtissez des villes qui étonnent le voyageur, et vos usages l'émerveillent. Les Chinois ont éprouvé l'excellence de vos nouveaux armemens. Que vous êtes difficiles à satisfaire!

Il inscrivit soigneusement cette pensée.

— Surtout, lui dis-je, ne me prêtez pas votre sentiment sur vos politiciens, vos professeurs, vos commerçans et vos bonzes.

— N'ayez crainte : j'attendrai quelques mois.

— Êtes-vous donc sûr que je me montrerai aussi sévère que vous?

— Je n'ose espérer que votre extrême bienveillance ne le sera pas encore davantage.

— J'ai reçu, disais-je le soir même à mon vieux résident, la visite d'un reporter japonais qui me paraît juger ses compatriotes avec une impartialité presque indiscrète.

Et je lui contai notre entretien.

— Pure bienséance! s'écria-t-il. Ignorez-vous comment se font les présentations au Japon? On y présente sa femme comme « son imbécile de femme » et son fils comme « son porc de fils. » Votre gazetier vous a simplement présenté son pays. Pour une fois, cette politesse jaune peut s'appeler une honnêteté.

Les interviews ont parfois du bon; et je tâchai de me préciser à moi-même ce que j'aurais répondu à mon journaliste japonais, s'il n'eût été ni Japonais, ni journaliste.

Que pensais-je de la nature? C'était le 12 décembre au matin que, les yeux et les oreilles encore frappés des tavernes rutilantes et stridentes de Shanghaï, nous avions passé le détroit de Shimonosaki. Le paquebot entrait dans la mer intérieure du Japon, cette mer si vantée, ce lac marin dont la légende nous dit que les îles, enfantées par les dieux, grandirent peu à peu comme des jeunes filles et des fleurs. La bise soufflait sous un soleil pâle et sur les ondes glauques. De grands oiseaux tournoyans jetaient des cris plaintifs. Les montagnes élégantes, dont les moutonnemens et les brisures venaient expirer dans les flots, les îlots qui s'évasaient vers le ciel en bouquets sombres, les presqu'îles mamelonnées aux toisons rousses, les arbres qui jaillissaient de la mer ou se cramponnaient aux flancs des rocs, les grèves qui, dans cette lumière hivernale, luisaient entre les bois de pins et les eaux vertes comme des faucilles à demi rouillées, cet horizon circulaire de côtes et d'archipels me reportaient aux jours déjà lointains où je longeais l'Amérique du Sud et traversais les canaux de Schmidt. C'était bien la même navigation sans fin dans un cirque verdoyant et fermé. Mais, ici, point de neige à la crête des monts, ni de glaciers dont la nappe immobile se déverse sur la houle ténébreuse des forêts vierges; et l'on ne voyait pas d'énormes glaçons rouler parmi les vagues leur troupeau de monstres irisés. Tout était charmant. Les montagnes avaient adouci leurs arêtes, et les escarpemens atténué leurs saillies. Les vallons, qui n'offraient plus l'aspect d'une végétation torrentielle, semblaient façonnés au sommeil des peuplades errantes. La nature, ayant vainement essayé d'être sauvage, se reposait dans une grâce mélancolique.

Et la douceur humaine avait mis partout son sourire. Les rizières et les champs s'étagent aux pentes des collines et les découpent en un damier vert dont je ne sais quel caprice a banni la ligne droite. Des phares blancs étincellent sur les promontoires, et des chapelles de bois retroussent les angles de leur toiture à la pointe des presqu'îles. Au fond des criques, devant des plages silencieuses, séparés du monde par les falaises hérissées de pins, mais reliés les uns aux autres par la même ceinture ondoyante, des villages, sous leurs tuiles sombres ou leurs chaumes épais, pressent leurs murs gris ocellés de trous noirs. Leurs flottilles en bois brut et les barques échouées sur le sable ont la gaîté neuve des planches écorcées et ajustées d'hier, encore humides de leur forêt natale; et les voiles rectangulaires, qui de loin se gonflent

et s'inclinent en vols d'oiseaux, donnent à tous ces havres perdus un air de colombiers lacustres.

Peu s'en faut qu'à la longue l'ensemble harmonieux du paysage n'ait à souffrir de l'exquise singularité du détail. C'est une succession ininterrompue de petits tableaux dont chacun se suffit à lui-même. On en vient à regretter que la nature ait eu trop d'esprit ou que sa puissante imagination se soit si patiemment pliée aux menues fantaisies de notre art. Quels dieux invoquer dans cet archipel qu'on dirait pétri, modelé, paré de la main des hommes ? Car je ne doute point que les pêcheurs aient eux-mêmes creusé leurs ports, et les jardiniers dessiné le plan de leurs îles. Personne ne me fera croire qu'on ne ratisse pas tous les matins les sentiers que j'aperçois le long du rivage, ni que ces rochers ne soient des rocailles, ni que les arbres qui tordent leurs rameaux fantasques et détachent sur le ciel la bizarrerie de leur silhouette ne jouent un rôle fixé par les décorateurs. Ce pays gardait, même sous les vents froids et les feuilles mortes, sa correction irrégulière et plaisante. Et cependant, bien que tout y sentît un peu trop l'artifice, il ne s'en dégageait point une impression de petitesse ou de mignardise. Il y fallait admirer la persistance du labeur humain. Ce n'est pas un peuple méprisable, celui qui utilise ainsi, pour l'entretien de sa vie et la joie de son âme, les montagnes, les rivages, les vallées et les îles.

La journée touchait au soir, et nous découvrions toujours les mêmes anses, les mêmes bois, les mêmes collines arrondies ou dentelées, des îlots, d'humbles villages, des flots mouchetés de voiles. Le crépuscule tamisait une cendre légère sur cet horizon vaguement élargi, et, la lune n'étant point de veille aux cieux, l'ombre nous déroba bientôt les formes délicates de cette terre si étrangement volcanique, qui émerge des plus profonds abîmes et paraît consacrée, de temps immémorial, aux dieux de la pêche et des jardins.

Le lendemain, nous étions à Kobé, et nos traîneurs nous conduisirent aux Cascades, une des promenades les plus goûtées de la ville. Ils nous déposèrent devant une maison de thé, où deux Japonaises, assez accortes et dont les façons dégagées témoignaient qu'elles avaient l'usage des Européens, s'empressèrent vers nous, le sourire aux lèvres, nous saluèrent d'un *good morning*, nous invitèrent à nous rafraîchir et ne montrèrent point de dépit que nous n'en fissions rien. Le ciel s'était rembruni ; nous suivions les

lacets d'un sentier grimpant sous les érables roux et les pins sombres. A mesure que nous montions, je prêtais l'oreille pour surprendre le jaillissement de l'eau vive. On était bien empêché de l'entendre, n'y ayant d'autres cascades qu'un ruisseau qui ruisselait sur des rochers en pente. Mais nos plus habiles entrepreneurs de sites pittoresques n'auraient pas su tirer un meilleur parti de cette petite gorge silencieuse. Tout y était combiné de manière à séduire le promeneur et à distraire ses pas. Deux restaurans de bois s'ouvraient en galerie devant la cascatelle et l'on n'arrivait au second qu'après avoir traversé le premier. Les tables basses, tendues de nattes et de couvertures rouges, servaient à volonté de sièges et d'estrades. Des niches grillées, où les dieux gonflaient leurs joues comme des enfançons gorgés de lait, sanctifiaient le paysage. Leurs banderoles blanches flottaient dans la verdure, et leur pénombre s'étoilait de pâles lumignons. Le sentier ne courait point en aveugle. Ses sinuosités, dont chacune avait sa raison d'être, mettaient tour à tour en scène un vieux tronc tortu, des racines extravagantes, un coin de ciel encadré de vertes ramures, la fuite du ravin entre deux bouquets d'arbres. Aux endroits les plus flatteurs, des boutiques de curiosités et de souvenirs disposaient leur assortiment de cannes, porte-plumes, gobelets, presse-papiers et photographies. Je retrouvais à cinq mille lieues de l'Europe les petits marchands de Chamounix et leur camelote de boîtes en coquillages. Les Japonais seraient-ils donc les Suisses de l'Extrême-Orient? Et, parmi tant d'officiers et d'ingénieurs envoyés à nos écoles, n'auraient-ils point dépêché des colporteurs et des aubergistes dans nos villes d'eaux et nos stations thermales, afin d'y apprendre comment on peut, du même coup, exploiter le touriste et machiner la nature?

Nous ne rencontrâmes, sur ce chemin désert, en cette saison morte, qu'une famille japonaise, composée de deux vieilles gens et d'une jeune femme dont l'enfant essayait ses premiers pas. La grand'mère, les sourcils rasés et les dents noircies, et le grand-père, à qui sa maigreur, sa figure anguleuse et recroquevillée, sa gorge affligée d'un goître naissant, donnaient une vague ressemblance avec l'oiseau marabout, s'étaient accroupis au milieu de la route et ouvraient les bras au marmot bariolé qui titubait vers eux et que protégeaient, comme deux grandes ailes tombantes, les manches étendues de sa mère. La jeune femme, rose et joufflue, jetait aux échos de la colline abandonnée par l'hiver ce rire de joie

triomphante que les échos des cinq parties du monde recueillent aux lèvres maternelles.

Pas plus que ce tableau dont le léger exotisme relevait d'une pointe de nouveauté son antique légende humaine, la nature japonaise ne me parut une œuvre inédite du Créateur. Elle est jolie, hospitalière, heureusement montagneuse, baignée d'une lumière subtile qui en fait valoir les lointains. Elle sait, quand il faut, rehausser sa coquetterie d'une négligence savoyarde. Ses cheveux lui tombent parfois sur les yeux, mais elle rit au travers. Peut-être lui reprocherais-je quelque monotonie dans ses imprévus, quelque apprêt dans ses surprises. On lui a trop répété qu'elle était adorable; on l'a trop fêtée; on lui a trop enseigné la valeur des petites fantaisies biscornues qui sortent de ses mains et dont elle ne se montre pas, d'ordinaire, si soigneuse. Et c'est la rançon de tant de grâce que, sitôt qu'on la veut célébrer, on oublie sa douceur de mère pour ne plus retenir que ses virtuosités d'artiste.

Que pensais-je des villes japonaises et de leurs habitans? Interviewer invisible, entends-moi : les villes sont affreuses, et leurs habitans se moquent de notre esthétique. La beauté lumineuse des rades, leur amphithéâtre de collines où se dispersent les chalets et les temples, la pyramide tronquée du mont Fuji, qui déroule dans l'air limpide sa neige lointaine et sacrée, ces perspectives que l'hiver décolore à peine et ne flétrit pas, rendent plus pénibles les fouillis de baraques charbonnées dont les cités japonaises nous présentent le spectacle.

Il me souviendra longtemps de mon entrée à Kobé. Les rues de la concession européenne, désertes et toutes rosées d'une froide aurore, avaient la physionomie tranquille des rues de province. Les pavillons des consulats flottaient sur cette sous-préfecture occidentale. Peu à peu, de la ville indigène, un bruit nous arrivait et grandissait, un bruit de sabots martelant la terre durcie. Cette ville, où nous commencions de nous égarer et qui s'étend à perte de vue, nous fit l'effet d'une agglomération de villages assez misérables devant des routes inégales et défoncées. Les maisons très basses, généralement grillagées et posées sur le sol, ressemblent moins à des habitations humaines qu'à des basses-cours et des cages de lapins. Leurs toits de planches ou de tuiles se superposent en saillie, et chacune d'elles est entourée ou prolongée de dépendances minuscules tirant de plus en plus

au poulailler, si bien que, pour se figurer une rue japonaise, une rue montante, vue d'en haut ou d'en bas, il suffirait presque d'imaginer une mauvaise route aux deux bords de laquelle on eût laissé dégringoler des caisses de toute grandeur. La plupart des boutiques sont tenues par des femmes. Mais le soin de l'étalage ne répond guère à l'importance de la marchandise. La plus vulgaire pacotille s'y présente avec agrément; les pièces d'art et les riches étoffes se dissimulent et fuient la lumière.

Autour de nous, des kurumayas, vêtus d'un caleçon bleu et d'une blouse ouverte, où de gros dessins blancs tracent comme des figures géométriques, coiffés les uns d'une casquette russe, les autres de chapeaux annamites, assis entre les brancards de leur voiture, s'enveloppaient frileusement de la couverture rouge dont ils emmaillotent les pieds du voyageur. Je les eusse pris pour des moujiks, hors qu'ils étaient chaussés de sandales en paille et que le bouclier de leur tête rappelait le soleil tropical. Des hommes passaient, perchés sur leurs getas, presque tous en kimono. Ils avaient le teint jaunâtre et des faces simiesques. Leurs dents à demi déchaussées et plantées de travers leur meublaient des bouches compliquées et menaçantes. Les mâchoires cynghalaises, pour proéminentes qu'elles soient, n'atteignent pas encore à ce terrible relief. Le type de ces hommes ne différait pas sensiblement de celui des Tagals et des Annamites. Mais, les yeux déjà faits à la conformation délicate de la race malaise, je ne fus point frappé de leur petitesse.

Les femmes, très nombreuses, déconcertèrent au premier abord les idées que j'en avais conçues. Leur costume se rapprochait de celui des hommes. Elles marchaient d'une allure trottemenu et sautillante, le corps penché, le cou allongé, les jambes en dedans, et les reins voûtés par une sorte de coussin où se noue leur ceinture. Recouvertes du haori, on dirait qu'elles voyagent avec leur literie sur le dos. Un peu bossues, un peu cagneuses, ces jeunes fées carabosses supportent des pièces montées de cheveux enduits d'un vernis brillant, traversés ou hérissés d'épingles d'écaille et qui leur font des coques et des casques de laque noire. Leurs yeux, opprimés par la boursouflure des paupières, s'échappent vers les tempes. Leur nez et leur bouche sont souvent resserrés entre leurs joues rebondies et incarnates. Leurs poupons empaquetés à leur dos regardent par-dessus leur épaule ou renversent au ciel leurs petites têtes ballottantes. Quant aux

enfans habillés d'étoffes à ramages, je les connaissais pour les avoir marchandés aux rayons de nos bazars, et j'avais dès longtemps admiré leurs tonsures et leur crâne chauve, au sommet duquel une houppe de cheveux produit l'effet d'un peu de mousse marine sur un gros galet rond. Mais je ne me doutais pas que, dans un pays si propre, ils fussent si morveux, et les croûtes de leurs visages me gâtèrent cette gentille mi-carême de bébés. Tous, hommes et femmes, saisis par la fraîcheur de la matinée, remontaient leurs épaules et recoquillaient leurs bras dans l'ampleur des larges manches, qui pendaient démesurément à vide. C'était une ville habitée d'un peuple de manchots.

L'après-midi, nos guides nous menèrent voir un temple shintoïste. On y arrive sous des allées de portiques ou de barres fixes, dont la solive transversale se recourbe légèrement comme une quille de navire, et parmi des rangées de lanternes en bois, en pierre ou en bronze, dressées sur de hauts socles. La demeure des dieux japonais, d'une arcadienne simplicité, consiste en deux pavillons presque carrés, élevés l'un derrière l'autre et reliés par une passerelle. Leur toit, fait de lattes minces qui, fortement pressées, imitent le chaume, pèse d'un poids énorme sur leurs colonnes polies. L'autel, sans peinture ni dorure, n'expose aux yeux des fidèles d'autres emblèmes de la divinité qu'un miroir trouble et des fuseaux de bambou d'où retombent symétriquement des zigzags de dentelles en papier. Devant l'autel, une cloche suspendue au rebord du toit et dont la corde flotte, avertit le dieu qu'on le demande sur la terre. Des femmes viennent, sonnent, inclinent la tête, claquent des mains, marmottent une courte prière, et s'en vont. Le grand air et les oiseaux pénètrent de toutes parts sous ces kiosques sacrés, et les jardins d'alentour sont peuplés de lanternes et de grossiers tabernacles. Plusieurs obus posés sur des colonnes de granit et quatre canons, braqués aux quatre coins du premier pavillon, trophées de la dernière guerre, prenaient un aspect de vieilleries inoffensives, dans ce décor rustique. Et, sous un petit auvent de bois, parmi les lanternes, une vache de bronze couchée, la longe pendante, malgré sa parenté avec les divinités égyptiennes, n'avait rien d'imposant ni de hiératique, et ressemblait à une bonne vache paisible qui ne serait point un symbole.

Portiques, lanternes, pavillons, sanctuaires, tout nous présentait l'image d'une religion sans mystères et sans effroi, ni pas-

sionnée ni voluptueuse, mais rudimentaire, agreste, imprégnée d'un naturalisme ingénu, susceptible de contenter les guerriers de l'ancien temps, des laboureurs et des amoureux en goguette. J'y soupçonnais bien, sous la naïveté du culte extérieur, quelques secrets ésotériques; tant y a que ces bâtons ornés de bandelettes et ce miroir ne piquaient pas plus ma curiosité que des attributs de somnambule.

La foule se répandait autour du temple et y trouvait ses divertissemens coutumiers. Des saltimbanques tambourinaient devant une baraque faite de piquets fichés en terre, de serpillière et de paillassons. Les boutiques de gâteaux et de sucreries et les petits bazars « à prix fixe » étourdissaient les chalands d'un bruit de sonnailles et de cliquettes; et les inventions modernes, la Science même, y recrutaient des cercles de badauds gravement ébahis. J'en vis qui collaient à leurs oreilles des cornets de phonographe, mais leur visage restait aussi imperturbable et leurs yeux aussi mornes que s'ils n'y eussent rien entendu. Un charlatan avait exhibé sur sa table une tête de mort, deux squelettes, des poupées anatomiques, dont les intestins nous découvraient des tumeurs peintes en vert, trois bocaux où s'enroulaient des ténias, et, au milieu de cet horrifique étalage, une liasse de brochures et une pyramide de petites boîtes à pilules. Il parlait avec une volubilité vertigineuse, et tour à tour, de sa baguette, frappait un bocal ou une poupée et désignait la poitrine d'un de ses nombreux auditeurs. Et, malgré mon ignorance de sa langue, je comprenais fort bien son langage. Il disait : « Vous, monsieur, je lis sur votre figure que vous nourrissez un reptile dans vos honorées entrailles; et vous, madame, croyez-moi, il n'est que temps d'agir, si vous voulez éviter pour votre noble sein une affection comparable à celle dont vous pouvez constater ici toute la gravité. » Les bonnes gens hochaient la tête, mais il me parut qu'ils étaient plus touchés de la faconde du drogueur que convaincus des avantages de la drogue. A quelques pas de là, des bateleurs, robes et manches retroussées, jonglaient avec des sabres, les beaux sabres qui furent l'honneur et la précieuse férocité du Japon, et que ces marauds avaient apprivoisés au point d'interrompre leurs jongleries pour les avaler le plus proprement du monde.

Et je me disais : « Est-ce donc là ce pays excentrique qui a tant réjoui les amateurs d'étrangeté, et dont la porcelaine nous a conté

de si fabuleuses histoires? On m'avait rebattu les oreilles que rien ne s'y passait comme ailleurs, et tout ce que j'y rencontre m'avertit de mon illusion. Les hommes sont laids, les femmes ridiculement accoutrées, mais leur façon de s'amuser ne sort point de notre manière. Et même leur laideur et leur accoutrement ne réservent qu'une faible surprise à quiconque courut un peu le monde et visita les ports d'Extrême-Orient. Leurs socques de bois, je les entendis sonner naguère aux pieds des femmes incas. Les bâtonnets, dont ils se servent pour manger, j'en suivis les gourmands entrechats dans les mains chinoises. Et l'extérieur de leurs maisons porte à croire qu'ils ont peu raffiné sur la conception primitive des castors. »

Ainsi, plus naïf peut-être dans mon désenchantement que d'autres en leur aimable délire, je commettais à l'endroit du Japon d'innocens sacrilèges!

Ce fut bien pis, quand je débarquai à Yokohama. Les rues de la concession, parallèles au rivage, aboutissent à une rivière canalisée, puis escaladent une colline provençale où leurs villas se débandent et se blottissent sous des jardins touffus. Sauf des boys japonais et quelques Allemands au seuil de leurs magasins, je n'y croisai tout d'abord que des Chinois. Je ne sais si l'air du Japon les embellit ou si, près d'eux, les Japonais se tournent en repoussoirs. Jamais ils ne m'étaient apparus dans une telle faveur. Mes yeux se reposaient avec complaisance sur leur taille avantageuse, leurs robes d'azur, leur tresse ondoyante et la sereine plénitude de leur visage. Mais, derrière la concession, leur quartier aux maisons barbouillées de rouge ou d'indigo, plein d'ordures et de puanteurs, s'étend comme un ghetto fétide.

A droite et au loin, la ville japonaise : je n'y vis qu'une forêt de toits et de mâts et d'échafaudages, des cabanes délabrées, des étendages de haillons; de vastes routes pierreuses où zigzague une piste étroite et sillonnée de la mince ornière des kurumas; des boutiques encadrées d'étoffe noire sur laquelle gesticulent, comme à la craie, de gros caractères chinois et qui me rappelait les tentures de nos Pompes Funèbres; et une gare sale, déjà décrépite, ouverte à tous les vents, remplie d'une multitude sabotante et taciturne. Les employés, en tenue européenne, avaient un air miséreux et dépenaillé; mais ces représentans de la civilisation exerçaient sur le public une autorité militaire. La foule exhalait un vague parfum d'eau de toilette et une légère

odeur de poisson. Les grandes coques de cheveux et les hauts chignons déployaient leur élégance empesée; quelques têtes de femmes étaient voilées à l'orientale d'un morceau d'étoffe bleu pâle; et plus d'un homme, sous son kimono entre-bâillé, montrait ses maigres jambes sans poil mordues par la bise. Sitôt que les barrages furent ouverts, il se produisit une bousculade silencieuse. Les coudes se démenaient comme à l'insu de leurs propriétaires, qui regardaient droit devant eux avec une morne impassibilité. Et, sous la course des getas, les dalles du quai retentirent un instant d'un fracas de battage au fléau.

Et l'entrée à Tokyô, quelle enfilade de hameaux piteux ! Quelle Chine éteinte !

La gare de Shimbashi était aussi sale que celle de Yokohama. Sur la place, en face de nous, au milieu d'un pâté de maisons, une bicoque surmontée d'une espèce d'atelier de photographe arborait le titre français de *Restaurant*. Un petit tramway sans impériale, rouillé, déteint, sordide, attelé de deux haridelles, avait déraillé devant sa porte. A droite, un canal, des ponts, des baraques hybrides, mi-japonaises, mi-européennes, des rues pierreuses. Nous jetâmes à nos traîneurs le nom du *Métropole-Hotel*; ils nous répondirent par un *hé!* quasi teutonique et prirent leur course. Ils traversèrent des ponts recourbés, des chantiers de démolitions, des carrefours où parfois, d'un assemblage de cabanes, s'élevait un édifice de briques, qui semblait gêné de sa croissance rapide, comme un grand nigaud d'adolescent au milieu de vieillards ratatinés; et nous parvînmes enfin, à l'embouchure d'un fleuve, dans un quartier entouré de canaux, dont les maisons peintes, les jardins et les vérandas témoignaient assez qu'il était réservé aux « diables venus de la mer. » Cependant, j'y aperçus de loin un horrible toit de pagode, si grossièrement taillé que, malgré mes déceptions, je m'étonnais encore que les Japonais eussent pu donner une telle disgrâce à leur architecture. Mais j'appris bientôt que des pasteurs protestans, anglais ou américains, en étaient seuls responsables et que ce chapeau de Gargantua chinois abritait une secte réformée. Nous entrâmes à l'hôtel; le gérant affairé, suant et soufflant, distribuait force bourrades à sa valetaille fourchue qui, derrière lui, clignait des yeux et tirait la langue, tandis que des bicyclistes anglais, servis à part dans un salon voisin, y faisaient un vacarme d'enfer.

Si mes premières promenades à Tokyô ne m'ont pas encore ré-

concilié avec le Japon, du moins la ville m'a révélé une immensité que je ne soupçonnais pas, et cette espèce de grandeur qui s'attache aux campemens humains, quand leur étendue passe l'imagination. Cette plaine, ces vallons, coteaux et collines que recouvrent d'innombrables villages soudés les uns aux autres par des ponts de bois ou de fer; ces ravins où dévalent les chaumines et les chalets; ces terrains vagues et les populeux faubourgs qui grouillent sur leur lisière; ces canaux dont les multiples bras enserrent un pêle-mêle confus de boutiques, de bicoques treillissées, de masures, et dont l'eau sombre disparaît sous la charge des radeaux et des chalands, pour reparaître plus loin marécageuse entre de hauts remblais verdoyans et déserts; ces tricots de ruelles pressées, et les larges avenues poussiéreuses dont les maisons trop basses rentrent sous terre, et les longues rues bordées d'auvens et de falots rouillés; ce boulevard d'un européanisme hybride et ses murs de torchis noirs où s'ouvrent des fenêtres pareilles à des portes de coffre-fort; ces gibets à plusieurs branches et ces croix de Lorraine qui sont des poteaux télégraphiques; les parcs, les futaies, les rizières enclavées dans des bourgs; les enclos où les princes se sont fait des palais secrets et de vastes solitudes, et dont les murs en descentes et en montées embrassent plus de terrain qu'il n'en faudrait pour bâtir une ville; ces quartiers de constructions européennes qui détonnent doublement par leur contraste avec l'habitation japonaise et la discordance de leurs architectures; ce fleuve peuplé de barques et au delà duquel s'épaissit un nouvel entassement de baraquemens informes et de tuyaux d'usines, tous ces tableaux disparates, sans vive couleur et d'un dessin vilainement brouillé, s'ils répugnent au premier abord et nous oppressent de leur variété monotone, finissent par surexciter en nous une curiosité qui n'a pas franchi la moitié de l'univers pour abdiquer devant la plus invraisemblable foire de bric-à-brac que les hommes aient rassemblée sous les cieux.

Cette foire a, je ne dis pas un centre, mais une âme : le palais de l'Empereur et les ruines féodales qui l'entourent. Partez de la mer, à l'embouchure du Sumida-Gawa, longez des palissades désertes, traversez des ponts en forme d'arc, des îlots de maisons, des rues plus rocailleuses que le lit d'un torrent desséché, et des ponts encore; franchissez le boulevard Ginza, le plus beau de la ville, le seul qui possède un trottoir de briques, et vous arriverez à une enceinte de murailles faites d'énormes blocs non

cimentés et inclinés en talus. Elle n'est pas haute, cette muraille, mais elle est épaisse, plantée d'arbres, et sa masse thébaine se mire dans l'eau morte d'un canal. Passez le pont; la muraille est ouverte. Une plaine, où surgissent, isolés l'un de l'autre, de grands édifices en briques rouges, et où, çà et là, noircissent des pâtés de vieux baraquemens, une immense plaine inculte se déroule sous vos yeux. Vous y verrez peut-être des exercices de cavaliers : les housards japonais, courts sur jambes, sanglés dans leur uniforme, éprouvent quelque peine à enfourcher leurs chevaux. Ils tombent, se relèvent, se rehissent en selle, avec un air de gros poupons farouches, devant un cercle de badauds qui les regardent et ne rient point de leurs culbutes. Continuez votre chemin; au bout de la plaine, nouveau canal, nouvelle enceinte. La foule y circule encore; et vous y trouverez d'autres remparts, d'autres canaux, d'autres espaces, une campagne toujours verte, une solitude prodigieuse, d'où émerge, dans une île escarpée, mystérieuse et touffue, l'invisible palais impérial. On vous montrera le ministère de l'Empereur. Cette préfecture européenne se dresse au pied des avenues tournantes qui mènent à la cour. Vous distinguerez, et même de loin, à l'angle d'une muraille, une tour blanche carrée et coiffée en pagode, qui luit doucement à travers le feuillage. Mais l'ombre et le silence des halliers gardent le secret impénétrable de la résidence divine. C'est en vain que, pendant presque deux lieues, vous suivrez les plis et les replis des profonds et larges fossés qui défendent les approches de la Sublime Porte; c'est en vain que, les ponts vous y invitant, vous croirez parfois y atteindre : le Dieu Constitutionnel vit au milieu de son peuple, dans un étonnant dédale de vieux murs et de remparts démantelés, de vertes tranchées et d'eaux dormantes où s'ébattent les canards sauvages, plus retiré, plus inaccessible aux profanes que la Déesse dont il descend dans son temple inviolable des grandes forêts d'Isé.

Ce palais du mystère et du sommeil, où peut-être le passé songe, fait pour moi la beauté de Tokyô. Le reste n'est que chaos. Tout m'y choque; tout y blesse l'image que nous nous formons de la vie confortable et harmonieuse. Ce peuple familial n'a point d'intimité : le passant plonge à son aise dans les intérieurs; les trois quarts des gens se lèvent, se peignent, s'habillent, se lavent, se visitent, accomplissent tous les rites de l'existence sous les regards du flâneur. Ce peuple dont on nous a tant de fois dé-

peint la sérénité enfantine et dit que le sourire ne quittait pas ses lèvres, d'où vient donc que la vue de sa capitale me remplit l'âme de tristesse? Les choses et les êtres y subissent une manière d'écrasement douloureux. Les frêles maisons étouffent et ploient sous leur carapace de tuiles. Leur étage est parfois si bas qu'entre l'auvent et la saillie de la toiture il ne saurait y avoir de place que pour des corps couchés. Les arbres trapus, en sentinelle sur les talus et les vieux remparts, ne seraient ni plus tors ni leurs branches plus crispées, battus d'un éternel orage. Les uns font explosion au ras du sol et ruent dans tous les sens leurs contorsions reptiliennes. Les autres se recourbent et rampent âprement vers la terre, comme s'ils voulaient s'y replonger ou en implorer une sève moins pauvre. D'autres, retenus par leurs racines, se projettent du haut des berges et précipitent leur tête échevelée. Leur effet est d'un pittoresque poignant. Et je regardais passer entre leurs ombres difformes les femmes au dos cintré; sous ces toits excessifs, j'entrevoyais une population qui vit, mange, cause, se traîne à genoux et, même debout, garde l'empreinte de cette posture suppliante, — *gens duplicata;* — je notais que les visages, dès qu'ils ont lâché le masque souriant de la politesse, retombent souvent à l'état des faces dont les muscles n'ont jamais souri, et qu'il ne sort de leurs yeux ni lumière ni étincelle; et je me demandais par moment si nous n'étions pas entrés dans un monde misérable, héréditairement courbé sous on ne sait quelle effrayante menace.

Mais, à peine formulée, cette impression se dissipait devant un site charmant, une allée d'arbres fièrement lancée à la conquête d'un petit temple; une église bouddhiste au portique chinois, entouré d'une armée de lanternes dont les rangs s'espacent sous la paix ensoleillée des cryptomérias; un jardin, dont l'ordonnateur avait reproduit en raccourci les beautés coutumières de la nature japonaise. Je distinguais un ermitage dans les genévriers et les gardénias : ses vitres de papier, autour de son étroit balcon, avaient la douceur légèrement grenue des carreaux couverts de givre. Le poli de son bois résineux, la délicatesse de sa charpente me disaient : « Ici, passant, on se contente de peu, mais ce peu, on l'achève. » Ou encore j'étais distrait par une de ces antithèses qui fourmillent à Tokyô et dressent au milieu d'une civilisation exotique et vieillie des pans d'européanisme rapidement bâclés. Toute une aile de la ville est accablée par un monument comme

nos décorateurs se plaisent à en brosser sur leurs toiles de fond : dôme massif et mince beffroi. Il s'élève au-dessus d'un amas et d'une cascade de baraquemens noirâtres et détache dans l'air bleu du matin sa figure de javelot planté près d'un bouclier pâle où frappe le soleil. C'est l'église russe. Je ne suis pas encore revenu de la stupéfaction qu'elle me causa. Qui donc reprochait aux Japonais leur esprit de défiance et leur haine de l'étranger? La religion de leur plus redoutable voisin s'est assise avec emphase au cœur de leur capitale. Son édifice prend un caractère durable, dans ce fouillis de planches et de bâtisses provisoires. L'Empereur du Japon, quand il suit à cheval les allées de son parc, peut contempler l'Église dont le Tsar est le souverain pontife. Elle domine ses ministères, ses écoles, ses temples, ses quartiers marchands; elle le domine lui-même.

Toutes ces impressions de bizarreries, peut-être plus apparentes que réelles, donneraient-elles raison à ceux qui exaltent l'excentricité déconcertante des Japonais? Les unes s'expliquent par la nature du pays, les autres par l'imitation dont ils nous honorent. Ainsi, la fréquence des tremblemens de terre les oblige à faire des maisons basses et des toits lourds. Point de semaine où le sol ne s'émeuve sous nos pas et où nos cloisons, bercées du roulis souterrain, ne rendent des craquemens sinistres, à preuve que, l'autre jour, un Anglais, fraîchement débarqué, surpris au sortir de sa baignoire par ce tintamarre volcanique, indécis entre le désir de se sauver et la crainte d'offusquer nos yeux, criait à tue-tête : « *Nasty place! Nasty place!* (Sale pays!) » Et je crois que si le japonisme triomphait en Europe et, d'une mode passagère et restreinte, devenait une institution, nous ne serions pas moins gauches à nous modeler sur les Japonais qu'ils ne paraissent l'être à copier nos usages et nos styles. Rien n'empêcherait alors leurs touristes d'écrire des chapitres sur les kimonos fripés et les getas déformées de ces rustres d'Occidentaux.

II

Tous les soirs, mon interprète me traduit le journal. Nous achetons le *Nichi-Nichi*, que le marquis Ito passe pour inspirer, ou le *Jiji Shimpo*, organe indépendant et assez ministériel. Mais le *Yorozu*, qui s'imprime sur papier rose et que je vois partout, aux mains des marchands, des sacristains d'églises bouddhistes, des prêtres

du Shinto, des geishas, des patrons d'auberge, et qui me semble à la fois aussi populaire que *le Petit Journal* et presque aussi combatif qu'une espèce de *Lanterne*, m'est d'un abord plus facile et m'introduit plus prestement dans le milieu grouillant de la foule japonaise. Les longs articles des feuilles sérieuses me paraissent souvent des rééditions affaiblies et comme une version incolore de certains journaux européens. J'en comprendrai mieux la portée quand j'aurai poussé plus avant dans la connaissance des questions politiques. Le *Yorozu*, lui, s'en va court vêtu; il est vif, indiscret, tapageur; il mène sa fronde; il glisse des sous-entendus menaçans; il déniche les scandales, les couve, les engraisse, et les lâche quand l'heure est venue. C'est un journal très civilisé, et dont l'abonnement coûte environ dix sous par mois.

Nous lisons d'abord les faits divers, et je constate que la vie de nos frères jaunes soulève chaque jour la même poussière de tristesse, d'ignorance et de vilenie que celle de mes frères blancs. Suicides d'amour, adultères, jalousies au couteau, folie meurtrière, beaucoup de vols, moins de crimes, et les éternelles histoires du jeune homme qui force la caisse paternelle pour entretenir sa maîtresse; du faux noble qui dupe les boutiquiers; du provincial crédule qui confie sa bourse au filou complaisant, et du détective qui, ayant induit des empreintes de pas laissées par le voleur qu'une de ses getas était ébréchée, surprend son homme à l'instant qu'il faisait raccommoder sa chaussure.

Les exploits des lutteurs, aussi célèbres que ceux des chevaux de course, ne nous retiennent pas encore, mais, avant de courir au feuilleton illustré, dont l'auteur nous ménage avec art les péripéties et l'intérêt croissant, nous jetons les yeux sur les entrefilets politiques. J'y apprends que le ministère viole la Constitution, et n'en suis point surpris. Si j'en juge à la mélancolie hargneuse du journaliste, partagée d'ailleurs par beaucoup de ses confrères, cette Constitution n'est pour les Japonais qu'une source intarissable de désenchantemens. Écoutez plutôt: « Tout le monde s'est réjoui quand on l'a proclamée. On pavoisait et l'on dansait. Le peuple croyait entrer dans le Paradis bouddhiste. Dix ans à peine se sont passés et l'on s'aperçoit que rien n'a changé. Nous vivons toujours sous l'arbitraire et le despotisme. Le Parlement foulé aux pieds par les clans et les coteries, les Partis sont tombés en pleine corruption ou gisent engourdis de puissans narcotiques. » Le despotisme dont il s'agit ici n'a rien d'impérial. La Majesté de

l'Empereur plane au-dessus des polémiques et le *Yorozu* lui-même n'oserait l'effleurer. Mais la bonne foi du petit-fils de la Déesse Soleil peut se laisser surprendre. Il n'est point d'omniscience, même divine, que de perfides conseillers ne se mettent en état de circonvenir. Le Souverain n'est jamais attaqué, sinon dans la personne de ceux qui s'intitulent ses organes. « Le Cabinet qui nous gouverne est une sorte de Cabinet fantôme. Il existe et n'existe pas. Quel est son vrai caractère, quel est son but? On l'ignore. » Faut-il préciser? Le *Yorozu* démasque : « Le ministre de l'Agriculture vient enfin de se révéler : il a commis une sottise. » — « Vous croyez le Président du Conseil occupé des soins du gouvernement? Rassurez-vous; il se porte bien, boit du saké et se divertit dans la société des geishas. » — « Nous avons trois ministres excellens: l'un aime les danseuses, l'autre les actions, le troisième les pots-de-vin. » On raconte en termes émus que l'un d'eux abandonna une enfant dont il était le père authentique et que cette fillette, élevée par sa mère, une geisha, s'est parée de son nom et va jouer du shamisen dans les restaurans. A quand la souscription pour cette innocente victime de la pleutrerie ministérielle?... Le peuple japonais est vraiment un peuple extraordinaire...

Le 24 décembre, l'Empereur ouvrit la Diète. Je ne sais encore aujourd'hui si le ministère Matsukata s'était rendu coupable envers la Constitution des attentats qu'un certain nombre de journalistes, profitant de la liberté nouvelle qu'il avait octroyée à la presse, lui jetaient quotidiennement à la tête. Les uns affirmaient qu'il avait outrepassé ses droits, les autres qu'il avait le droit de les outrepasser; d'autres, qu'il était resté dans les limites de ses attributions : habilement, disaient ceux-ci; maladroitement, répliquaient ceux-là. Mais tous se montraient assez d'accord pour le renverser. La bataille devait s'engager sur les nouveaux impôts dont il menaçait la pauvreté japonaise. D'ailleurs, ce que l'on visait, à travers cette question de finances, c'était son crime d'avoir duré. Il avait contre lui les fonctionnaires destitués, les préfets disgraciés, l'ambition des anciens ministres dont les dents avaient repoussé, et l'indifférence de ses amis repus.

La Diète s'élève non loin du Palais, dans ce quartier européen des légations et des ministères, dont les constructions récentes et les grands espaces vides ressemblent presque au berceau d'une ville

américaine. J'y accompagnai les membres de notre légation. Nous traversâmes l'immense plaine et le labyrinthe ouvert des vieux remparts. Le soleil du matin scintillait sur l'eau glacée des douves. La blanche tourelle du parc impérial se teintait de la nuance que prennent aux gelées d'avril les fleurs du pêcher. Ces vastes étendues, où la végétation éclaircie par l'hiver nous découvrait de froides clartés marécageuses, me donnaient l'impression d'un paysage de chasse aux canards. Le long de la route, que l'Empereur allait bientôt parcourir, une foule silencieuse, maintenue par des sergens de ville, se massait sur quatre ou cinq rangs de profondeur. Des centaines de kurumas s'alignaient déjà devant l'édifice occidental où se débattent les destinées japonaises. Les laquais galonnés se précipitèrent à la portière de notre landau, et un maître des cérémonies, chamarré de la tête aux pieds, nous conduisit aux tribunes.

On m'ouvrit celle des journalistes, tous habillés à l'européenne, les mains sur les genoux, immobiles, muets, contraints, comme de jeunes paysans endimanchés dont les gestes ne se dégauchiraient que dans la liberté de la blouse. Le petit amphithéâtre parlementaire resplendissait de l'éclat du neuf; mais on avait retiré tous les sièges de l'hémicycle en gradins, et du haut en bas un mince cordon rouge le coupait en deux parties, l'une réservée aux Pairs, l'autre aux Députés. Derrière l'estrade, où d'ordinaire s'élèvent les tribunes oratoire et présidentielle, sous un dais somptueux, dont les rideaux de pourpre épanouissaient leurs chrysanthèmes d'or, près d'un riche guéridon, j'aperçus le trône. Les loges, sauf celle du milieu qui restait déserte et pompeuse, étaient occupées par des officiers et de hauts fonctionnaires, quelques-uns devisant à mi-voix. Le corps diplomatique s'installa dans la sienne; les légats coréens, drapés d'étoffes sombres, coiffés de chapeaux en pointe, le teint basané, en tapissaient le fond; mais, au premier rang, près de la figure sympathique et fine du baron d'Anethan, un diplomate chinois, dont la robe était magnifique, avait posé sur le rebord de la loge ses doigts longs et maigres, et penchait un visage émacié dont les lèvres esquissaient comme le sourire du *Voltaire* de Houdon.

Rapidement l'hémicycle se remplit : d'un côté, les Pairs ou Sénateurs, en uniformes militaires ou en vêtemens de cérémonie passementés d'or, dans tout l'apparat d'une cour allemande; de l'autre, les représentans du peuple en habits noirs. Les chapeaux

et la garde des épées étaient voilés de crêpe, car l'Empire japonais gardait encore le deuil de la vieille Impératrice douairière qui, depuis onze mois, avait été se plaindre aux dieux des souillures dont les envahisseurs d'Europe infectaient son pays. J'examinai les attitudes et les visages. Il ne me parut point que les dignitaires japonais fussent ridicules sous leurs costumes brodés et leur tenue d'état-major. Peut-être la richesse des chamarrures couvrait-elle suffisamment leur gaucherie. Mais les habits à queue engonçaient les épaules; leurs revers et leurs pans godaient et ballottaient sur des poitrines rétrécies et des bustes trop longs; et les bras en pendaient raides, gênés de l'étroitesse des manches comme d'une nudité. Les figures n'avaient plus cette laideur tour à tour aplatie et saillante et presque siamoise que je rencontrais au hasard des rues; et leur variété m'offrait des exemplaires moins rudes du type japonais. A côté de têtes déprimées, où la protubérance des pommettes semble trahir l'effort du crâne dans sa fuite en arrière, au milieu de faces tirées, crevassées, accidentées et moroses, de fins visages ambrés allongeaient leur ovale au nez aquilin, aux yeux délicatement bridés, au sourire de femme. Beaucoup se rapprochaient des nôtres, à telles enseignes que leur physionomie me remémorait des gens et des caractères connus. Ces masques japonais portaient, eux aussi, le cachet ou les stigmates des qualités et des défauts, des vertus et des vices que nous sommes accoutumés de déchiffrer sur la face aryenne.

L'Empereur parut. Il entra par une porte latérale, suivi des chambellans, des princes et des ministres. Aussitôt, Sénateurs et Députés, tous, du même mouvement unanime, harmonieux et lent que les hauts épis sous la brise, s'inclinèrent et se courbèrent devant cet homme dont l'humanité, en quelque sorte supérieure, incarnait la Patrie. Il ne me vint plus à l'esprit de critiquer la coupe de leur habillement, ni d'observer si leurs tailleurs en avaient ingénieusement adapté la mode étrangère à leurs formes indigènes. Je trouvai qu'à ce moment-là leurs habits se cambraient aux hanches et tombaient avec grâce, et que, dans une assemblée politique, le respect est encore un grand maître d'élégance.

D'une stature plus haute que les officiers de son escorte, les cheveux abondans et partagés à la naissance du front, les sourcils retroussés et les yeux légèrement obliques, la mâchoire inférieure proéminente et barbue, et la dure moue des lèvres res-

sortant sous l'âpre moustache noire, les traits moins empreints d'intelligence que de brutale ténacité, le Souverain, en uniforme de général, s'avança d'un pas assez rapide, mais avec l'allure un peu torse des cavaliers. Le comte Matsukata s'approcha de lui et, après trois révérences espacées, lui remit humblement le rouleau où la proclamation impériale était écrite. L'Empereur se découvrit, posa sur le guéridon son képi à la blanche aigrette, déroula le manuscrit et en commença la lecture. Dans le mouvement qu'il fit, un pli de la tenture me le déroba; je ne perçus plus que sa voix, son étrange voix gutturale et cassée de vieux prêtre psalmodiant des litanies barbares. Quand ce fut fini, il rendit au comte le papier sacro-saint et se retira silencieusement, avec sa suite, comme il était entré.

Députés et Sénateurs se dispersèrent pour se réunir bientôt et rédiger une adresse au Trône. J'allai rejoindre les diplomates, qui, au milieu d'une grande salle nue, remettaient leur pardessus et fumaient une cigarette. On s'entretenait des paroles de l'Empereur, moins banales, disait-on, que les années précédentes. On signalait le passage de son discours où, sortant de son habituelle neutralité, il avait déclaré qu'en introduisant de nouveaux impôts ses ministres n'avaient fait qu'obéir à son initiative. Il couvrait ainsi leur impopularité de sa pourpre irrésistible. Cependant les journaux annoncèrent que, dès le lendemain, le ministère recevrait l'assaut, et de toutes parts des conciliabules de politiciens se préparèrent au combat.

Le matin, je pénétrai un instant à la Chambre des Pairs. C'était le séjour du bon ton, des manières douces et courtoises, des fines allusions saluées d'un sourire, des approbations discrètes : un salon et une académie. L'orateur parlait sans geste et sans éclat; il causait, et de temps en temps les têtes, dont quelques-unes commençaient à se dégarnir, opinaient aux délicatesses de son langage. Les tribunes étaient désertes.

Mais, dès midi, la foule munie de cartes assiégeait les abords de la Diète et s'échelonnait aux escaliers de bois qui, sur un des côtés du monument, donnent accès à la Chambre. Les fonctionnaires auxquels je m'adressai pour entrer y mirent une complaisance dont je fus d'autant plus touché qu'ils ne me connaissaient pas; et, sitôt qu'on m'eut ouvert la porte d'une loge, les privilégiés qui la remplissaient déjà se tassèrent et m'indiquèrent une place au premier rang. Cette politesse me consola des insultes que les

gamins, encouragés par leurs parens, me criaient à travers les rues, quand je n'y passais point en voiture.

Le long des couloirs, j'avais entrevu, dans leurs bureaux, des groupes de députés japonais, assis sur les tables et allumant leurs cigarettes aux charbons ardens des petits braseros. Plus d'apparat, plus d'habit noir; mais le costume japonais, où rien ne gêne aux entournures. Ils discutaient et propageaient autour d'eux une rumeur d'orage.

A une heure précise, la séance s'ouvrit par une courte allocution du président, qui rendit compte de sa visite à l'Empereur : il lui avait présenté l'adresse de ses collègues, et Sa Majesté avait daigné lui répondre : « Nous approuvons les sentimens que nous expriment les membres de la Chambre des Députés. » La salle bondée, où les vêtemens européens se noyaient dans le flot des haoris, redoubla de silence et d'attention, quand, au moment de procéder à l'ordre du jour, un député se leva et demanda à déposer une motion urgente. Des cris variés se croisèrent dans l'hémicycle, et l'on entendit à peine les paroles du président :

— Quelle est la nature de cette motion?

— Je propose, répliqua le député, que la Chambre refuse sa confiance au présent ministère.

Les visages, sous leur vernis d'impassibilité, se tendirent. Parmi ces têtes de Sanchos cabossées et de Don Quichotte tartares aux barbiches de bouc, où donc avais-je contemplé cette figure de bonze, vieille Providence de mélodrame, et ses yeux caves, et sa bouche funèbre, dont la voix creuse l'est peut-être encore moins que son discours? N'avais-je point déjà rencontré cet homme aux joues tombantes et carrées, dont le mordant rictus devance son regard, qui ne se soulève qu'avec peine sous de lourdes paupières? Et cet autre, satisfait de soi-même, jeune ténor de l'opérette politique, où m'était-il apparu? Au cours de quelle pérégrination? Dans quel pays?

Le premier coup de canon était tiré; les partis allaient sonner la charge, lorsque le président, qui venait de recevoir un pli cacheté, l'éleva au-dessus de sa tête. Tous les députés surgirent dans le fracas sec de leurs sièges qui derrière eux claquaient sur les dossiers, et, debout, ils écoutèrent la lecture d'un décret de dissolution. Le rire s'empara des tribunes. Je n'avais pas encore vu les Japonais si gais, si heureux de vivre. Leurs représentans l'étaient moins. Ils s'écoulèrent en un clin d'œil, sans murmure,

sauf deux ou trois qui lancèrent des apostrophes à la galerie et à l'Histoire. L'un d'eux même escalada son fauteuil et leva les bras au plafond. Il était petit; ses cheveux bouffaient sur sa grosse tête à la fois gouailleuse et furibonde. Il eût parlé peut-être, s'il ne se fût aperçu que la salle était déjà vide.

Dans la cour de la Diète, les députés se précipitaient vers leurs kurumas, et, trotte trotte, à travers les larges avenues et la plaine déserte, comme une armée de rats surpris par l'inondation, ils gagnaient en toute hâte, à quelques centaines de mètres plus loin, afin de s'y concerter ou d'y faire leurs paquets, le grand *Imperial-Hôtel*, que le gouvernement édifia autant pour eux que pour les voyageurs étrangers, et qu'un de ces jours les tremblemens de terre jetteront à bas.

Le lendemain, le Cabinet, vainqueur des résistances du Parlement, démissionnait.

— Eh bien! me disait mon vieux résident, n'êtes-vous pas servi à souhait? Peste! en moins de quarante-huit heures et dès votre arrivée, ouverture de la Diète, dissolution du Parlement, démission du ministère; vous ne vous plaindrez pas que les Japonais rechignent à la besogne! Résumons la situation : les députés font campagne contre les impôts; l'Empereur soutient ses ministres irresponsables, qui en déposent le projet; les députés protestent de leur dévouement à la Majesté Impériale, source de toute grandeur et de toute vérité, mais ils continuent à battre en brèche le Cabinet; l'Empereur se félicite des sentimens que les députés lui témoignent, et les casse aux gages. Ils s'en vont, et le ministère les suit dans leur chute. Cela est admirable, et vous voilà, je suppose, investi de lumières suffisantes sur l'incohérence de la politique japonaise. Qu'en pensez-vous?

— Je pense : sont-ils drôles, ces Japonais, de ne pas être plus drôles que nous!

— Vous vous trompez, me dit-il, nous sommes moins drôles... Mais quittez là les parlementaires et leur marmite renversée, et promenez-vous par la ville. Le trente-et-un décembre approche, et, depuis que la lune chinoise ne gouverne plus nos hôtes, ils s'accordent avec nous pour fêter le nouvel an. Vous rencontrerez à chaque pas des porteurs de cadeaux et des messagers de bons augures. On fait, en ces jours-ci, un solennel échange de saumons salés, de canards sauvages, de poissons, de légumes,

d'oranges et d'œufs. Et les pauvres gens s'offrent du sucre, des livres de sucre. Ceux qui ne branlent pas encore la tête aux vieilles superstitions prennent garde de ne point observer, dans le nombre des présens qu'ils envoient, les chiffres fatidiques et favorables : trois, cinq, sept.

— Il est merveilleux, lui dis-je, que les nombres impairs soient en si grande vénération chez tous les hommes. Mais, depuis avant-hier, je remarque qu'on a planté devant les maisons des sapins verts ou des bambous coupés, et je vois, tendue au-dessus des portes, une corde aux franges de paille, parsemée de chiffons en papier blanc et dont le milieu est orné de fougère, d'herbe marine, d'oranges et d'écrevisses. Que signifie cette décoration?

— Ah! me répondit mon interlocuteur, vous êtes dans le pays de l'Oracle des Songes et du Langage des Fleurs. Ces deux sapins au seuil de chaque demeure, l'un plus gracieux, à droite, l'autre, à gauche, plus robuste, représentent la constance de la femme et celle du mari et leur sont à tous deux des présages de longévité. Le tortis de paille, d'essence shintoïste, et que vous retrouverez au fronton des temples, a rendu un bien grand service à l'humanité : sans lui, on peut dire qu'il ne ferait pas encore jour dans les États du Soleil, et vous ne les auriez jamais visités qu'au télescope de votre Cyrano, dont l'agence Reuter nous télégraphie aujourd'hui même l'étourdissante résurrection. Sachez donc que la Déesse du Soleil, aussi capricieuse que la lune, s'était enfermée sous une grotte. Les dieux, fort empêtrés de leurs ténèbres, ne purent l'en tirer qu'en mettant dans leur jeu sa curiosité féminine. Ils imaginèrent une symphonie burlesque, où les coqs faisaient leur partie, et cent autres inventions, dont la plus heureuse fut de lui vanter sa beauté et de lui présenter un miroir. La Déesse sortit de sa caverne, mais elle y fût rentrée, si cette corde en paille de riz ne lui eût barré la retraite. Les morceaux de papier, que vous appelez irrespectueusement des chiffons, ne sont rien moins que le symbole de la divinité. Quant aux feuilles vertes, fougère ou daphné, aux oranges et aux plantes marines, je pense qu'elles annoncent la prospérité. L'écrevisse vous souhaite de parvenir à un âge où votre taille se courbe comme son dos et où votre barbe s'allonge comme la sienne. Mais nous n'en finirions pas s'il fallait vous expliquer tous ces menus emblèmes où l'âme japonaise cueille, depuis deux mille ans, son même butin d'innocens plaisirs. Les feuilles des arbres lui font des signes particuliers, les

anémones lui murmurent des choses exquises, ses rêves de bonheur voyagent sur l'écaille des tortues, et les poissons lui tiennent de longs discours. Elle se meut, toujours facile à contenter, dans le monde diaphane des apologues. Elle y habite un petit palais d'allégories, dont chaque fenêtre est une métaphore.

— Parbleu, fis-je, on devient précieux, à fréquenter chez les Japonais! Que ne me dites-vous tout simplement qu'ils en sont encore au gui l'an neuf? Braves gens! Mais, pour des songeurs qui se mirent dans une goutte d'eau, ils me paraissent très sérieusement affairés. Ce ne sont, dans toutes les échoppes et les magasins, que comptables agenouillés devant leurs livres. On entend partout le bruit cliquetant des boules de l'abaque. Et hier, comme je passais devant une banque, les guichets en étaient assaillis par des hommes armés de gros portefeuilles.

— Eh! répondit mon vieux résident, ne voulez-vous pas que les Japonais se croient, au moins une fois l'an, obligés de payer leurs dettes? Ils ont eu trois cent soixante jours pour emprunter, et Dieu sait s'ils s'en privèrent! Ils en ont cinq pour aviser aux moyens de contracter un nouvel emprunt qui leur permette de rembourser les autres. Mais soyez assuré que le spectre de l'échéance ne les empêchera ni de manger leur macaroni de la fin du mois, ni de savourer le *mochi* traditionnel, ce gâteau de riz auquel les pâtissiers donnent la forme du miroir sacré, ni de répandre des haricots à travers leur maison, car ces farineux ont ici la propriété de chasser le diable.

Je suivis le conseil de mon ami: je flânai. Les arbres de Noël, dont l'Europe avait émerveillé tant de petites têtes blondes, avaient traversé les mers et s'étaient multipliés pour égayer le seuil des maisons japonaises. J'en vis de toutes les tailles, et même qui n'étaient pas plus hauts que des rameaux de buis bénit. Ils faisaient un peu de verdure et d'espérance à la porte des pauvres cabanes. Les enfans, sous leur calotte de cheveux et dans leur robe bariolée dont les manches leur tombaient jusqu'aux pieds, avaient grand soin qu'ils ne fussent emportés par le vent, et s'interrompaient à chaque instant de leurs jeux pour venir surveiller ces chétives boutures de bénédiction. A Ginza, les boutiques volantes s'étaient installées le long des trottoirs, chargées d'ustensiles de ménage, de jouets, d'ornemens religieux, d'arbres minuscules qui poussent dans des pots et reproduisent si merveil-

leusement les caprices des grands arbres, qu'il suffit d'en poser un sur ses tatamis pour se croire dans une forêt. On vendait aussi, parmi les bibelots favorables, des chats en porcelaine ou en carton blanc, dont la patte relevée voulait agripper au passage l'insaisissable bonheur. Partout des fillettes en ramages et des jeunes filles aux ceintures multicolores jouaient avec des raquettes, de belles raquettes dont l'envers représentait les acteurs fameux du Japon. N'allez pas vous figurer des images grossièrement peintes sur des planchettes de bois. Une main délicate les a composées avec des morceaux de crêpe éclatant, si bien qu'elles s'animent, parlent, vivent, ressuscitent les héros morts et les enchantemens du passé.

Ce symbolisme ingénu, ces plantes heureuses qui ont une âme et qui, plus tard, entreront au paradis bouddhiste avec les âmes qu'elles entretiennent de vertes illusions, ces emblèmes divins, dont les fortes têtes de l'incrédulité n'ont pas encore pris ombrage, cette réjouissance où le vieux Japon convie les bêtes et les arbres et respire en un monde de génies bienfaisans, tout me ramenait à la patrie lointaine, lointaine dans l'espace et lointaine dans le temps. Nous aussi nous avons connu ces fêtes, et plus intimes peut-être, plus profondes ! Du trente-et-un décembre au premier janvier, les boutiques ne fermèrent pas. Vers minuit, les gongs des églises bouddhistes, qui de tous les côtés de la ville se répondaient, commencèrent d'égrener leurs coups graves et sonores, tandis que le peuple réveillonnait doucement, et, devant les « tables de délices » où les femmes avaient servi des crustacés, des poissons, des oranges et des herbes marines, souriait à ses patrons célestes et à ses fantaisies légendaires.

Pour des gens qui se civilisent, Japonais, vous êtes étranges!

André Bellessort.

L'AMBASSADE DU DUC DECAZES[1]

1820-1821

III[1]

LE PROLOGUE D'UNE DÉMISSION

I

Inquiet de la santé de sa femme, qu'avait éprouvée le climat de Londres, Decazes, vers la fin de l'été, s'était installé à Harrow, à neuf milles de la capitale, dans un pays agreste et sain. Il avait loué là un luxueux cottage qu'entourait un parc très vaste et très boisé. Ce séjour parut d'abord devoir être salutaire à la duchesse. Elle recouvra des forces et, malgré son état de grossesse, put accompagner son mari dans des promenades qui avaient ordinairement pour but la visite de quelqu'une des propriétés seigneuriales situées dans le voisinage. C'est ainsi qu'ils visitèrent le château d'Hartwell, où Louis XVIII, réfugié en Angleterre, avait vécu pendant les dix années qui précédèrent son avènement au trône de France. Decazes ayant annoncé par avance cette excursion au roi, celui-ci lui recommandait de lui bien préciser le jour où il accomplirait ce pèlerinage, parce qu'il voulait, ce jour-là, l'accompagner en pensée dans ces lieux si pleins pour lui de mélancoliques souvenirs. Puis, par le courrier suivant et sans attendre le compte rendu de la visite, il écrivait :

« Je suis bien empressé de savoir comment vous avez trouvé

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 15 novembre.

Hartwell. J'y étais lundi avant trois heures. Je vous ai presque vu sortir d'Aglisbury. Je me suis aperçu de la grimace que vous avez faite en voyant la maison du côté de l'arrivée ; ensuite, je vous ai suivi de chambre en chambre. J'ai remarqué que vous vous étiez arrêté assez longtemps dans mon cabinet, après quoi je vous ai conduit au jardin. Je ne vous ai pas fait grâce d'une laitue, et il y en a encore. Mais, obligé de repartir, je n'ai pu assister à votre dîner. Était-il bon ? Avez-vous bu du claret? C'est certainement le meilleur vin qu'on puisse boire en Angleterre, car, dans le royaume des Anglais, les bons vins sont rares. »

Hartwell parut horriblement triste aux visiteurs.

« C'est un vieux château qui n'est pourtant pas gothique, dit la duchesse dans ses notes. Tout, à l'intérieur, y est sombre et humide. Le roi avait sa chambre et son cabinet au rez-de-chaussée, le cabinet très étroit, sans cheminée, avec la table en face de la fenêtre et sa bibliothèque derrière lui. Le salon n'était pas grand, revêtu de bois brun imitant l'acajou très travaillé, la salle à manger de même, et un autre petit salon pas plus joli. Madame logeait en haut, et n'avait qu'une seule chambre, comme M. le duc d'Angoulême. Deux autres étaient réservées à Monsieur et au Comte d'Artois quand ils venaient, tout cela très mal arrangé. Les personnes de la suite du roi et des princes étaient encore plus mal installées. L'escalier est assez singulier, en bois jaune, une galerie tout autour, et partout de petites statues également en bois jaune. A côté du château, le roi a fait construire une chapelle. »

L'impression de Decazes ne fut pas meilleure que celle de sa femme. Il le confessait au roi, qui, tout aussitôt, prenait la défense de cet Hartwell où s'étaient écoulés les seuls jours paisibles et reposans qu'il eût connus au temps de son exil.

« Vous n'avez jamais vu Abdolonyme que sur le trône de Sidon. Mais reportez-vous au temps où il cultivait son jardin et vous trouverez le tout bien suffisant pour lui. Vous êtes injuste pour le cabinet que vous appelez trou. Savez-vous bien qu'outre moi assis devant cette table sur laquelle je vous écris, il y a eu plus d'une fois huit personnes assises bien à l'aise... J'ai dit au bon duc de Gramont que vous aviez été voir sa chambre. Il y a été fort sensible... Quand j'ai loué Hartwell, le potager était une lande. A force de fumier, notre excellent Bastange l'avait rendu fertile. Négligé depuis, comme je m'y attendais, il est retombé dans son état primitif, ce qui a fait que vous n'avez trouvé ni une

pêche dans le potager, ni, je le parierais, une fleur dans le *flower-garden*. Je suis bien aise que vous vous soyez assis sur ce banc rond que je vois d'ici. Cela m'est arrivé plus d'une fois. Mais je suis fâché de ne vous en avoir pas recommandé un autre qui est en face de la maison, tout contre la route par laquelle on vient à pied de la porte extérieure. C'est moi qui l'y ai fait placer. Le parc vous a paru petit, cela ne m'étonne pas. Mais vous ne me dites rien du véritable jardin, c'est-à-dire de la promenade, bien plus jolie à mon gré que celle du parc, qui entoure le potager. »

Peut-être objectera t-on que voilà des détails bien insignifians. Mais, outre qu'ils confirment ce qu'on savait déjà de la complaisance avec laquelle Louis XVIII saisissait toutes les occasions de revivre son passé, ils démontrent combien, quoique séparé de Decazes, il demeurait envers lui confiant, tendre et, pour tout dire, paternel. Les preuves de cette affection, on l'a vu, sont innombrables. Peut-être ne s'étaient-elles jamais autant multipliées que durant les premiers mois de l'ambassade de Decazes. Bientôt on les verra s'espacer, et l'intérêt qu'elles expriment se refroidira. C'est qu'une femme sera entrée dans la vie du vieux roi, aura fait le jeu des ennemis de Decazes et pris, dans le cœur que l'âge a rendu égoïste et faible, tout ce qui jusqu'à ce moment avait appartenu exclusivement au favori. A la fin de 1820, rien ne faisait prévoir encore ce changement. En toutes circonstances, le « fils » retrouvait « son père. » Quand le roi ne pouvait faire ce que Decazes eût souhaité, le père s'en excusait et, par le ton de ses consolations, réparait les effets de ses refus.

Comment Decazes pouvait-il croire que la faveur royale cesserait, lorsque, par exemple, le 9 août, avant-veille du deuxième anniversaire de son mariage, son prince lui avait écrit :

« Je vous ai parlé dimanche d'un anniversaire. Après-demain, il y en aura un qui m'est bien autrement cher. Le 11 août 1818 a été le plus beau jour de ma vie. Pendant dix-huit mois, il a doublé mon bonheur. Depuis six, il est mon unique consolation. En faveur de l'occasion, j'embrasse mari, femme, fils, sœur aussi tendrement qu'ils sont aimés de Louis. »

Le jour même où le roi témoignait ainsi de la fidélité de sa mémoire et de celle de son cœur, la duchesse avait dit à son mari :

— Voyons s'il se rappellera cet anniversaire de tant de bonheur et de reconnaissance pour nous.

Decazes ayant reproduit le propos dans une de ses lettres, le roi, piqué au vif, répondait :

« Je ne suis pas en peine, mon cher duc, qu'au collège de Vendôme, on vous ait fait lire saint Paul et particulièrement l'Épître aux Romains. Mais, j'aime à croire que le Pentateuque a été aussi une de vos lectures. Vous y aurez vu que, les Israélites ayant manqué d'eau dans le désert, Dieu commanda à Moïse d'ordonner à un rocher d'en fournir, mais qu'au lieu de cela, ce fut en frappant deux fois ce rocher avec sa baguette qu'il en fit jaillir une source, et qu'en punition du manque de foi qui avait été la cause de son inexacte obéissance, il fut privé de l'avantage d'introduire le peuple de Dieu dans la Terre promise. Vous voyez d'ici que ce fait historique est devenu une parabole. Se dire : *Voyons s'il se rappellera*, c'est douter qu'il se rappelle, c'est donc manquer de foi, et c'est la petite qui s'est rendue coupable de ce péché ! »

Pour lui, il n'oubliait rien et se rappelait tout. Pour le bien comme pour le mal, sa mémoire était implacable, et de même qu'il se souvenait de ses obligations de « père, » il se rappelait ses devoirs de roi, témoin ces quelques lignes en réponse à des plaintes qu'avaient arrachées à Decazes les procédés de Pasquier envers lui. C'était au sujet de ce troisième secrétaire que le ministre des Affaires étrangères envoyait à Londres contre le gré de l'ambassadeur et qu'il lui imposait : « Pasquier ne m'a rien dit de ce secrétaire. Ce que vous m'en dites s'adresse à t. p. (ton père) qui n'y peut rien, le R. (le roi) ayant signé la nomination. »

A ce moment, entre le ministre et l'ambassadeur, tout semblait être devenu prétexte à des dissentimens et à des querelles. Si leur correspondance conservait encore un ton cordial et même affectueux, il s'y glissait souvent des phrases aigres, sous lesquelles apparaissaient les griefs réciproques. Decazes, à qui Pasquier devait d'être rentré au ministère en 1817, ne lui pardonnait pas de ne l'avoir jamais défendu contre les attaques des ultras. La nomination d'un secrétaire attaché à son ambassade, contrairement à sa volonté, avait aggravé ce qu'il considérait comme un premier tort. Puis, ce fut autre chose. Pasquier s'obstinait à croire que Decazes avait hâte de revenir aux affaires et qu'il n'agissait qu'en vue de son retour. Il blâmait en outre la prolixité des lettres que l'ambassadeur adressait au roi. Grâce aux détails qu'elles contenaient, le ministre trouvait toujours le prince aussi instruit que lui et n'avait jamais rien à apprendre. Il reprochait par-dessus

tout à Decazes de ne pas suffisamment tenir compte de ses instructions, d'avoir dans ses relations avec le Cabinet britannique trop d'initiative, et de s'être trop étroitement lié avec lord Castlereagh. On peut juger de son irritation par le souvenir qu'il en gardait encore lorsque, quelques années plus tard, il écrivit ses Mémoires, où on aimerait à n'en pas retrouver la trace en termes aussi vifs.

Cependant la lecture des lettres de Decazes démontre avec évidence qu'il y avait beaucoup d'exagération dans le ressentiment dont celles de Pasquier lui apportaient la preuve et que le ministre, devenu plus susceptible et plus impatient au fur et à mesure que se multipliaient, par suite des révolutions d'Espagne et de Naples, les difficultés diplomatiques, eut au moins le tort de ne pas toujours se souvenir, en écrivant à l'ambassadeur, que celui-ci était son ami et lui avait donné, étant au pouvoir, les preuves d'un rare dévouement. Blessé par le ton des observations qu'il recevait et des reproches qu'elles dissimulaient mal, Decazes répliqua, rappelant son passé, demandant si on voulait le réduire à n'être qu'un subordonné sans initiative, sans idée personnelle, qui devait uniquement se borner à transmettre les paroles qu'il entendait et à communiquer des dépêches.

En même temps, il confiait au roi combien devenait intolérable la situation qui lui était faite.

« Pasquier m'écrit en chiffres que le prince Esterhazy me trompe, que lord Castlereagh me trahit, que je dois cesser mes rapports de confiance avec eux. Il y a dans tout cela quelque chose qui me surprend fort et que je ne m'explique pas. Je mettrais bien du prix à savoir de quelle source viennent les avis. Pasquier a-t-il vu des lettres? N'est-ce pas Caraman qui mande ce que Metternich lui a dit, ou bien n'est-ce pas Pozzo qui fait des siennes? J'ai besoin de savoir la source pour juger l'avis. Ceci est, du reste, fort grave pour ma position et la change entièrement. Pasquier m'écrit sur tout cela avec son style raide ordinaire: *Ne faites pas ceci, faites cela; suivez mes instructions officielles.* Je n'ai jamais écrit ainsi à un sous-préfet dont je faisais quelque cas. Je n'en prendrai pas moins patience, mais je crains que cela n'augmente et ne devienne intolérable. Alors le motif des couches de ma femme pourrait bien devenir un prétexte utile pour tout le monde. C'est un grand pas de fait de la part de Pasquier que de me signifier que, loin d'être utile ici, je suis nui-

sible, et qu'il faut que je me taise et cesse les rapports qui m'ont mis à même, je le croyais, d'éclairer le gouvernement un peu plus qu'il ne l'avait été avant moi. »

Pour comprendre toute la portée de l'allusion que faisait Decazes à la grossesse de sa femme, il faut savoir que cette grossesse, il l'avait annoncée au roi dans une lettre antérieure, en ajoutant : « Égédie veut à tout prix accoucher en France et être accouchée par Dubois. Je ne le souhaite pas moins qu'elle et je ne crois pas que mon père me blâme de le lui promettre. Déjà, on ne voudrait que trop faire de ma mission un exil. On met trop de prix à ce que je laisse établir que je ne peux rien espérer et que je dois tout craindre de l'état de choses actuel pour que je ne me mette pas moi-même à déjouer ces intrigues et ces pronostics. » Mais, contrairement à l'espoir de Decazes, le roi n'avait pas approuvé ce projet de voyage à Paris.

« Le désir qu'elle éprouve d'être accouchée par Dubois est assez naturel d'après la satisfaction qu'elle a eue une fois de ses services. Cependant, il y a de bons accoucheurs à Londres. Le désir de venir accoucher à Paris est autre chose. Je vois que vous le favorisez, que vous désirez même revenir ici, indépendamment de ce motif. Vous êtes trop sûr de mon amitié, de ma tendresse paternelle pour que j'hésite à vous parler franchement.

« Si l'accusation de M. Clausel de Coussergues était de nouveau présentée et si la Chambre, au lieu de la repousser à l'instant même, la prenait en considération, la défense de soi-même est de droit naturel et, certes, vous ne trouveriez point d'obstacle à venir l'exercer. Mais, passé ce cas, quel serait votre rôle à Paris ? Seriez-vous pour le ministère ? Seriez-vous de l'opposition ou essayeriez-vous de former un parti mitoyen, d'être le chef des indépendans ? Aucun de ces partis ne vous convient. Ministériel, vous ne seriez qu'un soldat, et dussiez-vous rallier quelques voix, vous ne feriez que grossir une majorité qui, je crois en être sûr, existera sans cela. Oppositionniste ! Ah ! ne raisonnons pas sur une impossibilité aussi affligeante. Chef d'un tiers parti ! C'est un rôle difficile, dangereux. Ce parti doit nécessairement gêner, s'il ne l'entraîne, la marche du gouvernement. Son chef ne peut guère échapper au reproche d'ambition et ne pas finir par en être la dupe et rester... Vous connaissez le dicton.

« Vous parlez de ban, d'exil éternel, et il n'y a que cinq mois que vous êtes en Angleterre ! Je suis fâché de vous voir de

pareilles idées. Croyez-vous qu'il ne m'en coûte pas d'être éloigné de vous, de ne plus jouir de nos douces soirées ? Mais, je sais plier sous la main de fer de la nécessité. Vous êtes ambassadeur, il faut l'être. Cela est plus important que de venir faire connaissance avec les nouveaux députés. Vos ennemis savent bien leur métier. Ils parlent constamment de votre retour, de votre entrée au ministère. Cela tient les esprits en agitation ; cela empêche ce que mon cœur désire le plus au monde, qui est que la masse se refroidisse et réfléchisse. Je suis sûr que, si cela arrivait, les trois quarts diraient : — « Dans le fait, il n'est pas si méchant que je le croyais. » Alors, tout serait sauvé. Mais la cicatrice ne se fermera pas, tant qu'on frottera les lèvres de la plaie. Ne les frottez donc pas et empêchez des amis au moins imprudens de les frotter.

« Pour moi, je l'ai dit à toute la terre, je vous aime trop pour vous rappeler au ministère en ce moment. Je vous l'ai dit aussi, je vous le répète, mais la vraie raison, je ne la dis qu'à vous : c'est que vous ne pourriez pas avoir la majorité dans la droite et que vous ne voudriez pas l'avoir dans la gauche. Ainsi, huit jours d'un triste ministère anéantiraient des espérances éloignées, il est vrai, mais que je conserverai toujours. »

Quelques jours plus tard, le roi ajoutait :

« Je vous ai déjà répondu sur le désir que témoigne la petite d'accoucher en France. Je vous dirai seulement que si, comme je le crois plus raisonnable, ce désir n'est pas satisfait, je ne vois pas en vérité quelle honte en pourrait rejaillir sur vous. Vous avez des ennemis, mon cher fils ; je ne le sais que trop. Mais, vous avez pis que cela, vous avez des amis imprudens. J'ai vu l'autre jour le marquis d'Arragon dont, certes, vous ne soupçonnerez ni l'amitié, ni la bonne tête. Il craint plus pour vous les seconds que les premiers. »

Après avoir lu ces remontrances suggérées au roi par les influences nouvelles qu'il commençait à subir, celle de son frère surtout, et, plus encore, par la crainte de voir ses ministres prendre ombrage du retour de Decazes et se retirer, on s'expliquera pourquoi, au reçu des plaintes proférées par son ambassadeur contre Pasquier, qui lui arrivèrent le 30 décembre, il crut qu'il n'y avait en tout cela qu'un prétexte pour forcer sa volonté. Sans hésiter, peut-être aussi sans assez réfléchir, ainsi qu'incite à le croire la facilité avec laquelle il céda bientôt après aux prières de « la petite, » il répliqua sur un ton de gronderie, gonflant la

voix beaucoup plus qu'il n'avait coutume de le faire quand il écrivait « à son fils : »

« J'ai reçu tout à l'heure, mon cher duc, votre lettre du 26 et j'y réponds dès aujourd'hui, parce que la veille et le jour de l'an sont encore pires que ceux de Noël. Cette lettre m'a fait de la peine. Je ne connais pas le texte même de la dépêche chiffrée. Ainsi, je n'en puis ni défendre ni condamner la forme. Mais, pour le fond, s'il vous blesse, vous avez tort. Comment ! on saura qu'une ouverture qui vous a été faite (1), que vous avez prise *ad referendum* et, comme de raison, transmise ici, aura été présentée ailleurs comme venant directement de nous ; on saura qu'un homme qui vous fait cent amitiés écrit chez lui le diable de vous ; que ses caresses ne sont que *fraudulenta oscula blandientes ;* et vous donner des avis si importans, ce serait vous blesser ! Non, en vérité, vous ne pouvez pas le penser. Je pourrais m'étendre sur ce chapitre ; mais je crois en avoir dit assez. Vous souffriez quand vous avez reçu la dépêche chiffrée ; vous souffriez quand vous m'avez écrit. C'est une triste explication de tout. J'aimerais cent fois mieux que vous eussiez reçu une offense réelle et que vous vous portassiez bien. »

Une telle lettre ne pouvait qu'irriter Decazes contre ceux qu'à tort ou à raison il accusait de lui aliéner le cœur du roi et de lui fermer à lui-même la route de Paris. Il était convaincu que des complots s'ourdissaient contre lui, que Monsieur et les ultras avaient entrepris de le perdre en le calomniant et que le ministère se faisait le complice de ces intrigues. Néanmoins, il se fût résigné à ronger son frein dans la crainte d'offenser le roi par son insistance, s'il n'eût été tenu de lui faire remarquer que l'avis qu'on prétendait lui avoir envoyé et dont Louis XVIII lui reprochait de s'être offensé ne lui était jamais parvenu.

« Mon cœur était malade sans doute, répondait-il, il l'est encore beaucoup ; mais mon esprit ne l'était pas et ne le sera jamais assez, j'espère, pour être blessé d'un avertissement utile comme l'eût été celui que le roi suppose qui m'a été donné. C'est en lisant la lettre de mon père que j'ai entendu parler pour la première fois d'ouvertures faites à moi et transmises comme venant de moi et de lettres où l'on dit le diable de moi. On ne me parle pas ordinairement aussi clairement. On m'avertit seulement que je

(1) Il s'agissait des affaires de Naples et Decazes dut répondre au roi qu'aucune ouverture ne lui avait été faite, ni aucun avis donné.

suis trompé et que je dois cesser de témoigner de la confiance, en m'ajoutant qu'on ne peut m'en dire davantage. C'est bien plus de la réticence que de l'avis que je me plains. Comment puis-je juger de ma position et me guider, si l'on ne m'éclaire pas?

« Et d'ailleurs, en quoi ai-je été trompé? Pourquoi ai-je à changer de manière d'être? Pourquoi dois-je cesser de parler comme je l'ai fait? Est-ce que mes paroles ont compromis quelque chose? Quand et en quoi ai-je trop dit? On m'a attribué ce que l'on m'avait au contraire dit à moi-même. Mais, qui est-ce qui est trompé là dedans? Il me semble que ce n'est pas moi. Je l'ai déjà dit du reste; ce n'est pas le fond qui me blesse, mais la forme. Ma position devient chaque jour plus odieuse. Je joue le rôle le plus misérable qu'on puisse faire jouer à un ambassadeur, et il serait plus simple d'envoyer porter les dépêches qui attendent dans l'antichambre de lord Castlereagh ses réponses... Si l'on me veut humilier et déconsidérer, c'est trop de moitié, et je serai obligé, si les choses ne changent pas, de me jeter aux pieds du roi pour le prier de ne pas souffrir que l'homme qu'il a honoré de sa confiance soit ainsi traité. »

A la suite de ces explications, le roi qui d'abord avait donné tort à Decazes parut disposé à donner tort à Pasquier. « Les deux dernières pages de votre lettre m'ont affligé et, en même temps, m'ont, comme on dit, fait pousser les cornes à la tête : un veuf peut se servir de cette expression. Qui diable eût pu croire qu'un mot que je vous disais pour vous mettre sur la voie de ma pensée serait la première nouvelle que vous recevriez d'une chose importante? » Il comprenait mieux maintenant pourquoi Decazes s'était offensé des observations de Pasquier. « Je ne vois malheureusement pas que je puisse vous être utile. Mais, puisque vous avez conservé la formule : *mon cher ami*, qui parfois et peut-être dans la présente occasion ressemble au très humble et très obéissant serviteur de la fin d'une lettre, je crois que vous feriez bien sans chaleur, sans passion, de peindre au dit sieur ce qu'une pareille façon a de désagréable pour M. l'ambassadeur et de fâcheux même pour le fond des choses. Il faudra bien qu'il réponde, et alors comme alors. »

Decazes se préparait à suivre ce conseil quand il reçut de Pasquier la réponse à ses plaintes. Elle n'était pas tendre, cette réponse. Il put y relever des phrases telles que celles-ci : « Le ministère des Affaires étrangères de France ne peut être établi à

Londres. » — « Véritablement, je ne comprendrais pas comment ce qui a pu s'accommoder avec les plus grandes existences de ce pays ne pourrait être supporté par vous. » Donner des leçons sous des formes si dures, c'était répandre de l'huile sur le feu. Néanmoins, Decazes ne se hâta pas de protester. « Mais, si je diffère de répondre à Pasquier, disait-il au roi, il n'y perdra rien; la modération et le calme n'y perdront rien non plus, on peut en être assuré. » Il songeait à faire juge du dissentiment le duc de Richelieu, et cette fois le roi l'approuva.

« Je vous ai dit ce que je pensais que vous aviez à faire; je n'ai pas changé d'avis. Mais, en lisant votre lettre, ce que vous me dites, dès le commencement, du duc de Richelieu m'avait fait venir la pensée de m'en ouvrir à lui, non pas de roi à ministre, mais d'homme à homme, et il serait très possible, si le hasard l'eût amené chez moi avant la lecture de votre lettre achevée, que cette ouverture fût faite depuis vendredi. Mais, il est venu plus tard, j'ai achevé ma lecture et j'ai trouvé votre idée meilleure que la mienne. Je vous conseille donc de l'exécuter et je m'en rapporte parfaitement à vous pour la mesure qu'il est bien nécessaire de mettre dans votre lettre. »

Par le courrier suivant, il insistait :

« J'espère, quoique vous ne m'en disiez rien cette fois, que vous n'avez pas renoncé au projet d'écrire au duc de Richelieu. Il me semble que vous devriez lui parler avec une entière ouverture en lui peignant les inconvéniens de la marche suivie à votre égard : 1° pour la chose en elle-même, 2° pour votre personne, le tout *fortiter in re, suaviter in modo.* Il est bien certain que tout cela me cause des peines dont la moindre n'est pas d'ouvrir avec une sorte d'inquiétude ces lettres que, naguère encore, j'ouvrais avec délices. Mais vous me connaissez assez pour être assuré que je n'en laisse rien paraître. Il me faut des coups d'une autre espèce pour ne pouvoir en cacher l'effet. »

Enfin, une troisième lettre sur ce pénible sujet acheva de marquer le sentiment personnel du roi, quant aux procédés du ministre des Affaires étrangères envers l'ambassadeur. Le roi avait lu les lettres de Pasquier et les minutes de celles de Decazes, et c'est après cet examen qu'il prononçait : « En point de droit, on ne peut nier que le ministre des Affaires étrangères est le supérieur d'un ambassadeur. Aussi, j'espère que dans votre lettre au duc de Richelieu, vous n'arguerez pas contre ce principe.

Mais, il n'en résulte pas que l'ambassadeur doive être tenu dans les limbes; il faut au contraire l'armer de toutes pièces. En général, il faut laisser à sa judiciaire le soin de juger ce qu'il doit taire, ce dont il peut parler, enfin ce qu'il peut communiquer *in extenso*. Il y a cependant des cas où il est bon de lui prescrire une de ces trois conduites. On ne fait rien de tout cela vis-à-vis de vous, et l'on a tort. En outre, tout en disant, mon cher ami, ce qui rappelle un peu cet endroit du roman de *Caroline de Litchfield* où deux vieux personnages en venaient aux grosses injures, sans cesser de s'appeler mon cher chambellan et ma chère baronne, on vous parle avec une morgue... dont je crains bien que vous soyez blessé. Mais, nous sommes ici à confesse et il faut tout dire, à charge comme à décharge. J'ai lu une lettre du prince Esterhazy dans laquelle il rapporte que vous vous êtes ouvert à lui sur le trop de réserve dont on use à votre égard. Cette confidence à mon avis trop expansive me fait de la peine, parce que je crains qu'elle ne gâte la cause. Toute cette affaire me chagrine comme roi et comme homme. Comme roi, vous sentez ma position et vous comprenez que je suis, par suite de tout ceci, dans des circonstances fort tristes et fort épineuses; comme homme parce que lorsque votre cœur souffre pour un, le mien souffre pour dix. Espérons que votre démarche vis-à-vis du duc de Richelieu remettra tout d'aplomb. »

De ces lettres et d'autres qui suivirent la mercuriale du 30 décembre, il est aisé de conclure que Louis XVIII s'efforçait de tempérer sa sévérité d'un jour, d'en effacer les traces, en témoignant à son favori cette longue bienveillance qui, malgré tout, ne se lassait pas et à laquelle Decazes devait d'avoir été compris récemment, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, dans une promotion de cordons bleus. Au commencement de janvier 1821, l'ambassadeur étant allé visiter l'établissement thermal de Bath dans le comté de Somerset, le roi en profitait pour rappeler un souvenir de son exil.

« Si j'avais pu prévoir que vous iriez jusqu'à Bath, je vous aurais engagé à donner un coup de pied jusque dans Great Pulteney street, numéros, si je ne me trompe, 71 et 72. C'est là que j'ai habité pendant cinq semaines; c'est là que j'ai appris la bataille de Leipsick et la révolution de Hollande; c'est là que, même avant ces grandes nouvelles, j'ai été comblé des attentions de mon ami John Bull. Aussi m'est-il resté de Bath un souvenir

fort agréable. Comme je prenais des bains fort exactement, je n'ai fait aucune excursion. Il y en avait cependant deux qui en valaient la peine : Bristol, que j'espère bien que vous aurez vu, et Langleat, très beau château appartenant au marquis de Bath. Mais, vous en parler actuellement, c'est moutarde après dîner. »

Un peu plus tard, à la suite d'un malveillant article de *la Gazette de France*, qu'on soupçonnait un ami du cabinet d'avoir inspiré, le roi écrivait, prenant résolument parti pour Decazes :

« Souvent, je lis les papiers un peu précipitamment. L'article de la gazette dont vous me parlez m'a échappé. Mais, il n'en a pas été de même, il y a deux ou trois jours. J'en ai parlé à qui de droit dans le langage que dictaient mon cœur, ma raison, voire ma volonté. J'espère que pareil scandale n'aura plus lieu. Pour le Clausel, s'il est question d'un libelle, je ne puis en répondre. Mais s'il s'agit d'une dénonciation, je crois que vos correspondans sont dans l'erreur. J'en ai parlé à M. de Villèle et il m'a dit qu'il ne croyait pas celui-ci assez fou pour cela, mais qu'en tous cas, si lui ou quelque écervelé de l'extrême droite ou quelque libéral levait un pareil lièvre, une immense majorité l'écraserait à l'instant. J'ai répondu que, si je ne consultais que mon sentiment, j'aimerais mieux, ainsi que vous, que l'affaire fût liquidée, mais que nous sentions tous deux l'avantage d'éviter un grand scandale. De là, j'ai profité de l'occasion pour assurer mon pavillon et lui montrant l'estampe (1), je lui ai peint comme elles sont gravées dans mon âme, mon estime et mon amitié pour l'original, ce que, ai-je ajouté, je vous dis d'autant plus librement, que, quoique n'ayant pas tiré sur la même corde, je suis certain que vous vous êtes toujours estimés tous les deux. Je ne me rappelle pas assez ses expressions pour les rapporter. Mais, j'ai été fort content des paroles et de l'air. Ai-je bien fait, mon maître? »

De telles lettres étaient bien faites pour rendre confiance à Decazes contre ses ennemis, et le faire douter de leur pouvoir sur l'esprit du roi. Vers le même temps, il en reçut une de Richelieu qui acheva de calmer ses colères, tant elle était cordiale, affectueuse, digne en tout du loyal ministre qui l'avait signée. Peut-être alors se fût-il apaisé et rassuré si, par les avis qu'il recevait d'ailleurs, il n'eût constaté les rapides progrès de l'influence de la droite, due surtout à la condescendance des ministres pour les

(1) Le portrait de Decazes qui était dans son cabinet.

ultras, à qui ils venaient de faire une place dans le cabinet, en y appelant Villèle et Corbière, et en nommant Chateaubriand, pour désarmer son opposition, ministre de France à Berlin. Cette nomination, c'est le roi qui l'avait annoncée à Decazes :

« Je viens de voir mon nouveau ministre de France à Berlin. Il est entré d'un air fort embarrassé; il a commencé par me dire que si quelque chose m'avait déplu dans sa conduite... La langue me démangeait. Mais, j'ai craint de faire le deuxième tome du maréchal de Villeroy, et prenant autant que je l'ai pu l'air digne et serein, je lui ai dit que nous commencions une nouvelle ère, que j'avais cru bien faire de lui confier une mission dans laquelle j'avais été parfaitement bien servi par M. le marquis de Bonnay, et que j'étais persuadé qu'il m'y servirait de même. Nous avons ensuite échangé quelques mots insignifians, et je lui ai fait ma révérence. »

Devant ces succès de la droite, soulignés par la joie bruyante de Monsieur et de ses familiers, et facilités par la faiblesse dont témoignait le roi depuis que Decazes n'était plus auprès de lui, les inquiétudes de celui-ci redoublaient. Il voyait à une échéance prochaine Richelieu renversé, car l'extrême droite victorieuse ne consentirait pas à le laisser à la tête du gouvernement. Il se voyait lui-même obligé de quitter son ambassade pour n'en être pas chassé. Dès lors, ne valait-il pas mieux rentrer à Paris et tâcher de retenir le roi qu'il sentait prêt à lui échapper, avant de le laisser devenir le prisonnier des ultras? Au cours de ces incidens, un ami qui avait vu Pasquier et causé avec lui confiait à Decazes les particularités de cet entretien.

« Il m'a laissé entendre que ce n'était que prétexte de querelle que vous cherchez pour revenir à Paris; qu'il n'ignorait pas que des imprudens vous en donnaient le conseil; que cependant votre retour ne pouvait pas avoir lieu en ce moment; que le roi ne vous accorderait pas de congé; que Mme Decazes pourrait venir à Paris, mais sans vous; que Sa Majesté s'en était exprimée en ces termes; que d'ailleurs, M. de Richelieu avait positivement déclaré que si vous reveniez habiter Paris, n'importe dans quelle situation, il quitterait aussitôt le ministère, ne voulant pas être ministre de nom et vous de fait; qu'en outre, si vous pensiez sérieusement à rentrer dans les affaires, on vous éclairait bien mal sur votre situation, surtout vis-à-vis de la Cour et de la famille royale, où vos ennemis étaient plus puissans et plus actifs que jamais. »

Decazes n'était que trop disposé à considérer de tels propos

comme un défi. Loin de refroidir ses intentions, ils les surexcitaient d'autant plus que le même correspondant, dont il connaissait la sagesse et le sang-froid, tout en le suppliant de ne prendre un parti qu'après mûres réflexions, lui donnait l'assurance que les dires de Pasquier étaient fort exagérés et, en ce qui touchait les sentimens du roi, tout le contraire de la vérité.

D'autre part, on l'avisait que le centre gauche était disposé à le défendre. « Il y a là des hommes qui vous seront dévoués : Kératry que je mets en tête, Laisné, de Villelévêque, Robert, le général Fabre, Villemain. Sebastiani est à surveiller. Foy et Caumartin seront bien. Je ne vous parle pas de Camille Jordan. La question est de savoir s'il pourra se traîner à la Chambre. Je n'ai pas encore vu Courvoisier. J'augure très favorablement de Casimir Perier que je vois souvent chez Camille. On me dit que M. de Sainte-Aulaire va revenir. Villelévêque me disait hier, devant Germiny, que si le ministère entendait ses vrais intérêts, il vous appellerait pour rallier les centres. »

La situation n'était donc pas aussi mauvaise que Pasquier se plaisait à le dire, et la tentation d'aller en juger par lui-même à Paris devenait de plus en plus impérieuse dans l'esprit de Decazes.

II

Aux raisons purement politiques qui suggéraient à Decazes le désir de quitter l'Angleterre, s'en joignit bientôt une autre d'ordre privé, et tirée du mauvais état de la santé de sa femme. On a vu que, se croyant grosse, l'ambassadrice avait exprimé le désir de faire ses couches à Paris, et que ce désir transmis au roi par Decazes avait été désapprouvé parce que le roi redoutait que le retour de son ancien ministre fût considéré comme un signe avant-coureur de sa prochaine rentrée aux affaires. Depuis ce jour, la duchesse dépérissait à vue d'œil. Vint un moment où il fallut qu'elle quittât en toute hâte la campagne. Elle y était trop loin des secours médicaux. Elle rentra à Londres. C'était vers la mi-janvier 1821. Son médecin ordinaire, Bertin, à qui, de Paris, Dubois l'avait recommandée, appela successivement deux de ses confrères anglais : Baillié, l'accoucheur le plus expérimenté de Londres, et le docteur Holland, qui occupait en Angleterre, dans le monde médical, une place égale à celle que Dubois, Dupuytren et Portal occupaient en France.

La consultation qui eut lieu entre les médecins anglais ne dissipa point leur incertitude, quant aux causes du mal dont un précoce épuisement, visible à l'altération rapide des traits, et à l'amaigrissement non moins inquiétant du corps, attestait la gravité. Ils ne purent dire si, comme on l'avait cru jusque-là, les malaises dont la jeune femme se plaignait étaient dus à un commencement de grossesse. Ils prescrivirent des remèdes sans en attendre de grands résultats. A leur avis, il n'en était pas de plus efficace que l'air natal, et ils conseillaient un retour immédiat en France.

C'était aussi l'opinion de Dubois. En apprenant à Paris la maladie de la duchesse, il donna le même conseil, et sous la forme la plus pressante. Convaincu que Decazes n'hésiterait pas à le suivre, et se mettrait en route aussitôt après avoir lu sa lettre, il fit le voyage de Calais afin de recevoir la malade à la descente du bateau et de la ramener à Paris. M. et Mme de Sainte-Aulaire partirent avec lui. Mais, en arrivant à Calais, ils n'y trouvèrent que le docteur Bertin. Ils surent par lui que les médecins anglais, tout en étant convaincus que la duchesse devait revenir à Paris sans tarder, ne voulaient pas la laisser se mettre en route par le froid rigoureux qui sévissait alors. Ils avaient exigé qu'elle attendît une température moins inclémente. Bertin s'était rendu à Calais pour soumettre à Dubois la consultation et conférer avec lui, s'il refusait de pousser jusqu'à Londres, ainsi que devait le faire craindre l'horreur insurmontable que lui causait la perspective d'une traversée.

Dubois approuva tout ce qu'avaient fait et décidé ses confrères. Il confirma leurs dires en ce qui touchait la nécessité d'un prompt retour en France. Il fallait profiter de la première accalmie du temps pour l'effectuer. Le salut était là et rien que là. Il le dit à Bertin, le répéta aux parens de la duchesse, sans leur dissimuler d'ailleurs qu'à s'en rapporter aux médecins anglais, il n'y avait pas grand espoir de la conserver. Il retourna ensuite à Paris, tandis que M. et Mme de Sainte-Aulaire, en proie à d'affreuses angoisses, s'embarquaient pour Londres avec Bertin, convaincus qu'ils en reviendraient bientôt en ramenant leur fille morte.

Ils trouvèrent celle-ci moins gravement atteinte qu'ils ne l'avaient craint, et Decazes cependant plongé dans la douleur. Souffrant lui-même et prompt à s'alarmer, il n'espérait déjà plus, quoique le docteur Holland s'efforçât de le rassurer en lui disant que la

vie est tenace chez un être de dix-huit ans, — c'était l'âge de l'ambassadrice, — et que la jeunesse fait des miracles.

Dans les lettres écrites par Louis XVIII à son favori au début de cette crise qui mit, trois mois durant, la jeune femme entre la vie et la mort, on retrouve vivace et forte toute sa sollicitude pour « sa fille et son fils. » On y saisit sur le vif l'étendue de ses alarmes. On le voit se désespérer et se rassurer tour à tour, raisonner Decazes, le consoler, pleurer avec lui. « Mon seul appui est mon ignorance, lui mande-t-il. Je me dis que ce que mes faibles yeux ne peuvent apercevoir, d'autres plus éclairés l'apercevront peut-être. Ils découvriront dans cet état même qui me rend si malheureux des ressources que j'ignore, et, leur art secondant la nature, ils nous rendront ce cher objet de notre tendresse et de nos craintes. » « Je m'en vais vous étonner, reprend-il un autre jour. La lettre du docteur Bertin et le rapport qu'il a fait de l'avis du docteur Baillié sont, j'en conviens, fort tristes, et cependant, je trouve tout cela moins effrayant que je ne m'y attendais. Il y a, nous ne pouvons nous le dissimuler, un commencement de phtisie. Mais, cette redoutable maladie a trois degrés. Quand le premier est pris à temps et traité convenablement, il offre plus de chances rassurantes que d'autres. Or, il est démontré, du moins à mes faibles lumières, que notre chère petite n'est qu'à ce premier degré. Ainsi, sans nous livrer à la sécurité, car le danger existe, gardons-nous de nous laisser abattre. »

Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est bien la tendresse paternelle qui prodigue ces paroles réconfortantes, elle aussi qui, dans la lettre suivante, cherche à remonter Decazes lorsque dans l'excès de son désespoir et la mort assiégeant sa maison, il se reproche la faiblesse qui lui a fait quitter Paris pour venir en Angleterre, faiblesse qu'il va payer de la vie de sa femme.

« Les reproches que vous vous faites me touchent parce qu'ils prennent leur source dans la sensibilité de votre cœur. Mais ils ne sont en vérité pas raisonnables. Pouviez-vous refuser l'ambassade ? Non. L'ayant acceptée, pouviez-vous n'y pas aller ? Non. Vous voilà donc absous sur ce point. D'ailleurs le mal ne vient pas des climats, mais de cette promenade où la petite a eu les pieds mouillés. Ce malheur dont les suites sont si affligeantes pouvait arriver à la Grave, tout comme à Harrow. N'aggravez donc pas vos peines trop bien fondées par des reproches que vous ne méritez pas. »

Une autre fois, après s'être efforcé de démontrer, par certains symptômes qu'il trouve rassurans, que le péril n'est pas aussi redoutable qu'on le croit, il ajoute : « Je serais au désespoir de vous donner de ces espérances trop fortes qui font en général plus de mal que de bien. Mais je vous dirai avec saint Augustin : *Ne præsumas, ne desperes.* »

Ce langage si affectueux faisait diversion à la douleur de Decazes. Une consolation plus inattendue lui arriva d'ailleurs. Pasquier, mis au courant des angoisses de son ami et de leurs causes si légitimes, se conduisit en homme de cœur. Il changea soudain de ton. Avec l'élan d'une âme compatissante et généreuse, il s'associa aux inquiétudes dont il avait reçu la confidence. Decazes en fut profondément touché. La lettre qu'il avait reçue, celle qu'il écrivit, coupèrent court aux dissentimens qui, depuis un mois, défrayaient sa correspondance avec Pasquier. « Dans la douleur et l'anxiété auxquelles je suis en proie, mon cher ami, j'ai été heureux de retrouver, dans votre lettre du 5, l'expression et le sentiment de cette ancienne amitié que je me plaignais de voir disparaître de nos rapports diplomatiques. » Dans la même lettre, Decazes, ayant exposé la nécessité en laquelle il se trouvait de ramener sa femme en France, priait Pasquier de demander au roi un congé : « Il m'est bien pénible de le solliciter. Je ne m'en servirai qu'éventuellement et le tiendrai secret si je suis assez heureux pour être dispensé d'en user. »

Les raisons propres à justifier cette demande étaient trop impérieuses pour qu'il pût venir à la pensée du roi et de ses ministres de n'y pas faire droit. Ils n'en eurent pas un seul instant l'intention. Le congé fut accordé, mais à titre éventuel. Ils espéraient que Decazes n'aurait pas à s'en servir de sitôt, soit que la santé de sa femme s'améliorât, soit que la rigueur de l'hiver ne lui permît pas de se mettre en route. Le consentement royal à peine donné sous cette forme qui impliquait regrets et défiance, la nouvelle s'en répandit dans la société de Paris. Les ultras s'en émurent. Ils allèrent récriminer auprès de Richelieu qui, pour les apaiser, dut leur promettre que Decazes, s'il revenait à Paris, n'y passerait qu'une semaine, le temps de se préparer à conduire sa femme à Nice ou à Montpellier, et d'y faire avec elle un séjour prolongé.

Des lettres particulières annoncèrent à l'ambassadeur ce réveil des passions hostiles depuis si longtemps déchaînées contre lui et la démarche des ultras. L'eût-il ignorée qu'il en eût retrouvé

la trace dans la volonté que, dès le 14 février, lui signifiait à l'improviste Louis XVIII, manifestement inspiré, en cette circonstance, par le duc de Richelieu.

« Je vois que vous serez ici dans un mois au plus tard. Mais, comptez-vous rester quelque temps avant de vous mettre en route pour Montpellier, pour Nice, en un mot pour les climats méridionaux ? Si j'écoutais mon cœur, je répondrais : toujours, et je suis parfaitement sûr que votre conduite ne m'en ferait pas un instant repentir. Mais, cela ne suffit pas. Vous avez des amis véritables qui vous défendent dans l'occasion et s'en tiennent là; des amis imprudens, si ce n'est faux, qui parlent sans cesse de vous, avec les éloges que vous méritez, ce n'est pas l'embarras, mais hors de propos et qui en induisent ou laissent induire votre prochaine entrée dans les affaires; des ennemis enfin dont ces propos tiennent la haine éveillée et qui mettraient le feu à la maison plutôt que d'y voir rentrer celui à qui ils ne pardonneront jamais le mal qu'ils lui ont fait. A ces trois classes, il faut ajouter celle des ultra-libéraux qui vous haïssent bien autant que d'autres ultras, mais qui font semblant d'être vos partisans, afin d'exciter par là de l'agitation si ce n'est du trouble. Dans cet état de choses, nul doute que votre arrivée ici causera de la commotion. Elle s'apaisera si l'on sait d'avance et surtout si l'on voit que vous n'êtes ici qu'en passant. Huit ou dix jours sont bien suffisans pour reposer une pauvre malade, grosse ou non, et la mettre en état de continuer sa route. Mais, si votre séjour se prolongeait davantage, s'il prenait le caractère d'indéfini, l'injustice est telle qu'il est impossible d'en calculer le fâcheux résultat. Moi-même, je vous le dis avec une profonde douleur, mais avec la certitude d'en être réduit là, le cas arrivant, il faudrait me condamner au plus cruel des supplices, à celui de Tantale. Je n'ajouterai rien. Il m'en coûte assez de vous parler ainsi. »

Jamais le roi, dans ses rapports avec Decazes, ne s'était exprimé avec cette fermeté et, jamais non plus, celui-ci n'avait, au même degré, discerné dans le langage de « son père » l'influence de ses ennemis. Quand il reçut cette lettre qui ne légitimait que trop ses appréhensions, il venait d'en écrire une dont un extrait expliquera l'impression douloureuse qu'exerça sur lui la défense de résider à Paris qui lui était implicitement faite. Il y annonçait au roi que l'état de la malade s'aggravait de jour en jour et que les médecins, bien que n'osant la laisser partir, insistaient pour qu'on

se tînt prêt à profiter des premières vingt-quatre heures de beau temps pour prendre la route de France. Dubois, de son côté, avait écrit que c'était folie de prolonger le séjour en Angleterre.

« Ma pauvre petite ne peut plus dîner à table. Nous avions quatre ou cinq personnes aujourd'hui, pour son père et sa mère. Elle a dû nous laisser dîner sans elle. Pleine de courage cependant, elle serait plutôt disposée à rester qu'à partir dans la crainte que mon arrivée à Paris ne soit un prétexte d'attaques contre moi. Je la rassure en lui disant que nous n'avons pas affaire à des tigres, je l'espère du moins, et que dans tous les cas, mon père est là. »

Ce qu'il disait, il le croyait. Mais la lettre du 14 février et celles qui suivirent ne pouvaient qu'ébranler sa vieille confiance dans la bonté du roi. En fait, sans lui interdire ouvertement d'accompagner sa femme à Paris, on lui déclarait que, s'il y restait plus de huit ou dix jours, il ne serait plus reçu aux Tuileries. Ce qu'il ignorait alors et ce qu'il ne tarda pas à savoir par la déclaration directe que lui fit Richelieu, c'est que ce dernier était résolu à quitter le ministère si son ancien collègue passait outre à cette injonction si formelle. Il l'avait dit au roi dont on s'explique dès lors l'attitude de plus en plus accentuée. Le 18 février, après avoir consacré tout un long début de lettre à gémir sur la mort du duc de Berry, dont on venait de célébrer le premier anniversaire, le roi confessait « qu'il ne manquait pas, hélas! d'autres causes de douleur. » Les nouvelles de la duchesse déchiraient son âme. « Je désire plus que je n'espère que Dubois ait passé la mer. S'il l'a passée, il verra par ses propres yeux. Mais, s'il est resté à Calais, quelques talens que je lui reconnaisse, quelque bien informé qu'il puisse être par les rapports qu'il a reçus, j'aurai toujours plus de confiance en ceux qui jugent *de visu*. Mais, que dis-je là? Me reconnaissez-vous encore le droit d'avoir un avis? Mon cher duc, ma dernière lettre a dû vous causer une peine profonde. La mienne n'est pas moindre. Mais, j'ai obéi à ma conscience et Celui qui voit tout sait si j'ai eu d'autre motif que l'impérieuse et trop bien reconnue nécessité. »

Puis, le 21, comme si ce n'était pas assez d'avoir si clairement affermi sa volonté il la manifestait de nouveau. « Peut-être, cette lettre ne vous trouvera-t-elle plus à Londres, Aussi, je ne la ferai pas bien longue. Vous devez en avoir reçu dimanche une du quatorze, qui vous aura fait voir que vous vous faites illusion en croyant n'avoir pas affaire à des tigres. Les lumières que j'en ai

recueillies depuis m'en ont donné une plus triste certitude. Cette lettre m'a beaucoup coûté à écrire. La plaie saigne et saignera longtemps. Mais j'ai cru, je continue à croire fermement que j'ai rempli mon devoir. Cette idée, et celle que vous me plaindrez plus que vous-même, soutient mon courage. Il n'y a que la pensée du malheur qui vous menace contre laquelle je ne peux trouver de forces. »

Enfin, le 25, comme le roi n'avait pas encore reçu de réponse décisive à sa lettre du 14, ou tout au moins « à l'article le plus important et qui lui avait coûté le plus à écrire, » il s'appliquait à justifier le duc de Richelieu, que Decazes soupçonnait d'être opposé à sa demande de congé. « C'est à tort que vous en faites mon petit Truffard. Jamais il ne lui serait venu dans l'esprit de s'y opposer. Pour le surplus, je n'ai point agi par conseil, mais d'après une triste conviction, acquise par beaucoup d'informations prises de divers côtés et qui n'ont pu me laisser aucun doute. Personne n'a vu ce que je vous ai écrit, ni ne pourra le voir; je n'en ai point de copie. Ce serait peut-être abuser de l'autorité que d'exiger de vous de suivre mes conseils; mais, c'est user des droits de l'amitié de vous y exhorter fortement. Quant à moi, ce que j'ai annoncé, je le ferai. »

Ainsi, le doute n'était plus possible pour Decazes. Il pouvait venir à Paris, si tel était son bon plaisir. Mais, à peine arrivé, il devrait en partir. S'il entendait y rester, le roi cesserait de le recevoir. Il fallait que la conviction du vieux monarque fût bien forte pour lui dicter des conseils qui étaient bien près de ressembler à des ordres. Mais cette conviction, Decazes ne la partageait pas. Il ne croyait pas que sa présence à Paris constituât, pour la chose publique, pour la monarchie, pour lui-même, ce péril dont on lui parlait sans cesse et au nom duquel on le tenait exilé. Il pensait, au contraire, qu'en se montrant aux Tuileries, dans les salons, à la tribune de la Chambre des pairs, il en imposerait à ses ennemis et délivrerait la Couronne du joug des ultras, chaque jour plus despotique, que le roi subissait, après s'y être, durant si longtemps, dérobé à force d'énergie. Il s'alarmait et s'indignait de l'audace d'un parti qui n'attaquait en lui que la bienveillance royale et qui préludait par cet outrage à la domination qu'il rêvait d'exercer sur le souverain en l'isolant de son peuple.

« Qu'ai-je fait pour justifier ces craintes et cette haine? s'écriait Decazes. J'ai fait les trois quarts de la loi par qui ces

hommes règnent ou se croient si près de régner; je me suis enveloppé dans mon manteau, et me suis laissé frapper de toutes parts, sans me plaindre. Leur ai-je disputé un moment le pouvoir? Je ne l'ai pas défendu un jour quand je l'avais; je l'ai donné tout entier, sans restriction et sans réserve; j'ai été où l'on a voulu, quand on l'a voulu. J'ai vu frapper mes amis, j'ai vu conduire mon roi et mon pays jusque sur le bord du précipice qu'ouvrait sous leurs pas la loi des deux degrés et d'où tant d'autres fautes les ont tant approchés. J'ai vu se former presque impunément, j'ai vu presque réussir huit conspirations en huit mois; j'ai vu les Bertin de Vaux, les Donnadieu, les La Bourdonnaye, les Duhamel et tout ce qu'un parti furieux avait eu de plus insolens détracteurs de l'autorité et de la personne royale portés et élus!... J'ai vu tout cela, et je me suis tu. J'ai dévoré en silence mes douleurs, mes craintes pour tout ce qui m'est cher, mes remords de n'avoir pas assez prévu ce que devait produire ma faiblesse! »

Si ces faits étaient vrais, et ils ne l'étaient que trop, qu'avait-on à lui reprocher? Après avoir protesté contre les exagérés et les fous qui exigeaient du roi qu'on l'immolât à leur rage, il reprenait :

« Y a-t-il bien loin de telles exigences à celles auxquelles Ferdinand a cédé naguère à Madrid? Et ceux qui ont osé demander au noble caractère du duc de Richelieu d'arracher ces résolutions au roi sont-ils moins coupables? Le duc de Richelieu ne reconnaît-il pas là les gens qui lui demandaient, en décembre 1815, le renvoi de Barbé-Marbois et le mien, parce qu'une tête avait échappé à l'échafaud; qui demandaient, un an plus tard, celui de Laîné, de Molé, de Pasquier? Croit-il qu'il y ait loin de proscrire un ministre qui ne l'est plus à chasser ceux qui le sont? Ne comprend-il pas tout ce qu'a de pesant un tel joug? Ne comprend-il pas qu'il ne saurait être supporté longtemps et qu'il faudra bien qu'il le secoue un jour, qui ne saurait être éloigné. Déjà ce qu'il me mande (la menace de sa démission) est connu à Paris, d'où on m'écrit qu'il se retirera, si j'y reste plus de huit jours. Maintenant, je pourrais lui demander : Quels lieux assignez-vous à mon exil? Quel temps prescrivez-vous? Le temps seul, me dit-il, peut changer cet état de choses et calmer les haines. Les haines de qui? C'est donc aux Bertin, aux Dudon, aux Donnadieu qu'il faut sacrifier la dignité et l'autorité royales, l'amitié, les droits les plus sacrés du roi, l'humanité, la pairie? Où sommes-nous donc? Ne sent-on pas que le pays ne peut pas ne pas rougir d'être gouverné

par de tels hommes et ne pas croire que c'est eux qui gouvernent, puisque c'est à eux qu'on obéit? Pour moi, j'obéirai à la santé de ma femme. Dans le malheur dont je suis menacé, c'est mon premier devoir. J'obéirai ensuite à mon père et à mon roi, quand ils m'auront entendu. Si les médecins ordonnent le voyage du Midi, rien ne me retiendra à Paris. Rien ne m'en chassera, s'ils prescrivent d'y rester. On pourra m'arracher du corps de ma femme, mais il faudra m'en arracher, et l'on apprendra à me connaître. »

Ces propos témoignent de beaucoup d'exaltation. Mais celle de Decazes était au comble, alors qu'il sentait de toutes parts la main de ses ennemis et qu'il voyait le roi et les ministres subir leurs exigences au point d'oublier son dévouement et ses services. Sa patience était à bout. Il ne voulait plus se laisser sacrifier. En adressant au roi un suprême appel, il espérait ranimer la tendre bienveillance des anciens jours, qu'avaient refroidie les influences étrangères, contre lesquelles son éloignement le laissait impuissant et désarmé. Mais son espérance fut déçue.

Le 28 février, le roi lui écrit :

« Probablement, mon cher duc, ceci ne vous trouvera qu'en France. N'importe, je veux toujours répondre à votre lettre du 23. L'état de la petite me fait saigner le cœur et son courage m'arrache des larmes. Quant à moi, je souffre beaucoup moralement et pour vous et pour moi. Mais ce que je vous ai écrit le 14 l'a été après mûre réflexion et en pleine connaissance de l'état des choses et des esprits. Rien n'est changé à cet égard, et la triste résolution que je vous ai annoncée, je l'exécuterai, si j'y suis contraint. »

Ce qu'il a dit le 28 février, il le répète avec plus de force le 14 mars, et il y met l'accent d'un souverain qui veut être obéi.

« Comment pouvez-vous imaginer que je dissimule ce que mon cœur souffre? Je ne le pourrais pas, et quand je le pourrais, je ne le voudrais pas. Il faut, dans ma position, subir la dure loi de la nécessité et remplir avec fermeté les obligations qu'elle impose. Ce que je vous ai écrit est mon *ultimatum*. J'y tiens avec résolution, peut-être avec courage, mais j'en souffre. Vouloir le cacher serait une faiblesse, peut-être même une fausseté inutile, car, Dieu merci, personne ne me croirait. »

Et comme Decazes, comprenant le péril d'une plus longue résistance, s'est excusé d'avoir affligé son père et son roi, celui-ci le rassure, tout en demeurant inébranlable dans ses résolutions.

« L'un et l'autre le sont. Mais c'est à cause de vous, et non

par vous, ce qui est fort différent. La résolution que je vous ai annoncée, à laquelle je tiens et tiendrai avec d'autant plus de fermeté qu'elle me coûte davantage, ne m'a été conseillée par personne. Le duc de Richelieu n'a eu connaissance de ma lettre que par occasion, plus de huit jours après qu'elle a été écrite, comme je n'en ai point eu de la sienne. Ce qu'il m'a dit y a sans doute contribué. Mais je ne me suis décidé qu'avec la preuve recueillie de bien des côtés que son dire était fondé sur une connaissance exacte des dispositions de l'immense majorité de la Chambre des députés. Je sais que je passe pour faible. Peut-être l'amitié seule vous empêche-t-elle de me regarder comme tel en cette occasion. Mais je ne suis pas le seul de vos amis qui pense ainsi. Portal, Roy sont encore plus prononcés que moi.

« Henri IV, Louis XIV n'auraient pas agi comme moi. Mais, nous ne sommes plus à leur temps, et c'est chez nos voisins qu'il faut chercher des exemples. George III a été obligé de consommer un sacrifice aussi douloureux peut-être et plus complet que le mien. Je ne doute pas qu'après quelques jours de repos votre femme ne soit en état de continuer sa route vers Salies, dont le séjour me paraît admirablement choisi. Je le souhaite ardemment et pour plus d'une raison. »

Sous peine d'encourir à jamais la disgrâce royale, il fallait courber la tête et se résigner. Decazes se résigna. C'était sa faiblesse d'avoir, depuis cinq ans, reçu de Louis XVIII tant de bienfaits et d'avoir contracté envers lui une si lourde dette de reconnaissance, qu'il ne pouvait ne pas lui obéir sans s'exposer à passer pour le plus ingrat des hommes. Quelque humiliantes que fussent pour sa fierté et affligeantes pour son cœur les conditions qu'on lui imposait, comment aurait-il pu s'y soustraire?

Et, tandis qu'il expiait ainsi ces bienfaits et la faveur dont ils étaient la preuve, il pouvait mesurer au langage nouveau du roi, si différent de celui qu'il avait longtemps entendu, le refroidissement d'une affection dont, l'année précédente, à la même date et au moment de sa chute, il recueillait d'inoubliables et réconfortans témoignages. Combien les temps étaient changés ! Le roi versait alors d'amères larmes, se lamentait, et maudissait les événemens qui le séparaient de « son fils. » Maintenant, c'est lui qui volontairement, froidement, le contraignait à demeurer éloigné, lui qui prolongeait un injuste exil, en invoquant la raison d'État et, comme il le disait, « la main de fer de la nécessité. »

III

Pendant qu'entre Louis XVIII et Decazes s'échangeaient ces lettres, la jeune femme dont la maladie en était le prétexte, subissait, patiente et résignée, les appréhensions et les angoisses que déchaîne dans l'être humain l'imminence de la mort. Le dépérissement de son corps n'avait pas ralenti l'activité de son esprit. Son intelligence demeurait alerte et claire. A sa lumière, elle envisageait avec sérénité l'approche de sa fin, conservant assez d'énergie morale pour n'avoir pas cessé d'écrire, au jour le jour, ces notes intimes dont les trop rares fragmens retrouvés parmi ses papiers constituent un document précieux et sûr que l'historien de son mari n'a pas le droit de négliger et dont il importe de reproduire ici quelques extraits. Il serait dommage en effet de laisser perdre ces impressions d'une âme charmante en qui, malgré la souffrance physique, se maintenaient les illusions et la gaieté naturelles à la jeunesse. Elles sont à leur place dans un récit qui est tout à la fois un récit d'histoire politique et un tableau de mœurs.

« Mon père et ma mère sont ici. Il paraît qu'on les avait effrayés sur mon état. Ils ont amené Dubois jusqu'à Calais. Il n'a pas voulu traverser, d'abord parce qu'il craint beaucoup la mer, ensuite parce qu'il ne veut pas se trouver trop en contact avec les médecins anglais. Papa a demandé une nouvelle consultation qui a été encore moins rassurante que les autres. Baillié et Holland ont déclaré que j'étais poitrinaire, mais qu'à mon âge et avec de grands ménagemens, cela pouvait être long, c'est-à-dire durer jusqu'à mes couches. Je n'aurai pas encore dix-neuf ans.

« On dit que nous naissons avec la crainte de la mort ou avec l'amour de la vie. Pour moi, je n'ai ni l'un ni l'autre. J'aime mon mari à la passion, j'aime mon fils : je suis riche. Avec cela, j'entends compter les mois que j'ai encore à vivre et je n'ai pas la moindre peur. Il est vrai que j'ai déjà bien souffert. La prospérité m'a paru difficile à supporter ; la disgrâce me laisse pour moi et pour les miens la perspective d'un triste avenir ; enfin, la vie me fatigue. »

Ces aveux, témoignant d'un dégoût prématuré de la joie de vivre, conçu au contact des dures épreuves qu'a déjà traversées cette jeune femme, ne sont-ils pas singulièrement émouvans,

alors surtout qu'elle n'a pas vu fleurir encore son vingtième printemps? Du reste, le péril qu'elle court ne ferme pas son âme à la faculté de s'égayer de peu, qui est le privilège de son âge. Elle n'est pas moins sincère dans la page qui suit que dans celle qui précède.

« Papa et maman font beaucoup de courses. Leur séjour ici me laisse encore plus seule. M. de Lima, seul, vient me tenir fidèle compagnie. Il m'aime à la passion, dit-il. Cela ne le mènera pas bien loin et ne lui procure pas de plaisirs bien vifs : passer ses journées au pied du lit d'une personne qui ne peut pas parler !... Je lui fais faire de la tapisserie et il me raconte ses succès passés. La princesse Pauline Borghèse joue un grand rôle dans ses souvenirs. Il paraît qu'un jour, surpris par l'empereur, il fut obligé de sauter par-dessus le mur. J'espère pour lui qu'il ne pesait pas deux cents comme aujourd'hui. Il était dans une position très pénible. Le mur était très bas du côté de chez la princesse, mais, très haut de l'autre, de telle sorte que mon pauvre comte resta assez longtemps à cheval sans pouvoir se décider à faire le saut périlleux. J'en ai ri comme une folle. »

Tout, hélas ! n'est pas cause de rires, dans la vie de la pauvre petite malade. Son état ne la dispense pas toujours de ses obligations d'ambassadrice.

« Il y a quelques jours, nous avons eu un raout, et, comme les princes devaient y venir, on m'a fait lever. On m'a campé une redingote en dentelles, et me voilà faisant les honneurs du salon. Je n'ai pu y rester longtemps. J'étais fatiguée à force de dire aux personnes qui me demandaient de mes nouvelles comment et de quoi je souffrais. Une lady William Bentinck, amie de Holland, m'a conseillé de prendre des bains de vinaigre. Pauvre femme !... Je suis rentrée chez moi... Le lendemain, Bertin est venu. J'étais couchée et dans un tel état de faiblesse que je sentais que je perdais connaissance. Il tire sa montre et je l'entends qui dit à mon mari :

« — Mais elle est beaucoup mieux ; elle n'a que quarante pulsations.

« Et il l'a répété jusqu'au moment où il n'en a plus trouvé du tout. Avant-hier, il m'apporte une potion qu'il dit n'être pas mauvaise. Je le prie bien de ne pas me tromper parce que j'en ai déjà pris de détestables dans la journée. Il m'assure qu'il ne me trompe pas. Je bois ; c'était détestable. Je me suis retournée et lui

ai tout jeté au nez. Il était furieux. Pourquoi me trompe-t-il? J'ai été bien grondée. Papa prétend que je suis trop grande pour faire des choses semblables. Il a raison. Mais je suis aussi trop jeune pour souffrir tout ce que je souffre. »

On voit que Madame l'ambassadrice est encore enfant par plus d'un côté, enfant et espiègle, s'amusant de peu. « Je me suis abonnée chez un marchand de gravures. Il m'envoie tous les deux jours un volume de caricatures anciennes ou nouvelles. Il y en a une où l'on voit le roi George et la reine se jetant de la boue, qui est charmante... Les enfans de Thérèse (Esterhazy) sont malades et elle aussi. On vient de faire une opération à Mme de Lieven. Le corps diplomatique est donc à l'hôpital. »

Puis, c'est le récit d'une algarade des plus vives causée par un fou qui, le 13 février, jour anniversaire de la mort du duc de Berry, se présente chez l'ambassadeur de France pour l'assassiner comme complice de Louvel. Heureusement, l'ambassadeur est absent et on peut emmener cet aliéné, non sans qu'un jeune attaché, M. de Billing, qui se trouvait là, revêtu de son uniforme, ait été obligé de tirer l'épée pour défendre les gens de l'ambassade : « Le matin même, j'avais remis à M. de Billing cette épée que le général Rapp m'avait envoyée pour lui. En la lui remettant, je lui avais dit qu'elle lui porterait bonheur. Il est venu tout triomphant me raconter que c'était pour moi qu'il en avait fait usage la première fois. Je lui ai dit que je lui souhaitais que ce fût toujours pour une aussi juste cause. »

Quelques jours plus tard, elle écrit :

« Mon père et ma mère sont partis. Il paraît que la souffrance rend indifférent, car je n'ai pas été très affligée en leur disant adieu. Bertin était allé trouver Dubois à Calais. Ils ont décidé qu'épuisée en ce moment par cinq saignées et des remèdes violens, je ne pouvais me mettre en route. J'ai écrit au roi pour lui rappeler ses anciennes bontés et je lui demande en grâce de me permettre d'aller mourir en France (1). S'il savait ce que je souffre, il ne me refuserait pas. Mon père lui portera lui-même ma lettre. Mon mari ne sait pas cette démarche. Ma lettre est un peu sèche. Elle ne pouvait être autre. Il y a un an, je lui demandais le rappel d'un exilé et je l'obtenais. Aujourd'hui, je lui demande d'aller

(1) On sait qu'à cette date, Decazes avait obtenu déjà son congé, mais en des circonstances et dans des conditions telles qu'il s'était dispensé d'en parler à sa femme pour n'avoir pas à lui montrer les lettres du roi qu'on a lues plus haut.

mourir au milieu des miens et il me le refuserait! Papa dit que ma lettre est bien. Nous verrons si le roi me répondra. »

Au milieu de ses souffrances, la petite duchesse n'oublie pas ceux qui lui donnent des soins. « Holland me soigne avec une bonté parfaite. Il passe des heures à me consoler quand je souffre trop et que je me mets à pleurer. Bertin vient aussi tous les jours pour me panser et me témoigne un égal dévouement. Si je vis, je n'oublierai pas les soins qu'ils m'ont donnés. En général, on a été très bien pour moi dans ce pays. »

Le roi ne répondit pas de sa main à la lettre de la duchesse Decazes, mais il lui en fit écrire une, « très sèche, » par laquelle il la prévenait qu'un congé avait été accordé à son mari, et qu'en conséquence, elle pourrait partir dès que les médecins le lui permettraient. En même temps qu'arrivait cette réponse indirecte, la température s'adoucissait sensiblement et l'autorisation de se mettre en route fut donnée.

« Dieu soit béni! s'écrie la duchesse. Bertin m'accompagnera dans ma voiture et jusqu'à Calais, où Dubois viendra me chercher. J'ai dit adieu au docteur Holland. J'ai reçu de nombreuses lettres de regrets. Ce qui me paraît singulier, c'est l'espèce de phrase qu'on me fait toujours sur ma santé. On ferait bien mieux de ne m'en pas parler. Élisabeth (?) est venue m'embrasser. Elle a beaucoup pleuré et moi aussi. Je ne sais pourquoi je lui inspire de la pitié, car je n'ai pas peur de la mort. J'ai peur seulement de ce que je vais souffrir pendant la route. J'ai deux vésicatoires, un sur la poitrine, un dans le dos, et les jambes ouvertes, de telle sorte que je ne puis me tenir debout sans qu'elles saignent horriblement. Je ne verrai pas Thérèse. Ses enfans ont la fièvre scarlatine. Mon vieux comte est venu prendre congé de moi. Il m'a apporté un camée de lui qui est son portrait. Mon Dieu! qu'il est laid! C'est égal, il me rappellera ses bons soins. »

Jamais plus épouvantable voyage que celui dont nous devons à la duchesse une brève relation, écrite beaucoup plus tard, d'après des notes formant la suite de celles qu'on vient de lire et qu'elle n'a pas cru devoir conserver.

« Arrivée à Douvres, on crut que je ne pourrais pas aller plus loin. Mais la volonté m'en donna la force. La traversée fut affreuse. On avait mis ma voiture sur le pont, mais on l'avait mal attachée, ce qui donnait un double mouvement et augmentait mes souffrances. Je n'avais pas le mal de mer, mais des convulsions.

Le docteur Bertin qui était près de moi fut obligé de me laisser. Le capitaine, un vieux commodore de corsaire, vint le remplacer, mais ne put rester non plus. Enfin, je fus livrée à un simple marin, qui devait seulement me relever si je tombais et m'empêcher de me tuer. Débarquée à Calais, je fus plus malade encore. La volonté qui m'avait donné la force de supporter le voyage semblait m'avoir abandonnée, une fois le but atteint. Ayant touché la terre de France, nous fûmes obligés de nous arrêter plusieurs jours et de ne revenir à Paris qu'à petites journées. »

Cette traversée laborieuse avait eu lieu le 3 mars. Le 7 seulement l'état de la malade permit à Decazes de reprendre la route de Paris. Quelques instans avant de monter en voiture, il écrivit au roi pour lui annoncer son retour.

« Ne trouverai-je pas à mon arrivée, comme l'an dernier, demandait-il, un mot de bonté et les ordres d'un père ? » Il faisait ensuite allusion à la lettre du 14 février et aux trois qui l'avaient suivie et si durement confirmée : « Le 14 est venu quatre fois briser mon cœur. Si mon père avait consulté le sien, il se serait convaincu qu'une fois aurait suffi pour que je le comprisse et pour que je fusse aussi malheureux que je pouvais l'être, non pas seulement en raison de ses suites ou de ses conséquences, mais en raison de ses causes. »

Quelles émotions et quels souvenirs ranimèrent, dans l'âme du vieux roi, ces reproches dont la forme respectueuse atténuait à peine la vivacité ? S'attendrit-il au moment de revoir l'homme qu'il avait tant aimé, qu'il aimait sans doute encore, mais dont une autre influence essayait déjà de le détacher ? En pensant qu'il allait le retrouver malheureux, dépossédé du prestige du pouvoir, dépouillé du radieux éclat dont le parait naguère la faveur royale et victime de la haine des ultras, se reprocha-t-il sa dureté ? Il est logique de le supposer, à s'en rapporter au premier paragraphe de la réponse qu'il fit déposer, le 10 mars, à l'hotel de Soyecourt, où le duc et la duchesse Decazes étaient attendus.

« Oui, mon cher fils, oui, tu trouveras un mot de moi à ton débotté ; je crois que tu n'arriveras que lundi. Cependant, comme je ne suis pas absolument sûr que ce ne sera pas demain, et que, demain, je suis à peu près sûr de n'avoir pas un pauvre instant à moi, j'écris aujourd'hui samedi, que j'ai un peu de liberté. »

Voilà bien le ton des anciens jours, auquel le roi reviendra encore tout à l'heure, dans le dernier alinéa de sa lettre. Mais on

aurait tort d'y voir la preuve qu'il regrette la résolution qu'il a prise d'exiger, au bout de huit jours, le départ de « son fils. » Loin de la regretter et d'y vouloir introduire un amendement, il s'y tient avec une énergie que dissimulent mal les formes familières sous lesquelles il s'exprime. On dirait même que c'est à l'unique fin de rendre plus précise et plus nette sa volonté qu'il la commente et la justifie une dernière fois :

« Je n'étais que trop sûr que ma lettre du 14 février t'affligerait. Elle m'a bien coûté à écrire. Mais j'aurais cru manquer à l'amitié si je ne t'avais prévenu de ce que la nécessité des circonstances exige de moi. Tu ne le sais que trop, dans un gouvernement comme le nôtre, il est impossible de se passer de la majorité. Le ministère actuel l'a par la réunion du centre et de la droite. Mais l'injustice de cette droite envers toi n'est pas diminuée, et j'ai la triste certitude que, si ton séjour se prolongeait ici, la majorité dissoute nous plongerait dans un chaos inextricable.

« Je t'aime plus que jamais. Le dissimuler serait une lâcheté. Plier sous le poids des circonstances n'est pas même une faiblesse. J'ai dû te prévenir de ce que je serais obligé de faire dans un cas prévoyable. Si j'y suis revenu dans toutes mes lettres, ce n'est pas que je doute de ta complaisance pour ton père et de ton obéissance envers le roi. Mais, le sujet qui m'afflige, ma plume y revient sans cesse malgré moi. Il est impossible de douter que les médecins ne soient unanimement d'avis qu'un climat plus chaud que celui-ci ne soit indispensablement nécessaire à notre chère petite. Albi vient de faire un miracle en faveur de ta belle-sœur; j'espère qu'il en produira un second. Il me paraît impossible que huit jours de repos ne soient plus que suffisans pour mettre notre Égédie en état de continuer sa route, et quant aux affaires, il n'en est point qui ne doivent céder aux tristes, mais impérieux motifs que je t'ai exposés. »

Il importe peu maintenant qu'en finissant sa lettre le roi revienne aux vieilles formules et semble prodiguer « à son fils » les mêmes témoignages de tendresse et d'intérêt qu'autrefois, ni qu'il paraisse vouloir hâter le moment qui les réunira; Decazes ne peut se tromper à ce retour à des habitudes de langage, ni se faire illusion, quant au caractère des sentimens qu'on lui manifeste. On lui a changé son roi; il ne le reconnaît plus à cette rigueur de volonté qui jamais ne s'était exercée contre lui. Il achève triste-

ment la lettre dont le début l'avait trompé, et dont la fin le tromperait encore, s'il n'en avait lu le milieu.

« Tu seras ce soir à Amiens, lui dit Louis XVIII en terminant. Je ne puis croire que demain tu puisses aller plus loin que Beauvais. Alors tu ne seras à Paris que lundi assez tard. Voici en tout état de cause l'arrangement que je te propose. Si tu arrives d'assez bonne heure pour venir passer chez moi depuis quatre heures jusqu'à cinq, terme de rigueur, viens-y. Si tu arrives plus tard, je t'attends à neuf heures et demie bien précises, afin que nous puissions passer une heure ensemble, car je continue toujours à me coucher à dix heures et demie. Mais, avant tout, écris-moi un mot, sous le couvert de mon premier valet de chambre, pour me faire connaître ta marche. Bonjour, cher fils bien-aimé, je t'embrasse, et notre chère Égédie, et notre petit Louis... »

Ce fut le 12 mars, dans la soirée, que le roi et son ancien ministre se retrouvèrent. Decazes était venu à cette audience le cœur anxieux, un peu inquiet de l'accueil qu'il allait recevoir. Il fut bien vite rassuré, car la sensibilité naturelle du monarque se manifesta en des accens très doux, très affectueux, et surtout en une joie sincère de revoir « son fils » et de l'embrasser. Mais, ces effusions témoignées, le roi redevint prudent et réservé, très attentif à ne pas laisser la conversation s'égarer sur les choses de la politique courante, si ce n'est celles dont son ambassadeur en Angleterre avait le droit de parler. Il fut donc impossible à Decazes de faire entendre les conseils et les avis préparés par lui pour être soumis au roi en vue de la politique intérieure de la France. Dans les huit visites que, du 12 mars au 21, il lui rendit, leur entretien conserva cette physionomie de réserve excessive, qui, de la part du plus puissant des deux interlocuteurs, trahissait la crainte d'en trop dire! D'ailleurs, dès la première entrevue, le roi avait assigné comme terme aux audiences la date du 22, et Decazes s'était engagé à partir le 23. Mais, l'aggravation de l'état de sa femme vint brusquement déjouer ces calculs. Le 21, à l'heure où il était attendu chez le roi, il dut lui mander que, ne pouvant s'éloigner du lit de la malade, il était condamné à se priver ce soir-là du bonheur de se rendre aux Tuileries.

Et le roi de répondre :

« Ce que tu me dis, mon cher fils, de l'état de la petite m'afflige vivement. Il m'est cruel de perdre un des deux derniers jours de consolation qui me restaient d'ici à quelque temps. Mais

c'est un sacrifice de plus qu'il faut faire. Puisses-tu le supporter avec plus de courage que moi! Bonsoir, cher fils, je t'embrasse de tout mon cœur. »

Le lendemain, Decazes ne fut pas plus heureux. L'état de sa femme semblait laisser peu d'espoir. Les plus illustres médecins, Auvity, Dubois et Portal, sans croire à sa mort immédiate, l'avaient condamnée. Il n'osait plus la quitter. En s'excusant de nouveau auprès du roi, que, pour la seconde fois, il était empêché de voir, il lui faisait part de l'impossibilité en laquelle il se trouvait de quitter Paris.

Le roi fut, au même degré que Richelieu, contrarié par cette décision, bien qu'elle s'inspirât de motifs trop respectables et de sentimens trop naturels pour être désapprouvés. Mais il n'était pas en son pouvoir de contraindre Decazes à s'éloigner. Il ferma donc les yeux et se contenta de l'engagement qu'en lui écrivant prenait envers lui l'ambassadeur, de se très peu montrer et de cesser jusqu'à nouvel ordre ses visites aux Tuileries. « Je n'ai pas non plus un cœur de tigre. Il n'est pas en mon pouvoir d'ordonner ce que j'ai conseillé, ce que j'ai demandé, ce que je regarde comme d'une nécessité absolue. Dans le parti que tu me parais avoir pris, et qui, je l'espère, ne te paraîtra pas longtemps indispensable, je ne vois aucun danger pour toi. Fasse le ciel, fils trop cher, qu'il ne te coûte pas de remords! »

Ces déclamations sentimentales dépassaient la mesure, car Decazes ne songeait pas plus à se jeter dans la mêlée des partis qu'à faire le jeu des ennemis du ministère. Elles témoignaient surtout des craintes que, bien à tort, l'homme jadis si puissant inspirait encore à Richelieu, comme aussi des progrès de l'influence qu'avait prise sur le roi une femme introduite depuis peu aux Tuileries, Mme du Cayla (1). Cette influence n'était pas encore ce qu'elle devint un peu plus tard. Mais, dès ses débuts, elle s'exerçait contre Decazes, et, dirigée par les chefs de la droite, avec l'assentiment de Monsieur, elle s'attachait à convaincre le roi que la présence à Paris de son ancien ministre mettait l'État en péril, en donnant un chef à l'opposition libérale. Ainsi s'expliquent les lettres que Decazes avait reçues à Londres et le caractère inébranlable des résolutions qu'elles lui signifiaient, résolutions

Dans l'épisode final de ces études sur Louis XVIII et le duc Decazes, je raconterai comment Mme du Cayla, présentée au roi en 1817 par Decazes lui-même, revint aux Tuileries à la fin de 1820 et y conquit la faveur royale.

d'autant plus douloureuses pour lui que, victime de complots et d'intrigues, œuvre de quelques meneurs, il ne pouvait ni protester, ni réagir, sous peine de blesser et d'irriter le roi.

Il dut alors comprendre que la faveur dont il avait été honoré dans le passé lui ôtait toute indépendance et lui fermait l'avenir. Même quand il la voyait décroître, il en subissait le joug. Elle n'était plus pour lui qu'une chaîne qui paralysait ses mouvemens. Vainement, ses amis s'efforçaient de lui prouver le contraire; vainement, les libéraux l'invitaient à se mettre à leur tête. Il était trop clairvoyant pour ne pas sentir qu'il ne pouvait reprendre un rôle politique qu'avec et par le roi, et que, même animé d'un sincère désir de sauver la monarchie compromise par les excès de la droite, tout ce qu'il eût fait ou tenté contrairement aux ordres du roi lui eût donné la physionomie d'un rebelle. Je ne crois pas qu'il existe dans l'histoire pareil exemple d'un homme jeune, actif, entreprenant, plein d'idées, et prompt aux initiatives, jadis monté si haut et subitement tombé si bas, alors que les causes de sa déchéance n'ont pas revêtu un seul instant le caractère d'une disgrâce éclatante et formelle. Decazes est pair de France; il est encore ambassadenr; le roi l'accueille toujours paternellement, lui écrit et lui parle comme à un fils chéri; il continue à intimider ses adversaires; ils redoutent les effets de la faveur apparente dont il jouit, et cependant il ne peut plus rien. L'affection que Louis XVIII lui témoigne maintenant est purement platonique. Le jour approche où les preuves s'en espaceront de plus en plus, où la plume qui a noirci pour lui tant de papier et y répandit à son intention tant de phrases chaleureuses et tendres ne craindra pas de lui écrire : « Il m'est impossible de te recevoir. »

C'est l'heure la plus triste de sa vie, jusque-là si brillante. Sa jeune femme se meurt, le désespoir auquel il est en proie s'envenime et s'assombrit des cruelles réflexions dont la décroissance de sa faveur, révélation des intrigues et du triomphe de ses ennemis, emplit sa pensée. Cette maladie de la petite duchesse ne laisse plus guère d'espoir. Nul ne prévoit, en un moment où l'on sent la mort planer sur elle, que sa jeunesse aura raison du mal mystérieux qui l'a frappée aux sources de la vie, et qu'elle atteindra un âge avancé. On la croit perdue. Elle le croit elle-même, car, depuis son arrivée à Paris, elle n'a pas recouvré ses forces épuisées par le voyage.

« Mes médecins, Dubois et Auvity, raconte-t-elle, demandèrent une consultation. Le roi indiqua le sien, le docteur Portal, puis le docteur Alais. Après m'avoir examinée et s'être concertés, ces messieurs s'enfuirent sans revoir personne de ma famille. Pendant deux jours, Dubois et Auvity vinrent, sans qu'il fût possible de savoir le résultat de leur consultation. Enfin, le troisième jour, on apporta de chez Alais une grande enveloppe à l'adresse de mon mari. J'étais seule, je l'ouvris. L'opinion des médecins commençait ainsi : *L'état de Madame la duchesse Decazes, sans menacer d'une fin très prochaine, laisse cependant peu d'espoir de guérison.* Je ne m'étendrai pas sur l'effet que produisit sur moi cette phrase. Je me la suis toujours rappelée, mais sans y ajouter la pensée de la mort. Je fus seulement frappée du parti que je pouvais en tirer pour faire rester mon mari près de moi. Je dis qu'il y aurait de la cruauté à l'éloigner à l'approche de mes derniers momens. Lorsqu'on voulait me rassurer sur mon état, je me fâchais et je criais que j'étais très mal.

« J'étais devenue une malade très soumise. Dans les commencemens, je voulais voir du monde, parler, quoiqu'une toux fréquente et des crachats de sang souvent m'en empêchassent. Maintenant, j'avais cessé de recevoir, craignant que ceux qui m'auraient vue allassent dire que j'étais bien et que mon mari pouvait partir. Cette crainte de le voir partir n'était que dans mon imagination. Depuis la consultation, Portal, qui en avait fait connaître au roi le résultat, lui avait annoncé aussi qu'en disant que je n'étais pas menacée d'une fin très prochaine on avait voulu flatter ma famille, mais que ma maladie ne serait pas longue. En peu de jours, mon état fut désespéré. Il était de plus horriblement douloureux. Quelle était cette maladie? Je ne saurais le dire. Mais j'avais des redoublemens de fièvre qui m'arrachaient des hurlemens de douleur. On m'entendait crier du bout de l'immense cour de notre hôtel.

« L'intérêt du roi était extrême. Trois fois par jour, il envoyait savoir de mes nouvelles; Monsieur, les princes, les ministres en faisaient autant. J'étais l'objet d'une grande curiosité. Portal venait tous les jours de la part du roi, Auvity comme ayant soigné mon enfance, Dubois comme mon médecin ordinaire et de plus comme accoucheur, car on avait enfin déclaré que j'étais grosse. De combien? on l'ignorait. Dubois passait des nuits pour être plus à portée de me donner des soins.

« Enfin, arriva le moment où tous les médecins réunis affirmaient, à l'exception d'Auvity, que je n'avais pas deux jours à vivre. Auvity persistait à penser, quoiqu'il ne vît pas de remède, qu'à dix-huit ans on peut toujours espérer. Mais, cette espérance était bien vague. On ne crut pas devoir y compter. C'est du moins ce que j'ai pensé, en me rappelant l'espèce de dureté avec laquelle on me l'annonça.

« Un jour, je vis entrer mon confesseur. Il fit signe à ma belle-mère, qui était près de moi, de se retirer. Il me dit que j'étais bien mal, qu'il fallait me préparer à mourir, à recevoir les sacremens. Je ne me rendis pas compte de la nature des sacremens qu'il voulait me donner. Je lui dis que, n'ayant pas ma tête, je ne pouvais me confesser et lui demandai d'attendre. Il chercha à me faire comprendre que cela ne se pouvait pas. Mais, comme j'insistais, il craignit de m'effrayer et me dit qu'il reviendrait dans deux jours.

« — Non, plus tard, répliquai-je.

« Cette visite me laissa très inquiète. On m'a raconté que pendant toute ma maladie j'avais fait des choses qui prouvaient que je m'attendais à une fin prochaine. J'avais donné mes diamans à vendre pour en remettre le prix à mon mari directement et qu'il n'entrât pas dans la succession, distribué des souvenirs, des cachets avec des devises; j'avais demandé à voir mon fils et je l'avais recommandé aux soins de ma vieille bonne pour lorsque je ne serais plus... Et cependant, je ne crois pas que j'eusse eu l'idée de la mort, jusqu'au moment où je vis mon confesseur. Alors, mes idées se perdirent tout à fait. J'eus peur de mourir et de mourir en l'état de péché mortel. »

En dépit de tant de symptômes alarmans, et bien qu'elle eût été administrée, la petite duchesse ne devait pas mourir. Mais, jusqu'après ses couches, qui n'eurent lieu que le 22 juin, le mal auquel elle semblait devoir succomber entretint les alarmes de ceux qui veillaient autour d'elle. Elle ne fut en état de quitter Paris qu'à la fin de juillet. Pendant tout ce temps, le roi eut le triste courage de ne pas ouvrir sa porte à Decazes. Le 20 avril, alors que, depuis un mois, celui-ci ne quittait pas le chevet de sa femme, un peu de mieux s'était manifesté. Il en profita pour écrire au roi et le supplier de le recevoir. Le lendemain, le roi lui répondait :

« J'ai lu, mon cher fils, avec un plaisir sensible, le commen-

cement de ta lettre. Non, tu ne t'es pas trompé en jugeant ce que le danger de la chère petite ajoutait à tant d'autres peines que j'ai à souffrir. Je n'ai eu d'autre consolation que d'envoyer fréquemment savoir de ses nouvelles. Enfin, le danger est passé. C'est une grande joie pour moi. Dieu veuille qu'après avoir triomphé de la maladie aiguë, elle échappe également à une autre au moins aussi dangereuse. L'exécution de tes projets méridionaux est le meilleur, à mon avis, de tous les remèdes à employer.

« Ce qui me reste à te dire est affligeant pour tous les deux. Rappelle-toi que, le 14 février, je t'ai écrit que, si ton séjour à Paris durait plus de huit ou dix jours, je serais forcé de me condamner au supplice de Tantale. Je n'ai pas tenu bien strictement aux dix jours. Je croyais que tu partirais le 23 mars et je ne me suis pas fait scrupule de te voir jusqu'au 22, car c'est ce jour-là qu'a commencé ce supplice dont c'est aujourd'hui le trentième jour. Passé ce terme, j'étais résolu au sacrifice. Tu m'as épargné la peine de le prononcer et mon cœur a été bien sensible à cet effort du tien. Mais les circonstances ne sont pas changées. On te dit le contraire; on te trompe, peut-être avec de perfides intentions. Toutes les notions que j'ai, et certes je ne croirais pas trop aisément d'affligeantes, sont diamétralement opposées aux tiennes et j'ai la certitude positive que, si nous rompions en ce moment le jeûne, nous en perdrions le fruit. Sachons donc, — si je t'afflige, ma douleur te venge, — l'observer jusqu'à la veille de ton départ. Alors, je ne te laisserai pas partir sans ma bénédiction. Ma porte et mes bras te seront ouverts, comme mon cœur l'est et le sera toujours.

« Adieu, cher fils; reçois ici de loin, comme, en ce triste et pourtant encore beau jour, tu les recevras de près, pour toi et les tiens, les embrassemens d'un père aussi tendre que malheureux. »

C'étaient là de belles phrases. Malheureusement, elles ne changeaient rien à la triste réalité, ni à ce qui se racontait dans Paris, de la disgrâce de Decazes, déjà commencée, et qu'allait promptement consommer la faveur envahissante et victorieuse de la comtesse du Cayla.

Ernest Daudet.

LA DÉMOCRATIE INDUSTRIELLE

LES GRÈVES ET LES SYNDICATS

Nous avons essayé d'indiquer, dans un précédent article (1), l'évolution de plus en plus marquée des socialistes vers le pouvoir politique. Peu scrupuleux en matière de théories, le socialisme électoral cherche à rallier autour de sa bannière indécise tous ceux qui souffrent de l'ordre économique actuel, tous les mécontens, à quelque classe qu'ils appartiennent. Mais il y a un autre aspect du socialisme, un socialisme spécifique, syndical, celui des ouvriers organisés de l'industrie, qui forme un courant de plus en plus large, de plus en plus indépendant des meneurs politiques ; ceux-ci le suivent, bien plus qu'ils ne le dirigent. L'entrée d'un socialiste tel que M. Millerand dans un ministère républicain est un épisode plus ou moins caractéristique ou, si l'on veut, une des surprises de la politique. Les grandes grèves qui se sont succédé en France avec une rare intensité depuis quelques mois, au Creusot, à Montceau-les-Mines, dans la région du Doubs, méritent plus encore de retenir l'attention. On en comprend mieux la portée, si on les rapproche des grèves analogues qui ont éclaté dans d'autres pays : on voit alors se dessiner une tendance commune, et toute spontanée, qui ne vise à rien moins qu'à l'établissement d'un nouveau régime dans la grande industrie, à l'avènement de la démocratie industrielle.

Les foules ouvrières ne se soucient du pouvoir politique que pour atteindre la puissance économique (2). En même temps qu'elles aspirent à régner dans l'État par le bulletin de vote, elles

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(2) Voyez, dans la *Revue* des 15 janvier et 1er juin, les articles de M. Charles Benoist sur *l'Organisation du Travail* et *l'Association dans la Démocratie*.

prétendent gouverner dans l'usine par les syndicats et les grèves. Les deux mouvemens agissent parallèlement, et se soutiennent sans se confondre.

I. — L'ARMÉE INDUSTRIELLE

L'ancienne organisation du travail en corporations soumettait l'ouvrier à une sorte de tutelle, mais lui assurait la sécurité du lendemain : il se trouvait protégé dans son salaire contre la concurrence des produits et des producteurs, contre les progrès même de la science et des inventions techniques.

Les corporations fermées convenaient à la petite industrie, à une consommation restreinte : elles ne pouvaient s'adapter aux besoins de la production généralisée, démocratique. L'esprit corporatif et boutiquier opposait un obstacle considérable à la satisfaction de ces besoins, à l'essor de l'activité mercantile, aux nouvelles découvertes. C'est la démocratie elle-même qui imposait le régime de la grande industrie.

Au nom de la liberté du travail, la Révolution jeta tous ces règlemens par-dessus bord : ils furent pareillement éliminés dans d'autres pays, sans qu'il fût besoin de son influence.

La nouvelle législation avait tellement pour but d'assurer l'indépendance de l'individu, qu'elle établit un atomisme à la place de l'ancienne tutelle. Obsédée par la haine des corporations, qui étaient des unions de patrons dirigées contre le client, — parfois contre l'ouvrier, — et craignant de les voir renaître, elle refuse aux individus qu'elle veut affranchir le droit de s'organiser librement. La loi de 1791 punit d'amende et de prison tout accord entre les ouvriers, en vue d'améliorer les conditions du travail. Un libre contrat se noue entre l'ouvrier isolé et le patron isolé.

Les législateurs de la Révolution se flattaient d'avoir affranchi l'ouvrier, de lui donner l'avenir. Ils ne pouvaient prévoir les transformations sociales qu'allaient amener la découverte de la vapeur, l'utilisation de la force enfermée dans le charbon, l'établissement de la grande industrie. En 1791, l'énorme majorité des chefs industriels se composait de petits patrons : les deux parties contractantes se trouvaient donc dans des conditions à peu près analogues. Mais la liberté du travail devenait illusoire pour les masses ouvrières agglomérées dans les fabriques, groupées naturellement par les machines : ne disposant ni du droit

de coalition, ni du droit d'association, elles se voyaient dénuées de toute liberté de mouvement, condamnées à rester isolées, privées du droit de s'entendre légalement entre elles, et de discuter leurs conditions de travail, afin de pourvoir à leur existence, d'améliorer leur situation. Nous disons *légalement*, car, en fait, les ouvriers se soulevaient par une commune entente, suscitaient des grèves, qui parfois dégénéraient en véritables émeutes, comme en Angleterre, au temps du Chartisme, et en France, après 1830. La législation des pays industriels devait finir par reconnaître, non seulement le droit de coalition passagère, mais celui d'association fixe : le mouvement ouvrier, pensait-on, n'en deviendrait que plus réglé ; au troupeau impulsif succéderaient de petits corps organisés, avec des chefs, et les solutions des difficultés du travail prendraient plus aisément une tournure pacifique.

Partout, dans la seconde moitié du siècle, les organisations ouvrières, les syndicats professionnels, conséquences de la concentration des industries, font de rapides et croissans progrès. Mais elles présentent un caractère différent, dans chaque peuple, selon le degré du développement industriel, l'état politique, les qualités et les défauts de la race. L'obstacle législatif une fois écarté, il reste celui de l'incapacité des ouvriers à s'organiser eux-mêmes.

C'est en Angleterre, grâce aux libertés publiques, à l'esprit pratique, à la fois individualiste et porté vers l'association libre, que l'organisation ouvrière, reconnue par la loi dès 1824, a pris les plus grandes proportions. Le nombre des ouvriers syndiqués dépasse actuellement le chiffre de un million six cent mille, un cinquième environ des ouvriers industriels. Les travailleurs anglais ne sont pas arrivés d'emblée à cette organisation parfaite. Ils ont traversé une période de troubles qui durèrent jusqu'en 1848, et qui faisaient craindre une révolution. Ce n'est qu'à partir de 1850 que les grandes Unions de métiers, formées d'ouvriers qualifiés, payant régulièrement des cotisations très élevées, commencèrent à entrer dans une ère de prospérité, et à former dans le monde du travail une sorte d'aristocratie, louée par les économistes et les publicistes conservateurs. M. et Mme Sidney Webb, dans leur *Histoire du Trade-Unionisme* (1), et M. Paul de Rousiers (2) ont admirablement mis en lumière l'histoire, l'organisa-

(1) Giard et Brière, 1897.

(2) *Le Trade-Unionisme en Angleterre*, A. Colin, 1897. — *La Question ouvrière en Angleterre*, Firmin-Didot, 1895.

tion, le fonctionnement et les hommes des Unions, le caractère de ces chefs ouvriers, choisis parmi les plus capables et les plus dignes dont l'un devint sous-secrétaire d'État du ministère Gladstone, après avoir manié le pic dans la mine, tandis que d'autres ont exercé de hautes magistratures. Pourvues de capitaux, organisant elles-mêmes leurs sociétés de secours et d'assistance, elles écartent les politiciens, et manifestent un goût très modéré pour le socialisme d'État. Les députés ouvriers au Parlement votent avec les libéraux, et ont refusé jusqu'ici de se mettre à la remorque des partis socialistes, qui n'ont pas un seul représentant à la Chambre des communes. Les patrons anglais, remarque M. Brentano, envient ceux d'Allemagne : « Heureux entrepreneurs allemands! s'écriait l'un d'eux, vous avez parmi vos ouvriers nombre de *social-démocrates*, mais vous leur payez de bas salaires : nous changerions volontiers avec vous. »

La situation n'est plus tout à fait la même, depuis la grande grève des ouvriers des docks de Londres, en 1889. Les syndicats plus récens, composés de troupes affamées, sans habileté spéciale, sans occupations stables, vivant au jour le jour d'un salaire souvent insuffisant, ont peine à prélever dans leurs associations de maigres subsides, uniquement destinés à créer des fonds de résistance. Le nombre des *dockers* associés, payant leurs cotisations, est bientôt tombé de 90 000 à 25 000. Aussi les nouvelles Unions se placent-elles souvent sur le terrain de la lutte des classes. Elles rompent avec l'esprit de *self help*, réclament l'intervention de l'État, des municipalités, exigent encore plus d'inspection du travail, plus de législation, plus d'impôts sur les classes riches. Leurs aspirations dépassent le socialisme d'État, et vont jusqu'au socialisme pur. Commencées au Congrès de Liverpool, en 1890, les discussions sur le collectivisme ont continué depuis lors ; des révolutions ont été votées en ce sens. La pensée socialiste s'infuse dans le Trade-Unionisme; et l'esprit impatient, aventureux, des O'Grady l'emporte parfois sur la prudence des Maudsley, des Burt, des Knight, des Wood. On peut être assuré toutefois que l'ensemble des Unions ne passera pas du jour au lendemain à la *social-démocratie*.

Dans les colonies anglaises d'Australie et de Nouvelle-Zélande, les associations ouvrières, par suite d'une situation exceptionnelle, ont atteint un degré inouï de force et de richesse. Elles ont obtenu et généralisé quelques-unes des exigences essentielles du

socialisme européen, par exemple la journée de huit heures; elles s'avancent avec ardeur dans la voie « du collectivisme constitutionnel. »

Les Belges ne le cèdent pas aux Anglais en esprit pratique. Le monde ouvrier est divisé, comme le pays lui-même, en syndicats socialistes et en corporations chrétiennes. Les uns et les autres tirent pour la propagande des ressources considérables de leurs coopératives. Les socialistes en ont fait les arsenaux et la forteresse de leur parti. Ces coopératives comptaient, en 1897, 50 000 membres, et ce nombre est aujourd'hui bien dépassé. A la *Maison du peuple*, de Bruxelles, dans le *Vooruit* de Gand, les socialistes réalisent une partie du programme des réformes ouvrières : assurance contre le chômage, assurance mutuelle contre la maladie, retraites annuelles, etc. Ces établissemens sont conduits avec une sévère discipline, à laquelle les ouvriers ont tant de peine à se soumettre, quand elle leur est assignée par les patrons. Avant de faire de la politique, les socialistes belges ont ainsi commencé à organiser les ouvriers, et à se procurer des ressources pour mettre une armée et un trésor de guerre au service de leurs revendications démocratiques, à la Chambre et dans le pays (1).

L'Autriche est revenue depuis 1885 au régime de la corporation forcée. L'Allemagne fait reposer ses lois d'assurance obligatoire sur les corporations industrielles. Les syndicats allemands sont libéraux (*Hirsch-Duncker Vereine*) ou catholiques, ou rattachés à la *social-démocratie*. Ces derniers possèdent le plus grand nombre d'adhérens. Mais, parmi les *social-démocrates*, il existe une vieille jalousie entre les organisations politiques et les organisations syndicales. Au début, les syndicats n'étaient considérés par les marxistes que comme un champ de manœuvre, où s'instruisaient les soldats socialistes. Or, les ouvriers mettent au premier plan leurs intérêts économiques de chaque jour; et la lutte pour les soutenir prime toute autre considération. Catholiques, ou libéraux, ou socialistes, ils finissent par comprendre que, divisés par les opinions et les croyances, ils restent étroitement unis en vue de ces intérêts vitaux. Menacés dans leur liberté de coalition par l'esprit de réaction qui a dicté au gouvernement allemand la *Zuchthausvorlage* ou *loi du bagne* récemment rejetée au Reichstag, ils cherchent à se rapprocher, à imiter les ouvriers

(1) F. Destree et E. Vandervelde, *le Socialisme en Belgique*, 1898.

suisses, qui viennent de proclamer leur neutralité en matière politique et religieuse. Rien n'est plus caractéristique de cette évolution si importante, et de la crainte qu'ont les *social-démocrates* de voir les syndicaux s'écarter d'eux, que les paroles prononcées par Bebel au récent Congrès de Hanovre. Bebel a déclaré que le parti était d'accord avec les syndicats pour écarter la politique du mouvement ouvrier. « Le mouvement syndical, a-t-il dit, n'est pas *social-démocrate*, il est prolétarien. Il se tient à distance du parti politique; comment sans cela gagnerait-il les ouvriers catholiques? » — Quel socialiste français oserait tenir un pareil langage?

En France, tant de révolutions n'ont fait que retarder l'organisation ouvrière. Les ouvriers français savent combattre avec une ardeur désespérée. Toujours prêts à la révolte, ils sacrifieront jusqu'à leur vie. Mais c'est la fable du lièvre et de la tortue. Les socialistes ont été pour eux des amis, des conseillers funestes.

Le mouvement d'organisation ouvrière qui se dessinait vers la fin de l'Empire, aidé par la liberté nouvelle de réunion et de coalition, et en opposition au début, dans l'Internationale même, avec les idées de Karl Marx, fut arrêté par la guerre et disloqué par la Commune. Durant les premières années de la troisième République, en l'absence des meneurs et des militans disparus ou exilés, les premiers Congrès ouvriers se signalèrent par leur modération et leur esprit d'apaisement et de concorde. Ils étaient mutuellistes et réformistes, favorables aux coopératives, et non plus révolutionnaires. Le *Cercle d'Union syndicale ouvrière* se donnait pour mission l'arrangement amiable avec les patrons, au grand scandale des survivans de la Commune réfugiés à Londres. Mais bientôt les nouveaux socialistes, imbus des théories allemandes, et après eux, les amnistiés rentrés en France, n'ayant rien à espérer du suffrage universel d'alors, « se terrèrent dans les syndicats. » En 1879, au Congrès de Marseille, « ils enfonçaient dans la gorge des syndicaux, jusqu'à la garde, un programme collectiviste » inspiré par Karl Marx. Ils prêchaient la lutte des classes inexpiable, exposaient aux ouvriers la fatalité de leurs misères, l'impuissance des réformes, la nécessité de hâter une révolution inévitable, préparée par la nature même de l'évolution économique. Bientôt les sectes furent aux prises. L'histoire de ces Congrès ouvriers, qu'a racontée M. de Seilhac (1), est rem-

(1) *Les Congrès ouvriers en France*, 1899.

plie par la rivalité acharnée des meneurs et les scissions interminables. C'est, au fond, une véritable lutte des classes au sein même du socialisme, entre l'élément démagogique bourgeois, et l'élément ouvrier, entre les « Intellectuels » et les « Manuelards. »

Tous les militans et les meneurs se montrèrent absolument hostiles à la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, qui abrogeait le texte anti-social de la loi des 14 et 17 juin 1791, donnait aux syndicats la liberté de se constituer avec la garantie de la publicité des noms de leurs administrateurs et de leurs statuts, et le droit de se fédérer. Par ce droit d'organisation, elle fortifiait à la fois la puissance ouvrière et la puissance patronale. C'est, dans l'ensemble, la loi la plus favorable à la classe ouvrière qui ait été votée en France depuis un siècle. Elle complétait la législation du ministère Ollivier. Ce sont les bourgeois, remarque M. de Molinari, qui, en Angleterre comme en France, ont donné aux classes ouvrières la liberté de se constituer. Louis Blanc, l'auteur de *l'Organisation du travail*, ne songeait pas à abolir les lois restrictives de la liberté d'association. Les coryphées socialistes de 1884 présentaient la nouvelle loi comme un simple leurre; pis que cela, comme une œuvre de réaction et de police, destinée à mettre en tutelle le mouvement ouvrier: elle n'avait d'autre but que d'énerver, dans les syndicats régulièrement constitués, l'esprit de révolution, et ce serait le plus grand éloge qu'on en puisse faire. En dépit de la loi, les tendances intransigeantes continuèrent à dominer; les syndicats socialistes écartèrent d'eux les quelques syndicats mutuellistes, qui, en 1886, au Congrès de Lyon, firent un dernier effort pour reprendre la direction du mouvement ouvrier.

Cependant, à mesure que les socialistes entraient dans les corps élus, au Conseil municipal de Paris et à la Chambre, la querelle s'envenimait entre les syndicaux et les politiciens, qui prétendaient englober l'organisation ouvrière dans l'organisation politique. Les rivalités et les compétitions électorales sont une pomme de discorde; l'action économique est un gage d'union dans les syndicats. Une rupture éclatante eut lieu au Congrès de Nantes en 1894, sur une question de tactique, rupture qui se renouvela avec scandale au Congrès international de Londres. Les syndicaux opposaient la grève générale, comme moyen de révolution exclusivement prolétarien, à la conquête des pouvoirs publics, prêchée par les démagogues bourgeois.

Les anarchistes prirent aussitôt, dans les syndicats, la place des politiciens socialistes. Ils préconisaient autrefois l'action individuelle, la propagande par le fait, ne voulaient pas entendre parler d'organisations. Depuis les « lois scélérates, » ils se sont à leur tour « terrés » dans les syndicats (1). Ils propagent tous les modes de petite et de grande guerre industrielle, le boycottage et le « sabottage (2), » poussent à l'action immédiate, aux grèves généralisées. S'ils sont écoutés, c'est qu'ils parlent aux syndicaux le langage que ceux-ci aiment à entendre. Ils exaltent l'indépendance, l'action autonome, la nécessité de faire ses propres affaires, et de ne pas déléguer ce soin aux politiciens; l'émancipation de toute direction extérieure; l'importance de rester exclusivement ouvrier, d'exclure toute direction qui aurait pour effet de restaurer des hiérarchies, et de diviser le corps des travailleurs. Ils font contrepoids à ceux qui prêchent le socialisme d'État.

Mais ceux-là aussi rencontrent un accueil favorable dans les syndicats et les congrès ouvriers, qui ne vont pas jusqu'à répudier l'action politique, premier article du dogme anarchiste. La grande majorité des ouvriers trouve très bon, au contraire, qu'il y ait des députés et des ministres tels que M. Millerand, obligés, par leur situation et leurs opinions, à soutenir les exigences ouvrières. Un fait caractéristique, lors de la dernière grève parisienne (octobre 1898), marque bien cette attitude. Aucun élu, soit du Conseil municipal, soit de la Chambre des députés, ne fut autorisé à prendre la parole dans les grandes réunions corporatives qui se tinrent à la Bourse du Travail, en vue d'étendre le mouvement gréviste (3). On acceptait les offices, les démarches des politiciens socialistes, mais on repoussait leurs conseils. On les prend comme auxiliaires, mais on les écarte comme directeurs.

Le nombre des ouvriers de l'industrie syndiqués en France, bien qu'il s'accroisse sans cesse, n'est encore qu'à l'état embryonnaire. Il atteint à peine le chiffre de 500 000, un huitième de la population industrielle, et les 18 millions d'hommes qui vivent en France de l'agriculture sont tout à fait étrangers à ce mouvement (4). Et

(1) *Les Anarchistes et les Syndicats*, brochure, 1898.

(2) Le « sabottage, » c'est l'art de gâcher la besogne, de ralentir le travail; sujet déjà traité dans le pamphlet de Swift sur *l'Art de voler les maîtres*.

(3) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1898, l'article de M. Le Cour Grandmaison, sur *la Grève du Bâtiment*.

(4) Les syndicats patronaux industriels comptaient, en 1897, 140 000 adhérens.

encore n'y a-t-il guère que 200 000 syndiqués qui le soient autrement que de nom, et qui paient des cotisations régulières. La moitié au moins des syndiqués est étrangère au collectivisme. Mais l'influence des syndicats s'étend bien au delà de leur nombre effectif. C'est le levain qui, à un jour donné, suffit à faire lever la pâte.

Non seulement les forces ouvrières commencent à s'organiser mais déjà elles se concentrent, grâce aux *Bourses du Travail*, fondées depuis la loi de 1884. Il en existe actuellement 55, comprenant près de la moitié du nombre total des ouvriers syndiqués. Fondées dans les villes, grâce aux subventions annuelles des municipalités, dont la moyenne est de 900 à 20 000 francs (1), et analogues aux *Conseils locaux de syndicats* qui existent en Amérique, elles comprennent des ouvriers syndiqués de tous les métiers d'une même ville, réunis dans l'immeuble de la Bourse où ils trouvent de nombreux avantages matériels. C'est, pour la population ouvrière, une prime à se syndiquer. Les Bourses ont une tendance à neutraliser les syndicats en matière politique, sinon religieuse. On écarte les sources de querelles pour ne songer qu'aux intérêts professionnels. Elles ont dépassé le rôle modeste de bureaux de placemens, — que leur assignait M. de Molinari, lorsqu'il en eut le premier l'idée, vers 1843, — pour devenir des foyers d'éducation et de propagande. Elles organisent des bibliothèques, des conférences, des cours professionnels, des caisses de secours pour les ouvriers de passage, s'occupent de la lutte économique, de la propagande dans la campagne. Ce sont les « temples du travail, » les « cellules de la société future (2). »

Les Bourses du Travail marquent le trait particulier de l'organisation ouvrière en France, comme les Trade-Unions en Angleterre et les Coopératives en Belgique. « Leur création, remarque M. Sombart, est une preuve de la façon intensive dont une partie du mouvement syndical se développe en France. Les ouvriers français, jusqu'ici révolutionnaires et politiques, commencent à

les syndicats mixtes, de patrons et d'ouvriers, 60 000 ; les syndicats agricoles, généralement mixtes, 450 000.

(1) Le total de subvention des Bourses s'est élevé en 1898 à 343 590 francs. Les frais de fonctionnement de la Bourse du Travail de Paris sont inscrits au budget communal pour une somme de 182 500 francs.

(2) Voyez dans *la Revue parlementaire* du 10 septembre l'article sur les Bourses, de M. Fernand Pelloutier, le distingué secrétaire de la Fédération qu'elles ont formée.

s'attacher à l'action économique, tandis qu'au contraire les Anglais accusent des velléités de s'écarter du point de vue exclusivement économique, malgré l'antipathie des Trade-Unions pour le socialisme continental (1).

Les Bourses se sont fédérées. Si toutes les villes possédaient des Bourses, et si toutes adhéraient à la Fédération, l'unité de l'armée ouvrière serait constituée.

A côté de la fédération des Bourses, et, à l'origine, en rivalité avec elle, les syndicaux ont fondé au Congrès de Limoges, en 1895, une *Confédération générale du travail*, formée des fédérations nationales de métiers et des syndicats non fédérés. Cette institution répond à des plans grandioses : embrasser le monde du travail, créer une force distincte, indépendante, qui puisse donner aux revendications de la classe ouvrière une force irrésistible; balayer tout obstacle, en tenant suspendue sur la société bourgeoise, comme une épée de Damoclès, la grève générale. Mais il y a loin, du rêve à la réalité. La Confédération n'existe que sur le papier. Les élémens manquent pour la composer, car rien n'est plus malaisé que de former, d'un bout de la France à l'autre, des fédérations de même métier. Il n'en existe qu'un très petit nombre. Depuis trois ans qu'elle est établie, la Confédération du travail, pour ainsi dire sans ressources pécuniaires, n'a fait d'autre besogne que de convoquer le Congrès corporatif annuel, toujours occupé à remanier la chinoiserie de ses statuts, exercice français par excellence : on cherche à remédier par des revisions de Constitution à l'insuffisance des hommes.

Depuis la décadence des *Chevaliers du Travail*, il s'est formé aux États-Unis une Confédération du Travail, une *Federation of Labour*, pour lutter contre les associations patronales, les *Trusts*, et qui dispose de puissans moyens d'action (2). Les Trade-Unions,

(1) La Bourse du Travail de Paris, au début, fit exception à cet esprit plus sage que les Bourses semblent appelées à introduire dans le monde ouvrier. A peine fondée, elle devint le champ de lutte des influences politiciennes et révolutionnaires, la citadelle des syndicats hostiles à la loi de 1884. Elle préparait les cadres de la guerre civile, lorsque, dénoncée à la Chambre par M. Yves Guyot le 8 mai 1893, elle fut fermée par M. Dupuy le 7 juillet. Il fut félicité par M. Guesde, dans *le Matin*, « d'avoir encombré de sa police et de ses troupes à cheval l'impasse syndicale ou corporative dans laquelle menaçaient de s'égarer un trop grand nombre de syndiqués. » Rouverte sous le ministère Bourgeois aux syndicats régulièrement constitués, elle fut le foyer intense de l'agitation, lors de la dernière grève des terrassiers.

(2) Vigouroux, *la Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*. Bibliothèque du Musée social, 1899.

en Angleterre, qui jusqu'alors agissaient en corps indépendans, viennent de fonder à leur tour une *Fédération générale du Travail*, à la suite de la grande grève des mécaniciens et du *lock out* de la fédération des patrons, dont les effets furent désastreux pour les ouvriers. Les Unions se sentirent toutes menacées et résolurent de s'unir par un lien fédéral. Un congrès spécial s'est réuni à Manchester en janvier 1899, afin de constituer cet organe de concentration et d'action unifiée, mais avec l'esprit le plus pratique. Point de plans gigantesques, comme en France, pour anéantir les patrons, chasser des usines les directeurs. La tactique est essentiellement défensive. Il s'agit de réunir des ressources financières considérables, et d'en laisser la disposition à des chefs responsables, sans hostilité bornée contre les employeurs, à des chefs investis d'une autorité suffisante pour entrer en pourparlers soit avec la fédération des patrons, soit avec des patrons individuellement. On épuisera tous les moyens de conciliation avant de déclarer une grève. Si elle parvient à fonctionner, la *Labour federation* fortifiera les Unions de métiers, tant par son prestige moral que par ses ressources pécuniaires.

C'est en Danemark que l'organisation des forces ouvrières et patronales atteint le plus haut degré de perfection et où se trouve réalisée la tendance à la concentration que nous venons de signaler en France et en Angleterre.

L'organisation syndicale, les régimens isolés, ne suffisaient donc pas aux ouvriers pour défendre leurs intérêts. La concentration des industries et les alliances des employeurs les portaient à se fédérer partout où la loi le leur permet. Des armées tendent à se substituer aux corps isolés et dispersés. Aux escarmouches, aux engagemens partiels, succède la grande guerre.

II. — LA GUERRE INDUSTRIELLE

Un caractère très marqué des grèves dans ces dernières années, grèves qui coïncident avec l'extension et l'activité croissante de la grande industrie, c'est la tendance à se généraliser, soit par le fait des ouvriers, soit par le fait des patrons.

Lorsqu'une grève surgit dans une corporation, elle entraîne les corporations voisines. A la solidarité individuelle entre ouvriers s'ajoute la solidarité entre les syndicats et entre les ouvriers des corporations diverses. Quand les menuisiers de Genève se

sont mis en grève, toutes les autres corporations du bâtiment ont cessé le travail. Les tueurs de l'abattoir de la Villette suspendent leurs tueries; aussitôt les charcutiers se joignent à eux, et les agitateurs s'efforcent d'entraîner tout le service de l'alimentation. Il suffit d'un petit syndicat de puisatiers de 150 membres pour provoquer la grève des terrassiers, puis des ouvriers du bâtiment, qui comprit jusqu'à 20 000 travailleurs ; et un essai de grève générale des employés de chemins de fer, pour toute la France, fut risqué au même moment. De véritables épidémies de grèves se répandent sur toute une contrée, telles les grèves de Saône-et-Loire, de la région de Belfort; la grève des mineurs, en Belgique, s'étendit à presque tous les bassins houillers. Les chefs des *dockers* de Londres essayèrent de débaucher, à la suite des ouvriers du port de Hambourg, ceux des ports belges, anglais, hollandais et français. Ce fut une tentative de grève internationale.

Les patrons se solidarisent pareillement : de la cause d'un seul ils font la cause de tous : dans une entente commune, ils ferment leurs usines. Les mécaniciens de Londres, lors de la dernière grève, n'avaient déserté les ateliers que par fractions. Ceux qui restaient devaient venir en aide aux chômeurs volontaires. Les patrons déclarèrent le *lock out* général, qui atteignait près de 100 000 personnes : la grève, plus étendue, pensaient-ils, durerait moins longtemps. En Danemark, un *lock out* général, jusqu'alors inouï, a déterminé une grève générale proportionnellement la plus vaste qu'on ait encore vue.

En même temps que les coalitions, les buts poursuivis s'étendent. Il ne s'agit plus seulement d'augmentation de salaires, de diminution d'heures de travail, d'ouvriers renvoyés ou de contremaîtres à congédier, d'enfans ou de femmes introduits à l'atelier, d'inspection du travail, de circonstances de la fabrique, mais bien d'un véritable changement de régime dans l'usine, selon le sens de la démocratie. C'est le caractère le plus frappant des récentes grèves, et sur lequel on ne saurait assez insister.

Le Creusot n'était qu'un village au commencement du siècle : l'établissement industriel n'avait guère d'importance, lorsque les Schneider frères et Cie en prirent possession le 21 décembre 1836. Le Creusot, qui travaille aujourd'hui pour l'armée, pour la marine, fabrique des canons à tir rapide, des mortiers, des obusiers, des tubes lance-torpilles, des tourelles, des plaques de blindage

pour les navires, des locomotives, des machines électriques, des ponts, etc., pour tous les pays, est une institution liée à la prospérité nationale. Il occupe une population qui dépasse 10 000 ouvriers employés dans les ateliers, les hauts fourneaux, les mines ; et il faut augmenter ce chiffre par celui des familles. Tout ce monde, groupé autour des instrumens de travail, le cri des contremaîtres commandant la manœuvre, le sifflement des machines, les ombres qui, le soir, s'agitent à la lueur fantastique du fer rougi, ou de la blanche coulée de l'acier Bessemer, le bruit du marteau cyclopéen qui fait jaillir une pluie de feu, tout cela forme un spectacle inoubliable, de cette poésie grandiose que le peintre Menzel a tenté de rendre dans sa *Forge*, et laisse mieux, à la réflexion, soupçonner et comprendre la nature des questions ouvrières que de longs traités et de gros livres. Mieux encore, pour les sentir, il faudrait avoir vécu ce genre de vie. Le régime institué par Eugène Schneider était celui que l'on désigne sous le nom de despotisme éclairé : c'était le régime cher aux philosophes du siècle dernier, le régime qu'un Voltaire fidèle à ses idées y eût institué lui-même. Eugène Schneider avait créé des écoles, élevé des églises, fondé des bibliothèques, organisé des hôpitaux. Il avait réussi à supprimer l'ivresse, ce fléau des classes ouvrières, si grand obstacle à leur émancipation ; écarté les procès, établi l'entente entre les diverses catégories d'ouvriers : mécaniciens, forgerons, mineurs etc. ; assuré la stabilité du personnel. L'activité la plus pacifique régnait au Creusot, avec la surveillance, l'ordre et la discipline qu'exige une si grande entreprise. La politique ne jouait aucun rôle. Même en 1848, l'interruption du travail n'avait été que passagère. La grande grève de 1870, née de l'effervescence générale qui annonçait la fin de l'Empire, n'avait point laissé de traces. Sous la troisième République, bien que M. Schneider fût conservateur et eût occupé les plus hautes charges de l'Empire, aucun ministre ne lui avait fait opposition. M. Eugène Schneider étant mort en 1878, son fils, puis son petit-fils continuèrent son œuvre, développèrent les institutions patronales. Mais, en même temps que la direction nouvelle était peut-être moins réservée en politique, un esprit d'indépendance farouche, succédant au loyalisme, à l'attachement familial des anciens ouvriers, animait la jeune génération, sollicitée depuis une dizaine d'années à la révolte par une propagande incessante. M. Schneider était député, mais sa majorité diminuait. L'agitation politique et sociale,

résultat de l'affaire Dreyfus, avait son contre-coup dans la région. Mille à quinze cents jeunes ouvriers réussirent à entraîner dans une grève la masse flottante, à la fin de juin, au moment où les commandes abondaient, où le travail était pressant. Ils obtinrent gain de cause au bout de cinq jours, non seulement une augmentation de salaire, mais la reconnaissance d'un syndicat, susceptible, dans l'esprit des meneurs, de comprendre un jour dix mille membres, et de tenir en échec l'autorité patronale ; M. Schneider respectait le droit des ouvriers de former des syndicats, déclarait qu'il recevrait ses ouvriers individuellement, comme par le passé, sans se préoccuper de savoir s'ils étaient ou non syndiqués, mais il réservait sa liberté absolue de traiter directement avec eux seuls, sans aucun intermédiaire (1). Une si longue fermentation ne pouvait disparaître complètement. La grève, sous un prétexte futile, recommençait du 20 au 29 septembre. Elle n'avait d'autre but que de consolider les résultats obtenus par le mouvement de juin. On en connaît les incidens, et la solution du conflit par la sentence arbitrale de M. Waldeck-Rousseau, qui, fait remarquable, a satisfait tout le monde. M. Waldeck-Rousseau établissait une sorte de Conseil d'Usine, comme il en existe en Angleterre, devant se réunir tous les deux mois, composé de représentans élus non par le syndicat, mais par tous les corps d'ouvriers, indistinctement. Un second syndicat s'est constitué depuis dans les usines du Creusot, en opposition à l'esprit foncièrement hostile du premier. Quel que soit celui des deux qui l'emporte, les organisations ouvrières sont introduites dans l'usine.

La première grève du Creusot s'est étendue par contagion à Montceau-les-Mines, qui se trouve à deux heures de distance. Les mêmes agitateurs, venus du dehors, y ont fait avec succès la même prédication.

Plus encore que le Creusot, la compagnie des mines de Blanzy, dont dépend Montceau, offre le modèle d'une institution d'ancien régime, dans la meilleure acception du mot. Les écrivains socialistes ne cessent de nous dépeindre l'inhumanité du régime de la grande industrie, plus dur pour l'ouvrier que ne le fut l'esclavage. L'employeur, disent-ils, n'achète sur le marché que la force musculaire, sans se soucier de la créature humaine; le maître soignait l'esclave quand il était malade, il n'épuisait point

(1) *Documens officiels sur la grève du Creusot*, p. 4.

sa force de travail, il le nourrissait encore dans sa vieillesse, en souvenir des services rendus. L'ouvrier moderne est exposé au tourment des prévisions économiques, à l'insécurité de l'avenir, à une vieillesse lugubre, qui ne lui laisse d'autre perspective que de mourir de privations sur son grabat. Rien de semblable ne se voyait à Montceau ni à Blanzy. Par tradition de famille, conscience personnelle, souci de l'accomplissement des devoirs sociaux, les directeurs de la Compagnie de Blanzy, M. Chagot, puis M. de Gournay, suivaient, assistaient l'ouvrier de sa naissance à sa mort. Ils pourvoyaient à l'éducation, à l'instruction des enfans. Le travail dans la mine n'est jamais régulier : la nature de la production, les conditions du marché, l'inégalité de l'emploi de la houille, selon les saisons, exposent le mineur à des chômages. On avait remédié à cet état de choses. De vastes ateliers de vannerie, de tissage, avaient été créés pour occuper les femmes. La force électrique devait être distribuée à domicile, afin de permettre à la femme de travailler, sans déserter son foyer. Les frais de tant d'établissemens étaient prélevés sur les bénéfices des entreprises, si bien que, durant les dernières années, le dividende distribué restait stationnaire, tandis que les salaires montaient. Comme au Creusot, la meilleure entente régnait entre la direction et la population ouvrière, qui s'associait à tous les événemens de famille de chefs respectés et aimés.

Toute protection entraîne une certaine dépendance. Le patronage trop développé éveille l'esprit d'association, et, pour peu qu'il rencontre des entraves, il devient accessible au socialisme révolutionnaire. En 1882, Montceau-les-Mines avait été choisi pour théâtre des exploits anarchistes, des premiers attentats à la dynamite. C'était l'œuvre de quelques jeunes gens. La Compagnie comprit le courant irrésistible qui porte les ouvriers à se délasser de leur travail quotidien, à dépenser leur activité au dehors, à s'occuper, d'une façon indépendante, de leurs intérêts communs. Des sociétés coopératives, une société financière, *la Prudence*, sorte de banque populaire, étaient destinées à acheminer les ouvriers à des groupemens sur le terrain économique.

Dans le rapport de l'*Enquête sur le Travail et la sécurité dans les mines* fait en 1896, au nom de la commission nommée par la Chambre, par M. Lacombe, député, commission qui avait pour président M. Bovier-Lapierre, et qui comprenait entre autres membres MM. Jaurès et Millerand, Montceau-les-Mines est re-

présenté comme « le dernier mot du pouvoir patronal concentré sur la tête d'un homme qui seul dirige entièrement et administre l'entreprise. » Interrogé par la Commission, le préfet de Saône-et-Loire, dont le témoignage ne peut être suspect de partialité, constate que « la Compagnie de Blanzy est une de celles qui ont fait le plus de sacrifices pour leurs ouvriers : aussi s'offrent-ils volontiers; la grande majorité est satisfaite, la moitié des ouvriers sont propriétaires de leurs maisons. » Il constate qu'il n'y a pas de syndicat, mais que, « s'il s'en formait un, il pourrait peut-être vivre, car l'attitude politique de la Compagnie a changé. » — « La Compagnie, lui demande-t-on, exerce-t-elle une surveillance occulte (1) ? — Oui, répond-il; mais, si les ouvriers voulaient voter républicainement, ils le pourraient (2). » Les journaux radicaux socialistes de la région faisaient à la Compagnie une guerre acharnée. Ils se proposaient « de démolir moralement, en attendant mieux, la forteresse industrielle et cléricale, obstacle à l'émancipation ouvrière, » et les condamnations pour diffamation n'arrêtaient pas leur propagande. Comme nous l'avons dit, l'exemple du Creusot a été contagieux pour Montceau. Au 1er mai de cette année, les ouvriers refusaient d'écouter les orateurs socialistes. Lorsqu'ils se sont mis en grève, les mineurs, à la sortie des puits, ne savaient quelles revendications formuler. Ils ont formé leur syndicat, auquel ils se sont inscrits en masse, et ils cherchent à introduire dans la mine, comme le leur enjoignaient les meneurs, un syndicat démocratique.

Le *paternalisme* bienveillant et bienfaisant devient de plus en plus difficile au milieu de ces grandes agglomérations ouvrières, accessibles à tous les courans du dehors. Il augmente les points de contact, et, par suite, les occasions de conflit entre employeurs et employés. Les ouvriers s'imaginent volontiers que les institutions patronales se fondent et se maintiennent par un prélèvement fait sur leurs salaires, ou deviennent une source de bénéfices d'oppression et de production intensive. M. Paul de Rousiers nous a conté (3) comment la grande grève Pullman aux États-Unis, en 1894, qui prit de si grandes proportions, naquit d'un esprit de philanthropie inopportun et mal entendu. M. Pullman

(1) Ces grandes compagnies, comme les villes, ont leur police secrète.

(2) M. de Gournay, en 1895, était élu conseiller général par 3885 voix sur 4226 votans.

(3) *La Vie américaine*, 1899, p. 246 et suiv.

poursuivait avec une ténacité de Yankee le but de former non seulement un personnel d'employés, mais une population entière composée de ses ouvriers et de leurs familles, à des habitudes de vie matérielle qui puissent élever leur niveau moral, intellectuel et social. Malheureusement l'entreprise se trouvait viciée par un défaut grave, la confusion dans les mêmes mains du rôle d'employeur, de celui de propriétaire et de bienfaiteur. Le « paternalisme » autoritaire de M. Pullman inspira une telle haine à ceux qui en étaient l'objet que, lorsqu'il vint à mourir, il fallut sceller son cercueil dans la tombe pour le dérober au ressentiment populaire (1). Le patronage indirect de M. Carnegie a eu plus de succès. Dans ses fondations de Pittsburg, il n'agit sur personne par contrainte, il met simplement à la portée de ceux qui veulent monter un élément pour les y aider. En Amérique comme en France, nombre de patrons s'inquiètent assez peu en général de leurs employés; et il en est qui attribuent à cette abstention complète la paix qui règne dans leurs usines.

Si les ouvriers écartaient l'action patronale comme une tutelle, pour prendre eux-mêmes l'initiative des institutions de prévoyance, on devrait considérer cet effort comme un progrès. Mais, en France, c'est trop souvent vers l'État qu'ils se tournent; ils réclament de lui l'assistance, l'intervention dans leurs conflits, tout un vaste système d'assurances, organisé non, comme en Allemagne, par une monarchie autoritaire, mais par une république que le suffrage universel et l'ambition des politiciens subordonnent à leur volonté.

La grève récente des mineurs belges, comme les grèves du Creusot et de Montceau-les-Mines, présente de même un caractère social bien plus économique. En Belgique comme en France, les mineurs ont obtenu, durant ces dernières années, des augmentations de salaires : ils prétendent qu'elles ne correspondent pas à la hausse des bénéfices; mais ils visent bien au delà. Les mines belges appartiennent à des sociétés par actions : la direction a peu de rapports immédiats avec les ouvriers. Elle reçoit les réclamations isolées, mais non les revendications d'ensemble, et fait obstacle à toutes les tentatives en ce sens. C'est ainsi que la direction n'avait pas répondu aux demandes écrites des

(1) A Decazeville, où le malheureux ingénieur Watrin fut assommé à coups de barre de fer, la première cause de la grève était une société coopérative ménagère, instituée dans l'intérêt des ouvriers, et pour eux facultative.

délégations régionales. La grève, pendant de longues semaines, a interrompu le travail dans la plus grande partie de l'industrie charbonnière en Belgique. L'espoir de solidarité de la part des mineurs anglais ne s'est pas réalisé : le charbon est entré en quantités considérables. Les patrons s'étaient coalisés : il s'agissait, pour eux, de vaincre à tout prix; un échec eût fait passer la direction de leur industrie aux mains des ouvriers. Ceux-ci ont dû borner leur ambition à une promesse d'augmentation de salaires.

Une fois constitués et reconnus, les syndicats prétendent intervenir dans la direction de l'usine. La grande grève des mécaniciens anglais, l'an passé, portait en réalité non sur la journée de huit heures, qui n'était qu'un prétexte, mais sur les droits respectifs du patronat et des syndicats, sur les degrés et les limites de ces droits, sur la faculté, pour les ouvriers, de fixer l'heure où la fabrique sera ouverte, de déterminer le nombre des apprentis, de régler le genre de travaux confiés à tel ou tel ouvrier, ceux qui pourront être donnés à prix faits, etc. Si les patrons ont opposé une telle résistance et proclamé le *lock out* général, c'est qu'il s'agissait de mettre fin à une situation intolérable. L'Union des mécaniciens s'opposait au perfectionnement de l'outillage, qui rend moins rémunératrice l'habileté professionnelle.

Le fond de la dispute du *lock out* danois était exactement le même : savoir si, oui ou non, les employeurs devaient exercer un contrôle suffisamment libre sur l'arrangement du travail qu'ils dirigent; fixer un terme à l'empiétement sur cette liberté de la part des organisations ouvrières; ralentir le mouvement ouvrier; combattre les syndicats. Sur 2 200 000 habitans, le Danemark comprend plus de 80 000 syndiqués; la proportion est plus forte qu'en Angleterre. La presse socialiste danoise compte 1 abonné sur 67 habitans; en Allemagne, les journaux *social-démocrates* ne jouissent que de 1 abonné sur 131. Les associations syndicales danoises peuvent rivaliser avec les Trade-Unions; les coopératives, avec les mêmes institutions en Belgique; le parti politique égale par son fonctionnement la *social-démocratie* allemande. La fédération des patrons d'un côté, les fédérations ouvrières de l'autre, ont engagé, du 24 mai au 4 septembre, une guerre sociale de quinze semaines, qui s'est étendue de 10 000 à 50 000 ouvriers, la moitié des travailleurs organisés du pays. Un ménage sur cinq ou six se trouvait atteint. La proportion, en Allemagne, eût été de un mil-

lion de chômeurs. La querelle eut pour origine le refus des menuisiers de se soumettre à un tarif, accepté d'un commun accord par l'organisation supérieure des ouvriers et par celle des patrons. A la suite de ce refus, les patrons formulèrent de nouvelles exigences, et le conflit s'étendit bientôt par la volonté des patrons, qui fermèrent les ateliers et les usines, à toutes les corporations du bâtiment, puis à l'industrie du fer (1). Les ouvriers danois ont célébré la fin du *lock out*, comme le triomphe du parlementarisme industriel sur le régime absolutiste. En réalité, le conflit s'est terminé par un compromis. Un tribunal d'arbitrage permanent, composé d'autant d'ouvriers que de patrons, doit être établi, et le gouvernement lui donnera la reconnaissance légale. Patrons et ouvriers ont mesuré leurs forces. Chacun garde ses positions.

Ce n'est pas seulement dans l'industrie privée que nous voyons user de l'arme de la grève : témoin cette grève des facteurs, au printemps dernier, qui laisse entrevoir quel trouble l'interruption d'un service public pourrait apporter dans les relations sociales. Les facteurs de Paris sommaient le gouvernement et la Chambre de leur payer 2 millions par an, comme supplément à leur solde. Ils avaient contre eux l'opinion, les journaux, la majorité des députés, le gouvernement. Le Parlement leur a cependant accordé la moitié du crédit, et la grève a en partie réussi. M. Millerand vient d'en effacer les dernières traces; il a réintégré les facteurs déplacés. On l'a remarqué à ce propos : même en régime collectiviste, on ne serait pas à l'abri des grèves.

Tous les États cherchent à mettre obstacle à la grève des employés des services publics, de ceux qui dépendent de lui, non pas seulement d'une manière directe, comme l'armée, la police, les magistrats, mais, d'une façon indirecte, dans les postes, les manufactures qui sont le monopole de l'État. En Allemagne, un projet de loi donnant le droit de punir les grévistes, s'ils compromettent l'intérêt de l'Empire et des États, a été repoussé par le Reichstag. En Italie, un simple décret a suffi pour établir ce droit. En Angleterre, les employés et les ouvriers de l'État, autres que ceux

(1) Cette lutte entre employeurs organisés et syndicats organisés, la plus considérable qui eût encore été entreprise, n'a pas un seul instant dégénéré en désordre et en violence. Des subsides ont été recueillis dans la classe bourgeoise pour secourir les femmes et les enfans. Les universitaires occupaient les ouvriers par des lectures, des conférences, des visites aux musées. Nul chômeur ne s'était fait inscrire au bureau de bienfaisance, et cela par dignité.

soumis au service militaire, doivent donner congé dans un délai qui varie de huit jours à un mois. Il en est de même pour les chemins de fer et tramways. Si les délais ne sont pas observés, les ouvriers perdent le salaire acquis, et sont exposés à des dommages-intérêts (1). En France, le projet de loi Merlin-Trarieux déniait le droit de grève aux employés des chemins de fer et des arsenaux de l'État. On imagine les conséquences d'une grève des chemins de fer, même partielle, en cas de mobilisation. Le patriotisme d'une catégorie de serviteurs d'élite, tels que les mécaniciens, est sans doute une garantie; mais tout ne dépend point d'eux. Les syndicaux même modérés, tels que les typographes, adversaires habituels de la grève générale, l'acclament dans les congrès pour le cas où ce projet de loi serait définitivement voté par la Chambre.

Les *social-démocrates*, qui répudient d'ordinaire la grève générale, l'ont organisée deux fois en Belgique pour obtenir du gouvernement l'extension du suffrage; et si le ministère catholique eût poussé jusqu'au bout la résistance, à propos des modifications qu'il projetait au système électoral, le trône du roi Léopold était ébranlé, non par l'émeute, mais par la révolution des bras croisés. — Un des docteurs du socialisme allemand, M. Kautsky, blâmant l'entrée de M. Millerand dans un ministère bourgeois, conseillait la menace et la préparation de la grève générale comme suffisante pour protéger la République contre toute tentative de réaction.

Les anarchistes enfin, les syndicaux révolutionnaires propagent avec un zèle extrême, d'un bout de la France à l'autre, par les discours et par les brochures, l'idée d'une grève générale, pouvant aboutir non plus seulement à des conquêtes démocratiques, mais à un bouleversement social. La tentative, si misérablement avortée, de M. Guérard pour faire éclater la grève des chemins de fer n'était pas étrangère à cette vision. Par suite de l'interdépendance des métiers, il n'est pas besoin que tout le monde consente à cesser le travail; il est interrompu par le fait de quelques-uns. Les rouleurs de charbon dans une mine, en désertant le chantier, pourraient suspendre la production. Une grève internationale des mineurs condamnerait à l'inaction toutes les usines, les chemins de fer, les bateaux à vapeur. L'arrêt du gaz à Paris réduirait au

(1) *Le Droit de Grève du Personnel des Services publics*, par M. V Pareto (*Journal des Économistes*, août 1899).

silence tous les moteurs à gaz et mettrait sur le pavé une centaine de mille ouvriers.

La grève générale est la forme que prend l'idée révolutionnaire dans les têtes des militans. La répression de la Commune les a dégoûtés des insurrections à main armée. La conquête des pouvoirs publics par le bulletin de vote est trop longue et trop lente à leur gré, et trop incertaine. Faudra-t-il donc attendre que la présidence de la République, voire la Papauté, soient occupées par des camarades ? Et puis ils se défient des politiciens socialistes. La grève est un moyen de révolution populaire et spontané, spécial au prolétariat, de plus en plus malaisée à réprimer, à mesure qu'elle s'étend, soustraite à la direction des politiciens, et destinée *à rouler sur leurs têtes* (1). Par la grève irrésistible se livrera peut-être la lutte suprême contre la société capitaliste.

Ce rêve de grève générale hantait les ouvriers anglais au temps du Chartisme. M. Sidney Webb la considère comme une maladie de croissance. Un instant, au moment critique de la grève des *dockers*, en 1889, le projet d'une grève générale a flotté dans l'air, pour être bien vite abandonné comme impraticable. Jusqu'à preuve du contraire, nous tiendrons cette grève pour une idée simpliste. L'indifférence croissante du monde ouvrier pour la démonstration du 1er mai en faveur de la journée de huit heures, destinée à servir de ralliement aux forces prolétariennes, unies le même jour, dans le monde entier, sous les plis du drapeau rouge, ne peut que nous confirmer dans cette opinion.

D'autre part, on attire notre attention sur cette facilité d'entente et d'accord d'un bout à l'autre du territoire national, et d'un bout de l'Europe à l'autre, créé par la presse, par les voies de communication si rapides (2). C'est un état absolument nouveau dans l'histoire que ces conditions de concert réalisées pour les foules laborieuses. « Il faut s'attendre à des effets qui seront surprenans à proportion. »

III. — NÉCESSITÉ D'UN « MODUS VIVENDI » ENTRE LE TRAVAIL ET LE CAPITAL

Des espérances sans bornes hantent l'esprit des foules. Elles vivaient autrefois dans une sorte de résignation hébétée à un ordre

(1) Mot du prince Kropotkine.
(2) M. Lacombe, *l'Histoire considérée comme science*, 1894.

qu'elles considéraient comme immuable. Elles s'imaginent aujourd'hui qu'on peut tout changer au gré de leurs désirs, et les politiciens s'évertuent à les entretenir dans ces illusions. « L'hypothèse collectiviste, disait à Lille M. Millerand, n'est pas seulement une hypothèse légitime et féconde, elle est encore tous les jours vérifiée par les faits (1). » Mais il négligeait d'énumérer ces faits. M. Millerand, avant d'être ministre, faisait encore cette déclaration dans une réunion publique, lors de l'expropriation des industriels en vue des services publics : « L'indemnité sera payée aux pauvres, elle sera refusée aux riches (2). » Sans doute M. Millerand a été timidement désavoué par M. Waldeck-Rousseau. Le président du Conseil a déclaré à la tribune que M. Millerand, à Lille, avait dépassé la pensée du ministère, qu'au bout de toutes ses théories il y aurait « des déceptions. » M. Waldeck-Rousseau a l'oreille de la Chambre, mais M. Millerand possède celle des foules. Et comment s'étonner après cela que les agitateurs aillent dire aux grévistes, pour les exciter à la résistance et à la révolte, que les usines sont à la veille d'être expropriées, — et que ceux-ci les croient ? Il existe pourtant, parmi les socialistes, des esprits critiques, des hommes de bonne foi, plus préoccupés de vérité que de politique électorale, parlementaire ou ministérielle, et qui osent écrire que le collectivisme doit être relégué dans un lointain avenir, qu'une expropriation n'est ni possible, ni souhaitable, attendu que ni l'État ni les syndicats ne seraient en mesure de se substituer à l'initiative individuelle, et que, de longtemps, on ne pourra se passer d'entreprises privées (3).

L'ignorance des conditions industrielles, l'indifférence méprisante vis-à-vis des faits, voilà ce qu'il faudrait avant tout dissiper chez les ouvriers, au lieu d'exciter démesurément leurs convoitises sans pouvoir les satisfaire. Les classes populaires exigent toujours de plus grands sacrifices de la communauté, et la communauté ne sera en état de les consentir que dans la mesure où

(1) *Petite République* du 18 octobre.

(2) *Petite République* du 25 mars.

(3) Ces idées de M. Bernstein ont été excommuniées par M. Bebel au dernier congrès des *social-démocrates* allemands, à Hanovre. Mais, intransigeant en théorie, révolutionnaire en paroles, M. Bebel, dans une résolution acclamée par le parti, et à laquelle s'est rallié M. Bernstein lui-même, a fait des concessions considérables à l'opportunisme. M. Bernstein n'a pas été exclu du parti. On lui a seulement reproché, comme une énormité, de reprendre les hérésies de l'économie politique bourgeoise. Au Congrès de Hanovre, il avait contre lui la majorité, mais il avait pour lui l'élite dirigeante, Auer, Vollmar.

l'appareil technique de l'industrie deviendra plus productif, s'accroîtra infiniment. Or, les conditions générales de l'industrie ne changent point; les facteurs essentiels restent les mêmes, nous n'en connaissons point d'autres que le capital, l'intelligence et le travail. Ils sont unis d'une façon indissoluble. Il s'agit seulement de les développer, de trouver entre eux sinon l'accord, du moins le meilleur *modus vivendi*.

Les socialistes qui appartiennent à l'école de M. Millerand résolvent la question du capital privé par l'expropriation et la confiscation. Ils oublient seulement ou affectent d'oublier que le capital mobilier est moins aisé à confisquer que ne l'étaient, au siècle dernier, les terres seigneuriales et les biens de mainmorte. Nous pourrions citer de mémorables exemples. A la mort d'un des présidens de notre République, vieux républicain s'il en fut, le public apprit avec étonnement par les gazettes, presque avec scandale, que le gouvernement qu'il dirigeait lui offrait si peu de sécurité qu'une notable partie de sa fortune s'était réfugiée en Angleterre. Même constatation fut faite pour un très grand poète, l'aède de la démocratie. Lors du ministère de M. Léon Bourgeois, quand M. Doumer déposa sur le bureau de la Chambre ce malencontreux projet d'impôt inquisitorial sur le revenu, blâmé par les socialistes réfléchis (1), ce n'est un secret pour personne que de nombreux capitaux français commencèrent un véritable exode au delà des frontières; nombre d'entreprises furent suspendues, ajournées. Et il serait injuste d'en faire un reproche aux capitalistes ; Marx lui-même ne les rend point responsables des inquiétudes et des appétits du capital, qui a un caractère indépendant de ses détenteurs (2). Par là on voit à quel point se justifie le mot d'ordre de M. Millerand à tout son parti : *Avoir peur de faire peur*... si on l'applique au capital. Il est fâcheux seulement que M. Millerand tienne si peu compte de ce conseil dans ses discours. Dans notre pays, les ressources mobilières, toujours économisées et accrues, n'ont que trop de tendance à se diriger vers une destination tout autre que celle des entreprises industrielles, commerciales, agricoles. L'instabilité politique en France, l'insécurité qui s'y joint (et non le cléricalisme), est une des causes du ralentissement des entreprises, en comparaison de

(1) *Le Devenir social* considérait que ce projet, atteignant les entrepreneurs de culture, rendrait la République profondément impopulaire.

(2) *Le Capital*, préface de la première édition française, p. 11.

l'Allemagne, de l'Angleterre et des États-Unis. Tel homme d'avenir, intelligent, actif, avisé, à la recherche de commanditaires pour créer un établissement industriel, les trouverait peut-être plus aisément, s'il devait fixer son entreprise à l'étranger.

L'abondance et la confiance des capitaux sont la première des conditions auxquelles se fonde la grande industrie. L'intelligence dans la direction n'est pas moins essentielle. Les classes ouvrières ne s'en rendent pas assez compte. Il ne s'agit pas ici de la direction technique : ingénieurs, chimistes, mécaniciens, etc., mais de la direction générale, non moins essentielle. L'esprit démocratique fait peu de cas de la valeur des individus; il oublie que, selon le mot de Gœthe, « c'est une tête qui fait mouvoir des milliers de bras. » Il oublie l'importance personnelle de ces conducteurs d'hommes et d'entreprises, fondateurs de cités industrielles, grand capitaines de l'industrie. Existerait-il un Creusot sans un Eugène Schneider; un Pittsburg sans un Carnegie? Tous les socialistes reconnaissent que les salaires croissent en proportion de la grandeur des industries, que, par suite, l'ouvrier américain est, à ce point de vue, de beaucoup le mieux partagé. Or, il n'existe pas de pays où les affaires soient conduites d'une façon plus autocratique, plus monarchique, et cela avec des unions ouvrières étroitement organisées. Un Carnegie, qui occupe le premier rang dans le monde pour la fabrication de l'acier Bessemer et des rails d'acier, un Rockfeller, ce roi du pétrole, doivent leur succès à la quantité de capitaux dont ils disposent, à la situation particulièrement avantageuse de leurs usines et de leurs mines, et par-dessus tout aux dons remarquables de leur intelligence et à leur étonnante activité (1). Ces hommes conduisent leurs entreprises gigantesques comme s'il s'agissait d'une petite industrie, d'un petit commerce. La tendance française va bien plus vers la complication : l'unité, l'indépendance de direction souffre de tout l'enchevêtrement d'un appareil bureaucratique, de l'humeur tatillonne des conseils d'administration, qui devraient se borner à un contrôle. On conçoit ce que deviendraient les industries soumises à des conseils électifs d'ouvriers, discutant non plus seulement des questions de sécurité, comme dans les mines, de règlemens, de salaires, mais intervenant dans la conduite même de l'usine. Le régime parlementaire a donné, partout ailleurs qu'en Angleterre, des résultats si

(1) De Rousiers, *les Trusts en Amérique*, 1898.

insuffisans, que l'on peut, *a priori*, éprouver une grande défiance du parlementarisme industriel. C'est justement ce manque de capacités supérieures, personnellement intéressées au succès de l'entreprise, et libres dans son gouvernement, qui forme un obstacle à peu près invincible au succès des coopératives de production. Dans le règlement primitif de la verrerie ouvrière d'Albi, nous lisons « que la liberté la plus grande est donnée aux ouvriers de diriger le travail à leur gré, » mais nous serions fort étonnés s'il n'y avait pas à Albi quelque esprit dirigeant, obéi de tous, dont l'action soit déterminante pour le succès de l'entreprise. Une verrerie de quatre cents ouvriers ne se peut d'ailleurs comparer à des établissemens qui comptent des milliers de travailleurs de différens métiers; et, pour des millions d'employés de l'industrie, l'exemple ne serait pas assez probant.

Le travail (1), la force musculaire, l'habileté et la promptitude d'exécution ne sont pas moins essentiels que l'intelligence directrice et le capital ; si le travail a des intérêts identiques à ceux du capital et de l'intelligence en ce qui touche la production, il en a de nécessairement opposés quant à la répartition : ainsi le veut la *loi de l'économie de l'effort* qui domine toute la nature, et qui fait que chacun cherche à économiser sa peine et à accroître son gain. Le travail ne peut vivre en perpétuelle harmonie ni avec le capital ni avec l'intelligence directrice, et il ne peut vivre non plus en guerre perpétuelle avec eux : *nec tecum, nec sine te*, ainsi que le disait le poète latin à sa maîtresse. La tête a une tendance naturelle à épuiser la force des bras, qui se révoltent contre elle, alors que, privés de son secours, ils resteraient inertes et paralysés.

Les grèves produisent des effets bienfaisans, en tant qu'elles provoquent l'augmentation des salaires, qu'elles empêchent ainsi le travail de se détériorer, de s'avilir. Elles fixent les prix de manière à obtenir un maximum de bien-être. La conservation, l'élévation des classes ouvrières, qui intéresse l'humanité au premier chef, ne présente pas moins d'importance au point de vue de la productivité. Mais les grèves n'acquièrent ces résultats qu'au prix de pertes considérables. Armes à deux tranchans, elles blessent à la fois patrons et ouvriers. Les guerres industrielles, non moins que les guerres militaires, méritent un chapitre à part

(1) Voyez, sur cette question d'ensemble, le livre de M. André Liesse : *le Travail au point de vue scientifique, industriel et social*. Paris, Guillaumin, 1899.

dans le bilan qu'on a dressé (1) des gaspillages, des forces perdues, dans les sociétés modernes. Pour ne citer que la dernière grève des mécaniciens anglais, l'organisation ouvrière la plus puissante et la plus riche du monde entier, elle a englouti 7 millions ; elle coûtait aux grévistes 360 000 francs par semaine. Les patrons, de leur côté, ont vu les exportations diminuer de 12 millions. Aux États-Unis, les grèves présentent une autre envergure. De 1881 à 1884, la statistique officielle a enregistré environ 15 000 grèves. Elles ont mis en chômage 4 millions d'ouvriers environ, et auraient coûté, en chiffres ronds, un milliard de francs aux associations, sans compter, bien entendu, les pertes des employeurs (2). On estime le succès des grèves, en Amérique, à 45 pour 100, en France et en Angleterre, à 20 et à 22 pour 100.

A proportion que les effets des deux guerres, militaire et industrielle, deviennent désastreux, la nécessité s'impose de chercher d'autres moyens pour régler les différends, et apaiser les conflits. On préconise la conciliation et l'arbitrage, sans être encore parvenu à en assurer l'efficacité. Le gouvernement allemand a essayé de faire voter sa « loi du bagne, » *Zuchthausvorlage*, qui punit avec une extrême rigueur toute excitation à la grève : il vient d'échouer devant le Reichstag. M. Yves Guyot (3), en réponse à une proposition de MM. Guesde et Vaillant d'organiser légalement le droit de grève, demandait qu'on rétablît, au contraire, l'article 416 du Code pénal, abrogé malencontreusement par l'article 1er de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, et qui punit d'emprisonnement et d'amende les ouvriers, patrons, entrepreneurs reconnus coupables d'avoir porté atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail... Ce ne seraient là que des palliatifs.

Le but à atteindre consisterait, comme le dit M. de Rousiers, à voir l'ère des relations diplomatiques et des discussions raisonnables succéder à l'ère de guerre perpétuelle. Entre deux puissances de même force, les chances de conflit aigu s'éloignent. La lutte est trop incertaine : on tente au préalable de discuter et de s'entendre. A mesure qu'augmente l'importance des groupemens ouvriers, leur intervention s'exerce d'une façon plus intelligente eu égard à leurs intérêts professionnels, ils cherchent à entretenir

(1) M. Novicow.
(2) Liesse, *le Travail*, p. 437.
(3) *La Comédie socialiste*, p. 391.

de véritables rapports d'affaires avec leurs employeurs. Et il en est de même des syndicats d'entrepreneurs. Sans doute la paix n'est pas assurée par là. Les grèves et les *lock out* de Londres et de Danemark ont été justement le résultat de ces vastes organisations : mais on ne s'engage pas à la légère dans des luttes pareilles. A la suite de cette nouvelle politique de compromis succédant à celle des représailles, on a constaté aux États-Unis que la proportion des grèves ordonnées par les unions est descendue de 82,4 pour 100 à 69 pour 100 (1). Des organisations d'ouvriers et de patrons pareillement puissantes peuvent devenir un gage d'entente, de paix relative.

Un publiciste, M. Hector Depasse, écrivait à propos de la grève du Creusot : « On a souvent remarqué entre les patrons anglais et les patrons français une différence qui explique bien des choses. Les patrons, en Angleterre, les grands chefs et créateurs d'industrie n'ont pas craint d'organiser leurs ouvriers, ils les ont aidés à se donner des chefs à eux-mêmes, à se créer des bureaux, des conseils, des associations, parce qu'ils sentaient qu'alors ils auraient affaire à des hommes consciens et responsables; ils savent à qui s'adresser dans les difficultés pour les résoudre, et ils savent aussi que les engagemens pris seront fidèlement tenus. Au contraire, les directeurs d'industrie, en France, aiment mieux se trouver en présence d'individus isolés, d'une poussière d'hommes qui s'agite confusément autour d'eux. Ils préfèrent traiter avec des ateliers anarchiques plutôt qu'avec des syndicats organisés. Mais alors ils n'ont aucune garantie, personne ne répond des conditions souscrites envers le patron. Et qui dira quels effets différens doivent être exercés, par l'organisation et la vigueur des uns, par l'anarchie et la faiblesse des autres, sur la force et la fécondité, et la qualité de la production elle-même? Et de deux peuples qui comprennent si contrairement l'usine moderne, quel sera, croyez-vous, le vainqueur dans la concurrence universelle (2)? »

M. de Molinari, dans une étude sur *la Guerre civile du travail et du capital* (3), préconise le même changement de régime industriel, *la substitution du Contrat collectif au Contrat individuel.* » A la longue, les industriels ont fini par reconnaître qu'en traitant

(1) Vigouroux, *la Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, p. 260. — Liesse, *le Travail*, p. 410.

(2) *L'Arbitrage et les Grèves.* (*Revue Bleue*, octobre 1899).

(3) *Journal des Économistes* de septembre.

avec les collectivités ouvrières pour la conclusion du contrat de travail pendant une durée plus ou moins longue et toujours renouvelable, ils obtiennent une sécurité que ne présente pas le contrat individuel. Ils ne sont pas exposés à l'abandon soudain du travail au moment où les commandes affluent. Ils peuvent réclamer des dommages-intérêts à l'union, si elle manque à ses engagemens. Le contrat collectif, préféré par les patrons au contrat individuel, tend à diminuer sensiblement les grèves.

M. de Molinari et M. Depasse constatent que cette appréhension pour l'organisation ouvrière s'est montrée assez clairement dans la grève du Creusot. Mais il importe de rappeler que les rapports d'ouvriers à patrons ont été longtemps, en Angleterre même, aussi anarchiques qu'en France, et que la diversité de caractère du mouvement ouvrier, dans les deux pays, répond aussi à une inégalité de développement. Les trade-unionistes de 1833 songeaient à supprimer les employeurs capitalistes. Ils se heurtaient à un refus absolu de tolérer, ou même de reconnaître leur organisation. Ce n'est qu'à partir de 1850 qu'on a vu peu à peu se constituer, en Angleterre, une hiérarchie spéciale du travail dans les syndicats, qualifiés pour représenter les unions vis-à-vis des employés. Les patrons français, au moment des grèves, se trouvent en présence de syndicats improvisés, de syndicats de combat, composés non des travailleurs les plus sérieux et les plus posés, mais de jeunes militans, chez qui l'ardeur des convictions supplée à l'expérience. Endoctrinés par les employés révoqués, les cabaretiers, les journalistes, les futurs candidats aux élections, qui tous vivent en marge du monde du travail, ils prennent aussitôt une attitude comminatoire. La foule qu'ils entraînent dans le syndicat vote des décisions chimériques, affiche des prétentions excessives qui dépassent de beaucoup le redressement de leur griefs légitimes. L'autorité des chefs du syndicat sur leurs camarades est si précaire, que, s'ils acquièrent le sens de la responsabilité, un peu de cet esprit politique qui naît d'ordinaire de l'exercice du pouvoir, ils deviennent suspects de modérantisme, et se voient aussitôt dépassés et débordés. Comme, d'autre part, ils n'ont pas de ressources pour prolonger la résistance, les patrons n'ont aucun intérêt à entrer en pourparlers avec eux.

On répond à cela que l'apprentissage de la liberté ne se fait pas en un jour, que la violence naît de la pauvreté et de la faiblesse. L'exhibition du drapeau rouge, l'appel à l'intervention du

gouvernement, les projets d'exode vers Paris ne suppléent pas au nerf de la guerre et de l'indépendance, à l'argent. Mais, le jour où les syndicats français comprendront qu'il s'agit non de lever les mains pour voter des résolutions, mais de porter la main à la poche pour les soutenir, le jour où ils deviendront capitalistes, comme en Angleterre, ils se sentiront animés d'un tout autre esprit.

Afin de hâter cette évolution, M. Waldeck-Rousseau, au lendemain de la sentence d'arbitrage qui mettait fin à la grève du Creusot, promettait que le gouvernement déposerait à la rentrée des Chambres un projet de loi complétant la loi de 1884, et ajoutant, à la personnalité juridique des syndicats, la capacité commerciale, afin d'étendre indéfiniment le champ de leur activité. M. Waldeck-Rousseau avait annoncé jadis ce complément nécessaire à son œuvre, lorsqu'il disait : « Le but est d'amener le salariat à la propriété commerciale et industrielle. Le travail doit sortir de l'isolement par des organisations collectives. Ce n'est pas du socialisme, c'est le progrès social. Il ne faut pas écarter le capital, mais il faut rendre possible son acquisition. Il faudra, dans un avenir prochain, que le capital travaille, et que le travail possède. » On ne saurait mieux dire. Mais la capacité légale d'acquérir n'en comporte pas l'aptitude effective, et tout dépend, en dernière analyse, de la valeur des individus (1).

Il suffit de l'observation la plus superficielle du mouvement des classes ouvrières dans tous les pays pour se rendre compte du rôle considérable que les syndicats sont appelés à jouer dans le régime actuel du travail, et dans celui de l'avenir. On a dit, en ce sens, que la fondation du moindre syndicat ouvrier présentera plus d'importance pour l'historien de l'avenir que la bataille de Waterloo. Une force nouvelle s'est révélée dans le monde moderne, celle de l'association volontaire et libre. La formation des groupemens de travailleurs est générale et, pour ainsi dire, spontanée. Le syndicat sort du sein du peuple; la population ouvrière s'identifie tellement avec lui qu'elle semble ne penser, ne vouloir et n'agir que par lui. Il représente dans l'industrie l'avènement de

(1) Il se pourrait que la nouvelle loi de M. Waldeck-Rousseau, une fois votée, soit, au début, aussi impopulaire près des syndicats militans que celle de 1884. Déjà nous entendons dire qu'elle ne sera favorable qu'aux syndicats catholiques, qui, eux, trouveront de l'argent. Et voilà peut-être M. Waldeck-Rousseau suspect de cléricalisme!

cette démocratie, qui règne en politique, et qui marque la transformation d'une société. L'idée d'une classe gouvernante, lisons-nous dans la *Démocratie industrielle* de Sidney Webb, a disparu pour ne plus revenir. Désormais employeurs et ouvriers se rencontrent égaux (1). Le marché individuel entre le possesseur des moyens de subsistance et le vendeur de la force de travail est abandonné. A ce contrat individuel tend à se substituer le contrat collectif pour le règlement en commun des salaires et des conditions du travail. La liberté des entrepreneurs de choisir leur personnel va se restreignant à mesure que les syndicats et les unions ouvrières croissent en puissance. M. de Molinari prévoit que l'usage de la commandite, déjà établi dans certaines industries, par exemple chez les typographes, parmi lesquels les unions elles-mêmes se chargent vis-à-vis des chefs d'entreprise de fournir le travail, ira se généralisant. Au lieu d'exécuter le travail en régie, on s'adressera aux syndicats; et on y trouvera une économie de forces, une assurance contre les risques de grève, une diminution des frais de direction, de surveillance, de comptabilité. En même temps, les ouvriers se sentiront indépendans. Ce système, s'il était possible de le généraliser, conduirait, selon M. de Molinari, à une entente pacifique entre employeurs et employés.

Pour certains socialistes, la vie syndicale, c'est le socialisme en action; c'est le socialisme non pas rêvé comme un *millenium*, mais réalisé dans la vie, dans l'esprit de chaque jour. Elle représente l'association, la solidarité, la subordination de l'individu à son groupe. « Il faut, écrit M. de Rousiers, de l'intelligence, une certaine largeur d'idées, *de l'esprit public*, comme disent les Anglais, pour que l'ouvrier répète chaque semaine le prélèvement qu'il s'impose sur son salaire. » Le syndicat est une institution juridique, autonome, créée par le prolétariat à l'exclusion de tout élément bourgeois. « L'avenir du socialisme réside dans l'avenir des syndicats ouvriers (2). »

Les socialistes de cette école opposent le syndicalisme à la politique. Le socialisme politique est l'œuvre des mécontens, des

(1) On lit dans la *Neue Zeit* (9 septembre 1898) que « la prétention des entrepreneurs au droit illimité de conduire les travaux à leur guise, d'après le précepte ; *Charbonnier est maître chez lui*, est une philosophie de bonnet de nuit, qui ne distingue pas entre la demeure privée et les ateliers de centaines d'hommes. Cela était bon au temps des corporations, où le maître de maison surveillait les mœurs de ses compagnons. »

(2) G. Sorel, *l'Avenir des Syndicats*, 1898.

déclassés de la bourgeoisie qui le dirigent. La véritable force du parti politique, remarque M. Raffalovich, réside dans les membres des professions libérales, écrivains, professeurs, artistes, ingénieurs. Quelles habitudes, quels intérêts communs ont-ils avec la classe ouvrière ? Une fois maîtres du pouvoir, ils l'organiseront à leur profit. Ils ne peuvent aboutir qu'à un radicalisme avancé. L'intérêt que la classe ouvrière peut tirer de la politique, c'est d'aboutir à une législation favorable à ses progrès économiques et moraux. Cette législation, elle l'a obtenue en France des gouvernemens purement bourgeois ; nous avons déjà rappelé que Louis Blanc, en 1848, ne songeait pas à donner aux ouvriers le droit d'association, de coalition : ce fut l'œuvre des Émile Ollivier et des Waldeck-Rousseau. Les conservateurs et les libéraux anglais se livrent, en matière de réformes ouvrières, à un véritable *steeple-chase*. D'autre part, quel avantage les syndicats ont-ils à « s'embourber dans les tripotages électoraux, » dans la lutte entre politiciens professionnels pour la conquête des places de l'administration ? La politique ainsi comprise n'est qu'un élément de désunion et de discorde (1). Trop de cerveaux simplistes, écrit M. Vandervelde, sont encore imbus de cette idée qu'avec un certain nombre de bonnes lois et de gendarmes, on peut réformer le monde (2). La politique tend plutôt à corrompre les masses qu'à les élever moralement, car elle annihile en elles le sentiment de la responsabilité. On devra considérer sans enthousiasme « le jour où l'État et la Commune seront devenus les grands nourriciers du genre humain. »

Les politiciens socialistes en France, jadis si hostiles aux syndicaux purs, semblent maintenant convertis à l'action syndicale, et ils apportent à leurs convictions un zèle de néophytes. Mettant à profit l'excitation causée par les dernières grèves, ils se proclament les champions des syndicats. M. Jaurès interprète la sentence d'arbitrage de M. Waldeck-Rousseau, à propos de la grève du Creusot, dans le sens le plus large, et comme le prélude de l'introduction du système parlementaire dans toutes les usines. M. Millerand, dans son décret sur la réorganisation du Conseil supérieur du travail, introduit les syndicats ouvriers comme représentans normaux de la classe ouvrière, en opposition aux chambres de commerce, aux chambres consultatives des arts

(1) G. Sorel, *l'Émancipation* du 15 septembre 1899.
(2) *Le Socialisme en Belgique*, p. 54.

et manufactures, formées de membres de la bourgeoisie. Enfin M. Millerand déclare solennellement que « toute l'armée du travail doit entrer dans les syndicats. »

Cette théorie des syndicats professionnels obligatoires rencontre dans différentes écoles socialistes et même chez certains économistes (1), des tenans convaincus. Elle compte aussi des adversaires. Ceux-là pensent, avec M. G. Sorel, que les syndicats doivent rester une sélection, une élite, imbue des principes d'un nouveau droit; que l'influence de cette élite s'étend bien au delà de ses membres; que le nombre ne crée pas la vraie force; que c'est l'office de la qualité; qu'on s'affaiblit en absorbant des élémens faibles; et que ces syndicats universels seraient livrés à l'influence des démagogues bourgeois. Mais, d'autre part, les syndicats d'élite, comme les vieilles *Unions* tournent aisément à l'égoïsme corporatif.

M. Bernstein, qui a introduit le plus d'idées nouvelles dans le socialisme, et qui s'étudie à combattre la routine traditionnelle du dogme, écrit dans le même sens (2) : « Si grande que soit la mission que l'on assigne aux syndicats, elle n'exige ni ne comporte leur omnipotence. S'ils doivent réunir tous les travailleurs d'un même métier, les syndicats ne peuvent à la fois protéger les intérêts de leurs membres et servir le bien public : ils dégénèrent en corporation exclusive avec tous les mauvais effets du monopole. Un syndicat comprenant les membres de toutes les branches d'une industrie, qui est l'idéal d'un assez grand nombre de socialistes, serait une association de production pourvue d'un monopole, en contradiction avec le socialisme et la démocratie, car *les institutions socialistes se distinguent des institutions féodales par le libéralisme de leur constitution démocratique et leur universelle accessibilité*. Il faut donc, d'après M. Bernstein, se garder de voir dans le syndicat la force magique qui mettra fin à la rémunération sous forme de salaire, un organisme approprié à la direction des établissemens industriels. Le syndicat ne peut faire du salarié un patron. » Un journal révolutionnaire, *le Parti ouvrier*, reconnaissait, à propos de la grève des mécaniciens de Londres, que, par leur opposition au perfectionnement du machinisme, ceux-ci ten-

(1) L'opinion de M. de Molinari, c'est que l'organisation des forces ouvrières finira par s'étendre à la masse des travailleurs.

(2) *Les Forces de la démocratie industrielle* (*Mouvement socialiste* du 1er septembre 1899).

daient à entraver la production. M. Bernstein, avec les économistes orthodoxes, place les intérêts des consommateurs en première ligne. Si les syndicats ouvriers et patronaux se divisent ou s'unissent pour régler la production, ils conspirent contre le public. Le but des syndicats démocratiques, c'est de faire participer les ouvriers au développement de la richesse sociale, de leur procurer une part plus large de cette richesse. S'ils dépassent ce but, ils deviennent nuisibles. — Voilà le langage que les socialistes sérieux et réfléchis tiennent aux ouvriers. Ils cherchent à les éclairer sur les nécessités de l'ordre économique actuel, et sur les avantages qu'ils peuvent en retirer par une bonne organisation et une conduite prudente et habile. Mais ils sont moins écoutés que ceux qui font luire à leurs yeux « un avenir mirifique, dû non aux efforts humains, mais à l'avènement d'un *millenium*, qui tue dans l'homme la bonne volonté agissante. »

Sans doute l'ordre actuel n'est pas immuable. Les sociétés possèdent une force de plasticité dont nous ne pouvons soupçonner les limites. Mais nous sommes assurés de deux choses : c'est d'abord que l'évolution, pacifique ou violente, ne se plie jamais aux systèmes des théoriciens ; et c'est ensuite que les institutions n'ont d'autre valeur que celle des hommes de chair et de sang qui les appliquent.

J. Bourdeau.

POÉSIE

LA NUIT DES DIEUX

Homme! je t'ai suivi longtemps, tu ne m'as pas
Entendue et l'écho qui seul double ton pas
A fait que tu croyais marcher seul dans l'aurore;
Tu marcherais toujours sans m'avoir vue encore,
Peut-être, et toujours seul et me cherchant en vain,
Peut-être, si, ce soir, debout sur ton chemin,
Familière à ton songe et nouvelle à ta vue,
Je n'étais, tout à coup et soudaine, apparue,
Opportune et mystérieuse, devant toi
Sans surprise et qui me regardes sans effroi,
Car le pieux espoir où se voua ta vie
T'a laissé sans autel, sans âtre, sans patrie
Sur cette terre aride où tu cherches les Dieux.

Je t'ai suivi longtemps invisible à tes yeux,
O passant, je t'ai vu tout haletant de joie
Quand tu croyais saisir quelque divine proie,
Persévérant chasseur sans flèches ni filets...
Je t'ai suivi dans la forêt où tu voulais
Surprendre le Sylvain ou prendre la Dryade
Alors qu'à la naissante aurore elle s'évade
De l'écorce rugueuse où s'écorche ta main.
En vain ta hache abat l'arbre; il est vide. En vain
Tu t'es courbé longtemps au-dessus des fontaines
Pour entrevoir dans l'eau fugitivement vaine

La Nymphe qui l'habite et qui ne montre plus
Au ruisseau transparent son corps fluide et nu
Qui, selon la courbe ou l'étreinte de la rive,
S'étirait en fuyant avec l'onde furtive.
O berger, c'est en vain que parmi les troupeaux,
Nourri de leur laitage et vêtu de leurs peaux,
Assis la flûte aux doigts près des ruches à cire,
Sous la lune d'été tu guettas le satyre
Dont le sabot piétine et qui marche en dansant.
Vaine attente! A genoux, je t'ai surpris souvent
Au crépuscule, près de la source sacrée,
Sur le sable cherchant la trace vénérée
De Pégase. La Mer à tes regards pieux
N'a pas fait de ses flots jaillir les glauques Dieux.
Aucun, qu'il soit des prés, des antres ou des grèves,
N'a montré son visage au désir de tes rêves,
Pas même ceux jadis qui, partout familiers,
A toute heure, des champs, des monts ou des halliers
Sortaient et se mêlaient aux hommes de la terre.

Parcours la plaine en fleurs; monte au pic solitaire,
Visite le vignoble ou scrute la forêt,
La lande, les jardins, le verger, le guéret,
Rien. Passe, ô voyageur, la porte de la Ville
Que le libre travail ou le labeur servile
Emplit de l'aube au soir de sa double rumeur :
On chante, on parle, on rit, on court, on vit, on meurt.
Le brasier luit, le bûcher flambe, le four fume;
Le marteau furieux retombe sur l'enclume;
L'un forge la cuirasse et l'autre bat la faulx.
La fonte en un seul bronze unit divers métaux.
Pour l'arène où l'on saigne et la glèbe où l'on sue,
Voici le glaive court et le soc de charrue;
Voici l'ancre nautique et l'éperon marin;
Admire l'Aigle d'or et la Louve d'airain
Qui harcèle du bec et qui mord de la gueule
Les esclaves muets attelés à la meule;
Car la ville, en un jour, tous les jours, sans arrêt,
Dévore une moisson et brûle une forêt

Et semble au fond des soirs une aurore allumée;
Mais il manque pourtant à toute la fumée
Rampante au-dessus d'elle et noircissant les cieux
Le petit grain d'encens qui monte vers les Dieux,
Et nul, sous le marteau dont la forge résonne,
Humblement, d'une main pieuse, ne façonne,
Dans l'argent malléable ou dans l'or souverain,
La face fabuleuse ou le profil divin.

Pourquoi n'as-tu donc pas, comme les autres hommes,
Oublieux, oublié le nom dont on nous nomme?
Pourquoi nous cherches-tu toujours, cher obstiné,
Toujours, sur notre trace invisible, acharné?
Ne saurais-tu sans nous trouver la terre belle
Et fertile? L'est-elle moins sans que Cybèle
La parcoure, ô pieux ami? Toute la mer
Ne chante-t-elle plus d'un flot toujours amer
Sa plainte langoureuse et sa sonore joie,
Sans qu'à travers le vent qui l'apporte tu croies
Entendre en sa rumeur t'appeler à leurs bras
Les Sirènes? Que veux-tu donc? N'es-tu donc pas
Heureux que le troupeau tout entier t'appartienne,
Sans avoir à livrer aux déesses gardiennes
Ta plus blanche génisse ou ton plus noir bélier?
Est-ce trop pour toi seul des fruits de l'espalier,
Du champ et du jardin, de l'arbre et de la vigne,
Sans qu'un devoir secret à l'offrande désigne
La grappe la plus lourde et le plus lourd épi?
Ne sentirais-tu donc ni regret, ni dépit
A verser sur l'autel, pour qu'un Dieu s'en honore,
Le vin qu'à ton crater épancha ton amphore.

Va donc! Coupe ton orge et moissonne ton blé.
Q'importe où s'est enfui le Céleste Exilé,
Qui levait, en menant la vendange et l'orgie,
Sa corbeille pourprée et sa serpe rougie,
Sois homme, mange, bois, pleure et ris tour à tour.
Le désir est plus bref que tu ne crois. L'amour
Dure à peine le temps d'effeuiller une rose.
Prends la fleur. Mords au fruit. Vis à même les choses

Sans plus t'inquiéter de ce qui fut divin.

Mais je sens, ô mon fils, que je te parle en vain.
Écoute-moi. Entends. Je suis l'une de celles
Que les hommes jadis nommèrent Immortelles.
Seule encore je vois la moitié des saisons
Et l'éternel soleil grandir à l'horizon;
Les autres, avec moi, aux Enfers descendues,
Ombres pâles, en ont oublié les issues;
Moi seule encor je sais par quel détour obscur
On monte à la clarté du jour et vers l'azur,
Car je suis à la fois terrestre et souterraine.
Et mon Royaume est double où je suis deux fois Reine.
Tu l'as voulu. Reçois sur tes lèvres le grain
Du fruit mystérieux que je porte à la main;
Ferme tes yeux à la lumière dont encor
S'emplit leur rouge nuit du reflet d'un soir d'or.
Suis-moi qui t'ai suivi longtemps. Tais-toi. Prends garde.
Descends encor. C'est bien. Ouvre les yeux. Regarde!

Tu vois, là-bas, roulant la vase de ses eaux,
Le noir fleuve entourer de son fluide anneau,
A travers l'ombre trouble et la clarté nocturne,
Abrupte ou sablonneuse et partout taciturne,
L'Ile silencieuse où séjournent les Dieux.
Le temps ne les a pas respectés. Ils sont vieux
Et leurs cheveux sont blancs et leurs barbes sont blanches.
Vois Bacchus corpulent qui saisit, lève et penche
L'amphore vide d'où ne coule plus nul vin;
Son thyrse est un cep mort sans pampre ni raisin
Et l'inquiet Hermès lui compare en pensée
Le bâton nu qui fut jadis le caducée
Où ne s'enroulent plus les mystiques serpens;
Les Satyres lassés auprès des Ægypans
Dorment ou lourdement s'étirent et la corne
Pastorale est rompue au front des Faunes mornes.
Regarde et reconnais en ces spectres errans
Les fantômes des Dieux que le monde a crus grands,
Terribles, bienveillans, injurieux ou fourbes,
Durs à qui leur résiste et durs à qui se courbe,

Innombrables, vivans, suprêmes, immortels,
Vers qui fumait l'encens et ruisselait l'autel
Du sang quotidien des victimes sans nombre,
Et qui ne sont plus rien maintenant que des Ombres.
Ils rêvent, anxieux, attendant le soleil
Et que le songe ambroisien, noble et vermeil
Recommence, et que l'exil cesse et que l'on sorte
De l'Ile souterraine autour de qui l'eau morte
Du noir Styx passe, court et s'écoule sans bruit;
Car leur foule nocturne est lasse de la nuit.
Arès, prêt à partir, rattache sa sandale
Et Cypris, belle encore, en cette onde infernale
Trempe son pied, tandis que Neptune, prudent,
Semble sonder un gué du bout de son trident,

Contemple tous ceux-là de qui fut générique
La joie olympienne ou la force olympique,
Qui furent autrefois l'oracle et le destin,
La réponse de l'antre et le mot sibyllin,
L'écho sacré, la flûte alternée et la lyre,
Les cymbales, le cri, la danse, le délire,
Le parfum de la rose et l'odeur du laurier,
L'ode religieuse et le refrain guerrier,
Le roulement des chars ou le choc du tonnerre,
Les murmures du ciel, les frissons de la terre,
La houle des moissons qui fait le sol mouvant
Et la forêt mouvante au long souffle du vent,
Et le chant de la mer et le chant des fontaines,
La rumeur qui bourdonne au fond des ruches pleines,
La source, le ruisseau, le fleuve; eux qui mêlaient
En leurs coupes le vin, l'eau, le sang et le lait,
Portaient le sceptre droit et le thyrse flexible,
Lançaient la foudre au mont et la flèche à la cible
Et remplissaient la terre et le ciel tour à tour
De la confusion de leurs vastes amours,
Tous ces Dieux de la Vie et de la Violence
Leurs Ombres maintenant ne font que du silence!

Et tous, d'un long regard, suivent pensivement,
En son vertigineux et morne tournoiement,

Pégase qui, rué d'une course inutile,
Les crins au vent, galope en rond autour de l'Ile,
Et qui parfois bondit et qui parfois s'abat
Et qui semble hennir et que l'on n'entend pas
Et qui s'arrête et qui repart et semble attendre,
D'un quadruple sabot creusant le sol de cendre,
Et, brusquement, cabré, prodigieux et noir,
D'un élan furieux et d'un tragique espoir
Écarte d'un seul coup ses deux ailes ouvertes
Qui battent l'air trop lourd et retombent inertes
Et rebelles encor, referment à son dos
L'effort désespéré d'un vol jamais éclos.

Et maintenant, adieu, mon fils. Retourne. Oublie
A la lumière de l'amour et de la vie
Ce monde inférieur où tes yeux ont connu
Ce que les Dieux que tu cherchais sont devenus.
Va-t'en sans regarder derrière toi. Va vivre;
Car, moi qui t'ai conduit, je ne peux plus te suivre
Là-haut. Ici mon heure infernale est sonnée
Et j'ai vécu la part de ma terrestre année.
Je redeviens une Ombre et je rentre parmi
Cette foule, Étrangère et Captive à demi,
Car le printemps m'appelle à la terre et l'automne
Au Tartare profond ramène Perséphone,
Mais toi, que rien n'arrête en la funeste nuit,
Va-t'en. Tu reverras l'aurore d'aujourdhui
Et, du seuil retrouvé de la clarté vivante,
Tes yeux se rouvriront de leur sombre épouvante
Loin de l'Ile cruelle et des farouches lieux
Où rôdent à jamais les fantômes des Dieux.

Pars; mais en repassant la pierre de ta porte
Secoue avant d'entrer le sable que rapporte,
A sa semelle humide encor du noir chemin,
Ta sandale trempée au fleuve souterrain!

HENRI DE RÉGNIER.

COTES ET PORTS FRANÇAIS

DE L'OCÉAN

I

LA COTE BASQUE ET LANDAISE

I

Rien n'est plus arbitraire, plus conventionnel, plus contraire même quelquefois aux lois si simples de la nature que certaines lignes séparatives des principaux États de l'Europe, limite artificielle, imposée par les uns, subie par les autres, suivant leur force ou leur faiblesse, pour une durée plus ou moins longue, que les événemens et les révolutions ont déjà bien souvent avancée ou reculée et qu'ils doivent sans doute modifier encore dans un avenir plus ou moins prochain. Pour ne parler que de notre terre de France, une seule de ses frontières s'est maintenue presque sans altération sensible depuis plusieurs siècles : c'est la frontière franco-espagnole. C'est la seule, en effet, qui soit logique, rationnelle et qui puisse donc être considérée comme immuable et permanente, s'il est permis d'employer de pareils termes quand il s'agit d'arrangemens, de combinaisons, de divisions, ou de rapprochemens qui ne sont que l'œuvre de l'homme.

Mais, géographiquement, le grand mur des Pyrénées est bien une véritable barrière. La chaîne est continue, rectiligne, relativement étroite et très élevée; elle présente deux versans sy-

métriquement opposés, l'un vers le Nord, l'autre vers le Sud; elle marque nettement la séparation des deux États et isole complètement la péninsule ibérique. Cette chaîne, dont la limite orientale, le cap de Creux, domine la Méditerranée, vient mourir peu à peu sur la côte de l'Océan; et de ses derniers contreforts se détache une petite rivière torrentielle, la Bidassoa, française tout à fait à son origine, espagnole sur presque tout son cours, commune aux deux pays aux approches de son embouchure.

La pointe aiguë du Figuier, qui constitue le musoir rive gauche de la Bidassoa et s'avance en mer comme un formidable éperon de navire contre lequel écument les vagues du large, termine à l'Est la côte rocheuse de l'Espagne. La France commence. L'ancienne frontière de l'Ibérie et de la Gaule n'a presque pas changé depuis l'époque romaine; c'était autrefois le cap le plus saillant de la côte, le dernier promontoire de la chaîne pyrénéenne, que Ptolémée désignait sous le nom d'*Oeasso* (1), et que nous appelons le cap du Figuier, *cabo di Monchichaco;* c'est aujourd'hui le thalweg même de la Bidassoa. La ligne dentelée du littoral court encore pendant quelques kilomètres, en s'adoucissant un peu, dans le prolongement de la côte cantabrique, et suit très sensiblement la courbure d'un parallèle de notre globe, puis elle se redresse brusquement vers le Nord et prend nettement la direction du méridien. Les deux grands alignemens des deux côtes d'Espagne et de France se rencontrent ainsi presque à angle droit et dessinent l'immense golfe de Biscaye ou de Gascogne, le *sinus Aquitanicus* des anciens. Mais le raccordement a lieu suivant une courbe assez régulière, qui court de Saint-Sébastien à Saint-Jean-de-Luz, interrompue à son milieu par les falaises couronnées de bois du cap Figuier et le large estuaire de la Bidassoa.

L'embouchure du petit fleuve présente les aspects les plus variés suivant les heures du jour et la hauteur de la marée, qui atteint et dépasse quelquefois quatre mètres; et la houle du large, qui peut remonter la vallée à plus de cinq kilomètres, va mouiller la gracieuse petite île des Faisans, célèbre par la conférence de 1659, dans laquelle Mazarin signa le traité des Pyrénées qui cédait le Roussillon à la France et arrêtait en même temps le

(1) τὸ Οἰασσὼ ἀκρωτήριον τῆς Πυρήνης. Ptolém., *Geog.*, II, VII, 2.

mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, donnant ainsi à la maison de Bourbon l'espérance secrète de l'héritage de la monarchie espagnole.

La barre de la Bidassoa mérite bien son nom. En basses eaux, en effet, elle ferme presque complètement l'entrée du fleuve, ne laissant qu'un très étroit passage entre la pointe des Dunes, sur la côte française, et le faubourg de la Madalena, sur la côte espagnole. Deux fois par jour, elle est recouverte par le flot; l'estuaire se remplit alors lentement, et un petit bras de mer aux vagues clapotantes sépare les deux villes anciennement ennemies d'Hendaye et de Fontarabie. Quelques heures après, le lit est à sec; on peut passer à gué d'une rive à l'autre, et c'est à peine si quelques filets d'eau sillonnent d'immenses bancs de sable émergés (1).

II

La « très-loyale, très-valeureuse et très-sainte cité de Fontarabie, » comme on peut le lire sur sa principale porte, la *Puerta Mayor*, dont l'écusson en haut relief, timbré de ses armes, est couronné par la statue de la vierge de la Guadalupe, n'est plus qu'une assez pauvre bourgade; mais elle conserve des souvenirs incomparables de son noble passé. Campée sur les dernières croupes de l'âpre Jaizquibel et dominant la vallée de la Bidassoa, elle demeure comme une sentinelle avancée, à peu près inutile aujourd'hui, mais glorieuse, mutilée, et rappelant par sa fière tournure les principaux épisodes de sa vie guerrière et féodale. Tout autour de la ville, les débris de l'enceinte éventrée par de nombreuses brèches, criblée de trous de boulets; par derrière, un dédale de rues étroites et mystérieuses; au milieu, l'ancienne place d'armes et le château de Charles-Quint, dont les premières assises, en blocs cyclopéens, remontant peut-être au commencement du xe siècle, supportent un rez-de-chaussée massif du xiie siècle, puis de hautes et épaisses murailles du xve ou du xvie siècle, en partie démolies, percées d'étroites fenêtres à colonnes enguirlandées de lierre; tout en haut, enfin, la cathédrale avec son porche, de style mi-gothique, mi-Renaissance, ses trois absides, son élégant campanile, sa terrasse munie d'embrasures rappelant le siège de 1638, et son jardin dévasté.

(1) Beautemps-Beaupré et Bouquet de la Grye, *Plans de la baie de Fontarabie* (1829 et 1867).

Il y a là tout un monde de souvenirs, et Fontarabie est en réalité un musée en plein air. Ce n'est pas seulement sa rue principale, la *Calle Mayor*, qu'il faut visiter, c'est encore et surtout l'enchevêtrement d'une infinité de petits couloirs tortueux : — la *Calle del Obispo*, la *Calle de Fuentès*, la *Calle de las Tiendas*, la *Calle Ubilla*, la *Calle San Nicolas*, la *Calle del Sol*, — convergeant toutes vers la *Plaza de Armas*, sombres et fraîches comme les plus vieilles rues arabes de Cordoue et présentant une succession presque ininterrompue d'hôtels démantelés, à demi ruinés, souvent déserts, mais qui mériteraient presque tous, de la part de l'artiste, de l'archéologue ou de l'historien, une visite détaillée, une étude curieuse, une sorte d'inventaire (1).

De distance en distance, quelques maisons basques modernes projettent en saillie leurs galeries de bois; mais presque toutes les habitations, aujourd'hui occupées par la population ouvrière, les artisans, les pêcheurs de la Madalena, ont été de somptueux palais. Au sommet de portes romanes ou en ogive, donnant accès à de pauvres boutiques ou à de modestes ateliers d'*espargatas*, se dessinent en vigueur d'énormes écussons armoriés, surmontés de couronnes et de casques, encadrés de trophées d'armes, d'anneaux, de guirlandes, de torsades et de feuillages en pierre, de devises généalogiques, portant les plus grands noms de la Biscaye, du Guipuzcoa et de ce curieux pays basque où le moindre paysan se flatte d'avoir d'authentiques quartiers de noblesse. Lions, loups, lièvres, chiens, chevaux, oiseaux, poissons, sirènes, vierges et saints, anges et amours, croix de Malte et de Saint-André, étoiles, cœurs, feuilles et fleurons, armes, filets et tridens, se succèdent de porte en porte au-dessus de toutes les fenêtres géminées et grillées, au-dessous des consoles et des créneaux, dans l'intervalle de balcons en fer merveilleusement ouvragés, à la base et au sommet de colonnettes en encorbellement qui décorent tous les murs de la vieille cité, jadis opulente, aujourd'hui presque éteinte et définitivement ruinée. Cette ornementation excessive est, à la vérité, un peu lourde et emphatique; elle a plus de force que de grâce; elle manque un peu de délicatesse et de goût; mais elle frappe par sa puissance, sa variété et sa vigueur. Tout un passé glorieux revit dans ces restes. C'est sans doute la pauvreté et l'abandon, précurseurs d'une mort peut-être prochaine;

(1) Xavier de Cardaillac, *Promenades artistiques, Fontarabie*, 1896.

mais cette misère a réellement grand air et ne manque ni de noblesse, ni de poésie.

Tout autre est la petite ville d'Hendaye, qui fait face à Fontarabie.

Elle a eu aussi ses jours de gloire, mais elle n'en a presque rien conservé. Les derniers pans lézardés de sa forteresse, qui pouvait montrer avec orgueil, il y a un siècle à peine, quelques nobles cicatrices, ont été démolis et jetés sur le sable de la rive. L'industrie moderne a transformé et enrichi la vieille cité basque et remplacé par des maisons neuves les respectables hôtels d'un autre temps. L'ancienne et pittoresque route de Madrid traverse bien toujours la Bidassoa à deux kilomètres en amont d'Hendaye, dans l'intérieur des terres, à côté même de l'île des Faisans; sur la rive droite, le gracieux village de Béhobie, le dernier de la terre française, y fait face à la Behobia espagnole, qui sert de faubourg à la petite ville d'Irun; et c'est encore aux jours de marché le chemin des Basques et de leurs mules, et en tout temps celui de quelques touristes bien inspirés. Mais le grand mouvement a lieu à Hendaye même, où la voie ferrée coupe la rivière, un peu au-dessous de la ville, au fond du golfe, sur un large pont monumental. La gare internationale est tout entière sur le territoire français et présente l'agitation et la vulgarité de toutes les grandes gares-frontière. La ville d'Hendaye en a été sans doute rajeunie et renouvelée, mais au détriment de l'art. Magasins, hangars, hôtels, villas, usines, dépendances du chemin de fer, ont rapidement formé un énorme quartier, et le faubourg industriel a pris bientôt une étendue et une importance trois ou quatre fois supérieures à celles de la vieille ville. Le port, qui avait autrefois une animation relative, est devenu médiocre. C'est une simple cale d'échouage. A marée haute, quelques barques de pêche viennent accoster un petit môle perpendiculaire à la rive, et c'est tout. Le temps n'est plus où les hardis pilotes basques d'Hendaye et de la Madalena n'hésitaient pas à courir les risques de la pêche de la baleine dans les parages de Terre-Neuve et entretenaient même un petit commerce d'échange avec le Canada. Les marins d'aujourd'hui sont plus modestes et se contentent de la pêche locale. A vrai dire, la principale exploitation du pays est celle des baigneurs, pour lesquels on a rêvé la construction d'une nouvelle ville sur la magnifique plage au vieux nom basque d'Ondarraïtz, qui se développe sur plus de deux kilomètres, de la

pointe des Dunes à la pointe Sainte-Anne. Un luxueux casino de style mauresque, des chalets élégans, des plantations intelligentes assurent à cette station balnéaire une clientèle plus sérieuse que mondaine et qui paraît devoir avec raison lui rester fidèle.

Le paysage d'Hendaye-Plage est un des moins connus et peut-être un des plus beaux de la côte basque. Les falaises abruptes de la pointe Sainte-Anne et du cap Figuier, couronnées de verdure se découpent en vigueur dans un ciel presque toujours d'une admirable pureté. A l'horizon se profile l'élégante dentelure des neiges pyrénéennes. Au premier plan, le va-et-vient de la marée dans l'estuaire de la Bidassoa donne une très grande variété au golfe tour à tour inondé et asséché. La ligne de séparation de la France et de l'Espagne se dessine à basse mer par une ligne ondulée, mince filet d'eau presque toujours guéable; mais la barrière n'est que politique et en quelque sorte conventionnelle. Des deux côtés de la gracieuse rivière, la terre présente dans ses moindres détails le même aspect, et les hommes ont gardé depuis plusieurs siècles les mêmes traits, les mêmes goûts, les mêmes mœurs qui les ont en quelque sorte cimentés entre eux et isolés des deux grands pays auxquels ils appartiennent. C'est bien toujours cette petite race basque, indépendante et fière, continuant à parler sa langue plusieurs fois millénaire, d'origine un peu mystérieuse, et constituant en réalité, sur la côte vasconne et cantabrique, depuis Bayonne jusqu'à Bilbao, un peuple à part, que la pression et l'aspiration continues de la centralisation administrative ont sans doute rattaché officiellement d'une part à Madrid, de l'autre à Paris, mais n'ont pu complètement altérer; et qui gardera longtemps encore son caractère et sa physionomie, sa grâce un peu sauvage, ses admirables qualités physiques, et l'amour de ses vieilles libertés.

III

Trente kilomètres environ, de l'embouchure de la Bidassoa à celle de l'Adour. La côte est hérissée de falaises dentelées entre lesquelles s'enfonce une série de petits fiords, quelques-uns d'un accès facile, petits ports naturels pouvant servir de refuge temporaire aux pêcheurs surpris par un coup de mer et qui, très certainement, ont abrité bien des fois les premiers navigateurs dont les navires se hasardaient rarement au large. Deux accidens à

noter sur cette côte : la rade de Saint-Jean-de-Luz et le promontoire de Biarritz.

On sait que trois grandes routes traversaient, à l'époque romaine, la chaîne des Pyrénées : la première à son extrémité orientale, au col de Pertus, en face du cap de Creux, *ad Pyrenæum;* ce fut celle qu'Hannibal prit pour passer d'Espagne en Gaule et qui ne devait être alors qu'un assez médiocre chemin frayé à l'usage des montagnards et de leurs chariots; la seconde, à peu près centrale, allant de Saragosse à Oloron par le col Sainte-Christine, un peu au Sud-Est du pic du Midi, *in summo Pyrenæo;* — la troisième, à l'extrémité occidentale de la chaîne, réunissant Pampelune à Dax, *Aquæ Tarbellicæ*, traversait le col depuis célèbre de Roncevaux, que l'on appelait aussi *summum Pyrenæum* et dévalait sur Saint-Jean-Pied-de-Port, *imum Pyrenæum* (1).

Mais un chemin à peu près littoral existait très certainement aussi en vue de la mer, desservant les principaux abris de la côte, et son tracé ne devait pas différer beaucoup de celui qui a été choisi, vingt siècles après, pour le chemin de fer de Saint-Sébastien à Bayonne. Ce chemin, qui a été longtemps un des plus fréquentés par les pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle, longeait très vraisemblablement la rade de Saint-Jean-de-Luz, qui constitue un port de refuge naturel sinon parfait, du moins très précieux, sur une côte fort inhospitalière, où la violence de la mer est souvent redoutable; et, bien que les itinéraires officiels et les géographes classiques ne fassent mention ni de la route, ni de la rade qu'elle contournait et qui ne présentait, à vrai dire, qu'une sécurité très relative, il est fort probable que la baie de Saint-Jean-de-Luz a dû recevoir bien des fois les barques des pêcheurs primitifs qui ont fréquenté ces parages aux temps les plus anciens; bien souvent aussi les navires phéniciens, dont les voyages répétés de Tyr à Carthage, de Carthage à Gadès, de Gadès aux îles Cassitérides, avaient lieu toujours suivant le même itinéraire, sans trop s'écarter de la terre et en relâchant à peu près tous les soirs dans les havres naturels échelonnés sur leur route.

Historiquement, Saint-Jean-de-Luz ne date guère que du moyen âge. On le trouve mentionné sous le nom de *Joaris* sur un portulan du XVIe siècle; ce nom, sans doute d'origine euskarienne, comme la plupart de ceux de la côte, ne nous apprend pas grand'-

(1) Cf. G. Parthey et M. Pinder. *Itinerarium Antonini Augusti et Hierosolymitanum*, Berlin, 1848.

chose; mais on sait que ce Joaris était le port principal des marins basques au commencement du xve siècle, et que ces marins paraissent avoir connu dès cette époque, c'est-à-dire avant les découvertes de Christophe Colomb, les principaux bancs de Terre-Neuve et une partie de l'Amérique du Nord. Des lettres patentes de François Ier, datées de 1539, nous apprennent que, dans la guerre qu'il engagea contre l'Espagne, Saint-Jean-de-Luz arma de véritables escadrilles, pourvues de canons, et battant les mers les plus lointaines connues à cette époque. Sous le règne de Henri IV, on considérait la rade qui s'ouvre entre les pointes du Socoa et de Sainte-Barbe comme la plus commode et la meilleure du pays pour l'établissement d'un port maritime. Depuis que les baleines, chassées du golfe cantabrique, s'étaient réfugiées vers les côtes d'Islande et du Spitzberg, les armemens baleiniers et terre-neuviers équipés à Saint-Jean-de-Luz avaient pris une extension considérable et ne comptaient pas moins de 80 bâtimens de haut bord montés par 3 000 matelots. La population totale s'élevait alors à près de 15 000 habitans. Les chantiers établis sur la Nivelle, qui débouche au fond de la baie, construisaient sous Louis XIII des navires de plus de 300 tonneaux; et lorsque l'île de Ré fut bloquée, en 1627, par les Anglais, Richelieu en fit armer une cinquantaine pour venir la ravitailler. Louis XIV, enfin, y célébrait en grande pompe son mariage avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne. La ville était alors une des plus riches du pays basque. Fière d'avoir hébergé son roi, qui avait dû remiser ses équipages à Bayonne, elle appelait dédaigneusement sa voisine « les écuries de Saint-Jean-de-Luz. » Ce fut l'apogée, que suivit, hélas! une rapide décadence.

Il existe peu de parages sur les côtes de l'Océan où la mer soit à de certains jours plus terrible que dans le golfe de Gascogne. Les deux longs alignemens de la côte d'Espagne et de la côte de France, qui ont l'un et l'autre plus de 400 kilomètres de développement rectiligne, et se rencontrent presque à angle droit, accumulent au fond du golfe les vagues poussées par tous les vents, à l'exception de ceux du Sud-Est et de l'Est. La houle soulevée dans les grandes profondeurs de l'Océan s'y engouffre, après un parcours de 1 000 lieues, comme dans un immense entonnoir et vient battre les falaises de la côte avec la violence, le bruit de tonnerre, et la puissance d'ébranlement des explosions de mine. Dans les jours de tempête, les lames surélevées, dès qu'elles attei-

gnent, à l'approche de la terre, des fonds de 60 à 100 mètres, n'ont pas moins de 6 à 8 mètres de hauteur, et déroulent leurs vertes crinières étincelantes d'écume sur un front de 300 à 400 mètres. Elles commencent à briser aux approches des fonds de 20 mètres. C'est alors un assaut formidable contre les falaises, une série de heurts et de coups de bélier comme ceux des anciennes machines de siège ; et le dernier mot, dans cette lutte terrible, reste toujours à l'éternel agresseur, l'Océan.

Les marins de la côte basque distinguent même deux sortes de mauvaises mers : celle « de vent, » et celle « de fond : » la première produite par les rafales qui règnent dans la région littorale ; la seconde, plus redoutable encore, qui provient de l'accumulation successive des vagues soulevées par les vents du large et qui bouleversent la côte, même par les temps calmes et les jours sereins. Lorsque les deux mers coïncident, la tempête est effroyable et rien ne peut lui résister.

Jusqu'à ces derniers temps, la baie de Saint-Jean-de-Luz avait cependant supporté sans trop de désastres ces attaques incessantes. Flanquée au Sud par les rochers du Socoa, au Nord par ceux de Sainte-Barbe, couverte au centre par ceux d'Artha, qui constituent une sorte de brise-lames protecteur, elle présentait, même pendant les gros temps, un calme relatif, et constituait un précieux port de refuge. Mais tous ces rochers en calcaire marneux, alternant avec des couches de silex fendillé, présentent une consistance médiocre et ont fini à la longue par être minés et affouillés ; ils se sont peu à peu désagrégés ; les vagues les ont dérasés et sont venues déferler, avec toute leur violence, sur le fond même du golfe, et contre la dune à l'abri de laquelle Saint-Jean-de-Luz vécut et prospéra longtemps en paix. La dune fut en partie démolie à la fin du XVIIe siècle, et la ville se trouva dès lors exposée sans défense à l'invasion des flots. A partir de ce moment jusqu'à ces dernières années, ce fut une série de désastres contre lesquels on ne cessa de lutter jour à jour, pied à pied. La mer envahissait périodiquement la malheureuse ville. La moitié des habitations étaient inondées, quelques-unes renversées. Le magnifique couvent des Ursulines avait été en entier emporté ainsi que l'église voisine. On construisit alors un second seuil de défense avec grand renfort de pieux, de palplanches, de blocs et de moellons, à une cinquantaine de mètres en retrait du premier qui avait été emporté. La mer s'acharna après lui, le sapa par sa base, y fit des

brèches de plus de 80 mètres, et finit par en avoir raison. On fut encore obligé de battre en retraite, et on se retira définitivement sur la terre ferme, où on établit une dernière digue de défense, au-dessus du niveau des plus hautes mers, que l'on protégea par un plan incliné de sable, sorte de plage artificielle où ne pouvaient arriver que les eaux mourantes des vagues déjà brisées et à peu près inoffensives.

On était d'ailleurs revenu, depuis quelque temps, à l'idée première de Vauban, qui était de fermer à peu près la rade en enracinant de grandes jetées prolongeant les promontoires du Socoa et de Sainte-Barbe. Le calme revint peu à peu. On compléta même le programme de l'illustre ingénieur par la construction, sur les rochers d'Artha, d'une troisième jetée, isolée en pleine rade et dans le prolongement des deux premières. L'ouverture de la baie, qui était autrefois de 1 500 mètres, a été ainsi réduite à deux passes de 150 et de 350 mètres, et les grandes vagues n'y pénètrent plus. Tous ces travaux sont aujourd'hui terminés; ils n'ont pas coûté moins d'une dizaine de millions; mais Saint-Jean-de-Luz est sauvé (1). La ville est sans doute décimée, le port presque abandonné, le commerce à peu près nul. C'est à peine si 200 matelots y arment pour la pêche restreinte du thon et de la sardine ; ce n'est plus l'horizon des grandes navigations des Basques d'aventures, à la recherche de la baleine et du hareng dans les mers inconnues. En revanche, la magnifique rade est très bien protégée par des digues qui paraissent devoir résister longtemps à toutes les fureurs de l'Océan; elle offre une assez bonne relâche aux bateaux surpris par les tempêtes du large ou qui sont arrêtés temporairement par la barre de l'Adour. Chaque année, plus de 100 navires, jaugeant ensemble 30 000 tonneaux, y trouvent un abri, et bien des vies humaines le salut. Les énormes dépenses se trouvent donc ainsi justifiées.

IV

On n'a pas été moins prodigue de millions à Biarritz, mais par des considérations d'un ordre un peu moins élevé. Il ne fallut rien moins que la puissance et la persistance de l'impératrice Eugénie pour transformer, après un oubli de deux siècles,

(1) Fr. de Saint-Maur, *Le passé et l'avenir de Saint-Jean-de-Luz*, 1858; Bouquet de la Grye, *Étude de la baie de Saint-Jean-de-Luz*, 1873.

la petite ville littorale dont le nom a conservé une physionomie basque très accentuée et la magnifique plage qui a fait depuis sa fortune. Comme tous les havres de la côte cantabrique, Biarritz arma longtemps pour la pêche de la baleine, dans le golfe de Gascogne d'abord, plus tard dans les eaux d'Islande et du Spitzberg. Les maisons des pêcheurs étaient alors groupées sur le plateau de l'Atalaye, qui domine une immense mer. Au centre se dressent encore les ruines d'un vieux château fort qui date de l'occupation anglaise, et d'une tour d'observation où l'on allumait des feux pour signaler aux barques l'entrée de deux petites et mauvaises criques, toutes deux d'un mouillage très médiocre, découvrant à mer basse, encombrées de rochers et d'écueils, contre lesquels brisent les vagues, agitées par un clapotis incessant, même pendant les beaux jours. A la base de la falaise escarpée, le flot des tempêtes s'engouffre en hurlant dans des cavernes béantes, ouvertes comme les gueules de monstrueux cétacés échoués à la côte et en ressortent ensuite en prodigieux vomissemens, en jets superbes, qui escaladent la roche à pic et retombent avec fracas de plus de 30 mètres de hauteur. Nulle part, la côte de l'Océan ne présente de spectacle plus imposant; et à cette féerie grandiose et quelquefois terrible s'ajoute le charme d'un climat incomparable, d'une atmosphère limpide imprégnée de la vivifiante salure des eaux marines, d'un horizon merveilleusement étendu, se perdant au Nord dans l'infinie profondeur de la mer et du ciel, permettant, du côté de la terre, de découvrir les sommets neigeux de la chaîne pyrénéenne et l'élégante silhouette, finement adoucie et azurée par la distance, des côtes de la Biscaye et du Guipuzcoa.

Admirable pour l'artiste et le baigneur, le port de Biarritz est en réalité déplorable pour le commerçant et le marin. Battu de trois côtés par les vagues, le promontoire de l'Atalaye présente une série d'anfractuosités et de caps entre lesquels s'enfoncent les deux petites criques qui ont constitué longtemps à elles seules un abri assez médiocre. Ces deux bassins naturels, dans le fond desquels se trouvaient deux mauvaises cales d'échouage, sont précédés et entourés de roches déchiquetées et d'écueils tour à tour apparens ou cachés, suivant la hauteur de la mer, mais dont l'approche, délicate par tous les temps, est très dangereuse dès que le vent souffle avec quelque violence du large. Des travaux considérables ont été faits pour améliorer cette situation par trop primitive, et les ingénieurs ont, à grand renfort de blocs artifi-

ciels, aménagé aussi bien que possible l'ancien port des pêcheurs et l'anse du port vieux. Les rochers isolés ont été soudés les uns aux autres. Un troisième bassin, le port neuf, a été construit entre les deux premiers, faisant saillie à l'extrémité du promontoire, projetant en mer deux jetées qui s'encastrent à toutes les roches saillantes et se recourbent, par une série d'articulations, comme les pinces d'un crabe gigantesque. Toutes ces constructions factices, dont les chantiers avaient nécessité, à travers le pittoresque rocher de l'Atalaye, la perforation de tunnels, présentant l'aspect de véritables décors de théâtre, font sans doute grand honneur au progrès de nos travaux hydrauliques. La mise en œuvre et l'échouage de ces blocs cyclopéens ont pendant plusieurs années servi de divertissement aux oisifs et captivé même l'attention des souverains qui avaient fait de Biarritz, pendant l'été, un séjour de plaisance. Mais les résultats pratiques n'ont pas été en rapport avec les sacrifices.

Il est juste, cependant, de reconnaître que la digue du port neuf ne sert pas seulement de promenade aux baigneurs; elle protège, du côté où les lames sont le plus agressives, le massif de l'Atalaye, dont les falaises, profondément excavées, sont secouées par des bouillonnemens et des trépidations qui mettent en branle toutes les maisons situées sur le plateau. L'industrie de la pêche s'est aussi développée d'une manière sensible à la faveur des travaux exécutés, qui donnent, somme toute, à la marine locale un meilleur abri. Trois bateaux faisant la pêche au chalut, une trentaine de grandes barques et près de trois cents hommes d'équipage constituent la population maritime active de Biarritz; mais le mouvement commercial y est à peu près nul.

En revanche, les deux plages qui s'étendent du côté de l'Atalaye sont parmi les plus belles de l'Océan. Biarritz en possède même trois, ayant chacune leur physionomie distincte : celle qui se trouve à l'Ouest de la ville, au pied de son rocher, au fond de la petite anse du port vieux où le flot vient mourir, et que les bateaux des pêcheurs ont depuis quelque temps tout à fait abandonnée; au Sud, la magnifique plage des Basques, bordée de hautes falaises contre lesquelles la mer déferle avec violence. La première est particulièrement recherchée par les faibles et les timides; la seconde est celle des aguerris et des marins. La troisième est la « grande plage, » la plage mondaine, et c'est elle qui fait depuis près de quarante ans la fortune du pays. Elle se développe sui-

vant un magnifique alignement, légèrement concave, de 1 kilomètre, dominée au Nord par le phare du cap Saint-Martin, au Sud par l'élégante terrasse d'un casino très décoratif. De distance en distance sont échelonnées de somptueuses villas, l'ancienne résidence impériale, un établissement de bains de style mauresque, luxueusement aménagé, et d'agréables jardins. L'égalité et la douceur du climat et le voisinage des Pyrénées procurent à Biarritz une double clientèle d'étrangers très productifs. Station balnéaire pendant l'été, c'est pendant l'hiver un caravansérail cosmopolite particulièrement apprécié par les Espagnols, les Russes et les Anglais. Mais, comme port, Biarritz n'abritera probablement jamais que des bateaux de pêche et une gracieuse flottille de yachts de plaisance, et on a renoncé depuis longtemps à toute installation commerciale, à tout établissement sérieux.

V

A partir de la pointe Saint-Martin, la côte s'affaisse brusquement. Plus de rochers. De l'extrémité du promontoire qui forme le bastion avancé de la grande plage de Biarritz et mieux encore du haut de la terrasse du phare qui s'élève à près de 50 mètres au-dessus de la falaise, l'œil découvre au Nord, et jusqu'aux limites de l'horizon, une plage sablonneuse, rectiligne sur près de 250 kilomètres, d'une inflexible uniformité. C'est la côte des Landes. A 5 kilomètres à peine du phare, l'Adour, maintenu artificiellement entre deux rangées de quais et d'estacades, débouche en saillie dans le golfe, poussant au large sa barre de sables et de graviers. Le flot la recouvre périodiquement et permet aux navires d'un assez fort tonnage de remonter le fleuve sur 7 kilomètres, jusqu'au port de Bayonne, où l'Adour reçoit les eaux de la Nive, navigable comme lui pour les chalands sur une assez notable partie de son cours.

L'embouchure actuelle du fleuve est, sauf perturbations accidentelles qu'il est impossible de prévoir, définitivement fixée par les travaux modernes des ingénieurs et ne variera probablement plus beaucoup. Il n'en a pas été ainsi dans les temps anciens. Il serait peut-être difficile de retrouver l'emplacement exact de cette embouchure à l'époque romaine, mais il n'est pas douteux qu'elle ne fût déjà très fréquentée. Un fleuve de plus de 300 kilomètres de développement, toujours navigable dans la partie inférieure de

son cours, pénétrant dans l'une des plus belles vallées des Pyrénées aux riches gisemens métallurgiques de tout temps exploités, et recevant de distance en distance les eaux bouillonnantes de magnifiques affluens torrentiels, était certainement connu et navigué dès l'époque de la conquête. On l'appelait indifféremment l'*Atyr*, l'*Atur*, l'*Æturis*, l'*Aturus* : Ptolémée et les géographes classiques mentionnent assez exactement son embouchure, et elle devait différer assez sensiblement de celle d'aujourd'hui (1).

Le courant littoral qui longe la côte des Landes du Nord au Sud, depuis la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde, jusqu'à l'estuaire de la Bidassoa, a eu pour effet de modifier bien souvent la direction de tous les émissaires qui écoulent à l'Océan les eaux continentales. Les vagues des tempêtes bouleversent profondément le fond très mobile de la mer; le flux et le reflux le remanient sans cesse jusqu'à une distance du rivage de plusieurs centaines de mètres. Le sable tenu en suspension chemine ainsi lentement, mais avec une continuité que rien n'arrête par aucun temps. La moindre vague qui déferle sur la plage y jette avec son écume une partie des matières arénacées qu'elle a arrachées à la côte, et la reprend presque immédiatement pour l'étaler de nouveau sur cette bande du rivage tour à tour noyée et découverte par le flot et qu'on appelle l' « estran. » La conséquence de ce va-et-vient perpétuel, de ce cheminement continu de millions et de millions de molécules infiniment ténues, qui ont une tendance générale à se diriger vers le Sud, est de provoquer le comblement de tous les estuaires, de favoriser la formation de flèches de sable et de cordons littoraux parallèles à la côte, et surtout de donner à toutes les embouchures une très grande instabilité; et il faut des travaux artificiels solidement enracinés et régulièrement entretenus, — estacades en charpente, môles en maçonnerie, jetées et brise-lames en blocs artificiels, — pour maintenir toujours navigables les passes des cours d'eau et leur donner une certaine fixité. C'est à peu près ce qui a lieu aujourd'hui.

Comme tous les fleuves d'un assez long parcours, l'Adour charrie en temps de crue des masses énormes de sables et de graviers. Ces sables et ces graviers s'arrêtent et échouent pour ainsi dire à l'embouchure. Le dépôt qui se forme ainsi est ce qu'on appelle la « barre, » bourrelet en général demi-circulaire, seuil

(1) ...*ripas Aturi*, Lucain, *Phars.*, I, v. 420; *Tarbellicus ibit Aturus*, Ausone, *Mosella*, v. 467; Ἀτούριου ποταμοῦ ἐκβολαί, Ptol., II, VII, 2.

sous-marin, à chaque instant détruit et reconstruit par deux forces opposées, le courant du fleuve qui le pousse au large et la marche du flot qui tend à le ramener en rivière. Les eaux de l'Adour, aujourd'hui contenues entre deux jetées, franchissent cette barre et y creusent un sillon tantôt dans une direction, tantôt dans une autre; ce sillon est la « passe. » La position et la profondeur de cette passe varient avec l'état de la mer et le volume des eaux du fleuve. En temps de crue et avec une mer calme, la barre est repoussée au large et la passe profonde; en temps de sécheresse, lorsque les eaux de l'Adour sont basses et presque sans courant, la mer reprend l'offensive; et, si les vagues déferlent alors avec violence, la barre s'avance et la passe tend à se combler. C'est une lutte incessante entre deux ennemis : le fleuve et la mer; et on comprend très bien que, lorsque l'Adour n'était pas maintenu par deux jetées, armé en quelque sorte pour faire face à l'attaque du flot, et qu'il débouchait librement sur la côte balayée par les vagues, l'embouchure devait présenter une stabilité très précaire.

Il est impossible de déterminer au juste l'emplacement de cette embouchure à l'époque des premiers navigateurs phéniciens, cinq ou six cents ans avant notre ère, ni même à l'époque romaine; mais il est probable qu'elle était beaucoup plus au Nord et devait correspondre à peu près à l'emplacement actuel de Capbreton. A 2 kilomètres environ après Bayonne, l'Adour, arrêté par les sables amoncelés par les vents et le courant qui domine sur la côte de Gascogne, quittait brusquement sa direction de l'Est à l'Ouest, déviait vers le Nord, traversait les territoires d'Ondres et de Labenne, remontait en sens inverse du courant littoral, parallèlement à la côte dont il était séparé par un cordon de dunes, et venait déboucher à l'extrémité de ce cordon au petit hameau désigné sous le nom de « la Pointe, » et qui était bien en effet une pointe de sable avancée un peu au-dessous de Capbreton.

Un accident géologique très curieux sépare brusquement en cet endroit la région pyrénéenne de la région landaise : c'est une sorte de fiord sous-marin, tranchée rocheuse très profonde, désignée sur les vieilles cartes sous le nom pittoresque de « Gouff, » et qu'on appelle aujourd'hui la « Fosse de Capbreton. » C'est dans ce Gouff, dont la direction est à peu près perpendiculaire à la ligne si droite du rivage, que venaient se jeter les eaux de

l'Adour. Cette fosse constituait une sorte de rade ou de port de refuge, où les navires battus par les vents du large pouvaient trouver un calme relatif et même, à la rigueur, s'échouer sans trop de dommages sur la plage sablonneuse. « Les rivières de l'Adour, Gave et Nive, peut-on lire dans le rapport des commissaires chargés en 1491, par lettres patentes du roi Charles VIII, de recueillir les doléances des habitans de Bayonne au sujet de l'instabilité et de l'encombrement de l'embouchure de l'Adour, « tomboient ensemble à la grand'mer, auprès de Capbreton, troys lieues au-dessoult de la dicte ville et cité... mais puis naguères l'eaue doulce est éloignée de la dicte grand'mer... La mer ne rompt point et ne tempeste point icy comme fait ailleurs... C'est un lieu de grande paisibilité... Les pêcheurs, quand leur survyent quelque tempeste et ne peuvent entrer au boucault de Bayonne, se rendent à terre aisément et sans aucun périlh au dit Gouff... et c'est leur refuge en temps de tempeste (1). »

Cette situation avait même donné pendant quelque temps à Capbreton une importance assez considérable. A la fin du xve siècle, la petite ville, qui n'a plus aujourd'hui que 1 500 habitans, ne comptait pas moins de 8 000 âmes. C'était un quartier de vaillans et d'hommes de cœur; et l'an 1497, presque à la même époque où Christophe Colomb découvrait, dans l'archipel de la Louisiane, les premières îles occidentales de l'Amérique, les marins du Gouff, poussés par l'esprit d'aventure, reconnaissaient la côte du Canada, où l'île de Capbreton, à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, a conservé le nom et les souvenirs de la mère patrie.

Dans cette marche vers le Nord, directement opposée à celle du courant littoral, dont il était séparé par une barrière de dunes, l'Adour est allé plus loin encore, à près de 15 kilomètres de Capbreton, jetant d'abord ses eaux dans l'étang de Soustons et empruntant l'un de ces petits canaux que l'on désigne sous le nom de « courans » ou de « fuyans, » et qui mettent en communication avec l'Océan le chapelet des étangs littoraux. L'Adour débouchait alors au Vieux-Boucau, au milieu de mares d'eau d'une profondeur et d'une étendue très variables. En prolongeant ainsi son cours, le fleuve diminuait naturellement sa pente et sa vitesse. L'encombrement des sables du Vieux-Boucau en rendait souvent l'entrée impossible. Le « courant » s'obstruait plusieurs fois par

(1) Daguenet, *Renseignemens historiques sur Capbreton*, *Ports maritimes de la France*, t. VI, 1887. Ministère des Travaux publics.

an à la suite des coups de mer. L'eau refluait sur les terres riveraines; et les habitans du Vieux-Boucau, de Soustons, de Messanges, souvent appelés au son du tocsin et noyés à mi-corps, rétablissaient tant bien que mal le chenal à travers les sables. Mais ce n'était qu'un remède temporaire. Une nouvelle tempête amenait bientôt une nouvelle obstruction. La communication de Bayonne avec la mer était à chaque instant interrompue. C'était la ruine inévitable de la ville et de son commerce. Le roi de France dut intervenir; il ordonna à Louis de Foix, qui rentrait d'Espagne, où il venait de construire le palais de l'Escurial, de s'arrêter à Bayonne. Le célèbre architecte n'hésita pas à abandonner complètement le lit encombré de l'Adour; il le barra à 4 kilomètres en aval de la ville, un peu au-dessous du Boucau-Neuf, et ouvrit une nouvelle passe dans les sables. La distance entre Bayonne et la mer, qui était de plus de 30 kilomètres, devait être réduite à 6 ou 7 kilomètres seulement. Le travail n'était pas encore terminé, lorsque, le 28 octobre 1579, une crue subite de l'Adour submergea tout le pays. Bayonne noyée se crut un moment perdue; mais cet accident fut au contraire le salut. Les eaux surélevées exercèrent une poussée formidable sur la dune que l'on avait commencé à entamer pour ouvrir un nouveau lit; elles agirent comme une drague puissante, firent en quelques heures un déblai qui aurait coûté des mois à des milliers de terrassiers; et c'est ainsi que s'ouvrit pour ainsi dire d'elle-même une nouvelle passe, plus profonde que la précédente, à peu près sur l'emplacement de celle qui existe aujourd'hui.

Mais la situation était toujours instable. Sous l'action continue du courant littoral, l'Adour fut peu à peu dévié vers le Sud, à travers la plaine basse qui s'étend de Bayonne à Biarritz; un nouveau lit se forma bientôt dans cette direction; et le fleuve vint déboucher un peu au-dessus du cap Saint-Martin, dans une passe sinueuse voisine du rocher pittoresque dans lequel se trouve la grotte légendaire très fréquentée par les touristes, désignée sous le nom de « Chambre d'amour, » et où naturellement on se plaît à évoquer la fin tragique de deux jeunes Basques surpris par les eaux du fleuve ou de la mer. Cette passe, incertaine et variable, remplaça pendant quelque temps celle que Louis de Foix avait d'abord ouverte; mais, presque toujours encombrée de sables, elle présentait une entrée des plus dangereuses; les naufrages s'y multipliaient; on ne tarda pas à l'abandonner, et tous les efforts

ont été concentrés avec raison à l'entretien et à la consolidation du chenal actuel, celui qu'on avait une première fois obtenu en barrant l'Adour au Boucau, et qui est aujourd'hui définitivement fixé.

Une succession de digues de types différens rétrécissent graduellement le fleuve à mesure qu'il s'approche de l'Océan. Mais, si des jetées massives et formant saillie en mer ont l'avantage de projeter avec force le courant du fleuve contre le bourrelet de la barre, elles constituent de grands seuils transversaux qui arrêtent le courant littoral et provoquent, à droite et à gauche, des accumulations de sable considérables. La plage avance ainsi en même temps que les digues qui, par suite, doivent toujours être prolongées, si on veut conserver leur saillie. Tout autre est l'effet des jetées à claire-voie, qui présentent des vides à travers lesquels s'échappent les eaux chargées de sables en suspension. Ces sables ne se déposent plus ou se déposent en quantité bien moins considérable. La plage et la barre se maintiennent à peu près à la même place. Les jetées peuvent alors atteindre le seuil sous-marin qui obstrue l'embouchure; et, malgré leurs vides, la chasse est encore suffisante pour creuser un sillon dans la barre et maintenir une passe variable sans doute, mais permettant presque toujours, sauf pendant les grosses tempêtes, l'entrée des navires de mer de 5 mètres environ de tirant d'eau.

C'est ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'ici pour assurer une communication à peu près constante entre Bayonne et la mer. Les procédés, les modes de fondation, les dispositions générales des jetées à claire-voie, prolongeant en quelque sorte le fleuve en mer, ont pu varier avec les progrès de l'art de l'ingénieur. Palées en charpente, pilotis en fer, tubes de fonte, tourelles cylindriques en maçonnerie ont été successivement adoptés; mais le principe est toujours le même et son application a jusqu'à présent donné de bons résultats (1).

En résumé, le cours inférieur de l'Adour n'est définitivement fixé que depuis les temps modernes. Dans la série des temps historiques, l'embouchure a certainement occupé bien des points de la côte depuis le rocher de Biarritz jusqu'au Vieux-Boucau. On ne sait pas si les Phéniciens, dans leurs va-et-vient continus le long des côtes de l'Ibérie, de la Gaule et de la Bretagne, entre

(1) Daguenet et Aubé, *Port de Bayonne. Ports maritimes de la France*, 1887.

Gadès et les îles Cassitérides, ont fait escale à l'entrée de l'Aturis. Il est probable cependant qu'alors comme à l'époque romaine, c'était au Gouff de Capbreton que le fleuve débouchait dans la mer ; on peut même regretter qu'il ne continue pas à y déboucher encore, puisque la nature y a disposé une sorte de rade profonde et relativement tranquille, sur une côte de plus de 200 kilomètres, très inhospitalière et battue par tous les vents. Les documens sérieux ne remontent qu'au xve siècle, et de tout ce qui précède on n'a conservé que d'assez vagues souvenirs.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Capbreton a décliné dès que l'Adour l'a abandonné. Bien que le courant du ruisseau du Boudigau, qui est en ce moment l'estuaire de Capbreton, ait été sérieusement amélioré par une digue et une estacade et que le mouillage y soit assez bien assuré pour les petits bateaux de mer, malgré la chasse produite de temps à autre par les eaux de l'étang d'Ossegor, qu'une large roubine a mis depuis peu en communication avec l'entrée du port, Capbreton n'est plus aujourd'hui qu'une modeste station de pêcheurs doublée d'un établissement de bains de mer plus modeste encore. Quant au Vieux-Boucau, même aux époques où l'Adour venait y jeter ses eaux ralenties par un très long parcours à travers une série interminable de flaques d'eau, il n'a jamais eu la moindre importance, et on n'y a vu de tout temps que d'assez pauvres maisons groupées autour d'une embouchure déserte et souvent atterrie.

VI

C'est en réalité Bayonne qui est la tête de ligne de la vallée de l'Adour et le seul port sérieux de cette partie du golfe de Gascogne. On peut émettre quelques doutes sur l'étymologie euskarienne de son nom, *baia-ona*, bonne baie ; car, en fait, ce n'est pas précisément par ses bonnes conditions nautiques que se recommande l'embouchure de l'Adour; et il a fallu depuis trois siècles toute la ténacité des ingénieurs pour y assurer une passe à peu près régulière et qui pourrait bien, un jour ou l'autre, donner lieu à de graves mécomptes, si l'Océan entrait dans une de ces colères en présence desquelles l'homme ne peut que se résigner. Bayonne s'appelait autrefois *Lampurdum* et ne paraît pas avoir eu à l'époque romaine une sérieuse notoriété. Lampurdum n'était pas sur une de ces grandes voies de l'Empire dont les principales

étapes sont données par l'Itinéraire d'Antonin. Son port n'est mentionné par aucun géographe classique. Le premier document officiel qui parle de Lampurdum date de la fin du IVe siècle, c'est la *Notitia Dignitatum*, qui le désigne comme le centre de cantonnement de la cohorte de la Novempopulanie (1). La Novempopulanie, comme son nom l'indique, était la réunion de neuf peuples dont le territoire correspondait à peu près à notre ancienne province d'Aquitaine. L'un des plus importans, les *Tarbelli*, avait pour cité une localité dont les sources thermales avaient fait la fortune; c'était *Aquæ Tarbellicæ* ou *civitas Aquensium*, la ville d'Acqs du moyen-âge, que nous appelons et écrivons très mal aujourd'hui « Dax. » Il est très probable que Lampurdum et Aquæ Tarbellicæ, tous deux sur l'Adour, communiquaient d'abord par le fleuve très facilement navigable, ensuite par une route secondaire qui devait suivre l'une de ses rives.

Mais des vestiges nombreux ont permis de reconnaître une autre route non moins importante qui desservait tous les petits étangs échelonnés en arrière de la ligne des dunes et remontait directement vers le Nord. Les principales stations de cette route étaient Capbreton, Soustons, Léon, Saint-Girons, Aureilhan, Biscarosse et Sanguinet. Elle se soudait à *Losa*, Losc, près de Sanguinet, à la grande route d'Espagne en Gaule, se confondait avec celle de Losa à la Teste-de-Buch, *Boïos*, sur un parcours de cinq milles environ (2); et tandis que la grande route hispano-aquitanique tournait brusquement à l'Est pour atteindre Bordeaux, elle continuait sur le Nord jusqu'à l'extrémité de la rive droite de la Gironde, près de la ville un peu problématique de *Noviomagus*, que les archéologues construisent et détruisent tour à tour sur différens points de la presqu'île de Grave, et qui ne devait pas s'éloigner sensiblement du village de Soulac. C'est la route directe de Bordeaux en Espagne par le littoral, ou plutôt parallèle au littoral, et séparée de lui par le cordon des dunes. Au Sud de Bayonne, elle se prolongeait, toujours à peu de distance de la mer, par Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye et Irun. On pénétrait ainsi en Espagne sans difficulté et on suivait toute la côte

(1) *In provincia Novempopulaniæ tribunus cohortis Novempopulaniæ, Lampurdo.*

(2) *Iter a Lampurdo ad Noviomagum.* Cf. E. Dufourcet, *les Voies romaines et les Chemins de Saint-Jacques dans l'ancienne Novempopulanie.* Texte et carte. Congrès archéologique de France, 1888.

cantabrique comme on avait suivi la côte landaise. Cette route, qui avait sur les deux grandes voies de l'Itinéraire d'Antonin l'avantage de contourner le pied des Pyrénées, au lieu de les franchir aux deux cols ou « ports » toujours pénibles, quelquefois dangereux, de Roncevaux et de Somport, *Summus Portus*, fut très certainement un des chemins les plus fréquentés au moyen âge par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.

Le port de Bayonne est, en fait, la rivière même de l'Adour canalisée ou plutôt régularisée sur 7 kilomètres environ de longueur, depuis son confluent avec la Nive jusqu'à la mer. Il comprend en outre deux arrière-ports en amont du confluent, celui de l'Adour et celui de la Nive, le premier de 700 mètres, le second de 500 mètres de développement, tous deux inaccessibles aux navires de mer, mais recevant un nombre considérable de chalands, de barques plates, de gabares et de radeaux. La ville s'étend sur la berge gauche de l'Adour et sur les deux rives de la Nive, le grand Bayonne sur la rive gauche, le petit Bayonne sur la rive droite, communiquant tous deux par quatre ponts. En face, sur la rive droite de l'Adour, s'élève la citadelle construite par Vauban ; au-dessous, la gare du chemin de fer de Bordeaux en Espagne. En amont du confluent, les deux arrière-ports de la Nive et de l'Adour ; en aval, le port proprement dit, qui s'étend sur près de 1 600 mètres, jusqu'à l'extrémité des Allées marines, avec une largeur variant de 150 à 350 mètres ; tout le long, sur les deux rives du fleuve maritime, des quais bien outillés, des cales, des appontemens, tout le matériel d'un port de commerce régulièrement aménagé.

Après les Allées marines, la rive s'infléchit légèrement vers le Nord, et le mouillage est assez improprement appelé la rade ; cette rade s'étend sur un développement de près de 2 300 mètres, avec une largeur variant de 350 à 800 mètres jusqu'au petit banc sablonneux des Casquets, toujours noyé et signalé par des balises. A partir des Casquets, l'Adour se retourne en suivant une courbe contraire à la précédente et coule directement de l'Est à l'Ouest, jusqu'à la tour sémaphorique des signaux : c'est l'avant-port qui a un développement de près de 3 kilomètres, et dont la largeur se réduit graduellement de 460 à 200 mètres à mesure que l'on approche de l'Océan. Après la tour des signaux, les jetées s'avancent en mer en se rapprochant, et leur écartement terminal n'est que de 150 mètres. Grâce à cette diminution progressive de

la section de l'Adour, les eaux moyennes, et, à plus forte raison, les eaux de crue, arrivent sur la barre avec une force suffisante pour entretenir un sillon de 5 mètres de profondeur; et en temps normal, sauf bouleversement accidentel du seuil sous-marin ou violence exceptionnelle de la mer, les navires portant plus de 2000 tonneaux et calant de 5 mètres à $5^{m},50$ peuvent, avec précaution, franchir la barre et remonter ensuite sans difficulté jusqu'à Bayonne. Le mouvement commercial maritime, qui ne dépassait pas, il y a quelques années, 150000 tonnes, s'est élevé à plus de 600000; celui de la navigation fluviale est représenté par 6000 gabares et atteint près de 150000 tonnes. Le trafic comprend, à l'entrée, des charbons anglais, des minerais de Bilbao que l'on brûle aux forges de l'Adour, à côté du Boucau, des blés des États-Unis, de la Russie et de la Turquie, des bois du Nord; à la sortie, les bois et les produits résineux des Landes. Ce trafic paraît avoir atteint aujourd'hui son apogée; il est entièrement subordonné d'ailleurs à la profondeur un peu variable de la passe sur la barre, qui tend à fermer l'entrée du fleuve. Le maintien de cette passe est la préoccupation constante des ingénieurs, l'objet d'une lutte presque quotidienne contre un ennemi qui ne désarme pas, mais qu'on espère pouvoir toujours dompter (1).

VII

De l'embouchure de l'Adour à celle de la Gironde, on ne compte pas moins de 230 kilomètres de plage sablonneuse, presque rectiligne, d'une implacable monotonie. A peu près vers le milieu, à 110 ou 120 kilomètres environ de chaque estuaire, une seule grande échancrure coupe le cordon littoral des dunes et donne accès au bassin d'Arcachon. Il n'existe nulle part en France, ni même en Europe, un pareil alignement de côtes sans relief, sans rade, sans baie hospitalière, sans refuge assuré. Au-dessus de la bande plate du rivage émergent, de distance en distance, quelques noires membrures de bateaux naufragés, à moitié enterrés dans le sable, contre lesquels les vagues continuent à briser et qu'elles émiettent pièce à pièce. Un certain nombre d'amers

(1) Cf. Prony et Sganzin, *Rapport à l'empereur Napoléon Ier sur les travaux d'amélioration du port de Bayonne, 1808;* Bouquet de la Grye, *Instruction pour aller chercher la barre de Bayonne, 1877;* Descande, *Quelques observations sur les travaux de la barre de l'Adour, 1883;* Daguenet et Aubé, *Port de Bayonne, op. cit.*

jalonnent seulement la côte; des phares et des fanaux la signalent pendant la nuit aux vaisseaux qui passent au large dans le golfe ou aux barques de pêche qui s'en approchent un peu trop, dans leurs va-et-vient du grand Océan à la petite mer d'Arcachon. Point de villages, point de maisons, rien qui rappelle l'existence de l'homme; une solitude absolue.

Une chaîne continue de dunes, d'un contour uniforme et d'une hauteur très variable, — quelques-unes, en petit nombre, atteignant et dépassant même 80 mètres, — court parallèlement à la plage, laissant à l'estran une largeur à peu près constante sur un développement indéfini. Cette chaîne de taupinières géantes forme la limite de la mer et du continent, dont elle masque la vue. Ce continent lui-même était hier encore un désert; ancien lit de l'Océan à l'origine de notre époque géologique, devenu depuis une grande steppe frangée de larges fondrières et de bas-fonds marécageux, il n'a présenté pendant longtemps qu'une succession interminable de lagunes vaseuses et malsaines, de maquis incultes, de terrains vagues, tristes et silencieux; il est à peine, depuis quelques années, en voie de lente transformation agricole: c'est la région des Landes.

Les Landes forment un grand plateau triangulaire dont les limites extrêmes sont la mer à l'Ouest, au Nord et au Sud les vallées de la Garonne et de l'Adour, et dont la superficie est de 80000 kilomètres carrés, environ 800000 hectares (1). Tous les ingénieurs, tous les agronomes connaissent depuis longtemps l'ingrate composition du sol et du sous-sol des Landes, immense plaine rase, nue et nivelée comme la grande crau de Provence, et dont la faible pente, quoique inclinée d'une manière générale vers la mer, assure assez mal l'écoulement régulier des eaux. Tout à la surface, une couche uniforme de sable presque pur, fin, siliceux, dépourvu d'argile et de calcaire, mélangé de débris de racines et de ronces, et d'une épaisseur variant de $0^m,40$ à $0^m,60$. Puis vient une strate de tuf rougeâtre ayant la couleur de la rouille, d'une extrême dureté, formée de sable agglutiné par des sucs végétaux sous l'action des eaux de pluie, sorte de ciment organique tout à fait imperméable, désigné sous le nom d'*alios*, d'une épaisseur de $0^m,20$ à $0^m,30$ en moyenne; c'est un véritable pavé souterrain qui arrête toutes les infiltrations provenant de la couche supé-

(1) Chambrelent, *les Landes de Gascogne, leur assainissement, leur mise en culture, exploitation et débouché de leurs produits*, Paris, 1887.

rieure, comme le ferait le fond d'un vase dépourvu de trou. Au-dessous de l'alios, une couche indéfinie de sable.

On conçoit facilement comment doit se comporter cet étrange terrain. Les eaux pluviales pénètrent facilement la couche supérieure, mais sont arrêtées par l'alios qu'elles ne peuvent pénétrer; elles croupissent alors sur place. Pendant la saison des pluies, elles inondent le sol; en été, au contraire, une évaporation active dessèche tout le pays et produit un dégagement considérable de miasmes insalubres qui ont fait pendant longtemps des Landes la terre classique de la pellagre et de toutes les variétés de fièvres. Peu ou point de sources, d'ailleurs, sur toute l'étendue du plateau. Or pendant près de six mois, les pluies sont très abondantes sur les côtes de l'Océan, et les eaux, ne trouvant ni écoulement intérieur par suite de l'imperméabilité de l'alios, ni écoulement superficiel par suite de la presque horizontalité du sol, deviennent stagnantes jusqu'à ce qu'elles aient été vaporisées par les rayons ardens du soleil de l'été. Le pays se trouve ainsi soumis à deux régimes extrêmes: une submersion permanente en hiver, une sécheresse brûlante en été.

Telle était au moins la situation il y a peu d'années. Elle s'est heureusement modifiée aujourd'hui, et la transformation agricole des Landes, en même temps que leur assainissement, s'opère lentement, mais d'une manière progressive, grâce à une série de drainages à ciel ouvert méthodiquement aménagés. Les flaques d'eau vaseuse, les lagunes mortes deviennent peu à peu de bonnes terres arables. Aux joncs, aux nénuphars, aux souchets et aux carex ont succédé le maïs, le seigle, les céréales, la prairie. La surface de la lande rase diminue, celle des pâturages augmente; les plantations de pins résiniers ont donné presque partout de fructueux résultats, et l'on verra certainement disparaître dans un avenir assez prochain le type étrange, unique peut-être au monde et qui devient de plus en plus rare, du berger des Landes, — le Lanusquet ou Landescot, — hissé sur ses jambes d'emprunt, sorte d'échassier humain, dont l'ingénieux artifice d'ailleurs ne date certainement que de quelques siècles et très probablement de l'occupation de l'Aquitaine par les Anglais. Il est curieux, en effet, de remarquer que le nom patois de l'échasse « chanque » est du pur anglais, *schank*, jambe, os de la jambe; et il est évident que l'étymologie de cet outil caractérisque du berger landais, de cet appendice, sorte de membre supplémentaire qui semble faire partie

intégrante de sa personne, eût été latine, grecque ou euskarienne, si son usage remontait au Ier siècle de notre ère, à plus forte raison à une époque plus éloignée. Or, aucun auteur ancien n'a parlé de ce singulier mode de locomotion, qui ne pouvait passer inaperçu, puisqu'on n'en retrouve l'usage nulle part ailleurs, dans aucune contrée marécageuse analogue aux Landes de Gascogne. Le nom anglais que porte l'échasse est donc la preuve indéniable que son invention et son usage ne remontent pas au delà du moyen âge, et qu'avant cette époque les rares habitans de ces steppes immenses barbotaient péniblement dans leurs lagunes, ou même que le pays était à peu près désert, au moins pendant une bonne partie de l'année.

VIII

Mais, si les Landes ont dû présenter pendant de longs siècles un aspect désolé, il n'en était certainement pas de même de la région littorale. On a vu que sur près de 230 kilomètres de développement, de l'embouchure de l'Adour à celle de la Garonne, la côte du golfe de Gascogne n'était qu'une plage d'un relief rectiligne, déserte et stérile, au travers de laquelle se maintient une seule trouée permanente et navigable, ce qu'on appelle avec tant de justesse en Italie un *porto* et en Provence un *grau* (*portus*, *gradus*, passage), et qui constitue le chenal d'accès au bassin d'Arcachon.

A quelques brasses de cette plage dénudée, et à une distance qui peut varier entre 200 et 300 mètres, se dresse un long alignement de monticules, véritables vagues terrestres, mouvantes comme celles de la mer. Ce sont les dunes, dont le vieux nom celtique *dun*, *dunum*, signifie montagne et se retrouve dans la désignation d'un très grand nombre de villes étagées sur des coteaux plus ou moins escarpés : Verdun, *Verodunum;* Loudun, *Juliodunum;* Issoudun, *Auxellodunum;* Lyon, *Lugdunum;* le Puy-d'Issolu, *Uxellodunum;* Autun, *Augustodunum*, etc.

C'est la mer qui nourrit ces dunes, et la moindre vague y contribue. Chaque flot y apporte sur la rive une pelletée de sable qui sèche à marée basse, devient libre et se déplace au moindre vent. Or, le vent dominant sur le golfe de Gascogne vient de la mer; le sable est donc en grande partie poussé à la côte, le long de laquelle le plus léger obstacle, la moindre inégalité du sol déter-

minent son arrêt temporaire, et par suite la naissance d'une butte ou d'un petit monticule. Des millions et des millions de molécules de sable escaladent sans cesse ces premières ondulations, en augmentent peu à peu la masse et la hauteur, et les transforment en de véritables collines. Ces collines sont bientôt surmontées par une sorte de corniche, qui ne tarde pas elle-même à s'effondrer. Le sable en gravit sans relâche les talus du côté de l'Océan, suivant une pente assez douce, et s'éboule au contraire sur la pente beaucoup plus raide du côté opposé; et le résultat de cette action mécanique continue est un déplacement progressif de la dune, qui n'est en réalité qu'une montagne mobile.

Le premier travail de la mer a été de fermer par des cordons littoraux les anciennes baies qui découpaient le rivage et se sont transformées peu à peu en étangs, dont la communication avec le grand réservoir océanique s'est graduellement rétrécie. Les dunes ont ensuite élevé leur rempart; et ce rempart, mobile comme il vient d'être dit, a fatalement gagné sur les terres de l'intérieur, recouvrant tout sur leur redoutable passage. Aucune barrière n'a pu, pendant longtemps, résister à l'énorme poussée de ces sables mouvans. Les étangs refoulés par les dunes ont lentement gravi le pente du continent, noyant les terres, les maisons et les villages; et ils se trouvent aujourd'hui à un niveau sensiblement plus élevé que celui de l'Océan. Parfois même ils ont été recouverts par une fine couche de sable formant une sorte de plancher temporaire, surface trompeuse d'herbes, de mousses et même de fleurs qu'on appelle des « blouses, » ou, d'un nom plus expressif encore, des « trembleyres » ou prairies tremblantes sur lesquelles il a été longtemps dangereux de s'aventurer.

Dans toute la région littorale, au pied même de dunes récemment fixées et couvertes aujourd'hui par de jeunes forêts de pins maritimes, c'est par centaines que l'on peut compter les habitations humaines qui ont dû être ainsi abandonnées, et que le sable a pour toujours englouties. Des villages entiers ont disparu et ne reverront plus le jour. En plusieurs endroits, il suffirait de gratter légèrement la terre pour retrouver la pointe d'un clocher. Sainte-Eulalie, Lège, le Vieux-Boucau sont en partie ensevelis; le port de Mimizan est comblé; l'ancien village dort depuis plus d'un siècle sous la dune d'Udos, et le nouveau a été plusieurs fois menacé; il ne doit son salut qu'aux semis de pins dont les racines tiennent pour ainsi dire le sable entre leurs griffes, et bien

que la base de la dune presque circulaire qui entoure le village ait presque atteint les premières maisons, on peut espérer que tout danger est pour le moment conjuré.

Le résultat le plus curieux de cette marche progressive des dunes vers le continent a été la transformation des anciens golfes de la côte en petites mers fermées, et dont le niveau est quelque peu supérieur à celui de la grande mer dont ils faisaient autrefois partie. A l'exception du bassin d'Arcachon, le seul qui soit resté ouvert, c'est une succession continue d'étangs et de marais de dimensions très variables, communiquant en général entre eux, soit par des canaux naturels ou artificiels plus ou moins entretenus, soit par des infiltrations souterraines. L'eau de ces étangs, autrefois salée, est devenue d'abord saumâtre, puis tout à fait douce, et elle ne s'écoule plus aujourd'hui à l'Océan que par les « courans » et les « fuyans, » qui sont d'assez médiocres émissaires. Les principales de ces anciennes petites baies sont : au Nord du bassin d'Arcachon, les étangs d'Hourtin, de Carcan, de Lacanau; au Sud, les étangs de Cazau et de Sanguinet, de Biscarosse et de Parentis, d'Oreillan, de Saint-Julien, de Soustons, et le marais desséché d'Ox. Tous les courans qui leur servent plus ou moins d'exutoire à la mer ont, comme les flèches de sable qui ont déterminé les premiers cordons littoraux, une tendance marquée à se déplacer du Nord au Sud. Leur lit est sinueux, tantôt torrentiel, tantôt presque à sec, le plus souvent vaseux et ensablé, toujours d'une très grande instabilité. Des observations très précises ont été faites à ce sujet; elles sont malheureusement isolées et comprennent des périodes de temps très variables. On a pu cependant relever avec une exactitude parfaite que, dans neuf mois de l'année 1853, le courant de Mimizzan s'était déplacé de 312 mètres; que, vers la même époque, les courans du Vieux-Boucau et de Contis ont été déviés l'un de 620 mètres, l'autre de 820. Des relevés comprenant une plus longue période, de 1839 à 1853, ont accusé un déplacement de 2200 mètres pour le courant d'Huchet, qui écoule à travers les dunes les eaux du petit étang de Léon. C'est la même cause qui provoque l'allongement, intermittent, mais continu, du cap Ferret, qui masque l'entrée du bassin d'Arcachon. Toutes ces déviations ont lieu invariablement vers le Sud.

Des documens très précis permettent d'affirmer que l'étang de Cazau, le plus voisin du bassin d'Arcachon et dont les eaux traversent d'abord les étangs de Biscarosse et d'Aureilhan pour

s'écouler ensuite à la mer par le courant de Mimizan, se déversait autrefois directement dans l'Océan, à Maubruc, au moyen d'un chenal très profond qu'on appelait pour cela un « gourg. » Aujourd'hui le « gourg » ou « gurg » de Maubruc n'est qu'un fossé sinueux et presque à sec. Le chenal est complètement comblé depuis la fin du XIVe siècle, et le port de Maubruc n'est qu'une mare donnant accès seulement aux barques plates des étangs.

Ainsi, d'une manière générale, on peut considérer qu'à une certaine époque le littoral a été fractionné en une série de golfes et que ces golfes, en communication directe avec la mer, en ont été peu à peu séparés, d'abord par la formation des cordons littoraux, ensuite par la marche des dunes. Une partie du pays, d'ailleurs, porte le nom de « Marensin ; » l'étymologie *maris sinus*, golfe de la mer, est peut-être douteuse ; elle est dans tous les cas fort rationnelle et rappelle très bien l'ancien état des lieux.

IX

Les diverses chaînes échelonnées et mamelonnées des dunes qui couvrent le littoral de Gascogne ont, sur un développement de près de 200 kilomètres, une largeur moyenne de 5 kilomètres. Leur hauteur moyenne peut être évaluée à 30 mètres : les plus hautes ne dépassant guère 80 mètres et étant exceptionnelles, comme les pics élevés qui s'élèvent au milieu d'une chaîne de montagnes ; le plus grand nombre formant seulement de larges ondulations de sable d'un assez faible relief. La masse totale des dunes de Gascogne paraît donc être à peu près d'une trentaine de milliards de mètres cubes. D'autre part, l'apport annuel des matières arénacées, rejetées sur la plage et mises en mouvement par les vents du large, a été évalué à 5 ou 6 millions de mètres cubes. Ces nombres ne sont pas et ne peuvent pas être tout à fait exacts ; mais, si on les considère comme approximatifs, il est curieux de retrouver à peu près le chiffre de six mille ans que l'on donne quelquefois à l'origine de notre époque historique.

On est d'ailleurs encore moins fixé sur le taux régulier d'avancement des dunes dans les temps anciens et jusqu'à l'époque assez récente de leur dernière fixation. Dans un mémoire célèbre, qui date de l'an VI, l'ingénieur Brémontier raconte qu'il a suivi la marche d'une de ces montagnes dont la hauteur dépassait 60 mètres et qui s'avançait de « plusieurs » pieds en « très peu d'heures. »

« Plusieurs » et « très peu » ne sont pas des chiffres. Ailleurs il est plus précis, et, après une série d'observations de près de dix années, évalue à 20 ou 25 mètres par an le progrès annuel des dunes de la Teste et de Lège (1). Il serait sans doute inexact de généraliser et d'étendre à l'ensemble du massif la vitesse de marche observée sur ces quelques points isolés. On peut très bien, en effet, considérer les dunes comme des sabliers gigantesques, des chronomètres naturels qui mesurent en quelque sorte la durée des temps; mais on ignore au juste comment ces chronomètres sont réglés, et il est douteux qu'ils le soient tous de la même manière. Il est certain cependant que la marche progressive de ces montagnes mouvantes a été pendant longtemps un désastre pour la partie du territoire des Landes la plus rapprochée de la mer; et, si on ne l'avait pas énergiquement arrêtée par des plantations intelligentes et soigneusement entretenues, on pourrait prévoir l'époque, lointaine sans doute, mais fatale, où la plus grande partie du Médoc aurait été d'abord inondée par les étangs refoulés, ensevelie ensuite sous les sables. Vingt siècles auraient peut-être suffi pour enterrer Bordeaux.

Il est tout aussi impossible de déterminer avec une précision absolue les limites et le relief de la côte à plusieurs siècles en arrière de nous. Sans doute il est probable que ce littoral n'a pas été autrefois aussi nu, aussi stérile, aussi mouvant qu'à la veille des grands travaux auxquels Brémontier a attaché son nom. Le contraire paraît plus vraisemblable. C'est un fait constant, en effet, que la mer ronge la côte de Gascogne depuis plusieurs siècles; et cette érosion continue a bien souvent mis au jour des empreintes irrécusables de l'industrie humaine à des époques très éloignées : briques, débris de poterie, instrumens en silex, fours primitifs, bois carbonisé, amas de cendres et de goudron, médailles et mosaïques. En maints endroits, on a retrouvé d'énormes troncs de chênes et surtout de pins ensevelis sous les sables, plusieurs portant l'empreinte de la hache qui les avait entaillés et dégageant même l'odeur caractéristique de leur essence. Plusieurs

(1) N. T. Brémontier, *Mémoire sur les dunes et particulièrement sur celles qu se trouvent entre Bayonne et la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde.* A Paris, de l'Imprimerie de la République, thermidor an V.

Brémontier, *Observations sur les plantations faites dans les dunes de la Teste ou d'Arcachon.* La Teste-de-Buch, 13 frimaire an VI.

Rapport sur les différens Mémoires de M. Brémontier (*Soc. d'Agric. du départ. de la Seine*, 5 et 19 février 1806).

dunes portent encore des bois magnifiques, pins et chênes gigantesques de 10 mètres de tour, qui ont incontestablement plusieurs siècles d'existence. Sans remonter aux premiers temps historiques, on sait qu'au XIVe siècle les seigneurs de Lesparre chassaient le cerf et le sanglier dans les forêts que recouvrent les dunes landaises; et, plus près de nous, Montaigne raconte que ce n'est que depuis « peu de temps » que les sables ont recouvert une partie du pays.

Tout indique donc que les résiniers modernes ont eu des devanciers et que nos ancêtres, peut-être même les premiers occupans du sol, avaient su, tout comme nous, défendre leurs demeures par des plantations régulières intelligemment entretenues. Le littoral des Landes aurait donc très bien pu être, à l'origine de notre ère, aussi boisé que celui de la Flandre et des Pays-Bas.

Le sable, en effet, n'est pas par lui-même absolument impropre à la culture. Sous le climat humide du golfe de Gascogne, il se recouvre rapidement d'une végétation, assez pauvre sans doute, mais suffisante pour lui donner un peu de cohésion et préparer, par la lente accumulation des débris organiques, une sorte de feutre ou de treillage chevelu assez favorable à la croissance des arbres. C'est en réalité l'homme qui est presque partout le destructeur inintelligent de la plupart des dons que lui offre libéralement la nature patiente, toujours en travail de production. Des défrichemens inconsidérés, des incendies fréquens et, par-dessus tout, la dent meurtrière des moutons ont stérilisé bien souvent des milliers d'hectares entièrement recouverts de bruyères et de bois protecteurs, et le sol déjà fixé est redevenu mouvant. On peut donc dire, sans chercher à l'atténuer, que l'œuvre réparatrice de Brémontier n'a pas été, en somme, une création, mais une sorte de réminiscence, un retour à des traditions perdues. Ni Strabon, ni Pline le naturaliste, ni aucun des géographes classiques qui ont décrit la Gaule en détail n'ont fait d'ailleurs la moindre allusion à cette marche progressive des sables, qui a forcé pendant quelques siècles les habitans à abandonner plusieurs fois leurs demeures, à fuir sans ressources devant un ennemi toujours en mouvement. Ce phénomène, quelquefois terrible, les aurait certainement frappés, et leur silence à cet égard semble bien indiquer qu'il ne se produisait pas ou tout au moins n'avait pas l'intensité et le caractère de désastre qu'il n'a pris que depuis que l'homme a si imprudemment détruit les anciennes forêts, à l'abri desquelles il avait long-

temps vécu. Il est donc très probable, pour ne pas dire certain, que les premiers habitans de la terre d'Aquitaine, Ibères, Basques, Gaulois, qu'ils fussent autochtones ou qu'ils soient venus plus ou moins lentement de l'Orient après avoir débarqué sur les côtes de Provence et de Languedoc, traversé, en vue des Pyrénées, le faîte séparatif de la Méditerranée et de l'Océan et descendu ensuite les vallées de l'Adour et de la Garonne, ont trouvé un pays et une côte boisés et ont eu la sagesse de les respecter et d'en jouir en paix. La dévastation a été en réalité l'œuvre du moyen âge, et en plantant ou semant, depuis un siècle, des forêts sur nos dunes, nous n'avons fait que reconstituer l'ancien état des lieux.

A tous les points de vue, le littoral landais devait donc présenter, il y a plusieurs siècles, un aspect plus satisfaisant que pendant la plus grande partie des temps modernes. Au lieu d'une plage nue, déserte et stérile, une série de petits golfes entourés de collines boisées pouvait offrir un précieux secours en cas de tempête, un abri et un mouillage par tous les temps. On comprend dès lors très bien que cette côte de Gascogne, devenue depuis si inhospitalière, ait pu être autrefois fréquentée par les bateaux phéniciens qui, pour se rendre aux îles Cassitérides à la recherche de l'étain, l'un des principaux élémens de leur commerce, traversaient le détroit de Gadès, suivaient les côtes de la Bétique, de la Gaule et de la Bretagne, perdant le moins possible la terre de vue, prêts à relâcher en cas d'alerte dans les moindres ports échelonnés sur leur route. Quels qu'aient été leur hardiesse et leur attrait pour les choses de la mer, de pareils voyages eussent été bien souvent impossibles, si la côte n'avait été dentelée, festonnée en quelque sorte comme celle de la Ligurie. Malgré les progrès de la navigation, la traversée du golfe de Gascogne est toujours fort dure et présente, même encore aujourd'hui, de sérieux dangers; et il ne faut rien moins que les cinq phares de grand atterrage de Biarritz, de Contis, d'Arcachon, d'Hourtin et de Cordouan, dont les feux s'entre-croisent deux à deux à plus de 20 kilomètres de la côte, pour éviter des naufrages pendant les nuits de tempête. Cette ceinture lumineuse est en réalité le seul avantage que présente la côte moderne sur la côte ancienne; mais les conditions d'atterrage sont aujourd'hui plus mauvaises. Les anciens golfes d'Osségor, de Blanc, de Soustons, de Lit, de Saint-Julien, de Léon, de Contis, d'Aureilhan, de Parentis, de Biscarosse, de Sanguinet, de Cazeau, de Lacanau, de Carcans et d'Hourtin, pour

ne parler que des principaux, sont devenus des lagunes mortes à jamais séparées de la mer. Les navires n'ont donc rien de mieux à faire qu'à se tenir au large. Les anciens ports n'existent plus qu'à l'état de souvenir, presque de légende. Tout a été enseveli et sera oublié demain. De l'Adour à la Gironde, la côte déserte n'est qu'un long banc d'échouage.

X

De tous ces golfes perdus, un seul est resté, le bassin d'Arcachon. Il doit en partie le maintien de sa communication avec la mer à la rivière de la Leyre, le seul cours d'eau important qui traverse la région landaise, séparant les pays de Born, de Mimizan et de Marensin des landes du Médoc et de Bordeaux. La fertile vallée de la Leyre, avec ses petites sources assez nombreuses, ses champs cultivés, quelques prairies et d'assez beaux alignemens d'arbres fruitiers, contraste heureusement avec la grande steppe sablonneuse dont elle occupe le thalweg, et où rien ne repose et ne rafraîchit. On l'a quelquefois appelée le paradis des Landes; paradis à la vérité tout relatif; mais on ne saurait, dans ces déserts de sable, se montrer bien exigeant.

La Leyre est le *Sigmatius* ou *Sigmatus* des anciens. Ptolémée donne à peu près exactement les coordonnées de son embouchure dans le bassin d'Arcachon; mais elle a quelque peu dévié depuis vers le Sud (1). L'entrée du bassin a près de trois kilomètres de largeur entre le cap Ferret et le banc de Matoc, aujourd'hui soudé à la rive Sud et formant presqu'île. Cette coupure dans le cordon littoral est encombrée par des îlots sous-marins qui émergent en basses eaux et se réunissent en un seul, le long banc de Toulinguet qui barre alors complètement l'entrée, ne laissant que deux passes, l'une au Nord, rasant le cap Ferret, l'autre au Sud, rasant le banc de Matoc et la dune du sémaphore. La première est médiocre, diminue tous les jours de largeur et de profondeur par suite de la tendance du cap Ferret à progresser vers le Sud. Des relevés exacts permettent en effet d'établir que, de 1768 à 1826, c'est-à-dire dans moins de soixante ans, le cap Ferret s'est avancé de près de 4 500 mètres. Antérieurement à 1786, la pointe se trouvait au Nord du phare actuel d'Arcachon, qui se serait ainsi

(1) Σιγμάτου ποταμοῦ ἐκβολαί, 17° — 45° 20, Ptol., II, VI, 2.

trouvé isolé en pleine rade; et les vieux pêcheurs du pays conservent la tradition d'une passe qui s'ouvrait en cet endroit, à 7 ou 8 kilomètres environ au Nord de la passe actuelle aujourd'hui couverte de dunes. La seule passe permanente et pratique est désormais celle du Sud; mais elle est excellente. On doit d'abord s'engager entre le banc de Matoc et le banc de Toulinguet, raser la côte Sud à quelques brasses du banc d'Arguin, passer ensuite sur la longue barre qui forme un seuil entre ce banc et le banc de Bernet; on suit alors la rade du cap Ferret en laissant à gauche le banc Blanc, et on va mouiller devant Arcachon, dans la rade profonde d'Eyrac. Il est peu d'entrées de port qui présentent un chenal aussi ondulé.

Dans son ensemble, le bassin d'Arcachon a la forme d'un grand triangle à peu près équilatéral, dont le contour a un développement de 84 kilomètres depuis le cap Ferret au Nord jusqu'à la tour du sémaphore au Sud. Le flot recouvre en basse mer environ 5 000 hectares, près de 15 500 pendant les grandes marées. Au centre du bassin, l'île des Oiseaux émerge toujours au-dessus de l'eau; à mesure que baisse le niveau de la mer, l'île s'étend, s'allonge, s'élargit. Tout autour montent lentement un nombre considérable de bancs vaseux jusqu'alors noyés, mous, luisans, semblables au dos poli de monstrueux cétacés qui viendraient respirer à la surface. La baie entière est encombrée pendant quelque temps par ces îlots temporaires d'un gris terne et sale, très bien désignés sous le nom de « crassats, » et entre lesquels serpentent mille petits canaux sinueux écoulant, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, les eaux de la marée. A certaines heures, ces vases molles à demi noyées se confondent avec l'eau stagnante des canaux; de larges stries raient la surface de l'étang, et l'immense cuvette marécageuse semble n'appartenir ni à la terre, ni à la mer, *dubium ne terra sit an pars maris*, comme disait si bien Pline en parlant des lagunes de Ravenne et d'Ostie.

Vue de loin et de haut, la baie d'Arcachon présente ainsi l'aspect d'un polype gigantesque dont les flexibles tentacules s'étendent dans tous les sens en de longues ondulations, et ces ramifications tortueuses servent d'accès à tous les petits ports échelonnés sur le pourtour du bassin. Le plus ancien de ces ports n'existe plus. C'était *Boïos*, centre principal de la peuplade des *Boates* ou Boïens, *Boii*. L'itinéraire d'Antonin place Boïos à peu près à l'embouchure de la Leyre. Jadis entouré de forêts de pins

résineux, Boïos a eu de très bonne heure une réelle importance, et, dès le IIIe siècle, était siège d'un évêché. Vers le Ve siècle, il reçut la visite des Vandales, qui, pour l'anéantir, ne trouvèrent rien de mieux que de faire flamber la moitié du pays. Obligés de fuir devant les dunes que l'incendie avait rendues mobiles, les Boïens vinrent fonder une nouvelle bourgade au pied des monticules que l'on appela plus tard le « cap de Buch » et les « Dunes de l'Église. » Le nom de Boïens se transforma dans la suite en celui de « Bougès. » Les Bougès disparurent à leur tour, et le groupe des habitations du cap de Buch fut lui-même enseveli par les sables après une nouvelle destruction par le feu des forêts reconstituées. On le reconstruisit courageusement un peu plus à l'Est, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Teste-de-Buch, au milieu de dunes qui, depuis près d'un siècle seulement, sont tout à fait fixées et régulièrement aménagées.

Au XIe siècle, le « captalat de Buch » jouissait d'une autorité souveraine sur tout le pays. Les seigneurs de Buch, — les « captaux, » comme on les appelait, — y exerçaient rigoureusement la haute et la basse justice avec une indépendance complète vis-à-vis de leurs souverains réguliers, les rois de France ou d'Angleterre, et frappaient en outre de droits énormes la pêche et la navigation : droits de « capte » sur le poisson, droits de « concage » sur le tonnage des bateaux étrangers, droits de balisage à l'entrée du bassin, droits d'ancrage pour le stationnement, droits de « pinasse » pour patente hebdomadaire, sans compter toutes sortes d'exactions, qui constituaient peut-être de plus gros bénéfices encore. Ces excès auraient fini par amener la ruine complète du pays, si les eaux qui baignent la côte landaise n'étaient pas les plus poissonneuses peut-être de l'Océan entre la Bretagne et l'Espagne (1).

La fortune, d'ailleurs, ne tarda pas à revenir sinon à la Teste-de-Buch, du moins à un petit hameau voisin, à peine naissant au commencement du siècle. A 34 kilomètres à l'Ouest de la Teste, quelques pauvres cabanes de pêcheurs barbotaient alors dans la vase molle et plate d'une assez triste plage, présentant cependant un très bon mouillage et qu'on désignait sous le nom d'Arcachon.

En quelques années, des plantations de pins merveilleuse-

(1) L'abbé Baurein, *Variétés bordelaises ou Essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux*, 3 vol., 1786.

ment prospères ont transformé le pays comme par enchantement, et Arcachon est devenu une ville d'hiver et d'été. La séduction d'un climat presque toujours tempéré, les émanations salutaires des essences résineuses, le contact presque immédiat de la mer et de la forêt ont favorisé la création de deux villes distinctes, l'une sur la plage, l'autre sous bois, fréquentées tour à tour par les baigneurs, les touristes, les oisifs, les délicats, et, pendant certains jours de fête ou de repos, envahies par toutes les classes de la population bordelaise. Hôtels de tout rang et de tout ordre, cottages de tous les styles, chalets suisses, manoirs gothiques, clochetons chinois, pavillons mauresques, pagodes hindoues, toitures à tourelles crénelées, balcons en bois colorié s'étendent et se développent sur une lieue de plage encombrée de restaurans, de chevaux, de boutiques de toutes sortes, le tout neuf, verni, un peu criard, ressemblant assez à une foire perpétuelle ou à l'esplanade des Invalides le jour d'entrée gratuite de l'une de nos expositions périodiques. Il y a cinquante ans, toute la côte aurait été vendue très chèrement 100 louis; elle vaut aujourd'hui une centaine de millions. La vieille devise d'Arcachon : *Heri solitudo, hodie vicus, cras civitas*, pouvait sembler prétentieuse; elle est devenue réalité.

La population fixe du petit hameau, hier encore presque désert, dépasse 8000 âmes; en été, elle est presque triplée. Le chemin de fer y apporte plus de 200 000 voyageurs et le pays est toujours en voie de progrès. A l'exploitation de la résine et des bois de construction, à l'abondance de la pêche, à l'attrait des bains de mer, à la vogue croissante des villégiatures hivernales est venue s'ajouter une autre source de richesses : c'est le développement de l'industrie ostréicole. De tout temps, la nature du fond de la baie d'Arcachon a présenté les conditions les plus favorables à l'élevage de l'huître, qui s'y multiplie à profusion et y grossit rapidement. Elle s'y est agglomérée longtemps en bancs naturels tellement riches qu'on pouvait croire la mine inépuisable et qu'on ne la ménageait pas; mais les abus n'auraient certainement pas tardé à amener une ruine complète, si une direction intelligente, une sage réglementation et les procédés de la reproduction artificielle n'avaient heureusement tempéré une exploitation inconsidérée. Aujourd'hui, sur tout le parcours du bassin, plus de 4500 hectares de terrain sont transformés en 5000 parcs, qu'on appelle des « crassats, » dont la mise en exploitation exige

pour chacun une avance de fonds de près de 6 000 à 7 000 francs, et dont les produits exportés dépassent 4 millions. Tous ces parcs découvrent en moyenne de deux mètres aux grandes basses mers. Les meilleurs sont ceux qui émergent seulement de un mètre, de manière que le « naissain » ne soit pas trop exposé à l'ardeur du soleil d'été; en revanche, il faut qu'ils découvrent assez pendant les marées de syzygies pour qu'on puisse s'y livrer aux travaux de culture et d'entretien et à la chasse de tous les animaux non moins friands de l'huître que l'homme. Tous ces crassats, soigieusement nettoyés de tous les joncs, roseaux et varechs qui les envahissent, sont recouverts d'une herbe fine que l'on désigne sous le joli nom de « moussillon » et qui leur donne l'aspect de prairies. L'huître croît à l'abri de ce feutre végétal et, lorsqu'elle a atteint un certain développement, on l'expédie en Angleterre, à Ostende et surtout à Marennes, où l'excellente petite gravette d'Arcachon change de nom, d'étiquette et de couleur, pour satisfaire au snobisme des consommateurs.

L'étranger et le baigneur ne sont que des produits de passage dans le bassin d'Arcachon. La pêche et l'ostréiculture sont en réalité les deux grandes industries permanentes et occupent presque toute la population du littoral. Plus de 5000 bateaux de différens tonnages y sont affectés à la pêche de la sardine, qu'on appelle le « royan, » ou à la grande pêche, que l'on désignait autrefois sous le nom de « péougue, » qui s'est transformée depuis et emploie aujourd'hui un certain nombre de petits bateaux à vapeur d'une force moyenne de 50 chevaux, opérant au large et transportant le poisson soit à Arcachon, soit à Bordeaux, soit à la Rochelle. Une petite flottille enfin, composée d'élémens de toutes formes, est affectée à la manutention et au transport des huîtres.

Les conditions hydrographiques du golfe d'Arcachon permettent en tout temps et presque à toute heure la circulation de cette flotte si intéressante par le nombre et la variété de ses types. En été, de luxueux yachts de plaisance; en hiver, des chaloupes de Bretagne d'un assez fort tonnage; en toute saison, un nombre considérable de barques et de nacelles de toutes dimensions circulent dans les mille chenaux qui serpentent dans la grande lagune et viennent accoster les petits ports échelonnés sur ses rives. On n'en compte pas moins de quinze à vingt : Arcachon, la Teste, Gujan, Larros, Mestras, le Teich, Biganos, Camprian,

Audenge, Certès, Lanton, Biget, Taussat, Andernos, Arès, tous les mêmes avec leur petite cale, leur darse, leur estacade en charpente et surtout leurs réservoirs à huîtres et à poissons (1). Tous ces ports datent à peine de trois quarts de siècle; mais l'excellente situation hydrographique du grand bassin remonte aux âges les plus reculés; et, sauf les variations de la passe que l'avancement du cap Ferret a rejetée de 15 à 20 kilomètres au Sud, les mouillages à l'intérieur de la baie devaient être, dans les temps anciens, à peu près les mêmes que ceux de nos jours. Les rades de Moulleau et d'Eyrac n'ont pas moins de 8 mètres de profondeur en basses mers; la première a une longueur de plus de 4 kilomètres, la seconde près de moitié, toutes deux une largeur moyenne de 500 mètres. Le seuil d'entrée lui-même est toujours recouvert d'une tranche d'eau de plus de 7 mètres. La communication constante du grand bassin avec la mer est donc toujours assurée. La Leyre contribue sans doute à l'alimentation régulière du bassin; mais le maintien de la passe est du surtout aux courans alternatifs qui s'y produisent avec le flot et le jusant. Les ingénieurs évaluent à près de 340 millions de mètres cubes la masse liquide qui pénètre dans la baie d'Arcachon à chaque marée moyenne. La durée du flot étant de six heures, c'est donc à peu près 15 000 ou 16 000 mètres cubes d'eau à la seconde qui entrent ou sortent régulièrement quatre fois par jour, représentant à peu près le débit du Rhône au moment de ses plus grandes inondations. Voilà la vraie cause qui entretient la coupure de ce petit Zuiderzée français. Elle pourra sans doute se déplacer comme elle l'a fait plusieurs fois, tantôt vers le Nord, tantôt vers le Sud; mais il est probable qu'elle existera toujours. Tous les anciens golfes qui festonnaient jadis le littoral des Landes se sont fermés et transformés en lagunes mortes. Celui d'Arcachon est le seul qui soit resté une lagune vive, et rien ne fait prévoir que cette situation doive jamais se modifier.

CHARLES LENTHÉRIC.

(1) Clavel. *Bassin d'Arcachon, Ports maritimes de la France, op. cit.*

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *France... d'abord*, drame en quatre actes, en vers, par M. le vicomte H. de Bornier. — Comédie-Française : *La Conscience de l'enfant*, pièce en quatre actes, par M. Gaston Devore. — Vaudeville : *Le Faubourg*, comédie en quatre actes, par M. Abel Hermant. — Gymnase : *Petit chagrin*, comédie en trois actes, par MM. Maurice Vaucaire et Pierre Veber ; *les Pieds nickelés*, un acte, par M. Tristan Bernard.

Je sens le même feu, je sens la même audace
Qui fit plaindre le Cid, qui fit combattre Horace ;
Et je me trouve encor la main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

Ces vers du poète déjà touché par l'âge, mais qui trouve toujours en lui mêmes sentimens, même enthousiasme, même vaillance, il n'est aucun des spectateurs de *France... d'abord* qui ne les eût l'autre soir présens à l'esprit, et à qui ils ne se soient comme imposés. L'auteur de ce drame est bien celui qui nous a donné jadis *la Fille de Roland* et si le souffle n'y a sans doute plus autant de puissance, si la faculté d'invention n'y dispose plus d'autant de ressources, l'œuvre nouvelle procède bien de la même veine que son aînée. Elle est de beaucoup la meilleure de toutes celles qu'a fait représenter M. de Bornier depuis l'époque de son grand succès. Jamais encore il n'avait retrouvé une aussi heureuse inspiration. C'est que jamais il ne s'était aussi complètement conformé à l'inspiration qui est la sienne. Écrivain de théâtre, M. de Bornier a le tour d'imagination épique. Or, l'épopée vit de l'expression de quelques sentimens très simples, très profonds, de ceux même qui jaillissent de l'âme d'une nation à l'heure où elle prend fortement conscience d'elle-même. Et M. de Bornier a beau continuer d'écrire dans les dernières années ou dans les derniers jours de notre siècle finissant, il reste un contemporain de la génération ro-

mantique. C'est l'honneur des romantiques que, depuis Chateaubriand jusqu'aux Augustin Thierry et aux Michelet, ils ont passionnément aimé la France. Ils l'ont aimée comme une personne, pour ses souffrances autant que pour ses gloires. Ils l'ont célébrée pour le charme de ses paysages et la bienveillance de son ciel, comme pour la douceur de ses mœurs. Ils ont voulu pénétrer dans l'intimité de sa vie à travers les siècles, ranimer son plus lointain passé, en découvrir l'image dans les institutions de sa politique comme dans les monumens de l'art. Cela même leur a permis de retrouver derrière le décor mouvant des révolutions la continuité de notre tradition française, de venger le moyen âge calomnié par l'ignorance et les dédains absurdes des philosophes du XVIIIe siècle, de rouvrir nos yeux à la beauté des chefs-d'œuvre méconnus, et enfin de créer un genre nouveau, en faisant de l'histoire de France ce que de patiens compilateurs, avec tout l'effort de leur érudition, n'en avaient pas su faire : une chose vivante. C'est aussi en ce sens que M. de Bornier est romantique.

A la manière de tous les écrivains dramatiques qui prennent leur art au sérieux, M. de Bornier a écrit sa pièce pour dire quelque chose et parce qu'il avait quelque chose à dire. Il a voulu faire entendre au théâtre « des paroles d'apaisement, de pitié, de concorde, de patriotisme », afin qu'on en pût tirer une leçon. Il n'en avait pas fallu davantage pour que tout le monde en conclût qu'une pièce aussi « séditieuse » courait risque de ne pas avoir l'assentiment des pouvoirs publics. Naturellement l'esprit de l'auteur devait se reporter à l'une des époques où la France a été le plus divisée, le plus menacée dans son unité intérieure, le plus déchirée dans son cœur et dans sa chair. Encore fallait-il qu'à l'époque choisie l'idéal de nos vertus chrétiennes et chevaleresques eût toute sa prise sur les âmes, qu'il pût s'incarner dans des figures héroïques, et qu'on aperçût dans le lointain les perspectives d'un règne glorieux et utile. Toutes ces raisons ont amené M. de Bornier à placer son drame au temps de la minorité de saint Louis. « A peine eut-on couronné le jeune roi, le 1er décembre 1226, qu'il s'éleva une terrible guerre civile. Les Princes et les Grands du royaume se liguèrent et prirent pour fondement de leur ligue que la régence du royaume eût été donnée à une femme étrangère. Blanche ne s'étonna point dans une conjoncture si délicate et si périlleuse, et, se servant de tous les moyens que la prudence lui suggérait, elle vint à bout de ce formidable parti, autant de fois qu'il renouvela ses complots. On prétend que sa beauté ne lui fut pas inutile dans ces sortes d'occasions et qu'elle en tira de très bons services sans rien faire contre

son honneur. » Ainsi s'exprime Pierre Bayle à l'article « Blanche de Castille » ; après quoi, et suivant sa méthode habituelle, il s'empresse de se faire l'écho de toutes les imputations que la chronique scandaleuse du temps a dirigées contre la vertu de la Reine. Ces quelques lignes du *Dictionnaire* enferment assez exactement la substance historique du drame de M. de Bornier. Les grands feudataires du royaume se sont révoltés. Ils ont à leur tête le comte Hugonnel, beau-frère de Blanche de Castille, et le comte de Champagne, Thibaut. Ceux-ci, sous la garantie d'un sauf-conduit, viennent signifier à la Reine l'ultimatum des féodaux. Ils veulent qu'elle épouse l'un d'eux, Hugonnel ou Thibaut. A cet ordre, que Hugonnel lui intime en termes violens et grossiers, la Reine, soucieuse de sa dignité, n'a voulu rien répondre. Mais elle s'expliquera avec Thibaut, le soldat-poète dont elle sait qu'elle est aimée en secret, et qui lui adresse, sous des noms supposés, d'ardentes chansonnelles ainsi qu'à la « dame de ses pensées. » Chez celui-ci la haine n'est qu'une perversion de l'amour, et il a l'âme assez haut placée pour qu'on puisse avec succès y faire appel au sentiment chevaleresque et y éveiller un enthousiasme mystique.

Mon fils sous un régent ne serait qu'un esclave.
Je ne veux pas. Fidèle au feu roi mon époux,
Je n'épouserai donc ni Hugonnel, ni vous.

Mais, si elle brise ainsi le rêve que Thibaut avait pu concevoir, ce n'est que pour l'inviter à faire avec elle un rêve plus digne de tous les deux. Au lieu de cet amour où leurs désirs de créatures humaines se seraient satisfaits, elle lui montre plus loin, plus haut, un autre amour où ils peuvent communier. Et elle trouve des mots d'une pénétrante douceur pour l'amener à cet amour du pays de France auquel elle se souvient d'être arrivée elle-même par une lente initiation :

Écoutez ! Quand je vins en la terre de France
Je ressentis d'abord la secrète souffrance
D'un bonheur incertain et d'un vague péril :
Pour nous, la royauté commence par l'exil.
Bientôt, comme l'on va par le pays des rêves,
La France m'apparut avec ses vastes grèves,
Ses antiques forêts, ses fleuves et ses monts,
Je ne sais quoi de doux qui fait que nous l'aimons,
Je ne sais quoi de grand que l'on admire en elle,
Tout ce qui fait sa grâce ou sa force éternelle,
Et son peuple dont l'âme est si prompte à s'ouvrir,
Qui sait lutter, qui sait vaincre et qui sait souffrir.
J'aimai ce peuple ainsi : j'ai d'une âme fervente
Juré d'être à la fois sa reine et sa servante.

Elle tiendra ce serment. Que Thibaut l'y aide, et qu'il ne l'aime plus qu'en la personne de la France ! Gagné aux séductions d'un si noble langage, le comte de Champagne revient au parti de la Régente. Hugonnel reste donc seul représentant des feudataires révoltés. Il déclare en leur nom que les hostilités sont ouvertes, et, se souvenant d'un vieil usage, il déchire de son couteau la nappe du festin, en signe de déclaration de guerre.

Ce premier acte pose admirablement le sujet : on n'en saurait trop louer la clarté, l'ampleur, le dessin ferme et solide. Après cet acte d'exposition, M. de Bornier avait à choisir entre deux systèmes. Ou bien il nous donnerait une série de tableaux historiques reliés l'un à l'autre par un lien plus ou moins lâche, sinon simplement juxtaposés. Ou bien il introduirait dans l'œuvre une action destinée à devenir le ressort du drame et y ajouter un intérêt de curiosité. Le romantique qu'est M. de Bornier ne pouvait hésiter. Car la poétique du drame a été une fois pour toutes déterminée par les maîtres du genre auxquels s'imposait la pression d'un certain moment de l'histoire de notre théâtre. Au fond de tout drame romantique il y a un mélodrame, avec la complication des surprises et des coups de théâtre, avec l'accompagnement obligé de noires machinations, de trahisons, de duels et de suicides. Le drame romantique est cela même : c'est le mélodrame emprunté aux scènes populaires, transporté sur des scènes plus « littéraires, » et revêtu, aux meilleurs jours, d'un brillant manteau de poésie.

A tout mélodrame il faut un traître. Hugonnel sera ce traître. Il est l'homme sombre, l'intrigant ténébreux, le scélérat sans délicatesse. Il a une nièce, Aliénor, dont la naissance est mystérieuse et qui jadis, faisant partie d'une troupe de bohémiens qui l'avaient enlevée, a reçu de la Reine une injure qu'elle vengera. Dès le début du second acte il semble que l'oncle et la nièce soient tout près de l'achèvement de leurs méchans desseins. Dans cette forteresse du Crotoy, où s'est retranché Hugonnel, nous voyons arriver Thibaut, fait prisonnier, et Blanche qui commet l'imprudence insigne de se confier à la loyauté de son déloyal adversaire. Elle s'en repentirait, si le légat du pape n'arrivait tout à coup et à point nommé pour interposer son autorité. Encore cette autorité serait-elle en risque de rester inefficace si un routier chevaleresque n'avait, par bonheur, inspiré aux soldats de Hugonnel une salutaire désobéissance. Grâce à ce concours d'heureuses coïncidences, de hasards et d'à-propos, Thibaut recouvre sa liberté, Blanche de Castille est sauvée, Hugonnel et Aliénor se soumettent.

Ils se soumettent, mais c'est pour préparer plus commodément

leur vengeance. Ils en emprunteront le sûr et terrible instrument au répertoire de Hugo, de Dumas et de Pixerécourt. Un orfèvre mâtiné d'alchimiste a préparé un cercle d'or où tient un poison foudroyant. Aliénor introduira ce cercle empoisonné dans le diadème qu'elle doit poser pendant la cérémonie du sacre sur la tête du jeune Louis IX. Celui-ci mort, la voie s'ouvrira libre aux ambitions de Hugonnel, et non pas aux siennes seulement. Car à cet instant solennel il révèle à Aliénor qu'elle est une petite-fille de Charlemagne. Et il attend l'effet de manœuvres si bien combinées... Cependant la cérémonie du sacre s'achève. Louis IX est couronné et il n'est pas mort. Qu'a donc fait Aliénor? Ce qu'elle a fait? Depuis qu'elle connaît le secret de sa naissance, elle respecte en elle la lignée à laquelle elle appartient, elle a horreur des crimes dont elle s'est faite la complice, et pour se punir elle place sur sa tête le cercle empoisonné et tombe morte.

Elle est morte : le fond du théâtre s'ouvre pour nous laisser apercevoir le lit où elle dort son sommeil radieux et près duquel, tour à tour, le légat du pape, la reine mère, le petit roi, ceux qui représentent la cause à laquelle elle a voulu s'immoler, viennent déclamer de pieuses lamentations. Véritable idée de poète, qui rend au drame son ampleur et sa dignité et égale presque ce troisième acte au premier. Pour finir, Thibaut tue Hugonnel, l'esprit du bien celui du mal. Puis il part, allant vers quelque croisade. Il part; celle qu'il faut plaindre, c'est celle qui reste.

Sur cette armature, ce n'est pas à vrai dire une étude historique que M. de Bornier a fait tenir. Les personnages n'ont pas, à défaut de cette ressemblance de portraits toujours illusoire et dont aussi bien nous ne nous soucions guère au théâtre, cette complexité et ce relief qui donnent l'illusion de la vie. Du rôle joué par Blanche de Castille et des traits conservés par les historiens se dégage une physionomie qui a des chances d'être conforme à la réalité, mais qui en tout cas est fortement accusée. Cette Castillane devenue Française est passionnée, impérieuse, jalouse, énergique jusqu'à la violence et persévérante jusqu'à l'entêtement. Elle a toutes les vertus viriles et aussi toute l'adresse et les grâces insinuantes de la femme. Mais c'est au service des intérêts qui lui sont confiés qu'elle met les ressources de sa nature excessive et son génie. Politique, elle divise ses ennemis aussi bien que guerrière elle les combat, et toute sa piété ne l'empêche pas de s'opposer aux prétentions de Rome et aux envahissemens du clergé. Elle aime d'un amour exclusif ce fils qu'elle nourrit elle-même, au point de lui faire rendre le lait qu'il boit au sein d'une autre. Elle le

tient jusqu'à la fin sous une tutelle étroite. Mais dans l'enfant royal elle prévoit et elle prépare le roi de France, celui même qui, par sa bravoure autant que par sa justice, et par la hardiesse de ses vues autant que par la sagesse de son gouvernement, va devenir l'exemplaire accompli de la royauté chrétienne et française. De tous ces traits qui font saillie et contraste, le poète n'a retenu pour les donner à sa Blanche de Castille que l'amour de la France et une sorte de coquetterie vertueuse. De même, tandis que le beau-frère de la Régente s'appelait réellement Hurepel, M. de Bornier a eu peur de ce nom hérissé et brutal. Il l'a changé en celui plus euphonique et académique de Hugonnel. Ce détail est significatif. C'est ainsi que l'auteur, pour faire entrer ces figures historiques dans son drame, les simplifie, les adoucit, usant au surplus des droits que la poésie a toujours eus sur l'histoire.

Ce qui importe ici, c'est le dialogue et ce sont les discours, c'est ce que disent les personnages dont l'auteur a fait à maintes reprises ses porte-parole. C'est le procédé dont usait Voltaire dans ses tragédies : et il me semble bien qu'il faut entendre *France... d'abord* dans les mêmes dispositions qu'apportait le public à une pièce de Voltaire, frémissant à tous les endroits où il reconnaissait dans les sentimens exprimés à la scène ses propres sentimens. « Il y a un intérêt général et supérieur auquel nous tous, tant que nous sommes, nous devons le sacrifice de nos intérêts particuliers, de nos sympathies et de nos haines. Il peut nous en coûter et surtout à notre orgueil. Mais si rude que soit le sacrifice, nous ne sommes pas libres de nous y soustraire. Car tout ce qui ne se fait pas pour le pays se fait contre lui. Car la société dont nous faisons partie et sans laquelle nous ne serions rien, repose sur un ensemble de traditions et de souvenirs, patrimoine commun qui n'appartient à aucun de nous et dont nous devons léguer à ceux qui viendront après nous le dépôt intact. Parmi ces traditions dont nous sommes doublement responsables, vis-à-vis de ceux qui nous ont précédés et de ceux qui nous suivront, est celle de l'honneur national. Son abandon serait la mort de la race. C'est pourquoi on ne saurait sur ce point exagérer les scrupules et se montrer trop susceptible. A ceux qui sont en haut, de comprendre la nécessité avec laquelle s'impose ce devoir de patriotisme et de l'enseigner par leur exemple à ceux qui sont en bas. Si d'aventure ils l'oubliaient, ils assumeraient une terrible responsabilité. Parfois, en effet, les événemens semblent donner à la morale publique de cruels démentis ; d'insolentes tyrannies s'élèvent sur le droit méconnu : mais le dernier mot reste dans la reconnaissance du peuple et dans la justice de la postérité aux hommes de loyauté, de

dévouement et d'abnégation... » Ces beaux lieux communs, — qui ne sont des lieux communs que parce qu'ils traduisent des vérités de tous les temps, — illustrent la trame de la pièce de M. de Bornier. Ce sont eux qu'on a salués d'applaudissemens unanimes.

Ces vérités devaient être dites, et M. de Bornier a su les dire. L'expression chez lui n'est pas inégale à l'idée et le style s'élève chaque fois qu'il est porté par la pensée. Il foisonne de vers sonores et drus, éclatans de vigueur, de franchise et de santé. Ces vers sont, pour reprendre un mot connu, « beaux comme de la belle prose. » Cela même est la caractéristique de ce talent d'écrivain qui arrive, à force d'honnêteté à l'éloquence, à force de conviction intime à l'originalité, à force de noblesse à la poésie. Ce drame est-il le couronnement de la carrière de M. de Bornier, ou la verte vieillesse du poète abordera-t-elle d'autres tâches? Dès maintenant cette carrière, à l'envisager dans son brillant début et dans son terme, nous apparaît singulièrement enviable. A deux reprises, au lendemain de désastres inégaux mais analogues, à l'heure où l'âme française aspirait à se reprendre et à se fortifier par l'expression de sentimens qui sont vitaux pour elle, il est arrivé que, sans rechercher l'allusion et n'obéissant qu'à la poussée intérieure, M. de Bornier ait porté au théâtre l'expression de ces sentimens. Cette rencontre entre l'âme d'une œuvre et l'âme collective d'un pays fait l'honneur de l'homme et la gloire de l'écrivain.

Le drame de M. de Bornier est joué par la troupe de l'Odéon avec une louable conscience. Chacun a fait ce qu'il pouvait et donné tout son effort. Mme Segond-Weber a composé le rôle de Blanche de Castille avec beaucoup d'intelligence et de goût. La diction est juste en dépit de la voix défectueuse. L'attitude a de la dignité. C'est très bien. Ce n'est pas mieux. Tel est le seul reproche qu'on puisse adresser à l'estimable artiste. Mlle Laparcerie exagère le côté mélodramatique d'un rôle de mélodrame. Ce n'est pas la faute de l'excellent Albert Lambert père s'il a plus de bonhomie que d'autorité dans un rôle où il faudrait plus d'autorité que de bonhomie; non plus que celle de Mlle Regnier si elle joue en fillette le rôle du petit Louis IX, j'allais dire du petit Joas. M. Chelles dans le rôle du traître, M. Marquet dans celui de l'amoureux transi, M. Daumerie, dans celui du bon routier, méritent leur part d'éloges.

Diderot, La Chaussée et beaucoup d'autres en leur temps firent des tragédies bourgeoises, sentimentales, larmoyantes et déclamatoires où il était abondamment parlé de la « vertu » que d'ailleurs on confondait

avec la « nature. » A cette lignée appartient la pièce que vient de faire représenter M. Gaston Devore, pièce touffue, confuse, lourde, maladroite et maladroite au point d'être une pièce manquée, mais qui néanmoins témoigne d'un honorable effort et contient des parties intéressantes. Un M. Cauvelin, ancien magistrat, nous est donné comme le représentant de l'honneur intransigeant, le héraut du devoir, des vieux principes, des traditions de famille. Et il faut avouer que pour un homme qui tient par-dessus tout à l'irréprochable honorabilité de la famille, M. Cauvelin a joué de malheur. Il a un fils, Emmanuel, qu'il a marié à une certaine Éva. Il a une fille, Jenny, qu'il a mariée à un certain Montret. Ce Montret est un brasseur d'affaires; les affaires qu'il brasse sont de celles qui tôt ou tard ont leur dénouement sur les bancs de la police correctionnelle; entre temps, et pour se distraire, il trompe sa femme avec sa belle-sœur Éva qu'il entretient luxueusement. Quel gendre! Quelle bru! Non, en vérité, M. Cauvelin n'a pas eu de chance avec les gens qu'il a introduits dans sa famille.

Aussi, dès que des révélations précises l'ont averti de son erreur, il s'emploie avec hâte et férocité à chasser les intrus. Il renseigne Jenny sur le compte de son mari : c'est un escroc et il la trompe; il faut qu'elle divorce. Il renseigne Emmanuel sur le compte de sa femme : c'est une coquine; il faut qu'il divorce. Mais dans cette universelle dislocation, que va devenir la fille de Jenny et de Montret, l'infortunée Germaine? Cette Germaine est « l'enfant » dont la conscience va être torturée par ce drame de famille. Elle a vingt ans. Elle aime un jeune chimiste. Elle aussi, l'intègre Cauvelin l'a renseignée. Il lui a appris à se méfier de son père. Donc vers le milieu du troisième acte, il semble bien que la partie soit définitivement perdue pour Montret. Afin d'éviter la banqueroute, il s'est prêté à tous les arrangemens qu'on lui a imposés. Il accepte des combinaisons financières qui ont pour objet de le réduire à l'impuissance; il accepte le divorce; il accepte de signer un papier par lequel il s'engage à ne plus jamais revoir sa fille, Germaine. Grâce à cette absolue élimination du père indigne, on se retrouvera entre honnêtes gens chez le grand-père Cauvelin et Germaine pourra épouser le jeune chimiste.

C'est ici l'instant décisif. Tout n'est pas fini, comme on pourrait le croire. Au contraire, c'est maintenant que l'auteur commence à nous dévoiler ses intentions. Mme Montret découvre tout à coup qu'elle ne peut pas abandonner son mari. Germaine s'avise qu'elle ne peut pas abandonner son père. L'épouse a consulté son cœur, l'enfant a consulté sa conscience. Ainsi soutenu par ces deux femmes, le financier

véreux relève la tête, parle haut. Étrange métamorphose ! Ce tripoteur d'argent qui distribue à ses actionnaires des dividendes fictifs, joue avec les sommes qu'on lui confie, et, à la veille de la banqueroute, met à l'abri une bagatelle de 500 000 francs, cet amant de sa belle-sœur, ce père qui sans objection s'engageait à ne jamais revoir sa fille, c'est lui maintenant qui est devenu l'avocat ronflant du Bien ! Dans la salle où coulent des ruisseaux de larmes, la sympathie générale se prononce en faveur de l'escroc. Il a pour lui toutes les âmes sensibles. A tout péché miséricorde ! Et au diable les gêneurs ! — Au dernier acte nous voyons qu'Emmanuel a repris son Éva, dont il ne peut se passer. Montret, en laissant croire qu'il pourrait bien, d'un coup de pistolet, interrompre le cours de sa louable existence, achève de vaincre les derniers scrupules de la conscience de son enfant. Germaine se jette dans les bras du père de famille honoré et heureux que va être désormais Montret. Elle épousera aussi le jeune chimiste. Tout le monde est content. Nous assistons à la confusion du seul Cauvelin, ce fâcheux, cet empêcheur de danser en rond. Il est honni, conspué. La nature a triomphé.

L'idée que M. Gaston Devore a voulu mettre au théâtre me semble être celle-ci : c'est qu'en aucun cas on ne doit enlever à l'enfant le respect qu'il doit avoir pour son père ; que l'enfant ne doit pas juger le père ; et que le père même indigne doit trouver un dernier refuge dans l'inaltérable tendresse des siens. A coup sûr, l'idée est intéressante et valait la peine d'être débattue au théâtre. Il faut tenir compte à M. Gaston Devore d'avoir abordé un de ces graves problèmes moraux dont l'étude donne à une œuvre dramatique toute sa valeur. Ce qu'il faut lui reprocher, c'est d'avoir faussé les données du problème et d'avoir enlevé ainsi toute portée à la solution qu'il nous en propose. Car il n'y a pas à dire et toute la phraséologie n'y saurait rien faire. Si les procédés employés par l'austère Cauvelin pour défendre l'honneur de la famille sont d'une choquante brutalité, au fond sa conduite est celle qu'il devait tenir et c'est lui qui a raison. Si le malheur veut qu'on ait pour gendre un filou doublé d'un coureur, c'est justement le cas d'user des moyens légaux pour écarter celui qui par sa propre faute est déchu de tous ses droits. Cauvelin devait user d'autres moyens, ménager la sensibilité des gens qui l'entourent, mettre dans sa sévérité quelque humanité. J'ajoute que dans la plupart des cas un homme qui a vécu, qui a rempli de graves et délicates fonctions, qu'on nous donne pour un modèle de vertu et de conscience, saura recourir aux précautions et atténuations élémentaires dont ne s'avise pas le per-

sonnage de M. Devore. Car l'auteur s'est arrangé pour nous rendre odieux cet honnête homme. Il en fait une sorte de tortionnaire des consciences en même temps que de phraseur imbécile. Il lui prête des raffinemens de cruauté. C'est lui qui fera lire à son fils les lettres de l'épouse coupable. C'est lui qui fera signer à Montret un acte l'empêchant de revoir sa fille, acte dont en sa qualité d'ancien magistrat il n'ignore pas l'illégalité. C'est absurde. Peu importe. Il faut à tout prix que le représentant des principes de la morale et de la famille soit un affreux bonhomme. C'est un Croquemitaine, un monstre à effrayer les gens. C'est le maniaque de l'honnêteté. Tout maniaque est dangereux. Aussi l'unique conclusion qui se dégage de la pièce de M. Devore est-elle celle-ci : « Méfiez-vous des maniaques! Ils arriveraient à vous rendre les coquins sympathiques. » Et voilà en quoi la *Conscience de l'enfant* est une pièce manquée.

Si la pièce dans son ensemble est loin d'être bonne, les morceaux en sont meilleurs. Certaines silhouettes sont agréablement esquissées: celle par exemple du lamentable Emmanuel, un bon type de nigaud dont tout le souci est qu'on ne le trouble pas dans sa sérénité, et qui n'aime pas les « histoires ; » celle encore du jeune chimiste qui ne se résout pas à être un mari, un père, un homme, parce que cela le dérangerait dans ses études. Quelques scènes sont menées avec vigueur, et le dialogue, s'il a peu de rapports avec la littérature, a de la prise sur le public.

M. Georges Berr a dessiné avec beaucoup de justesse la figure de ce nigaud d'Emmanuel. C'est de tous les interprètes le seul qui mérite d'être mis hors de pair. Les autres, M. Silvain (Cauvelin), M. Paul Mounet (M. Richard) ont tout juste interprété convenablement des rôles d'une allure très conventionnelle. M. Worms est trop grave et trop sombre dans son personnage de lanceur d'affaires et de viveur. Mme Baretta, Mme Pierson sont très touchantes. Mmes Wanda de Boncza et Lara sont fort insuffisantes.

Il faut un titre à une pièce. C'est la raison pour laquelle M. Abel Hermant a intitulé sa pièce : *le Faubourg*. C'est l'unique raison. Ceux qui s'attendraient à trouver dans ces quatre actes l'étude des mœurs qui sont celles de notre vieille aristocratie et le développement d'un drame qui est la conséquence directe de ces mœurs, seraient fort déçus. Au surplus, par son inconsistance et sa fragilité, cette pièce si superficielle échappe à toute critique. Les mœurs de notre société aristocratique constituent-elles un des principaux dangers sociaux d'au-

jourd'hui, et cette société étale-t-elle sa triomphante insolence de façon si scandaleuse que le théâtre dût lui infliger, même après la cruelle satire du *Prince d'Aurec*, une nouvelle leçon? Ce qui frappe l'observateur de cette société est-ce que Rodin continue de la diriger, et que les duchesses y font des « cuirs, » comme les personnages du *Roman chez la portière?* Le héros de la pièce, le prince d'Entragues, est un homme de caractère indécis et, semble-t-il, peu propre à l'action, mais capable d'une certaine hardiesse d'idées et de sentimens. C'est un rêveur. Il n'aime guère son monde; il s'y sent dépaysé; il est « en dehors. » Il songe aux pauvres gens, aux humbles, à ceux pour qui la vie est si dure et la société si mal faite. Il voudrait remédier à leurs misères, et, pour cela, les mieux connaître. Donc il a loué à Ménilmontant un appartement où, sous un nom d'emprunt, il reçoit les ouvriers et les femmes du quartier. Ces gens l'entretiennent de leurs affaires. Il cause avec eux, leur donne des conseils. Une des scènes les meilleures du *Faubourg* est celle où une femme du peuple vient conter au prince qu'elle a épousé un ouvrier italien qui la battait, qui l'a quittée, et que, malgré tout, elle voudrait bien se « remettre » avec lui. Donc le rôle des gentilshommes est-il d'aller au peuple, de se faire socialistes? — Ce sont des questions dont on eût pu, en tout autre cas, discuter l'intérêt, mais qui ne se posent même pas ici, tant les silhouettes groupées au hasard par l'auteur du *Faubourg* sont vagues, incertaines, flottantes, fuyantes.

Le prince d'Entragues a épousé l'inquiétante Margit, fille d'une mère française et d'un père hongrois qui ont divorcé? Doit-on se garder d'épouser une jeune fille parce que ses parens ont divorcé ou parce que son père est Hongrois? Même après la pièce de M. Hermant la question reste pendante. Trompé par sa femme dont il semble très détaché, le prince d'Entragues déclare subitement qu'elle est sa femme, qu'il la garde, qu'il s'en fera aimer. D'où vient cette soudaine explosion d'énergie ou de violence chez un prince que nous avions vu jusqu'ici très faible, très résigné? M. Abel Hermant a-t-il voulu montrer qu'on a beau être dépourvu de toute âpreté de caractère et se croire détaché d'une femme qu'on a aimée, on retrouve en soi, le moment venu de la séparation, un instinct de possession? Cet effort du prince pour recouvrer l'amour de sa femme reste d'ailleurs inutile. Ainsi en est-il sans cesse dans cette pièce. Tout y est sans cause et sans objet, inexpliqué et décevant.

M. Guitry a eu dans le rôle du prince d'Entragues un passage excellent de naturel et de vigueur. Mais dans l'ensemble du rôle quel est

cet étrange procédé dont il s'est avisé, apparemment pour donner l'illusion du parfait naturel? Sous prétexte que dans l'ordinaire de la vie nous ne prononçons pas des phrases concertées et nettes comme celles que les écrivains de théâtre mettent dans la bouche de leurs personnages, il affecte d'hésiter, de se reprendre, de se répéter. C'est le balbutiement remplaçant le dialogue. On imitera M. Guitry, n'en doutons pas. Et la conversation de théâtre sera devenue quelque chose de tout à fait savoureux le jour où l'usage du bégayement se sera généralisé parmi les acteurs. Mme Raphaële Sisos, MM. Lerand, Nertann, Grand sont très suffisans. Mme Daynes-Grassot introduit dans l'ensemble une note fâcheuse de caricature.

Les auteurs de *Petit Chagrin* désarment par leur modestie. Ils se sont mis sous l'invocation de Murger et de M. Donnay. Toute leur ambition n'a été que de nous donner une sorte de réplique des procédés familiers à ces maîtres. Ce sont des hommes qui savent borner leurs ambitions. Il faut les en louer. *Petit Chagrin* est le récit d'une rupture. Un jeune homme quitte une maîtresse irréprochable, pour faire un mariage avantageux. Il y a une scène de cabinet particulier dans un restaurant à la mode; la scène est longue, mais on entend de la musique à la cantonade. Le Gymnase reste ainsi le « théâtre de Madame » offrant aux spectateurs des dernières semaines de ce siècle le divertissement qui leur convient. Le principal rôle est tenu par Mlle Yahne qui y a obtenu un grand succès.

Le Gymnase donne aussi une saynète de M. Tristan Bernard : *les Pieds nickelés*, fantaisie dans la tradition de Henry Monnier, qu'il eût mieux valu peut-être laisser sur la scène de quelque théâtre d'à côté où le cadre eut été mieux en proportion avec ce tableautin réaliste.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA CORRESPONDANCE DE R. L. STEVENSON

The Letters of R. L. Stevenson to his family and friends, selected and edited with notices and introductions by Sidney Colvin, 2 vol. in-8°, Londres, 1899.

M. Sidney Colvin, l'éminent conservateur du Cabinet des Estampes au British Museum, vient de publier, en deux gros volumes, la correspondance de R. L. Stevenson. Il l'a fait sur la prière de Stevenson lui-même, qui, dans son testament, avait demandé que M. Colvin « préparât pour l'impression un choix de ses lettres », sachant bien, sans doute, que nul autre de ses amis ne pourrait procéder à ce choix d'une façon plus conforme à ses sentimens. Car l'auteur de l'*Ile au Trésor* et du *Prince Othon* avait horreur non seulement de la réclame, mais de toutes les formes de l'indiscrétion. Il n'admettait pas que le talent ni la renommée d'un écrivain fussent des raisons suffisantes pour que la personne de cet écrivain pût être livrée en pâture à la curiosité du public. Et le fait est que peu d'écrivains ont mis autant de scrupule à cacher leur vie. Malade depuis l'enfance, avec des crachemens de sang qui, presque de mois en mois, risquaient de le tuer, il s'enorgueillissait de n'avoir jamais écrit une ligne, dans ses livres, qui fût inspirée de ses impressions personnelles de valétudinaire. « Pour moi, disait-il, les flacons de pharmacie sur ma cheminée et le sang sur mon mouchoir ne sont que des accidens ; je ne permets point qu'ils se reflètent dans ma vision de la vie, et à aucun prix je ne voudrais les voir étalés aux yeux de mes lecteurs. Que prouvent-ils ? Que changent-ils ? Ils n'atteignent point la seule partie de moi qui importe au public ;

et d'initier le monde à ces détails privés me paraîtrait le comble de la frivolité et du mauvais goût. » Aussi se gardait-il d'y « initier le monde, » de telle sorte qu'en 1885, lorsqu'il était déjà un auteur en vogue, le critique anglais M. William Archer, avait pu très ingénument le décrire, d'après ses livres, comme un jeune sportsman plein de vie et de santé, et ajouter que « le moindre accès de rhumatisme suffirait à modifier sa philosophie ! » Mais plus encore que de tout le reste, Stevenson avait horreur de la publication de lettres qui n'étaient point destinées à être publiées. Lui qui ne se brouillait jamais avec ses amis, il faillit un jour se brouiller avec le plus ancien et le plus intime d'entre eux, M. Charles Baxter, son camarade d'enfance, parce que celui-ci avait laissé imprimer dans un journal une de ses lettres, où il racontait ses aventures de voyage en Océanie. Il se fâcha même tout à fait, sauf, dès le mois suivant, à demander pardon pour son mouvement de colère : « Mais, reprenait-il, vous ne pouvez pas vous faire une idée du désagrément que c'est pour moi de voir mes affaires personnelles placées sous les yeux du public. Une seconde expérience du même genre me dégoûterait à tout jamais d'écrire des lettres. »

On pourra s'étonner, après cela, qu'il ait cependant prié M. Colvin de « préparer pour l'impression un choix de ses lettres. » Mais d'abord il n'ignorait pas que ses amis aimaient et admiraient trop ses lettres pour qu'il pût obtenir d'eux de ne les point publier. L'année dernière encore, une dame anglaise qu'il avait connue dans sa jeunesse a, sous prétexte de biographie, publié toute la série des lettres qu'elle gardait de lui, et j'imagine qu'elle aura dû être très surprise des protestations dont son livre a été l'objet de la part des héritiers de R. L. Stevenson, car de plus en plus l'habitude se répand, en Angleterre « d'initier le monde aux détails les plus privés » de la vie des grands écrivains. C'est de quoi, sans doute, Stevenson se rendait bien compte : il connaissait son temps, et ne l'estimait guère. Et il y avait autre chose aussi dont il se rendait compte : il sentait que, si beaucoup de ses lettres avaient un caractère trop intime pour pouvoir être jamais divulguées, quelques-unes d'entre elles étaient d'un genre tout différent, et pouvaient être divulguées sans indiscrétion.

Ses amis avaient coutume de dire, et lui-même répétait volontiers, que ses lettres « manquaient de faits. » En 1887, écrivant à M. Colvin au lendemain de son départ pour l'Océanie, il ne parlait que des compagnons de route qu'il avait trouvés sur le bateau, hommes et bêtes, puis se ravisant, il disait en manière de post-scriptum : « Hardi-Bob-Tête à l'envers (*alias* le Commodore) va maintenant

se remettre à la correction de ses épreuves. Le Havre de Grâce, qu'il a vu ce matin, est une cité de quelque apparence. Elle est fortifiée et, autant que j'ai pu en juger, assez commerçante. Elle est située en France, qui est située en Europe. Plaignez-vous encore qu'il n'y ait pas de faits dans mes lettres ! » Et ce qu'il mettait dans ses lettres à défaut de « faits, » lui-même nous l'apprend dans une lettre écrite à son père, le 1er janvier 1886 :

Je vais essayer d'allonger ma lettre, profitant de ce que la maison se trouve déserte. La présence d'autres personnes autour de moi est pour moi le plus grand obstacle à la correspondance. Je nie, d'ailleurs, que les lettres doivent contenir des nouvelles (je veux dire mes lettres à moi, car celles qu'on m'écrit doivent au contraire en contenir beaucoup). Mais les miennes ne doivent contenir que l'expression de mes sentimens de l'instant présent, et puis des folies avec ou sans *humour*. Quand la maison est vide, je suis saisi d'un désir, — mais non, le terme est trop fort, — d'une velléité d'épancher tout un flot d'idées dont j'ai la tête pleine. Et quand je n'ai pas de remarques à offrir sur un sujet déterminé, ni personne à qui les offrir, ma plume n'en court que plus à l'aise sur mon papier; vous voyez, ici même, le curieux phénomène d'une page entière littéralement couverte de mots et dépourvue de sens. Je puis en faire autant chaque fois que je suis seul, et j'aime à le faire; mais j'ai encore à savoir si mes correspondans aiment cela, eux aussi.

C'est que Stevenson est resté, toute sa vie, un véritable enfant. Je ne crois pas qu'aucun autre artiste de valeur le soit resté à un égal degré, sauf peut-être Mozart, dont les lettres ressemblent en vérité beaucoup à celles du conteur écossais. Et celui-ci, comme tous les enfans, était bavard ; de sorte que, quand l'occasion de parler lui manquait, il « épanchait son flot d'idées » dans la première lettre qu'il avait l'occasion d'écrire. Sa correspondance, si on la publiait tout entière, ferait l'effet d'une immense encyclopédie, où se trouveraient traités tous les sujets possibles, depuis la métaphysique jusqu'aux règles des divers jeux de cartes. Mais ce grand enfant était en même temps un poète, qui, d'instinct, prêtait aux sujets les plus différens un charme délicieux de fraîcheur et de fantaisie. Et sans doute il se sera rendu compte de l'avantage qu'offrirait après sa mort, pour sa renommée d'écrivain, la publication de quelques-unes de ces lettres « vides de faits, » à la condition qu'elles fussent « choisies, » avec la sévérité qui convenait, par un ami à la fois intelligent et sûr.

Les deux volumes que vient de publier M. Sidney Colvin m'apparaissent, en tout cas, comme le modèle parfait de ce que doit être la

Correspondance d'un bon écrivain. Les critiques anglais, je le sais, ont été à peu près unanimes à reconnaître que la lecture de ces deux volumes les avait déçus : mais ce qu'ils espéraient y trouver, et qui n'y est pas, n'aurait pu servir qu'à en rabaisser la portée. On y chercherait vainement une seule lettre d'amour, ou la moindre allusion aux circonstances intimes de la vie du poète. Stevenson a-t-il eu des maîtresses, avant son mariage? Sa correspondance ne nous en dit rien. Elle ne nous dit rien non plus de la façon dont il s'est marié; elle ne nous apprend même pas s'il a écrit souvent, durant ses fiançailles, à la dame américaine qu'il a, plus tard, épousée. Tout ce que, de son vivant, il a obstinément caché au public lui reste caché dans ce recueil de ses lettres. Mais tout cela, suivant sa propre expression, « n'a pour le public aucune importance; » et les deux volumes contiennent au contraire une foule de choses qui ont pour tous les admirateurs de Stevenson une importance considérable, car elles les aident à mieux comprendre son œuvre, et leur révèlent, de sa personne, ce qu'ils peuvent raisonnablement souhaiter d'en savoir.

Leur « manque de faits, » d'abord, ne les empêche pas de constituer une biographie littéraire complète de l'auteur du *Prince Othon*. Nous y assistons, d'année en année, à la lente évolution de ses sentimens et de ses idées ; nous voyons naître en lui, l'un après l'autre, les projets de ses romans, depuis les *Nouvelles Mille et Une Nuits* et *l'Ile au Trésor* jusqu'à ce *Weir of Hermiston* que la mort l'a condamné à laisser inachevé, et qui n'en reste pas moins un de ses plus beaux livres (1). Les projets, qui toujours lui venaient en extrême abondance, mettaient ensuite de longs mois à mûrir et à prendre forme. Et ses lettres nous montrent de combien d'efforts est résulté chacun de ces récits qui nous ravissent aujourd'hui par leur verve légère et comme improvisée. La vérité est que Stevenson, pareil en cela à tous les grands conteurs, avait travaillé pendant toute sa jeunesse à recueillir les matériaux de son œuvre future, comme aussi à se rendre maître des procédés d'expression qui allaient lui servir à en tirer parti. « Je me suis tué de travail sur mon *Walt Whitman*, écrivait-il en 1873, et je ne crois pas avoir jamais tant peiné pour aboutir à si peu de chose. Mais, tout de même, je commence à mieux savoir ce que je veux dire, et peut-être, avec le temps, parviendrai-je à le dire. Je suis un détestable ouvrier, mais *j'ai du courage;* je suis infatigable à récrire et à corriger : pourvu seulement que cette humble vertu puisse, un jour,

(1) Sur *Weir of Hermiston*, voyez la *Revue* du 15 juillet 1896.

me profiter! » Des aveux du même genre se rencontrent à toutes les pages, surtout dans les lettres du premier volume : ils nous révèlent le secret de l'irrésistible charme de ces romans de Stevenson qui, dès qu'on veut les traduire ou en résumer les sujets, font l'effet de simples récits d'aventures, tandis qu'à les lire dans leur texte ils sont une source incomparable d'émotion poétique. C'est qu'à tous ces romans, et même à ceux d'entre eux qui n'avaient d'autre objet que d'amuser les enfans, l'auteur a apporté autant de soin qu'en apportait Flaubert à *Madame Bovary;* et ainsi il en a fait des œuvres d'art, en revêtant d'une beauté littéraire définie et parfaite les rêves qui jaillissaient de son âme d'enfant.

Ses lettres, d'ailleurs, ne se bornent pas à nous renseigner sur l'origine et la préparation de son œuvre : elles nous apprennent sous l'effet de quelles influences cette œuvre s'est produite. Stevenson nous y met au courant de ses admirations et de ses répugnances; il y glorifie Richardson, Dickens, Dostoïevsky, appréciant chacun de ces grands écrivains en des pages d'une critique ingénieuse et fine ; et d'autres fois il s'explique, avec une modération admirable, sur tels autres écrivains qui lui déplaisent ou l'ennuient. Mais surtout il ne cesse point d'énoncer, dans ses lettres, la conception spéciale qu'il s'est faite de son art. Considérés à ce point de vue, les deux volumes de sa correspondance forment une véritable profession de foi esthétique, et l'une des plus sincères et des plus belles qu'on puisse lire. Il écrit par exemple à M. Henry James, l'année même de sa mort, en 1894, que ses deux principaux objets ont été, dès le début : « 1° la lutte contre l'adjectif; 2° la résistance au nerf optique. » Et il entend par là que son œuvre, telle qu'il la rêve, doit avoir pour but d'amuser et d'émouvoir, mais non pas d'étonner par la richesse des épithètes, et d'être ainsi un développement de rhétorique, ni non plus d'éblouir par l'éclat des descriptions, car le roman n'est point œuvre de peintre, mais de conteur et de créateur. « Notre temps, ajoute-t-il, marque le triomphe du nerf optique dans la littérature, et l'on oublie que durant de longs siècles la littérature s'est passée de ce nerf sans en être moins bonne. » Ailleurs il reproche à un de ses amis l'abus de ce qu'il appelle les « passages pourpres. » Il estime qu'un « mot pourpre » dans une phrase, « c'est déjà beaucoup, » mais « qu'une phrase entière faite de ces mots est décidément une mauvaise phrase. » Et il poursuit : « Accoutumez-vous à une pure austérité : elle sera votre force ! Mettez à votre style une tunique de lin; et arrangez ses plis du mieux que vous pourrez, mais sans les orner de bijoux superflus ! Et même quand le sujet

vous obligera à orner vos phrases, empêchez-le de vous y forcer plus que de raison ! »

Un style simple, et dont toute l'élégance ne consiste qu'à bien traduire la pensée, un style aussi dépourvu que possible d'épithètes voyantes, un style de conteur et non point de peintre, tel est, précisément, le style de Stevenson : et le grand mérite de ses récits consiste en ce qu'ils sont, avant tout, des *récits*, au contraire de la plupart des romans d'à présent, où le désir de raconter est subordonné au désir de décrire, ou d'analyser, ou encore d'affirmer et de démontrer. Mais Stevenson n'admet pas, non plus, qu'on puisse tout raconter. Il insiste à plusieurs reprises sur la nécessité, pour le romancier, d'éviter la laideur, qui, à aucun prix, ne saurait trouver de place dans une œuvre d'art. « Le laid, dit-il, n'est jamais que la prose de l'horrible, et celui-ci n'a de raison d'être que s'il est poétique. C'est quand on est incapable d'écrire *Macbeth* qu'on écrit *Thérèse Raquin*. Les modes ne sont qu'extérieures : elles n'influent sur l'essence de l'art que pour étendre ou restreindre le champ de son application. Et en tout temps et sous toutes les modes le grand homme produit de la beauté, de la terreur ou de la joie, tandis que le petit homme produit de l'habileté (personnalités, psychologie, etc) au lieu de beauté, de la laideur au lieu de terreur, et des farces au lieu de joie. Et cela a été dès le commencement, et est maintenant, et sera jusqu'à la consommation des siècles. Ainsi soit-il ! » C'est encore ce qu'il exprime, en d'autres termes, quand il écrit que « le réalisme n'est qu'une affaire de méthode, » et que « l'art véritable, qu'il soit idéaliste ou réaliste, s'adresse aux mêmes sentimens et emploie les mêmes moyens, ses deux objets étant toujours d'émouvoir et de charmer. »

Je dois ajouter que l'esthétique de Stevenson n'est pas faite seulement de ces principes négatifs. Un principe positif les domine dans toutes ses lettres, un principe qui consiste à affirmer que le romancier a le devoir de *voir*, d'*entendre*, de *sentir* lui-même l'action de son récit. Et ce principe-là n'est point venu à Stevenson de ses lectures ni de ses réflexions : il répond à l'essence même de son tempérament d'écrivain. Ce qu'on a pu dire de Balzac, que les personnages de ses romans avaient à ses yeux plus de vie que les êtres réels, on pourrait non moins justement le dire de Stevenson. Lui aussi a été un « imaginatif, » infatigable à promener sa fantaisie dans un monde d'aventures et de passions fictives. La fiction était pour lui un besoin naturel : il ne pouvait penser aux sujets les plus abstraits sans voir aussitôt des images vivantes se dresser devant lui. C'est ce que nous prouvent ses lettres,

non seulement par la façon dont il y parle des héros de ses romans, mais par la façon dont il anime toutes ses idées, les transformant sur-le-champ en images concrètes. Voici, — je prends un exemple au hasard, entre mille, — voici en quels termes il prie un de ses correspondans d'aller voir, à Londres, son ami Colvin :

Quand vous serez à Londres, prenez un fiacre et faites-vous conduire au British Museum. La chose est tout particulièrement amusante à faire le dimanche, quand le Museum est fermé. Votre cocher veut raisonner, vous tenez bon. Le cocher vous conduit devant les grilles fermées, et vous dit : « Vous voyez, monsieur, je vous avais prévenu ! » Vous descendez de la voiture, vous soufflez dans l'oreille du portier les syllabes magiques *Colvin*, et le voici qui, tout de suite, vous ouvre le guichet. Et vous entrez, et le cocher vous prend pour un gros personnage.

Voyageant sur l'océan Pacifique, entre Taïti et les îles Marquises, il écrit, un matin, à M. Charles Baxter :

Mon cher Charles, cette nuit, pendant que j'étais couché sous ma couverture, courtisant le sommeil, j'ai eu une impression saisissante et comique. Je ne voyais rien que les étoiles du sud, et aussi un peu le pilote, debout là-bas près de sa lanterne ; et je pensais à ce qui allait nous arriver ce matin, priant Dieu qu'il nous permît de distinguer une touffe des palmiers qui indiquent au passager l'Archipel Dangereux. La nuit était chaude comme du lait. Et voici que, brusquement, j'ai eu une vision de Drummond Street ! Cela est tombé sur moi comme un éclair. Et j'ai tort de dire que j'ai eu une vision : je me suis simplement retrouvé à Édimbourg, et dans le passé. Je me suis retrouvé errant sur le trottoir, sous la pluie et le vent d'est, avec le cœur plein d'espérance et de crainte : craignant que ma vie ne fût un naufrage, et espérant timidement qu'elle n'en serait pas un ; craignant de ne jamais trouver un ami, encore moins une femme, et espérant passionnément de trouver tout cela ; et puis espérant que peut-être, si je ne versais pas dans l'ivrognerie, je parviendrais un jour à faire un petit livre, etc., etc. Et j'ai senti que j'avais le devoir de vous écrire. Excusez-moi de vous écrire si peu : quand je suis en mer, écrire me donne des maux de tête ; quand je suis dans un port, ma besogne me crie : « A moi ! A moi ! » Je ferai, j'espère, un beau livre de voyage. Bonne chance, que Dieu vous bénisse ! Votre ami fidèle. R. L. S.

Ce besoin d'imaginer était si profond et si fort, chez Stevenson, que dans ses conversations avec ses amis, il ne cessait point d'inventer des personnages fictifs, à qui il prêtait ensuite toute sorte de sentimens imprévus et d'étranges propos. C'est à cette classe d'amis qu'appartiennent Pirbright Smith et M. Pegfurth Bannatyne, les deux sympathiques Écossais dont le poète parle à M. Henley, dans une lettre de juillet 1882 :

Pirbright Smith va bien. Le vieux M. Pegfurth Bannatyne est ici, en pension dans une auberge du village. Tout son bagage consiste en une paire de pantoufles et en un livre, dans son panier de pêche; le reste, même la canne sur laquelle il s'appuie, il l'emprunte à l'aubergiste. Il est venu me voir, l'autre jour, du haut de la colline, et naturellement je l'ai interrogé sur Hazlitt (1). Il m'a dit que c'était un « singulier gaillard », mais, après cela, n'a point semblé d'humeur à s'expliquer davantage. Il m'a ensuite appris qu'il était en train de devenir religieux, ce qui ne l'empêche pas de continuer à jurer comme un troupier. Je l'ai interrogé sur Wordsworth : « Il n'était pas solide dans sa foi, monsieur, et puis c'était un pauvre homme à sang de lait, avec des lunettes bleues par-dessus le marché; mais ses poèmes sont grands, je ne dis pas non. » Je lui ai demandé s'il connaissait un livre de Wordsworth : oui, mais il en avait oublié le titre. Enfin il m'a cité un titre, mais c'était celui d'un de mes livres à moi. C'est ce que je lui ai fait remarquer aussitôt. Et alors : « Ah oui, m'a-t-il dit, je me rappelle! Bien mauvais, hein! Vous aurez à faire beaucoup mieux! » Il ne peut pas souffrir Pirbright Smith, « un simple *esthâtique* », comme il l'appelle. « Peuh! la pêche et la religion, voilà mes *esthâtiques!* » a-t-il ajouté. Il m'a fort engagé à ne pas m'occuper davantage de Hazlitt. « Dans ma vie à moi, m'a-t-il dit, là il y aurait de drôles de choses! » Il a soixante-dix-neuf ans, mais il vivra au delà de cent ans. Votre R. L. S.

Mais l'effet le plus extraordinaire de cette imagination de Stevenson est, certainement, la manière doit elle lui a permis de prendre toujours plaisir à une vie qui, considérée de sang-froid, nous apparaît aujourd'hui comme un incessant et cruel martyre. Sur les quarante-quatre ans qu'a duré cette vie, je n'exagère pas en disant que Stevenson en a passé plus de trente dans la situation d'un homme condamné à mort, et s'attendant à subir sa sentence d'un moment à l'autre. De page en page, depuis le premier chapitre jusqu'au dernier, M. Colvin nous apprend que, dans l'intervalle qui s'est écoulé entre deux lettres, son ami a eu un nouveau crachement de sang, ou une nouvelle pleurésie, ou quelque autre maladie dont ses médecins croyaient qu'il ne guérirait pas. Et lui, sitôt qu'il peut écrire, tout de suite il retrouve sa radieuse gaieté. « Je ne me doutais pas que le monde fût si amusant, » dit-il dans une de ses lettres : en vérité il le dit dans toutes, qu'il écrive d'Hyères ou de Davos, de sa maison de Vailima ou d'une plage déserte de Californie, où il vient de passer des semaines absolument seul, incapable de remuer, à demi mort. C'est en souriant qu'il traverse la souffrance et la misère, avec le sourire d'un enfant qui n'a pas même besoin de se résigner. Qu'on lise, par exemple, le récit qu'il fait à son

(1) Stevenson préparait alors une biographie du critique Hazlitt.

ami Henley de son voyage à travers les États-Unis dans un train d'émigrans (1) :

Mon cher Henley, je suis assis sur l'impériale d'un wagon, avec une équipe d'ouvriers du Missouri allant dans l'Ouest pour leur santé. De toutes parts des prairies désertes et plates. Çà et là un troupeau de bœufs, parfois un ou deux papillons jaunes; puis une église de bois se dressant, seule, parmi des lieues vides; ou encore un moulin à vent pour pomper de l'eau. Quand nous nous arrêtons, — ce que nous faisons souvent, car émigrans et marchandises voyagent ensemble, — nous entendons la plaine entière toute chantante de cigales. Je vous écris ceci durant un de ces arrêts, comme vous pourrez en juger d'après l'écriture. Voici aujourd'hui le samedi 23, et je n'ai pas perdu mon temps depuis que je vous ai dit adieu à la gare de Saint-Pancras. Figurez-vous que je dors avec un homme de Pensylvanie qui a été dans la marine, et que je mange avec lui et avec les Missouriens dont je viens de vous parler. Nous avons un bassin d'étain, à quatre, pour nous laver. Je ne porte rien qu'une chemise et un pantalon : quand je dois descendre pour les repas, j'enfile une veste, et me voilà en tenue. Cette existence doit se prolonger jusqu'à vendredi, samedi, ou dimanche prochain. C'est un état bizarre que celui d'émigrant : j'espère vous le prouver dans un livre que je veux écrire. Mais rien n'égale ma paix d'esprit et ma sérénité. Mon corps, seul, ne va guère : impossible de manger, ni de respirer; du moins je puis dormir. Le wagon qui précède le nôtre est bondé de Chinois.

Lundi. Ce que c'est que d'être malade dans un train d'émigrans, ceux-là seuls peuvent l'imaginer qui en ont fait l'expérience. Ce matin, je n'ai pu m'endormir qu'à neuf heures, assommé par le laudanum, dont, fort heureusement, j'avais sur moi un petit flacon. Depuis deux jours je n'ai rien mangé, et bu seulement deux tasses de thé, qu'on m'a fait payer cinquante cents chacune, sous prétexte qu'elles représentaient, l'une un déjeuner, et l'autre un dîner. Nous voyageons à travers des solitudes sinistres, buissons et rochers, sans forme ni couleur, un triste coin du monde. Je dois avouer que je ne suis pas bien en train, mais mon calme est parfait, et me rend ma détresse suffisamment supportable. Ma maladie est d'ailleurs un sujet de grande gaîté pour quelques-uns de mes compagnons de voyage : et moi, tout patraque que je me sente, je suis bien forcé de sourire à leurs plaisanteries.

Dans son enfance, déjà, Stevenson envisageait la vie de la même façon. Voici une lettre qu'il écrivait à son père, d'un collège de Torquay où il faisait ses études : « Mon respectable ascendant paternel, je vous

(1) Il faisait ce voyage pour se rendre auprès d'une dame qu'il avait connue à Fontainebleau, et dont il venait d'apprendre qu'elle avait eu de cruels chagrins domestiques : c'est avec cette dame qu'il s'est marié, l'année suivante. Et comme ses parens avaient désapprouvé son projet de départ, il s'était obstiné à ne leur point demander d'argent; de sorte qu'il était parti sans aucune ressource, et si malade que ni M. Colvin ni personne de ses amis ne croyaient qu'il parviendrait jusqu'au bout de sa route.

écris pour vous adresser une requête de la nature la plus modérée. Tous les ans, jusqu'ici, je vous ai coûté une somme d'argent énorme, vraiment éléphantine, pour achat de drogues et frais de médecins : et des douze mois, c'est le mois de mars qui vous a toujours été le plus coûteux. Or cette année les souffles mordans de l'est, les tempêtes hurlantes, et les autres fléaux de l'humanité se sont trouvés bravés avec succès par votre bien dévoué. Cela ne mérite-t-il pas une rémunération? Je fais appel à votre charité, je fais appel à votre générosité, je fais appel à votre justice, je fais appel, en fin de compte, à votre bourse. Mon sens de la générosité, toutefois, me défend d'accepter plus, — mon sens de la justice me défend d'accepter moins — qu'une demi-couronne. Recevez les salutations de votre bien affectueux et besogneux fils, — R. Stevenson. »

*
* *

Ainsi ces lettres nous révèlent tout ce que nous pouvons souhaiter de savoir pour bien comprendre l'écrivain qu'a été Stevenson. Elles nous renseignent, en outre, sur l'homme qu'il a été ; et leur beauté morale est peut-être supérieure encore à leur intérêt littéraire. Une âme s'y montre à nous que personne, je crois, ne pourra s'empêcher d'aimer, tant elle est simple et douce, avec un extraordinaire mélange d'innocence enfantine et d'active bonté. Aussi bien Stevenson, dans sa course infatigable de pays en pays, a-t-il été vraiment adoré de tous ceux qui l'ont connu. Je me souviens de la désolation qui accueillit, à Londres, la nouvelle de sa mort. Et non moins grande était la désolation là-bas, dans cette île de l'archipel de Samoa, qui était devenue pour lui une seconde patrie. Je regrette de ne pouvoir pas citer le beau récit de ses funérailles, publié par M. Colvin à la fin du recueil de ses lettres : des centaines d'hommes se pressaient en larmes autour du lit funèbre, ne pouvant se résigner à croire qu'ils ne reverraient plus le sage et bienfaisant ami qui, depuis des années, jouait, luttait, souffrait, priait avec eux (1).

La veille même de sa mort, un dimanche, il avait écrit une prière

(1) Ces braves gens, pour lui témoigner leur affection, avaient tenu à lui creuser une route, devant sa maison. « Nous avons eu ici un épisode bien curieux, écrivait Stevenson le 8 octobre 1894 : des chefs indigènes, à qui j'avais rendu service pendant qu'ils étaient en prison, ont imaginé, sitôt remis en liberté, de faire pour moi une route, par reconnaissance. J'aurais dû refuser ; mais j'ai eu honte, et les gaillards ont creusé une belle route, et ils ont mis au haut d'un poteau l'inscription suivante : *Considérant le grand amour de Son Excellence Tusitana* (c'était le nom que les indigènes de Samoa avaient donné à Stevenson), *et le tendre soin qu'il*

qu'il leur avait lue, et que tous répétèrent en le conduisant à son dernier repos : « Nous te supplions, Seigneur, de ne point te détourner de nous, représentans de diverses familles et nations, rassemblés aujourd'hui dans la paix de cette demeure, hommes et femmes, faibles créatures qui ne vivons que grâce à ta patience. Sois patient encore, supporte-nous quelques instans de plus, avec nos aspirations vers le bien, vite arrêtées, et nos indolens efforts pour éviter le mal; laisse-nous endurer notre vie quelques instans de plus, et, si la chose se peut, aide-nous à mieux profiter de tes admirables faveurs : ou si le moment arrive où celles-ci doivent nous être ôtées, fais que nous puissions rester hommes parmi l'affliction! Sois avec nos amis; sois avec nous! Accompagne-nous dans le repos que nous allons prendre; et si l'un de nous s'éveille, tempère pour lui les sombres heures de l'insomnie; et quand reviendra le soleil, notre consolateur, fais en sorte que nous l'accueillions avec des visages matinaux et des cœurs matinaux, actifs à l'ouvrage, actifs au bonheur, si nous devons être heureux; et, si la journée nous réserve des tristesses, forts pour les supporter. Et nous te remercions et nous te louons. Et nous nous rappelons les paroles de Celui à qui cette journée a été consacrée! »

Tel était Robert Louis Stevenson, d'après ce que nous apprend de lui le recueil de ses lettres. Mais je n'ai pas assez dit combien, indépendamment de leur portée biographique, ces lettres sont touchantes et agréables à lire. Le talent de leur auteur s'y retrouve tout entier, et plus varié encore peut-être, plus mobile, plus vivant que dans les plus jolis contes qu'il nous ait laissés. Scènes familières, paysages, impressions de route, rêves et souvenirs, ce sont tour à tour les aspects les plus divers de la vie qui s'offrent à nous, tandis que nous suivons le cher poète-enfant dans son aventureuse promenade aux quatre coins du monde. Et parmi ces lettres, dont chacune nous séduit par quelque grâce imprévue et piquante, une vingtaine au moins sont des morceaux d'une beauté poétique supérieure, de véritables chefs-d'œuvre de tendresse et de fantaisie. Combien je regrette de ne pouvoir pas les traduire! Combien j'aurais voulu, par exemple, citer la lettre où Stevenson raconte à sa femme le séjour qu'il a fait dans une colonie de lépreux, fondée par le Père Damien, et dirigée, après sa mort, par une

a pris de nous dans nos tribulations, nous lui offrons ce présent. Que jamais la boue ne la rende impraticable, que jamais elle ne cesse de rester ouverte, la route que nous avons creusée! Nous avons eu une grande fête, quand la chose s'est trouvée terminée : et j'ai même lu à mes bienfaiteurs quelque chose comme un sermon. »

société de religieuses, pour la plupart françaises! Ou bien encore la lettre où il décrit, à un ami de Londres, la vie qu'il mène à Samoa, et les rapports qu'il entretient avec les indigènes! De telles lettres, si seulement une traduction parvenait à leur garder le charme de leur style, suffiraient à faire comprendre pourquoi la renommée littéraire de Stevenson, au contraire de celle de la plupart des romanciers anglais, grandit et s'étend d'année en année. Le temps est loin où les critiques considéraient l'auteur du *Prince Othon* comme un simple amuseur, le continuateur d'Alexandre Dumas et de M. Jules Verne. Cet amuseur a dès maintenant sa place au premier rang des poètes de son pays; et lorsque, le mois passé, le gouvernement anglais a cédé à l'Allemagne les îles de Samoa, c'est la nation tout entière qui a déploré qu'un drapeau étranger doive désormais abriter la tombe de l'un des plus aimés de ses écrivains. En effet Stevenson méritait d'être aimé. Son œuvre n'était point, comme bien d'autres, un simple exercice d'invention ou de style; elle jaillissait du plus profond de son âme, et l'émouvait lui-même autant que ses lecteurs. Mais les quelques grandes lettres que j'ai citées nous prouvent, de plus, que peu d'âmes d'écrivains ont uni aux mêmes degrés les qualités les plus différentes, depuis une ardeur de passion vraiment héroïque jusqu'aux mille nuances légères de l'ironie et de la gaieté. Oui, l'auteur de ces lettres était, par-dessus tout, un poète: et tous ceux qui l'admirent et qui l'aiment doivent savoir gré à M. Sidney Colvin de l'avoir si pieusement traité en poète, au lieu de nous introduire dans la confidence des menus incidens de sa vie privée.

T. DE WYZEWA.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Semblables à ces palais de Contes de fées qui se dressent sur les rives de la Seine, séduisans d'apparence, mais qui ne sont pas faits pour durer et dont toutes sortes de pavillons couvrent un instant la marchandise, ainsi ces beaux livres aux nuances éclatantes abritent des produits variés de tous bords et de tous pays. La France domine dans cette exposition universelle des idées, et sur ce domaine, vous pouvez rayonner dans tous les sens et goûter le charme de la promenade sans crainte de vous perdre : les étiquettes ne manquent pas.

C'est à Paris que se concentrera l'attention du monde pendant toute l'année qui va s'ouvrir et, au moment où la ville se transforme et se pare, plutôt qu'elle ne s'embellit, l'heure n'est-elle pas venue de dire ce que fut Paris (1) depuis ses origines, et surtout pendant le dernier siècle, où tant de mémorables événemens s'y sont accomplis, où s'y sont manifestées, dans leur expression la plus haute et la plus aiguë, toutes les gloires et toutes les misères, — cette ville, la plus belle de toutes, capable d'éprouver en une si courte évolution toutes les grandeurs et toutes les infortunes humaines. Aucune autre ne s'est modifiée à ce point, tout en conservant autant de monumens et de souvenirs de son passé, et, quelles que soient ses incessantes réformes, ses constructions nouvelles et toujours inachevées, on ne pourra changer ni l'élégante courbe de la Seine, ni l'aspect de l'île Saint-Louis, avec la fine et si pure silhouette que la Sainte-Chapelle et Notre-Dame découpent sur l'horizon vaporeux du ciel. C'est le reflet de toutes ces vicissitudes du siècle, les momens divers de cette métamorphose, que M. Louis Barron a réussi à fixer dans ce livre, où défilent, dans un décor inimitable et unique en son genre, tant d'illustres personnages ;

(1) *Paris pittoresque, 1800-1900; la Vie, les Mœurs, les Plaisirs*, par M. Louis Barron, 1 vol. gr. in-8° illustré de 400 vignettes et planches en couleur. Société française d'Éditions d'art.

où les scènes se renouvellent à chaque génération, comme aussi les mœurs, les plaisirs, les modes, et sous tous les régimes successivement essayés et usés en un si court espace de temps. Mais aussi quelle vie, quel mouvement des choses et des êtres, et que de sujets d'observation! Toutes ces impressions, on les éprouve en lisant ce livre sur Paris, si bien documenté et dont les nombreuses vignettes et planches tirées en couleur sont le meilleur commentaire du texte.

Dans les destinées de Paris, l'histoire de l'*Hôtel de Ville* (1), de la Maison Commune où s'est concentrée la vie politique et la vie municipale de la capitale à travers les siècles, a tenu la plus grande place, et connaître l'histoire de l'édilité parisienne, c'est connaître celle de l'antique cité, et un peu celle de notre pays. Prévôts, échevins, préfets de la Seine, conseillers généraux et municipaux, les divers magistrats de l'Hôtel de Ville ont toujours eu la préoccupation de tenir cette histoire au courant, et n'ont jamais ménagé les ressources à cet effet. Dans cet ouvrage, enrichi de nombreuses illustrations. M. Louis d'Haucour expose, par règne ou par gouvernement, et depuis son origine, les principaux événemens célèbres de la Maison commune de Paris, et donne la généalogie de ses édiles.

Le *Paris de 1800 à 1900* (2), de M. Charles Simond, est une publication qui s'inspire du même esprit et qui retracera, en trois volumes, la vie parisienne à travers le XIXe siècle, d'après les estampes et les Mémoires du temps.

On ne saurait parler des annales de notre passé sans rappeler ces deux précieux albums de *Paris à travers les âges* par M. Hoffbauer (3), auxquels des dessins et des aquarelles reproduisant les aspects successifs des principales vues et perspectives historiques de Paris donnent autant de prix, au point de vue de l'art ancien, qu'en aura pour la littérature, et l'art en général, l'ouvrage publié avec un luxe incomparable et orné de cent planches hors texte et d'en-têtes gravés sur bois : *Un Siècle* (4), avec la collaboration des plus célèbres écrivains et des artistes les plus renommés. Après le chapitre qu'on a lu ici même, on comprendra qu'il ne soit pas besoin d'insister sur la valeur de cette publication.

(1) *L'Hôtel de Ville de Paris à travers les siècles*, par Louis d'Haucour, 1 vol. gr. in-8° illustré. Giard et Brière.

(2) *Paris de 1800 à 1900*, publié sous la direction de M. Charles Simond, 1 vol. illustré. Plon, Nourrit et Cie.

(3) *Paris à travers les âges*, par M. Hoffbauer, 2 vol. de texte et un de planches sous carton. Librairie de Paris.

(4) *Un Siècle*, Mouvement du monde de 1800 à 1900, 3 vol. petit in-4° avec planches en photogravure. Jean Boussod, Manzi, Joyant et Cie.

En relisant la curieuse étude de Paris, que Mercier a tracée à la fin du XVIIIe siècle, M. Henri de Noussanne a eu l'ingénieuse idée de mettre en parallèle avec le texte d'autrefois le tableau que cet auteur pourrait écrire aujourd'hui, à cent ans de distance. En se substituant à Mercier dans cette contre-partie du *Tableau de Paris*, en comparant *Paris sous Louis XVI et Paris aujourd'hui* (1), M. de Noussanne n'a, pas plus que son devancier, ménagé ses contemporains ; la politique et ses créatures n'y sont pas moins critiquées qu'au temps de Mercier.

Il est assez piquant d'opposer à ces tableaux désabusés ce livre de foi républicaine ardente et jeune sur *la Convention* (2), où M. Alexandre Bérard célèbre la grande période de reconstruction républicaine. L'illustration, tirée des estampes de la Bibliothèque Nationale et du Musée Carnavalet, a tout l'intérêt d'un document de premier ordre.

Un volume qui obtiendra certainement un succès considérable non seulement chez tous les habitués du littoral méditerranéen qui va du cap Roux au torrent de Saint-Louis servant de frontière entre l'Italie et la France, mais encore auprès de tous les amateurs de beaux et bons livres, c'est l'ouvrage du général Bourelly : *les Perles de la Côte d'Azur* (3). Sur Menton, Monaco, Monte-Carlo et leurs environs, les routes du littoral de la Corniche, l'auteur a rassemblé tout ce qui s'y rattache au point de vue pittoresque, artistique, géographique, historique, archéologique, et décrit les beautés incomparables que la nature a prodiguées à ces rivages privilégiés. L'édition a toutes les qualités d'une publication de choix, elle en a l'élégance, l'impression irréprochable avec ses illustrations à l'aquarelle par M. E. Lessieux, si fraîches et si lumineuses, avec ses excellentes gravures en noir d'après les originaux, fusains, lavis, dessins à la plume ou au crayon.

Ne quittons point la Méditerranée sans parler du nouveau volume de M. Marius Bernard, qui continue ses excursions par les *Côtes Orientales, de Salonique à Jérusalem* (4), et nous retrace ses impressions d'une plume aussi alerte que les croquis de M. H. Avelot sont variés, habiles et bien enlevés.

La France du Nord (5), premier volume d'une superbe collection qui comprendra toute la géographie pittoresque et monumentale de la

(1) *Paris sous Louis XVI et Paris aujourd'hui*, par M. Henri de Noussanne, 1 vol. in-8° illustré. Firmin-Didot.

(2) *La Convention*, par Alexandre Bérard, 1 vol. gr. in-4° illustré. H. May.

(3) *Les Perles de la Côte d'Azur*, par M. le général Bourelly, 1 vol. in-4° jésus avec aquarelles et gravures. H. Laurens.

(4) *Les Côtes Orientales*, par M. Marius Bernard, 1 vol. in-8° illustré. H. Laurens.

(5) *La France du Nord*, par Charles Brossard, 1 vol. in-4°. E. Flammarion.

France, ne saurait manquer d'être appréciée pour la sûreté de son information, l'élégance des reproductions en couleurs et des dessins qui donnent la vue la plus exacte de tous nos départemens, de leur beauté et de leurs ressources.

Entre tous les livres d'art, les plus intéressans pour nous sont ceux où l'histoire de France et l'histoire des origines de la peinture française sont étroitement mêlées, comme cette magnifique édition de *Catherine de Médicis* (1) dont l'exécution irréprochable ne le cède en rien pour l'habileté et le goût aux autres grandes publications entreprises par les éditeurs des *Saints Évangiles*, des *Maîtres de la peinture*... etc. On peut dire des portraits de Catherine de Médicis à tous les âges de sa vie qu'ils la font connaître autant qu'on peut connaître cette figure, restée l'un des plus énigmatiques pour ses biographes comme pour ses peintres, puisque, sous ses aspects successifs, elle ne laisse presque rien transparaître de son âme. Et pourtant que de portraits n'avons-nous pas de Catherine de Médicis dans tous les albums de la fin du XVIe siècle, et répartis dans les principales collections de l'Europe? Presque en aussi grand nombre que les souvenirs qui la concernent épars dans Tavannes, Villeroi, Montluc, de Thou, l'Estoile, les ambassadeurs italiens, la reine Marguerite, Brantôme. Pour parler d'elle, à son tour, M. Henri Bouchot a consulté tous les historiens et chroniqueurs, des plus anciens aux plus modernes, interrogé tous les originaux ou reproductions de son image et de celles d'Henri II et de leurs enfans et proches, les miniatures de ses livres d'heures, émaux de Léonard Limosin, esquisses et portraits pris sur le vif par tant de peintres et sculpteurs, de Corneille de Lyon, à François Clouet. *Secum fert ærumnas Danaum!* s'écria Léon X quand la fille de Laurent de Médicis fut montrée au Saint-Père, son oncle. Parole prophétique jetée vers celle à qui l'égoïsme et la jalousie inspirèrent des résolutions quelquefois généreuses, mais trop souvent perfides, et qui vit se dessécher entièrement la tige des Valois, et « nouvelle Niobé, tomber autour d'elle, frappés comme d'une main céleste, tous ces fils à qui elle avait voulu donner des couronnes. »

Après nous avoir montré Rembrandt chez lui et dans son œuvre et, avec Rembrandt, toute une partie de l'École hollandaise, M. Émile Michel nous fait voir avec Rubens (2), son frère d'origine, son contem-

(1) *Catherine de Médicis*, par M. Henri Bouchot, 1 vol. in-4° raisin, illustré de 49 planches en taille-douce dont 4 en couleur. Jean Boussod, Manzi, Joyant et Cie.

(2) *Rubens, sa vie, son œuvre et son temps*, par M. Émile Michel, 1 vol. gr. in-8° jésus, contenant 250 gravures dans le texte, 40 planches en taille-douce, 40 planches hors texte en couleur. Hachette.

porain, son intraitable contradicteur, dans un ouvrage non moins magnifique, un aspect très différent de cette école, deux arts très distincts, très complets, très indépendans l'un de l'autre. C'est l'exposé de longues recherches à travers toutes les archives et galeries de l'Europe; c'est encore l'œuvre d'un critique dont les lecteurs de la *Revue* connaissent bien l'érudition, la compétence et le goût; mais c'est aussi l'œuvre d'un peintre qui a examiné toutes les œuvres dont il parle, qui a complété, en les renouvelant, les études sur le peintre d'Anvers et recueilli un peu partout en Europe les élémens du monument qu'il vient d'élever au créateur de tant de chefs-d'œuvre. Il nous dit cette belle et longue carrière de Rubens, ses relations avec les souverains, les événemens auxquels il a été mêlé, bien plus encore l'éclat de son génie, l'universalité même de ses aptitudes, son incomparable fécondité et le nombre vraiment prodigieux de ses œuvres, toutes ces qualités rares qui font de cet artiste l'un des plus grands que nous offre l'histoire de l'art. Il nous découvre les aspects physionomiques de son génie et de son talent, traduit avec sincérité ses sensations en face des tableaux du maître et raconte leur histoire. Par la diversité même des sujets, les planches et les gravures donnent une exacte idée de l'universalité de Rubens, qu'on peut admirer dans ses œuvres les plus éclatantes et les plus caractéristiques, reproduites dans cet ouvrage avec un art et un goût qui font honneur à ses éditeurs.

Dans la nouvelle édition qu'il publie de son livre sur *Raphaël* (1) qui résume et complète tous ses travaux antérieurs sur l'Urbinate, M. Muntz a pénétré plus avant qu'on ne l'avait fait jusqu'ici dans l'intimité de la vie et dans le détail de l'œuvre du maître. Aux informations déjà recueillies par ses prédécesseurs il a ajouté un large contingent d'informations. Il a encore amélioré cet ouvrage en le tenant au courant de la critique et il nous offre le dernier mot de ce que l'on sait maintenant sur Raphaël.

Entre les livres qui présentent au plus haut point ce double caractère d'information historique et de recherche d'art, où le luxe des compositions s'allie à la beauté typographique, où le savoir et le talent de l'écrivain s'associent étroitement à ceux des maîtres dont il parle, il faut considérer tout d'abord l'*Histoire du château de Versailles* (2)

(1) *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*, par M. Eugène Muntz, nouvelle édition, 1 vol. gr. in-8° jésus. Hachette.

(2) *Histoire du Château de Versailles*, par M. P. de Nolhac, 2 vol. format 45 × 35, avec 240 gravures dans le texte et 240 planches hors texte. Société d'Édition artistique.

que M. Pierre de Nolhac nous présente d'après les sources véritables de cette histoire, dans une magnifique publication d'un format somptueux, d'une exécution irréprochable, et qui fait honneur à la *Société d'Édition artistique*. On sait que celle-ci, quoique de formation nouvelle, a déjà pris une place à part parmi les éditeurs d'art, sous l'habile direction de M. Paul Gaultier.

Depuis dix ans, M. de Nolhac a réuni les matériaux de ce travail. Et combien ils sont nombreux, sur deux siècles d'art particulièrement féconds, sous les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, qui ont sans cesse embelli Versailles et y ont amassé les merveilles les plus diverses, dont beaucoup subsistent encore, toujours plus admirées, étudiées et reproduites ! Pour décrire ces splendeurs, M. de Nolhac a fait principalement usage des documens officiels de ce grand service des Bâtimens du Roi, des rapports inédits adressés à Colbert sur les premiers travaux de Louis XIV, de la correspondance de Colbert comprenant ses rapports à Louis XIV, des minutes de Louvois aux Archives historiques du ministère de la Guerre, des registres des ordres du roi tenus par Mansart, et enfin des plans, devis et correspondances des Bâtimens, dont beaucoup sont encore inédits aux Archives nationales. Les dessins anciens sont des documens de premier ordre en de telles études. Ce sont les plus beaux et les plus rares morceaux de ce trésor que M. de Nolhac a choisis dans les dessins et plans de Robert Cotte, Mansart, Charles Le Brun, les crayons de Van der Meulen et les vues inédites de Pérelle et d'Israël Silvestre pour les présenter ici dans des reproductions directement obtenues des originaux par des procédés nouveaux et variés, fort bien appropriés au style et au ton différent des œuvres qui sont mises sous nos yeux. Le livre de M. de Nolhac, ouvrage d'érudit et très étudié, est, tout entier, puisé aux sources originales et authentiques : il ne sacrifie rien au goût du jour et ne fait sur aucun point double emploi avec le volume sur *Versailles et les deux Trianons* (1), de M. Philippe Gille, édité par la maison Mame, dont nous pourrions répéter, maintenant que le premier volume vient de paraître, tous les éloges que nous en avons faits ici même l'année dernière.

On peut rapprocher le style de l'Empire de celui du siècle qui l'a précédé et, si le style de l'Empire a été bien longtemps dédaigné, dénigré, démodé, il a retrouvé depuis quelques années une faveur exceptionnelle. Le beau livre de M. Paul Lafond, qui a fait pour *l'Art déco-*

(1) *Versailles et les deux Trianons*, par M. Philippe Gille, t. Ier, gr. in-4° illustré. Alfred Mame.

ratif de l'Empire (1), comme l'a dit M. Henri Houssaye, ce que d'autres ont fait pour l'histoire, vient donc bien à son heure. Pour la première fois, nous avons sous les yeux un tableau complet et une étude suivie du mobilier sous la Révolution et sous l'Empire. M. Paul Lafond a voulu démontrer que le style de la Révolution et de l'Empire ne fut pas, ainsi qu'on l'a répété trop longtemps, un accident dans l'art français, qu'il n'avait pas rompu brusquement avec une tradition, mais tout au contraire, que ce style néo-antique est la continuation et la suite logique du style Louis XVI, un retour à la ligne droite et aux formes simples régulières.

Admirateur passionné de Venise, c'est toute une époque de son histoire que M. Paul Flat nous fait connaître dans *les Premiers Vénitiens* (2). Nous y voyons les « primitifs » sortant des ombres du moyen âge et ouvrant à mesure leurs yeux sur la vie, y trouvant la première révélation de la beauté et naissant à la conscience de l'art.

L'iconographie de *Saint Antoine de Padoue* (3), le plus éloquent disciple de François d'Assise, de la vie du frère mendiant, n'embrasse pas moins de sept siècles.

L'œuvre la plus belle que l'on ait encore consacrée à ces *Grands Sanctuaires de la Vierge* (4) que la piété des fidèles a fait éclore sur notre sol plus nombreux et plus riches qu'en aucun autre pays est assurément ce livre pieux, charmant et savant du P. Rouvier, qui s'est arrêté seulement aux plus célèbres.

C'est également une œuvre d'iconographie chrétienne que le livre que le R. P. Mortier a consacré à *Saint-Pierre de Rome* (5), au prince des Apôtres et à son tombeau, avec une érudition, une conscience, une impartialité historique toutes pénétrées de sentiment chrétien.

L'Histoire de Sainte Radegonde (6), qui est une œuvre à la fois de sainteté, de science et d'art, d'une belle exécution typographique et

(1) *L'Art décoratif et le Mobilier sous la République et sous l'Empire*, par M. Paul Lafond, 1 vol. in-4° jésus, avec eaux-fortes de l'auteur et dessins par M. Maurice Maignant. H. Laurens.

(2) *Les Premiers Vénitiens*, par M. Paul Flat, 1 vol. in-4° jésus, avec 16 héliogravures et 50 gravures. H. Laurens.

(3) *Saint Antoine de Padoue et l'Art italien*, par M. C. de Mandach, 1 vol. gr. in-8° jésus, avec gravures et planches en taille-douce. H. Laurens.

(4) *Les Grands Sanctuaires de la Sainte-Vierge en France*, par le R. P. Frédéric Rouvier, 1 vol. in-f°. Alfred Mame.

(5) *Saint-Pierre de Rome*, par le R. P. Mortier, 1 vol. in-4°, illustré. Mame.

(6) *Histoire de Sainte Radegonde, reine de France*, par M. l'abbé Ém. Briand, 1 vol. in-4° avec gravures et chromolithographies, 1 vol. in-4°. Librairie Oudin.

décorative, est comme ce dernier volume un beau livre d'étrennes destiné aux catholiques de France.

Le Secret de Saint Louis (1), écrit par un lettré délicat, qui unit à l'érudition autant de grâce poétique que de talent dramatique, nous reporte sept siècles plus tard à la grande époque de la France féodale, au temps des dernières croisades, des convictions fortes, des passions à la fois ardentes et naïves, des actions héroïques et chevaleresques, où la noble et pure figure de saint Louis domine tous ceux qui l'entourent : Blanche de Castille, Marguerite de Provence, les frères du roi : Robert, Charles ; Thibaut, comte de Champagne, le Légat, Pierre Mauclerc de Bretagne, le comte de Boulogne, la reine de Navarre, Fournival, Joinville, Couci, Philippe Hurepel, Lusignan, qui se montrent à nous tels qu'ils furent et que nous les ont fait connaître les récits de Joinville et des chroniqueurs du temps. Pourquoi tant de tristesse a-t-elle envahi l'âme inquiète du jeune roi Louis IX ; d'où vient, à l'âge de douze ans, ce douloureux souci? A-t-il deviné le secret de sa mère, devenu le sien, entendu les paroles si tendres qu'elle a dites à Thibaut? Comment expier la faute qu'il a connue, comment la racheter?... En s'enrôlant dans une guerre sainte, en combattant les infidèles jusqu'à ce qu'il trouve la mort en soldat du Christ, et, avec la mort, le pardon de Dieu. Certes, le sujet n'est pas banal par le temps qui court, et, dans ces heures de troubles, plus d'un le lira non sans plaisir ni sans émotion.

Avec M. Maspéro nous remontons bien loin dans un autre âge et dans un autre monde. C'est un véritable monument d'érudition, que ce bel et savant ouvrage sur l'*Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique* (2), que M. G. Maspéro vient d'achever avec ce troisième volume ; *les Empires*, qui a profité de toutes les grandes découvertes faites, au cours de ces dernières années, dans les régions dont il parle. C'est bien la vie qui sort de tous ces témoignages : palais de Darius, monumens et inscriptions de toute sorte, qui nous font voir en action les héros de ces événemens considérables. Avec le plus célèbre et le plus autorisé des égyptologues d'aujourd'hui, les faits semblent se préciser et les synchronismes entre l'histoire égyptienne d'un côté, les histoires grecque, médo-perse, assyrienne, chaldéenne, hébraïque de l'autre, apparaissent avec un caractère plus particulier de certitude.

(1) *Le Secret de Saint Louis*, par M. Émile Moreau, avec douze compositions, par Adrien Moreau, gravées à l'eau-forte, par X. Le Sueur, 1 vol. in-4°. Delagrave.

(2) *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, par M. G. Maspero, t. III et dernier, — *Les Empires*, 1 vol. in-8° jésus, illustré. Hachette.

Il nous fait assister à la fin du vieux monde oriental, tandis que la Macédoine entre en scène contre la Perse, épuisée par une série ininterrompue de guerres intérieures contre ses provinces révoltées, et que l'audace heureuse d'Alexandre appelle la Grèce à recueillir sa vaste succession. La décadence et la ruine de l'Égypte, de Babylone et de Ninive sont consommées; une ère nouvelle s'ouvre pour la Grèce, et le livre se ferme sur la fin de la puissance iranienne.

M. Pierre Gusman a tenté à son tour une reconstitution de Pompéi (1) à l'aide de nombreux témoignages tirés de la ville ensevelie et presque tout entière remise au jour après les fouilles successives qui l'ont exhumée de son linceul de cendre et nous permettent de contempler aujourd'hui sinon l'antique cité des Osques et des Étrusques, du moins le municipe latin du premier siècle, célèbre pour la splendeur de ses édifices, ses maisons si bien bâties, si riches et si élégantes, qui abritaient une vie voluptueuse ou studieuse; renommé pour ses vins et ses délices de toute sorte qui en faisaient le site le plus recherché de la Campanie, où Cicéron, Phèdre, Claude, Florus, Sénèque eurent leurs villas. Quelles catastrophes terribles ont déformé ce sol, le nom même de *Campi Phlegræi* dont les anciens avaient fait l'accès des Enfers, suffit à l'indiquer. Dans le livre de M. de Mandach, on peut suivre toutes les péripéties d'un drame qui eut lieu sous Titus et qui émeut encore l'humanité. On surprend le témoignage moral des squelettes trouvés sous les cendres, leur déposition muette et pourtant si éloquente, et les observations suggérées par les fouilles constituent une histoire complète et du plus grand intérêt, en ce qui touche les cultes, les plaisirs, les habitudes des Pompéiens, leurs monumens publics et leurs industries, sur lesquels les excellens croquis et les jolies aquarelles de M. Gusman complètent encore une habile information.

Si, franchissant les siècles depuis Rome, nous passons de l'histoire de l'art et de l'archéologie à l'histoire de nos Annales contemporaines dans *les Grandes Journées populaires* (2), nous retrouvons une autre histoire illustrée des révolutions de 1789, 1830, 1848, 1870, comme, dans *les Héros de France* (3), nous voyons retracées par M. Théodore Cahu, passé maître en l'art des récits nationaux, quelques-unes des plus nobles

(1) *Pompéi, la ville, les mœurs, les arts*, texte, dessins et aquarelles par M. Pierre Gusman, 1 vol. gr. in-8°. L. Henry May.

(2) *Les Grandes Journées populaires*, par MM. P. Baudin et R. Cadières, 1 vol. in-8°, illustré. Société d'édition et de librairie.

(3) *Les Héros de France*, par M. Théodore Cahu, 1 vol. in-8°.

et des plus héroïques figures de la première : Hoche, Marceau, Desaix. Les beaux faits d'armes trouvent naturellement leur place ici ; c'est une le on admirablement faite pour captiver les jeunes imaginations, comme cet autre livre, *la Marine d'aujourd'hui* (1), qui complète *la Marine d'autrefois*, est aussi une leçon claire et vibrante de patriotisme : sur l'unité de combat et les croiseurs de demain.

Les *Mémoires du sergent Bourgogne* (2), cet obscur soldat qui a rapporté son histoire au jour le jour durant la campagne et la retraite de Russie, ne sont pas moins instructifs et touchans dans leur simplicité populaire. Les illustrations en couleur d'une vérité saisissante ajoutent à l'impression dramatique du récit.

Filleuls de Napoléon (3), par le capitaine Danrit, avec les compositions de M. Paul de Sémant, est l'histoire d'une famille de soldats de 1807 à 1870.

Nous pouvons ici rapprocher deux importans ouvrages qui se complètent l'un l'autre, dont le succès considérable nous dispense de faire longuement l'éloge : l'*Album historique* (4) publié sous la direction de M. Ernest Lavisse, dont le tome III traite des XVIe et XVIIe siècles, et l'*Album géographique* (5), par MM. Marcel Dubois et Camille Guy, dont les descriptions et les dessins sont bien faits pour fixer à jamais dans la mémoire les événemens dont ils parlent et les régions qu'ils abordent.

Pour les œuvres d'imagination qui sont le plus habilement illustrées, mais qui se recommandent surtout par un tour ingénieux, amusant, instructif et par une morale toujours irréprochable, il suffit de faire son choix dans ces collections uniques de la maison Hetzel, *Magasin d'éducation et de récréation* (6), *Petite bibliothèque Blanche*, *Albums Stahl*, qui font le caractère de son individualité si tranchée, et dont la production toujours aussi féconde continue à répondre à tous les goûts de la jeunesse et de l'enfance. Nous ne pouvons signaler tous ces romans ; mais on peut s'en fier au goût de l'éditeur, à son habile, prudente et aimable expérience, à la fidélité de ses traditions, enfin au nom de leurs auteurs P.-J. Stahl, Legouvé, A. Daudet, Lucien

(1) *La Marine d'aujourd'hui*, par Georges Contesse, 1 vol. in-8°, illustré. Mame.

(2) *Mémoires du Sergent Bourgogne*, publiés par MM. Paul Cottin et Maurice Hénault, 1 vol. gr. in-8° jésus. Hachette.

(3) *Filleuls de Napoléon*, par le capitaine Danrit, 1 vol. in-4°, illustré. Delagrave.

(4) *Album Historique*, t. III, *Les XVIe et XVIIe siècles*, 1 vol. in-4° avec 2000 gravures. Armand Colin.

(5) *Album géographique*, t. III, *Régions tempérées*, 1 vol. in-4° avec 500 gravures. Armand Colin.

(6) *Magasin illustré d'éducation et de récréation*, 1 vol. gr. in-8°, illustré. Hetzel.

Biart, Hector Malot, Alexandre Dumas, Th. Bentzon, Jules Verne, André Laurie, Henri de Noussanne, pour ne nommer que les principaux. Dans le nouveau conte de Jules Verne, *Testament d'un excentrique* (1), où, comme à l'ordinaire, l'intérêt résulte d'une si heureuse combinaison de l'élément scientifique et de l'imagination, le lecteur se passionnera pour la partie engagée entre les « Six, » que le caprice des dés, suivant le testament de William J. Hypperbone, membre de l'*Excentric Club* de Chicago, promènera à la surface de l'Union avec la perspective d'un gain de 60 millions de dollars.

Parmi les récits qui conservent les préférences de la jeunesse parce qu'ils sont dus à la plume d'écrivains qui ont une brillante imagination et ne la mettent qu'au service de beaux sentimens, plaçons en première ligne *Une Tache d'encre* (2), où M. René Bazin a peint avec une observation très précise et avec une fine sensibilité les émotions intimes d'un jeune bourgeois, au cœur simple et modeste, qui trouve sa récompense dans un heureux mariage. De superbes compositions d'André Brouillet et des héliogravures de prix ornent ce magnifique volume; — *le Trésor de Madeleine* (3), où M. Pierre Maël met en scène les stratagèmes d'un perfide espion pour dépouiller et entraîner à sa perte une honnête famille, qui, à force d'énergie et grâce à un concours de circonstances exceptionnelles, arrive à déjouer les projets du traître; — *Grand Cœur et petit pays* (4), où l'on voit les héroïques efforts d'un petit peuple pour reconquérir sa liberté; — *Par le Courage* (5), récit plein de verve et de gaieté qui a pour cadre l'Amérique; — *le Secret du Vallon d'Enfer* (6), dont l'action gravite autour du procès La Tréaumont sous Louis XIV, — et tant d'autres tirés du *Journal de la Jeunesse*, de la *Lecture pour tous*, de la *Revue des Jeunes filles* et du *Saint-Nicolas*.

Le Château des Merveilles (7), avec ses prodiges, et ses héros dont les qualités, les exploits dépassent la commune mesure, vaudra à

(1) *Le Testament d'un excentrique*, par Jules Verne, 1 vol. gr. in-8°. Hetzel.

(2) *Une Tache d'encre*, par M. René Bazin, 1 vol. petit in-folio, tiré sur vélin et illustré de 65 compositions d'André Brouillet. Alfred Mame.

(3) *Le Trésor de Madeleine*, par M. Pierre Maël, 1 vol. in-8° jésus, illustré par Zier. Hachette.

(4) *Grands Cœurs et petit pays*, par M. Noël Gallois, 1 vol. gr. in-8°. May.

(5) *Par le Courage*, par M. Ed. Monteil, 1 vol. gr. in-8°. Société française d'éditions d'art.

(6) *Le Secret du Vallon d'Enfer*, par M. Pierre d'Alban, 1 vol. in-4°, illustré par Zier. A. Mame.

(7) *Le Château des Merveilles*, par M. H. de Noussanne, 1 vol. gr. in-8°, illustré. Hetzel.

M. de Noussanne l'admiration de ses jeunes lecteurs, et *le Filon de Gérard* (1), ce récit d'aventures qui fait suite aux *Chercheurs d'or de l'Afrique australe*, mais qui se passe cette fois au Transvaal, chez les Boërs et sur les bords du Zambèze, où notre Gérard a eu l'heureuse fortune de découvrir un gisement d'or, puis fondé Massey-Dorp avec sa famille, leur fera passer des heures charmantes.

A ce genre du roman d'aventures, où l'habileté, le fin de l'art est de faire accomplir aux personnages des exploits invraisemblables, se rattachent *la Vallée fumante* (2), dont l'action se déroule au XVIIIe siècle dans les Montagnes Rocheuses du Far-West, au milieu d'une région où le feu et l'eau toujours en mouvement produisent d'innombrables geysers et de terrifians phémonènes volcaniques ; — *les Étrangleurs du Bengale* (3), où une famille anglaise, devenue prisonnière des Thugs, finit par leur échapper par miracle ; — *l'Équipage de la « Rosette »* (4), épisodes dramatiques de la guerre de course que les marins français firent aux Anglais à l'époque de la Convention ; — *l'Or du Pôle* (5), qui nous transporte au Klondyke.

Ceux qui préfèrent les aventures de voyage aux récits imaginaires trouveront à se satisfaire dans le *Tour du Monde* (6), qui contient, avec des illustrations toujours originales, toutes les nouvelles qui peuvent intéresser la géographie et la colonisation sous toutes ses formes. C'est dans *le Tour du Monde* qu'avaient paru avant d'être mis en volume le voyage de M. A.-H. Savage-Landor : *Aux Régions interdites du Thibet* (7) et celui de M. Léon Boillot, *Aux Mines d'or du Klondyke* (8).

Les amateurs de livres où l'élément scientifique se mêle à l'étude de la nature et qui donnent des notions d'histoire naturelle présentées avec agrément seront satisfaits en lisant *la Vie dans la Nature* (9), ornée de superbes gravures et lithographies en couleur, et *l'Intelligence des Animaux* (10), qui abonde en observations relatives aux manifestations intellectuelles de l'espèce animale.

(1) *Le Filon de Gérard*, par M. André Laurie, 1 vol. in-8°, illustré. Hetzel.

(2) *La Vallée fumante*, par M. Léo Claretie, 1 vol., illustré. Mame.

(3) *Les Étrangleurs du Bengale*, par M. L. Boussenard, 1 vol. gr. in-8°. E. Flammarion.

(4) *L'Équipage de la « Rosette »*, par M. Gonzague Privat, 1 vol. in-8° jésus, illustré. Hachette.

(5) *L'Or du Pôle*, par Danielle d'Arthez, 1 vol., illustré. Hachette.

(6) *Le Tour du Monde*, 1 vol. in-4°, illustré. Hachette.

(7) *Voyage d'un Anglais aux régions interdites*, par M. A.-H. Savage-Landor. 1 vol. in-8°, illustré. Hachette.

(8) *Aux Mines d'or du Klondyke*, par M. L. Boillot, 1 vol. in-8°, illustré. Hachette.

(9) *La Vie dans la Nature*, par M. Henri Coussin, 1 vol., illustré. Librairie de Paris.

(10) *L'Intelligence des Animaux*, par M. Ernest Menault, 1 vol., illustré. Hachette.

Les amateurs de vieilles chansons, dans un temps où elles semblent renaître, des anciennes vignettes, devenues rares, de Grandville, Andrieux, Raffet, Giacomelli, Bayard, etc. apprécieront l'originale idée qu'a eue M. Garnier de reproduire *les Chansons de Béranger* (1), avec accompagnement de piano.

Nommons encore dans les contes abracadabrans, les *Merveilleuses Aventures de Dache* (2), où le texte est d'une verve aussi intéressante et éblouissante que le dessin, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'ils sont de M. Paul de Sémant; enfin *l'Idée fixe du savant Cosinus* (3), album humoristique en couleur, par Christophe; *l'Oie du Capitole* (4), par M. Léo Claretie; dans les contes et récits variés, *les Explorations inconnues* (5), par Lucien Biart; *Tambour battant* (6), par M. Chambon; *Bois-Rosé* (7), par Gabriel Ferry; *Cousine Alice* (8), par M. Émile Breton; *la Sœur perdue*, par Mayne Reid; enfin ce joli volume des *Fables de Florian* (9), rajeunies par les spirituelles illustrations de Vimar.

Toutes ces scènes si variées de la vie disparue ou présente, — cette évocation d'humanité, — produisent sur nous leur effet. Pour chacun de nous, il est des heures de détente. Qu'on lui montre alors Polichinelle ou la Haute Cour, Guignol ou le Commissaire, des féeries ou des horreurs, tout lui sera bon pour se distraire. Hommes aussi bien qu'enfans, ne sommes-nous pas gouvernés par notre imagination, qui transforme les objets et projette continuellement notre ombre dans l'image des choses? Et dans ces livres qui se succèdent à rangs pressés, s'il ne fallait juger que sur le nombre et la fécondité apparente, l'inspiration serait florissante. Mais beaucoup, hélas! semblables à ces têtes d'épis, qui sont vides et ne se dressent que plus superbes sur le sillon, ne laisseront après eux qu'une paille légère et stérile. Qu'importe après tout qu'ils ne soient pas faits pour durer, s'ils nous ont divertis un instant ou procuré un plaisir esthétique, en ces heures de rêverie qui marquent le renouveau de l'année?

J. B.

(1) *Les Chansons de Béranger*, avec accompagnement de piano, par M. Casadesus. Garnier.

(2) *Merveilleuses Aventures de Dache*, texte et dessins, par M. Paul de Sémant. Flammarion.

(3) *L'Idée fixe du savant Cosinus*, par M. Coupin. 1 album illustré. A. Colin.

(4) *L'Oie du Capitole*, par M. Léo Claretie. 1 vol. illustré par A. Vimar. H. May.

(5) *Les Explorations inconnues*, par Lucien Biart, 3 vol. in-8°, illustrés. Hennuyer.

(6) *Tambour battant*, par M. Chambon, 1 vol. gr. in-8°, illustré. May.

(7) *Les Dernières Aventures de Bois-Rosé*, par Gabriel Ferry, 1 vol. gr. in-8°, illustré. Hachette.

(8) *Cousine Alice*, par M. É. Breton. 1 v. in-8°; *la Sœur perdue*, par Mayne Reid. Hetzel.

(9) *Les Fables de Florian*, avec illustrations par Vimar, 1 vol. in-4°. H. Laurens.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Pendant que la Chambre des députés discute le budget dans des conditions qui n'ont rien de remarquable, et que le Sénat, devenu la Haute Cour, continue d'assister à un interminable défilé de témoins, le parti socialiste vient de tenir ses assises, et de proclamer, il dit même de constituer son unité. Le parti socialiste français a déjà tenu un certain nombre de congrès, mais aucun n'a eu le caractère du dernier. Il est rare, en effet, que les congrès antérieurs n'aient pas augmenté la confusion et multiplié les divisions, tandis que celui-ci a eu pour but principal de les faire disparaître, et on nous assure qu'il l'a atteint. Jamais peut-être on n'avait vu, dans une réunion d'hommes, des principes plus divers et plus opposés, des passions plus ardentes, des manœuvres plus perfides, et jamais aussi on n'y avait échangé plus d'imprécations et plus d'injures : pourtant, on a fini par s'entendre. Peut-être ne l'a-t-on fait que sur des équivoques, et c'est ce que nous allons voir dans un moment ; peut-être le comité général qui va être chargé de maintenir l'unité un peu factice à laquelle on a abouti, aura-t-il quelque peine à en donner lui-même l'exemple en même temps que le précepte. Il reste partout des germes de discorde. Toutefois, le désir de l'union était si grand qu'il a fini par l'emporter. C'est là un fait considérable.

La réunion de ce congrès a eu à la fois des causes anciennes et profondes, et aussi une cause accidentelle. Les divisions des socialistes ne sont pas chose nouvelle ; elles ont toujours existé ; mais elles ont pris dans ces dernières années un caractère plus accentué, et on les a senties davantage depuis que le parti socialiste, au lieu d'être une secte étroite, s'est subitement élargi et a commencé à envahir la scène politique. Sur ces entrefaites, M. Millerand a été nommé ministre ; il est entré dans un cabinet bourgeois ; il a manqué à ce qu'on regardait

jusqu'ici comme un devoir absolu, celui de ne faire aucune trêve ni aucun pacte avec une société maudite et un gouvernement condamné. Ç'a été un immense scandale! L'émotion que nous avons éprouvée nous-mêmes en présence d'un pareil fait n'a été rien en comparaison de celle qui s'est emparée des vieux socialistes, qui ont été, en somme, les premiers organisateurs du parti et ont veillé longtemps sur ses destinées incertaines.

Si, la veille de l'entrée de M. Millerand au ministère, la réunion d'un congrès national était déjà décidée en principe, le lendemain elle a paru urgente. Le Congrès a été annoncé aussitôt, et on a cru qu'il se réunirait tout de suite. Puis, il a été ajourné de mois en mois, comme si on attendait quelque chose. Que pouvait-on attendre? Nous l'ignorons. Peut-être la chute du ministère, qui aurait fait disparaître la question, ou qui lui aurait du moins enlevé ce qu'elle avait de personnel et d'irritant. On aurait été alors beaucoup plus à l'aise pour discuter seulement en principe le problème de casuistique qui était posé. Mais le ministère a fait preuve d'une longévité inattendue, et le congrès a dû traiter la question en face de M. Millerand ministre et du gouvernement dont il fait partie. S'il s'était prononcé contre M. Millerand, celui-ci aurait été obligé de donner sa démission, et on aurait constaté qu'un membre socialiste du gouvernement n'était pas seulement responsable devant les Chambres, c'est-à-dire devant les représentans du pays, mais encore devant un autre pouvoir, qui, s'il n'a rien de constitutionnel, n'en est pas moins puissant, ni moins impérieux. Mais les choses ont tourné autrement.

Nous avons dit que le parti socialiste avait toujours été divisé. Il suffit pour s'en convaincre d'énumérer toutes ces appellations de guesdistes, de blanquistes, d'allemanistes, de broussistes, — et sans doute nous en omettons, — entre lesquelles ses membres avaient à choisir. Le parti était composé d'un grand nombre de petites chapelles, où l'on procédait suivant des rites différens. Mais le grand public ne s'en préoccupait guère. Les socialistes paraissaient encore si loin du pouvoir, que quelques esprits curieux prenaient seuls la peine d'étudier à fond leurs doctrines, et d'en suivre la marche ou les contradictions. M. Jules Guesde était alors l'homme le plus important de la secte : il était le dépositaire de la doctrine de Karl Marx, et il avait toutes les allures qui conviennent à un pontife d'une religion nouvelle. Son apostolat, quelque actif qu'il ait été, n'a eu qu'une influence très restreinte sur le développement du socialisme à travers les masses. Les ouvriers ne s'occupaient pas beaucoup de doctrine : tout leur

effort consistait à s'organiser en syndicats et à faire reconnaître ces syndicats par la loi. On sait qu'ils y sont parvenus en 1884. Le socialisme, dans cette phase de son existence, ne faisait pas encore beaucoup parler de lui. Tout d'un coup, un certain nombre de ses adeptes sont entrés à la Chambre et y ont fait grand bruit. M. Guesde a été à la Chambre; M. Lafargue n'a fait qu'y passer; M. Vaillant y est encore; mais ce n'est pas eux qui ont renouvelé la physionomie du parti. M. Jaurès et M. Viviani ont été les principaux ouvriers de cette transformation. Orateurs l'un et l'autre et doués d'une infatigable activité, toujours prêts à la propagande, accourant partout où on les appelait, se mêlant aux incidens de chaque jour pour les apprécier à leur point de vue, subtils comme les sophistes et abondans comme les rhéteurs, ils ont été les clairons du socialisme et l'ont fait pénétrer dans toutes les oreilles, sinon dans tous les esprits L'origine toute parlementaire de ces nouveaux venus, et leurs procédés d'esprit et d'action, qui étaient tout oratoires, devaient les distinguer de leurs devanciers. Il semblait parfois que leurs convictions fussent improvisées comme leurs discours. Elles s'adaptaient aux circonstances. M. Jaurès, malgré sa fougue, et M. Viviani, malgré sa vigueur, ne dédaignaient pas les moyens de tactique sans lesquels on n'arrive à rien dans une assemblée. Ils savaient parler à propos et ne découvrir de leur pensée que la partie qui était en situation. Ils louvoyaient avec les difficultés. Ils prenaient des formes différentes. Enfin ils étaient effrontément opportunistes. Nous n'avons pas encore parlé de M. Millerand, qui occupe pourtant aujourd'hui une si grande place dans le parti, et qui, en l'absence de M. Jaurès, non réélu aux élections dernières, en était devenu le chef parlementaire. C'est que M. Millerand est, en somme, un rallié du socialisme. Appartenant à la Chambre bien avant que le socialisme y eût fait son entrée, il n'avait rien fait pour l'y introduire. Il était alors un simple radical. Puis, il a trouvé son chemin de Damas; une révélation subite l'a éclairé. Le phénomène s'est produit au moment où le parti radical, après maintes mésaventures, était arrivé à son déclin. Il avait perdu ses principaux chefs et la plupart de ses soldats. Diminué en autorité et en quantité, il ne pouvait plus jouer de rôle qu'à la condition de s'appuyer sur les socialistes de plus en plus envahissans. M. Millerand n'a pas hésité : il est passé au socialisme. Si rien ne l'en avait rapproché jusque-là, rien non plus ne l'en séparait, et son adhésion a sans doute été aussi sincère qu'elle a été complète. Quant aux socialistes, ils se sont empressés d'accueillir cette recrue précieuse. Nous ne savons pas ce qu'en ont pensé les vieux doctrinaires, comme

M. Jules Guesde et M. Vaillant; mais les jeunes, les coryphées de l'École normale et du barreau, hommes de tribune et de couloirs, ont été enchantés de voir à côté d'eux un orateur dont la parole agressive et mordante pouvait leur être si utile, et qui était passé maître dans tous les exercices parlementaires. Au bout de peu de temps, le parti s'est trouvé composé de deux fractions distinctes : l'une qui pouvait se vanter et se vantait en effet de l'avoir créé et organisé, l'autre qui lui avait donné son existence parlementaire et l'avait révélé au grand public. La première croyait à la révolution comme but et comme moyen; la seconde croyait plutôt à l'évolution et, sans exclure la violence, estimait qu'on pouvait user d'autres moyens. Tout le monde était d'accord pour proposer la conquête des pouvoirs publics; mais, quand il s'agissait du gouvernement lui-même, les anciens voulaient s'en emparer en bloc et d'un seul coup de main, tandis que les autres espéraient y parvenir plus sûrement par voie d'infiltration. Il y avait là deux méthodes correspondant à deux tendances, à deux caractères différens de l'esprit humain : on les retrouve partout. Tôt ou tard, le socialisme grandissant devait produire ces divergences; mais le brusque avènement des parlementaires, leurs manières nouvelles, leurs allures conquérantes, le dédain qu'ils dissimulaient mal pour des procédés arriérés, la nécessité pour le parti de se transformer à mesure qu'il s'étendait et qu'il devenait une immense entreprise électorale, tout cela, en déroutant les vieilles habitudes, devait à la fois déconcerter et irriter ceux qui les avaient longtemps pratiquées. Le désaccord était déjà très profond, quoiqu'il n'eût pas encore éclaté au grand jour, lorsque M. Millerand est entré au ministère. MM. Jules Guesde et Vaillant ont lancé contre lui un manifeste sévère. C'était la rupture. L'église naissante était menacée d'un schisme qui, en la coupant en deux, en aurait pour longtemps paralysé l'essor. De là est sorti le Congrès national. Il avait pour mission de se prononcer sur le cas de M. Millerand et de constituer l'unité du parti.

Il n'a tenu que six séances, à la vérité très longues, — l'une d'elles s'est prolongée jusqu'à deux heures du matin! — et prodigieusement agitées. On a pu vraiment voir le fond des âmes, et on n'y a vu que la discorde et souvent la haine. Nous renonçons à expliquer en détail comment le Congrès a été formé, et quelles « organisations » il représentait. Ce mot d'organisations est celui dont se servent les socialistes pour désigner leurs groupemens : il y en a d'ordres très divers, depuis les anciens groupes allemanistes, broussistes, guesdistes, etc., jusqu'aux simples comités électoraux et aux coopératives. Il y a aussi les

syndicats dont nous avons déjà dit un mot, et qui naturellement avaient été invités au Congrès; mais ils ont très peu répondu à l'appel qui leur avait été adressé, et presque tous se sont abstenus. On comptait en avoir cinq cents représentés, et il n'y en a eu qu'une cinquantaine. C'est là un symptôme très curieux. Il ne signifie pas que les syndicats désavouent le Congrès, mais qu'ils veulent rester indépendans, sauf à se plier aux conditions de l'unité lorsqu'on les aura établies. Mais tout cela n'a qu'un intérêt de second ordre. Comment a été tranchée la question Millerand? Comment l'unité a-t-elle été sauvée? Ce sont là les résultats essentiels du Congrès.

M. Jaurès a parfaitement posé dans son discours l'antinomie qu'il s'agissait de résoudre. Il a commencé par déclarer que la lutte de classes était, en tant que méthode, le socialisme tout entier, et que la lutte de classes interdisait à un socialiste d'entrer dans un ministère bourgeois. Il était difficile de mieux établir les principes. Mais, après l'avoir fait, M. Jaurès a ajouté qu'il y avait cependant des circonstances où la règle, tout absolue qu'elle était, devait fléchir, soit parce que le péril de la République appelait tous ses enfans à se grouper autour d'elle, soit parce qu'il s'agissait d'une œuvre limitée dont l'accomplissement était conforme à l'intérêt du parti et devait lui faire faire un progrès décisif. En d'autres termes, le discours de M. Jaurès, et, bientôt après, celui de M. Viviani, se résument dans le vieil adage que l'exception confirme la règle. C'est ce qu'il fallait faire accepter au Congrès, et la tâche était difficile. La majorité, en effet, paraissait acquise à l'opinion contraire, et ses orateurs, MM. Guesde et Lafargue entre autres, paraissaient au premier abord très résolus à ne faire aucune concession. Ils ont dit l'un et l'autre tout ce qu'ils avaient sur le cœur. Jamais M. Jaurès n'a été traité à la Chambre, par aucun de ses adversaires, comme il l'a été au Congrès par M. Lafargue. M. Lafargue a fait le tableau, a décrit les allures, a montré les dangers de ce néo-socialisme qui a changé complètement le caractère du parti, et presque de la doctrine. M. Jules Guesde, à son tour, n'a rien ménagé. Il a parlé fort sensément, à notre avis, de ce qu'il y avait de décevant pour les socialistes dans l'arrivée d'un des leurs au ministère, mais d'un seul, isolé, et par conséquent impuissant. Le fait en lui-même éveilla de grandes espérances, bientôt changées en désillusion. Lorsque les ouvriers socialistes ont appris, les uns dans la poussière surchauffée des ateliers, les autres au fond des mines, que M. Millerand était ministre des Travaux publics, ils ont pensé — et n'en avaient-ils pas le droit? — que le moment était bon pour se

mettre en grève. Ils avaient un ami au pouvoir; ils seraient aidés et soutenus. L'événement a trahi leur confiance candide. Au Creusot, on leur a donné tort contre le patron. A Belfort, on les a arrêtés par la force dans leur marche sur Paris. Un orateur, — nous ne savons plus lequel, — a dit que cette politique aurait pu être celle de M. de Mun. Tous ces discours ont été une récrimination amère et violente. Mais, en dehors des discours publics, qui conservaient une certaine tenue, il fallait entendre les interruptions qui s'élevaient de toutes parts, et les grondemens sourds d'où jaillissaient les expressions les plus brutales et les plus injurieuses qu'on ait jamais entendues dans une réunion publique. Cependant on voulait l'union. On a essayé de la préparer dans une commission qui s'est d'abord partagée en deux moitiés absolument égales, et qui a enfin arrêté une rédaction transactionnelle. Jusqu'au dernier moment, on s'est demandé si les paroles échangées dans la commission, si les engagemens pris, si les promesses faites seraient tenus. A deux ou trois reprises, M. Jules Guesde a paru vouloir se ressaisir et rentrer dans son intransigeance, au moment de se résigner à un accord contre lequel tout en lui se révoltait. On entendait alors monter la voix de M. Jaurès, tantôt indignée et tantôt douloureuse, tantôt chargée de colères et tantôt pleine de supplications. Finalement l'esprit politique, l'esprit parlementaire l'a emporté. Le besoin de concorde, au milieu même des discordes déchaînées, était si vivement senti par tous, que chacun reculait devant la responsabilité d'une rupture. On a voté sur une équivoque. Il a été décidé qu'un socialiste ne pouvait pas entrer dans un ministère bourgeois, — le principe de la lutte des classes s'y opposait, — et il y a eu, pour l'affirmer, une majorité de 818 contre 634; mais, aussitôt après, on a admis l'exception, qui pouvait être justifiée par des circonstances exceptionnelles, et la majorité a été, cette fois, de 1 140 voix contre 245. C'était, en somme, le triomphe de M. Jaurès. Les termes de cette transaction sont significatifs. Le Congrès, en admettant, sous la pression du fait accompli, qu'un socialiste pouvait être ministre, ne s'en est pas tenu à cette formule vague : il a précisé, il a déclaré que, dans chaque cas particulier, le parti devrait être appelé à examiner s'il y avait lieu d'appliquer la règle ou l'exception. En tout cas, une fois entré dans un ministère, un socialiste devra y apporter avec lui le programme minimum du parti et ne rien négliger pour l'y faire prévaloir. Il n'aura pas la liberté des autres ministres. Sa dépendance sera aussi étroite que possible : il devra rester en rapports constans avec le comité général, dont il est l'homme-lige, le représentant docile et soumis.

C'est le moment de parler de ce comité, qui est la création propre du Congrès. Il sera le pouvoir exécutif du parti et tout devra lui être subordonné. Pour cela, on a défini le parti socialiste par l'énumération des élémens dont il se compose. Ce sont d'abord ce qu'on appelle les cinq organisations nationalement constituées, autrement dit les anciennes sectes et les indépendans : c'est le vieux stock du parti, appelé à se transformer avec les besoins nouveaux, mais qui a une existence historique dont il a fallu tenir compte. Viennent ensuite les fédérations régionales et départementales autonomes, ou plus simplement les comités électoraux : il est à croire qu'avec l'extension du socialisme et les mœurs nouvelles qui s'y établissent, ces fédérations prendront une importance de plus en plus grande, et remplaceront un jour les organisations primitives. Si le but désormais assigné à tous les efforts est la conquête des pouvoirs publics, les anciennes sectes, qui avaient si peu de prise sur les masses, devront disparaître. Leur *credo* trop rigide sera remplacé par des programmes plus vagues et plus élastiques, propres à fournir la matière de professions de foi électorales. L'avenir est là. En troisième lieu, viennent les syndicats ouvriers socialistes : nous avons dit que, malgré toutes les avances qu'on leur a faites, ils se sont tenus à l'écart, conservant à l'égard du Congrès une attitude circonspecte; mais ils n'en sont pas moins un des élémens essentiels du socialisme, et peut-être même le plus vivant. Enfin, les coopératives socialistes. Voilà les cadres du parti, et les « organisations » dont il se compose officiellement. On saura désormais quels groupemens devront envoyer des délégations aux futurs congrès. Il y en aura un tous les ans, et il se tiendra chaque année dans une région différente. Ils exerceront un pouvoir de contrôle et d'impulsion, tandis que le comité général, formé lui aussi de délégués des organisations reconnues, exercera une autorité dirigeante et permanente. Il vient d'être constitué : la majorité y tient à une voix. Ses attributions sont considérables. Il devra agir sur la presse, sur les élections et sur les élus. Les centralisateurs à outrance, comme M. Guesde, auraient voulu qu'il étendît une véritable dictature sur les journaux, et même qu'il y eût un journal officiel du parti, auprès duquel tous les autres devraient chercher l'inspiration. On n'a pas osé aller aussi loin. Les journaux garderont leur liberté sur les questions de doctrine et de tactique; on leur interdit seulement toute polémique blessante les uns contre les autres. Des communications leur seront faites par le comité général et même par les organisations diverses; ils devront les insérer. Les rédacteurs seront responsables

envers le comité qui pourra prononcer contre eux le blâme et l'exclusion. Tout cela peut nous donner un aperçu de la manière dont les socialistes comprendraient la liberté de la presse, s'ils étaient au pouvoir. Au point de vue électoral, les candidats ne seront pas rattachés au comité par une chaîne aussi courte. Le comité ne leur donnera pas d'investiture et ne choisira entre eux qu'au second tour de scrutin. Ils devront seulement signer le programme minimum du parti, tel qu'il a été libellé à Saint-Mandé par M. Millerand lui-même : internationalisme, lutte de classes, conquête des pouvoirs publics. Si on interdit aux collectivistes les portefeuilles ministériels, on les invite au contraire à poursuivre tous les mandats électifs. Qu'ils entrent surtout à la Chambre aussi nombreux que possible : seulement, une fois là, ils formeront un groupe unique, placé sous le contrôle direct du comité général, et celui-ci devra les amener « autant que possible » à l'unité de vote. Le métier de député, ou même de journaliste socialiste, deviendra relativement facile, puisqu'on saura d'avance tout ce qu'on doit dire et tout ce qu'on doit faire : le premier venu, ou peu s'en faut, pourra le remplir; mais quelle sujétion !

La fin du Congrès n'a pas ressemblé au commencement. Toute l'organisation que nous venons d'exposer avait été préparée par une commission, qui avait réalisé elle-même le phénomène de l'unanimité : tous ses membres s'étaient mis d'accord sur tous les points. Quand on l'a su, l'enthousiasme a été général, et la même unanimité s'est reproduite dans le Congrès. On se serrait la main; pour un peu, on se serait embrassé. Il n'y avait plus que des amis et des frères. On chantait en chœur *l'Internationale*, qui est devenue le chant officiel des socialistes, et qui paraît destinée à prévaloir sur *la Carmagnole*. L'unité était acquise, cette unité que la presse socialiste avait juré de réaliser, et dont la presse indépendante avait parlé avec quelque scepticisme. Elle n'y croyait pas; on lui a fait honte de ses doutes; et pourtant elle les conserve. Ceux mêmes qui se flattent le plus haut d'avoir fait l'unité savent bien que, si elle a paru se produire artificiellement dans un vote contradictoire, on aura beaucoup de peine à la maintenir. Au fond, le parti socialiste reste divisé, mais il est organisé; il l'est plus et mieux que tous les autres, ce qui lui donne pour le moment sur eux une supériorité d'un ordre spécial. Il est désuni sous son unité apparente, et M. Jaurès aura beaucoup à faire pour ramener entre ses membres la « cordialité » qui devrait, d'après lui, présider à leurs rapports. Mais, à défaut de cordialité, la discipline est un lien très vigoureux.

Les socialistes viennent de montrer, en même temps, qu'ils se détestaient entre eux, et qu'ils voulaient quand même marcher d'accord; et ils ont créé l'instrument de leur accord. Cela donne un sens très sérieux au Congrès qui vient de se clore, et ceux qui l'ont conduit vers ce dénouement ont le droit d'être satisfaits de leur succès. En face du gouvernement légal, il y en a un autre, qui a déjà des ramifications partout et qui cherche à les étendre encore. Il aura désormais un centre d'où le mouvement se transmettra dans les organisations les plus diverses : syndicats, comités électoraux, conseils municipaux et généraux, groupes parlementaires, ministère même, puisque, au moins pour le moment, le parti a un représentant dans le ministère. Et cela, certes, est inquiétant. On ne saurait se méprendre sur le but révolutionnaire et violent que poursuivent les socialistes; tous leurs orateurs l'ont proclamé à qui mieux mieux, et s'ils ont différé entre eux, c'est seulement sur les meilleurs et les plus sûrs moyens de l'atteindre. Encore tous s'entendent-ils pour reconnaître que, le moment venu, c'est par un coup de force qu'il faudra terminer l'œuvre entreprise et préparée de longue main. M. Jaurès l'a dit comme les autres. S'emparer des pouvoirs publics, cela signifie en bon français tracer des parallèles ou creuser des mines autour de la place jusqu'à l'heure où, après être arrivé au pied des murailles et s'être créé des intelligences de l'autre côté, on pourra livrer sûrement l'assaut final. Ce travail préalable a déjà été poussé très avant, puisque les socialistes, après avoir envahi un certain nombre de conseils municipaux, sont entrés en force à la Chambre et y forment un groupe compact, destiné sans doute à grossir encore. Ce n'est pas eux seulement qui font tout ce qu'il faut pour cela : on les y aide, tantôt par négligence, tantôt par faiblesse ou complaisance, tantôt par complicité directe. Enfin, on leur a ouvert la porte de la citadelle. Nous avouons ne pas comprendre les préjugés arriérés de M. Jules Guesde lorsqu'il tonne contre la violation des principes dont M. Millerand s'est rendu coupable. C'est M Jaurès qui a raison contre M. Guesde; il n'a que trop raison, hélas! et l'entrée de M. Millerand dans le ministère, sans parler des nombreux services qu'il lui a rendus depuis, a fait faire à son parti un pas énorme. Le socialisme a acquis par là une avance de plusieurs années sur ce qu'il pouvait raisonnablement espérer de ses progrès futurs. Mais, si nous ne comprenons pas M. Jules Guesde, nous comprenons encore bien moins le gouvernement qui a appelé M. Millerand dans son sein. Là est la faute inexpiable; on en voit déjà les premiers effets. L'unité quelque peu factice du parti socialiste n'est pas le plus grave

de tous; mais la perversion dans les esprits de la notion même de gouvernement, et l'introduction dans la forteresse de l'ennemi, qui n'y entre, il le dit lui-même, que pour la livrer, sont autrement redoutables. Ce n'est pas tant parce que les socialistes s'organisent que parce que le gouvernement se désorganise et s'abandonne que l'avenir nous paraît sombre et le présent criminel.

Il est déjà un peu tard pour parler du discours de M. Chamberlain à Leicester. Le monde entier en a retenti, et les commentaires en sont aujourd'hui presque épuisés. De l'aveu général, M. Chamberlain a été mal inspiré; personne, même en Angleterre, n'a pris sa défense. Tout au plus les journaux les plus bienveillans, comme le *Times*, ont-ils plaidé pour lui les circonstances atténuantes, en insinuant qu'il n'était pas responsable de son instruction première, et que, si elle avait des lacunes, ce n'était pas sa faute. Il ne comprend pas toujours le sens exact et la valeur des mots qu'il emploie; mais c'est seulement faute d'usage. Nous ne savons pas, car il ne l'a pas dit, si M. Chamberlain a été bien satisfait d'être défendu par des argumens qui rappellent un peu le pavé de l'ours. La vérité est qu'il a obéi à deux sentimens dont un homme politique devrait toujours se garder avec soin : il a voulu se faire valoir avec quelque excès en éblouissant les yeux des merveilleux résultats de sa politique, et il a voulu aussi morigéner et rabaisser une nation voisine, en la traitant sur ce ton de morgue et de supériorité qui déplaît chez tout le monde, mais qui offense et blesse de la part du représentant attitré d'un gouvernement étranger. On croirait vraiment que M. Chamberlain a voulu traiter la France comme le Transvaal, pour arriver contre elle à un dénouement analogue!

Il y avait, depuis quelque temps, en Angleterre une assez vive irritation contre nous: M. Chamberlain a pensé qu'il pouvait exploiter cette mauvaise humeur, et qu'il y trouverait quelque popularité. Peut-être son calcul aurait-il été exact s'il était resté dans une mesure convenable; mais il en a tellement dépassé les limites qu'on s'est refusé à le suivre et qu'une protestation a éclaté. On nous reprochait, et M. Chamberlain nous a reproché avec plus d'amertume que personne, les écarts de quelques journaux à images, où la fantaisie de nos dessinateurs n'avait pas respecté la majesté de la reine. Nous ne voulons pas rechercher si les Anglais eux-mêmes ne nous en avaient pas donné quelquefois l'exemple, car cet exemple, même lorsqu'il venait d'eux, n'était pas bon à suivre et ne saurait justifier ceux qui s'en

sont inspirés. S'il y a un souverain au monde qui soit digne non seulement de respect, mais de vénération, assurément c'est la reine Victoria, et, au risque d'étonner M. Chamberlain, nous lui affirmerons que ce sentiment est très général en France. Un grand pays ne peut pas être rendu responsable des imprudences de quelques caricaturistes qui, ne ménageant rien chez eux, en sont arrivés à ne plus se rendre compte de la portée de leurs coups de crayon : ils y en attachent eux-mêmes si peu ! Nous haussons nous-mêmes les épaules là où il conviendrait peut-être mieux de s'indigner. Cependant les caricatures contre la reine ont produit chez nous une impression très pénible, et elles ont été désavouées par tous les organes sérieux de l'opinion. Si on juge qu'un désaveu moral ne suffit pas, il y a des lois en France qui punissent les outrages et les offenses contre les souverains étrangers ; seulement c'est à ces souverains eux-mêmes ou à leurs représentans de les invoquer. Puisqu'ils ne l'ont pas fait, nous étions en droit de croire que ces productions inconvenantes n'avaient rencontré en haut lieu que le dédain, et c'est peut-être ce dont elles étaient dignes. En tout cas, elles ne méritaient pas le réquisitoire d'un personnage officiel comme M. Chamberlain, qui a paru beaucoup moins soucieux de venger la reine contre des traits qui ne pouvaient l'atteindre que d'exciter contre notre pays l'animosité du sien. Il n'y a pas réussi, au moins cette fois, et nous n'avons pas à y insister davantage.

Sur l'autre point de sa harangue, M. Chamberlain n'a pas été plus heureux. L'empereur Guillaume venait à peine de quitter l'Angleterre, où il s'était appliqué à maintenir à sa visite le caractère d'une démarche toute familiale, que M. Chamberlain parlait d'une alliance avec l'Allemagne. Ce n'est pas assez : il y ajoutait une alliance avec les États-Unis, et il faisait miroiter le fantôme prestigieux d'une nouvelle Triple Alliance qui aurait pesé à la fois sur l'immensité des mers et sur plusieurs grands continens. En entendant ce langage, on a éprouvé une secousse et subi comme un sursaut. Une alliance ! M. Chamberlain avouait bien que ce n'était pas une alliance proprement dite, puisqu'il n'y avait rien d'écrit, mais il ajoutait qu'à défaut de l'exactitude du mot, on avait la réalité de la chose, ce qui valait bien mieux. Et il menaçait le reste de l'univers de la puissance formidable de cette seconde Triplice. Cette fois, l'Allemagne et les États-Unis ont été sérieusement offensés d'être devenus de simples attributs oratoires de M. Chamberlain. On leur prêtait un rôle qu'ils n'avaient jamais accepté. Il y avait sans doute de bons rapports entre l'Angleterre et les deux autres pays, et peut-être même, en ce qui concerne l'Allemagne,

y avait-il des arrangemens sur quelques objets limités, mais d'alliance point, ni rien qui y ressemblât. Les journaux allemands et les américains ont traité M. Chamberlain avec une véritable rudesse, et ils ont repoussé toute idée d'alliance dans les termes les moins obligeans : à travers son ministre des Colonies, l'Angleterre elle-même était atteinte, ou du moins effleurée. Bien plus : quelques jours après, M. Mac Kinley publiait un Message, et, en parlant de l'Angleterre, il s'exprimait avec une réserve qui n'était pas exempte de froideur, qualifiant de regrettable la guerre du Transvaal, et affirmant que les États-Unis observaient une neutralité absolue entre les belligérans. Ce n'est pas l'attitude que l'Angleterre, et que M. Chamberlain, dans son discours, se vantaient, à tort d'ailleurs, d'avoir eue à l'égard de l'Amérique pendant sa guerre contre l'Espagne. Enfin M. Mac Kinley avait choisi le passage consacré à l'Angleterre pour déclarer que son gouvernement s'était abstenu avec soin de toute alliance qui aurait pu devenir embarrassante. Il est probable que cette partie du Message a été remaniée après le discours de Leicester, et qu'elle y fait une réponse indirecte. Si on passe à l'Allemagne, le ton officiel n'y est pas plus chaud. M. le comte de Bulow vient de prononcer au Reichstag un discours dans lequel, à propos des armemens maritimes en projet, il parle des rapports de l'Empire avec toutes les puissances. Les expressions dont il se sert à l'égard de la France sont courtoises. A l'égard de la Russie, elles sont amicales. « Quant à l'Angleterre, dit-il, nous sommes tout disposés à vivre en paix et en bonne intelligence avec elle, en prenant pour base de nos rapports une exacte réciprocité et des égards réciproques. » C'est peu, et nous voilà bien loin de l'alliance si bruyamment annoncée ! L'amour-propre de nos voisins a été très sensible à ce que, dans un autre temps et venant d'un autre côté, ils auraient qualifié de coups d'épingle, et M. Chamberlain a été assez malmené pour avoir exposé son pays à cette épreuve.

A parler franchement, ce n'est pas le premier discours très maladroit que prononce M. Chamberlain ; mais autrefois on s'en apercevait moins. On ne le voyait pas, on ne voulait pas le voir. Il semble aujourd'hui que certaines illusions se dissipent ou tombent, et que l'homme, dépourvu du prestige qui l'entourait, apparaisse à son désavantage. Nous ne sommes pas sûrs que le discours de Leicester aurait produit la même impression, s'il avait été prononcé trois mois plus tôt, et, dans ce cas, certainement, lord Rosebery n'y aurait pas fait la réplique qu'il y a faite, car lui aussi recherche la popularité. Elle est fort habile, cette réplique, et, venant d'un homme doué au point où

l'est lord Rosebery du sens de l'opportunité, elle donne à croire que le courant qui, naguère encore, emportait l'opinion tout entière d'un seul côté s'est un peu ralenti; peut-être même un contre-courant s'est-il produit. Lord Rosebery a fait justice des injures lancées contre la reine en disant qu'elles retombaient sur leurs auteurs. Il a regretté que M. Chamberlain y ait attaché trop d'importance. « Je regrette aussi, a-t-il dit, la façon par trop cavalière dont les Anglais traitent les autres nations. Trop pleins de nos propres vertus, nous oublions que ce qui, dans les autres, peut nous déplaire, peut, chez nous, être désagréable aux autres. C'est un fait que, dans ces dernières années, nous avons censuré quelques-unes des nations européennes d'une façon qui a dû leur donner à réfléchir et leur inspirer peu d'enthousiasme et de sympathie pour nous. Nous avons appelé une des plus anciennes nations du monde une nation malade. Nous avons comparé un grand empire au diable. Nous avons donné à entendre qu'un autre grand empire était moins étendu que nos colonies. Maintenant, nous croyons de notre devoir de dire à une nation voisine de prendre des manières plus polies. Je ne dis pas que tous ces sentimens ne soient pas justifiés; mais, ce qui est nouveau, c'est de les entendre exprimer par des hommes responsables, sans songer assez que des paroles proférées dans un moment d'irritation peuvent, longtemps après avoir été oubliées ici, être retournées contre nous par les nations qu'elles ont offensées. » On ne saurait mieux dire, et il n'y a rien à ajouter aux judicieuses observations de lord Rosebery: nous espérons que, revenu au pouvoir, il se rappellera le langage qu'il tenait dans l'opposition et ne s'exposera pas à son tour aux reproches mérités qu'il adresse à M. Chamberlain et même à lord Salisbury. Puisse-t-il, en attendant, provoquer un mouvement de réaction contre les injustices de l'opinion britannique à notre égard. C'est une œuvre mauvaise d'entretenir l'irritation entre deux grands pays faits pour marcher ensemble à la tête du progrès, qu'aucun intérêt profond ne divise, que tout, au contraire, devrait rapprocher, et dont le conflit causerait au monde civilisé un trouble et un ébranlement tels qu'on ne peut y songer sans horreur.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIXe ANNÉE

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1899

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

La France et la Question d'Extrême-Orient, par M. René PINON. 6

La Faillite Mayard. — Récit de la vie d'affaires, première partie, par M. MASSON-FORESTIER. 42

Madame de Staël et la République en 1798, par M. Paul GAUTIER. 85

Les Prisons de l'Art, par M. Robert de LA SIZERANNE. 114

Une Philosophie de la certitude et de la vie. — Léon Ollé-Laprune, par M. Albert BAZAILLAS. 139

Les Carlistes, Souvenirs de la frontière, par M. le comte REMACLE. . . . 169

La Science et l'Agriculture. — La Terre arable. — III. Chaulage et Marnage, par M. P.-P. DEHÉRAIN, de l'Académie des Sciences 202

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Novembre.

L'Europe sans Autriche, par M. Charles BENOIST 241

La Faillite Mayard. — Récit de la vie d'affaires, dernière partie, par M. MASSON-FORESTIER 262

L'Ambassade du duc Decazes (1820-1821). — II. A Londres, par M. Ernest DAUDET 299

Le Budget de 1900, par M. Raphaël-Georges LÉVY. 336

L'Inde d'aujourd'hui d'après les écrivains indiens. — I. La Situation économique et la vie publique, par M. Augustin FILON. 378

Pages.

Pour le Roi! — Deux épisodes du règne de Charles XII, par M. Verner de HEIDENSTAM. 409

Revue dramatique. — La question de la Comédie-Française, par M. René DOUMIC 432

Revue musicale. — Un Opéra russe, par M. Camille BELLAIGUE. 444

Revues étrangères. — L'Œuvre de Gœthe et la critique allemande, par M. T. de WYZEWA. 456

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique. par M. Francis CHARMES. . 468

Livraison du 1er Décembre.

Le Dernier Bienfait de la monarchie. — La Neutralité de la Belgique. — I. Le Royaume des Pays-Bas. — La Révolution belge, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 481

Au milieu du Chemin, première partie, par M. Édouard ROD 522

Races latines, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 561

L'Inde d'aujourd'hui d'après les écrivains indiens. — II. L'éducation européenne et la société indoue, par M. Augustin FILON. 592

Un bourg de France. — Brantome, par M. Maurice TALMEYR 620

La Littérature européenne au XIXe siècle, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 638

Revue musicale. — La Prise de Troie, a l'Opéra; Tristan et Iseult, au Nouveau-Théatre, par M. Camille BELLAIGUE. 687

Revue scientifique. — L'Électrolyse. — La Théorie des Ions, par M. A. DASTRE. 697

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Décembre.

Au milieu du Chemin, deuxième partie, par M. Édouard ROD 721

Voyage au Japon. — I. Premières Impressions, par M. André BELLESSORT. 762

L'Ambassade du duc Decazes (1820-1821). — III. Le Prologue d'une démission, par M. Ernest DAUDET. 798

La Démocratie industrielle. — Les grèves et les syndicats, par M. J. BOURDEAU. 833

Poésie. — La Nuit des Dieux, par M. Henri de RÉGNIER. 866

Côtes et Ports français de l'Océan. — I. — La Côte basque et landaise, par M. Charles LENTHÉRIC 872

Revue dramatique. — France... d'abord, a l'Odéon; Le Faubourg, au Vaudeville : Petit chagrin, au Gymnase; La Conscience de l'Enfant, a la Comédie-Française, par M. René DOUMIC. 909

Revues étrangères. — La Correspondance de R.-L. Stevenson, par M. T. de WYZEWA. 921

Les Livres d'étrennes, par M. J. BERTRAND 933

Chronique de la quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 946

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 38648.

TUFTS UNIVERSITY LIBR
3 9090 007 525 534